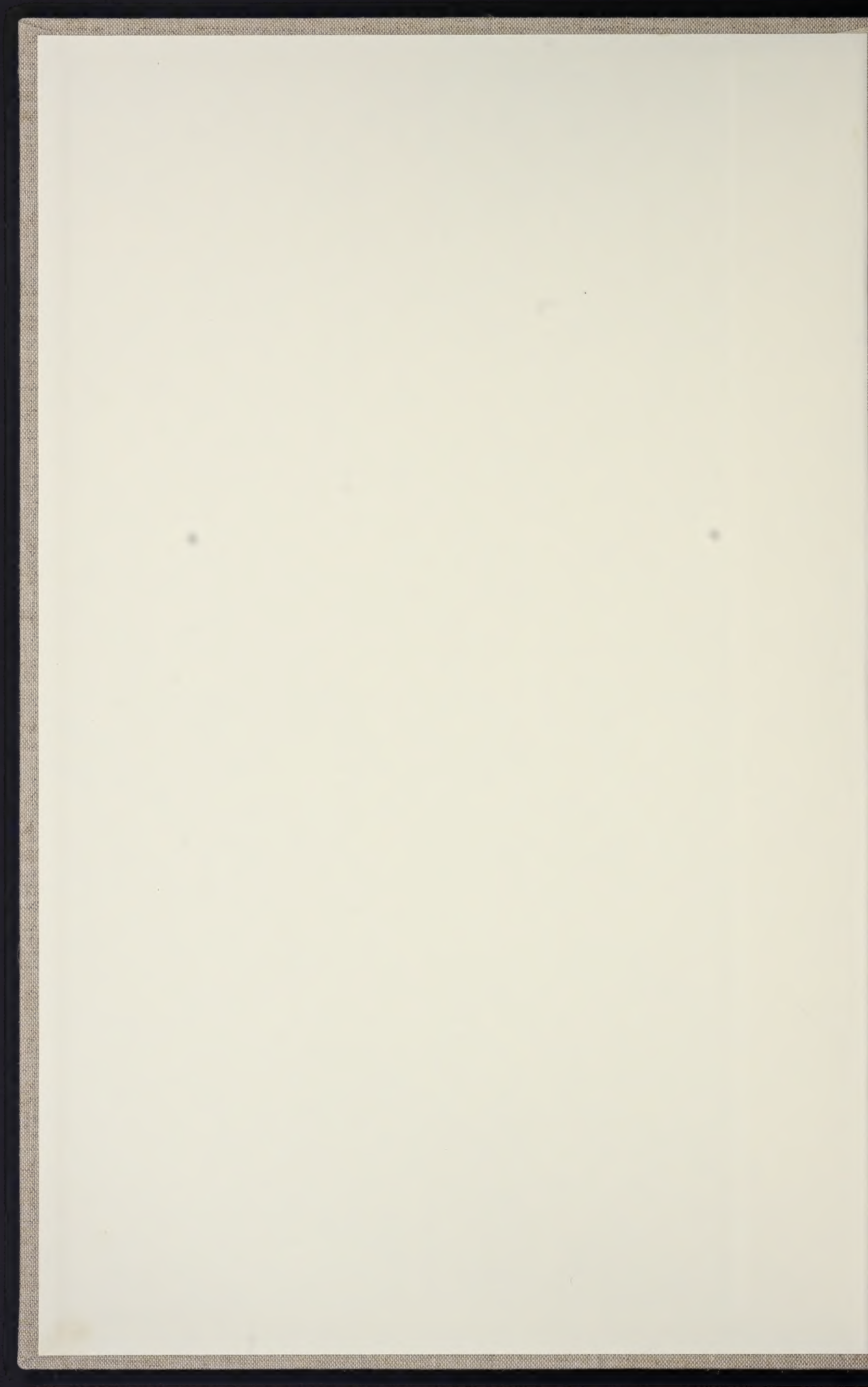
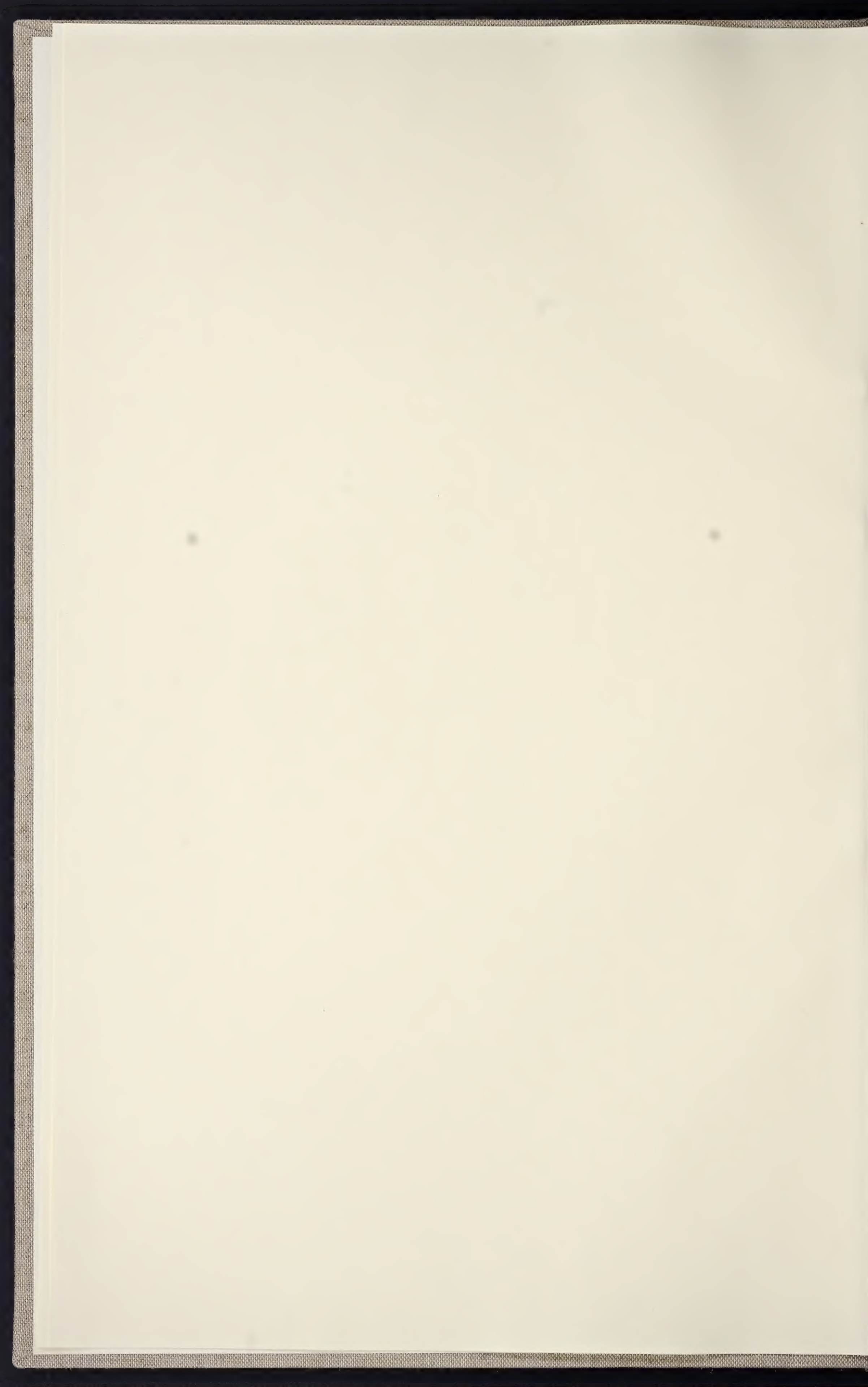




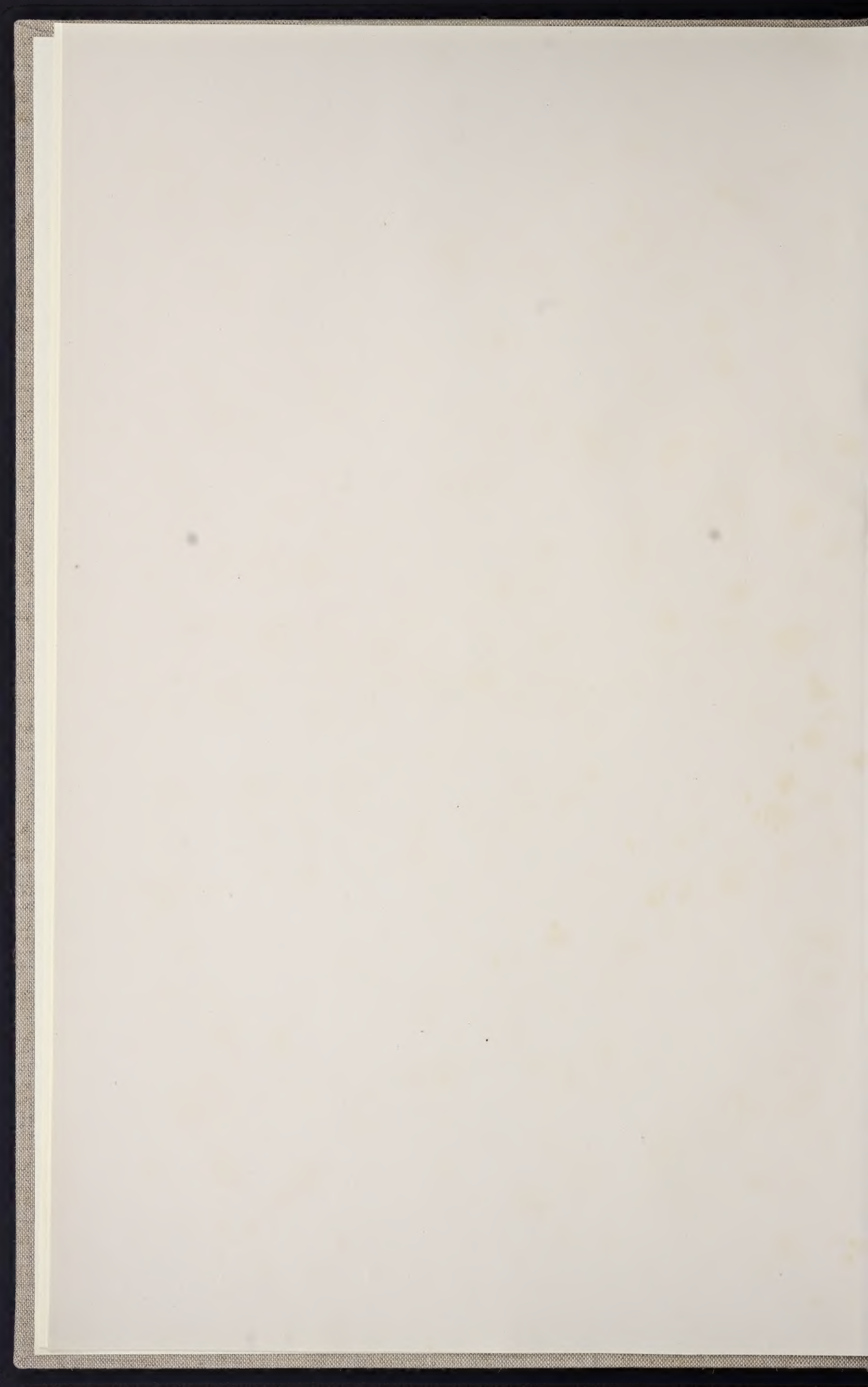












LA CATHÉDRALE

DE

SAINT LAMBERT

A LIÉGE







PHOTOLITH H. L. LEYS SUCCR DE SIMONAU (TOOVEY) BRUXS

LA CATHÉDRALE

DE

SAINT LAMBERT

A LIÉGE

ET

SON CHAPITRE DE TRÉFONCIERS

PAR

LE COMTE XAVIER VAN DEN STEEN DE JEHAY

DEUXIÈME ÉDITION

LIÉGE

IMPRIMERIE L. GRANDMONT-DONDERS, LIBRAIRE

RUE VINAVE-D'ILE, 22

M DCCC LXXX


S. LAMBERTE ORA PRO NOBIS.

PRÉFACE

Il n'y a pas encore un siècle que disparurent les institutions, les usages, l'indépendance de notre antique principauté, emportés par l'ouragan révolutionnaire qui sema notre sol de tant de ruines morales et matérielles.

Entre les monuments balayés par la tourmente, il en est un qui servit en quelque sorte de berceau au puissant état ecclésiastique de Liége et qui ne devait point lui survivre.

C'est la vaste et magnifique cathédrale de saint Lambert.

Témoignage éclatant de la piété de nos ancêtres, elle mérite d'être nommée l'œuvre de tous pour tous : la classe ouvrière y prêta l'effort de ses bras ; la bourgeoisie, la noblesse, le clergé, le souverain y contribuèrent par des largesses considérables. Sa construction, son achèvement devinrent l'héritage sacré que les générations se transmirent avec enthousiasme et recueillirent avec amour.

A l'auguste basilique se rattachaient les grands souvenirs, les intérêts de la patrie : dans son enceinte, on décidait de la paix et de la guerre ; on y cherchait un point de ralliement aux jours de la détresse ; c'est son étendard [1] qui soutenait et exaltait le courage des combattants. Enfin, lorsque la victoire avait couronné la bravoure des Liégeois, c'est sous ses voûtes, où flottaient les drapeaux conquis sur l'ennemi, que le peuple rassemblé entonnait de solennelles actions de grâces ; c'est là qu'il implorait du Dieu des armées des bénédictions nouvelles pour de nouveaux périls.

[1] Cet étendard, appelé par les historiens : bannière, cornette, guidon et plus communément gonfanon de saint Lambert, avait été, selon eux, donné par Charlemagne lui-même, lorsqu'il vint à Liége l'an 770.

L'histoire de l'église Saint-Lambert, jointe à celle de son illustre chapitre, résume, pour ainsi dire, l'histoire du pays de Liége.

Ces considérations nous ont engagé à décrire un édifice si important au point de vue de nos annales et au point de vue de l'art.

Nous y avons ajouté un appendice sur ses chanoines tréfonciers [1], sur leurs prérogatives et sur le mode usité pour leur admission.

Trente-quatre ans se sont écoulés depuis l'apparition de cette monographie dédiée spécialement aux membres d'une académie qui nous fit l'honneur de nous associer à ses travaux archéologiques.

Cédant à leurs instances réitérées et à celles de plusieurs de nos concitoyens, nous nous hasardâmes à la présenter au public.

Nous nous rendons de nouveau à leurs désirs, en leur offrant cette seconde édition.

Qu'ils daignent l'accueillir avec bienveillance! Ce sera la récompense la plus douce que nous puissions espérer.

Notre but n'a pas été d'écrire une dissertation laudative, mais de retracer exactement le passé.

Sine ira et studio.

L'histoire n'est ni une apologie, ni une philippique. Elle doit être un miroir impartial et fidèle, réflétant hommes et choses, avec leurs qualités et leurs défauts.

Aussi avons-nous tâché de ne négliger aucun renseignement. Un grand nombre de livres, de notices historiques et archéologiques, divers manuscrits nous ont fourni les éléments de notre étude.

Nous avons confronté nos informations avec celles de personnes avancées en âge qui ont eu le bonheur de contempler à loisir la majestueuse cathédrale et de connaître son Chapitre vénéré.

Quand nous reproduisons in extenso des manuscrits ou des documents originaux, quand nous analysons les passages de certaines chroniques, ce n'est pas que nous croyions avoir exhumé des chefs-d'œuvre ; nous les choisissons comme des signes caractéristiques du temps.

D'ailleurs nous citons avec le soin le plus scrupuleux les sources tant orales qu'écrites où nous avons puisé nos matériaux. Le lecteur qui voudra bien prendre la peine de les contrôler, se convaincra que nous n'avons suivi qu'un guide, la vérité,

[1] La qualification de tréfoncier était usitée dans les anciennes cours de justice pour désigner le propriétaire d'un fonds dont un autre avait l'usufruit ; il était devenu pour les chanoines du chapitre de Saint-Lambert un titre particulier.

Du Cange dit: Art. *Trifundarii* du glosaire de la basse latinité: *Trifundarii patriæ, vulgo trefonciers, singulari quadam nomenclatura prærogativa nuncupantur insignis Ecclesiæ Leodicensis canonici.*

et que, si notre œuvre ne possède point le mérite littéraire, elle possède celui de la sincérité.

Nous nous plaisons hautement à le reconnaître : nos démarches pour compléter nos renseignements ont obtenu des succès marqués.

Partout, nous avons rencontré d'aimables encouragements, une complaisance inaltérable.

D'illustres personnages, des savants de renom ont daigné ne point se formaliser de nos importunités.

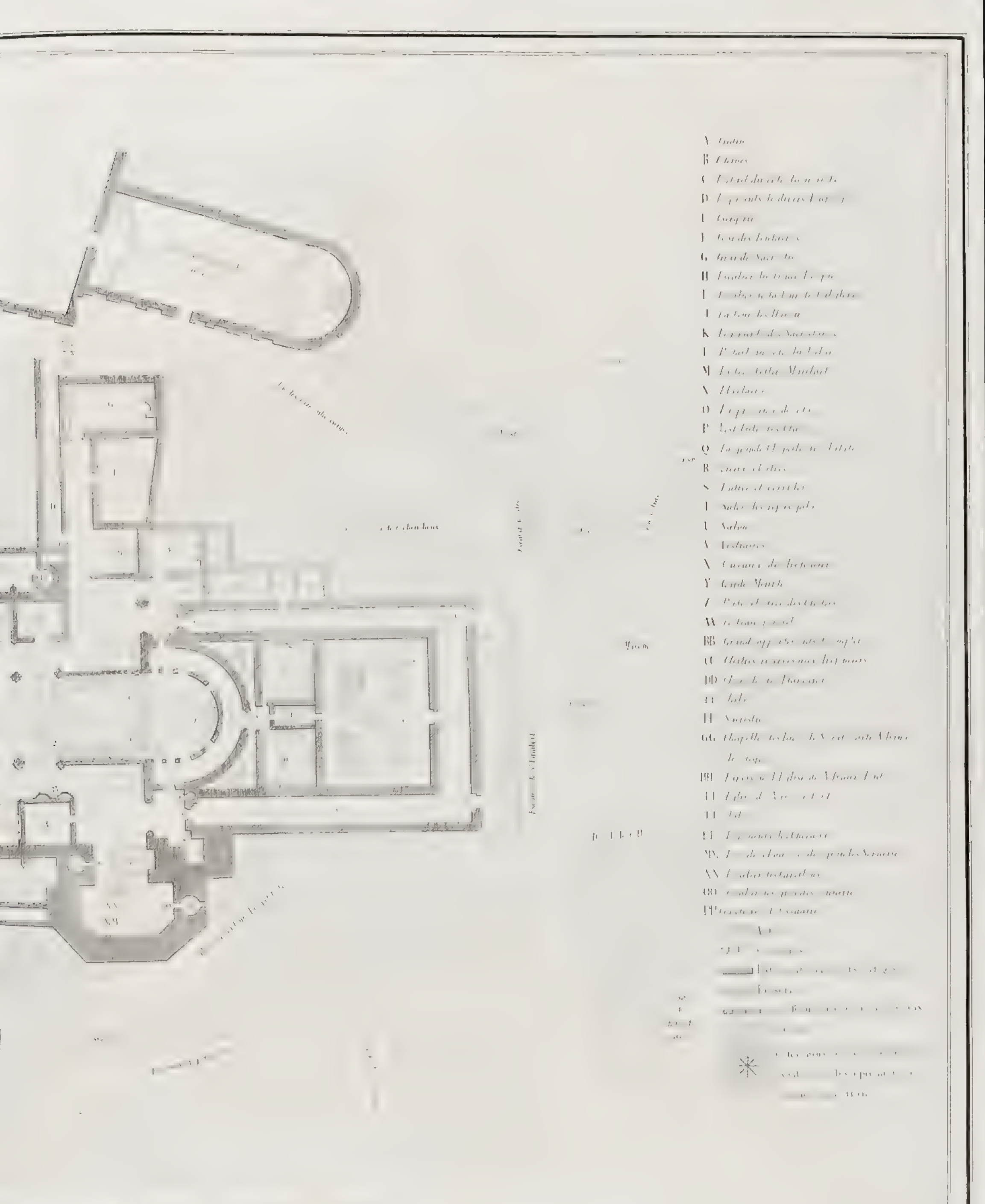
Nous les prions d'agréer, avec l'expression de notre gratitude, l'assurance que leur concours nous a été non moins utile que précieux. Et en témoignage de notre reconnaissance, qu'ils nous permettent de citer leurs noms dans le cours de cet ouvrage qui est leur, à tant d'égards!





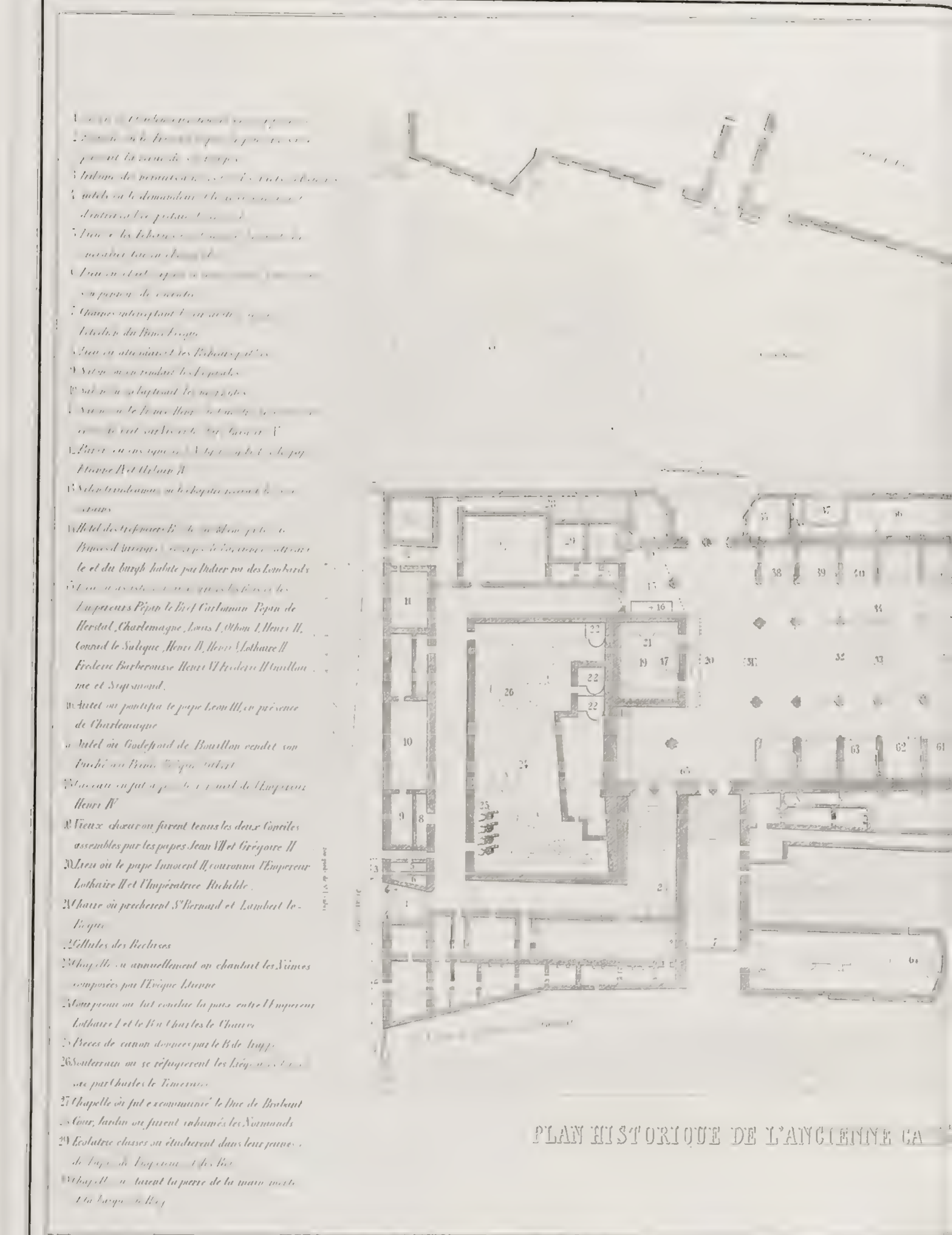


PLAN DE L'ANCIENNE CA


DE SAINT-LAMBERT A LIEGE







Herstal, Charlemagne, Louis I, Othon I, Henri II,
Conrad le Salique, Henri III, Henri V, Lothaire II
me et Sigismond.
Autel où pontifia le pape Léon III, en présence
de Charlemagne
Autel où Godefroid de Bouillon vendit son
18 Vieux chœur où furent tenus les deux Conciles
assemblés par les papes Jean VII et Grégoire II
20 Lieu où le pape Innocent II couronna l'Empereur
Lothaire II et l'Impératrice Richilde.
21 Chaire où prêchèrent St Bernard et Lambert le-
22 Cellules des Recluses
23 Chapelle où annuellement on chantait les Hymnes
composées par l'Évêque Étienne
Lothaire I et le Roi Charles le Chauve
25 Pièces de canon données par le R de
26 Souterrain où se réfugièrent les Liégeois
27 Chapelle où fut excommunié le Duc de Brabant
Cour, Jardin où furent inhumés les Normands
29 Écolâtrie classes où étudièrent dans leur jeunesse
PLAN HISTORIQUE DE L'ANCIENNE CA





CHAPITRE PREMIER

COMMENCEMENT DE LIÉGE — S. MONULPHE — CHAPELLE DES SS. COME ET DAMIEN — S. REMACLE — S. LAMBERT. — SAINTE ODE — S. HUBERT AGRANDIT LA CHAPELLE ET LA DÉDIE A S. LAMBERT — CHAPELLE DE S.-GILLES ET ÉGLISE DE NOTRE-DAME AUX FONTS — INSTITUTION D'UN CHAPITRE — CONCILES CONVOQUÉS DANS LA CATHÉDRALE — TRANSLATION DE CORPS SAINTS — CHARLEMAGNE A SAINT LAMBERT — PIÉTÉ DE DIDIER ROI DES LOMBARDS ET DE SA FAMILLE — CHAPELLES IMPÉRIALES ET COURS PLENIÈRES — GONFANON DE S. LAMBERT   LE PAPE LÉON III ET LA CATHÉDRALE — TRAVAUX DE HIRCAIRE CONTRE LES INONDATIONS — LES NORMANDS A LIÉGE — LEUR DÉFAITE PAR FRANCON — TRADITIONS POPULAIRES — NOTGER REBATIT LA CATHÉDRALE — LA DÉDICACE — RELIQUES DONNÉES PAR S. HÉRIBERT — VESTIGES DES LOCAUX SERVANT A LA VIE COMMUNE DES CHANOINES — ARCHITECTURE DE L'EDIFICE — MARTYRIUM POUR LES RESTES DE S. LAMBERT — INCENDIE DE L'ÉGLISE CONSTRUITE PAR NOTGER — STYLE DE CELLE QUI SUBSISTA JUSQU'A LA FIN DU XVIIIe SIÈCLE — US ET COUTUMES DE L'ÉPOQUE OU ELLE FUT CONSTRUITE — SA SOLIDITÉ.



a cathédrale, détruite en 1795, avait été précédée par quatre constructions, qui avaient laissé chacune l'empreinte de son style, depuis le roman et le gothique en leurs diverses périodes, jusqu'à la renaissance. Bien humbles en avaient été les débuts.

L'an 558, Saint Monulphe, 21me évêque de Tongres, se rendait de Maestricht à Dinant [1].

Arrivé sur les hauteurs dominant le lieu où Liége s'éleva plus tard, il fut surpris de la beauté du large vallon qui se découvrait à sa vue. Dans le fond, le fleuve semé d'îles, tantôt précipitait son cours entre ses rives rétrécies, tantôt le ralentissait et formait au sein de la verdure des nappes tranquilles où se miraient les rayons du soleil et les accidents du paysage. Tout à l'entour s'élevait un amphithéâtre de collines couvertes d'épaisses chênaies.

A l'Orient s'ouvrait une seconde vallée, débouchant dans la première, étalant ses coteaux étagés qui fuyaient au loin vers Chèvremont, Forêt et Beaufays. Ces pentes étaient boisées aussi. Quelques rares défrichements y annonçaient la présence de l'homme. Formée par la jonction de l'Ourthe et de la Vesdre, la rivière se dessinait comme un ruban argenté et avant d'apporter ses eaux à la Meuse, se divisait en plusieurs bras sinueux et enlaçait quelques îlots, dont les uns hérissés de futaie semblaient des prolongements de la forêt, tandis que les autres offraient de riants tapis de gazon dont la tendre nuance tempérait la sévérité du site sauvage [2].

Au sein de la vaste solitude s'ébattaient les cerfs, les daims, les sangliers ; à peine rencontrait-on par-ci par-là quelque hutte de pâtre ou de bûcheron.

On distinguait cependant à l'horizon quelques toits de chaume appartenant aux villages de Jupille et de Herstal, quelques manses de Grivegnée ; et peut-être, à l'extrémité d'Avroy, entrevoyait-on dans une clairière le hameau de Fragnée avec quelques barques de pêcheurs.

Le saint prélat, admirant ce splendide tableau, descendit vers le fleuve et s'arrêta à l'endroit qui porte aujourd'hui le nom de place Saint-Lambert.

1 Nous nous permettons d'emprunter en partie ce récit à l'un de nos collègues de l'Institut archéologique Liégeois, Mr A Cralle, *Souvenirs archéologiques de l'État de la ville et pays de Liége*, Instit. Archéol. Liégeois, vol. III, fol. 405, vol IV, fol. 174

2 Le narrateur parle ici d'îles couvertes de gazons, ailleurs il désigne les lieux couverts de forêts.

Les historiens rapportent qu'il y avait de grandes prairies entre la Meuse et Cornillon

Elles furent cédées à Raoul Desprez, vers l'an 970. Quant aux forêts, on sait que les bois d'Avroy n'ont été abattus qu'au commencement du 9me siecle, par Oger le Danois, ceux d'Ans et Glain, qui d'abord s'étendaient en Publémont, subsistèrent jusqu'au 13me siècle, et furent vendus pour subvenir aux frais de construction des remparts

L'auteur n'a pas intention ici d'afficher l'érudition, son but est de montrer qu'il n'a pas voulu faire une description locale de fantaisie, mais une esquisse fondée sur des données historiques et sur les consequences que l'on peut en tirer naturellement

Après avoir fait une prière, il ordonna d'y ériger une chapelle en l'honneur des Saints Côme et Damien et dit :

« Que Dieu avait choisi ce lieu pour le salut » de plusieurs, qu'il serait arrosé du sang d'un » illustre martyr et qu'une ville célèbre y serait » bâtie [1]. »

Telle est la légende conservée par nos chroniqueurs; elle a pu être amplifiée par le penchant de toute nation à environner son berceau de circonstances merveilleuses. Saint Monulphe, en tout cas, dut traverser ces localités lorsqu'à la demande de Renaud, châtelain de Chèvremont, il alla consacrer à Embourg une église dont le maître autel porte encore une inscription perpétuant le souvenir de cette dédicace.

D'un autre côté, à une époque où, à défaut de routes, les rivières offraient le seul moyen de transport, un esprit observateur pouvait prévoir que le confluent de l'Ourthe et de la Meuse attirerait les populations.

Un fait semblable se remarquait à Maestricht, Huy et Namur

Près d'un siècle cependant s'écoula sans que le hameau et la chapelle avoisinant le petit ruisseau, dit la Légia, prissent de l'accroissement [2]

Saint Remacle, aussi évêque de Tongres en 650, conçut le projet d'agrandir l'oratoire. A cet effet, il eut recours à un moyen alors efficace. Il demanda au pape Martin I[er] et en 654 obtint des indulgences aux visiteurs de la chapelle érigée par Saint Monulphe.

Le Pontife romain et l'évêque de Tongres firent publier cette faveur spirituelle par monts et par vaux, *ubique terrarum denuntiare*

Ce ne fut pas sans succès; car peu d'années après, Liége avait acquis l'importance d'un bourg où Saint Lambert aimait à séjourner

Peut-être y était-il appelé par la proximité de Jupille, résidence des Maires du palais, qui devaient bientôt prendre la place des Rois mérovingiens

Cependant la licence des grands et surtout le dérèglement de Pepin de Herstal, qui avait répudié Plectrude, sa femme légitime, pour épouser la belle Alpaïde, scandalisait le Saint Évêque.

Il alla donc trouver Pepin à Jupille et lui adressa de sévères remontrances en exigeant le renvoi d'Alpaïde.

Profondément blessée, cette sœur des Dodon jura la perte du prélat, et elle confia l'exécution de sa vengeance à ses frères. Ceux-ci instruits que Saint Lambert devait célébrer la messe à la chapelle des SS. Côme et Damien, vinrent le 17 septembre 696, égorger dans son oratoire attenant à la chapelle, le Saint Prélat et ses deux acolytes, Pierre et Andolet [4].

Actuellement on sait de quelles causes le glorieux évêque est tombé la victime. Donnant à sa descendance épiscopale un exemple qu'en aucun temps celle-ci n'a manqué de suivre, il opposait sans fléchir la *Défense des droits de Dieu* aux entreprises sacriléges des spoliateurs du temporel de son Église, champion des lois fondamentales de la famille, il réprouvait devant tous les amours adultères du Maire du palais Pepin avec la misérable Alpaïde. Dodon le frère de cette Alpaïde et le chef de ces spoliateurs, dans l'espoir de s'assurer la liberté du vol, et de rendre à sa sœur celle de l'infamie, assassina traîtreusement le prélat. C'était une des dernières années du septième siècle; ce fut la date de la naissance de Liége!

Les tragiques détails de l'attentat sont connus : on connaît moins les circonstances qui le suivirent et qui finirent par faire placer la victime sur les autels. Les rappeler ici ne sera peut-être pas sans intérêt. Ils serviront à expliquer plusieurs œuvres de la peinture, de la sculpture et de la ciselure, que nous décrirons dans le courant de cette histoire

On y verra particulièrement que Liége même est

1 ROBERTI. Historia S. Huberti, p. [illegible] d'après le chanoine NICOLAS, Gesta S. Lamberti au tome I[er], p. 399 du Recueil de Chapeauville. GILLES D'ORVAL a répété cette citation dans le chapitre XXXIII ajouté par lui à la chronique d'HARIGÈRE

Id. GOLDSCHERUS. Vita Eucharii, Valerii, Materni, Acta Sanctor. vol. II, fol. 918.

Id. FISEN. Sancta Legia Romanæ eccles. filia, I, 48

Id. BOUILLE. Hist. de la ville et pays de Liége, vol. I, 16.

Id. VAN DEN BERCH. Monumenta historiæ Leodiens. C. M., vol. I, fol. 32.

2 NICOLAUS, canonicus. Gesta S.Lamberti, vol. I, page 397.

3 PLATINÆ et CARL JOVE. Histor. de vitis Pontific. Roma., vol. III, page 97.

Id. ALGERUS. Histor. eccles. Leod., vol. I, M. S.

Id. GODESCHALC. Gest Pontif. Leod. Scriptor, tome I, page 336.

4 La chronique ajoute que les assassins se retirèrent en suivant le chemin de Publémont, et qu'arrivés au lieu où était le gibet et les héritages des femmes de mauvaise vie, (lieux sanctifiés depuis par l'érection du monastère de Saint-Laurent) ils se prirent de querelle et que deux des Dodon y trouvèrent la mort.

Le gibet, les héritages des femmes de mauvaise vie, ces qualifications pourraient bien être le fruit de l'imagination des légendaires qui se seront plus à accumuler les circonstances qui pouvaient rendre plus frappantes et plus humiliantes la fin des assassins de Saint Lambert.

A cette époque, en effet, les bois d'Ans et Glain couvraient Publémont presque jusqu'à Sainte Croix.

A propos de légende, nous rencontrons celle-ci, qui est assez curieuse, relative au martyre de Saint Lambert

Odoart, un des frères Dodon, voyait à regret le complot de ses frères

l'œuvre de ces doubles manifestations de la puissance divine et de la foi des peuples. Village encore inconnu le jour du martyre, Liége n'abritait alors, au milieu des bois, et entre quelques pauvres huttes, que la retraite où venait le saint, cachant au monde ses prières et ses mortifications. On verra le sang de l'auguste victime, faire en quelque sorte germer notre cité de ce sol sauvage; c'est au culte de S. Lambert, aux merveilleuses guérisons obtenues par son intercession, aux pèlerinages suscités par ces merveilles que l'humble hameau a dû l'honneur de devenir une ville; c'est à la translation dans son église des restes vénérés du martyr que cette ville, à son tour, a dû la gloire de se trouver constituée capitale, la capitale d'un pays qui vécut onze siècles, et d'une nation qui ne mourra pas.

Des prêtres et des serviteurs qui se trouvaient auprès de Saint Lambert au moment du crime, quelques-uns seulement avaient échappé aux coups de Dodon; les bourreaux éloignés, leur premier soin fut d'enlever en hâte le corps sanglant de l'évêque, de le couvrir d'un vil manteau, de charger une barque de ce précieux trésor, et s'abandonnant au cours de la Meuse, pour fuir le théâtre de l'attentat, de le ramener à Maestricht.

Cette ville avait été le berceau du pontife, elle était le siége de son pouvoir épiscopal; il convenait qu'il y trouvât sa tombe auprès des Saints ses prédécesseurs Liége, en effet, hameau encore ignoré, Liége semblait ne pouvoir lui donner alors qu'une sépulture sans gloire, qui peut-être même ne l'eût pas mis à l'abri de nouveaux outrages. Assuré de l'impunité, fier de la complicité du Maire du palais, que n'aurait pas osé le frère d'Alpaïde ?

La funèbre nouvelle cependant, avait devancé le funèbre cortége: bientôt, des deux rives du fleuve, des troupes d'affligés se mirent à escorter la barque qui ramenait à Maestricht les restes du martyr. Pour ne pas la quitter des yeux, tous suivaient le courant et les sinuosités de la Meuse; tous pleuraient, tous déploraient le cruel assassinat de ce pontife paternel :

« Comme partout, se disaient-ils entre eux, comme » partout ce deuil va remplir les cœurs d'amères » tristesses, les yeux de larmes, la voix de sanglots! » Quelle fin pour un pontife dont la vie n'a été » qu'une suite de bienfaits. Qu'a donc pu expier » la mort cruelle de celui qui n'avait à se reprocher » aucune faute? Sa vie, ses pensées, ses paroles, » ses enseignements aux fidèles, ses encouragements » aux faibles, tout en lui était justice : la justice » même a péri avec lui. Et plût à Dieu que nous » eussions pu partager son trépas : ce nous eût » été un sort plus doux que de vivre sans lui, et » peut-être eussions-nous mérité par cette mort » commune que son intercession plus affectueuse » auprès du Ciel nous obtint la rémission de nos » péchés. »

La barque était encore loin de Maestricht que déjà le bruit de la fatale nouvelle avait rempli les rues et les places de la cité.

Un auteur rapporte même qu'un ange avait tout à coup apparu, visible à tous les yeux et resplendissant de lumière, au haut de la tour de Notre-Dame; son visage tourné du côté de Liége, sa main tendue vers la Meuse, semblaient convier la ville entière à se porter à la rencontre des saintes-reliques : « J'avoue, ajoute l'écrivain qui relate ce fait, n'avoir lu ce trait dans aucun des auteurs qui ont écrit la vie du saint; mais c'est une tradition si fidèlement conservée à Maestricht qu'il m'eût paru malséant de n'y pas ajouter foi, alors surtout que les manuscrits de cette église mentionnent le prodige et que depuis ce temps, un monument célèbre reproduit, dans cette même tour, l'image de l'ange étendant la main. » (ROBERTI Vita S. Lamberti, p. 164)

Hélas! si grande était l'affliction causée par l'assassinat du pontife, grande était aussi la terreur.

Ceux-là même que leur rang aurait dû placer au-dessus de toute crainte servile n'osaient laisser éclater leur douleur : ils pleuraient en secret : n'eût-on pas dénoncé dans leurs larmes une compromettante reprobation du crime de Dodon? Sans l'appel d'un envoyé céleste peut-être n'eussent-ils pas osé se porter en foule au port où devait s'arrêter la barque, et là, suivant l'usage, placer le saint corps sur une civière pour le porter en cortége à son dernier séjour

Pour s'exempter de participer à ce crime, il feignit d'avoir besoin de repos, et il fut convenu qu'on l'éveillerait au premier chant du coq pour qu'il accompagnât ses complices.

Dans l'entretemps Odoart fit rechercher et enlever tous les coqs qui se trouvaient dans la bourgade et les fit porter dans un lieu qui en a pris son nom de Coq-Fontaine, par lequel on le désigne encore aujourd'hui.

Le chant du coq ne se fit donc pas entendre, et c'est ainsi qu'Odoart n'assista point à l'assassinat de Saint Lambert.

Les eaux de Coq-Fontaine, après avoir pris naissance au lieu cité, coulent derrière l'ancien palais des princes-évêques de Liége, en traversant la cour principale, jadis elles alimentaient deux fontaines de la cathédrale, placées non loin de l'endroit où reposaient les reliques de Saint Lambert

Nous ne rapportons point cette légende afin de faire sourire. On doit la lire avec l'esprit du temps où elle a été imaginée.

« Alors, comme dit Augustin Thierry (Scènes du 6me siècle), » quand ces légendes passaient de bouche en bouche, comme » l'expression vivante et poétique du sentiment et de la foi des » populations, on devenait pensif, ou on pleurait en les entendant » raconter. »

[1] Id. FISEN. Sancta Legia R. ecclesiæ filia, etc., vol. III, fol. 45

La famille du Pontife possédait à l'entrée de la ville, au-delà du Geer, sur le versant oriental de la montagne de Caster, et non loin des rives de la Meuse, un héritage au milieu duquel une petite église avait été érigée sous l'invocation de Saint Pierre. Là reposait le père du saint, le noble Aper. Ce fut là aussi qu'une longue procession de prêtres récitant les hymnes sacrés et de fidèles qui se frappaient les mains, comme on le faisait alors pour manifester sa douleur, transporta les restes du prélat son fils, et là que tour à tour, prêtres et peuple les veillèrent sans se lasser d'élever autour d'eux le triste concert de leurs hymnes ou de leurs lamentations.

Pendant cette veille, comme le raconte un des biographes du saint, Sigebert : « Tous s'empressent de baiser les dépouilles du martyr; celui dont les lèvres pouvaient se poser sur les membres du Saint se croit assuré d'obtenir par son intercession les grâces les plus grandes. Aussi était-ce un admirable et touchant spectacle que de voir ces brebis fidèles accabler le bon pasteur des marques d'un tendre respect

» Suivant un récit que nous ont transmis nos pères, encore que tous pussent librement s'approcher pour baiser les restes du saint, si quelque femme de mauvaise vie osait se mêler aux fidèles pour lui donner cette marque de vénération, elle se trouvait aussitôt rudement écartée par l'effort d'une merveilleuse répulsion. Le rejet violent de ces misérables créatures devrait montrer à tous combien était odieuse au Ciel et au saint martyr la courtisane qui venait par un double crime de déshonorer le royaume des Francs et de plonger l'église dans le deuil. »

Maestricht renfermait alors deux églises beaucoup plus connues que le sanctuaire où l'on veillait, au milieu de ces manifestations, les dépouilles du Saint : l'une dédiée à Saint Barthélemy allait devoir un nom nouveau, celui qu'elle a gardé, à l'honneur de posséder le corps de Saint Servais; l'autre était l'église de Notre-Dame, devenue depuis l'abandon de Tongres la cathédrale du diocèse

On avait songé à ensevelir le martyr soit dans le temple de la Vierge, soit auprès du sépulcre de son glorieux prédécesseur : mais Pepin ne serait-il pas offensé en voyant décerner l'illustration d'une sépulture aussi solennelle à la victime de ses amours adultères? Effrayés du concours et de la douleur des populations, redoutant surtout le mécontentement du maire du palais, les principaux de la ville résolurent donc de ne pas éloigner les restes du martyr de l'église de St-Pierre

Ah! ce sépulcre était bien plus digne de lui que ne le croyaient ces timides, qui, le lendemain matin n'osant l'emporter dans un sanctuaire plus célèbre, n'osant même l'honorer de funérailles convenables, ni seulement lui creuser un tombeau particulier, le cachèrent plutôt qu'ils ne l'ensevelirent dans le sarcophage paternel, et — tant était grand l'empressement de leur crainte — l'écrasèrent bien plus qu'ils ne le couvrirent sous la large pierre destinée à clore ce tombeau

Rapprochement touchant et souvenir glorieux pour l'Église fille de Rome, dont Lambert est le patron : c'était à l'ombre de l'autel du prince des apôtres et du premier des Papes qu'à Wintershoven, le saint, encore enfant, avait reçu du prêtre romain Landoald, les premières leçons de l'enseignement sacerdotal : tombé martyr de sa fidélité à ces leçons, ce fut sous l'autel de S. Pierre qu'il reposa attendant que sa propre bière devînt à son tour un autel!

Le Ciel d'ailleurs donna à Lambert les honneurs de ces chants de funérailles que la crainte des hommes lui avait refusés, tout en encourageant les populations à ne pas laisser les considérations de la prudence humaine arrêter les élans de leur reconnaissance et de leur foi. Durant la nuit entière et pendant les heures de silence du jour, les accents d'une céleste mélodie se firent entendre autour du saint tombeau : c'étaient, à n'en pas douter, les anges qui, gardiens des reliques du martyr, y faisaient entendre ses psaumes qu'il avait tant aimés, qu'il redisait encore en expirant. La voix même du Saint semblait se mêler à ces concerts, soit que Dieu lui permît de remercier le Ciel de son triomphe, soit que les anges la fissent retentir comme un accent plus agréable au Seigneur, comme un souvenir plus doux à ceux qui le pleuraient.

Au bruit de ces chants, aux sons de cette voix aimée se portaient en foule vers la basilique, désireux de pénétrer le mystère de cette surnaturelle harmonie les fidèles qui l'avaient le mieux connu, et le peuple surtout, le peuple qui, — comme le remarque le biographe qui a recueilli le récit des témoins oculaires, — ne se rend pas toujours compte de la nature spirituelle des anges. Un merveilleux effroi les arrêtait sur le seuil ; se retiraient-ils alors? la céleste mélodie retentissait en accents plus suaves et plus forts ; se rapprochaient-ils de nouveau, entraînés par le pieux désir de saisir le secret des miraculeux hommages rendus au martyr? les cantiques aériens s'éteignaient dans le silence.

Un autre prodige vint se mêler à ce prodigieux concert; l'ouverture du tombeau d'Aper, l'inhumation précipitée des restes sanglants de son fils eussent dû, ce semble, répandre dans la petite église une funèbre

odeur : au moment de la sépulture, il n'était descendu du Ciel qu'un délicieux parfum dont la senteur suave et pénétrante triompha même de celle des aromates brûlés pendant la cérémonie.

C'est le plus souvent au tombeau même de ses saints que Dieu se plaît à constater, par d'éclatants prodiges, par les guérisons les plus extraordinaires, leur gloire, leurs mérites et son désir de voir les peuples honorer leurs vertus

Il n'en fut pas ainsi pour saint Lambert. A part les merveilles de ses funérailles, aucun miracle ne semble avoir illustré sa tombe à Maestricht : il entrait dans les desseins de Dieu que le culte du martyr fleurît surtout dans un autre lieu, dans l'humble village que ce culte devait élever au rang des capitales.

Le pauvre oratoire qui, sur les bords de la Légia, avait été le théâtre du crime n'inspirait, semble-t-il d'abord, que la crainte et l'horreur à ceux qui habitaient le voisinage ; peut-être l'eussent-ils fui comme un territoire maudit, si les prodiges du Ciel ne les avaient retenus auprès de la chapelle ensanglantée par le martyr.

Ainsi la virent-ils s'illuminer pendant la nuit, comme si des lampes ardentes s'y trouvaient allumées par une main divine. Ce n'était encore que l'annonce de miracles plus éclatants.

Parmi les objets échappés au pillage des complices de Dodon se trouvait le peigne dont l'évêque, suivant l'usage liturgique de cette époque, se servait pour disposer, avant de monter à l'autel, la longue chevelure qui distinguait les hommes libres.

C'était sans doute une œuvre d'art et de valeur, semblable à ces peignes sacrés de saint Hubert et d'autres anciens pontifes que nous révérons encore aujourd'hui avec le double respect dû à leur antiquité et aux souvenirs qu'ils rappellent. La femme de Théoduin trouva le peigne de saint Lambert et cédant à la cupidité l'emporta et se l'appropria. A quelque temps de là, le Bienheureux apparut la nuit à ce Théoduin et lui adressant de doux reproches : « Ta femme, lui dit-il, doit rendre le peigne qu'elle détient injustement. » Au réveil, Théoduin conta la vision et l'injonction à sa femme : celle-ci n'en tint nul compte et continua sans crainte ni respect à se servir du peigne sacré

Le saint apparut de nouveau la nuit au mari et mêlant cette fois les menaces aux reproches, il lui réitéra l'ordre qu'il avait donné ; puis, afin sans doute que le trop faible époux pût établir la réalité de la vision, s'appuyant sur son bâton comme pour sortir d'une barque, il le frappa tout-à-coup à la poitrine. A son réveil, Théoduin se trouvait atteint d'une plaie incurable d'où suintait un sang corrompu ; la crainte obtint alors de la malheureuse épouse ce que la douceur n'avait pu en tirer et sous l'effet du châtiment elle rendit l'objet qu'elle avait conservé malgré l'avertissement du Saint.

Une vision d'un dénouement tout autre fut celle de Baldigiste

Baldigiste était un pauvre aveugle, habitant le hameau de la Légia. « Lève-toi, lui dit une voix dans la nuit, et va veiller au lieu où le sang de l'homme de Dieu a coulé pour le Christ ! » Baldigiste s'éveille, il est prêt à obéir ; c'en est assez : il a recouvré la vue, et comme si jamais la lumière ne lui avait fait défaut, c'est en courant qu'il arrive à l'oratoire pour accomplir l'ordre reçu, louer Dieu et rendre grâce au saint dont les mérites lui ont valu cette guérison complète.

On comptait parmi les habitants du même lieu un autre aveugle, Raginfroid : lui aussi est averti en songe d'aller purifier de toute souillure le lieu que le martyre de Lambert devait faire révérer de tous. Il s'y rend, et à peine a-t-il, pour se mettre en devoir de remplir sa tâche, relevé sur sa ceinture les pans de sa robe, la lumière lui est rendue. Il n'en consacra pas moins sa vie entière à l'accomplissement de la mission reçue : on le vit jusqu'à son dernier jour veiller à l'entretien du lieu saint et y rendre sans cesse un merveilleux témoignage de la puissance du martyr.

Ni les grands que continuait à effrayer le redoutable pouvoir des assassins, ni le clergé soit qu'il partageât ces craintes, soit qu'il se refusât à se montrer de trop facile croyance, n'avaient osé restaurer ou agrandir l'oratoire dans lequel l'évêque avait péri. Le peuple entraîné par ces miracles, le peuple prit l'initiative d'élever, sur ce même emplacement un temple qui répondît à la dévotion croissante des populations pour leur nouveau patron.

Ce n'était plus, en effet, dans le voisinage seulement qu'on révérait sa mémoire ; ce n'était plus même dans les pays évangélisés par lui qu'on invoquait son intercession : le renom de S. Lambert n'avait pas tardé à franchir les limites du diocèse, les bornes du royaume. Déjà les étrangers se mêlaient aux pèlerins qui, des environs, venaient implorer son assistance aux lieux de son trépas ; déjà le bruit de ses miracles avait passé les mers et pénétré jusqu'en Écosse.

Entre les princes qui régnaient alors sur ce pays, il en était un dont l'histoire, malheureusement, ne nous a pas gardé le nom et qui parmi ses enfants entourait d'une affection plus tendre une jeune fille nommée Ode.

Ode touchait, nous dit son vieil et naïf historien, à cet âge où la Vierge ose à peine sans rougir s'arrêter et passer parmi les hommes. Dans la fleur

de sa jeunesse, de taille gracieuse et de visage charmant, elle était belle, ajoute-t-il, autant qu'il sied de l'être à la fille d'un roi. Hélas ! les yeux qu'elle levait si doux sur ceux qui l'approchaient, ne pouvaient reconnaître personne : la jeune princesse était complètement aveugle.

La Providence toutefois ne lui avait fermé les yeux du corps que pour donner plus de clarté à la vue de son âme et lui faire mieux entendre le sens de la parole céleste. « Bienheureux ceux dont le cœur reste pur, car ils verront Dieu. » Aussi comprenant la vanité de toutes les choses humaines, Ode s'était attachée à Dieu seul ; elle lui avait consacré sa virginité et dédaignant d'orner pour le monde un pauvre corps infirme, elle ne songeait qu'à parer son âme pour le divin fiancé.

Son père cependant nourissait des pensées bien différentes : ce qui l'affligeait le plus, c'était la pensée que sa fille ne pourrait, privée ainsi de la lumière, s'unir à un époux de son rang, même accepter une union moins digne d'elle.

C'est alors que des voyageurs, au retour d'une excursion d'outre-mer, lui apprirent que sur les limites de la Gaule et de la Germanie, en un village dont le nom traversait l'océan pour la première fois, plusieurs aveugles avaient recouvré la vue par l'intercession d'un saint, le bienheureux Lambert.

Quelque temps il hésita sur le parti à prendre ; mais l'amour paternel et la confiance en Dieu l'emportèrent sur les craintes inspirées par les périls et la durée de ce lointain pèlerinage. Bientôt Ode, escortée d'un cortége royal, s'embarquait et arrivait en Gaule.

Les anges de Dieu veillèrent sur chacun de ses pas et le jour enfin se leva où la pieuse princesse apprit qu'elle allait toucher au terme du voyage.

Déjà, chemin faisant, elle en remerciait le Seigneur, lorsque tout à coup, du haut de cette montagne que devait plus tard couronner l'église de Sainte-Walburge, les gens de l'escorte aperçurent au fond du val un humble village et son pauvre oratoire. « Liége, Liége ! s'écrièrent-ils en se le montrant l'un à l'autre, voilà Liége et le monastère de Saint-Lambert ! Béni soit le Seigneur qui nous a permis d'atteindre heureusement le terme de notre pèlerinage ! »

A ces cris, Ode aussi se sent transportée de confiance et de joie. Elle arrête aussitôt sa monture, en descend à la hâte, et se faisant placer la face tournée vers le sanctuaire du martyr, elle tombe à genoux, adorant le Seigneur et le conjurant de lui rendre la vue, si cette guérison doit servir au salut de son âme !

Quelque temps elle demeura prosternée sur le sol dans une fervente oraison : quand elle se releva, elle aussi voyait, de ses yeux ravis, le temple de S.-Lambert s'élever au fond de la vallée, tandis que ses gens, ralliés autour de leur maîtresse par ses cris d'actions de grâce, ne savaient, pour marquer leur allégresse, emprunter à la langue de leur pays assez de bruyantes clameurs.

Attirés par ces hourrahs, les habitants du lieu accourent de tous côtés ; ils ne peuvent comprendre le langage de ces étrangers, mais ils comprennent aisément le miracle. Devant eux, d'ailleurs, la jeune fille, dont un instant auparavant on devait conduire la marche hésitante, s'avance maintenant d'un pas assuré, guidant ses propres guides : la première, elle entre dans le hameau ; la première, elle pénètre dans le sanctuaire, et là, Écossais et Liégeois, seigneurs et peuple, hommes, femmes, enfants, tous confondent, avec leurs hymnes de bénédictions au Seigneur, leurs chants de reconnaissance pour le bienheureux martyr.

La princesse ne quitta pas le temple, sans y laisser, en témoignage de sa gratitude, de riches présents. Vainement s'efforça-t-on de la retenir à Liége, elle avait hâte de faire partager sa joie à tout un royaume et de retourner vers son père.

Celui-ci cependant — car nous ne saurions nous empêcher de suivre jusqu'au bout les *actes* touchants de Sainte Ode — celui-ci, quelque heureux qu'il fût de la revoir guérie, se souvint moins des vœux sacrés de sa fille que des rêves de son ambition paternelle. Il résolut de lui donner un époux. Mais ni caresses, ni prières, ni menaces n'ébranlèrent la jeune vierge.

Les instances du roi devenaient néanmoins de plus en plus vives, ses ordres de plus en plus pressants : elle n'eut plus qu'un moyen de s'y soustraire. Elle quitta de nouveau l'Ecosse, en secret cette fois, s'en fut à Rome visiter les lieux saints et recevoir la bénédiction du Pape, puis regagnant le pays liégeois où Dieu lui avait rendu la lumière, elle revint, sans doute, saluer le sanctuaire, témoin du miracle, avant d'aller cacher ses jours et finir sa sainte existence aux confins même du diocèse de Saint Lambert, dans le désert de Rode, où s'éleva sur son tombeau, le monastère de Rolduc.

A Liége, aussitôt après son départ, une petite chapelle en l'honneur de Saint Lambert avait été érigée sur la montagne où s'était opéré le miracle ; le temps ruina cette chapelle, mais une église prit sa place, dédiée à Sainte Ode, en même temps qu'à cette autre sainte, étrangère aussi, venue à nous, à peu près des mêmes rivages, l'irlandaise

Sainte Walburge. Connue surtout sous ce dernier nom, cette église n'a disparu au XVII[e] siècle que pour faire place à celle qui maintenant tombe en ruine à son tour.

Plus durable que ces monuments, la mémoire d'Ode ne périra pas et tant que vivra le culte de Saint Lambert, on dira que ce fut pour bonne part à l'aide des largesses de cette pèlerine, fille d'un roi d'Ecosse, qu'on érigea le premier temple de notre saint Patron.

Ses générosités, en aidant à terminer le monument commencé par la piété populaire, avaient contribué à l'extension du culte du nouveau saint; sa guérison y contribua plus encore : au bruit qui s'en répandit partout, les pèlerins se portèrent de plus en plus nombreux au lieu sanctifié par le martyr et les miracles.

Un grand nombre d'Écossais, notamment, reprirent le chemin qu'Ode leur avait tracé pour apporter à Liége leurs vœux, leurs prières et leurs offrandes; la miraculeuse guérison de la royale vierge fut certainement une des causes qui amenèrent parmi nous à cette époque tant de fidèles et tant de saints apôtres de cette lointaine région.

Ne pouvant offrir à la dévotion des pèlerins un plus précieux souvenir du Pontife: des hommes religieux ornèrent avec toutes les ressources de l'art de cette époque, la couche sur laquelle il avait reposé; conservée avec respect au lieu même où il avait péri, elle y resta le principal objet de la vénération publique jusqu'au jour où des reliques bien plus précieuses, le corps même du martyr y furent placés sur l'autel par les mains de Saint Hubert.

Saint Hubert avait depuis douze ans recueilli la succession pontificale de son maître, les miracles ne cessaient d'illustrer l'oratoire élevé sur l'emplacement du glorieux martyr; déjà même en plusieurs endroits du pays, notamment à Bakel en Campine, grâce à la donation faite en 721 par Herilaf, fils de Bodegard, des églises avaient été érigées en l'honneur de Saint Lambert, quand l'annonce de nouvelles visions vint jeter dans une émotion nouvelle les populations et le clergé du diocèse.

Le Ciel demandait, se disait-on, que sans plus de retard le corps du martyr fût rapporté aux lieux de sa passion; Lambert lui-même s'était montré la nuit à un pieux personnage pour lui transmettre cet ordre; d'autres, prêtres zélés ou fidèles pénétrés de la crainte de Dieu, avaient reçu le même avis tantôt d'une manière tantôt d'une autre, et tous venaient communiquer à l'évêque Hubert ces expressions diverses de la volonté du Ciel.

Le saint disciple de l'apôtre en éprouvait une joie profonde, mais il ne se pressait pas d'agir; sa piété tenait à s'assurer des intentions de la Providence et sa prudence ne se faisait pas illusion sur les difficultés de l'entreprise.

En ces temps où ne pouvaient encore se poursuivre les procès de canonisation, Dieu, prenant les devants par des miracles, semblait laisser à la reconnaissance et à la foi des populations le soin d'instruire la cause de ses serviteurs : la multiplicité des grâces obtenues par l'intercession de ses confesseurs, finissait par ne plus permettre le doute: alors seulement l'Eglise intervenait et ses pontifes procédaient à ce qu'on nommait si justement l'*élévation* du corps du saint : ils l'élevaient de la tombe à l'autel et cette élévation était fêtée désormais comme la reconnaissance officielle de la sainteté : c'était la canonisation du temps.

Ce fut à toutes les époques, c'était alors surtout, chose grave que de retirer du tombeau les reliques d'un héros de la foi; c'était chose non moins grave que de les enlever à la localité à laquelle elles avaient été confiées tout d'abord.

En maintes circonstances, le Ciel s'était opposé à des translations de cette sorte par des miracles, les populations par la force des armes. Hubert pouvait donc se le demander : la ville de Maestricht se laisserait-elle dépouiller des restes bénis de son pontife, de son plus illustre enfant?

Autres sujets d'appréhensions : Dodon et ses complices avaient péri depuis plus de dix ans, Alpaïde, expiait au fond du cloître d'Orp-le-Grand, les égarements de sa coupable jeunesse; Pepin mort dans le repentir n'était plus là pour s'offenser des honneurs décernés à la victime de ses criminelles amours, mais un fils de Pepin et de la concubine régnait comme Maire de palais sur le royaume entier et ce fils était le peu religieux Charles-Martel.

Le corps du martyr paraissait d'ailleurs si bien devenu le palladium sacré du diocèse; l'humble village fécondé par le sang de l'apôtre avait pris d'autre part un développement si large que ce qu'il y fallait abriter maintenant, ce n'étaient plus seulement ses restes révérés, c'était le siége épiscopal des successeurs de Lambert, siége inséparable désormais du cercueil du saint

Or on sait l'influence qu'à cette époque l'autorité du savoir et de la vertu, la discipline et les biens de l'Eglise assuraient à l'Evêque; on sait le pouvoir judiciaire, politique et social que lui conféraient

les lois, la coutume, la confiance des peuples, et l'on comprend que les princes s'efforçaient à l'envi de retenir ces prélats sous leur dépendance, sous leur main presque, ou sous celle de leurs officiers.

Les jours étaient passés sans doute où les spoliateurs se portaient jusqu'à l'assassinat des Théodard et des Lambert dans l'espoir d'assurer la sécurité de leurs empiétements sur le patrimoine ecclésiastique, mais les jours de la paix triomphante n'étaient pas encore levés ; la vieille lutte des droits de Dieu contre le despotisme cupide des hommes se poursuivait partout, et le Maire du palais Charles Martel était loin d'enseigner par son exemple, le respect des possessions et des libertés de l'Eglise.

C'est dire qu'à Maestricht où un comte représentait le prince, toutes facilités étaient données à ce fonctionnaire pour entraver l'exercice de l'autorité épiscopale ; c'est dire aussi que plus Liége, territoire soustrait par le privilége de l'immunité à la juridiction de ce pouvoir, semblait devoir garantir à l'Evêque l'entière liberté de ses fonctions, moins aussi le gouvernement civil devait se montrer favorable au projet de l'évêque d'échapper à une domination jalouse en transportant à Liége le siége épiscopal.

Pour établir la liberté des Papes et fonder à Rome cette souveraineté temporelle qui devait en être le garant, Dieu avait fait partir de Rome pour Constantinople les Empereurs romains. Ici en quittant Maestricht, c'était en quelque sorte de Constantinople pour Rome qu'Hubert devait s'éloigner à l'effet d'aller asseoir aux rives de la Légia la principauté qui sera la sauvegarde du catholicisme dans nos régions, la principauté temporelle des Evêques de Liége.

Les difficultés, on le voit, n'étaient pas moins grandes que noble l'entreprise · de là, ces hésitations, ces doutes qui se mêlaient à la joie confiante de l'évêque Hubert ; de là ces délais que sa prudence voulut mettre entre les visions et l'accomplissement de leurs ordres, de là ce soin de s'assurer de la volonté du Ciel

Il ordonna donc, — rapporte le biographe, son contemporain, — qu'un jeune général de son diocèse fût consacré à solliciter les lumières divines. Depuis le monastère de Lobbes où les prières de saints nombreux devaient être toutes puissantes alors, jusqu'à celui de Saint-Trond où Trudon reposait dans la tombe au milieu de ses fils, jusqu'à Stavelot où ceux de Remacle gardaient les restes de leur père et le souvenir des vertus de Lambert ; depuis Andenne et Nivelles toujours édifiés par les vierges, filles de Begge et de Gertrude, jusqu'à la retraite de Landrade à Bilsen et jusqu'au désert habité sur les confins de la Taxandrie par Ode, la princesse fugitive, partout moines et religieuses, prêtres et fidèles suppliaient Dieu par leurs prières et leurs mortifications d'envoyer son esprit au pontife Hubert.

Pénétré de cet esprit, bientôt celui-ci n'hésita plus ; fort de l'appui de tous les gens de bien, il régla, d'accord avec les principaux habitants de Liége, l'installation projetée. On était au cœur de l'hiver ; il ne voulut pas néanmoins différer de procéder à la solennité. Par ses ordres, les étoffes les plus riches furent préparées pour recevoir le corps du martyr ; peut-être même les fondatrices de Maeseyck, si renommées en ce temps pour leur habileté dans l'art délicatement qualifié ar nos pères du nom de *peinture à l'aiguille*, peut-être Harlinde et Rolende brodèrent-elles de leurs mains virginales quelques précieux tissus, ouvrages de saintes réservés à l'usage des saints !

Quoi qu'il en soit, la veille de Noël de l'an 722, tout était prêt et un concours immense de fidèles, de clercs, de prêtres, de dignitaires de l'Église au milieu desquels un historien signale plusieurs évêques, se dirigeait, Hubert en tête, vers l'église de St-Pierre. Là, répétant les psaumes, les hymnes de l'Eglise et des cantiques de circonstance, tous restèrent longtemps en prières : là, bénissant le Seigneur et célébrant la gloire de ses Saints, tous le conjurèrent de seconder l'œuvre entreprise par son ordre.

Hubert enfin s'approcha du sépulcre avec les marques de la vénération la plus profonde ; la pierre qui le fermait fut enlevée par des mains respectueuses : un parfum suave s'en répandit aussitôt, et le corps du saint apparut à tous les yeux, intact, comme endormi, tel qu'au jour de l'inhumation. Hubert lui-même l'éleva de la tombe et le revêtit des étoffes précieuses qu'il avait fait préparer. Puis on recueillit avec la même piété les vêtements dans lesquels le martyr avait été enseveli. L'évêque prit le soin, pour en assurer la conservation, de les placer dans une boîte, qu'au rapport des historiens, il ferma de son sceau, — peut-être de la première impression de la devise qu'il allait, dit-on, donner à la nouvelle ville, profession de foi orthodoxe et titre d'honneur immortel : *Sancta Legia Ecclesiæ Romanæ filia !*

Le cortége qui devait conduire le corps du Bienheureux de Maestricht à Liége s'était formé sur ces entrefaites, et les hymnes de triomphe avaient repris avec une vigueur nouvelle ! Seul le peuple de Maestricht ne mêlait sa voix aux joyeuses antiennes que pour répondre par des gémissements de douleur : « O bon pasteur, s'écriait-il, à qui donc laisses-tu le

» soin de garder ton troupeau ! Douce richesse des
» pauvres, force des faibles, lumière de nos yeux,
» appui de nos pas chancelants, n'abandonne donc
» pas ceux que tes saintes leçons et ta parole ins-
» pirée soutenaient et consolaient avec un amour
» si paternel ! »

Or, tandis que les Maestrichois poursuivaient de ces lamentations les restes sacrés emportés vers Liége, le cortége qui les y guidait, oublieux et des regrets qu'il laissait après lui et des rigueurs de la saison mauvaise, continuait triomphalement et ses chants et sa marche. C'était un noble et beau cortége ! Les chœurs de clercs exercés alternaient en redisant mélodieusement les versets des psaumes ; l'accompagnement des clochettes sonores et des bruyantes trompettes soutenait ces chants avec une parfaite harmonie et — des témoins dignes de foi n'ont pas manqué pour l'attester — on vit, on entendit des troupes d'Anges unir aux accents de la terre les cantiques d'actions de grâce du Ciel.

C'était l'usage alors de convier à des solennités de cette espèce tous les évêques du pays ; la rigueur de la saison pour les plus âgés, pour les autres l'approche de la fête de Noël, durent en empêcher beaucoup d'assister à la translation. Plusieurs néanmoins s'y trouvèrent ; l'histoire ne nous a pas conservé leurs noms, mais parmi eux nous pouvons ranger sans doute un pontife à qui nous voyons Charles Martel octroyer des possessions considérables dans un acte public daté de six jours après la translation, du palais de Herstal : l'apôtre de la Hollande, le généreux Willibrord.

Sur les pas de ce vieil ami de Lambert, sur les pas d'Hubert et de Floribert, son fils, se pressait d'ailleurs l'innombrable légion des saints qui, en ce temps, illustraient les monastères du pays, Lobbes, St-Trond, Celle, Amberloux, Stavelot ou Malmedy. De plus riches cortéges purent au cours des siècles remonter les rives de la Meuse, aucun ne compta dans ses rangs autant de saints que la procession qui allait fonder Liége.

La première halte se fit au village de Nivelles — Lanaye — où saint Hubert possédait, ce semble, une habitation et où l'un de ses disciples nous apprend que le fils des princes d'Aquitaine se livrait parfois au délassement de la pêche. Or, tandis qu'on allait se remettre en marche, un aveugle essayait, en tâtonnant, de percer les rangs des fidèles, pour arriver à la châsse du saint ; il était pénétré de la conviction qu'il lui suffirait d'en approcher, pour recouvrer la vue comme Ode, Raginfroid, Baldigiste.

Sa foi ne l'avait pas trompé : il n'avait pas encore porté la main sur la civière, que ses yeux s'ouvraient et qu'il pouvait la contempler, illuminé d'une merveilleuse lumière. Aussi, fut-ce plein d'une joie exaltée qu'il se joignit au cortége de son sauveur, « proférant à haute voix, dit l'historien, les louanges de Dieu, et proclamant sans cesse que, par la puissance de ce Dieu, rien n'était impossible au bienheureux Lambert. »

A ce malheureux miraculeusement guéri, un autre non moins merveilleusement délivré devait se joindre à Hermalle. Comme là aussi l'on s'était arrêté pour prendre un court repos, à la vue de tout le peuple, un pauvre infirme, perclus de tous ses membres, fut apporté par quelques compagnons. A peine eut-il aperçu la châsse qu'il sentit un frémissement subit transformer tout son être ; ses membres roidis avaient retrouvé à la fois une force et une souplesse inconnues ; en un instant le perclus était debout pour suivre, lui aussi, au milieu des cris d'admiration et de reconnaissance le corps sacré du thaumaturge.

Des milliers de fidèles étaient témoins de ces deux prodiges, ce fut donc bien moins pour en garder la mémoire que pour immortaliser la gratitude des populations, qu'aux lieux mêmes où ils s'étaient opérés on éleva deux églises : l'une, celle de Nivelles, a péri depuis, la Meuse ayant recouvert en changeant de lit à Lanaye, l'emplacement où elle existait ; l'autre, plusieurs fois reconstruite, est encore aujourd'hui l'église paroissiale de Hermalle sous-Argenteau.

A la sortie de Hermalle, après avoir longé les *vieux vignobles* de *Notre-Dame*, qui devaient, sans doute, à l'honneur d'avoir fait partie du plus ancien patrimoine de l'Église liégeoise, ce nom conservé aujourd'hui dans celui du village de *Vivegnis*, la procession s'achemina vers Herstal. Herstal était tout plein encore des souvenirs du Maire du palais, premier auteur du martyre ; Herstal, en ce moment peut être, abritait dans les murs de sa royale villa le fils de l'adultère

Enthousiasmée par les miracles, la foule n'arrêta pas, sans doute, ses chants de triomphe ; les échos de la vallée les auront librement renvoyés de la tour d'Oupeye, du haut de laquelle Alpaïde avait, dit-on, attendu le retour des meurtriers, au manoir de Herstal, d'où son fils maintenant régnait sur le monde, et la prière des évêques et des saints n'aura monté que plus fervente vers Dieu, pour obtenir le pardon des coupables. Qui sait si ce n'est pas à ces prières que l'on doit Charlemagne?

De leur côté cependant les habitants de Liége se portaient au devant du trésor précieux dont

allait s'enrichir leur cité naissante ; la légende ajoute qu'au moment de la rencontre une lutte pieuse s'engagea entre ceux qui apportaient le corps du martyr et ceux qui venaient le recevoir, ceux-ci ne sachant assez s'empresser d'en prendre possession, ceux-là ne voulant l'abandonner que sur l'autel du sanctuaire où il allait reposer. L'histoire, moins explicite, se contente de nous apprendre que les Liégeois reçurent le saint corps avec les marques de la joie et de la vénération la plus vive.

L'église qu'ils avaient édifiée pour l'abriter, et dans laquelle ils avaient enclavé le lieu même de son martyre, semblait si belle aux populations de ce temps que le biographe contemporain se contentait d'en appeler au témoignage des yeux de ses auditeurs et confessait naïvement manquer d'expressions pour la décrire, tant elle fut, dit-il, « alors et dans la suite, admirablement ornée par le travail des artistes, par l'abondance de l'or, de l'argent, des joyaux et des pierres précieuses dont les puissants lui firent offrande à l'envi, comme aussi par le choix des sculptures, œuvres nouvelles ou morceaux détachés des monuments payens dont on décorait alors avec profusion les jeunes basiliques chrétiennes ! »

Dans l'enceinte même de l'église une chapelle spéciale était préparée pour recevoir les reliques ; elle aussi avait été disposée avec la magnificence et l'art les plus propres à inspirer une vénération profonde. Ce fut là qu'Hubert déposa le corps de son prédécesseur, et à partir de ce jour, poursuit l'historien, « grâce à la présence des reliques du saint, ce peuple auparavant inculte et grossier commença peu à peu à se polir et à se civiliser dans la réserve et dans la foi ! »

La prédiction que Monulphe avait faite, trois siècles auparavant, achevait de s'accomplir: grâce à l'effusion du sang d'un pontife, le val inconnu de la Légia devenait une ville qui devait égaler les plus puissantes; une capitale était née de ce sang, un peuple entier allait en sortir pour vivre onze siècles d'une vie à la fois libre, indépendante et catholique !

Fondée par les miracles, officiellement élevée au rang des cités par suite de cette translation solennelle, Liége recevait ses premiers accroissements de l'affluence des pèlerinages et de l'éclat de nouvelles guérisons merveilleuses.

» Ce lieu, s'écrie en terminant son récit le diacre contemporain de ces événements, ce lieu, les peuples qui viennent en foule le visiter des pays les plus divers, le célèbrent à l'envi ; la dévotion chrétienne ne se lasse point de s'y porter, toutes les langues en racontent l'illustration et la foule de ceux qui, par les mérites et l'intercession de son puissant patron, vont y trouver une assistance assurée, le glorifie, le bénit, étend partout son renom.

» A tenter, poursuit-il, de noter en détail les merveilles que Dieu y opère sans relâche en souvenir des vertus de son serviteur, on finirait par ennuyer le lecteur.

» Quant au peu que nous avons rapporté de la vie et des mérites du Bienheureux, tous nos *auditeurs* — le récit de ce diacre était destiné aux lectures publiques des fêtes de l'Église de Liége — tous nos auditeurs peuvent, doivent y ajouter une foi absolue: ne montre-t-on pas aujourd'hui devant la tombe du martyr les béquilles brisées, les bandages déchirés des boiteux qui s'en sont éloignés d'un pas désormais affermi ou des infirmes qui l'ont quittée délivrés de leurs maux, remplis d'une santé nouvelle?

» Ici les aveugles ont recouvré la lumière, les impotents l'usage de leurs membres ; ici ceux que les démons tourmentaient sont débarrassés de ces obsessions, et quelle que soit l'infirmité dont on se trouve atteint, chacun délivré des langueurs de l'âme ou des souffrances du corps, s'en retourne soit absout, soit guéri, assuré de la santé ici-bas et presque autant du salut dans l'autre vie. »

Telles étaient les manifestations de la foi, les pèlerinages, les prodiges qui ont fondé Liége.

Nous avons vu comment Charles-Martel, le fils d'Alpaïde et de Pepin, conçut un vif ressentiment contre l'évêque, mais il finit par s'apaiser. Il fit donation à saint Hubert de la juridiction territoriale de Liége et de ses environs, les droits souverains réservés. Il contribua à orner les sépultures des saints évêques Lambert et Théodart, ce dernier avait été assassiné dans la forêt de Biwald près de Worms l'an 658 [1], victime de son zèle pour la défense des biens de son Église, envahie par de puissants leudes.

Le corps de ce saint martyr fut inhumé pendant plusieurs années à Biwald, il s'y opéra de nombreux miracles.

Saint Hubert, que plusieurs historiens regardent comme le premier évêque de Tongres, qui serait venu se fixer à Liége, peut en être considéré comme le fondateur.

1 Hariger, Goldscheras, Fulcuin, Anselme, Sigebert, Gilles d'Orval, Fisen, Foullon, Bouille, Surius, Potthast et de Robaulx.

En prenant possession de cette résidence, il s'attacha à en accroître l'importance, il travailla à en augmenter le nombre des maisons, il fonda comme dépendances de la nouvelle église les chapelles de saint-Gilles et de Notre-Dame-aux-Fonts, qui fut comme le baptistère de Liége. Bientôt il éleva au rang de cathédrale l'église de saint Lambert, et y fonda un chapitre de vingt chanoines [1].

Cet esprit organisateur donna des lois à Liége, créa des magistratures, y introduisit la fixité des poids et des mesures, et afin de pourvoir à la sûreté de la ville naissante et d'y attirer de nouvelles populations, il la fit environner, ainsi que les cloîtres de la nouvelle église, d'une ceinture de remparts.

Quelques-uns ajoutent qu'il donna à la ville jusqu'à son nom de *Légia*, et pour scel, l'effigie de saint Lambert avec les mots :

Legia Ecclesiæ Romanæ filia.

L'église bâtie par saint Hubert, avec ses grandes chapelles de saint Gilles et de Notre-Dame-aux-Fonts, devait avoir de vastes proportions. Nous voyons en effet que deux conciles y furent tenus du temps de Saint Hubert.

Ces conciles sont les plus anciens qui eurent lieu en Allemagne. Le premier fut convoqué par le pape Jean VII, la première session présidée par saint Hubert eut lieu le 2 avril 710. On y traita particulièrement de la translation des reliques de saint Lambert de Maestricht à Liége, et des miracles qu'elles opérèrent dans tous les lieux où la châsse s'arrêtait.

Saint Hubert, peu d'années avant sa mort, l'an 720, présida le second concile; il y fit condamner par le Pape Grégoire II, les erreurs des Iconoclastes qui infestaient la Taxandrie [2].

Quoique plusieurs auteurs arguent que par suite du séjour de prédilection que saint Hubert fit à Liége, il y transféra le siége épiscopal de Tongres, il est cependant à remarquer que les actes des deux conciles tenus dans l'église de saint Lambert portent la suscription d'*Episcopus Tungrensis*. Et jusqu'à l'époque où la cathédrale fut brûlée en 1185, la même qualification était employée dans les décisions capitulaires.

D'après une inscription lapidaire placée à l'entrée de la chapelle du jubilé, ce ne fut qu'en 1145 que l'évêque Henri II de Luxembourg obtint du pape Eugène III la permission d'omettre définitivement cette formule pour celle de Liége d'*Episcopus Leodiensis* [3].

Ce fut dans l'édifice bâti par saint Hubert que saint Floribert son successeur ramena de Maestricht et plaça près de la châsse de saint Lambert les corps de ses deux neveux Pierre et Andolet ses compagnons de martyre, l'an 730.

Saint Floribert après avoir gouverné l'église de Liége dix-huit ans, y mourut en réputation de sainteté, l'an 746. Il fut inhumé jusqu'à l'époque de sa canonisation, au pied de l'autel de saint Lambert dans le vieux chœur.

Plus tard lorsque la châsse contenant les restes de ce dernier, fut placée sur le jubé du nouveau chœur, on y joignit les trois châsses renfermant les corps des saints Théodard, Floribert et de sainte Madalberte [4].

Au huitième siècle, Algilfride fils du duc de Bourgogne était évêque de Liége: en sa qualité de proche parent de Charlemagne, il hébergea magnifiquement le grand empereur, qui vint célébrer les fêtes de Pâques dans la cathédrale de Liége en 769, 771, 772 et 773.

Le monarque y paraissait à l'église revêtu de la chape décanale, ayant la couronne sur la tête. C'est dans ce sanctuaire que Fulcuin [5] en relatant que l'empereur Charlemagne pendant quatre ans y célébra les fêtes de Pâques, ajoute qu'en souvenir, l'évêque Hircaire de Savoie fit placer une inscription lapidaire. La teneur de cette dernière était que l'empereur Charlemagne, plus grand par sa législation chrétienne que par ses conquêtes, étant pénétré de la conviction que le bonheur des peuples dépend de leur attachement à la religion, avait édicté en ces lieux plusieurs capitulaires et des décrétales témoignant que le grand empereur

1 Bon de Crassier. Brevis elucidatio, p. 7[illegible].
Id. Mireus. Chronic. Belg. et Origin cœnob.or. in Belg. vol. II, fol. 105
Id. Wittembach. Gestor. Treviror. integra lectio, vol. I, fol. 108.
Id. Harigerus. Gesta pontific. Tungrens et Leodiens., vol. I, M.S.
Id. Rupertus. Gesta episcopor. Leodiens., vol. II, M. S
Id. Ghesquière. Acta S. Theodardi, Acta Sanctor, vol. III, fol. 398-399.
2 Roberti. Vita S. Huberti Episcopi Leodiens., vol. I, fol. 16[illegible]
Ib. DD. Martene et Durand Amplissima collectio Historia Andagin. monast., vol. IV, fol. 117

3 [illegible] Tableau des Évêques suffragants de Liége, p. 232
Id. Godeschalcus. Gesta Pontific. Leod., vol. I, fol 33[illegible]
Id. Bon de Crassier. Brevis elucidatio questionis Jesuit. de prætens episcopat trajectens. ad Mosam., 1738
Id. Bouille. Hist. du Pays de Liége, vol. I, fol. 24.
Id. Hénaux. La naissance de Charlemagne, fol. 28
4 Fisen. Flores Eccles. Leodiens., page 36[illegible]
Id. Anselmus. Gesta pontific. Traject. et Leodiens. 661-1045. P.VII.
5 Fulcuinus. Gesta abbatum Lobiensium apud d'Achery, vol. II, fol. [illegible]

ne poursuivait en politique que la propagation et la consolidation de la foi catholique.

Le lundi de Pâques, le monarque revêtu des ornements royaux, siégeait soit dans l'église, soit dans les cloîtres ou dans l'arène appelée depuis la *Place Verte;* ayant à sa droite l'évêque de Liége, le clergé, et à sa gauche les officiers de sa cour et les grands de son empire, il tenait des assemblées publiques, appelées depuis *Cours plénières* [1].

La présence des empereurs d'Allemagne au chœur de la cathédrale de Liége, donna lieu, dans la suite, aux *Chapelles impériales*. Pendant les dernières années de l'épiscopat d'Algilfride et les premières du règne de Gerbald, fils du duc de Bavière, les cérémonies de la cathédrale de Liége furent rehaussées par les présences de Didier, roi des Lombards, de la reine Ansa, de leur famille et d'une suite nombreuse. Ce monarque fait prisonnier en 774 à la bataille de Pavie, par Charlemagne, se vit interner à Liége, où moururent la reine et leur fille Gerberge, veuve de Carloman roi d'Austrasie; ces princesses furent inhumées à Saint-Lambert.

Les chroniques vulgaires rapportent qu'à la demande de l'évêque Gerbald, Charlemagne déposa sur l'autel de Saint-Lambert le célèbre gonfanon qui porte le nom de ce saint.

Sur le parvis de la cathédrale, le grand empereur octroya aux habitants de Liége la liberté et la noblesse civique. On lui attribue aussi l'institution de douze pairs ou défenseurs de l'église et de son territoire; ces pairs auraient été les ducs de Lorraine, d'Ardenne et de Luxembourg, le prince-abbé de Stavelot, les comtes de Looz, de Louvain, de Hainaut, de, Namur, de Moha, de Clermont, de Gueldre et le marquis de Franchimont. Mais ces faits sont légendaires et on ne les mentionne ici que parce qu'ils se rapportent en partie à l'histoire du chapitre de Saint-Lambert.

En 785, le pape Léon III vint à Liége, la tradition porte que l'évêque Gerbald, désirant par sollicitude pour le bien de ses diocésains, avoir des auxiliaires pour l'administration de son diocèse, le pontife romain déférant à ses instances, institua huit archidiacres.

Jean d'Outremeuse, dans son *Myreur des histors* [2] mentionne le concile tenu à Saint-Lambert vers l'an 790. Ce fut dans la dernière session et au moment de clôturer les travaux de cette célèbre assemblée, que le pape, en présence de l'empereur Charlemagne et de cent évêques, aurait décrété l'institution de huit archidiaconés dans l'église de Liége. C'est sur la châsse même de saint Lambert et dans huit calices ou vases sacrés qu'il aurait déposé les huit bulles ou lettres de provision, nommant à ces archidiaconés, savoir : pour Liége, le prévôt de la cathédrale, qui fut placé à la tête des nouveaux dignitaires; Godefroid, fils du comte de Flandre, pour la Hesbaye; Clément, fils du comte de Hainaut, pour le Hainaut; Guy, fils du comte de Louvain, pour le Brabant; Jean, fils du comte de Limbourg, pour la Campine; Théobalde, fils du comte de Vianden, pour l'Ardenne; Arnold, fils du comte de Namur, pour la Famenne, et Eymond ou Simon, fils du comte de Clermont, pour le Condroz.

L'authenticité de cette liste fournie par les chroniqueurs a été mise en doute; il convient toutefois, pour ne rien omettre de ce qui se rattache à notre sujet, d'en faire ici mention.

Cette institution papale valut à ces huit archidiacres, lors des processions de Saint-Lambert, la préséance sur les abbés mitrés et crossés de la principauté de Liége [3].

La coutume des empereurs, lorsqu'ils étaient à Liége, d'y paraître à la cathédrale en habit de chœur, et la préséance qu'y occupèrent toujours les archidiacres se trouvent confirmées par les témoignages des auteurs le plus anciens.

Jean d'Outremeuse assure que l'empereur Henri V fut reçu chanoine-tréfoncier de Liége et qu'il le resta jusqu'à sa mort.

« Et retournant de Flandre, dit-il, le dict Empereur Henri V, mandat à Liége salut, amour et amitié

« Lors, Obert, l'Evesque chevauchat au-devant de luy en noble compagnie, car tous les chanoines de Saint-Lambert alloient avec l'Evesque; dont y avoit pour lors quatre fils de roys, dix-sept fils de duc et trente-un fils de comtes. Ainsi entra l'Empereur Henry à Liége, et y demeurat quatorze jours. Un jour vint en chapitre et demandat la prébende de Saint-Lambert, s'y luy fut accordée

1 Chron Krick. m s. VANDENBERG. Opera var. omnia, fol. 211.
Id. WUILLENDORF. Extracta ex registr. canonicor Germa. vol. I. fol. 217.
Id. MIGNE. Patrologie latine, vol. 98, fol. 816.
2 Jean d'OUTREMEUSE. Ly Myreur des histors, III, 20
Id. ERNST. Hist. du Duché de Limb. vol. II, fol. 2.
Id. TESCHENMACHERUS. Annal. Eccles. Metrop. Colon. et suffrag., vol. II, fol. 118.
Id. Ch. de THEUX. Chap. de Saint Lambert, Manuscrit, vol. II, fol. 4 v°, vol. I. p. 11.
3 Canones et decreta sacros. œcum. Concilii Tridentini, édition de Morberius, p. 59.

et demeurat toute sa vie chanoine ; par quoy il aimat grandement la cité de Liége [1]. »

En 842 l'évêque Hircaire, comte de Savoie, afin d'obvier aux inondations qui désolaient fréquemment la cité de Liége, et envahissaient jusque la cathédrale de saint Lambert en fit exhausser le sol [2].

Nous approchons des temps qu'appréhendait déjà Charlemagne, époque la plus malheureuse qui ait jamais affligé l'humanité, lorsque les hommes du Nord portèrent leurs ravages et leurs déprédations dans toute l'Europe occidentale et méridionale.

Le diocèse de Liége compte dans les parties de l'Allemagne les plus éprouvées lors des invasions normandes au IX[e] siècle.

Cette région, en effet, semblait faite pour exciter la cupidité des barbares : berceau de la race carolingienne, elle avait toujours inspiré aux Pépins et à leurs descendants un attrait irrésistible. Les premiers souverains avaient longtemps résidé à Liége ; ils avaient enrichi la cathédrale, édifié un palais, des villas, des églises. La présence des princes, de leur cour et d'un chapitre opulent n'avait pas peu contribué à la prospérité de la province : une forte population se pressait sur son sol. La foi robuste de nos pères avait élevé de riches monastères autour de Saint-Lambert, dont les écoles avaient acquis un renom européen [3]. La florissante Liége était alors soumise à l'autorité impériale.

Le temps n'était pas encore venu où les Othons en devaient faire une principauté indépendante. Les descendants de Charlemagne n'avaient pas la force nécessaire pour régir dignement leurs vastes possessions. Aussi notre diocèse, comme le reste de la Lotharingie, était-il en proie à une déplorable anarchie. La cathédrale délaissée parfois par les descendants de ces premiers bienfaiteurs, souillée par les querelles des grands feudataires, ensanglantée par des conjurations de palais, spoliée par des seigneurs bandits, ce monument, ainsi que la région, allait pour comble de malheur, être visité par les terribles hommes du Nord qui, depuis bientôt un demi siècle, faisaient trembler la plus grande partie de l'Europe occidentale. Quartier général des bandes scandinaves, le pays de Liége fut pendant dix années sillonné sans relâche par des hordes de pillards, jusqu'à ce qu'il fut témoin de leur suprême défaite.

Avant d'être inondé par le flot de l'invasion, le chapitre de Saint-Lambert n'était pas sans avoir entendu parler des hôtes dangereux qu'il allait recevoir.

Déjà en 848, à l'instar de Malmedy, la cathédrale de Liége et le monastère de saint Pierre avaient servi de retraite à des moines chassés des rives de la Seine par la crainte des Normands. Ils avaient fui, emportant des reliques de leurs saints : ils avaient annoncé l'approche des barbares, raconté leurs atrocités inouïes, et ces récits avaient inspiré une terreur aussi vive qu'universelle [4].

Vers le même temps on apprit que les Scandinaves remontaient le Rhin et menaçaient les terres épiscopales de Cologne et de Liége : l'évêque de ce dernier diocèse, Hircaire de Savoie, assisté de son peuple, accompagné de nombreux feudataires et de chanoines, refoula ces bandes, et sa victoire fut célébrée dans des odes ampoulées par le poëte Sédulius [5]. Cette incursion devait avoir profondément troublé le chapitre de Liége, car il s'imposa de grands sacrifices pour subvenir aux frais de l'expédition.

En 881, une flotte scandinave remonta le Waal et la Meuse, elle était commandée par deux rois de mer, Gottfried et Siegfried; leur armée fut augmentée par de puissants renforts et une innombrable armée de piétons et de cavaliers. Après la prise de Maestricht, Liége n'échappa pas à la ruine, toute résistance fut vaine. Le monastère de saint Pierre fut pillé, les moines furent massacrés. On prétend même, et c'est une vieille tradition, que leurs têtes furent clouées aux murs de l'abbaye dévastée. Au XVI[e] siècle on conservait au trésor de la cathédrale douze crânes, restes des moines de l'abbaye de saint Pierre; ils sont transpercés comme par un fer de lance ou de javelot [6]

1 Id. de Theux. Le chapitre de Saint Lambert, vol. I, fol. 112

2 Lobbetius. Gloria Ecclesiæ Leodiensis.

Id. Bouille. Hist. de la Ville et pays de Liége, vol. I, fol. 48.

Id. Polain. Liége pittoresque, fol. 152

Id A. Cralle. Souvenirs Archéologiques. Bull. Archéol. Liégeois, vol. 3, fol. 416

Id. de Noue. Etudes historiques sur Stavelot, fol. 120

3 Ernst. Hist. du Limbourg, vol. I, p. 29.

Id Piot. Les Pagi de la Belgique. Mém. acad. XXXIX.

Id. Habets. Geschiedenis van het tegenwoordige bisdom. Roermond. fol. 80

4 Ars. de Noue. Études histor. sur Stavelot et Malmedy, p. 113.

5 Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique, vol. VIII. fol. 491.

Id. Gallia christiana, vol. III. fol. 834. 942.

Id. de Theux. Le Chap. de Saint Lambert, p. 13.

6 Réginon. Pertz. Mon. Germ. hist. vol. I. fol. 590.

Id. Depping Hist. des Exp. des Norm. vol. I, fol. 180.

Id. Ægidii Aureavallis. Gest. Pont. Leod. ap. Chapeauville, vol. I, fol. 157

La cathédrale et particulièrement la crypte de saint Lambert furent visitées par les Normands. La châsse du saint, couverte d'or et de pierreries, excitait leur cupidité. Mais, ô prodige! Écoutons un hagiographe. — Comme la plupart des auteurs de vies de saints, il raconte bien des faits miraculeux qui ne sont rien moins que prouvés, et qui, néanmoins, servent à caractériser l'époque, ses mœurs et ses croyances; c'est à ce titre que nous rapportons cette légende qui avait cours aux IXe et Xe siècles. — Tous les efforts des barbares pour emporter ce riche butin furent inutiles. Dieu frappa de crainte les Normands et les contraignit à se retirer, abandonnant l'objet de leur sacrilége convoitise [1].

C'est le 2 novembre qu'ils avaient saccagé Liége, dont ils souillèrent la cathédrale en y commettant les plus grands crimes.

Sortis des frimats de la Scandinavie, ils descendaient de la même race primitive que les Francs, et parlaient un langage intelligible pour ces derniers. Mais la conversion des Teutons méridionaux avait rompu tout lien de fraternité entre eux et les Teutons du Nord: ceux-ci en arrivant sur les bords de la Meuse se glorifiaient du titre de fils d'Odin, et traitaient nos ayeux de bâtards et d'apostats. Une sorte de fanatisme religieux et patriotique s'alliait dans leur âme à la fougue déréglée de leur caractère et à une soif de gain insatiable. Aussi c'était avec une joie féroce qu'ils versaient le sang des prêtres, pillaient les églises de Liége et faisaient coucher leurs chevaux dans les cloîtres et les chapelles de la cathédrale, y mettant pour litières les archives de la collégiale de saint Pierre. Il est à présumer qu'ils ignorèrent l'existence du chartrier de Saint-Lambert. Quand ils eurent dévasté la cathédrale et diverses collégiales, ils dirent par dérision: « Nous avons chanté à l'évêque de Liége la messe des lances; elle a commencé de grand matin et a duré jusqu'à la nuit. »

La flotte des Normands était composée de bateaux plats et munis d'une dizaine ou d'une vingtaine de bancs de rameurs; les plus petits de ces bateaux abordèrent par Roland Gouffre, près de la Place Verte, en face de la cathédrale. Les soldats de chaque escadre obéissaient à un chef unique qui perdait toute autorité après le combat; à l'heure du festin, la troupe s'asseyait en cercle sur les parvis de la cathédrale, le vieux et le nouveau marché. Et les précieux olifants et les vidrecomes d'or et d'argent pillés dans le trésor de Saint Lambert remplis de vin et de cervoise passaient de main en main, sans qu'il n'y eût ni premier ni dernier. Égaux sous un pareil chef, les Normands cheminaient gaiement sur la route des cygnes (la Meuse), comme disent leurs vieilles poésies nationales.

Ce ne fut qu'après la première défaite des Normands dans la forêt Charbonnière que l'évêque Francon rentra dans la ville de Liége, suivi de la plus grande partie du clergé et du peuple. Il déplora le malheur des siens. Et chaque jour à l'heure de None le trésorier en les encloistres, fit de grandes largesses aux manants.

Cependant les Normands avaient recommencé leurs invasions: attirés par le butin, ils reparurent sous les murs de Liége. Ils entraient par Publémont (Mont Saint-Martin) lorsque Francon sortit en armes de la cathédrale, suivi des chanoines, des nobles, des bourgeois, commandés par le preux chevalier Rigaux Desprez porteur du gonfanon de saint Lambert.

Les Normands furent défaits en 882 et, dans le combat, laissèrent beaucoup de morts, dont les corps furent enterrés dans les tranchées que l'on creusa sous la montagne de la Sauvenière et non loin des cloîtres de la cathédrale.

Cet exploit des Liégeois est d'autant plus glorieux que la force et la valeur de ces hommes du Nord avaient grandement frappé l'imagination de leurs contemporains.

Leur taille, disent les légendaires liégeois, atteignait neuf pieds, et celle de leur chef douze pieds de hauteur. Nos bons ayeux dans leurs récits fantastiques eussent pu leur appliquer ce vers de Virgile

Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris

On rendit à Dieu des actions de grâces pour cette victoire signalée; mais Francon qui avait répandu le sang humain dans le combat, bien que ce fût pour la défense de son église, résolut de s'abstenir dans la suite des fonctions sacrées. Il envoya deux prêtres de grand mérite au Pape Etienne V, pour les faire ordonner coévêques, afin qu'ils pussent remplir à sa place les fonctions épiscopales. C'étaient Béricon ou Bériton grand-vicaire de Liége, qui choisit pour presbytère l'église de Notre-Dame, et Theuthérus ou Teuthric moine

[1] ÆGID. AUREAVALLIS Gest. Pont. Leod. vo. I, f[illegible]

Id. LAHAYE. Les Normands au pays de Liége, 881, p. 6.

de l'abbaye de Lobbes, qui élut pour presbytère la chapelle de saint Materne. A leur retour de Rome ces deux prélats se partagèrent l'administration du vaste diocèse de Liége. Béricon administra la partie inférieure, et Theuthérus la partie supérieure.

Dès le Xe siècle, il ne restait plus debout, dans nos contrées qu'un petit nombre d'édifices datant de l'époque mérovingienne.

Les incursions des Normands, l'anarchie qui suivit la chute des Carolingiens, d'autres causes encore contribuèrent, plus que l'action du temps, à couvrir le pays de ruines, et ce ne fut guère qu'à partir de l'avénement d'Othon-le-Grand au trône impérial, que les architectes eurent fréquemment l'occasion de remettre la main à l'œuvre [1].

Mais la réaction qui se produisit, notamment dans la principauté de Liége, fut rapide et considérable, elle prit des proportions plus fortes encore au siècle suivant, lorsque furent dissipées les appréhensions qu'avait inspirées l'approche de l'an 1000.

L'essor qui, répondant aux besoins du temps, fit surgir tant d'édifices, étendit son action sur presque toute l'Europe occidentale ; mais celle-ci se constate avec un intérêt particulier dans notre pays, où de nombreux monuments des XIe et XIIe siècles attestent l'énergie du mouvement qui alors entraînait les esprits.

Sous le règne de l'illustre Notger, l'église bâtie par saint Hubert menaçant de s'écrouler [2], fut démolie et réédifiée sur un plan plus vaste ; ce nouvel édifice demanda quarante-trois années de travail avant son entier achèvement : on employa pour sa construction la pierre de sable et les moellons [3].

Lorsqu'au siècle dernier, on examinait les vestiges des substructions de la cathédrale bâtie par Notger on constatait que les pierres de sable provenaient de Maestricht et que le moellon brunâtre, stratifié horizontalement, le tout joint ensemble par d'épaisses couches de ciment, ne pouvait venir que d'une carrière voisine.

La reconstruction de l'église de saint Lambert fut un des grands travaux du règne de Notger, règne si fécond en grandes choses.

Notger, versé non-seulement dans les lettres, mais qui s'occupait aussi d'études scientifiques, avait appelé à sa cour les plus habiles ouvriers des contrées voisines, et savait les y retenir par ses largesses et la considération dont il les entourait.

On dressa le plan d'une vaste cathédrale, puis on se mit à l'œuvre.

Qu'on ne croie point qu'elle fut bientôt terminée ; non, on n'improvisait pas alors des monuments ; on consacrait des années rien qu'à l'achèvement des statuettes d'un portail.

Alors, il y avait ce qui n'existe plus guère, un amour passionné de l'art, qui faisait qu'un homme s'enfermait dans une église pour en colorier les vitraux, en sculpter les boiseries, en peindre les fresques, en denteler les pierres, et n'en sortait bien souvent que mort, avant de penser à graver son nom sur toutes ces merveilles.

Trois ou quatre générations d'artistes se succédaient avant que le temple fût entièrement debout et qu'on y célébrât l'office.

La cathédrale érigée par Notger, fut du reste assez rapidement construite ; commencée vers l'an 975, on en fit l'inauguration en 1015.

Trente-sept années s'écoulèrent avant de permettre la consécration de cet édifice dont les historiens contemporains vantent à l'envi la richesse et la grandeur.

La bénédiction du nouveau temple eut lieu le 25 octobre de l'an 1015, par l'évêque Balderic II, comte de Looz [4].

Ce prince prodigua ses bienfaits à nos institutions religieuses ; on ne citerait peut-être pas à Liége une église ou un cloître qui ne lui ait été redevable, soit de quelques donations territoriales, soit de quelques dîmes.

Saint Heribert, comte de Rottembourg, grand-prévot de Worms, archevêque-électeur de Cologne et chancelier de l'empereur Othon III, assista à cette cérémonie : il enrichit la nouvelle cathédrale de plusieurs reliques de Sainte Ursule et de ses

1 Bouille. Hist. de la ville et pays de Liége, vol. I, fol. 48, 52
Duvivier. La Forêt charbonnière, vol. I, fol. 25
Miræus Notit. Eccles. Belgic., vol. II, fol. 117., cap. 44.
Des Roches. Epitom. Histor. Belg. lib. IV, fol 21
Suhm. Scriptor Rer. Danicarum, vol. V., fol. 65.
Fulcuin. De gestis abbat. Lobiens, vol. II, cap. 17, fol. 735
Dom Bouquet. Script. Rer. Francic., vol. VIII, fol. 89.
Schannat. Vindemiæ litter. Collect., vol. I, fol. 3
Harduin. Acta conciliorum, vol. V, fol. 1316.

2 Fisen Hist. Eccles. Leodiens., I, p. 147
Id. Anselmus. Ap. Gest. Pontific. Leod., tome I, p 203
Id. Ernst. Hist. des suffragants de Liége, p. 280.

3 Bulteau. Hist. de l'Ordre de Saint Benoit, vol. II, p 638
Id. Martene et Durand. Amplissima Collect., vol. IV, p 862.
Id. Anselmus. Gesta Episcop. Leod. Amplissima collectio, tome IV, p. 862.

4 Nicolaus. Vita S. Lamberti, c. ult., vol. I, p. 137.

compagnes qui souffrirent le martyre à Cologne au IVe siècle, ainsi que des parties notables des corps de saint Séverin, évêque de Cologne au Ve siècle et de saint Brunon, le grand archevêque du même diocèse au Xe siècle.

Comme la tradition rattache le premier de ces saints à la famille de Souabe et le second à la maison de Saxe, nous verrons dans les âges suivants les chanoines tréfonciers de ces diverses dynasties de Saxe, de Hesse et de Hohenzollern, se complaire par un sentiment de pieuse munificence, à orner les châsses qui renfermaient les restes de leurs saints ayeux [1].

Du temps de Notger, les chanoines de la cathédrale en habitaient non-seulement les cloîtres, mais aussi un grand édifice qualifié du nom de *monastère*, situé sur la Place Verte, et qui, au siècle dernier, fut converti en séminaire épiscopal.

Ces chanoines vivaient en vie commune avec des clercs, qui devinrent dans la suite les chanoines *de la petite table* ou de *Saint Gilles*. Ces chanoines desservaient l'église, administraient les sacrements aux habitants que les miracles opérés sur le tombeau de saint Lambert attiraient en foule dans la vallée. Telle fut l'origine du grand chapitre de Liége [2]

On voit dans un manuscrit du XVIIe siècle, mentionnant divers faits historiques du pays de Liége, qu'en 1484 on commença à rebâtir d'une manière sérieuse la ville saccagée en 1468 par Charles-le-Téméraire; cependant quelques églises et leurs cloîtres avaient été épargnés. Déjà depuis plusieurs siècles une grande maison décanale subsistait sur la Place Verte non loin du grand portail de la cathédrale.

On désignait cet édifice du nom de *Waroux*; vers le milieu du siècle dernier, cet hôtel servait de résidence aux chanoines tréfonciers de la famille des comtes de Poitiers.

Cette bâtisse remontait à l'époque de la cathédrale construite par Notger ou Balderic; ce qu'il y avait dans cette maison de plus ancien et de plus remarquable c'était le grand réfectoire des chanoines tréfonciers, lorsqu'ils vivaient en commun : vers le milieu était une chaire ou ambon destinée à la lecture des Saintes Ecritures, que fesaient les clercs et les diacres durant le repas des chanoines.

Dans le fond de cette salle on voyait les vestiges de la *Cathedra* ou siége épiscopal dont deux têtes de lion formaient autrefois les bras ou accoudoirs. Aux deux côtés, le long du mur de l'hémicycle, se trouvaient les bancs de pierre destinés aux chanoines et nommés *exedræ*; ces bancs étaient très simples et on les couvrait probablement de coussins ou de tapis.

D'après le niveau de ce réfectoire, on jugeait aisément combien depuis 1475 le pavé des rues de Liége et le lit de la Meuse avaient été exhaussés.

Ce qui frappait dans la cathédrale, comme dans les autres édifices religieux élevés vers les règnes de Notger et de Balderic, c'était leur grandeur, surtout relativement à une ville dont la population ne pouvait être très-considérable.

Le mode de construction de cette époque était indiqué par quelques vestiges, qui subsistaient dans les cloîtres avoisinant le vieux chœur.

Cette bâtisse avait une grande ressemblance avec les constructions romaines de petit appareil, c'est-à-dire formé de petites pierres à peu près cubiques et parfois cunéiformes environ de trois à quatre pouces, liées ensemble par une couche épaisse de ciment.

De tout l'entablement de cet édifice on n'avait conservé que quelques fragments de corniches, du pourtour de la nef et des cloîtres.

On jugeait qu'elle reposait sur des modillons de formes très-variées et souvent d'une bizarrerie extraordinaire. Les uns figuraient des volutes, des feuilles, des fruits, des masques humains, ou des têtes d'animaux fantastiques. Les fenêtres en plein cintre, de petite dimension, avaient en hauteur le double de leur largeur, ce qui les faisait ressembler à des meurtrières; elles reposaient sur des pilastres larges et écrasés

Dès cette époque était établi sous le maître-autel, un caveau ou crypte, où furent déposées primitivement les reliques de Saint Lambert.

L'étymologie du mot (κρύπτειν) cacher, indique assez la signification de cette grotte maçonnée sous le sol, pour cacher aux yeux des profanes le tombeau du martyr; plus tard, au dessus de cet hypogée vénéré par les premiers Liégeois, on éleva une vaste cathédrale. Ce souterrain qui au moyen âge devint le chartrier du chapitre, ne présentait qu'une seule ouverture pratiquée du côté de la nef principale et fermée par une grille en métal. Les historiens les plus anciens parlent de ce *martyrium* ou *confessio*.

Pour faire voir facilement le tombeau aux fidèles, sans descendre dans la crypte, on avait ouvert un conduit ou soupirail à travers les voûtes du caveau.

1 ACHERIUS. Spicileg, sive collect Scriptor., vol II, p. [illegible]
Id. BUCHERIUS. Belg. Roman. civile et Ecclast.
Id. RITTERSHUSIUS. Geneal. Duc. et Comit. Germ., vol. II. p. 146.
2 LAMBERTUS PARVUS. Chronic. Gemblac. p. 81
Id. LIBER CHARTAR. Eccles. Leodiens., p. 15.
Id. de THEUX. Hist. du Chap. de Saint Lamb., p. 4.
Id. FOULLON. Hist. populi Leodiens., p. 135.
Id. SURIUS. Vitæ Sanctor., vol. IV, p. 64.

Cette ouverture reçut le nom de *Fenestra, cataracta, jugulum.*

Il y avait donc entre le sol du sanctuaire relevé et celui du bas-côté, une différence de niveau suffisante pour qu'on ait pu pratiquer cette fenêtre dans le soubassement des arcades du chœur, de manière à éclairer la crypte et à permettre d'en voir l'intérieur; les voûtes reposaient sur deux rangées de quatre colonnes. Bien que l'église ait été mutilée et reconstruite à plusieurs reprises, cependant les bases des colonnes et quelques chapiteaux primitifs étaient d'un travail qui appartenait à une époque très-reculée des IXe et Xe siècles.

A l'époque où le corps de saint Lambert, renfermé jusqu'alors dans la crypte, fut placé dans la châsse de métal déposée sur le jubé du nouveau chœur, les dispositions de la crypte furent modifiées; en interceptant le conduit ou soupirail qui y laissait pénétrer le jour, on appropria ce local en chartrier ou cave secrète où furent cachées les archives du chapitre et de la cathédrale.

L'œuvre du second fondateur de Liége subsistait depuis deux siècles lorsque, suivant les prédictions de Saint Bernard et surtout de Lambert-le-Bègue, le temple fut consumé par un incendie dans la nuit du 26 avril 1183, ou 1185 [1] sous le règne du prince-évêque Radulphe duc de Zähringen. Le maître autel et la châsse de saint Lambert échappèrent seuls à la ruine de tant de richesses [2]. Le feu dura treize jours, pendant lesquels il dévora l'église des Onze Mille Vierges, le palais du prince-évêque et la belle collégiale de saint Pierre [3].

On se mit de nouveau à l'œuvre avec une ardeur digne des premiers chrétiens, et l'on construisit la cathédrale telle qu'on la vit jusqu'à la fin du XVIIIe siècle; soixante-sept ans suffirent à peine pour élever ce magnifique temple [4].

Un chroniqueur liégeois [5], à l'instar de Guillaume de Malmesbury, nous apprend qu'on vit dans cette période, s'élever une cathédrale et des cloîtres en nouveau style d'architecture, ce qui signifie évidemment l'architecture de la transition du style roman au style ogival [6] qui repose sur les deux principes suivants : le perfectionnement de l'ancienne architecture chrétienne des peuples germaniques, et l'imitation directe du style byzantin.

Pendant cette construction, le prince-évêque Albert de Cuick, obtint de plusieurs papes de grandes indulgences et des priviléges pour tous ceux qui contribueraient à l'édification de la nouvelle cathédrale.

Il ne sera peut-être pas hors de propos de rapporter ici une explication donnée par Batissier [7].

« Les papes, dit-il, avaient attaché à la construction de ces églises, les mêmes indulgences que gagnaient les hommes qui partaient pour la croisade; aussi tous les habitants qui ne pouvaient entreprendre des pèlerinages dans les lointaines contrées de l'Orient, s'empressaient-ils de prêter leur concours pour élever des édifices religieux. »

Dès qu'il s'agissait de bâtir une église, c'était presque toujours un ecclésiastique qui en fournissait le plan, et des moines qui en exécutaient les travaux sous sa direction.

Il y avait aussi des cloîtres d'ouvriers laïcs qui travaillaient sous la direction d'un clerc, notamment les frères maçons ; ceux-ci étaient divisés en groupes de dix hommes dirigés par un maître-maçon. Ils campaient autour des édifices qu'ils élevaient : ils étaient secondés par les populations qui voituraient ces matériaux et par les seigneurs qui leur donnaient des gratifications en argent ou en objets de consommation nécessaires à la vie.

Ces prodiges s'opéraient en des siècles de foi, parce que les populations proportionnaient à l'importance des œuvres le temps et les labeurs de l'exécution. Les générations fortes sont patientes, les artistes véritablement amoureux de l'art estiment la réputation au-dessus de la fortune. S'ils se séparaient de leurs œuvres, cela n'avait lieu qu'après avoir acquis la certitude que leurs talents ne pouvaient atteindre un degré de perfection plus sublime.

C'est à cet âge que nos plus anciens historiens

1 Fisen. Histor. ecclesiæ Leodiens. I. p. 252
Id. Merian. Topograph. Archiepisc. Moguntin. ab urbe cond. vol. III, fol. 105.
Id. Foullon. Histor. Leodiens. per episcop. et princip. seriem digesta. vol. I. fol. 283
Id. C. Langius. Repert. privileg. seu chartar. eccles. Leodiens.
» Libri chartarum insignis eccles. Leodiens. Instituti sunt tem-
» pore Radulphi episcopi Leodiensis quoniam templum S. Lam-
» berti cum adjacentibus claustris concrematum fuit circa annum
» Domini 1185, ipso die translationis S. Lamberti.

2 Jean d'Outremeuse. Chr. et Hist. Leod. vol. X.

3 Chron. de Zantfliet, Lambert le Petit ; Jean le Prêtre, Sigebert de Gembloux, etc.

4 Hocsem. vol. II, fol. 276.

5 Lambertus Parvus. Chron. Gemblac. fol. 81
Id. Malmesbury. De Regibus Angliæ. vol. III. fol. 102.

6 Corbinus. Hierarchia Augustina tripartita in part. cathe. p. 129.

7 Batissier. Éléments d'archéologie nation. p. 412.

font remonter l'origine des édicules de réclusion, qui furent bâtis près du tombeau de saint Lambert.

Pendant plusieurs siècles on perdit le souvenir de ces curieuses et rares constructions.

Ce ne fut qu'à l'époque de la démolition de la cathédrale, que la pioche des ouvriers mit à nu dans le mur d'un hangard se prolongeant derrière le vieux chœur, de longues et étroites barbacanes.

Ces ouvertures dans la partie la plus ancienne du monument, les fondations de petits édicules de formes rectangulaires ayant à peine quelques mètres, firent naître la pensée qu'on était en présence des derniers vestiges des cellules de pieuses recluses.

Cette opinion fut confirmée d'une manière péremptoire, lorsqu'on observa que ces barbacanes étaient peu élevées du sol : par les restes des crampons qui avaient servi à suspendre des lampes et l'orientation des embouchures qui avaient pour seul objectif l'autel de saint Lambert.

L'existence des recluses remonte au XIIe siècle. A cette époque, la cathédrale fut avantagée d'une grande bulle papale *motu proprio*, que lui conféra le pape Innocent II.

Ayant été chassé de l'Italie par l'antipape Anaclet II, le souverain pontife vint trouver l'empereur Lothaire qui était à Liége, pour lui demander son assistance contre ses ennemis : il y couronna ce monarque, puis tint un concile à la clôture duquel il concéda plusieurs beaux priviléges.

Alexandre de Juliers, pour lors prince-évêque de Liége, reçut le pouvoir de conférer les grandes indulgences ou *pardons jubilaires*, à tous ceux qui concourraient à la bâtisse de l'église et des cloîtres : ce privilége eut un résultat immense.

On sait avec quelle ferveur et quelle persévérance les fidèles contribuaient à ces grandes entreprises.

Des hommes de diverses professions faisaient avec zèle les travaux les plus pénibles.

Des documents trouvés naguère dans les anciens titres de la célèbre abbaye de Prum, voisine du pays de Liége, nous relatent qu'un grand nombre d'habitants de l'Eyfel et du pays de Stavelot, munis de la bénédiction de leurs pasteurs, avaient été à Liége augmenter le nombre des travailleurs; même de pieuses femmes les y suivirent et se fixèrent en qualité de recluses, près du tombeau de saint Lambert [1].

Ces voyages et ces travaux ne s'entreprirent que dans de saintes dispositions. On ne partait jamais sans s'être confessé et réconcilié, et maint procès se trouva ainsi assoupi.

Ces pèlerins se nommaient un chef qui distribuait les emplois à chacun.

Les travaux s'exécutaient avec recueillement; la nuit on plaçait des cierges et des falots de résine sur les chariots disposés autour de l'église; on veillait en chantant des hymnes et des cantiques.

C'est à peu près ainsi que s'érigèrent toutes ces merveilleuses constructions du moyen-âge qui portent dans leur conception et dans leur ensemble le caractère d'unité et de grandeur que leur imprimait la piété ardente de leurs constructeurs.

Avec de tels éléments on conçoit que ces monuments gigantesques, qui semblent être l'œuvre de plusieurs siècles, aient pu souvent s'achever en peu d'années [2].

Parmi les personnes du sexe, qui vinrent à Liége pour y gagner le *grand pardon*, quelques-unes à l'instar de la bienheureuse Eve, la recluse de Saint-Martin, l'amie de sainte Julienne, obtinrent du chapitre de Saint Lambert la permission de mener dans les cloîtres la vie de réclusion de l'étroite observance.

La réclusion faisait partie de la vie religieuse, elle était comme un état particulier, plus parfait et soumis à certaines règles spéciales.

Les cellules destinées aux pénitentes devaient communiquer avec le sanctuaire, d'où on leur donnait la sainte communion.

La permission des autorités épiscopale et capitulaire était nécessaire, afin d'embrasser ce genre de vie pour lequel on exigeait la promesse de la stabilité.

Le jour fixé pour la réclusion était un jour néfaste; les actes des conciles du XIIe siècle [3] nous apprennent que la plus grande publicité était donnée à cet événement, que l'évêque accompagné de ses archidiacres, de tout le chapitre, de tout le clergé, et de la multitude du peuple, se présentait aux portes de l'église; ses prêtres étaient revêtus des ornements les plus riches. Les croix, les gonfanons, les thuriféraires avec leurs encensoirs, ouvraient la marche, les chants harmonieux, les cantiques pieux, ayant cessé, les futures recluses sortaient

1 TESCHENMACHER. Annales Cliviæ, Juliæ, Montium, Marcæ, Westphalicæ, Ravensbergæ, Geldriæ et Zutphaniæ.

2 WYTTENBACH und MULLER, Gestorum Trevirorum integra lectio, p. 217

Id. M. MERIAN. Topographia Archiep. Moguntin. oder Beschreibung, vol. II, fol. 119.

3 T. LOHNER. Instructio practica, de reclus. juxta ritum. vol. IV. fol. 116.

de l'église et recevaient de leurs proches les derniers baisers.

Les antiennes solennelles retentissaient et annonçaient la consommation du sacrifice. La procession ayant traversé les vieux cloîtres et le cimetière y aboutissant, introduisait chaque recluse dans sa cellule.

Le prélat consécrateur la sanctifiait par l'eau bénite, il en encensait toutes les parties extérieures.

Enfin, en présence de la foule, il y apposait les sceaux du chapitre [1], en prononçant ces paroles : « Désormais tu es et tu seras morte au monde et » le monde est et sera mort pour toi. »

En effet, les communications de la recluse ne seront plus qu'avec Dieu, les anges et quelques saints personnages de la terre.

Id. Guignoni. Statuta ordinis cartusiensis. fol. 229.
1 Biometz. Dissertatio de cellis. sacr. veter. christianor. p. 82
Id. Catalani Ceremoniar. eccles. Roma. art. Reclus. vol. II. f. 1750.
Id. Peschwitz. De jure et privilegiis reclusarum, p. 116.





CHAPITRE DEUXIÈME

ÉTENDUE DE LA CATHÉDRALE — COUP D'ŒIL DE L'ENSEMBLE — DESCRIPTION DES TOURS ET CLOCHERS, DES CHAPELLES DE SAINT MATERNE, DE S. GILLES ET DES PORTAILS — COUTUMES USITÉES LORSQUE LES CROIX BANALES OU PROCESSIONS FRANCHISSAIENT LE PETIT PORTAIL — ROSES, FENÊTRES, BALUSTRADES, CORBEAUX ET SCULPTURES GROTESQUES — PONT SUSPENDU. ON Y CHANTE LE GLORIA LAUS, LORSQUE LE PRINCE-ÉVÊQUE EST INFIRME — VIEUX ET NOUVEAUX CLOITRES — LES DEGRÉS DE SAINT LAMBERT — DROIT D'ASILE — ÉGLISE DE NOTRE-DAME-AUX-FONTS — LES GRANDES COMPTERIES — LA PLACE VERTE — LE BEAU PORTAIL — LES DUELS JUDICIAIRES — USAGES ET CÉRÉMONIES AU MOYEN AGE LORS DE CES COMBATS PARTICULIERS — LE JOUR DE SON SACRE LE NOUVEAU PRINCE-ÉVÊQUE PASSAIT LA REVUE DE SES TROUPES DEVANT LE BEAU PORTAIL.



lus de six cents pieds[1] en longueur, et près de trois cent douze en largeur, telle était l'étendue de la cathédrale.

L'extérieur offrait un coup-d'œil peu flatteur à cause des nombreux bâtiments et des vieilles constructions qui, groupés à ses pieds, enlevaient à l'édifice l'aspect imposant qu'il eut offert s'il avait été situé sur une grande place. Ce désavantage était en partie le résultat d'une croyance de l'homme au moyen-âge, qu'il ne pouvait trouver un abri plus sûr et plus consolant qu'à l'ombre de la demeure où son Dieu avait daigné fixer sa résidence sur la terre !

On avait accès dans la cathédrale par dix entrées différentes : deux seulement étaient à l'usage du peuple et se trouvaient sous des porches profonds et à plein cintre, à droite et à gauche de l'église.

Vu du côté du portail qui se trouvait à gauche et vis-à-vis de l'entrée du palais du prince-évêque[2], l'édifice avait la forme d'une croix patriarcale, au pied de laquelle s'élevaient deux énormes tours carrées en pierres de sable, terminées en plate-forme et surmontées d'une balustrade et de quatre feuilles encadrées.

Ces tours n'avaient pas été achevées selon le plan primitif qui voulait appuyer sur leurs massives bases des flèches aériennes, des pyramides aigües, vrais chefs-d'œuvre de l'architecture ogivale. La partie inférieure de ces tours avait la forme d'un vaste parallélogramme. Jusqu'au deuxième étage, les flancs étaient percés par intervalles de petites fenêtres plein cintre, de baies et de barbacanes.

Ces caractères particuliers aux clochers remontant à une haute antiquité[3], faisaient reconnaître l'église au loin, comme un signe de puissance et lui procuraient la faculté de contenir de nombreuses cloches

Les tours dans l'origine avaient été construites pour ce seul usage[4]. Mais au XI[e] siècle, on les multiplia à Liége sans nécessité et uniquement pour le coup-d'œil. Là où une seule tour aurait suffi, on en éleva jusqu'à trois; c'est pourquoi

1 Il s'agit ici du pied de St Lambert, faisant deux cent quatre-vingt douze millimètres

2 La place située entre la cathédrale et le palais du Prince fut appelée très-anciennement Pré l'Évêque et en dernier lieu Vieux-Marché. Le Vieux-Marché comprenait toute la partie du terrain laissé libre entre la cathédrale et le palais des Princes-Évêques. En 1822 les petites échoppes des barbiers établies autrefois contre les murs latéraux de l'édifice existaient encore, elles ont disparu avec l'avant-cour de l'hôtel occupé par les tréfonciers Barons de Stockhem, servant anciennement à Messire Louis Douffet, dont l'arène, qui porte encore son nom, mène des eaux alimentaires à tout un quartier de la ville.

Le Vieux Marché réuni à la vaste enceinte qu'occupait la cathédrale forme la place actuelle de Saint Lambert.

Deux maisons situées sur le Vieux Marché, sont seules encore debout. Ce sont : le café du commerce et celui du soleil. Ces deux maisons désignées depuis longtemps pour être démolies disparaîtront bientôt peut-être et avec elles s'effaceront les derniers vestiges du passé. Les premiers évêques de Liége eurent un palais dans cet endroit de la ville où se trouve aujourd'hui la Boucherie, local qu'on appelle encore Cour l'Évêque.

3 VIOLLET-LE-DUC, Dictionn. de l'Archit. vol. III, fol. 286

4 DE CAUMONT, Cours d'Antiquités. vol. IV, fol. 150.

on en plaça deux à l'entrée du vieux chœur, ou confession de saint Lambert.

Au pied de la tour du Nord s'étendait en carré long tronqué, la chapelle de saint Materne, premier évêque de Tongres. Elle offrait deux fenêtres à triples lancettes, de hauteur égale, et surmontées de trois œils-de-bœuf.

A côté de cette chapelle et vis-à-vis de l'entrée du palais du prince-évêque, se trouvait le petit portail [1], pratiqué dans un bras du premier transept. Large à sa plus grande ouverture de soixante-six pieds, il n'en avait à son extrémité que vingt-cinq et donnait entrée à l'église par six marches.

On devait à l'habile ciseau de Lambert Zutman ou Suavius plusieurs des grandes statues de Saints, en pierres de sable, qui ornaient les voussures de ce porche. C'étaient les plus anciennes, mais les plus remarquables par la finesse de leur exécution, leurs poses pleines de naturel et de grâce.

Les autres statues qui n'étaient pas de Zutman étaient des ouvrages d'un mérite médiocre du XVIIe et du commencement du XVIIIe siècle. Mais la sculpture des dais, des guirlandes et des crosses végétales, qui accompagnaient les statues, était d'un goût exquis et digne d'une œuvre d'orfèvrerie.

Ce portail était un des plus beaux spécimens du style ogival de la fin du XIIIe siècle, et formait une composition complète, un poëme en pierre, sculpté en l'honneur de la Vierge. Il était évident, d'après le faire des nombreuses statues et statuettes qui en remplissaient les voussures, que les artistes qui l'avaient créé étaient de célèbres imagiers.

La porte divisée en deux parties par un trumeau qui soutenait le tympan, et contre lequel s'appuyait une statue de la Vierge Mère, ayant de grandes proportions et un beau caractère, surtout la tête. A droite, par rapport au spectateur, étaient les trois statues d'Abraham, de Salomon et de David, à gauche trois autres statues représentant l'ange Gabriel, Joachim et sainte Anne ; ces six statues de grandeur naturelle. Ensuite, sur le tympan paraissait dans toute sa simplicité et sa poésie un sujet bien connu dans les églises du treizième siècle, le couronnement de la Vierge par son fils. La scène principale entourée de quatre anges porteurs d'encensoirs et de cierges. Deux autres anges tenant sur la tête de la Vierge une couronne suspendue.

Sous cette scène cinq petits sujets formant linteau, figurant la Visitation, la Nativité, l'Annonciation aux bergers, la Purification et l'Adoration des mages.

Dans la voussure cette riche imagerie se complétait par trois cordons de statuettes reconnaissables à leurs divers attributs : 1° En commençant par le cordon intérieur, vingt statuettes d'anges portant les uns un livre ou un encensoir, les autres une palme ou un flambeau ; 2° douze statuettes des apôtres, d'un style et d'une exécution particulièrement remarquables ; 3° l'arbre de Jessé, la généalogie de la Vierge représentée par quatorze statuettes. La première, celle de Jessé, en bas du côté gauche, et la dernière au sommet de l'archivolte, celle de la Vierge.

Ce portail, construit vers l'an 1275, était dû à la munificence du chanoine tréfoncier Bouchard de Hainaut, neveu de l'empereur d'Allemagne Guillaume Ier.

Au-dessus du portail et dans la partie supérieure du transept, était un grand vitrail en forme de rose offert en 1250 par le chanoine tréfoncier Gérard de Luxembourg, seigneur de Bierset [2]. Il se composait de plusieurs lumières dans lesquelles se dessinaient des trêfles, des quintes feuilles et des rosaces.

Ce ne fut qu'au XVIe siècle que Jean de Collogne, célèbre peintre verrier, représenta sur les vitraux de cette rose, des scènes de l'Écriture sainte.

Ce portail avait été construit sur l'emplacement, de celui détruit lors de l'incendie de l'an 1185 et dont l'érection était due à l'empereur Othon III [3].

De temps immémorial, il fut stipulé que c'était par ce porche qu'entreraient les croix, ou processions de pèlerins, venant vénérer les reliques de saint Lambert, processions instituées par l'évêque Wolbodon, qui régnait en 1019.

On qualifiait ces processions de *croix banales*, ou du *ban impérial*, parce qu'elles avaient été confirmées par un édit ou ban de l'empereur.

La retombée des voûtes de la grande nef était

1 R. L. D. Œ. Repertor. privileg. seu chartar. Eccles. Leodiens. collectum. De canonicis St Materni et parvæ mensæ.

2 Lovens. Recueil des Bourgmestres de Liége, p. .'.
Id. Dom calmet. Hist. de Lorraine. vol. II, fol. 393.
Id. Devaux. Mém. ecclésiast., vol. III, fol. 68.
Id. J. De Theux. Chapitre de Saint-Lambert, vol. I, p. 313.
Id. Chapeauville. Gesta Pontific. Leod vol. II, p. 251 et 311.
Id. Foullon. Histor. Leodiens. vol. I. p. 359.
Id. Ducange.
Id. Roberty. Historia S. Huberti. p 172

3 Du Rosoy. Archives généal., et héral. de la maison de Luxembourg et de Montmorency, p. 71.
Id. Reliefs de la Seign. de Bierset, 1402 1792.
L'entretien de ce vitrail incombait au propriétaire de la terre et seigneurie du vieux Bierset, une rente en nature grevait la prairie et les douves ou anciens fossés entourant ce château. Les familles de Bierset, de Luxembourg, de Velroux, de Huy, de Corswarem, de Schwartzemberg, de Trappé, de Lozange et Van den Steen de Jehay, exonérèrent successivement cette rente, qu'on avait en vain tenté de capitaliser en 1788.
J. De Theux. Chap. de Saint-Lambert, vol. I, p. 258.

contrebuttée par des arcs-boutants à double volée, d'un aspect lourd et disgracieux.

Les nefs latérales étaient éclairées par des fenêtres ogivales de style rayonnant, divisées en plusieurs lumières, dont le tympan, s'épanouissant en roses ou en polylobes, était orné de vitraux peints.

Les voûtes étaient soutenues par des contreforts peu saillants, au-dessus desquels régnait, comme au dessus de la nef principale, une galerie formée de quatre feuilles en style ogival.

La grande nef recevait le jour par de triples lancettes encadrées dans un arc à cintre plein, d'une grande simplicité, ce qui permet de croire que la construction de cette partie de l'édifice était antérieure à celle des collatéraux.

L'extérieur de Saint-Lambert, comme celui de presque tous les édifices religieux que nous a laissés le moyen âge, était orné de figures bizarres, grotesques et fantastiques. Il paraît étrange de trouver des figures qui représentent des lutins, des petits dragons, des nains, des singes et d'autres petits monstres, employées dans la construction d'un édifice sacré. mais si l'on réfléchit que les exorcismes, en usage dans le baptême et dans plusieurs autres rites, l'étaient aussi dans les cérémonies des dédicaces ; si l'on se rappelle que, pendant la bénédiction de l'eau et du sel, et pendant les aspersions du nouveau temple, le pontife, invoquant Dieu, lui avait demandé de vouloir en bannir *les démons*, *les esprits malins et les monstres*, et de placer cette maison sainte sous la protection *des anges* de paix, d'innocence et de vérité ; si l'on considère enfin le grand nombre de statues de saints placées aux piliers des tours, dans les niches des portes et aux piliers-butans des chapelles, alors on concevra pourquoi l'architecte a tracé des sujets grotesques à côté de sujets nobles, des figures féroces à côté de figures pacifiques, et le profane à côté du sacré.

A la naissance du grand transept était une tour ronde, dite la *Tour de Babylone* qui contenait l'escalier conduisant aux combles de l'édifice.

Au pied de cette tour aboutissait un escalier, long d'environ cent trente pieds, en forme de galerie voûtée et qui communiquait au palais du prince ; c'est par cette issue que ce dernier se rendait à couvert dans la cathédrale, en passant au-dessus de la rue des Onze Mille Vierges.

Nous voyons par les décisions capitulaires qu'en 1557, le prince évêque Robert de Berghes, ne pouvant plus, à cause de ses infirmités, se rendre au chœur et désirant cependant assister aux offices de la cathédrale, manifesta le désir de faire établir un pont suspendu ou galerie de fer, du palais à la cathédrale ; au pied de cet escalier on dressa un autel provisoire où on venait chanter pour le vieux prince infirme le Gloria Laus [1]

Cet escalier se trouvait à côté du transept nord, soutenu comme la grande nef par d'énormes contreforts ; le mur du pignon de ce transept était orné d'une grande ogive purement décorative, au-dessus de laquelle, on voyait trois petites fenêtres à lancettes géminées, destinées à éclairer les combles. Le faîte de ces derniers, était orné d'un crêtage dont les découpures se profilaient sur le ciel, dans toute la toiture.

A partir du transept, commençait l'abside du chœur, éclairé de chaque côté par trois fenêtres ; ces fenêtres ornées de vitraux peints et partagées en croix par des meneaux en pierre, aboutissaient au vitrail, dit la *Grande Rose*, qui formait le fond de l'autel de saint Lambert.

Ce vitrail, dont la majeure partie comportait le style ogival secondaire, était remarquable par le motif que son entier achèvement offrait les caractères des formes prismatiques du style tertiaire ; sa base était flanquée d'une balustrade de trèfles encadrés.

Au-dessus de celle-ci se dressaient quatre fenêtres de style rayonnant, surmontées à leur tour par une magnifique rose en style flamboyant, et par plusieurs autres dessins, dénotant la réintroduction de l'architecture gréco-romaine.

Des cloîtres en carré, longs d'environ cent soixante-six pieds, s'étendaient sous les grands arcs-boutants qui soutenaient les murs du chœur.

Les issues de ces cloîtres du côté du marché étaient deux grandes portes placées au-dessous d'ogives, en pierres de sable, dont les voussures étaient ornées de plusieurs bas-reliefs représentant des guirlandes, des couronnes et des feuilles épanouies. Chacune de ces ogives était surmontée d'un galbe ajouré se terminant par une croix festonnée

Ces deux petits portails dont les sculptures étaient détériorées à la fin du siècle dernier, devaient dater du commencement du XIVe siècle, ils étaient dus à la générosité du chanoine tréfoncier Guillaume de la Tour d'Auvergne [2]; sur leurs

1 Bormans. Conclus. capitul. p. 117. Ann. 1557. Du 5 février.

2 Lodivicus columbi. Op. varia. herald. histor. geneal. Arvern. dynast. vol. III. fol. 274

Id. Ces renseignements nous ont été confirmés, à Rome l'an 1845, par son Eminence le cardinal de la Tour-d'Auvergne Lauraguais évêque d'Arras

côtés se trouvaient une statue de Saint Guillaume; et une autre représentant Guillaume de la Tour d'Auvergne, ayant à ses pieds le blason de sa famille.

Le portail central au-dessus des degrés, ne datait que du XVI[e] siècle.

C'était un ébrasement ménagé extérieurement en avant des portes principales des cloîtres, il dépendait des portes elles-mêmes présentant des embrasures très-larges, s'évasant de l'intérieur à l'extérieur et divisées en deux parties égales par un montant à pied droit vertical ou trumeau où se trouvait sous un dais une grande sculpture représentant le Sauveur couronnant la Sainte Vierge avec l'enfant Jésus et divers patrons du diocèse. Des bas-reliefs couvraient la base du trumeau et les soubassements des embrasures.

Les deux portes étaient bien conçues, les profils de leurs moulures riches et multipliés; elles offraient un véritable mérite de composition et des qualités qu'on chercherait en vain dans les monuments des siècles postérieurs.

Aux pieds de ces arceaux s'étendaient les fameux degrés ou escalier de Saint-Lambert si souvent mentionnés dans l'histoire; ils offraient un lieu d'asile; le criminel qui s'y réfugiait trouvait à la porte du temple un abri contre les rigueurs de la justice.

Il faut remonter au commencement du XIII[e] siècle et peut-être encore à une époque antérieure pour connaître l'origine d'une franchise aussi étendue [1].

Plusieurs émeutes populaires qui prirent naissance d'une manière tumultueuse à l'Hôtel-de-Ville vinrent à quelques pas plus loin expirer au pied des degrés de Saint-Lambert.

Tant il est vrai que Celui de qui dépend la destinée des empires, tient tous les cœurs entre ses mains; selon son gré il dirige leurs passions et avec la même facilité qu'il leur a lâché la bride il sait leur mettre un frein.

La partie du côté méridional de l'église offrait la même architecture que nous avons décrite comme faisant face au palais du prince; cependant l'extrémité du transept de droite était terminée par une troisième tour beaucoup plus haute que les deux premières, surmontée d'une flèche octogonale en bois, flanquée de quatre clochetons d'une construction tellement habile que ce chef-d'œuvre d'architecture ogivale secondaire, d'une immense élévation, ne nuisait en rien à la solidité de la charpente qui la portait comme suspendue au-dessus des voûtes.

Cette tour d'une exécution plus récente que le reste de l'édifice, avait été commencée l'an 1392 sous le règne du prince-évêque Jean duc de Bavière, et ne put être achevée que sous celui de Jean comte de Heinsberg en 1433 [2].

A ses pieds s'étendait la *Rue sous la Petite Tour* et au-delà de cette rue se prolongeait un carré de cent soixante pieds de longueur sur cent vingt de largeur.

Cet espace était occupé par l'habitation des choristes, de quelques bénéficiers et enfin par l'église et le cimetière de Notre-Dame-aux-Fonts.

Au sud-ouest de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts, on voyait un escalier de seize degrés conduisant au porche du côté du sud de Saint-Lambert, il était situé en face de celui qui donnait vis-à-vis du palais du prince; à l'ouest de ce porche, s'étendaient jusque sur la Place Verte, les bâtiments dits les grandes compteries de Saint-Lambert, ou bureaux des finances, des secrétaires, des généalogistes et des paléographes du chapitre [3].

La façade de la cathédrale du côté de la Place Verte, présentait une étendue d'un peu plus de trois cents pieds; le plus grand espace de ces constructions composait au midi la rue dite des Mauvais-Chevaux, large seulement de vingt.

Le beau portail occupait le milieu de la Place Verte, son porche était de style ogival primaire, l'arc de l'ogive avait à sa base vingt-cinq pieds de large; quatre degrés conduisaient à un palier de seize pieds de longueur; et quatre autres degrés terminaient le palier en donnant entrée dans les cloîtres, par deux portes placées comme d'ordinaire contre le pilier symbolique.

Deux chanoines, Bouchard et Guillaume, avaient donné les dessins de ce chef-d'œuvre, vers la fin du XIII[e] siècle. L'histoire rapporte que ces deux chanoines jouissaient d'une grande réputation de bons architectes et d'hommes propres à régir la principauté, où l'un et l'autre, faillirent être appelés, après la mort de Jean d'Enghien.

Ce portail avait sans doute été la partie pri-

1 E. Proost. Hist. du Droit d'Asile Religieux en Belgique. 1868.

2 Bouille. Hist. de la ville et pays de Liége, vol. I. p. 435.

3 Chauchois. Gloires et illustrations de l'Eglise de Liége, fol. 102.

Id. Miræus. In not. eccles. Belg. p. 219.

Id. Bucelinus chronic. Ecclesias. Balduini Avenn. chronic. fol. 116

Id. Fisen. Hist. ecclesiæ Leodiensis, vol. 2, fol. 27.

vilégiée des architectes et des sculpteurs. Assombri à sa base par de noirs et profonds renfoncements, ses voussures devenaient plus légères à mesure qu'elles s'éloignaient du sol, de hauts et bas reliefs en pierre de sable et en marbre blanc avaient été employés pour représenter selon les lois de la hiérarchie les bienfaiteurs et les protecteurs de l'Église de Liége.

Au-dessus de ces reliefs s'étageaient avec une symétrie de bon goût, une profusion de statues d'anges, d'archanges, de patriarches, de prophètes, de martyrs, de confesseurs de la foi et de saints pontifes qui en furent les gardiens; toutes ces statues étaient surmontées de dais, de pinacles, d'aiguilles, de mille rinceaux aux dessins fantastiques et de fines ciselures simulant des broderies et des dentelles qui flottaient aux souffles des vents.

Enfin c'était le triomphe des lignes verticales qui tendent toujours à s'élancer; toutes les parties de ce portail chef-d'œuvre de l'art, paraissaient être symboliques; c'étaient les emblêmes des vœux et des prières des fidèles vers leur divin auteur, c'était une allégorie continue de l'église militante.

Ce portail, qu'on appelait quelque fois le grand portail, quoiqu'en réalité il eût des proportions bien moins larges que celles des portails latéraux, méritait le nom de beau portail; il ne s'ouvrait que très-rarement [1].

Nous empruntons au célèbre voyageur Ph. de Hurges, la description suivante de la cathédrale en 1615 [2] :

« Ceste église doibt estre reputée entre les belles » de l'Europe quant à sa structure extérieure et inté» rieure, car estant fort haut eslevée, longue et » large et claire, les matériaux dont elle est com» posée sont grez de couleur orangée, ciselez fort » industrieusement, et sa couverture est de plomb, » de mode que peu en voit-on de plus richement » basties.

» Elle a en tout cinq entrées ou portaux : le » grand qui est double, regarde le Midy; un autre » l'Occident, qui est celuy de devant la cour du » prince, deux autres le Septentrion (vers lequel » est tournée la pointe du chœur) qui sont ceux » qui conduisent au grand marché; un autre le » Levant, qui est celuy que j'ay representé au » milieu de l'édifice, et est le moindre en beauté. Le » premier, qui donne entrée en la grande place » environnée de très belles galleries, est celuy que » j'ay mis devant le grand, est orné de deux tours. » En celuy-cy on peut remarquer un ouvrage » admirable quant à la sculpture, qu'il m'estoit » impossible d'exprimer pour la multitude des » pièces en un si petit pourtrait; car comme il » est enfoncé de 35 pieds en dedans, il y a pour » base 40 piliers fort menuz, longs et tous d'une » pièce, le vuide paroissant entre eux et la mu» raille, contre laquelle et sus le feste des piliers » reposent debout autant d'images de saints et de » saintes, accoustrées à l'antique, et fort artistement » taillées, et entre autres celles des évesques de » Liége que l'église a canonisez.

» Plus haut que la teste de ces saints, sont posées » en hémicycle trois corones qui représentent trois » cieux.

» En la plus basse desquelles paroist un nombre » infiny de saints et de saintes de toutes sortes; en » la seconde sont les anges et tous les bons esprits » qui ne furent oncques incorporez, chascun des» quels tient quelque instrument de musique, et » tous divers les uns des autres; entre la seconde » et la tierce corone, est la Vierge-Mère, entourée » des figures de toutes ses perfections; en la tierce » et plus haute corone, est la très sainte Trinité, » avec tous les mystères que les hommes attri» buent à son honneur.

» Les habitants de Liége, pour remarque parti» culière en ce beau portail, qui est d'ouvrage » plus excellent qu'autre que je veis oncques, » (excepté seulement celuy de Rheims en Cham» pagne qui le surpasse) sont coustumiers de » demander aux estrangers qui le contemplent, » où, en tel nombre d'effigies qui est comme » infiny, ils sçauront trouver celle d'un crucifix; » et comme ayant longtemps regardé après, on ne » la treuve pas, ils leur monstrent le cerf qui est » proche de saint Hubert, auquel on peint et on » pose tousjours un crucifix au milieu des rameures; » et disent que c'est une remarque particulière » pour tesmoigner que l'on a considéré de près » l'ouvrage du grant portail de Saint Lambert, » en quoy ils ont raison, car il n'y a rien de

1 La dernière fois que ce portail fut ouvert, ce fut le 17 de février 1791, à 10 h. du matin, lors de la rentrée à Liége du prince-évêque de Hoensbroech après la première révolution. Ces portes qui n'avaient plus roulé sur leurs gonds depuis plus de cinquante ans, s'ouvrirent au moment où le prince suivi des tréfonciers et de toute sa cour descendirent de leurs carosses; à l'instant où le prince passait sous le portail, tout le clergé se mit à entonner le beau verset : *Ecce sacerdos magnus*. Voyez le supplément de la Gazette de Liége en date du 18 de février 1791, par J. Lemarié, imprimeur-libraire de S. A. S. E. C.

DARIS. Hist. du Diocèse et de la Princ. de Liége. vol. I[er], fol. 307.

2 PHIL. DE HURGES. Voyage à Liége en 1615, p. 67-69.

» mieux formé ny de plus admirable en tout » l'œuvre que ce crucifix, qui néantmoins est si » petit et en lieu si plein d'autres effigies, qu'il » est presque impossible de le discerner sans en » estre adverty.

» Environ le sommet de ce chef-d'œuvre est un » escriteau de pierre portant ceste date 1439, qui » veut dire, mille quatre cens trente et neuf, comme » les anciens de ce temps formoient 8, ainsi le » 4 que nous formons de ceste seconde sorte. Or » y a-t-il grande apparence, que ce portail fut » anciennement tout doré, et à mon advis, que » c'est icy la date du temps de ceste doreure; » car quant à sa première structure, l'habit et la » façon des effigies qui y sont, la tesmoignent » beaucoup plus ancienne que de l'an 1439. »

Le parvis ainsi que la Place Verte, dite *place du Beau Portail*, jouissaient des droits d'immunités ecclésiastiques.

Cette place a dû être, avant le XIV[e] siècle, une espèce de cour, ou préau de l'église cathédrale, puisque l'autorité ecclésiastique y faisait décider par le duel judiciaire les affaires criminelles où le serment était en jeu.

Notre histoire a gardé le souvenir d'un célèbre duel qui eut lieu en 1298 entre un membre de la famille d'Awans et un autre de la famille de Waroux [1].

Les annales liégeoises nous rapportent qu'aux siècles de la chevalerie, lorsque des dissentiments existaient parmi ses membres, le prince et le chapitre ayant fait des efforts inutiles pour accorder les adversaires, leur adjugeaient le champ de bataille selon les formalités ordinaires et décrétaient le duel à outrance.

On choisissait pour lice la Place Verte, près de la cathédrale et les terrains y contigus qui jouissaient des immunités.

Pendant les jours qui précédaient le duel, les parrains des combattants s'occupaient de tous les détails de l'affaire.

Le chapitre faisait construire sur le lieu désigné, des barrières, des clotures solides et en dehors de ces barrières, des gradins ornés de riches tapisseries, pour les nombreux spectateurs qui ne manquaient pas d'assister à ces espèces de tournois.

Aux côtés de la lice, on élevait des galeries destinées aux parents et aux amis des chevaliers, et auprès desquelles était tendu le pavillon de chacun des champions, celui de l'appelant à main droite et celui du tenant à gauche.

Au jour fixé pour le combat, une multitude innombrable encombrait de bon matin les avenues étroites de la Place Verte, attendant avec impatience la levée des chaînes placées par ordre du chapitre [2].

Dès huit heures les clairons se faisaient entendre du haut des tours de sable, c'était le signal de la levée des chaînes; alors il devenait impossible de traverser cette immense cohue, les cris de guerre de chaque noble baron se confondant avec les acclamations de la multitude, le piétinement des chevaux et le roulement des lourds chariots occasionnaient un tumulte inaccoutumé.

Les chevaliers montant des coursiers richement harnachés et suivis de leurs écuyers et de leurs valets, traversaient fièrement les rues, poussant devant eux le peuple du poitrail de leurs destriers.

Les uns avaient le corps entièrement couvert de brillantes armures et n'étaient reconnaissables qu'à leurs blasons brodés sur les caparaçons de leurs montures; d'autres revêtus de longues robes de velours, aux manches fendues et pendantes sur des justaucorps de couleurs, portaient le chaperon au lieu de casque à visière baissée; les bannerets suivant l'usage de Liége vers cette époque, avaient presque tous, des habits de couleur verte ou grise, relevés sur le haut des épaules d'une étoffe bigarrée.

Le grand mayeur et les échevins de la souveraine haute justice revêtus de leurs robes de pourpre occupaient une galerie adossée au grand portail de la cathédrale, attendant la venue des combattants, qui débouchaient précédés de leur cortége, le tenant traversant la cathédrale par le portail du vieux Marché, l'appelant par celui de Notre-Dame-aux-Fonts [3].

Successivement les champions fesaient leur prière au pied de la châsse de *Monsieur saint Lambert* et l'offrande d'une obole sur l'autel de saint Georges.

Puis ils se rendaient au champ-clos où le duel judiciaire avait lieu : parmi les spectateurs les chanoines tréfonciers pouvaient en être témoins du haut des tours de sable.

Si un des champions succombait, les échevins descendaient dans le champ, examinaient avec soin le cadavre, puis le grand mayeur levant de nouveau la verge rouge, emblème de sa dignité, s'écriait d'une voix retentissante :

1 J. de Hemricourt. Miroir des nobles de la Hesbaye, p. 332.

2 Jean de Platea. L'ordonnance des champions. M.S.Arch. Liége

3 Polain. Aynechon et Falloz. Le Duel de la Place Verte, p. 87.

« *Oyez, oyez, grands et petits, nobles et bour-* » *geois, clercs et chevaliers, gens d'église et de* » *cape, femmes et jouvençaux de notre bonne ville* » *de Liége; oyez, ceci est le jugement de Dieu;* » *messire chevalier survivant est innocent du* » *meurtre dont on l'accusait; partant nous le ren-* » *voyons de céans, complément absous !....* »

Pour lors, les témoins, les pages et écuyers du chevalier occis enlevaient le corps de ce dernier, sur une civière formée de lances et de dagues, son pennon armorié lui servait de suaire.

On le portait à la cathédrale où les choraux venaient le recevoir au chant du *Libera;* après la veillée mortuaire passée dans la chapelle des trépassés, on l'inhumait dans les cloîtres; au-dessus de sa tombe était appendu aux parois du mur, son trophée d'honneur formé de son casque, du haubert, des gantelets, des éperons et de l'épée.

Tels étaient ces tristes dénouements des duels de la place du Beau Portail.

L'innocent y succombait parfois et le jugement de Dieu y laissait vivre le coupable.

Avant de franchir le seuil de la cathédrale, jetons un dernier coup d'œil sur la Place Verte, et mentionnons qu'elle servait de champ de Mars, que le prince-évêque y passait la revue de sa petite armée Le jour du sacre, il s'acquittait en personne de cette *formalité.* Dans d'autres circonstances il était remplacé par le capitaine de ses gardes ou par le commandant de la citadelle.

Les jours de parade ramenaient chaque année des joies attendues avec impatience.

Les spectacles militaires ont toujours eu le don d'attirer les foules, surtout dans les pays comme le nôtre où des exhibitions de ce genre étaient rares.

Au pays de Liége, l'armée était populaire; on savait qu'en cas de danger on pouvait compter sur elle, soit qu'il s'agît de maintenir l'ordre à l'intérieur, soit de défendre la frontière.

De cette popularité, de cette confiance résultait une sympathie réciproque, laquelle tout autant que la curiosité entraînait les masses vers les solennités guerrières.





CHAPITRE TROISIÈME

VIEUX CLOITRES — LEUR ÉTENDUE — LES RÉGINALES — WEIDE ET COTE AVOINE — POULE DU POLAGE — ŒUFS DE PARDON — SALONS DES VESTIAIRES — EFFIGIE D'UN PRINCE-ÉVÊQUE — CHEFS-D'ŒUVRES DE SERRURERIE ET FERRONNERIE — BAPTÊME DES NÉOPHYTES — SALON DE LA FÉRULE — LES CHORAUX ET LES SONNEURS DE NUIT — VALVES POUR LES STATUTS SYNODAUX — BASSE COUR ET CELLIERS — SALON GAUDEAMUS — MAMBOURNIE DU PRINCE DE ROHAN — CHAPELLE DU JUBILÉ, EXCOMMUNICATIONS — DONATIONS D'ALBERT DE MOHA — COUR MAILLARD — JURIDICTION DU GRAND PRÉVÔT — LE CHEVALIER COLIN MAILLARD — DROIT D'ASILE OU HERCHI MOUSE — ECOLATRIE — CHAPELLE DES CLASSES — LES PROMOTEURS DE LA FÊTE-DIEU — TRANSACTIONS ET RELIEFS — LES GRANDES COMPTERIES — TABLES OBITUAIRES DU CHAPITRE — DISTRIBUTIONS APRÈS LES ANNIVERSAIRES — ANNIVERSAIRES DES TRÉFONCIERS ALLEMANDS — CHAPELLE DES FLAMANDS — CONFESSEURS SLAVES ET CROATES — TABLEAUX — TRAVAUX D'ORFÉVRERIE, CISELURE ET DORURE — MESSE ANNUELLE DES TULCALPÉONS — STALLES — MYSTÈRES — VITRAUX — LITS — HAMACS SUSPENDUS AUX VOÛTES DES CLOITRES — GOBELINS — PIEDS DE SAINT LAMBERT ET DE SAINT HUBERT — CONFRATERNITÉ DE SAINT LUC — LÉGENDE DE SAINT MARTIN — DON ANNUEL DE VÊTEMENTS — VANTAUX DES PORTES.



près avoir franchi le seuil du grand portail, on entrait dans un cloître voûté formant un parallélogramme et entourant un cimetière. Il avait deux cent trente pieds de long sur vingt de large et ses côtés environ cent et dix pieds.

Ph. de Hurges [1] s'exprime en ces termes sur cette partie.

« Estant entré par le beau portail, vous venez » en une cour très ample et spacieuse, environnée » de galleries, et aiant en front la plus grande » et principale entrée de l'église Saint-Lambert, » laquelle a deux tours antiques, plattes par le » dessus, l'une à droite, l'autre à gauche comme » à Nostre-Dame de Paris, ayants estés basties » avec l'église mesme et tout d'une suite, ce que » ne fut la grande, que l'on érigea quelques cen- » taines d'années depuis. »

La partie du grand cloître du côté de la rue des Mauvais-Chevaux donnait accès à six grands salons occupés par les bureaux des domaines de la cathédrale.

L'importance des revenus exigeait d'aussi vastes locaux

Dans le premier de ces appartements siégait annuellement l'administration dite *des Réginales de la cathédrale.*

C'étaient des redevances et rentes qu'anciennement certaines localités du marquisat de Franchimont payaient à *Réginal* quatrième et dernier marquis de cet état qu'il légua en toute propriété à l'Église de Liége l'an 1012 [2]

Ces redevances étaient connues sous les noms de *Weide-avoine*, *de Cote ou Quote-avoine*, *de la poule du polage*, *et des œufs de pardon.* A l'époque de la fête de saint André, les receveurs de la cathédrale, sous la conduite d'un chanoine tréfoncier et suivis des chanoines de la confraternité de saint Luc, allaient recevoir à heure fixe devant le portail de Notre-Dame-aux-Fonts,

1 DE HURGES. Voyage à Liége en 1615. folio 69.

2 DETROOZ. Hist. du marquisat de Franchimont, part. I, fol. 21.
Id. DELVAUX. Diction. Géograph. de Liége, vol. I, fol. 396.
Id. AUB. MIRÆUS. Opera diplomatica, vol. I, fol. 253.
Id. PET. KÆRIUS German. inferior, seu provinciar. et tabul. heral., vol. I, fol. 81.

les redevanciers de Franchimont; ceux-ci étaient ordinairement précédés de leur haut Voué [1] et du Gruyer [2] du marquisat.

Après la messe célébrée à la chapelle du Jubilé située dans les cloîtres, et suivie d'un déjeuner offert par le receveur général du chapitre, les Franchimontois payaient leurs redevances. La Weide-avoine venait du mot alllemand, *Weide, pâturage*, ou avoine de pâturage; d'où l'on a conclu que cette redevance a été constituée primitivement à raison de droit de pâturage que les anciens souverains du marquisat ont accordé à une partie de leurs vassaux; de manière qu'on devait regarder ce rendage comme un cens qui se payait à titre lucratif. Elle consistait dans un setier d'avoine et un denier, qui se rachetaient pour vingt-cinq sous par an.

La Cote ou Quote-avoine, était une rente dont l'Église de Liége ne percevait qu'un quart, les trois autres étaient dues au haut Voué du marquisat. Elle était établie comme rémunération des frais d'entretien et de sûreté des voiries de la campagne.

Cette rente consistait en un setier d'avoine, une poule et une maille; elle se rachetait par un payement annuel de vingt-cinq sous

La poule du polage; ce dernier mot, dans l'ancien langage, signifie basse-cour. Cette redevance, qui s'acquittait probablement jadis en nature, était au siècle dernier une capitation de dix sous annuels, que chaque chef de famille du marquisat de Franchimont devait payer à la mense épiscopale.

Les veufs cependant, tant hommes que femmes, soit pour les consoler, soit pour les réjouir de leur veuvage, n'en payaient que cinq.

Les œufs de pardon étaient une redevance de six œufs que chaque ménage devait payer. Un veuf n'en payait que trois.

La majeure partie de ces rentes ne procédaient que de grâces que les Franchimontois avaient obtenues de leurs souverains.

Cette formalité accomplie, les Gruyers se rendaient au palais du prince-évêque où, entre les mains du grand veneur ils livraient deux chiens levriers pour la haute Gruyerie de Theux [3] et une paire de grands gants de cuir blanc de cerf pour la forestrie de Jalhay [4].

Diverses villes prétendaient, avec plus ou moins de fondement, s'être rachetées envers Liége du droit de tonlieu, et afin de constater cette rédemption elles payaient annuellement à la cathédrale de Liége, les redevances suivantes : Cologne une paire de gants blancs, Lubeck une once de muscade, Nimègue un gant rempli de poivre blanc, Francfort une paire de gants de peau de cerf avec une livre de poivre. Cette épice était au moyen-âge si précieuse qu'elle donna naissance à ce mot *cher comme poivre*.

Jusqu'au XVIIIe siècle, Nuremberg paya exactement la redevance du grand glaive ou espadon qu'on portait dans les processions solennelles devant le grand mayeur et les échevins de la cour de justice [5].

Deux autres salons servaient de vestiaires aux chanoines tréfonciers, aux choraux, aux suppôts et autres clercs, attachés au service du vieux chœur.

Le premier avait au-dessus d'une porte donnant dans le cloître, un grand vitrail, représentant le prince-évêque Jean de Heinsberg, mort en 1455, à genoux, armé de toutes pièces, son casque à terre et sa mitre sur un prie-Dieu [6].

Huit anges et chérubins portaient les quartiers suivants :

DE HEINSBERG.	DE GENEPPE.
DE LA MARCK.	DE MŒURS.
DE JULIERS.	DE BOLKENS.
D'AVESNES.	D'ARCKEL.

Dans cette verrière, comme dans un tableau opaque apparaissaient en perspective des paysages

1 Detrooz. Hist. du Marquisat de Franchimont, part. I, fol. 68.
Id. Mullendorff. Annales ducum seu princip. a Marcka, vol. I, fol. 117.
Id. Trithemius Spanhemens. Opera geneal. heroïca, vol. II, fol. 50.

2 Detrooz. Id., fol. 71.

3 Id., fol. 72.

4 Id., fol. 168.

Au 10e siècle, dit-on, Raiginier, marquis de Franchimont, créa la charge de Haut Voué du marquisat à l'effet de tenir libres les voies de communications et veiller à la sûreté des campagnes à l'aide d'un corps de cavalerie. Cette charge fut toujours très considérée. La maison de la Marck la posséda pendant plusieurs siècles Les chevaliers de Thier, barons de Skœuvre, en avaient la possession au siècle dernier

Le même marquis Raginier aurait aussi institué la haute Gruyerie ou forestrie de Franchimont qui était possédée depuis un temps séculaire par les comtes d'Aspremont-Lynden

La Gruyerie ou forestrie de Theux était également d'une origine qui remontait à une haute antiquité.

Depuis plusieurs siècles les chevaliers de Marteau la possédaient.

L'origine de la forestrie des Fagnes ou de Jalhay se perdait de même dans la nuit des temps. Les barons de Méan de Pailhe en jouissaient depuis plus de deux siècles

5 Henoul. Annales du pays de Liége, fol. 120.

6 Lovens. Recueil héraldique des Bourgmestres de Liége, fol. 127.

lointains, des vues pittoresques, des châteaux-forts crénelés, des édifices de toutes espèces et des scènes militaires [1].

Les maîtres ferronniers de Liége avaient orné de plusieurs chefs-d'œuvres les armoires et bahuts qui meublaient ces salons. Non seulement les pentures, mais aussi tous les autres accessoires des portes, tels que les clous, les marteaux, poignées et serrures étaient de beaux spécimens de la ferronnerie du moyen-âge.

Les princes-évêques de Liége y ont quelquefois administré le sacrement de baptême à des adultes qui se convertissaient à la foi catholique.

Voici les rites usités dans cette cérémonie : les néophytes étaient introduits dans les salons par le grand écolâtre, qui y admettait et faisait relever les noms et qualités de leurs parrains et de leurs marraines.

Le plus jeune des chanoines tréfonciers fournissait les habillements destinés à ces néophytes ; lui-même les revêtait de l'aumusse ou pèlerine de duvet de cygne. Puis l'évêque suffragant, les ayant introduits dans le deuxième salon, y formulait sur eux les exorcismes ordinaires, et leur fesait les onctions saintes avec l'huile des catéchumènes.

Les scribes de la cathédrale, ayant ensuite dressé sur un scribant, la cédule des noms des néophytes et de leurs répondants, on en portait l'expédition au palais, d'où le prince-évêque descendait dans la cathédrale, précédé de son cortége ordinaire portant la cappa magna, l'étole et le rochet ; arrivé au pied de l'escalier, il y était reçu par le chapitre. Après avoir fait son adoration à la chapelle du Saint-Sacrement, il se rendait au baptistère de Notre-Dame-aux-Fonts et revêtait l'étole blanche. Le trône épiscopal y était dressé.

Conduits par un maître des cérémonies, les néophytes s'agenouillaient tour à tour aux pieds du prince qui demandait leurs noms et, les répétant ensuite, versait sur la tête de chacun d'eux l'eau baptismale en proférant la formule sacramentelle.

Précédé de son cortége, le prince se rendait ensuite dans la chapelle du Jubilé, voisine des salons que nous décrivons, montait sur le trône ; après avoir endossé la chape et pris la mitre, il conférait le sacrement de confirmation aux néophytes ; il entonnait ensuite le *Te Deum*, et donnait, après le chant de ce cantique, la béné diction pontificale.

Quelquefois après cette cérémonie, le prince célébrait une messe basse et admettait à la communion les nouveaux chrétiens.

Les offices et l'action de grâce terminés, tous les choraux et enfants de chœur, portant des palmes blanches, chantant des Noëls de circonstance, venaient chercher les néophytes et les conduire dans le premier des salons, où ils déposaient leurs fourrures de cygne ; puis ils entraient dans le second où un splendide banquet leur était servi.

Grégoire Sylvius, suffragant de Liége, ayant administré en 1573, le baptême à un Juif, voulut, avant le festin, lui adresser la parole, et dans une touchante allocution, il lui rappela les bienfaits de Dieu à son égard [2]

Le dernier de ces grands salons était appelé *Ferulum*, d'une statue très-ancienne qui en surmontait la porte ; elle représentait un évêque portant la férule ou petit bâton signe d'autorité, instrument de correction, *signum regni minis et correctionis*.

Aux siècles derniers, divers us et coutumes se pratiquaient dans ce salon.

Le premier de l'an, les ciriers et luminaristes de la cathédrale y distribuaient gratis aux enfants pauvres de grandes hosties : ces enfants allaient de maison en maison offrir ces hosties en vue de recevoir un petit pourboire.

Les cordons bleus collaient la première hostie qui leur était offerte au-dessus de la porte de leur officine culinaire.

La chronique le rapporte, plus d'une jouvencelle s'enquérait du prénom de l'enfant, qui le premier venait dans la maison, une croyance locale voulant que ce serait le prénom de leurs époux futurs [3].

Une ordonnance capitulaire, nous apprend que ce local était désigné à la jeunesse, pour s'y pourvoir de *rossignols* et *de chalumeaux* [4].

Ces petits instruments de musique d'une confection très-primitive ne se distribuaient qu'à la veillée de Noel.

1 J. Siebmacher. Grosses Wappenbuch, vol. III, fol. 119.
Id. Bucellinus. Hæreditar. aug. dom. Austri. provinc., vol. I, fol. 311.

2 Foullon. Historia populi Leodien. vol. II, fol. 296.
Id. Conclus. Capitul. Eccles. Cathed. ms.
Id. Loyens. Rec. héral. des Bourg. de Liége, fol. 311-312.

3 Baron de Reinsberg-Duringsfeld. Les calend. Relig. et civils, vol. I, fol. 7.

4 Wolff. Beiträge zur Deutschen Mythologie. Leipz, vol. II, fol. 81

Les jeunes choraux se munissaient de ces petites poteries ou urnes, garnies d'un sifflet appelé *rossignol*.

Le vase rempli d'eau et le liquide mis en vibration par le souffle, modifie le son du sifflet de manière à imiter grossièrement le chant d'un oiseau. Le bruit de ces instruments, dont l'usage n'était permis que durant la messe de minuit de Noël et sous la haute direction du maître de chapelle, récréait singulièrement leurs naïfs possesseurs.

Une rente en nature était payée bisannuellement dans ce salon.

Elle consistait en quatre manteaux et quatre paires de gants fourrés de peau de renard ; ces objets étaient destinés aux *clockmann* ou sonneurs de nuit, qui tintaient des cloches dans les rues, annonçant la veille les anniversaires, les distributions de vivres ou d'argent, que plusieurs princes-évêques ou tréfonciers avaient fondées le jour de leurs anniversaires [1].

La célébration de la commémoration des morts, qui commence la veille aux vêpres, avait fait naître à Liége une coutume très-ancienne existant encore en partie au siècle dernier.

La veille de la Toussaint, les clockmann avaient le droit d'introduire dans les cimetières des cloîtres et de Notre-Dame-aux-Fonts, de nombreux visiteurs qui venaient y prier pour les âmes de leurs parents ou de leurs amis.

Les clockmann leur vendaient des cierges et des croix de paille tressée, qu'on déposait sur les tombes. Après avoir fait les prières usuelles, on rentrait au logis. Mais au premier coup de minuit on se rendait de nouveau au cimetière, pour y allumer les croix de paille.

Au XVI[e] siècle, à cause des ravages de la peste qui s'était déclarée dans la maison du chirurgien Georges, sise à côté du portail, vers le palais, de grands rassemblements venaient consulter les tables et dispositifs des abstinences; le chapitre, pour éviter la cohue, fit placer les tableaux sous des auvents près de ce salon.

Jusqu'au siècle dernier, ces statuts synodaux, qui étaient très-nombreux, furent posés dans des valves accessibles à tout le monde.

Au moment de la démolition de la cathédrale, on trouva dans le caveau placé sous le salon que nous venons de décrire, une grande quantité de sable et quelques amphores de poterie qui avaient servi de récipients pour contenir les huiles que le Chapitre faisait venir de la Provence.

La cour spacieuse, qui s'étendait derrière la chapelle du Jubilé, servait de basse-cour aux chanoines lorsqu'ils menaient la vie commune.

C'est dans les cloîtres, la chapelle du Jubilé, la chapelle des Flamands et plus anciennement sous les hangards et les auvents de la cour des cloîtres et au pied de la croix de pénitence de saint Lambert qu'avaient lieu au moyen-âge les exercices de l'*Agonisticon*, espèces de prônes que lisaient ou prêchaient des religieux terminaires de saint François. Cette série de sermons commençait le dimanche de la Quadragésime pour finir le dimanche des Rameaux; chaque dimanche de carême après la messe dominicale, le clergé de semaine, revêtu du pluvial violet, récitait le *de profundis* pour le repos de l'âme de l'évêque Rathère, comte de Vianden, mort en 974 et auteur de l'*Agonisticon* ou *Prœloquia*, espèce d'instructions que les chrétiens de toutes conditions doivent suivre dans les combats de la vertu.

De même que l'*Agonisticon* est divisé en six livres, de même les auditeurs étaient classés en trois catégories, subdivisées chacune en deux fractions. Lorsqu'on exposait les devoirs du chrétien en général, le soldat, l'artisan, le médecin, le négociant, le tabellion, le juge, les prélocuteurs, le procureur, le noble, l'amodiateur, le mercenaire se tenaient dans les cloîtres et dans leur cour. Le seigneur, le serf, le maître, le disciple, l'opulent, l'homme vivant dans une honnête médiocrité, le menu peuple s'assemblaient dans la chapelle du Jubilé. Les bourgeois mariés, les veufs, les célibataires, les enfants, les vierges, les vieillards, les adolescents, les nubiles se réunissaient dans la chapelle des Flamands et plus tard dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts.

Les conseils de l'*Agonisticon*, toujours marqués au coin de la sagesse et de la prudence, nous font connaître les mœurs et la discipline de l'église

1 On voit encore de nos jours au dépôt des Archives de l'État à Liége, une petite gravure datant du règne du cardinal prince-évêque Gérard de Grosbeck : c'était la carte de nouvel an, que les veilleurs de nuit portaient à leurs clients. Sous le portrait du veilleur sonnant de la trompe, aux pieds des tours de la cathédrale, on lit ces vers réclamant une étrenne

S[illegible] vous av[illegible] ô noble bourgoise
En son[illegible]ant par trop donné réveil,
Ou s[illegible]sda ng [illegible] pren vostre somme
Pardonné moy par v[illegible]re curt[illegible]
Considerant qu'a[illegible] amant, et [illegible]amie
Esbattement joyeulx ay fai[illegible] donner
Et à vous tous pour étrenne jol[illegible]e,
Dieu doint voz jours de b[illegible]en en mieulx finer

au X[e] siècle. Cependant leur étrangeté nous autorise à en relater quelques-uns. Rathère enjoint qu'on ne baptisera à Notre-Dame-aux-Fonts qu'à Pâques ou à la Pentecôte, hors le cas de nécessité. Il défend de célébrer la messe et le baptême le samedi saint avant la dixième heure, c'est-à-dire avant quatre heures du soir. Il désigne l'autel de Notre-Dame-aux-Degrés, comme le lieu où l'on doit déposer les prémices. Il recommande à ses successeurs de ne point manquer de servir l'empereur et de se rendre à l'armée pour y guerroyer [1].

Le dernier de ces grands salons appelé *Gaudeamus*, était séparé d'une cour ou préau par une issue aboutissant à la rue des Mauvais Chevaux.

Cette entrée était particulièrement réservée aux personnes qui fréquentaient les classes de Saint-Lambert.

Ce salon d'environ trente-cinq pieds liégeois de long sur vingt-cinq de large, avait une voûte formée d'arceaux saillants et prismatiques dorés sur fond polychromé pourpre et azur. Chaque point d'intersection orné de clefs en haut relief, représentait les armoiries et les emblèmes des princes-évêques jusqu'à Georges d'Autriche, mort en 1557. Les escabeaux, les bancs, les chaises à bras étaient couverts de cordouan rouge. Les siéges pliants du prince, du grand-doyen et du grand-prévot, l'étaient de cuir vermeil à franges de soie attachées avec des clous de passion dorés.

De fort belles tapisseries de haute lisse en garnissaient les parois.

La cheminée et quatre trumeaux étaient ornés de glaces de Venise.

Dès le XIII[e] siècle, ce salon, connu sous le nom de *Gaudeamus* ou appartement de réjouissance, fut destiné aux réceptions et autres cérémonies de gala. En 1296 cette salette était *encourtinée de cendaus jaunes et vermaux* ayant en son *beau mittant* un *chauffe doux* (poele, étuve.)

Un synode y fut tenu en 1310 par l'évêque Thibaut de Bar; il y fut statué qu'à l'avenir les tréfonciers ne pourraient paraître dans ce salon, coiffés en hiver de l'aumusse d'hermine, en été du chaperon ou barrette, leur défendant les bottes à canons, les souliers à la poulaine et les surcots de fourrure.

Lorsque le chapitre traitait les princes souverains, on y donnait le dîner de la joyeuse entrée au nouveau prince-évêque. Les pairs de la principauté y remplissaient chacun les fonctions de leur office, ayant seuls le droit d'y paraître en bottines *de cuir lévantin carnin* avec éperons d'or et les écuyers en bottines de *blanc cuir de fauve*, éperonnées d'argent.

Les comptes et dépenses du chapitre nous fournissent de curieux détails touchant les frais que causaient les festins de gala offerts au prince-évêque lors de son élection. Les fourniers (boulangers) du chapitre reçurent six patacons et quatre blamusses pour des *pains mollets* au beurre et au lait, lors du sacre d'Érard de la Marck. Les enfants de chœur recevaient à Pâques des pains Roussets, faits de méteil, et les choristes, des *pains biscuits*, deux fois cuits.

A un déjeûner lors du passage par Liége de Don Juan d'Autriche, on vit des pastèques et des sucrins assaisonnés d'eau candisée ou miellée.

La marjolaine, le basilic, la coriandre jouissaient du privilége de communiquer aux coulis leur excitant fumet. On servait de l'herbé-vin, qui n'était qu'une infusion d'absinthe, de myrte, d'anis, d'hysope, de romarin coupée de vin sucré ou assaisonnée de miel.

La table était garnie d'un dormant ou surtout qui représentait *la vénérable et insigne cathédrale en ses encloistres;* sur les bords de ses toitures on avait attaché force fleurs odorantes. Au milieu des tours de sable on avait formé une espèce de volière où l'on avait renfermé moult tarins, sizais, pimaïe et papagais dont les pattes étaient dorées. C'était ainsi que le grand clocher portait trois bannières, l'une aux armes de l'empire, les deux autres aux armes du prince-évêque et du chapitre. Au XVI[e] siècle le salon que nous décrivons fut le théâtre des chefs-d'œuvres de maître Lancelot de Casteau [2]. Les corneurs du chapitre annonçaient le

1 Migne Patrologiæ cursus completus, vol. XXXVI.
Id. Ballerini. Hist. littér. de France, vol. VI, fol. 348.
Id. Campagnola. Liber juris civilis urbis Veronæ. vol. I, fol. 218.
Id. Mabillon. Annales Ordinis Sanct. Benedict., vol. V, fo. 478
Id. de Theux. Le Chapitre de St Lambert, vol. I, fol 28.29.30.
2 Deschamps. Essai sur le pays de Liége. 1784.
Id. H. Helbig. La haute cuisine à Liege au XVI[e] siècle. Bull. du bibliophile Belge, vol. II.

A Liége, on désignait sous le nom de Pairs (en latin Pares) ou égaux, douze vassaux, établis auprès du prince-évêque, habitant le territoire de la principauté et investis de fiefs équivalents l'un à l'autre. On sait, que chaque suzerain, y compris l'empereur, avait ses pairs et chacun jouissait du droit d'être jugé par ses pairs, devant son seigneur. Celui-ci refusait-il justice, le vassal se croyait-il injustement jugé, ce dernier dressait une plainte en « défaut de droit » et formait appel par devant le suzerain de son seigneur.

De même que les souverains les plus puissants, les princes-évêques de Liége avaient autrefois à leur suite des chevaliers de haute naissance, investis d'Offices et Pairies dont quelques familles avaient encore conservé les titres et prérogatives jusqu'en 1794. Ces Pairies et Offices étaient héréditaires dans ces familles,

repas, c'est ce qu'on appelait corner l'assiette; on cornait également l'eau, parce qu'on avait coutume de se laver les mains avant de se mettre à table, comme aussi lorsqu'on sortait de la salle à manger du temps de Louis de Bourbon.

Une réminiscence de l'époque des croisades fit employer de nouveau les épices; on saturait les vins les plus délicats de piment, de poix-résine, de sauge, de lavande, de gentiane et de canelle.

Des vins d'Espagne étaient édulcorés et parfumés avec de l'ambre et du musc: ces divers mélanges avaient pour but, on le comprend, d'obtenir des boissons de haut goût, lesquelles vinrent tellement en faveur que, pour caractériser le peu de mérite des personnes et le peu de valeur des choses, on ne trouvait rien de mieux que de les comparer dédaigneusement au petit vin et à la petite bière.

Maître Lancelot de Casteau, le grand maître-queux des princes-évêques Robert de Berghes, Gérard de Grosbeck et Ernest de Bavière, en célèbre disciple de Comus, perfectionna les plats de héron, de grue, de butor et de cygne rotis avec pieds dorés, les confitures, sucreries, gelées et marmelades dorées.

En 1790, ce salon acquit une certaine célébrité.

A cette époque, la division et l'anarchie étaient partout: entre le prince et le peuple; entre les membres des trois États; entre la noblesse et entre les membres du clergé eux mêmes.

Au mois d'avril, effrayés des progrès de la révolution, dix-huit chanoines tréfonciers se retirèrent à Aix-la-Chapelle et s'y constituèrent aussitôt en chapitre [1]

Six autres membres absents se réunirent à eux par procuration [2].

Il y eut dès lors deux assemblées, qui protestèrent tour à tour l'une contre l'autre.

Le chapitre d'Aix fut le seul reconnu par sentence de la chambre impériale du 23 juin 1790; mais les chanoines restés à Liége [3], n'en continuèrent pas moins de siéger comme auparavant, se servant de ce salon comme salle capitulaire.

Ils s'adressèrent à Rome et chargèrent leur agent, l'abbé Roccatani, de faire déclarer illégitimes par le Saint-Siége, les décisions prises par les membres siégeant à Aix. Ils prétendirent que cette ville, quoique du diocèse, étant située en dehors du territoire, le chapitre ne pouvait y siéger.

Pendant huit jours leurs protestations affichées dans ce salon furent portées à la connaissance du public.

Le meneur de toute cette intrigue était le prince de Rohan-Gueménée, archevêque de Cambray et chanoine de Liége, qui avait d'ailleurs des projets beaucoup plus ambitieux.

Désireux de devenir prince-évêque, il était arrivé dans la cité, le 25 mars.

Réclamant son privilége de chanoine tréfoncier étranger, il ne tarda point à faire usage de ces appartements, soit pour y donner des dîners, soit pour y organiser des réunions où se rendait le parti patriotique.

Ce fut sur la table ou bureau de ce chapitre intrus que fut signé l'acte qui conférait la dignité de *Mambour* ou de *Régent* à ce membre félon du chapitre de Saint-Lambert [4].

Une dépêche de cardinal Antici [5] contient des détails fort curieux sur les manœuvres de ce prince de Rohan, qui fit prononcer dans ce salon *l'ultimatum* posé au prince de Honsbroech ou d'abdiquer ou, tout au moins de le déclarer son coadjuteur.

tant qu'elles n'aliénaient pas les fiefs qui les leur donnaient. Le nombre des Pairs de la Principauté de Liége jusqu'en 1794, fut de douze, c'étaient : le Marquis de Trazegnies, Grand Sénéchal héréditaire; le Baron de Coudenhove et le Marquis de Maillen, Grands-Veneurs et Gruyers; le Comte d'Oyembrugge de Duras, Grand-Maréchal héréditaire; le Comte de Bryas de Morialmé, Pair héréditaire de la Principauté; le Baron de Hollogne de Seraing, Grand-Pannetier héréditaire; le Chevalier de Grumsel d'Émal, Grand-Échanson héréditaire; le Baron de Blizia, Grand-Bailli des Rives de la Meuse; le Chevalier de Clerx d'Aigremont, Haut-Avoué de Hesbaye; le Chevalier de Libert de Flémalle, Général Grand-Bailli du corps de St Lambert: le Comte d'Arberg de Wallengin, Grand-Chambellan; l'Abbé mîtré de Lobbes, Vicaire Ordinaire de la Principauté, remplaçant l'Archevêque de Cologne, le Comte de Berlo, Porte-guidon, première Cornette du gonfanon de St-Lambert.

1 Le Grand Écolâtre de Ghysels — le Baron de Greyffenclau de Wolrath — le Comte de Hompesch de Bolheim — le Comte de Hompesch-Rurick — Baron de Késverberg d'Aldengoor — Comte de Lannoy-Clervaux — Baron de Loë de Wissen — Comte de Méan — Comte de Nesselrode-Ereshoven — Comte d'Oultremont — Comte de Preston — Baron de Sluse — Baron de Stockhem, évêque de Canope — le Grand Archidiacre Baron de Stockhem, De Thier, (Baron) de Skeuvre — Comte de Pfaffenhoffen — Baron de Woot de Tinlot — Comte de Wœstenraedt.

2 Comte d'Arberg de Wallengien, Évêque d'Amyzon et d'Ypres, — Comte de Cobenzl de Rindsmaul — Baron de Goër de Herve — Le Grand Prévot Baron de Haxhe de Hamal — Le Prince de Hohenzollern-Hechingen — Le Prince de Salm-Salm, évêque de Tournai.

3 Le Comte de Nassau-Corroy, Grand-Doyen — Les chevaliers de Heusy de Fromenteau et de Loets de Trixhe — Les Comtes de Geloës, de Hemricourt. de Rougrave, de Liedekerke, les Barons de Sluze et de Hayme.

4 De Dohm. Exposé de la Révolution de Liége en 1789, fol. 117.

Id. Bon de Gerlache. Discours de l'Académie, 15 mai 1846

5 Antici. Lettre du 9 juin 1790, F. G. 414.

Ce fut encore là que se tinrent les conciliabules présidés par le prince de Béthune, duc de Charost, cousin du prince de Rohan, ayant pour but d'obtenir du nonce Pacca [1] l'approbation des actes de ce chapitre intrus.

On y dressa également l'acte par lequel les trois ordres de l'État attribuaient cent vingt mille florins de revenu au nouveau régent.

Dès la première réunion des tréfonciers rebelles soit comme assemblée capitulaire, soit comme État primaire, le comte de Rougrave, grand-vicaire du diocèse, refusa d'y assister, et suivant l'antique usage fit renverser son fauteuil vers la muraille, en signe de sa protestation *sede vacante*.

Le prince de Rohan et ses partisans déclarèrent le grand-vicaire chanoine forain et, séance tenante, firent défoncer ce fauteuil, jugement rendu *ipso facto*.

L'aile nord des cloîtres était occupée par la chapelle du *Jubilé* : quinze chanoines dits de la confraternité de saint Luc, la desservaient [2].

L'étendue de cette chapelle était de quarante-cinq pieds de long sur trente-cinq de large. Ph. de Hurges en donne cette description : « Toutes les fenestres, hautes et basses, de ceste esglise sont » formées de gros barreaux de fer comme si ce » fussent celles d'une prison, qui cause grande » obscurité par le dedans, pource que d'ailleurs » toutes ces fenestres, quoyque longues et hautes, » sont fort estroites, ainsi qu'il se remarque en » toutes les églises fort anciennes, et d'où l'on » juge que les anciens aimoient les lieux obscurs » pour y faire leurs prières, à cause qu'ils y trouvoient moins de distractions pour la veuë ; » par conséquent leur pensée retenuë estoit plus » attentive à prier ou méditer, et ces œuvres en » estoient de tant plus accomplies et méritoires envers » Dieu ; d'ailleurs ils faisoient plus de prières de » nuict que de jours, Matines, Laudes, Primes, » Vespres et Complies se faisoient ou chantoient » de nuict ; toutes les veilles des festes, et nommément celles pour lesquelles nous jeusnons, ils » passoient les nuicts ès esglises, estans ès prières » et pieuses méditations, de quoy nous est restée » l'image en la seule veille de la Nativité du fils » de Dieu.

» Ces bones gens donc, moins malicieux et » plus zélez que nous, passoient telles nuicts » (continuants en saintes œuvres et salutaires) » sans fermer l'œil, d'où nous est demeuré ce nom » de Vigile, *a vigilando;* mais l'effect s'en est » perdu à cause des abuz de macquerelages, paillardises et d'autres insolences que les ages plus » meschans y fourrèrent, ne restants à présent » que des chanoines qui continuent de chanter » matines à minuict et ce encore à huys fermez. »

Parmi un grand nombre de riches sépultures qui ornaient les parois, on distinguait celles des barons de Minckwitz et de Schwycker ; ces deux mausolées placés aux côtés de l'autel, étaient l'œuvre d'un sculpteur allemand. Ils se composaient de sarcophages à l'antique, ornés de jambages, de frises et de plusieurs figures d'une grande beauté. On ne pouvait s'empêcher d'admirer ces beaux morceaux à cause de leur extrême perfection, le sculpteur ayant travaillé avec tout le soin possible plusieurs parties qui restaient couvertes par d'autres, de reliefs entiers, et où il paraissait presqu'impossible d'introduire le ciseau [3].

Selon les renseignements qui nous sont parvenus sur l'autel de cette chapelle, on est autorisé à croire qu'il était formé par un haut et bas rétable en

1 Renseignements fournis à l'auteur en 1844 à Rome par S. E le cardinal Pacca, Doyen du Sacré Collége, ancien Nonce Apostolique auprès des archevêques électeurs et du prince-évêque de Liége.

2 La confraternité de St Luc était composée de sept chanoines tréfonciers, quatre chanoines de St Materne, quatre chanoines de St Gilles et quinze bénéficiers.

Voici les noms, les titres et les années de réception des personnes qui composaient cette confraternité en 1794.

Messieurs

Années de réception.

1776. Joseph-Antoine, chevalier de Pollard, chanoine tréfoncier.
177[illegible]. Michel Bosset, chanoine de St Materne, doyen en 1786.
1753. Henri-Joseph Gérardy, chanoine-impérial.
1756. Philippe-Joseph Closon, bénéficier.
1757. Nicolas Simonon, chanoine-épiscopal.
1765. Joseph-Simon-Benoît Deschamps, chanoine de St Gilles.
1771. Jean-Joseph Louwet, chanoine de St Gilles.
1774. Jean-Barthélemi Bronckart, bénéficier.
1778. Lambert Henkart, bénéficier.
1779. François Wanson, bénéficier.
1781. Henri Bieren, chanoine de St Gilles.
1782. Jean Olivette, chanoine-impérial.
1785. Gérard Magnery, chanoine de St Gilles.
1785. Barthélemi Daiwaille, chanoine de St Materne.
178[illegible]. François-Hyppolite-Joseph André, bénéficier.
1786. Laurent-Joseph Decocq, bénéficier.
1786. Henri Libert, bénéficier, luminariste.
1787. Henri Hamal, chanoine de St Gilles, maître de musique.
1788. François-Joseph Dizier, bénéficier.
1788. Jerôme-Joseph Kirsch, bénéficier, sous-trésorier.
1790. Jean Andre Dardenne, chanoine de St Materne.
1790. Thomas-Joseph Pirson, bénéficier.
1791. Guillaume-Mathieu Delaveux, chanoine de St Materne.
1791. Henri-Dieudonné Thiriar, bénéficier.

3 Trophæa Lorussæ, observationes Eugenialogicæ et Heroicæ, Jus Insignium, Exornationes de Minckwitz ac de Schwycker, M. S.

Id. Décrets et ordon. du chap. de St Lambert, réparat

bois sculpté, on ignore quels étaient les sujets représentés dans le bas rétable, ou *antependium*, mais pour le haut rétable on devait payer un tribut d'éloges au sculpteur inconnu qui avait retracé toutes les scènes de la passion de N.-S. par des figurines en haut relief pleines d'expression, de vérité, de style, rehaussées par l'ornementation sur lesquelles étaient prodigués l'or bruni et le bleu d'outremer

Ce rétable était probablement un bijou de la sculpture gothique avec sa végétation luxuriante, ses dentelles légères et ses décorations aériennes.

Wendelinus donne une autre origine à cette dénomination de chapelle du jubilé[1]. Il avance que son autel était appelé *autel de jubilation*, parce que dès l'an 1204, Albert comte de Moha y fit, avec les formalités de cet âge, cession de son comté en faveur de l'église de Liége.

Jusqu'au XVIe siècle, du côté de l'évangile, on vit fixée au mur une lame de cuivre où une image incisée représentait le comte Albert procédant à l'acte de donation en deux autels, l'un obituaire en mémoire de ses fils, l'autre comme propitiatoire avec lequel il fit la donation de son comté de Moha.

Au fond de cette chapelle et en face de l'autel que nous venons de rappeler, en était un autre : il fut détruit au XVIe siècle sous le règne de Corneille de Berghes ; nous n'avons aucun renseignement concernant cet autel dit : le *Hahay de Moha*[2] ou autel *pro defunctis*.

Qui ne se rappelle la tragique aventure des fils du comte Albert de Moha, de la maison de Dasbourg et de Gertrude de Looz? Henri et Guillaume, après avoir assisté aux prédications de la croisade qui eurent lieu dans la cathédrale de Liége, revenant du célèbre tournoi d'Andennes en 1201, l'imagination remplie des hauts faits d'armes dont ils avaient été témoins, voulurent, eux aussi, s'essayer dans ces sortes d'exercices. Retournés au château de Moha, et ayant trouvé un endroit propre à imiter les courses des tournois, ils s'y rendirent seuls, chacun avec un destrier et une lance, sans se munir de cuirasse et de cotte-d'armes, et dès la première passe, ils se percèrent réciproquement de leurs lances et s'entretuèrent[3].

Depuis lors le deuil le plus profond régnait au château de Moha ; plus de refrains joyeux dans la vaste salle du repas ; plus de joûtes sur l'esplanade, plus de chasses bruyantes dans les forêts, tout était devenu morne et silencieux. Le comte et la comtesse ne cessaient de pleurer les deux fils bien-aimés qui leur avaient été ravis d'une manière si imprévue et si douloureuse. Ils ne quittaient plus leur castel qu'annuellement pour venir assister à Liége aux *Novendiales* qui, durant neuf jours, étaient célébrées sur cet autel.

Se voyant sans héritier et désespérant d'en avoir jamais, le comte Albert et son épouse Gertrude vinrent à Liége, en 1204, et cédèrent au prince-évêque Hugues de Pierrepont le comté de Moha se composant de 52 villages, presque tous situés en Hesbaye et en Condroz[4].

Cette cession eut lieu en déposant sur l'autel un fétu de paille qui portait un épi. C'est ainsi que, selon la loi des Francs Saliens, on avait coutume de transmettre un domaine d'une main à une autre. On appelait cette cession, donation par fétu, et de là serait dérivé le mot latin *exfestucare*.

Cette chapelle ne conserva pas constamment son vocable de *chapelle du jubilé*, pendant les troubles qui agitèrent au moyen-âge le pays de Liége et qui furent suivis de son invasion par les Brabançons.

On la désignait sous le nom de *gemoniarum capella*, en souvenir de l'excommunication et des anathèmes que lançaient l'évêque et le chapitre contre les envahisseurs du territoire liégeois.

Nous empruntons aux historiens de l'époque et à leurs continuateurs les cérémonies usitées en semblables circonstances. Dans la description de ce deuil morne de l'Église, il y a quelque chose de solennel et de mystérieux qui frappe et qui saisit.

Le 2 mai 1211, on y fulmina l'excommunication contre Henri Ier, duc de Brabant, qui venait de s'emparer du comté de Moha.

Dans le silence de la nuit, des clercs y répandirent des cendres en forme de croix. Ils dépouil-

1 ALBERICUS. Triumphus Sancti Lamberti in Steppes obtentus. MS., fol. 605.

Id. FISEN. Hist. Eccl. Leod., vol. I, fol. 276

2 HAHAY ! cri d'alarme et de douleur dans le pays de Liége au moyen-âge.

Id JEAN D'OUTREMEUSE. Ly myreur des histors, vol. IV. fol. 568.

3 ÆGIDIUS AUREÆ VALLIS, apud CHAPEAUVILLE, vol. II, fol. 202.

Id. FABRICIUS. Historia mediæ et infimæ ætatis. vol. III, fol. 72.

Id. DE VILLENFAGNE. Essais critiques sur l'histoire de Liége, vol. I, fol. 25[illegible].

Id. MÉLART Hist. de la Ville de Huy, fol. 115.

4 MANTELIUS. Historia Lossensis, fol. 115.

Id. FISEN. Histor. Eccl. Leod. P. I, lib. XI, fol. 276.

Id. MORRENS. Conatus chronolog. episcop. Coloniæ, vol. II, fol. 19.

lèrent de tout ornement les parois de la chapelle, ils enlevèrent le dossier du trône épiscopal qu'ils chargèrent de branches de cyprès. Aux bancs, aux stalles des chanoines, ils ôtèrent les tapis et les coussins, et les dégarnirent de leurs damas et de leurs lampas cramoisis.

Des cierges de cire jaune remplacèrent les cierges blancs au chandelier triangulaire, à la balustrade, à l'autel. Le triptyque disparut sous un voile violet; toutes les croix furent couvertes de crêpe noir.

Sous ces voûtes désolées, en présence d'une foule muette, anxieuse, se rangèrent le matin les chanoines de Saint-Lambert demeurés à Liége, tandis que leurs collègues s'étaient réfugiés avec Hugues de Pierrepont dans la citadelle de Huy. Chacun d'eux marchait pieds nus, l'aumusse rabattue sur la tête, et portait un flambeau de résine à la main.

Enguerrand de Bar, le grand écolâtre, drapé dans le long pluvial violet en usage au jour des trépassés, rappela à l'assemblée les douloureuses scènes du Calvaire.

D'une voix grave et sombre, il annonça que l'Église, désormais enveloppée des insignes du deuil, ne ferait entendre que des chants lugubres et mettrait dans la bouche des fidèles les psaumes composés par le roi-pénitent en ses jours d'angoisse et de persécution et décrivant en termes prophétiques les soufrances de l'Homme-Dieu.

Alors les choraux entonnèrent lentement le *Miserere* et les lamentations des pécheurs, dont les vitraux, où était peinte l'agonie du Sauveur, semblaient répéter les accents tristes et monotones.

Cependant Conrad de Furstenberg, plus tard cardinal suburbicaire, enleva la nappe de l'autel que les chanoines assistants arrosèrent ensuite de vin et d'eau, emblèmes de la sueur de sang qui inonda le Christ au Jardin des olives et de l'eau qui découla de son sein percé par la lance du centurion.

Posés en croix sur l'autel, les simulacres de la crosse épiscopale et du glaive de justice furent voilés de noir. On relégua dans les caveaux qui s'étendaient sous le vieux chœur, les statues des patrons de l'église et les châsses enfermant leurs reliques. Les cloches, qu'on entendait pour la dernière fois, tintèrent un glas lugubre.

Et Enguerrand de Bar, reprenant la parole, s'écria : « Que le Duc de Brabant et ses partisans, qui ont envahi et ravagé les terres de la principauté de Liége, soient maudits! Maudits dans les cités! Maudits dans les campagnes! Maudits dans leurs foyers! Qu'à leur entrée dans les temples, le saint sacrifice soit interrompu! Qu'à leur approche, on sonne la cloche de colère, *campana irata!* Qu'ils subissent les châtiments des impies, Coré, Dathan et Abiron! »

Cette sentence prononcée, les suppôts des chapitres secondaires résidant à la cathédrale, jonchèrent les cloîtres de ronces sur lesquelles ils jettèrent du sel.

Les chanoines de saint Luc, desservants de la chapelle [1] firent descendre le grand crucifix surmontant le beau portail, et, l'ayant entouré d'un voile de tabis noir, l'étendirent sur un lit d'épines sous la vaste couronne suspendue au centre de la nef principale.

Tour à tour, chacun des prêtres présents alluma, éteignit et lança un cierge contre le sol, en répétant les imprécations les plus effroyables contre les brigands féodaux.

Non content de ces démonstrations, à l'exemple des païens qui injuriaient et flagellaient leurs idoles, quand ils étaient atteints de calamités, on frappa sur les reliquaires, sur les autels contenant les ossements des saints afin de réveiller leur vertu assoupie et d'exciter leur courroux contre les violateurs des biens des églises où ils recevaient un culte.

Enfin, le grand archidiacre Henri de Donglebert, saisissant le bâton cantoral, traça sur la croix de cendres la formule des cris à Dieu, ou cris de tribulations, proférée par Enguerrand de Bar.

Durant la terrible cérémonie, de sourds gémissements, des sanglots étouffés remplissaient le lieu saint : il semblait à la multitude consternée que l'heure fatale du jugement universel fût sonnée et qu'il fallût paraître, sans aucun secours religieux, devant le tribunal du Tout-Puissant.

Tel fut le spectacle imposant auquel la chapelle du jubilé servit de théâtre.

Un souvenir moins sinistre se liait à la cour Maillard, rectangle long de cent et dix pieds et large de vingt-cinq environ, qui s'étendait derrière cet

1 Jean d'Outremeuse. Triumphus Sancti Lamberti. fol. 615.
Id. Duluart. Hist de l'Eglise et des Gouvern., vol. II, fol. 64.
Id. P. d'Oudegherst. Annales de Flandre, édition de Lesbroussart. vol. I, fol. 149. note 3.
Id. Chapeauville. Gesta Pontific. Leod. vol. II, fol. 211.
Id. Ste-Foix. Essais histor. sur l'hist. de France, vol 2, fol. 106.
Id Petrus. Damianus. Recueil des Annalistes des Gaules, vol. 10, fol. 492

oratoire. La tradition affirme qu'en cet endroit se trouvait le caveau funéraire destiné aux mayeurs du quartier de la Sauvenière.

Du reste, ces mayeurs ainsi que plusieurs autres et les membres de la cour des tenants des seigneuries étaient soumis à l'autorité du grand-prévôt de Saint-Lambert, à l'usage exclusif duquel était réservée la cour en question : il y tenait à dates fixes les plaids de sa juridiction temporelle.

Or, au X[e] siècle, ce dignitaire créa mayeur de la Sauvenière un fameux homme d'armes habitant une maison sise au pied de cette hauteur [1] non loin du petit portail de la cathédrale. Ce courageux soldat s'était signalé dans maintes luttes soutenues pour défendre les droits du chapitre de Liége contre les tentatives d'usurpateurs.

Il portait le nom immortel de *Jean Collin-Maillard* et, selon Mélart [2], descendait d'une famille hutoise.

Quoique atteint de cécité, il s'obstinait à prendre part aux combats et à manier le fer sur les champs de bataille, où ses adversaires se faisaient un jeu d'esquiver ses coups.

Cette circonstance lui valut une célébrité tellement ridicule qu'on s'amuse encore aujourd'hui à parodier les vains efforts du pauvre vétéran [3]. Il eut du moins l'honneur de servir de parrain à la cour dont nous parlons.

Avec la permission du grand-prévôt, elle servait quelquefois à des remises de récompenses aux élèves des colléges. Ainsi deux lauréats, couronnés en ce lieu, conservaient après 61 ans l'exacte souvenance de la distribution des prix faite en 1785 sous la direction des Oratoriens [4].

Cette solennité avait été marquée par un intermède tout local : Collin Maillard et ses compagnons d'armes furent représentés par de jeunes rhétoriciens, entre lesquels, par une attention délicate, on avait choisi des petits-fils et parents du grand-prévôt de Haxhe de Hamal [5]. La scène se passait sur le champ de bataille où Lambert, comte de Louvain, fut vaincu. On y voyait le vieux héros liégeois aveugle, guidé par ses écuyers et s'escrimant d'estoc et de taille, puis armé chevalier par Robert, roi de France.

En 1689, on représenta la tragédie du martyre de saint Évergiste, évêque de Tongres, que la tradition dit être issu de la maison de Tongres-Elderen. Le prince-évêque à cette époque était Jean-Louis d'Elderen, qui se considérait comme successeur et parent du saint. Cette représentation eut un grand succès à la cathédrale et dans les colléges des Jésuites et des Oratoriens.

En quittant la chapelle du jubilé, on entrait dans l'écolâtrie de la cathédrale ou les classes de Saint-Lambert, composées de quatre salles qui se terminaient à l'est aux neuf marches donnant accès dans l'église.

C'est là que Notger plaça la bibliothèque, rassemblée par lui sous la conduite de l'illustre Wazon [6].

La vaste érudition de ce dernier, ses travaux contre les hérésiarques contemporains suscitèrent l'idée de l'ensevelir entre les classes, la librairie et l'ancien chœur. Touchant hommage rendu au pieux et savant prélat qui, après avoir rempli les fonctions de grand-écolâtre, mourut en 1048, prince-évêque de Liége,

Sur sa tombe était gravé un hexamètre empreint de cette emphase trop fréquente dans les épitaphes :

Ante ruet mundus quam surget Wazo secundus.

Le monde verra plutôt sa fin qu'un second Wazon.

Au siècle dernier, le chapitre avait fait construire des ateliers ou studio de peinture, dont l'usage bénévole était accordé à des peintres attachés à la cathédrale.

Un de ces studio était occupé par un artiste décorateur, peignant les obiit ou cartouches funèbres. De la porte d'entrée de cet atelier partait

1 Actuellement occupé par le Restaurant dit : DES DEUX FONTAINES et l'hôtel jadis des chanoines-tréfonciers, barons de Trappé de Lozange.

2 De Crassier. Series illust. ac reverend. dom. d. præp. et decan. majorum perillust. eccl. cath. Leod. etc. 1715 fol 6.
Id Mélart. Hist. de la Ville de Huy, vol. I, fol. 65.
Id F. Henaux. Not. sur le quartier de la Sauvenière. Bull. Archéol., vol. IV, fol. 164.

3 Collin de Plancy. — Clément d'Emery. — Jacob Wuiden

4 B[on] Fréderic de Lambertz, mort en 1861 et le chevalier de Bonivert, mort en 1851.

5 Ferdinand Conrad baron de Haxhe de Hamal et du S. E. Romain, étant veuf d'Anne baronne de Blizia et du S. E. R. s'étant voué à l'état ecclésiastique, après avoir été successivement archidiacre d'Ardenne, prévôt de Ste-Croix, devint grand-prévôt de Liége. Il mourut le 20 septembre 1793 : ses petits-fils furent les barons de Goer de Herve de Hamal, et de Goer de Herve de Berzet

6 Anselmi canon. Leod. Gesta Pontificum Trajecten. et Leod. apud Chapeauville, vol. I. fol. 310.
Id. Hubert Thomas et Guichardin, fol. 475.
Id. La Belgique monumentale, vol. II. fol. 131.
Id. De Villenfagne. Recherches sur l'histoire de Liége, vol. II, fol. 209
Id. Cramer. Gesch. der Erziehung in den Niederlanden. 1843.
Id. Stallaert et van der Haeghen. De l'instruct. publ. au moyen-âge. (VIII[e] au XVI[e] siècle). 1854.
Id. A. Le Roy. La philosophie au pays de Liége. Bull. Archéolog. vol. IV, fol. 1 à 157
Id. Bouille. Hist. de la Ville et pays de Liége, vol. I, fol. 101.

une barre de fer, qui courait le long des cloîtres, de la rue des Mauvais Chevaux jusqu'au haut des escaliers de Saint-Pierre, où elle se terminait par une boule de cuivre. Cette barre de fer représentait le parcours du droit d'asile pour empêcher la coutume barbare du *Herchî Moûse* [1].

Sur la porte principale de ces classes, on lisait, tracée en lettres d'or sur un linteau de granit, cette inscription en l'honneur de Notger :

Legia, lege ligans cum prælatis sibi leges,
Notgerum Christo, Notgero cætera debes.

Tu dois Notger à J.-C. mais, après lui, tu dois tout à Notger.

Dans ces classes se formèrent quantité de princes-évêques, d'archevêques, de cardinaux et même des papes !

Un très-grand nombre des tréfonciers, qui composèrent le chapitre de Saint-Lambert pendant des siècles, y avaient suivi le cours des études qui était double, car le grand-écolâtre était chargé de la partie profane. Le grand-théologal venait ensuite pour le développement des études sacrées.

D'abord l'on commençait par le *Trivium*, c'est-à-dire la grammaire, la dialectique et la rhétorique.

On enseignait ensuite le *Quadrivium* qui comprenait la géométrie, l'astrologie, la botanique, le chant et la poésie.

Le cours des études libérales terminé, les jeunes gens étaient confiés au grand-théologal.

Toute la splendeur dont brillèrent ces classes rejaillit sur l'illustre Notger. Grâce à la constante sollicitude de ce second fondateur de Liége, cette ville, au siècle des Etienne IX et des Sigebert de Gembloux, mérita d'être appelée la fontaine de sapience de l'Europe [2].

Notger et ses successeurs, Balderic II et Wolbodon, eurent la gloire de voir simultanément se distinguer dans les classes de Saint-Lambert, Gunther archevêque de Saltzbourg, Rothard évêque de Cambray, Erluin évêque de Térouanne, Haymon évêque de Verdun, Hezelon évêque de Toul, Adelbolde évêque d'Utrecht, Dickmar évêque d'Hildesheim, Raimbert évêque d'Osnabruck, et précédemment, sans parler des archevêques et évêques Lombard, Rathère, Théoduin, Hilduin, et Tassillon on vit Hubald enseigner avec tant d'éclat à Paris que les écoles de Liége, jalouses, le firent rappeler auprès d'elles.

Aussi avec raison, les auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, disent qu'un des grands honneurs de l'épiscopat de l'évêque Notger sont les divers établissements qu'il fonda pour l'instruction de la jeunesse.

Son prédécesseur Eracle (959-971) par les soins spéciaux qu'il prodigua aux écoles de Saint-Lambert leur avait donné une réputation qui s'accrut encore sous Notger (971-1008).

A l'époque des terreurs qu'inspirait l'approche du millénaire, à cette époque de bouleversement social qui semblait tout entraîner avec lui, il y avait sur le siége épiscopal de Liége, un homme croyant à l'avenir de la société, alors qu'elle désespérait d'elle-même, et qui conservait aux Liégeois leurs archives, leurs trésors littéraires.

Cet homme était Notger dont les lumières ne séparaient point la science de la religion ; la fille, de la mère !

Au seizième siècle, une ordonnance capitulaire enjoignit de faire réparer et incruster de nouveau

1 En 1848, M. le baron de Crassier, voyant l'obiit ou cartouche funèbre représentant les armoiries de Madame la Baronne Van den Steen de Jehay, née baronne de Blizia, morte le 13 février 1750, nous rapporta qu'à l'occasion de ce décès, il s'en fallut de peu qu'on vit à Liége se reproduire les scènes cruelles du Herchi-Mouse (jeter à la Meuse) usage résultant d'une stupide superstition. Il se produisait lors d'une loi somptuaire, qui permettait aux personnes titrées et nationnées Liégeoises, de draper d'un grand rideau ou portière de serge noire la porte cochère d'une maison où un décès avait eu lieu, toutes les murailles extérieures vers la rue pouvaient être garnies de cartons blasonnés aux armes du défunt

C'est ce qu'on appelait la ceinture ou litre funèbre.

Enfin, un grand blason ou obiit de plusieurs pieds de hauteur était placé au-dessus du linteau de la porte cochère : on ne pouvait draper cette dernière et appliquer les litres sur les murailles qu'après avoir placé l'obiit. Or, ce dernier n'était jamais porté à la maison mortuaire que nuitamment et le plus clandestinement possible. Car une croyance populaire des plus absurdes voulait que les personnes attardées, qui rencontraient des porteurs de cet obiit, devaient périr infailliblement pendant le cours de l'année. Afin de conjurer cette chance fatale, il leur était loisible de détruire ce blason et d'user de voies de fait envers les porteurs des qu'ils avaient dépassé la barre de fer des immunités de la cathédrale relatée plus haut ; on pouvait même appréhender, garotter ces porteurs et les précipiter dans la Meuse au-dessus du Pont des Arches, près du fortin des Dardanelles. Si arbitraire et injuste que fut ce mode de se faire justice et de déjouer un sort fatal, l'autorité parfois ne put obvier à un tel abus. Les porteurs de l'obiit en question, pendant la nuit du 15 février, vers 2 heures du matin, venaient d'entrer dans la rue du Mont St Martin lorsqu'ils furent rencontrés par quelques mineurs houilleurs attardés, qui se mirent en devoir de les molester ; la situation des porteurs devenait des plus critiques, lorsqu'heureusement leurs cris de détresse furent entendus des chanoines et bénéficiers de la collégiale de Ste-Croix ; on s'en fut promptement prévenir le poste des trente cents gardes du Palais : ceux-ci vinrent au secours des malheureux porteurs, dont l'un avait déjà été terrassé ; on put leur faire atteindre la barre de fer des immunités. Ils furent soustraits à cette vindicte populaire, dont l'origine se retrouve dans les abus et les excès des lois somptuaires du moyen-âge

2 Cantu. Hist. univ. *Des Études*, vol. VII, cap. 16.

en lettres de cuivre dans une dalle de granit noir cette inscription placée au côté droit de la porte.

Cresce, puer, virtute novâ; sic ibis ad astra.

Croissez jeunes gens, croissez sans cesse en vertu,
C'est la voie qui vous conduira dans les cieux.

Jusqu'au commencement du siècle dernier, subsista non loin de la sortie des classes de Saint Lambert, un petit autel sur lequel il ne nous reste que peu de renseignements; plusieurs bénéfices et anniversaires y étaient desservis.

Un d'entre eux était une fondation de miséricorde [1], due à la charité du chapitre de Saint Lambert pour l'hérésiarque Béranger, archidiacre de Tours qui, humilié d'avoir été supplanté dans une dispute théologique par Lanfranc, combattit en 1047 la doctrine catholique sur l'eucharistie. Il mourut l'an 1088, après avoir rétracté ses erreurs et envoyé à l'Église de Liége une preuve certaine d'amende honorable; comme témoignage évident de cette dernière, les gradins de cet autel étaient ornés d'émaux rappelant l'institution de la Fête-Dieu à Liége en 1246 et les diverses circonstances qui avaient précédé cet établissement; parmi les hérésiarques qui s'étaient élevés contre, on voyait Béranger, à genoux, et condamnant ses erreurs.

Au nombre des théologiens qui le réfutèrent, on remarque quatre chanoines de Liége, élèves de ses écoles : Théoduin de Bavière, Adelman grand-écolâtre, Gozechin et Algérius.

Le jour de la Fête-Dieu, on plaçait sur le chambranle de la porte des écoles un grand tableau représentant l'adoration de la sainte eucharistie. Des religieux terminaires, qui avaient commencé par une série de sermons l'octave du Saint-Sacrement, dans les églises de saint Martin et de Cornillon, venaient le soir prêcher en français et en flamand dans les classes.

L'autel dont il s'agit était brillamment illuminé. Dans des cartouches renfermant des transparents on voyait les portraits de tous les promoteurs de l'institution de la Fête-Dieu. Erasme même s'y trouvait comme grand admirateur des ouvrages d'Algérius, dont les raisonnements avaient beaucoup confirmé sa croyance à ce point de doctrine.

Baronius et Bellarmin ont rédigé cette série d'écrivains célèbres, dont le plus remarquable, le grand-écolâtre Adelman, confondit dans ces lieux mêmes, la témérité de Béranger et l'engagea à rétracter ses erreurs, ce qui motiva l'anniversaire fondé par le chapitre de Liége.

Au dix-septième siècle, le chapitre avait fait placer en cet endroit, une plaque de bronze, sur laquelle était gravée une inscription latine, dont le sens était [2] « qu'au onzième siècle, Béranger, archidiacre d'Angers, ayant voulu faire revivre l'erreur de Jean Scot, et proclamer à la face du monde chrétien que Jésus-Christ n'est point réellement présent sous les espèces eucharistiques, l'évêque Théoduin et Adelman, chanoine-écolâtre du chapitre, signalèrent leur zèle dans des écrits où ils prouvèrent le dogme de la présence réelle par la croyance de tous les siècles, et appuyèrent le texte des divines écritures du sentiment unanime des pères. Algérius chanoine-théologal de Liége, le combat et le réfute pleinement, parfaitement, victorieusement [3]. Le pape Nicolas II, autrefois chanoine de Liége, obligea le novateur dans un concile tenu à Rome et en présence de 113 évêques, d'abjurer ses erreurs et de jeter au feu les écrits de Jean Scot où il les avait puisées [4]. Julienne de Cornillon, Ève de Saint Martin, Isabelle de Huy, révèlent au monde la fête du très-saint sacrement de l'eucharistie; Jean de Lausanne, chanoine de Liége, soutient les promotrices de la fête; Robert de Thorote, évêque de Liége, institue le premier cette pompeuse solennité. »

Nous avons rappelé ces détails pour témoigner combien la foi en la présence réelle fut de tout temps vivace à Liége!

C'est aussi dans ce petit oratoire et sur son autel, qu'on jurait au moyen-âge l'observation des rendages, des transactions et des reliefs dus à la cathédrale; pour ce motif, parfois on le désigne sous le nom d'*Altare de investitura per cespitem et ramum.*

Id. Haeftenus. Monasticar. disquisitionum quib. S. Benedict. reg. etc, vol. I, fol. 19

Id. Valère André et Foppens, fol. 734 et 927.

Id. Bon de Gerlache. Hist. de Liége, vol. I, fol. 489. 1re édit. 1845.

1 Platinæ. Hist. de vitis Pontificum a G. Villiers, vol. I, fol. 12.

Id. Merian. Hist. Topograph. Archiepiscop. Mogunt., vol. III, fol. 17

2 Reces Capitul., vol. VI, fol. 71 *bis*, 1646

3 Molanus. Natales Sanctorum Belgi., 5 april et 30 sept.

Id. Tract. hist. de prima et vera origine festivitatis sacratissimi corporis et sanguinis Domini. Apud Chapeauville. II. 642.

Id. Morckens. Conat. chronolog. episcopor. Coloniæ, vol. III, fol. 111.

Id. Breviarium Leodiense. Die V. april, in festo S. Julianæ.

Id. Cluny. La Grande chronique. M. S.

4 Acta Sanctorum. V. april.

Id. Le Ruite. Histoire Memor. de Sainte Julienne, fol. 119, anno 1598.

La transaction ne s'opérait pas seulement par une convention verbale ou écrite, mais encore par un symbole, comme la remise d'une motte de terre ou d'un rameau, provenant de l'immeuble aliéné. C'était la tradition ou l'investiture.

Plusieurs chartes contiennent encore de petits fragments de bois qui avaient servi aux investitures du supérieur au vassal [1].

Au moyen-âge c'était le grand-bailli de la cathédrale qui présidait à ces actes. Nous voyons, en 1281, Werner Van den Steen, archidiacre de Liége et chapelain de l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, remettre au nom de ce souverain les lettres qui accordaient au chapitre dans ses possessions particulières le ban royal avec la juridiction criminelle [2].

Au XVI[e] siècle le grand-prévôt faisant les fonctions de bailli, reçut, en 1547, la donation du ban de saint Hubert et, en 1558, celle de Couvin et de Bouillon.

Cette dernière revêtit un caractère tout particulier, la titulaire de la transaction étant la comtesse douairière de la Marck. Conformément aux anciennes lois ripuaires, elle fit sur cet autel le relief de main à bouche, y rendit le pain bénit au grand-prévôt pendant la célébration de la messe, lui présenta les premiers et seconds vins, puis déposa sur l'autel l'encens et dix agneaux d'or [3].

En parcourant la partie méridionale des cloîtres, on trouvait onze grands appartements ou bureaux dits les *grandes compteries de Saint-Lambert*.

Aux parois étaient fixés de grands tableaux de plusieurs mètres, les uns en parchemin, d'autres en toile ou en très-grosses feuilles de papier; c'étaient les tables nécrologiques du chapitre, espèce de tables obituaires, reposant aux archives.

Ces tableaux ne différaient point de ceux que possédaient la plupart de nos grandes abbayes.

On commençait, si nous pouvons nous exprimer ainsi, par en former le squelette, en dressant le tableau des mois et des jours de l'année. Puis on y inscrivait à leur date les premières fondations et les commémorations qui se rattachaient au berceau même de l'église; c'est ce qu'on peut appeler les transcriptions primitives. Après venaient les commémorations ultérieures marquées au nécrologe à mesure qu'elles se produisaient. Celles de l'obituaire de Saint-Lambert embrassaient dans leur ensemble un laps de plusieurs siècles et s'étendaient jusqu'à la suppression même de la cathédrale.

Deux chanoines claustriers, l'un de saint Materne, l'autre de saint Gilles, avaient chacun leur semaine pour pointer les anniversaires. Cet office consistait à piquer d'une longue épingle ou cheville le nom du défunt dont on annonçait l'anniversaire. On désignait ces chevilles sous le nom de *defunctorum spinæ*; elles étaient surmontées d'une tête ou boule rouge pour faire connaître qu'il s'agissait d'un tréfoncier cardinal, d'un électeur archevêque ou d'un prince-évêque. La couleur violette était réservée aux chanoines tréfonciers de Liége, le noir à tous les autres chanoines et bénéficiers, le blanc était usité pour les commémorations des papes, des souverains, et le vert pour les séculiers et les choraux de la cathédrale [4].

De longues tables de marbre de Saint-Remy étaient dressées sous ces grands tableaux; on y déposait les objets que les fondateurs avaient enjoint de répartir entre les indigents qui assistaient au service funèbre.

La nature de ces objets indiquait les besoins et les exigences des diverses époques pendant lesquelles avaient eu lieu ces fondations. On y distribuait au moyen-âge, du vin, de l'huile, des œufs, des fruits, des topinambours, du lin, du chanvre, des poissons fumés et même du poivre et de la moutarde; ces deux derniers rendages, au treizième et au quatorzième siècle étaient considérés comme des rentes voluptuaires [5]. Au dix-septième siècle

1 M. S. Liber Chartar. et Repert. Decision. perillust. Cap. Leodiens T. I. 196.

Id. Capefigue. Hist. de Philippe Auguste, vol. I, fol. 20.

Id. Dom Calmet. Hist. du Duché de Lorraine, vol. VIII, fol. 166.

Id. Ducange. Glossar. Scriptor. De Investitur, vol. III, fol. 1525.

2 Schoonbroodt. Invent. Chart. Cap. S. Lamb., Datum Gemundie, II nonas septemb. indict. IX, 1281. fol. 94.

Id. De Theux. Chap. de S. Lamb., vol. I, fol. 314

Id. Vandenberch. Liége et monuments, vol. I, fol. 31.

Id. Decreta synodi dioces. Leodiens. in Eccles. ann. 1292

Id. Gerv. Tilber. Confirmat. privileg. Eccles. Colon. Mogunt. Trevir., vol. I, fol. 63.

3 Langius. Repertor. privileg. seu Chartar. Eccles. Leodiens. M. S, fol. 402

Id. Weber. Auszug der Archiven der gemeinde der stadt Spanheim, vol. II, fol. 205.

4 H. J. Lejeune Prêtre bénéfic de St Lambert, chanoine de St Martin

Id. Dom Martène et Dom Durant. Voyage littéraire de deux Bénédict., vol. II, fol. 183

Id. Foppens. Biblioth. Belgica, vol. II, fol. 1130.

Id. Baronius. Annales Anno Christi 1035

Id. Moreri. Grand Dictionn. Histor., vol. I, fol. 138.

Id. Duranti. De ritib. Eccles. Catholic., vol. II, fol. 107

Id. Arbouville. Decreta synodi diocesanæ Turonens., vol. I, fol. 91.

5 Ernst. Hist. du Duché de Limbourg.

l'agglomération de ces denrées alimentaires ayant dégénéré en abus, le chapitre défendit par une ordonnance d'introduire dans les cloîtres, non seulement des légumes, des fruits, mais surtout les volailles et les bestiaux [1] appartenant aux races ovine, bovine, porcine et caprine.

Sur un tréteau on vit fréquemment un poële ou drap mortuaire ayant la croix en tabis rouge et bordé dans son pourtour d'une fourrure d'hermine. Lorsque l'office de *requiem* commençait, on le tendait sur la sépulture du tréfoncier, dont on célébrait l'anniversaire; ce dernier terminé, on se rendait à cette sépulture où se psalmodiait le *libera* ou le *de profundis*.

Pendant la journée, on laissait sur ce poële un crucifix d'argent et deux flambeaux; ce cérémonial était usité pour les tréfonciers allemands.

Lorsqu'il y avait distribution de pain ou de farine par les choraux et les acolytes, ces derniers portaient sur les épaules et en dessous de leurs pèlerines une espèce de petite étole noire terminée sur le dos en forme de poche ou custode.

Probablement cette petite bourse était une réminiscence de l'ancienne calebasse ou panetière; ce qui autoriserait à admettre cette supposition, c'est que cet ornement n'était porté que les jours où les anniversaires s'exonéraient en nature [2]

A la variété des voûtes des cloîtres, on voyait qu'elles avaient été construites à diverses reprises, qu'elles avaient subi les vicissitudes éprouvées par la cathédrale

Les unes étaient ogivales à arceaux formés de tores simples ou doubles, d'autres avaient des clefs surchargées de ciselures ou des tores de forme prismatique croisés en tous sens; tous ces arceaux s'appuyaient sur des pilastres qui séparaient les fenêtres; plusieurs consoles représentaient des figures grimaçantes ou grotesques

Les fenêtres donnant sur la grande cour ou cimetière du chapitre, étaient aussi de formes très-différentes: celles du côté des classes de Saint Lambert, généralement étroites ou allongées et couronnées par un simple cordon garni de dents de scie.

Les fenêtres voisines de la chapelle des Flamands étaient plus évasées, les compartiments de leur sommet se ramifiaient en découpures lobées.

Auprès du grand portail, les fenêtres moins élevées, plus larges, se terminaient en anse de panier; les moulures encadrant les arcs étaient profondément fouillées et décorées de feuillages frisés ou d'animaux taillés et évidés dans la masse avec beaucoup d'art [3].

Dans toute la cathédrale il n'y avait point de place où plus de genres d'architecture fussent accumulés, roman, byzantin et gothique.

Les colonnes qui avoisinaient la chapelle du Jubilé, les écoles et le vieux chœur avaient des chapiteaux d'un style spécial. Le feuillage dont on entourait la corbeille de ces chapiteaux n'y courait pas horizontalement comme dans les églises flamandes; il s'y dressait perpendiculairement, sans presque faire saillie, en forme de couronne de fougères peu variées serrant de près le chapiteau.

Tandis qu'ailleurs, les sculpteurs du moyen-âge détachaient et mouvementaient davantage la végétation dont ils ornaient la corbeille, d'où vient qu'ils donnaient chez nous si peu de carrière à leur ciseau? Deux causes semblent expliquer le phénomène.

Notre architecture liégeoise et plus autochthone avait mieux gardé son cachet propre et sa tradition pure que les parties de la Belgique plus rapprochées de la France sur laquelle l'influence italienne a dominé davantage.

La pierre que nous employons est d'ailleurs plus difficile à traiter, plus dure au ciseau que les pierres de Flandre et du Tournaisis; il était naturel dès lors qu'on la fouillât beaucoup moins. Quand, par contre, le sable a commencé à être employé, maintes de nos églises en font foi, nos artistes n'ont pas manqué de détacher plus vivement, par des tailles plus profondes, les dessins de leurs ornementations.

Cette dureté du granit liégeois explique aussi le caractère particulier de nos pierres tombales; tandis qu'ailleurs les traits des personnages ou des emblèmes qui recouvrent ces pierres varient de profondeur et de largeur suivant qu'il s'agit d'indiquer des contours principaux ou de moindres détails, toutes les lignes de nos dalles tumulaires sont égales et ne diffèrent point dans leurs proportions.

Un trait distinctif de ces dalles, c'est qu'en

1 Bormans. Conclus. Capitul., vol. I, fol. 336. Ann. 1615, sept. 5.

2 Manigart et Seg. Mandata episcopalia diocœsis Leodiens., vol. II, fol. 211.

Id. Titelmanni. Cæremoniale offic. propr. et peculiarium Eccl. Leod, vol. I, fo. 72

3 Le 8 mai 1648 un incendie ayant éclaté dans cette partie des cloîtres, par suite de la négligence d'un employé des grandes compteries, plusieurs fenêtres eurent leurs vitraux fort endommages

Conclus. Capitul. Décrets et ordonn., fol. 534, ann. 1648.

général, au haut de leurs représentations la main de Dieu apparaît : ce symbole de bénédiction, emprunté à l'art byzantin, ne se remarque dans les autres pays que sur les monuments antérieurs au XIVe siècle; on persiste à l'employer dans le nôtre jusque dans le seizième [1].

Les bureaux des compteries de saint Lambert, ainsi que les logements des receveurs étaient terminés à l'est par la grande chapelle dite des Flamands qui avait plus de quatre-vingts pieds de long, sur vingt-cinq de large. Elle était spécialement affectée à l'usage des personnes flamandes et allemandes, qui pouvaient y trouver des confesseurs et des prédicateurs.

Du temps de nos princes-évêques bavarois, deux confesseurs slave et croate étaient attachés à cette chapelle ; ils étaient aumôniers des heyduques, des fourriers et des piqueurs de ces princes, qui avaient leur maison formée d'Allemands, de Hongrois et de Bohêmes.

Dans cette chapelle on remarquait les belles sculptures de l'autel, des stalles, des confessionnaux et du jubé; on y admirait aussi le tableau de sainte Cécile, par Bertholet Flémal [2].

Cet ouvrage rappelait beaucoup le dessin de l'école italienne d'Italie, il était de grand style, brillant d'idées, les attitudes y étaient nobles, les expressions fortes et vraies ; c'était un présent fait par Lambert Pietkin, chanoine de saint Materne, qui durant trente-quatre ans dirigea la musique de la cathédrale.

La même chapelle renfermait une Vierge avec l'enfant Jésus : dite *La vierge aux contours gracieux*, par Simon Jacques Damery [3].

Non loin de ce tableau en était un autre représentant sainte Suzanne, attribué à Karle de Moore ; cette superbe production surmontait le tombeau en marbre blanc de Suzanne d'Ertwecht. Ce tombeau sculpté en Hollande représentait la sainte Vierge adorant l'enfant Jésus ; derrière elle on voyait saint Joseph : dans une corniche inférieure étaient sculptés en haut relief dix Séraphins. Toutes ces figures et leurs accessoires étaient travaillés avec grand soin, le visage de la Vierge rempli de dévotion, et les mains étaient si délicates qu'elles faisaient oublier la matière dont elles étaient composées.

L'autel était orné de quatre colonnes en marbre carysten ou cippolin, d'une très-belle stratification, les bases et les chapiteaux de ces colonnes étaient en bronze doré. Les piédestaux, l'entablement et le fronton étaient en porphyre vert ; au milieu du fronton un groupe de marbre blanc représentait sainte Cécile et les saints Valérien et Tiburce. Cette sculpture, ouvrage du seizième siècle, offrait un médiocre intérêt.

Le tableau de cet autel était de Jean Walescart : il représentait l'Assomption de la Vierge. Cette œuvre séduisait par son fini, par le bel empâtement des couleurs, adouci par une touche délicate, moelleuse et accusée à propos.

Dans la petite sacristie située derrière cette chapelle, on conservait de très-beaux morceaux d'orfévrerie et de ciselure dus en partie à la piété des musiciens employés à la cathédrale ou à la munificence des évêques suffragants, des princes qui administraient souvent le sacrement de confirmation dans cette chapelle : entre autres présents faits par les évêques de Dyonisie et de Porphire on remarquait plusieurs plats et grandes soucoupes en vermeil à dessins en repoussé, et un très-beau christ en ivoire posé sur une croix en albâtre fleuri, ornée de médaillons renfermant une quantité de pierres précieuses, morceau d'une grande valeur où la matière, quoique très-riche, avait été surpassée par l'ouvrage; ce christ avait appartenu au pape Innocent XII. On remarquait avec non moins d'intérêt quatre vases de forme très-élégante : ils étaient en vermeil et posés sur des tripodes en albâtre et bronze doré ; ces vases étaient incrustés de jaspe sanguin, d'améthystes et de camées [4].

Depuis trois siècles, les serments exigés des magistrats avant leur installation et celui que devaient prêter les imprimeurs et les traducteurs-jurés étaient formulés au pied de cet autel.

Vers la fin du XVIIe siècle, les autels de cette chapelle furent splendidement dorés au bruni, grâce au talent de doreurs italiens nommés Caccini et Zacchia et payés au moyen d'une forte amende pécuniaire, imposée par droit de justice à divers Flamands habitant le quartier d'Outre-Meuse.

En voici l'origine. Des ouvriers limbourgeois, appelés à Liége pour y travailler dans les fouleries

1 E. Reusens. Conférence de la Gilde de St Luc, 30 août 1871.

2 Bon de Villenfagne. Recherches sur l'histoire de Liége, vol. II, fol. 334

Id. Descamps. Vie des peintres et sculpteurs. vol. II, fol. 118

3 M. J. Jeanne, orfèvre de la cour du prince-évêque

Id. Indices et Acta per R. R. D. D. Decani Leod

4 Paulus. V. P. P. Decret. synod. dioces. Leodiens. vol. III, fol. 116

et les tanneries, quelques jours avant la Saint-Laurent, présentèrent une requête au chapitre, afin de pouvoir prendre dans les bois de la manse épiscopale un grand arbre. Cet arbre était planté devant la chapelle du saint, non loin de l'église des Récollets. Le chapitre accueillit leur demande.

Cette coutume de planter des mais et de danser sous une couronne de feuillage nous vient des anciens, qui célébraient au mois de mai la fête de Maïuma.

Mais il ne se contentèrent pas de planter le mai en l'honneur du saint; ils en dressèrent de très-élevés et très-bien feuillés devant les demeures des jeunes personnes réputées pour leur beauté, tandis que les arbres desséchés et dont il ne restait que le tronc, furent placés devant les maisons de vieilles filles.

Une musique harmonieuse accompagna la plantation des premiers et un charivari horrible celle des derniers.

Ces faits répréhensibles donnèrent lieu à des collisions : on en référa aux tribunaux et les coupables condamnés à une amende demandèrent à pouvoir la consacrer à l'ornementation de la chapelle qu'ils possédaient dans la cathédrale [1].

C'est là qu'avait lieu annuellement au mois de juin la fameuse et bruyante messe des *Tuls-Calprons* ou Tulcalpéons, office bruyant, dont la fameuse et bruyante musique était exécutée par les trompettes et les timbales de la ville.

Cette solennité, dont l'origine remontait à l'an 1478, était l'anniversaire du retour à Liége du fameux péron que Charles le Téméraire, après le sac de Liége, avait emporté à Bruges. Marie de Bourgogne rendit aux Liégeois leur ancien palladium, et parmi les chevaliers qui furent rechercher ce glorieux trophée de nos franchises communales, figuraient les nobles bourgeois Tuls, Caprons ou Calpéon, de Litrenge, les de Belleflamme, les Haweau, etc. En reconnaissance, les magistrats de Liége leur octroyèrent à eux et à leur post érité la jouissance des privilèges des 32 bons métiers. On n'exigeait des titulaires, que d'en faire sur l'autel de cette chapelle, le relief de main à bouche.

Témoignage sensible, dit un auteur [2], de la haute estime qu'on avait pour ces privilèges, qu'on ne pouvait obtenir qu'en rendant de signalés services.

Un curieux monument, dont l'origine remontait au temps du prince-évêque Jean de Heinsberg et dont on eut aussi à déplorer la perte au XVIIe siècle, étaient les stalles ornant les parois de cette chapelle [3].

Par cela même, que les sculptures qui les décoraient représentaient les œuvres de miséricorde, elles étaient remarquables, et de nos jours, surtout elles eussent été intéressantes et instructives

Quiconque s'est occupé de recherches historiques, sait combien sont rares les documents relatifs aux mœurs et aux coutumes populaires du moyen-âge. Les chroniques nous ont représenté jusque dans leurs moindres actions et jusque dans les plus minutieux détails de leur vie intérieure, les rois, les reines, les princes, les gentilshommes, les diverses corporations religieuses de l'un et de l'autre sexe ; mais à peine ont-ils indiqué, en passant, quelques figures de villageois.

Ce n'est qu'à dater de l'affranchissement des communes, c'est-à-dire à la naissance de la bourgeoisie, de la classe industrielle et commerçante, que l'on commence à distinguer d'une manière satisfaisante la physionomie populaire, grâce surtout aux anachronismes des costumes des bibles, aux sculptures des églises, aux fabliaux, aux rimes des trouvères, aux édits des souverains.

Or, avant la fin du règne du prince Ferdinand de Bavière, on voyait encore dans les cloîtres et les chapelles qui en dépendaient plusieurs morceaux de hauts et bas-reliefs.

La cathédrale ayant été à différentes reprises soit la proie des flammes ou de tout autre dévastation, il s'ensuit que toute l'ornementation de ces stalles était certainement postérieure au XIIIe siècle ; mais à cette donnée près on ne pourrait fixer l'époque précise de leur exécution.

Toutefois, le grotesque, la naïveté et le caractère emblématique des sculptures dont les dessins furent longtemps conservés, autorisent à les attribuer à des artistes, sinon de beaucoup antérieurs, du moins étrangers au mouvement de la renaissance.

Ces derniers avaient représenté, en bas-reliefs

1 J. Nihoul. Comput. general. Membr. Fabric. et mobil. vol. VIII, fol. 106.

Id. H. Haarff-Attorn. Acta per R. R. P. P. Domin. Decan. Capit. Leod. fol. 204.

2 Lovens. Recueil héraldique de la noble cité de Liége, fol. 188.

Id. J. Mailleux. Ancien musicien de la cathédrale.

3 J. B. Tombay. Obson. et muner. public. collat. vol. I, fol. 127. Ann. 1506.

Id. Heeswyck. Contr. cleric. et infra. 24, n. 4, n. 30.

Id. Peuser. Decret ordonner het onderhoud der ordonn. nop. de dragt. fol. 271.

de deux pieds environ, les œuvres de miséricorde, avec une bonhomie mieux exprimée par leurs ciseaux de sculpteurs, que ne l'eussent fait une foule de romans de l'époque.

Du temps d'Ernest de Bavière on appelait formes les stalles qui étaient dans cette chapelle, ainsi que dans les nefs et le transept de la cathédrale et *stalles et patiences*, les stalles qui ornaient les deux chœurs.

Les formes de cette chapelle et de la cathédrale étaient à l'usage des fidèles de l'un et de l'autre sexe. Mais les stalles, surtout celles des chœurs, ne servaient qu'aux chanoines. Ce nom donné à ces formes ou siéges de bois, qui s'élèvent et se baissent à volonté, vient du mot latin *stare* (rester en place, se soutenir).

Un appui attaché sous le siége permettait encore de s'asseoir à demi, lorsque les stalles étaient entièrement relevées; c'est cette étroite surface de bois que le pontifical admis à Liége qualifie du nom de patience et appelée généralement *miséricorde,* parce que un ancien usage exigeait qu'on chantât debout certaines parties de l'office divin et ce n'était que par tolérance que l'on permettait au clergé de s'y appuyer [1].

C'est dans la chapelle des Flamands, qu'au moyen-âge avait lieu la cérémonie du crucifiement; pendant longtemps le Vendredi Saint y fut célébré en suspendant à la croix un homme pour imiter le crucifiement de N.-S. Jésus-Christ.

On choisissait pour faire le rôle de crucifié un criminel condamné à mort, à qui l'on accordait sa grâce en l'honneur du personnage qu'il représentait.

Les choses les plus simples dégénèrent souvent en abus, surtout lorsqu'on substitue la malice à la bonne foi. Nos naïfs ancêtres, loin de voir une profanation dans l'imitation des cérémonies religieuses, et n'ayant aucune intention de critiquer les ministres du culte, se permettaient de les copier certains jours, et de longues années s'écoulèrent avant que l'esprit humain fut assez éclairé pour mettre un terme à ces représentations scandaleuses blâmées à diverses reprises par les décisions capitulaires [2].

La chapelle des Flamands était le théâtre de ce spectacle tragi-comique. On y voyait au pied de l'autel un vaste échafaudage sur lequel était élevée une croix très-haute.

De côté et d'autre étaient dressés sous les stalles, des gradins pour les clercs et les notables de la ville; le reste des cloîtres ne suffisait pas pour contenir la foule qui se pressait pour assister à cette scène.

Une procession se faisait au son d'une musique lugubre. On y voyait d'abord marcher les célites, le visage couvert, les pieds nus, en habits de la confrérie; les trinitaires de la Sarthe, suivis de quelques prisonniers traînant à leurs pieds de gros boulets de pierre attachés par des chaînes de fer, puis les augustins travestis en Juifs et au milieu d'eux le représentant du Sauveur, garotté, couronné d'épines, revêtu d'une robe de pourpre.

Après l'avoir ainsi conduit en procession dans tous les environs et les encloîtres de la cathédrale, les frères observantins, travestis en bourreaux, armés de clous, de marteaux et des autres instruments de la passion l'amenaient au lieu du supplice, dépouillé de ses vêtements que l'on tirait au sort; le patient était étendu sur la croix, y avait les pieds et les mains attachés avec des lanières recouvertes de petites outres remplies de sang, lesquelles percées par les clous faisaient croire aux assistants que les pieds et les mains du crucifié avaient été réellement perforés.

A cette vue, tout le peuple se sentait le cœur ému et, se retraçant l'image du Sauveur, laissait couler ses larmes.

Les archives de la compterie de Saint-Lambert nous fournissent de curieux détails qui nous indiquent le prix de la robe de pourpre, de la croix et du souper servi au crucifié lorsque, le soir de la cérémonie achevée, il quittait la prison de l'officialité.

Les religieux, et les frères observantins recevaient double pitance, les uns pour avoir fait l'office de bourreaux et de licteurs, les autres pour avoir porté la croix et représenté Simon le Cyrénéen.

Au XVIe siècle, la raison et l'humanité firent justice de cet usage superstitieux.

Les fenêtres de la chapelle des Flamands étaient ornées de vitraux peints; de grandes figures se détachaient sur les fonds damassés, c'est-à-dire couverts de dessins variés semblables à ceux que l'on voit sur le damas.

Les armoiries des donateurs figuraient en grand nombre dans ces verrières [3]. On les voyait dans les bordures, dans les roses du tympan et dans

1 Mosheim. Institut. histor. Ecclesiast. antiq. et recentior. tit. III. fol. 316.

2 Cap. Leodiens. Decreta synod. diocesanæ Leodiens. ann. 1539.

3 Le modeste blason d'un trompette de la cité, conservé au musée archéologique liégeois, constitue à lui seul tout ce qu'on a pu retrouver non seulement de ces beaux vitraux, mais même de ceux de la cathéd.

les panneaux inférieurs ; leurs portraits prenaient des proportions plus grandes que dans les vitraux de la chapelle du Jubilé, mais il lui étaient inférieurs.

Tant il est vrai, ainsi que l'observe un savant archéologue [1], qu'en avançant dans les âges nous voyons un dessin plus correct, des formes plus savantes ; mais hélas ! pourquoi le dire déjà ? l'homme devient moins bon, il fait la part de Dieu plus petite, la sienne plus large, et croit ainsi se grandir !

En sortant de la chapelle des Flamands, on voyait suspendues à la voûte des cloîtres, huit à dix grandes caisses d'environ cinq à six pieds de long chacune.

Cette vue peu flatteuse avait pour motif une prudence bien légitime. A certaines époques de l'année, lorsqu'on exposait dans la cathédrale ou dans les nombreuses chapelles, les châsses précieuses et les objets d'art qu'on tirait des trésoreries, le chapitre faisait loger huit à dix gardiens dans les cloîtres ; et les lits que l'on descendait à l'aide de poulies leur servaient de couchettes [2].

Un de ces gardiens avait l'ordre de sonner de la trompe aux diverses heures de la nuit [3].

Sur le seuil de la chapelle des Flamands et au-dessus de douze grandes marches de l'escalier qui donnait accès dans la cathédrale était une petite chapelle. Cet oratoire était orné d'un autel en marbre noir avec des médaillons en marbre blanc lesquels renfermaient des symboles du christianisme tels que le monogramme du Christ, la vigne, l'arche de Noë, la colombe, l'ancre etc., trois parois de cette chapelle étaient recouverts par des tapisseries en Gobelins. On croit que les dessins qui s'y trouvaient représentés avaient rapport à la vie de saint Bertin, de saint Omer ; ces hautes lisses étaient ornées de bordures en encadrement représentant en monochromate des paysages La quatrième paroi à droite en entrant était revêtue d'une grande table de marbre dans laquelle on voyait incrustées deux lames de cuivre donnant les dimensions l'une du pied dit de saint Lambert, l'autre du pied de saint Hubert, mesures jadis usitées à Liége [4].

Dans cette chapelle avait été établie en 1240 la confraternité de saint Luc pour sept tréfonciers, quatre chanoines de saint Materne, quatre de saint Gilles et quinze bénéficiers. Hellin de Souabe ayant recueilli un grand héritage à la mort de son père Simon duc de Souabe, fonda la confraternité de saint Luc ou des trente prêtres, qui avait pour but d'ensevelir les pauvres ; l'idée de cette institution lui vint un jour qu'il vit de sa fenêtre deux hommes emporter à travers les rues le cadavre presque nu d'un pauvre prêtre.

Dès les âges les plus reculés, plusieurs princes-évêques et un grand nombre de chanoines tréfonciers fondèrent des anniversaires avec distributions de diverses denrées alimentaires telles que, pain, vin, huile, gruau et café. Le jour de la saint Martin, 11 novembre, on y distribuait de nombreux vêtements aux indigents. Cette dernière fondation était due à deux chanoines de Liége, l'un Martin des Ursins, neveu du pape Nicolas III, mort cardinal de Pérouse au XIV[e] siècle, l'autre Martin des Puytz d'Yporégia prélat de la maison du pape Jean XXII. Après, une messe célébrée dans la chapelle de Notre-Dame des degrés près de la chapelle des Flamands, les suppôts du chapitre apportaient des tables chargées de vêtements destinés aux indigents les plus nécessiteux recommandés par les curés des trente-deux paroisses de Liége.

Le doyen du chapitre ou son représentant officiait, ayant pour diacre et sous-diacre deux chanoines de la collégiale de saint Martin. Le chanoine dont la réception était la plus récente déployait devant l'autel un grand drapeau ou oriflamme appelé la *cape de saint Martin*, ayant la même forme et dimension que l'originale conservée dans la cathédrale de Tours et dont un fragment enchâssé dans un reliquaire existait à Liége et

1 Lévy. Histoire de la peinture sur verre. vol. I, fol. 80
Id. Reusens. Éléments d'archéologie vol. II, fol. 112.

2 Bormans. Conclus. Capitul. vol. I, fol. 83. avril 16, ann. 1543.
Noel. Extract. ex registr. canonic. Leod. m. s. fol 91.

3 Cap. Leodiens. Formul. jurament. modific. Cap. Leod. m. s. fol. 78.
Mouillard. Engag. Wery. tromp. 8. novem. 1619.

4 Édit de 1751. vol. III, fol. 81 du Recueil des édits du pays de Liége et du comté de Looz, par Math. Guill. de Louvrex, édit. Beaud. Hodin. La similitude qui existe entre la mesure donnée à la ville de Liége par St. Hubert et la mesure existant encore à Rome de nos jours laquelle a une origine qui remonte au-delà de l'ère chrétienne, donne à penser que St Hubert ou l'un de ses prédécesseurs sur le siége épiscopal de Tongres aura importé en ce pays de Rome la mesure usitée en cette dernière ville. Pour juger de la valeur de ces assertions, examinons le pied qui porte encore son nom. Or quand nous comparons entre eux plus de huit cents pieds différents dont les traités de commerce donnent l'évaluation, c'est celui de St. Hubert qui répond le mieux aux meilleurs étalons romains, car il n'en diffère que d'un cinquième de millimètre.

On suit ici les évaluations du Dictionnaire des poids et mesures de M. Doursther.

Le pied romain y est fixé à 0[m] 2,945 et le pied de St Hubert à 0[m] 2,947.

était donné à baiser durant la messe. Après les chants liturgiques de l'office de saint Martin, le grand-écolâtre de Liége chantait la légende de saint Martin de Tours; durant ce chant défilaient en silence au pied de l'autel les indigents auxquels le célébrant remettait des vêtements. La cérémonie terminée, les pauvres offraient un cierge qu'ils déposaient devant la statue du saint.[1]

En descendant le grand escalier cité plus haut, on entrait dans l'église par un portail à doubles portes.

Sur le seuil était la pierre tombale la plus ancienne et la plus curieuse de Saint-Lambert, elle recouvrait les cendres du savant et vertueux Francon, évêque de Liége, mort le 9 janvier 903. Il fut un des hommes dont l'Église s'honore le plus. Il était proche parent de l'empereur Arnoul et de Lothaire roi de Germanie. Il est le premier évêque qui fut qualifié du double titre d'évêque de Tongres et de Liége. Tous les annalistes font le plus grand éloge de son caractère, de ses vertus et de ses talents. Il était à la fois poëte, philosophe, théologien, musicien et orateur distingué.

Le palier de l'escalier servait annuellement de lieu de réunion le jour de la fête de saint Luc; on y donnait un grand dîner gala auquel participaient les chanoines et bénéficiers de la confraternité de saint Luc: cette dernière avait été érigée au moyen-âge dans cette partie des cloîtres, elle était composée de sept chanoines tréfonciers, quatre chanoines de saint Materne, quatre chanoines de saint Gilles et de quinze bénéficiers; ces trente titulaires avaient la coutume de s'adjoindre les peintres, graveurs ou ciseleurs liégeois, jouissant d'une célébrité reconnue; la plupart de nos artistes les plus célèbres, Lambert Lombard, Bertholet Flémal, Carlier, Renardstein, les ciseleurs Mivion, Dufraine et Jacoby, durant plusieurs années, prirent part à ces repas, dont la fondation était due au tréfoncier Herman de Xanctes. Ce prélat fut prévôt de la collégiale de saint Pierre, abbé de Visé et vice-doyen de Liége. Indépendamment des rentes qu'il légua à la confraternité de saint Luc, destinées à réunir chaque année dans un repas les membres de la confraternité, il fonda et dota richement l'autel de la chapelle de saint Gilles, où il fut inhumé le 12 septembre 1383[2].

Les vantaux de ces portes étaient formés de madriers solides cloués sur des châssis apparents du côté intérieur de l'édifice.

A l'extérieur ces madriers étaient marouflés au moyen de cuirs chagrins, recouverts de pentures de fer afin de prévenir la disjonction des joints.

Les fausses pentures consistaient dans des bandes de bronze appliquées horizontalement sur toute la largeur du vantail et ayant leurs extrémités recourbées de manière à former des fleurons et des feuillages.

Les ferronniers liégeois du moyen-âge avaient cherché un motif d'ornementation, non-seulement dans les pentures de ces vantaux, mais aussi dans tous les autres accessoires, tels que les clous, les poignées; c'étaient de larges anneaux de bronze passant à travers des mufles de lions.

Chacun des vantaux renfermait dans sa partie centrale un médaillon en forme d'octogone irrégulier; on y avait représenté en bas-relief ou repoussé quatre animaux fantastiques.

1 Sacrarium insignis Eccles. Leod. 1645

Nous devons à l'obligeance du vénérable abbé Le Jeune dernier chanoine de la collégiale de Saint Martin ces détails, ayant assisté le 11 novembre 1733, comme diacre, le comte de Nassau Corroy grand doyen du chapitre. La légende de Saint Martin, que nous relatons était inscrite dans un antiphonaire de la cathédrale.

« Saint Martin de Tours s'en allait un jour à l'église par un temps » froid et brumeux : tout à coup un pauvre à demi-nu lui demande » l'aumône d'un vêtement. Le bienheureux le recommande à l'archi- » diacre; puis passant au sacrarium, il se met à prier dans un » profond recueillement. Cependant le pauvre à qui on différait de » donner une tunique, pénétra à l'improviste auprès du Saint, se » plaignit de l'archidiacre et du froid. Aussitôt Martin détache sous » son amphibale, sa tunique, et la donne au pauvre qui se retire » sans bruit. Quelques instants après, l'archidiacre vint dire que le » peuple attendait la célébration des offices solennels. Il faut » auparavant que le pauvre soit vêtu, répond le Saint. L'archidiacre, » qui le voyait couvert de l'amphibale, ne soupçonnant pas qu'il » fut sans tunique, s'impatientait de ne pas voir arriver le pauvre. » Apportez la robe du pauvre, il faut qu'il soit vêtu, disait toujours » le Saint Poussé à bout et de mauvaise humeur, le clerc prend » dans une boutique voisine, pour cinq deniers, une cape bérichonne, » courte, à longs poils, et la jetant aux pieds du Saint : « Eh bien, » dit-il, voilà la casaque, mais le pauvre n'est plus là. » Martin sans » émoi la ramasse et s'en couvre à l'écart en grande hâte. Il jette » sur la cape rude et grossière qui lui couvrait à peine les épaules, » l'étole brillante d'or et d'argent, et s'en va les bras demi-nus » célébrer les saints mystères. Chose merveilleuse! on vit à la grande » bénédiction de l'autel, jaillir de sa tête un globe de feu qui » s'élevait en haut, relevait sa taille et projetait comme une chevelure » de flammes. Des pierreries étincelaient sur ses bras nus, et » l'émeraude suppléait aux manches trop courtes de la tunique. » L'humble cape ne tarda pas à devenir un objet de vénération chez » les Francs. Elle passa entre les mains des rois Mérovingiens qui la » déposèrent dans l'oratoire du palais. Pepin de Herstal ou son » père Grimoald en donnèrent au chapitre de Liége. »

GIACONIUS. Vit. Eminent. Cardi. Eccles. Rom. vol. II, fol. 163.
SANCT. Cap. Chartar. 198. 1343
Id. CHAPEAUVILLE. vol. I, fol. 157, 163.
Id. DE SAINTE-MARTHE. Gallia christian. vol. III, fol. 834.
DE THEUX. Chap. St Lamb. vol, I. fol. 14, 15.

2 DE CADSANT. Liber. Chartar. Eccl. Leod vol. I, fol. 706.
Id. STEPHANY. Monast. du pays de Liége Man. fol. 181.
Id. LANGIUS. Cartul. Ste Croix. vol. II, fol. 10.

Le lion de l'Apocalypse à la gueule béante et à la queue fourchue, recourbée qui se termine par un fleuron distillant le poison.

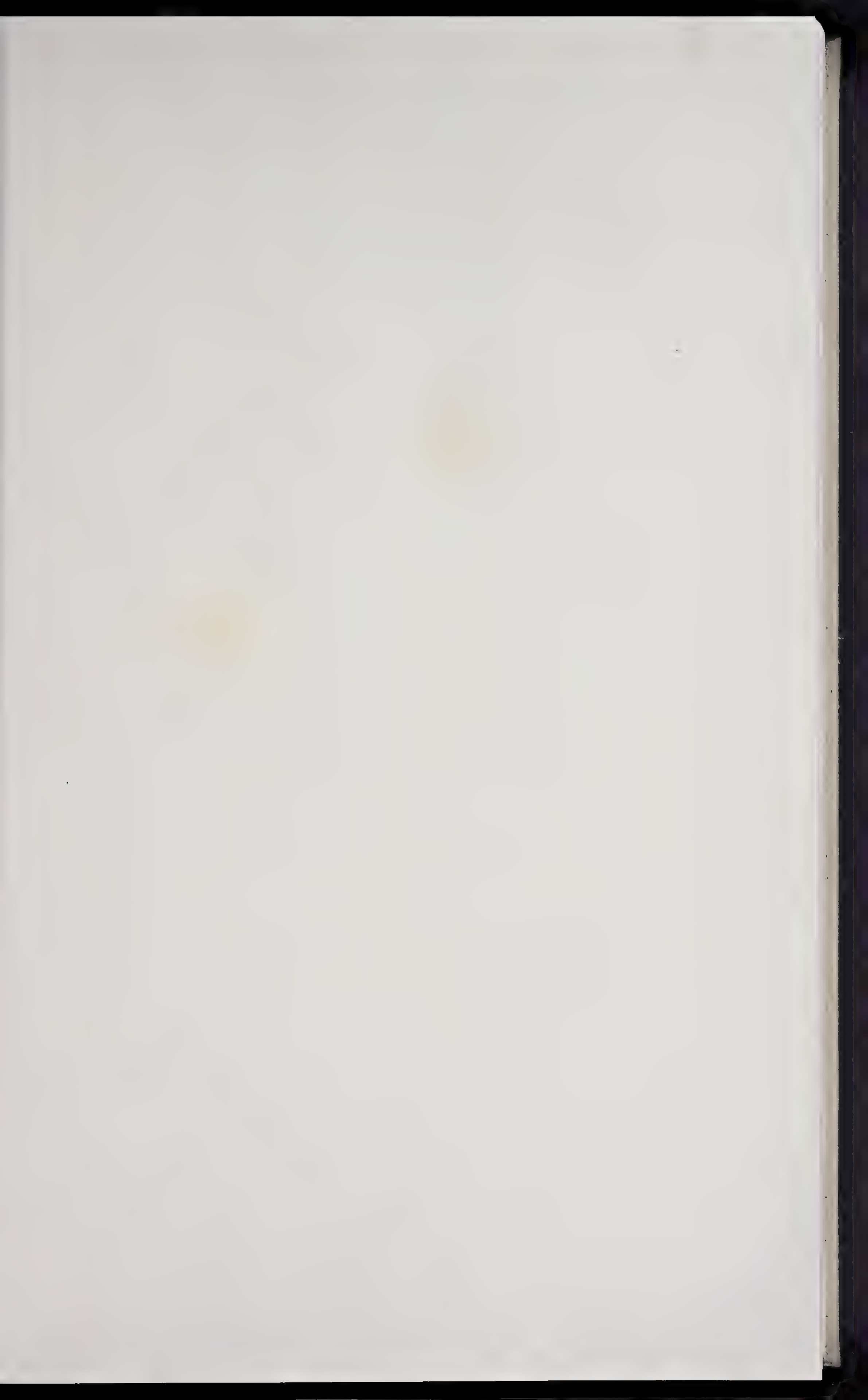
L'aspic espèce de guivre, serpent dangereux et rusé, dont la tête et la queue forment un animal chimérique, se bouchant l'oreille avec la queue pour se soustraire à l'incantation.

Le basilic, ayant la forme d'un coq, mais dont la queue se termine en serpent.

La syrène, moitié femme, moitié poisson ; la partie supérieure étant un buste de femme et la partie inférieure une queue de monstre marin.

L'interprétation vulgaire était que ces quatre démons, expulsés de la maison du Seigneur ne pouvaient en franchir le seuil.







CHAPITRE QUATRIÈME

LE VIEUX-CHŒUR — ASPECT GÉNÉRAL — VERRIÈRES ET ROSE, LES PEINTRES VERRIERS LIÉGEOIS — ORGUES — CANTILÈNES DE CHARLEMAGNE — AUTEL — BAS-RELIEF SIÉGE DES PREMIERS ÉVÊQUES DE TONGRES ET DE LIÉGE — ON SOLDE SUR L'AUTEL L'ACHAT DU DUCHÉ DE BOUILLON — SÉPULTURES DES PREMIERS PRINCES-ÉVÊQUES — AMBON, CHAIRE DE VÉRITÉ — SAINT BERNARD — SÉJOUR DU PAPE INNOCENT II — COURONNEMENT DE L'EMPEREUR LOTHAIRE II — LAMBERT-LE-BÈGUE — PRÉDICATIONS — PROPHÉTIES — INCENDIE DE LA CATHÉDRALE — L'EMPEREUR GUILLAUME Ier — RECONSTRUCTION — LES ÉPOUSAILLES DU COMTE DE SPANHEIM — LES INFÉODATIONS PAR LE TERTRE, LES GANTS ET LE FAUCON — LES PLAIDS DU PRINCE DE LIÉGE — SES ACCESSEURS, SES INSIGNES, SA JURIDICTION — LA CLAUSTRALITÉ — LES CLOCHES DE BOIS — GRÉTRY — LE CHARTRIER DE SAINT-LAMBERT — PRIVILÉGES, FRANCHISES, DIPLOMES, CARTULAIRE — COMMENT ON Y AVAIT ACCÈS — ORIGINE DU LIBER CARTARUM ECCLESIÆ LEODIENSIS — SOUVENIRS HISTORIQUES QUE RAPPELAIT LE VIEUX CHŒUR.



En entrant dans l'église, on s'arrêtait frappé d'admiration et d'étonnement devant cet édifice, masse imposante et grandiose, vaste poème épique bâti avec des pierres, comme dit M. Villemain. C'était le moyen-âge avec toute la hardiesse caractéristique de son génie à la fois rude et élégant, mystique et profane, avec ses intimes croyances, sa foi que le doute n'avait point effleurée, ses conceptions sublimes, terrifiantes, sa mythologie mystérieuse qui n'est plus pour nous qu'une pensée enveloppée de ténèbres.

Saint-Lambert, dont les événements politiques avaient empêché l'entier achèvement, étonnait par les proportions colossales comme par la richesse et l'élégance de son architecture.

Il serait difficile de traduire l'impression profonde que produisait l'intérieur de cette immense création du moyen-âge, la première fois qu'on y entrait.

Les magnifiques vitraux peints amortissant les rayons du jour et répandant une teinte vague et mystérieuse, la hauteur de la voûte du chœur, la longueur de l'édifice, la couleur sombre que le temps avait déposée sur les murs, tout l'ensemble de cette construction gigantesque invitait au recueillement l'homme le moins pieux, le moins croyant.

Et quand les orgues, placées transversalement devant le chœur, faisaient entendre leurs sons graves et solennels qui remplissaient les nefs et résonnaient longuement sous la voûte, l'âme, d'abord saisie d'un effroi dont la source est dans la conscience de notre faiblesse, était bientôt plongée dans une sainte extase qu'accompagne l'oubli des choses terrestres.

Mais pour découvrir toutes ces beautés, il importait de procéder avec ordre et de commencer par le vieux chœur dédié aux saints Côme et Damien. Comprise entre les deux tours de sable carrées, cette partie la plus ancienne de la cathédrale formait elle-même un carré de soixante-dix pieds de côtés. Après avoir franchi le grillage de bronze qui l'entourait à l'est, on se trouvait derrière l'autel, faisant face au maître autel nouveau situé à plus de deux cent soixante-quinze pieds de distance.

Établies entre des pilastres de marbre indigène, quatre portes en bronze doré donnaient accès à l'intérieur. Huit piliers byzantins, très-massifs, cintrés entouraient l'autel et ne dépassaient pas vingt-cinq pieds de hauteur. Dans leurs fûts s'emboitaient des faisceaux de colonnettes ornées de volutes triangulaires dont les bouts se relevaient en crochets ; elles formaient une galerie très-haute

et voûtée à nervures croisées, au-dessus de laquelle régnait un double rang de huit fenêtres trilobées à orifices évasés.

Les grandes verrières de celles-ci représentaient les donateurs et leurs armoiries savoir, à gauche quatre empereurs et à droite quatre papes, puis les portraits de tous les princes-évêques et des tréfonciers composant le chapitre aux XIIe et XIIIe siècles. En voici les noms.

Les empereurs Henri II, Henri V, Lothaire II et Conrad III; les papes Innocent II, Eugène III, Alexandre III et Grégoire IX; les tréfonciers Charles fils du roi de France Louis-le-Gros et Philippe archidiacre de Hainaut, fils de Philippe I, roi de France.

Henry fils du roi d'Angleterre, Henri Ier, Otger grand-archidiacre de Famenne et son frère Godefroid, grand-archidiacre de Brabant, tous les deux fils d'Erick, roi de Danemarck, Eudon fils du roi de Sicile, Lothaire grand-prévôt de la cathédrale et son frère Anselme, archidiacre de Condroz tous les deux fils de l'empereur Lothaire II, Léopold fils de l'archiduc d'Autriche, Merselme fils du duc de Bourgogne, Naime duc de Bavière, Bertrand prévôt de Saint-Théodart à Thuin, et son frère Haymon, abbé de Meeffe, fils du duc de Souabe; Henri et Guillaume fils du duc de Saxe, Gérard de Lorraine, ses deux neveux, Charles grand-écolâtre de Liége et Guidon, grand chancelier; Hugues et Jean de Bourgogne, leurs cousins et neveux, Charles prévôt de Saint-Pierre, et Hugues prévôt de Saint-Barthélemy, Frédéric et Philippe fils du duc de Thuringe, Godefroid d'Orléans, Otger et Gothelon fils du duc de Berry, Jean, Edouard, Charles et Otger fils du duc de Lancastre, Conrad prévôt de Notre-Dame à Huy, fils du duc de Suède, Guidon grand-doyen de Liége fils du duc d'Ardennes, Doycking abbé de Maeseyck fils du duc de Normandie; Ludovic abbé de Sainte-Ode à Amay et son frère Baretty abbé de Visé tous les deux fils du duc de Viterbe, Henry et Herman fils du comte d'Anjou, Adelbéron fils du comte de Gueldres, chanoine de Saint-Martin, évêque de Liége en 1136; son frère Rheinhart, ses parents Gérard et André, fils et petits-fils des comtes et ducs de Gueldres, de Juliers et de Clèves; Guillaume, Buénon, et Nicole fils et neveux des ducs Palatins et des rhingraves de Wesphalie, Albert, Florent et Pierre fils et cousins du comte de Hollande; Ogier, Bennon et Godefroid fils et neveux d'Henri III et de Godefroid comte de Louvain; Notger de Flandre, prévôt de Saint-Jean l'Évangéliste, ses neveux Gauthier et Perceval, fils et petit-fils de Beauduin et de Guillaume comte de Flandre; Paul, Jacques et Etienne, parents des comtes de Foix et de Cantal, Aoust fils du comte de saint Paul; Guy et Guillaume, et leurs neveux Henri et Albert fils et proches parents des comtes Godefroid et Henri l'Aveugle comtes de Namur; Guidon abbé de Notre-Dame à Namur et ses proches parents, Servais, Ogier et Beauduin de la maison de Savoye; Louis et Brice comte de Porcéan; Conrard fils du comte de Blois; Roger, Adolphe et Arnulphe de la maison comtale de Vianden, Séguin fils du comte de Moha.

Cauchois qui au siècle dernier, traduisit la *Gloria Ecclesiæ Leodiensis*, mentionne qu'il a extrait ces noms de trois manuscrits relatant les faits et gestes des évêques de Tongres et de Liége; que le premier de ces manuscrits lui fut communiqué par Mgr Laurent de Méan, archidiacre de Hainaut, grand-écolâtre de Liége (1606-1632), le second par Mgr Emile d'Oultremont, prévôt de Huy (1626-1663).

Le premier de ces prélats avait encore été témoin de la splendeur des verrières, fort avariées au XVIIe siècle.

Le troisième document était une collection composée avec beaucoup de soins et de recherches par le R. P. Dom Colson, abbé de Séligenstadt, qui déclare avoir compulsé quarante-neuf titres, à l'effet d'établir la liste authentique et chronologique des évêques de Liége.

Cauchois s'appuye particulièrement sur les témoignages de Brusthem, Placentius et Chapeauville [1].

Les couleurs les plus franches, celles qui ont le plus d'intensité, étaient réservées pour le premier plan, dans le groupe des figures et les détails de l'architecture.

Les teintes douces et fuyantes paraissent dans les fonds et le ciel. Le cadre architectonique était composé principalement de verre blanc modelé, ombré de bistre et enrichi de nuances jaunes; décoré de guirlandes et d'autres ornements, où,

1 Joan. Brusthem. Contin. histor. Leodiens., vol. I, fol. 216
Id. Joan. Placentius. Catal. antistit. Leodiens., 1529.
Id. Chapeauville. Gesta. Pontific. Tungrens. vol. II, fol. 76.
Id. Melart. Hist. de la ville de Huy, vol. I, fol. 89.
Id. Boxhorn. De Leodiensi republica, fol. 313
Id. Mariotte. Avocat. Sentenc. de la Cour allodiale.
Id. Hubens, ancien bénéficier de la Collégiale de Saint-Pierre à Liége, mort curé-doyen de Havelange en 1848.
Id. de Tombay, doyen des sculpteurs liégeois, mort à l'âge de 85 ans, 1852.

tout en restant harmonieux, l'accent de la coloration marque les objets les plus rapprochés de l'œil.

Selon toutes les probabilités, les vitraux de Saint Lambert émanaient de l'école liégeoise ; plusieurs de nos princes-évêques et beaucoup de tréfonciers furent les promoteurs de tant d'œuvres d'art et notamment de verrières peintes par Nicolas Pironnet, Guillaume Flémalle, Jean Nivart, Jean West et Thierry Leumont, artistes qui appartenaient à la principauté [1].

Indépendamment des beaux vitraux rappelant les gloires de l'Église de Liége, on vit très-longtemps, dit Cauchois, dans les cloîtres et sur les parois entre le vieux chœur et les classes de l'écolâtrie, un grand tableau « où étaient dépeints et inscrits les armoiries, noms et titres de tous ces illustres capitulaires que la vétusté et les âges passés n'auraient point ménagés, et en ces derniers temps fut renouvelé et réédifié par ordre de feu notre auguste prince-évêque Ferdinand de Bavière de glorieuse mémoire en 1632 [2] »

Vis-à-vis de l'autel s'épanouissait une large verrière en forme de rose sur laquelle étaient représentés plusieurs traits de la vie de saint Lambert.

C'était le don de joyeuse entrée fait par Thibaut de Bar en 1303 [3]. On l'avait restaurée au XVIIe siècle, après un terrible ouragan : à ses belles ogives divisées en roses à sept lobes au tympan et subdivisées en trilobes, on avait ajouté des groupes de triangles et de quadrilatères curvilignes, ainsi que d'autres courbes composées qui s'allongeaient en pointes, en flammes droites et renversées.

Malgré ces changements malheureux, la rose avait conservé son cachet d'élégance, de richesse et de grandeur ; vue de l'intérieur, elle produisait toujours un effet prodigieux à cause de la vivacité du coloris des peintures dont le dessin laissait pourtant à désirer.

La voûte était gâtée par la maladroite profusion des culs-de-lampes en quinte-feuille, qu'y introduisirent les derniers siècles si dépourvus de l'intelligence de l'architecture antique.

Les sculptures du jubé et surtout celles qui décoraient les orgues semblaient un défi jeté à l'imagination la plus poétique ; c'était un luxe de hardiesse, de bizarrerie, d'abondance et de délicatesse. Terminé au bas par un triple cul-de-lampe, cet instrument était couronné par une tourelle gothique surmontée de la statue de saint Lambert. Deux autres tourelles de style gothique, ornées des statues en bois du roi David et de sainte Cécile, flanquaient les côtés ; le centre était occupé par des groupes d'anges qui jouaient des timbales ou sonnaient de la trompette ; c'était par allusion aux paroles du psaume 150 : *Laudate eum in sono tubæ*.

D'énormes panneaux ornés de peintures en grisailles sur fonds d'or enfermaient les orgues, beaux instruments composés de trois claviers à plusieurs octaves et à quarante-cinq jeux.

L'exécution de ces orgues remontait à la fin du seizième siècle. Commencées, dit-on, par Jean Guioz ancien maître de la chapelle de l'empereur Ferdinand Ier, elles furent considérablement augmentées au dix-septième siècle par Henri Jamar, et vers le milieu du dix-huitième siècle par plusieurs organistes distingués [4].

La nuit qui précédait la fête de saint Lambert on chantait sur le jubé aux premières vêpres un *canticum nocturnum*, célèbre encore du temps de Fulcuin. A l'office du jour on exécutait le même chant qualifié de *responsoria cum antiphonis*. Ces cantilènes, mélange de proses, d'épisodes, de réflexions, avaient pour auteur primitif Godescalc contemporain de Charlemagne. L'évêque Étienne de Salme, afin de reproduire ces œuvres sous une forme plus littéraire, y avait intercalé des vers et des récitatifs ; ces hors-d'œuvre attestent qu'il avait lu les bons poëtes. Pendant chaque pause, des morceaux de musique étaient exécutés par des ménestrels, placés dans les galeries supérieures.

1 J. Helbig. Bullet. des comm. d'art et d'arch., vol. XVI, fol. 366. Id. Pinchart. Messag. des sciences histor., 1858, fol. 340, 360. Beaucoup plus anciennement déjà, l'on trouve dans les documents liégeois les noms de peintres verriers. On doit à l'obligeance de M. le docteur Alexandre, conservateur du Musée archéologique de Liége, la communication d'une charte datée du 6 juin 1339, dans laquelle figure, à titre de témoin, *Henricus de Leodio, artifex vitri*. M. A Pinchart a fait connaître le nom d'autres peintres sur verre, appartenant à la même école, mais d'une époque moins ancienne : Antoine Wypart, François Lowichs, Tilman Pisset, Guillaume Smelz, Hubert Wypart, Jean de Bastogne, Godefroid de la Motte, Jean Hardy.

2 Nous possédons un fragment de tableau chronologique, copié sur l'original par le peintre J. Mailleux et par ordre de Mgr A. C. baron de Stockhem de Heers, évêque de Canope et dernier suffragant de Liége.

3 Fisen. Sancta Legia Romanæ eccles. filia, vol. II, fol. 43. Id. Loyens. Recueil héraldique des bourgmestres de Liége, fol. 26 et 33

4 Note de M. le chanoine Hamal, dernier directeur de la musique de la cathédrale, id. — Computus generalis membrorum fabricæ et mobilium

Ces virtuoses des âges primitifs *ébaudissaient*, *gaudissaient ou rendaient moult dolants et esmus les fidèles* aux sons du cornet de Germanie, de la musette, de la doucine, du luth et du monocorde.

Les stalles des tréfonciers rangées latéralement dans des espèces de nefs ou de fausses absides, formées par les piliers, se distinguaient par les facéties goguenardes qui y étaient représentées, types capricieux d'un style ogival corrompu. Elles ne furent placées qu'à la fin du XVI[e] siècle. A cette époque on enleva de ce sanctuaire pour le transférer dans la chapelle de saint Léonard, le bas-relief de marbre noir, blanc et de jaspe représentant Notre Dame des Douleurs qui surmontait le tombeau du célèbre Langius, mort en 1573 [1].

Au centre des stalles était une espèce de grande armoire ou custode ; là, sous cette armature de bois qui ne tombait jamais entièrement que pour le prince lorsqu'il officiait, était la stalle épiscopale ou fauteuil de pierre : la tradition portait qu'il avait servi aux premiers évêques de Tongres et de Liége, ainsi qu'aux empereurs lors de leurs séjours en cette ville. Ce fauteuil bas, large, à dossier arrondi, formé de quatre dalles de marbre blanc, nues et sans sculptures, assemblées par des chevrons de fer, avait pour siége une lame de bronze recouverte d'un coussin de velours rouge.

Sur ce fauteuil avaient siégé, revêtus des ornements épiscopaux, une longue suite d'évêques, des empereurs la couronne en tête, le globe dans une main et le sceptre dans l'autre, l'épée germanique au côté, le manteau de l'empire sur les épaules.

Les jours de grandes cérémonies lorsque le prince pontifiait, on recouvrait d'un grand velum de damas de soie blanche les six stalles les plus rapprochées du siége épiscopal. On attribuait cet usage au souvenir que le chapitre conservait des six papes qu'il avait fournis à l'église Etienne X, Nicolas II, Urbain IV, Grégoire X, Clément VI et Adrien VI [2].

Occupant l'endroit même où saint Lambert avait versé son sang, l'autel était d'ordre composite, décoré de colonnes en marbre d'Italie, qui enchâssaient la grande table de marbre de Carrare, où Delcour s'était surpassé, en sculptant les derniers instants de l'évêque martyr [3].

Le jour de Noël, le grand autel était entouré d'un pavillon ou *velum* de brocard *Roé* ou paile en drap d'or, c'est-à-dire mi-partie en brocard, rehaussé et garni de galons or moulu tabissé. L'or formait des fleurs et feuillages, des croisettes, des animaux, des flammes, des rayures. Au XVI[e] siècle, le prince Ernest de Bavière, de commun accord avec le chapitre, stipula aux tisserands lyonnais qu'ils n'emploieraient plus dans les tissus de ce velum, l'or à la manière byzantine, ou en lame très déliée, passant dans la trame, mais enroulée en spirale sur un fil de soie.

Sous le règne du prince Otbert de Brandebourg, l'Église de Liége reçut un grand accroissement de territoire par l'acquisition du duché de Bouillon. Godefroid de Bouillon, qui fut roi de Jérusalem, ayant formé le dessein de se croiser, mais n'ayant pas les ressources nécessaires pour accomplir ce grand projet, vendit ce duché à Otbert, en 1096 ; l'acte d'achat fut dressé et le prix compté sur cet autel [4], entre les stalles et les colonnes décrites plus haut.

A peu de distance des deux portes des vieux cloîtres donnant accès dans la cathédrale, étaient les mausolées et les pierres tumulaires recouvrant les sépultures des anciens évêques de Liége. Les appropriations de la crypte de Saint-Lambert en chartriers et les substructions du moyen-âge avaient détruit ou détérioré plusieurs de ces tombes. Cependant au siècle dernier on en voyait encore affectant toutes les formes : des évêques de granit couchés dans une forteresse, des évêques de pierre de touche couchés sur un lit porté par une procession de figurines éplorées, des évêques de marbre couchés sous un treillis de fer, des évêques de bronze couchés à terre, des évêques de bois agenouillés.

Lors de la démolition de la cathédrale en 1795, on trouva au-dessous du pavé des vieux cloîtres et du chœur plusieurs sarcophages de pierre, plus larges d'un bout que de l'autre. Souvent sur le couvercle étaient gravées grossièrement des croix

1 Devaux. Mémoires histor., vol. V, fol. 219-358.
Id. de Theux Le chap. de Saint-Lambert, vol. III, fol. 119.
Foppens. Bibliotheca belgica, vol I, fol 1154.
Dom Maur d'Anthine. L'Art de vérifier les dates, vol. XIV.
De Sainte-Marthe. Gallia Christiana, vol. III, fol. 836.
Bolland. Acta Sanctor., vol. VI, fol. 24.

2 J. Hubens, ancien bénéficier de la cathédrale, collaborateur de l'abbé de Feller, mort curé-doyen de Havelange à l'âge de 99 ans, le 1[er] octobre 1848.

3 Salmery. Les Delices du pays de Liége, vol. V, fol. 284.

3 Dartois, ancien ciseleur, mort à l'âge de 94 ans le 12 août 1848.

4 Reinerus. Triumphalis Bulonici, lib. V, fol. 19.
Id. De incendio eccles. S. Lamberti Leodiens. Patrolog., vol. 204.
Id. Duplessis l'Escuyer. Voyage du pays de Liége en 1650, vol. II, fol. 17. MS.

Le prix de cette vente selon les uns fut de 1300 marcs d'argent pur et 3 onces d'or. *Ægidius Aureæ Vallis*, apud Chapeauville. D'autres disent 7.000 marcs d'argent et 20 onces d'or. vol. II, fol. 41

pattées ; ils contenaient généralement des ossements réduits en poussière, parfois des traces d'étoffes et des fils d'or qui entraient dans le tissu, quelques bouts de lanières de cuir, jadis blanches.

Ce fut vers la fin du XIe siècle, qu'on plaça sur les tombes des princes-évêques et des tréfonciers, des dalles ou lames de cuivre sur lesquelles on représentait l'effigie du défunt. Alors le sarcophage ne fut plus ordinairement qu'un simulacre, et le corps était déposé au-dessous, dans une fosse ou caveau.

Les tombeaux à Saint-Lambert, au moyen-âge, peuvent être divisés en trois séries : la première comprend les sarcophages proprement dits, plus ou moins décorés de sculptures, mais sans représentation du défunt, sarcophages apparents, placés au-dessus du sol, et souvent le long des murs des vieux cloîtres ; la seconde, les socles posés sur une sépulture portant l'effigie du mort, et placés soit dans une sorte de niche ou petite chapelle, soit sous un édicule en forme de dais ; la troisième, les tombes plates posées au niveau du pavé du vieux chœur, des chapelles du jubilé, des Flamands et formant comme le couvercle de la sépulture renfermant le cercueil

Les sarcophages contenant réellement les corps sans effigies, ne se trouvent guère passé le XIIe siècle, mais ils dataient des périodes mérovingienne et carolingienne.

La série de ces grands vassaux de la mort s'ouvrait par une lame de cuivre doré de forme ovale, placée au pied de l'autel, on y lisait ces mots en lettres onciales.

CHRISTI MARTYR ET TUNGRORUM VICESIMUS NONUS ET PENULTIMUS EPISCOPUS LAMBERTUS HIC REQUIESCIT CUJUS SACRATISSIMUM CORPUS HIC REPOSITUM EST A LEODIENSI EPISCOPO ALBERONE II XIV KALENDAS JANUARIAS ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MILLESIMO CENTESIMO QUADRAGESIMO TERTIO POST TRIUMPHATUM AUTEM ET RECEPTUM BULLIONEM ANNO TERTIO
OBIIT XVII SEPTEMB DCXCVII

Puis venaient les tombes des évêques Fulcaire fils du comte de Louvain, mort en 769 [1] Agilfride fils du duc de Bourgogne, parent, ami et aumônier de Charlemagne mort en 784 [2]. Gerbalde fils du duc de Bavière, l'hôte généreux qui reçut si magnifiquement le Pape Léon III et les empereurs Charlemagne et Louis le Débonnaire. Sur la tombe de ce prélat mort en 809, on grava qu'il fut pleuré des grands de la terre, du clergé et de son peuple [3]. Hircaire comte de Savoye, mort en 855, dont le triomphe sur les Normands fut chanté par le poëte écossais Sédulius [4]. Francon, mort en 903, neveu de l'empereur Arnoul et du roi Lothaire : ce fut le premier de nos évêques qualifié du double titre de *Tungrensis atque Leodiensis ecclesiæ præsul* ; son épitaphe apprenait qu'il fut à la fois poëte, philosophe, théologien, musicien et orateur distingué [5]. Etienne de Salm, proche parent de l'empereur Henri l'Oiseleur, du roi Charles-le-Simple, oncle de saint Gérard. La postérité nous a conservé d'Etienne mort en 920, des ouvrages qui attestent son érudition. Il fut un des musicologues les plus célèbres du Xe siècle [6]. Richaire, neveu du comte de Hainaut inhumé provisoirement en 945 dans la crypte de la collégiale de saint Pierre, puis définitivement au XIIIe siècle, dans la cathédrale où il était considéré comme le fondateur des douze prébendes de tréfonciers abbés mitrés [7]. Farabert, fils du comte de Pologne, mort en 952 laissant la réputation d'un grand réformateur de la discipline ecclésiastique [8]. Baldric, neveu de Renier-au-Long-Col, comte de Hainaut mort en 959 ; sa science lui mérita le surnom de *Doctor laudabilis* [9]

Nithard, fils du comte de Gueldre, mort en 1042, l'ami et le conseiller des empereurs Henri-le-Noir et Conrad le Salique. Une circonstance fortuite fit ouvrir cette tombe en 1568 ; on y découvrit un calice du Xe siècle, des bijoux, et objets précieux du XIe siècle et une lame de plomb portant ces mots

ANNO INCARNATIONIS DOMINICE M XL II
INDICT X. VII KAL SEPTEMB
OBIIT NITHARDUS LEOD. EPISC

1 MABILLON. Sæculum Benedictinum, vol. III, fol. 235.
Id. MIGNE. Patrologie latine, vol. 89, fol. 954.
Id. Gallia Christiana, vol. III, fol. 830.

2 SANDERUS. Flandria illustrata, vol. I, fol. 243.
Id. LEGLAY. Cameracum, vol, I, fol. 184

3 DE THEUX. Le chap. de S. Lambert, vol. I, fol. 10

4 CHAPEAUVILLE. Gesta Pontific Leodiens., vol. I, fol. 155.
Id. LOBBETIUS. Gloria eccles. Leodiens. fol. 67. MIRÆUS. Notitia eccles. Belgii, passim.

5 FISEN. Flores eccles. Leodiens., vol. I, fol. 50.
Id. L'Art de vérifier les dates, vol. XIV, fol. 170.
Id. DOM BOUQUET, vol. VII. fol. 122, 642.

6 GAZET. Hist. ecclesiastiq. du Pays-Bas. 548.
Id. FOPPENS. Bibliotheca Belgica, vol. I, fol. 1106.

7 KNAUFF. Defensio abbatiæ Prumiensis, fol. 44.
Id. NEYEN. Appendice au Dictionn. biograph., vol. I, fol. 81.

8 STRAMBERG. Metrop. Eccles. Trevir., vol. I, fol. 467.
Id. NEYEN. Appendice à la Biograph. Luxembourgeoise, vol. II, fol. 31

9 BOUILLE, vol. I, fol. 62. BUTKENS, vol. I, fol. 30-37. FOULLON, vol. I, fol. 179. SAUMERY, vol. II, fol. 368. DE VILLENFAGNE, vol. II, fol. 204. DE THEUX, vol. I, fol. 30.

Insignis Præsul, claris natalibus ortus,
Nithardus custos, devoto fine quievit [1].

Otbert, fils du marquis de Brandebourg, mort en 1119, ayant acquis le duché de Bouillon à l'Église de Liége et s'étant illustré par sa remarquable fidélité envers l'infortuné empereur Henri IV ; son épitaphe portait :

ANNO DOMINICE INCARNATIONIS M C.XVIII PRIDIE
KAL. FEBRUARII OBIIT OTBERTUS BRANDENBUR-
GENSIS, LV LEOD. EPS SEPULTUS EST IN
HAC ECCLA. S. LAMBERTI IN CHORO INFER-
IORI SCILICET S. DEI GENITRICIS MARIE [2].

A côté de cette tombe était le mausolée d'Alexandre II, baron d'Ouren, mort de la peste à Porto-Danzo, le 9 août 1167, non loin de Rome, où il avait accompagné l'empereur Frédéric Barberousse.

Les archives des chanoinesses de Hozingen au pays de l'Eyffel nous apprennent que, en 1355, Odile d'Ouren et de Limpach étant abbesse de ce chapitre, fit restaurer la tombe de cet évêque de Liége, qui était son arrière-grand-oncle. A cette fin elle fit couler à Luxembourg quatre lions de bronze doré, lesquels supportaient une très-grande et épaisse dalle de granit ou marbre noir où d'habiles artistes résidant à Prum sculptèrent en ronde bosse la statue d'Alexandre. L'albâtre avait été employé pour représenter la face et les mains ; l'ivoire, des verroteries de diverses couleurs et des gemmes parsemaient ses ornements épiscopaux. Les parois de cette belle tombe, spécimen de l'art statuaire au XIV[e] siècle, étaient ornées de bas-reliefs légèrement fouillés. Ils représentaient Alexandre chargé par le Pape Pascal III de faire la susception du corps de l'empereur Charlemagne que ce souverain pontife venait de canoniser, le second relief retraçait l'exposition pour la première fois, des reliques à la vénération des fidèles.

Dans le troisième relief on voyait Alexandre à la cour d'Henri II roi d'Angleterre, engageant ce monarque à s'unir à l'empereur Frédéric et aux électeurs de l'empire pour forcer le pape Alexandre III à abdiquer.

La mort d'Alexandre, la translation de ses restes mortels à Rome et à Liége étaient représentés sur la quatrième paroi [3].

Le tombeau de l'évêque Albert de Cuyck, mort en 1200, différait entièrement par la forme des autres monuments érigés aux princes. Il représentait une ville enceinte de murailles munies de tours, de portes, de créneaux et de meurtrières ; sur les deux faces étaient placées les armes de Cuyck de Blois. Dans l'espace supérieur orné d'un cadre à gorge creuse dans l'ancien style germanique, la statue de l'évêque exécutée en pierre de taille ainsi que tout le tombeau, reposait sur un coussin. On s'est livré à beaucoup de conjectures différentes sur l'époque de la construction de la majeure partie des murailles de Liége : on peut présumer qu'elles furent élevées sous le gouvernement d'Albert au XII[e] siècle ; leur représentation dans ce monument est un symbole du pouvoir temporel de l'évêque [4].

Hugues de Pierrepont qui était décédé à Huy en 1229, fut inhumé à côté du tombeau de son prédécesseur Albert de Cuyck. La lame de cuivre qui recouvrait ses cendres subsista jusqu'à la fin du XVII[e] siècle ; une épitaphe était conçue en ces termes

HUGO EPISCOPUS
ANNO DOMINICE INCARNATIONIS M.CC XXVIII,
FERIA V IN CENA DOMINI OBIIT DOMINUS
HUGO DE PETRAPONTE,
TRICESIMUS QUINTUS POST B. LAMBERTUM LEOD EPS.

Francia me genuit, cathedravit Legia, morum
Me decoravit apex, sensus, genus, sanguis avorum.
Hugo fui Petraponte satus, locus iste relictum
Corpus habet, capiunt vermes e corpore victum,
Sic perit orbis honor, sic defluit omne decorum !
Posce Deum, lector, ut me locet arce polorum.

Dans cette lame de cuivre était incrusté le scel de cet évêque, de forme ovale, représentant Hugues assis, tenant la crosse de la main droite, et un livre de la gauche avec ces mots : *Hugo Dei gratia Leodiensis Episcopus* [5].

1 CHAPEAUVILLE. Gesta Pontific. Tung. vol. I, fol. 278.
Id. BOUILLE. Hist. de la ville et pays de Liége, vol. I, fol. 95.
Id. FISEN. Hist. Eccl. Leodiens, vol. I, fol. 180.
Id. FOULLON. Historia Leodiensis, vol. I, fol. 224.
Id. DE SAINTE-MARTHE. Gallia christiana, vol. III, fol. 8[illegible]

2 POTTHAST. Hist. littéraire de France, vol. X, fol. 262.
Id. ERNST. Hist. du Limb., vol. I, fol. 199.
Id. DE ROBAUX. Cantatorium, fol. 134 et 304.

3 CANNAERT. Arch. de Hozingen, ms., fol. 81
Id. NEYEN. Biograph. Luxemb., vol. II, fol. 28
Id. FISEN. Hist. eccles. Leodiens., vol. I, fol. 245.
Id. FOULLON. Historia Leodiensis, vol. I, fol. 278.
Id. DEWEZ. Hist. du pays de Liége, vol. I, fol. 100
Id. Archives d'Ouren.
Id. UNGESCHUCK. Luxemb Dictionn. hérald., vol. III, fol. 52.

4 MIRÆUS. Chronicon Belgicum, fol. 325.
Id. C. BROWERUS Antiquitates et Annales Trevirenses, vol. II.
Id. L'Art de vérifier les dates, vol. XIV, fol. 198.
Id. BOUILLE, Hist. de la ville et du pays de Liége, vol V, fol. 208. FOULLON. Hist. populi Leod. vol. I, fol. 295. DE THEUX, Le chap. de S. Lambert, vol. I, fol. 185

5 DUCHESNE. Hist. de la Maison de Wasnad, seigneur de Pierpont, vol. I, fol. 197.

Au XIVe siècle, Adolphe de Waldeck, fit exhumer de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, le corps de son prédécesseur Jean d'Eppes ou d'Aps, mort en 1238, neveu et successeur d'Hugues de Pierrepont ; son mausolée le représentait en habits épiscopaux ; sur une lame étroite de cuivre était émaillée en noir cette inscription :

Quem splendor morum, generosus sanguis avorum,
Famaque dotavit, quem Legia pontificavit,
Quem pia mens, quem larga manus, caro munda beavit,
Apia quem pavit natum, mors impia stravit
Cunctis deflenda, maij tunc prima kalenda,
M. quater X. annis C. bis, I. bis deme, Joannis
Hujus in hac fossa sunt condita corporis ossa,
Annis qui sancte presedit ter tribus ante [1].

Une grande lame de cuivre avec une inscription en lettres curvilignes du XIVe siècle, recouvrait les cendres du prince Jean d'Enghien : cet évêque mort en 1281, par suite des troubles et dissentions intestines qui désolaient à cette époque le pays, avait cru pouvoir restreindre quelques priviléges dont jouissait le chapitre ; pour subvenir aux frais de la guerre, il avait aliéné plusieurs domaines de la manse épiscopale : ces faits furent le motif pour lequel les tréfonciers refusèrent de l'inhumer dans la cathédrale, lui assignant pour sépulture l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. Mais trente ans après sa mort, le retrait de ces terres ayant eu lieu, les tréfonciers le firent exhumer et lui accordèrent une sépulture près de celles de ses prédécesseurs. Son épitaphe portait ces mots :

Junge decem cubice quater et bis bisque quadratis
His unum subjice, post partum Nativitatis,
Annus colligitur Jo. de Enghien quando moritur,
Hic vi dum capitur præcessoris sepelitur.
Septem præfuit is annis moderamine mitis,
Finem fecit et dum festum Bartholomæi [2].

Une particularité digne de remarque s'offrait dans cette lame de cuivre, c'est que les quatre coins en étaient tronqués. Le chapitre avait voulu par cette mutilation symboliser qu'il protestait contre l'aliénation des terres que l'évêque avait fait dans les quatre parties de la principauté. Il y a peu d'années, les noms de princes-évêques qui s'étaient le plus distingués par leur science, leur piété, étaient ignorés dans le pays dont ils avaient été les bienfaiteurs, tandis que celui du prélat dissipateur et contempteur de la manse épiscopale avait surnagé sur les flots du siècle! Tel est l'effet nécessaire de la vindicte publique, elle stigmatise les prodigues comme un fer chaud, tandis que le souvenir des bienfaits se dissipe comme la fumée

Une petite lame de cuivre représentait en costume d'évêque Adolphe de Waldeck mort en 1302. Ce prélat de petite stature, très-disgracié de la nature, laissa une grande réputation de science, d'énergie et d'une intégrité proverbiale. [3] Son inscription tumulaire était conçue en ces termes :

De Waldeck natus jacet hic Adolphus humatus,
Qui vixit gratus anno minus hic cathedratus
Nobilis, elatus nil, sit sine fine beatus.
M. C ter et iota bis annos conjunge, notabis
Post ortum Christi, sua dum mors incidit ipsi,
Semper justitie cupido sub luce Lucie.

Adolphe de la Marck fit faire le tombeau de Jean d'Aps ; il n'était pas terminé, lorsque lui-même mourut en 1344. Les tréfonciers l'y inhumèrent. Jean d'Aps reçut une autre sépulture. L'inscription d'Adolphe de la Marck était la suivante :

HIC JACET ADULPHUS DE MARCKA QUADRAGESIMUS SEXTUS
EPISCOPUS A SANCTO LAMBERTO
EN CLARUM CUI MARCKA GENUS, NATURA DECOREM,
FAMA DECUS TRIBUIT, MERITORUM COPIA FAMAM

Leodiensis apex in pacem prælia vertens,
Proh dolor ! hic recubat præsul venerandus Adulphus,
Qui C ter et decies Hugberti luce fatiscens
X quater I. toties junctis in pace quiescit [4].

Du côté de l'évangile, entre le second et le troisième pilier était la chaire de vérité, espèce d'ambon dénué d'abat-voix. Elle était en pierre et dénotait par sa structure une haute antiquité. Huit piliers torses la soutenaient ; elle était carrée et avait pour ornement sept à huit renfoncements en ogives, et, dans chacun, des statues en pierre fort mutilées ; un escalier aussi en pierre y donnait accès.

Id. Thibaut. Le Duché de Bar, les sgrs de Wasnade, sires de Pierrepont, vol. I, fol. 87.
Id. Melart. Histoire de la ville de Huy, fol 129 et 130
Id. Loyens. Recueil héraldique, fol. 7.

1 Chapeauville. Gesta Pontific. Tungr., vol. II, fol. 312.
Id. Jean d'Outremeuse. Chronique ms., vol. II, fol. 200.
Id. Loyens. Recueil héraldique des Bourg. de Liége, fol. 10, 11.

2 Loyens. Recueil des Bourgmestres de Liége, fol. 22.

Id. Urstisius. German. hist. illust. gent. gest. scrips., v. I, f. 110.
Fisen. Hist. eccles. Leod. vol. II, fol. 28

3 Fisen. Flores eccles. Leod., fol. 519.
Id. de Theux. Le chap. de S. Lambert, vol. I, fol. 327 328

4 Chapeauville. Gesta Pontific. Tungrens., vol. II, fol. 354.
Id. Wohlwill. Die Anfänge der landständischen Verfassung im Bisthum Lüttich, fol. 101.
Id. de Theux. Chap. de S. Lamb., vol. II, fol. 21

A en croire la chronique, l'éloquence de saint Bernard y aurait retenti à deux reprises. La première fois le 18 mars 1134, lorsque ce saint religieux dont les paroles exerçaient une si grande puissance sur les dépositaires du pouvoir, vint à Liége ouvrir un concile par un beau discours en langue romane [1].

Du haut de cette chaire en présence du pape Innocent II, de l'empereur Lothaire II, de sa femme Richilde et d'une quantité de cardinaux, de princes, d'évêques et de personnages marquants de l'époque, il prononça la bulle qui rétablissait Othon, évêque d'Halberstadt et excommuniait l'antipape Anaclet II, et exhorta l'empereur à se désister du droit des investitures [2].

Avant la prédication du dimanche 22 mars l'empereur donna une preuve marquante de respect envers le Siége apostolique. Lorsque le clergé précédé du prince-évêque Alexandre d'Ouren alla en procession chercher le pape au palais pour le conduire à la cathédrale, l'empereur s'avança à pied jusqu'à l'entrée du grand portail tenant d'une main une baguette ou gaule de pourpre et d'or, et de l'autre, les rênes de la haquenée blanche que montait le pontife, auquel il servit ainsi d'écuyer; puis il l'aida à descendre de cheval voulant montrer, disait-il, à tous combien est grand le père des rois et des peuples chrétiens.

Pendant la cérémonie le pape fut entouré de plusieurs cardinaux-légats qu'il avait envoyés en Allemagne aux électeurs, des ambassadeurs que lui accréditaient le roi de France, Louis-le-Gros et Henri Ier roi d'Angleterre, et Alphonse roi d'Espagne.

Le chapitre de Saint-Lambert était composé de neuf fils de rois, quatorze fils de ducs, vingt-neuf fils de comtes, sept fils de barons.

Seize ans plus tard, le saint abbé de Clervaux aurait reparu à Liége et dans une exhortation véhémente et persuasive, il aurait démontré l'urgence de mettre un frein au luxe et à la volupté qui désolaient son siècle, et la nécessité pour les chrétiens de prendre une seconde fois les armes contre les Turcs. Les jours suivants l'affluence des auditeurs fut si considérable, qu'on dut établir une chaire au vieux marché sous les fenêtres de la chapelle de saint Materne.

L'ambon, du haut duquel tonna son éloquence qui entraînait les pontifes et les rois, servit probablement en 1181 au vénérable Lambert-le-Bègue, lorsque, s'érigeant en vengeur de la religion, il flétrit les turpitudes de l'époque. Quoique peu instruit et affligé du défaut auquel il doit son nom, ce simple prêtre, suscité de Dieu, éleva la voix contre la simonie et la dépravation dont le clergé était infecté, au rapport de Chapeauville dans la vie de la recluse Odile et de Jean son fils [3]. Les laïques coururent en foule à ses sermons; plusieurs se convertirent [4].

Comme il prêchait sans autorisation, les ecclésiastiques le dénoncèrent à l'évêque Raoul de Zæhringen: celui-ci le fit saisir par des soldats qui, en l'emmenant à travers la cathédrale, ne purent empêcher quelques clercs de le maltraiter.

Levant alors les yeux vers l'autel de la Vierge, Lambert s'écria: « Hélas! hélas! le jour viendra où les pourceaux fouilleront la terre en cet endroit [5]. »

Emprisonné par ordre du prince au château de Revogne, il y traduisit en langue romane les actes des apôtres.

Il fut ensuite envoyé à Rome pour être jugé par le pape qui, loin de le condamner, approuva sa conduite, l'autorisa à retourner à Liége et à continuer ses prédications.

Lambert mourut près de Saint-Christophe où il avait fondé le premier béguinage.

Sa prophétie ne tarda guère à se réaliser. Dans la nuit du 26 avril 1185, le feu prit à la cathédrale.

Un témoin oculaire, Lambert-le-Petit, raconte que les flammes dévorèrent la basilique et la collégiale de Saint-Pierre, mais respectèrent l'église contiguë de Notre-Dame-aux-Fonts.

Le corps de saint Lambert fut transféré à Saint-Barthélemy au faubourg. Celui de saint Domitien

1 Ce discours est rapporté dans les œuvres complètes de St-Bernard.

2 Liste des conciles certains et connus. Art de vérifier les dates, par les Bénédictins de la congrégation de St Maur, vol. III, fol. 140.
Id. Fabricius, Tome IX. Bibliotheca Magna.
Id. Lenglet Dufresnoy. Tablettes chronologiques, fol. 326.
Id. Pagi, Tillemont, Fleury, etc.

3 Théodose Bouille. Histoire de la ville et pays de Liége. vol. I, fol. 182.
Id. La plupart des historiens.
Id. Chapeauville. Gesta Pontific. Leod., vol. II. fol. 126.

4 Chapeauville. Gesta Pontific. Leod., vol. II, fol. 127.
Id. Hocsem. Liber cartarum Leod. caps. quart., I, nº 229-396.
Id. J. Daris. Notices sur les égl. du diocèse de Liége, vol. V. fol. 187-198.

5 Lambertus Parvus. Chronicon. Amplissima Collectio, vol. V, fol. 13.
Id. Foppens et Miræus. Diplomata Belgica, vol. II, fol. 948
Id. Heu! heu! ecce dies veniunt cum subtus te terram effodient porci, et quæ in honorem Sanctorum ara dedicata es, hara porcorum efficieris. Ægidius Aureæ Vallis. Cap 52. fol. 127.
Id. Jean d'Outremeuse. Chronique rimée, citée par M. Polain. Liége pittoresque, etc. p. 153.

fut processionnellement amené à Liége par les Hutois. Le clergé de la ville et les moines blancs allèrent à leur rencontre, portant des croix, des bannières, des châsses; puis réunis en cortége, tous ensemble, descendant le Publémont par la porte Saint-Martin, se rendirent à Saint-Barthélemy, y reprirent les restes de saint Lambert et les déposèrent à Notre-Dame-aux-Fonts. [1]

Par une sorte de miracle, le maître-autel consacré à la Vierge avait échappé au fléau. Mais il fallut le démolir pour commencer la bâtisse du nouveau temple; et alors, à l'endroit sur lequel il était érigé, des porcs vinrent fouiller au milieu des décombres.

Ainsi s'accomplit à la lettre la prédiction de l'homme de Dieu.

La catastrophe arrache à Gilles d'Orval ces lamentations justifiées par les pertes immenses qu'elle causa [2]; car déjà à cette époque la cathédrale de saint Lambert renfermait de nombreuses richesses [2]:

« Oh! qui pourrait retenir ses larmes et comprimer sa douleur en présence de ta ruine, noble et illustre maison! Mais le souffle de la colère divine a passé sur toi... voilà tes cloches sonores tombées avec fracas et brisées sur les dalles du temple; tes marbres sont mis en pièces; de ta belle couronne qui se balançait mollement au milieu de la grande nef, il n'existe plus que d'informes débris; tes saints autels sont démolis; tes peintures, où l'on voyait en action les plus belles histoires du vieux et du nouveau testament, sont entièrement détruites; les trésors de ta riche librairie ont disparu... Oh! qui pourrait retenir ses larmes et comprimer sa douleur, en présence de ta ruine, noble et illustre maison! »

Grâce au zèle de nos ancêtres, l'édifice ne tarda pas à sortir de ses ruines, et tout d'abord le chœur; tandis que les chants pieux montaient vers le ciel, l'espérance rentrait dans les âmes.

L'empereur Guillaume Ier, le 1er mai 1250, fut présent à la consécration du maître-autel en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Lambert. Pierre archevêque de Rouen, légat du saint siége en fit la cérémonie en présence des archevêques-électeurs de Cologne, de Trèves et de Mayence, Conrard de Hochsteden, Arnold d'Isembourg, Gérard Rhingrave de Sayn, de Jacques de Lorraine évêque de Metz, de Gérard de Thurckheim évêque de Worms, de Henri de Leiningen évêque de Spire, de Hermann de Lobdenbourg évêque de Wurtzbourg, de Bernard de la Lippe évêque de Paderborn, de Meinrard de Kraynînfelde évêque d'Halberstadt, de Conrard de Tolzner évêque de Freizingen, d'Henri de Gueldre l'élu de Liége, et d'une quantité d'abbés, de prélats et de membres de la noblesse, de la principauté et des pays voisins [3].

Un des usages les plus touchants et les plus originaux que présente cette époque de foi, est la dot des fiançailles sur l'autel de Saint-Lambert.

Les archives de l'ancienne abbaye de Hozinghen nous apprennent qu'au temps de l'empereur Henri IV, le comte Gérard de Spanheim, possesseur de nombreux domaines dans l'Eifel et la principauté de Liége, résolu d'épouser Adélaïde de Dasbourg de la famille des comtes de Moha, voulut cimenter cette union sur l'autel de Saint-Lambert.

En présence du prince-évêque Otbert de Brandebourg, des chanoines tréfonciers de Liége et de Sigefroid abbé de Fulda, Gérard présenta à Adélaïde selon les coutumes de l'époque, l'anneau sigillaire des épousailles, et lui offrit les calliges, l'aumônière et la quenouille; tandis que sur l'autel

1 Melart Hist. de la ville de Huy, fol. 102
Id. Joannes Molanus. Natales Sanctorum Belgii. fol. 88.
Id. Browerius ac Masenius. Antiquitates et Annales Trevirenses, vol. II.
Id. Schannat. Eiflia illustrata oder geograph. histor. Beschrieb., vol. I, fol. 117
Id Le Paige Hist. herald. ord. cygne. vol. I. fol [illegible]
Id. Monac. Bron. Chronicon abbatiæ Broniensis, vol. I, fol. 118.

2 Ægidius Aureæ Vallis Religiosus, apud Chapeauville, vol. I, fol. 128.
Id. Sigebertus Gemblacensis. Passio et vita Divi Lambert
Id. Lambertus Parvus. Chronicon. Amplissima Collectio, vol. V, fol. 13
Id. Joannes Presbyter. Vitæ Gestaque Pontificum Leodien
Id. Dewez. Histoire du pays de Liége, vol. I, fol. 105.
Id. Foullon. Hist. populi Leodiens, vol. I, fol. 283
Id. Reinerus. Hist. monast. Sancti Laurentii Leod., Amplissima Collectio, vol. IV, fol. 1093
Id Liber Cartarum Eccles. Leodiens, [illegible]
Id. Foullon. Historia populi Leodiensis, vol. I, fol. [illegible]
Id. Ægidius Aureæ Vallis. Gesta Pontif. Leod., vol. II, fol. 27[illegible]
Id. Corneille Menghers de Zantfliet. Chronicon. Amplissima Collectio, vol. V, fol. 95
Id. Jonas et Surius. Vita Sancti Huberti, de probatis Sanct histor., vol. V, fol [illegible]
Id Annales Lauris. Monumenta Germaniæ histor., vol. I, [illegible]
Id. Wachterius. Glossarium Germanicum, vol. I, fol. 1637
Id Scherzius. Glossarum German. medii ævi., vol. II, fol. [illegible].
Id. Les Grandes chroniques MS. Université, fol. 100.
Id. Vlierden Fasti magist. inclitæ civitatis Leodiensis
Id [illegible] Henaux. Le Palais Carolingien de Liége. Bull. Archéol., vol. IV, fol [illegible]

3 Hocsem. Apud Chapeauville. Gesta Pontif. Leod. vol. II, fol [illegible]

étaient plusieurs petits gazons dans lesquels il plantait un fuseau.

« Ma très-douce et benoite dame Adélaïde, lui » dit il, puisque nos parents respectifs ont agréé » que je vous fiançasse par le sou, le denier et » la quenouille, aux noms du Seigneur et de » Monsieur saint Lambert, et selon la loi salique, » il nous a paru louable que je vous donne en » inféodation telles seigneuries pour en jouir comme » fiefs féminins relevant de sa Grâce Monseigneur » de Liége en son chapitre. »

Puis du bout de son épée il embrocha chaque petit gazon ; il s'inclina successivement devant l'évêque, le chapitre et s'en fut déposer ce symbole seigneurial aux pieds d'Adélaïde qui, à son tour, les plaça tous sur la châsse de saint Lambert.

Les pages, qui portaient sa traîne, offrirent à l'évêque une paire de gants de peau de daim et deux faucons qu'on avait tenus capuchonnés à l'autel, l'un perché sur une épée, l'autre sur la hampe d'une quenouille [1].

Telle était la cérémonie où de jeunes époux se donnant leur foi mutuelle rendaient hommage au prélat et au chapitre pour les seigneuries qui relevaient de la manse épiscopale.

Avant de quitter l'enceinte du vieux chœur peuplée de tant de souvenirs, on remarquait derrière les stalles des tréfonciers, à droite et à gauche, deux petites portes sous des arcs à pleins cintres menant aux escaliers qui aboutissaient au sommet de chaque tour de sable [2]

Dans la tour située du côté droit, depuis le XVII[e] siècle, il n'y avait plus de cloches ; elles furent transportées dans la grande tour, où nous les retrouverons formant la strette de l'angelus. Philippe de Hurges en parle en ces termes :

» En ces deux tours il n'y a que des petites » cloches très anciennes, qui retentissent fort loin » quand on les sonne, pource qu'elles sont presque » toutes d'argent ; et n'y a aucune inscription » ou marque, fors des croix françoises en grand » nombre au contour de leurs bords [3]. »

La tradition affirme que ces cloches, datant du XI[e] siècle, étaient un présent du pape Etienne X. Frédéric fils du duc de Lorraine, jadis archidiacre de Liége, est le premier des membres du chapitre de Saint-Lambert qui fut placé à la tête de l'Église comme souverain pontife

Au siècle dernier, aux murs intérieurs de ces tours étaient fixés des espèces de grands râteaux garnis de dents en fer entre lesquelles on tendait des câbles servant à mettre en branle les cloches de la grande tour.

Au moyen âge une de ces portes donnait accès dans les cloîtres ; c'est sous sa voûte que revêtu de ses habits pontificaux, assis sur son faldistoire ou siége épiscopal, *cathedra*, le prince-évêque tenait ses plaids ou cours plénières, *natalitias curias solemnisare*. Dans les causes ecclésiastiques il avait pour assesseur le grand official ayant en main la verge rouge à clou d'argent, et le grand-écolâtre armé de la férule.

Dans les causes civiles c'étaient le grand mayeur muni du *grand espadon* dit *durandal* et le grand-greffier des échevins du *Nuremberg*. [1]. Le grand sénéchal, aux sons de *l'olifant*, annonçait l'ouverture des plaids ; le chanoine épiscopal gardait la mitre de l'évêque. Le dernier revêtu du *pallium* ou étole de l'apostolat et symbole de juridiction.

A en juger par quelques fragments conservés au siècle dernier dans un coffret, garni de chagrin niellé, ce pallium était de laine blanche avec six croix de taffetas noir réparties d'une manière déterminée. A l'extrémité de chacune, pendait une petite lame de plomb couverte de soie noire, marquée d'une croix rouge.

On l'assujettissait au cou à l'aide de trois épingles ornées de pierreries, figurant les trois clous qui servirent à attacher le Sauveur à la croix.

Cet ornement était surtout le symbole de la vigilance, de la force et de la clémence qui devaient briller dans le premier pasteur du diocèse

Id. BOUILLE. Hist. de la ville et pays de Liége, vol. I, fol. 270

Id. RAAB. Chronicon ecclesiastic. Herbipol. Hildes. Halberst., vol. I, fol. 116

Id. WERNERIUS. Gloria eccles. Monast. Wesphalor. Osnabr., vol. I, fol. 284.

1 KANNART. Lobrede der hochwürdigen Sara von Spanheim, vol. I, fol. 31.

Id. EBERHARDI FABRICI. Gloria Fuldæ Abbatiæ, vita et res., 1701, vol. I, fol 44.

Id. FULDISCHER. De clientela Fuldensi beneficiar., vol. I, f. 91 et 92

Id. LUDWIG. Scriptores rerum Fulden. abbatiæ, vol. II, fol. 117.

Id. MARCULPHI. Formulæ nuptiar. German., vol. II, fol 75.

Id. NEVIZANI. Sylvæ nuptiales, lib. IV, fol. 216

Id. BROWERIUS. Annal. et antiquit. Treviren., vol. II.

2 ROUMA, dernier horloger de la cathédrale, mort en 1847 à l'âge de 81 ans

3 GUIZOT. Hist. de la civilisat en France, vol. III, fol. 203.

Id. PH. DE HURGES. Voyage à Liége en 1615, fol. 71.

Id. BRUNNEMANNI. De jure ecclesiast. tractat. posth. consistor., vol. I, fol. 302.

4 SOHET. Institution de droit, jusrisp. canon. civile, etc. vol. I. fol. 72.

Les représentations des glaives de justice, la Joyeuse, la Durandale, le Grand Espadon et le Nuremberg se voient dans la planche ci-jointe.

Ainsi que le dit un de nos vieux auteurs [1], le *pallium* était de laine et posé sur les épaules du prélat, parce qu'il était en ce jour l'image de la *brebis perdue* que le bon Pasteur chargea sur ses épaules et ramena au bercail.

D'après la tradition, le pape Innocent II en aurait gratifié l'évêque Albéron II (1136-1146) et en aurait restreint l'usage aux principales fêtes de l'année et à l'exercice de divers devoirs épiscopaux.

Les peintres, les sculpteurs et les ciseleurs l'ont ajouté au manteau pontifical, sur les figures et statues de saint Lambert.

On le nommait *Pallium Rationale*, sous les évêques Albéron II et Radulphe de Zaeringhen (1168-1191.)

Le prince-évêque était un souverain; à ce titre il tenait à des époques fixes, des assemblées où l'on traitait des affaires de tous genres, où l'on discutait sur la paix, sur la guerre; où l'on rendait même des arrêts de justice correctionnelle. Ces journées étaient connues sous les noms de *malla*, *champs de mars ou de mai*, *placita* et enfin de *curiæ solemnes*.

Sous Radulphe de Zaeringhen plusieurs de ces séances eurent lieu aux fêtes de Noël et au mois de mai et réunirent de nombreux dignitaires de l'Eglise de Liége, des nobles feudataires et des habitants de la principauté et des pays limitrophes.

On sera surpris de voir que la juridiction très-étendue d'un prince de Liége, dans ses états, était cependant limitée dans la cathédrale par la jalousie d'un puissant chapitre et par les immunités et les droits d'asile; ces derniers s'étendaient au-delà des parvis de l'église au Vieux Marché et à la Place Verte. Cette immunité, les princes-évêques n'eussent osé la méconnaître ou la violer sans se compromettre gravement non seulement vis-à-vis du chapitre mais aussi près de la cour de Rome.

On sait que le criminel qui pouvait mettre le pied sur un terrain claustral, recouvrait instantanément sa liberté et échappait à la juridiction séculière.

Anciennement les droits d'asile furent étendus aux cimetières renfermés dans les cloîtres, au palais épiscopal, à trente pas à l'entour des chapelles de saint Materne, de saint Gilles et des Flamands, aux croix plantées dans le cimetière de Notre-Dame-aux-Fonts [2]. On ne pouvait sans sacrilége arrêter, par force ni par ruse, un homme qui s'était refugié sous l'auvent de l'ossuaire de cette église. La claustralité n'était pas une simple immunité, mais une propriété foncière d'où dérivait le droit de canonialité ; son étendue à Liége fut probablement déterminée dans le principe par le besoin de procurer des habitations aux chanoines et aux bénéficiers de Saint-Lambert, à l'exclusion de la ville.

Un chanoine tréfoncier, par droit d'*option*, pouvait en remboursant les frais de bâtisse et le prix des matériaux faire déguerpir le propriétaire séculier. Le tout en vertu de la bulle fulminée par Urbain VIII [3].

La ville n'avait donc pas la propriété de certaines places et la police laïque ne pouvait y exercer aucune juridiction ; elle y appartenait exclusivement au grand-prévôt, et elle était telle que dans les maisons dépendant de la claustralité il avait été interdit de tenir des magasins ou cafés, d'y exercer aucun métier et d'exposer des enseignes.

De minces lames de cuivre incrustées dans le pavé, depuis les arceaux du vieux chœur, jusqu'aux écoles et la chapelle du jubilé, servaient à déterminer d'une manière très-exacte la juridiction du prince-évêque.

La date précise de l'origine de nos franchises, priviléges ou immunités est inconnue.

On peut néanmoins voir des vestiges de leur antiquité dans les diplômes des empereurs Othon

1 Fisen. Flores eccles. Leod., fol. 349.

Benedictus XIV. Rerum ecclesiastic origines.

Ferrari. Biblioth. canon.

Paivani. Dissertatio historica an Pontifex utatur baculo, etc., vol. I, fol. 117.

Bouille. Hist. de la ville et du pays de Liége, vol. I, fol 163.

2 André. Cours alph. du Droit canon.

Id. Statuta perill. eccles. cath. Leodiensis, ms., fol 72.

3 La tradition nous a transmis le fait suivant confirmé par le témoignage de MMrs les barons de Crassier de Stockhem, ancien conseiller de Préfecture et de Warzée d'Hermalle, ancien avocat-général de la Cour supérieure de justice de Liége

Le prince Clément de Saxe, qui fut le dernier archevêque-électeur de Trèves, voulant poser sa candidature au siége épiscopal de Liége et, à cette fin, y obtenir un bref d'éligibilité, se proposa de venir résider à Liége.

Pour son habitation dans cette ville, il jeta les yeux sur l'hôtel van-den Steen de Jehay, situé au Mont Saint-Martin, se promettant de l'acquérir en usant du droit d'option réservé aux tréfonciers de Liége

A cette époque, la famille van-den-Steen de Jehay n'était plus représentée que par un rejeton, par conséquent aucun de ses membres ne faisait partie du chapitre de Liége.

Le prince fit faire les premières sommations, mais le propriétaire de cet immeuble se hâta d'y faire construire des bâusses contraires aux lois somptuaires de l'époque et interdites à un chanoine-tréfoncier. Le prince de Saxe, ayant intérêt à ménager sa popularité vis-à-vis du chapitre et la susceptibilité du souverain actuel, se désista de ses prétentions.

Id. Magn. Bullar. Rom., 1 junii 1626.

Id. Hénoul. Annales du pays de Liege. fol. 93.

et Henri VII, dans *la Paix des clercs* en 1287, dans les chartes d'Albert en 1290, de Sigismond en 1415, de Maximilien en 1509.

Ces franchises furent encore confirmées et délimitées par plusieurs autres paix et concordats et entre autres par le Règlement du prince-évêque Jean de Heinsberg en 1424.

Avant de quitter le vieux chœur, mentionnons les caves qui étaient pratiquées sous une des tours ; elles servaient d'atelier et de magasin aux artificiers de la cathédrale [1]; on y déposait les transparents, les échafaudages servant à illuminer toute la cathédrale et ses dépendances ; il y avait aussi de grandes caisses en bois faites en guise de bibliothèque et sur les rayons desquelles on posait un grand nombre de petites bougies allumées ; ces caisses étant posées durant la nuit de Noël à l'extérieur des fenêtres à vitraux peints, qui ornaient le nouveau chœur, produisaient un spectacle magique. Quelques personnes qui ont assisté à la messe de minuit qui se célébrait le 25 décembre, se rappellent encore l'admirable coup d'œil qu'offraient les vitraux à la lueur de ces milliers de bougies ; on eut cru que les peintres avaient délayé le rubis, l'émeraude, le lapis, la topaze et toutes les autres pierres précieuses.

La tour du côté gauche n'était pas non plus occupée par des cloches de métal mais bien par des cloches de bois, dont l'existence était presqu'une spécialité unique pour l'Église de Liége. On ne s'en servait que rarement et particulièrement, entre autres, aux offices des trois derniers jours de la semaine sainte.

Il est peu probable que ces cloches, qui subsistèrent jusqu'en 1795, ou plutôt leurs devancières usitées à Liége antérieurement aux cloches de métal, vu que ces dernières étaient généralement connues en Europe dès le sixième siècle [2], selon toute vraisemblance ne furent qu'un supplément à la crécelle dont on se sert aujourd'hui encore durant certain temps de pénitence.

Voici comment étaient construits ces instruments désignés sous le nom de cloches : à une lourde barre de fer ancrée dans le mur par les deux bouts étaient suspendues par le centre et à l'aide de charnières, quinze à vingt grandes planches sur l'extrémité desquelles tombait en lourdes coupetées un gros martinet de bois garni de fer. La planche que ce battant heurtait, perdant son équilibre, retombait sur un martinet plus petit qui, à son tour, frappait des planches moins grandes que les précédentes et disposées de la même manière ; mais par cette double chute, le premier son était rendu en cadence mais avec moins de force.

D'autres cloches étaient composées de deux barres de fer égales fixées horizontalement l'une au-dessus de l'autre ; la barre supérieure avait à son extrémité un battant en fer suspendu à une chaîne de métal ; l'inférieure soutenait plusieurs grands disques en planches cerclés de fer ; à la partie externe de ces cercles étaient attachées plusieurs petites chaînes en fer auxquelles se trouvaient suspendues une quantité de planches.

Pour faire jouer ces cloches on levait le battant de fer de la première barre, et on le laissait choir sur les disques de la barre inférieure qui, s'entre-choquant avec les planchettes, produisaient un cliquetis moins harmonieux que bruyant [3].

Tel était le mécanisme de cette sonnerie ; on ne devait l'agiter qu'avec une extrême prudence, ses violentes vibrations ébranlant toujours la solide charpente qui la soutenait [4].

Sous cette tour était pratiquée la fameuse cache où furent recélées si longtemps les archives de la cathédrale, du chapitre, une partie de celles du tribunal des échevins et de l'officialité.

De tout temps à Liége, on a su l'existence de

1 Computum Gerardi Ruvette ignium artificis.

Acta per reverend. admod. perill. dom. Decanum Capit. Sede vacante.

2 Les cloches métalliques furent mises en usage dès l'an 415 ou 420, on les appelait *Campanæ* ou *Nolæ*, du nom de la province la Campanie ou de la ville de Nole où on prétend qu'elles furent inventées par St Paulin, évêque de Nole

Bouvelet. Instruction sur le Manuel des cloches, 2e part., chap. 4.

Id. Presque toutes les églises de l'occident eurent, dès le VIe siècle, des cloches en métal.

J. B. Thiers. Traité des cloches, liv. I, chap. IV, fol. 77.

3 Notice de M. J. L. Humblet, ancien maître hailteur, couvreur de la cathedrale sous les trois derniers princes

4 Les plus petits détails de la vie d'un grand homme sont souvent recueillis avec satisfaction : ce motif nous engage à rapporter ici une anecdote de l'enfance de Grétry ; ce trait a rapport aux cloches de bois de la cathédrale ; voici comment s'exprime Grétry dans ses Mémoires qui offrent un si vif intérêt où il rappelle les souvenirs de ses premieres annees

« Il m'arriva dans ma jeunesse un accident qui, je crois, a influé sur mes organes relativement à la musique.... Dans le pays de Liége, c'est un usage de dire aux enfants que Dieu ne leur refuse jamais ce qu'ils lui demandent le jour de leur première communion. J'avais résolu depuis long temps de lui demander qu'il me fit mourir le jour de cette auguste cérémonie, si je n'étais destiné à être honnête homme, et un homme distingué dans mon état. le jour même, je vis la mort de près. Étant allé l'après midi sur les tours de la cathédrale pour voir frapper les cloches de bois, dont je n'avais nulle idée, il me tomba sur la tête une solive qui pesait trois ou quatre cents livres. Je fus renversé sans connaissance. Le marguiller courut à l'église chercher l'extrême-onction. Je revins à moi pendant ce temps, et j'eus peine à reconnaître le lieu où j'étais ; on me montra le fardeau que j'avais reçu sur la tête : *Allons, dis-je en y portant*

ce célèbre chartrier mais sans en connaître l'exacte position : de cette ignorance naquirent une foule de suppositions qui ne cessèrent qu'à l'époque de sa découverte en 1795.

Plusieurs fois l'an, par la nuit sombre, quand les chaînes étaient tendues à l'entrée des rues étroites, quand les bourgeois depuis longtemps rentrés au son de la Kopareie étaient ensevelis dans un sommeil profond, quelques personnages d'allures étranges se glissaient dans les murs silencieux de la vieille basilique.

Des lanternes sourdes éclairaient leurs pas. Arrivés au point marqué, deux des ténébreux visiteurs bandaient hermétiquement les yeux de leurs compagnons : ils soulevaient ensuite une dalle mue par un ressort ; sur des marches qui s'enfonçaient dans le sol, le premier guidait les pieds hésitants des aveugles volontaires, tandis que le second resté en arrière disparaissait à son tour, refermant avec précaution la dalle fantastique.

Au bout de quelques heures, le groupe bizarre sortait du souterrain de la même façon qu'il y avait pénétré.

Cependant, à l'intérieur, les individus privés momentanément de la vue l'avaient recouvrée ; car notaires, scribes ou paléographes de profession, ils n'étaient descendus dans l'antre mystérieux que pour y remplir leur office et rechercher la solution de procès importants ou d'affaires d'État

Où s'étaient-ils rendus? Dans la fameuse cache où furent recélées si longtemps les archives de la cathédrale, avec partie de celles du tribunal des échevins et de l'officialité.

Il n'y avait dans le pays entier que six hommes qui en connussent l'emplacement : le grand-prévôt du chapitre, le grand-chancelier, le grand-mayeur, deux échevins de la haute cour de justice et le grand-official. Deux au moins d'entre eux devaient toujours conduire les fonctionnaires chargés de consulter les documents gardés avec un tel luxe de prudence.

Sous Henri de Gueldre, ces procédés circonspects avaient été approuvés par le légat du pape Innocent IV ; treize ans plus tard, en 1263, ils furent confirmés par Urbain IV, naguère archidiacre de Liége, qui en recommanda l'observance [1].

Et jugez s'ils furent efficaces. Sous la révolution, en dépit du vandalisme franco-liégeois qui avait bouleversé le temple séculaire et détruit jusqu'à la pierre sépulcrale des derniers princes-évêques; en dépit des perquisitions les plus minutieuses, la cachette resta absolument ignorée.

Peut-être le secret aurait-il péri avec ses dépositaires, si, en brumaire an III, (novembre 1795) des enfants jouant dans les ruines de la basilique n'avaient découvert par hasard le ressort caché d'une trappe admirablement agencée. Les plus étonnés furent les deux paléographes de Saint-Lambert qui, après avoir passé bien des nuits dans le caveau, n'en soupçonnaient pas même la position.

Enfin se révélait aux regards profanes, l'objet de soins si jaloux du chapitre.

On avait retrouvé la cache des chartes [2], des diplômes et du célèbre cartulaire de Saint-Lambert.

Les uns étaient soigneusement serrés dans des armoires divisés en tiroirs *(capsæ)* numérotés et étiquetés, d'autres étaient conservés dans des sacoches de cuir *(Hippoperæ)* et fixés à la voûte.

la main, puisque je ne suis pas mort, je serai donc honnête homme et bon musicien.

Lorsque je travaille long-temps, il me semble que ma tête a conservé encore quelque chose de l'étourdissement que je sentis après le coup que je reçus dans la cathédrale de Liége »

1 MARTENE et DURAND. Amplissima Collectio vol. VIII, fol. 1481 nos XXIX et XXX et LIB. CARTAR., no 415.

Id. P. LUDEWIG. Reliquiæ diplomat. manuscriptor. German., vol. II, fol. 117.

Ad custodiam autem tam privilegiorum quam cartarum, sive tangant episcopum solum, seu capitulum, sive utrosque, tam custos ecclesiæ, quam duo canonici honesti, ad hoc a capitulo deputati, diligenter intendant.

Nous tenons ces renseignements de la complaisance de M. Léonard, qui a connu les deux derniers paléographes du chapitre de St Lambert, MM. Kénor et François Rosa

Ces derniers l'ont convaincu que, quoi qu'ayant passé des nuits à écrire dans ce souterrain, ils ignoraient l'endroit de la cathédrale où il était situé.

M. Rosa se trouvait à Liege, lorsque les Français entrèrent dans cette ville; appelé devant les commissaires de la république on lui enjoignit avec menaces de fournir des renseignements sur la localité où devaient être les archives de la cathédrale ; n'ayant pu d'une manière précise satisfaire aux demandes de ses interrogateurs, il fut renvoyé chez lui. Quelques mois plus tard, le dépôt des archives ayant été découvert, les commissaires de la république firent enlever par la force armée M. Rosa, il fut contraint de dresser le catalogue des manuscrits et des chartes qu'on venait de trouver; il était occupé à ce travail depuis deux jours lorsque la mort le surprit

2 Chartes, diplômes, cartulaire?...

Nous avons, hélas! si complètement rompu avec les traditions de nos pères, que plusieurs en sont peut-être à se demander ce que signifient ces mots.

Charte était le nom donné au moyen âge à toute pièce écrite pour attester officiellement une vente, un achat, une donation, un engagement quelconque pris n'importe par qui, en matière civile ou politique, parfois même un simple fait dont on ne voulait pas laisser périr le souvenir.

Or, le chapitre de Saint-Lambert remplissait une bonne part des fonctions dévolues au sénat d'une république chrétienne; pouvoir pondérateur doté du privilége d'élire le prince et chargé de faire respecter par lui les engagements souscrits à son avénement au trône.

Qui ne comprend dès lors que le cartulaire de la cathédrale de Liége devait contenir les pièces officielles les plus intéressantes pour les communes, la législation, le droit public, les institutions politiques, l'histoire entière du pays?

Qui ne s'explique aussi le soin jaloux que prenaient nos aïeux de veiller sur ce trésor, de n'en rien laisser soustraire, et, pour mieux assurer sa conservation intégrale, de ne permettre même de consulter ces documents qu'avec peine, dans le mystère et par gens de confiance?

Détailler la valeur des pièces contenues dans le cartulaire de Saint-Lambert serait trop long et tout d'abord inutile.

Qui ne saisit l'importance des titres si soigneusement conservés par le religieux sénat de la principauté: paix célèbres, arrangements solennels intervenus entre le prince, ses sujets ou quelque importante fraction d'entre eux, traités d'alliance conclus avec les états voisins, accommodements qui ont clos ou prévenu maintes guerres, cessions de droits importants, échanges de villes, octrois de priviléges renommés, diplômes impériaux, mutations de propriétés historiques etc.

L'inventaire de treize cents chartes, datées de 830 à 1765, et toutes relatives au chapitre de Liége, ou aux plus importants intérêts de la principauté, forme une collection dont la valeur ne se discute pas [1].

Les principales émanaient des rois francs, mérovingiens et carolingiens [2].

Au printemps de l'année 882, les Normands envahirent le pays.

Ils s'emparèrent de la cité de Liége [3], après l'avoir livrée au pillage, il mirent le feu aux principaux édifices [4]. Le monastère, ou maison canoniale de saint Lambert, fut presqu'entièrement consumé [5] et toutes ses chartes sans aucune exception furent détruites [6].

Rien donc de moins authentique que les trois diplômes antérieurs à 882, qui doivent avoir été accordés à l'Eglise de Liége, le premier en 827, le deuxième en 832, le troisième en 841. Cela est si vrai, que l'original du premier, qui se conserve actuellement aux archives de la province de Liége est une contrefaçon des rescrits de Louis-le-Débonnaire.

Ces trois documents conservés pendant plus de 700 ans, dans le chartrier de Saint-Lambert ont dû être fabriqués, sans doute à l'occasion d'un procès, avant 1185 [7].

L'invasion des Normands priva donc l'Église de Liége des titres originaux qui lui assuraient la possession de ses biens et de ses immunités.

Elle sut pallier, en partie, les fâcheuses conséquences de cette perte. Eracle d'abord et postérieurement l'illustre Notger et Baldéric de Looz, obtinrent des empereurs d'Allemagne Othon II et III et d'Henri II, des diplômes qui confirmaient dans tout leur contenu les chartes octroyées par les rois Francs, Carolingiens, Pepin-le-Bref, Charlemagne, Louis-le-Débonnaire, Lothaire et Charles-le-Chauve [8].

Le terrible incendie du 26 avril 1185, anéantit

Le diplôme était une charte d'une espèce particulière et plus solennelle, signée par un empereur ou un roi, d'ordinaire avec un cérémonial plus grand.

Cartulaire, s'entendait de toute collection de chartes intéressant un même sujet, un même corps public ou religieux, il y avait cartulaire de seigneurie, cartulaire de commune, cartulaire de couvent, de collégiale, de simple église et bien d'autres encore.

1 M. Schoonbroodt à peine installé à la direction des archives liégeoises, s'est mis à l'œuvre et, si bien des pièces manquent encore dans son *Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint Lambert*, les deux tiers de ces documents s'y retrouvent, résumés d'après les originaux ou les meilleures copies.

2 Parmi ces documents, il y avait, paraît-il, une charte d'immunité de Clovis, roi des Francs (de l'an 693 !). Le chanoine Nicolas en parlait, en 1120, comme s'il en avait une copie sous les yeux, et il assure que l'original se trouvait dans le chartrier de saint Lambert *Quod priuilegium vsque hodie apud nos conseruari non dubium est.*

Nicolaus Can. Gesta Pontific. Leodiens. vol. I. fol 380

Ce rescrit ne pouvait plus exister en 1120; comme tant d'autres, il avait dû être anéanti en 882

Ce qui le fait croire, c'est qu'aucun diplôme du dixième et du onzième siècles ne le confirme ni n'en fait la moindre mention.

3 Regino Prumiensis Abbas. Monumenta Germaniæ historica vol. I, fol. 593

Id. Anselmus. Gesta Pontific. Leodiens. vol. I, fol. 157, 159.

4 Hincmarus Remensis. Annales in Monum. Germa. histor. vol. I, fol. 514.

5 Fisen. Histor. Eccles. Leodiens. vol. I, fol. 117.

Id. Chapeauville. Gesta Pont. Leod. Præfatio vol. I, fol. 3.

6 Liber Cartarum Eccles. Leodiens. nos 29, 136 et 30

Id. Chapeauville. Gesta Pontificum Leod. vol. I, fol. 147 et 154.

7 Dans les diplômes de 980, l'empereur Othon le jeune a la bienveillance de déclarer qu'il a vu les chartes des rois francs et carolingiens, et que son père les avait déjà confirmées, ce dont on ne voit nulle mention dans l'histoire.

Liber Cartarum Ecclesiæ Leodiensis n° 24.

Id. Chapeauville. Gesta Pontif. Leod. vol. I, fol. 209.

8 Fisen. Historia Eccles. Leodiens. vol. I, fol. 253.

la plupart des archives et la librairie détruite, si cette dernière ainsi que le chartrier périrent, c'est parce qu'elles se trouvaient probablement, comme dans tous les monastères, à côté des chambres des copistes. *(Scriptoria)*.

Or, celles-ci, en 1116, étaient dans les cloîtres attenant à la cathédrale[1].

Réussit-on du moins à sauver quelques ouvrages ?

C'est douteux ; car peu de temps après 1185, on reconstitua une librairie, et l'on y replaça un nouveau martyrologe et un obituaire[2].

Le chapitre songea sérieusement à mettre les titres à l'abri de nouvelles catastrophes. Le petit nombre qu'il en put recueillir fut transcrit, sous une surveillance rigoureuse, dans un registre particulier. Ces copies devaient faire foi comme les chartes originales, lorsque celles-ci ne pourraient être représentées.

Telle fut l'origine du recueil authentique, si renommé parmi les Liégeois sous le nom de *Liber Cartarum Ecclesiæ Leodiensis*[3]. Ce document fut le plus souvent compulsé par les scribes admis dans les souterrains.

N'insistons pas davantage : on voit assez que l'inventaire de nos vieux cartulaires peut servir au plus à rétablir le cadastre des biens ecclésiastiques.

Mais à ne supposer même d'autre utilité à cette publication, la Propriété ne mériterait-elle pas cet honneur par le rôle qu'elle a joué dans le passé de nos pères ?

Ne nous étonnons point que plusieurs de nos saints, comme Lambert et Théodard, aient péri martyrs de leur zèle à défendre ses droits ; cette propriété a constitué le premier patrimoine de l'évangélisation de nos contrées.

Nos aïeux lui ont dû le développement de leurs beaux-arts ; elle a activé chez eux tous les progrès matériels, à commencer par celui des défrichements et de l'agriculture, et tous les progrès intellectuels pendant plus de dix siècles ; elle seule a entretenu les bibliothèques, les écoles, les églises.

La civilisation en a ressenti l'influence : le bien-être des peuples, la liberté même ont grandi avec elle ; nos vieux cartulaires, enfouis dans les caves de Saint-Lambert, suffiraient à le prouver.

Si les populations liégeoises s'y montrent à ce point jalouses de rester sur les terres de l'Église, si les familles agricoles se placent à l'envi, corps et biens, sous cette domination tutélaire, si le chapitre veille avec un soin si méticuleux à ce que d'autres pouvoirs n'empiètent sur ses droits seigneuriaux, c'est que ces droits assuraient à tous ceux sur lesquels ils s'étendaient une protection plus efficace, des priviléges mieux garantis, une liberté plus tranquille !

Avant de quitter ce souterrain, sanctuaire où furent conservés durant des siècles les monuments politiques, littéraires et scientifiques de nos aïeux, rappelons qu'il fut successivement crypte, espèce de confession où furent déposées les dépouilles mortelles de saint Lambert et de ses compagnons, et enfin, chartrier et caveau, mais à une grande profondeur du sol du chœur ; car entre ce dernier et la voûte du souterrain on avait inhumé un nombre considérable de personnes marquantes.

Parmi la foule solitaire des grands vassaux de la mort, qui peuplaient cette partie de la cathédrale, nous avons déjà mentionné les tombes de plusieurs princes-évêques qui avaient voulu faire reposer leurs cendres à l'ombre de celles de leur saint prédécesseur.

Le chapitre avait conservé avec grand soin une maçonnerie de moëllons recouverte d'une grande dalle, sur laquelle fut placé le cercueil de l'infortuné empereur Henri IV, prince malheureux, aux cendres duquel il ne fut pas même permis de trouver un repos dans la terre d'exil. Henri IV, frappé d'anathème, dépouillé, trahi par son fils, abandonné de tous, chassé de l'empire, vint se réfugier à Liége en 1106. C'est d'une galerie voûtée du vieux chœur qu'il y suivait attentivement les cérémonies religieuses. Enfin, épuisé par les longues souffrances que lui a fait endurer un fils ingrat, entouré de

Id. Foullon. Historia Leodiensis vol. I, fol. 283

Bouille. Histoire du Pays de Liége. vol. I, fol. 185

Id. Chroniques de Liége. Bibliothèque de l'Université, nº 464. vol. I, fol. 2[illegible].

Et les chanoines furent tous espouvantés, et plaignèrent fort leurs livres qu'ils avoyent en grande abondance. Et ne demoura point une seule lettre de franchises ou de libertés, et pareillement toultes les lettres de leurs biens et possessions, exceptées aucunes, desquelles on recouvra la copie de plusieurs grands seigneurs, et en firent un livre qu'ils appelèrent le Livre aux chartes. Et sy devez sçavoir que toultes les acquestres estoyent faictes par lettres et chirographes des deux parties, où ils reprindrent les coppies à leurs voluntez et en partie, car ils ne les sceurent toultes recouvrer, et du depuis les firent approuver du pape et de l'empereur

1 F. Hénaux. Liber Cartarum Eccles. Leodiens. Notice sur ce cartulaire Instit. Archéol. Liége. vol. VI, fol. 113.

3 Martyrologium venerabilis Bede presbyteri ad usum Ecclesiæ Leodiensis.

Id. Liber commemorationum fratrum et omnium fidelium defunctorum Ecclesiæ Leodiensis.

2 Si on s'en rapporte aux Annales du pays de Liége par J. Hénoul, l'empereur Henri IV mourut à Liége le 7 août 1106, à l'âge de 66 ans. Après une maladie de quelques jours, il expira dans une maison qu'il habitait dans la rue Féronstrée à l'enseigne de la

rares amis qui lui sont restés fidèles, il meurt pardonnant à ce parricide, et il lègue en mains d'Otbert les seuls insignes impériaux qu'il a pu emporter dans sa fuite, et que cet évêque fit déposer ici sur le cercueil, savoir l'anneau, l'épée, et la couronne impériale.

Enfin, dans toute la principauté il n'y avait pas de coin de terre aussi historique que l'était l'enceinte de ce vieux chœur. Durant des siècles cet endroit fut consacré par la religion et l'histoire. C'est là qu'avait été plantée la première croix, et que furent essuyées les premières larmes au nom du Christ; là fut cimentée la foi catholique par le sang des martyrs, et c'est à l'ombre des tombeaux de ces derniers que s'accrut et prospéra Liége.

Que de vieux et nobles souvenirs étaient adhérents à cette enceinte primitive de la cathédrale!

Confesseurs de la foi, Pères de l'Église, Papes, Empereurs, Rois, Impératrices, Reines, Cardinaux, Archevêques, Évêques, Maires du palais, Ducs, puissants Leudes, Tréfonciers, et Mambourgs de Liége, Chevaliers Teutoniques et du Temple, Enfants du Carmel, filles du Calvaire, Pèlerins venant de Jérusalem, Croisés partant pour la Terre Sainte, Nobles, Bourgeois, heureux de ce monde, hommes dans le malheur, tous avaient foulé ce sol et s'y étaient prosternés, en implorant l'intercession de saint Lambert et de ses saints compagnons auprès du Dieu des armées et de la paix. Dans ce lieu où nos aïeux avaient prié, il y avait comme une chaîne sacrée entre eux et nous; c'était toute une magnificence de souvenirs.

Belle Côte; vers le milieu du 17e siècle on voyait encore, assurait-on, la maison où cet empereur avait logé

Si cela est vrai, donc elle dut être du nombre de ces cinq ou six maisons de bourgeois que le hasard épargna, lors de la destruction de la ville par Charles-le-Téméraire.

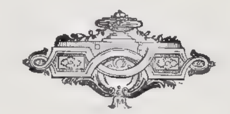
Nous avons dit qu'Otbert fit inhumer Henri dans la cathédrale, mais le légat du pape obligea le prélat de faire exhumer le corps et de le déposer dans la chapelle de Cornillon

Un vieux Liégeois, revenu de Palestine, accompagna volontairement la dépouille mortelle de son maître dans cet endroit solitaire et passa neuf jours et neuf nuits auprès du cercueil de son empereur, psalmodiant des prières pour la délivrance de son âme.

Henri IV a été définitivement inhumé dans la cathédrale de Spire

Id. GOLDAST. Collectio Constitut. imperialium. vol. III, fol. 318.

Id. BOUILLE. Hist. du Pays de Liége. vol. I, fol. 132.







CHAPITRE CINQUIÈME

LES NEFS — LEUR VUE PRISE DU VIEUX CHŒUR — RÉPARATIONS ININTELLIGENTES — LIEU OU FUT ASSASSINÉ GRIMOALD — FORMES DIVERSES DES TOMBEAUX, CÉNOTAPHES, PIERRES TOMBALES — LA GRANDE COURONNE DE LUMIÈRE, KRONLEUCHTER — FUNÉRAILLES, CÉRÉMONIES PARTICULIÈRES — LA DANSE DES VERVIÉTOIS — POÉSIE WALLONNE — CHAIRE DE VÉRITÉ — PROPHÉTIE DU PÈRE BEAUREGARD — AUTEL FORMÉ DE TROPHÉES MUSULMANS — TOMBE DE LOUIS DE BOURBON — SOUVENIR DES CHEVALIERS QUI PÉRIRENT AVEC CE PRINCE.



Par quatre marches on descendait du vieux chœur dans le corps même de l'église.

Avant de la parcourir, on apercevait derrière l'autel de la Confession de saint Lambert, entre les deux portes, un mausolée somptueux ; des colonnes corinthiennes de marbre noir ayant des bases et des chapiteaux de bronze doré, encadraient une table de marbre blanc sur laquelle on lisait ces mots en lettres d'or :

D : O : M :
MEMORIÆ
RMŌRUM ET CELMŌRUM D : D :
EPISCOPORUM ET PRINCIPUM
LEODIENSIUM
HUGONIS DE PETRAPONTE
X APRILIS MCCXXIX DEFUNCTI
JOANNIS D'ENGHIEN
XXIV AUGUSTI MCCLXXXI DEFUNCTI
ADULPHI DE WALDECK
XII DECEMBRIS MCCCII DEFUNCTI
ADULPHI DE MARCKA
III NOVEMBRIS MCCCXLIIII DEFUNCTI
LUDOVICI DE BOURBON
XXX AUGUSTI MCCCCLXXXII DEFUNCTI [1].

Ce mausolée collectif fut destiné à remplacer plusieurs pierres tombales et plusieurs lames de cuivre recouvrant les sépultures de nos premiers princes-évêques. La pierre sépulcrale du prince-évêque Nithard de Gueldre, mort en 1042 étant de même fort détériorée, on déposa également ses cendres sous ce mausolée.

Au pied de cette dalle tumulaire était une lame de cuivre avec des caractères en ronde bosse. Une inscription en langue romane, rappelait qu'ici fut assassiné Grimoald, Maire du palais des rois Childeric II et Dagobert II. Un Frison nommé Rangaire saisit le moment où Grimoald et sa femme Théodesinde, fille de Radbode roi des Frisons, faisaient leur prière sur le tombeau de saint Lambert, pour le mettre à mort l'an 714. Il fut inhumé au pied de l'autel de saint Jacques dans la cathédrale [2].

A l'entrée de la grande nef se trouvait suspendue la couronne de Saint-Lambert, derrière laquelle s'élevait la chaire de vérité. Aux deux côtés, s'étendant au-delà des nefs latérales, les bas-côtés ornés de dix chapelles se terminaient à la naissance du transept.

Celui-ci se présentait au second plan. Au point d'intersection, le jubé, égal en largeur à la grande nef, était surmonté de la châsse de saint Lambert, placée entre les deux buffets. Trois arceaux pratiqués

1 DE HEINNISDAEL. Mem. Capitul. vol. V, fol. 292.
Id. Bulletin Archéol. société Limb. vol. V, fol. 254.

2 DUPLEIX et MEZERAY. Règnes des Carlovingiens, vol. I, fol. 79.
Id. Mõn. Germ. Hist. vol. I, fol. 290.

sous le jubé permettaient aux fidèles réunis dans la grande nef, d'embrasser du regard le nouveau chœur des tréfonciers, au milieu duquel s'élevait le mausolée d'Erard de la Marck.

Le troisième et dernier plan était occupé par le chœur supérieur.

Là se dressait le maître-autel, derrière lequel régnait l'abside contenant les mausolées des princes-évêques.

Au-dessus, de belles verrières entouraient la grande rose, fond d'un tableau magnifique, sur lequel se dessinait le maître-autel

En examinant attentivement le vaisseau, on pouvait conjecturer avec fondement que, selon le plan primitif, au lieu de trois cent-vingt à trois cent vingt-six pieds, il aurait dû avoir quatre cent trente à quatre cent trente-six pieds de longueur.

En effet, le jubé et le chœur des tréfonciers, qui se trouvaient placés à la naissance du transept, n'auraient dû commencer, comme dans toutes les églises d'Occident antérieures au XVI[e] siècle, qu'à l'endroit même où finissait l'abside

L'épaisseur des piliers et des colonnes, et surtout l'élévation des nefs semblent confirmer l'opinion que ce temple a eu le sort de tant d'édifices gothiques conçus dans des dimensions trop grandioses.

Quoi qu'il en soit, la grande nef entre le vieux chœur et le jubé mesurait environ cent quatre-vingts pieds sur cinquante.

Quatorze piliers et colonnes sur deux rangs en soutenaient la voûte haute d'à peu près cent pieds, si nos conjectures ne nous trompent point; primitivement excellents types du gothique primaire, elles subirent au début du XVII[e] siècle une transformation désastreuse et furent chargées d'ornements genre rocaille. Composées, chacune, d'un noyau central carré sur lequel des fûts ronds s'appliquaient de manière à la cacher presque en entier, elles ressemblaient à des faisceaux de colonnes ayant un caractère élevé, surmontées d'une scotie assez faible, d'un tore inférieur, d'une nacelle sans listel, d'un tore supérieur peu saillant, d'une ceinture, d'un fût cannelé dans le genre de Scamozzi, du congé, d'une astragale qui était dérobée en partie par des fleurs de lis terminées en axes placés en saillie, et le colarin très haut. Au-dessus de chaque fleur de lis, une feuille d'acanthe fléchissait sous le poids d'un modillon en style de la Renaissance qui s'étendait au-dessus de l'annelet et de loue, et ne se terminait que par un tailloir duodécagone, formant une base où commençai l'arceau de chaque voûte, cintrée de forme allongée [1].

Au-dessus de cette voûte se prolongeait de chaque côté une galerie de quarante-deux colonnettes de style lancéolé, chacune isolée, simple et enfermée dans des cintres simulés. Des fenêtres à triples lancettes, encadrées dans un arc à plein cintre, la surmontaient.

A la naissance de ce plein cintre, à droite et à gauche, deux petites colonnes gothiques s'appuyaient sur la cymaise du tailloir des colonnes trilatérales : l'orle de ces dernières se trouvait au-dessus du tailloir des piliers qui soutenaient la nef. La voûte de cette nef était à nervures croisées et recroisées avec symétrie, courant autour d'une quantité de disques qui renfermaient des étoiles en métal doré. Aux grandes solennités, des girandoles de cristal, dont les nombreux lamperons illuminaient l'église, étaient suspendues à la plupart de ces étoiles.

Les nefs latérales, qui avaient vingt-cinq à trente pieds de largeur, étaient du même style que la grande nef, à l'exception des colonnes. Le mauvais goût du XVII[e] siècle ne les ayant point défigurées, elles conservaient leur style primitif; les colonnes avaient la forme cylindrique à bases rondes et à chapiteaux couronnés de crochets.

Aux têtes de ces chapiteaux venaient se reposer des arcades lancéolées, et un peu au-dessus, une galerie, ou triforium, circulant le long du mur, formée de colonnettes sveltes supportant des arceaux trilobés.

Le triforium constituait le seul ornement des murs de cette partie de l'église dont elle interrompait agréablement la monotonie, en ôtant à son aspect ce que la nudité lui donnait de trop sévère.

Deux rangées de six grandes fenêtres de style rayonnant, à meneaux découpés en rosettes, en trèfles et en quatre feuilles, surmontaient le triforium de la grande nef et élevaient leur sommet jusqu'à la naissance des voûtes.

Les voûtes qui se prolongaient à la même hauteur du rond-point aux extrémités des bras du transept jusqu'au fond du vieux chœur, étaient ogivales à nervures croisées et d'un dessin varié.

Celles des bas côtés étaient couvertes dans toute leur étendue, d'une profusion de feuillages, de rinceaux et d'arabesques capricieusement contournés autour desquels s'enroulaient des animaux fantastiques et se réjouissaient des oiseaux, dont le

1 Description due à l'obligeance de M. H. Renier. Rapport présenté par M. son père J. H. Renier, maître-menuisier et architecte du chapitre de la cathédrale, 10 août 1749.

plumage doré et orné des nuances les plus éclatantes tranchait vivement sur la couleur verte qui dominait dans ces ornements en style de la Renaissance.

Les bas côtés de l'église, dans toute leur étendue, étaient garnis d'une galerie d'arcades ogivales simulées et trilobées, s'élevant jusqu'aux fenêtres et reposant sur un lambrissage de pierres tumulaires, de lames de cuivre et de mosaïques obituaires qui existait dans toutes les chapelles.

L'usage de renfermer dans des sarcophages les restes mortels des personnes marquantes, subsista dans la cathédrale jusqu'au XIIe siècle, et au moins jusqu'au XIVe dans les églises suburbicaires.

Ces sarcophages consistaient dans des auges oblongues, en pierre ou en marbre, souvent moins larges vers les pieds, et fermées par un couvercle bombé ou en forme de toit à deux pentes. Ils étaient décorés de sculptures symboliques : de rinceaux, de feuillages, de monogrammes, de croix pattées et même quelquefois de sujets allégoriques.

D'autres étaient des coffres en pierre ou en maçonnerie, fermés par un couvercle plat ou prismatique. A l'intérieur du tombeau on trouve un espace circulaire destiné à recevoir la tête du cadavre. Plusieurs étaient construits en briques et enduits, à l'intérieur, d'un ciment rougeâtre bien conservé; quelques-uns munis, sur le fond, de deux rainures, à l'intersection desquelles était ménagée une ouverture destinée à permettre aux matières visqueuses de se perdre dans le sol.

Des pierres tombales datant de la période romane, plusieurs avaient la forme d'un trapèze; quelques-unes, surtout les plus anciennes, étaient rectangulaires, ornées de figures géométriques, avec des feuillages et des figures symboliques.

Plusieurs étaient isolées du sol par de petits piliers trapus ou de courtes colonnettes.

Au seizième siècle, on fit disparaître quelques cénotaphes de l'époque romane, qui interceptaient la circulation dans le vieux chœur, la chapelle de saint Materne et les nefs latérales. Ils consistaient dans des socles en pierre, des massifs en maçonnerie ou des groupes de colonnettes posés sur une sépulture souterraine et portant soit un simulacre de sarcophage, soit l'effigie du défunt, sculptée en relief ou bien, quoique rarement, gravée au trait ou dessinée en émail.

Le personnage y était représenté couché sur un lit de parade, avec tous les insignes de sa dignité. Les évêques portaient la mitre et la crosse; le glaive et la main-de-justice décoraient les sépultures des princes ecclésiastiques ayant exercé la puissance temporelle.

Les tombes de plusieurs tréfonciers offraient la représentation de calices, de missels, de bâtons ou de férules, selon les diverses dignités dont ils avaient été revêtus.

Quelques-unes de ces statues ne présentaient cependant pas l'aspect d'un mort; car elles avaient les yeux ouverts, les gestes et les attitudes de personnes vivantes, témoin les lames de cuivre émaillées et les dalles qui recouvraient jusqu'au commencement du siècle dernier, les premières sépultures d'Hugues de Pierrepont, Jean d'Enghien, Adolphe de Waldeck, Adolphe de la Marck et Louis de Bourbon.

Les mausolées des tréfonciers Henri comte de Vianden, et de Margulde de Modènes consistaient en un bloc de marbre noir environné de colonnettes avec chapiteaux à crochets qui formaient des niches; sur la table funéraire étaient couchées les statues des défunts portant l'un l'aube, la dalmatique, le manipule, et tenant un livre fermé, symbole de ses fonctions; le second en costume sacerdotal avait un calice de la main gauche.

Ces tombeaux dataient du XIIIe siècle et appartenaient au style ogival ou du moins au style de transition [1].

Entre les huit premières colonnes de la grande nef descendait de la voûte la célèbre couronne de Saint-Lambert. Il nous reste très-peu de renseignements sur cet immense lustre qui mesurait plus de cent pieds de circonférence sur quatre environ de hauteur. La pièce principale était une boule de bronze doré, suspendue par des chaînes de fer et d'où partaient en forme de rayons, quatre barres de fer ornées d'une torsade en bronze, qui se bifurquaient en aboutissant à seize lanternes ou tourelles de formes différentes en bronze de corinthe doré [2].

Ce disque renfermait une seconde couronne formée d'épaisses et admirables feuilles de vigne en bronze doré bruni. Les seize lanternes, unies par une galerie métallique qui supportait des bobêches pour les cierges, formaient un polygone;

1 Renseignements dus à l'obligeance de M. Bellefroid, ancien bénéficier de la cathédrale, chanoine de la collégiale de Saint Pierre, ancien supérieur du séminaire de Floreffe, mort le 4 mai 1843 à l'âge de 85 ans, et du R. P. Vincent Lamarche, proviseur de l'ordre de Saint Dominique, mort à Rome le 2 juillet 1849, à l'âge de 70 ans.

2 Renseignements dus à l'obligeance de M. H. M. J. Vivroux, ancien architecte de la ville de Liége, décédé à Tilff, le 7 octobre 1851, à l'âge de 75. Vivroux entreprit le 1er juillet 1818, sur les plans de M. Aug. Duckers, de Liége, la construction du théâtre royal inauguré le 4 novembre 1820.

elles étaient reliées à la suspension principale et à une tourelle centrale par un système de chaînes composées d'anneaux, de globes et de polyèdres à l'intersection des chaînes.

C'était un spécimen national des fameuses couronnes de lumière, *Kronleuchter* [1], décrites dans les poëmes de la Germanie au XIe et XIIe siècles.

Mais combien il avait perdu de son éclat! le cuivre, le bronze, le laiton byzantin, dorés, noircis et redorés durant des siècles, n'avaient plus récupéré leur fraîcheur primitive; la dentelle d'argent du centre de la galerie métallique avait subi des avaries et de maladroites réparations au XVIe siècle, les tourelles étant elles-mêmes un peu disloquées, il fallait un effort d'imagination pour se figurer le monument dans son intégrité. Ajoutons que l'ensemble avait quelque chose de roide, de lourd, d'étrange pour des yeux habitués aux lustres en étages successifs, tandis que dans celui-ci tout le luminaire se trouvait sur deux disques peu distants l'un de l'autre. L'impression générale produite par l'énorme appareil de cette œuvre si célèbre était le désappointement, puis le dédain pour ces auteurs du douzième siècle dont le chef-d'œuvre était d'un effet si massif.

Mais on revenait de cette opinion, en examinant à loisir et un à un chaque détail de la gigantesque girandole et l'aspect des moindres morceaux de métal curieusement ouvrés; en étudiant le soin apporté à l'agencement de chaque partie, en découvrant sur des plaques délicatement gravées ou évidées des sujets dont le dessin surprenait par un étrange caractère de grandeur, et des motifs d'ornements qui témoignaient d'une surprenante fécondité, on se reprochait d'avoir calomnié ces vieux orfèvres dont les œuvres montrent l'instruction technique, les traditions artistiques, et par dessus tout l'amour du métier, alors non distinct de l'art.

Chacune des tourelles renfermait plusieurs niches occupées par des statuettes en bronze doré, saints, patriarches et béatitudes.

Les dais, les pinacles, surmontant les figurines de haut relief, pouvaient recevoir un millier de bougies.

Le chroniqueur liégeois Fanius [2], à l'instar de Baud de Bourgueil, affirme que le phare ou roue de luminaire était pourvu d'un mécanisme qui lui imprimait un mouvement circulaire; le chroniqueur interprète ce *jeu mystique* en le comparant à l'évolution de la vie humaine [3].

Cette disposition des lumières rayonnant autour d'un *phare* central n'était point arbitraire; elle symbolisait la Jérusalem céleste. On en avait pour garant d'abord les inscriptions mêmes disposées sur les arcs de la galerie intérieure de la couronne. La construction même des lanternes ou tourelles, (c'est un artisan de l'époque qui le dit) était l'image de la cité que vit le prophète sur la montagne.

Des tourelles symétriquement disposées, les huit petites à bases rondes étaient à un seul étage, et surmontées d'un amortissement, d'une espèce d'épi; les huit grandes à bases carrées ou en quatre feuilles, avaient un second étage en retrait. Toutes étaient formées de cloisons à jour ou plutôt de dentelles de métal de modèles différents, d'une finesse et d'une délicatesse exquises.

Ce qu'il y avait de plus remarquable dans ces tourelles c'étaient les plaques de métal qui leur servaient de fond; sur la face de ces plaques, que voyaient les fidèles placés sous le lustre, avaient été figurés des sujets appropriés à l'indication symbolique de la Jérusalem céleste; au centre l'archange saint Michel; sur les huit grandes plaques alternativement carrées et en quatre feuilles, les huit béatitudes; sur les huit rondes, plus petites, des scènes du Nouveau Testament. C'est là que s'était exercée toute l'habileté des orfèvres de l'époque, et nos lecteurs nous pardonneront d'entrer dans quelques détails qui ont leur importance sur les procédés employés pour ces représentations.

Ces plaques ou lames avaient reçu une véritable gravure au burin. Ainsi au moyen-âge, des orfèvres passaient à deux doigts de l'invention de la gravure, tellement qu'on doit s'étonner qu'un essai, qu'une empreinte pour juger de l'état d'avancement de leur œuvre, ne leur ait pas fait découvrir la véritable gravure.

Mais revenons à nos lames métalliques. Leur gravure, espèce de *nielle*, faisait juger de l'habileté de l'artiste: l'attitude des personnages nimbés avait une majesté toute byzantine, non démentie par le caractère traditionnel des draperies. La roideur un peu hiératique des figures principales était heureusement rachetée par le naturel et la variété d'expression des personnages occupant les niches. Si des personnages on passait aux ornements,

1 Des couronnes analogues, mais moins grandes que celle de Saint Lambert, existent encore à Rheims et à Aix-la-Chapelle; cette dernière a été donnée par l'empereur Fréderic-Barberousse au 12e siècle: elle est ornée de 16 tourelles et de 48 bougeoirs.

2 Fanius. Chronicon universale potissim. hujus Eccle. et patriæ. vol. I, fol. 31.

3 Sellier. Les Œuvres de Baudri de Bourgueil vol. I, fol. 81

4 Joan. Apocal. Chap. XXI.

on distinguait qu'à la symétrie l'artiste avait joint la plus grande variété : ses motifs étaient multipliés et l'agencement général même un peu compliqué.

On ne connaissait pas l'auteur de cette œuvre d'art, et il est impossible qu'il n'y en ait eu qu'un seul. Ces plaques travaillées comme nous l'avons indiqué, seize lanternes en tourelles, une galerie découpée et ciselée composée d'arcs de cercles représentant un aussi grand développement, sans compter les chaînes, en voilà plus qu'il n'en faut avec les moyens primitifs et le travail consciencieux et minutieux d'alors pour absorber la vie d'un artiste! Les contemporains qui nous renseignent à ce sujet étaient unanimes à proclamer qu'on imaginerait difficilement le magnifique spectacle du temple illuminé par ce disque projetant en tournoyant des flots de clarté. Ces évolutions, — que par prudence le chapitre dut interdire, — avaient particulièrement lieu à la Toussaint lorsqu'on chantait l'évangile de saint Mathieu, dit des *Béatitudes*, où le Sauveur nous trace la route qui a conduit les saints au bonheur infini [1].

Aux vêpres de la commémoration des morts, les cierges garnissant la couronne étaient imbibés d'esprit de vin et projetaient une lueur vraiment lugubre, pendant que la maîtrise de la chapelle entonnait les odes liturgiques, le *Dies iræ* chant de terreur, le *De profundis* invocation de détresse, le *Miserere* psaume de repentir; le gros bourdon répondait à pleines volées aux chants des prêtres et aux beuglements sinistres du serpent et du buccin.

On vit quelquefois sous cette couronne se dresser le catafalque d'un tréfoncier; dérogation à l'usage qui voulait que les cérémonies funèbres pour un chanoine, eussent lieu dans le chœur canonial.

Voici quelle fut l'origine de cette infraction aux rubriques. Lorsque la femme d'un bourgmestre s'accouchait d'un garçon pendant l'édilité de son mari, les syndics des seize chambres de la ville de Liége allaient en pompeuse cérémonie déposer sur le berceau du nouveau-né une aiguière ou buire en vermeil; sur le bassin ou soucoupe était gravée une inscription commémorative.

Après ces syndics, venaient les députés des 32 bons métiers, précédés de tambours, de fifres et de leurs bannières portant l'ancien cri de ralliement *A l'wâde di Diew!* Ils déposaient sur le berceau, un diplôme relié en velours rouge, déclarant que le nouveau-né était patricien liégeois, affilié à tous les bons métiers, jouissant de priviléges et exempté de toutes tailles et impositions. Chaque membre du chapitre, se rendait également en voiture à la demeure de la nouvelle accouchée; mais se dispensant d'y entrer, il se contentait de piquer une grande épingle d'or ou ardillon sur une énorme pelotte ou coussin appendu à la porte de la maison.

Si, par la suite cet enfant, né pendant la magistrature de son père, était reçu tréfoncier, lors de son décès on dressait son catafalque dessous la grande couronne : au pied, on plaçait la buire en vermeil, le diplôme des trente-deux métiers et un coussin ou pelotte. Au moment de l'absoute, les trente-deux porte-bannières des métiers aux sons d'une musique lugubre ouvraient la marche funèbre, et lors de l'inhumation ils inclinaient sur le cercueil leurs bannières [2]. Tel était le dernier témoignage de confraternité qu'ils donnaient à leur client et associé.

Cependant la grande girandole de Saint-Lambert n'éclairait point toujours de ses feux des cérémonies graves ou lugubres; une fois par an elle devenait l'objet principal d'une cérémonie burlesque et unique en son genre.

C'est sous cette couronne, que se passa durant l'espace d'environ cinq siècles un spectacle vraiment singulier; nous voulons parler de la danse des Verviétois, connue sous le nom de *Creux d'Vervi* ou de *Croix de Verviers* [3].

L'origine d'une coutume aussi extraordinaire a été et est encore pour les historiens le sujet d'une

1 Dès l'année 1794, plusieurs des statuettes qui ornaient cette couronne avaient été mutilées ou enlevées; mais au commencement du mois de juin 1795, les réquisiteurs de la république française firent détacher de la voûte la couronne, l'ayant fait démonter en parties égales, qui furent portées dans l'enceinte du vieux chœur, où elles restèrent quelques semaines, puis les mêmes réquisiteurs à l'aide d'affineurs d'or français, firent extraire de chacune de ces parties tout l'or qui s'y trouvait.

Une certaine quantité de ce métal fut vendue à Liége mais la plus grande fut envoyée à Paris. Il fut constaté depuis, que l'or en feuilles, qui avait été appliqué pendant plusieurs siècles sur cette couronne, équivalait en comptant le déchet de plusieurs carats la somme de plus de trente mille francs

Les feuilles du temps.

Id. Manuscrit.

Id. Note de M. Drion, orfèvre-joaillier de la cour de l'avant dernier prince-évêque de Liége, mort en 1846 à l'âge de 90 ans.

Id J. N. Dévelette ancien Récollet mort curé de Silenrieux en 1850 à l'âge de 87 ans.

2 Renseignements dus à l'obligeance de MM. le baron de Stockhem-Méan et de Crassier, le premier possédait le diplôme des trente-deux métiers, le second la buire, objets donnés lors de la naissance d'Herman baron de Trappé de Lozange.

3 Au moyen-âge, on entendait par croix, une procession qui allait faire des offrandes à l'église mère, comme le dit très-judicieusement M. Ferdinand Hénaux dans son intéressante brochure intitulée Les Croix de Verviers à propos du tonlieu de Liége.

controverse. Partagés en deux camps, les uns font remonter l'origine de cette redevance annuelle des Verviétois au refus fait l'an 1303 de conformer leurs poids et mesures à ceux usités à Liége.

Plusieurs considèrent ce tribut comme une obligation ou *folle redevance* ou *naissante cérémonie* pour être exempts du *tonlien* ou *tourni*, ou péage auquel les Verviétois se soumirent pour affranchir leurs marchandises et particulièrement leurs draps de l'impôt qui les frappait pour entrer à Liége sur ou sous le Pont-des-Arches qui traverse la Meuse.

Voici la description de cet usage baroque et caractéristique qui persista depuis le quatorzième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième

Le mardi de la Pentecôte, vers six ou sept heures du soir arrivait au pont *d'Amer-Cœur*, une députation de Verviétois, hommes et femmes : en tête marchaient trois hommes, l'un portant une croix à laquelle était suspendue une bourse et les deux autres des bannières représentant saint Remacle patron de Verviers et les armoiries de cette ville ; on appelait cette bannière *li Cheinn d'Vervî* [2].

Parmi les plus notables, on remarquait le bourgmestre ou les huissiers du conseil municipal, le prêtre marguillier de l'église de saint Remacle et deux ou plusieurs des derniers mariés de la ville avec leurs compagnes ; représentant tour-à-tour la magistrature, le clergé ou la bourgeoisie. La porte d'Amer-Cœur ne s'ouvrait devant eux que sur l'ordre du grand-mayeur, souverain officier de Liége entouré des greffiers aux œuvres et des huissiers de la justice.

Le bourgmestre de Verviers, après avoir salué le magistrat, exposait que lui et ses concitoyens venaient payer la redevance contractée par leurs aïeux envers l'église de Saint-Lambert.

Alors, sur l'invitation du grand-mayeur, ils entraient dans Liége, suivis d'une foule innombrable. Sur le Pont-des-Arches, le cortége s'arrêtait. Les nouveaux mariés, se tenant par la main, dansaient au son des tambours et des timballes et des acclamations bruyantes des spectateurs.

Cette première cérémonie achevée, le grand-mayeur se retirait, et les Verviétois se dispersaient paisiblement en ville. Les habitants de Liége rentraient chez eux attendant avec impatience la matinée du lendemain ; ce jour là, mercredi des quatre-temps, vers onze heures, à la fin d'une messe très-solennelle, les sons d'un bruyant orchestre annonçaient l'arrivée des Verviétois dans la cathédrale. Observant le même ordre que la veille, à leur entrée, ils se rangeaient en ordre sous la grande couronne, et se formant en cercle et se tenant la main, se mettaient à danser ou plutôt à sauter, en levant le pouce de la main gauche. Si la fatigue les contraignait de laisser retomber la main, à l'instant des centaines de voix criaient : *l'pôce à haut ! l'pôce à haut !* le pouce en haut ! le pouce en haut ! [3].

1 Parmi les historiens qui se sont occupés de l'origine des Croix de Verviers on doit distinguer les suivants.

Jacques de Hemricourt, dans son Traité de la Temporalité et autres curieux recueils traitant du domaine temporel du prince évêque, selon le docteur Bovy, Promenades Historiques dans le pays de Liége, t. II, fol. 44

Id. FISEN. Hist. Eccl Leod. Pars II. lib. I, fol. 7 et 8

Id. FOULLON. Hist. Populi Leod., vol. I, f. [illegible]

Id M. FERDINAND HÉNAUX. Les Croix de Verviers.

Id. M. L. POLAIN. Mélanges historiques et littéraires, fol. [illegible]

Id. J. MOUHIN. Journal historique manuscrit.

Id. H. DELVAUX DE FOURON. Dictionnaire géographique de la province de Liége, t. I, fol. 42[illegible]

2 Ce nom de *Chéne de Verviers*, n'était probablement donné à cette bannière que parce qu'elle représentait les armoiries de la ville et du ban de Verviers qui portent pour écusson : d'argent à trois rameaux de chêne englandé au naturel fruités d'or et de sinople.

Si on s'en rapporte au témoignage de plusieurs manuscrits on ferait remonter l'origine des armoiries et du nom de Verviers, à la fin du 14e siècle, lorsque Jean de Bavière, prince-évêque de Liége, en visitant son diocèse vint à Hod mont, village qui devint plus tard une ville connue sous le nom de Verviers, et s'étant arrêté sous un chêne remarquable par sa grosseur et sa beauté, il en marqua son étonnement par ces mots *Vert e Viz* dont on a fait Verviers.

Au siècle dernier, on ne voyait plus venir en députation de Verviers, que vingt ou trente personnes, mais au 17e siele, on vit des députations composées de plusieurs milliers de Verviétois. Cependant plus tard ces derniers moyennant finance s'exemptèrent de l'obligation qu'ils avaient d'envoyer autant de députés qu'il y avait de ménages dans la ville et la banlieue de Verviers, comme le prouve ce fragment d'un record émanant du tribunal des échevins de Liége.

« Ceulx de Vervier en son quitte (du tonlieu), et parmy ce ainz
» ilz doibvent envoyer leurz croix et confanonz, et de chascun chieff
» d'hosteil y doibt estre ou envoyer une personne, li deraine dez
» fiestez del Pentecoste, et pour chascun chieff d'hosteil doibt on
ung denier de bonne cenz al Engliese Sainct Lambert pour leur
» chervaige, et doibvent lez personnez venantez avecque la ditte
» croix, en leur plus grande partie commenchier à danseir tantost
qu'ilz entreront en franchiese de Liége, sainz cesser jusquez à tant
» qu'ilz auront paiet leurz offrandez et chervaige.

Au moyen-âge, on entendait par offrandez et chervaige une redevance due par chaque chef de famille, une espèce de capitation

PAWILHARS DU CANGE. Glossarium latinum. vol. VII, fol. 141.

3 Cette expression de *Pouce en haut !* est synonyme à Liége de celle de *Venir à merci*. Voici selon M. Ferd. Hénaux la circonstance qui aurait donné naissance à ce cri

Au commencement du 16e siècle, sous le règne du prince-évêque Jean de Hornes, les Verviétois avaient cessé de venir exécuter annuellement leurs danses, et cependant il continuait à faire valoir leurs anciennes exemptions du droit de tonlieu. Mais en 1506, Erard de la Marck, étant monté sur le siége épiscopal de Liége, fit rentrer les Verviétois dans leurs devoirs.

Alors (dit le même historien cité plus haut) on les plaça dans l'alternative ou de perdre leurs privilèges ou de danser. Après de mûres réflexions, ils optèrent pour la danse. Quand ils revinrent dans la cité, confus et colères, les Liégeois, par manière de gaberie crièrent : Pouce en haut ! comme pour dire que, bon gré mal gré, ils devaient exécuter leurs gambades

On prétend que si, parmi ces danseurs, il s'en était trouvé un assez agile pour toucher le vaste lustre du bout des doigts, il en serait devenu propriétaire et aurait dorénavant exempté ses compatriotes de cette bizarre redevance. Hélas ! un obstacle, un seul, s'opposa pendant des siècles à l'accomplissement de cette condition ; c'est que la colossale girandole se balançait à peu près à vingt pieds du sol !

De tous temps les Verviétois ont assuré dans leur dépit qu'un de leurs concitoyens ayant failli un jour atteindre la couronne, les tréfonciers par une perfide facétie l'avaient relevée d'un pied.

Epuisés de fatigue, par tant de gambades, les chorégraphes forcés se rendaient dans la grande sacristie : là, entre les mains du grand-doyen, du grand-coste et de plusieurs tréfonciers [1], ils faisaient respectueusement hommage de la bourse attachée à la croix, et contenant le tribut qui consistait en quelques pièces d'or, d'argent et de bronze. Le grand-coste leur donnait en guise de quittance une aumônière de soie verte, remplie d'un encens très-pur, qu'ils devaient à leur retour brûler sur le grand autel de l'église de saint Remacle.

Après avoir à haute voix prêté serment sur les saints évangiles d'exécuter la même cérémonie l'année suivante, ils sortaient de la cathédrale au bruit des tambours et des cris de la multitude. Sur le vieux marché ils s'arrêtaient devant le palais du prince-évêque, se tenant par la main ils dansaient une ronde, espèce de branle et de bourée, dirigée par le plus jeune des mariés et qu'on appelait *lî Mineu d'Crâmion* pendant lequel ils répétaient le refrain d'une pasqueye wallonne.

Après, cette joyeuse colonne repliée plusieurs fois sur elle-même en sinuosités capricieuses, ils enfilaient la rue des Onze mille Vierges, le Grand-Marché, la rue du Pont et se rendaient au marché aux grains (*sol' moie* [2] Là, la dernière mariée trouvait un vieux setier placé sur un tréteau ; les sergents de la ville le lui présentaient ; l'ayant accepté, le cortége montait le Pont-des-Arches à gauche, et au-dessus de la seconde arcade, la porteuse déposait son fardeau que les sergents de la ville brisaient à l'instant, au milieu des danses et des clameurs qui ne cessaient qu'après que les débris du setier eussent été jetés dans la Meuse [3].

Enfin les acteurs de cette étrange scène reprenaient le chemin de leur ville, suivis jusqu'au pont d'Amer-Cœur d'une foule rieuse et curieuse qui en cette circonstance ne manquait pas de donner carrière à sa verve et de lancer en son idiôme si énergique, une profusion de bons mots, pleins de sel et de malice [4].

Je pense faire plaisir à quelques personnes en donnant ci-dessous le fragment d'un manuscrit déjà cité par feu le docteur Bovy, ayant pour titre :

1 La danse administrative, religieuse et bourgeoise des Verviétois eut lieu pour la dernière fois en 1793. Les tréfonciers qui reçurent à cette époque le tribut et le serment, furent

Le grand-doyen, Alexandre-Constantin, comte de Nassau-Corroy ;

Le grand-coste Léonard-Louis, baron de Hayme de Houffalize, et les tréfonciers

François-Félix, comte de Nesselrode Ereshoven et Tumb.

Charles, comte de Rougrave

Philippe, comte de Woëstenraedt.

2 Ce marché est ordinairement appelé en wallon *lî moie* ou *sol moie*, c'est-à-dire le Muid ou sur le Muid

3 Foullon. Historia Leodiensis. vol. I. fol. 377.

Sextarium saltando effringere debent in loco ubi granorum mercatus seu stapula, deinde fragmenta e majori Ponte in Mosam conjicere

Plusieurs historiens ayant avancé que cette formalité avait été imposée aux Verviétois parce qu'ils avaient vendu à fausses mesures et que c'était pour les faire ressouvenir de la condamnation qu'ils avaient encourue pour leur mauvaise foi, M. Hénaux refute cette assertion en disant : que Liege ne pouvait imposer ses mesures à ses voisins · chaque ville, chaque commune, chaque village même, avait ses poids et mesures, et Verviers a conservé les siens jusqu'à l'introduction du système métrique.

Mais les Verviétois après avoir exécuté leurs danses, voulaient rappeler aux railleurs à quelles conditions ils s'y soumettaient. Ils saisissaient le setier des toleniers et le brisaient vis-à-vis des bureaux du fisc, établis sur le Pont-des-Arches. Par cet acte symbolique, ils se déclaraient fièrement exempts des droits de tonlieu. Ce jeu plut aux joueurs et aux spectateurs, qui applaudirent ; on le répéta d'année en année, de siècle en siècle.

4 Les vers suivants appartiennent à une pasqueye (chanson wallonne) ayant pour titre *Lè Creû d'Vervî*. Cette composition fait partie du Recueil des poésies en patois de Liége, édité par Ch. N. Simonon.

LÈ CREU D VERVI.

1

On vezév à Lîch di m jôn' tin
In' ancien' cermonêi,
Ki mervireû lè jônè jin
S el si fév eco 'n fei
De ci ki m hoûtron
A gran pôn' creûron
K j elzi racont' li vrêi ;
Tan lèz évenmin
On fê dè canjmin
So sakwantèz ânêi

2

Ji va chanté lè *Creû d Vervî*
Ki j a veiou d mèz oûi
Si bin dè jin lè zon roûvî,
Mi, j mè sovin com d oûi.
Ji pout es' creiou
So sou k j a veiou,
Ca jin di nin dè boût'.
C e l peûr verité
Ki ji va chanté
Jan k on s têz è k on m hoût'.

L'ordre des cérémonies de la vénérable église de Liége, touchant la servitude que ceux du ban de Verviers doivent à l'église de Liége, d'y aller danser.

« S'ensuivent les dansses que les surséants (manants) de Vervier ont à faire et auxquelles ils sont tenus par tribut. — C'est à sçavoir que tous ceuse de Vervier se doibvent assembler le mercredy après le cinquieme (c'est-à-dire la Pentecoste) de bonne heure le matin et d'entrer à la grande église à Liége dessous la couronne et là mesme danssent. L'office divin faict, ils viennent en hour (chœur) avec leurs croix et confanons, où il doibt avoir une bourse pendant, telle que les nouvelles marisses ont accoustumé de porter fournie de tournois (car un chascun mesnage doibt au dit jour à l'église de Liége un dernier tournois et en danssant doibvent marcher alentour du grand autel, commençant du senestre costé au premier pilier, et après qu'ils seront parvenus en faisant leur tour pardrier l'autel au dernier pilier du droit costé, celui qui porte la croix doibt aller avec les mambours de Vervier au grand autel et les autres doibvent marcher avant avec leurs ménétriers, et continuant leurs dansses alentour du dit hour jusquesse à ce que les dits mambours soient retournez pardrier eux. Monsieur le Doyen, s'il est présent, et messieurs les maistres de la fabrique doibvent être présents au grand autel et recevoir les offrandes en faisant inquisition aux mambours sur le serment de féauté, si tous les surséants de Vervier sont présents ; car de droit ils y sont tenus de venir ou avoir excuse légitime. Les dits deniers reçus et le serment prins des susdits mambours sur les SS. Evangiles, que l'an futur ils reviendront en tel état, lesdits S[rs] doyvent emplir la dite bourse d'encens. Ce fait, celuy quy porte la croix s'en va pour dansser avec les autres ; dela ils s'en vont tous hors du hour en danssant jusqu'au milieu du marché, et là bouttant et frappant leur croix en mesure de bled condist le stier de muid, en danssant tout à lentour de la dite mesure, et parmi ainsi ils sont quistes et exempts de toustes tailles et exactions du pays. Les autres de Jupille, du Pont d'Amercœur et de Saint-Pholien, viennent semblablement à la grande église où ils ont à dansser dessous la couronne et en vieux hour et non grand hour et sont pareillement tenus d'aller en marché comme ceux de Vervier. »

Comme aux jours de prospérité et de liberté, à travers les révolutions, les guerres, les oppressions et du joug étranger et du gouvernement national, les Liégeois ont toujours fait marcher de front deux

3

Onz ordonnév â jin d Vervî
De fé kwatr eûr e dmê.
Po vni dansé, sâtlé, pochî
A Lîch tot' lèz ânê.
Lè pôv Vervitwe
Ni savî pokwe
K on lzî kmandév li dans'.
Lè ci k l ordonî,
Zel mêm n el savî :
C esteû l mêm iññoraûs'.

4

Il arrivî â joû fiksé,
Ca n aveû nol rimís
A Sain-Lanbêr po vni dansé
A bê mitan dl egglîs',
Bin dè jin dîron
Ki mâi ni creûron
In' tél estravagans',
K onz âi dupasé
Chûzi po dansé
In' sifêt' sâl d. dans'.

5

Le Vervitwe don fournihî
L. mérkdi d Cikwem
Le jôn marié ki vnî pochî
A Lîch avou leû fem'.
Mè le riche jin
Metî d leûz ârjin
È leû plez om e kmér :
E cè ramplasan
Ni costî nin tan
Ki lè ci k von el ghér.

6

A vî tin, po cè pôv danseû,
Li rék esteû fwér rut' :
I dvî dansé tot' li banlieû
Sin lâké d in' minut'.
To dansan ainsi,
I s fî mwér nâhi.
C esteû 'n fwet' intriprîs' ;
Pitié on nn' ava,
E on rézoûda
K i n dansrî k el egglîs'

7

A Lîch, divin dè tin fwér vî,
Onz a veiou kékfei
Arivé d cé danseû d Vervî
In' bant' di pu d deû mei
Leû lon crâmiñon
In dimêr eûr lon
Si stindév so lè vôi ;
Edvér ki d nos' tin,
In' vintain' di jin
Fît esonl li convôi.

8.

Âz êr dè joû, le Vervîtwe,
S metît avâ lè vôi
Avou leû tabeûr, leû hufflè,
Leû creû è leû marôi.
Li ptit' parcesion
Di cè bon kpañon,
Esteû curieûz a vei.
El rotév bon train,
E l mêm âmatin
L aminév è nos' vei.

qualités, deux vertus dont l'une vient de l'intelligence et les a fait grands, dont l'autre vient du cœur et les a faits heureux : l'amour de leurs institutions et l'amour de la gaieté.

A côté du registre de nos gloires, il y a les annales de nos réjouissances.

Nous avons fait du bruit dans le monde, presque autant par nos plaisirs que par nos triomphes, et nous pouvons affirmer sans crainte, qu'il est peu de pays où *tout le monde* se soit plus amusé qu'au pays de Liége.

Au moindre événement, selon l'expression des chroniqueurs, les chantres chantaient, les trompettes sonnaient, et c'était liesse que d'oïr les ébattements.

Que de brillantes et pompeuses solennités dans la cathédrale ou dans ses alentours ! Que d'allumeries, que de sonneries, que de feux de joie ! Les princes-évêques *pontifiaient*, les tréfonciers *processionnaient et psalmodiaient*, les seigneurs tous bardés de fer et cousus d'or, luttaient dans les tournois splendides de la Place Verte, les bourgeois déployaient leurs antiques étendards des 32 bons métiers et *Al Wade di Diew*, venaient festoyer leurs saints patrons, et le peuple se *gaudissait !*

Mais repassons du plaisant au sévère ; il est temps d'examiner la chaire de vérité, ouvrage du XVIe siècle, adossée au quatrième pilier de gauche avant le transept. Des cinq panneaux qui en formaient le corps reposant sur une assise, sortaient des feuilles de palmier recourbées en conque et reliées entre elles par des draperies qui se perdaient dans les sinuosités des arabesques et des coquilles dont les torsades sculptées et dorées appliquées aux angles étaient d'un grand effet. Cinq anges semblaient descendre du ciel, les uns pour lever le voile, symbole de l'erreur, les autres regardant l'auditoire, pour l'inviter à être attentif à la parole du ministre du Seigneur. La chaire se terminait à son sommet, par la statue colossale d'un séraphin qui prenait son vol vers les cieux en achevant d'enlever la partie du voile qui dérobait la chaire. Le séraphin jetait un dernier regard sur la terre et paraissait montrer le ciel aux assistants.

Les jours de prédication, on plaçait devant la chaire un banc à l'usage des tréfonciers. Si on s'en rapporte à de Hurges [1] ce banc n'était rien moins qu'un chêne tout d'une pièce « *contenant* 115 *pieds de longueur et* 8 *pieds de contour au plus menu qu'il puisse estre.* »

Parmi les prédicateurs qui illustrèrent cette chaire

9

Kél comınêı k alév podrí
Kwan pasi Didla-Moûs'
Le jın foû d leû row adâri,
E le sûvît a co s'.
Po lè creû d Vervî,
Meı e meı ovrí
Pıerdî leû dmèı joûrnêı ,
Nos' troup dı danseû
Rotév di s pu reû,
Honteûs' del lonk cowêı.

10

A Sain-Lanbêr kwan c é k 'l intrî,
Acorév lı grant' flouh .
Le jın s chôkî e s k.herî
E strındit int' lez ouh
Aınsı lè herô,
Kwan rleñ todoncô
Aprè 'n trè-lonk jaleı,
A pon si kherè,
Dzo lz âch sı kfrohè
Evôı, foû, avalèı.

11.

Adon tot' le jin s sitârî
Avâ nos' grant' egglis' ;
Aprè dè bonè ples' kwerî,
Mê k estî sovın pris'.
De jın tocosté
So lè ban monté,
Si stindî po mî veı ;
E sɔ lè pilé
Gripí sı stalé
Sakwantè capotreı.

12.

El egglis' pindév â mıtan
In' grant' coron' dorêı,
Rapwertêı, dıhévıon, d Mılan
N aveû dè cın d ânêı,
Kwan no vi gherî
Alit asiji
Cıs' grant' veı de Lombâr,
L epwertî d asô,
Planti leû drapô
Al copet' dè rampar

13.

La dzo a no danseû d Vervî
Lı plèz esteû markêı ;
La dzo, dansan, ı no mostrî
Leû bel dans' coronêı
Om e feum e ron
Fit on crâmıñon,
E dansî sın mezeûr,
A son d on hufl
E don gro make
Ki batév lı tabeûr

14

Leû dans' toûrnév juz ottan d cô
Kı le rék ordonin'
Il avî tûrto l pôz â hô
Evıs' pask ı dansin'.
Dı la vin li spo,
K' on di oûı eco
Kwan 'n jın n a nin eveı
De fé kék sakw,
On di k el lı frè
L pôz â hô mâgré leı.

1 de Hurges. Voyage à Liége en 1615, vol. 1, fol. 75.

on doit citer le père Beauregard venu à Liége au mois de novembre 1792. La nouvelle de sa venue, la promesse qu'il fit au prince-évêque de prêcher à la cathédrale le dimanche suivant s'étaient répandues avec une rapidité étonnante. Le jour fixé, de bonne heure, l'immense cathédrale contenait une foule extraordinaire, avide d'entendre ce simple religieux qui, depuis treize ans faisant avec hardiesse la vive peinture des mœurs dissolues et de l'irréligion contemporaines, donnait des leçons aux rois sans les insulter, et consolait le pauvre sans flatter le vice.

L'attente ne fut pas trompée. Ce jour-là encore le Seigneur parla par la bouche de son ministre car au milieu de son discours le prédicateur s'écria tout à coup, et avec un ton d'inspiration. « Quoi ! » grand Dieu, que vois-je ? qu'entends-je ? Liégeois, » l'ennemi est à vos portes et vous ne priez pas ! » Liégeois, priez et conjurez l'orage avant qu'il ne » détruise ce magnifique temple, ouvrage de la » piété de vos pères. Liégeois, l'ennemi est à vos » portes et vous ne priez pas ! ! »

Aussitôt qu'il eut achevé ces paroles, la nombreuse assistance tomba à genoux et demeura prosternée pendant le reste du sermon [1].

A peine quelques jours s'étaient-ils écoulés depuis cet avertissement qu'il commençait à se réaliser. Dès le 27 novembre, on entendit entre 8 et 9 heures du matin une forte canonnade annonçant l'avant-garde de l'armée française commandée par le général Dumouriez qui entra les 28 et 29 dans Liége ; c'était le début des désordres, des violences, des profanations révolutionnaires.

Entre les deux piliers les plus rapprochés du transept, on dressait à certaines fêtes un autel construit à la romaine, posé sur une haute estrade et dont les nombreuses marches étaient chargées de chandeliers, de candelabres et de tripodes de vermeil et d'argent. Au-dessus s'élevaient des trophées, des attributs civils et militaires, liés en faisceaux surmontés de cimeterres et de turbans turcs, d'étendards, de longues lances et gavennes avec croissants et crinières de chevaux, de guidons et autres gages de la victoire des chrétiens sur les infidèles, donnés en grande partie à nos princes par les empereurs d'Allemagne [2].

Cet autel, qui semblait particulièrement consacré au Dieu des armées, était entouré d'un pavillon à larges plis de damas rouge brodé d'or. Les offices s'y faisaient avec accompagnement d'orgues

15

No danseû pô regâdiné
Ni mostrî nin grant' jôs,
Ca l plêzîr, s il esst ordoné,
Bin sovin noz anôs
To l mont' vesév bin
K i n si plêhî nin
A 'n sifêt' cermones,
E dvan de kminci
Ki dja s rafist
Ki l dans' fourih fines.

16.

Kwan on danz, on dvreû po bin fé,
Si môdèré com zel ;
Zel ni poli mâ d s eschâfé,
Com fe bêcô d bâcel,
K atrapé sovin
De fwérz eschâfmin
Ki lè bout.t e têr :
On prétin vormin
Ki l dans' tow pu d jin
Ki l canon n fêt el ghér.

17.

L dans' fines, zel foû dè jin
E d leû curieûs' loukeûr',
Po conté metâ, ôr, ârjin,
Dârî vit è vî keûr.
Li vî keûr esteû
Wis' ki dè moudreû
Touwi nos' sain mârtîr ;
Lanbêr la rtiré,
I fou massacré
E sii âm montat â cîr.

18.

Po conté ôr, ârjin, metâ,
I n falév nin l lonk crôs ;
Li veş di Vervî n polév mâ
Di s met' la foû manôs ·
Po fé l cont' pu pti,
El dinév todi
Lè treû pu ptite pes' ;
On nn esteû contin :
Porv.û k dansahin,
On n aveû d keur dè res'.

1 Renseignements dus à l'obligeance des sept personnes qui furent présentes à ce sermon

Son Éminence le cardinal Macchi, ancien auditeur de la nonciature auprès des derniers archevêques-électeurs, et du prince-évêque de Liége, mort doyen du Sacré-Collége, le 30 septembre 1860, à l'âge de 90 ans.

S. A S. la Princesse de Salm-Reifferscheid-Krautheim, ancienne chanoinesse d'Essen et de Thorn, † en 1849, à l'âge de 80 ans.

S. E. la Baronne de Kéverberg d'Aldengoor, dernière abbesse du chapitre de Biddebourg, † en 1840, à l'âge de 68 ans.

J Bellefroid, ancien bénéficier de la cathédrale, chanoine de la cathédrale de Saint-Paul, ancien Supérieur du Séminaire de Floreffe † 4 mai 1834, à l'âge de 85 ans

A. Fabri de Longrée, ancien membre des États provinciaux de Liége et de la seconde chambre des Etats Généraux, † 23 juillet 1851, à l'âge de 75 ans.

L Jéhotte, dernier graveur général du chapitre de Liége, † 1er août 1851, à l'âge de 79 ans.

S. G. Monseigneur le Comte de Mercy-Argenteau, archevêque de Tyr, ancien Nonce Apostolique du Saint Siége près de la Cour de Bavière, actuellement doyen d'âge de tout l'épiscopat de l'univers catholique.

2 Quelques étendards semblables se voient encore aujourd'hui dans la chapelle de N.-D. de la Sarte, près de Huy, à laquelle ils furent donnés par le général baron de Vierset.

que l'on transportait à volonté dans les différentes chapelles. On attribuait généralement l'ordonnance de ce monument, de ces décors militaires à Bertholet Flémal, dont le pinceau habile avait rendu des sujets analogues sur le plafond en toile qui fut posé en 1670 aux Tuileries, dans la chambre où Louis XIV donnait ses audiences [1].

Les nefs latérales, que nous allons visiter, loin d'être supportées par des piliers en style de la renaissance étaient soutenues par quatorze colonnes d'un beau gothique secondaire. En entrant dans celle de gauche par le bas du temple au bout duquel était un rectangle de trente-six pieds sur quarante de large, une grande porte à deux battants donnait accès dans la chapelle de St Materne.

Jusqu'au XVII[e] siècle, la paroi près de cette entrée, porta de vastes panneaux appelés *cabinets d'honneurs*, sur lesquels se détachaient plusieurs chevaliers armés de toutes pièces; les effigies en relief étaient revêtues de véritables armures, casques, morions, hauberts, cottes d'armes blasonnées, rondaches, maillets, espadons, fauchards.

Au-dessous était un cartouche portant ces mots :

CHY GYSTENT NOBLES VAILLANTS HOMES ET CHEVALIERS
JEHAN DE BERLO, SEIGNEUR DELVA, CONSEILLIR DE TRÈS HAULT
ET PUISSANT PRINCE LOWIS DE BOURBON
TIBAULT SEIGNEUR DE LONGCHAMPS
THIBAUT SEIGNEUR DE HERMALLE
ARNOULT SEIGNEUR DE JENAY
JEHAN PRÉVOST DE S AUBAIN DE NAMUR
WARNIR BANNERET DE DALVES
WILLIAM SEIGNEUR D'YVES ET HYERGES
LOWIS SEIGNEUR DE WIDEUX
WALRAM SEIGNEUR DE WOGELSANCK
HERMAN DE TRAPPÉ, SEIGNEUR DEL THOR DELL WEGGE
ADAM DE CLERMONT, SEIGNEUR DE MONT AIGU.
HERMAN DE METTECOVEN, SEIGNEUR D'OPLIEUW
LESQUELS DOUZE ESTANT OCCIS AVEC LEUR HAULT ET
PUISSANT PRINCE ET SEIGNEUR LOWIS DE BOURBON
A LA BATAILLE DE WEEZ LE TRENTIÈME D'AOUST
L'AN 1482,
ONT ESTÉS INHUMÉS EN CÉANT PAR LEUR PARENT, LIGNAGE
ET AMI ÆNÉAS CHANOINE D'ICELLE CATHÉDRALE KI A
FONDÉ LE PRÉDIT OBIIT POUR MÉMORIE DE SES PÈRES ET
DE LEURS ANTÉCESSEURS
R I P

19.

Onz êmév tan d lè vei dansé.
K è vî keûr on lè tnév
Jusk a tan k il eûhî pasé
Li sermin k on dmandév
I pasî sermin
K a Lîch i rvinrin
Dansé tot' lèz anêi,
E cè danseû tnî
Leû sermin co mi
Ki dè tres' coronêi.

20.

To nnè ralan, i s arestî
Po 'n dierain' cermonei,
K esteû l cis' de spiiî li stî
So l pu gran pon del vei.
Pokwè don spiii
So l Pon-dz-âch on stî ?
On n sé pu l câz asteûr ;
Lè vî Vervitwe
Aviti mutwè
Ôtfei in' tâs' mezeûr

21.

Il apwerti don leû vû stî,
E là so l bai di pir
El kihachî, el sipiii,
El tapit el rivir
Lê bokè spitin,
È Moûs' ritoumin.
La nêvî dè nesal,
Noiî dè bañeû,
Plonkî dè noieû
Po rpehî lèz estal.

22

Infin leû stî estan spiiî,
Lè Vervîtwè bin vit
Ennè ralit è leû Paiî
Jusk al ânêi d answit'
Vîv lè Creû d Vervî !
Breiît e s corî
Di Lich lè capotrei,
E to l lon dè joû
Jusk a so leû soû
I dwâkî lè femrei.

23.

Po fé displi, lè jôn' valè
On sé k son todi pret' ;
I râiî ju lè bonikè,
Lè fai è lè gâmet' ;
Lè femrei breiin ;
K es' k ill i wâñin ?
Lè crapô s moki d zel ;
Mê d soñ d es' ploté,
I dvî respecté
Li wâkeûr dè damzel.

24.

Difinei e l dans' di Vervî,
E l egglis', kwan j i sonj !
Li grant' egglis', wis' k i dansî,
Esst evôi com on sonj !
Ji kwîr so l terain
Ki l sain batimin
Rinplihév di s grandeûr ;
Ji kwir la k dansî,
E dvin lè broûlî
Ji n troûv qu l plèz asteûr.

1 Atlas de J. Caillier, pl. 8, fol. 13 et 14. Description du palais des Tuileries. Paris, 174.

Ces braves avaient succombé en défendant le malheureux Louis de Bourbon massacré inhumainement par le Sanglier des Ardennes qui fit jeter le corps de sa victime dépouillé de tout vêtement *en dedans de la fosse fumière d'un bouvier*[1].

Ce ne fut que vingt-quatre heures après l'assassinat de l'évêque et par d'instantes prières que des religieux mineurs obtinrent d'enlever les cadavres pour les transporter dans la cathédrale; les dépouilles des preux fidèles furent exposées dans la grande nef, puis inhumées devant cette chapelle et le vieux chœur. A quelques pas, Louis de Bourbon avait sa tombe distinguée par une lame de cuivre sur laquelle ce prince était représenté en habits épiscopaux, la mitre en tête, la crosse en main. On lisait en lettres onciales cette inscription :

ANNO A PARTU VIRGINIS MILLESIMO QUADRINGENTESIMO
OCTOGESIMO SECUNDO TERTIO KALENDAS SEPTEMBRIS,
OBIIT ILLUSTRISSIMUS PRINCEPS LUDOVICUS BORBONIUS
A DIVO LAMBERTO LEODIENSIS QUARTUS ET QUINQUAGESIMUS
EPISCOPUS.

Jusqu'au règne de Ferdinand de Bavière, on vit au-dessus de cette sépulture l'obiit de Louis de Bourbon en costume guerrier et tel qu'il le portait le jour de son trépas : une mitre d'or pour cimier de son casque, un surplis ou dalmatique fleurdelisée recouvrant son armure, le corps de la cuirasse finissant au-dessus des hanches ; le tonnelet était garni d'un corselet qui s'élevait assez haut en pointe par derrière et par devant sur la cuirasse qu'il emboitait parfaitement en permettant toutefois à l'estomac de se plier.

La housse de son palfroi en drap d'azur bordée de martre était *orfaverisée* de fleurs de lis d'or.

25.

Lè Creû d Vervî no rmémorin
Lè cermones, lè môt',
Lè manîr, lèz ûzech d on tin
Bin lon erî d nozôt' :

I m sonlév veñ,
Dvin lè Creû d Vervî,
Aparet' no vî pér,
Ki, po vizité
Leû posterité,
Estî rivnou so l tér.

1 Manuscrit
Id. SANDERUS, Flandria Illustrata, vol. II, fol. 166.
Id. LEGLAY. Cameracum. vol. I, fol. 119.
Id. DE RAM. Analecta Leodiensia. fol. 82, 355, 769, 84, 413 et 417.
Id. DE THEUX. Chap. de Saint-Lambert. vol. II, fol. 268.







CHAPITRE SIXIÈME

CHAPELLE DE SAINT MATERNE, ÉVÊQUE DE TONGRES (101 A 131) — AUTEL — VERRIÈRES — TABLEAUX ANCIENS — INSCRIPTION LAPIDAIRE DU XIIIe SIÈCLE — BAS-RELIEF DU PAPE NICOLAS II — LE CARDINAL GUY TRACE LES RÈGLES DE LA VIE CANONIALE — VOIES ET PÈLERINAGES — VESTIGES DE LA LOI RIPUAIRE — CÉRÉMONIES LES JOURS DES MONTES — EX VOTO BIZARRES — INTRONISATION SIMONIAQUE D'ALEXANDRE DE JULIERS — BATAILLE DE WILRÉ — LE GRAND ÉTENDARD DU DUC DE LOTHIER — LES BOUCHERS A LA PROCESSION DES ROGATIONS — COUR-PRÉAU — GALERIE, TRIBUNE DU BURG CAROLINGIEN — SUBSTRUCTIONS, VESTIGES — CANTILÈNES WALLONNES — JEUX DE QUINTAINES — SÉJOURS ET COUTUMES DE CHARLEMAGNE ET DE SA FAMILLE — PARLEMENT DE LOTHAIRE ET DU ROI CHARLES-LE-CHAUVE — DONS DES EMPEREURS FRÉDERIC ET SIGISMOND — INSTITUTION DES VEILLEURS DE NUIT — ARCHIVES DE L'OST LIÉGEOIS — PUISSANCE MILITAIRE DU PRINCE-ÉVÊQUE — PIERRE DE LA MAIN-MORTE.



Dès les premières années du XIIIe siècle, cette chapelle fut desservie par onze chanoines transférés de Notre-Dame-aux-Fonts où Notger les avait établis au nombre de trente [1]. Les prébendes [2] étaient alternativement pendant un semestre à la collation des tréfonciers et à celle du grand-prévôt [3].

Cette chapelle était remarquable par deux verrières dont les peintures représentaient l'apôtre saint Pierre et son disciple Materne, premier évêque de Tongres, attribuées au Liégeois Nicolas Pironnet,

1 Chartres de l'église cathédrale au commencement du 13e siècle.

Les prébendes des chanoines de Saint Materne se divisaient en quatre presbytérales, trois diaconales, trois sous-diaconales et une due à une fondation particulière.

Voici les noms et les années de réception des chanoines qui composaient le chapitre de Saint-Materne en 1794.

* La lettre P. désigne les prébendes presbytérales, la lettre D. les diaconales, la lettre S. les sous-diaconales.

Messieurs :

Années de réception

1762 P. Gaspar Camsin.
1766. P. Philippe-Joseph Smal.
1768. D. Barthélemi Daiwaille.
1770. D. Michel Bosset.
1786. S. Jean-André Dardenne.
1787. Paul-Francois Helinx.
1787. D. Nicolas-Joseph Haroppe.
1791. S. Guillaume-Mathieu Delaveux.
1791. P. Jean-Nicolas Troygnée.
1791. P. François-Mathieu Hénault.

2 Comme on le voit dans les ouvrages de plusieurs canonistes et particulièrement à la page 442 de la 57e livraison du Journal historique de M. Kersten.

La prébende, est le droit de percevoir certains revenus dans une église cathédrale ou collégiale, affecté à certaines fonctions ; on la confond souvent avec le canonicat. Les prébendes presbytérales ou diaconales sont ainsi nommées de l'ordre sacré exigé par le fondateur dans celui qui la possède.

3 La collation des bénéfices était souvent réglée d'après les actes de la fondation, et exécutée en ces cas par les collateurs particuliers : mais en général les collateurs ordinaires étaient, après l'évêque, tous ceux qui possédaient des dignités qui avaient dans leurs dépendances d'autres bénéfices dont ils pouvaient disposer.

Dans les chapitres on qualifie de dignités, certains bénéfices qui donnent prééminence dans le chœur au-dessus des simples chanoines : les principales sont avec juridiction, et quelquefois avec charge d'âmes.

Les souverains pontifes s'étaient aussi réservé la collation d'un grand nombre de bénéfices, et les conféraient par eux-mêmes jusqu'à ce qu'ils permirent que les évêques et les autres collateurs rentrassent en partie dans la jouissance de leur droit. Il fut donc établi d'après les priviléges accordés à l'église de Liége, que la collation des bénéfices appartiendrait au Saint Siége durant les six mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre ; pour ce qui concerne la collation des prébendes du chapitre de St-Materne, les souverains pontifes abandonnaient leurs prérogatives aux tréfonciers. La collation des prébendes, qui venaient à vaquer pendant les six autres mois de l'année, appartenaient aux collateurs ordinaires : c'était le grand-prévôt du chapitre qui représentait ces derniers pour ce qui concernait le chapitre de St-Materne.

Adjectio : Chokier, ad reg. Cancell., 8 gloss. II, n° 3.

Id. — Méan, Obser. et res judic. ad jus Leod : Gent canon. 59., n° 14.

Id. — Voyez Heeswyk, dis. 6, n° 28.

Id. — P. Kersten. Journal histor. et litt. T. V

qui cultiva avec succès la peinture sur verre au XVI[e] siècle [1].

L'autel était en bois, orné de colonnes en marbre noir de Dinant; les bases et les plinthes de ces colonnes monocylindriques étaient d'une extrême maigreur; la base formée d'une simple moulure en forme de tore, du XV[e] siècle. La tradition portait qu'elles avaient été transportées à Liége, non point par un bateau, mais par un chariot circulant en 1469 sur la Meuse qui fut gelée pendant près de trois mois. Un tableau sur bois décorait l'autel, retraçant la résurrection de saint Materne en présence de ses disciples Euchaire et Valère. Les murailles étaient décorées de quelques autres peintures où l'on avait figuré divers traits de la vie du saint évêque; tous ces tableaux avaient plus de mérite comme antiquité que comme œuvre d'art. Quoiqu'on n'en connût pas les auteurs, on reconnaissait aisément au travail de génie, mais empreint de sécheresse, aux contours peu ondoyants, au manque de perspective aérienne et au fini trop étudié, qu'ils appartenaient à la fin du XIV[e] ou au commencement du XV[e] siècle.

Sous la fenêtre, vers le palais du prince, se trouvait une pierre de touche sur laquelle était gravée en lettres onciales cette inscription

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

CAVEACHIN, EX MA RE FILIA REGIS FRANCORUM,

IN LEODIO DECANI MAIORIS ARCHIDIACONI ET

ABBATIS NOSTRÆ DOMINÆ AD FONTES, QUI [illegible]IUS COLLEGI

PRÆBENDAS, ANNO DOMINI M C. C. TITULO PRÆFATI

S PRÆSULIS MATERNI INSTITUIT AC XENODOCHIUM

S MATTHÆI AD CATHENAM [illegible] IBIDEM

SEPULTUS ANNO DOMINI M CC VII NOVEMB X

Ce Walthère de Ravenstein, que les auteurs nomment aussi de Chavenci avait pour mère une fille du roi de France; il fut successivement prévôt de Fosses, archidiacre de Saint-Lambert, doyen et abbé de Notre-Dame-aux-Fonts, dont il transféra dix chanoines dans la cathédrale, où il établit le chapitre de saint Materne le 4 décembre l'an 1200. Le cardinal Guy, légat du Saint Siége, confirma cette translation l'an 1204 [2].

L'antependium ou devant-d'autel, avait été jusqu'au XVII[e] siècle un monument digne d'attention: c'était un bas relief d'albâtre ou de marbre blanc doré, représentant le pape Nicolas II, agenouillé devant ses patrons, saints Nicolas, Grégoire et Materne. Trois compartiments retraçaient les principaux faits de la vie de Gérard de Bourgogne, comme archidiacre de Liége, sa promotion à l'archevêché de Florence, son exaltation comme pape sous le nom de Nicolas II. Ce morceau de sculpture italienne étant fort détérioré, le chapitre déroba la vue de ces mutilations par un devant-d'autel postiche [3]

Au commencement du XIII[e] siècle, eut lieu la cessation de la vie commune, observée jusqu'alors par les tréfonciers [4]. Le cardinal Guy de Préneste ayant en vain tâché de rétablir dans toute son observance les règles fixées par le Concile d'Aix la-Chapelle, dut y renoncer. N'ayant trouvé de la soumission que parmi les chanoines de saint Materne, il leur traça des règles pour la récitation de l'office divin; on voit que ces exercices de piété et littéraires remplissaient une grande partie de chaque journée. Une circonstance nous fait augurer que la vie canoniale et ses statuts s'étaient soutenus dans toute leur régularité. C'est l'usage suivi par chaque chanoine sénior de saint Materne de rappeler, plusieurs fois par année à ses collègues, l'esprit de chaque office.

Les chanoines et leurs clercs se levaient au milieu de la nuit pour chanter les *Matines* [5]

Dans cette première partie de l'office, le lévite prête une oreille pieuse à la parole des livres sacrés et cette parole divine devient l'objet de ses saintes méditations

Aux matines succèdent les *Laudes*, c'est-à-dire l'hymne de louanges que toute créature, qui s'éveille aux premières lueurs de l'aurore, doit chanter à son Créateur et à son Sauveur

1. Note de J. Currier, peintre.

2 DE THEUX. Le chap. de St-Lambert, vol. I, fol. 161
Id. FISEN. Histor. Eccl. Leodiens. vol. I, fol. 2.8 et 276
Id. Flores Eccles. Leod. fol. [illegible]
Id. BOUILLE. Hist. de Liége, vol. I. fol [illegible]
Id. STÉPHANY. Les monastères du pays de Liége, MS, vol I, f [illegible]

3 CHAPEAUVILLE. Gesta Pontific. Tungr. vol. I. fol. [illegible]
Id. MARTÈNE et DURAND. Ampliss. Collect. vol. I, fol. [illegible]
Id. De recipiendis canonicis Sancti Materni Eccl. Leodiens. M. S fol. 40.

Id. SAUMERY. Délices du pays de Liége. vol. V. fol. 142

4 MIRÆUS Rerum Belgicarum chronicon
Id. Bull. de la Société scient. et litt. du Limb. vol. V, fol. 246.

5 BRUZCHIUS. Monaster. Germaniæ præcipuor. Ingolstadt 1555 vol I, fol [illegible]
Id. Archiven der berühmten Bisschof Lutt. Deuts. vol. II. fol. 113
Id. KALLENBERG. Psalterium chorale ord. canoni. vol. I. fol. 127.
Id. CURTI. Monasticum dispositum per hebdomad. vol. I, fol. 71 et 179

Quand l'aube du jour commence, on récite *prime*; c'est l'heure où l'homme pense au travail qui l'attend, où il se prépare par la prière à entrer dans les luttes du jour de la vie et dans les combats du devoir et de la vertu.

Ces offices de nuit et de l'aurore avaient lieu durant les saisons hivernales dans la chapelle du Jubilé

A en juger par divers tableaux obituaires et des pierres sépulcrales qui étaient dans ce sanctuaire, les chanoines y portaient pour costume de chœur l'aumusse; les uns la faisaient descendre sur le bras gauche, d'autres s'en couvraient la tête en guise de capuchon, mais ils l'abattaient sur les épaules aux moments de l'évangile, de l'élévation et chaque fois que le grand-chantre se découvrait la tête.

Tierce, Sexte et None sont chantées à neuf heures, à midi et à trois heures, et de nouveau l'âme élève ses pensées vers le ciel; elle converse avec Dieu par la récitation des psaumes; puis, le soir, quand l'heure des Vêpres arrive elle considère le chemin qu'elle a parcouru; elle se repose des fatigues d'un rude labeur, et, dans un hymne d'actions de grâces et de louanges, elle implore les bénédictions d'en haut et la protection du souverain Maître.

Enfin, lorsque le jour est à son déclin, lorsque les ombres de la nuit vont s'étendre au loin, à cette heure où le pécheur qui a marché loin des voies du Seigneur, éprouve un secret effroi, le fidèle disciple de Dieu s'agenouille pour dire *Complies*.

C'est la prière avant le sommeil; c'est l'abandon du chrétien entre les mains de la divine Providence.

Ces derniers offices se célébraient au vieux chœur et en hiver dans la crypte de saint Lambert.

Les diverses fondations d'objets utiles pour leurs exercices, les donations de chapes et d'autres ornements sacerdotaux ne laissent aucun doute à cet égard.

Une partie du casuel dont jouissait la chapelle de saint Materne demande particulièrement l'explication de ces usages.

Dans les narrés de quelques jugements, c'est le prononcé de peines correctionnelles qualifiées de *voies* ou *pèlerinages de saint Materne*.

Vestiges de la loi ripuaire, ces taxes ou peines pécuniaires incombaient à ceux qui se rendaient coupables de quelques délits.

Ces amendes et les châtiments étaient proportionnés à la gravité des torts dont on s'était rendu coupable.

Les plus sévères s'appliquaient pour le meurtre d'un magistrat.

Celui qui n'acquiesçait pas au jugement de l'officialité ou forfaisait à un des membres du chapitre de Liége, encourait la grande amende qui était de deux marcs envers chaque chanoine jouissant de prébendes presbytérales, de cinq marcs envers le grand-prévôt; de plus il était condamné à sept pèlerinages ou voies, qu'il devait accomplir consécutivement, en prenant dans quarante jours congé du plus âgé des chanoines de saint Materne.

Cette peine pouvait être mitigée, si le coupable consentait à embellir cette chapelle en lui donnant un objet propre au culte, ou en exécutant une réparation utile

Ces pèlerinages devaient se faire à pied, ou se rachetaient aux taux fixés [1].

Voici une liste des voies usitées à Liége

La voie de Chypre était taxée à quarante florins d'or; la voie de saint Jacques de Compostelles à vingt florins d'or; la voie de Roc Amadour (Notre-Dame de Roc Amadour) à dix florins d'or; la voie de saint Thibaut à cinq florins d'or; les voies de saint Mathias près de Trèves, d'Echternacht, de Montaigu, de saint Roch et même de Chèvremont près de Liége étaient côtées depuis un florin jusque deux florins, quoique les moins taxées de toutes les voies, étaient cependant celles qui rapportaient le plus.

On les infligeait très-fréquemment: en effet, une foulure notable était punie par le premier de ces pèlerinages; une moindre par le second; le troisième était imposé à celui qui avait calomnié ou qui avait fait à son semblable une plaie sur laquelle il fallait apposer *une tente de fin lin*, ou *bandage*. Une plaie ouverte était punie par le cinquième; une injure dite à un homme de *bonne fâme, resputation et enhabitué et nationné liégeois* considéré, estimé et naturalisé liégeois, était châtiée par la quatrième voie.

Les autres voies étaient imposées pour divers délits de moindre gravité [2].

A cette époque, de grands abus s'étaient introduits

1 Morrin, Commentar. hist. et disciplina in administ. sacram. pœnitentiæ. vol. VII, fol. 474.
Id. Ducange. Dissertat. XV. De Joinville C. XVII, fol. 247.
Id. Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis, vol. VI. fol. 94
Id. Renseignements dus à l'obligeance de M. Raikem, ancien ministre de la justice, procureur-général, mort en 1875, à l'âge de 87 ans

2 Deputati ad audiendos aliquot pastores super difficultatibus occasione taxarum. fol. 152.

dans la cathédrale, où se tenaient divers négoces ; de scandaleuses transactions s'y pratiquaient dans les cloîtres ; des cantines furent même établies dans les cours intérieures où étaient parqués divers animaux immondes qu'on y amenait à titre de dîmes et de rendages.

Le grand-prévôt fit mettre en garde de lois dans cette chapelle une ordonnance affichée sur les vantaux de la porte. On y lisait

» Que pour resprimer toute vilipanderies et autres » laides actions semblables, comme pétulances et » bouffonneries nocturnes, que des manants dé- » hontés sans nul bienséance comettent le jour des » montes, le tout à la plus grande profanation » de la dite chapelle et des cloîtres.

» Défense est dans ces divers lieux, d'y apporter » ni vendre cervoise, brandvin, tortay [1].

» Vu que les dits délinquants estant gorgés des » dits boissons, repus d'aliments, ce qui les mène, » en telle route de perdition, qu'après des libertés » esffrénées, ils se débiffent en ces lieux saints » d'inévitables et répréhensibles folâtries en dispo- » sitions bacchanales. »

On appelait montes, les départs des pèlerins. Ils avaient lieu deux fois l'an, le 30 mars et le 29 septembre, avant le coucher du soleil. Il fallait au préalable que les voyageurs eussent pris congé de leurs juges et reçu de ces derniers l'injonction de *vuider*, quitter, la ville endéans la journée

Pour lors, ils se rendaient en la chapelle de saint Materne ; là, le grand-prévôt ou son délégué leur lisait l'Évangile de saint Jean à Pathmos, il leur plaçait sur les épaules la pèlerine, sur la tête le grand chapeau de feutre à larges bords, dont les verdurières liégeoises ont conservé l'usage ; il les munissait du bourdon, de la calebasse, ainsi que d'un sauf-conduit revêtu des sceaux du chapitre de Saint-Lambert et de la Régence de Liége [2]

Cet usage des pèlerinages judiciaires est commun, surtout au pays de Liége, d'origine peut-être antérieure au douzième siècle.

Il ne fut entièrement aboli qu'en 1630 par un édit de Ferdinand de Bavière, confirmant celui porté en 1628 par les archiducs Albert et Isabelle.

L'an 1556 [3], le grand-archidiacre, Arnould de Bocholtz, insinue aux chanoines de saint Materne de faire disparaître de leur chapelle d'innombrables *ex voto*, qu'y avait accumulés la piété mal entendue et superstitieuse des personnes condamnées à des voies.

Des coquilles et des rhomboïdes de pèlerins représentant des bas-reliefs peu convenables, des carapaces de tortues, des reptiles et des ovipares d'outre-mer encombraient les murailles et donnaient au sanctuaire l'aspect d'un musée zoologique.

Si les Liégeois n'ont plus été condamnés aux voyages lointains, ils n'ont pas perdu le goût des pérégrinations. Le peuple en général est extrêmement porté à ces courses pieuses qui souvent dégénèrent par le défaut de ceux qui les entreprennent.

Et de quoi n'abuse pas la faiblesse humaine ! Aussi Thomas à Kempis disait-il, avec vérité, que les nombreux pèlerinages sanctifient rarement. *Qui multum peregrinantur, raro sanctificantur.* [4]

Au mois de février l'an 1119, cette chapelle fut le théâtre d'une scène aussi tumultueuse que scandaleuse : à peine venait-on d'inhumer au vieux chœur l'évêque Otbert de Brandebourg, qu'Alexandre fils du comte de Juliers, et pour lors grand archidiacre de Liége, prévôt des collégiales de saint Paul à Liége et de Notre-Dame à Huy, à l'instigation de Godefroid le Barbu, duc de Lothier son protecteur, se rendit auprès de l'empereur Henri V, qui lui vendit pour la somme de 7,000 livres d'argent sa nomination à l'évêché. Alexandre revint à Liége,

[1] Bière, liqueurs fermentées alcooliques, gâteau.

[2] PAWILLART et Récès capitulaires de la cathédrale, M. S. XVI siècle.

Id. DE MARNE. Hist. du comté de Namur, fol. 345.

Id. MEYER. Rerum Flandricarum Annales, vol. VII, fol. 89

Id. SANDERUS. Flandria Illustrata, in Gerardi Montio, vol. III, fol. 173

Id. DIERXSENS. Antverpia Christo nascens, vol. II, fol. 171

Id EDICT en Ordonnantie bij forme van Verkleringe 1616.

[3] Cathedra Secret. Capitul. Leod Act. per R. R. P. P. Dec. cap. VII. fol. 491.

Id. Annivers. perpet. et missa. vota. dicenti. C. Leod. fol. 19

Id. Archidiaconatus Leodi. veter. Visitat. recapitul. 1556.

[4] On est bien revenu de cet empressement d'aller chercher au loin des secours que l'on peut trouver chez soi par ses prières et par ses bonnes œuvres ou autres auxiliaires.

Une longue absence occasionne quelquefois des suites fâcheuses. Témoin cette épigramme, où le poëte liégeois Des Hayons après avoir fait pérégriner pendant deux ans, un seigneur de Horion, tant en Espagne qu'en Italie et dans plusieurs lieux saints pour obtenir que sa lignée ne s'éteignit pas, retourna enfin à son manoir de Horion-Hozemont où sa noble moitié lui fit faire connaissance de trois rejetons surabondance de grâce, dit le satyrique Des Hayons, qui termine malicieusement ses réflexions par cette satire

Quid profecerit hoc labore quæris

[illegible]

Et Gresset dit, en parlant des voyages lointains :

Très-rarement on devient meilleur

Un sort errant ne conduit qu'à l'erreur.

y convoqua les chapitres de Saint-Paul et de Huy, qui le reçurent avec acclamation, ayant à leur tête le comte de Louvain. Il fut intronisé nuitamment dans cette chapelle; car le reste du clergé et la majeure partie du chapitre de Saint-Lambert ne voulut prendre aucune part à cette cérémonie parce que l'élection de l'archidiacre était entachée de simonie. L'archevêque de Cologne, ayant cité jusqu'à trois fois l'intrus à comparaître à son tribunal, sans qu'il se présentât, le déclara déchu de tous ses droits à l'évêché, et fit procéder à Cologne à l'élection de Frédéric de Namur.

Alexandre, décidé à faire valoir ses droits, appela à son secours le duc de Lothier, Lambert comte de Montaigu, Gislebert de Duras. Comme il s'était rendu maître à main armée, des chapelles de saint Materne, du Jubilé et de la partie des cloîtres qui y était adjacente avec le petit portail qui y donnait entrée, il y convoqua tous ses partisans, ainsi que le haut avoué, Renier sire d'Aigremont auquel il remit l'étendard ou gonfanon de la cité; puis il alla se renfermer dans le château-fort de Huy.

Le nouvel évêque, obligé d'en faire le siége, se rendit bientôt maître de la place. Alexandre, vaincu, vint trouver Frédéric à Liége et implora son pardon, il fit une double amende honorable, dans le chœur de la cathédrale et en assemblée capitulaire. Frédéric le rétablit dans ses fonctions d'archidiacre; mais la réconciliation ne fut jamais sincère de la part d'Alexandre, et l'on croit que Frédéric succomba au poison que lui administrèrent en 1121 les partisans de son rival.

Albéron de Bourgogne, ayant succédé à Frédéric, mais étant mort en 1129, Alexandre se présenta pour la troisième fois aux suffrages des capitulaires et fut enfin proclamé évêque le 18 mars de cette année.

Gislebert, comte de Duras, jadis grand partisan d'Alexandre, ayant abusé de son titre de sous-avoué de Saint-Trond, pour opprimer les habitants de cette ville, fut dépouillé de son titre et privé des fiefs qu'il relevait de l'Église de Liége; il appela à son secours Godefroid le Barbu, comte de Louvain et Thierry d'Alsace, comte de Flandre; mais il fut battu par l'armée d'Alexandre le 7 août 1120 dans les plaines de Wilre près de Duras.

L'évêque Alexandre, plus guerrier que prêtre rentra victorieux à Liége, précédé non-seulement du gonfanon, mais aussi d'un magnifique étendard, enlevé au duc Godefroid de Lothier; c'était un ouvrage artistement travaillé par sa sœur Alice femme d'Henri roi d'Angleterre, qui lui en avait fait présent. Ce drapeau était si grand et Godefroid en faisait tant de cas, qu'on le conduisait sur un char doré, traîné par quatre bœufs blancs aux cornes dorées.

Alexandre avait une grande affection pour la chapelle de saint Materne, seule localité de la cathédrale, dont il était parvenu à s'emparer lors de ses démêlés avec les évêques Frédéric de Namur et Albert de Bourgogne. Il y déposa cet étendard, pour conserver le souvenir de la remarquable victoire qu'il avait remportée sur ses ennemis, et ordonna qu'à perpétuité on porterait ce drapeau dans les processions des rogations.

Cet usage subsistait encore au XVe siècle; à cette époque la garde et la direction du char étaient dévolues au célèbre et valeureux métier des mangons ou bouchers, qui s'étaient particulièrement distingués par leur grande bravoure à la bataille de Wilre [1].

Ce ne fut qu'au XVIe siècle, que la chapelle de saint Materne fut circonscrite dans les bornes étroites qu'elle avait lors de sa destruction. Au moyen-âge, elle possédait une grande cour-préau et une galerie claustrale établies dans les ruines du palais carolingien. Les tréfonciers de la Tour d'Auvergne, puis les barons de Stockhem bâtirent dans la suite leurs hôtels sur ces substructions, dont quelques vestiges étaient encore apparents au nord-ouest de la chapelle de saint Materne et de la cour Maillard [2].

Nos cartulaires et nos annales nous rappellent que dans ce vaste clos eurent lieu fréquemment au moyen âge des cantilènes wallonnes. Du temps de Charlemagne, comme à l'époque des Éburons, on récitait et chantait au peuple les fastes de la nation consistant dans un recueil de poésies, que le rhythme mettait à la portée du vulgaire et que les générations se transmettaient presque

1 Alexandre voulut, mais en vain, changer le nom de la chapelle, en lui donnant le vocable de Chapelle des Jubilations *(exultationis Capella)*; de même le drapeau du duc de Lothier était connu dans le peuple sous le nom de Drapeau de Brabant.

Moreri. Grand diction. hist. vol. I, fol. 341.

Glossaire Art de vérifier les dates. vol. XIV, fol. 191

Mabillon. Gallia christ. vol. III, fol. 848.

Paquot. Mém. pour servir à l'hist. littér. des P. B. vol. II, fol. 570.

Saumery. Délices du pays de Liége, vol. I, fol 317

Ernst Hist. des suffragants de Liége, fol. 295.

de Theux. Le Chap de St Lambert. vol. I, fol. 116, 117.

Fabricius. Harmon. hist. Eccles. Leodi. vol. fol. 83.

2 Renseignements dus à l'obligeance de M. Frédéric Baersch, ancien avocat et conseiller aulique de S. A. S. C. le prince-évêque de Liége à la Chambre Impériale de Wetzlar, mort en 1845, à l'âge de 89 ans.

sans altération. C'étaient ces chroniques orales que Charlemagne chargea les chanoines de Liége de redemander à la mémoire des peuples [1].

Lors de diverses journées de cour plénière, Notger y harangua le peuple en langue teutone wallonne.

En 1071, l'empereur Henri IV étant à Liége, les moines de Stavelot y apportèrent les reliques de saint Remacle pour capter plus facilement son suffrage dans le procès qu'ils soutenaient contre les religieux de Malmedy. Le naïf moine Godefroid, qui accompagna les reliques du saint à Liége, dit qu'il fut impossible d'énumérer les miracles que l'ancien évêque de Liége fit dans sa métropole [2]. L'empereur, sa cour et un grand nombre de personnes, venues à cette occasion de contrées lointaines, entourèrent la châsse du saint, posée sur une estrade élevée au centre de cette cour ; un ménestrel, qui exécutait en même temps des tours de jonglerie, *cantor quidam jocularis*, se croyant inspiré par saint Remacle, improvisa en vers l'histoire de ce bienheureux, récita des chants wallons *cantilènes*, et vit longtemps la foule émerveillée se presser sur ses pas [3].

Au XIII[e] siècle, les dimanches ou les jours de fête, nos ancêtres avaient l'habitude de se réunir dans ce clos ou dans les cloîtres, et même dans le cimetière de Notre-Dame-aux-Fonts ; car alors on ne faisait pas scrupule de convertir l'asile des morts en lieu de divertissement pour les vivants. Ici, on tirait au rond, on jouait à une espèce de quintaine, à la paume, aux dés, aux quilles.

La galerie qu'on voit dans le plan historique de la cathédrale, avait deux issues dans cette dernière ; une supérieure aboutissant dans la chapelle de saint Materne et terminée par une tribune surplombant le vieux chœur ; l'issue inférieure donnait accès dans la crypte de Saint-Lambert ; cette galerie ou tribune impériale était le dernier vestige de la demeure des princes carolingiens à Liége. En effet, cette ville et notre cathédrale particulièrement étaient peuplées de souvenirs chers à l'empereur Charlemagne. Tout chez nous ne parlait-il pas à son cœur [4] ? Sa famille, sa nombreuse parenté, ses plus fidèles officiers n'étaient-ils pas de race liégeoise? Son père, Pépin *le Bref*, né à Jupille, village aux portes de Liége : sa mère, Berte *au long pied*, était liégeoise, et tous les deux vinrent fréquemment assister aux cérémonies de la cathédrale ; Pépin *le Gros*, dit de *Herstal*, mourut à Jupille et reposait près de la confession ou crypte de saint Lambert. [5]. Son fils Grimoald y fut assassiné et inhumé en 713. Lorsque Charlemagne désira que l'héritier de son empire, Louis *le Débonnaire*, prît femme, dans quelle contrée lui alla-t-il chercher une compagne? Dans notre pays, car il le maria à Ermengarde, fille d'un seigneur liégeois nommé Ingramme [6].

Les fiançailles des jeunes époux eurent lieu à Saint-Lambert

Un jour, durant un long et triste hiver, guerroyant en Saxe, Charlemagne rêve de ses jeunes années, et pour évoquer d'aussi touchantes émotions, pour qu'elles renaissent souvent, l'idée lui vient tout à coup d'y bâtir un palais, et il le fait sur le plan du manoir paternel, il l'inaugure du nom de *Herstal* et met l'oratoire sous les vocables des bienheureux Côme, Damien, Lambert et Materne [7].

N'est-ce pas au milieu de nous qu'il aime à venir passer l'automne et le printemps? n'est ce pas dans le palais de ses pères qu'il désire brûler la bûche de Noël? n'est-ce pas à Saint-Lambert où ils ont prié, qu'il veut célébrer les solennités de Pâques? En 783 il épouse Fastrade, et il la ramène à Herstal et à Liége, où il séjourne tout un hiver, assistant fréquemment aux offices de la cathédrale. Où fête-t-il Pâques, en 769, 770, 771, 772, 773, et probablement en 778, 779, 783 et 798 [9] A Liége, remplissant le devoir paschal au pied de la châsse de saint Lambert.

On connaît trente-neuf capitulaires de Charlemagne, qui très-probablement furent rédigés lorsqu'il tenait ses cours plénières à Liége, sous le portail que nous avons décrit [8].

En 854 ses petits-fils, Lothaire et Charles-le-Chauve, tinrent un parlement dans le Burgh carolingien. Il fut signé dans le préau et déposé par l'évêque Hircaire de Savoie sur l'autel de saint Materne [9]. Lothaire II y publia aussi des capitulaires.

1 Pertz. Monum. Germaniæ hist. vol. III, fol 79 et 312.

2 Phil. Mousques. Grandes chron. vol. I, fol. 114.

3 Godefridus Triumphus S. Remacli. Malmundi. vol. II, apud. Chapeauville, fol 515, 575.

4 F. Henaux. Charlemagne. Revue de Liége.
Id. Foullon. Hist. populi. Leod. vol. I, fol 138.

5 Mabillon. Annales ordin. S. Bened. vol. I, fol. 313

6 Le Cointe. Annales eccles. Francor. vol. IV, fol. 530.

7 Mabillon. De re diplomatica. vol. I, fol. 286.
Pertz. Monumenta Germaniæ hist. vol. I, fol. 307-508. 357.

8 Sirmond. Capitul. Regum Francor. vol. II, fol. 752.
Id Nicolas. Gest. Pontif. Leod. vol. I, fol. 400.
Id. Hartzeim. Concilia Germaniæ, vol. I, fol. 359
Id. Rausin. Inclytæ civit. Leodiens. delegatio, fol. 26

9 Pertz. Mon. Germ. hist. vol. I, fol. 448.
Id. Baluze. Capitul. Regum Franc. vol, II, fol. 72.

L'an 1321, les chanoines de saint Materne, attachant un grand prix à posséder une relique du saint qui fut leur propriété, l'obtinrent de Gérard abbé de saint Mathias à Trèves [1] et pour l'ostention de ces restes précieux, engagèrent les empereurs Frédéric et Sigismond à enrichir la châsse de nombreux joyaux. Afin de préserver ces derniers des vols nocturnes, les chanoines instituèrent des veilleurs de nuit. Ils parcouraient les rues avoisinant la cathédrale, portant les uns des lanternes, des crécelles, et d'autres des bâtons pour se défendre au besoin et frapper aux portes des maisons où l'on apercevait de la lumière après l'heure du couvre-feu. La lanterne était d'autant plus nécessaire qu'ils marchaient dans une obscurité complète.

Avant que les archives de *l'ost* fussent transportées dans les nouveaux cloîtres, elles étaient soigneusement conservées *en les encloistres et custodes de la prédite chapelle*. C'est là que Jacques de Hemricourt eut fréquemment l'occasion de les consulter pour la composition du *Miroir des Nobles de la Hasbaye*. Dans nos anciennes coutumes on entendait par Ost [2] la publication des noms des chevaliers convoqués en temps de guerre. L'ost publié, chaque vassal devait, avec armes et chevaux, selon la condition de son fief, se présenter dessous les murs de la chapelle et en face du palais du prince. Ce dépôt renfermait donc les archives de la chevalerie liégeoise désignées dans nos vieux historiens sous le nom de *Tabulæ heroum historiæ* : c'étaient non-seulement la nomenclature de tous les chevaliers, écuyers et gens d'armes du pays, mais les montes et revues des champs de mars auxquels ils avaient assisté.

Cette chevalerie au XIIIe siècle était déjà bien nombreuse ; vu l'étendue de notre territoire, peu de princes dans les siècles brillants de la chevalerie, se voyaient plus entourés que les nôtres d'une noblesse riche et vaillante. Le trait suivant nous le démontre assez. Lorsque l'empereur Othon IV, requit, en 1210, Louis comte de Looz, de prendre les armes en sa faveur, ce comte lui remontra qu'il ne pouvait se décider sans le consentement du prince-évêque de Liége auquel il avait promis foi et hommage [3]. « Quoi, dit Othon, un comte de » Looz n'oserait-il rien faire sans la permission » de ce prélat ? — Guillaume Longue-Épée, frère du » roi d'Angleterre, qui était présent, ajouta à ces » paroles : « Quelle indignité ! un petit prêtre pour- » rait-il résister aux volontés de l'empereur ? — Pas » si petit que vous vous l'imaginez, reprit le comte » de Flandre qui accompagnait ces princes ; vous » ignorez en Angleterre ce que vaut un évêque » de Liége. Il peut, lorsqu'il le veut, choisir plus » de mille chevaliers parmi sa noblesse et les » conduire à l'armée ; leurs noms et leurs états » de services sont conservés avec soin dans sa » cathédrale, dont un cloître est un véritable » arsenal. Je suis son feudataire et plusieurs » autres souverains, qui sont ici, le sont de » même. — Alors Guillaume ne put s'empêcher de » se récrier que c'était, sans doute, pour damner cet » évêque que Dieu lui avait accordé une si grande » puissance. »

En sortant de la chapelle, on remarquait, à droite, un bloc de calcaire, d'environ six pieds de long sur trois et demi à quatre de haut [4]. Sans intérêt sous le rapport de l'art, cette pierre était appelée la table de la *main-morte*. Si l'on croit les traditions orales, c'est sur cette pierre que jusqu'au commencement du XIIe siècle on payait au prince de Liége le droit de *main-morte* ou de *meilleur-catel* [5] créé par la cession, dans les temps reculés, de l'usufruit perpétuel d'un immeuble et consistant en une rente due par les héritiers du débiteur immédiatement après la mort de celui-ci. En vertu de ce droit, le prince faisait saisir par ses officiers, au profit de la manse épiscopale, un objet mobilier à sa guise, faisant partie de l'héritage de son vassal ; à défaut de cette imposition, le prince pouvait exiger qu'on coupât la main droite du mort et qu'on la lui offrît en signe de vasselage [6].

En 1123 Albéron Ier, prosterné au pied de

1 Schoonbroodt. Invent. des chartes de St Lambert, nº 551, fol 157.

2 Richelet. Grand diction. anc et moderne, vol. II, fol 546.
Id. Villehardouin. Hist de Byzance. vol. II, fol. 102

3 Mantelius. Historia Lossensis, vol. I, fol. 166
Id. de Hemricourt Miroir des nobles de Hasbaye. fol. 270.

4 Note due à la complaisance de M. Dozin, amateur et protecteur des beaux-arts.

5 Touchant le droit de main-morte, ou de meilleur-catel, voyez la judicieuse et savante dissertation historique de M. le baron de Reiffenberg, en réponse à M. Dewez Nouveaux Mémoires de l'académie de Bruxelles, 6e vol.

6 Magnum Chronicon Belgicum. Joan. Presbit. Bruistem et alii multi, frequenter Albericus, Ægidius Aureæ Vallis, apud Chapeauville. vol. II fol, 67
Id Hist Leod. comp. ad. ann. 1125, fol. 71.
Id. Radulfus Trudonensis, apud Lucam d'Acheri, Spicilegium. vol 2, fol 702.
Id. Baron de Villenfagne. Recherches sur l'histoire de la Principauté de Liége. t 1. fol. 270. et fol 442.
Id. — Dewez. Histoire du Pays de Liége. t. 1. fol. 86
Id. — Polain. Liége pittoresque, fol. 12
Id. — Baron de Gerlache. Histoire de Liége, fol. 70. 1re édit.

l'autel, invoquait le Seigneur pour la prospérité de son peuple ; il fut distrait par de plaintifs gémissements ; c'étaient les accents d'une pauvre veuve qui déplorait la perte de son époux, enlevé tout récemment à sa tendresse ; elle s'écriait d'une voix entrecoupée de sanglots : « *Ah! ne suis-je donc pas assez malheureuse d'avoir perdu mon mari? faut-il donc que le prince vienne faire saisir par ses gens l'unique couche, sur laquelle mes malheureux enfants reposaient leurs têtes, et où moi-même, accablée de fatigue et de chagrin, j'oubliais pendant quelques heures ma misérable existence!* »

Albéron ayant cessé ses prières, rentre dans son palais l'âme profondément émue : aussitôt il demande l'explication des plaintes de cette pauvre femme. Il apprend qu'en vertu du droit de *main-morte*, on allait en son nom, saisir le lit de cette infortunée veuve, comme le seul meuble de valeur qui lui fût resté, et qu'à défaut on devrait lui livrer la main droite du défunt.

Albéron, révolté de ce procédé digne des temps barbares où il fut créé, s'empressa de l'abolir dans toute sa principauté [1].

Les Liégeois, par reconnaissance, transportèrent la pierre de la *main-morte* dans le temple du Dieu de miséricorde, afin que chaque fois qu'eux ou leurs descendants en franchiraient le seuil ils se ressouvinssent de la bienfaisance d'Albéron. La même reconnaissance fit encore que chaque testateur laissait dans ses dernières dispositions un petit legs pour l'église de Saint Lambert ; cette pieuse et touchante coutume qui était purement spontanée subsista jusqu'en 1794 [2].

1 Chronicon Sancti Laurentii Leodiensis n° 37, Apud MARTÈNE et DURAND, Amplissima Collectio, vol. IV, fol. 1082, 1083.

Gallia christiana, vol. III, fol. 867.

Id. STEPHANUS RAUSIN, Leodium, fol. 125, Delegatio ad Cæsaream majestatem, fol. 124-125

Id. — ZORN, fol, 129, ag. 41

2 Quelques auteurs ont prétendu que tout testateur était obligé de laisser quelque chose en legs à la cathédrale de St Lambert, afin que le testament fut valide, et qu'à moins d'un legs, le Prince pouvait faire casser un testament en vertu du droit de main-morte, qu'avaient eu jadis ses prédécesseurs sur leurs sujets, et qu'on croyait n'avoir été aboli qu'à cette condition.

Mais suivant l'opinion du célèbre jurisconsulte Sohet*, la coutume de laisser quelque donation à la fabrique de St Lambert, n'était due qu'à la piété, elle tirait son origine des anciens statuts synodaux, qui donnaient ce conseil à tout testateur, en en faisant un précepte à tous ceux qui avaient des restitutions à faire pour dettes, ou dommages causés, et à ceux dont les héritiers étaient inconnus.

Synod. Leod. an. 1287. cap. 13. c. 12-c. 4.

BOUILLE. Histoire de Liége. t. 1, fol. 147.

PAPON Liv. 20. t. 8. Ar. 1-2.

* DOMINIQUE SOHET Instituts de droit. Traité des personnes. Liv III De l'institution d'héritiers légitimes et querelles d'inofficiosité § 61 fol. 29-85.







CHAPITRE SEPTIÈME

CHAPELLE DE SAINT GILLES OU DES CHANOINES DE LA PETITE-TABLE — LEUR INSTITUTION — PORTE, CHEF-D'ŒUVRE DE SERRURERIE — LE BAS-RELIEF DE BOUCHARD D'AVESNES — GÉNÉROSITÉ DE CET ÉVÊQUE GUERRIER — LÉGENDE DU BIENHEUREUX GONTRAN L'HISTRION — CÉRÉMONIE BURLESQUE LE JOUR DE SA FÊTE — LA SPRING, PROCESSION DANSANTE DE SAINT GILLES — DIVERSES ORIGINES SONT ATTRIBUÉES A SON INSTITUTION — LES DANSEURS TURLUPINS — MÉLODIE, NOEL, PASQUEYE, CODA, BOURRÉE, CHANTS DES CHAMELIERS — DESCRIPTION D'ANCIENS INSTRUMENTS DE MUSIQUE, DITS LES KRINKRINS DE SAINT GILLES — LE SERMENT SUR LA CONSTITUTION UNIGENITUS — LE PERRON DE LIÉGE — PATRIOTISME DES CHANOINES — LES CEINTURES DORÉES DES LIÉGEOISES — LA MESSE A CAPUCHON — SOUVENIRS DE LA BATAILLE D'OTHÉE — LES ENFANTS VOUÉS — LES FRAIRIES DES TRENTE-DEUX BONS MÉTIERS.



Après avoir dépassé le portail, on rencontrait à droite, un pentagone irrégulier, un peu plus spacieux que le précédent. C'était la chapelle de saint Gilles, desservie par treize chanoines, dont six avaient été fondés par saint Hubert. Leurs attributions étaient d'aider les tréfonciers dans le service de la cathédrale et de veiller aux besoins de la table canoniale alors commune pour les membres du chapitre.

Nous avons signalé les vestiges du grand réfectoire des tréfonciers, lorsqu'ils vivaient en commun, vestiges qui subsistèrent jusqu'au commencement du siècle dernier dans l'hôtel des tréfonciers, barons de Haxhe, de Hamal et de Bierset.

Avant les tréfonciers de Haxhe, cet hôtel était habité par les tréfonciers comtes de Poitiers de Wagnée. L'hôtel qui renfermait le réfectoire des tréfonciers avait été bâti et laissé en 1319 par un tréfoncier de l'illustre maison de Waroux (famille aujourd'hui éteinte) à ceux de son nom qui seraient admis dans le chapitre de Saint-Lambert.

Loyens, dans son Recueil héraldique, dit que cet hôtel, habité de son temps par un comte de Poitiers, était le plus propre, par sa distribution à faire juger de la manière dont on bâtissait à Liége au XIVe siècle et combien depuis cette époque les rues de la ville et le lit de la Meuse avaient été rehaussés.

Les archives de l'ancienne cathédrale de Liége, nous ont appris dernièrement que l'évêque Notger (971-1008) avait soumis les chanoines de sa cathédrale à une règle uniforme et leur enjoignit de vivre en commun et dans des maisons entourant la cathédrale et désignées sous le nom de *claustrales*. Notger indique que cette double obligation qu'il imposait n'était pas nouvelle dans l'Église. Le nom de *canonici* le prouve, il dérive en effet, de *canon* règle.

Depuis l'an 709, des chanoines réguliers desservaient l'église Saint-Lambert et c'est pour cette raison qu'elle était appelée *monastère*. On la désignait déjà ainsi vers 715, car des Écossais, qui venaient en pèlerinage à cette église, s'écrièrent en débouchant de la vieille voie romaine de Tongres :

« Nous voici enfin au terme de notre voyage, voilà le monastère de saint Lambert ! »[1]

1 Acta Sanctorum Belgii. Vita sanctæ Odæ, vol. VI, fol. 624, Cumque jam pervenissent ad descensum montis.... et videntes civitatem monasteriumque sancti Lamberti martyris, clamaverunt ad alterutrum : Ecce Leodium, ecce monasterium Sancti Lamberti, ecce prosperum fecit Dominus iter nostrum !

A cause de cette dernière fonction, ces chanoines et d'autres, leur adjoints par l'évêque Notger, retinrent le nom de chanoines de la petite-table. Leurs prébendes étaient, comme celles des chanoines de saint Materne, conférées alternativement pendant six mois de l'année par le chapitre des tréfonciers et par le grand-doyen.

La porte de cette chapelle, d'une ordonnance toute particulière, se composait de simples madriers maintenus à l'extérieur par des traverses en bois, chargés de clous à glace, réunis par des pentures en fer forgé dont les dessins ronds et à entrelas compartis s'étalaient avec grâce sur ces solides vantaux, fermés par une serrure à houssette en bosse garnie de salamandres servant de vertevelles où glissait un verrou surmonté d'une énorme araignée en cuivre, chef-d'œuvre de serrurerie [1].

Au XVII[e] siècle, le chapitre fit détacher du sommet du portail et placer au-dessus de la porte de cette chapelle un bas-relief mesurant plusieurs mètres; ce linteau ou trabe était en albâtre orné de bas-relief en ronde bosse, rappelant les sculptures du bas-empire, composé d'insignes épiscopaux, d'armes guerrières, d'engins de défense, d'instruments de musique, le tout formant trophée, ou panoplie, reliés par des banderoles portant ces mots :

Demander, endurer, résister, posséder.

Diverses interprétations ont été données à cette devise qui appartient à Bouchard d'Avesnes, fils du comte de Hainaut. On sait que ce prélat était grand-prévôt de Liége en 1276, lorsqu'il commença à construire ce portail. Ayant été élu prince-évêque de Liége à la mort de Jean d'Enghien, le pape Martin IV jugea à propos de ne pas confirmer cette nomination, entachée de simonie, et redoutant l'humeur guerrière de Bouchard, car il venait de commander vaillamment les armées liégeoises à l'origine de la guerre de la vache; cependant en 1283 il le promut évêque de Metz, où son humeur militante lui mit toute sa vie les armes à la main; après s'être vengé des discours injurieux tenus contre lui par Henri III, comte de Bar, il attaqua et défit le duc de Lorraine. On raconte que ce duc, voulant obliger l'évêque Bouchard à lever le siége du château de Perni, le fit appeler à Mayence par l'empereur Rodolphe, sous prétexte de recevoir l'investiture de son évêché; sans se déconcerter le prélat fait continuer le siége et se rend à Mayence avec une bonne escorte. Là se trouvait le prince-évêque de Liége accompagné de plusieurs tréfonciers, collègues de Bouchard; ils s'entourèrent d'une foule de joueurs d'instruments qui s'empressèrent de faire leur cour à Bouchard, connaissant son goût pour la musique. Il reçoit son investiture, et, sans vouloir entendre parler d'accomodement, il défile à la tête de ses troupes et au son d'une marche guerrière, sous les fenêtres de l'empereur, qui ne peut s'empêcher de s'écrier : « Voilà un évêque tapageur, que je voudrais voir à la tête de mes troupes. » Bouchard mourut en 1296; quoique ne résidant plus à Liége, il fit néanmoins achever ce portail et y plaça sa devise. En mémoire de sa libéralité, le chapitre lui fonda un anniversaire accompagné d'une musique militaire, et les chevaliers liégeois portèrent ses étendards et sa cotte-d'armes dans les processions qui se faisaient pendant les trois jours de rogations [2].

Cette chapelle ressemblait par son architecture à celle de saint Materne et contenait plusieurs tableaux à volets, dont la plupart, d'ailleurs sans mérite, représentaient des chanoines qui l'avaient desservie. Parmi quelques *ex-voto* fixés au mur, à droite de l'autel, on vit longtemps plusieurs instruments de musique très-anciens, tels que vielières, frestrels, rebecs, organons, théorbes, mandores, psaltérions à vergettes, choro, chevrettes et reptillières. Quelques uns étaient donnés chaque année par les musiciens liégeois qui avaient fêté à l'abbaye de saint Gilles,

1 Bouille. Hist. de Liége. vol. I, fol. 38.

Id. — Baron H. de Villenfagne. Mélange de Littérature et d'histoire, fol. 197 et ...

Les personnes suivantes composaient le chapitre de St-Gilles en 1794.

Messieurs,

Année de réception

1754 S.* Joseph-Simon-Benoît Deschamps
1754 P. Jean François Louwet
1774 S. Gérard Magnery.
1778 D. Henri Hamelle.
1779 D. Henri-Laurent Ista
1784 D. Pierre-Joseph Godin.
1784 D. Simon-Mathieu Masson.
1785 P. Henri Bieren.
1787 P. Claude Lebrun.
1788 S. Joseph Dayeneux.
1791 S. Gaspard-Antoine Joseph Larmoyer.
1791 P. Jean-Joseph Beauduin.
1787 Jean Louis-Mathieu de la Brassinne. **

* La lettre *P*, désigne les Prébendes Presbytérales la lettre *D*. les Diaconales, la lettre S les Sousdiaconales.

** La collation de cette treizième prébende appartenait au grand doyen, qui la conférait à un chanoine adjoint au collége de St Gilles, qui s'y faisait recevoir, mais qui n'avait rien de commun avec les autres chanoines que de participer aux droits de réception

2 Renseignements fournis par M. Tilmanny, ancien choral de la cathédrale, mort curé de SaintéLeez, le 8 mai 1849, à l'âge de 89 ans

Id. Corn. Martin. Généal. des Comtes de Flandre, fol. 20. 27.

Id. Lovens. Recueil hérald. des bourgmestres de Liége, fol. 25.

Id. Lib. Chartar. Ecc. Leod., 613.

Id. Dom Calmet. Hist. de Lorraine, vol. II, fol. 303.

le bienheureux Gonderan ou Gontran un de leurs patrons.

Si nous admettons l'assertion de Jean d'Outremeuse, cette chapelle aurait servi primitivement de cellule à un reclus nommé Gontran, originaire de Saint Gilles, petite ville du Bas-Languedoc dans la Gaule Narbonnaise [1].

C'était un jongleur ou baladin; pour gagner quelque pécule, il apprivoisait des ours et des singes, et, leur donnant une éducation qui émerveillait le peuple, il les faisait gesticuler et gambader au son d'un luth dont il jouait à ravir.

Il vint à Liége en 976, du temps de Notger.

Touché par la grâce au pied de la châsse de saint Lambert, il résolut de se consacrer au service du Seigneur et adopta la vie de reclus, dans une cellule très-rapprochée de la chapelle où reposaient les restes du glorieux martyr. Désireux aussi de se consacrer au bien-être de ses semblables, il quittait parfois sa cellule et la cathédrale pour aller exercer l'hospitalité envers ceux qui se rendaient à Liége, par Publémont, *Mont-public*; il y avait construit une hutte pour lui et ses ours qui, éloignés de la société des hommes, excepté pourtant de celle de leur maître, se trouvaient replacés en quelque sorte dans leur état naturel.

Gontran allait jusqu'au pied de la montagne à la rencontre des voyageurs fatigués, et leur servait de guide à travers la forêt. Aidé des ours, ses compagnons fidèles, il déchargeait les voyageurs de leurs fardeaux et leur donnait au besoin l'hospitalité en partageant sa chaumière avec eux.

Jusqu'au X[e] siècle, *Publémont* était un endroit sauvage et dangereux; la forêt très-épaisse encore servait de repaire aux voleurs qui dévalisaient les nombreux pèlerins qui se rendaient à Liége pour y vénérer les reliques de saint Lambert, en y apportant de riches offrandes.

Au sommet de la montagne, jadis théâtre de ses représentations burlesques, Gontran bâtit une petite chapelle, qu'il fit dédier en l'honneur de la sainte Vierge et de saint Gilles.

Plusieurs de ses compagnons, comme lui musiciens forains ou histrions, se convertirent et se rangèrent sous sa direction dans la cathédrale de Liége. Mais bientôt l'exiguïté du local où ils s'étaient établis, ne leur permit plus d'y mener la vie de réclusion.

Gontran et ses disciples quittèrent la cathédrale de Liége et s'acheminèrent vers la petite chapelle de la Vierge, qu'il avait bâtie sur le Publémont et qu'il venait d'entourer de cabanes pour ses compagnons solitaires; tels furent les commencements de la célèbre abbaye de saint Gilles [2]

La tradition veut que, le jour où Gontran et ses disciples quittèrent la cathédrale, arrivés au pied du Publémont et à l'endroit où de nos jours est construite la rue dite de *Joie*, ils trouvèrent de nombreux musiciens, qui en leur qualité d'anciens collègues les escortèrent jusqu'à leur nouvelle demeure aux sons d'une bruyante musique et avec des gambades échevelées, réminiscence de l'ancienne profession des reclus.

Notger, toujours fidèle à ses habitudes généreuses, sut voir dans le pauvre conducteur d'ours un homme digne des hommages de la postérité. Il prescrivit que tous les ans, les chanoines de saint Gilles dans la cathédrale, ainsi que les musiciens de Liége, s'assembleraient dans la chapelle que nous décrivons pour de là se rendre en procession à l'abbaye de saint Gilles. L'itinéraire du cortége fut minutieusement indiqué par un chemin tracé dans le bois, qui reçut de là le nom de ruelle *des Jowes*, signifiant *musique exécutée*

Selon un auteur inédit, [4] la confraternité entre l'abbaye et les chanoines de la chapelle de saint Gilles se perpétua jusqu'au XVIII[e] siècle.

Les archives de la cathédrale nous apprennent que les moines étaient obligés de venir annuellement offrir un cierge dans la chapelle de Saint Lambert qui avait pour eux le caractère d'*Église Mère*.

En réciprocité, le mercredi après la saint Jean-Baptiste, les treize chanoines de la *petite-table* accompagnés de musiciens se rendaient à l'abbaye de St-Gilles, à l'effet d'en déposer un devant les reliques du bienheureux Gontran.

1 Gallia christiana, vol. III, fol. 1008.
Id. Fisen. Hist. Eccles. Leod. lib. VII, fol. 149.
Id. Saumery. Délices du Pays de Liége, vol. I, fol. 312.
Id. Ernst. Tableau chronol. des suffragans, fol. 294
Id. Van Hasselt. Essai sur l'hist. de la poësie, vol. I, fol. 5.
Id. Martène et Durand. Amplissima collectio, vol. II, fol. 111.
Id Mohy du Rondchamps. Cabinet historial, vol. I, fol. 64

2 Fisen. Histor. Ecclesiæ Leod. vol. I, p. 224.
Id. Martène. Ampliss. Collect. vol. IV, p. 1081.
Id. Ernst. Tableau des Évêques suffrag., fol. 294

3 Mohy du Rondchamps. Cabinet historial, fol. 47
Ed. Barlet, dans son intéressant ouvrage des *Rues* de Liége, fol. 101, dit : qu'il existe, sur l'étymologie du nom de *Rue de Joie*, plusieurs légendes trop longues à énumérer. L'une veut que la découverte d'une riche veine de charbon, à fleur de terre, aux environs de la houillère du Bois-d'Avroy provoqua une telle allégresse dans la population ouvrière, que la localité prit le nom de rue de Joie.

4 R. Dejogé. M. S. Historia Leodiensis

Cette procession avait un caractère si étrange et si contraire à nos usages actuels, qu'avant de la décrire nous rapporterons une seconde légende, laissant à la sagacité du lecteur le choix de l'une des deux sources à laquelle remonte l'origine de cette procession.

L'an 1378, le pape Urbain VI, mit en interdit la chapelle de saint Gilles.

Les chanoines qui la desservaient, soit faiblesse ou connivence, n'avaient soutenu que mollement le prince-évêque Jean d'Arckel (1364-1378) et le chapitre de Saint-Lambert, lorsqu'ils voulurent s'opposer à ce que la secte des Turlupins ne prît possession de la chapelle de saint Gilles, pour y exercer ses cérémonies effrénées.

A cette époque la peste noire venait de désoler la ville et le pays de Liége ; la terreur de l'épouvantable fléau n'était pas encore passée, quand on vit se précipiter, venant du midi, une véritable invasion de fantastiques danseurs, aux traits contractés, aux gestes désordonnés, véritable danse macabre vivante, moins le squelette d'Holbein pour la conduire. Et encore ces êtres bizarres et maladifs étaient-ils tous d'une maigreur à donner le frisson. Le funèbre tourbillon traversa l'Allemagne, toujours sautant, gambadant, effroyable de grotesque sinistre, il arriva d'Aix-la-Chapelle à Liége, où furtivement il pénétra dans la cathédrale et s'y barricada dans les cloîtres et dans une des tours de sable [1] ; ce fut avec peine qu'on parvint à en déloger ces fanatiques.

Ce n'est pas seulement en se rappelant cette époque de calamité, de deuil, mais surtout, en voyant la procession des sauteurs, qu'on est porté à croire que son origine doit se rattacher au plus tard à la dernière moitié du XIVe siècle. Nous retrouvons, dans la bizarre solennité de saint Gilles, toutes les extravagances qui selon les historiens caractérisaient les danses frénétiques du moyen-âge.

C'était donc le mercredi après la Saint-Jean, que le doyen d'âge des chanoines, suivi de ces derniers, quittait de grand matin cette chapelle, précédé des bannières de saint Gilles et du bienheureux Gontran.

Ils stationnaient devant l'hôtel de ville, où se joignaient à eux les trompettes, les timballiers de la ville et les nombreux musiciens liégeois composant la sodalité de sainte Cécile.

On se dirigeait vers l'église de l'abbaye de saint Gilles, d'où l'abbé envoyait au pied de la rue de Joie un cheval de selle, pour aider le doyen à gravir la montagne. Les rênes en étaient tenues par deux personnages grotesques, habillés en Momus, tenant l'un la marotte, l'autre la tirelire; qualifiés des noms de Mathieu Cacaille et Filoguet, ils devaient être nationnés liégeois et natifs des quartiers de saint Jacques et de saint Laurent [2].

Ces deux saltimbanques, auxquels appartenait le harnachement de la monture, devenaient les coryphées de la procession, dès que le doyen avait enfourché sa haquenée.

Aussitôt commence une sarabande insensée : des centaines de têtes humaines, bariolées des coiffures les plus diverses, avancent et reculent le long de la montagne de saint Gilles, comme le flux et le reflux d'une mer houleuse, aux sons discordants des frestrels, des tambourins, fifres et cornemuses. Les sons stridents et criards de ces instruments sans miséricorde, les contorsions frénétiques des corps, les contractions des jambes, tout offre aux sens abasourdis l'aspect d'un autre monde déchaîné, d'une danse infernale, d'une marche au sabbat, d'un tableau de Callot. L'impression du coup d'œil était indicible ; elle émouvait et attristait, puis, corrigée par celle de l'ouïe aussi burlesque que l'autre, elle prêtait à rire. En effet, l'oreille la moins susceptible n'avait jamais eu plus de sujet d'être affectée que par l'audition de la musique qui guidait le branle des sauteurs, rendue cacophonie par toutes les escouades de musiciens.

Cette singulière mélodie et le thème que chantaient les pèlerins, était une espèce de noël ou pasqueye ayant une saveur fort tudesque. La *coda* de ce motif boîtait, finissant la jambe en l'air, sur le temps faible de la mesure.

La musique ressemblait surtout à une bourrée de danse d'ours, ou à une marche de chameliers du désert. Elle était exécutée par des ménétriers de la banlieue de Liége ; notons qu'il était d'usage, autrefois de n'admettre pour ménétriers en cette

1 Van den Berg. Archives capitulaires
Id. Statuta Perill. Eccles. Cathed. Leodiens. M. S
Id. Bouille. Hist. de la Ville et du Pays de Liége, vol. I, fol 412.
Id. Bovy. Promenade extra muros, vol. I, fol. 14

2 Les portraits des deux derniers Mathieu Cacaille et Filoguet, peints de grandeur naturelle par Lafabrique, sont au château de Bassinnes. Florent le Comte cite deux portraits peints par Lafabrique, l'un représente le portrait d'un rieur, qu'un amateur de Paris acheta fort cher ; l'autre appartient au roi de France ; il représente une femme tenant une coupe. *

* Florent le Comte. Cabinet d'architect. Peint., vol. III, fol. 176.

J. Helbig. Hist. de la peinture au Pays de Liége, fol. 278.

ville, que ceux qui avaient conduit la procession solennelle de saint Gilles.

De distance en distance marchaient les suppôts et choraux de la chapelle.

Dans l'église abbatiale les pélerins pénétraient avec fifres et tambours et passaient au milieu du chœur devant une table surmontée d'un grand coffre en bois, dans lequel ils déposaient leurs offrandes.

Près de l'autel il y avait ordinairement deux hommes occupés à compter les personnes qui faisaient le tour du maître-autel où reposaient les reliques de saint Gilles et du bienheureux Gontran. Hors du temple les pèlerins se trouvaient sur un plateau assez étendu et se dirigeaient vers la cour de l'abbaye en dansant la grande bourrée, danse sur un air à deux temps, qui a deux parties égales, chacune de huit mesures ; les danseurs placés sur deux lignes s'avancent et reculent ; après quoi chaque danseur pirouette sur lui-même. Quant au pas, il se compose d'un demi-coupé avec un pas marché sur la pointe du pied pour le premier mouvement et d'un demi-jeté pour le second mouvement.

Sur un petit chantier à roulettes était une aime ou futaille de vin du pays, provenant des côteaux de la Chife d'or ; c'était une redevance aux chanoines qui desservaient la chapelle de saint Gilles à la cathédrale. A ce moment les cloches de l'abbaye annonçaient la célébration de la grand'messe, à laquelle les pèlerins assistaient avec dévotion.

Le retour à Liége avait lieu après cet office, et les vignerons alléchés par l'espoir d'un généreux pourboire, se hâtaient d'amener la futaille enguirlandée à Saint-Lambert.

Tel était le spectacle qu'offrait cette cérémonie digne d'attention : c'était probablement un vestige des danses échevelées auxquelles se livraient les corybantes et les prêtres saliens célébrant les solstices et les équinoxes, ou bien le fruit de l'ignorance des populations du moyen-âge qui s'était maintenu en partie vivace jusqu'en plein XVIII[e] siècle.

Si nous dégageons la procession des chanoines de saint Gilles et des musiciens liégeois, des limites de la légende qui lui donne une certaine analogie avec la *springprozession d'Echternach*, et que nous tenions compte de ce fait, qu'un record de justice du milieu du XVI[e] siècle démontre l'existence de la procession dès le XIV[e] siècle, elle pourrait bien n'être qu'un vestige de cet épisode étrange que nous avons vu surgir après l'invasion de la peste noire

Les archives capitulaires nous apprennent qu'à diverses reprises on dut défendre d'exposer dans cette chapelle des bannières peu édifiantes représentant saint Gilles l'eware, *l'effaré*, et les instruments dits *krinkrins* de la Saint-Gilles.

On sait que de tout temps a existé dans l'église de la ci-devant abbaye de saint Gilles près de Liége, la statue de Saint Gilles l'eware, ainsi nommé par le peuple à cause de ses yeux d'une dimension extraordinaire et qui lui donnent un aspect hideux.

Les luthiers liégeois, lorsqu'ils veulent déprécier un violon, se servent encore de cette vieille qualification : c'est un *krinkrin del sint Gilles*, en souvenance du peu de valeur qu'avaient les instruments mis en usage lors de la procession et de l'abandon que beaucoup de musiciens en faisaient comme *ex voto*.

Nous devons à l'obligeance de M. Joseph Maillieux, ancien violoncelliste de la cathédrale, les dessins et la description des instruments conservés dans cette chapelle : la planche ci-jointe les représente.

La flûte double ou doucine, à deux embouchures, accompagnement indispensable du tambourin.

Le frestrel ou chalume, se composant d'un certain nombre de tuyaux en roseau de différentes longueurs assemblés les uns à côté des autres, et donnant plusieurs notes lorsque l'exécutant souffle obliquement dans chacun d'eux.

Le mandore, mandoline du XII[e] siècle, dont les cordes étaient pincées ou touchées à l'aide du plectrum.

La buccine, espèce de grande trompe, d'un mètre de longueur, étroite à l'embouchure et s'élargissant à l'extrémité ; dans le cours de cette histoire nous aurons sujet de mentionner de nouveau l'usage de cet instrument.

La chevrette à vent, composée d'une peau de chevreau et d'un chalumeau, ce dernier formé d'un roseau, garni d'une anche très-simple et percé de trous permettant d'obtenir plusieurs notes.

Le choro, instrument à vent assez semblable à la chevrette, composé d'une pipe avec réservoir d'air, et d'un chalumeau à anche percé de trous ; la partie formée d'une peau parfaitement sphérique était entourée d'une enveloppe d'airain avec petit intervalle entre ses tubulures, de manière que la peau pût vibrer et reproduire une sonorité particulière lorsqu'on soufflait avec force dans la pipe.

La cithare ou rothe, instrument à dix cordes métalliques pincées. La partie supérieure était munie d'un manche de métal, tandis que la partie infé-

rieure était de bois. Les dix cordes étaient enroulées autour de dix chevillettes posées sur la partie métallique.

Le psaltérion et la cithare, instruments très-anciens et composés de châssis ou caisses affectant diverses formes, avec une table d'harmonie; les cordes étant tendues sur cette table percée d'ouïes, on faisait vibrer les cordes à l'aide d'un plectrum qui n'était autre chose qu'un bec de plume.

A peu près oublié pendant le XVIe siècle, le psaltérion fut remplacé par le clavecin; à Liége, cet instrument était rendu portatif le jour de la procession, par une bandoulière qui le maintenait sur la poitrine du musicien; ce dernier, par une exécution habile, en tirait des effets sonores et harmoniques, à la fois doux et pleins. En faisant glisser les doigts sur les doubles cordes, on obtenait des sons chromatiques, par la réduction des vibrations, que le clavecin ne peut donner.

La musette formée d'une grosse muse, garnie d'une pipe et d'une flûte plate percée de trous; cet instrument pendant l'office faisait l'office de faux bourdon et de la dominante

La reptillière saquebute, trompe façonnée en serpent dont l'embouchure et le pavillon étaient tournés du même côté, et dont le tube recourbé pouvait parfois s'allonger comme dans nos trombones, cet instrument donnait la basse des flûtes de diverses tailles et notamment des flûtes bruyantes La longueur développée du tube y compris la pipe, avait plus de deux mètres; les sons obtenus par cet instrument étaient pleins et d'une grande puissance.

On employait encore les serpents saquebutes pour accompagner le plain-chant, surtout les jours d'obsèques.

Le rebec et le rubébe-monocorde, instruments à corde et à archet avec manche: dans les vieux antiphonaires de la cathédrale de Liége, on les désigne sous le nom de *Rebab*, mot arabe, qui est encore usité de nos jours, en Palestine, pour désigner un rebec ou violon. Le rubébe-monocorde de Liége n'était qu'un diapason, un moyen de donner le ton; monté d'une seule corde, ce tympanon était rendu sonore en pinçant fortement cette unique corde ou à l'aide d'un archet. Alors il tenait lieu de l'instrument que nous appelons aujourd'hui *Contrebasse*. Il fallait nécessairement pour que ce genre d'instrument pût produire un certain nombre de notes graves, qu'il fût très-long, aussi le jour de la procession il était fixé sur la croupe d'un pacifique cheval.

En commémoration de la légende qui rapporte que l'instrument favori du bienheureux Gontran était le rebec, les musiciens jouant de cet instrument étaient les plus nombreux, on les divisait en parties hautes et basses, les joueurs de rubébe-monocorde, de diacorde, de rebec simple, de violes, de gambe et de rebec à gigue faisant dessus, alto, ténor et basse.

Avant de quitter l'oratoire, n'oublions pas la lame de cuivre doré, placée du côté de l'évangile dans un cadre de marbre noir et sur laquelle le célèbre ciseleur Jacques del Haye ou Pierre de Fraisne avait gravé la teneur de la constitution *Unigenitus*

Georges-Louis de Berghes, ayant la consolation de voir grâce à son zèle, le diocèse purgé des erreurs du Jansénisme, le 23 décembre 1739, le chapitre félicita l'évêque de ce grand succès et se déclara prêt à renouveler son adhésion. Il lui députa, à cet effet, les chanoines tréfonciers comtes de Raigecourt, d'Ingelheim, de Ghistelles et le baron de Glymes.

Le 8 janvier suivant, chaque tréfoncier renouvela dans cette chapelle cet acte sous serment, et il fut statué que dorénavant personne ne serait admis à un bénéfice quelconque dans la cathédrale à moins qu'il n'eût accepté la constitution *Unigenitus*

Les chanoines de saint Materne, ceux de la petite-table et tous les bénéficiers imitèrent cet exemple Et leur éclatante manifestation de foi fut publiée la même année et envoyée au Pape.

Parmi les objets composant l'argenterie de cette chapelle on remarquait un *ex voto* en argent, d'environ deux pieds représentant en haut-relief le perron de Liége. Cet ouvrage de ciselure remontait au XVe ou au XVIe siècle. Voici l'origine qu'on lui attribuait. A la suite d'une mutinerie ou révolte des Liégeois, les murs de la cité avaient été démantelés et les fossés comblés. Néanmoins, à force de peine et d'argent, les assiégés venaient d'élever une sorte d'enceinte, plus propre à déguiser les mouvements des défenseurs qu'à être elle-même une défense. On avait vendu à cet effet les ornements des églises, et chacun avait contribué de son avoir.

Les chanoines de saint Gilles firent preuve de patriotisme en avançant sans intérêt une forte somme d'argent.

A cette époque les dames liégeoises raffolaient d'un ornement qu'elles portaient en guise de ceinture; des lissiers venaient d'inventer un tissage d'or battu, de soie pourpre et azur, dont on

faisait des *cingula* et des *crinalia*. Cette chaîne d'or ou d'argent passée au-dessus des hanches retombait par devant, terminée par des boules de métal travaillé à jour.

Toutes les dames firent le sacrifice de cette parure qui devint pour la ville une ceinture de terre et de palissades. En souvenir de la générosité des chanoines, Liégeois et Liégeoises donnèrent à leur chapelle l'*ex voto* rappelant l'emblème de la ville [1].

Annuellement le 22 septembre, anniversaire de la désastreuse bataille d'Othée, en 1408 [2], avait lieu le service funèbre pour les combattants qui y avaient succombé

Le peuple appelait cet office la messe à *capuchon* [3] par ce motif : les chanoines, suivant un usage qui datait de la fondation, paraissaient au chœur en *cappa hiemalis*, ayant l'aumusse sur la tête. Dès le 21 septembre, pendant les vêpres et les vigiles des morts on étendait au pied de l'autel un poêle ou drap mortuaire entouré de nombreux cierges brisés, une partie de la nef était jonchée de paille, une autre d'herbage ; le lendemain avait lieu l'office des morts avec accompagnement de buccin, de trompes, de serpents et d'autres instruments lugubres

La fondation de cet obiit et le cérémonial qui devait l'accompagner résultaient des articles de la paix imposée aux Liégeois par leur vainqueur Jean-sans Peur, duc de Bourgogne.

C'est dans cette chapelle, qu'on vouait au bleu les enfants débiles ; on promettait à la Vierge que l'enfant porterait en son honneur le bleu et le blanc jusqu'à l'âge de sept ans. Lorsqu'il avait atteint cet âge, il était relevé du vœu. Au jour fixé l'enfant, conduit par ses parents, revêtu d'une lévite blanche, de souliers, de gants, d'un chapeau blancs et d'une ceinture de soie bleue, se rendait à la cathédrale, en passant par le cimetière de Notre-Dame-aux-Fonts ; le chrétien ne parvenait à l'église qu'à travers la région des sépulcres, c'est par la mort qu'on arrive à la présence de Dieu.

Les massiers venaient prendre l'enfant à la porte en cérémonie et le conduisaient dans cette chapelle. La messe commençait : à l'offertoire, le célébrant se tournait vers le petit voué, lui lisait des prières, après quoi on lui ôtait ses habits blancs, qui étaient attachés en *ex voto*, au-dessous de l'image de la Vierge, on le revêtait d'un habit couleur violette ; le prêtre prononçait un discours sur l'efficacité des vœux. Ce vœu de nos aïeux n'est plus de ce siècle : c'était autrefois une chose touchante que l'intervention d'une mère divine placée entre l'enfant et le Ciel, et partageant les sollicitudes de la mère terrestre.

Au sortir de cette enceinte, dans les bas-côtés on trouvait à gauche cinq chapelles d'égale grandeur ; chacune avait vingt-cinq pieds de long sur vingt de large, chacune avait sa fenêtre à vitraux peints, de style ogival rayonnant, et divisée par des meneaux.

Le dessus en était orné de rosaces et de quatre feuilles renfermées entre la grande ogive et les archivoltes. Les peintures étaient la plupart des présents faits par les personnes de qualité inhumées dans cette partie de l'église et notamment par plusieurs tréfonciers qui s'étaient fait représenter en pied avec leurs patrons. Elles formaient pour ainsi dire un musée historique, où Liége voyait nombre de ses enfants illustrés soit par la dignité de l'épiscopat, soit par les honneurs de la diplomatie, soit par leurs succès dans la carrière des sciences.

Aux voûtes de chacune des chapelles, les divers âges avaient tracé des dessins ; c'était une nef dont les losanges, ornées de roses tombait en pendentifs, une autre affectait la forme cylindrique ; une troisième en ogives parfaites semblait se dérober sous un réseau de fines arêtes, sorte de treillis de verdure, qui ne s'interrompait que pour laisser voir un médaillon en manière de camée antique. Chacune de ces chapelles avait un autel en marbre blanc, noir, ou orné de quatre colonnes, aussi en marbre, d'ordre corinthien ou composite, au milieu desquelles se trouvaient les œuvres de peintres liégeois,

1 THILMANNY, ancien choral de Saint-Lambert

2 ZANTFLIET. Chronicon. Amplissima collectio, vol. V, fol. [illegible].
Id. BOUILLE. Hist. de Liége. vol. I, fol. 469.
Id. CHAPEAUVILLE. Gesta Pontificum Leod. vol. III, fol. 108.
Id. DEWEZ. Hist. de Liége, vol. I, fol. 300.
Id. BOVY. Prom. histor. vol. II, fol. [illegible].
Id. POLAIN. Esquisses historiques, fol. 49
Id. SCHOONBROODT. Inventaire des chartes du chapitre de Saint-Lambert, à Liége, fol. [illegible] N° 630.
Id. Baron D'OTHÉE. Souvenirs contemporains.

3 THILMANNY

La bataille sanglante fut donnée dans la plaine d'Othée, le 22 septembre 1408, les Liégeois, qui soutenaient contre leur évêque Jean de Bavière, le parti de Henri de Hornes, seigneur de Perwez, qu'ils avaient nommé mambour, et de Thierry, fils de Henri, qu'ils avaient élu évêque, y essuyèrent une terrible défaite, dans laquelle ils perdirent 13,000 hommes, des historiens portent ce chiffre à 36,000, en sorte que la plupart des anciennes familles du pays furent éteintes. Les têtes des deux Hornes furent présentées le lendemain, plantées sur des piques, à l'évêque qui les envoya à Maestricht comme un signe certain de son triomphe. C'est cette journée qui valut au duc de Bourgogne, qui tenait le parti de l'évêque, le surnom de *Jean-sans-Peur*, et à l'évêque celui de *Jean-sans-pitié*, qu'il ne mérita que trop par l'abus cruel qu'il fit de sa victoire.

ou d'excellentes imitations de grands peintres étrangers.

Les murs présentaient de grands panneaux gothiques à arcades trilobées et superposées. Le sol était couvert de pierres tombales ou de lames de cuivre. Il n'était point rare de voir dix ou douze tombes de tréfonciers appartenant à la même famille, qui s'étaient succédé dans la possession de la même prébende.

Ces tombes commandaient le respect des générations en leur rappelant le souvenir exemplaire du talent et de la vertu en leur inculquant de graves leçons sur la fragilité de la vie humaine et sur l'éternité ; toujours après une longue énumération de titres, de dignités et d'écus blasonnés, la religion traçait la recommandation uniforme où éclatent la vanité humaine et l'inexorable impartialité de la mort : Priez Dieu pour son âme !

Presque toutes ces chapelles étaient ou la propriété ou avaient été décorées par des confréries, de corporations et de communautés, qui, jusqu'au XVIIIe siècle, portèrent le nom de *Frairies* [1]. Chacune des trente-deux corporations de métiers était dédiée à un saint et était soumise à des règlements qui avaient presque toujours pour but l'accomplissement de certaines dévotions. Cela n'a rien d'étonnant dans la capitale d'une principauté ecclésiastique, qui avant la révolution française, possédait plus de quatre-vingt-dix églises ou couvents et où, selon le dire des historiens, on célébrait chaque jour plus de messes qu'à Rome même.

Ces corporations se réunissaient sans doute dans un but exclusivement religieux. Du moins on n'en trouve aucun autre motif apparent dans les bulles romaines qui en autorisent l'établissement.

Chaque année, au jour anniversaire de son institution, tous les membres des Frairies assistaient dans la chapelle de leur patron à une messe après laquelle avait lieu l'élection des maîtres, directeurs ou syndics, chargés de veiller à l'observation du règlement et de convoquer tous les trois mois les confrères dans une des salles des cloîtres pour discuter en séance les intérêts de la société.

Toute personne, voulant se faire inscrire sur la liste et profiter des indulgences spécifiées dans les bulles, devait prouver son caractère officiel et payer un droit d'agréation plus une annate, destinée à entretenir la chapelle et à exonérer une messe hebdomadaire, pour les confrères défunts.

1 Acta Perill. Eccles. Cathed. Leodiens. circa accepta. constit. Sanctæ memor. Clement. Papæ XI, unigenitus.

Id. S. Bormans. La confrairie des notaires. Bul. Archéol. Liég. vol. VI. fol. 23.

Id. Frairie. Ce mot a été quelquefois la *Trairie*, dénomination qui s'applique particulièrement aux exercices auxquels se livraient les archers et les arbaletriers.

Id. Louvrex. Recueil d'édits et règlem. vol. II, fol. 294-300.

Id. Ludwig. Reliquiæ diplom. manuscript. German. vol. III, fol. 57.







CHAPITRE HUITIÈME

CHAPELLE DE LA SAINTE CROIX ET DE SAINT LAZARRE DITE DES COMTES DE HORION ET DE WACHTENDONCK — TABLEAU DE MABUSE — LA LÉGENDE DE SAINT MARTIN A HORION — CÉRÉMONIES ESPAGNOLES DU JEUDI SAINT — LES DEUX MESSES AVANT ET APRÈS-MIDI — PÉNITENTS REÇUS A RÉCIPIENCE — MISERERE DE PIETKIN — STATUE DE SAINTE HÉLÈNE. — CHAPELLE DES SS. JOSEPH ET PAUL DITE DES TRÉFONCIERS ORANUS ET DE LEERODT — SOUVENIR DE JUSTE LIPSE — PANOPLIES D'ARMES MUSULMANES — MEURTRE DES PRINCES DE VALOIS — TAPISSERIES DE HAUTE-LISSE — HERCKENBALDE — MARTYR DE SAINT PAUL — PATÈNE ET PIXIDE DE CARADOZZO — FÊTE DES SOUS-FONCTIONNAIRES DE L'HÔTEL DE VILLE — OFFRANDE EXPIATOIRE DES DOUZE CHEVALIERS. — CHAPELLE DE SAINT JEAN ET DE SAINTE AGNÈS, DITE DES TRÉFONCIERS DE WYNGARDE, DE HOENSBROECH ET DE WOESTENRAEDT — TABLEAU ENCAUSTIQUE — FÊTE DES TISSERANDS — LE CYGNE DE WOESTENRAEDT ET LE LION DE HOENSBROECH — TABLEAU DE DOUFFET — LE ROYAL LIÈGEOIS — BRANDEVINS DES OBSÈQUES — CLOCHES ET ORNEMENTS DES MANGONS. — CHAPELLES DES TROIS MESSES DITES DES TRÉFONCIERS DE VALOIS — CÈNE PAR LOMBARD — COUR DES HARNA ET DÉPOUILLES OPIMES DE LA BATAILLE DE STEPPES — RÉPUDIATION DE L'HÉRÉDITÉ DE JEAN DE WALENRODE — USAGE DE PASSER SOUS L'AUTEL. — CHAPELLE DES TRÉFONCIERS DE BOCHOLTZ — TABLEAUX DE FLÉMAL, RAMAYE, LOMBARD, DOUFFET — RELIQUES ET CADRES DE SAINT BONIFACE — SAINT JEAN LE GRIGNEUX — SOUVENIR DE LÉPANTE.



'est à la munificence du tréfoncier Arnold de Wachtendonck, grand-doyen de Liége, qu'on devait les grillages et dinanderies de la première chapelle [1]. Ce prélat voulut consacrer mille doubles écus impériaux pour la construction du grand autel dans le nouveau chœur ; mais le prince Maximilien Henri de Bavière ayant déclaré se réserver la donation de cet autel, une partie des mille doubles souverains de Wachtendonck furent employés à la confection d'une lampe d'argent pour l'usage du sanctuaire, l'autre partie fut dépensée à l'érection de ces beaux grillages embellis par des ornements courants, des anses de paniers, des palmettes, des joncs coudés, de trèfles groupés, avec des gaînes de termes surmontées de flammes, de dards et de fers de piques.

La devise du donateur, *A momento æternitas*, se trouvait fréquemment reproduite dans les rinceaux et les feuillages de cet admirable produit de haute serrurerie.

En face de l'entrée était un tableau attribué à Mabuse et représentant la fuite de saint Martin du village de Horion [2] : la chronique rapporte que ce saint, qu'on dit avoir été le VIIe évêque de Tongres, fut prêcher l'Évangile dans la Gaule, vers l'an 250 [3] ; en revenant dans son diocèse, il passa par le village de Horion ; les habitants encore

1 Qualifications et réceptions des seigneurs chanoines tréfonciers de la très-illustre église de la cathédrale de Liége, etc. par G. de Clerque de Wissocq, M S.

Id. Le Fort. Recueil généal. M. S. vol. XXIV.

2 Foullon. Historiæ Leodiensis compendium, fol. II.

Id. Bull. de la Société Scient. du Limb. vol. V. fol 257.

Id. Bovy. Promenades historiques dans le pays de Liége, vol. II, fol. 233.

Id. Hopmann. De ordin. provinc. Leodiens. vol. II, fol. 78.

3 Il y a tant de discordance parmi nos chroniqueurs sur la date de l'avènement de Saint Martin, VIIe évêque de Tongres, que les historiens ne font qu'indiquer une époque approximative.

idolâtres[1], loin de lui accorder l'hospitalité, le chassèrent avec violence. Le saint évêque, contraint de passer la nuit sur une roche, y laissa miraculeusement l'empreinte de ses pieds[2].

Nous n'avons que peu de renseignements touchant ce tableau, qui probablement offrait les qualités propres aux œuvres de Mabuse, un dessin incorrect et un style d'une grandeur un peu sauvage, tandis que les tons de la coloration étaient doux et même faibles

Des figures se détachaient sur des fonds pourpres, les unes étaient constellées d'or et les autres dorées entièrement. Après avoir admiré cette composition capitale, on devait chercher dans l'horizon l'édification d'une église gothique par des personnages tellement lilliputiens, qu'on eut dit moins une réunion d'hommes qu'une fourmillière en travail. Cette construction repréesntait probablement la chapelle qu'au Xe siècle Ogier-le-Danois fit bâtir à Horion, et qu'il dédia à saint Martin[3]. Dans un paysage fort accidenté on distinguait cinq forteresses, probablement les castels de Horion, Hozémont, Lexhy, Fontaine et Rouveroy[4].

Ce tableau, présent du tréfoncier Jacques de Horion, doit se trouver aujourd'hui dans la galerie du comte Potosky en Russie[5].

La première chapelle était encore remarquable par son devant-d'autel en bois[6], avec des figurines en marbre qui s'y trouvaient incrustées et représentaient le grand-chancelier, Jean de Wittem, et un tréfoncier son collègue, les genoux en terre. Les mêmes personnages et leurs patrons, étaient peints sur les vitraux, qui dataient du 16e siècle.

Le grand-prévôt, baron Jean d'Elderen, mort en 1652, avait décoré cet autel d'un tableau par Gérard Douffet, représentant l'*Élévation de la sainte croix*, mais au siècle dernier ce tableau était dans la troisième chapelle où nous le décrirons.

En face de cet autel, les neveux de ce prélat, parmi lesquels on comptait le prince-évêque de Liége, Jean-Louis d'Elderen, lui érigèrent un mausolée où on lisait

D O M
MEMORIÆ REVERENDI ADMODUM,
GENEROSI AC PERILLUSTRIS D
D. JOANNIS AB ELDEREN,
HUJUS ECCLESIÆ CANONICI, CONDROSII ARCHIDIACONI,
COLLEGIATÆ S. BARTHOLOMÆI PRÆPOSITI, MAJORIS LEODIENSIS
DECANI AC TANDEM PRÆPOSITI, VITA FUNCTI
ANNO 1652, 9ª JUNII ET SUB HOC ALTARI
JACENTIS. JOANNES LUDOVICUS ET GUILLELMUS
HERMANNUS AB ELDEREN, FRATRES, CANONICI LEODIENSES
PATRUO SUO MŒSTI POSUERE[7]

Jusqu'au début du XVIIIe siècle, le jeudi saint, devant l'autel où le Seigneur était déposé au tombeau, des hommes armés de casques et de cuirasses, une lance à la main, se tenaient immobiles pendant quelques heures. Quelques uns gardant leur visière baissée, le peuple prétendait à tort ou à raison qu'ils accomplissaient une pénitence imposée au temps pascal. Cet usage commença au XVIe siècle, où plusieurs chanoines espagnols de naissance importèrent chez nous diverses coutumes de leur pays. L'équipement des guerriers était fourni par la Cour des échevins.

C'est dans cette chapelle qu'anciennement à la même date on célébrait deux messes : l'une dans la matinée ; l'autre dans la soirée[8]; la première était dite pour la réconciliation des pénitents exclus de l'Église le mercredi des cendres. Au moyen-âge ils se rendaient, dans la matinée, sous le portique de Notre Dame-aux-Fonts, où ils avaient accompli leur expiation ; à l'heure de sexte, dans les cloîtres près de la chapelle des Flamands, et, à l'heure de none, près de la chapelle du Jubilé ; puis, vêtus en pénitents, ils étaient présentés au grand-pénitencier, à la porte de la cathédrale où, après diverses prières, ils recevaient l'absolution. En signe de joie on y sonnait une cloche conventuelle qui ne devait plus se faire entendre que le samedi saint.

La seconde messe était destinée à la bénédiction des saintes huiles. Cette consécration était l'objet d'un rit particulier. Avant le *Pater*, l'évêque consacrait l'huile des infirmes, à *l'Agnus Dei*, celle des catéchumènes et du saint-Chrême ; l'huile

1 PLACENTIUS. Catalogus omnium antistitum Leod. 1529.
Quum rusticorum pagi dicti Horion acerrime vitia insectaretur, ab eisdem inglorie repulsus est »

2 BOUILLE. Hist. du Pays de Liége, vol. I, fol. 4.

3 FOULLON. Historia Leodiensis, vol. I, fol. 36.

4 FISEN ajoute : L'affluence des pèlerins y fut grande en raison des cures merveilleuses qui s'y opéraient ; car les fidèles qui se frottaient le dos contre l'empreinte laissée par le saint dans le roc obtenaient la guérison de leurs maux. Vol. I, lib. II, fol. 24

5 Renseignements dus à l'obligeance de M. Toussaint, maître marbrier, jadis prisonnier et interné au château de Kalysck-Prahaw en Russie durant la campagne de 1813.

6 M. S. des annivers. de la famille de Wittem.

7 LE FORT. M. S. Généal. et hérald. vol. VIII
BORMANS. Conclus. capitul.
Id. DE THEUX. Chap. Saint-Lamb. vol. III, fol. 207

8 Directorium pro officio luminar. in Eccles. Leod. M. S.
Id. GILLES DU MONIN. Sacrarium Insign Eccles. Cathed. S Lamb. tabl. M. S

d'olive, mêlée de baume, destinée au sacrement de confirmation, était bénite après la communion.

Il y avait ce jour-là communion générale des laïques et des ecclésiastiques : ces derniers s'y rendaient revêtus du surplis et de l'étole, et les laïques en manteaux, la cour des échevins en toge rouge, précédée du grand-mayeur, devant lequel on tenait le grand espadon la pointe en bas et enveloppé d'un crêpe noir. Les fidèles communiaient hors de la grille et des cancelles ; et, confondus avec eux sans distinction, sauf qu'ils étaient revêtus de la tallarre, les ministres des autels suspendus par l'officialité.

Sur une dalle de marbre blanc étaient incrustés en lettres d'or ces mots : *Gloria in excelsis*, parce que c'était le seul endroit de la cathédrale où le jeudi saint, l'évêque le chantait en commémoration de la fête de la divine Eucharistie, l'Église semblant se distraire un instant de ses pieuses tristesses ; mais après ces courts moments d'allégresse, rentrant dans la voie des douleurs, elle se prépare à célébrer le mystère du Golgotha.

Les cérémonies du vendredi saint ne le cédaient pas à celles de la veille et attiraient également grand concours. Elles se célébraient au même endroit. En présence du chapitre, les chanteurs cachés dans une tribune obscure y exécutaient les hymnes consacrées. Parmi les prières, le psaume 50, *Miserere mei, Deus*, occupait une place importante. Depuis longtemps, les compositeurs les plus célèbres de Liége s'y étaient exercés. Lambert Pietkin, chanoine de saint Materne et sous-chef de la maîtrise de la cathédrale, écrivit un *Miserere* nouveau, à deux chœurs, l'un de quatre voix, l'autre de cinq voix, qui récitaient alternativement et se réunissaient pour le dernier verset. Cette composition, admirablement exécutée par les collègues de Pietkin et sous sa direction, produisit un effet si merveilleux que tous les *Miserere* antérieurs furent éclipsés [1]. La réputation de l'heureux compositeur se répandit avec éclat dans diverses cours d'Allemagne. On savait que son œuvre serait invariablement exécuté chaque année le jeudi et le vendredi saints ; le mercredi fut réservé à deux anciens *Miserere* et à ceux de maîtres nouveaux, qui auraient le courage d'entrer dans la lice

Le dernier objet qui mérite d'arrêter nos regards est la statue de sainte Hélène : cette figure était haute de six à sept pieds ; le style fortement accentué, sévère et pourtant gracieux, révélait la touche d'un artiste du quatorzième siècle. Sous les traits d'une matrone liégeoise, couronne en tête, revêtue d'une robe noire mordorée avec un camail de tabis argenté, la mère de Constantin tenait dans ses bras le signe de notre rédemption tout incrusté de gemmes et de calcédoines : la statue faite de bois de cèdre scintillait de dorures et de riches couleurs. Cette figure austère et douce, exempte de toute banalité, était très-probablement issue du ciseau d'un de ces imagiers liégeois, qui avaient orné les voussures des porches de Saint-Lambert ; c'était l'œuvre d'un de ces maîtres qui taillaient le bois ou la pierre sous l'inspiration directe du prêtre, exerçant d'ailleurs un peu leur art comme l'oiseau donne sa note joyeuse et comme l'enfant récite la prière de son catéchisme ; un de ces hommes enfin dont personne n'a songé à inscrire le nom sur des tablettes quelconques et dont l'humble vie n'avait laissé de trace que par un travail échappé à bien des destructions.

On remarquait dans la seconde chapelle, dite des Oranus et des Leerodt, par la raison qu'elle servait de sépulture aux tréfonciers de ces familles, l'autel en brèche saravèche, violet et brun à grandes taches blanches, flanqué de quatre pilastres en consoles en marbre de margosse blanc, veiné de brun ; deux colonnes en marbre blanc, de forme rudentée, le surmontaient : le fond était occupé par une *Descente de croix* de Lambert Lombard [2] qui, par un art exquis, avait su éviter le ton sec et dur, si en vogue au commencement du XVI[e] siècle

Les volets de ce tableau étaient attribués à Franz Floris, disciple du peintre liégeois : le volet de droite figurait le combat de David et de Goliath ; celui de gauche le sacrifice d'Abraham ; sur les revers étaient les portraits en pied d'Enéas Oranus tréfoncier, et de ses frères : à côté de Pierre Oranus, conseiller de Ferdinand de Bavière, était placé son ami Juste Lipse.

Cette peinture avait déjà, vers le milieu du XVII[e] siècle, été éloignée de l'autel et fixée sur

1 J. Mailleux, l'un des derniers musiciens de la cathédrale, † en 1848.

2 Abry. Les hommes illustres de Liege, p. 319. Id. Manuscrit contenant les noms des conseillers du prince. Le pendant de ce tableau représentant le Sauveur porté au sépulcre, l'un et l'autre hauts de 65 centimètres, et larges de 51, furent transportés à Paris, en 1794. En 1819, P. de Lovinfosse, artiste peintre de Liége fit l'acquisition du dernier. A la mort de cet artiste, l'œuvre de Lombard fut vendue de nouveau (23 juillet 1822

la paroi en face de la grille d'entrée, sous prétexte que les fonds, préparés à la colle, s'endommageaient par l'humidité [1]. On l'avait remplacée par un magnifique bas relief en marbre blanc, dû à un célèbre sculpteur romain. Sur une grande dalle de Carrare un crucifiement était représenté suivant l'usage florentin, par plusieurs figures drapées de marbres et de gemmes de diverses couleurs, d'autres émaillées, le tout reposant sur un fond doré bruni. On lisait au pied de ce bas-relief et gravées en lettres d'or sur un cartouche de marbre noir, cette inscription :

D O M
MEMORIÆ
JOANNIS ARNOLDI BARONIS DE LEERODT,
CATHEDRALIS ECCLESIÆ LEODIENSIS CANONICI
ET ARCHIDIACONI CAMPINIÆ, TOPARCHÆ
IN ERTWILER, MUNTS, WANLOO, GREWEMBICH
ET HURN, ETC. EXSCULPTAM IN HAC TABULA MARMOREA
JESU REDEMPTORIS NOSTRI E CRUCE DEPOSITI EFFIGIEM
EX DEFUNCTI TESTATORIS IN SACRUM ILLUD
MYSTERIUM RELIGIONE AC VOTO
HÆRES EREXIT. DECESSIT ANNO 1688
DIE 27 JUNII PIIS EJUS MANIBUS LECTOR
BENE APPRECARE [2]

Le donateur de ces ornements était le turbulent tréfoncier comte de Leerodt. Ayant, quoique ecclésiastique, pris le commandement du régiment des dragons de Neubourg, il eut beaucoup de peine à obtenir du chapitre de Liége, la permission de placer aux côtés de l'autel deux panoplies formées de turbans, d'étendards et de yatagans turcs, témoignages des victoires remportées par le régiment de Neubourg sur l'armée ottomane. A l'aide de bombardes, il avait formé le cadre de cet antependium d'autel; les culasses de ces engins ayant été sciées, elles occupaient les coins de ce cadre orné de trophées militaires.

Vers le milieu du X[e] siècle l'interdit fut lancé sur toute la cathédrale, hormis sur la chapelle de saint Joseph.

Voici quel en fut le motif.

Ogier, comte de Huy, étant fort âgé, remit le gouvernement de son comté à son fils aîné Guillaume, qui, avec ses frères puinés Ogier et Richar, était chanoine de Saint-Lambert. Guillaume résigna son canonicat. A la mort de l'évêque Farabert comte de Pologne, les fils du comte de Valois ayant formé opposition à la candidature d'Ogier de Huy, qui voulait lui succéder, le comte Guillaume transporté de fureur, tua en plein chapitre les deux antagonistes de son frère. L'horreur que ce double meurtre causa dans la cité fut si profonde que le service divin y fut suspendu pendant plusieurs mois.

Ogier, « marry, triste et dolent quitta sur cet autel, son aumusse et ses habits de chanoine, » disant, que jamais plus il ne les porterait. Il adouba de son canonicat Guy-le-Blond fils du comte de Valois. Guillaume comte de Huy se présenta sans armes au chapitre et implora son pardon à genoux, devant cet autel qui était le seul de la cathédrale où les cérémonies du culte n'avaient pas été interdites. Puis il fut fait un accord, en vertu duquel Guillaume jura sur l'évangile et au pied de la statue de saint Joseph, qu'il épouserait Geyle ou Gisele, fille de Raginaire, comte de Hainaut, beau-frère des victimes ; et, du consentement de tous ses parents et agnats, il promit qu'à défaut d'hoirs mâles, la maison de Hainaut hériterait du comté de Huy [3].

Aux fêtes de l'Exaltation de la sainte Croix et de saint Paul, on tendait au dessus des grillages de cette chapelle et de la précédente deux tapisseries de haute-lisse.

La première avait pour sujet une légende fort en vogue au pays de Liége et en Allemagne, au XV[e] siècle.

Herckenbalde, homme riche et puissant, aimant à rendre la justice à tout le monde, avait un neveu qui séduisit une jeune fille. Celle-ci vint se plaindre à l'oncle, qui égorgea son neveu. A l'heure de la mort, le prêtre qui venait l'administrer lui refusa la communion, parce que Herckenbalde n'avouait pas cet homicide, qu'il ne considérait pas comme un crime. Le prêtre finit par l'adjurer au nom du bois de la sainte Croix renfermé dans un reliquaire placé au pied du lit. Soudain le calice s'ouvrit, et l'hostie alla se placer sur les lèvres du mourant, qui la montra au prêtre pour constater le miracle.

Ce dernier épisode occupait le centre et la partie inférieure du tableau, divisé en trois compartiments, séparés par des colonnes d'une forme

1 HELBIG. Histoire de la peinture au Pays de Liége, fol. 131
« Lors de la démolition de la cathédrale, ce tableau fut vendu » 40 francs en assignats ! »

2 WISSOCQUE. Conclus. Capitul.
Id. LE FORT. Testam. vol. XIII
Id DE THEUX Chap. Saint-Lambert, vol. III, fol. 296
Id JEHOTTE. M. S. 1845.

3 FISEN. Sancta Legia, etc. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. II, fol. 135.

bizarre, dont les détails étaient empruntés à l'art de la Renaissance. Au premier plan, Herckenbalde alité tient entre les lèvres l'hostie ; derrière le prêtre étonné, apparaissent des personnages richement vêtus, d'autres en costumes ecclésiastiques escortant avec des flambeaux le Saint-Sacrement ; divers groupes de femmes en habits s'agenouillent autour de la couche près de la relique qui repose entre deux cierges allumés.

Les parties supérieures de la tenture étaient remplies par d'autres épisodes. D'un côté le neveu du terrible seigneur cause avec la jeune fille ; de l'autre, cette dernière fait ses confidences à une amie, puis ses plaintes à Herckenbalde, lequel plonge sa dague dans la gorge du coupable. La bordure était divisée en compartiments formés de roses et de feuillages, de grappes de raisins et de paquerettes, séparés par de petits carrés contenant des allégories du Saint-Sacrement, telles que un *Agnus Dei*, ou un calice surmonté d'une hostie.

Les marguerites font peut-être allusion au nom de la gouvernante des Pays-Bas, l'une des grandes bienfaitrices de Saint-Lambert : elles étaient aussi la fleur de prédilection du prince Ferdinand de Bavière.

La haute-lisse déployée devant la chapelle de saint Paul, représentait le martyre de cet apôtre. Au centre celui-ci prie à genoux les mains jointes; le bourreau lui saisit les cheveux d'une main et brandit le glaive de l'autre. Au premier plan, on voyait plusieurs cadavres décapités, et, à quelque distance, une foule de spectateurs et des victimes conduites par des soldats ; au fond, la porte d'Ostie d'où sort un innombrable cortège de soldats, de licteurs, de chrétiens, marchant vers le lieu du supplice.

Les tissus de ces magnifiques tapisseries, qu'on croit reconnaître, la première au palais du Zwinger à Dresde, et la seconde au Landauer-Kloster près de Nuremberg [1], étaient composés de laine, d'or et de soie. Incontestablement c'étaient deux des plus belles productions de l'art des haut-lisseurs de la première moitié du XVI[e] siècle.

Celle de Dresde est attribuée à Pierre de Pennemaker, fabricant renommé à Bruxelles ; on présume que Bernard Van Orley lui en fournit les dessins. En effet, entre la tapisserie et les tableaux de ce maître règne une frappante analogie dans la disposition des plans, dans les types, le dessin, la manière de grouper, le jet des draperies et l'harmonie des couleurs [2].

Malgré quelques figures bien posées, malgré la noblesse et l'expression de certaines têtes, cette haute-lisse le cédait de loin à sa voisine. Le martyre de saint Paul produisait une impression autrement grandiose. Dans tout l'ensemble comme dans les détails, se distinguait une sagesse qui dénote une entente parfaite du sujet; plus d'une tête était un portrait, tant elles avaient un cachet et un caractère propre.

Vis-à-vis de l'autel se dressait un bas-relief de marbre noir incrusté de jaspe, d'albâtre, de calcédoine, érigé à la mémoire du grand-archidiacre Oranus, plusieurs fois ambassadeur du prince-évêque à Rome et aux diètes de l'empire ; sur ce grand bas-relief le prélat priait devant un crucifix et on y lisait ces mots :

GRATIA DEI SUM ID QUOD SUM
D O M
REVERENDISSIMO DOMINO, DOMINO
ÆGIDIO ORANO
I. V DOCTORI, PROTHONOTARIO APOSTOLICO,
CANONICO LEODIENSI, ARCHIDIACONO CAMPINLÆ,
COLLEG ECCLESIÆ D PETRI PRÆPOSITO ET D D
SCABINORUM LEODIENSIUM CONSILIARIO ETC ETC
MATER ET FRATER MŒRENTES POSUERUNT
OBIIT VII MAII M D. XCIX, ÆTATIS SUÆ LI
CŒLO ANIMAM, NOMEN TERRIS CORPUSQUE SEPULCHRO
NONDUM MATUROS REDDIDIT ANTE DIES
LONGA IGITUR QUISQUIS FIDENS TIBI TEMPORA FINGIS,
CUM FLUIT ET PENDET VITA VEL HORA SÆPE [3]

Cette chapelle possédait une argenterie particulière, due aux libéralités des tréfonciers Oranus, et des métiers qui avaient pour patrons saint Joseph et saint Paul.

Le grand-archidiacre avait donné six grands

1 Renseignements dûs à l'obligeance de M[r] Deny, conseiller et secrétaire général du gouvernement Grand Ducal de Luxembourg.

2 Une tapisserie, ayant un sujet analogue est conservée au Musée Royal d'antiquités à Bruxelles. Le motif a été traité par Roger de la Pasture ou Van-der-Weyden, dont les productions furent tant vantées par les écrivains qui les avaient vues dans l'hôtel-de-ville de Bruxelles, dont elles faisaient le plus bel ornement avant le bombardement de 1695

On ne connaît que le prénom du fabricant (maître Léon) haut lisseur qui habitait Bruxelles.

Alex. Pinchart. Notice sur les tapisseries de haute-lisse, vol. I, fol. 4

Id. Arch. de l'Étit. Compte de M d'Autriche.

Id. Van Even. Louvain monumental. vol. I, fol. 181

3 Loyens Recueil des Bourg de Liége. vol. I, fol. 380.
Id. Bull. de la comm. d'hist. vol. VII, fol. 240.
Id. Chapeauville. Gesta Pontific. Leodiens. vol. III, fol. 611.

plats d'argent en vaisselle repoussée : au milieu de chacun était ciselé un fait de l'histoire sacrée, savoir le sacrifice de Melchisédech, l'agneau pascal, les Hébreux recueillant la manne, Achimélech se nourrissant des pains de proposition, David persécuté par Saül, le Christ en croix et la Cène en Emaus.

Ces beaux produits de la ciselure italienne au XVI[e] siècle ornaient les gradins de l'autel les jours de fête. Mais l'objet le plus précieux était une patène d'or : la richesse de la matière avait été vaincue par l'art du ciseleur qui y avait mis en bas-relief de très gracieuses figurines. Il avait pour sujet principal la Déposition du Christ. Au milieu du demi-cercle soutenu par deux colonnettes de lapis-lazuli et un peu au-dessous des armoiries du pape Grégoire XIII (1572 1585) qui en fit présent à François Oranus auditeur du tribunal de Rote, on voyait un groupe de jolis petits anges, portant les emblèmes de la sainte messe. Au sommet, le Père éternel soutenu par trois chérubins ; deux séraphins en oraison sur la corniche des colonnettes, et deux archanges placés sur la courbe architecturale extérieure. Une pierre, appelée *plasma opalique*, servait de fond à cette patène, ornée d'une croix en brillants. A la base de chaque colonnette était incrusté un camée taillé à l'antique. Un autre camée, représentant Jonas sortant des flancs de la baleine, ornait le sépulcre du Christ.

S'il était permis d'avancer une opinion, deux contemporains des splendeurs de la cathédrale [1], attribuaient ce bel ouvrage au Milanais Caradozzo, qui vivait à Rome vers le milieu du XVI[e] siècle. Benvenuto Cellini l'y connut ; les papes Pie IV, Pie V et Grégoire XIII lui commandèrent divers ouvrages de haute ciselure dont la célébrité n'a fait que croître avec l'âge ; Pie IV et ses deux successeurs s'étant trouvés en fonctions à Milan étant légats [2], il n'est pas impossible qu'un de ces pontifes ait acquis ce travail et l'ait offert à François Oranus en témoignage de haute estime. On présentait cette patène, comme Paix à baiser, aux membres des métiers lors des messes patronales qui se célébraient le 25 janvier fête de saint Paul pour les cordiers, le 6 mai saint Jean à la porte latine pour les imprimeurs, relieurs, miroitiers, bimbelotiers.

Pendant l'octave de la Saint-Lambert, l'aumônier de l'Hôtel-de-Ville chantait une messe solennelle, à laquelle assistaient tous les sous-fonctionnaires de la cité : on distinguait parmi eux les sous-greffiers, les messagers aux conseils, les portiers du guet des remparts, les fontainiers, les archers avec leurs officiers, les hommes de feu, les timballiers et les trompettes, ancêtres artistiques de notre musique des pompiers plusieurs de ces fonctionnaires portaient le manteau rouge, marqué du perron liégeois.

Avant le sac de Liége en 1468, on voyait sur le râtelier qui surmontait la grille de cette chapelle, douze gros cierges ; on en faisait remonter l'origine au règne d'Hugues de Châlons, lors de la guerre des Awans et des Waroux. Les Awans, au mépris des ordres de l'évêque, ayant recommencé les hostilités, furent vaincus et durent implorer la clémence de l'évêque, lequel les condamna au nombre de douze chevaliers à venir depuis la porte Sainte-Walburge se ranger sous la couronne de Saint-Lambert, pieds nus, en chemise et portant sur leur tête les selles de leurs chevaux ; ce qui fut exécuté le jour des Rameaux, après quoi ils firent l'offrande chacun d'un cierge-falot de cire blanche dans la chapelle de saint Joseph [3].

Dans la chapelle de saint Jean-Baptiste et de sainte Agnès, on admirait les sculptures de l'autel en marbre représentant deux intimes, les tréfonciers Martin comte de Woestenraedt et Arnold de Hoensbroech.

Ce bas-relief, sans être de Delcour, avait du mérite et était d'une belle composition

Le vitrail reproduisait les mêmes personnages avec leurs armoiries [4]. On lisait nombre de distiques tracés à la louange de leur amitié, dont la pureté était comparée à la blancheur du cygne qui se trouve dans le blason des Woestenraedt, et la force à celle du lion des Hoensbroech [5].

1 DRION L. B. orfèvre-bijoutier. † en 1875, à l'âge de 90 ans
Id. DOZIN. botaniste, expert de tableaux, † le 26 déc 1852 à l'âge de 75 ans

2 MALVEZZI. Descrizione meraviglia fabric. di A. M. Caradosso vol. I, fol. 117.

3 HEMRICOURT. Miroir des nobles de Hasbaye, fol 31
Id. BOUILLE. Hist. de Liége, vol. I, fo.. 316.

4 Recès de la cathédrale de St-Lambert, archives provinciales, année 1585.

5 La famille des comtes de Woestenraedt éteinte au commencement de ce siècle, portait pour armoiries : de gueules au massacre de cerf d'or surmonté d'un cygne d argent, becqué, membré de sable.

La famille des comtes de Hoensbroech porte : fascé d'argent et de gueules de huit pièces, au lion de sable, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout.

Id. — Recueil d'anecdotes, de Quatrins, de Tercets et autres petites poésies, par J. B., chantre de l'église de N D. de Tongres, 1751.

Une magnifique pierre tombale incrustée de cuivre, recouvrait la sépulture du grand-trésorier Udalric de Hoensbroech, mort en 1642 avec son frère Arnold grand-prévôt d'Hildesheim ; il était figuré, portant la barrette, la chape et le chaperon dont les chanoines se couvraient pour se rendre au chœur en hiver.

Sur un cartouche de marbre blanc avec arabesques en bronze était gravée cette épitaphe en lettres d'or :

UDALRICO BARONI AB HOENSBROECK, HUJUS ECCLESIÆ
CANONICO, CUSTODI, NECNON HASBANIÆ ARCHIDIACONO, AC
S THEODARDI THUDINENSIS ABBATI SÆCULARI, DOMINO
TEMPORALI TERRITORII L'OOSTHAM, BERINGHEN,
MOLL ETC. VIRO IN PAUCIS CLARO ET SINGULARI
29. OCTOBRIS ANNI M. DC XLII, ÆTATIS LVII,
VITA FUNCTO MNEMOSYNON HOC
MŒSTUS POSUIT ARNOLDUS FRATER ET HÆRES,
PRÆPOSITUS HILDESIMENSIS ET PRIMATUS
MAGDEBURGENSIS AC HUJUS ECCLESIÆ CANONICUS

Au XIV[e] siècle, Jean de Marlines fut inhumé dans cette chapelle où il avait érigé un autel tryptique, en l'honneur de saint Jean-Baptiste et de saint Jean Évangéliste [1].

Ce tableau déjà fort détérioré en 1793, était peint à la détrempe; pour fixer les couleurs on avait employé la gomme, la cire, le blanc d'œufs et sans doute une encaustique à la manière des Byzantins. Ce rétable était un mélange de peinture et d'orfévrerie; généralement les têtes et les mains étaient miniaturées, plusieurs parties des vêtements, des couronnes, des auréoles et des accessoires étaient en feuilles d'or ou d'argent ciselées ou battues et appliquées sur le fond.

A côté de cette œuvre remontant à l'enfance de l'art, les héritiers du grand-prévôt de Wingaerde de Glymes avaient érigé un autel en mémoire de ce prélat, mort en 1593.

Cet autel en style de la Renaissance, était composé de marbre noir, avec colonnes en marbre blanc, colonnettes en jaspe, incrustations en onyx, et bas-reliefs en albâtre doré.

Le médaillon central représentait le grand-prévôt, à genoux au pied d'un crucifix.

L'inscription suivante était gravée en lettres d'or sur une pierre de touche :

DEO OPT. MAX
CONFIDE ET TIM
ADMODUM GENEROSO WINANDO A WYNGAERDE
LEODIENSI PRÆPOSITO ET ANNIS CIRCITER LIIII CANONICO,
PLURIBUS PRINCIPUM LEGATIONIBUS, AD TRES SUCCESSIVE
SUMMOS PONTIFICES ATQUE GALLIÆ REGES
PRÆCLARE PRO REPUBLICA FUNCTO,
VIRO UTI EXIMIO GENERIS SPLENDORE ITA PRUDENTI
INFRACTOQUE SEMPER IN LABORIBUS SUBEUNDIS
ANIMO, OMNIBUSQUE OB EGREGIAS MORUM AC
LIBERALIS INGENII DOTES PERCHARO,
ANNO M. D. XCIII, XXIII JUNII VITA DEFUNCTO
WYNANDUS A WYNGAERDE EX FRATRE NEPOS PATRUO
BENE MERENTI POSUIT.

Sur cet autel splendidement orné, annuellement le 3 février, on célébrait avec pompe, la fête de saint Blaise.

Les tisserands, les cardeurs, les peigneurs, les tailleurs de pierres et les merciers le considéraient comme leur patron ; au siècle dernier ils avaient fait richement dorer le reliquaire renfermant les reliques de ce saint, invoqué à l'effet d'être préservé des maux de gorge.

Selon une vieille tradition, ce saint guérit miraculeusement un enfant réduit à l'extrémité par une arête de poisson qu'il avait avalée. Elle lui était demeurée dans la gorge et on désespérait de l'en extraire par des moyens naturels.

C'est pourquoi on invoquait saint Blaise spécialement pour obtenir par son intercession auprès de Dieu, la guérison des angines et des bronchites.

Le jour de sa fête on bénissait le cou des dévôts qui le demandaient en leur plaçant sur la tête deux cierges allumés en forme de croix.

Les tréfonciers de Wœstenraedt de Hoensbroech et d'Elderen avaient enrichi cette chapelle d'une *Élévation en croix* et d'un *Crucifiement* de Gérard Douffet : le peintre y avait déployé une rare clarté d'ordonnance et une grande énergie de couleurs ; mais celles-ci noircissaient, surtout dans les ombres. Les têtes avaient en général le type liégeois bien caractérisé, l'exécution technique était large et savante [3].

1 Daris. Hist. des comtes de Looz, vol. II, fol. 25.
Id. de H.nnisdael, Fragm. Geneal., vol. II, fol. 7. 5.

2 Le Fort. Arch. hérald. M. S., vol. XXV.
Id. Miræus, Opera diplomatica, vol. III, fol. 466.
Id. Paquot. Rech. et Mém. hist. vol. III, fol. 6.4.
Id. Wolters. Histoire du comté de Reckheim, f[illegible].
Id. Bouille. Hist. du Pays de Liége, vol. II, fol. [illegible].
Id. Fisen. Hist. Eccles. Leodiens. vol. II, fol. 30, 369, 375.
Id. Chapeauville. Gesta Pont. Leod. vol. III, fol. 430, 444, 579.
Id. de Theux. Chap. St Lambert, vol. III, fol. 90 et 153.
Id. Les tableaux parlants des peintres, in-12, 1660, fol. 40 et 41.

3 Helbig. Hist. de la Peinture au Pays de Liége, fol. 173.
Id. Abry, Les hommes illustres du Pays de Liége, fol. 199 et 202.
Id. de Tombay. Mathieu, sculpteur des deux derniers princes-évêques de Liege, † le 7 novembre 1822, à l'âge de 84 ans.
Id. J. Dartois, ciseleur, mort le 12 août 1848, à l'âge de 95 ans.

L'Élévation en croix était le meilleur de ces tableaux, Douffet l'ayant peint avant qu'il ne devint impotent. Cette toile eut tant de vogue lorsqu'elle fut placée dans cette chapelle, que ce fut pour elle qu'on fit à Liége le premier cadre à l'Italienne, avec rinceaux évidés, colonnes et colonnettes cannelées, le tout peint et marbré par Lairesse-le vieux.

Le Crucifiement fut un des derniers tableaux que peignit Douffet, qui mourut en 1660. On y remarquait les réminiscences d'un beau talent à son déclin.

La balustrade de clôture datait du milieu du XVIIIe siècle : c'étaient des piliers en cuivre doré, avec gaines et stylobates en marbre noir, surmontées de trophées et de panoplies guerrières avec des instruments et engins militaires ; un Francfortois nommé Grucher avait exécuté ce travail aussi curieux que spécial [1].

Voici quelle en fut l'origine. En 1742, les électeurs du Saint Empire conférèrent la couronne de Bavière à Charles-Albert, qui prit le nom de Charles VII. Cet événement fut accueilli par de grandes réjouissances dans le pays de Liége, et notre prince-évêque, Georges-Louis de Berghe, puis son successeur en 1744, Jean Théodore de Bavière, frère de Charles VII, voulant témoigner leur dévouement au nouveau souverain, lui firent présent d'un régiment de dragons, auquel on donna le titre de *Royal Liégeois* et dont le commandement fut confié au comte de Saint-Germain. Ce corps fut recruté exclusivement dans notre pays, les donateurs ayant désiré qu'on n'y admît pas d'étranger.

Son dépôt était établi à Visé ; son colonel, le comte de Wœstenraedt, réunissait souvent les officiers et même les simples soldats dans ses châteaux de Sclessin et de Rechain ; pour reconnaître sa généreuse hospitalité, ils se cotisèrent et lui offrirent le petit parc d'artillerie que Grucher avait reproduit dans des formes lilliputiennes. Le tréfoncier comte de Wœstenraedt, en ayant hérité, employa les belliqueux engins à orner cette chapelle, lieu de sépulture de sa famille [1].

Plusieurs chanoines allemands y avaient aussi leurs caveaux ; un statut capitulaire leur avait enjoint de s'abstenir d'un usage d'outre-Rhin consistant, les jours d'anniversaire ou d'obiit, à envoyer des brandevins à tous ceux qui avaient assisté aux obsèques, servitude *onéreuse et peu décente*, dit le statut.

De là vint la coutume encore usitée à Liége, qu'après la célébration des obsèques, et sur le seuil de l'église, ceux qui mènent le deuil remercient ou saluent ceux qui ont assisté à l'office.

A la bataille de Steppes le métier des bouchers, placé au premier rang, se distingua par tant d'intrépidité qu'on n'hésita pas à lui attribuer le succès de cette mémorable journée. En reconnaissance le prince-évêque Hugues de Pierrepont accorda aux bouchers certains priviléges, entre autres celui de célébrer chaque année, le 13 octobre, l'anniversaire de la victoire de Steppes par des réjouissances et en sonnant eux-mêmes deux grosses cloches de la cathédrale. Pendant quatre siècles les *Mangons* carillonnèrent le jour de leur fête sans encombre, ni accident ; mais la fatalité s'en mêla en 1615, ils mirent si violemment en branle leurs deux cloches qu'elles se brisèrent. A cause de cette perte onéreuse pour l'église, le chapitre interdit aux auteurs de l'accident l'usage des cloches ; ce qui n'eut pas lieu sans de vives et inutiles réclamations.

Alors les bouchers se cotisèrent pour acheter une cloche, et la placèrent dans une tourelle non loin de l'oratoire où ils continuèrent à célébrer leur glorieux anniversaire. Au siècle dernier on admirait le magnifique ornement, propriété de leur corporation.

Chapelle des trois messes. L'étymologie de cette qualification est interprétée de deux manières : les uns veulent que le grand-doyen de Wyngaerde et son oncle, le grand-prévôt Winand de Wyngaerde de Glymes, y avaient fondé trois messes septimales à desservir sur l'autel de marbre qu'ils avaient érigé dans cette chapelle vers le milieu du XVIe siècle.

Mais l'an 1660, cet autel avec la fondation fut transféré dans les cloîtres et remplacé par un petit autel de marbre et de jaspe qui était primitivement au vieux chœur en face de la confession de saint Lambert. Cet autel, curieux petit édicule, rappelait depuis l'an 1594 le souvenir de Thierry

1 Renseignements dus à l'obligeance de M. le chevalier de Boniver, dernier soldat du dernier prince-évêque, capitaine dans le *batallion Liégeois* Autrichien, † le 14 octobre 1851, à l'âge de 86 ans.

1] Baron Pirquet de Cesenatico, ancien garde du corps de S. A. S. E. C. le prince-évêque de Liége, Feld zeugmeister capitaine de la garde de S. M. l'empereur d'Autriche, etc. etc. † le 21 novembre 1861, à l'âge de 80 ans

de Lynden, grand-doyen de Liége, son portrait en bas-relief s'y voyait à l'extérieur d'une des parois de la table.

Sur le piédestal en jaspe fleuri se lisait cette inscription en lettres d'or :

D. O. M.
THEODORICUS DE LYNDEN, ARCHIDIACONUS ARDUENNÆ,
IN HAC ECCLESIA LEODIENSI NECNON BEATÆ MARIÆ
ECCLESIARUM TRAJECTENSIS ET DIONANTENSIS
PRÆPOSITUS ET ABBAS SECULARIS, AC
SER. PRINCIPIS ET EPISCOPI LEODIENSIS IN
SPIRITUALIBUS VICARIUS GENERALIS ET SIGILLIFER
AD GLORIAM S S TRINITATIS ET HONOREM
PATRONORUM HUJUS ALTARIS VIVENS
SIBI POSUIT IN PROFESTO DIVI LAMBERTI ANNO 1594,
POSTEA VERO DECANUS HUJUS ECCLESIÆ QUI
OBIIT 11A JULII ANNO 1603
SACRA FACIS PATRI AC NATO DE PNEUMATE MISSO,
O LYNDEN THEODORICE, ATQUE HINC CUNABULA CHRIST.
HINC ADMIRARIS REDIVIVI PARTA TROPHÆA,
HIC UBI STANT DIVI COSMAS DAMIANUS AD ARAM
ATQUE UBI LAMBERTI CONFOSSUM EST VULNERE PECTUS,
[illegible] TUA TRINO UNO PIETAS PENSANDA TONANTI

On voyait sur la même table d'autel les huit quartiers de Thierry de Lynden, et, au pied d'une croix rouge placée au sommet, le distique suivant [1].

Res fidei Lynden texerunt sanguine prisci
Sed rubro his clipeo crux quoque fulva micat

La seconde interprétation avait pour motif les trois messes qu'on y célébrait à l'occasion de la naissance du Sauveur : la première après matines ; la seconde, au point du jour ; la troisième, enfin la messe du jour une heure avant la messe épiscopale.

La première messe était ordinairement célébrée par l'évêque suffragant. Après cette messe, l'évêque donnait la bénédiction ordinaire, qui n'était point suivie de la promulgation de l'indulgence, à cause de la bénédiction solennelle donnée à la messe du prince-évêque.

Ces trois messes nous apprennent la signification mystique attachée au rit de la célébration des trois messes le jour de Noël, qui ont toutes les trois une mystérieuse interprétation. Celle que chantait la nuit l'évêque suffragant, après le *Te Deum*, à matines, rappelle la génération du Fils de Dieu, qui fut de toute *éternité*, avant toute créature qui pût louer Dieu, et c'est pour cela que le chant des laudes suit immédiatement. Cette première messe rappelle encore l'état des hommes avant la loi, plongés dans les ténèbres, aussi le texte d'Isaïe : *Populus gentium qui ambulabat in tenebris* etc. se lisait-il en lettres de feu, sur la corniche de l'autel du vieux chœur. La seconde messe, dite à l'aurore par un des archidiacres, nous remémore la promesse de la loi de grâce que le christ nous apportera, mais dans sa plénitude. Aussi lisait-on sur un transparent dominant le portail de Notre-Dame-aux-Fonts, ces mots de l'ecclésiastique : *Lux fulgebit hodie.*

Enfin, la troisième messe célébrée par un tréfoncier figure les temps des grâces abondantes auxquelles nous fait participer Jésus-Christ dans sa naissance que proclamait l'inscription de feu sur le portail du côté du palais : PUER NATUS EST NOBIS [2].

Maître Arnold, sculpteur liégeois, avait orné cette chapelle d'un beau bas-relief en marbre blanc ayant pour sujet la Descente de la croix [3].

On remarquait en face de l'autel deux tableaux à volets : l'un contenait plusieurs saints personnages dont les têtes étaient ornées de rayons et de filets dorés : ces figures étaient assez expressives mais d'un dessin sec ; l'autre tableau avait pour motif une Vierge dans une chaise dorée ; le coloris était très-frais et les figures finies, le fond était orné d'une draperie bleu d'outre-mer mouchetée d'argent. Ces peintures attribuées [4] à Nicolas Quento ou à Jean Demeuse peintres liégeois, au XVe siècle, étaient probablement les deux plus anciens produits de l'art national, elles avaient été données au XVIIe par Nicolas comte d'Arberg de Vallengin [5].

Nous avons vu que vers le milieu du Xe siècle l'interdit fut lancé sur toute la cathédrale hormis sur la chapelle des SS. Joseph et Paul. Le motif

1 WOLTERS. Notice historique sur le comté de Reckheim, fol 161
Id. BOUILLE. Hist. de la ville et pays de Liége, to III, fo 53
Id. Cartul. Chartar D. Lamb. no 116.
Id. BUTKENS. Hist. Généal. de la maison de Lynden. vol. I, f. 25.

2 LEJEUNE J. L. Ancien prêtre bénéficier de la cathédrale de St Lambert, chanoine de St Martin. † le 2 mars 1848, à l'âge de 84 ans, après 60 ans de prêtrise.

3 Notice de M. Dartois, amateur et artiste distingué, dont le ciseau habile a exécuté avec talent, plusieurs beaux bas-reliefs en cuivre et en bronze, sous les règnes des quatre derniers princes-évêques de Liége.

4 Notice de F. J. de Rode, peintre, mort en 1843, à l'âge de 91 ans.

5 JAC. WILH IMHOFFER Historia Genealogica procerum sacri Imperii Romani. Gesta, honores, etc; comitum de Arberg de Vallengin, fol 57

en étant le meurtre commis par le comte de Huy sur les deux comtes de Valois

La tradition porte qu'au moment de ce double assassinat les chanoines s'enfuirent dans la chapelle que nous décrivons et s'esquivèrent par une porte donnant dans une cour ou préau intérieur. L'horreur que ce meurtre causa dans la cité fut si profonde que le service divin fut suspendu pendant trois mois dans la cathédrale, puis rétabli dans cette chapelle, cet oratoire étant censé le lieu où s'arrêta la fureur de Guillaume [1].

En face de l'autel était le tableau de la sainte Cène, par Lambert Lombard. Nous empruntons à l'intéressant et scientifique ouvrage de Mr J. Helbig [2], la description de cet œuvre que le musée de la ville de Liége a le bonheur de posséder [3].

Jésus-Christ est assis à la table pour célébrer la Pâque, au milieu de ses disciples. Devant lui est un plat dans lequel on voit des hosties. Le Christ est représenté au moment où il dit : « En » vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous » me trahira. » Saint Jean, XIII, 21. Judas, que l'on voit sur le devant de la table, et qui par un geste très-vif, se soulève de son siége, semble répondre aux paroles du Divin Maître. De sa main droite, l'apôtre infidèle montre sa poitrine, tandis que la gauche, encore appuyée sur l'escabeau sur lequel il était assis, tient la bourse traditionnelle. Les apôtres les plus rapprochés du Christ paraissent seuls attentifs à ses paroles. Au fond, à la droite du tableau, un serviteur apporte une amphore.

Au milieu du fond, derrière le Christ, on voit une fenêtre ouverte donnant sur la campagne, et dans le lointain du paysage on aperçoit la porte d'une ville flanquée de deux tours massives, et plus loin encore une contrée montagneuse. Dans le chemin conduisant à la porte de la ville, l'œil découvre des figures microscopiques représentant l'entrée de Jésus-Christ à Jérusalem

Dans le haut de la fenêtre, les chassis sont garnis de vitraux décorés d'ornements du style de la renaissance, et en dessous de deux médaillons vides se trouvent deux cartels sur lesquels on lit : *Anno* 1530. Cette date est répétée sur deux plus grands médaillons en grisailles couverts en partie par les figures des apôtres.

Au-dessus de ces médaillons inférieurs on voit deux autres, sur lesquels sont peintes des grisailles. Celle qui est à droite du Christ représente David au moment où il vient de trancher la tête de Goliath. De l'autre côté, faisant pendant à cette grisaille, est représenté Caïn tuant Abel.

La composition de ce tableau est claire et bien disposée; la couleur agréable et vraie. La tête du Christ, comme celles de plusieurs apôtres, manque de noblesse. Plusieurs figures ne semblent pas prendre part à l'action. Souvent aussi les extrémités y sont mal dessinées; les mains du Christ, entre autres, sont trop courtes.

La date de cette peinture prouve qu'elle est l'œuvre de la jeunesse de Lombard, qui en a fait plusieurs répétitions avec de légers changements [4].

Nous venons de citer la cour ou préau situé derrière cette chapelle et où se réfugièrent les chanoines de Liége, terrifiés par le double meurtre qui venait d'avoir lieu en leur présence. Cette cour, qui se prolongeait derrière les chapelles du côté gauche de la cathédrale, avait été au siècle dernier convertie en habitation et en jardin à l'usage d'un sacristain.

Depuis le moyen-âge, on lui donnait le nom de *custodes des harnâ*, signifiant hangard ou garde-meubles, où furent remisés les chars, les engins de guerre, ou autres trophées conquis sur l'ennemi. Là furent longtemps conservées les dépouilles opimes de la bataille de Steppes

Nous avons vu quelles furent les circonstances qui donnèrent lieu à cette lutte sanglante. Thierry de Vrihein, grand-doyen de Liége, habitait à cette époque non loin de la cour citée plus haut. En sa qualité de chef du chapitre de saint Lambert il reçut du comte de Moha les promesses d'anniversaires que ce Seigneur voulait fonder dans cette chapelle, mais après la mort d'Albert en 1212, Henri Ier, duc de Brabant, éleva des prétentions sur ce domaine sous prétexte de certaines avances dont il n'avait pas été remboursé par le comte. Il

1 MELART. Histoire de la ville et chasteau de Huy, fol 54
Id. PANVINIUS. Antiquitum Veronensium libri VIII. Apud R[illegible]. Episcop. Leod. fol. 139
Id. HENSCHENIUS. De episcopatu Trajectensi diatriba et De morib. German. fo[illegible]
Id. DE THEUX. Chap. de St-Lambert, vol. I, fol. 23. 24.

2 J HELBIG. Histoire de la peinture au Pays de Liége, fol. 135, 136.

3 Ce tableau a été acquis en 1862 à la vente de la collection Weyer, à Cologne, et appartient aujourd'hui au musée de la ville de Liége

4 Il en existe aussi une gravure de Hubert Goltzius, offrant quelques variantes, notamment dans les accessoires, qui sont considérablement simplifiés. Traitée avec un burin assez ferme, elle est signée. H : *Goltzius, sculptor et excud. Anno* 1[illegible].

se jeta sur la principauté et se rendit maître de la ville de Liége qu'il livra au pillage.

Thierry de Vrehein célébrait la messe dans cette chapelle, lorsqu'il en fut arraché par les soldats du duc de Brabant, qui le dépouillèrent de ses ornements sacerdotaux et l'insultèrent en présence du duc qui n'y mit pas obstacle [1].

Mais lorsque, le 13 octobre 1213, le prince-évêque Hugues de Pierrepont, secondé par les comtes de Namur et de Looz, eut taillé en pièces dans les plaines de Steppes l'armée du duc Henri, celui-ci, le 28 février 1214, vint implorer nu-tête et nu-pieds, son pardon en présence de tout le chapitre.

Le grand-doyen de Vrehein mourut le 18 septembre 1229. Il fut inhumé dans cette chapelle où il fit inscrire sur la voûte les trois hexamètres rimés qu'il avait composés à l'occasion de la défaite du duc de Brabant

MILLENUS, BIS CENTENUS DUODENUS ET UNUS,
ANNUS ERAT CHRISTI, LUX SOLIS NOCTE CALIXTI
LEGIA, VICISTI, BRABANTIA, VICTA FUISTI

Il légua au chapitre sa maison contiguë à cette chapelle, ainsi que le préau destiné à renfermer le butin fait sur l'armée brabançonne. A l'époque du sac de la ville par Charles-le-Téméraire, le harnachement du destrier du duc de Brabant, sa tente et beaucoup d'armures d'officiers se voyaient encore dans cette espèce d'arsenal que le grand-doyen s'était plu à former, probablement comme une juste représaille des sévices dont il fut l'objet [2].

L'an 1419, cette chapelle fut témoin du refus de l'hérédité de Jean VII, comte de Walenrode, archevêque de Coire et de Riga en Livonie. Ce prélat ayant donné au concile de Constance [3] des preuves de son érudition et de ses vertus, le pape Martin V le préconisa évêque de Liége. Après un règne trop court qui ne dura que 18 mois, il mourut subitement à Alken le 28 mai 1419. Au moment d'inhumer ses restes avec pompe au pied de la confession de saint Lambert, le chapitre de Liége qui, suivant la coutume, devait hériter du prince mort *ab intestat*, s'aperçut que la succession était obérée de plus de dix mille doubles florins du Rhin

Ne voulant point priver le chef de l'État et de l'Église des magnifiques funérailles qui lui étaient dues, mais craignant qu'on ne conclût de ce fait à l'acceptation de l'hérédité, les tréfonciers résolurent de remplir, au préalable, les formalités de la *Répudiation* [4]. Avant les absoutes, le cercueil de Jean de Walenrode fut porté dans la chapelle des trois messes, et le grand-doyen, le grand-prévôt, le grand-official et le grand-trésorier actèrent qu'ils renonçaient aux biens du défunt, déposant sur la bière la ceinture, avec les clefs, la bourse, les sceaux et l'épée, symbole de la puissance temporelle.

Le marquis de Bade et les autres parents de Walenrode intentèrent un procès aux Liégeois, sous prétexte que ceux-ci avaient dilapidé le patrimoine de leur oncle ; ils se livrèrent même à des actes d'hostilité. En effet, l'archidiacre Walthère de Moumale, signataire de la répudiation, revenant de la Terre-Sainte avec Thierry d'Elderen, fut jeté en prison par ordre du marquis.

Durant les deux derniers siècles, les œuvres d'art de cette chapelle furent aliénées par ceux-là mêmes qui auraient dû veiller à leur conservation.

Entre autres, le triptyque peint par Lambert Lombard et ses élèves, sous prétexte qu'il commençait à se détériorer par l'action de l'humidité, mais en réalité parce que la forme générale ne répondait plus au goût du jour, on lui préféra un énorme rétable en marbre de Saint-Remy, au fronton démesuré, soutenu par des colonnes de marbre blanc.

La table de l'autel fut également revêtue de marbre et d'un antependium en style du siècle dernier, quoiqu'il fût primitivement de la période romane et se composât d'une masse cubique en forme de tombeau, dont les faces ne présentaient que des ornements fort frustes.

Au moyen-âge on le surnommait *l'autel des Reliques*. Les restes de plusieurs saints, leurs vêtements et les objets dont ils s'étaient servis, étaient renfermés dans une châsse, que l'on exposait à la

1 CHAPEAUVILLE. Gesta Pontific. Leod. vol. II, fol. 207, 224
Id. ERNST. Hist. du Duché de Limbourg, vol. V, fol. 323

2 Un ancien inventaire dressé peu de temps après la prise de Liége par Charles-le-Téméraire, nous énumère les nombreux fauchards, guiarmes, pertuisanes, ronsards, morgenstern, kriegsflegen, espadons, flambards, carrelets et damas, conservés dans cette localité

3 CHAPEAUVILLE. Gesta Pontific. Tungr. vol. III, fol. 1127

4 SUFFRIDUS PETRI. Gesta Pontific. Leodiens. vol. III, fol. 115
Id. FOULLON. Hist. Populi Leodiensis, vol. II, fol. 4.
Id. BOUILLE. Histoire de la ville et Pays de Liége, vol. I, fol. 489. 490
Id. FISEN. Flores Ecclesiæ Leodiensis. fol. 259
Id JEAN DE STAVELOT. Chronique, fol. 165. SPIGEL. Episcop. Leod. vol. I. fol. 165
Id. CATHED. LEOD. Lib. Chartar Eccles Leod. vol. IV, fol. 88.

vénération des fidèles derrière l'autel ; cette châsse était élevée à environ deux mètres du pavement et s'appuyait, d'un côté sur le rétable dont le dessus la masquait, et, de l'autre, sur deux colonnettes placées contre le mur.

Les pèlerins, aux fêtes des saints Bernard, Benoît et Scholastique, circulaient autour de l'autel et s'arrêtaient directement sous des reliques. Cet usage est encore en vigueur dans plusieurs endroits de la Belgique, par exemple à Wavre, à Soignies, à Gheel [1].

La dernière chapelle de cette nef portait le nom des tréfonciers comtes de Bocholtz, qui l'avaient beaucoup ornée et l'avaient choisie pour lieu de sépulture. Le beau vitrail était l'ouvrage de Guillaume Flémael qui vivait à la fin du XVIe siècle. L'autel en marbre d'Italie se distinguait surtout par un excellent tableau de la Nativité de N. S. dû au pinceau délicat du Liégeois Jean Ramaye. [2] Cette toile terminée à la fin du XVIe siècle, était digne de l'élève de Lambert Lombard, et du peintre qui eut Rubens pour successeur dans la tâche d'embellir la galerie du Luxembourg [3].

On devinait l'ami et le disciple du Maître flamand à la touche hardie, à la vigueur d'expression qui éclataient dans la Passion de Gérard Douffet appendue vis-à-vis de l'autel [4].

L'entrée du caveau des Bocholtz était recouverte par une grande dalle de marbre blanc placée en dehors de la chapelle ; pour desservir les anniversaires de la famille, on y posait un de ces petits autels portatifs, dont plusieurs maisons de la principauté avaient le privilége à Saint-Lambert. Celui qui avait été exécuté au XVIIe siècle par ordre de Jean de Bocholtz [5], comprenait un antependium, composé de deux bas-reliefs en argent, représentant l'un la Décollation de St Jean-Baptiste, l'autre St Jean l'Évangéliste dans l'île de Pathmos. Au-dessus des gradins qui étaient aussi d'argent, s'élevaient quatre colonnes torses en bronze doré, autour desquelles serpentaient des guirlandes de fleurs et de fruits en argent ciselé. Ces colonnes encadraient une verrière partagée en deux compartiments où l'on avait figuré la Nativité du Sauveur et la Ste Trinité. Des vases sacrés, des guirlandes et des canons en vermeil et en argent ajoutaient à la richesse de cet autel qui n'avait pas plus de douze à quinze pieds de haut.

Cette chapelle était en possession d'une relique de saint Boniface et d'un calice que non seulement la tradition disait lui avoir appartenu, mais encore être l'œuvre de son père. On sait que le saint évêque de Lausanne dut quitter son diocèse, pour avoir fait une opposition violente à l'empereur Frédéric II. Boniface né à Bruxelles d'un orfèvre inconnu qui demeurait, paraît-il, à la Cantersteen, se rendit en 1240, après s'être démis de sa dignité, à Liége, à la Cour du prince-évêque Robert de Thorote avec lequel il était uni d'une étroite amitié lorsque ce prélat occupait le siége de Langres, ainsi qu'avec son frère Raoul, évêque de Verdun. Après avoir résidé à Liége, Boniface se retira dans le refuge de la Cambre près de Bruxelles en 1265.

En souvenir de l'hospitalité qu'il reçut à Liége, il est possible qu'il fit don à cette chapelle d'un calice, appelé *Sanctus* probablement pour désigner un vase sacré dans lequel on consacrait le vin, et dont, au moment de la communion, on versait le contenu dans les calices pour être distribué aux fidèles : ce calice d'or à coupe évasée et peu profonde, était entièrement couvert de médaillons, d'émaux, de pierreries et de filigranes, interrompus seulement sur un petit espace semi-circulaire, nécessaire au prêtre pour y appliquer la lèvre inférieure. Le grand-archidiacre comte de Bocholtz fit souder au pied une inscription rappelant le nom du donateur, invoquant sa mémoire et renfermant un anathème contre celui qui détournerait le calice de sa destination.

Le pape Clément XI par une bulle permit de solenniser la fête de saint Boniface, le 19 février, ce qui eut lieu chaque année avec grande pompe.

Sur une des parois de l'oratoire se trouvait un tableau, de mérite très-mince, mais jouissant d'une certaine popularité. Il représentait saint Jean à la Porte Latine ; *le petit saint Jean pleureur ou grigneux dans l'huile*, ainsi l'avaient surnommé nos Wallons, parce que contrairement à la légende qui affirme que le saint évangéliste sortit de sa

1 LABARTE. Hist. des arts industriels. vol. III, fol. 306.
Id. REUSENS. Elém. d'Archéol. chrét. vol. I, fol. 388.

2 DE VILLENFAGNE. Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége, vol. II, fol. 340

3 Id. — DEWEZ. Histoire du pays de Liége, vol. II, fol. 346

4 Computus generalis Membrorum Fabricæ et mobilium peril. Ecc., Cath Leod. fol. 12

5 Testam. Reverendi Adm. Dni. Joan. a Bocholtz, Stæ. Crucis præp. fol. 10. Liber ad testamenta Dnor. Capit. Leod.

cuve d'huile bouillante sans avoir éprouvé de douleurs, le peintre avait figuré le martyr en proie à de cruelles souffrances. Les Liégeoises dont les enfants pleuraient beaucoup venaient y faire réciter par un prêtre l'évangile sur la tête de leurs marmots.

Le 1er octobre, au service annuel célébré pour l'Infant Don Juan d'Autriche, on dressait à l'entrée de l'oratoire un catafalque, couvert d'un poële de velours rouge, sur lequel était posé un chapeau dit *birettone*. La foule par corruption de ce mot, qualifiait cet anniversaire de *messe à la barrette*.

On en attribuait l'origine à la gratitude des bénéficiers de cette chapelle qui, ayant par l'intermédiaire d'Octave de Gonzague, prêté dix mille florins du Rhin à Don Juan, en furent intégralement remboursés et reçurent en outre de magnifiques lampas de Smyrne brochés d'or et d'argent. Ces luxueuses étoffes, qu'on disait un butin de Lépante, servirent à confectionner un ornement complet qui probablement subsiste encore en Hollande [1]. Les étendards jaunes et les queues à crins flottants suspendues aux deux côtés de l'autel, attiraient l'attention de tout étranger, et étaient également une offrande du sauveur de la chrétienté, dont la popularité fut immense au XVIe siècle [2]. Peu de temps avant l'expédition contre les Turcs, plusieurs de ses amis avaient fait en son nom des emprunts d'argent qu'il restitua avec usure après sa victoire.

1 Acheté en 1794, par Henri Vanderhopp, antiquaire d'Amsterdam. Renseignements dus à l'obligeance de Mlle Perro, ancienne brodeuse de la cathédrale.

2 Le baron de Jomini, dans l'*Aperçu des principales expéditions d'outre-mer*, fait remarquer que la fameuse bataille de Lépante, dans laquelle les Turcs perdirent plus de 30,000 hommes et 200 vaisseaux, arrêta Mustapha-le-Cruel dans une invasion qui eût enseveli le monde. Il est permis de dire que Don Juan sauva la civilisation. C'est dans ce sens que l'on peut rappeler ces paroles de l'abbé de Choisy, dans *l'Histoire de l'Église* « *Don Juan, comme vengeur de la chrétienté, est le héros de toutes les nations.* »





CHAPITRE NEUVIÈME

LA CHEVECERIE — LA TOUR DE BABYLONE — ÉCURIES DE CHARLEMAGNE ET DU ROI DIDIER — JEUX ÉQUESTRES — FIANÇAILLES DE CHARLEMAGNE — DIX-HUIT EMPEREURS AU PALAIS — RÉUNION DU BURG A LA CATHÉDRALE — L'ARSENAL D'ÉQUIPEMENT MILITAIRE — HORLOGE DE ROMILLI — COUR DES FONTAINES — LA LÉGIA — SANCTA LEGIA, ROMANÆ ECCLESIÆ FILIA — DÉSASTRES DE LA CHEVALERIE LIÉGEOISE — BANNIÈRES DES MILICES — REPRÉSAILLES — ABDICATION DE JEAN-SANS-PITIÉ — CHAPELLE DU SAINT SACREMENT — ŒUVRE DE VALDOR L'ANCIEN — OFFICES ET RUBRIQUES DU JEUDI SAINT ET DE LA FÊTE-DIEU — LES ASTÉRIQUES ET LES PYXIDES — PROCESSION DES ESCLAVES LIBÉRÉS — CIERGERIE — ENTREPOT DE L'ÉTAPPE — LA BARQUE DE HUY — CHAPELLE DES TRÉFONCIERS ALLEMANDS — LA FÊTE DE SAINTE ANNE — LES COQS DES ENFANTS DE CHŒUR — LES COINS, LES ÉTALONS, LES MEREAUX, LES JETONS, LES MONNAIES DU CHAPITRE — CRUCIFIX DES MIRACLES — LES AJOURNEMENTS — STATUE ANTIQUE DE LA VIERGE — TABLEAUX D'APRÈS LE DOMINIQUIN, DE SEGHERS ET DE POURBUS.



n espace cintré de quatre murailles terminait la dernière chapelle du transept gauche ; c'était un carré long de vingt-six pieds, sur vingt et un pieds de large, qu'on appelait la chevecerie, lieu où l'on fabriquait les cierges à l'usage de l'église. Aux parois de cette place commençait le transept. A gauche et à l'entrée, une porte aboutissait à des marches de pierre par lesquelles on montait dans une chambre voûtée précédant les combles de l'église : là se trouvaient deux réservoirs de sûreté, vastes bassins de plomb, contenus dans d'autres en bois très-bien calfatés et brayés ; ils servaient de récipients à une partie de l'eau qui découlait des toitures. Ils jaugeaient environ deux cents pieds cubes et pouvaient être d'un grand secours en cas d'incendie[1]. Quant à l'escalier, il était pratiqué dans la tourelle de Babylone, construite dans le jardin long de cent et dix pieds, mais large seulement de vingt-cinq, qui longeait les cinq chapelles jusqu'à l'habitation d'un sacristain. Ce jardin, jadis cour et hangar, est qualifié par nos historiens du moyen-âge de *Cour Didier, Kayser Marsthal, écurie de l'empereur*, et au siècle dernier, de *Cour des Harnâ*, harnais, engins.

De nos jours, quelques octogénaires se souviennent d'avoir connu trois estaminets voisins portant pour enseignes : *Au Charlemagne, Au Caveau, Au petit Herstal.*

Lors de la destruction de la cathédrale, on voyait encore très-distinctement des substructions très-anciennes longeant les chapelles que nous venons de décrire. Quoi d'étonnant que là furent les écuries et les dépendances du burg ou château impérial ? on sait qu'il joignait le palais épiscopal. Il y a une vingtaine d'années en creusant devant le palais on mit au jour des fragments de colonnes en style roman ; le tout provenait de la construction et des dépendances d'un très-vieux palais[2].

Grâce aux matériaux retrouvés et publiés depuis

1 De Guise. Maître ardoisier, xhailteur, plombier de la cathédrale, † le 2 août 1847, à l'âge de 91 ans.

2 F. Hénaux. Charlemagne, d'après les traditions liégeoises, vol. I, fol. 18?.

vingt-cinq ans, en Allemagne notamment, des détails douteux sont devenus précis et sûrs.

Notre tâche se réduit à exposer les faits, dans leur historique simplicité.

Nous voyons le trouvère Bodel, chanter les splendeurs de la Cour de Charlemagne à Liége Eginhard, Fauriel et d'autres [1] nous apprennent qu'en 769, Charlemagne, âgé de vingt-sept ans, vainqueur des peuples du midi de la Gaule, vint passer les fêtes de Pâques à Liége; il emmenait avec lui non-seulement ses principaux capitaines et palatins, mais aussi grand nombre de guerriers aquitains faits prisonniers aux batailles de Bourges et de Toulouse.

Au jour de la pâque fleurie, en présence de notre évêque Fulcaire, il donne une grande fête équestre, et éblouit ses nouveaux sujets surtout par le luxe de sa cavalerie [2].

En 770, Charles convoque une foule de seigneurs à Liége: le 22 avril, le nouvel évêque, Agilfride, fils du duc de Bourgogne le fiance au pied de la châsse de saint Lambert à Désidérade, fille de Didier, roi des Lombards [3]. C'est en relatant cette circonstance que le trouvère Bodel observe, que les grands et les palatins s'hébergeaient plus aisément dans le palais de Liége qu'à Jupille ou Herstal. En 774, Charlemagne, vainqueur de Didier roi des Lombards, le ramène prisonnier à Liége, ainsi que sa femme, ses filles et une suite nombreuse; il leur assigne l'antique burg de Liége pour lieu de captivité. Il commet la garde de ces captifs illustres à son cousin l'évêque Agilfride [4]. En 782, Witikind ancien duc des Saxons, ayant fait secouer le joug impérial à ces derniers, Charlemagne quitte subitement Herstal, il enjoint à ses généraux de diriger vers la Hesse la cavalerie qui était en garnison à Liége et à Jupille [5]. En 802, après avoir comblé la cathédrale de ses bienfaits, octroyé les plus grands priviléges aux Liégeois, Charles passe l'été dans leur ville, il se plaît à collectionner les cantilènes et les épopées qui célèbrent en langue vulgaire les prouesses et les faits d'armes des anciens rois de Tongres et des évêques. Il les fait écrire et les fait lire publiquement dans l'écolâtrie de la cathédrale [6]. L'automne se passe en grandes fêtes hippiques, précurseurs des lices et des tournois de la chevalerie. Le mercredi, 6 janvier, l'an 807, il quitte de grand matin le burg et, suivi de ses vaillants palatins, accompagné de l'évêque Gerbalde, fils du duc de Bavière, il préside, dans la cathédrale, au baptême de nombreux néophytes jeunes et vieux, qui sont à même de réciter le *Pater* et *le Credo* [7]. Ces circonstances suffiront probablement à démontrer que les désignations données à cette Cour justifiaient son usage aux siècles carolingiens. Après Charlemagne, dix-huit de ses successeurs séjournèrent aussi à Liége, soit dans le burg, le palais ou leur villa sur la Meuse. Dans la collection des nombreux diplômes et chartes qu'ils octroyèrent pendant cinq siècles, ils mentionnent fréquemment la cathédrale, le burg et les dépendances qui y étaient contiguës [8].

Au XIII[e] siècle, les princes de Liége ayant négligé d'entretenir le burg impérial, il devint propriété du chapitre et fut englobé avec ses dépendances dans les cloîtres de la cathédrale. La cour que nous décrivons devint un vaste hangar ou arsenal destiné à conserver des engins guerriers et des dépouilles opimes.

Les archives du chapitre de Liége et les nombreuses fournitures d'armes faites au moyen-âge, suffisent ainsi que leurs stipulations, pour nous confirmer dans la croyance que cet arsenal renfermait une collection aussi complète que possible de toutes les séries d'armes offensives et défensives de l'époque.

Les instruments tranchants, piquants, contondants représentaient les armes de l'âge de bronze, en usage chez nous, chez les Bataves et les Germains et finissant par celles de l'âge de fer jusqu'à la période du moyen-âge.

Sous les règnes des princes-évêques Robert de Thorote et Henri de Gueldre, le chapitre de Saint-Lambert, pour équiper les troupes, tire de son arsenal des cottes de cuir à plaques métalliques rivées.

Sous les règnes de Jean d'Arckel, d'Arnold de

1 Fauriel. Hist. de la Gaule, vol. III, fol. 306.
Id. Rabanis. Les Mérovingiens d'Aquitaine, vol. I, fol. 91.
Id. Bodel. Chants des Saxons, vol. I, fol. 77.

2 Rerum Gallicarum Scriptores, vol. V, fol. 719.
Id. Sickel. Acta Regum et Imperat. Karol., vol II, fol. 17.

3 Eginhart. Vita Karoli Imperatoris, cap. XVIII.
Id. Radbert. Vita Adalhardi. Monument. German., vol. II, fol. 12.

4 Vlierden dit cependant, qu'au 17[e] siècle la tradition portait que Didier avait eu pour prison, une maison forte qui longeait la Meuse. Fasti magistrales inclytæ Civitatis Leodiensis, fol. 15

5 Dom Mabillon. De Re Diplom. Specim. Script, fol. 389.
Id. Monumenta Germaniæ historica, vol. I, fol 16

6 Georgisch. Corpus Juris Germanici antiqui, vol. II, fol. 570.
Id. Eghinhart. Passim, c. 29

7 Hartzheim Concilia Germaniæ, vol. I, fol. 359.

8 Hontheim. Hist. Diplomatica Trevirensis, vol. I, fol. 187.

Hornes, et de Jean-sans-Pitié, le grand-prévôt Gilles de Chabot tire de la Cour des *Harnâ* des arbalètes, des arquebuses, des hachebecs, des fauconnaux, des brigantines, doloires, épées à deux mains, des hallebardes, des salades, casques sans visière, des bâtons à feu, c'est-à-dire des arquebuses, qu'on appelait *haquebuttes*.

Les espringales mangonnaux, machines à lancer des traits ou à favoriser l'approche d'une ville assiégée. *Ribaudequins*, espèces d'arbalètes gigantesques, traînées par un cheval, et qui lançaient au loin des javelots avec une énorme puissance.

Jean de Heinsberg et Guy d'Humbercourt ayant sommé le chapitre de former l'assiette ou les cadres de l'armée liégeoise, on apprend que dans cet arsenal étaient déposés grand nombre de casques et de morions. A cette époque il était d'usage, que les suzerains se distinguassent, au milieu de leurs barons, par un signe indépendant de leur blason. C'était une couronne sur le heaume ou un cimier représentant un animal fabuleux.

Les heaumes des évêques Jean de Bavière et Jean de Heinsberg, qui comme princes souverains combattaient parfois à la tête de leurs vassaux, portaient la mitre posée sur le casque. Le haut-voué de Hesbaye ou tout autre chef commandant les milices liégeoises avait l'inspection de cet arsenal. Le grand-prévôt, défenseur temporel du chapitre, veillait à l'approvisionnement. D'après les montres, revues et inspections, nous voyons que les hommes d'armes, de traits ou portant piques obéissaient à l'homme d'armes, *sous qui ils étaient ordonnés*, et les hommes d'armes ensemble et leurs gens de traits et *piquenaires* obéissaient aux chefs de chambre, dizeniers et *conductiers* sous qui ils étaient distribués par les commissaires du haut-voué de la cathédrale.

Les gens d'armes, dont chacun, avec les archers, le *coustillier* et le page, formait une *lance fournie*, étaient convoqués à jour fixe dans cette cour, personnellement ou sous la bannière du chapitre de la cathédrale ou le pennon d'un seigneur tréfoncier ; en cas de non-comparution, ils étaient punis de la hart, de la confiscation de corps et de biens, ou du bannissement. L'homme d'armes équipé par le chapitre de Liége, avait un harnais complet et était *monté de trois chevaux* [1]. Il avait une selle de guerre et un chanfrein de plumes aux couleurs de la cathédrale, rouges, jaunes et blanches, comme la salade, le morion ou le casque.

Le coustillier était armé de placquart blanc et de brigantine ; sa tête était emprisonnée dans une bonne salade et un gorgerin ou hausse-col ; il portait, en outre, bonne javeline, bonne épée et bonne dague, pareillement l'archer trouvait dans ce dépôt une jaque à haut collet, avec bonnes manches et hauberie de buffle ou de cotte de mailles, bon arc, longue épée à deux taillants.

Quant aux couleuvriniers, arbalestriers et piquenaires, ils s'équipaient dans les vieux cloîtres, Dans la cour ou préau étaient les bombardes, hacquebutes, serpentines, mortiers et courteaux.

Mais rentrons à l'église. Une porte s'ouvrait sur un vestibule en marbre, où aboutissait par vingt-cinq marches l'escalier qui mettait le palais en communication avec la cathédrale. Il était garni d'une double rampe en fer battu [2]. De ce bras du transept le fond était occupé par la sacristie où se conservaient les ornements à l'usage quotidien du bas clergé et des choraux. Cette sacristie était un rectangle long d'environ soixante pieds, bordé d'armoires en chêne assez médiocrement sculptées. L'objet le plus remarquable qu'on y rencontrait était une pendule à grandes vibrations [3], par un élève de Romilli.

La gaîne était en bronze ornée de rosettes à fleurons, d'équerres à mascarons et de rinceaux dorés, entre lesquels étaient des médaillons en porcelaines du Japon, bleu, blanc et or, à grands ramages représentant des poules pintades et autres grands oiseaux. Tout cet ouvrage avait environ six pieds d'élévation.

De la sacristie on entrait dans une cour irrégulière et de dimension presque identique, nommée la cour des piscines à cause de deux fontaines avec bassins en pierre en forme de *Lavacrum* ou de *Labrum*. Ces fontaines alimentées par les eaux connues sous les noms de la *Légia* [4], de *saint Hubert* et de *Ris de Coq-Fontaine* ne tarissaient jamais : placées dans le temple, elles offraient l'image de la religion, dont les eaux vives ne cessent de jaillir et où l'on peut toujours puiser.

Sur les murs de cette cour quelques pierres de

1 Jacob : Wylelhmus. Notit. S. J. R. German. Imp. procer. Eccl. et Sæcul., vol. II, fol. 113

2 Notice de M. N. Closset, un des commensaux du prince de Velbruck

3 Inventaire de 1784

Id. Notice de M. J. Rouma, dernier horloger de la cathédrale.

4 Légia (Liége), ce ruisseau, aujourd'hui le *Ris de Coq-Fontaine*, à sa source à Ans, dans la prairie des *Dix-huit Bonniers* ; il longe les jardins situés à gauche en descendant le faubourg Ste-Marguerite et passe dans la ville sous les maisons de la rue St-Séverin, il traverse le palais, alimentait les fontaines de la cathédrale, passe sous l'hôtel de ville et se rend à la Meuse par la rue de la Madeleine

sable sculptées en ronde-bosse représentaient des scènes de l'Écriture Sainte et le sacrement de baptême par immersion, par aspersion et par infusion. Ces sculptures, très-détériorées par les injures de l'air, dataient du XIIIIe ou du XVe siècle.

Vers l'an 1580, le chapitre avait fait restaurer un linteau de granit qui surmontait le petit édicule abritant ces fontaines. L'inscription suivante en lettres d'or était gravée sur un cartouche représentant le perron liégeois ·

SANCTA LEGIA, ROMANÆ ECCLESIÆ FILIA

LIÉGE LA SAINTE, FILLE DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Cette glorieuse devise, que la noble cité de Liége porte dans son exergue, lui fut léguée par saint Hubert, afin d'avertir ses fiers enfants d'être toujours inébranlables dans l'unité catholique. Cette devise, le chapitre et son église l'ont conservée soigneusement jusqu'à nos jours.

Ce saint fondateur voulut aussi laisser à l'autorité civile un perpétuel enseignement en lui donnant le symbolique perron ; c'est une colonne de bronze à laquelle cinq marches servent de soubassement ; elle repose en outre sur quatre lions, image du courage avec lequel, dit Fisen, ils doivent soutenir la foi romaine. Elle porte pour chapiteau et pour couronnement, une pomme de pin surmontée d'une croix, c'est-à-dire le monde régénéré par le signe de notre rédemption.

Pour celui qui franchissait le seuil de la cathédrale, la vue de cette colonne, qui figurait dans les armes de la cité, et dont le front de tous les monuments publics était frappé, c'était comme un livre ouvert où la population et la magistrature de son choix pouvaient lire à chaque instant une leçon perpétuelle de fermeté et de constance dans la foi.

Quelques auteurs modernes, nous le savons, n'expliquent pas de la même manière ce qu'il y a d'emblématique dans les armes de Liége ; mais ne doit-on point se reporter à l'époque même de la fondation de cette religieuse cité, pour comprendre ce que signifie ce symbole ? Or, dans cet endroit même s'étaient agenouillés les fondateurs de Liége ; et cette limpide fontaine de saint Lambert, qui dans son humble cours conserve pourtant son nom jusqu'à la Meuse qui la verse dans les mers avec ses eaux, n'est-elle pas la pure image et le poétique emblème du saint dont elle porte le nom ?

Avant de quitter la cour des Fontaines, rappelons qu'en 1390, grâce aux intrigues de ses parents, tous princes-souverains, Jean de Bavière, surnommé Jean-sans-Pitié, fut placé sur le siége épiscopal de Liége. Agé de dix-sept ans, illettré, joueur, colère, luxurieux, il ne pouvait être qu'un mauvais administrateur [1]. Son ambition fut de détruire la prospérité républicaine du gouvernement.

Aucune considération n'arrêta Jean VI. S'en trouvant la force, il engagea la lutte civile. Le peuple se souleva, Jean appela à son aide ses parents, qui lui amenèrent les meilleures troupes de Bourgogne, de Normandie, de Flandre, de Picardie, de Hainaut et de Hollande. A ses 35,000 hommes, les Liégeois en opposèrent à la hâte 16,000, presque tous gens de métiers, c'est-à-dire, de généreux bourgeois mal armés et nullement disciplinés. Le dimanche 23 septembre 1408, les deux armées se rencontrèrent dans les plaines d'Othée ; 13,000 Liégeois restèrent sur le champ de bataille.

Vainqueur, Jean de Bavière se montra implacable. Comme si le pays ne devait plus former une unité politique, ses chartes et ses priviléges lui furent ravis et livrés au pied de l'escalier du palais, ses bannières furent brûlées dans la cour des Fontaines ; le signe le plus remarquable de l'indépendance nationale, la monnaie fut décriée, les coins et les étalons après avoir été tronqués furent déposés dans les valves monétaires de la chapelle que nous allons décrire.

Mais en 1418, Jean de Bavière, ayant jugé à propos de demander au pape d'être relevé des ordres mineurs et d'abdiquer l'évêché de Liége, ce fut dans cette cour des Fontaines, lieu jadis témoin de l'humiliation des Liégeois, que le chapitre voulut recevoir l'abdication de ce prince, comme une réparation des maux qu'il avait causés à son peuple [2].

Au sud de la cour des Fontaines s'étendait la grande chapelle du Vénérable ou du *Corpus Domini*, mesurant trente-cinq pieds sur vingt-cinq. Elle se distinguait par la table de son autel en lumachelle jaune, garnie de serpentin à taches rouges

[1] ZANTFLIET. Chronicon Leodiense. Amplissima Collectio. etc., vol. V, fol. 389

[2] MONSTRELET, DE BARANTE, DE LOUVREX, VLIERDEN, BOXHORN, LACROIX, POLAIN, HENAUX.

et blanches ; aux jours de grande solennité, les gradins étaient décorés de quatre petits tableaux en mosaïque péruvienne qui se composait de plumes d'oiseaux assemblées par filets ; curieux et fragile ouvrage, produit d'une adresse extraordinaire et d'une patience encore plus grande. C'était un cadeau du cardinal Jean Théodore de Bavière qui l'avait reçu de deux missionnaires de l'ordre de saint Dominique[1] Le tabernacle, ouvrage du XVI[e] siècle, était en ébène orné de médaillons renfermant des cornalines, des sardoines et des chrysoprases. Des infoliatures en ivoire, quatre colonnes en bronze doré et une vigne sarmenteuse avec des épis de blé, aussi en bronze doré, achevaient la parure de ce riche tabernacle que surmontait un tableau de Ste Julienne en oraison devant la sainte Eucharistie[2].

Les jours consacrés à la divine Eucharistie eurent toujours grande importance dans la liturgie, surtout à Liége. Les documents les plus anciens, traitant des rubriques usitées dans cette chapelle, qualifient le jeudi saint de *Dies viridium*, de la couleur verte des ornements usités au moyen-âge, *Dies panis*, à cause du pain blanc que, sous Théoduin de Bavière, les chanoines distribuaient aux pauvres, après le lavement des pieds ; *Dies absolutionis*, à cause de l'absolution accordée par l'évêque suffragant et le grand-pénitencier aux pénitents ; *Dies mandati*, du premier mot de l'antienne chantée au lavement des pieds ; *Dies mysteriorum*, *Solemne Paschæ initium*, parce qu'alors on terminait le jeune quadragésimal.

Au XIII[e] siècle, sur l'observation des chanoines de Liége, que la semaine attristée par l'anniversaire de la mort du Sauveur, était peu propre à la manifestation des sentiments d'allégresse que la fête du Saint Sacrement inspire à l'Eglise, le pape Grégoire X, décréta l'institution d'un jour particulier en l'honneur du mystère eucharistique. Afin qu'aucune impression douloureuse ne se mêlât à la joie commune, il choisit pour cette solennité, la cinquième férie après le dimanche de la Trinité.

Lorsqu'on exposait solennellement le Saint Sacrement dans cette chapelle, l'éclairage, l'illumination et les décorations déployaient une splendeur inouïe ; on se souvient d'y avoir vu vingt-quatre grandes cornes d'abondance dorées, d'où sortaient une multitude de bougies. C'était un présent de Joseph Clément de Bavière

Dans l'après-midi du jeudi saint, le prince en rochet et en camail, accompagné de ses aumôniers ordinaires, précédé de laquais portant des torches allumées et escorté par les gardes du corps, descendait par l'escalier du palais ; tous venaient successivement faire leur adoration ; un grand concours de peuple visitait en ce moment la cathédrale

En face de l'autel était un tryptique, une des rares peintures antérieures au sac de Liége de 1468 ; ce n'était pas une œuvre de premier ni même de second ordre : toutefois elle était loin d'être sans mérite. Les sujets représentés étaient la vision de la bienheureuse Julienne, l'assentiment des théologiens et des évêques, celui de Jacques Pantaléon, grand-archidiacre de Liége, puis pape sous le nom d'Urbain IV, l'hérésie de Béranger, les miracles de Bruxelles, de Vivers et d'Herckenrode. Telles sont les principales circonstances auxquelles les écrivains ecclésiastiques attribuent l'origine de la Fête Dieu dont un des premiers autels fut érigé dans la cathédrale de Liége.

Le pape ayant connaissance du pieux empressement des chanoines de Liége à solenniser la fête qu'il venait de décréter, s'empressa d'envoyer aux chanoines de Saint-Lambert et de Saint-Martin, une copie sur velin de l'office de la nouvelle fête composé par saint Thomas d'Aquin, puis la prose du *Lauda Sion*, attribuée à saint Bonaventure.

On sait que saint Thomas, qui appelait de tous ses vœux l'institution de la Fête-Dieu, déploya dans la composition de cet office, toute la sublimité de son génie. Il vint alors déposer aux pieds d'Urbain IV, cet immortel monument de sa foi, cet office un des plus brillants de l'Église, ces

1 Note de Lambert Amand baron van-den Steen de Jehay, échevin de la souveraine haute Cour de justice de la ville et principauté de Liége, mort en 1824

2 Ce tableau ne se distinguait que par sa haute antiquité ; on en ignorait l'auteur. Le célèbre graveur liégeois, Jean Valdor l'ancien, (que l'on confond souvent avec Jean Valdor, auteur des gravures des *Triomphes de Louis le Juste*), en fit le sujet d'une belle gravure en 1613. Le même graveur, en 1625, prit encore l'institution de la Fête-Dieu pour principe de la superbe gravure qui représente le pape Urbain IV, le cardinal Hugon, Ste Julienne et ses compagnes, les bienheureuses Ève et Isabelle. Jean Valdor l'ancien gravait ordinairement d'après les tableaux d'Albert Durer, de Lucas de Leyde et d'Allegrave : les gravures dues au burin excellent du célèbre liégeois sont très-rares aujourd'hui, ce qui m'autorise à mentionner ci-dessous ses principaux chefs-d'œuvres et les années où il les exécuta, savoir Ste Catherine de Sienne en 1604, la Nativité de N.-S. en 1605, Ste Lintwyne de Schiedam en 1611 ; vers la même époque, un *Ecce Homo*, un *Ego vir dolorum* et un *Ego sum lux mundi*. La Vierge de l'abbaye de St-Laurent et le B. Rupert en 1622 ; la même année, St Bruno ; de 1623 à 1628, St Bernard, une Ste Face, la Conversion de St Paul, Ste Angèle, St Benoit. Enfin la plus belle production du burin de Jean Valdor, est la Tête de St-Jean-Baptiste, faite en bosse, et qu'il dédia en 1625, au tréfoncier Jean de Surlet de Chockier

hymnes dont la grandeur étonne et fait tressaillir [1]. Saint Bonaventure, que le pape avait aussi charge de composer cet office, déchira le sien après avoir lu celui du plus savant des écrivains de l'Église : il le copia en lettres d'or sur velin et l'offrit au pape, qui en gratifia l'Église de Liége.

Tels étaient les sujets traités par un peintre demeuré inconnu, auquel on reprochait à la vérité, l'incorrection, les figures trapues, le manque de transparence et de délicatesse dans le ton des chairs ; en revanche les draperies étaient d'une couleur intense et vigoureuse, et le style de la composition avait de l'ampleur. Ce tableau avait été restauré d'une manière peu heureuse par un de nos peintres liégeois de la fin du siècle dernier [2].

La chapelle dont nous nous occupons, avait une argenterie particulière, grâce aux donations et aux legs des membres du chapitre. Hubert des Ursins lui lègue deux *astériques en or pur*, l'un orné de saphirs, l'autre de diamants et d'émeraudes.

Ces étoiles en joyaux étaient d'un très-ancien usage dans l'église grecque et destinées, nous assure saint Grégoire, à préserver l'hostie du contact des voiles et de tout accident. A Liége on prétendait que cet astérique était l'emblème de l'étoile qui appela les mages au berceau du Christ.

Une colombe en vermeil avait servi de custode. Il est vraisemblable qu'avant d'y introduire les saintes espèces, on les enveloppait d'un linge. L'usage de la colombe eucharistique a subsisté longtemps dans l'électorat de Cologne.

Entre autres objets précieux énumérons encore une pyxide en cuivre doré et émaillé, de forme cylindrique surmontée d'un couvercle conique attaché au cylindre.

Une remontrance, style renaissance, plus riche qu'élegante ; on y avait assujetti à l'aide de chaînettes des croix pectorales d'évêques ou de prélats ornées de perles et de cabochons.

Un petit autel portatif, antique, d'un jaspe sanguin ou porphyre, dans un cadre de vermeil, soutenu par des ailes de chérubins de même métal et entouré d'une espèce de frise sur laquelle étaient enchâssés seize petits bas-reliefs en nacre de perle, d'un travail exquis, représentant des scènes eucharistiques.

Ce bijou parfaitement conservé, était utilisé comme piédestal à l'ostensoir lors de l'exposition. La tradition l'attribuait à Walthère de Beaurieux, chapelain des papes Eugène IV et Nicolas V, mort chanoine de Liége, en 1470, inhumé dans cette enceinte [3].

Pendant plusieurs siècles c'est là, qu'après une messe solennelle, se formait, le 3 juin, fête de la sainte Trinité, la procession dite des *Libérés*. Les religieux Mathurins accompagnés des captifs qu'ils avaient rachetés visitaient cet oratoire, puis celui de la sainte Trinité. Durant le parcours, chaque prisonnier libéré revêtu de sa livrée d'esclavage, était conduit par un enfant habillé en ange.

La procession terminée, le chapitre offrait un *gaudeamus* ou déjeûner aux anciens captifs et à leurs *rédempteurs*. A leur sortie de la cathédrale escortés par de nombreux musiciens, ils allaient donner des aubades à leurs bienfaiteurs, parfois ils chantaient leurs infortunes en complaintes, imprégnées souvent d'une couleur tout orientale [4].

Derrière la chapelle du Saint Sacrement s'ouvrait le dépôt des cierges, dont l'approvisionnement devait répondre à la consommation journalière de plus de trente autels. On y voyait des flambeaux de cire blanche, de quinze à vingt pieds de haut.

Autrefois ce local communiquait avec le vieux marché par une porte pratiquée dans la tour de Babylone et qui fut condamnée il y a un siècle environ.

C'est là que s'exerçait l'*étape* accordée par le chapitre de Liége aux marchands de la Hanse Teutonique ; on désignait par ce mot, un privilége par lequel l'autorité communale ou ecclésiastique avait la faculté de détourner les marchandises étrangères de leur route, pour les exposer en vente chez eux, à moins que les propriétaires ou leurs ayants cause, prétextant une lésion de ce chef ou espérant ailleurs un plus grand bénéfice, n'aimassent

1 SANTEUIL disait qu'il donnerait toutes ses hymnes pour la seule strophe, *salutaris hostia*.

Id. Abbé Joseph GHESQUIERE. Acta sanctorum Belgii selecta : vol. IV et VII.

2 Renseignements fournis par les peintres M. Mailleux, † en 1845, Beaudeus, † en 1848, peintres et restaurateurs des tableaux de la cathédrale.

3 LE FORT. Arch. Généal., vol. II.

Id. Bulletin de la comm. d'hist., vol. XIV, fol. 23.

Id. DE THEUX. Le Chapitre de Saint Lamb., vol. II, fol. 224.

Id. THOURIN. Oratio de Semin. Cleric. a S. A. E. Colon. et Ep. Princ. Leod., vol. I, fol. 42.

4 Renseignements fournis par Madame la baronne Wuilelhmine de Decken, ancienne chanoinesse de Freykenhorst, du Tiers Ordre de la Rédemption des captifs, † en 1857, à l'âge de 91 ans.

mieux retourner d'où ils venaient. De plus, s'ils avaient acheté des denrées originaires de Liége ou provenant des biens de Saint-Lambert, ils ne pouvaient se servir pour le transport, que des bateaux du pays ou des moyens fournis par les fermiers et tenanciers de la cathédrale [1].

La ciergerie devint par conséquent l'entrepôt où se rencontraient les cuirs d'Écosse, d'Irlande et de Norwège, la laine de l'Angleterre et l'étain de la Bohême, la cire de la Russie et de la Gallicie, l'argent de la Pologne, et l'hermine de la Bulgarie, les serges et la basane de la Navarre et de l'Arragon, les pâtes de la Castille, les olives de l'Andalousie, l'encens du Maroque, les arômes de Tunis, les pelleteries de Fez, les gazes d'or et d'argent de l'Arménie, les lampas de Tunis et les brocards métalliques de la Tartarie.

Les jours d'étapes, tout acheteur soldait une taxe de cinq pour cent à la cathédrale; si l'objet était pondéreux, les seuls suppôts ou choraux du chapitre avaient le droit de le porter au domicile de l'obtenteur.

Jusqu'au règne de Maximilien Henri de Bavière, on vit suspendue au-dessus du linteau de l'entrée de la ciergerie, une nacelle grande quasi comme naturel et chargée de simulacres d'engins guerriers

A propos de cet *ex voto* expiatoire, appelé *li Bâg di Hu*, *la Barque de Huy*, Mélart nous apprend qu'en 1202, « Les Huitois se cabrerent et » mutinerent à l'encontre de leur souverain l'evesque » Hugues de Pierrepont, pour ce qu'il les vouloit » constraindre à payer vn impost inusité et iamais esté » parauant introduit ny payé, comme si le temps » nombre tousiours mouuant, poussé de la necessité » et des occurrences non pourpensées ne produisoit » des obligations inaccoustumées, et pour le fait » de la garnison du chasteau, et comme il auoit » fait descendre de Namur dans vne barque des » balistres, belfroids, et autres instrumens et ma- » chines de guerre, pour les y constraindre, ils se » troublerent et esmeurent de cela, et plusieurs » ieunes hommes enfans de la ville specialement, » allerent assaillir et attaquer ladite barque, et » la trainerent iusques au mittant du marché, » pillans et dissipans tout, puis se remparerent et » retrancherent à l'encontre du chasteau, esleuans » des fossez, afin d'en empescher l'entrée, et » faisans enfin comme des cheuaux eschappez, » mais qu'après auoir tiré quelques ruades, sont » reduits et rangez au frein, et au licol, car » ne se voyans pas assez forts, ny armez pour » luy faire teste, et que les autres villes ne vou- » loient tremper en leurs forfaits, qu'au contraire » elles blasmoient, leur ayant refusé assistance et » secours, ils reuindrent à raison, et recognoissans » leurs fautes ils se soubmirent à la volonté de » leur Euesque, lequel pour amende et reparation » les fit venir pardeuant tout le peuple de » Liege, pieds nuds, le front baissé de honte, » prier merci et pardon, qu'ils obtindrent, et en » tesmoignage de leur contriction, appendirent au » dessus du porche joindant le docsal de l'eglise » sainct Lambert, une nef ou bateau emplis de » harnas de guerre, comme symbole et simulacre » de la nef de leur prince qu'ils avoient boutté à » pillage et destruction. Et donque les Huitois se » rendans doresnauant souples et vnis au prince » Hugues, comme le nauire au gouuernail et à la » volonté du patron. »

Joignant de la ciergerie était une petite chapelle, dite de sainte Anne et saint Boniface, fermée par une belle dinanderie [2] et ornée d'un bon tableau qui avait sans doute été donné par quelque tréfoncier allemand inhumé dans cette chapelle. On attribuait ce tableau au peintre bavarois Karl Lothe, qui vivait au XVIIe siècle : il y avait retracé de la manière la plus heureuse le martyre de l'apôtre de l'Allemagne égorgé par les idolâtres. Le coloris un peu rouge trahissait l'élève du Caravage; toutefois la composition noble, intelligente, était rehaussée par l'emploi habile du clair-obscur. Un autre tableau représentant la Nativité du Seigneur, peint par Octavius Brabanson, joignait quelques défauts à de véritables qualités.

Les jours de fête, on plaçait sur l'autel la grande statue en argent de sainte Anne, haute de cinq pieds : avec celles de Paderborn et de l'abbaye de sainte Venne à Verdun, elle fut toujours citée pour sa richesse.

Le 26 juillet, fête de sainte Anne, donnait lieu à de grandes festivités. Les couturières, les lingères

1 PARDESSUS. Collection de lois maritimes, vol. I, fol. 168.
Id. LAPPENBERG. Hist. docum. de la Hanse teutonique, v. I, fol. 47.
Id. BERG. De Nederlanden en het Hanseverbond, vol. I, fol. 79.
Id. MARQUARD. Tractatus de jure mercatorum, vol. I, fol. 94.
Id. Liber chartar. Eccl. Leod., vol. II, n° 654 273.
Id. DE HEMRICOURT. Miroir des Nobles de Hasbaye, fol. 202

2 Dinanderie. Il se dit de toutes sortes d'ustensiles, d'ouvrages de serrurerie et de fonte en cuivre jaune. Le nom vient de Dinant, ville du pays de Liége, où les premiers ont été fabriqués. (Dictionnaire général de la langue française).

et les dentellières honoraient cette sainte comme leur patronne. Dès la veille, on parait l'autel de fleurs et de guirlandes. Le matin, de bonne heure, toutes les jeunes filles qui fréquentaient les ateliers de dentelles ou les ouvroirs d'une couturière souhaitaient la fête à leur maitresse et lui offraient un grand bouquet de fleurs et de plumes blanches. Puis elles se rendaient dans cette chapelle, et après y avoir entendu la messe en l'honneur de leur patronne les maitresses d'ateliers déposaient sur l'autel ces bouquets et ces plumes, dont la vente était l'un des grands revenus de la chapelle [1].

Une particularité qui n'est pas sans importance pour la signification de ce jour et qui se trouve encore à saint Vith et sainte Anne en Eyffel, c'est la coutume usitée par les enfants de chœur de déposer sur la clôture de la chapelle des petits coqs pattus à queues relevées en papier et d'y mettre le feu à la fin de l'office. On ne hasarderait pas trop, ce nous semble, en supposant que ces coqs de papier soient les derniers souvenirs des anciens sacrifices qui avaient lieu ces jours-là, d'autant plus que jusqu'au XVII[e] siècle les choraux percevaient comme rétribution trois coqs et une poule à décapiter. Cette rente fut capitalisée et dorénavant la fabrique s'engagea à exonérer en argent les choraux et les enfants de chœur [2].

Dans cette chapelle se trouvaient les étalons des poids et mesures ainsi que les coins servant pour marquer les monnaies du prince, et celles que les tréfonciers faisaient battre durant la vacance du siége épiscopal: *Sede vacante*. Ces monnaies et médailles étant hors de cours et ne se rencontrant que dans les collections numismatiques, nous avons pensé faire chose agréable en reproduisant quelques fac-simile de *sede vacante* et de *mandata* provenant la plupart de notre médaillier. Le sede vacante se divisait ordinairement en ducats, écus, escalins et liards.

Les six premiers numéros en représentent de divers métaux

Les derniers numéros de la même planche, retracent les empreintes de méreaux ou mandata. C'étaient de petites pièces de cuivre que l'on donnait à chaque tréfoncier ou tout autre chanoine, pour marque de son assistance à l'office ou à quelque fonction ecclésiastique; ils servaient à recevoir ensuite les honoraires y affectés.

Le N° I est un double ducat en or frappé à la mort du prince-évêque Maximilien Henri, duc de Bavière.

Sur l'avers se trouvent ces cinq mots: DUCAT. CAP. LEOD. SEDE VACANTE. et un écusson avec bonnet ducal, diadèmé de perles. L'écusson est écartelé en quatre, savoir Liége [3], Bouillon [4], Franchimont [5] et Looz [6]. Aux côtés 1688.

Revers. S. LAMBERT. PATRO. LEOD.

Buste mitré du saint, à gauche.

Ce double ducat est très-rare.

N° II. Double ducat frappé à la mort du prince-évêque Georges Louis, comte de Berghes, dernier rejeton de cette illustre famille.

A. — DEC. ET CAP. LEOD. SEDE VACANTE.

Sur un manteau fourré d'hermine surmonté d'un bonnet d'écarlate rebrassé d'hermine est un ovale écartelé en quatre, savoir: Bouillon, Franchimont, Looz et Hornes [7], sur le tout Liége.

R. — S. LAMBERTUS PATRO. LEOD.

Buste mitré du saint à gauche, en bas, 1724

1 Renseignements fournis par Mademoiselle Catherine Perrot dernière passementière de la cathédrale, † presque centenaire en 1848.

2 WOLF. Beiträge zur Deutschen Mythologie, etc., vol. I, fol. 121., Id. Statuta Archidiac. Leod., vol. III. s., fol. 119, 1694.

3 Comme on distingue avec peine dans la planche ci-jointe les métaux et les émaux, employés pour représenter les armoiries, ces dernières se blasonnent comme il suit:

Liége porte:

de gueules au Perron, posé sur trois marches quadrilatères concentriques, supportées par quatre lions gisants, une pomme de pin haussée d'une croix pattée surmonte le fût du Perron, le tout étant d'or et accosté des lettres L. G qui sont aussi d'or.

Depuis longtemps on interprête de diverses manières la signification que doivent avoir ces lettres: les uns prétendent qu'elles tiennent la place du mot *Légia*.

D'autres les regardent comme étant les initiales des mots

Libertas Gentis.

Jadis la ville de Liége entourait ces armoiries de la devise

Inclita Civitas Leodiensis, ou bien *Fide, Fidelitate, Concordiâ.*

Il faut remonter jusque vers le milieu du XI[me] siècle pour voir que le Perron, qui constitue les armoiries de l'État et de la ville de Liége, commença ou continua à servir de type et varia l'empreinte des monnaies.

4 Le Duché de Bouillon portait

de gueules à la fasce d'argent.

Ce fut le prince-évêque Jean de Hornes, qui, le premier plaça ces armoiries sur ces monnaies, vers la fin du XV[e] siècle

5 Le Marquisat de Franchimont portait

d'argent à trois lions rampants de sinople, 2 et 1, armés, lampassés de gueules et couronnés d'or.

Ce fut le même Jean de Hornes qui, le premier, fit usage de ces armoiries sur ses monnaies.

6 Le Comté de Looz portait:

Burellé d'or et de gueules de dix pièces.

A la fin du XIV[e] siècle, le prince-évêque Jean de Bavière, se servit le premier de ce blason sur ses monnaie

Histoire numismatique de l'Évêché et Principauté de Liége, par le Comte de Ren[illegible].

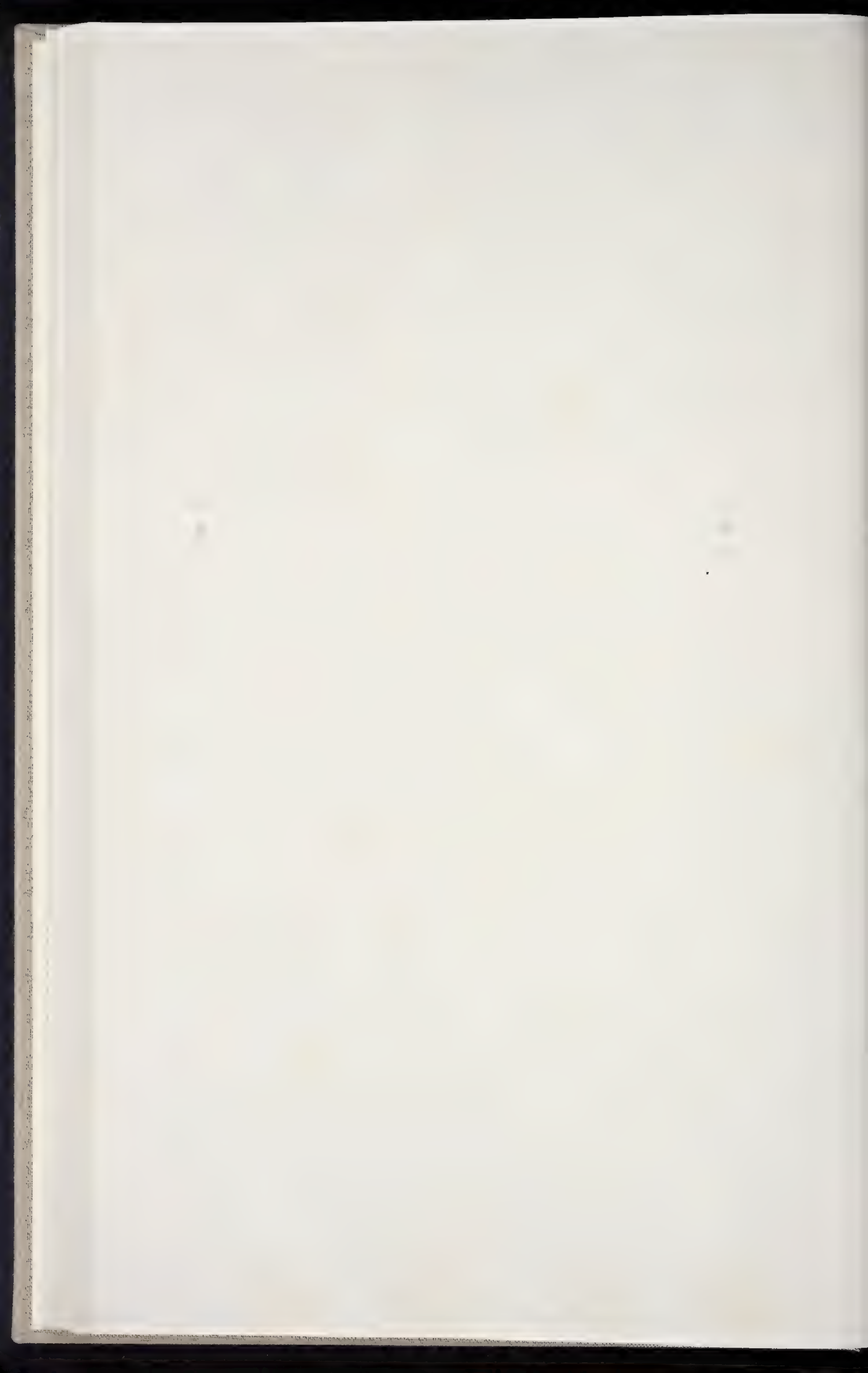
7 Le Comté de Hornes portait:

d'or à trois huchets de gueules, 2 et 1, virolés, enguichés d'argent, pavillonnés de même à dextre

Au commencement du XVII[e] siècle, Ferdinand de Bavière fit frapper les armoiries du Comté de Hornes sur ses armoiries.



SCEAUX, CONTRE-SCEAUX DU CHAPITRE DE SAINT LAMBERT,
DE LA BULLE D'OR, MÉREAUX DE PRÉSENCE, MONNAIES & MÉDAILLES.



N° III. Grand écu de saint Lambert en argent.

A.—MONETA. NOVA. CAPLI. LEOD. SEDE. VACANTE.

Les armes de la Principauté.

R. — S. LAMBERTVS. PATRONVS. LEODIENSIS. 1688.

Dans un cartouche oblong et orné, se voit le buste mitré du saint, à gauche. Ce grand écu ou ducaton est très-rare [1].

N° IV. Grand écu ou ducaton de saint Lambert, frappé à la mort du prince-évêque François Charles, comte de Velbruck de Garath [2].

A. — MONETA. NOVA. CAPLI. LEOD. SEDE. VACANTE.

Dans un cartouche oblong dentelé, sont les armes de la principauté avec leurs émaux, le tout posé sur un manteau fourré d'hermine surmonté du bonnet d'écarlate rebrassé d'hermine, sans diadême.

R. — S. LAMBERTUS PATRONUS LEODIENSIS. 1784.

Buste mitré, à gauche

N° V. Escalin de saint Lambert en argent, battu un peu avant l'élection de Georges Louis de Berg.

A. — DEC. ET CAP. LEOD. SEDE. VACANTE.

Sur une terrasse un lion couronné, rampant, soutient l'écusson ovale de Bouillon, sommé du bonnet ducal, 1724

R. — S. LAMBERTUS PATRO. LEOD.

Buste du saint

N° VI. Liard en cuivre.

A. — DEC. ET. CAP. LEOD. SEDE. VACANTE.

Les armes du duché de Bouillon avec un bonnet ducal non rebrassé d'hermine 1688.

R. — S. LAMBERTV. PATRO. LEOD

Buste mitré.

N° VII. Méreau du règne du prince-évêque cardinal Gérard de Groesbeek.

A. — Dans le champ, une mitre avec ses fanons, accostée des lettres S. (*Sanctus*) — L. (*Lambertus*) et une rosace entre les deux fanons.

R. — Rosace. SI°DILIGITIS°ME° 1°5°5°7 MANDATA°MEA°SERVATE

Dans le champ, au milieu d'un double cercle, un chiffre composé des lettres S M P (*Sancta Maria Patrona*), ayant un point au-dessus et un autre au-dessous.

Cuivre rouge.

L'inscription des deux faces de la pièce est tirée du chapitre XIV, n° 15, de l'évangile selon saint Jean : « *Si vous m'aimez*, dit Jésus après la cène, *gardez mes commandements.* »

N° VIII. Méreau du règne du prince-évêque Ferdinand, duc de Bavière.

A. — S. LAMBE-RTVS. Buste du saint, mitré et nimbé, vu de trois quarts, à gauche. A l'exergue, la date 1635

R. — CAPIT · (*Capitulum*). — LEODIEN° (*Leodiense*). Buste de face couronné et nimbé de la Vierge, tenant un sceptre de la main droite et l'enfant Jésus, nimbé et assis, de la main gauche ; au-dessous, les initiales S° M° (*Sancta Maria*).

Cuivre

N° IX. Méreaux distribués après les offices de funérailles ou d'anniversaires.

A. —ANNI—VER—SAR · Dans le champ, une tête de mort, à cinq dents, sur deux os en sautoir. Au bas, 1635.

R. — ECCLE — SI.E· — LEOD — · Dans le champ, une mitre, avec fanons, sur une crosse et une épée en sautoir.

Cuivre.

On s'est demandé si les insignes de l'épiscopat et de la souveraineté, qui sont marqués sur ce méreau, ne signifieraient pas peut-être qu'il servait aux anniversaires d'un ou de plusieurs princes-évêques. Nous ne possédons aucune notion à cet égard.

On trouve dans la collection de feu M. Pasquier, décédé à Namur, une variété du même méreau qui représente une tête de mort moins allongée, avec six dents au lieu de cinq, et qui porte : ANNI — VER · — SAR. —

N° X. *A.*—ANNIVERSARIUM. Dans le champ, tête de mort de face ; au-dessous, deux os en sautoir et la date 1686.

R. — ECC. ESI. — LEODI. — Dans le champ, deux os en sautoir entre deux flammes.

N° XI. *A.* — Dans le champ, en trois lignes : S (*Sanctus*), entre deux rosaces, et LAMBER-TUS.

R. Rosace entre deux points, MAN-DATA et seconde rosace entre deux fleurons

Cuivre.

1 MADAI, n° 3330.

2 Par Jacoby, graveur du prince-évêque et du chapitre de la cathédrale.

Le dernier *Sede vacante* frappé à Liége en 1792, après la mort du prince-évêque Constantin François, comte de Hoensbroech, est dû à M. Jéhotte, artiste dont le beau talent a fait faire des progrès à l'art si difficile de la gravure.

Les monnaies de la ci-devant principauté de Liége ne furent démonétisées qu'au commencement de l'année 1825

Nº XII. *A.* — SANCTUS-LAMBERT · Buste du saint, mitré, à droite.

R. — SANCTA-MARIA. Buste voilé de la Vierge, à gauche.

Cuivre.

Le coin de cette pièce date, semble-t-il, de la partie du règne de Joseph Clément de Bavière (1694-1724), qui appartient au XVIIIe siècle ; il a servi jusqu'à la suppression du chapitre.

Les méreaux décrits plus haut servaient à constater l'assistance aux réunions capitulaires et quelques-uns d'entre eux très-probablement à rémunérer les présences aux processions

Nº XIII. *A.* — Dans un cercle, en deux lignes : S LAMBER (*Sanctus Lambertus*).

R. — Dans un cercle, entre deux lignes : MAN-DATA.

Cuivre.

Cette pièce date sans doute du XVIIe siècle. Il y a lieu de croire que c'est d'elle ou du méreau précédent que s'occupe la conclusion capitulaire du 10 novembre 1634

Cuivre

Nº XIV. *A.* — ·:· S · LAMB : EP · ET · M (*Sanctus Lambertus episcopus et martyr*). Buste mitré et nimbé du saint, à gauche.

R. — · S · MARIA · DEI · G · V · (*Sancta Maria Dei Genitrix Virgo.*) Buste voilé et nimbé de la sainte Vierge, à droite

Cuivre.

Ce méreau très-mince paraît appartenir au XVIIe siècle. Il est possible que ce soit un de ceux qui ont dû être frappés en vertu de la conclusion capitulaire du 12 novembre 1600, pour les distributions d'épeautre du chef d'assistance aux chapitres généraux

Nº XV. *A.* — · SANCTVS — LAMBER. Buste du saint, mitré, à gauche.

R. — · SANCTA · — MARIA. Buste voilé de la Vierge, à droite.

Ce méreau et ceux qui ont été décrits, VIII, IX et X sont dus à des coins du XVIIe siècle. (*Consult.* conclusions capitulaires des 18 mars et 13 novembre 1634.) La lettre U au lieu du V n'apparaît sur les monnaies de Liége qu'après 1700 et, pour la première fois, que l'on sache, en 1716. (*Voy.* de Renesse, p. 164, nº XVII.)

Nº XVI. *A.* — Dans une couronne de feuillages, en trois lignes : S · -LAMBER-TUS.

R. — Dans un cercle de feuillages, en deux lignes : MAN-DATA ; au-dessus et au-dessous, deux rosaces.

Ces trois méreaux appartiennent au règne de Joseph Clément de Bavière (1694-1724). La conclusion capitulaire du 1er mars 1709 y a probablement rapport.

Nº XVIII. *A.* — S. LAMBERTUS. Buste du saint, mitré, à gauche.

R. — S. MA-RIA (sans point). Buste nimbé et voilé de la sainte Vierge, à droite.

Nº XIX. *A.* — ANNIVERSAR. Dans le champ, tête de mort ; au-dessous, deux os en sautoir et 1653.

R. — · — ECCLESIÆ — · — LEODI. Dans le champ, deux os en sautoir, entre deux flammes.

Cuivre.

Il existe de ce méreau deux simples variétés de coin, dans les collections de M. Pety de Thozée et de l'auteur. On le distribuait, de même que le suivant, aux offices des funérailles, à ceux des morts en général et aux anniversaires ; il a été émis en vertu d'une conclusion capitulaire du 18 septembre 1634.

Nº XIX. *Variété. A.* — ANNIVERSARIVM. Dans le champ, tête de mort de face ; au-dessous, deux os en sautoir et la date 1686.

R — ECCLESI - LEODI : — Dans le champ, deux os en sautoir, entre deux flammes

Cuivre.

Nº XX. *A.* — ANNIVERSARIVM. Dans le champ, tête de mort, vue de trois quarts et tournée vers la gauche ; au-dessous, deux os en sautoir et la date 1686.

R. — ECCLESI — LEODI. — Dans le champ, deux os en sautoir, entre deux flammes

Cuivre.

Nº XXI. *A.* — ANNIVERSARIUM. Dans le champ, tête de mort ; au-dessous, deux os en sautoir.

R. — ECCLESI · — LEODI · — Dans le champ, deux os en sautoir, entre deux flammes.

Cuivre rouge.

Ce méreau, qui ne porte pas de date, appartient au XVIIIe siècle. C'est le dernier qui ait été émis pour les anniversaires.

Nº XXII. *A.* — Le plus ancien *Sede vacante* connu. Interrègne, mort d'Otbert de Brandebourg, élection d'Albéron de Bourgogne et de Louvain, 1118-1122.

— SCS LAMB. Dans le champ un buste en

face ; dans la droite une crosse, dans la gauche une palme.

R. — Une église avec deux petites tours, au milieu une espèce de dôme, sur la porte on croit apercevoir un perron. Belle pièce en argent, frappée pendant les deux années de vacance du siége épiscopal.

N° XXIII. *A.* — Monnaie *Sede vacante.*

Règne et mort de Notger, 971-1008.

A. — RO—T... . Dans le champ, un buste mitré à gauche, tenant une crosse du même côté.

R. — Une église à deux tours, au milieu un dôme surmonté d'une croix entre deux globules.

Cette monnaie *Sede vacante* en argent est très-rare.

N° XXVI. Double florin d'or, de Louis de Bourbon, 1456-1482.

A. — LVDOVICVS · ELEC · DVX · BVL . Z. COMES · LOS · Une croix fleuronnée et fleurdelisée, ayant au centre un L.

R. — MONETA · NOVA · AVREA · LVDOVIC ELECT · LEOD. L'écusson de Bourbon placé obliquement, surmonté d'un casque orné, et tenu par deux lions.

N° XXVII. Jeton capitulaire ; frappé à la mort du cardinal prince-évêque Erard de la Marck, 1505-1538.

A. — + ERARDVS * DE * MARCHA * CA—RDINALIS * LEODIENSIS *. Les armes de la famille, surmontées de la croix et du chapeau de cardinal.

R. — Dans un cercle à ogives se trouve en 7 lignes l'inscription suivante : * VOTIS * DECIPIMVR * TEMPORE * FALLIMVR * MORS * DERIDET * CVRAS * ANXIA * VITA * NICHIL *.

N° XXVIII. Double escalin d'argent, frappé par le prince-évêque Corneille de Berghes, 1538-1544.

A. — ⁰°⁰ CORNELI' D' BERGE ⁰°⁰ EPVS ⁰°⁰ LEODIE ⁰°⁰ DVX — BVLIO ⁰°⁰ — L'évêque mitré, assis sur un trône orné, dans la main droite la crosse.

R. — ⁰°⁰ CV ⁰°⁰ DEVS ⁰°⁰ VOLVE—RIT ⁰°⁰ COMES ⁰°⁰ LOSSEN ⁰°⁰. Les armes de la famille surmontées d'un casque orné.

N° XXIX. Ecu du prince-évêque, archiduc Georges d'Autriche.

A. — Les armes écartelées en quatre, surmontées d'un casque orné.

GEORGIVS * AB * AVSTRIA * DEI * GRA.

R. — EPS *. LEOD*. — DVX . BVLL . CO — . LOSSE*

Saint Georges à cheval tourné vers la gauche, l'épée levée ; en bas le dragon.

N° XXX. Ecu patacon de l'électeur de Cologne Ferdinand duc de Bavière, prince-évêque de Liége, 1613.

A. — .:. FERDINANDVS · D · G · EPISCOPVS · LEODIE. Buste à gauche.

R. DVX BVLLONIENSIS — 16 — 13

Les armes de Bouillon, avec bonnet ducal, crosse et épée ; à chaque côté un fleuron ; en bas un autre.

N° XXXI. Grand ducaton de l'électeur Maximilien Henri, duc de Bavière, prince-évêque de Liége, 1667.

A. — MAX HEN · D G · A C · P · E EP · ET PRINC · LEOD · 1667 et un petit calice. Buste à droite avec calotte.

R. — SVPREMVS — BVLLONIE — NSIS · DVX — Les armes de Bavière Palatin, avec bonnet ducal, tenues par deux lions, écartelées en quatre, ayant au milieu l'écusson de Bouillon.

N° XXXII Grand ducaton du prince-évêque Jean Louis d'Elderen, 1689.

A. — · IOAN · LVD · D · G EP · ET · PRIN · LEOD — Buste avec calotte ; en bas, 1689.

R. — SVPREMVS — BVLLONIEN — SIS · DVX — Les armes avec bonnet ducal, tenues par deux boucs, écartelées en cinq.

Liége, Bouillon, Franchimont, Looz, et celui de la famille au milieu

N° XXXIII. Jeton en argent, frappé par le chapitre en 1696.

A. — Dans le champ un trône orné et élevé sur six marches ; saint Lambert y est assis, tenant une palme et une crosse ; à chaque côté une rangée d'évêques, cardinaux, princes, etc., tous debout sur les marches ; en haut deux anges, tenant une couronne de laurier ; en bas les armes de Bavière, écartelées en quatre, avec bonnet ducal, crosse et épée ; exergue : PER SÆCULA DENA—TRIUMPHAT.

R. — Dans le champ : S · LAMBERTO · EPISC · LEOD · ET · A · X · SÆCULIS · MARTYRI · GLORIOSO · IOS · CLEM · ELECT · COLON · X · E · DOMO · BAVA · EPISC · ET · PRIN · LEO · MDCXCVI ·

N° XXXIV. Écu d'argent. *Sede vacante*, à la mort en 1763 du cardinal Jean Théodore, duc de Bavière, prince-évêque de Liége.

A.—˙ DEC·ET·CAP·LEOD SEDE VACANTE· 1763. Les armes ornées, écartelées en cinq, avec bonnet et manteau ducal.

R.—S·LAMBERTUS PATRONUS LEODIENSIS. — Buste mitré du saint, à gauche.

N° XXXV. Dernier *Sede vacante.* Ducat d'or, écu et escalin d'argent frappés en 1792 à la mort du prince-évêque de Hoensbrouck.

A. -°°DEC·ET.CAP LEOD SEDE·VACANTE. Un lion couronné, tenant l'écusson ovale de Bouillon, avec bonnet ducal ; en bas 1792.

R. — S· LAMBERTUS PATRONUS LEOD — Buste N° XXXVI.

N° XXXVII. Jeton d'or, d'argent et de cuivre, frappé en 1613, pour célébrer l'avénement de l'électeur Ferdinand duc de Bavière, prince-évêque de Liége.

A.—Le buste du nouveau prince, en robe électorale.

FERDINANDvs. DEI GRATIA, ELECTOR COLONIENSIS, BAVARIÆ DUX.

R. — Dans le champ, un lion, emblème de la valeur, et sous une couronne impériale, qui indique l'élection favorisée par l'empereur, un sceptre entre une branche de laurier et une branche d'olivier ; le tout ombragé d'un léger nuage, dans lequel est l'œil du Seigneur.

AVITA FIDE.

N° XXXVIII. Jeton en cuivre jeté au peuple le jour de l'inauguration du même prince, 27 janvier 1613.

A. FERD· D· G· ARCH· ET· EL· COL· P· LEOD· BAVARIE· DVX· CIVITATEM· SVAM.

R. — LEOD· INGREDI· IN· POPVL· MITTEBAT· 27· IANV· 1613.

N° XXXIX. En 1614 le chapitre cathédral fit frapper ce jeton.

A. — La religion catholique, tenant d'une main une croix et de l'autre un calice.

AVITA FIDE

R. — A l'entour des armoiries du prince.

SVBDVCENDIS· RATIONIBVS· IN· CAMERA RATIONARIA· LEODIENSI.

1614.

N° XL. En 1612 les chapitres de Cologne et de Liége frappèrent ce jeton consacrant la mort de l'électeur Ernest duc de Bavière, prince-évêque de Liége.

A. — Une tête de mort, posée sur deux os, et chargée d'une clepsydre. L'inscription consiste dans ce chronogramme :

BAVARIAE × DVCIS × MORS.

R. — Un écusson couronné, avec cet autre chronogramme,

PRESVLIS. ERNESTI. LAVDES.POST.FATA. MANENT.

N° XLI. L'élection du prince-évêque Joseph Clément de Bavière ayant été validée, et les services rendus à l'Église reconnus, on frappa cette médaille en argent.

A. — Le buste du nouvel évêque, en habit électoral :

JOS. CLEM.D.G.ELEC. COL.UTRIUSQ. BAV.DUX.

R. — Un rocher, que les vents en fureur et les flots d'une mer agitée ne peuvent ébranler.

RECTE CONSTANTER ET FORTITER.

Sur la paroi de droite de cette chapelle, se trouvait fixé le célèbre Crucifix des miracles. Il serait difficile de préciser l'époque à laquelle il devint l'objet d'une dévotion générale et constante.

Il était de grandeur naturelle et fait d'un bois qui semblait n'avoir jamais été colorié, accompagné de beaux ornements en bronze doré.

Une inscription symbolique encadrait ce monument, et des traces de vives couleurs et de précieuses dorures laissaient reconnaître que l'arceau dessous lequel il était placé avait porté longtemps une décoration des plus richement polychromée.

Les nombreux *ex voto*, qui l'entouraient, étaient autant de témoignages sensibles de la piété des Liégeois.

C'est qu'en effet leur vénération pour cette effigie datait de bien loin et s'est maintenue des siècles !

Afin que la vue de ce Christ fut conservée nuit et jour aux misères et aux souffrances qui venaient continuellement l'invoquer, on pratiqua une grande ouverture ayant la forme d'une fenêtre gothique dans le mur de la chapelle de sainte Anne, à gauche de l'autel, de manière que, sans entrer dans la cathédrale, les personnes qui voulaient satisfaire leur dévotion, arrivaient par la rue des Onze mille Vierges dans une petite rue appelée la ruelle de *Richouchoux*, puis pénétraient dans le logement du carillonneur de la Cathédrale, qui aboutissait à un rond-point dont une des parois était occupée par la fenêtre citée plus haut [1].

[1] REINER, moine et chroniqueur de Saint-Jacques à Liége. Apud Joseph DEMARTEAU, folio 24

Des statuts synodaux défendirent, à diverses reprises, qu'on vînt faire des ajournements au pied de ce Christ. On croyait autrefois que si quelque opprimé, au moment de mourir, prenait ce Christ pour juge, et s'il ajournait son oppresseur au tribunal suprême, il se faisait toujours une manifestation du gouvernement temporel de la Providence ; on avait grande confiance en ces ajournements et les dernières paroles des mourants étaient redoutées. Le chroniqueur Renier [1] rapporte que du temps d'Etienne, abbé de saint Jacques, on reçut parmi les moines de cette abbaye, un jeune homme riche, parent d'un des plus puissants officiers du prince-évêque Albéron de Gueldres ; ce seigneur envahit le monastère à main armée pour enlever le novice. Etienne fut se plaindre à l'évêque qui, l'on ne sait pour quelle cause, refusa ou différa de lui rendre justice : « Puisque je ne trouve point de juge ici-bas, s'écria l'abbé, en interpellant le violateur devant ce crucifix, j'en appelle au jugement de Dieu, et je te donne rendez-vous devant Lui, d'ici à quarante jours. » Quarante jours après, le tintement funèbre des cloches de saint Jacques annonçait que l'abbé venait de rendre l'âme, et saisi de terreur au son de ce glas, le profanateur sacrilège tombait frappé de mort pour aller rejoindre, au jour dit, sa victime devant le tribunal de Dieu.

L'autel de la chapelle de sainte Anne était décoré d'une statue de la Vierge Cette figure de Marie avec son divin enfant était un travail du quatorzième siècle, très probablement façonné par la main pieuse des imagiers qui ont dentelé les voussures des porches de Saint-Lambert.

Taillée dans un seul bloc de chêne, comme il était alors permis à nos forêts d'en produire, caressée par les ciseaux du maître, animée par la carnation du peintre, toute scintillante des brunis de la dorure, dont les accents métalliques donnaient un relief particulier à l'ampleur des draperies, la statue devait être d'un aspect imposant et ravissant à la fois [2].

Trois tableaux intéressaient vivement les connaisseurs.

Les inspirations de sainte Cécile, attribuées à un des premiers élèves du Dominiquin, occupaient le trumeau le plus rapproché de l'autel. Assise auprès d'une table recouverte d'un tapis et sur laquelle repose un orgue, sainte Cécile, les yeux levés vers le ciel comme pour y puiser des inspirations, anime les touches de l'instrument sonore. Un ange marque la mesure de la main droite, et sa main gauche est posée sur l'épaule de la sainte, dont les accords sont accompagnés par les chants de trois anges placés devant elle, tandis qu'à droite, un peu en arrière, un ange joue du violon et un autre de la guitare. Soignée dans l'ensemble et les détails, cette copie ancienne et fidèle du chef d'œuvre du grand-maître Italien était considérée comme une des meilleures toiles de la cathédrale ; on disait d'elle, que cette imitation équivalait à une création [3]. Après avoir fait partie des collections de Wall et Baillie, elle est actuellement en Russie.

Au siècle dernier, un peintre liégeois [4] avait restauré un panneau ornant cette chapelle ; c'était une allégorie imitée de Gérard Seghers. Sur un autel orné de fleurs et de fruits, s'élève le saint Sacrement. Dans un médaillon, l'artiste a représenté le phénix, comme emblême et symbole de la rénovation séculaire de la religion catholique.

En face de l'autel, était le tableau dit l'Inspiration de saint Paul, attribué à Pourbus l'Ancien.

Assis dans une pièce décorée de colonnes d'après le style de l'architecture antique, l'apôtre écrit dans un livre en parchemin que supporte une table couverte d'un tapis. Un messager du ciel, un ange, la main gauche posée sur l'épaule de saint Paul, semble par le geste de la main droite commenter les ordres qu'il lui transmet au nom de Dieu. A travers une fenêtre, on aperçoit un paysage montueux que couronnent de vastes constructions.

L'ensemble et les détails de ce panneau que possède la galerie de Dresde se distinguent par le mérite du dessin et le fini de la peinture.

Nous ne parlerons pas des bâtiments situés derrière la chapelle de sainte Anne, parce qu'ils faisaient partie des cloîtres, ainsi que la grande porte ornée de marbre et placée à droite de la chapelle saint Boniface, puisqu'elle conduisait à l'abside et au chœur supérieur formant le plan troisième et dernier.

1 J. Demarteau. Le chroniqueur Renier, fol 23.
Id. Brown Pseudodox a epidemica, vol. I, fol 116.

2 De Tombay. Sculpteur des deux derniers princes-évêques de Liege, † en juillet 1852, à l'âge de 84 ans.

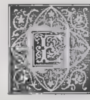
3 Jacobus Lobbetius. Gloria Ecclesiæ Leodiensis.
Id. A. Roda Peintre restaurateur. M.S. 1632-1694.

4 Mailleux L. A. Peintre restaurateur des tableaux de la cathédrale, † en 1845, à l'âge de 78 ans.



CHAPITRE DIXIÈME

CHAPELLE DU CIBOIRE — LA PAQUE DES ROSES — LES OFFRANDES DU PAIN ET DU VIN — LA FONDATION DE CESARINI — LES ŒUVRES DU FRERE CHARTREUX — EXPOSITION DU CORPS DU BOURGMESTRE LA RUELLE — LE TRIBUNAL DE LA PAIX — L'OSSUAIRE DE NOTRE-DAME-AUX-FONTS — EFFIGIES DE SOUVERAINS — TABLEAUX DE BERTHOLET FLÉMAL, DE CARLIER, D'ANNIBAL CARRACHE — LES MARIAGES A CINQ SOLS — PIERRES TOMBALES — SOUVENIRS DE NOTGER — BRAVOURE D'UNE JEUNE LIÉGEOISE — LA CLOCHE D'EIKE — LES FONTS BAPTISMAUX.



En redescendant au fond de l'église, et en passant contre le jubé, on rencontrait une petite chapelle, dite du bas côté gauche, décorée par la munificence des barons de Surlet de Chokier, dont elle avait conservé le nom [1].

Au siècle dernier, un autel à la romaine en jaspe purpurin, orné de plusieurs opales à beaux reflets, couleur d'iris, avait remplacé une petite coupole appelée *ciboire*, soutenue par quatre colonnes, entre lesquelles régnaient des courtines, rideaux fermés au canon de la messe pour cacher les saints mystères près de s'accomplir. Au milieu du ciboire était suspendue une colombe creuse, en or ou en vermeil, dans laquelle on conservait la sainte Eucharistie pour les infirmes. On y substitua plus tard un tabernacle [2].

C'est dans ce petit sanctuaire, qu'au XVIe siècle avait lieu la *Pâque des Roses*, empruntée à l'église d'Allemagne, et importée chez nous par les princes des maisons d'Autriche et de Bavière. Elle offrait un mélange d'accessoires dramatiques et religieux; pendant la messe, au *Veni Sancte Spiritus*, on sonnait tout-à-coup de la trompette pour rappeler le grand bruit au milieu duquel le Saint Esprit descendit sur les apôtres ; parfois aussi, pour ajouter un trait de plus à l'imitation scénique du mystère, des langues de feu tombaient de la voûte ou bien c'était une pluie de feuilles de roses rouges, et on lâchait des colombes emblématiques qui voltigeaient dans l'église.

Les grandes fêtes ramenaient à la messe solennelle l'offrande qui invitait tous les assistants à venir déposer une pièce de monnaie dans un plat, en baisant l'instrument de paix que l'officiant leur présentait. C'était le souvenir de l'antique usage qu'observaient les premiers chrétiens d'apporter tous les jours du pain et du vin et de les déposer devant l'autel au commencement de la seconde partie de la messe, après la lecture de l'évangile et du credo.

A partir du XIIe siècle, cette offrande devint purement symbolique et, restreinte à une seule substance, s'appela désormais le pain bénit. Il était présenté à l'autel tour à tour par les assistants, diacres ou prêtres, qui le posaient sur des ser-

1 Recès de la cathédrale de St-Lambert, années 1636, 1643, 1646, 1682

2 Direct. pro officio luminar. in Eccles. Cathed. M. S., 79. Id LAIBE et SCHWARTZ. La Liturgie canonique, vol. I, fol. 262.

viettes blanches ; il affectait la forme ronde, ce qui lui valut à Liége le nom de couronnes et de roues.

Jusqu'au XVIIe siècle, se perpétua la coutume d'offrir d'une main le pain et le vin, en tenant de l'autre un cierge allumé.

Elle fut abolie alors par le chapitre, en même temps qu'une autre cérémonie observée pendant les deuxièmes vêpres de l'Ascension [1]. Elle consistait à suspendre au milieu du petit chœur, une image de Jésus-Christ, que l'on montait jusqu'à la voûte. De petits anges ailés, munis de bougies allumées voletaient de ci, de là, autour de l'effigie et complétaient la représentation du mystère, tandis que le célébrant chantait

« *Ascendo ad Patrem meum et Patrem vestrum* » et le chœur répondait « *Deum meum et Deum vestrum. Alleluia.* »

Aussitôt l'image disparue, tombaient du haut des airs force fleurs et hosties de toutes nuances, symbolisant les paroles du prophète : « *En s'élevant vers les cieux, il a enrichi les hommes de ses dons.* » Cette cérémonie après laquelle les officiants jouissaient de *Gaudeamus*, ou repas [2] dont la dépense ne pouvait dépasser un mouton d'or de Brabant du titre de vingt-trois carats [3] et de six grains d'or fin devant peser quatre esterlins et douze as [4].

Cette cérémonie avait pour fondateur Georges Cesarini, archidiacre de Hesbaye, frère de Julien Cesarini dit le cardinal de saint Ange, jadis chanoine de Saint-Lambert.

Un usage analogue se perpétua jusqu'au XVIIIme siècle dans l'église de Notre Dame aux-Fonts. A la Pentecôte, pendant qu'on chantait le *Veni Creator*, un pigeon au bec, aux pattes dorées, descendait dans une corbeille de fleurs par une des fenêtres du chœur et se balançait au-dessus du maître-autel. Au même instant, on rendait la liberté à une foule d'oiseaux qui voltigeaient dans le temple.

L'obligation de fournir au clergé une blanche colombe la veille de la Pentecôte avait été contractée en 1498 par un certain Jean Kampen qui avait été autorisé par le chapitre à occuper une maison sise entre Notre-Dame et la Grande-Tour.

Notons, pour terminer, une mode assez singulière importée par les prêtres et chapelains espagnols, arrivés à la suite du prince George d'Autriche. C'était de placer dans les nefs latérales de Saint-Lambert des cages remplies de rossignols ou d'autres chanteurs emplumés.

Après avoir cotoyé le jubé et la chaire, on admirait la nef latérale de droite, construite dans le même style que celle du côté gauche. Près de la porte ouvrant sur les cloîtres, on voyait dans une niche faite en marbre de sainte Anne noir, veiné de gris et blanc, une belle Vierge en marbre blanc. Cette statue estimée pour la pose aisée et gracieuse, ouvrage du frère Robert-Arnold chartreux [5], a été souvent considérée comme se rapprochant le plus de l'admirable Suzanne, que Duquesnoy sculpta à Rome, pour N.-D. de Lorette [6].

Au-dessus de la niche, s'étendait sur un espace haut d'environ vingt-cinq pieds, un énorme cartulaire renfermant les noms et les titres des Tréfonciers de la cathédrale, ainsi que les dates de leurs décès. Cette liste peinte sur bois ou parchemin formait en quelque sorte les dyptiques de l'église. Elle

1 J. Ugelli. Italia sacra et hierarchia August. vol. V, fol. 37. Id. De Ram. Analecta Leodiensia, fol. 460.

2 Recez. Leod. Capit. Monit., vol. IX, fol. 72, ann. 1622.

3 Terme dont on se servait pour marquer les divers degrés de la bonté de l'or : de nos jours lorsqu'on dit qu'un or est à vingt-quatre carats, on entend que l'or est fin et sans alliage ; s'il est à vingt-deux, il y a vingt deux parties d'or pur et les deux autres sont d'un autre métal

4 Le marc d'argent se divisait à Liége en huit onces, l'once en vingt esterlins et l'esterlin en trente-deux as.

Note due à l'obligeance de M. Drion, orfèvre du chapitre de Liége.

5 Le frère Robert-Arnold chartreux, dont on ne connait pas positivement le nom, fut un des meilleurs sculpteurs et architectes Liégeois du 17e siècle.

Suivant un manuscrit dé à cité plus haut, avant d'être chartreux, il fut benédictin.

Maximilien-Henri de Bavière aimait sa société gaie et spirituelle ; un jour faisant une partie de jeu de paume avec le prince évêque, celui-ci choisit le frère Robert pour un de ses champions ; le gain du jeu est vivement disputé, lorsque le frère Robert donne droitement un coup de raquette qui assure le succes du prince. A cette vue celui-ci étonné ne put s'empêcher de crier : « Ah ! voilà un bon coup de moine ! » Le frère Robert riposta avec autant d'à propos que de finesse. « Votre Altesse pourra le rendre encore meilleur si elle en fesait un coup d'abbé. »

Il faut croire que la répartie plut au prince, car peu de temps après il nomma le frère Robert, abbé d'un couvent de bénédictins, en Bavière.

On croit que le frère Robert mourut à la Chartreuse de Liége, où il avait embrassé la règle de St-Bruno

6 Cette statue est actuellement dans la chapelle des SS Fabien et Sébastien dans la cathédrale de St-Paul.

Chanoine O. J. Thimister. Description de la cathed. de St-Paul, Bull. Archéol. Liégeois, vol. VII, fol. 207.

Id. J. S. Renier. Catalogue des dessins d'artistes Liégeois, fol. 123.

occupait quasi tout l'espace compris entre la porte des cloîtres et le portail de Notre-Dame-aux-Fonts; de Hurges en parle en ces termes : « Sur le mesme » pilier auquel j'ay dit estre joint l'escriteau portant » la date du temps auquel la sépulture du Car- » dinal a Marcka fut placée au chœur de Saint » Lambert, est un tableau de parchemin auquel » se lisent ces mots :

» *Anno* 1131 *Canonici extiterunt sub Alexandro* » *Comitis Juliacensis filio, primo ejus nominis* » *Episcopo Leodiensi, episcopatus anno secundo,* » *Imperatoris et Regum filii numero novem, Ducum* » *quatuordecim, Comitum triginta, Baronum septem.* » *Summa canonicorum in universum erat LX.*

» Leurs noms sont joints à ceste inscription, » ensemble ceux des autres moins qualifiez jus- » ques au nombre de soixante....

» Par où on peut veoir en quelle réputation de » gloire, splendeur et excellence le chapitre de » cette église [1]

En descendant la grande nef pour sortir de l'église par le portail de Notre-Dame-aux-Fonts, on passait dessous la grande couronne de lumière; en face de celle-ci était encastrée dans le pavé, une petite dalle de marbre blanc ayant au centre une croix noire. C'est ici que, le 17 avril 1637, fut placée la civière portant le corps du bourgmestre Sébastien La Ruelle, assassiné traitreusement la veille, par René comte de Warfusée. Pendant trois jours le corps embaumé demeura exposé; la foule se pressait avide de contempler encore une fois la mâle figure du bourgmestre. Au jour fixé pour l'inhumation, les différents corps de la cité, toutes les judicatures, les prêtres des chapitres et des collégiales se réunirent à Saint-Lambert. Après s'être rangés processionnellement, les métiers précédés de leurs doyens et des *banneresses* les inclinèrent, et l'un des doyens des métiers s'écria d'une voix retentissante : « *Au nom de Dieu, Notre-Dame et saint Lambert patron de la noble cité de Liége, et sur le corps de cet illustre martyr, nous jurons le maintien de nos priviléges et de nos libertés!* » — *Nous le jurons!* répéta la foule avec enthousiasme en tendant les mains — et tous tombèrent à genoux.

Une scène analogue eut lieu lors de l'inhumation dans l'église de saint Martin-en-Ile [2]

Natalis par une remarquable gravure et Dreppe par une eau forte, nous ont conservé la représentation de La Ruelle exposé à Saint-Lambert

Le portail dit de Notre-Dame-aux-Fonts était semblable pour la structure et l'emplacement à celui qui se trouvait sur le vieux Marché vis-à-vis du palais du prince [3].

On remarquait le pilier symbolique surmonté d'une magnifique statue représentant saint Philippe, présent dû à la générosité de Philippe de la Marck, grand archidiacre de Hesbaye, qui fit exécuter ce beau morceau de sculpture par un des meilleurs imagiers de la Bresse en 1540 [4].

On arrivait, sur un palier supporté par dix marches longues de trente pieds. C'est sous ce portail qu'au XI[e] siècle [5] et pendant plus de trois cents ans, le prince de Liége venait présider, en sa qualité de juge suprême, le Tribunal de la Paix. Dans les anciennes chartes et autres documents du moyen-âge on désignait cet escalier sous le nom de *Gradus pactus*, ce qui signifie escalier de l'accord, convention ou concordat. Ces qualifications données aux nombreuses chartes ou constitutions octroyées au peuple, témoignent que depuis longtemps l'esprit démocratique vivifiait nos institutions.

Le 12 novembre 1088, le prince-évêque Henri de Verdun, institua le *Tribunal de la Paix* pour mettre un frein aux fureurs belliqueuses de l'époque. Le gouvernement féodal était un régime de violence et d'anarchie ; les nobles se faisaient la guerre entre eux, les vassaux imitaient leurs seigneurs, tout le monde se battait; le pays était livré aux meurtres et à la dévastation; la justice était impuissante ; les haines se perpétuaient; la vengeance de l'individu se transmettait comme un héritage à sa famille. Voyant avec douleur ce ravage des guerres privées dans le pays, Henri de Verdun convoqua dans la cathédrale tous les princes des environs, et après leur avoir retracé le tableau fidèle des maux qui affligeaient leurs sujets, il dit: « Je ne vois qu'un moyen de sortir d'une telle crise, c'est de nommer parmi vous un juge suprême qui soit investi du droit de poursuivre et de punir ceux qui se rendront coupables à l'avenir de nouveaux excès ». Ils approuvèrent sa propo-

1 Manuscrits de MM. Dartois et Gaty

2 Le banquet Warfuséen. M. S.
Id. La voix du peuple Liegeois, in-4°, 1637.
Id. POLAIN. Le banquet de Warfusée, fol. 23.

3 VIVROUX. Quelques souvenirs M. S. en 1806.

4 DE THEUX. Le chapitre de St-Lambert, vol. III, fol. 52.

5 FISEN. Flores Ecclesiæ Leodiensis, fol. 474.

sition, et du haut de cet escalier devant la foule assemblée ils proclamèrent d'une voix unanime Henri de Verdun, pour exercer le premier cette haute magistrature, et déclarèrent ses successeurs, les princes de Liége, juges à perpétuité du Tribunal de la Paix. Assis sur son siége, la bannière de la cathédrale déployée, le prince-évêque en habits pontificaux tenait ses séances le samedi sur cet escalier, ayant à ses côtés le souverain grand-mayeur et les échevins revêtus de leurs robes de pourpre ; un botillon tenait le glaive de justice. Ce tribunal décidait non-seulement des causes de rapt, d'assassinat, d'incendie, de vol à main armée et de trêve rompue, mais aussi de toutes les violences qui pouvaient troubler la paix publique. Celui qui ne se présentait point après avoir été dûment cité, était déclaré infâme, proscrit, fugitif, latitant et frappé des foudres de l'Eglise. S'il était noble, le prince faisait donner un coup de glaive dans son bouclier armorié ; s'il était bourgeois on lacérait son morion ou chaperon, et ces objets placés au bout d'une pique étaient posés devant l'entrée de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. Si le prévenu aimait mieux être jugé d'après les lois ordinaires, il était libre d'y avoir recours ; il pouvait aussi demander le combat judiciaire sur la Place Verte, devant le grand portail de la cathédrale : alors il recevait une épée des mains du grand mayeur, et il prenait l'engagement de vider sa querelle en champ clos.

Jean de Bavière cessa le premier de présider le Tribunal de la Paix à cet endroit et en transféra le siége dans son propre palais.

Au bas des degrés du portail, se trouvaient à gauche deux portes, dont la première conduisait aux habitations des choraux et de là dans un jardin de cent vingt-quatre pieds de long, qui s'étendait jusqu'au pied de la grande tour, et dans lequel les choraux se récréaient en attendant l'heure des offices.

En sortant de ce jardin et en rentrant par la seconde porte, on était dans le cimetière de l'église, long de cent soixante pieds, large de cent quarante et un ; à son extrémité, un escalier en pierre s'élevait derrière le chœur. Peut-être le distinguera-t-on sur la première gravure représentant la cathédrale. Il aboutissait entre les rues Gérardrie et Souverain-Pont. Le cimetière était à l'usage des paroissiens de Notre-Dame. Il s'y trouvait quelques belles pierres et mausolées en marbre, sur lesquels il ne nous reste malheureusement aucun renseignement précis. Jusqu'au commencement du siècle dernier un ossuaire subsista derrière le chœur.

A l'instar de plusieurs cathédrales, il était formé des ossements que de nouvelles inhumations mettaient à découvert. La coutume de les déposer au pied d'un calvaire était un vestige des rubriques byzantines

A l'ombre de la cathédrale, qui le protégeait, à proximité du baptistère qui semblait lui servir d'entrée, mi-caché sous les arcades et les arcs-boutants du temple, s'étendait le cimetière qui, grâce à cette heureuse situation, semblait se trouver là, comme le dernier terme de la plus admirable expression qui ait jamais symbolisé les différentes périodes de la vie de l'homme chrétien et la courte durée de son exil sur la terre.

De nos jours, ces petits édicules de l'antique piété de nos pères sont devenus très-rares. Nous les décrirons suivant ce que nous en fournissent les archives capitulaires.

L'*ossuaire* de Notre-Dame-aux-Fonts, ou *Reliquaire*, comme l'indique suffisamment l'éthymologie latine *Reliquiæ*, était un lieu où l'on renfermait les *restes* des morts.

Très-anciennement, l'expression que l'on finit par appliquer seulement aux châsses dans lesquelles se conservaient les ossements des saints (qui plus tard furent appelées reliques), s'appliquait primitivement à tous les ossuaires élevés pendant le moyen-âge dans les cimetières du pays de Liége.

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, lorsque ces cimetières furent agrandis ou transportés hors des églises et des cloîtres, la plupart des ossuaires disparurent. En 1712, le chapitre fit démolir celui de Saint-Lambert.

Ce petit monument appartenait par son architecture au XIVe ou au XVe siècle. Il était divisé en petites niches à toits pointus, dans l'intérieur desquelles on entassait les crânes des défunts.

Cet usage d'exposer les crânes paraît fort ancien même en Occident ; car le premier tableau de la danse macabre de Bâle représente la Mort battant du tambour à la manière des baladins et appelant les hommes à venir prendre place dans son ossuaire rempli de têtes.

Les claustriers de la cathédrale avaient l'ordre d'ouvrir après les secondes vêpres une poterne placée sous l'arveau, qui donnait accès derrière le chœur de l'église.

Là, priaient les veuves, les orphelins, les sœurs et les mères, agenouillés sur le sol et les yeux fixés sur les restes blanchis de ceux qu'ils avaient aimés. Pas n'était besoin pour se rappeler la fra-

gilité humaine de savoir lire l'inscription gravée au fronton : *Memento, homo , quia pulvis es.*

Le jour des morts, tout le chapitre précédé de la croix et du clergé , venait en procession chanter devant l'ossuaire des psaumes de l'office funèbre.

A la Pentecôte, durant la journée et une partie de la nuit, les paroissiens et surtout les enfants de Flamands et d'Allemands habitant le quartier d'Outremeuse, venaient avec des enfants chanter des complaintes en leur langue.

Tête nue et à genoux sur les tombes ou sur les marches du calvaire, ils répétaient à l'unisson le sombre cantique des *Trépassés* dont voici la traduction extraite du recueil du tréfoncier de Furstenberg.

« Chrétiens frères, venez, venez voir les ossements » de vos parents, blanchissant et se pulvérisant dans » l'ossuaire isolé..... Venez, venez considérer les » restes de ceux qui vous ont tant de fois souhaité » la bienvenue , lavés par la pluie et fouettés par » les vents glacials des nuits ténébreuses ! Venez , » venez , car ici est un grand enseignement. Re- » gardez et voyez, pauvre orphelin , voilà le crâne » de ta mère, de ta tendre mère, qui te pressait » sur son sein , te promenait de porte en porte » dans ses bras , qui peignait tes cheveux blonds » avec un peigne d'ivoire et qui te parait le » dimanche d'un bonnet de velours garni de » dentelles d'argent!... Venez, venez, car ici est un » grand enseignement, regardez et voyez ! Jeune » homme, ceci était ta plus aimée , celle à qui tu » avais donné la bague des fiançailles. Maintenant » au lieu de tes douces causeries, elle entend le » bruit du vent dans les sycomores du cimetière » et les cris funèbres de l'oiseau nocturne qui » hante ces clochers.... O chrétiens, frères ! nous » viendrons tous ici, tous un peu plus tôt, un peu » plus tard , nous aboutirons à l'ossuaire humide » et nous y tomberons en poussière. Chaque année » apporte une couche de cendres sur la couche de » l'année précédente ; voilà la vie de la terre et les » destinées humaines ! Mais il viendra un jour, où » toutes ces poussières se remueront et reprendront » leurs formes primitives. Alors malheur aux mé- » chants et bonheur aux justes ! Car Dieu pèsera » chacun dans sa balance. Les bons seront placés » dans le bassin d'or, les mauvais dans le bassin de » fer et les premiers monteront vers le ciel , et les » autres descendront vers la fournaise éternelle. » Chrétiens, frères, vivez dans la crainte du jugement » de Dieu, pensez au ciel et imitez le Christ, éten- » dez vos bras sur la croix sans murmurer et vous » irez vous reposer dans la gloire du Seigneur ! »

Au sortir de ce champ du repos, on apercevait contre l'église l'habitation du sacristain puis , en descendant cinq marches de même proportion que celles qui formaient le palier , on entrait dans l'enceinte de Notre-Dame, longue d'environ cent dix pieds, sur trente-trois de large. Cet édifice dont l'origine remonte à Notger, en 972 ou 973 [1], reçut de son fondateur le nom de Notre-Dame-aux-Fonts, par suite de la translation qu'il y fit des fonts baptismaux placés primitivement à Saint-Lambert

Jusqu'en 1794, des trente-deux paroisses que renfermait la ville , Saint-Servais, Saint-Séverin, Saint-Adalbert, Saint-Nicolas Outre-Meuse, Sainte-Foi et Saint Jean Baptiste jouissaient seules du privilége d'avoir des Fonts-Baptismaux ; les autres n'en possédaient point et les paroissiens devaient se rendre à Notre-Dame-aux-Fonts pour recevoir le baptême.

Notre-Dame-aux-Fonts était la première paroisse de Liége ; un archiprêtre, un curé [2] et deux vicaires la desservaient. Presque entièrement reconstruite aux XVIe et XVIIe siècles, cette église offrait un vaisseau simple , elle avait un plafond de bois , partagé en carrés rapportés et ornés de belles peintures dues au pinceau de Gilles Delcour, disciple de Flémal [3].

Les sept fenêtres bigémées de la nef étaient garnies de vitraux peints. Ceux qui dominaient l'autel avaient été donnés par Robert de Berghes , 1557-1564) et contenaient son portrait à genoux , revêtu de ses ornements pontificaux, mitre en tête et crosse à la main. Huit anges de taille d'adulte soutenaient les quartiers de Berghes — de Brimeu — de saint Simon — de Rambures — de Croy — de Château-Briant — de Luxembourg — d'Estoutteville.

Les deux fenêtres de côté retraçaient par des figures allégoriques la foi, l'espérance et la charité du prélat qui, ayant publié les édits de Charles Quint contre les hérétiques et forcé ces derniers à quitter le pays, rendit la paix à ses sujets et mit fin aux troubles provoqués par les dissentions religieuses.

1 Anselmus Leodiensis. Gesta Pontific. Traject., cap. LI, fol. 203.

2 En 1794, c'était M. Philippe Deherve, qui remplissait les fonctions d'archiprêtre depuis 1789.

M. Mathieu Dufays fut le dernier curé de Notre-Dame-aux-Fonts

3 Baron de Villenfagne. Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége, vol. II, fol. 350.

Sur la troisième verrière étaient représentés l'empereur Ferdinand, la reine d'Angleterre Élisabeth, Philippe II, roi d'Espagne, François II, roi de France; ces quatre souverains, en signant, le 3 avril 1559, la paix de Cateau-Cambrésis, avaient restitué à l'Église de Liége la ville et la forteresse de Bouillon, le château de Couvin et la ville de Bouvigne [1].

Le grand prévôt, baron de Bocholtz de Meerwyck, avait au XVI[e] siècle fait cadeau des autres verrières qui figuraient des scènes du Nouveau Testament. La peinture en était harmonieuse, mais les couleurs un peu endommagées.

L'autel en marbre appartenait à l'ordre composite. Le milieu était occupé par une Assomption de Bertholet; l'heureux choix de figures nobles et expressives, le coloris vrai et vigoureux de cette excellente toile rappelaient les qualités de Paul Véronèse et du Guerchin [2]. A gauche de l'autel, Bertholet Flémal avait encore peint un saint Charles Borromée priant pour les pestiférés [3]. Vis-à-vis de l'œuvre du maître était celle de son élève Jean-Guillaume Carlier: c'était une Assomption de la Vierge, remarquable par la belle ordonnance et la simplicité des figures; le dessin de ce tableau animé et correct avait beaucoup de similitude avec les œuvres du Carrache et de Murillo [4].

On remarquait un Christ au linceul, de l'Ecole d'Annibal Carrache; cette toile orne de nos jours la galerie du comte Potoscky [5].

La sainte Vierge, vêtue d'une robe bleue et la tête enveloppée d'une légère draperie qui laisse voir sa figure abîmée par les longues douleurs et les larmes, tient sur ses genoux la tête du Christ encore couvert de son linceul. Auprès d'elle est sainte Marie Madeleine vêtue d'une tunique rouge, sur laquelle est jetée une draperie jaune; elle retient de la main droite sa longue et épaisse chevelure et regarde cette scène avec amertume. Deux anges sont agenouillés auprès du Sauveur; l'un montre la plaie d'une main, l'autre indique celle du pied.

C'est devant l'autel et au centre du banc de communion qu'avaient lieu parfois et d'une manière subreptice les mariages des mineurs sans le consentement de leurs parents.

A cause des prérogatives et des avantages dont le clergé jouissait à Liége, il y avait beaucoup plus de filles à marier que de jeunes hommes, particulièrement dans la classe aisée. Or il arrivait assez fréquemment que de jeunes personnes contractaient des liaisons d'inclination avec des jeunes gens moins favorisés de la fortune, motif qu'alléguaient les parents pour refuser leur consentement à ces unions.

Alors les deux jeunes gens convenaient de se trouver dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts, à l'heure de la grand'messe un dimanche ou un jour de fête, et lorsque l'archiprêtre ou un capitulaire officiait, se plaçant vis-à-vis de l'autel, ils déclaraient à haute voix qu'ils se prenaient pour légitimes époux et juraient de se regarder toujours comme tels: ils entendaient la fin de la messe et de là, s'ils le jugeaient à propos, ils allaient habiter conjugalement, sans que personne eut le droit de les interrompre, ni dans leur déclaration de mariage, ni dans leur co-habitation.

Dans la circonstance où les parents ne parvenaient pas à prouver l'inconduite du jeune homme, ils ne pouvaient empêcher que ce mariage ne fût très-valable; mais préalablement la demoiselle devait d'une manière convenable solliciter leur autorisation. S'ils persistaient dans leur refus, les jeunes gens posaient l'acte ci-dessus relaté, sauf quelques jours après cette déclaration publique, à faire suppléer par les cérémonies d'un mariage décent et régulier.

Les pères et mères seulement, et non les tuteurs, pouvaient réduire la dot à *cinq sols*, sans pouvoir les frustrer de leurs droits dans leur héritage.

Cette dot de cinq sols était déposée sur l'autel; le célébrant qui, d'une manière si inopinée, avait concouru à cette union, délivrait un reçu de cette somme. On appelait ce mariage en idiôme liégeois *li mariegge a cink patârs* ou *al blanmûse*.

1 Dom Maur d'Antine. Art de vérifier les dates, vol. XIV, fol. 239.
Id. Mantelius Hasseletum, fol. [illegible]
Id. Sanderus Chorographia sacra Brabantii, vol. III, fol. 66.
Id. Le Glay. Cameracum, Opera Varia, vol. I, fol. [illegible]4.
Id. Bouille. Histoire de Liége, vol. II, fol. 33[illegible].
Id. De Theux. Le chap. de St Lambert, vol. III, fol. 90, 91, 92, 95

2 Renseignements dus à M. Mailleux, et extrait d'un manuscrit plein d'intérêt que M. Dartois a bien voulu nous confier

3 Ce tableau transporté à Paris en 17[illegible]5, avec plusieurs autres, saisis dans les églises et couvents de Liege par les commissaires de la république, fut placé quelques années plus tard au musée Napoléon où il occupait le nº 285.

On voit au folio 50, vol. 16, du Catalogue des tableaux du musée Napoléon, par Landon, qu'on admirait ce tableau pour son excellent coloris, son pinceau large, bien fondu et la vivacité de l'idée. En 1815 il fut restitué, et est placé actuellement dans la Cathédrale de St-Paul.

4 Renseignements fournis par M. Jehotte, père.

5 Galerie du château de Prahaw en Volhynie. Renseignements dus à l'obligeance de M. Toussaint, maître-marbrier et sculpteur, prisonnier de guerre en Russie en 1815.

Dans le cas où les parents réussissaient, non pas à rompre le mariage, car ils ne le pouvaient, mais à empêcher la cohabitation, en administrant des preuves de défauts capitaux, la jeune fille, surtout si elle était mineure, était enfermée dans un couvent qu'elle avait le droit de choisir, et elle ne pouvait pas se remarier, à moins que de devenir veuve de celui qu'elle avait choisi, lequel était aussi dans le même cas

Si les parents n'alléguaient d'autre raison que la trop grande jeunesse de l'un des deux contractants, alors l'épouse mise au couvent y attendait qu'elle ou son mari eût l'âge convenable [1].

Peu de sanctuaires à Liége étaient aussi riches en pierres tombales ; plusieurs recouvraient les cendres d'archidiacres et d'archiprêtres, quelques-unes dataient des XIVe, XVe et XVIe siècles. Celles de ce dernier âge étalaient le plus brillant style de la Renaissance ; entièrement couvertes d'arabesques dessinées avec une élégance raphaélesque et sculptées avec un fini d'exécution admirable.

L'ensemble de l'ornementation se composait fréquemment d'une niche à coquille, flanquée de pilastres, en saillie et en demi-retrait.

Les champs de cette architecture, étaient ornés avec grande magnificence d'enroulements de feuillages, de groupes d'oiseaux, de fruits, de vases, de mascarons, de satyres, d'anges, de génies et ciselés avec recherche.

Au milieu de la niche, était le titulaire, debout dans son riche costume de cérémonie, la tête appuyée sur un coussin et les pieds posés sur les ailes d'un ange qui semble le porter. Le costume se composait d'une soutane, d'une étole brodée, d'une aube ouvragée et d'une dalmatique à grands feuillages et à collet Au bras gauche, le grand manipule. Les mains gantées, ornées au dos d'une broderie circulaire et portant de nombreux anneaux. La crosse retenue par les bras croisés, formée d'une hampe ornée de nœuds nombreux et de petites guirlandes en torsade espacées par des filets. La base de la volute composée de niches disposées en hexagone et contenant des figures de saints. La mitre ornée de perles et d'enroulements de feuillages, les barbes richement brodées descendant de la dalmatique sur chaque épaule.

Ces restes lapidaires de notre histoire, devenus si rares, sont encore aujourd'hui comptés parmi nos monuments les plus précieux [2]. Ils donnent une haute idée des artistes de l'époque où ils furent exécutés

Au XVIIIe siècle, on avait transporté du vieux chœur de la cathédrale, dans la nef de Notre-Dame, une grande dalle de marbre blanc avec lettres en cuivre. C'était la pierre tumulaire du tréfoncier Jean Frédéric de Surlet de Chockier. Ayant été, le 15 novembre 1633, délégué pour faire la visite de la sépulture de l'évêque Notger, il rassembla tous les éléments nécessaires à l'instruction du procès de béatification de ce grand homme. Aussi enjoignit-il à ses héritiers, si Notger était béatifié, de relater dans son épitaphe, que c'était lui, Jean Frédéric de Surlet de Chockier, qui avait contribué à l'instruction du procès de béatification.

La prise de Chèvremont fut reprochée à l'évêque et fit abandonner sa cause.

Mais l'histoire a fait justice de cette légende et prouvé que l'impératrice Théophanie ayant, en 986, assiégé et pris cette forteresse, Notger en obtint la démolition pour délivrer le pays des brigandages auxquels se livraient les seigneurs de Chèvremont [3].

Jusqu'à l'époque du sac de la ville par les Bourguignons, le jour de l'Assomption, on surmontait l'autel de cette église, d'un grand drapeau ou pavillon de soie blanche, pourpre et or, tout parsemé d'écussons d'argent à deux fasces bretessées de gueules, qui est d'Arckel.

Le prince-évêque de cette famille étant en guerre ouverte avec ses sujets, marcha sur Liége à la tête d'une puissante armée composée d'Allemands. Le 27 avril 1376, à la pointe du jour, ses soldats munis d'échelles, s'approchèrent silencieusement des murailles et se mirent à les escalader. L'alarme fut jetée par les guetteurs. Des bourgeois s'armèrent et coururent à la défense des remparts.

Dans ce combat, une jeune fille se distingua par son admirable bravoure : elle s'empara de la bannière du prince.

Le lendemain, reconduite en triomphe par ses compatriotes, elle offrit le glorieux trophée, aux

1 Deschamps, Essai sur le Pays de Liége, fol. 51-54.
Id. Protocollum actorum cleri secundarii, 1684 724.

2 En 1850, lors du voyage en Angleterre de Monseigneur Van Bommel évêque de Liége, ce prélat visitant S. E. le cardinal Wiseman, archevêque de Westminster, cette Eminence lui fit admirer divers ornements sacerdotaux d'une grande richesse et dont la coupe avait été copiée sur des dessins de pierres tombales existant jadis à la Cathédrale de Liége

3 Foppens. Chronicon Belgicum Opera Varia, vol. I, fol. 640
Id. Langius. Repertorium privilegiorum seu chartarum Ecclesiæ Leodiensis, vol. VI, fol. 117

applaudissements de la population, à la Vierge de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts [1]

Au fond de l'église s'élevait le jubé sur quatre colonnes en marbre du pays. Derrière les orgues, dues en partie à Henri Jamar et à Nicolas Picard, un escalier conduisait au sommet de la tourelle, qui surmontait le temple et contenait plusieurs cloches ; parmi ces dernières, citons la cloche d'Eike ainsi nommée de la petite ville d'où elle fut enlevée, en 1397, lors de la guerre que Liége eut à soutenir contre Guillaume, duc de Gueldre

Cette cloche remémorait la vaillance des membres du métier des fèvres qui, combattant dans l'armée liégeoise, la rapportèrent avec plusieurs joyaux pour orner leur église paroissiale [2]

Mais ce qui attirait particulièrement l'attention dans cette église, c'étaient les fonts baptismaux, bel ouvrage que Liége a encore le bonheur de conserver dans l'église de saint Barthélemy

On peut les considérer comme l'un des objets les plus curieux que la Belgique possède, ainsi que le dit M Polain dans son instructif et intéressant ouvrage intitulé *Liége pittoresque*.

« C'est un monument doublement précieux pour Liége, car c'est un échantillon parfaitement conservé de cette fameuse dinanderie, si renommée au moyen-âge et qui porta à un si haut degré la prospérité commerciale de l'une de nos villes, c'est en outre un souvenir religieux pour chacun de nous, puisque, pendant près de huit siècles tous les bourgeois de Liége y ont reçu le baptême. » Le même auteur ajoute : « Jean d'Outre-Meuse, est le seul de nos historiens, croyons-nous, qui mentionne le nom de l'habile artiste à qui nous devons ces fonts remarquables : ce fut Lambert Patras, le *batteur de Dinant*, qui les fit en l'an 1112 : ils lui avaient été demandés par Hellin, duc de Souabe, chanoine de Liége, abbé de Notre-Dame-aux-Fonts.»

Ces fonts baptismaux sont de cuivre coulé, leur bassin est de forme évasée et ressemble beaucoup à un grand mortier [3], leur pourtour extérieur est orné d'une suite de sujets en demi-relief, ayant trait à la vie de saint Jean Baptiste et à celle de saint Jean-l'Évangéliste : chaque composition est accompagnée d'inscriptions plus ou moins complètes; au-dessus et au-dessous des bas-reliefs règnent en forme de listons des phrases assez difficiles à lire, plusieurs mots étant effacés.

La description suivante n'est guère que la reproduction de la séance de l'Académie royale de Belgique du 10 juillet 1846, *Monit. belge*, n° 194, Ann. 16me et des remarquables articles publiés par MM. Didron, *Annales archéologiques*, vol. V ; Polain, *Liége pittoresque*, vol. I, fol. 205; Thys, *Notice sur l'église de saint Barthélemy* à Liége, Bull. de l'instit. arch. de Liége, vol. II, fol. 384; le chanoine Lonay, *Notice sur les Fonts Bapt.*, Bull. de l'instit arch. de Liége, vol. XII, fol. 61 et Arnaud Schaepkens, *Trésor de l'art ancien*, vol. I, fol. 3

Nous avons retranché certains détails et ajouté nos propres réflexions, ainsi que le résultat de nos recherches ; mais nous nous plaisons à dire que, pour le fond, les travaux de ces savants ne laissent rien à désirer, et que nous sommes heureux de pouvoir suivre des guides aussi éclairés et aussi sûrs dans ces matières.

Non seulement les fonts sont antérieurs à ceux de Neuilly, qui datent du XIIIe siècle [4], mais à ceux de l'église de saint Germain à Tirlemont, qui sont déposés actuellement au musée de l'État, à Bruxelles.

C'est par de semblables œuvres que Dinant, au moyen-âge, eut l'honneur de donner son nom à toute une branche de l'art, la fonte et la batterie en cuivre, que l'on ciselait ensuite.

Nous suivons dans l'examen des détails, l'ordre indiqué par la chronologie et par le sens même des inscriptions. Ce ne sera point, peut-être, sans intérêt pour l'étude du symbolisme, tel que l'entendaient nos anciens artistes, et pour le système d'ornements qu'ils employaient dans la composition des vases et des meubles destinés aux églises.

Dans le premier groupe, saint Jean-Baptiste prépare au sacrement futur les publicains, les soldats, le peuple entier de la Judée; il leur prêche la pénitence.

Devant un arbre qui porte des feuilles de deux espèces et peu caractéristiques, en face de quatre personnages, le Précurseur, haut de stature et le bras droit tendu, annonce la parole divine :

FACITE ERGO FRUCTUS DIGNOS POENITENTIAE

FAITES DONC DE DIGNES FRUITS DE PÉNITENCE [5]

1 FOULLON, Historia Leodiensis, vol. I, fol. 440.

2 FISEN, Historia Ecclesiæ Leodien., parte 2, lib. VII, fol 135.

Id. LOYENS Recueil Hérald. des Bourg. de la Cité de Liége, fol. 111.

3 Baron DE GUILHERMY, Statistique monumentale de la France, vol I, fol 3

4 SCHAYES, Messager des sciences historiques, vol. I, fol 139

5 Évangile de Saint Mathieu, chap. III, verset 8





Le jeune soldat qui interroge saint Jean représente sans doute ces hommes d'armes qui venaient demander le baptême et des règles de conduite au Précurseur. Cette figure est admirable de pose et de véritable attention.

Un peu plus à droite on lit au-dessus d'un groupe le mot *Publicani*.

Cette scène est évidemment tirée de ces versets de saint Luc :

« Il y eut aussi des publicains qui vinrent à lui pour être baptisés, et qui lui dirent : « Maître, que faut-il que nous fassions ? » Il leur dit : « N'exigez rien au-delà de ce qui vous a été ordonné [1]. »

Le peuple ainsi préparé, le second groupe montre saint Jean, presque adossé à un chêne et baptisant deux Juifs enfoncés à mi-jambes dans les eaux du Jourdain. Il leur dit :

EGO VOS BAPTIZO IN AQUA, VENIET AUTEM FORTIOR ME POST ME

MOI JE VOUS BAPTISE DANS L'EAU, MAIS APRÈS MOI IL VIENDRA UN PLUS FORT QUE MOI [2]

Derrière eux se tiennent debout sur la rive deux personnages de tournure et de physionomie énergique et bizarre, qui rappellent assez l'art étrusque ou éginétique.

Entre ces hommes et les baptisés s'élève une plante ressemblant à une grande feuille de fougère.

En troisième lieu, apparaît l'épisode principal qu'annonçaient les paroles de Jean, le plus auguste de tous les baptêmes, le baptême de Jésus-Christ.

Ce sujet, suivant l'iconographie chrétienne, doit toujours être représenté à l'Orient, à la place d'honneur du baptistère. Jésus est plongé à mi-corps dans les eaux du Jourdain; et, tandis que saint Jean lui touche la tête, il porte la main gauche vers le cœur et bénit de la main droite.

Saint Jean, nu pieds comme un apôtre, nimbé comme un saint, aux cheveux longs et un peu incultes, couvert d'un manteau de peau, dit au Sauveur :

EGO A TE DEBEO BAPTIZARI, ET TU VENIS AD ME

C'EST MOI QUI DOIS ÊTRE BAPTISÉ PAR VOUS, ET VOUS VENEZ A MOI [3]

Sur la rive opposée, deux anges s'inclinent; ils tendent vers leur Créateur les vêtements qu'il va prendre au sortir du Jourdain. L'inscription gravée au-dessus de leur tête indique leur office : *Angeli ministrantes*.

Du haut des cieux, le Père Éternel regarde son fils avec amour et dit :

HIC EST FILIUS MEUS DILECTUS, IN QUO MIHI COMPLACUI

CELUI-CI EST MON FILS BIEN-AIMÉ DANS LEQUEL J'AI MIS TOUTE MON AFFECTION [4]

Le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, descend du ciel; il projette des rayons sur la tête du Christ, c'est la manifestation la plus complète de la Trinité. Le Père et la divine colombe ont un nimbe uni ; mais celui du Fils est décoré d'une croix.

En Italie et en Allemagne, on semble réserver plus volontiers la croix au Fils ; en France, on en fait l'attribut indistinct des nimbes divins.

Au-dessus de Dieu le Père, on lit : *Pater* ; entre le nimbe du Père Éternel et le Saint-Esprit, on remarque ces mots à gauche : *Sps.* (*Spiritus*), à droite : *Scs.* (*Sanctus*); derrière la tête de saint Jean : *Johes Baptista Domini.*

L'artiste a voulu aussi nous montrer les anges assistant au baptême de Jésus-Christ, comme l'indiquent les mots : *Angeli ministrantes*, bien qu'aucun des évangélistes ne fasse mention de la présence corporelle des anges en ce moment.

Au baptême du Sauveur succède le baptême donné par le premier des apôtres. Corneille, centurion de la cohorte italique à Césarée, est ondoyé par saint Pierre. L'apôtre prêche, et sur tous ceux qui l'écoutent, descend le Saint-Esprit :

CECIDIT SPIRITUS SANCTUS SUPER OMNES QUI AUDIEBANT VERBUM

LE SAINT-ESPRIT DESCENDIT SUR TOUS CEUX QUI ÉCOUTAIENT LA PAROLE [5]

Saint Pierre porte une banderole, ou espèce de manipule, où on lit ces mots

EGO QUIS ERAM QUI POSSEM PROHIBERE DEUM

QUI ÉTAIS-JE, MOI, POUR POUVOIR M'OPPOSER A DIEU ? [6]

C'est la réponse du prince des apôtres aux fidèles, qui lui reprochaient d'avoir vécu avec des incirconcis et de les avoir baptisés.

L'Esprit qui descend sur Corneille est ici figuré par une main droite nimbée, celle de Dieu, sortant des nuages, bénissant Corneille selon la manière byzantine, avec trois doigts, le pouce, l'index et

1 Saint Luc. Evang. chap. III, versets 12 et 13.

2 Saint Luc. Evang. ch. III, verset 16

3 Saint Mathieu. Evang. chap. III, verset 14

4 Saint Mathieu. Evang. chap. III, verset 17

5 Acta Apostolorum, chap. X, verset 44.

6 Legenda aurea. De Johanne Evangelista.

le grand doigt ; chacun projette un faisceau composé de trois rayons de lumière. A l'endroit où se voient trois étoiles qui précèdent ces nuages, on lit : *Dextera Dei*.

Corneille, dépouillé de ses vêtements, est plongé dans une cuve remplie d'eau où il est béni par saint Pierre ; un des siens assiste au baptême. L'apôtre a les pieds nus et le nimbe uni

Gilles d'Orval en relatant cette scène du baptême du centenier dit

HIC GENTILEM PETRUS CORNELIUM [1]

Le dernier épisode nous montre saint Jean l'évangéliste, conférant le baptême à Craton, philosophe d'Ephèse et prôneur fastueux de la pauvreté, converti par les discours et les miracles du disciple bien-aimé [2].

L'apôtre le plonge dans la cuve pleine d'eau et le bénit de la main droite, en prononçant la formule inscrite sur un livre qu'il tient de la main gauche.

EGO TE BAPTIZO IN NOMINE PATRIS ET FILII ET S. IRITUS SANCTI. AMEN

Jean, ce beau vieillard, ainsi que les Byzantins aiment à le représenter, a la figure inspirée et lève les yeux au ciel.

Cet apôtre, cette ardente imagination qui convertit le philosophe, ou cette raison froide, résume en lui toute l'histoire des triomphes du christianisme. Un jeune homme, très-probablement un disciple de Craton, assiste au baptême, qu'il va lui-même recevoir, et Dieu, du haut du ciel, bénit le néophyte.

Une main sort des nuages, comme dans les scènes précédentes : elle lance trois faisceaux lumineux, composés chacun de trois rayons. Trois étoiles brillent dans le ciel, d'où sort la main du Seigneur : *Dextera Dei*, la droite de Dieu ; et au-dessous les noms de *Craton philosophus* et de *Johannes Evangelista*. Saint Jean est nu-pieds et nimbé comme saint Pierre, mais son costume est un peu plus riche. Sa robe brodée rappelle, peut-être, le luxe asiatique dont se préoccupe l'auteur de l'Apocalypse.

Ce n'est déjà plus dans un fleuve que les apôtres saint Pierre et saint Jean baptisent, mais bien dans une cuve, dont la forme et les détails méritent d'être remarqués.

Au moyen-âge, comme dans l'antiquité, la grandeur morale, la puissance, la dignité se traduisent dans l'art figuré par la grandeur physique.

Cette cuve étant consacrée au baptême, les ministres du sacrement, saint Jean-Baptiste, saint Pierre, saint Jean-Évangéliste devaient être plus grands que les catéchumènes : Jésus lui-même, quoique Dieu, est inférieur en taille à saint Jean qui le baptise.

Les costumes méritent une attention particulière, surtout celui du jeune soldat qui adresse la parole à saint Jean-Baptiste.

Il est à remarquer que le baptême du philosophe Craton n'est point tiré des livres saints proprement dits, il est emprunté aux apocryphes où les artistes du moyen-âge puisaient si fréquemment.

Nous en trouvons l'explication dans l'ouvrage apocryphe de Mellitius, évêque de Laodicée, sur les actes et sur la passion de saint Jean l'Évangéliste [3]. Tertullien nous apprend que, durant la grande persécution exercée contre les chrétiens par l'empereur Domitien, saint Jean évêque d'Éphèse, fut conduit à Rome par ordre du proconsul d'Asie et plongé dans une chaudière d'huile bouillante dont il sortit sain et sauf. Il fut relégué ensuite dans l'île de Pathmos.

Après la mort de Domitien, il sortit de l'exil et réoccupa le siége épiscopal d'Éphèse.

Mellitius rapporte qu'au moment où l'évangéliste rentra dans cette ville, tous les habitants vinrent à sa rencontre. A leur tête se trouvait une foule de pauvres et d'orphelins portant le corps d'une femme qui s'appelait Drusiana et qui avait été longtemps leur bienfaitrice. Elle était morte, affligée de n'avoir pu voir une dernière fois son chef spirituel.

Aussi le peuple supplia Jean de lui rendre la vie ; il la ressuscita.

Au même instant un philosophe nommé Craton, voulant prouver que la philosophie est aussi puissante que l'est la Foi à enseigner l'abnégation et le mépris des richesses périssables de la terre, annonça que le lendemain il en donnerait à la multitude un éclatant exemple. En effet, le lendemain il se présenta sur la place publique avec deux jeunes gens, ses disciples, qui, après avoir vendu leur patrimoine, en avaient employé le prix à l'achat de deux pierres précieuses. Ces deux pierres, il les brisa en présence de la foule étonnée.

1 ÆGIDIUS AUREÆ VALLIS. Gesta Pontific. Leodiens. vol. II, fol. 51.

2 LEGENDA AUREA et Acta Apostolorum, chap. X

3 MELLITIUS. Fabrici codicum apocriphorum novi testamenti, p. III, fol. 607.

Or, saint Jean passait précisément par la place publique. Il appela le philosophe, et, lui reprochant de donner avec tant d'ostentation un exemple du mépris des biens du monde, il lui rappela que Jésus-Christ avait dit : « Que celui qui veut être parfait, vende tout ce qu'il possède et le donne aux pauvres, afin qu'il se fasse de l'aumône un trésor dans le ciel et achète ainsi la vie éternelle. » Ayant entendu ces paroles, Craton lui répondit : « Si votre maître est réellement Dieu et s'il veut que le prix de ces deux pierres précieuses soit distribué aux pauvres, ordonnez qu'elles redeviennent entières, afin que ce que j'ai fait par vaine ostentation tourne à la gloire de Celui que vous appelez votre maître. »

Au même instant, le saint ramassa les fragments des deux pierres et invoqua le Ciel. A peine eut-il fini de prier que les fragments se rejoignirent et que les pierres se trouvèrent entières dans sa main. Frappé du miracle, Craton demanda à être baptisé. Ses deux disciples imitèrent son exemple, et plus tard, il écrivit même les actes des apôtres Simon et Judas, s'il faut en croire Orderic Vital [1].

Telles sont les cinq compositions de Lambert Patras, remarquables, non-seulement sous le rapport iconographique, mais aussi sous le rapport de l'exécution matérielle; malheureusement cet ouvrage a beaucoup souffert.

Le relief des figures est en grande partie usé, et il en est peu qui laissent encore apercevoir toute la finesse du travail primitif. Le dessin est extraordinairement franc et libre. Le mouvement des personnages présente une vivacité et une animation que l'on remarque dans très-peu d'ouvrages de la même époque

Les proportions des corps sont bien observées, et les poses sont d'une dignité qui nous ferait presque croire à une production antique.

Cet avis est celui du savant Schnaase, [2] qui, trompé par la beauté de cette œuvre, dans laquelle, dit-il, il n'a trouvé ni la raideur symétrique et compassée de style prégothique, ni la mollesse sentimentale dont sont empreints la plupart des ouvrages du XIV[e] siècle, ne la fait guère remonter au-delà de cette dernière époque, à laquelle cependant elle est antérieure de deux siècles.

Par tous ces sujets, la cuve de Notre-Dame-aux-Fonts, se rapproche beaucoup des baptistères Grecs. Cependant, autrefois, d'après le moine Denys, on s'attachait aux sujets de l'ancien testament, et ici on n'aperçoit que ceux du nouveau. Observons le soubassement et nous verrons que la cuve baptismale dont nous nous occupons, n'a pas oublié que l'ancien testament est la figure du nouveau.

Elle a inventé un motif qui résume en lui tout l'esprit du christianisme, tout le rapport qui existe entre la loi ancienne et la loi nouvelle, entre Moïse et Jésus-Christ, entre la Synagogue et l'Église.

Salomon fit fondre une cuve d'airain, si grande qu'on l'appelait la mer d'airain. Entièrement ronde, elle avait cinq coudées de hauteur, dix de diamètre, trente de circonférence; elle était posée sur douze bœufs, dont trois regardaient le nord, trois l'occident, trois le midi, trois l'orient. Elle était portée par ces douze bêtes, dont elle cachait la croupe tout entière. Cette mer était destinée aux ablutions [3].

Ces douze bœufs, on les voit mugir au soubassement de notre cuve baptismale; ils portent de leur croupe, qui est entièrement cachée, la cuve chrétienne, comme ils portaient la cuve juive du temple de Salomon.

L'ancien testament sert de piédestal au nouveau, la mer d'airain sert de base aux fonts baptismaux.

La cuve est de forme presque cylindrique et de cuivre jaune fondu, mais avec un grand nombre de détails en demi-ronde bosse.

Elle est haute de un mètre 2 $^1/_2$ centimètres, y compris la base, la circonférence à l'ouverture est de trois mètres 10 centimètres.

Selon le témoignage de Van den Berch [4] Obert de Brandebourg, revenant avec sa petite armée qui s'était couverte de gloire au siége de Milan, l'an 1112, rapporta beaucoup de reliques et notamment deux croix de laiton, (bronze), l'une desquelles fut suspendue dans la cathédrale au-dessus de la châsse de saint Lambert, et l'autre au centre du pont de Meuse

L'empereur Henri V fit cadeau au prélat de vingt-huit figurines d'airain, d'un demi-pied de longueur, représentant des cerfs, biches, bœufs et lions. Obert en donna une grande partie à Hellin, duc de Souabe, chanoine de Saint Lambert, lequel

1 Ordericus Vitalius. Histor. Eccles vol. II, fo. 240.

2 Schnasse. Niederlandische Briefe. vol. I, fol. 534.

3 Liber Regum lib. III. cap. VII. v. 23, 25.

4 Van den Berg. Chronique et Annales des évêques de Liége, fol. 20. 273.

Id. Baron de Crassier Recherches et Dissertations sur l'histoire de la principauté de Liége, fol. 565

précisément à cette époque faisait exécuter la cuve de Notre-Dame-aux-Fonts [1].

Cette cuve contient une aime ou cent quinze litres, mesure décimale.

Au couvercle, qui n'existe plus malheureusement [2], on retrouvait ce parallélisme entre la loi juive et la loi chrétienne. Les prophètes et les apôtres y étaient figurés comme ayant annoncé la même vérité, les premiers pour l'avoir prévue à travers les nuages, les autres pour l'avoir vue face à face.

C'est ce qui résulte du texte latin de Gilles d'Orval.

His quoque diebus floruit vir nobilis Helinus Abbas
Sanctæ Mariæ, qui in eadem Ecclesia

Fontes fecit opere fusili,
Arte vix comparabili,
Duodecim, qui fontes sustinent
Boues, typum gratiæ continent.
Materia est de mysterio,
Quod tractatur in Baptisterio :
Hic baptizat Iohannes Dominum,
Hic gentilem Petrus Cornelium,
Baptizatur Craton philosophus,
Ad Iohannem confluit populus,
Hoc quod fontes desuper operit,
Apostolos et Prophetas exerit.

« A cette époque, fleurit le noble Hélin, abbé » de Notre-Dame aux-Fonts, qui, dans la même » église, fit des fonts en travail de fonte avec un » art à peine comparable

» Les douze bœufs qui soutiennent les fonts » offrent le type de la grâce. Le sujet se compose » du mystère accompli dans le baptême. Ici le » Seigneur est baptisé par Jean, ici Corneille le » Gentil par Pierre ; Craton, le philosophe, reçoit » le baptême ; le peuple accourt à Jean.

» Ce qui, par dessus, couvre les fonts, montre » les apôtres et les prophètes. »

La distribution des scènes, la disposition des groupes, les airs de tête, l'expression des physionomies, la franchise des attitudes, le jet des draperies, révèlent dans Lambert Patras un grand artiste et un homme de génie.

Mr Schaepkens, ajoute : « Les bas-reliefs du » bassin sont d'un faire précieux, le nu, les draperies, » les ornements y sont bien rendus. La simplicité » des lignes et des formes, toute l'allure de la » frise donnent au monument la dignité des » sentences de l'Evangile ; tandis que le charme » de l'âme religieuse de l'artiste, répandu sur son » travail, est un mérite à opposer à la supériorité » des formes matérielles cultivées par les anciens » Grecs dans les frises du Parthénon.

» L'auteur de cette œuvre est une des gloires » de la Belgique.

» Dans la conception et l'exécution de ce bassin, » Lambert Patras se montre un artiste, un phi- » losophe, un théologien, habile statuaire, mêlant » à ces talents l'adresse et le savoir d'un fondeur » expérimenté. Désigné sous le nom modeste de » batteur de Dinant, la postérité doit au génie » de cet homme le juste tribut que réclame ce » monument de l'art de la belle époque catho- » lique.

» Ces fonts, admirés par les Anglais, les Fran- » çais, les Allemands, sont sans doute uniques dans » le pays, et nous croyons même que dans une » grande partie de l'Europe on ne rencontrerait pas » une œuvre de cette importance à lui comparer.

» Quel artiste de nos jours manie l'ébauchoir » du modeleur, le marteau du ciseleur, en y joi- » gnant la science mystérieuse du creuset qui reçoit » la fonte ?

» Lambert Patras couronnait ces grandes qualités » par son génie qui fit éclore la fleur du livre » éternel, dans cet ouvrage. »

Toutes les inscriptions sont ciselées. L'état fâcheux où le nettoyage et le grattage les a réduites, surtout celle qui couvre la monture supérieure de la cuve, en rend la lecture difficile.

Cependant on déchiffre sur le liston ces quatre vers qui indiquent les différentes scènes en relief que l'artiste a représentées sur son œuvre. Les deux dernières sont en partie illisibles, le cuivre étant usé ; on a essayé de les rétablir en s'aidant des autres inscriptions qui sont disséminées sur le pourtour de la mer [3].

CORDA. PARAT PLEBIS DOMINO. DOCTRINA. IOHANNIS
HOS LAVAT HINC. MONSTRAT QUIS MUNDI CRIMINA TOLLAT
VOX. PATRIS HIC. ADEST. LAVAT. HUNC HOMO SPIRITUS. IMPLET
HIC. FIDEI. BINOS. PETRUS. HOS. LAVAT. HOSQUE. IOHANNES

1 Ægidius Aureæ Vallis. Gesta pontific. Leodiens. vol II fol. 50.
Id Jean d'Outremeuse. Chronique

2 Chanoine Lonay. « La tradition même se tait à ce sujet. Il est probable qu'il avait déjà été arraché de la cuve, lorsque celle-ci fut enlevée à l'insu des démolisseurs. »
Id. Reusens. Eléments d'Archéologie Chrétienne, vol. I. 405.

3 Schnasse. Niederlandische Briefe. vol. 533.

Le premier vers appartient à saint Jean, exhortant les publicains à la pénitence, et préparant pour le Seigneur les cœurs du peuple ;

Le second indique saint Jean, baptisant deux Juifs ;

Le troisième montre quel est celui qui efface les péchés du monde.

La voix du Père s'adressant au Christ baptise celui-ci ;

C'est la source de la foi.

Le quatrième nous montre saint Pierre et saint Jean l'Évangéliste, le premier baptisant le gentil Corneille, le centenier de la cohorte italique, le second le philosophe Craton le prôneur fastueux de l'indigence

A la moulure inférieure, celle qui pose immédiatement sur les bœufs, on lit :

BISSENIS BOBUS. PASTORUM. FORMA NOTATUR
QUOS ET. APOSTOLICE COMMENDAT GRATIA. VITE
OFFICII. QUE GRADUS QUO FLUMINIS IMPETUS HUIUS
LETIFICAT SANCTAM. PURGATIS. CIVIBUS URBEM

Ces quatre vers correspondent aux quatre vers de la moulure supérieure. Ils sont placés sous les mêmes scènes, mais sans aucun trait aux sujets historiques. Ils concernent la cuve et les bœufs qui la portent.

« Par ces douze bœufs, est marquée la figure des pasteurs —

Que la grâce de la vie apostolique recommande —

Aussi bien que le degré de la fonction. De là l'impétuosité de ce fleuve — qui réjouit la ville sanctifiée par la purification des citoyens »

Nous terminons cette notice, après nous être largement inspiré du remarquable travail de Mr le chanoine Lonay [1]. Nous unissons nos vœux aux siens, souhaits qui seront approuvés par tous les amis de l'art antique qu'un artiste distingué se charge de rétablir le couvercle des fonts baptismaux de l'ancienne église de Notre-Dame-aux-Fonts !

« On sait [2] que la *Gilde de S. Luc*, société catholique dans laquelle se réunit l'élite de tous ceux qu'anime, en Belgique, l'amour de l'art chrétien, accomplit chaque année, tantôt dans une partie du pays et tantôt dans une autre, une excursion de quelques jours. Cette année, elle a décidé de visiter — et cette décision se réalise en ce moment, — Liége, Huy et diverses localités des bords de la Meuse. »

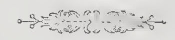
En relatant la visite faite à la vieille collégiale de Saint Barthélemy on y voit ces réflexions.

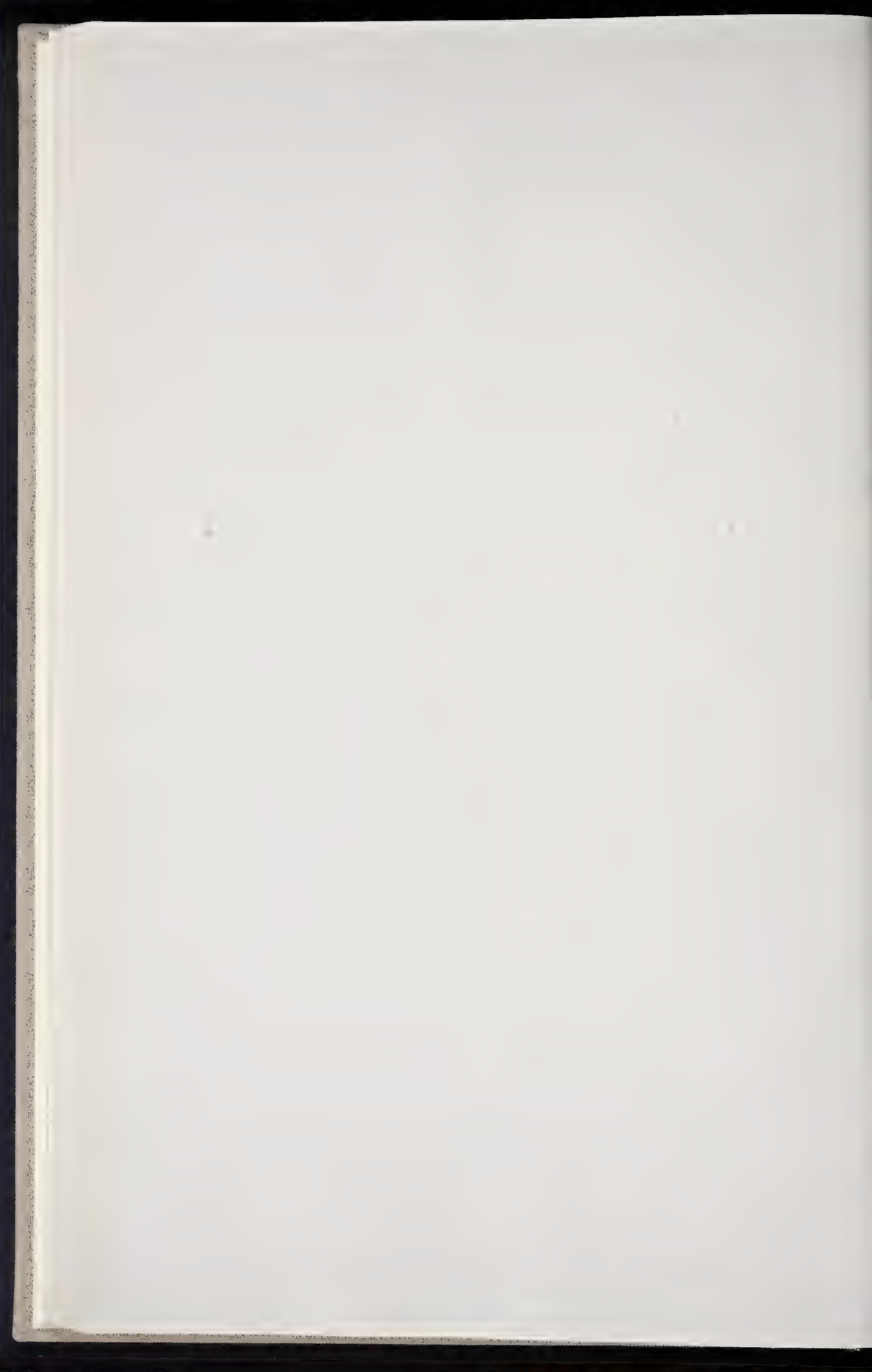
« Inutile d'ajouter qu'on a plus encore admiré le joyau de Saint-Barthélemy, ces vieux fonts baptismaux de l'an 1112 dans lesquels pendant sept siècles nos pères ont reçu le sacrement régénérateur à Notre-Dame-aux-Fonts : chacun sait le mérite unique de cette dinanderie d'un renom européen, et chacun sait aussi que son couvercle a disparu pendant la révolution française. Faut il tenter aujourd'hui de lui rendre ce complément? L'histoire nous a dit quels sujets représentait ce couvercle, et l'on a conservé en divers lieux des pièces analogues, qui, malgré leur moindre valeur, pourraient inspirer l'artiste.

« La question est de savoir si quelqu'un aujourd'hui serait capable, même avec ces éclaircissements, de restaurer dignement le chef-d'œuvre de Lambert Patras? L'expectative paraît, en vérité, le parti le plus prudent, et si revêtant la vieille cuve baptismale d'un couvercle meilleur, bien que provisoire, on la transportait ensuite, pour se conformer mieux aux prescriptions liturgiques, de la chapelle joignant le chœur où elle est placée, sous une des tours, aux pieds de la vieille colonnade romane du narthex fidèlement rétabli, ce serait faire, ce semble, tout ce qui peut avec utilité se faire de nos jours. »

1 Chanoine LONAY. Recherches sur les fonts bapt. de Saint Barthélemy. Bull. Arch. Liégeois. vol. XII, f... 6 à 70

2 *Gazette de Liege*, n° 2?5, mardi 29 août 18?6





CHAPITRE ONZIÈME

LA CHAPELLE ET LA STATUE DE NOTRE-DAME DES BONNES-NOUVELLES — LA CROSSE DE St BERNARD — VERTUS DES LIÉGEOISES CONSACRÉES PAR DES FRESQUES — DISTRIBUTION DES ŒUFS DE PÂQUES — TABLEAUX DE VÉRONESE ET DE JOUVENET — PROTESTATION POUR LE DUCHÉ DE BOUILLON — LES MUSULMANS S'EFFRAYENT DU TITRE DE DUC DE BOUILLON — ELECTION DU MAMBOUR — CÉRÉMONIES ET TROUBLES A CE SUJET — LA REDEVANCE DES PAINS D'ÉPICES — CHAPELLE DES PRINCES DE SAVOIE — ARMURES DES TREFONCIERS — St JOSEPH A PLEVIR — FIANÇAILLES A PLEVIR — ORNEMENTS DONNÉS PAR LE ROI DE BOHÊME — ÉNONCIATION DES TRÊVES ET QUARANTAINES — LA MESSE DU PARDON POUR LES CONDAMNÉS A MORT — BRIS DES COINS DES FAUX MONNAYEURS — CHAPELLE DES SS. GEORGES ET SÉBASTIEN DITE DES COMTES DE JANSTEIN ET DES PRINCES DE LEYEN — LE CHRIST DES TEMPLIERS — SOUVENIR DE NICOLAS DE CUSA — CHASSE DE St SÉBASTIEN — GILDES DES ARQUEBUSIERS ET DES ARBALÉTRIERS — LA PESTE NOIRE AUX PAYS DE LIEGE ET DE L'EYFFEL — DÉVOTION AUX RELIQUES DES SS. GEORGES ET SÉBASTIEN — LES PREVÔTES DES GILDES — CÉRÉMONIES DE L'ADOUBEMENT — PARTICIPATION DES FEMMES A LA CHEVALERIE — LONGÉVITÉ D'UN BÉNÉFICIER MORT A 125 ANS — EXCÈS COMMIS PAR LES ARQUEBUSIERS, LES ARCHERS ET LES BOMBARDIERS — AMENDES HONORABLES DES COLOMBES D'OR ET D'ARGENT — PROTESTATIONS DES PAROISSIENS DE St-GEORGES — LOUIS XI PRÊTE SERMENT — SOUVENIR DU SAC DE LIEGE — OFFRANDES EXPIATOIRES DE GUY D'HUMBERCOURT — LA LÉGENDE DE KURTH LE SERVITEUR FIDÈLE



Mais il est temps de rentrer dans la cathédrale que nous avons quittée pour explorer quelques-unes de ses dépendances, et de continuer à parcourir la nef latérale et le bas-côté de droite. Dans ce dernier, cinq chapelles font face à celles que nous avons vues dans le bas-côté de gauche.

La première, dédiée à Notre-Dame des Bonnes-Nouvelles ou des Bonnes-Aventures, dont l'image miraculeuse y était conservée. Cette chapelle construite sur les mêmes dimensions que celles qui ont été décrites précédemment, offrait cette particularité que l'autel, au lieu d'être placé contre le mur, à gauche du vitrail, était appuyé sur ce dernier. Il se composait d'une table, d'un chambranle, au-dessus duquel était une dalle ou table dans laquelle avait été incrustée une représentation de la Sainte Face, bien sculptée, en marbre de Carrare.

Le centre de cette table de marbre était occupé par une espèce de petit pavillon ou baldaquin en velours rouge, brodé d'or. Sous ce pavillon était la statue de la Vierge [1] : elle n'avait aucun mérite sous le rapport de l'art, mais elle était recommandable par sa haute antiquité et infiniment chère et précieuse aux Liégeois, à en juger par le grand nombre d'*ex voto* en or et en argent qui ornaient la chapelle : la dévotion à cette statue remontait à l'an 1367 [2] ou peut-être à l'an 1143.

1 La statue de la Vierge a été gravée en 1673 par J. Hustin.

2 Ægidius Aureæ Vallis apud Chapeauville.

Id. Fisen. Historia Eccles. Leodien. Part. II. Lib. V, fol. 124.

Id. Bouille. Histoire de la ville et pays de Liége. t. I, fol. 408.

Cette petite chapelle était encore remarquable par la tenture en velours vert et or dont on l'ornait les jours de fête [1]. C'était un présent fait par des dames liégeoises qui avaient aussi donné les deux anges en vermeil placés aux côtés de la Vierge.

D'après la tradition, le prince Henri II de Luxembourg aurait fait placer dans les gradins de cet autel les fragments de la crosse de saint Bernard, et l'on ne pouvait se défendre d'une profonde émotion à l'aspect de cet emblème de l'autorité abbatiale du plus vertueux et du plus grand génie du XII[e] siècle.

On se rappelle tous les actes de piété, de dévouement, de charité, tous les triomphes d'éloquence de cet homme extraordinaire qui, pendant quarante années consécutives, remplit le plus sublime apostolat.

Du fond de l'abbaye de Clairvaux, où ses vertus et son génie avaient attiré sept cents novices, il éclairait, il dirigeait moralement la chrétienté, il combattait les hérésies, il fondait cent soixante monastères, il donnait aux chevaliers du Temple ces admirables statuts, qui leur valurent dans la cathédrale de Liége les belles fondations que nous aurons occasion de mentionner plus tard.

Deux fois, saint Bernard sortit de sa pieuse retraite pour venir dans ce sanctuaire réconcilier des souverains, assister au couronnement d'un empereur et prêcher la croisade.

Le pays de Liége entendit avec transport la parole inspirée de l'abbé de Clairvaux qui savait rendre éloquent l'idiome vulgaire, cette langue gauloise incomplète, à demi barbare du XII[e] siècle [2].

A la fin du XVII[e] siècle, on avait fait quelques mauvaises réparations aux fresques qui ornaient la voûte et les parois de cette chapelle; ces peintures murales devaient dater du XIV[e] ou XV[e] siècle, elles étaient d'un intérêt national et rappelaient au souvenir de la postérité le courage des jeunes Liégeoises lors du sac de la ville par le duc de Brabant.

Nous avons vu comment l'armée victorieuse de ce dernier envahit Liége le 3 mai 1212, fête de l'Ascension [3]. Pendant 48 heures, la ville fut livrée à toutes les horreurs du pillage. C'est en ces jours surtout que les vierges de Liége, de ce *jardin de lys, de cette terre de promission,* comme l'appelle le cardinal de Vitry [4], mirent le comble à cette réputation de sainteté, qui faisait l'admiration du monde chrétien. « Comme il est écrit, continue cet auteur, que vous les connaîtrez à leurs œuvres, on sait assez combien elles furent fidèles à Dieu lors du sac de Liége. Celles qui ne purent se réfugier à l'ombre des autels, se jetèrent les unes dans le fleuve, préférant la mort à la perte de la chasteté et de la virginité ; d'autres dans les égouts publics, aimant mieux expirer au milieu des cloaques que de perdre leur honneur.

« Aussi le divin Époux daigna-t-il couvrir de sa sainte protection ses chastes épouses; car malgré leur grand nombre, pas une seule ne fut déshonorée. Une de ces saintes femmes luttait encore avec la mort au milieu des flots lorsque deux soldats s'avancent vers elle dans une nacelle et la saisissent. Que pouvait cette *pauvre agnelette* entre ces deux loups, cette colombe au milieu des vautours, cette vierge pure entre ces hommes sans pudeur? Elle préfère la mort à l'infamie, se précipite dans les flots et son élan faisant chavirer la nacelle elle entraîne les deux soldats avec elle. Mais Dieu veillait sur la vierge sans tache, et tandis que ceux-ci périssaient, le flot la dépose intacte sur la rive. »

La rage du vainqueur n'était point assouvie ; cherchant la volupté dans le crime et le crime dans la volupté, il méconnaît et brave la divinité et l'humanité, il outrage Dieu jusque dans son saint temple. Tout proche de l'église cathédrale, à Notre-Dame-aux-Fonts, un crime plus affreux encore, fut commis. Là s'étaient réfugiées et se cachaient comme dans le secret de la face de Dieu, quelques-unes de ces vierges pures que d'infâmes soldats avaient dépouillées de leurs vêtements, mais que le Ciel couvrait de sa tunique de force et de sa protection. Elles assistent muettes et tremblantes au pillage de la maison du Seigneur ; mais un cri d'horreur s'échappe soudain de toutes les bouches ; les impies ont forcé le tabernacle, ils font trembler la Majesté divine sous leurs blasphèmes et portent leurs mains sacriléges sur les vases sacrés, répandent les saintes huiles et jettent à terre les hosties consacrées.

D'un mouvement spontané ces pieuses femmes saisies d'un saint zèle se prosternent contre terre à

1 Computus generalis Fabricæ Cathedralis Leodiensis

2 Guibert de Nogent. Ampliss. Collect et chron. antiq vol. II, fol. 147.

Id. Achery. Spicilegium cruce signator. vol. I, fol. 97.

Id. Fulcarius. Archiven urkunden der adeligen Abtei Prumyens. fol. 122.

3 Baron de Villenfagne. Recherches historiques, vol. I, fol. 107.

Id. Chapeauville. Gesta Pontific. Leod. vol. II, fol. 207 et 210.

4 de Vitry. Syntagma rerum Germanicarum. vol. I, fol. 712.

Id. Hocsem. Auctor triumphi S. Lamberti apud Chapeauville. vol. II, fol. 608.

la face de ces profanateurs et se nourrissent des saintes espèces.

Tels étaient les faits historiques, qu'avec une naïveté digne de cet âge le peintre avait retracés.

Sur des listels de la voûte on lisait ces inscriptions symbolisant l'origine et la conclusion de l'épisode du sac de Liége.

EAT NUNC EPISCOPUS, ET SUIS HISCE NUGIS AC TERRICULAMENTIS ME JEBELLET

C'est dans ce sanctuaire, qu'annuellement le grand-doyen faisait distribuer les œufs de Pâques aux choraux, musiciens et autres personnes attachées à la cathédrale.

Cet usage remontait à une haute antiquité.

C'est une des traditions symboliques nées du catholicisme, reposant sur une idée mystique, mais dont le sens n'est plus interprété de nos jours, que d'une manière douteuse par les théologiens eux-mêmes.

A Liége, l'explication la plus plausible qui en ait été donnée est celle-ci.

L'œuf emporte avec lui l'idée de l'espérance; cette espérance est celle de voir éclore l'être qui s'y trouve renfermé à l'état de germe; or le sentiment qu'éveille la solennité de Pâques, anniversaire de la résurrection du Christ, n'est-il pas l'espoir de notre résurrection future ?

Au moyen-âge, la veille de Pâques, les étudiants des écoles de la cathédrale, les clercs, les choraux s'assemblaient dans les cloîtres au bruit des sonnettes et des tambourins, armés de lances de bois et de bâtons, et portant des bannières sur lesquelles étaient représentées les images de sainte Catherine, des saints Grégoire, Jean Chrysostome et Louis de Gonzague, patrons de la jeunesse studieuse.

Ils se rendaient en cortége à la porte de la chapelle du Jubilé, y chantaient *Laudes* en chœur, puis chacun recevait, dans la chapelle que nous décrivons, son œuf de Pâques.

En général, les œufs de Pâques étaient simplement colorés de diverses nuances, parmi lesquelles le jaune, le violet et le rouge dominaient.

Parfois le luxe s'introduisit en eux comme en toute chose et les œufs distribués par le chapitre de Saint Lambert, surtout du temps du prince Jean Théodore de Bavière devinrent de véritables objets d'art.

Des peintres habiles tels que François Poissinger et Frédéric Samaran de Freysingen [1], furent chargés par Jean Théodore et les tréfonciers comtes d'Ingelheim et de Nesselrode de décorer ces œufs de sujets appropriés à l'âge, aux goûts et à la condition des personnes auxquelles ils étaient destinés.

On trouvera peut-être surprenant que des artistes de mérite, consentissent à exécuter des travaux frivoles. Ne peignaient-ils pas des éventails, jusqu'à Watteau ?

De ces œufs de Pâques, plusieurs s'élevèrent au rang d'objets de curiosité ou de productions artistiques.

Sur les parois en face de l'autel étaient deux tableaux, l'un attribué à Paolo Cagliari dit Véronèse ou à son maître Giovanni Carotto. Le martyre de saint Côme et de saint Damien, ce tableau acquis en 1796 par Réghellini est aujourd'hui au musée royal de la Haye [2].

La scène de l'exécution occupe la partie gauche du tableau; saint Côme git sur le sol, la tête séparée du tronc; le bourreau s'apprête à frapper saint Damien, qui lève les yeux vers le ciel, pendant que deux aides le dépouillent de ses vêtements.

A droite, à l'avant-plan, un cavalier et deux licteurs regardent cette scène; en arrière, un homme se cramponne à une colonne pour mieux voir.

Au fond, à gauche, des guerriers à pied et à cheval; l'un d'eux tient un drapeau en arrière du palais impérial.

L'autre tableau représente la résurrection de Lazare, les figures sont de grandeur naturelle; à gauche, au premier plan, sous une voûte formée par des rochers, des hommes nus à mi-corps, et dont l'un tient une torche allumée, soulèvent le linceul qui couvrait Lazare. L'un d'eux, à genoux sur le bord du tombeau, paraît frappé d'étonnement et de frayeur. A droite, debout sur des degrés, le Christ entouré de ses disciples; Marthe et Marie sont à ses pieds.

Au premier plan, au milieu d'un groupe d'hommes, de femmes et d'enfants, on remarque un malade couché sur un matelas, laissant tomber sa béquille sur ses genoux et levant les mains jointes vers le

1 DE RODE, peintre restaurateur de la cathédrale.
Id. H. J. MAILLEUX.

2 MARTINUS NIHOFF. Tableaux et sculptures du musée de la Haye. vol. I, fo. 209

Id D VAN DER KELLEN Le moyen-âge dans les Pays Bas, vol. II, fol 78.

Ciel. Cette toile, attribuée à Jouvenet, fut donnée en 1679 [1].

Dessous ce tableau, était une lame de cuivre, sur laquelle était gravée la protestation que le prince et les États du pays de Liége avaient adressée aux souverains de l'Europe, déniant l'article 28 du Congrès de Nimègue, en 1679, qui dépossédait la principauté de Liége du duché de Bouillon. La propriété et la souveraineté de ce duché pouvaient d'autant moins être contestées que dans les traités de Cambray et de Cateau-Cambrésis, elles furent formellement reconnues, ainsi que le prouvent les beaux vitraux que les souverains signataires firent exécuter dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. On sait que de tout temps nos princes surtout depuis Jean de Heinsberg en 1420 se montrèrent très-jaloux de leur titre de duc de Bouillon, et lors même que la force, c'est-à-dire Louis XIV, s'en était emparé, au mépris des conventions les plus solennelles. C'est sans doute en guise de protestations que notre gouvernement reproduisait souvent le type de ses monnaies aux armoiries de Bouillon [2].

Le vieil annaliste Jacques de Hemricour, au XIV[e] siècle, nous apprend que cette chapelle était désignée de son temps sous le nom de *Chapelle du Mambour*, non-seulement par le motif qu'on y procédait à l'élection de ce haut fonctionnaire, mais aussi parce qu'elle était réservée à son usage personnel, comme oratoire privé.

Quand le siége épiscopal était vacant, soit par le décès, soit par la résignation du prince, le chapitre se trouvait, en vertu des lois de l'Eglise, investi du pouvoir spirituel de gouverner le diocèse.

Dès qu'une principauté fut unie au siége épiscopal, le chapitre prit en main le pouvoir temporel pour gouverner la principauté et reçut le serment de fidélité des commandants des forteresses. Le maintien de l'ordre public et la défense du pays exigèrent cependant plusieurs fois qu'il constituât un Mambour et qu'il le chargeât de cette double fonction.

Ce fut dans cette chapelle que ces dernières furent conférées à Henri de Louvain, après la mort du prince-évêque Jean d'Enghien; à la mort de Jean de Flandre, grâce aux intrigues du Mambour Arnoul de Looz, cet oratoire fut témoin de rixes violentes de la part des chanoines tréfonciers; partagés en deux partis, les uns élurent sur l'autel Guy comte de Hainaut, et les autres Guillaume Berthout de Malines.

La double élection qui avait eu lieu en 1292 ne fut jugée et annulée à Rome que dans le courant de l'année 1295. Boniface VIII envoya à Liége un légat, Fabius Conraddini, qui déposa sur cet autel deux bulles et un bref; sur la première, il plaça la crosse archiépiscopale d'Utrecht nommant à ce siége Guillaume Berthout: sur la seconde bulle fut placée l'épée de la principauté de Liége à laquelle fut promu Hugues de Châlons. Quant à Guy de Hainaut le bref le relevait de l'excommunication encourue pour avoir pris en main l'administration du diocèse, avant la décision du Saint Siége [3].

Annuellement, le jour de la Purification après l'office, on plaçait une table sur les marches de l'autel: on qualifiait cette table du nom de *Tâf di raboss e di tortai*, table des gâteaux, parce qu'en ce jour, on y distribuait des gâteaux et des pains d'épices fabriqués à Tongres; vers la fin du XVI[e] siècle cette ville jouissait d une certaine réputation gastronomique. La régence avait l'habitude d'envoyer de ces produits tous les ans en cadeau aux principaux dignitaires du chapitre de Saint-Lambert. Jusqu'alors la distribution de cette redevance dont on ignore l'origine, n'avait pas eu de règles fixes [4].

La régence décida au mois de février 1515 que désormais on enverrait un gâteau de douze livres au grand-doyen, au grand-prévôt, au grand-chancelier, au grand-maréchal et un de six livres à six chanoines à désigner annuellement.

La seconde chapelle, dédiée aux saints Paul et Joseph était désignée sous les noms de chapelle des

1 Landon. De la grande collection du musée Napoléon, vol I, fol. 40. Renseignements dus à MM. Beaudeus, Mailleux et de Rode, restaurateurs des tableaux de la cathédrale.

2 Au titre du duc de Bouillon se rattache un curieux épisode, qu'il est étonnant que les anecdotiers n'aient pas recueilli. Jean de Heinsberg, dans un moment de ferveur, avait promis un pèlerinage au Saint Sépulcre. Un mambour ayant été élu pour régir en son absence, il quitta sa capitale le 31 janvier 1444, accompagné d'une [illegible] escorte, et voyageant en séculier plutôt qu'en évêque, sous le titre de *duc de Bouillon*. Arrivé dans l'île de Candie, il soussigna ainsi la lettre où il demandait un sauf-conduit pour se rendre à Jérusalem. Ce titre fit une impression si extraordinaire sur les Musulmans, qu'immédiatement il lui intimèrent l'ordre de rebrousser chemin, tant le souvenir de Godefroid était encore terrible parmi eux. Adrien de Vieux-Bois, *Diarium Leodiense*, dans l'*Amplissima Collectio*, t. IV, fol. 1213. Foullon. *Historia populi Leodiensis*, t. II, fol 23.

Id. F. Hénaux. Essai sur l'histoire monétaire du Pays de Liége, fol. [illegible]

Id. Baron de Crassier. Recherches et dissertations sur l'histoire de Liége. fol. 63.

3 A. de Bocholtz. Stat. archidiac. Leodiens. M. S. vol. I, fol. 81.

4 Perreau. Tongres et ses monuments. fol. 139.

ducs de Savoie et des princes de Löwenstein et de Schwarzenberg; elle se distinguait par son autel en marbre de Côme rouge et blanc, enrichi de quatre colonnes torses en marbre noir, au milieu desquelles se trouvait un tableau représentant saint Maurice et ses compagnons versant leur sang pour la foi [1].

Quoique les couleurs de cette toile fussent un peu ternies, on l'admirait cependant beaucoup, à cause de l'anatomie qui était très-exacte et la touche variée à l'infini. On attribuait cette œuvre au pinceau du célèbre Benedetto Castiglione; jeune encore, cet artiste aurait exécuté cette composition, par ordre du prince Maurice de Savoie, qui en fit présent à la cathédrale de saint Lambert, lorsqu'il fut reçu tréfoncier, en 1639.

Les parois de cette chapelle étaient ornés de demi-revêtements arasés en marbre campan rouge veiné de vert. Sur les revêtements qui décoraient le mur en face de l'autel, on vit longtemps une grande draperie en velours noir, sur laquelle se trouvaient fixés des hauberts blasonnés, des rapières et des dagues, des éperons dorés, des brassarts, des cuissarts et des gantelets. Ces trophées lugubres, appelés cabinet d'honneur [2] se composaient d'armures; aux jours des obsèques, elles décoraient les catafalques de personnages qui, après avoir résigné les prébendes de tréfonciers qu'ils avaient obtenues, embrassaient la carrière des armes

Une statue de saint Joseph ornait l'autel : elle n'offrait rien de remarquable sous le rapport de l'art, mais était l'objet d'un culte tout particulier de la part des Liégeois; ils l'appelaient *saint Joseph à plévir*. On sait que ce mot, usité dans le langage usuel et dans les anciens contrats, ne se trouve plus dans le langage moderne. *Plévir*, signifiait *Promesse de mariage* ou *fiançailles*. Ainsi une fille *plévie* était une fille promise en mariage, et *plévir* une fille, c'était la promettre.

Dès la publication du premier ban de mariage dans sa paroisse, la Liégeoise *plévie*, se préparait à cet acte important de la vie par la prière et des exercices religieux. Après la seconde publication, les futurs époux se rendaient avec leurs parents et leurs amis, en procession au pied de cette statue; après avoir imploré la protection du saint ils déposaient sur son autel leur offrande, un cierge enrubanné de blanc et orné de fleurs.

Après avoir reçu de l'archiprêtre de semaine la bénédiction confirmant les fiançailles, ils regagnaient leurs habitations. La cérémonie du mariage avait lieu dans leur paroisse après la publication du troisième ban [3]

Au XIV[e] siècle, cette chapelle était en possession de très-beaux ornements sacerdotaux en lampas de sinople, or et argent; c'était un legs du tréfoncier Macaire de Mierlo, grand-chancelier du prince-évêque Adolphe de la Marck, qui devait ces précieuses étoffes à la générosité du roi Jean de Bohême. Ce souverain, le lundi de Pâques l'an 1332, accompagné des comtes de Looz, de Namur, de Gueldres et de Fauquemont, était venu en présence du chapitre faire, sur cet autel, hommage de fidélité pour les fiefs qu'il tenait de la cathédrale et de l'évêque de Liége [4].

Dans cet endroit se publiaient aussi les *quarantaines de trève* ou *suspensions d'armes*. Comme au XIV[e] et au XV[e] siècles, ni le prince, ni le chapitre n'étaient assez puissants pour empêcher les guerres intestines que se livraient les seigneurs liégeois, particulièrement ceux du parti des Awans et des Waroux, on convint de publier, dans cette chapelle, *l'énonciation clara voce* de la trève de quarante jours, à la mort de l'un ou l'autre de ces seigneurs ou de leurs alliés : il se faisait autant de quarantaines qu'il y avait de seigneurs défunts. Pendant ces quarantaines, les deux partis se voyaient et vivaient ensemble, comme s'ils eussent été de la meilleure intelligence, mais dès qu'elles étaient expirées, ils se mettaient de nouveau à guerroyer [5]

L'usage de *l'énonciation des quarantaines* nous indique peut-être que les armes ou cabinets d'honneurs que nous venons de mentionner, n'avaient pour signification qu'un *ex voto*, déposé par des chevaliers ayant joui des bénéfices des trèves?

Au siècle dernier, l'antependium de l'autel était en argent ciselé, avec bas-reliefs en repoussé, ouvrage de haute orfèvrerie bavaroise attribué à Werner Habeer de Wurtzbourg; c'était un don de la famille princière de Schwarzenberg, consacré à la mémoire d'un tréfoncier de ce nom Frédéric, grand-écolâtre de Liége, en 1589 [6].

1 Notice de M. Boughon, restaurateur des tableaux de la cathédrale en 1778.

2 De Malte. Traité de droit, in-fol. chap. XXII, fol. 19 et 335. Id. Hoppe. N. 178 Cap. VIII, n. 49, de jure ins gnium.

3 Chartar. Eccles. Cathe. Leod. vol. VII, fol 571

4 Bouille. Histoire de la ville et pays de Liége, vol. I, fol. 359

5 Levold de Northof. Chronicon comitum de Marcka. vol. I, fol. 79.

6 Petrus Kærius. Germania Novæ tabulæ geneal. stirpis Schwarzenberg. vol. II, fol. 18.

Le vitrail de cette chapelle représentait saint Guillaume, patron du prince Guillaume de Savoie, 67e évêque de Liége[1];

saint Maurice, patron du tréfoncier cardinal Maurice de Savoie[2];

saint Eugène, patron du prince Eugène Emmanuel de Savoie.

Au-dessous de ce vitrail consacré aux trois membres de la maison de Savoie qui firent partie du chapitre de Liége, les princes de Löwenstein avaient fait placer une dalle de marbre blanc; on y lisait que cette chapelle et son autel avaient été restaurés par les soins des tréfonciers Jean Ernest prince de Löwenstein, évêque de Tournay et ses neveux les princes Ernest Christian et François Charles[3].

En face de l'autel, Arnold de Sélys, grand-official du chapitre, avait érigé en 1687 un second petit autel en marbre blanc, dédié à saint Joseph, patron de la bonne mort.

Ce petit édicule portait cette inscription[4]:

D O M S
DIVOQUE JOSEPHO, VIRGINIS DEIPARÆ SPONSO,
EJUS QUI PASCITUR INTER LILIA, NUTRITIO, PRO
PERPETUI SUI AMORIS TESSERA HANC ARAM
PONEBAT ADMODUM REVERENDUS PHILIPPUS
ARNOLDUS DE SELYS, HUJUS CATHEDRALIS
CANONICUS NECNON COLLEGIATARUM MASSECANÆ
ET HILVERISSECANÆ ECCLESIARUM PRÆPOSITUS,
DOMINUS TEMPORALIS DE FRERE.
ANNO 1687

EN TERRENA TRIAS JESUS, MARIA, JOSEPHUS,
SYMBOLON HOC, JOSEPH, VIRGINITATIS HABE.
VERE eXVLtanDVs CastIssIMVs patronVs.

Non-seulement on desservait sur cet autel les anniversaires de plusieurs tréfonciers inhumés dans la chapelle, mais il servait aussi pour *les Messes de pardon*[5]: ces dernières étaient célébrées le jour de l'exécution des criminels. Une des dernières eut lieu le 28 juin 1741.

Les édits de nos princes contre les faux monnayeurs et l'altération des espèces d'or et d'argent, renouvelés plusieurs fois, avec des dispositions plus sévères, échouaient, paraît-il, assez souvent contre la tenacité des fabricants de fausses espèces et les facilités qu'ils avaient de contrefaire les monnaies étrangères, de cours défectueux, qui abondaient dans notre pays. On trouve dans nos annales de nombreux exemples de cette espèce de délit. En 1740, le 2 février, la justice se saisit, à Verviers, d'un faux monnayeur, qui, depuis longtemps, se livrait paisiblement à sa coupable industrie. Cet homme, qui se nommait Hubert Lepetit, fut conduit, avec sa femme, au château de Franchimont, où il resta au cachot jusqu'au 27 juin 1741, et d'où on le tira pour l'attacher à une potence sur le Jonckeu. Aucune preuve de complicité n'ayant pu être alléguée contre la femme Lepetit, elle fut mise en liberté.

On trouva probablement des circonstances atténuantes en faveur du condamné, car la justice le dispensa de venir faire amende honorable dans cette chapelle, et ne le déclara pas indigne d'être inhumé en terre sainte, suivant la coutume généralement suivie, à cette époque, à l'égard des criminels.

On déposa sur l'autel et on y réduisit en lingots les matrices et les coins du sceau et du contre scel et des écus d'argent contrefaits du prince Joseph Clément de Bavière; ces déchets vendus à des orfèvres, produisirent une certaine somme d'argent, distribuée aux prisonniers détenus dans les cachots de l'officialité[6].

La troisième chapelle, indépendamment de son architecture et de sa belle balustrade en fer battu, était remarquable par la table de son autel: c'était une mosaïque représentant le portrait du bienfaiteur, le tréfoncier Emérick de Schillinck de Lantstein-Rottenheim, grand-chantre de Saint-Lambert[7]. La majeure partie de cette mosaïque se composait d'un fonds formé par de petits cubes de verre et d'émail, pétris et durcis au feu, recouverts d'une couche d'or.

Les figures et les draperies semblaient être coloriées au naturel, tant les pièces étaient rapportées avec précision.

Les marbres de diverses couleurs, le porphyre,

1 FISEN. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. I, fol. 323.
Id. LOYENS. Recueil héraldique des bourgmestres de Liége, fol. 12.

2 GILBERT DE WISSOCQ.

3 Id. GILBERT DE WISSOCQ

4 DE THEUX. Le Chapitre de Saint-Lambert, vol. III, fol. 303.
Id. LOYENS. Recueil héraldique, fol. 382.

5 BORMANS. Conclusions Capitulaires, vol. I
Id. FOULLON. Historia populi Leodiensis, vol. II.
Id. Directorium pro officio luminaristæ in Ecclesia Cathedrali. M.S.

6 L. JÉHOTTE. Dernier graveur du chapitre de Liége et de S. A. S. E. C. le prince-évêque. † 1er août 1851, à l'âge de 80 ans.
Id. G. N. Notices historiques sur le Pays de Liége. vol. II.

7 Cathédrale. Secrétariat. Décrets et ordonnances.
Id. GILBERT DE CLERQUE. Litteræ convocatoriales.

le serpentin embellissaient encore ce travail déjà si remarquable. Le tableau de l'autel avait pour sujet un crucifiement : il appartenait à l'école allemande et ressemblait beaucoup aux tableaux d'Albert Durer, par sa touche fine et délicate, son coloris brillant, son dessin correct et conforme à l'anatomie ; aussi y attachait-on le plus grand prix [1]. Le panneau vis-à-vis de l'autel était orné d'un autre tableau de l'école allemande, d'une date plus récente : il représentait le même tréfoncier de Schillinck, tenant le bâton cantoral, revêtu du camail d'hermine, de la cape et du pluvial ou chape. L'un des volets figurait les sœurs du tréfoncier et l'autre ses frères.

Si l'on avait à reprocher à ce tableau des plis trop nombreux et cassés, et la sécheresse des contours, ces défauts n'étaient pas ceux du peintre, mais ceux du temps où l'on ignorait encore la perspective aérienne.

Le même tréfoncier avait donné la verrière. Il y était représenté, ainsi que plusieurs de ses parents les princes de Leyen et de Hohengéroldseck.

Sur une table de marbre blanc, ornée de jaspe et d'albâtre doré, on lisait ces vers :

HOC OPERA EMMERICI SCHILLINCK MONUMENTA SACELLO
QUI LEGIS ARTIFICI SUNT DECORATA MANU
INCLITUS A LANDSTEIN TUUS, O GERMANIA, ALUMNUS
HAC PIUS INSIGNI CANTOR IN ÆDE FUIT
MALUIT HÆC VIVO SIBI MARMORA PONERE VIVUS
AMBIGUAM HÆREDIS QUAM SUBIISSE FIDEM

Jusqu'au moment de la destruction de saint-Lambert, on conserva au-dessus du tabernacle de cet autel, une figure du Christ dit des Templiers ; ce tableau, d'environ deux pieds carrés, avait un cadre en bronze doré bruni : il portait le millésime de 1113.

On connaissait à Liége deux exemplaires de ce portrait du Christ : celui de la cathédrale, et le second provenant aussi de l'église Saint-Georges [2]. Il est probable que ces têtes du Christ avaient été peintes en Palestine à raison de la date qui y était inscrite en chiffres arabes, dont on a seulement commencé à se servir en Europe vers la fin du XIIIe siècle [3]. Les savants conviennent de n'avoir vu plus ancienne date en chiffres que celle de 1375 posée par Pétrarque aux ouvrages de saint Augustin, d'où il conste que la date mise au bas du tableau de la cathédrale était plus de 260 ans antérieure à celle de 1375.

La tradition voulait que l'ordre des Templiers ayant été supprimé en 1312, à Liége, leurs biens furent affectés aux frères hospitaliers de saint Jean de Jérusalem, de Malte et Teutoniques, et à l'hôpital dépendant de la cathédrale. Cette dernière aurait même été mise en possession des meubles garnissant l'église de saint Georges, au Mont saint Martin.

Il y a environ 40 ans, on voyait dans cette rue entre les hôtels de MM. le comte de Méan et le baron van-den Steen de Saive, une grande maison à pignon tourné vers la rue, montrant une succession d'angles aigus avec aigrettes à jour simulant des croix dites de Malte et des doubles aigles. Les fenêtres étaient petites, coupées en croix par la charpente : un réseau de plomb, dont les mailles serrées laissaient à peine passer le jour, maintenait des vitraux de formes variées : de forts volets à l'étage, des grilles ouvragées au rez-de-chaussée protégeaient ces ouvertures. Au centre de la façade était le portail de l'église, du style de la renaissance ; des colonnes cannelées engagées, avec corniches formant ressort, des ordres d'architecture superposés, ornées de mascarons avec des têtes saillantes.

Quand on visite actuellement les souterrains magnifiques des maisons voisines, anciens hôtels des comtes César et Pierre de Méan de Beaurieux, des barons van-den-Steen de Saive et de Jehay, des comtes de Geloës, chevaliers de Coune et du béguinage du Mont saint Martin, on remarque de belles voûtes, de larges escaliers, et quelques puits atteignant le niveau de la Meuse dont un bras passait au pied de la montagne de la haute Sauvenière [4]. Les historiens les plus anciens nous apprennent que le paladin Ogier le Danois, du temps de Pépin de Herstal, bâtit le burg et la chapelle de Saint Georges ; Charlemagne restaura le château et y hébergea des étrangers de distinction. Par la suite, les princes de Liége occupèrent

1 Ce tableau devait être d'une valeur de 8,000 frs suivant la *balance* ou évaluation des tableaux de la cathédrale, dressée en 1784, par les peintres et artistes Racle, Fassin, Coclers jeune, Hamal, etc.

2 En 1721 ce tableau appartenait au célèbre archéologue baron Guillaume de Crassier. En 1844, il fit partie de la collection des tableaux et curiosités de M. J. Bodeus, antiquaire, jadis peintre restaurateur des tableaux de la cathédrale, mort en 1845.

3 Trévoux. Grand dictionnaire.

Id. Mabillon. De re diplomatica, lib. II. cap. 28.

4 A. Cralle. Esquisses de l'état de la ville et du pays de Liége. Bull. Archéol., vol IV, fol. 187.

Id. Scherzius. Glossar. german. medii ævi. vol. II, fol. 1587.

Id. Chronique liégeoise. M. S. de l'Université, nº 176, fol. 109.

Id. F. Hénaux. Le Palais carolingien de Liége. Bull. Archéol. vol. IV, fol. 301.

Id. Liber Cartarum Ecclesiæ Leodiensis, nº 255.

le palais carolingien : une partie fut vendue à des particuliers, une autre devint la propriété des Templiers, qui eurent pour successeurs au XIVe siècle les chevaliers de saint Jean et de l'ordre teutonique ; c'est donc à cette époque, que remonte la propriété de ce christ à la cathédrale.

La célébrité de cette chapelle datait du XVe siècle.

A cette époque, Nicolas de Cusa, cardinal archevêque de Brixen, jadis archidiacre de Liége, avait obtenu du pape Pie II, une partie des reliques des SS. Sébastien et Georges. On réunit ces reliques à d'autres des mêmes saints données l'an 1065, par le pape Etienne X qui, lui aussi, fut archidiacre de Liége [1].

Sur la paroi à gauche de l'autel étaient les valves renfermant les noms de toutes les personnes faisant partie de la Gilde ou Serment des SS. Sébastien et Georges. Dessous, dans une armoire, espèce de coffre-fort, était conservée la châsse du premier de ces saints, avec quelques reliques du second.

Les membres de la confrérie des arbalétriers avaient fait confectionner la châsse. C'était une œuvre d'orfèvrerie, qui, par le style et la conception de l'ensemble, aussi bien que par le soin apporté à l'exécution des détails, semblait appartenir aux meilleurs siècles de l'art religieux [2].

C'était une magnifique fierte, en cuivre doré, enrichie de pierreries, historiée d'émaux, brodée de filigranes où la gravure et la ciselure étaient intervenues dans une mesure excellente, donnant à l'ensemble du travail une délicatesse et un fini précieux.

La châsse reposant sur huit lions, était divisée dans le sens de ses faces latérales, de chaque côté, par quatre champs, émaillés, terminés en ogive, surmontés de tympans ou de galbes, et représentant les différentes scènes de la vie de saint Sébastien. Voici les sujets de ces compositions : 1° Sébastien, quoique très-jeune et ayant abjuré le paganisme est nommé chef de la garde prétorienne par l'empereur Dioclétien. 2° Il confirme dans leur foi ses lieutenants Marcus et Marcellinus et convertit non seulement le père et la mère de ces deux frères martyrs, mais aussi toutes les personnes présentes à leur supplice. 3° Sébastien paraît devant le tribunal de l'empereur et y est condamné à être attaché à un arbre et à être percé de flèches. 4° Sébastien après l'exécution de la sentence est laissé pour mort ; mais Irène veuve d'un de ses amis martyrisés étant venue pendant la nuit avec ses affranchies, afin d'enlever son corps et de l'inhumer honorablement, il se trouva que pas une flèche n'avait frappé une partie vitale et que le jeune centurion respirait encore. Les pieuses femmes l'emportèrent, puis pansèrent ses plaies ; Irène le veilla jour et nuit jusqu'à ce qu'il eut entièrement recouvré ses forces. 5° Sébastien résiste aux obsessions de ses amis qui le supplient de fuir Rome, et de ne point paraître devant l'empereur. 6° De nouveau, il confesse sa foi en présence de Dioclétien et de toute l'armée. 7° Sébastien est condamné à être massacré à coups de massues. 8° Afin que les amis du martyr ne retrouvassent point son corps, il fut jeté dans le *Cloaca Maxima*. Mais ces précautions n'atteignirent pas leur but, car une matrone chrétienne, nommée Lucine, parvint à l'en retirer et l'enterra sous les voûtes des catacombes, aux pieds de saint Pierre et de saint Paul.

Entre chacune de ces plaques émaillées se trouvait un chérubin ciselé en haut-relief. Ces anges jouaient de divers instruments de musique, orgue, psaltérion, viole, tambourin.

Aux deux faces de la châsse on voyait, également ciselées en haut-relief mais dans des proportions beaucoup plus grandes, d'un côté la figure de la sainte Vierge assise tenant d'une main l'enfant Jésus et de l'autre une flèche ; de l'autre côté, celle de saint Sébastien, portant d'une main l'étendard du Christ et de l'autre la palme du martyr ; à chaque côté de ces figures étaient agenouillés deux doyens des confréries des archers et des arquebusiers et deux abbesses de Hozingen, Marie Irmengarde de Metternicht et Marie de Malbergh, prévôtes des Gildes de saint Sébastien. Le toit de la châsse, rustiqué d'ardoises gravées, bordé d'émaux aux chatoyantes couleurs, surmonté d'une crête de feuilles et de grappes de vigne, interrompu d'espace en espace par des pommes de cristal de roche alternant avec des nœuds formés par des filigranes d'une grande richesse, terminait très-heureusement ce petit édifice. Ajoutons que dans tout cela scintillaient avec une richesse habi-

1 NICOLAUS. Vita Stephani X papæ, apud Potthast, vol. I, fol. 895. Id. CHAPEAUVILLE. Gesta Pontific. Leod. vol. II, fol. 20. Id. JEAN D'OUTREMEUSE. Ly Myreur des histors. vol. IV, fol. 254

2 Renseignements fournis par MM. L. J. Drion, dernier orfèvre, bijoutier, argentier de la cathédrale, † en 1846, à l'âge de 90 ans ; J.N. Develette, ancien bénéficier de la cathédrale, † curé de S. Jenrieux, en 1850, à l'âge de 87 ans ; baron Georges de Trousset, † en 1851, à l'âge de 82 ans



Catherine de Waroux de Ferronstrée
Dotée de Saint Lambert



Anne Baronne de Bondorff
Prévote du Serment des Vieux Arquebusiers



Marie Comtesse de Metternich
Prevote des Arbaletriers.



Marie Catherine Baronne de Pfortzheim de Colpagh
dernière Prévote des serments des St Georges et Sebastien



lement ménagée, des cabochons de pierres précieuses, émeraudes, améthystes, grenats, cristaux de roche, lapis-lazuli, etc. etc.

On a souvenance que c'est le premier supplice de saint Sébastien qui l'a fait regarder comme un protecteur contre la peste et les maladies épidémiques. Dès la plus haute antiquité, les flèches ont été les emblèmes de la peste. Les traits d'Apollon la répandaient parmi les peuples; aussi employait-on pour le fléchir les prières et les sacrifices, sous ce rapport saint Sébastien lui a succédé. On lui a consacré, dans la même intention, de nombreuses églises.

De fréquentes épidémies désolèrent, au moyen-âge les pays de Liége; les Ardennes et l'Eyffel surtout, furent décimées par la peste noire et le feu de saint Antoine. Or, il était naturel que pour être délivré de ces fléaux, on recourût à la protection du grand thaumaturge. Les abbesses de Hozingen, se faisant les interprètes envers le saint, de la gratitude des habitants de l'Eyffel, se plurent à enrichir de pierreries la châsse que nous venons de décrire. Cette circonstance et l'analogie qu'il y eut entre leur conduite et celle si généreuse des dames romaines, Irène et Lucine, engagèrent les doyens de la gilde des arquebusiers à nommer à perpétuité l'abbesse de Hozingen, prévôte et protectrice de la confrérie de saint Sébastien; aussi est-ce en cette qualité, que les abbesses de Hozingen, dont nous donnons ici trois portraits [1], précédaient la châsse du saint.

Le jour de la grande procession de la cathédrale, un double motif engageait les abbesses à venir en personne accomplir cet acte de reconnaissance. Elles profitèrent parfois de leur présence à Liége, pour y faire *adouber* au pied de cet autel de jeunes chanoinesses, qui y étaient conduites par des chevaliers, leurs parents ou agnats. La châsse de saint Sébastien et la statue de saint Georges, que nous mentionnerons plus loin, étaient déposées sur l'autel et y recevaient le serment de la jeune novice, qu'on qualifiait du nom *d'Écolière*.

Afin d'indiquer l'origine d'une cérémonie d'un rit tout particulier, nous nous permettons, à l'aide des historiens du moyen âge, de relater quelle fut la participation des femmes à la chevalerie, dans les pays de Liége et de l'Eyffel [2].

Tout le monde connait la glorieuse institution de la chevalerie, qui prit naissance au commencement du VIIIe siècle et qui, durant les longs âges d'anarchie, fut le supplément des lois et la sauvegarde des droits les plus sacrés, surtout au pays de Liége.

Mais un point que les historiens ont souvent négligé, c'est la participation des femmes aux titres, aux priviléges et aux exploits de la chevalerie. En effet, Rupert de saint Laurent à Liége, Jacques de Hemricourt et Adrien de Vieux-bois [3] nous apprennent que la valeur et les vertus nécessaires pour obtenir la dignité de chevalier n'étaient pas incompatibles avec le caractère féminin.

Notre histoire nationale nous fournit des exemples de femmes qui n'ont cédé en rien aux plus illustres capitaines.

Aussi nos ancêtres n'avaient-ils point interdit aux femmes de prétendre à la chevalerie. Au contraire, non-seulement elles pouvaient obtenir la dignité de *chevalières* par des actions héroïques, par faveur du souverain, ou en entrant dans des ordres de chevalerie créés pour leur sexe; mais elles avaient de plus, sur les hommes, le privilége très-remarquable d'acquérir ce titre par naissance ou par alliance, tandis que ces derniers n'y pouvaient prétendre que par leurs exploits personnels.

Tous les fiefs mouvants de la cathédrale de Liége furent d'abord masculins, et même la plupart ne pouvaient avoir pour maîtres que des chevaliers. Aussi, quand ces fiefs tombaient en quenouille, étaient concédés par privilége à des femmes ou à des filles de chevaliers; elles recevaient auparavant, dans cette chapelle, la dignité de *chevalières* en prêtant le serment sur les reliques des saints

1 Le portrait d'Anne baronne de Bondorff, prévôte du serment des Vieux Arquebusiers, mesurant deux mètres 65 c., sur un mètre 95 c., peint par un artiste allemand inconnu, se voit au château de Bassinnes.

Celui de Marie comtesse de Metternich, prévôte des Arbalétriers, mesurant les mêmes proportions, peint également par un auteur inconnu, se voit au château de Beilstein.

Celui de Marie Catherine baronne de Pfortzheim de Colpach, dernière prévôte des serments des SS. Georges et Sebastien, est moins grand que les précédents; il se voit au château de Colpach près d'Arlon. Nous en avons dû la communication à l'obligeance de Mme la baronne douairière de Marches de Guirsch, née baronne de Pfortzheim de Colpach, dernière titulaire du nom de cette noble, ancienne et respectable maison Luxembourgeoise.

2 PAULINUM. Syntagma rerum Germanicarum Brixinum. vol. II, fol. 74.

Id. HONTHEIM. Historia Trevirensis diplomatica, vol. II, fol. 4 7.

Id. ZANTFLIET. Amplissima Collectio. vol. V

Id. Liber Chartarum Ecclesiæ Leodiensis, vol. IV, fol. 2.4

3 LEVOLD DE NORTHOF. Chronicon comitum de Marka. fol. 281.

Id. J. DE HEMRICOURT. Abrégé des guerres d'Awans et de Waroux. Édition de Salbray. fol. 327-362

Id. ADRIANUS DE VETERI BUSCO. Rerum Leodiensium sub Johanne Heinsbergio et Ludovico Borbonio episcopis Leodiensibus opus.

Sébastien et Georges [1] ; ce n'était point seulement un vain titre qu'on leur donnait. En cas de guerre ou de croisade, les femmes suzeraines et *chevalières*, étaient obligées de payer de leur personne à la tête de leurs vassaux. Si elles ne le pouvaient, le prince-évêque ou le chapitre étaient priés d'agréer un seigneur chevalier en qualité de *vidame*, ou remplaçant de la dame *chevalière*. Mais si les châtelaines avaient les charges de la chevalerie, en revanche, elles jouissaient des priviléges de cette institution.

Ainsi, elles avaient droit au titre de *dame*, tandis que les autres femmes nobles ne portaient que celui de demoiselle ; à leur sortie de la cathédrale, elles avaient le privilége de couvrir leur haquenée d'une housse qui lui descendait jusqu'aux pieds et sur laquelle leurs armoiries étaient brodées. Le sententier du chapitre leur remettait la charte constatant leur réception comme *chevalières* et *suzeraines* de l'église de Liége. Elles jouissaient aussi de l'avantage d'avoir un sceau particulier qui les représentait à cheval et l'épée levée. Cet insigne leur était remis par un des *Feudati* ou *Fiévés*, *Gardes du corps de saint Lambert*, lequel percevait pour cet office *un setier, quatre quarterons de blanc vin*.

Les chevalières étaient en droit d'exiger de leurs vassaux des aides ou secours en argent, dans certaines occasions. Enfin, après leur mort, on célébrait leurs funérailles et leur obit en déposant sur le catafalque une paire d'éperons dorés.

Les croisades ayant nécessité l'érection de plusieurs abbayes ou chapitres, lieux de refuge, où se retirèrent les veuves et les filles des croisés, ces asiles conservèrent dans la suite des âges le caractère de chapitres nobles réservés à la noblesse militaire. Parmi ces derniers, l'abbaye chapitrale d'Hozingen n'admettait que des chanoinesses dont la noblesse d'épée était préalablement constatée par quatre chevaliers de *chevalereuse noblesse*. Le prince de Liége, en sa qualité d'évêque de cette partie de l'Eyffel où était situé Hozingen, conférait à perpétuité le bénéfice des saints Sébastien et Georges existant dans cette chapelle, à un prêtre de l'archidiaconé d'Ardennes et dont la collatrice était l'abbesse de Hozingen.

Antonius Hazeck, célèbre par ses vertus sacerdotales et sa longévité de 125 ans, fut bénéficier de cette chapelle, recteur de Hozingen et curé de Gouvy [2].

Au commencement du XVI[e] siècle, lui ou un de ses prédécesseurs nous a laissé un *Ordo* de la cérémonie qui avait lieu dans cet oratoire, lorsque des seigneurs chevaliers liégeois venaient donner les preuves testimoniales de l'extraction de ces filles nobles. Sous le règne du prince-évêque Ernest de Bavière (1580-1612), l'abbesse de Malberg vint à deux reprises recueillir les témoignages de chevaliers liégeois qui, en qualité de parents et d'agnats, jurèrent les preuves de leurs parentes qui étaient reçues à Hozingen [3].

L'*Ordo* relate en ces termes cette cérémonie.

« En son temps venu de donner le voile et » faire le *juramentum* (serment) en autres lieux » que céant, en la présente année à Liége, pour » les quatre Dames Escolières [4]. Le pénultième de » l'octave de la Pentecôte, après la messe haute » chantée, les chevaliers parrains d'onneur des » Dames Escolières de Blizia, de Lamboy Arnaau, » de Rahier et de Tiribu, accompagnez du Roy » d'armes et poursuivant de son Altesse Electorale, » s'en feurent guider les quatre dictes Dames

1 Curia feudalis pheretri Sancti Sebastiani. M. S. 1579.
Id. Juramentum feudalium SS. Sebastiani et Georgii Cathedralis Leodiensis. M. S. 1622.
Id. Paix des Clercs. Les sept fiewes de St Lamb. M. S. Univ., n° 511.

2 Antoine Hasech, devint célèbre par son grand âge et sa vie vertueuse ; boursier de l'abbaye de Hozingen du temps de l'abbesse de Brandenbourg, il fut successivement pourvu de divers bénéfices dependants de cette abbaye et mourut en 1526 à Gouvy où il fut curé cent et un ans. Ayant accompagné à Liége en 1506, l'abbesse Marguerite de Waldbott-Bassenheim, le prince-évêque cardinal Erard de la Marck l'ayant interrogé comment il avait conservé ses forces et sa santé au-delà d'un siecle, il répondit qu'il s'était constamment abstenu de trois choses : *Mulierum, ebrietatis et iracundiæ*; « autant » mon etat m'imposait la continence, et j'ai su éviter les deux autres écueils. » Léonicéni, fameux médecin italien, mort aussi dans un âge avancé, ayant conservé toutes ses forces et la vigueur de son esprit, fit à peu près la même réponse au même Erard de la Marck, lorsque ce prince fut dans le Milanais. *Vividum ingenium perpetuâ vitæ innocentiâ, corpus hilari frugalitatis præsidio tuemur.* Nous devons ces renseignements au R. M[r] Salmon, curé de Gouvy, qui a bien voulu nous faire présent du portrait de son vénérable prédécesseur. Ce tableau dû à Jean Meyens, porte cette inscription : *Antonius Hasechus inter primos academiæ L. alumnos clarus, parochialem Eccl. Gulensem in Duca. Luxemburgensi rexit diutissime. Obiit anno MDXXVI ætatis CXXV.*
Id. I. Hanart. Recueil des bons curés. vol. 1, fol. 33.
Id. Capituli Leodiensis Archidiaconatus Arduennæ, vol. XV, fol. 118.
Id. Courtin. Encyclopedie moderne, vol. XII, fol. 414.

3 Archives Grand Ducales Luxemb. M. S. vol. VII, passim.
Id. Renseignements fournis par MM. I. L. André, notaire, membre des Etats Provinciaux du Grand Duché de Luxembourg, fils du dernier bailli de la Commanderie de Malte à Roth, et admodiateur de Hozingen.
Id. I. B. Pondrom de Hœfnagel, membre des États du Grand-Duché de Luxembourg.
Id. G. Faber, membre des Conseils d'arrondissement sous l'Empire et des Etats Provinciaux du Luxembourg.
Id. H. Cannaert, ancien chapelain de Hozingen, † en 1850, à l'âge de 82 ans.

4 Hozing. Efflia Ordinis Sancti Augustini. M. S. 1854.
Id. Urhauzen. Statuta Insignis et perillustris Abbatiæ canonissarum Hozingensis, de recipiendis. M. S.
Id. Renseignements dus à l'obligeance de M. Dény, conservateur des Archives Grand-Ducales à Luxembourg.

» Escolières en les vieux Encloistres de la cathé-
» drale de Liége, où incontinent survint la Révé-
» rende Dame Abbesse, en compagnie et société
» des Très Illustres Capitulaires et autres Seigneurs
» de la contrée; or, tous et un chacun estant
» hors de la salle du vieux chapitre s'en feurent
» processionnellement en la prédite chapelle des
» saints Sébastien et Georges, dont l'autel édicule
» superbement orné étoit nanti des reliques et
» précieux restes des dicts saints.

» Les claustriers, avec la petite croix du chapitre,
» les choraux et suppots avec foison de torches et
» en chantant les versicules, ouvroient la marche.

» Puis successivement s'en feurent les trompettes
» et buccines sonnant des dianes : à intervalles
» marqués, les doucines jouèrent la quinte, et
» quatre fagots rendirent la taille.

» Tous les assistants et surséants suivirent en
» flotte, et après le porte scel du Seigneur Grand
» Mayeur portant le grand espadon Nuremberg,
» suivi du premier chevalier d'onneur et parrain,
» tenant un tronçon de lance en sa main.

» Les autres chevaliers, la croix, l'Ordre [1] et
» l'anneau, puis les Dames Escolières en manches
» et bas volets [2]. Enfin la Révérende Dame Abbesse
» en surplist (rochet), en aumusse, et couverte du
» couvre chef de l'Ordre, tenant en main sa crosse
» abbatiale, mais voilée de la banderole par res-
» pect pour son Altesse Electorale et déférence
» envers les seigneurs capitulaires. Après les
» oremus et hymne *veni creator*, les chevaliers
» d'onneur prononçoient *clara voce* et *coram*
» *populo*, le *juramentum*; puis deux agnats de la
» Dame Escolière, la soutenant de dessous le bras
» à dextre et à sénestre, la guidant solennellement
» à pas mesurés et jambées graves vers l'autel,
» pour y recevoir la croix et l'anneau, deux
» Dames anchiennes Escolières soutenant les deux
» bouts du dict bas volet couvre chef. Le tout estant
» terminé par le *Te Deum*, chascune des dictes
» Dames Escolières firent offrande d'un cierge de
» blanche cire, puis guidant en mesme ordre et
» cérémonie qu'en la venue, tous et un chascun
» s'en feurent en les vieilles compteries où l'office
» du tabeillonnage probant le *juramentum scientiæ*
» *vel credulitatis* estant terminé, subséquemment
» s'exonérèrent en l'honneur des saints Lambert,
» Sébastien et Georges, de douze florins d'or de
» saint André à la croix de Bourgogne du poids
» de dix neuf carats d'aloi et de deux esterlins
» et sept as, plus cinq snaphans ou quart d'écu
» d'argent au profit des compteries, vingt plaquettes
» idem d'argent pour les choraux, et quarante-
» quatre liards pour les servants et suppots, les-
» quels en plus receurent un chacun, un pain
» mollet ou roussets de métel en bis-cuits, deux
» fois cuits. Suivant l'advis et estime des seigneurs
» capitulaires, les Dames ci-dessus desnommées se
» rachetèrent de la redevance des quatre surcots
» de fourrure aux prêtres célébrants par douze
» palmes coudées mi parti de velours inde en
» vermeil, et de camoyard azur, et de tabis
» jaune citrin pour confectionner deux chappes. »

Il existe encore aujourd'hui, dans notre province, des sociétés de tir à l'oiseau, dont les membres n'ont d'autre but que de se divertir et de montrer leur adresse.

Autrefois elles étaient plus nombreuses et s'étaient arrogé de singuliers priviléges. Leur arrivée dans une commune, car elles voyageaient tout l'été, devenait le signal d'une espèce de calamité qui allait fondre sur les habitants.

En effet, les membres de ces sociétés, qui se divisaient en *Arbalétriers*, *Arquebusiers* et *Bombardiers*, après que l'oiseau de bois perché sur une haute perche avait été abattu, se répandaient dans les maisons et exigeaient qu'on leur servit tout ce qu'il y avait en vin, bières et comestibles, et ils en faisaient une grande consommation.

Il y avait peu de chance de leur résister ; ils étaient en nombre et armés.

Mais c'étaient surtout chez des moines que ces tireurs aimaient à faire ripaille. Les jours des fêtes des saints Sébastien et Georges, dès qu'ils avaient assisté aux messes qui se célébraient dans cette chapelle, ils se rendaient au tir de saint Georges; celui-ci terminé, ils s'introduisaient dans quelques couvents et abbayes de Liége et de sa banlieue ; toutes les provisions étaient mises au pillage, en peu d'heures ces maisons ressemblaient à des forteresses prises d'assaut. Ils contraignaient les religieux à les servir, et il était rare qu'ils quittassent la maison sans y avoir laissé des témoignages de leur brutalité et de leur insolence. Un jour de l'an 1574, les trois gildes de Liége envahirent successivement les abbayes de saint Laurent, de saint Gilles et du Val saint-Lambert et y commirent les plus graves désordres.

1 Cette croix était d'or treflée, ayant au centre un cœur enflammé, transpercé de deux flèches émaillées.

2 Bas Volet. Guimpe.

Ils détruisirent ce qu'ils ne purent consommer. La populace, toujours alléchée par le butin, se joignit à eux, et lorsque tous ces hommes, repus de victuailles et gorgés de vin, se répandirent dans la ville, ils y excitèrent une émeute.

Le prince-évêque cardinal Gérard de Groesbeck parvint à l'apaiser, mais il fallut faire quelques concessions aux *tireurs à l'oiseau*. Le bon prince fit un accord avec eux, portant que l'année suivante, 700 florins de Liége seraient comptés à chaque compagnie d'arbalétriers, arquebusiers et bombardiers, à condition qu'ils prêtassent serment sur la châsse de saint Sébastien de ne plus rançonner personne. Lui-même donna la première somme de sa pure libéralité. Les chefs des serments ou gildes, réciproquèrent la générosité du prince, en offrant annuellement une colombe d'or ou d'argent ; telle fut l'origine des nombreux et riches *ex voto*, qui ornèrent la châsse de saint Sébastien, l'une des plus magnifiques de la cathédrale[1].

La chapelle que nous décrivons était en possession de nombreuses rentes ; quotidiennement on y célébrait des messes pour les membres défunts des serments. L'existence au pays de Liége des vieux et nouveaux arbalétriers, des arquebusiers et des bombardiers nous engage à faire la digression suivante, justifiée par les rapports que les gildes avaient avec cette chapelle.

L'arbalète, originaire d'Asie, fut, dit-on, apportée en Europe par les chevaliers croisés : cette arme lançait à de grandes distances de fortes flèches ou de grosses balles ; et de tout temps, Liége tint à avoir des arbalètes et des maîtres arbalétriers chargés de leur fabrication comme de leur entretien. Les archers et les arbalétriers disparurent de nos armées lorsqu'on eut adopté l'arquebuse ; mais la jeunesse ne cessa pas d'exercer son adresse au tir de l'arc. Ce divertissement dans les XVe et XVIe siècles, était en grand honneur à Liége ; aussi la réputation de ces arbalétriers était-elle en renom.

Le roi des arbalétriers était nommé pour un an : pendant son règne, il ne payait aucun impôt. S'il était roi pendant trois années successives, il était proclamé empereur et obligé de fonder à perpétuité dans cette chapelle, un obiit ou messe *pro defunctis* pour les arbalétriers morts pendant son règne.

Les membres du serment des arbalétriers, revêtus de leurs beaux costumes, portant en sautoir le bijou de la gilde de saint Sébastien, précédaient à la procession de saint Lambert la prévôte de la confrérie[2].

Les premières arquebuses commencèrent à être en usage à Liége dans le XIVe siècle, et bientôt elles firent abandonner l'emploi de l'arc et de l'arbalète. Depuis lors une compagnie d'arquebusiers eut sa chapelle à Saint-Lambert, sa gilde y fut établie, et elle choisit pour insigne de l'Ordre, saint Georges terrassant le dragon. Le jour de la translation, les arquebusiers se joignaient aux arbalétriers pour paraître à la procession : nulle bannière n'égalait en richesse celle des vieux arbalétriers ; elle était de drap d'argent brodée en fleurs formées par des cornalines, des coraux et des grenats, elle représentait les patrons du serment : la sainte Vierge, saint Lambert et saint Sébastien[3]. Les jeunes arbalétriers marchaient sous l'étendart vert et or de saint Hubert : la bannière bleue avec le gigantesque saint Christophe précédait les vieux arquebusiers, les jeunes escortaient le chevaleresque saint Georges.

L'historien Abry, en parlant des gildes liégeoises dit[4] : « Ces belles associations ont de tout temps fait la délectation des habitants, et pour les solenniser avec plus d'appareil, les quatre compagnies sermentées des arbalétriers et des arquebusiers ont, la veille de la procession de saint Lambert, leur revue sous les armes, chacun paré de son mieux ; c'est ce qu'on nomma le *Skerway*. »

Le prince, lors de son inauguration, aussitôt qu'il avait franchi la porte de saint Léonard, se trouvait en présence des arbalétriers sous les armes. Il s'avançait vers leurs drapeaux et jurait, à haute voix, d'observer et de maintenir strictement leurs privilèges et droits. Les arbalétriers, eux, ne lui juraient rien[5]. Très-fier de ces grands avantages, le roi des arbalétriers faisait porter devant lui à la procession ce serment déposé sur un coussin de drap d'or ; aux grandes fêtes des serments, on

1 Drion. Cette châsse livrée par le Sénat de Hambourg en 1794 aux commissaires de la République Française, fut fondue à la Monnaie de Paris le 4 vendémiaire an VII.

2 Le bijou ou décoration des arquebusiers et des arbalétriers, représenté dans la planche ci-jointe, consistait en une lunule ovale de cristal de roche avec sertissures émaillées, terminée à sa base par une perle en forme de poire. Le centre du médaillon portait à l'avers la représentation du martyre de St Sébastien, au revers le Christ en croix et St Georges terrassant le dragon.

Le bijou maintenu par trois chaînettes d'or était porté en sautoir par un large ruban rouge moiré.

3 F. Hénaux. La compagnie des vieux Arbalétriers. Bull. Archéol. Liégeois. vol. III, fol. 385.

4 L. Abry. Les hommes illustres de la nation liégeoise. M. S.

5 Rausin. Inclytæ Civitatis Leodiensis Delegatio.

Id. Recueil des Edits du Pays de Liége. vol. I, fol. 97.

le déposait sur cet autel au pied de la châsse de saint Sébastien.

Avant de quitter cette chapelle, nous devons noter une particularité : nous avons vu que le jour de la procession de la translation de saint Lambert, la dame prévôte des gildes, accompagnée du roi des serments, précédée et suivie de ceux-ci, prenait rang dans la procession, au moment où paraissait la statue de saint Georges. Mais lorsqu'elle rentrait dans la cathédrale, la prévôte n'avait plus pour escorte que le clergé attaché à la chapelle, car arquebusiers, arbalétriers, bombardiers avaient rompu leurs rangs et s'étaient massés autour de la statue d'or de saint Georges. Voici quel en était le motif. Au moment où la procession s'avançait dans la rue Féronstrée et arrivait à la hauteur de l'église de Saint-Georges, des paroissiens escaladaient les escaliers du parvis, d'où ils s'écriaient : *Herchî voleurs, rinde nos piti Sin Geór.* A ces cris, les serments en guise de protestation, se groupaient autour de la statue et faisaient le simulacre de vouloir repousser toute agression; puis, comme des vainqueurs, ils rapportaient en triomphe la statue de leur patron. Nos historiens n'ont pas su expliquer cette coutume et cette licence qu'avaient annuellement les habitants de la rue Féronstrée de se permettre ces invectives. On a prétendu, mais sans preuves, qu'à l'époque où Charles-le-Téméraire avait envoyé à Liége comme offrande expiatoire la statue de saint Georges, cette dernière était destinée à enrichir l'église paroissiale portant son vocable, mais que la possession de ce riche *ex voto* fut enlevée à cette dernière, par un abus de pouvoir des gildes qui, à main armée, placèrent cette statue dans la cathédrale.

Le 29 octobre 1468, deux jours après la grande et glorieuse entreprise des 600 Franchimontois qui avaient failli s'emparer du roi de France Louis XI, et du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, ces princes délibérèrent pour aviser si l'on attaquerait Liége le lendemain. Louis XI pensa qu'il n'était point sans danger de s'aventurer dans une vaste cité dont les habitants venaient de montrer tant de résolution. Il tenta de quitter le parti du duc sous prétexte de se rendre à Namur, mais celui-ci, toujours en défiance contre le roi, lui fit jurer sur l'image de saint Georges qu'il l'accompagnerait le lendemain, à Liége, où il devait renouveler son serment sur les reliques du saint, ce qui eut lieu effectivement. C'était le dimanche 30 octobre, à midi, que Louis XI et Charles le Téméraire entrèrent à la cathédrale, où une grande partie de ceux qui avaient échappé aux combats précédents s'étaient retirés. Le petit peuple, les femmes, les enfants, les vieillards et les gens d'église, qui comptaient particulièrement sur les égards du vainqueur, se tenaient jusque dans les combles de l'édifice ; Louis XI avait quitté par courtoisie les armes de sa maison pour prendre celles de Bourgogne, mais on le remarquait à sa tournure commune, à la forme de ses vêtements qu'il portait serrés, fort courts et de gros drap tout uni, et à son mauvais chapeau d'où pendait une petite Notre-Dame de plomb. Il marchait derrière le duc de Bourgogne, qui l'amena près de la châsse de saint Georges sur laquelle il renouvela le serment fait la veille, et y laissa en guise *d'ex voto* un de ses gantelets. Ce gage de la foi donnée fut échangé plus tard en une torchère ou créquier de vermeil, dont les bougies à perpétuité devaient brûler devant la châsse, les jours des fêtes des saints Georges et Sébastien [1].

C'est en sortant de l'église et en face de l'hôtel de ville, que le duc fit briller son épée et cria : Vive Bourgogne ! Louis tira aussi son épée et répéta : Vive Bourgogne ! C'était le signal du pillage. Alors le Bourguignon effréné se répandit par toute la cité et quarante mille bourreaux, dignes ministres d'un vainqueur barbare, exécutèrent l'arrêt porté contre une population désarmée. Le peuple poursuivi, traqué dans les maisons, se précipita surtout dans la cathédrale que Charles le Téméraire avait commandé, dit-on, qu'on épargnât. Quelques prêtres intrépides, qui venaient d'être témoins du serment de Louis XI, essayèrent de protéger cette multitude affolée ; revêtus de leurs habits sacerdotaux, ils placèrent les châsses dessous la grande couronne de Saint-Lambert, puis tenant en mains le signe de notre rédemption ils s'avancèrent vers le seuil de l'église pour en défendre l'entrée ; trois archers l'ayant franchie furent mis à mort par ordre du duc. Après le sac de Liége, la cathédrale fut purifiée du sang humain répandu, et d'Humbercourt de Brimeu général bourguignon, fit présent à cette chapelle et comme témoignage d'expiation, de trois chasubles en camocas de Chypre pourpre dragonné d'or et d'azur cérulin, d'une croix processionale et d'un reliquaire en forme de bras. La hampe en bois de cette croix était de forme hexagone recouverte de

1 Henricus de Merica. Compendiosa Historia de cladibus Leodiens.
Id. Angelus de Curribus Sabinis. De excidio civitatis Leodiensis.
Id. Bartholomæus Leod. Carmen de guerra Leodina et de direptione urbis Dionantensis. Apud de Ram. Analecta Leodiensia, fol. 261.
Id. Excerpta ex Amelgardi presbyteri Leodiensis libro II de gestis Ludovici XI Francorum regis. Amplissima Collectio, vol. IV, fol. 741
Id. Baron de Gerlache. Histoire de Liége, fol. 215. Édition de 1843.

lames en argent, dorées et ornées de feuillages sur fond niellé, garnies de nœuds circulaires en cuivre doré et ciselé, ornés de bustes repoussés et ajourés. La douille formant édicule hexagone reposait sur un chapiteau à feuillages dans lequel s'emboîtait la hampe. Les statuettes en argent et vermeil de la sainte Vierge et des saints Lambert, Georges et Guy, séparées par des contreforts à pinacles, occupaient les niches amenagées dans chacun des côtés. Au centre de la galerie tréflée et découpée à jour couronnant l'édicule, s'élevait une tige hexagone percée de fenêstrages soutenant la croix.

Celle-ci était formée de plaques d'argent, dorées en partie ; le Christ couronné d'épines, couvert d'une ample draperie ; un nimbe circulaire occupait le centre de la croix. Les emblêmes évangéliques, entourés d'anges portant les instruments de la passion, ciselés dans les médaillons en quatre feuilles terminaient les branches. Philippe de Brimeu, grand archidiacre d'Ardennes, fit adapter à cette croix deux banderolles : l'une de soie bleue fleurdelisée d'or et du lion ombré de Bourgogne, l'autre d'argent semé d'aiglettes de gueules de Brimeu. On remarquera également dans la planche ci-jointe, un reliquaire en vermeil représentant un avant-bras, drapé d'une manche large à plis retombants : trois doigts levés semblent attester la vérité du mystère de la sainte Trinité. Ce reliquaire renfermait des fragments des os du bras de saint Georges et de la tête de saint Guy.

Avant de quitter cette chapelle, mentionnons un anniversaire qui s'y desservait au mois de novembre : on le qualifiait du nom de Kurth. (*Anniversarium pro Kurth. S. J. M. Henrici Imperatoris cubiculario, sumptibus Perillustris Cathedralis.* [1]

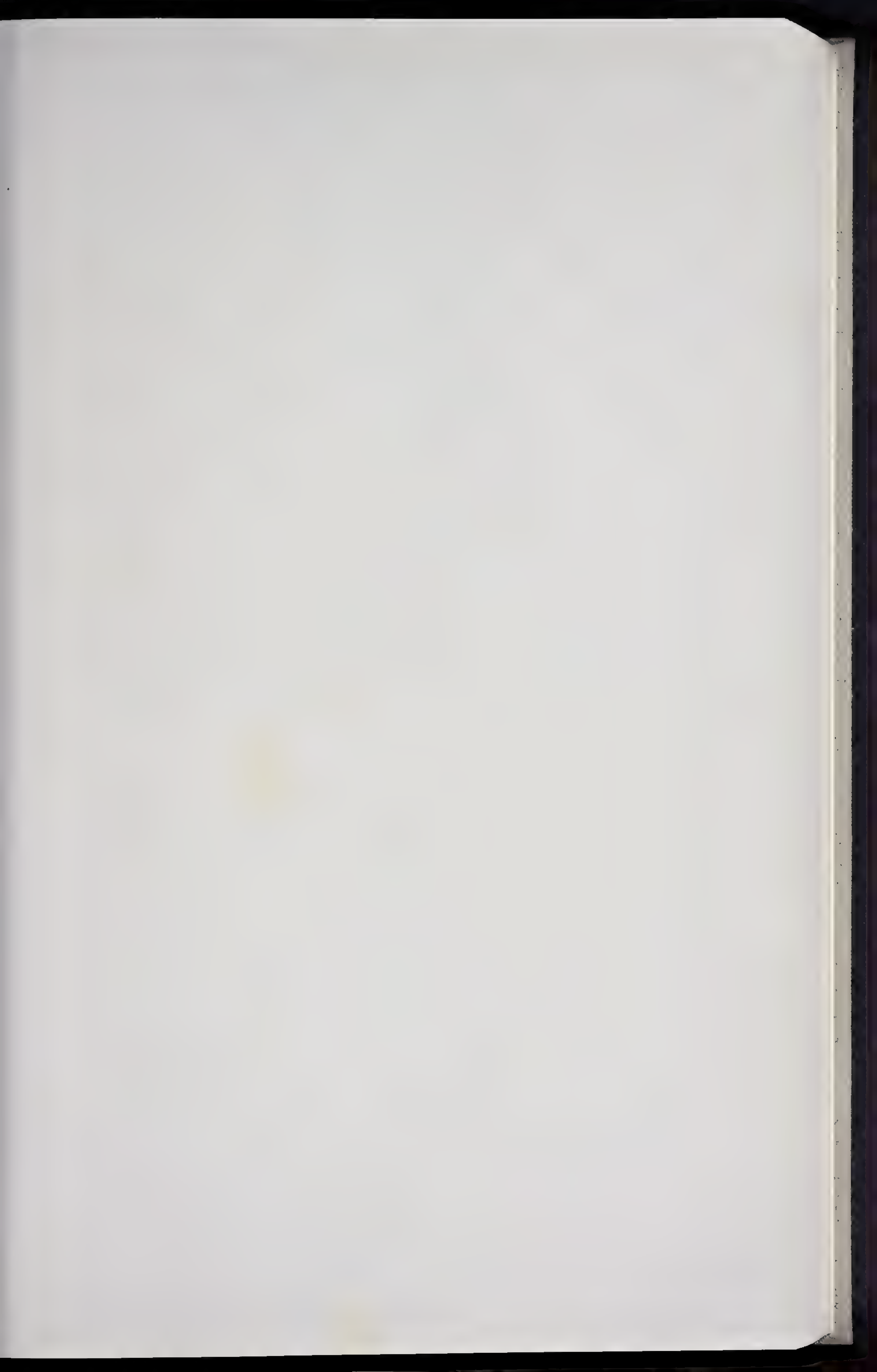
Voici le récit légendaire qu'on donne de cette fondation. Ainsi que nous l'avons vu l'infortuné empereur Henri IV mourut à Liége le 7 août 1106. Un vieux Liégeois du nom de Kurth, son fidèle serviteur, l'avait accompagné en Palestine et durant toutes ses expéditions ; à la mort du monarque, Kurth seul prit soin du cadavre ; subissant toutes sortes de privations, il pria sans cesse auprès du cercueil de son maître.

Enfin, pressé par les princes Allemands et plus encore par sa propre conscience, Henri V demanda au pape de lever l'excommunication : il l'obtint et pria le prince-évêque Otbert de Brandebourg qu'on amenât les restes de son père à Spire, pour les placer solennellement dans les caveaux du dôme.

Lorsqu'on vint chercher à Liége les dépouilles mortelles de l'empereur, on trouva encore le fidèle Kurth gardant le cadavre. Par respect pour son dévouement sans bornes, il lui fut permis de suivre le cortège funèbre à Spire et d'y être témoin de l'inhumation de son maître. Ces cérémonies eurent lieu avec toute la pompe usitée en pareil cas. Les longues privations, l'âge avancé du serviteur, ses veilles et ses prières continuelles avaient usé les forces vitales de Kurth. Les soins dont il fut l'objet à Spire ne purent prolonger ses jours. Il mourut peu de mois après et, en pensant à la mère-patrie, il fonda son anniversaire à Saint-Lambert, sanctuaire témoin de sa pieuse fidélité. Au moment de sa mort, dit la chronique, simultanément toutes les cloches de Liége et de Spire se mirent d'elles-mêmes en branle, comme si elles annonçaient la mort d'un empereur. Ce fut dans cette dernière ville que, bien des années après, Henri V mourut. Les tortures de son âme furent terribles à son moment suprême. Il avait foulé aux pieds les plus saints des devoirs et s'était frayé le chemin du trône par la plus vile et la plus infâme trahison. Ni sa magnificence pour les églises et notamment pour la cathédrale de Liége, ni les paroles de notre prince Albéron son chapelain, ne pouvaient alors étouffer les reproches de sa conscience ; l'image de son père, excommunié et expirant dans l'exil, apparaissait au mourant comme un horrible fantôme. Lorsque la mort vint enfin le délivrer de cette effroyable agonie, on entendit tout à coup, au grand étonnement du peuple, un singulier tintement. Ce n'était pas le glas funèbre annonçant la mort d'un monarque ; c'était la cloche qui annonce l'exécution d'un condamné à mort. Cette cloche aussi sonnait d'elle-même à coups clairs et stridents, et chacun se demandait quel était le malfaiteur qu'on allait exécuter. Lorsque le peuple apprit qu'à cette heure même l'empereur venait d'expirer, un sentiment d'horreur et d'épouvante s'empara de tous les cœurs, et des prières pour le repos de l'âme du défunt s'élevèrent secrètement vers le Ciel. Lorsque l'empereur Henri VI fonda les autels expiatoires sous le jubé de Saint-Lambert, nous verrons combien la mort de son prédécesseur l'impressionnait [2].

1 Perillustris et Insignis Leodiensis Ecclesiæ Cathedralis Annivers
Id. Cathedralis Leodiensis de testamentis et ultimis voluntatibus ac executionibus, vol. II, M. S

2 Cæsarius Hæsterbacensis. Id. Trithemius. De Scriptoribus Ecclesiasticis. Cardinalis Bischius, Bibliotheca cisterciensis, vol. V.
Cette légende est encore conservée de nos jours à Liége et dans le Palatinat. Elle nous a été confirmée par S. A. S. Mme la princesse de Salm-Reifferscheid, ancienne chanoinesse de Thorn en la principauté de Liége, † le 23 mai 1857, à l'âge de 88 ans.
Id. I. F. Baërsch, Conseiller intime du gouvernement de Mayence, ancien avocat aulique à la Chambre Impériale de Wetzlaer, † en 1845, à l'âge de 89 ans.
Id. D. L. J. Desprez, ancien avocat aulique auprès des Chambres Impériales de Spire et de Wetzlaer, conseiller de S. M. l'Empereur et de S. A. S. E. C. le prince-évêque de Liége, † en 1850, à l'âge de 87 ans.





CHAPITRE DOUZIÈME

CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LIESSE — TABLEAUX DE LOMBARD — LES CHEVALIERS TEUTONIQUES — CÉRÉMONIES ET USAGES DE CET ORDRE MILITAIRE — LES RÉGALS D'EXÈQUES — PRÊTRES CÉLÉBRANT LA MESSE, PORTANT L'ÉPÉE ET LES ÉPERONS — DISTRIBUTION DE LA GODAILLE — BÉNÉDICTIONS DES CREMAILLÈRES — MÉLOPÉES WALLONNES — CHAPELLE DE SAINT HUBERT — LES ÉCHEVINS DE LA SOUVERAINE HAUTE COUR DE JUSTICE — CÉRÉMONIES DE LEUR RÉCEPTION — INSIGNES SCABINALS — CONCORDANCE DES SS. SIMON ET JUDE — BULLE D'OR — SUSCEPTION DE SAINT HUBERT — TABLEAUX ANCIENS — CONJURATION DU GRAND MAYEUR WATHIEUX D'ATHIN — ARBITRAIRE QU'IL EXERCE DANS CETTE CHAPELLE — LA NUIT DES ROIS — EXPIATION — REDEVANCE DE TROIS GRANDS FEUX — LEGS DE QUATRE PIÈCES D'ARTILLERIE — SACRAIRE — ORFÉVRERIE DU MOYEN-AGE — LE VOYAGEUR DE HURGES — TAPISSERIES ET PAREMENTS — HERLINDE ET RELINDE — TISSUS ANGLO-SAXONS — ARABES ET LOMBARDS PRISONNIERS A LIÉGE — TAPIS SARRASINS, DE BERGAME ET DE BAGDAD — BRODERIES DES PRINCESSES CARLOVINGIENNES — TAPIS VERLUANTS D'OR — L'ACUPICTURE — TAPIS DE L'APOCALYPSE — LES SOIES DE TYR, L'OR FILÉ ET BATTU DE CHYPRE — PAREMENTS DES PREUX ET DES PREUSES — CHARLEMAGNE PAR L'ACUPICTURE FAIT REPRÉSENTER LA MORT DU PALADIN ROLAND — COMPLAINTE DE RONCEVEAUX — TAPISSERIES D'ENGELBERT DE LA MARCK — MAITRES TAPISSIERS LIEGEOIS A MADRID ET A NAPLES — GOBELINS BARAKANS AREBATES — COURTINES — CUIRS DORES LEVANTINS, DE BYZANCE ET DU MAROC — DESSINS EN OR MOULU, EN ORTHOSE ET BOL D'ARMENIE — OCTROI, TRANSIT POUR LES TAPISSERIES ET LES CUIRS DORÉS.



n grillage en tôle ciselée avec chambranle à entrelacs, surmonté de dardelles en bronze doré, servait de clôture à la quatrième de ces chapelles, dédiée à Notre-Dame-de-Liesse : elle était à l'usage des chevaliers teutoniques et des chanoines de plusieurs célèbres chapitres d'Allemagne, qui venaient résider à Liége pour prendre place au chœur des tréfonciers et jouir des priviléges de la confraternité. Plusieurs bénéfices se desservaient dans cette chapelle ; leur collation appartenait, selon les mois de l'ordinaire, ou au souverain pontife représentant les tréfonciers, ou au grand-doyen du chapitre ; il est à remarquer que, vraisemblablement par suite d'une convention tacite, on permettait à quatre de ces bénéficiers moyennant une légère surérogation de casuel de satisfaire dans cette chapelle quelques obligations pour quatre chapitres nobles de chanoinesses [1] qui résidaient dans le diocèse de Liége. Dans cette

1 Voici les noms des derniers bénéficiers de cette chapelle, en 1794. Ils desservaient des obligations pour un chapitre de chanoinesses ci-dessous désigné et recevaient à cette fin, de la part de l'abbesse et de la doyenne, une surérogation de casuels

Savoir :

Pour le chapitre de Zinnich :

M Ferdinand Louis Henri Harséus

Il était rétribué par l'abbesse, la baronne de Heusch de la Zangrie, et la doyenne, la baronne Mechtilde de Zeegraedt de Rulingen.

Pour le chapitre de Munsterbilsen :

M. le chanoine Jean Godefroid de Matthys.

Il était rétribué par la princesse-abbesse Marie Thérèse, baronne de Bentinck et la doyenne Walburge, baronne von Heydenheim.

Pour le chapitre de Susteren

M. François Wanson.

Il était rétribué par la princesse-abbesse, Clémentine Françoise Ernestine, princesse de Hesse-Rheinfels-Rothembourg et la doyenne, Anne Marie comtesse de Bergheim.

Pour le chapitre de Thorn

M. le chanoine baron von Dalwygk

Il était rétribué par la princesse-abbesse, Marie Cunégonde, princesse électrice de Saxe, princesse royale de Pologne et de Lithuanie et la doyenne Marie Gabrielle Christine Louise, princesse de Salm-Salm.

dernière circonstance ces bénéficiers, sans être tous chanoines, n'en portaient pas moins indistinctement durant certains offices l'aumusse sur le bras gauche [1].

Des revêtements en marbre d'Auvergne rose mêlé de violet, de vert et de jaune, ornaient les murs de cette chapelle, dont l'autel, en marbre noir et blanc, était rehaussé par des compartiments avec rinceaux et feuillages en bronze doré, servant d'encadrement à de petits médaillons en porcelaines de Saxe [2], représentant les paysages les plus variés ; ces belles miniatures étaient admirables par la finesse de l'exécution et la belle fonte des couleurs provenant des métaux. Entre les quatre colonnes de marbre blanc qui surmontaient cet autel, les tréfonciers au XVII[e] siècle avaient réuni cinq tableaux peints sur bois par Lambert Lombard.

Au centre était la Descente de la croix, sujet fréquemment traité par l'artiste ; à gauche l'Apparition de Jésus à Madeleine ; à droite le Lavement des pieds. Ces trois panneaux avaient pour plinthes, l'Adoration des mages et la Circoncision.

Des artistes distingués [3] nous donnent l'appréciation suivante de la Descente de croix, qu'on croit appartenir à la pinacothèque de Munich ; ce tableau y occupe une place d'honneur près des plus belles productions d'Albert Dürer. La Vierge tient sur ses genoux le cadavre de son fils et sa tête s'est inclinée vers le visage de l'Homme-Dieu qu'elle attire à elle avec une tristesse passionnée. Ce groupe d'une couleur intense et forte, se détache sur un ciel sombre ; à l'horizon viennent se profiler divers édifices de Jérusalem. L'expression de la tête de la Vierge respire une douleur si intime et si profonde, que le spectateur ne peut plus se soustraire au souvenir de cette vision. Longtemps elle hante la mémoire, comme les accents d'un chant plein de tristesse ; il semble que pour trouver sur sa palette les traits d'une douleur aussi achevée, l'artiste a dû être initié à toutes les tristesses de la vie et aux angoisses de la mort. Les toiles d'Albert Dürer lui-même, ne sont ni plus saisissantes, ni plus vraies.

Dans l'Apparition, le Christ est vu debout et la tête entourée d'un léger nimbe : vêtu d'une draperie blanche doublée rouge, il s'appuye sur une bêche. Marie, une belle jeune fille blonde, portant une tunique blanche et jaune sous la figure du jardinier elle reconnaît Jésus et s'écrie *Rabboni, Rabboni, Maître, Maître, je vois mon Seigneur Jésus ;* elle s'agenouille et se dispose à répandre sur les pieds du Sauveur le vase renfermant les parfums balsamiques (S[t] Jean, cap. XX). Cette scène se passe dans un verdoyant jardin, situé sur le Mont saint Martin ; on reconnaît très-distinctement les principaux monuments de Liége, tels qu'ils étaient au XVI[e] siècle : les églises de saint Martin, de sainte Croix, de saint Pierre, de saint Jean, la cathédrale et le beau vallon de la Meuse. Ce paysage pittoresque donne une idée très-exacte de Liége.

Dans le Lavement des pieds, différents personnages entourent le Christ ; vêtu d'une tunique rouge, il est agenouillé et se dispose à laver les pieds à saint Pierre, qui s'écrie : *Domine non tantum pedes meos, sed et manus et caput.* Simon Pierre, ainsi que d'autres disciples sont de belles et vénérables figures, empreintes d'humilité.

1 Particularité fournie par M. Harséus, cité plus haut

Id. — L'*Aumusse* est la marque distinctive du canonicat. Celle que portaient ces bénéficiers consistait en une fourrure longue et étroite de marte zibeline noire garnie de petit-gris et d'hermine ; ils la soutenaient du bras gauche

Dans son origine l'*Aumusse*, ne fut à Liége, comme dans beaucoup d'autres pays, qu'un bonnet ou *couvre-chef* de pelleterie qu'on agrandit insensiblement, jusqu'à en avoir les épaules recouvertes et même les reins : * cette fourrure sous la chape ou *pluvial* garantissant du froid en hiver devenait très-incommode en été. On quitta d'abord la chape, mais plusieurs ne pouvant supporter cette couverture de tête dans les chaleurs, il y eut des localités où on plaça l'aumusse en travers sur les épaules, comme la portaient jadis les chanoines de saint Victor à Paris, ou bien sur une seule épaule, suivant l'usage admis dans les trois couvents des génovévains du Val-des-Ecoliers à Liége, de Géronsart près de Namur, et de Notre-Dame de Houffalise. En d'autres lieux on la fit descendre sur le bras gauche : c'est la coutume la plus généralement adoptée, mais elle a perdu beaucoup de sa forme primitive

* Comme on peut le voir dans le magnifique vitrail de la Cathédrale de saint Paul, dû à la munificence de M[gr] de Montpellier, évêque de Liége

Aujourd'hui, hormis en Allemagne, en Italie, et particulièrement dans les chapitres des petites basiliques de Rome, l'aumusse est remplacée par le camail et le domino.

Id. Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la congrégation de saint Maur.

Id. — Dictionnaire Historique des cultes religieux établis dans le monde, etc., part. II. Christianisme. § 1. Église catholique.

Id. Dictionnaire ecclésiastique et canonique portatif, vol. I, fol. 169.

Id. — Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques, vol. I, fol 182

Id. — Journal historique et littéraire de M. P. Kersten.

Id. La planche ci-jointe représente des chanoines aux XI[e] et XIII[e] siècles portant *l'aumusse couvre-chef* ou le *pluvial*.

Aux XVI[e] et XVII[e] siècles, *l'aumusse camail pélerine* ou *l'aumusse manipule*.

2 Renard Lefevre, et Bartholomeus Derote. Propolæ vasorum faventinorum et computus generales emolum. Eccles. Leod.

3 J Helbig. Études sur les Maîtres liégeois dans les musées de l'Allemagne, fol. 14.

Id. Viardot. Les Musées d'Allemagne, vol. I, fol. 55.

Id. F. Capitaine Étude sur Lambert Lombard. Bull. Archéol. Lieg. vol. III, fol. 183.

Id. F. J. de Rode, peintre restaurat. des tab. de la cathéd , † en 1843.



XIème ET XIIIème SIÈCLES
TRÉFONCIERS EN COSTUMES L'HIVER ET L'ETE



VIIème SIECLE
SAINTS LAMBERT, [illegible] ANDOLET



XVIIIème SIÈCLE
S.A.S.E. C: LE CARDINAL JEAN THEODORE DE BAVIERE
PRINCE EVÊQUE DE LIÈGE GRAND MAITRE DE L'ORDRE
DE St MICHEL



XVIème ET XVIIème SIÈCLES
TREFONCIERS PORTANT LE CAMAIL OU L'AUMUSSE



La scène a lieu dans un temple d'architecture italienne, très-ornementé, témoignage de l'ardeur novatrice de cette époque qui, en brisant avec les meilleures traditions, prétendait tout régénérer. Un témoignage oral croyait reconnaître dans cette architecture la façade de l'hôtel des tréfonciers de Liverlo, et naguère des barons d'Othée [1].

Dans ces deux tableaux, ce peintre reproduisait les qualités et les défauts que nous avons mentionnés dans la Cène ; les types des têtes, le style des draperies, l'aspect général de la composition ne laissent aucun doute pour attribuer ces œuvres au temps où Lombard fut à son apogée. Au contraire, l'Adoration des mages et la Circoncision, quoique largement traitées et d'une belle coloration, sont moins arrêtées de dessin et les têtes faiblement caractérisées. Il est permis d'attribuer ces deux panneaux aux dernières années du peintre [2].

Quatre chandeliers en argent, faits en forme de créquiers, décoraient cet autel, ainsi que quatre vases en ambre jaune ornés de guirlandes et de festons en relief. Ces chandeliers et ces vases avaient été donnés par des chanoines d'Hildesheim, et particulièrement par les barons Von Horde-Schwarzenraben et Von Ehringerfeld [3].

On admira longtemps à cet autel, des gradins et un antépendium en drap d'argent, rehaussé par des broderies de guipures en or, appliquées sur parchemin. Ces dernières curiosités étaient dues au tréfoncier de Lamotte, donateur aussi des tapisseries en damas de soie rouge et blanc qui servaient de tentures pour embellir cette chapelle aux principaux jours de fête [4]. Le sol était recouvert par plusieurs dalles tumulaires : sur quelques-unes on voyait encore, en 1784, les représentations de plusieurs chanoines allemands ou chevaliers teutoniques.

Nos princes-évêques, et particulièrement le trop célèbre Henri de Gueldre, en 1254, accordèrent une grande protection à l'Ordre Teutonique. Antérieurement à cette époque, une image miraculeuse de la sainte Vierge, ayant été trouvée près de Tongres, dans un lieu abondant en joncs et appelé pour cette raison Vieux-Joncs *Alde-Biessen*, on y construisit une chapelle qui fut consacrée en 1216 par le suffragant Thierri évêque d'Estonie. Ce prélat qui était affilié à l'Ordre Teutonique, chassé de sa retraite de Vieux-Joncs pendant les troubles qui agitèrent le pays de Liége du temps du règne d'Hugues de Pierrepont, émigra à Liége suivi de plusieurs chevaliers. Le chapitre de Saint Lambert leur concéda une chapelle dans la cathédrale, où ils desservirent leurs offices jusqu'à l'époque où, ayant reçu de grandes donations, ils purent ériger la Commanderie du Grand-Pasteur ou de saint André, près de la cathédrale.

Dans la suite des temps, la bienveillance du chapitre de Liége envers les chevaliers teutoniques et la reconnaissance de ceux-ci pour leurs anciens hôtes établirent, entre ces deux corporations, une intime confraternité.

Lors de la joyeuse entrée du prince-évêque dans la ville de Liége, nous verrons qu'on lui offrait les insignes de l'ordre teutonique. Le jour de la fête patronale, nos princes-évêques surtout ceux appartenant aux maisons d'Autriche et de Bavière, officiaient pontificalement et en grande pompe dans cette chapelle.

A la mort du prince-évêque, le corps embaumé était exposé sur un lit funèbre et en chapelle ardente dans l'église des Onze mille Vierges, qui servait de chapelle au palais et y était contigüe.

Les deux premiers jours, le corps du prélat était revêtu des ornements pontificaux, le troisième on l'exposait avec les insignes de grand-commandeur et bailli de l'Ordre, vêtu à l'espagnole en velours et satin noir ; il reposait sur un manteau blanc, chargé des insignes de l'Ordre : une croix potencée, de sable, chargée d'une autre croix d'argent et en cœur, sur le tout, l'aigle impériale de sable, la tête coiffée du berettoné ou chapeau castillan. Aux deux côtés du corps étaient posés les mitres, les crosses et les glaives, insignes de la double autorité spirituelle et temporelle dont jouissaient nos princes.

La planche ci-jointe représente l'exposition qui

1 Renseignements fournis par M. le baron d'Othée de Haneffe, † le 6 octobre 1845, à l'âge de 81 ans.

2 Depuis soixante-dix ans les quatre tableaux l'*Apparition*, *le Lavement des pieds*, *l'Adoration* et *la Circoncision* font partie de la galerie du château de Jehay.

Les deux premiers, lors de la démolition de la cathédrale, devinrent la propriété du chanoine de Paludé, qui les légua à son ami le baron Lambert van den Steen de Jehay. Ce dernier reçut aussi en présent, de l'internonce Mgr Ciamberlani, les deux tableaux de *l'Adoration* et de *la Circoncision* ; ils ornaient à Munster pendant l'émigration la chapelle que ce prélat, (mort cardinal) possédait dans l'habitation de M. van-den-Steen de Jehay.

La balance et évaluation de ces quatre tableaux, furent faites en 1840, par M. Mailleux, jadis peintre restaurateur des tableaux de la cathédrale et en 1856 par M. Etienne Le Roy, commissaire expert du Musée Royal de peinture et de sculpture de l'Etat à Bruxelles.

3 Ces quatre vases en ambre jaune, furent transportés en 1794 à Paris et placés, le 14 octobre 1807, dans la grande collection des vases en ambre qui faisaient partie des objets curieux conquis par la grande armée, en 1806.

Catalogue du Musée Napoléon (Dubray), p. 108.

4 J. de Theux Chap. de Saint-Lambert, vol. III, fol. 225.

Id. Bormans. Conclusions capitulaires.

eut lieu à Bonn à la mort du prince-évêque Joseph Clément de Bavière en 1723.

Un vieillard mort presque centenaire nous relatait, il y a plus de trente ans, avoir assisté dans son enfance à une messe pontificale que célébra dans cette chapelle Clément Auguste de Bavière, archevêque électeur de Cologne, frère de notre prince-évêque et cardinal, Jean Théodore, et de l'empereur Charles VII.

Ces deux prélats portaient les insignes de l'Ordre Teutonique.

L'électeur, en sa qualité de Grand-Maître de l'Ordre (*Hoch-und-Deuschmeister*), était escorté d'une cour nombreuse, à laquelle s'était jointe celle de son frère le prince de Liége. Il était précédé des mitres des archevêchés et évêchés, dont il était titulaire savoir, Cologne, Munster, Hildesheim, Paderborn et Osnabruck.

Suivant l'usage qui veut que tout prêtre professe dans l'Ordre Teutonique, célèbre la messe en bottes éperonnées [1], Clément Auguste monta à l'autel dans cet équipement, tandis que son diacre, le baron de Sickingen, Grand-Commandeur aux Vieux-Joncs, qui était *Land-Compthur*, mais non professe, ne portait qu'un éperon à la botte gauche. Les douze commandeurs dépendant du bailliage de Vieux-Joncs [2] assistèrent l'électeur Grand-Maître à l'autel.

Le vénérable Georges Louis de Berghes, malgré son grand âge et ses infirmités, se faisait un devoir chaque année, le jour de la Nativité, de venir célébrer la messe dans cette chapelle, où il paraissait en bottes éperonnées, l'épée au côté, qu'on déposait sur l'autel pendant l'office. La dernière fois qu'il officia, après la messe il y distribua de ses propres mains à vingt-quatre pauvres les *Régales d'exêques* du cardinal de Schœnborn, évêque de Spire, Grand Commandeur aux Vieux-Joncs. Suivant un des statuts de l'Ordre, ces *Régales d'exêques* n'étaient autres que les ornements ou vêtements de cérémonie du Grand Commandeur défunt, qu'on aumônait à des indigents. De plus, à la mort du Grand Maître, on percevait sur le casuel et les revenus de cette chapelle, une redevance suffisante pour nourrir un pauvre pendant un an, ce qui se pratiquait aussi pendant quarante jours à la mort de chaque titulaire des douze commanderies dépendantes de Vieux-Joncs. La présentation de ces pauvres était une collation appartenant au Grand Pasteur (grand-curé) de Saint-André à Liége.

Au pied de cet autel, était une belle lame de cuivre émaillée de diverses couleurs, représentant un évêque revêtu d'ornements épiscopaux : c'était la sépulture d'Henri de Lorraine, comte de Castres, archidiacre grand-prévôt de Liége, évêque de Verdun, mort évêque suffragant de Liége, où il exerça une grande autorité pendant l'absence de Raoul de Zæringen qui s'était croisé en 1189 [3].

Deux fois par an, on célébrait dans cette chapelle la messe *à la godaille*. C'étaient les jours des fêtes de saint Bernward, comte de Sommersbourg et de saint Gothard, comte de Scheyren, tous les deux morts évêques d'Hildesheim en 1022 et 1038. Hugues de Pierrepont, prince-évêque de Liége, avait obtenu la confraternité entre sa cathédrale et l'église d'Hildesheim ; il y eut promesse mutuelle entre les deux chapitres de se recevoir, de s'aider dans les guerres et de faire, dans leurs églises respectives, des obsèques pour chacun de leurs membres décédés [4].

C'est le motif pour lequel les tréfonciers de Liége célébraient la fête de ces deux saints évêques ; à l'instar de leurs collègues d'Hildesheim, ils paraissaient au chœur, en soutane de drap blanc et en camail d'hermine, mais sans mouchetures noires.

A l'issue de l'office on distribuait à tous les

1 P. Dusbourg. Magnum chronicon Prussiæ, vol. II, fol. 113
Id. L. Schurzfleischius. Historia Ensiferorum Ordinis Teutonici, vol. I, fol. 181
Id. Mennens. Deliciæ Equestres sive militar. ord. vol. III, fol. 28.
Id. Heinrich Hennes. Codex diplomaticus Ordinis Sanctæ Mariæ Theutonicorum, vol. I, fol. 211.
Id. Heister. Suffraganei Colonienses, cap. XXX, fol. 52.
Id. Foullon. Historia Leodiensis, vol. I, fol. 311
Id. Mantelius. Historia Lossensis, fol. 177
Id. Baron de Stassart. Renseignements du baron de Wal, commandeur de l'Ordre Teutonique, 1816.

2 Ces douze commanderies étaient
1° Les Nouveaux-Joncs (*Nieuwen-Biesen* à Maestricht
2° Gemert, près de Bois-le-Duc.
3° Rebzdorff, près de Juliers.
4° Bernsheim, près de Saint-Trond.
5° Jonge-Biesen, à Cologne
6° Beckewoort, près de Diest.
7° Grüytroede, dans la Campine.
8° Fouron St Pierre, au Duché de Limbourg.
9° Saint-Gilles à Aix-la-Chapelle.
10° Ordange, près de Saint-Trond.
11° Ramesdorff, près de Bonn
12° Saint-André, à Liége.

3 Chapeauville. Gesta Pontificum Leodiensium, vol. II, fol. 134.
Ernst. Tableau des Suffragants, fol. 47.
de Theux. Le Chapitre de Saint Lambert, vol. I, fol. 169.

4 Schoonbroodt. Invent. des chartes de Saint-Lambert, fol. 9
Id. Statuta perillustris Ecclesiæ Cathedralis Leodiensis, vol. VIII, fol. 81.

suppôts et choraux de la bière qualifiée du nom de *god-ael*[1].

Avant de quitter cette chapelle, mentionnons une déclaration de Jean de Rollingen. Au XVe siècle[2], ce prélat annule son sceau qu'il avait perdu ; il considère comme apocryphe et simoniaque la nomination de directeur d'enfants de chœur et de choristes de ce sanctuaire. *Duodenus mutatus*. Dans la suite, à diverses reprises, les doyens et le chapitre protestèrent contre la coutume admise de donner dans cette chapelle des bénédictions de crémaillères ou *Crama* et d'y laisser chanter des *Pasqueyes* lors des fêtes patronales ou patriotiques. On ne sait plus ce que c'est que ces solennités de religion et de famille où la patrie entière et le Dieu de cette patrie avaient l'art de se réjouir ; Noël, le premier de l'an, les Rois, Pâques, la Pentecôte, la saint Jean, étaient des jours de prospérité.

Le poëte liégeois aimait sa vieille cité : c'était à elle qu'après Dieu et sa famille il vouait les trésors de son âme : c'étaient ses fêtes, ses mœurs, ses pensées qu'il faisait revivre avec des accents inimitables ; sous sa lyre résonnèrent tour à tour les joies et les douleurs de la patrie, les poétiques légendes, les souvenirs du foyer, les sentiments les plus profonds ou les plus tendres.

Si Liége ne brille pas au premier rang dans le domaine de l'art en général, une chose y fut toujours en faveur : ce sont les chants joyeux ou graves, c'est la musique présidant aux circonstances principales de la vie domestique ou de la vie du peuple. Dans les réunions de la famille ou d'amis comme dans les fêtes publiques, nos pères aimaient que la chanson fut de la partie. Pas de baptême, de noce, de fête patronale à Saint-Lambert, de réception de tréfonciers ou d'échevins qui ne se terminât par des *pasqueyes* ou couplets, tantôt sérieux, tantôt gais ou même quelque peu grivois, car tout sensible qu'il est, le Liégeois aime à rire et, comme les enfants, mêle la joie aux pleurs[3].

Il chantait les baptêmes et les mariages à Notre-Dame-aux-Fonts. Quel parfum d'honnêteté, *maxima debetur puero reverentia*, se dégage de ces chants! Rien de banal ou de déclamatoire, mais des accents profondément humains, des accents vrais en un mot.

Quelques pas plus loin il adressait ses élégies touchantes au champ du repos, à l'ossuaire voisin de la même église : tantôt ce sont des regrets déchirants, tantôt des pensées douces et religieuses. Quels sentiments pieux, quelle émotion réelle dans ces images de grandes et profondes douleurs !

Si, il s'agit de pendre la crémaillère, symbole de la prise de possession d'une nouvelle demeure, on la fera bénir dans cette chapelle et cette cérémonie à peine achevée, quelque barde national redira la joyeuse et douce mélopée. Après avoir donné un souvenir à l'habitation que l'on vient de quitter, aux douleurs et aux joies que la famille y a éprouvées, on se réjouit de retrouver les vieux meubles qui la garnissaient, revernis pour la circonstance, et de penser que ces *témoins du bon vieux temps* entendront encore les chansons joyeuses. Quant aux cœurs, qu'ils continuent à battre à l'unisson !. .. La chambre est petite, mais le sage la trouvera assez grande, puisqu'elle réunit des cœurs fidèles ; les veillées y recommenceront, et s'il se présente *un judas*, que la porte reste close : la maison n'est ouverte qu'à ceux qui l'aiment. Puisse enfin Dieu maintenir dans la bonne vie les habitants de cette demeure, afin qu'en la quittant ils aillent pour toujours *pind' li crama* dans le séjour qui ne changera plus, dans le paradis !....

La cinquième et dernière chapelle, était à l'usage des échevins de la ville et principauté de Liége[4]. On l'appelait la *Scuole de messeigneurs les échevins*[5]. Elle était comme un oratoire particulier, où ces magistrats faisaient desservir les anniversaires de leurs collègues : un beau grillage en fermait l'entrée, et passait pour un des bons produits de la serrurerie du XVIIe siècle ; il était formé de travées

1 On faisait usage à cette époque d'une bière appelée *godale* : ce nom, autant qu'on peut le supposer, dérivait des deux mots allemands *god ael*, qui signifient *bonne bière* et indiquent qu'il s'agit d'une bière plus forte que la cervoise ordinaire. En tout cas, c'est du mot *godale* que s'est formée sans doute la locution familière de *godailler*.

2 Conclus. capit. Se heri amisisse peram cum certis litteris et suo sigillo argenteo inibi existente. XX junii 1483.

3 Stiennflet. Cantus musarum ad Ill. Insig. capit. Leod. vol. I, fol. 18.

4 Suivant le témoignage des historiens, l'origine de ce tribunal si célèbre, remontait au VIIIe siècle, ayant été établi par saint Hubert.

La Cour des échevins se composait de quatorze personnes et d'un grand-mayeur souverain officier, leur président et chef ; ils étaient nommés par le prince. Ils étaient juges souverains sans appel en matière criminelle dans toute l'étendue de la principauté ; ils étaient les gardiens des lois, statuts, coutumes et pactes entre la nation et le prince

Indépendamment de leurs attributions judiciaires, ils cumulaient diverses fonctions administratives.

Louvrex. Recueil des édits, vol. I, fol. 28, 29

B. Hodin. Recueil supplé. vol. II, fol. 117.

Zorn. fol. 146, n° 105.

Record de l'an. 1685, vol. II, fol. 318.

De Méan. Obs. 55, n° 2

Sohet. Instituts de droit, vol. I, titre 42, fol. 144, 145, 146

5 Expression de l'article 2. Acte additionnel aux statuts de la lettre de concordance de la saint Simon et saint Jude.

embellies d'ornements en trèfles à palmettes, en rinceaux ou en enroulements. Tous ces décors en fer forgé ou battu, étaient en grande partie dorés, ainsi que les feuillages en tôle amboutie qui formaient le couronnement chantourné de cette riche clôture.

La chapelle se distinguait par des revêtements de marbre noir chargés de festons en marbre blanc et de guirlandes de vigne en marbre serpentin; de fausses calaïtes d'un bleu clair et d'un vert céladon, étaient employées pour figurer dans ces guirlandes des grappes de raisins.

L'autel élevé de sept à huit marches était en brèche saravèche violet et brun à grandes taches blanches, taillé en avant-corps droit, surmonté de quatre colonnes torses en marbre blanc, au centre desquelles se trouvait un tabernacle en ébène et écaille de mer, orné de colonnes torses évidées en bronze doré; ce tabernacle incrusté d'ivoire et de nacre, était enrichi de médaillons en vermeil faits en forme de ramules enchâssés de cornalines, de sardoines et plusieurs autres pierres précieuses. Le sommet de ce tabernacle était décoré d'une galerie formée par des balustres cannelés en bronze doré, dont quelques-uns en gaine de terme servaient de piédestaux pour supporter des statuettes en haut relief représentant plusieurs saints. Cet autel [1] était souvent orné d'une riche argenterie, plus remarquable sous le rapport de la matière que de la forme. Un devant-d'autel en tapisserie faite en point de Hongrie, représentant quelques traits de la vie de la Vierge, conservait du mérite malgré sa détérioration.

Charles François, comte de Horion de Colonster, grand-mayeur et souverain-officier du prince de Velbruck donna, en 1772, les deux piédestaux en marbre blanc et noir taillés à retours, qui se trouvaient aux côtés de l'autel, de même que les deux vases en porcelaine de Chine posés sur ces stylobates.

Ces vases faits en forme d'urne à huit pans, hauts d'environ cinq pieds, étaient en porcelaine blanche, ornés de peintures représentant des animaux fabuleux et de grands ramages courants, en bleu et or; les anses et les couvercles ornés de mascarons et de griffons en bronze doré, étaient attribués au célèbre Duplessis [2].

On considérait les vitraux de cette chapelle comme le dernier ouvrage de peinture sur verre fait à Liége, Ces vitraux qui devaient dater de 1693, étaient dus à N. Groulard. Il y avait représenté saint Hubert revêtu de ses habits épiscopaux; à ses côtés, on voyait les quatorze échevins de Liége agenouillés; le grand-mayeur aussi les genoux en terre, était en face du saint et lui faisait hommage de deux clefs. Ces personnages étaient vêtus de longues robes ou simarres pourpres, à fraises et manchettes empesées, ayant sur l'épaule gauche l'hermine en forme d'aumusse; ils tenaient chacun le bâton échevinal, sommé de leurs armoiries.

Selon la quittance délivrée par cet artiste aux donateurs de la verrière, les noms de ces derniers étaient ceux des échevins :

Théodore Ernest, baron d'Eynatten-Heukelum, grand-mayeur; Pierre, chevalier de Becx de Fresloux; Arnold, baron de Ville de Wille; Berthold de Haxhe, écuyer; Charles, baron de Méan; François Diffuit de Vivario, écuyer; Wathieu de Sélys de Wihogne, écuyer; François Antoine Ernest, baron de Fléron de Cawemberg; Lambert Amand, baron van-den-Steen de Jehay; René François, baron de Sluze d'Hoperthingen; Henri, chevalier de Goër de Herve de Jehanster; François, chevalier de Hinnisdael de Betho; Michel Henry Jean, baron de Rosen; Louis Hyacinthe de Charneux-Messencourt, écuyer; Ernest Conrad, chevalier van der Heyden de Blizia.

Ces clefs étaient pour les échevins, un souvenir de l'ancienne puissance consulaire qu'ils avaient exercée longtemps. Jusqu'en 1794, ils s'en servirent pour faire ouvrir les maisons aux livrements de possession ou exécuter les décrets de prise de corps.

Ces clefs étaient l'une en argent, l'autre en or ou en vermeil; chacune était longue d'un pied environ, l'extrémité n'en était point forée et représentait un écusson avec le chiffre de saint Hubert. Le corps de la clef était en dessin torse; la poignée en forme d'octogone irrégulier, était garnie de deux serpents ou guivres, signifiant que les échevins devaient comme les médecins, avoir les yeux ouverts sur tous les besoins du peuple, sur lequel ils avaient juridiction. L'avers de cet octogone était occupé par un singe, symbole de l'agilité et de la promptitude avec laquelle on devait détourner les calamités qui menaçaient l'État.

1 Cet autel fut vendu le 19 floréal an III, (8 mai 1795) par l'administration française à un antiquaire d'Amsterdam, qui le négocia pour orner une des chapelles latérales de la cathédrale de Rio-Janeiro au Brésil.

2 Ces vases furent achetés le 22 décembre 1777, à Paris, lors de la vente du cabinet de tableaux et de porcelaines anciennes du comte de Luc.

Note de M. le chanoine H. Hamal.

Un petit serpent dénotait la prudence ; une balance dont les bassins étaient de niveau, était l'allégorie de l'impartialité ; une épée marquait la célérité avec laquelle on devait punir le crime. Une tête de lion percée par cette épée, signifiait que la clémence devait modérer les châtiments infligés par la justice, de même que le lion est le seul animal, dit-on, qui pardonne à ceux qui se soumettent à lui. L'hostie couverte par l'épée avertissait les magistrats qu'ils devaient être prêts à défendre leur religion par les armes et à verser leur sang pour sa conservation ; au bas de la poignée se trouve le millésime 709, époque à laquelle on fait remonter l'érection du tribunal des échevins. Le revers de l'octogone offrait au centre ces mots : « Justitia et odio evaginata et nuda ponderataque liberalitas regnum firmiter servant, » surmontés du millésime CIↃIↃCCLXVI, année où ces clefs furent travaillées, et entourés par ces mots : *Sancte Huberte epis. Leod. conditor. et tutor scabin. ora. pro iis.* Les deux clefs étaient unies par une torsade en fil d'or, entrelacée avec quelques autres ornements en métal incrustés de pierreries parmi lesquelles on distinguait le rubis servant de chaton à une bague, qui devait être assez ancienne.

Telles étaient les dispositions de ces clefs, qui étaient souvent conservées dans cette chapelle ; la ressemblance, et surtout l'année ne laissent aucun doute que ces clefs des échevins furent exécutées à l'instar de celles qui étaient en la possession des deux bourgmestres de Liége. La planche ci-jointe en offre la représentation [1].

Lorsqu'un échevin venait d'être revêtu de cette dignité pour l'obtention de laquelle il avait dû faire des preuves rigoureuses, le lendemain du jour où ses preuves avaient été enterinées par la cour des échevins, tous les membres qui composaient cette dernière se rendaient le matin à la cathédrale dans l'ordre suivant. Le cortége était ouvert par quatre trompettes et huit timbaliers, dont les instruments étaient ornés de banderoles en velours cramoisi décorées de broderies d'or, représentant saint Hubert, fondateur et patron des échevins. Venaient ensuite en costume de gala, quatre greffiers aux œuvres, puis deux en appel, plusieurs huissiers, préposés et sous-préposés des dépositions de doublement de procès, ainsi qu'en enregistrements de saisines, etc., etc.

Derrière était un chambellan d'honneur, monté sur un magnifique palefroi (cheval de cérémonie) tout caparaçonné rouge et or, portant la bannière des échevins ; elle était de pourpre, enrichie de dorures et du buste de saint Hubert, les pentes et les glands du poële étaient soutenus par deux chambellans ordinaires.

Suivait aussi à cheval sur un palefroi, le grand-greffier, avec l'assistance de deux botillons qui marchaient à ses côtés ; ils soutenaient le Nuremberg.

On appelait Nuremberg, un espadon, grande et large épée, avec poignée et pommeau de garde en argent et vermeil ciselés, ornés de glands et de dragonnes en or.

On la tenait à deux mains devant le grand-mayeur de Liége, pour marquer la juridiction qu'il avait comme souverain officier.

Cette coutume de porter devant le président de la cour des échevins une épée nue qu'on appelait Nuremberg du nom de la ville d'où elle provenait subsista jusqu'en 1794 [2].

Les historiens et la chronique s'accordent à dire que les villes exemptées à Liége des droits du tourny ou tonlieu, devaient pour continuer d'être investies de ce privilége, envoyer chaque année à Liége une députation qui remplissait certaines formalités mentionnées dans le record des échevins de l'an 1250.

Les députés de ces villes faisaient leur relief en présence des maîtres, des jurés, des conseillers municipaux, des échevins et du grand-mayeur. Ce dernier recevait en présent de l'ambassade de Nuremberg « une grande longue espée à deux mains et une large courroie de blan cure de cherf. »

De Hurges, en décrivant la procession de Saint-Lambert dit : « J'y vis en icelle le souverain grand-mayeur et les seigneurs eschevins lesquels tiennent leur office à vie et leur est-il donné par le prince ; et en signe de pleine et souveraine justice, le précède en ceste cérémonie en homme vestu à l'antique, portant sur l'épaule une grande espée à deux mains que les Français nomment un espadon. »

En 1588, Jean Ballin en parlant de la joyeuse entrée d'Ernest de Bavière dit : « Le grand-

1 Recueil Héraldique des Bourgmestres de Liége, vol. 576.
Id. Louvrex. Recueil des édits, vol. I, part. I, chap. I, n° 74, fol. 29. Id. vol. II, fol. 117. Sohet, Inst. de droit, liv. I, chap. 42. Brouwier, manuscrit, 1770.

2 Hénoul. Annales du pays de Liége, contenant les événements les plus remarquables tant de l'histoire de Liége, que de celle de France, etc., etc., fol. 120, 1re partie.

mayeur marchait devant le prince, monté sur un destrier richement caparaçonné et portant sur l'épaule le grand espadon, qui estoit comme l'on disoit de pur or massif, fort esmaillé de riches pierreries. »

Un contemporain nous a fait la description suivante du Nuremberg, dont nous donnons ci-jointe la représentation [1].

Le Nuremberg était une énorme épée à deux mains, avec laquelle les Germains fauchaient dans les escadrons de cavalerie comme dans un champ. Nous ne pouvons affirmer que les Souabes, les Franconiens soient les premiers qui aient adopté cette arme terrible; mais il est certain que les Suisses en firent usage pendant la moitié du XVe siècle : les batailles de Granson et de Morat en fournissent la preuve. Robustes, agiles, bons piétons, leur infanterie, en bataille, savait prendre l'initiative, s'avançait hardiment au-devant des escadrons, recevait les charges avec ses épieux et fauchards, pendant que les porteurs d'épées à deux mains se jetaient sur les flancs des assaillants, brisaient les armures, estropiaient les chevaux et faisaient des percées en mettant le désordre dans la gendarmerie compacte.

Alors les porteurs de fauchards et de Nuremberg, poussant en avant, achevaient la déroute.

Le Nuremberg de Liége avait une longueur de plus de deux mètres.

Les tranchants de la lame étaient ondés, afin d'arracher les pièces d'armures, de blesser plus dangereusement hommes et chevaux. A une certaine distance de la garde était une fausse garde forgée avec la lame, destinée à arrêter les coups d'épée de l'ennemi. La poignée était nécessairement très-longue, car il fallait que les mains fussent assez distantes l'une de l'autre pour manœuvrer une barre de fer aussi lourde.

Mais, continuons à décrire le cortége. Immédiatement après, venaient les carrosses; les deux premiers traînés par six chevaux étaient occupés l'un par le grand-mayeur, président de la souveraine haute Cour des échevins, l'autre par l'échevin grand-conservateur de la *Caroline* dite *Bulle d'or.*

La Caroline, est une célèbre constitution que l'empereur d'Allemagne Charles IV, octroya à l'empire dans la diète de Nuremberg le 29 décembre 1356.

Cette loi de l'empire, conservée à Francfort, était appelée Caroline du nom de son auteur Charles IV et bulle d'or à cause du grand sceau d'or de figure ovale qui représente à l'avers cet empereur assis sur son trône et au revers, le capitole de Rome ; ce sceau est attaché avec des cordons de soie jaune et rouge à vingt-quatre feuilles de parchemins reliés en forme de livre et contenant trente chapitres.

Le style de cette charte se ressent du goût du siècle. On commence par apostropher les sept péchés capitaux. On y trouve la convenance des sept électeurs, par les sept dons du saint Esprit, et le chandelier à sept branches.

Par cette loi fondamentale, on fixe 1° le nombre des électeurs à sept ; 2° on assigne à chacun d'eux une grande charge de la couronne; 3° on règle le cérémonial de l'élection et du couronnement ; 4° on établit deux vicariats ; 5° les électorats sont déclarés indivisibles ; 6° on confirme aux électeurs tous les droits de souveraineté, appelés supériorité territoriale ; 7° le roi de Bohême est placé à la tête des électeurs séculiers.

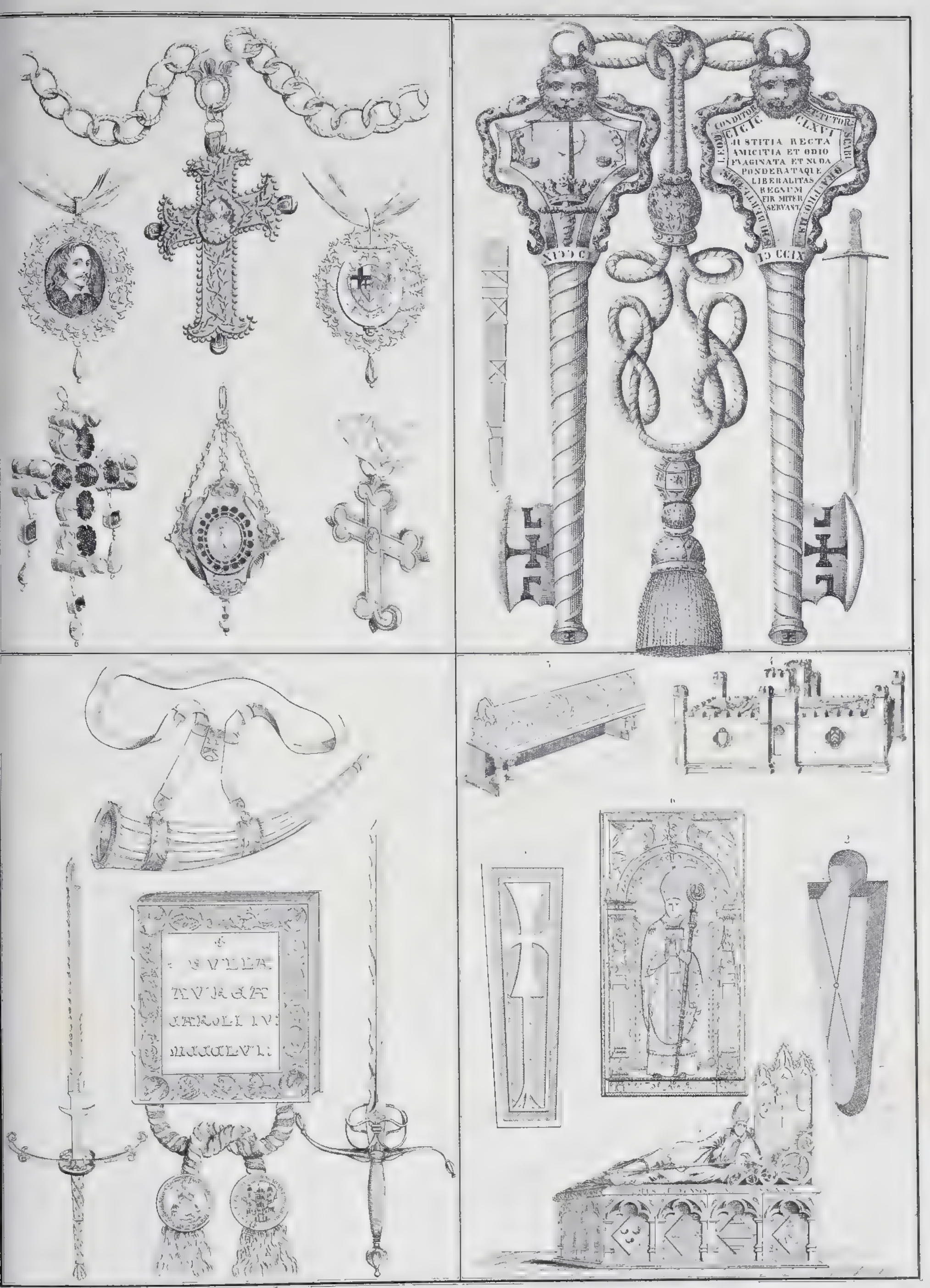
Plusieurs autres articles traitent des privilèges et obligations de divers pays et villes de l'empire germanique, des attributions et devoirs de plusieurs autorités administratives du même empire, de la faculté qu'on avait de se porter partie appelante en la chambre et au conseil aulique de sa sacrée majesté impériale, lorsque l'objet en litige s'élevait au taux fixé par les lois, etc., etc.

C'est à ces titres, ainsi qu'à d'autres qu'il faut attribuer l'avantage qu'avaient les échevins de Liége d'avoir en leur possession une copie de la bulle d'or. Ce duplicata était la copie fidèle de l'original, mais ayant de plus que cette dernière une vingtaine de sceaux appliqués dans le texte dessous la signature de chaque témoin qui déclarait la présente copie conforme à l'original, soit sous les articles renfermant les privilèges accordés au pays de Liége par l'empereur Charles V, en 1521 et 1545, et sous les articles additionnels émanant de Munster en 1623 et 1648.

Cette charte remarquable qui fut bien souvent portée à Saint-Lambert, était conservée en 1794, par Lambert Amand baron van-den-Steen de Jehay, qui fut le dernier grand-conservateur. Il l'emporta avec lui lorsqu'il émigra en Westphalie.

En 1796, lorsque la principauté de Liége avait déjà été rayée de la liste des États européens, après avoir pris l'avis de ses collègues et de l'autorité compétente, on décida que cette Bulle d'or

1 Le Chevalier de Boniver, Lieutenant au service des deux derniers princes-évêques de Liége, † 14 octobre 1851, à l'âge de 85 ans.



*Croix pectorales, Décorations, Clefs Scabinales, La Joyeuse, Glaive de Justice, l'Olifant, La Bulle d'Or, Le Grand Espadon, Le
Nuremberg, Tombeaux des Princes Évêques aux XIIme XIIIme XVme et XIVme Siècles*



devait être restituée au chef de l'empire qui était à cette époque S. M. I. François II, en main duquel la remise eut lieu.

La planche ci-jointe représente la Bulle d'or, telle qu'on la voit dans le portrait du dernier grand-conservateur. Le sceau porte à l'avers ces mots: *Karolus quartus divina favente clementia Romanorum Imperator semper Augustus et Boemiae Rex* et au revers: *Roma caput mundi regit orbis frena rotundi* [1].

Puis suivaient les voitures des autres échevins, attelées chacune de quatre chevaux; dans la dernière était le récipiendaire, accompagné des personnes qui étaient venues la veille témoigner de l'authenticité des preuves produites et qui, pour cette cause, s'appelaient *testes producti*.

Arrivé devant le portail de Notre-Dame-aux-Fonts, le cortége s'arrêtait; les échevins descendaient de leurs carrosses, accompagnés d'une partie de leur suite: ils s'avançaient en s'appuyant sur leur bâton scabinal [2] vers le portail de la cathédrale où le goupillon leur était présenté par les bénéficiers qui desservaient leur chapelle; ils se rendaient dans cette dernière où une messe était célébrée durant laquelle le récipiendaire communiait; l'office terminé, l'assistance, aux sons d'un nombreux orchestre, entonnait l'hymne *Veni creator*.

Puis les échevins sur l'invitation de leur président se couvraient la tête de leur mortier [3] et s'asseyaient sur des plians placés sur les marches de l'autel. Alors deux huissiers allaient chercher le récipiendaire qui était resté sur son prie-Dieu, et l'amenaient au grand-mayeur devant lequel il s'agenouillait; là, il demandait à haute voix en latin et en français la permission de pouvoir jouir des privilèges conférés à ses collègues, et à cette fin de prêter serment sur les saints évangiles, sur plusieurs lois, pactes, conventions, sur la concordance de saint Simon et saint Jude [4] et enfin sur la Caroline, déposée sur l'autel.

Alors toute l'assemblée se levant, le grand-mayeur après lui avoir fait plusieurs questions sur la fidélité, la ponctualité, etc., avec lesquelles il devait exercer ses nouvelles fonctions, prenait l'agrément [5] de ses collègues.

Les réponses de ceux-ci étant favorables, le récipiendaire une main sur le cœur étendait l'autre sur les saints évangiles et jurait à haute voix, ainsi successivement le maintien des lois dont on lui donnait lecture.

Lorsqu'il avait cessé de parler, le grand-mayeur assisté de deux personnes lui ôtait des épaules le manteau de satin [6] et l'adoubait (le revêtait) de la simarre, de l'hermine, du mortier et du bâton en lui disant: « Au nom de Dieu, de nos saints patrons Lambert et Hubert et avec le bon vouloir de Sa

1 Pour avoir plus de renseignements sur la Bulle d'Or, on peut consulter: GUNTHER THULEMARIUS. Rerum Hungaricarum Chronicon.
Id — De Bullis. De Bullâ Aureâ Caroli.
Id. Magna Bulla Aurea Nurmbergar. et Metar
Id. KRANTZ. Metropolis sive Historia Ecclesiastica Saxoniæ.
Id. — ENEAS SYLVIUS. Gesta Bohemiorum.
Id. — SPONDE et BROVINS. Analectica magna.
Id. — TRITHÊME. Chronicon de Spanheim.
Id. — TRITHEMI Opera historica et de Successione Ducum Bavarum et Comitum Palatinorum.

2 Dans les cérémonies chaque échevin portait le bâton échevinal ou scabinal: il avait six pieds, était peint en rouge, le sommet terminé par plusieurs ornements dorés, représentait les armoiries de l'échevin et l'année où il avait été reçu.

Ce même bâton était représenté transversalement derrière l'écusson des armoiries.

Les familles de Wihogne de Velroux, de Berlaymont, de Trappé de Lozange, de Slaze d'Houppertingen et de Blisia conservèrent longtemps de ces bâtons émaillés de rouge, enrichis de perles fines et de pierres précieuses.

3 On appelait *mortier* une coiffure ronde et plate s'élargissant à l'extrémité, il était de velours noir liseré d'or rebrassé d'hermine.

Ce ne fut que vers le milieu du siècle dernier, que les échevins de Liége, ayant adopté un nouveau costume, délaissèrent le mortier pour prendre le chapeau noir à bord relevé, garni d'une ganse d'or et de soie et entouré de plumes frisées noires.

Malgré les recherches faites jusqu'à ce jour, on n'a point d'exemple que les échevins de Liége aient timbré leurs armoiries du mortier comme le font depuis environ deux cents ans dans quelques pays voisins les membres les plus élevés de la hiérarchie de la magistrature

4 La concordance de la St-Simon et St-Jude, qu'on désigne aussi sous le nom de Lettre de la St-Simon et St Jude, parce qu'elle fut promulguée devant la Cour des échevins le jour de la fête de ces saints, est écrite sur parchemin et renferme plusieurs articles qui ont presque tous pour motif de resserrer et d'augmenter les liens de bonne intelligence, de parfait accord et de secours mutuels qui ont toujours régné parmi les échevins de Liége.

5 Dans cette circonstance, l'agrément ou consentement consistait en ce que l'échevin interpellé ôtait son mortier et en saluant son interlocuteur frappait deux fois le sol du bout de son bâton scabinal.

6 Les échevins ne portaient le manteau de satin qu'en costume de demi gala.

Ce costume se composait d'un pourpoint et de haut-de-chausses de velours noir avec des crevés en satin blanc déchiquetés et noués avec des rubans.

D'un manteau de satin noir lustré garni de velours jeté sur l'épaule, de manchettes et d'une fraise à plusieurs rangs soutenus.

L'épée au côté, le chapeau relevé à la François Ier, avec panache, boutons et ganse d'or.

Le costume de grand gala était une longue robe traînante de velours rouge, avec parements en soie rouge tabisée: elle était fourrée et garnie d'hermine, relevée sur le côté droit afin de laisser l'usage du bras pour tenir le bâton scabinal, ouverte sur le devant pour faire apercevoir une tunique de soie pourpre.

Le mortier, l'hermine sur l'épaule gauche, une fraise et des manchettes de dentelles empesées, complétaient ce riche costume, qui fut mis hors d'usage ainsi que celui de demi gala, à l'époque où on

Grâce [1] et de notre collége nous te recevons et te considérons comme frère, etc., etc. » En prononçant ces paroles, il lui donnait l'accolade fraternelle et tous les autres échevins en faisaient autant

Les trompettes, les timbales et les cloches annonçaient la nouvelle réception.

Cette annonce faisait éclater de nombreux et prolongés vivats poussés par la foule qui se pressait sous les portiques du temple, et à laquelle répondait la générosité du nouvel échevin en faisant distribuer de l'argent.

Après avoir terminé un *Te Deum* d'actions de grâce, l'assemblée sortait de la chapelle aux sons des trompettes, elle se rendait dans le grand salon du chapitre, où le prince, ou quelques tréfonciers qui étaient ses fondés de pouvoirs, recevaient du nouvel échevin un serment sur le livre des chartes du chapitre où il faisait entre autres promesses celle d'être « fidèle, loyal à sa grâce Monseigneur de Liége et ne point lui donner peine et despit en tant que faire ce pourra moyennant serment, etc., etc. »

Après cette dernière cérémonie, l'assemblée sortait de la cathédrale par les nouveaux cloîtres; arrivée sur les degrés de Saint-Lambert, les prélocuteurs [2], les huissiers présentaient au nouvel échevin les uns un vidrecome, espèce de grand hanap contenant le vin d'honneur et les autres le bouquet d'usage [3]. La présentation du vin d'honneur par les huissiers et autres officiers inférieurs de la cour des échevins était comme un témoignage de déférence et de satisfaction qu'ils voulaient manifester au nouveau récipiendaire dont ils allaient être les subordonnés.

Jusque dans les derniers temps chaque échevin reçut le jour de sa réception un vidrecome, dont il se servait en cette occasion ainsi que plusieurs fois pendant l'année, lorsqu'il assistait aux repas de corps qui avaient lieu pour célébrer les fêtes de saint Hubert, de l'empereur, du prince-évêque, et les anniversaires de réception de chaque échevin.

On n'avait point déterminé la forme qu'on devait donner à ces vidrecomes, qu'on appelait aussi coupes échevinales, et dont un petit nombre existe encore aujourd'hui dans quelques familles de l'ancienne principauté de Liége qui eurent de leurs membres revêtus de la dignité échevinale.

Ces coupes de forme hémisphérique ou infundibuliforme avaient environ un pied d'élévation; les unes étaient de cristal taillé, les autres d'argent, d'or et même en fruit de cocotier; des ornements relevés en bosse, des ciselures, des incrustations en perles fines et en pierres précieuses au milieu desquelles on distinguait presque toujours les armoiries du chef de l'empire, du prince-évêque, de l'échevin ainsi que des distiques étaient employés pour enrichir ces remarquables objets de vaisselle montée, dont plusieurs dénotaient les ciselets de l'industrieux et savant Nicolas Mivion et ceux du *Benvenuto Cellini Liégeois*, Pierre de Fraine, pour la gloire duquel il suffit de dire que la renommée de son talent étant parvenue jusqu'à la cour de Christine, reine de Suède, cette princesse l'appela auprès d'elle et le retint sept ans. Durant ces années, il fit quantité d'ouvrages qui lui assurèrent une place marquante parmi les premiers ciseleurs et orfèvres.

Lorsque cette princesse, après avoir abdiqué la couronne, se rendit à Rome, et passa par Liége en 1654, elle voulut revoir Pierre de Fraine, elle lui montra le gobelet d'argent dont elle se servait habituellement que de Fraine avait ciselé et regardait comme son chef-d'œuvre, puis elle lui ouvrit un coffret renfermant des diamants, et exigea qu'il en choisit vingt-huit dont elle lui fit présent.

dedaigna de porter la barbe et les moustaches pour adopter la chevelure postiche. Alors les échevins de Liége ne conservèrent plus de leur ancien costume que le petit manteau de satin noir lustré garni de velours, le bâton scabinal, l'épée au côté, et ils optèrent pour la perruque à marteaux et à bourse, pour l'habit noir français de velours et de satin à ramage, le gilet de brocard d'or et d'argent, la cravate à bouts, le jabot et les manchettes de dentelles, le chapeau à bord relevé et à plumes frisées.

Les boucles de souliers et de jarretières ainsi que les boutons d'habit en or ciselé et enrichis à volonté.

1 Le prince-évêque de Liége avant de jouir du titre d'*Altesse*, était qualifié de *Sa Grâce Monseigneur* de Liége.

C'était le seul prince ecclésiastique ainsi dénommé

— Dictionnaire général de la langue française, 1 vol.

Id. Œuvres universelles de la Societe des gens de lettres de Varsovie, vol. XI, fol. 142.

Plus tard on les qualifia d'Altesse Celcissime, puis d'Altesse Sérénissime, comme prince du Saint Empire, Durchlaucht, Altesse Ducale, Durchlaucht-Hochfürstliche

Baron DE SCHÜTZ. La Confédération Germanique. vol. 1, fol. 48.

2 Les *prélocuteurs*, qu'on appelait en Liégeois *Parli*, c'est-à-dire parleurs, étaient des avoués qui representaient les parties aux audiences des échevins pour les matières civiles.

3 Chaque échevin portait aussi à la main un bouquet de fleurs, lorsqu'il assistait aux processions de la cathédrale, et le jour où le nouveau prince-évêque faisait son entrée solennelle dans Liége.

Un respectable serviteur, François Garnier, jardinier au château de Jehay pendant 75 ans, y décédé en 1847, à l'âge de 99 ans, nous a montré quelle était la forme pyramidale de ce bouquet, composé de fleurs et de feuilles symboliques, telles que le chêne, laurier, roses, immortelles, lis, etc., etc.

Le musée de l'Institut archéologique liégeois, possède une coupe en argent, avec couvercle portant l'écusson de Jean de Juncis, travail du XVIe siècle.

Loyens dans son Recueil Héraldique des bourgmestres de Liége, folio 270, dit : « Ce même Bourguemestre Jean de Juncis, grand-bailly de saint Lambert, a laissé un beau mémoire au Corps des Échevins, dont il a été lui-même un des Membres l'espace de 50 ans. Ce mémoire est une Coupe d'argent d'un pied de hauteur, et porte dans la circonférence de son bord les trois vers suivants :

IOANNES IVNCIS LEODINVS DENA SENATOR
LVSTRA VBI IVS QVINTO SVB PRINCIPE DIXIT, AMICIS
MNEMOSYNON SOCIIS DICVNDO IN IVRE RELIQVIT
CIↃ IↃ LXXVII
LAMPSONII.

Sur le couvercle de cette coupe se voient les Armes de cinq Princes qui sont : Érard de la Marck, Corneil de Berghes, George d'Autriche, Robert de Berghes, Gérard de Groesbeck, et au-dessus celles des barons de Juncis de Blizia. »

L'acceptation des présents donnait lieu à la foule de faire éclater sa joie en criant : Vive monseigneur l'échevin ; et une pluie de monnaies d'argent et de cuivre était versée sur la foule bruyante dont la précipitation à recueillir les escalins[1], les patars[2] et les aidants[3] engendrait habituellement quelques contusions ; et on estimait heureux ceux qui pouvaient sortir de cette multitude sans foulures et et sans avoir leurs vêtements en lambeaux.

Le lendemain de la réception d'un nouvel échevin ou peu de jours après, à moins qu'il n'y eut résignation[4], le cortége décrit plus haut se rendait à la cathédrale avec cette différence qu'entre les deux palefrois marchaient deux valets de pieds tenant chacun une gaule ; celui de droite en grand habit de deuil supportait, du bout de sa gaule, un obiit[5] dont les armoiries, qui étaient celles du dernier échevin décédé, étaient renversées la pointe en haut. L'autre valet tenait l'écusson armorié de son maître qui venait d'être reçu échevin.

Arrivés dans leur chapelle, les échevins assistaient à un service funèbre que, par une louable et pieuse coutume, le nouvel échevin faisait dire pour le repos de l'âme de son prédécesseur.

Telles étaient la pompe et l'éclat dont s'entouraient jusqu'au milieu du siècle dernier les échevins de Liége[6].

Cette partie de l'antique et vénérable magistrature liégeoise si remarquable pendant des siècles par la double réputation du savoir, de la vertu et de l'intégrité dont jouissaient ses membres, employait dans ses fêtes un cérémonial solennel et imposant. C'était à la fois la réunion de tout ce qu'il y a de plus auguste dans l'état religieux et militaire lors d'une vêture d'habit ou de l'armement d'un chevalier.

L'union la plus intime subsistait entre la cour

1 L'escalin était une monnaie d'argent, il y avait deux espèces d'escalins.

L'escalin simple valait dix sous, c'est-à-dire 60 centimes

L'escalin double représentait vingt patars, c'est à-dire 1 fr. et 21 centimes

Les personnes qui désirent avoir une connaissance approfondie des monnaies ayant jadis cours dans le pays de Liége, pourront consulter les ouvrages de.

De Renesse. Histoire numismatique de l'Evêché et Principauté de Liége.

Du Cange. Glossarium latinum.

De Salzade. Recueil des monnaies tant anciennes que modernes

Gesta pontificum Leodiensium.

Ghesquière. Mémoire sur l'hist. monétaire des Pays-Bas.

Cornelius Zantfliet. Chronicon Leodiense. Amplissima collectio.

Lambertus Vlierden. Edicta nummorum omnium quorum usus in civitate Leodiensi et vicinis provinciis ab anno 1477 ad annum 1623.

Ferd. Henaux, Essai sur l'histoire monétaire du pays de Liege.

2 Le patâr ou pator était une monnaie de cuivre équivalant à quatre aidants, c'est-à-dire 6 centimes

3 L'aidant valait quatre sous, c'est-à-dire 1 1/2 centimes.

4 On entendait par *résignation*, la démission qu'un échevin donnait de ses fonctions, en en demandant selon la coutume la survivance pour son fils ou son plus proche parent.

5 Il semble qu'on donnait plusieurs significations à ce mot. Dans cette circonstance il représentait l'idée d'un cartouche, où étaient coloriées les armes de l'échevin defunt

On appelait aussi Obiit, deux registres, l'un soutenant les preuves qu'avaient produites jadis les familles pour qu'un ou plusieurs de leurs membres pussent être revêtus de la dignité échevinale.

L'autre renfermait la nomenclature des rentes, ou des biens fonds légués à la chapelle des échevins pour y acquitter des anniversaires ou des œuvres pies.

6 En 1765, les échevins firent une tentative pour essayer de rétablir dans toute leur pompe et splendeur les cérémonies et coutumes usitées anciennement par leurs devanciers, mais qui depuis avaient subi plusieurs mutations, mlitées par divers motifs et particulièrement à cause des frais considérables qu'ils demandaient. (En effet, jusqu'en 1794, la seule journée de réception d'un échevin l'obligeait à plus de 5,000 frs de frais) Avant de reprendre les usages selon l'antique coutume, trois échevins sur l'invitation de leur président, qui était alors le comte Adrien de Lannoy de Clervaux, dressèrent un aperçu des dépenses qu'on eût été obligé de faire pour reconstituer les choses sur leur ancien pied. Mais après qu'on eut fait l'examen de ce calcul, on trouva que les déboursés seraient si considérables, qu'on ajourna indéfiniment le projet.

C'est dans les notes manuscrites laissées par un des trois échevins cités plus haut, que nous avons emprunté la plupart des renseignements concernant la Cour des échevins.

des échevins et le chapitre de la cathédrale. C'est de cette dernière, que tiraient leurs origines, où aboutissaient tous les faits remarquables concernant les échevins de la principauté.

L'institution de leur cour suprême était contemporaine de la fondation de la cathédrale : toutes les deux devaient leur commencement à saint Hubert, l'an 709.

Les échevins recevaient les dispositions testamentaires du prince-évêque et des membres du chapitre. Le cardinal Érard de la Marck, suivant la coutume de ses prédécesseurs, non-seulement confirma tous leurs privilèges, mais de plus, il leur octroya tous les droits et prérogatives dont jouissaient les tréfonciers, ayant comme eux le privilège de prendre place dans les stalles du chœur.

Ils entérinaient dans leur cour le serment que prêtait le prince-évêque, le jour de son entrée solennelle. A cet effet, le grand-chancelier venait déposer ce serment juré, sur l'autel que nous décrivons.

Dans toutes les cérémonies de la cathédrale, le souverain grand-mayeur et les échevins, étaient précédés du grand espadon dit Nuremberg comme un signe évident de la souveraineté de leur juridiction.

Les régaux du prince et du chapitre, s'exerçaient, après que les clefs scabinales avaient été déposées sur l'autel.

Lors du décès d'un tréfoncier, trois seigneurs échevins revêtus de leur toge pourpre herminée conduisaient le deuil. En réciprocité, au décès d'un échevin, trois tréfonciers portant l'aumusse et le grand pluvial présidaient aux funérailles. Ces circonstances témoignent de la confraternité qui subsistait entre ces deux corps.

C'est au pied de la châsse renfermant les reliques ayant appartenu à saint Hubert, que l'échevin, lors de sa réception, payait ses droits d'entrée au chapitre. Les tréfonciers et même le prince-évêque, lors de leur admission à la cathédrale, exonéraient dans cet oratoire les redevances voulues.

Lorsque le prince-évêque venait annuellement officier dans cette chapelle le jour de la fête patronale, ses gardes du corps ne l'accompagnaient qu'à l'entrée du beau portail où l'attendaient le grand-mayeur et les échevins ; ils faisaient leur entrée dans la cathédrale précédés des trompettes et des timbaliers. Pendant l'office, c'était le grand-mayeur, qui soutenait le missel, le corporal et le manteau du prince et lui présentait le calice contenant les ablutions [1].

Avant de sortir de cette chapelle, nous devons mentionner quelques curiosités qui en ornaient les parois : c'étaient de précieux échantillons de la vieille école allemande, de celle qu'on nomme école westphalienne. Ils étaient contemporains de *Meister Wilhelm* et de *Meister Stephan*, qui honorent Cologne, leur commune patrie, aux débuts de l'art éclos sur les rives du Rhin. Deux tableaux méritaient de fixer l'attention du connaisseur : l'un était la *Vision de saint Hubert ;* l'autre, qualifié abusivement de *la Messe de saint Hubert;* le premier était attribué à *Meister von Liesborn*, vers 1465. Le second, que nous avons retrouvé au National Gallery de Londres, où il est coté sous le nº 209, est attribué à Sturboutz. Les auteurs de ces deux panneaux à peu près égaux par l'importance et le mérite, sont dignes tous les deux d'être comparés au ravissant Hemling de Bruges.

C'est peut-être dans le seul tableau dit *la Messe* ou *Susception de saint Hubert*, que subsiste l'unique représentation du chœur de la collégiale de Saint Pierre à Liége, démolie en 1811.

Ce panneau représente non la messe de saint Hubert, mais la susception de son corps bienheureux. La tradition légendaire prétend qu'en 743, des personnes pieuses apprirent par révélation que Dieu voulait que le corps de saint Hubert fût exposé à la vénération des fidèles. L'évêque Floribert fils et successeur de saint Hubert, en fut informé : en bon fils et en digne évêque, il se décida avec les chanoines de Liége, à accomplir la volonté divine. Il voulut auparavant s'assurer qu'il n'était point l'objet d'une illusion, et il ordonna des prières publiques dans tout son diocèse.

Au jour fixé, en présence d'une foule nombreuse, du roi Carloman, de la reine Adda et de toute la cour de Neustrie et de Bourgogne, Floribert procéda à l'exaltation des dépouilles mortelles de son illustre père. Le caveau fut ouvert et la pierre qui le fermait ôtée en leur présence ; quelle ne fut pas leur admiration, quand, se penchant vers l'ouverture, ils virent le corps du saint intact

1 FISEN. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. I, lib. V, fol. 58
Id. Mémoire confutatoire des SS. échevins. M. S.
Id. PESCHWITZ. De jure et privilegiis Nobil. Scabin, vol. I, fol. 192.
Id. STUMPSIUS. Concordia DD. Scabinorum. et RR. canonicorum capituli Leodiensis, vol. I, fol. 51.

comme au jour de sa mort, exempt de toute altération, aussi bien que les ornements pontificaux dont il était revêtu ! Enseveli depuis 16 ans, sans parfum, il exhalait une suave odeur de balsame qui charma toute l'assistance. La foule et le monarque surtout admiraient la grandeur de la puissance divine : avec l'aide des personnes de la cour, Carloman voulut retirer lui-même de la tombe le corps odoriférant, le porta processionnellement dans l'église, enveloppé d'un nuage d'encens, à la lueur d'une multitude de flambeaux, portés par les prêtres et les citoyens les plus honorables de la ville, tandis que le temple retentissait du chant mélodieux des hymnes saintes et que l'air était embaumé du plus agréable parfum[1].

De nouveau, nous empruntons à un savant artiste[2], la description de ce tableau ; en parlant de maître Antoine, peintre du XV[e] siècle, il dit : nous connaissons un tableau d'un ordre beaucoup supérieur. Ce tableau, que nous avons vu, il y a quelques années à Londres, représente l'exhumation du corps de saint Hubert, dans l'église de Saint-Pierre, de Liége, et les préparatifs de sa translation.

On y voit le corps du saint retiré de son tombeau, en grand cérémonial, au milieu d'une réunion nombreuse, dans laquelle on remarque deux évêques, un prince d'un âge avancé, portant un manteau bleu, semé de fleurs de lis, et un personnage de rang élevé, revêtu du costume que l'on voit souvent porté par les princes de la maison de Bourbon. L'action se passe devant un autel de construction assez riche et sur lequel se trouve, très en évidence, une châsse somptueuse. Par les ajours de la clôture du chœur de l'église, on aperçoit le peuple qui cherche à voir la cérémonie et semble y prendre un vif intérêt. L'architecture de l'église et les détails de sculpture, dont les chapiteaux des colonnes, l'autel et ses accessoires etc, sont dorés, occupent une place considérable dans cette peinture, et ont été, sans aucun doute, peints alors que l'artiste avait le monument sous les yeux. Le caractère des têtes, énergiques et intelligentes, appartient à la race wallonne, et nous avons cru y reconnaître des types liégeois. Le pinceau de cette œuvre est un peu sec ; le coloris est vigoureux, et l'ensemble dénote un maître d'un ordre élevé. Le 21 septembre 825, l'empereur Louis le Débonnaire, accompagné de l'évêque Walcand, fit la recognition du corps de saint Hubert : l'ayant trouvé aussi intact que le jour de son inhumation, accompagnés d'un nombreux clergé et d'une grande partie de la population de la ville et des alentours, ils le placèrent, au son des chants et des instruments religieux, sur cet autel. Il y demeura jusqu'à l'époque où les moines d'Andage en Ardenne, pour donner un nouveau lustre à leur monastère, demandèrent le corps du saint à l'évêque de Liége : le patronage de saint Lambert, disaient-ils, suffit amplement à la ville de Liége. L'évêque ayant référé cette demande aux Pères du concile assemblés à Aix-la-Chapelle, ces derniers approuvèrent cette nouvelle translation à Andage qui, depuis cette époque, fut appelé Saint-Hubert.

La tradition fait remonter à cette époque le reliquaire, les caliges ou chaussures liturgiques, et la bague épiscopale ou chaton, conservés dans cette chapelle, objets précieux, vénérés comme ayant appartenu à saint Hubert.

Au XV[e] siècle, cette chapelle fut le théâtre de graves désordres et de grandes expiations ; Wathieu d'Athin, souverain grand-mayeur des échevins, avait pris un ascendant immense sur le peuple qui le regardait comme le restaurateur de ses libertés et comme tout dévoué à ses intérêts. C'était un homme fier ou humble, selon l'occasion, d'un orgueil inouï, qui s'étant aperçu que le peuple décidait de tout, s'était fait le flatteur du peuple pour pouvoir marcher sur la tête à tout le monde[3]. Wathieu avait composé selon ses vues la Cour des échevins, à sa guise il distribuait à ses créatures les bénéfices de cette chapelle. Il avait un fils sur lequel étaient accumulés tous les honneurs. Ce jeune homme ayant eu avec le chapitre un différend qui ne se termina point à son avantage, s'en plaignit à son père, qui fit

1 JONAS ac SURIUS. Vita Sancti Huberti. vol. V, fol. 54.
Id. ANN. LAURISSENSES. Monumenta Germaniæ histor. vol. I, fol. 148

2 M. J. HELBIG, dans sa remarquable Histoire de la peinture au pays de Liége, fol. 88, d.1

Nous avons vu ce tableau important en 1864. Il faisait alors partie de la collection de Sir Charles Eastlake, président de l'Académie de Londres. Nous ne prîmes, lors de notre visite, que des notes très-superficielles sur cette peinture, ayant l'intention de lui consacrer une étude plus approfondie. Des circonstances particulières abrégèrent notre séjour à Londres et ne nous permirent pas de compléter notre examen. Depuis lors, Sir Charles Eastlake est mort, et aujourd'hui ce tableau fait partie de la Galerie nationale, à Londres. Que d'œuvres d'art transportées et fixées à jamais de l'autre côté du canal, et qui ont cependant seulement dans le pays où ils ont été créés, leur véritable signification et toute leur valeur historique !

Id. ERNST FÖRSTER. Geschichte der deutschen Kunst. vol. II, fol. 82.

3 BARON DE GERLACHE. Histoire de Liége, fol. 142. 1843.

Id. JEAN D'OUTREMEUSE. Contin. vol. III, fol. 16

Id. DE WACHTENDONCK. Appendices variæ ad historiam Leod. M.S.

défense aux métiers de travailler pour les chanoines, et aux marchands de leur rien livrer, ni pain, ni viande, ni vin [1]. Les tréfonciers, craignant d'attaquer de front cet audacieux dont la multitude était idolâtre, un jour qu'il assistait dans cette chapelle à une fête patronale, cherchèrent à le fléchir par des prières et des supplications : d'Athin fut inexorable et à l'avenir pour se soustraire à toute obsession, il fit pratiquer une porte donnant accès dans la chapelle par le cimetière de Notre-Dame-aux-Fonts, puis nuitamment fit murer l'entrée du côté de la cathédrale. Les chanoines s'adressèrent au souverain pontife, qui leur permit de citer Wathieu, mais aucun sergent n'osa signifier l'exploit. Le chapitre, avant de procéder à la démolition de la clôture érigée par le tribun, appréhendant des scènes tumultueuses et meurtrières dans la cathédrale, ne trouva pas d'autre expédient que de se transporter en corps à son domicile pour le signifier lui-même en jugement, accompagné de notaires et de témoins ; et comme on ne rencontra pas d'Athin les choses en restèrent là. Cependant, cet homme qui avait si orgueilleusement triomphé du premier ordre de l'état, finit par succomber ; sans doute sa tyrannie commençait à peser au peuple. Les métiers assemblés ayant fait cause commune avec le clergé et la bourgeoisie, proscrivirent les échevins et Wathieu d'Athin lui-même [2]. Les tréfonciers voulant récupérer la chapelle et sauvegarder les objets précieux qu'elle renfermait, y établir des tables des pauvres, on y restitua comme indemnité aux citoyens lésés plus de 2,500 angelots d'or, provenant des exactions reprochées au tyran.

Mais cet homme audacieux fit plusieurs tentatives pour se réintégrer parmi ses concitoyens et toujours il fut repoussé. Toutefois une grande conspiration, ayant pour but son rappel s'organisa dans la cité et se recruta notamment parmi les gens de la campagne.

La nuit du 5 janvier 1433, veille des Rois, les conjurés faillirent s'emparer de la cathédrale, de l'Hôtel-de-Ville et des Vinaves. Mais quelques bourgeois et des clercs de la cathédrale, qui n'étaient pas couchés, avertis de ce qui se passait par le bruit inaccoutumé de la rue à une heure aussi avancée, coururent sonner la cloche d'alarme et donnèrent l'éveil aux gens des métiers, qui se portèrent successivement aux lieux menacés et engagèrent une lutte terrible avec les conjurés. Ceux-ci résistèrent d'abord avec la plus grande énergie, mais bientôt s'effrayant de voir la majeure partie du peuple se tourner contre eux, ils s'enfuirent dans toutes les directions. Tous ceux que l'on put atteindre furent massacrés sans miséricorde. Les corps de trois échevins furent inhumés sous les marches de la porte pratiquée par Wathieu d'Athin. Une inscription témoignait que cette sépulture avait été désignée en souvenir de leur félonie.

Le 15 avril, trois mois environ après cette malheureuse journée, une grande agitation régnait de nouveau dans Liége ; les cloches sonnaient en branle depuis le matin ; les boutiques étaient fermées ; çà et là on apercevait des groupes de bourgeois devisant entr'eux d'affaires qui paraissaient vivement les intéresser ; ils se dirigeaient vers la cathédrale, le Destroit des échevins et l'Hôtel-de-Ville. La grande place du marché était couverte d'une foule innombrable qui s'agitait en sens divers ; au balcon du Destroit on pouvait voir les quatorze échevins gravement assis sur des siéges élevés et revêtus de leurs longues robes pourpre garnies de riches fourrures : aux fenêtres des maisons voisines de l'Hôtel-de-Ville apparaissaient de nombreux spectateurs, et à l'air de contentement qui éclatait sur les visages, au costume endimanché dont chacun avait eu soin de se parer, on jugeait sans peine qu'il ne s'agissait pas ce jour-là d'une insurrection populaire, mais bien de quelque cérémonie importante qui attirait la foule. La veille, on avait annoncé, à *son de trompe* et *de buccine*, que le lendemain, 15 avril, à onze heures du matin, *à la baille* de la *Violette* (Hôtel-de-ville), il serait fait au peuple lecture de la sentence portée contre les factieux de *la nuit des Rois*.

La dernière et lourde couplée du gros bourdon de la cathédrale venait de retentir, lorsque les portes du portail donnant sur les degrés du marché s'ouvrirent : on vit s'avancer la grande croix du chapitre escortée d'arbalestriers et de porteurs de rivelaines. Les deux chanoines impériaux vêtus de simarres rouges, les chanoines des saints Materne et Gilles portant l'aumusse de petit vair, les bénéficiers de la chapelle des échevins, le grand-doyen, le grand-prévôt, les archidiacres et les tréfonciers couverts de l'aumusse herminée se rangèrent au-dessus des degrés ; devant se tenaient deux bodillons ou porte-épée portant le glaive de justice. Alors les maîtres et les jurés de la cité parurent

1 Fisen, Bouille, Foullon, Corneille de Zantfliet, etc

2 Jean d'Outremeuse. Ly mireur des histors. 1302 1309

Id Adrien de Vieux-Bois. Rerum Leodiensium sub Johanne Heinsbergio et Ludovico Borbonico episcopis opus.

bientôt au balcon de l'hôtel-de-ville. Messire Beauduin du Lardier, bourgmestre, tenait en mains une grande pancarte en parchemin à laquelle appendait le grand sceau de la cité : *La condamnation de Wathieu d'Athin et de ses complices*, s'écria-t-il d'une voix forte, et le plus grand silence régna sur le champ dans cette multitude naguère si tumultueuse ; tous les regards étaient dirigés vers le sire du Lardier, toutes les bouches paraissaient répéter chacune des paroles du bourgmestre.

Messire Beauduin commença par énumérer les tentatives criminelles de Wathieu d'Athin et des fauteurs de la conjuration et de tous ceux qui, dans la nuit des Rois, *s'estoient rués à l'enconstre de la cathédrale, de l'hôtel de ville et du Destroit avec pannonchau de la cité, combattant, stichant, tirant d'arcs et arbalestres*, les déclarant aubains, proscrits et bannis perpétuellement, comme perfides et déloyaux, et traîtres à leur patrie, oppresseurs de leurs compatriotes, destructeurs des droits, des franchises de la cité et des États du pays. Leurs biens furent déclarés confisqués, les riches dépouilles de l'opulente fortune de Wathieu d'Athin furent partagées entre la cathédrale, les États et les collèges des métiers. Sa seigneurie de Jehay fut mise sous le séquestre et pendant plusieurs années ses revenus furent employés à la réédification et entretien du pont des Arches à Liége. De plus, comme le peuple liégeois voulut jusqu'en 1649 manifester par des fêtes populaires la joie qu'il éprouvait d'avoir échappé à cette conjuration, tous les ans, la veille de la fête des Rois, l'admodiateur de la terre de Jehay, se rendait dans la chapelle des échevins et donnait sur l'autel l'assurance, qu'avant la fin du jour, la rente en nature dont cette seigneurie était passible, serait exonérée.

Ce rendage consistait en matières combustibles. On les utilisait à huit heures du soir, après les offices de l'Epiphanie : on dressait sur le grand-marché trois feux, composés de houille, charbon de terre et de bois ; le premier de ces feux était placé aux pieds des degrés de Saint-Lambert, il était formé de 30 charrettes de houille et d'autant de charbon de bois. Ce feu brûlait en l'honneur du prince-évêque et des tréfonciers. Le second feu dressé près de l'église de Saint-André et vis-à-vis de l'hôtel-de-ville, contenait 16 charrettes de houille et autant de charbon de bois : il brûlait en l'honneur des magistrats, des conseillers municipaux et des 16 Rewards de la bourgeoisie. Le troisième et dernier feu, contenant 12 voitures de houille et 20 de charbon de bois, ce qui formait le nombre 32, était dressé près de la petite fontaine de la ville, en face des vieilles *Vinaves* du peuple ; il était érigé en mémoire du peuple personnifié par les trente-deux bons métiers de Liége. Le plus jeune des bénéficiers de la chapelle des échevins escorté de leur bannière allumait le premier de ces feux, le second l'était par le commissaire aux œuvres, et le troisième par le dernier marié reçu dans le métier des Febves.

Au commencement du XVIIe siècle, la chapelle des échevins reçut un legs de quatre pièces d'artillerie ; cette donation fut faite par l'échevin Herman de Trappé, de Lozange, dont le père avait été bourgmestre de Liége en 1606. Voici qu'elle fut l'origine de ces engins guerriers, Herman de Trappé était un des seigneurs les plus qualifiés de son temps, homme plein d'adresse et d'esprit, dit Loyens [1] capable de ménager les affaires les plus épineuses. Il avait les manières les plus séduisantes : étant aussi bien doué, il ne pouvait manquer de jouir des faveurs de son souverain Ernest de Bavière. Ce prince s'étant à cause de quelques mécontentements retiré au château de Huy, on pria Herman de Trappé de l'approcher, ce qu'il fit : et sut si bien s'insinuer dans l'esprit et captiver le cœur de l'évêque, qu'outre le bonheur de le réconcilier avec son peuple, il eut encore l'honneur de le ramener dans sa capitale, où il fut reçu avec toutes les démonstrations de joie possibles. Ce bourgmestre ayant fait préparer un splendide repas à l'hôtel-de-ville, Son Altesse s'y rendit avec de Trappé, lui témoignant beaucoup de satisfaction et de reconnaissance, ce qui donna lieu parmi le peuple liégeois à ce commun proverbe, faisant allusion au nom du bourgmestre, que le prince était *Attrapé (à Trappé)* ; voulant par là donner à entendre qu'il fallait que ce magistrat fut très-bon diplomate, pour avoir su amener le prince à cet accomodement.

Pour perpétuer le souvenir de cette heureuse

1. Polain. La conspiration de Wathieu d'Athin, fol. 129.
Id Foullon. Historiæ Leodiensis universæ compendium, fol. 137.
Id. Pawillart. Grand greffe des échevins.
Id. Archives seigneuriales de la baronnie de Jehay.
Id. Cour de justice de Jehay. etc. etc.
Id. Loyens. Recueil des Bourgmestres de Liége, fol. 355
Id. F. Mhor d'Autel. Récept. Siége des Nobles du Luxembourg, vol. III, fol. 77.
Id. Fesler. Contractus emptionis Toparchiæ et Castri Lozange, vol. I, fol. 21.

circonstance, Ernest fit présent à de Trappé de deux canons de 24, les États du pays en ajoutèrent deux autres du même calibre. Ces témoignages de la gratitude souveraine et patriotique, après avoir décoré les remparts de *la Tour de Trappé au Rivage, (li Thor dell Trappe dell Weigge),* [1] furent légués par le fils d'Herman, à la condition qu'elles serviraient à annoncer les fêtes célébrées dans cet oratoire, annuellement aux jours des saints Hubert et Simon, lors de la joyeuse entrée du prince-évêque, ou le jour des réceptions scabinales. On les montait à l'entrée du Roland Gouffre ou au Thier du Mont Saint-Martin ; elles étaient ensuite remisées dans la cour des vieux cloîtres ainsi que l'indique le plan historique ci-joint.

En sortant de la chapelle des échevins, à l'Est, s'étendait un espace cintré de hautes murailles, formant un carré long d'environ vingt-cinq pieds, dit le *Sacraire*, chambre où étaient déposés les ornements sacerdotaux les plus riches.

Aux parois étaient adossés de nombreux chasubliers, armoires renfermant des tiroirs peu profonds, à coulisses, dans lesquels on posait les chasubles. Il est à croire que les chasubliers anciens n'étaient autrefois que des armoires vestiaires, les chasubles étant faites d'étoffes souples et non surchargées, comme elles le sont aujourd'hui, de lourdes broderies, doublées de bougran, ce qui leur donne la raideur.

La porte d'entrée se trouvait dans le bas du transept de droite. Cette porte, toute bardée de fer et de bronze, en cachait deux autres en bois, recouvertes des mêmes métaux

Cette grande précaution qui semble, de prime-abord, être superflue, n'était qu'une mesure de prudence bien louable lorsqu'on verra les richesses que renfermait ce sacraire, dont la bâtisse était mise à l'abri du feu et de toute tentative d'effraction. Le mur de ce bâtiment était, du côté de la nef, clos par une belle balustrade en cuivre battu et renfermant trois petits autels portatifs; les gradins du premier étaient ornés de camaïeux couleur d'azur sur un fond d'or. Les deux autres, et particulièrement le troisième, étaient enrichis de petites peintures sur cuivre et bois représentant des fleurs, parmi lesquelles semblaient dominer le lis blanc, les fleurs d'orangers et les roses. Ces fleurs étaient rendues avec un art merveilleux; la facilité, la légèreté de la touche, la vérité unie à l'intelligence du clair-obscur, semblaient dénoter que l'auteur de ces jolies productions devait être le célèbre Daniel Seghers, ou quelques-uns de ses meilleurs imitateurs [2].

Au XVIII[e] siècle, la majeure partie des ornements précieux et d'objets d'orfévrerie conservés dans ce sacraire, étaient déposés dans la trésorerie du nouveau chœur. En décrivant ce dernier, nous nous réservons d'énumérer toute une catégorie de monuments dont l'histoire reste à faire et les artistes à nommer.

Nous entendons parler des œuvres de l'orfévrerie du moyen-âge ; de ces travaux dont, à la vérité, les proportions matérielles sont petites, mais au dessin et à la conception desquelles le mot de « monument » convient si bien.

En effet, ces petits édifices, en métal précieux pour la plupart, semblent relever souvent plus de l'architecture, que de l'orfévrerie entendue comme fabrication. Bien que dans l'exécution du travail le burin du graveur, le marteau du ciseleur, le chalumeau et la palette de l'émailleur aient tour à tour à intervenir, ces reliquaires, ces châsses, quelquefois de simples calices avaient un aspect si monumental, leur composition révélait si bien « un maître d'œuvre » qu'on ne peut s'empêcher de regretter profondément l'ignorance dans laquelle l'histoire de l'art nous a laissés quant aux artistes inspirés et laborieux auxquels on devait ces créations

Tout ce qui peut apporter quelques lumières sur les auteurs de ces travaux, tout ce qui peut nous en faire connaître les noms et la destinée

1 Archives scabinales de Liége. Tabula ordinem avorum H. de Trappé persona de qua quæritur. M. S.

Id. Analecta Scabinorum seu collectio documentorum Leod. Arch vol. VII, fol 12..

Id. Diplômes de chevaliers, barons et de comtes magnats de Hongrie.

La famille de Trappé, éteinte le 4 septembre 18.., était en possession d'une ancienneté et d'une noblesse qui remontaient aux temps les plus reculés de l'histoire du pays de Liége; des titres légaux subsistent aux archives de l'ancienne principauté et témoignent que durant plus de 700 ans cette famille a occupé à Jupille une des sept tours ou châteaux forts que la tradition dit avoir été construits par les Pépins et habités par Charlemagne. En 1620, de ces châteaux forts un seul subsistait : c'était celui des Trappé. Ils y possédaient une cour foncière et le donjon avait doubles bastions et courtines garnies des quatre canons cités. Au moment de l'entrée des Français à Liége en 1793, les échevins cachèrent ces pièces d'artillerie dans l'hôtel de Trappé, rue de l'Officialité, où le peintre Defrance ne tarda pas à en révéler l'existence au comité révolutionnaire.

2 Martin Bouhon, peintre du chapitre en 1775. Acta per RR. DD. Decanos Leodienses

Computus generales membrorum fabricæ et mobilium perillustris Ecclesiæ Cathedralis Leodiensis, fol. 12

Notice de M Bouhon, restaurateur des tableaux de la cathédrale en 1,78

doit donc être accueilli avec un intérêt d'autant plus grand que les indications précises, reposant sur des documents originaux et comtemporains sont plus rares.

Lorsque le voyageur Hurges, en 1615, visita le trésor de la cathédrale de Liége, ce dernier occupait encore les locaux situés sous la grande tour.

Dans son langage naïf et pittoresque il rapporte qu'il y vit :

« Une merveilleuse richesse d'or et d'argent, de » pierreries et d'ornements, un amas de prodigieuses » richesses, deux grandes croix pontificales d'or, » plus de trente calices qui avaient été donnés ou » légués par des princes-évêques.

Après avoir fait la description de la statue de saint Georges, et du buste de saint Lambert revêtu de la chape ou *gigantale*, il dit : « Que cette » seule statue pèse plus de 130 grosses libvres, » que de plus, cette trésorerie renferme plus de 150 » reliquaires signalez ou châsses, contenants des » ossements de saints et autres choses pieuses que » ramassa l'antiquité ; et tout cecy est d'argent » doré, comme sont encore quatre missels, sept » ciboires, vingt trois calices etc, nombre de chan- » deliers, huict très grandes lampes, six encensoirs, » bénoistiers d'argent tout pur, une statue de la » Vierge Mère, haute de plus de trois pieds, du » poids de vingt-huict libvres, douze très grands » chandeliers, trente-deux lampes et infinité de » bénoistiers, encensoirs, avec les dépendances, le » tout argent massif ; enfin, plus de cent menuz » reliquaires contenants des petits ossements de » saints ou autres reliques de moindre pourpris.

» De pierreries, il y en a de très belles, plus » de mille, autour de la châsse de saint Lambert » et entre icelles, plus de deux cens fins dia- » mants bien gros et fort industrieusement taillez, » le surplus estans des fins rubis, fines esméraudes, » fins saphirs, hyacinthes, perles et opales, d'or- » nements d'autels, comme antependium, chappes, » tuniques, chasubles, couvertes de broderies d'or, » d'argent, de soye, avec des perles et pierreries y » entrejointes ; de mode qu'il y a de quoy en re- » vestir tout le clergé de Saint-Lambert au jour » de la grande procession, ores que le nombre » qui y pontifie est de plus de 272 !

» Et peut-on dire que la thrésorerie de ce lieu » vaille autant que tout le vaillant de maints » puissants princes qui soient en l'Europe ; car, » oultre ce que j'en ay dit, il y avoit encore plus » de trente images d'argent, approchantes en poids » et en grandeur celle de la Vierge dont j'ay parlé.

» Sur quoy je me rapporte à tout homme de » bon jugement, où peuvent monter tant de riches » denrées, que j'estime pour ma part valloir mieux » d'un milion d'or et demy. »

Au siècle dernier, le sacraire renfermait encore de très-belles tapisseries, des Gobelins, des Beauvais, des d'Aubusson, des Audenaerde, des hautes et basses lisses ; ces spécimens n'étaient cependant que de faibles vestiges des magnifiques tapis qu'on y voyait avant le sac de la ville de Liége par Charles-le-Téméraire.

La possession et même la confection de tissus précieux sont très-anciennes à Liége où la cathédrale conservait, dès le VIII[e] siècle, des ouvrages à l'aiguille et au fuseau dus à deux abbesses d'Alden Eyck près de Maeseyck, deux sœurs, Herlinde et Rolinde ; ces tissus brodés étaient de style anglo-saxon.

D'après une ancienne tradition, Charles Martel et ses compagnons d'armes liégeois donnèrent des tapis *sarrasinois* après leurs victoires sur les Arabes. Les prisonniers, placés surtout dans les villes et les abbayes de la Meuse, y apportèrent cette nouvelle industrie. Les Lombards, compagnons de captivité de leur roi Didier, confectionnèrent des étoffes et des tapis de Bergame pour l'évêque Hircaire. Peut-être que les caractères mauresques des anciennes étoffes de la cathédrale, le suaire de saint Lambert dont nous donnons ci-joint un dessin, le voile de sainte Madalberte proviennent de cette première origine, avec leurs noms de Baldakinus ou Baldatrinus, de Bagdad, qui n'a jamais fabriqué de semblables tissus.

Les Carlovingiens remirent à la mode les tapisseries ; Eginhard dit que les filles de Charlemagne travaillèrent la laine et l'or, leurs fuseaux sont encore célèbres.

Elles introduisirent surtout la soie, l'or et l'argent pour les ornements et les tentures dont elles enrichirent les sanctuaires de Liége et d'Aix-la-Chapelle ; Sédulius Scotus, le poëte irlandais exilé à Liége au IX[e] siècle, parle des riches couleurs des tapis cérulin et pourpre avec des aigles d'or, qui ornaient l'autel de saint Lambert. L'évêque Eraclius ordonne de placer un tapis de verluant d'or autour du tabernacle, en lui formant une espèce de manteau, *pella*.

Au XIII[e] siècle, nous trouvons la mention de devants d'autel, *antependium*, broderies exécutées *au passé*, de manière que les points se dirigent dans le sens des formes, en fils de soie sur fond

de toile. Comme dans les peintures contemporaines, les figures sont redessinées par un contour vigoureux qui rehausse l'éclat des couleurs juxtaposées

Raimbaud, qui avait été attaché au chapitre de Saint-Lambert mentionne les magnifiques tapisseries que possédait la cathédrale.

Au XVe siècle, quand la principauté jouit de toute sa splendeur et de sa plus grande richesse, le chapitre chargea le célèbre Nicolas de Cusa de composer les tapisseries de l'Apocalypse. Nicolas archidiacre de Liége, député par cette église au concile de Bâle, et fut une des lumières de la science religieuse. Il a guidé Roger van der Weyden dans l'interprétation et le choix des sujets de ses tapisseries. Ces dernières qu'on croit exister de nos jours au musée royal de Madrid ont huit à neuf mètres de longueur, sur environ cinq mètres de hauteur. Les compositions de Roger sont un commentaire complet et très-exact de l'Apocalypse, Roger n'a pu entréprendre un travail si long et si difficile que guidé par un savant théologien.

Lorsque Cusa fut devenu cardinal, il écrivit à Liége de nombreux ouvrages. Il revient souvent sur l'Apocalypse, qu'il dit s'être efforcé de faire comprendre, et à interpréter par écrit et par des travaux d'*acupictura*. Denis le chartreux, ami de Cusa et de Roger, a aussi coopéré à cet immense travail. On reconnaît facilement l'école rogérienne à la beauté et à la richesse des draperies, mais surtout à l'expression des sujets et des personnages. On aperçoit encore dans ces vieilles tapisseries, les visages parlants et pleins de passion de tous les acteurs. Les tapisseries ont même souvent exagéré les poses et les traits des physionomies, que Roger avait dû fortement marquer pour les faire bien comprendre des ouvriers. On ne doit pas enfin oublier que ces immenses tapisseries étaient suspendues à une grande hauteur, depuis les rateliers des orgues jusqu'à la trabe qui surmontait les stalles du nouveau chœur.

Au siècle suivant, les archives du chapitre nous apprennent que les lissiers ou tapissiers doivent employer surtout la soie de Tyr et d'Espagne, les travaillant avec l'or battu et filé

Non-seulement la cathédrale, mais presque toutes les églises de Liége avaient des tapisseries lors de la prise de cette ville en 1468. Les tapisseries de Saint-Lambert et du palais devaient faire la principale part de cet immense butin de deux cent mille mailles du Rhin en or et en argent que Charles-le-Téméraire emporta à Dijon. C'est seulement à l'arrivée de ces immenses tapisseries d'or et d'argent que les ducs de Bourgogne instituèrent toute une classe de fonctionnaires et d'officiers chargés de leur conservation. C'est alors qu'on voit apparaître les tapis des Preux et des Preuses, du palatin Roland à Roncevaux. La renommée de ce héros, comme chrétien zélé et vaillant guerrier, resta fameuse, glorieuse même durant tout le moyen-âge ; aujourd'hui encore elle est populaire à Liége.

Ces tapis représentaient la vie, la mort du palatin lors de la destruction de l'arrière-garde de Charlemagne à Roncevaux, le tout suivant la chronique d'Eghinard, ami et secrétaire du grand empereur. On voyait la naissance de Roland à Herstal, sa nomination comme *comte palatin juge et capitaine* des armées de son oncle Charlemagne.

En 777, il octroye à Liége des chartres et des diplômes ; une croyance légendaire y placait sa demeure à l'extrémité du vinâve de la Sauvenière, sur la pente de la colline où il y avait les *vignes Roland*. Le pied de cette colline, que venait battre la Meuse, se nommait naguère encore *Roland-Goffre*.

En 778, le printemps venu, après avoir solennisé les fêtes de Pâques à Saint-Lambert, Roland partit pour les Pyrénées prenant part à la mémorable expédition de Charlemagne.

En Espagne, il contribua beaucoup à la conquête de la Navarre et de l'Aragon jusqu'à l'Èbre. Après y avoir assuré la domination impériale, Roland s'en revenait *tout gaudieux en son Manoir de Herstal*.

Lorsque le mardi 16 juin, son armée retraversa les Pyrénées, Roland avait pour capitaines Anselme et Egghard. L'armée défilait péniblement dans la vallée de Roncevaux ; soudain, à la tombée du jour elle fut surprise par les Basques insurgés ; ceux-ci, légèrement armés et favorisés par les difficultés du terrain, exterminèrent jusqu'au dernier Franc.

Roland avait valeureusement combattu. Resté presque seul, il s'était acculé contre une roche, et s'était défendu longtemps avec sa terrible épée. Désespéré, il saisit son olyphant, et il en sonna d'une telle force qu'il se rompit les veines de la poitrine ; il expira, après une courte agonie. Charlemagne avait entendu les appels de la détresse de son neveu. Il avait ordonné aussitôt un mouvement rétrograde. Il ne trouva plus dans la vallée que des morts et des mourants, l'ennemi avait fui.

Après avoir fait, avec piété, toutes les inhumations, il ramena son armée sur les bords de la Meuse et du Rhin et la licencia. Dans les premiers jours de septembre, il rentrait au manoir de Jupille.

Le souvenir du désastre de Roncevaux attrista longtemps Charlemagne, il regrettait de vieux amis, des amis d'enfance, il venait fréquemment puiser au tombeau de saint Lambert des consolations, et l'évêque Agilfride l'exhortait à la résignation.

On a attribué à Charlemagne, une épitaphe métrique sur Roland. Il voulut, de plus, immortaliser sa vie et ses exploits par la peinture, l'acupicture ou travail à l'aiguille et à la trame. Il les fit retracer au sumac sur des cuirs cordouans et lévantins, en sang de dragon et en rhinore sur des tables de marbre déposées à Saint-Lambert et à Aix-la-Chapelle.

Il chargea Godescalc et d'autres chanoines de Liége, de recueillir les anciennes cantilènes Liégeoises et d'y ajouter le *chant de Roland*. Ce dernier fut reproduit sur les tapis conservés à Liége.

La complainte rimée dite *chanson de Roland* est attribuée à un trouvère nommé *Turolde* : elle aurait été composée d'après des chants populaires d'origine et d'esprit tudesques. *La chanson de Roland* est une véritable épopée ; tout y est grand et élevé, généreux et patriotique : c'est la poésie dans sa plus haute et sa plus touchante expression.

Rien ne peut mieux donner une idée de nos premières chansons de geste, que d'en citer quelques pages.

Roland sent que la mort lui est proche
Sa cervelle s'en va par les oreilles.
Le voilà qui prie pour ses pairs d'abord, afin que Dieu les appelle,
Puis, il se recommande à l'ange Gabriel.
Il prend l'olifant d'une main, pour n'en pas avoir de reproche,
Et de l'autre saisit Durendal, son épée
Il s'avance plus loin qu'une portée d'arbalète,
Fait quelques pas sur la terre d'Espagne, entre en un champs de blé,
Monte sur un tertre. Sous deux beaux arbres,
Il y a là quatre perrons de marbre.
Roland tombe à l'envers sur l'herbe verte
Et se pâme : car la mort lui est proche.....

∴

A trois reprises Roland frappe sur le rocher pour briser son épée
Plus en abat que je saurais dire.
L'acier grince ; il ne rompt pas
L'épée remonte en amont vers le Ciel.
Quand le comte s'aperçoit qu'il ne la peut briser,
Tout doucement il la plaint en lui-même.
« Ma Durendal, comme tu es belle et sainte !
» Dans ta garde dorée il y a bien des reliques :
» Une dent de saint Pierre, du sang de saint Basile,
» Des cheveux de monseigneur saint Denis,
» Des vêtements de la Vierge Marie.
» Non, non, ce n'est pas droit que païens te possèdent
« Ta place est seulement entre des mains chrétiennes.
» Plaise à Dieu que tu ne tombes pas entre celles d'un lâche !
» Combien de terres j'aurai par toi conquises,
» Que tient Charles à la barbe fleurie,
» Et qui sont aujourd'hui la richesse de l'empereur !
» .... Et maintenant j'ai grande douleur à cause de cette épée.
» Plutôt mourir que de la laisser aux païens,
» Que Dieu n'inflige pas cette honte à la France. »

∴

Roland sent que la mort l'entreprend
Et qu'elle lui descend de la tête sur le cœur.
Il court se jeter sous un pin,
Sur l'herbe verte se couche face contre terre,
Met sous lui son olifant et son épée,
Et se tourne la tête du côté des païens
Et pourquoi le fait-il ? Ah ! c'est qu'il veut
Faire dire à Charlemagne et à toute l'armée des Francs,
Le noble comte, qu'il est mort conquérant,
Il bat sa coulpe, il répète son *mea culpa*.
Pour ses péchés, au Ciel il tend son gant.
Roland sent que son temps est fini.
Il est là au sommet d'un pic qui regarde l'Espagne ;
D'une main il frappe sa poitrine.
« *Mea culpa*, mon Dieu, et pardon au nom de ta puissance,
» Pour mes péchés, pour les petits et pour les grands,
» Pour tous ceux que j'ai faits depuis l'heure de ma naissance
» Jusqu'à ce jour où je suis parvenu. »
Il tend à Dieu le gant de sa main droite,
Et voici que les anges du ciel s'abattent près de lui.

∴

Il est là gisant sous un pin, le comte Roland ;
Il a voulu se tourner du côté de l'Espagne.
Il se prit alors à se souvenir de plusieurs choses :
De tous les royaumes qu'il a conquis,
Et de douce patrie, et des gens de sa famille,
Et de Charlemagne, son seigneur, qui l'a nourri,
Il ne peut s'empêcher d'en pleurer et de soupirer.
Mais il ne veut pas se mettre lui-même en oubli,
Et, de nouveau, réclame le pardon de Dieu ;
« O notre vrai Père, dit-il, qui jamais ne mentis,
» Qui ressuscitas saint Lazare d'entre les morts
» Et défendis Daniel contre les lions,
» Sauve, sauve mon âme et défends-la contre tous périls ;
» A cause des péchés que j'ai faits en ma vie. »
Il a tendu à Dieu le gant de sa main droite
Saint Gabriel l'a reçu.
Alors sa tête s'est inclinée sur son bras,
Et il est allé, mains jointes, à sa fin.
Dieu lui envoie un de ses anges chérubins
Et saint Michel du Péril,
Saint Gabriel est venu avec eux !
Ils emportent l'âme du comte au paradis.

Avant de clore les souvenirs qui rappelent le palatin Roland, mentionnons que Charlemagne rapporta à Liége son olyphant et sa vaillante épée nommée *Durandal*. Les légendes et nos historiens les plus anciens nous disent combien nos pères virent et révérèrent pendant de longs siècles ces monuments glorieux. Dans le cours de cette publication nous avons déjà mentionné la *Durandal* ; nous la retrouverons ainsi que l'olyphant lorsque nous ferons la description du trésor de Saint-Lambert.

Au commencement du XIV[e] siècle, le roi Edouard

III, d'Angleterre, envoya dans le Brabant et à Liége l'évêque de Lincoln et les comtes de Nordhampton et de Suffolk, avec dix mille sacs de laine pour engager des troupes. Les envoyés vendirent toutes leurs laines à raison de quarante livres le sac: ce qui monta à quatre cent mille livres.

De cette époque datent les tapisseries données à la cathédrale par Engelbert de la Marck, représentant les scènes du vieux et du nouveau testament. Ces tapisseries étonnèrent par leur éclat et par la manière dont étaient fondues les couleurs, paraissant moins une production de la navette que du pinceau. C'était sans doute pour chercher à mettre un peu d'ordre dans toutes les tapisseries Liégeoises, héritage des ducs de Bourgogne, que Charles Quint et son fils Philippe II firent venir à Madrid et à Naples Dominique de Choquier, maître tapissier de Liége, qui résida quarante ans à la cour d'Espagne.

Les voyages de Choquier en Italie permettent peut-être d'ajouter qu'une partie des anciennes tapisseries de Liége était aussi à Naples. Six panneaux représentant la vie de la Vierge, occupent encore à Madrid le nº 529. Ils sont attribués à Marguerite van Eyck pendant son long séjour à Liége, sous le règne de Jean de Bavière, ou même peut-être sous Arnould de Hornes. Ces panneaux joints aux quatre, retraçant l'histoire de saint Jean, paraissent avoir été composés pour rappeler les fêtes et les mystères du sacrement du baptême. Nous avons vu que le baptême se conférait à Liége, dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts [1].

Ces tapisseries mesurent environ quatre mètres sur trois et demi de hauteur.

Après 1468 le sacraire ne possède plus aucune tapisserie du moyen-âge. Toutes datent ensuite du XVIe siècle. Les trente-huit tapis, que de Hurges admirait du temps de Ferdinand de Bavière, en 1615, avaient coûté cinquante mille florins à Erard de la Marck. Les plus belles, les plus anciennes tapisseries de Saint-Lambert étaient des Gobelins. En 1514, le même Erard acheta à Paris deux grands tapis, et deux grands panneaux, la vie de la sainte Vierge et les actes de Monseigneur saint Lambert. Ces pièces étaient des Gobelins barakans, haute lisse rehaussées d'or et d'argent de Chypre.

Au commencement du XVIIe siècle, le chapitre fit confectionner huit panneaux, qu'on appelaient des *Arébates*; ils représentaient les actes de la vie de saint Lambert, d'un beau coloris, mais d'un dessin peu correct. Leur réputation venait en partie de ce que leur fabrique était presqu'unique en Europe et de l'usage qu'on savait faire de la garance, qui croît dans le midi, ainsi que des eaux du Crinchon excellentes pour les teintures [2].

Au XVe siècle, presque tous les autels avaient des parements, ou draperies recouvrant leurs faces verticales, on les désigne vulgairement sous le nom *d'antependium*. Au moyen-âge, ces parements étaient en étoffes précieuses; quelquefois aussi ils consistaient dans des plaques d'or, d'argent et de cuivre doré et émaillé. Les parements métalliques, qui étaient assez communs à Saint-Lambert, pendant la période romane, devinrent rares après le sac de Liége. Jusqu'au XVIe siècle, on vit des *parements* et des *courtines*, ou draperies suspendues aux deux côtés latéraux de l'autel, en cuir doré de Byzance et du Maroc travaillés en bosse, au repoussé, ornementés d'émaux, niellés, et dorés brunis.

Du temps de Jean de Heinsberg le chapitre fait revenir de l'Orient des cuirs lévantins au santal, corroyés avec des huiles empyreumatiques, représentant des animaux fantastiques et des fleurages exotiques; l'or moulu, l'orthose, la nacre y étaient employés au bol d'Arménie.

Le chapitre de Saint-Lambert attachait tant de prix à l'importation des tapisseries, qu'il avait obtenu de plusieurs souverains étrangers les privilèges d'un *exequatur*, libre échange et transit pour les porteurs d'*œuvres de lissiers*. A cette dispense d'octroi remonte le règne des *Crahli*, mot wallon qu'on croit rendre pour *blatier*. Les *Crahli*, eux aussi, et comme les routes, ont été anéantis par les railway! Aujourd'hui, en effet, ce mode de transport commence à devenir rare. On ne rencontre plus, surtout dans l'ancien marquisat

1 N..... Les tapisseries de Liége à Madrid, fol. 40 et 41.
Id. Martene et Durand. Amplissima Collectio, vol. IV, 1230
Id. Eghinhard. Vita Karoli Imperatoris, cap. IX.
Id. Liber cartarum Ecclesiæ Leodiensis, nos 725 et 328.
Id. Struvius. Corpus juris publici Imperii Germanic., fol. 740.
Id. Pertz. Monumenta Germaniæ histor. vol. XXI, fol. 344.
Id. Dom Mabillon. De re diplomatica, specimen scriptur. fo. 449.
Id. Alberici Trium Fontium chronicon. Monumenta Germaniæ historica. vol. XXIII, fol. 727.
Id. De Feller. Dictionnaire Géographique, vol. II, fol. 265.
Id. Wenck. Hessische Landesgeschichte, vol. II, fol. 7.
Id. Fabricius. Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, vol. I, fol. 346.
Id. Schmincke. De vita et gestis Caroli Magni vol. I, fol. 55.
Id. F. Hénaux. Charlemagne d'après les traditions Liégeoises. fol. 195-206.

2 De Devienne. Hist. d'Art vol. I, fol. 116.
Id. Gilvart. De testamentis et ultimis voluntatibus ac executionibus canonicorum Leodiensium, vol. I, fol. 87. M. S.
Id. Le Mayeur. La Gloire Belgique, vol. I, fol. 404.

de Franchimont, de ces longues files de chevaux petits, maigres, nerveux, allègres, tous chargés de deux sacs placés en travers sur le dos, remplis de laine, de cuir, ou d'autres marchandises. Rien n'était plus pittoresque que ces convois, boiteuses caravanes, cheminant dans une vallée par un beau jour d'été. Un seul conducteur était assis sur la croupe du premier cheval, lequel était suivi de quinze à vingt de ses frères marchant un à un et à la suite l'un de l'autre, par l'habitude des sentiers étroits ; tous merveilleusement dressés à se nourrir sans frais pour leur maître, en tondant de droite et de gauche les jeunes pousses qui bordaient les voies.

Mais personne ne trouvait à redire ; c'était *propriété du glorieux saint Lambert*, c'étaient les produits orientaux qu'on acheminait vers son sanctuaire, pour en rehausser les pompes et les cérémonies [1].

[1] Bounameau. De Jurisdictione capituli Illustris Cathedralis Leodiensis. M. S. fol 18.
Id. Lobbetius Suppl. gloriæ Ecclesiæ Leodiensis, fol 28, M.S
Id. Dardée. Suppl. sanct. Leg. gest. Pontific. vol I, fol. 41. M. S.
Id. C. Perro, dernière brodeuse passementière de la cathédrale, † en 1848, à l'âge de 97 ans.
Id. J Nihoul Computus generales membrorum fabricæ et mobilium, vol. VI, fol. 17.





CHAPITRE TREIZIÈME

CHAPELLE DE LA S[te] CROIX EN JÉRUSALEM — TABLEAUX, ORFÉVRERIE — SOUVENIR DU PAPE ADRIEN VI — LES TRÉFONCIERS DE CANENBOURG, DE MIERLO, DE LA MORTO, DE HÉGLA ET D'ARUNDELL-LONDONDERRY — TABLEAU REPRÉSENTANT LES DERNIERS MOMENTS DE CHARLES QUINT — CHAPELLE DE BAVIÈRE — VIEIL ADAGE CONCERNANT LES FAMILLES DE LIVERLO, DE SURLET ET DE CURTIUS — VULCAIN, S[t] MICHEL, LES ARMURIERS LIÉGEOIS — ENSEIGNEMENT WALLON — LE CHEVAL BAYARD DU PRINCE-ÉVÊQUE — CE CHEVAL ENTRE DANS L'ÉGLISE — LE PASSAGE DES SONNEURS — FRESQUES REPRÉSENTANT LA DANSE DES MORTS — JEUX COMPLETS DES CLOCHES — DESIDERADA — SQUELLA — CYMBALUM — NOLA — CAMPANA — SIGNUM — NOLULA — LE BAN — LE HINRY — RIKOPEÏE — CHRYSOGONE — ERARD — KOPAREÏE — SIMONON LA CHANTE — LE CÉLÈBRE POLYGLOTTE CARDINAL MEZZOFANTE FAIT L'ÉLOGE DE CETTE ODE — BAYARD — RENAUD — ALLARD — RICHARD — GUICHARD — LA PETITE MARIE — QUARCO — PLAQUETTE ET PIECETTE — GLAWENN ET QUART PÔ DOZE — STRETTE DE L'ANGELUS — VIEUX ET NOUVEAU CARILLONS — LE GUETTEUR — FEUX D'ARTIFICES — COMPLAINTE DE MARIAN AU SUJET DE LA DESTRUCTION DU CLOCHER DE S[t]-LAMBERT — CEINTURES ET LITRES FUNÈBRES — LA POTALE DE HEINSBERG — AMENDE HONORABLE DU DUC DE BRABANT — FIN DE LA FACTION POPULAIRE DES CHIROUX ET DES GRIGNOUX.



inquante-cinq pieds de long sur quarante de large, telles étaient les dimensions du transept qui va être décrit. Moins spacieux par conséquent que celui de gauche, il avait pourtant la même architecture que ce dernier. En y entrant, s'offrait à la vue une chapelle dite du bas-côté droit, adossée contre une autre chapelle qui a été décrite déjà dans le transept gauche, séparant le grand chœur des tréfonciers du chœur supérieur. Cette chapelle du bas-côté droit était spécialement dédiée à la sainte Croix en Jérusalem. Elle était digne de remarque par une magnifique verrière représentant l'Adoration des mages [1]. Cet ouvrage, terminé en 1520, était attribué à Thiry de Leumont. C'était un présent fait par le grand-chancelier Gérard de Militis, de la famille de Marotte [2], qui reposait au pied de l'autel sous une dalle de marbre noir incrustée de cuivre et portant ces mots :

MILITIS EXIMII LAPIS HIC TEGIT OSSA GERARDI,
SCRIPTURÆ DOCTUS QUI FUIT OMNIGENÆ
IS LAMBERTINI FUIT UNUS IN ORDINE CLERI
ET PRÆSES SANCTÆ SUMMUS IN ÆDE CRUCIS
HIC PATRIÆ QUONDAM CAPITI PERCHARUS ERARDO
IN CANCELLATU SPLENDOR APEXQUE FUIT
HUNC UT DECRETO LACHESIS TULIT ASPERA FATO
POST BIS QUINQUE DIES SEXTA DECEMBRIS ERAT

Les gradins de l'autel étaient un fond rouge émaillé, tout recouvert par un réseau ou espèce de treillage de bosquet en filigrane d'argent. Ce magnifique ouvrage remontant à l'an 1608 était attribué à deux ouvriers vénitiens qui l'avaient fait sur l'ordre de Udalrich, baron de Hoensbroech,

1 Cette verrière fut gravée par Wierix en 1600 et de nouveau en 1604 par Jean Valdor, qui dédia cette gravure à Jean de Curtius de Soumagne.

2 Manuscrit du comte J. de Fallais, fol. 10. Id. Recez de la cathédrale. Testaments. 1558.
Id. J. Helbig. Histoire de la peinture au pays de Liége, fol. 95.

grand-archidiacre de Hesbaye et grand-trésorier de la cathédrale [1].

Vers l'an 1630, Arnoul baron de Hoensbroech, grand-prévôt d'Hildesheim, et parent d'Udalrich fit faire aussi en filigrane d'argent le devant de cet autel [2], et cette fois l'œuvre des Vénitiens fut parfaitement imitée par Jean Taulier, qu'on peut regarder comme étant de Liége par le long séjour qu'il fit dans cette ville.

Jean Taulier, non content d'imiter l'œuvre d'artistes étrangers, voulut encore la surpasser en ornant ce devant-d'autel de petits médaillons représentant divers sujets se rapportant à la découverte du bois de la Sainte Croix. Ces médaillons en bois étaient peints dans le genre de Martin De Vos, dont il avait surtout atteint le coloris agréable, le dessin libre et la judicieuse ordonnance [3].

Contre la paroi gauche de cette chapelle était un tableau de Martin De Vos [4] représentant la réponse de N. S. à Marthe; ce panneau avait quarante-six centimètres de hauteur sur cinquante-cinq de largeur; c'était une grande composition de seize figures, spirituelles, pleines d'expression, où le goût du beau naturel s'unissait à la grâce et à la variété du pittoresque.

La même paroi était occupée par un second tableau, haut de six pieds et large de quatre, représentant une Sainte Famille qu'on attribuait à Camillo Procacieni. Cette composition pleine de naïveté et de charme, était toute prise dans la nature, et rendue avec toute la science de l'art et la grande manière de l'école lombarde. La paroi de droite était occupée par une croix et deux pyramides en bois recouvertes de velours noir sur laquelle on fixait les *ex voto* en argent et en vermeil donnés à cet autel, dont le tabernacle en cuivre doré renfermait le reliquaire de la sainte Croix.

Cette précieuse relique, qui était loin d'être aussi considérable que celle donnée par le pape au XIII[e] siècle, était un présent fait en 1555 par Gérard de Zuilré, abbé de Saint-Laurent [5] au prince-évêque et cardinal Georges archiduc d'Autriche. Ce prince en orna cette chapelle qui depuis longtemps était dédiée à la sainte Croix.

Ce reliquaire fait en forme de croix cercelée, était en vermeil, ayant environ un pied d'élévation; elle était ornée de ciselures de rinceaux, en culots et en entrelas avec coquilles; on attribuait cet ouvrage à Janus Lutma, orfévre ciseleur d'Amsterdam qui l'avait fait en 1632, et l'avait orné de turquoises, d'hyacinthes et de saphirs donnés par Marie Ernestine de Berlo, chanoinesse de Nivelles et Nicolas de Plainevaux ancien bourgmestre de Liége [6].

L'antependium, ou cadre en cuivre doré de cet autel, relatait une inscription très-laudative à la mémoire des tréfonciers Guillaume d'Enckevort et d'Adrien Florentz, qui tous les deux occupèrent à Liége la dignité d'archidiacre de Famenne. Michel d'Enckevort, archidiacre de Campine, neveu de Guillaume, fit placer cette inscription. Aux XVI[e] et XVII[e] siècles, ses petits neveux les tréfonciers van-den-Steen la firent restaurer et dorer [7].

La fortune extraordinaire d'Adrien Florentz nous engage à faire un moment diversion à notre sujet. La tradition rapporte, que vers l'an 1485 un jeune chanoine tréfoncier du nom de Guillaume d'Enckevort, seigneur de Mierlo près de Bois-le-Duc, fut pourvu de l'archidiaconé de Famenne par la résignation de Louis de Créquy. D'Enckevort habitait une maison décanale communiquant par une porte avec cette chapelle. Au siècle dernier, cette habitation

1 Le portrait de ce tréfoncier a été pour Jean Valdor en 1628, le sujet d'une jolie petite gravure.

2 Litteræ convocatoriales. fol 116. M. S.
Id. Relatio notarii et secretarii, etc.
Id. De recipiendis canonicis cathedralis Ecclesiæ Leodiensis, vol. III, fol. 27 M. S.

3 Les tableaux parlants du peintre, in-12. Namur 1660, fol 40, 41.
Id. Décrets et ordonnances de la cathédrale sede vacante

4 Ce tableau doit avoir été vendu à Maestricht, le lundi 14 mai 1821, lors de la vente de la collection des tableaux de M. le chevalier de Massen.
Id. P. E. Dozin, botaniste, employé à l'officine du Palais, † en 1852, à l'âge de 75 ans.

5 La majeure partie de cette belle et précieuse relique était conservée dans l'église de l'abbaye de saint Laurent de l'ordre de saint Benoit. Vers l'an 1340, Adam, 23[me] abbé de saint Laurent, la reçut en cadeau de Blanche de France, fille de Philippe-le-Long, religieuse à Longchamps. Voici la lettre que cette princesse écrivit à ce sujet à l'abbé Adam

« De par Suer Blanche de Franche.
» Chiers peres en Dieu, savoir vous fai, ke le fust de la sainte vraie
» Crois ke je vous envoyay par maistre Gautier nostre confessour,
» est dou fust ke nostres tres chiers signour et peres Monsignour le
» roy Phelippe que Dieu asoulle nous donnat, et le prist en la
» sainte vraie Crois, ki est à Paris en la chapelle, nostres signour
» les rois de France. Et cil en a point de vraie ou monde, nous
» tenons ke celle de la dite chapelle le soit. Car c'est choze moult
» esproveie, si comme chacun scet. Chiers peres nostre Sire
» soit garde de vous. »

Don Martène, Amplissima Collectio t. I, fol. 1452.

6 Issu de cette illustre famille de Plainevaux, si influente jadis à Liége, et qui durant le cours du XVII[e] siècle eut dix fois de ses membres honorés des fonctions de bourgmestre de Liége, et particulièrement un Nicolas de Plainevaux en 1676 et 1681 qui fut élu bourgmestre quoiqu'engagé dans l'état ecclésiastique, qualité qui excluait de la magistrature selon les lois du pays.

7 Sancti Lamberti. Memborum computus generales fabricæ. 1698.
Id. Mémoires de famille. T. II. M. S.
Id. Burma. Annales Adriani VI, vol. I, fol. 44.

avait subi peu de modifications et on y voyait encore une verrière représentant les armoiries de la famille d'Enckevort [1]. Guillaume amena d'Utrecht, pour lui servir en qualité de clerc ou caudataire, un jeune homme pieux et modeste nommé Adrien Floritz, ou fils de Florent Boyens, tisserand de profession ; Floritz dénué de toute ressource pécuniaire devait tout à la bienfaisance de la famille d'Enckevort et particulièrement à Guillaume. Après avoir vaqué pendant le jour aux obligations envers son patron, il s'introduisait nuitamment dans cette chapelle et à la lueur de la lampe brûlant devant l'autel, il y étudiait les auteurs ecclésiastiques. A cette époque, par suite du sac de Liége qui avait eu lieu quelques années avant, le mode d'éclairage laissait beaucoup à désirer et les opulents chanoines de Liége mêmes, n'usaient d'huile qu'avec parcimonie ; beaucoup de livres classiques et liturgiques avaient été détruits, ceux qui étaient écrits en grands caractères, étaient enfermés dans une espèce de grande cage ou custode en fer à larges barreaux ; un de ces meubles fut conservé longtemps appendu à la voûte de la grande tour ; d'autres livres retenus par des chaînes de fer étaient fixés au lutrin ou aigle placé devant l'autel et éclairé par la lampe qui y brûlait. D'Enckevort touché de la piété et de l'aptitude que son serviteur montrait pour les sciences, conçut de grandes espérances des talents naissants d'Adrien et crut apercevoir que le Ciel lui réservait une brillante destinée. Il le recommanda à Marguerite d'Angleterre veuve de Charles-le-Téméraire ; elle le fit étudier à Louvain, où il fut proclamé *Primus*. Floritz fut successivement curé de Gœrée, de Leeuwe saint Pierre, prêtre bénéficier à la cathédrale de Liége, recteur du grand béguinage, chanoine de Cambray et d'Anderlecht, prévôt de Saint-Sauveur à Utrecht, recteur magnifique puis chancelier de l'université de Louvain, doyen de Notre-Dame à Anvers, chanoine-tréfoncier de Liége, archidiacre de Famenne, évêque de Tortose en Catalogne, ambassadeur de l'empereur auprès du roi d'Espagne, gouverneur de l'infant archiduc Charles (depuis empereur Charles Quint) vice-roi, gouverneur-général d'Espagne, cardinal prêtre du titre des saints Jean et Paul, et élu pape sous le nom d'Adrien VI, le 9 janvier 1522.

Guillaume d'Enckevort avait résigné son archidiaconé en faveur d'Adrien Floritz, qui chaque année s'élevait en dignités ecclésiastiques ; celui-ci usant de réciprocité appela d'Enckevort à Rome, le nomma dataire de la Sainte Eglise, évêque de Tortose en Catalogne, archevêque d'Utrecht, et cardinal prêtre du titre des saints Jean et Paul.

Guillaume d'Enckevort fut l'exécuteur testamentaire d'Adrien VI ; il géra sa succession et l'appliqua à des œuvres pies, particulièrement à la fondation du collége à Louvain appelé collége du pape Adrien. Il plaça dans la chapelle que nous venons de décrire le buste d'Adrien VI ; il envoya un ornement complet en lampas d'or qui avait servi lorsque Charles Quint vint en Italie recevoir la couronnne de l'empire germanique ; il joignit à ces présents la collection complète des ouvrages qu'Adrien avait en majeure partie composés lorsqu'il habitait Liége et Louvain [2].

1 D'or à trois aigles de sable. Devise : *verus amor nunquam perit*. Adrien VI prit pour armoiries : D'or à trois crampons ou navettes de tisserand de sinople. Son sceau comme chanoine-tréfoncier de Liége porte deux cimiers : à dextre au lion de Brabant et à sénestre l'aigle éployée de sable, le premier en souvenance des bienfaits de la duchesse de Brabant, le second rappelant le même motif envers la famille d'Enckevort

Cette habitation en 1787 était occupée par l'archidiacre de Famenne, comte de Nassau Corroy.

2 Quæstiones quodlibeticæ. Louvain 1515, vol. I.

Id. Disputationes in librum quartum Magistri Sententiarum. Liége-Louvain 1514-1517.

Id. Onulphre et Ciaconius. Vitæ summorum Pontificum, vol. VI, fol. 229.

Id. Bellarmin. De scriptoribus ecclesiasticis.

Id. Possevin. In apparatu Sacro.

Id. F. Swertius. Athenæ Belgicæ. fol. 94. 1628.

Id. Valère André. Bibliotheca Belgica, fol. 116.

Id. Miræus. Opera diplomatica, vol. III, fol. 639.

Id. Du Pin. Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques du XVI[e] siècle.

Id. Vogel. Historia episcopatus Sylvæducensis, vol. I, fol. 139.

Id. de Theux. Le Chapitre de Saint-Lambert, vol. III, fol. 44.

La composition et l'impression de ces ouvrages, semblent avoir engagé Adrien VI à renouveler connaissance et amitié avec Jean Stouten, doyen de la collégiale de Saint-Paul à Liége, et jadis son ancien collègue et protecteur lorsqu'il était étudiant à Louvain. Jean Stouten et son neveu Jean Thomas furent, à Liége, les promoteurs de l'art typographique où ils furent les Mécènes de Gauthier Morberius, le premier imprimeur qui vint exercer cet art à Liége.

Adrien VI, n'oublia jamais Stouten, cet ami de Liége et de Louvain qui lui avait rendu service. Il lui écrivit une lettre affectueuse pour lui annoncer son avénement à la Chaire de saint Pierre ; il joignit à cette lettre des cadeaux magnifiques, entre lesquels on remarquait des perles superbes et un tableau miniature représentant Notre Seigneur sur la croix, avec sa mère et son disciple bien-aimé ; morceau d'une grande beauté et d'un précieux admirable qui, de la famille de Stouten, échut à la famille des barons de Vivario.

Id. J. Coppens Nieuwe Beschryving van het bisdom van S'Hertogenbosch vol. II, fol. 87.

Id. J. Lobbetius. Gloria Ecclesiæ Leodiensis, fol. 14. 1660.

Id. Ortizius apud Burmannus Hadrianus VI, vol. I, fol. 216.

Baron de Villenfagne. Recherches sur l'histoire civile, politique du pays de Liége, vol. II, fol. 474

Id. Thimister. Notice sur la collégiale de Saint-Paul, fol. 85.

Id. X. de Theux. Nouveaux Mélanges historiques du baron de Villenfagne, fol. 118.

A la droite de la chapelle de la Sainte Croix était un escalier en pierre, conduisant aux combles du temple. Au pied de cet escalier s'ouvrait une grande porte à deux vantaux qui donnait accès dans les cloîtres ; en avançant à droite, on montait quelques marches et on arrivait dans une petite chapelle très-retirée, dite de Notre-Dame de Bon-Secours et de Tous les Saints : le fond en était occupé par un autel orné de sculptures en bois de chêne en partie dorées. La statue de la sainte Vierge, posée sur l'autel, était d'un intérêt médiocre sous le rapport de la sculpture, mais remarquable par la richesse des ornements dont elle était quelquefois revêtue.

Cet autel avait remplacé un rétable en bois sculpté ; c'est probablement ce haut relief dont parle Abry dans son langage original, lorsqu'il dit qu'au XVe siècle plusieurs autels étaient composés de centaines de petites figures ou marmousets assez joliment sculptés, peints et dorés. La peinture à l'huile étant devenue en vogue, Jean de Meuse ou Nicolas Quentin peignit vers l'an 1500 *une Vierge assise ;* le fond de ce tableau était une riche tapisserie dorée, les figures se distinguaient par un grand fini.

L'argenterie qui appartenait à cet autel était d'une grande valeur : due à la munificence des comtes de Horion et particulièrement à Maximilien Henri de Horion, ancien ambassadeur du prince Jean Théodore de Bavière [1]. On attribuait au ciseleur hutois Gilles d'Ardennes, les six chandeliers ou candelabres qui paraient cet autel [2]. Chaque chandelier se composait d'une colonne de porphyre autour de laquelle s'entortillaient deux serpents en vermeil, qui formaient anses aux deux côtés d'une coquille en vert antique, servant de bobèche. Un blason qui se trouvait sur les coquilles, faisait présumer que ces beaux produits d'orfévrerie et de ciselure étaient des présents faits par un membre de la famille de Blois d'Ysendorn de Canenbourg [3]. En face de l'autel était un grand confessionnal en chêne avec des ornements du même bois, à dessins en branches d'arbre retortillées en anneaux, les uns dans les autres, et s'interrompant à chacune des huit grandes niches occupées par des statues en bois de hauteur naturelle, représentant des anges portant les instruments de la passion du Seigneur. On attribuait à Vervoort l'ancien le groupe analogue aux idées et aux sentiments de la Pénitence Chrétienne, la Douleur, l'Espérance, la Justice, saint Jean-Baptiste, symbole de l'austérité et apôtre de la pénitence, David dans l'attitude du *peccavi Domino* [4].

C'était à ce confessionnal que se rendait régulièrement tous les jours le tréfoncier grand-pénitencier, qui était ordinairement un évêque. Avant de quitter cette chapelle on devait encore remarquer les deux fenêtres qui l'éclairaient : elles étaient du style gothique flamboyant, ornées de beaux vitraux dont le perfectionnement semblait dénoter une

Id J. SOLLER. Historiæ Sylvæ. Bibliotheca Diplomatica. Fasti Academici, vol. I, fol. 122

Id. KIST et ROYAARDS Archief voor kerkelyke geschiedenis, vol. IX, fol. 66

La majeure partie de ces renseignements concernant le pape Adrien VI et les cardinaux d'Enckevort et Aléander nous ont été confirmés à Rome en 1844-1846, par le célèbre cardinal Angelo Maï. Cet illustre philologue a, comme on sait, publié les lettres d'Adrien VI et du cardinal Hieronymo Aléander, tréfoncier de Liége, conseiller d'Erard de la Marck, et son ambassadeur à Rome.

1 Le tréfoncier Maximilien Henri, comte de Horion, fut le dernier de ce nom ; il s'était acquis les faveurs des princes-évêques Georges Louis de Berghes et Jean Théodore de Bavière par les services éminents qu'il leur avait rendus dans les diverses fonctions diplomatiques dont il fut honoré, et particulièrement en 1740 lorsqu'il contribua puissamment à faire désister Fréderic II, roi de Prusse, des prétentions que ce monarque avait sur la baronnie de Herstal pour laquelle il devait rendre hommage au prince de Liége. A ce sujet, voici une anecdote que nous devons à l'extrême obligeance de M. le professeur Davreux, qui la tenait de feu M. le docteur Bovy. On sait qu'une intime amitié unissait ces deux écrivains que les qualités du cœur et de l'esprit ont toujours distingués. Voici cette anecdote dont le comte de Horion fut le principal acteur

Les États de Liége, pour terminer un différend qui pouvait amener les suites les plus funestes pour le pays, députèrent le tréfoncier comte de Horion vers le roi de Prusse qui, apprenant son arrivée, se promit de s'égayer aux dépens de l'ambassadeur de l'évêque de Liége ; mais bientôt il fut détourné de ce dessein à l'aspect du noble maintien du comte de Horion, et surtout par son langage à la fois énergique et éloquent. Il lui représenta avec une respectueuse fierté l'injustice de l'envahissement du territoire liégeois par les troupes prussiennes, mais Fréderic persistait à exiger une somme de deux millions, pour se désister de ses droits sur la baronnie de Herstal. « Sire, dit Horion avec le plus grand calme, si telle est votre dernière résolution, je n'ai plus qu'à me retirer, mais je sais ce qu'il nous reste à faire. »

— « Et que ferez-vous ? répond le monarque irrité. » — « Des processions, Sire, pour que le Ciel veuille ramener Votre Majesté à des prétentions moins désastreuses pour notre malheureux pays. »

Fréderic, agréablement surpris de cette réponse, lui accorda non-seulement la remise de la moitié de la somme, mais il l'invita à faire partie de ses soupers où, comme on sait, Fréderic n'admettait guère que des gens de lettres, des philosophes et autres personnes d'élite.

2 Note de Joseph Louis Lachaussée, orfévre, ancien argentier du prince Jean Théodore, duc de Bavière.

3 Ces armoiries étaient de gueules à deux faces bretessées et contrebretessées d'argent, au franc quartier de gueules à trois pals de vair au chef d'or de Chatillon

4 SERVAIS DURIAN. Album et souvenirs, 1772.

Id. N. J. C. TILQUINT, ancien curé de Saint-Martin-en-Ile, chanoine grand-pénitencier et examinateur synodal, † le 9 novembre 1840, à l'âge de 82 ans

Id. V. LAMARCHE Proviseur de l'ordre de saint Dominique, † le 2 juillet 1849, à l'âge de 70 ans.

Id. DE TOMBAY. Sculpteur des deux derniers princes-évêques, † le 17 novembre 1852, à l'âge de 84 ans.

œuvre de Jean Nivar ou de Nicolas Pironet. Sur l'une de ces fenêtres était représenté saint Jean Baptiste, et devant lui était à genoux Don Juan de Mierlo de San Opportuno, conseiller du prince-évêque Ernest, duc de Bavière. L'autre offrait les traits de la mère de Don Juan de Mierlo, Elisabeth de Dunsfort d'Arundell-Londonderry [1], les genoux en terre devant sa patronne sainte Elisabeth.

Dans cette chapelle était un tryptique du XVI[e] siècle, appartenant à l'école espagnole : la partie principale représentait un Crucifiement; les volets retraçaient l'un la Communion de saint Jérome, avec son client Juan Hieronymo Sala de Lamorto, jadis prévôt de la collégiale de Saint-Jean à Liége, mort cardinal-archevêque de Brindes, ayant été de longues années chanoine tréfoncier de Liége; l'autre volet offrait les traits de l'oncle du précédent, Dom Juan Hieronymo de Régla, confesseur de l'empereur Charles Quint. Sur ce volet on voyait de Régla communiant en viatique l'empereur moribond.

Ce tableau, transporté de Liége en 1794, à Dusseldorff, après diverses vissicitudes trop longues à énumérer, est actuellement au château royal de Nymphimburg en Bavière; il se distingue par diverses qualités particulières à l'école espagnole.

Son cadre témoigne qu'il reposait jadis sur un cartouche obituaire mentionnant les souvenirs des deux prélats, Sala de Lamorto et de Régla, l'un chapelain, l'autre confesseur-aumônier de Charles Quint [2].

Sur la table d'autel, un haut-relief représentant le Baptême de N. S. par saint Jean, était un des beaux morceaux de sculpture italienne rapporté au XVI[e] siècle, par le grand-official de Mierlo, lorsque ce prélat revint d'avoir siégé au concile de Trente.

Les figurines de ce marbre de Carrare étaient polychromées sur fonds d'or, de pourpre et d'azur suivant la mode lombarde.

Les armoiries de Mirlo ou Mierlo et sa devise *Juste et pie* étaient en mosaïque d'Arezzo, formées par des gemmes et des calcédoines en relief; au pied de cet autel était une lame de cuivre portant cette inscription tumulaire, qu'on lisait également sur un bas-relief d'albâtre doré encastré dans le mur du côté de l'Évangile dans la chapelle de Notre-Dame-aux-Degrés, où il avait été transporté au siècle dernier. Cette inscription rappelle la fondation que de Mirlo fit à Saint-Lambert, d'une procession et d'une messe le dimanche de l'Assomption.

D O M
SEPULTUS EST HIC R. D. JOHANNES DAELEN A MIRLO, HUJUS
ECCLESIÆ CANONICUS, CANTOR ET OFFICIALIS CAPITULI,
ABBAS SÆCULARIS VISETENSIS, QUI PROCESSIONIS
DOMINICÆ ASSUMPTIONIS DEIPARÆ VIRGINIS PROXIME
SEQUENTIS QUOTANNIS FIERI SOLITÆ, DECORI ET
AUGMENTO 100 FLORENOS ANNUOS CONSTITUIT,
COMMUNIBUSQUE HUJUS ECCLESIÆ BENEFICIATIS
ACTUALITER RESIDENTIBUS PRO QUATUOR
MISSARUM SINGULIS HEBDOMADIS IN HOC BEATÆ
MARIÆ VIRGINIS ALTARI CELEBRANDARUM
PERACTIONE ALIOS 100 FLORENOS CONSIMILES
DONAVIT. EIDEM, PIE LECTOR, BENE
APPRECARE OBIIT XIV APRILIS
MDCXXII [3]

C'est en face de cet autel, que Guillaume de la Marck, dit *le Grand Sanglier des Ardennes*, voua un cierge à sainte Marguerite, sa patronne.

On sait que Guillaume fut surnommé *le Sanglier des Ardennes*, parce que ses terres étaient situées dans cette contrée et qu'il faisait autant de ravages dans les environs que les sangliers en font dans les campagnes. Contempteur des choses divines et humaines, il vouait une chandelle à sainte Marguerite, et une à messire le diable, son compère [4].

1 Manuscrit héraldique du Conseil ordinaire. 1527-1793

2 En voyant ce spécimen, retraçant l'un des épisodes le plus marquant de la vie de ce grand monarque, on se rappelle ces lignes de M. Mignet *

Charles Quint passa la nuit du 19 au 20 septembre 1557, en proie aux angoisses et à l'accablement du mal; il était presque sans pouls et jusqu'au matin on lui dit les prières qui préparent à la mort. Rentré depuis cet instant dans la possession de lui-même, il conserva peut-être, par un dernier effort de sa volonté, la raison la plus nette et la sérénité la plus pieuse jusqu'au moment où il expira. S'étant confessé de nouveau, il voulut communier encore une fois. ...

Il ordonna donc qu'on allât chercher le Saint-Sacrement au grand autel de l'église. Quijada ne lui croyait pas la force nécessaire à l'accomplissement de cet acte suprême du catholique mourant. « Que Votre Majesté considère, lui dit-il, qu'elle ne pourra pas recevoir et consommer la sainte Hostie »

« Je le pourrai, » répondit simplement et résolument l'empereur. Juan de Régla, suivi de tous les religieux du monastère, ayant apporté processionnellement le saint viatique, Charles Quint le reçut avec la plus grande ferveur.

Id. Gachard La retraite de saint Yuste. vol. I, fol. 409-410.

Id. J. Dietens, S. J. Charles Quint à Yuste, vol. I, fol. 25-50.

* Mignet Charles Quint Son abdication, son séjour et sa mort à Saint Yuste. vol. I fol. 311

3 S. Bormans. Conclusions capitulaires. Charte nº 1153

Id. de Theux. Chapitre de Saint-Lambert, vol. III, fol. 164.

4 C'est dans les caveaux, placés sous cette chapelle, que furent inhumées les dernières personnes qui avaient choisi le lieu de leur sépulture dans la cathédrale.

En 1793, à cette époque funeste où les tombes qui renfermaient

La chapelle sous la tour, longue d'environ vingt-cinq pieds et close par un beau morceau de serrurerie en tôle ciselé, se distinguait encore par l'autel surmonté d'un tableau représentant la Résurrection de Lazare ce tableau était regardé comme un des trois plus beaux produits du pinceau du savant Bertholet Flémal [1]. Cette composition était particulièrement recommandable par l'expression, la grande connaissance du dessin et le fondu tout spécial des couleurs. L'autel de cette chapelle avait été enrichi par des donations faites par les tréfonciers des familles de Cortembach-Helmont et de Liverlo [2] : ils l'avaient orné particulièrement de tapisseries rehaussées de soie, d'or et d'argent.

La table d'autel, en albâtre blanc, avec dorures brunies, était un don du grand chancelier Louis de Cortembach. Il y était représenté en haut-relief aux pieds de son patron saint Louis.

Une inscription entourant ses quartiers portait ces mots :

DIEM SUUM EXTREMUM OBIIT GENEROSUS DOMINUS LUDOVICUS DE CORTEMBACH, ECCLESIÆ LEODIENSIS CANONICUS ET CANCELLARIUS, NOSTRÆ DOMINÆ HUYENSIS PRÆPOSITUS, ANNO 1548, VIII JANUARII

Sur la pierre tumulaire on lisait :

OBIIT HOC SAXO CLAUSUS GENEROSUS DOMINUS LUDOVICUS A CORTEMBACH CANONICUS ET CANCELLARIUS LEODIENSIS ANNO 1548 DIE 8 MENSIS JANUARII

Cette magnifique sépulture avait été érigée conjointement par ses frères, ses parents les comtes de Daun, de Kirsberg et de Borg, et par trois chambellans qui briguèrent l'honneur de lui succéder, produisant chacun devant le Chapitre de Saint-Lambert des lettres de provision *vigore gratiæ expectativæ*.

C'étaient Remy Aphieronimus, chambellan de l'empereur ; Jacques di Bonarozzo, chambellan du prince-évêque et Othon de Wachtendonck, chambellan du pape ; ce dernier l'emporta.

On rapportait à la bienfaisance de plusieurs tréfonciers ou bénéficiers qui desservaient cet autel, les chandeliers, reliquaires et vases qui l'ornaient et estimés pour leur forme pleine d'élégance et la richesse des agates, des onyx et des opales qui y avaient été prodigués. Sur la paroi en face de cet autel était un grand tableau, haut d'environ dix-huit pieds sur neuf de large, représentant la sainte Famille, par Englebert Fisen : ce tableau peint selon l'école italienne, se distinguait par des idées grandioses, par le dessin noble et correct qui annonçait l'étude des antiques [3].

Cette chapelle a porté successivement le vocable de saint Michel ou du métier des Febvres, des comtes d'Autel ou des princes de Bavière.

Au siècle dernier, y avait lieu le mercredi saint l'office des *matines ténébreuses* ; cet office qui est, à proprement parler, la première partie de la liturgie du lendemain, prend son nom de *matines ténèbres* ou *nocturnes*, de l'heure à laquelle il se chantait autrefois, et qui était soit minuit jusqu'au règne de Georges d'Autriche, soit trois heures du matin depuis Ernest de Bavière.

tant de générations furent scandaleusement violées. Lorsqu'on vint ouvrir ces caveaux, les ouvriers en exhumant les corps de plusieurs tréfonciers et bénéficiers furent surpris de trouver de ces cadavres qui avaient conservé les ongles et les poils de la barbe : cette dernière avait donc crû après la mort ! Cet accroissement étonna tous les spectateurs, car plusieurs d'entre eux savaient que selon l'habitude ces corps avaient été rasés après la mort.

Quelle explication donner à cette espèce de phénomène ? Nous l'ignorons ! Peut-être pourrait-on dire que les ongles adhérents à ces cadavres ne paraissaient plus longs que par l'affaissement et la rétraction des chairs voisines, qui les mettaient à découvert dans une plus grande étendue.

Mais comment expliquer la croissance des poils de la barbe ? La vie persisterait-elle après la mort générale ? Sa ténacité y serait-elle en raison de sa faible activité, les poils agiraient-ils comme corps hygrométriques, en s'emparant de l'humidité de l'air et de celle qui s'échappe du corps. La dissolution des parties qui environnent la racine des poils les ferait-elle saillir davantage ?

Telles sont les questions ardues qu'il ne nous est pas permis de résoudre *.

1 Les deux autres tableaux de ce peintre, qui passaient pour ses chefs-d'œuvre, étaient la Pénitence du roi de Juda, Ezéchias, tableau qui lui fut acheté par Christine, reine de Suède ; et l'Assomption de la Vierge qu'il donna aux Dominicains de Liége, qu'il avait institués ses héritiers.

2 L'ancienne et noble famille de Liverlo, quoique éteinte depuis environ un siècle, sera toujours pour Liége un souvenir bien précieux. Un grand nombre de ses membres s'illustrèrent en remplissant les fonctions civiles et religieuses, et surtout en protégeant leurs concitoyens qui se distinguaient dans les sciences, les lettres ou les arts : aussi leur libéralité était-elle passée en proverbe, comme la bienfaisance des Surlet de Chokier et la magnificence des Curtius.

Lorsqu'on voulait exagérer à Liége, les largesses, la charité et l'opulence de quelqu'un, on se servait de cet adage : « généreux comme un Liverlo, bienfaisant comme un Surlet, riche comme un Curtius. »

C'est à la famille de Surlet, que Liége doit les fondations ou reédifications de l'hospice des Incurables, de la maison des Repenties, du couvent des Minimes et de plusieurs autres établissements de bienfaisance. La famille de Curtius, après avoir amassé une très grande fortune à Léganez en Espagne, en fit usage pour bâtir ce curieux hôtel qui sert aujourd'hui de Mont-de-piété à Liége et pour ériger plusieurs monuments utiles, qu'on voit encore dans cette ville.

3 Durant les dernières années qui précédèrent la révolution, ce tableau était dans la chapelle du Crucifix des miracles.

* Renseignements fournis par M. F. Gilman, secrétaire de la Chambre de commerce de la ville de Liége, ancien président de la Commission du service des sépultures. † le 11 février 1865 à l'âge de 75 ans.

Tout cet office, empreint de la douleur où l'Église est plongée, était une cérémonie de deuil et comme la reproduction des funérailles du Rédempteur.

Les cierges des autels étaient de cire jaune, six posés sur l'autel du nouveau chœur, six sur la trabe et quinze sur un candelabre triangulaire, placé du côté de l'Epître.

Tous ces cierges, moins un, devaient s'éteindre successivement durant l'office pour signifier l'abandon de Jésus-Christ, par ses disciples et ses apôtres.

Le prince-évêque officiait en pluvial rouge à capuchon.

Les trois psaumes du premier nocturne avec leurs antiennes en plain-chant et le *Pater* à voix basse avec accompagnement de reptillière, bugle et serpent. La première lamentation de Jérémie, chant figuré à quatre voix, les deuxième et troisième lamentations en plain-chant.

Deuxième nocturne, trois psaumes, trois antiennes, trois leçons, tirées de saint Augustin, trois répons : psalmodié en plain-chant, accompagné de choro.

Troisième nocturne, leçons de l'Epître de saint Paul aux Corinthiens, le reste comme au nocturne précédent. Les laudes, psaumes, antiennes, cantiques en plain-chant soutenu par la reptillière avec solos de rubèbe et de monocorde jouant l'alto et la basse. A la reprise de l'antienne *Traditor*, qui suit le *Benedictus*, l'évêque descendait, s'agenouillait sur le prie-Dieu placé devant l'autel; il y restait jusqu'à la fin de l'office. Au siècle dernier, on chantait le *Miserere* de Gregori Allegri, à deux chœurs et à quatre voix.

Dans une niche à côté de l'autel était l'antique statue de saint Michel, formée de fragments de chêne plus ou moins sculptés et de fer ciselés en relief.

La multiplicité et la diversité des *ex voto* qui l'entouraient, demandent quelques explications.

Cette statue du prince des archanges remontait à une haute antiquité. sous le rapport de l'art, elle n'offrait aucun mérite; à tort ou à raison, la légende portait que primitivement et au temps du paganisme elle y représentait le dieu Vulcain, auquel on avait enlevé le marteau pour y substituer le glaive, le laissant armé de la foudre dans l'une et l'autre signification.

De tout temps saint Michel fut le patron du bon métier des *Febvres*, ou armuriers. S'il y a une industrie éminemment liégeoise, c'est, sans contredit, celle des armes. Son origine, pour ainsi parler, se perd dans la nuit des temps : son oratoire à la cathédrale et les dotations qui l'enrichirent remontent à l'époque carlovingienne [1].

Par le mot *Febvres*, on entendait tous les artisans qui travaillaient le fer, tels que les fondeurs, les forgerons, les serruriers, les ferronniers, les couteliers, les armuriers, les fourbisseurs. Si les bouchers (mangons) passaient pour appartenir au plus illustre des métiers, grâce aux services signalés qu'ils avaient rendus dans plusieurs combats, les *Febvres* prétendaient qu'ils constituaient le plus ancien des trente-deux métiers et, à ce titre, ils avaient la primauté dans toutes les cérémonies [2].

Au moyen-âge, on fabriquait à Liége de forts engins de guerre, tels que balistes, ribaudequins, grosses arbalètes. Après l'invention de l'artillerie à feu, l'on y fondit ou forgea toutes les pièces, de formes et de dimensions diverses, qui furent successivement mises en usage, depuis les canons qui mesuraient dix-huit pieds de longueur, jusqu'aux gros et courts fauconneaux.

L'usage voulait que, le jour de la fonte de ces engins, les ouvriers destinés à en opérer la fabrication, assistassent à la messe célébrée dans cette chapelle; si leurs travaux étaient couronnés de succès, la cloche de cette chapelle était mise en branle et le chapitre, parfois usant de courtoisie, y faisait concourir toute la grande sonnerie de la cathédrale.

Dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts, était la cloche à l'usage de cette chapelle, désignée sous les noms de la *glorieuse de Mersem ou d'Eike*. C'était la propriété des Febvres qui l'avaient conquise victorieusement en 1397 lors de la guerre de Gueldre [3].

En juillet 1467, on fondit une énorme bombarde avec tant de succès que toutes les cloches de Saint-Lambert sonnèrent en signe de réjouissance. Les syndics du métier des Febvres firent à cette occasion

1 Hubert Thomas. De Tungris commentarius, fol. 90, dit : Ce qui prouve que la fabrication des armes et des instruments en fer remonte à l'antiquité la plus reculée, c'est qu'il existait au temps du paganisme, au haut de la chaussée Saint-Gilles, un temple dédié à Vulcain. Ce Dieu, comme on sait, était le Dieu de tous les artisans qui martelaient et ouvrageaient les métaux

2 Vlierden. Tractatus de numeris et ordinibus, vol. I, fol. 15.
Id. F. Hénaux. De la création d'un Musée d'Artillerie, fol. 6.

3 Lovens. Recueil héraldique des Bourgmestres de Liége, fol. 111.
Id. Fisen. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. II, fol. 155, lib. VII.

présent au grand autel de Saint-Lambert, d'un antependium et d'un velum d'or moulu, tabisé, et en zamoïkas de Byzance pourpre et verluant [1].

Sur le seuil de cette chapelle était incrustée en lettres de cuivre cette inscription :

OMNIA QUÆ FECISTI NOBIS, DOMINE, IN VERO JUDICIO FECISTI, QUIA PECCAVIMUS TIBI ET MANDATIS TUIS NON OBEDIVIMUS

C'était une réminiscence du sac de la ville de Liége par Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne ; l'armée victorieuse de ce prince entra à Liége le dimanche 30 octobre 1468, au moment où l'on chantait à la cathédrale cet introït de la messe canoniale

Au centre du transept étaient des bancs et prie-Dieu où trois fois la semaine on catéchisait les enfants qui fréquentaient les classes de l'écolâtrie. Au siècle dernier, on voyait encore encastrée dans la paroi orientale une grande table de marbre noir, sur laquelle on traçait pour les adolescents des prières en langue autochtone, c'est-à-dire en wallon [2]. On peut être certain que cette langue était celle du vulgaire, quand on voit Notger s'en servir pour que le peuple puisse entendre la parole évangélique, et ne faire usage du latin qu'en parlant à son clergé.

L'idiome national a laissé dans tous les âges des vestiges de son passage. Il éclate surtout dans les cantilènes, dans les chansons de gestes, dans les hagiographies, dans les cris de guerre jetés sur le champ de bataille.

Au XIIIe siècle, les sermons à la cathédrale se firent toujours en wallon pour être mieux à la portée du peuple. C'est dans cet idiome qu'on lui expliquait la loi évangélique ou qu'on l'appelait aux croisades. C'est du moins en wallon que lui adressait la parole Notger en 972, et, comme cet évêque, saint Bernard en 1131, Jean d'Alich en 1196, Lambert-le-Bègue en 1173, Olivier et Hériman en 1214, et d'autres prédicateurs célèbres dans les XIVe et XVe siècles [3].

Ce qui confirme ces assertions c'est cette dalle de marbre dont l'existence fut maintenue pendant des siècles, témoignant qu'on y inscrivait l'oraison dominicale en wallon. S'il est un monument avéré de l'ancien idiome de nos pères, c'est assurément une prière aussi populaire, qui a dû conserver une immobilité incontestable et de forme et d'orthographe, étant calquée sur la version latine [4].

Les bancs cités plus haut recouvraient une grande pierre tumulaire portant ces mots : *Ostium Monumenti R. R. D.D. Cantorum.* C'était le caveau réservé à la sépulture des grands-chantres de la cathédrale. On sait que ces dignitaires du chapitre avaient, de temps immémorial, le droit de s'approprier le cheval *(Bayard)* que montait le prince-évêque, le jour de son inauguration. Si, à la mort du grand-chantre, ce cheval existait, le jour de l'inhumation, le beau destrier sellé et bridé comme jadis au jour de l'entrée triomphale du prince était conduit en laisse derrière le cercueil ; le bâton cantoral reposait sur la housse.

Le cheval était même introduit dans la cathédrale et conduit à l'entrée du caveau où son propriétaire était inhumé. Après la cérémonie funèbre cet animal entrait dans les écuries du palais, où il allait finir ses jours [5].

Avant de faire l'ascension de la grande tour qui bornait ce transept, mentionnons sa base : elle avait quatre-vingt-cinq pieds de longueur sur quarante-deux de largeur ; le rez-de-chaussée se composait d'une grande salle voûtée à nervures croisées éclairée par quelques braïes et lucarnes prenant jour sur le cimetière de Notre-Dame-aux-Fonts. Une poterne y donnait accès : elle était à l'usage des sonneurs, carillonneurs, horloger, guetteurs ou autres personnes que leurs fonctions appelaient pour le service de la sonnerie. Ces employés entraient par la barrière placée au sommet des

1 Adrianus. Diarium Leodiense. Amplissima Collectio, vol. IV, fol. 1309.

Id. Curia feudalis pheretri Saint Lamberti.

2 Renseignement fourni par Madame E. Dupont-Russon, née Guivart, † le 6 février 1846, à l'âge de 10. ans

Id. P. Kersten. Directeur propriétaire du Journal historique, † le 3 janvier 1865, à l'âge de 76 ans

3 Dom Rivet. Histoire littéraire de la France, vol. XV, fol. 611.

Id. Ægidii Aureæ Vallis. Gesta Pontificum Leodiensium, vol. II, fol. 110.

Id. Martène et Durand. Amplissima Collectio. vol. IV, fol. 1220.

4 Davity. Description de l'Europe. vol. V, fol. 760.

Voici l'oraison dominicale telle que la rapportait le tableau cité plus haut

« Nos peer kest â cier, sanctifié se ti nom. Ti royâme nos avienn. Ta volontei so faite en l'terr com à cier. Diné no nos pein k'tidien ajourd'hu : et pardon no pechei com no pardonn no detteu. Et nos indusnin en tentation, mein delivre no de mal. Amen. »

Id. F. Hénaux. Etudes historiques et littér. sur le Wallon, fol. 1-99.

5 « Quo dum pervenisset dominus reverendissimus et de equo, cognomine Bayard descendisset, ipsum equum apprehendit dominus cantor Leodiensis tanquam sui juris ab antiquo ».

Id. De Jurisdictione capituli et archidiaconorum. M. S.

Id. J. C. Davreux, professeur, membre de l'Académie de médecine, † le 11 avril 1863.

escaliers derrière le chœur de l'église de Notre-Dame; ils traversaient un espace peu étendu, clos de murs, planté de cyprès, appelé le cimetière des Innocents. A l'orée du cimetière était ce retranchement où l'on inhumait aux limbes les enfants morts-nés. Heureuses créatures ! elles avaient passé de la nuit des entrailles maternelles à l'éternelle nuit, sans avoir traversé la lumière !

Deux murs en forme d'arcades se prolongeaient jusqu'au pied de la tour ; ces arcades étaient comme des loges d'où l'on pouvait voir le néant de la vie. Les monuments avaient pour étendard une grande croix de fer portant un Christ doré. Aux rayons du soleil c'étaient autant de points lumineux s'échappant des tombes ; de distance en distance, il y avait des bénitiers dans lesquels on trempait un rameau avec lequel on pouvait bénir des cendres regrettées, faisant descendre la rosée lustrale sur la communauté silencieuse des chrétiens ! Des épitaphes disaient au visiteur : *Hodie mihi, cras tibi* ; une autre : *Fuit homo* ; une autre : *Siste, viator ; abi, viator*. Et le visiteur attendait demain, et il avait été homme ; et voyageur il s'arrêtait, et voyageur il s'en allait.

Une des dernières épitaphes était celle de l'horloger-carillonneur Debeeve l'ancien. La pensée suivante y était exprimée en vers hexamètres : « Combien d'amis ne se rencontrent plus ! l'homme, chaque soir en se couchant, peut compter ses pertes ; il n'y a que ses ans qui ne le quittent point bien qu'ils passent ; lorsqu'il en fait la revue et qu'il les nomme, ils répondent : Présents ! aucun ne manque à l'appel [1] ».

Mais rentrons à l'intérieur de la grande tour. Dans la salle que nous avons mentionnée, subsistaient encore au siècle dernier quelques fragments de peintures murales, représentant la mort sous les formes les plus variées, donnant le branle à toutes les classes de la société : on appelait à Liége cette peinture *la Danse de la Mort* ou *Danse Macabre*.

Cette danse était une moralité populaire, une représentation publique de différents personnages de tout âge, de tout sexe et de toute condition, qui paraissaient les uns après les autres sur le théâtre, accompagnés de la mort, pour montrer que tout le genre humain est soumis à son empire.

De la représentation théâtrale, on passa à la peinture afin d'entretenir la moralité toujours présente : ces fresques, sous le rapport pictural, étaient d'un médiocre intérêt ; on en ignorait l'auteur, mais les donateurs étaient deux tréfonciers allemands attachés à la personne du prince Georges d'Autriche ; ces peintures d'Outre-Rhin ont été à leur tour emportées par la mort, qui n'épargne pas ses propres folies.

Ces grotesques, sur un fond terrible, avaient du génie, génie mêlé de tragique et de comique. Les personnages d'une vive expression ; pauvres et riches, jeunes et vieux, hommes et femmes, papes, cardinaux, prêtres, empereurs, rois, reines, princes, ducs, nobles, magistrats, guerriers, tous se débattaient en raisonnant avec et contre la mort ; pas un ne l'acceptait de bonne grâce.

La mort, variée à l'infini, mais toujours bouffonne dans ces figures, à l'instar de la vie, qui n'est souvent qu'une sérieuse illusion.

Cette mort du peintre tudesque était satirique, ayant une jambe de moins comme le mendiant à jambe de bois qu'elle accoste ; elle joue de la mandoline derrière l'os de son dos, comme le musicien qu'elle entraîne. Elle n'est pas toujours chauve ; des brins de cheveux blonds, bruns, gris, voltigent sur le cou du squelette et le rendent plus effroyable en le rendant presque vivant. Dans un des cartouches la mort a quasi de la chair, elle est quasi jeune comme un jeune homme, et elle emmène une jeune fille qui se regarde

Id. SCHAYES, conservateur du Musée royal d'armures de Belgique.

Il reste encore debout, non des ruines, mais un nom qui rappelle les paladins de Charlemagne : c'est celui de *Bayard*. La célébrité de ce cheval est telle à Liége que, chez les voituriers, *Bayard* est synonyme d'*infatigable*. C'est un *Bayard*, disent-ils, en parlant d'un cheval à la forte encolure, à l'œil de feu, aux naseaux frémissants. Par affection, de pauvres voituriers donnent à leur haridelle le beau nom de *Bayâ* et l'animal efflanqué en paraît tout fier, cette flatteuse caresse semble lui rendre quelque force : c'est surtout dans les moments difficiles, dans les pénibles montées, dans les chemins bourbeux, que ce nom sonore retentit à ses oreilles tendues : *Hue Bayard !* A cette exclamation, le pauvre animal tente un effort victorieux, la voiture s'ébranle et marche, un coup de fouet a été épargné

On ne peut donc nier qu'au XIIe siècle, dans le pays de Liége la tradition des hauts faits de Charlemagne et de ses paladins remplissent encore toutes les imaginations, comme s'ils eussent été récents. A la bataille de Steppes où les Liégeois battirent les Brabançons, le comte de Looz, feudataire liégeois, fut renversé de son Bayard. Le haut voué de Hesbaye porteur du Gonfanon de saint Lambert, montait un *Bayard* ; c'était encore le nom du destrier du prince-évêque le jour de sa joyeuse entrée à Liége *.

Id. PAQUOT. Mémoire pour servir à l'histoire littéraire des XVII provinces des Pays-Bas, vol. XVI, fol. 435. 440.

Id. DE VADDERE. Traité de l'origine des ducs de Brabant, vol. I, fol. 21. 1784.

Id REINIER. Chronicon Leodiense apud MARTÈNE et DURAND, vol. V, fol. 46.

Id. F. HENAUX. Les Quatre fils Aymon. 1-41.

1 J. ROLMA. Ancien horloger de la cathédrale

* PHIL. MOUSQUES, apud REIFFENBERG. Introduction à la chronique. vol. II, fol. 118-209.

dans un miroir. La mort a dans son bissac des tours d'un écolier narquois : elle coupe avec des ciseaux la corde du chien qui conduit un aveugle, et l'aveugle est à deux pas d'une fosse ouverte ; ailleurs la mort, en petit manteau, aborde une de ses victimes avec les gestes d'un Pasquin. Le peintre avait dû prendre l'idée de cette formidable gaîté dans la nature même [1].

Au centre de cette salle était en permanence un ais ou échafaudage servant la nuit de dépôt aux cercueils des membres du chapitre. C'est là qu'avant les funérailles, on faisait la levée du corps, c'est ce qu'on appelait *chercher dessous les cloches*, En 1642, au mois de décembre, y fut déposé le corps de la reine de France, Marie de Médicis, morte à Cologne. Lors de son transport en France le chapitre lui fit des obsèques très-solennelles auxquelles assistèrent tous les corps de l'État [2].

Au-dessus du rez-de-chaussée était la salle des sonneries : deux escaliers tournants y prenaient naissance pour aboutir l'un aux cloches et l'autre aux carillons dont les sonneries avaient acquis une juste célébrité. Quelques cloches du nouveau carillon furent conservées et rendues plus tard, pour compléter le carillon de la cathédrale actuelle. Mais les plus belles et les plus harmonieuses avaient subi le sort de toutes les cloches de Saint-Lambert, dont plus de vingt-quatre étaient renfermées dans cette seule tour. La plus ancienne cloche datait de la fin du XIe ou du commencement du XIIe siècle, elle portait le nom de *Desiderada* [3] Ce nom était-il une réminiscence de Désidérada, fille de Didier, roi des Lombards, dont les fiançailles avec Charlemagne furent célébrées à Saint-Lambert, en 770 ?

Parmi ces dix-huit cloches, chacune était destinée à être mise en branle pour une circonstance particulière.

Leurs sons, se concordant, formaient ce qu'on appelle un *jeu complet*.

Nous voyons par un ancien rituel et cérémonial [4], que deux de ces cloches étaient designées sous le nom de *Squella* ou cloche du chapitre, la seconde *Cymbalum*, cloche des cloîtres.

Une troisième fut ajoutée au XVIIe siècle, elle avait le nom de *Nola* ou cloche du chœur.

La *Campana* était le bourdon ordinaire et le *Signum* lui servait d'auxiliaire.

Cet usage de désigner chaque cloche par un nom particulier est très-ancien dans les églises.

En effet, ne voyons-nous pas que saint Augustin compare les cloches de sa cathédrale d'Hippone aux trompettes de l'ancien testament ? Les expressions poétiques et pleines de la plus grande vénération qu'il employe en parlant de ces beaux instruments prouvent l'importance que l'Église y a attachée de très-bonne heure.

Les règles canoniales [5] qui ont pour auteur le même saint, nous disent que tout ce qui était annoncé dans la loi ancienne, au son des trompettes, tel que les mouvements des armées, l'approche d'une guerre, la convocation du peuple à une prise d'armes, aux fêtes, festins publics, holocaustes et hosties pacifiques, se proclame ainsi chez les chrétiens.

De même, à Saint-Lambert, le son des cloches en annonçait les fêtes. Les victoires des armées ou les calamités publiques, enfin tout ce qui devait exciter la joie ou les larmes des Liégeois leur était porté par les sons de ces belles voix d'airain.

Des réparations faites aux cloches, qui précédèrent celles dont il est question, autorisent à croire qu'à Liége, ainsi que dans d'autres églises du pays au moyen-âge, on se servait d'anciennes cloches ouvrées au marteau et composées de différentes feuilles de cuivre rivées.

Il est bien à regretter que les catastrophes qui affligèrent la cathédrale aux XIVe et XVe siècles, aient non-seulement en partie modifié cette belle sonnerie, mais même nous aient laissé si peu de renseignements sur son origine.

En effet, il est peu d'objets anciens qui aient autant souffert que les cloches.

1 M. le baron DE CRASSIER, tenait de M. le baron de Villenfagne d'Ingihoul que le livre d'*Heures*, imprimé à Paris au XVIe siècle par Simon Vostre, et qu'il mentionne dans ses *Mélanges de Littérature et d'Histoire*, renferme plusieurs gravures représentant la *Danse Macabre* exécutée d'après les fresques du clocher de Saint Lambert.

Messieurs Crévenna et le comte de Hoën de Libeeke possédaient de ces *Heures* imprimées sur vélin avec les gravures enluminées.

2 S. BORMANS. Répert. chronol. des concl. capit. vol. I, fol. 506 Id. De statu Insg. peril. capit. Leodiens. vol. VIII, fol. 15. M.S.

3 Le 6 août 1813, jour où l'impératrice Marie-Louise, passa par Liége en revenant de Mayence, on fit entendre pour la première fois le carillon de la nouvelle cathédrale de Saint Paul.

Les sons de ce carillon quoiqu'agréables ne peuvent cependant pas, suivant l'avis des personnes qui ont entendu jadis le carillon de Saint-Lambert, le faire comparer à ce dernier, qui était renommé par l'étendue de ses vibrations tout à la fois éclatantes, graves, sonores et pleines d'harmonie

4 NICOLAÏ CRUSENII. Monasticon canonicorum in quo omnium ordinum etc.; 1637. vol. I, fol. 518.

5 CHAPEAUVILLE. Triumphus Sancti Lambert. martyris in Steppes obtentus vol. II



Réserves, custodes Eucharistiques, Aumonière, Vêtements pontificaux, Formal, Suaire de S.t Lambert, Chaussures litu-
rgiques, Anciens instruments, dits les Krinkrins de S.t Gilles, Cloches des XII.eme XIII.eme et XI.eme Siècles, Ancien Carillon



Des sonneries maladroites ou trop prolongées, les guerres, les incendies en ont détruit un grand nombre et leur métal a parfois servi à couler les couleuvrines, les bombardes et les ribaudequins des vainqueurs !

Un terrain entre le palais du prince-évêque et l'église de Saint-André des chevaliers Teutoniques portait au XVIIe siècle le nom de *Das felde von dem Klockunchmelssen von Cœln.* (Champs des fondeurs de Cologne) [1]. Nous sommes autorisé à augurer qu'en cet endroit furent martellées, rivées ou fondues des cloches de cette sonnerie.

Les cloches se faisaient connaître elles-mêmes par leurs inscriptions et elles exprimaient, dans un langage qui s'élevait jusqu'à la haute poésie, les différents usages auxquels elles servaient. C'étaient des voix d'airain comme disent les anciens liturgistes, qui appelaient toute une ville avec leurs sons puissants, calmant ou excitant les grandes émotions.

On ne sonnait la *Campana* que pour les grandes fêtes de l'année, à commencer pour les premières vêpres de la veille, puis encore la veille des fêtes des patrons primaires de la cathédrale, ou à six heures du soir, pour annoncer aux étrangers le commencement des jours de foire.

Le son de la *Campana* était à la fois riche, grave et argentin; quoique très-puissante et exigeant huit sonneurs on n'entendait presque pas le coup du battant, quand elle était mise en branle, tellement son bourdonnement était nourri et continu.

Le son grave, mélodieux et puissant de ce bel instrument a impressionné longtemps les Liégeois.

Des vieillards nous ont relaté combien la sonnerie majestueuse de Saint-Lambert exerçait sur le peuple une sorte de mystérieuse influence.

L'imagination populaire, comme la poésie animèrent ces cloches. De là naquirent les légendes gracieuses ou terribles que nos devanciers se racontaient aux veillées et dont quelques-unes sont venues jusqu'à nous à travers les siècles.

C'était le *Signum* qui sonnait tout seul, jetant à tous les vents ses notes sonores, lorsqu'un crime était commis ; la *Nolula* que venait agiter à minuit la main du fantôme ; le *Cymbalum* sur lequel on était obligé de prononcer tous les soirs de secrètes prières, faute de quoi cette cloche serait partie nuitamment pour élire domicile dans un autre clocher.

La *Cloche Blanche*, dite du *Ban* [2], était mise en branle pour convoquer le peuple, lorsque le salut de la principauté était en danger. Soit qu'il y ait confusion chez plusieurs de nos historiens touchant l'existence de cette cloche à la cathédrale où à l'hôtel-de-ville, nous voyons qu'au XVe siècle ce dernier édifice possédait deux cloches, le *Ban* et le *Hinry ?*

Li gros Hinry, qui subsiste encore de nos jours dans la tour de Saint Denis, est plus connue sous le nom *del gross Mareïe*. Elle sonne le *do* et porte sur sa circonférence une inscription romane de l'an 1283, avec les noms des deux Jean qui la fondirent.

MCCLXXXIII EST. KE ME FONDIREN. LI. DOI JOHAN
SI. MAPPELEN MARIA. SI SUI SACRAIA. ET BENAIA
ALOIRE KON. ME SONERAT. LI. TEMPESTA
DEPARTIRT

En voici la traduction :

1283 EST L'ANNÉE QUE ME FONDIRENT LES DEUX JOHAN,
JE M'APPELLE MARIE. JE SUIS SACRÉE ET BÉNIE,
ALORS QU'ON ME SONNERA L'ORAGE PARTIRA

Pour être mise en branle *li grosse Mareie* exigeait quatre robustes sonneurs [3]

Le tocsin dit *Li Rikopeïe* [4] dont la voix sinistre

1 Franc. Bivario et Thomas Gomez. De veter. canon. et regul. lib. VI, fol. 211.
Id. Bocquillot. Liturgia sacra, vol. I, fol. 364.
Id. Gerardi. Directorium pro officio Luminar. 1749. M. S
Id. Mouillart. Conclusions capitulaires, 1771.
Id. Peschwitz. De Jure et privilegiis clericorum et nobilium S. J. R. Elec. vol. I, fol. 217.

2 Gazettes de l'époque et Manuscrit de J.-H. Mouhin.
Id. Fisen. Historia ecclesiæ Leodiensis, parte II, lib. I, fol. 4.
Id. Historiæ Leodiensis compendium. Editio altera emendata et auctior. fol. 100. 1656.
Id. Hubert Thomas. De Tungris et Eburonibus commentarius.
Id. Baron de Villenfagne. Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége, vol. I, fol. 428
Id. Bovy. Promenades historiques, vol. I, fol. 6, etc.

3 Delvaux. Dictionnaire géographique de la province de Liége, vol. II, fol. 226.

4 Aussitôt qu'il éclatait un incendie dans la ville, le guetteur qui était dans le beffroi de la citadelle sonnait de la trompette; à l'instant on tirait trois coups de canon d'Evangélistes * si l'incendie était dans la ville, et un seul coup si c'était dans un des faubourgs ; le canon ayant cessé, la cloche se faisait entendre A ce son, on dirigeait vers le théâtre du sinistre les pompes à incendie de la ville, gouvernées par les fontainiers, les hommes de

* On appelait à Liége canons d'Evangélistes quatre superbes canons de gros calibre aussi pacifiques que les quatre Évangélistes qui y étaient représentés et dont ils portaient les noms. Ils armaient la pièce de fortification la plus élevée de la citadelle située au sud au-dessus des prairies du Péry, et d'où on pouvait plonger le regard sur la ville entière où l'on comptait cent clochers, cent cinquante-quatre rues, seize portes et dix-sept ponts en pierre

et rude répandit si souvent l'alarme dans Liége, deux sonneurs suffisaient pour cette cloche.

La *Chrysogone* [1] pesant douze mille livres, fondue sous le règne du prince-évêque cardinal Erard de la Marck qui l'avait décorée du titre de son cardinalat. Les vibrations de cette cloche étaient toujours claires, précipitées, lancées à triple volée et n'annonçaient que des événements heureux.

Le poète Paschal de Bierset, religieux de Saint-Laurent, avait composé l'inscription suivante gravée sur cette cloche, que quatorze hommes pouvaient ébranler :

EST MIHI CHRYSOGONO NOMEN DE SEMINE ET AURO
CONFLATUM GEMINIS VOCIBUS ARGOLICIS
MATERIAM, PONDUS, SPECIEM, CLARISSIMUS HEROS
MARKANI GENERIS GLORIA PRIMA DEDIT

Le gros bourdon dit l'*Erard* [2] pesant 16 mille livres, fondu le 22 mars 1533, portait une inscription composée par le même Paschal de Bierset.

IPSE FERO MAGNUM TER MAGNI NOMEN ERARDI,
AUSPICIO CUJUS, ÆREQUE FUSUS, AMOR
ILLE SUIS, NOTUS GESTIS FAMAQUE LOQUACI
VIVIT. EGO STREPITU COMPLEO CUNCTA MEO
EFFUGIT HÆRETICOS, EGO DÆMONES. HORROR UTRISQUE
DICIMUR HINC ABEUNT MOX PROCUL ATQUE VOLANT

Vingt-quatre hommes robustes étaient nécessaires pour le mettre en branle; son diamètre était suffisamment grand pour qu'une petite famille pût s'y loger. Coulée avec les couleuvrines et les bombardes conquises du temps de Jean de Hornes, c'est de cette cloche qu'on pouvait dire, qu'un cri de paix fut son premier chant! Elle fut toujours la voix de la paix! Le même airain qui, en Brabant et dans le Limbourg, avait dispersé les membres de tant de nos aïeux, servit de signal à nos fêtes, à nos joies publiques. Il appellait la foule aux jours consacrés dans la maison du Seigneur pour y chanter l'hymne de la concorde!

Au siècle dernier, ses lourdes et majestueuses coupetées ne se faisaient entendre qu'à l'avénement ou à la mort du prince-évêque, ou durant les jours de très-grandes fêtes pendant la messe au moment de l'élévation, et dans le même instant tous les musiciens, les choraux et les intonateurs jouaient et chantaient un motet en mi bémol, qui était le ton de cette cloche.

C'était une heureuse pensée qu'en mettant en branle cette cloche on faisait naître, à la même minute, un même sentiment dans mille cœurs divers.

Ces sons distincts et majestueux partaient uniquement du temple, ils proclamaient au loin la majesté et l'unité de Dieu!

Lorsque la mort, d'un coup de son inexorable faux, venait trancher la vie d'un prince chéri, en le précipitant dans le mystérieux abîme où l'esprit se confond, comme les soupirs lugubres de cette cloche portaient la mélancolie au sein de l'âme et la jetaient dans de sérieuses réflexions sur la destinée de l'homme!

Mais si elle annonçait quelque fête, comme ses sons pleins d'harmonie et de majesté ébranlaient les nues, se prolongeaient dans la ville et les vallons écartés et y remplissaient les cœurs d'allégresse.

Une des dernières cloches, beaucoup moins forte que les précédentes, s'appelait *Li copareïe* [3]; c'était la cloche de retraite ou couvre-feu : deux hommes la sonnaient tous les jours à huit heures et quarante-cinq minutes; de toutes les cloches de Saint-Lambert, c'était celle qui concentrait les affections des Liégeois, et dont le souvenir leur est encore cher aujourd'hui [4].

feu * et les pompiers, ainsi que celles des couvents et des monastères d'hommes; car dans l'enceinte de chacune de ces maisons, il y avait toujours une ou deux pompes à incendie, que dirigeaient les religieux. Chacun de ces derniers avait de plus dans la cellule qu'il habitait un seau en cuir dont il se munissait dans ces circonstances

1 Cauchois. Gloire de l'église de Liége, fol. 126.
Id. Fisen. Historia Ecclesiæ Leodiensis, parte II, lib. XV, fol. 335.

2 Jusqu'au commencement de ce siècle, on vit la circonférence de cette magnifique cloche, au milieu du vieux marché.

C'était Louis XV, qui avait donné aux États ces belles pièces d'artillerie, dont on ne faisait usage que pour annoncer les incendies, ou les jours de réjouissances publiques, ou bien pour saluer les princes étrangers qui visitaient Liége; on les tirait aussi pour le jour de la Fête-Dieu pour rappeler aux Liégeois que cette fête fut instituée dans leur cité et qu'ils furent les premiers, dans tout le monde chrétien, à la solenniser.

* Les hommes de feu étaient choisis dans le métier des Couvreurs; comme marque distinctive des services qu'ils étaient appelés à rendre durant les incendies, ils portaient sur le côté gauche de l'habit une médaille en argent ovale représentant les armoiries de la ville de Liége.

Id. de Villenfagne. Nouveaux Mélanges historiques, fol. 194 et 195. 1878
Id. J. Mailleux, ancien violoncelliste de la cathédrale, † en 1848.

3 Le légendaire Hubert Depas, dit en parlant de la prise du château de Chêvremont par Notger

« At puys retorna leveck en Lieg et amena aveque ly XII klokes et mist I a sainct Lambert que noumeis couparei qu'on sone por les ovriers a la nuict item I a sainct Paul quy nouma Dardare, item I a sainct Pierre que on noumeis Pimette, item I a sainct croix ossi parrellement noumeis. En leglize saint Jehan III, quand elle fust parfaite; Item I a sainct Martin, et sainct Denys II, qu'y gardèrent moult longtemps. »

4 F. Henaux. Etudes historiques et littéraires sur le wallon.
Id. Cambresier. Dictionnaire wallon-français.
Id. Additions au dictionnaire wallon-français de L. Remacle. M. S.
Id. Lovens. Recueil héraldique des Bourg. de Liége, fol. 131.
Id. Louvrex. Recueil des édits, 1750, part. I. p. 467, § XXV. N° 2.
Id. Règlement ou Paix de Saint Jacques de 1422.

Des auteurs, en écrivant *Kopareïe*, semblent vouloir indiquer que le nom de cette cloche est venu de ses vibrations uniformes. D'autres veulent qu'on écrive *Coupe-oreille*, mot prononcé en wallon *Côp-oreie*. Nos documents législatifs sont d'accord avec cette étymologie. Les ribauds, truands et voleurs domestiques, étaient ordinairement punis par l'essorillement, qu'on regardait comme un châtiment ignominieux.

C'est surtout quand on les avait arrêtés vagabondant après le couvre-feu, qu'ils encouraient cette peine. *La Kopareïe* sonnant, les portes de la cité se fermaient, toutes les lumières s'éteignaient, toutes les maisons étaient closes et toutes les rues complètement désertes.

De nos jours, le regretté M. Simonon a mis une corde de plus à la lyre wallonne, et l'a montée jusqu'au ton de l'ode.

L'auteur s'en est bien trouvé : sa poésie a quelque chose d'élégant, de simple mêlé de douce tristesse même; c'est l'âme remplie d'amertume et de patriotique douleur qu'il regrette l'indépendance du sol liégeois. Ses regrets, ses souvenirs d'une nationalité qui n'est plus, et dont il a été l'heureux témoin, respirent une mélancolie qui charme le lecteur : tout y est neuf, même le rhythme. Le sujet est le couvre-feu de Liége, nommé *Kopareïe* ou *Coporeil*.

Voici comment s'exprime le poëte national :

En 1844, à la demande de notre aimable et spirituel compatriote M. Simonon, nous eûmes à Rome l'honneur d'offrir le recueil de ses poésies wallonnes à S. E. le cardinal Mezzofante, le plus admirable et le plus savant des polyglottes.

Le jour de la séance académique annuelle au Collége de la Propagande, (6 janvier 1845, jour de l'Épiphanie), en présence d'une nombreuse assemblée où étaient réunis des membres du sacré collége, des princes des familles royales des deux Sicile, d'Espagne et de Prusse, le corps diplomatique et la majeure partie du corps enseignant romain, l'illustre cardinal s'exprima en 48 langues et dialectes différents. Après avoir répondu aux discours scandinave et danois, lui adressés par M. Guillaume Hégrem de Christiana, à un dithyrambe ruthène pollack de M. Louis Leytner de Léopold, à une ode en teuton vindélique de M. Henri Eikerling de Paderborn, à des hexamètres celtiques de M. Colinus Mac-Pherson d'Inverness, Mezzofante fit une savante dissertation sur ces langues romanes et teutones. En parlant de leurs dialectes, de leurs histoires littéraires, il mentionna leurs rapsodes, les ballades, les cantilènes nationales; il expliqua ce qu'on entendait au pays wallon sous le nom de *Pasqueïe*, chanson en dialecte wallon, élogieuse ou satirique, gaie ou élégiaque, politique ou religieuse, morale ou légère. Il cita d'une manière flatteuse le chant de la

1.

Lɹ son del *Côpareɹ*
E co dvin mèz oreɹ,
Kékfeɹ j el pɹnz oɹî
I m sonl eco k el vɹk
Cɹs' Côpareɹ antik
Kɹ tan d jɹn on roûvî.

2.

El' mi don' li sovnans,
Dèz ânêɹ di mɹɹ efans' ;
Cɹst ɹllûzɹon m plê bin.
Kɹ es' ki n'a nɹn eveɹ
Di s repwerté kekfeɹ
Eneri dvin s jĉn' tin ?

3

A kwâr po noûv, al nut',
To lè joû kwɹnz' minut'
Li Côpareɹ sona.
P.ndan l trè grant' hapêɹ
Dɹ mutwè d meɹ ânêɹ,
Cɹs' constant' clok ala.

4.

L'orjen' del Côpareɹ
S efonz' el neûr nɹteɹ
D on tin k l a respouné.
L istwér parol del clok,
Sɹn poleûr dîr l épok
K ell a kmɹnsî d soné.

5.

On sé k â kwɹnzêm sɹék,
On l aksepiv com rék,
A jin del nôp Cité,
Aprè l clok *côparel'*
I n wezî sɹn chandel
Avâ lè vôɹ roté.

6

Ell aveû chûzɹ s sîch
So l' pu hôt' toûr dɹ Lîch,
So l' clokî d saɹn Lanbɹè.
La, wezen' de nûlêɹ,
E doûzmɹn ezbranlêɹ,
El' fé, étɹnt' si vwè.

7.

Li clok rèzdondév fwér
E fâbôr, so lè tɹér,
A chan dèz inviron ·
On pti vin k soflév, fév
Ki l volan son s pwertév
A dè vɹɹèch bin lon.

8.

Estan lèz alnut' keût'
Adlé l bwè del Vâvneût',
E meû d maɹ â bê joû,
Sovin jɹ m arestév,
E, pâhûl, jɹ hoûtév
Li clok et l râskiñoû.

Copareïe qu'il qualifia d'*ode empreinte d'un parfum lyrique.*

Le Bayard et *les quatre fils Aymon*, c'étaient quatre cloches *Renaud, Alard, Guichard* et *Richard* supportées par le même mouton. Elles étaient à l'usage des cérémonies concernant des agnats ou personnes attachées à la cathédrale, le baptême d'un filleul du prince, la dotation d'une boursière de Saint-Lambert, l'acceptation ou la renonciation d'une prébende ou la mort d'un de ces titulaires; on pouvait dire de ces quatre cloches jumelles qu'elles réveillaient le Liégeois à l'aurore de la vie et lui envoyaient le salut de l'ange, se réjouissant avec lui aux jours d'allégresse, pleurant la mort de ses proches, et enfin, vers le déclin du jour et le soir de la vie, l'endormant dans le Seigneur.

La qualification de ces cloches était une réminiscence de l'histoire des quatre fils Aymon et du grand cheval Bayard *qui les portait tous les quatre* à la guerre. De nos jours ce souvenir est encore très-populaire dans notre pays; nos ancêtres ont consacré, dans des récits merveilleux, les hauts faits et les exploits de ces fameux paladins de Charlemagne, et pendant des siècles il n'y avait pas une maison à Liége où l'on ne racontât, durant les longues soirées de l'hiver, les prodigieuses prouesses des quatre fils Aymon. Assise au foyer, la famille écoutait avec délices cette histoire sans pareille, et plus d'un jeune et naïf Liégeois en entendant les sons vibrants de ces cloches, l'imagination vivement excitée, regrettait sincèrement, au fond du cœur, de n'avoir pas été un des quatre frères si célèbres et si glorieux.

On devait encore remarquer les deux cloches septimales, mises en branle les dimanches et jours de fêtes, savoir *le Saint Lambert* et *le Saint Hubert*; il fallait pour chacune huit hommes.

Ces vers léonins, gravés sur ces cloches indiquaient leur destination avec les vertus que leur supposait le catholicisme.

LAUDO DEUM VERUM, PLEBEM VOCO, CONGREGO CLERUM,
DEFUNCTOS PLORO, PESTEM FUGO, FESTA DECORO,
VOX MEA CUNCTORUM FIT TERROR DÆMONIORUM

JE LOUE LE VRAI DIEU, J'APPELLE LE PEUPLE,
JE CONVOQUE LE CLERGÉ, JE PLEURE LES MORTS,
JE CHASSE LA PESTE, J'EMBELLIS LES FÊTES,
ET MA VOIX DEVIENT LA TERREUR GÉNÉRALE DES DÉMONS.

Sur la seconde cloche.

VIVOS VOCO, FULGURA FRANGO
MORTUOS PLANGO.

Deux sonneurs suffisaient pour le *Quarco* et la *Petite Marie* et un seul pour la *Piecette* [1] et *Lî quart po doze* ou *Glawenn* [2].

9.
Kwan de rutè jalêı
Mi rboutît el coulêı
D on bon rglatıhan feû,
Al nut', lı *Côpareı*
M esteût in' kipañeı
Sı jı m trovév to seû.

10.
Sı, coûki dvin mè plom,
Ratindan m prumî som,
J esteût a m kıtapé;
A son del *côpareı*
Arrıvév lı someı
Kı m vınév ewalpé.

11.
El plès' d in' clok asteûr,
Noz oran d tıınt' tabeûr
L'èpouvantâp dızdu;
Wıs' k ı paset eı veı,
On stop sè deûz oreı
To s sâvan foû dè bru.

12.
Po 'n efan k on hosîv'
È s banz' e k on loukîv'
D edwermi pâhûlmin,
Nol chanson nı valév
Lı *côpareı* ki vnév
L edwermi to doûzmin.

13.
Mê û aveû dè koroñ
K â ptiz efan fî soñ,
Jusk a lè fé trône,
To dhan kı l *côpareı*
Lezî côpreû lz oreı
S ı n alî nın nâné.

14.
El osté, el ıvıér
Li *côpareı* tofér
Sonat â mêm trevın;
A pu lon joû dı ânêı
On l trovév tro hâstéı
De fé rsechî lè jin.

15.
El dihév e s lingach
« Alérzè sın tapach,
» Alérzè, vo buveû
» Hoûté mè sonor sen'
» Kwité. kwıté l' tavıen'
» Al amint' on v metreû.

16.
» Di Lîch lè pwet' serêı
» Ni v lêron nol ıntrêı
» Ki to paıan lwichè;
» Pwi a dih cûr sonant'
» Li gâr trè-vijilant'
» Vi frè veı hâp di bwè.

1 *Piécette* ou *plaquette*, parce que le coût de cette cloche ne dépassait pas la valeur d'une plaquette.

2 *Lî quart po doze*, cloche qu'on sonnait quotidiennement pour annoncer la messe de midi moins 1/4 ou 11 3/4 h.
Glawenn à cause de son timbre, incessant, aigre et babillard.

C'est non loin de cette cloche que se trouvait un couloir conduisant aux combles de ce transept, où était un second réservoir établi dans le même but que celui placé près de la tour de Babylone, et dont il a été fait mention précédemment. Mais il était plus considérable et contenait plus de cent quatre-vingts pieds cubes d'eau.

Un peu au-dessus des cloches, au sud-est vis-à-vis du nouveau chœur, était une grue en bois recouverte de plomb ; elle était à deux roues et plusieurs moulinets, ayant à sa base dix pieds carrés, et environ vingt-cinq à trente de longueur. Elle servait à monter les matériaux ; on l'abaissait à volonté à l'aide de chaînes de fer.

Au XV[e] siècle, nous voyons que les braies de cette tour étaient munies de veuglaires, bouches à feu de petit calibre ; elles avaient remplacé les espringoles moins mobiles et d'un service plus difficile. Des bombardes mêmes furent placées dans la partie supérieure au-dessus des grosses cloches ; elles reposaient sur des étais en fer scellés dans la maçonnerie ; elles n'avaient qu'un champ de tir fort restreint et étaient dirigées vers les rues avoisinant la cathédrale dont elles défendaient l'accès.

Immédiatement au-dessus des grosses cloches étaient placés deux carillons : le plus ancien n'était mis en vibration que très-rarement ; en 1755, le chapitre avait fait placer dans la lanterne de la tour un nouveau carillon dont les auteurs étaient le sieur Debeef et son fils. Ce carillon et l'horloge dus aux mêmes artistes sonnèrent pour la première fois le 28 avril de l'année suivante. Au moment où la célèbre procession de la translation des reliques de saint Lambert sortait de la cathédrale : ce carillon, l'un des plus beaux de l'époque, lançait tous les quarts d'heure d'éclatantes trilles.

Nous voyons que du temps de Georges d'Autriche, le chapitre ne se contenta pas de la sonnerie des cloches, il voulut y ajouter un carillon, dont le babil harmonieux était un écho des airs sacrés.

De ce carillon, plus tard sous le règne d'Ernest de Bavière, on fondit une cloche, que l'on entendait trois ou quatre fois par an ; elle n'eut qu'une existence éphémère. Les Liégeois regrettèrent le carillon mutilé ; il parlait moins haut, mais il parlait mieux.

En effet, n'était-ce pas une belle idée, une idée religieuse et poétique, que celle qui consistait à composer un orchestre de cloches, et à leur faire chanter les cantiques sacrés entre la terre et le ciel ?

17.

On dhév : « Po kél ûzech
» Sérton to lè pasech
» Dè fâbôr al Cité ?
» Kwan nos' vei n ê nin fwet'
» Pokwè sérton lè pwet'
» E plint' pâs, el osté ?

18

» Si j va fé 'n porminât'
» Ou vei on camerât'
» Foû de pwet' el osté,
» Ki j m amûz on pô târ,
» Po m leâî rintré l gâr
» Frè dè difigulté ?

19.

» Es' ki nos vei di Lîch
» Soutin on novê sîch
» Cont' li Prinz di Nasô ? [1]
» Si c è po lè voleûr,
» Dè fâbôr n aton d keûr
» Wis' ki fri bin leû cô ?

20.

» Vikanû â tin critik
» K on pouvwér tîrannik
» Ricraindév lè borjeû ?
» K in' poliz ewarah
» Tromév k on n dimorah
» Tro târ avâ lè jeû ?

21

» Mê ki frî no sôdâr,
» Pwet', citadel, ranpâr
» Po contni lè Lijwè ?
» S onz esteû hajou d zel,
» Tot' cè fwes ki frîtel ?
» El ni frî nin granchwè.... »

22

Vola sou k barbotîn'
De ci k ennè ralîn'
On pô târ dupasé,
Kwan l arrivîn â pwet'
Ki n estî pu dovtet'
Po lè leâi pasé.

23.

El osté, ji l avow,
L cûr esteû bin tinprow
Po rseré lè ferou ;
I n è nin todi sech
De sûr de vîz ûzech'
Ki l tin a forcrehou

24

Nos' poliz' divév vei
K on n minév pu l mêm' vei
Ko n minév anciênnmîn,
De tin k lè tièz di hoi
Alît avou lè poi
Dwermi to pâhûlmin.

[1] La ville de Liége fut assiégée en 1568 par Guillaume de Nassau, prince d'Orange

Georges d'Autriche, (1544-1557) après avoir réformé le chant grégorien usité dans la cathédrale, avait aussi songé à poétiser la sonnerie des heures et à procurer à l'homme du peuple une musique brillante et aérienne qui, la nuit comme le jour, le berçât de mélodies suaves et d'harmonieux accords.

Remarquons qu'à cette époque les carillons avaient le jeu libre, abandonné à l'inspiration des artistes qui les touchaient.

C'étaient les frères Weerck : ils faisaient entendre automatiquement un air différent à chaque heure et parfois à chaque demi-heure ; cette dernière était indiquée soit par une roulade mélodique, soit par une succession de modulations brèves; les unes et les autres du plus piquant intérêt.

Une ordonnance capitulaire enjoignait aux carillonneurs de faire preuve de goût en fixant des notes convenables sur les tambours.

Au XVIIe siècle, les canevas mélodiques des quadrilles étaient presque toujours les refrains populaires en vogue.

Les musicologues savent qu'avant le célèbre Pierluigi de Palestrina et les nombreux élèves qu'il forma, les contrapuntistes belges jouissaient, en Italie, de la plus grande réputation. Le sujet de leurs mélodies religieuses était presque toujours emprunté à quelque chant du peuple.

Le nombre des cloches données par Georges d'Autriche n'étant pas très-considérable, nous sommes porté à croire qu'il ne fit qu'ajouter une octave simple pour compléter la sonnerie qu'on appelait du temps du prince Corneil de Berghes (1538-1543.) *Voerslaghe* ou *Beyaerd (avant-coup.)*

Cette sonnerie consiste à frapper et à mettre en branle plusieurs cloches ; l'ensemble des sons ainsi produit est parfois très-harmonique et leur résonnance prépare, par la voie du contraste, des accords qui ne sont pas dépourvus de charme.

Jean Chaudoir, vers le milieu du siècle dernier, avait fondu les cloches qui formaient la strette de l'Angelus [1] les sons scintillants qu'elles donnaient étaient particuliers.

Telle est la nomenclature, quoique bien abrégée, des cloches les plus remarquables qui faisaient partie de la célèbre sonnerie de Saint-Lambert.

Il était immanquable que l'église de Liége, toujours si zélée à établir tous les usages propres à donner plus d'éclat aux pompes du culte, portât toute sa sollicitude vers les cloches de

25.

Al *côpareɹ*, no târ
Dıhî, to fan de bâɹ,
Bounut' a leûz ami ;
Al côpareɹ l ûzech,
E leû pâhûl manech,
Esteû d alé dwermi.

26.

On knohév li menîr
De spârñi lè loumîr
Otfeɹ mi lu d nos' tin.
Lı métôt' esteû sinp :
Onz alév dwermı tinp,
On s levév pu matin.

27.

Asteûr lè grand siñeûr
On canjî tot' lèz eûr :
I dwermè l âmatin,
I djunè vè doz eûr,
I dinè k fê to neûr,
I sopè l leddımain.

28.

Novê tin, novel môt'.
To canch d on sıék al ôt',
Lèz om tofér canjè ;
Mê le canchmin d nos' sıék
On pasé tot' lè rék...
Rıvnanz a nos' sujè.

29.

Tan k Lích indèpandant'
Si mostra triɹonfant'
Int' sè pwisan wezin,
Li *côpareɹ* tot fîr'
Eleva jusk â cîr
Lè son di s contintmin.

30.

Kwan lèz ârmêɹ Frances',
Eploɹan tot' leû fwes',
Viní l an nonant'-deû,
Lı *côpareɹ* tot' trıs'
Cacheɹ e saɹ édifis'
Si têha pu d treû meû.

31.

Lè Francè 'stant evôɹ,
Dè jin plorîn' di jôɹ
To l eundan rsoné :
Divin l veɹ *côpareɹ*
I rveɹî leû Patreɹ
K on lzî vnév raminé

32.

S el risona co 'n feɹ,
Ci fou po dir al veɹ
In' éternél adıè ,
K'an d answit' e julet',
Dè victwér pu conplet'
Ramini lè Francè.

1 Demany. Abrégé chronologique de l'histoire de l'évêché et principauté de Liége, fol. 117.

Id. Computus generalis emolumentorum ecclesie Leodiensis. Suivant un manuscrit laissé par le P. Stéphany, ancien biblio-

sa cathédrale ; car on pouvait les considérer comme les trompettes de l'église militante et comme des instruments capables d'élever par leurs sons les cœurs des fidèles vers le Ciel

Le respect que nos aïeux avaient pour les cloches à l'usage du service religieux était en rapport avec leur destination presqu'exclusivement sacrée et les cérémonies qu'on pratiquait à leur bénédiction.

Pour se conformer aux décrétales du pape Jean XIII, ainsi qu'aux capitulaires de Charlemagne, ce fut toujours avec grande pompe que le chapitre de Liége procéda à la fonte et à la bénédiction des cloches : c'était autrefois une affaire majeure. Les fondeurs n'avaient pas d'usine, mais se transportaient dans les localités où l'on voulait faire fondre des cloches. On creusait une fosse près de l'église, on bâtissait un fourneau, et c'était, pour les habitants des paroisses, une préoccupation grave de savoir si la fonte réussirait ou non. Celle-ci ayant un résultat favorable, on suivait l'ordonnance de Georges d'Autriche ; dans ses pieux statuts il dit :

« Lorsque le travail de l'homme est terminé et lorsqu'il va être donné d'en jouir, il importe d'implorer la protection du Très-Haut et les mérites du Seigneur ; ils apportent leurs suffrages et leurs vœux, les bénissant suivant les traditions de l'Église qui bénit tout ce qui est à l'usage de ses fidèles. »

Le bon Georges Louis de Berghes (1724-1743), ce prince tant pleuré par les Liégeois, bénit en 1740 les cloches de Saint-Lambert, destinées à l'usage de l'église et du baptistaire de Notre-Dame-aux-Fonts.

Dans cette circonstance il publia un mandement qui toucha vivement ses ouailles : il compara la bénédiction de ces cloches à un baptême, parce que de tous les objets consacrés au culte, les cloches seules, dit il, reçoivent un nom, un vrai

33.

L an nonant'-kwat', li Frans'
Vainkiha l alians'
Di to lè potanta ;
E l êk dè Kêzerık,
Tronlan dvan l Republık,
Jusk out' de Rın s sâva.

34

Lích ki n fout echênêı
Pindan û-cinz ânêı
Di nouk dè potanta,
Fouri soumiz al Frans',
Pıerda sıı independans',
E l *côpareı* mora.

35.

C'esst ı lon k dè vandâl
On ıistru l Catedrâl,
On distru tocoste
Lè monumın d nos' glwér,
Lè monumin d istwér,
D âr è d antıkité.

36.

Alfin totafê tom,
Eta, monumın, om ;
Alfin to deû mori :
L antik clok è fondow,
Lı Toûr esst abatow
E se rwen' on perı.

thécaire des carmes déchaussés à Liége, fol. 132, on voit que l'usage de sonner à Liége les cloches durant la messe au moment de la consécration et d'annoncer l'*Angelus*, trois fois par jour par le triple son de la cloche, remonterait à l'an 1204, époque où ces pieuses coutumes furent autorisées par Guy, légat du pape Innocent III.

On appelait à cette époque *l'Angelus* le pardon, à cause des indulgences qui venaient d'y être attachées.

Si l'assertion du P. Stéphany est véridique, c'est donc à l'église de Liége que revient l'honneur d'avoir la première institué la touchante coutume de réciter *l'Angelus* trois fois le jour. Dans cette occasion Liége aurait pris l'initiative plusieurs années d'avance sur les bulles des papes Jean XXII * et Calixte II. ** dont le premier en 1316 et le second en 1456 établirent dans toute la chrétienté la pratique de réciter *l'Angelus* pour implorer la protection de la Sainte Vierge sur les armes des Chrétiens qui combattaient les Musulmans.

Si cependant, faute de preuves suffisantes, l'église de Liége ne pouvait d'une manière irréfragable revendiquer le mérite d'avoir donné naissance à cet usage, elle peut se glorifier d'avoir été une des premières églises de l'univers à l'adopter.

En effet, malgré les allégations du savant et vertueux Mabillon et d'autres célèbres écrivains cités par Tiraboschi, qui reportent l'origine de *l'Angelus* à Liége au XVI[e] siècle, il est certain que cet usage y subsistait au XV[e] siècle : car sans s'autoriser de ce passage assez peu explicite de la charte de fondation de l'hôpital des pèlerins dans la rue du Pont, par Jean Mostade en 1335, où ce fondateur dit : « Le quel hospital aura un cloche pour sonner a messe touttez foiz qu'on la dira, laquelle aussi on sonnera chascune vesperée touttez fois qu'on fera les pauvrez prier Dieu pour nos amez et lez amez des bienfaiteurs du dit hospital. »

On peut s'appuyer du témoignage de Daniel de Blochem, chanoine de la collégiale de Saint Paul, mort en 1467 : dans son manuscrit ayant pour titre : Liber de servis et aqua Sancti Pauli Leodiensis, fol. 175, en parlant de Pierre de Mall, chanoine de saint Paul, et contemporain de Jean de Bizenhaye, doyen de la même collégiale depuis 1431 jusqu'en 1444. Pour mentionner que ce fut Pierre de Mall qui établit l'usage de faire sonner tous les jours *l'Angelus*, il dit

« Similiter dicto tempore prædicti decani transivit reverendus admodum ac nobilis dominus Petrus de Mall, juris baccalaureus et canonicus, in choro ultra omnes sollicitus quo ad cantum... Festum sanctæ Annæ fecit duplex, cum uno tamen modio spelte. Item ordinavit illam lanternam vitream in porticu ecclesiæ ante imaginem beatæ Virginis versus insulam cum luminari suo nocturnali Item trinum pulsum pro Ave Maria de mane, et ex devotione ad beatam Virginem officium misse plerumque de eadem Virgine Domina nostra legere consuevit. »

* Dictionnaire des notions primitives.
Id Dictionnaire des éléments de toutes les connaissances, vol I et VII
Id Dictionnaire historique des cultes religieux établis dans le monde, vol II
Id Dictionnaire ecclésiastique.

** Les mêmes ouvrages cités plus haut, et canonique et le grand répertoire universel des sciences ecclésiastiques

nom propre, et qu'elles le reçoivent à cause des relations étroites qu'elles ont avec nous, relations si constamment mêlées aux principales circonstances de notre vie, que les cloches semblent en garder quelque chose de vivant et de personnel. Que Dieu veuille, Liégeois, mes enfants, qu'après une longue absence, vous entendiez de nouveau la voix du clocher de votre enfance et de votre jeunesse, ainsi qu'on entend une voix autrefois aimée et jamais oubliée!

Dans son langage d'une piété paternelle, il représente ces cloches non-seulement comme des voix amies, mais aussi comme des voix célestes, tant elles devaient être intimement unies à toutes les choses divines, aux affections de la famille, aux joies et aux douleurs de la patrie, aux actes sublimes de la religion.

Ces cloches inséparables des affections des Liégeois devaient rehausser la solennité de leurs mariages, célébrer la naissance de leurs enfants, chanter leur arrivée et pleurer leur départ, unir leur voix plaintive à tous leurs deuils, et emporter leurs larmes jusqu'au Ciel sur les ailes de l'espérance.

Mais hélas! un jour leurs accents déplurent à ceux à qui la religion ne plaisait pas; et ils les anéantirent.

On commença à briser les cloches de la cathédrale le 27 ventôse an III (17 mars 1795.)

Les débris furent chargés sur des bateaux qui remontèrent la Meuse jusqu'à Givet.

Au moment de détruire la grosse cloche appelée l'Erard, les ouvriers la pesèrent: son poids était d'environ 16,500 livres et son marteau pesait 480 livres.

L'usage des cloches avait été prohibé dès le 13 octobre 1794. Le gouvernement ne tarda pas de considérer les cloches comme inutiles. Il céda celles provenant de la cathédrale, à la compagnie Lannoy en payement de ses fournitures à l'armée, à raison de 10 sous la livre. L'administration en informa la municipalité, le 13 novembre suivant.

« Nous vous chargeons, lui écrivit-elle, ensuite des instructions que nous avons reçues du ministre des finances par sa lettre du 4 brumaire dernier, de faire effectuer les dernières descentes et pesées des cloches encore existantes dans l'édifice Lambert, le tout avec la plus grande économie, les frais de la descente et pesage demeurent à la charge du gouvernement. Vous observerez que les crapaudines doivent être pesées séparément et vous ferez au préalable un récensement des cloches qui existent encore dans le susdit édifice. »

A cette époque, chaque matin, le vrai Liégeois regrettait de ne plus entendre cette belle sonnerie dont la réputation, portée jusque chez les peuples voisins, avait été souvent pour lui le motif d'un légitime orgueil national.

Mais en 1794, le concert matinal que Liége entend aujourd hui, ne se mêlait point aux premières rumeurs de la journée: alors point de tintement, point de sonneries de cloches, point d'*Angelus* pour dire à l'homme que Dieu lui accorde une journée de plus, et que, pour qu'elle lui soit bonne, il faut qu'il la commence par la prière. Non! aux temps de la terreur, les clochers, les tours des églises n'avaient plus de voix: les cloches en avaient été descendues, brisées et fondues; avec leur airain qui, depuis des siècles, appelait les fidèles aux pieds d'un Dieu d'amour et de paix, on avait fait des canons.

En jetant, un regard sur le passé, combien devaient être vifs les regrets que causait aux Liégeois l'anéantissement de ces belles sonneries.

En effet aucun langage ne parle à l'homme comme le langage des cloches.

Il pénètre l'âme, il la charme, il la ravit.

Transportons-nous par une tiède soirée d'automne sur ces belles collines qui environnent Liége.

Les dernières lueurs du jour éclairent vaguement la cime verdoyante des coteaux.

La cloche de la cathédrale dominant tous les bruits de l'antique cité s'ouvre un passage et la strette de *l'Angelus* éclate et pétille comme une aigrette d'étoiles.

A la *Nolula* succède la sonnerie du carillon qui jette sans relâche de tous côtés des trilles resplendissants, sur lesquels tombent à temps égaux les lourdes coupetées de la *Campana*.

Au-dessus, au plus profond du concert, on distingue confusément le chant canonial, qui transpire à travers les pores vibrants de leurs voûtes.

Qu'ont dit ces cloches! Elles ont dit aux pâtres, aux artisans, aux hommes et aux enfants, aux vieux et aux jeunes: Reposez vous et priez!

Puis, ces cloches se mêlaient à tous les actes importants de la vie du Liégeois: il semblait même que leur voix changeait de ton, selon les circonstances.

Elles frémissaient de joie sur son berceau, elles annonçaient son avénement à la vie, elles publiaient dans tous les lieux d'alentour la sainte allégresse de son père, les douleurs et la joie encore plus ineffables de sa mère!

Tout se trouve dans les rêveries enchantées où nous plonge le bruit de la cloche natale : religion, famille, patrie, et le berceau, et la tombe, et le passé et l'avenir !... .

Le jour de la confirmation, quand, le front souriant, paré de son habit de fête le jeune Liégeois se dirigeait vers la cathédrale où officiait le prince évêque entouré de ses suffragants et des membres de son chapitre, est-ce que les cloches ne parlaient pas du Dieu de bonté, d'amour et de charité ?

Est-ce qu'elles ne semblaient pas s'associer à la joie de son cœur! Est-ce que leur sonnerie n'était pas empreinte de ce sentiment vague et indéfini qui pénétrait dans le plus profond de l'âme ?

Leur voix devenait plus grave et plus sérieuse lorsqu'elles appellaient au pied des autels deux époux qui allaient unir leurs destinées, ou le jeune lévite qui allait se ranger dans la milice du Seigneur!

Elles pleuraient presque, et il y avait dans leurs notes sourdes, voilées et lugubres, quelque chose de triste, de plaintif et de déchirant, lorsqu'elles annonçaient un trépas, ou qu'elles tintaient l'agonie d'un mourant.

Elles avaient d'énergiques, de bourrus et sinistres accents pour appeler la foule sur le théâtre de l'incendie.

Les superbes et sonores vibrations du gros bourdon lancées en triples volées saluaient l'avénement d'un nouveau prince-évêque, le passage des souverains, l'annonce des victoires lorsque les armées de la patrie avaient fait triompher le droit et l'équité dans quelque contrée lointaine.

Oh! pour lors, comme elles savaient bien chanter la gloire du Dieu des batailles!

Oui, les cloches de Saint-Lambert étaient aimées parce qu'elles éveillaient dans le cœur de nos pères un sentiment religieux!

Ces derniers les aimaient parce qu'elles prenaient part en quelque sorte, à leurs peines et à leurs joies, à leurs larmes et à leurs sourires.

Ils les aimaient aussi parce qu'à tout moment elles leur parlaient du temps écoulé, du passé qui ne pouvait plus revenir, de ces beaux jours de l'enfance !

En dehors de leur côté poétique et légendaire, elles étaient, après les orgues, le plus bel organe susceptible de faire monter les louanges du fidèle vers son Créateur.

Ainsi que le disait le spirituel auteur de *la Kopareïe*, ces cloches avaient plus qu'une voix, elles avaient une âme, et en les voyant se balancer dans leurs cages aériennes et sonores elles semblaient y être entre le ciel et la terre pour y parler de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu!

La grande tour de Saint-Lambert, commencée sous le règne du prince-évêque Jean de Bavière ne fut achevée que sous celui de Louis de Bourbon et après quarante et un ans de travaux; vers le milieu du XVIe siècle elle avait été recouverte, comme le reste de la cathédrale, de feuilles de plomb dorées.

Cette dorure avait assez bien conservé son éclat jusque vers le milieu du siècle dernier, mais depuis cette époque elle se perdit insensiblement.

Quelques années avant la révolution, on avait formé le projet de rendre au plus beau monument de Liége, un de ses embellissements les plus remarquables, en faisant redorer cette magnifique toiture, mais l'état des finances n'était plus alors en rapport avec les dépenses que nécessitait une telle entreprise ; ce projet fut ajourné. L'extrémité de la flèche de cette tour formait avec le point le plus élevé de la citadelle une ligne horizontale [1].

La double croix qui surmontait cette flèche pesait environ quatorze cents livres: elle avait plus de vingt-cinq pieds, le coq était plus gros qu'un fort mouton. Le 24 juiliet 1752, un nommé Patron, couvreur-ardoisier, avait eu l'intrépidité de le poser aux sons des timbales et des trompettes du prince et de la ville, qui étaient placés dans la galerie de la tour [2]. C'est sur la petite croix qui s'élevait au dessus du coq, qu'était arboré lors de l'élection du prince, le drapeau portant ses armoiries.

De Hurges et Deschamps disent : [4] « La grande » tour ou grand clocher a esté eslevé longtemps » depuis l'église achevée, lequel est fort large, » puissant et massif, d'ouvrage conforme et de » mesme pierre au surplus, tant eslevé que sa

1 Le plateau de la citadelle de Liége est d'une élévation de cent cinquante-huit mètres.

2 Abrégé curieux de l'histoire de Liége, fol. 165.
Id. Smits. Détails curieux sur l'histoire de l'évêque et prince de Liége.

3 J. H. de Guise. Maître xhailteur, plombier de la cathédrale, mort à l'âge de 91 ans, le 2 août 1847, avait placé sur cette tour, pour la dernière fois, le 12 février 1791, le drapeau aux armoiries du prince-évêque de Hoensbroech · il remplaça celui du prince de Rohan-Guémenée qui s'était qualifié du titre de régent de la principauté de Liége pendant que le prince légitime s'était retiré à l'abbaye de saint Maximin près de Trèves.

4 P. de Hurges et Deschamps. Voyage à Liége et à Maestrect en 1615, fol. 71. 1872

» pointe surpasse en hauteur de vingt pieds et » plus les collines plus éminentes qui sont aux » environs, lesquelles de leur part sont bien hautes » et relevées.

» Il y a un fort bon horloge, un bon accord de » cloches, qui sont fort grosses et en grand nombre.

» La forme de la tour est carrée, ayant à chasque » encoigneure un tourion ou pyramide de bois » couvert de plomb tout doré ; au milieu de ces » quatre s'eslève une autre masse de charpentage, » admirable pour les grands sommiers entrelassez » et le nombre de poultres qui s'y rencontrent ; sa » forme approche de celle d'une cloche ; et là » dedans se voient des grands vases de cuivre » jaulne et de fer, contenants chascun plus de trois » tonneaux, èsquels descoule toute l'eau qui tombe » sus le feste du clocher, y ayant des conduits et » tuyaux par lesquels elle s'escoule et tombe à » bas quand les vases sont trop pleins, comme » il arrive aux grands orages de pluye ; et sert » cette eau de réserve pour donner remède à » quelque meschef de feu survenant à l'église ou » au clocher. Mais oncques ne se voient des » réservoirs si chers que ceux de Liége, qui sont » de cuivre, y en aiant peu de fer, et massifs et » espois comme grosses cloches à fin que l'eau ne » vienne à les ronger. Sus la grande tour est un » charpentage en forme de cloche : là est posé un » autre tourion de bois, et sus ce tourion une » flesche ou pyramide, aussi de bois, et d'extrême » hauteur, le tout estant couvert de lames de » plomb tout doré, depuis le sommet jusques la » tour de pierre, estants les lames façonnees en » rayons de soleil, qui paroissent merveilleusement » et de loing, la croix et le coc qui sont dessus » estants pareillement tous dorez, de mode que » comme jadis il y eut une porte d'or en Hieru- » salem, ainsi le présent peut-on dire y avoir » un clocher d'or à Liége.

» Il semble que le dessein fut d'eslever un autre » semblable clocher, et vis à vis de celui-cy, de » l'autre costé du chœur, vers l'Occident, qui eut » servy de grand ornement à l'église, mais il est » demeuré imparfait.

» Il faut dire encore un mot sur ce propos, » que l'on carillonne fort estrangement les cloches » en ce lieu, car à toutes les heures d'un jour » solemnel, et pour la grand'messe, un homme, à » ce député, monte au premier estage du clocher, » et là, assis en une grande, grosse et vielle » chaise de bois, se met les cordes des quatre » cloches plus puissantes, une en chasque main, » une en chasque pied, et les tirant, fait bour- » donner confusément ces grands vaisseaux, tom- » bant tousjours sus ces accords :

» *Mi, mi, fa, fa, mi, ré, ut ; ut, ré, mi, fa,* » *fa, mi, mi, ré, ut ; ut, ré, mi, ut, ré, mi, ut,* » qui est chose fade à entendre, mais la plus » sotte du monde à veoir, comme ce pauvre » homme se démène et tourmente, faisant des » grimasses continuës et subites, à peu près telles que » les feroit un enragé que l'on mettroit ès liens, » n'y aiant veine ou artère en tout son corps qui » ne s'en ressente et tressuë d'ahan ; sur quoy je » luy demanda, le voiant gras et gros, s'il y avoit » longtemps qu'il excerceoit ce beau bastelage et » s'il le réitéroit souvent. Il me dit qu'il y avoit » plus de douze ans qu'il s'en mesloit, et que » cet exercice luy estant nécessaire pour sa santé » (à cause qu'estant replet de nature, il fust crevé » de gresse, les diétes et tous autres remèdes luy » ayant esté inutiles) sur tous autres l'avoit alléché, » pour ce qu'il se faisoit estant assis ; qu'au reste » n'estant bien à pied pour cheminer, ny pour » danser, ny pour jouër à la paulme, il avoit » choisi ce jeu, qu'il réitéroit tous les jours et » souvent des journées et des nuicts toutes entières, » dont il se trouvoit fort bien, parceque sa replé- » tion n'en augmentoit, joint qu'un si bel accord » de cloches le tenoit tousjours joyeux.

» Et vrayement, dis-je lors, mon amy, puisque » cet exercice vous cause tant de biens et de plaisirs, » vous devriez rendre les accords de vostre jeu » parfaits, brimballant six cloches, qui feroient » *l'ut, ré, mi, fa, sol, la* : ce que vous pouvez » faire aussi facilement que vous tirez les quatre.

» Aiant demandé comme il le feroit :

» Mettez, luy dis-je, la corde du *sol* sous vostre » menton, et prenez aux dents celle du *la*, les » quatre autres demeurant où elles sont ; par ce » moien vous pourrez former vos cadences sus » un *la*, *fa*, *ré* qui, faisants une tierce et une » quinte du *la* au *fa* et du *la* au *ré*, et de rechef » une autre tierce du *fa* au *ré*, feront très bonne » harmonie ; comme de mesmes finissant par ces » trois tons, *sol, mi, ut*.

» Sur quoy, persuadé, il en feit l'espreuve à » l'instant ; mais quand il en venoit au *sol*, il » sembloit qu'il se deust estrangler, tant la corde le » pressoit sous le menton ; et quand il tiroit le » *la*, vous eussiez dit proprement (comme il tour- » noit la teste pour ne faire sonner le *sol* en » mesme temps, qui eust fait une cacophonie) » que c'estoit un poisson pris à la ligne et au » hameçon ; ce qui nous feit rire à bon escient, » et si ce lourdaut faisoit auparavant les grimasses

» d'un enragé, il faisoit lors davantage, et celles » d'un demoniacle ou plus estranges, si on les » peut imaginer. Toutesfois je luy donnay courage » de poursuivre ce beau jeu, auquel avec le temps » il se perfectionneroit davantage, et il me remercia » de l'invention que je luy avois donnée. Voilà ce » que j'avois encore à dire sus le sujet de ce clocher, » pour bigarrer ces Mémoires et les accommoder à » plus d'un goust. »

En juin 1795, la grande tour de Saint-Lambert, comme tous les autres bâtiments de la cathédrale, était déjà dépouillée de sa riche couverture. Alors le 1er messidor an III (19 de juin 1795), l'administration d'arrondissement de Liége vendit, au plus offrant et dernier enchérisseur, la démolition de cette tour, depuis l'étrésillon de la charpente qui avait soutenu les cloches jusqu'au sommet du clocher [1].

Entre autres conditions imposées aux entrepreneurs on remarquait les suivantes : ils n'avaient aucun droit de propriété sur la charpente dont ils pouvaient laisser tomber la boiserie dans les nefs de l'église ; cette charpente devait être vendue au profit de l'administration. Les entrepreneurs étaient possesseurs des fers, bronze, plomb, cuivre et des pierres de la maçonnerie jusqu'au niveau de l'église ; ils devaient faire conduire les décombres dans l'embranchement de la Meuse qui commence à la *Venne des pêcheurs*, et à la pointe de l'île jusqu'au-delà de l'endroit dit : *Fosse aux grenouilles*.

Ils devaient aussi descendre deux petites cloches qui étaient encore restées dans la tour et les transporter dans la tourelle du palais. Les entrepreneurs devaient avoir terminé les travaux de la démolition un mois après la date de leur reprise, etc. etc.

La destruction commença le 2 messidor (20 juin 1795) et fut exécutée à l'aide de 25 et quelquefois 48 ouvriers, le 1er vendémiaire, (23 septembre) de la même année. Durant les deux mois suivants, on fit presque chaque jour dans la cathédrale des ventes considérables de divers matériaux.

C'est sur les ruines de cette tour que le décadi 20 vendémiaire an III ou 12 octobre 1795, [2] jour où fut célébrée la grande fête patriotique pour la réunion du ci-devant pays de Liége à la France, qu'on déploya un grand drapeau tricolore sous lequel s'étendait un transparent allégorique et analogue à la fête du jour. Il représentait la France plaçant la flèche du département de l'Ourthe dans le faisceau départemental, et foulant aux pieds les attributs de l'Église et de la royauté.

Le soir, les ruines furent illuminées, mais hélas ! ce n'étaient plus comme autrefois de ces feux dont la splendeur et la magnificence contribuaient à montrer au milieu de la nuit les beautés du temple. Non ! les temps étaient cruellement changés : en 1795 les reflets rougeâtres qui donnaient sur ces ruines étaient sinistres et lugubres, on eut dit la lueur de torches mortuaires qui se consumaient aux funérailles de l'église.

C'était encore l'époque où on pouvait dire avec le psalmiste royal :

Deus, venerunt gentes in hereditatem tuam, polluerunt templum sanctum tuum...

Posuerunt signa sua, signa : et non cognoverunt sicut in exitu super summum.

Quasi in silva lignorum securibus exciderunt januas ejus in idipsum : in securi et ascia dejecerunt eam.

La pasqueïe suivante fut insérée par Henri Delloye dans le journal *le Troubadour liégeois* du 14 prairial an VII : elle est due à la plume du prieur des Carmes-Déchaussés, le père Thomas Marian mort en 1805 à l'âge de 81 ans.

LI CLOKI D' SAINT-LAMBIET

Vos avez distrût l'Cathèdrâle,
Avou s'bai âté, s'bai doxâle,
Saccagî l'Mausolé Markâ,
Ci vî princ' qu'a bati l'palâ
Et çou qui m'fait pâmé d'tristesse
Et dressî tots les ch'vets d'nos' tiesse,
Kitrâgné l'biname Cruc'fix
Qui fait l'jôïe di tot l'Paradis :
Spû les cloke à côp d'cougneïe,
Qui rèjoïhi tot' li veye
Disterminé l'pus bai cloki
Qui mâïe dè l'veïe on z'âïe louki,
Qu'aveût in' creu des mî doraye,
Qu'allef quasi jusqu'â nûlaye,
Et po d'zo, on bob' carilon
Qui triboléf d'in' teil' façon
Qui, sins bogi foû di s'coulaye
On z'oïef heûr', quârt d'heûre et d'maye,
Çou qu'esteût in' commôdité
Des pus grand' po tot' noss' cité.
On jettreût des lâme ossi grosse
Qui les pus rolantès pât'nosse
Dè chap'let dè vî fré Michi
Tot' les feïe qu'on pass' so l'marchî ;
Vos raç' di gueux, Diew m'el pardonne,
Avi v' li diale ès vos maronne,
Ou aregî-v' qwand v's abatî
On si bai et si haut cloki ?

1 Gazettes nationales de J. Desoer, imprimeur-libraire, 29 floréal, 8 prairial et messidor, thermidor, et vendémiaire an III.
Id. Manuscrits

2 Gazettes du temps
Id. Programme de la fête.
Id. Rapport du substitut du procureur de la commune.
Id. Manuscrits.

Qui n'avî-v' divin vos chabotte
Dè stron d'aronde, ou bin d'houlotte
Ou qui n'vi cassî v' tartots l'cô
Qwand v's avez ferou l'prumi cûp.
Vos neûrs mi vé, avez-v' èveïe
Di n'pus fé qu'on vièg' di noss veye;
Qui n'avéz-v' ès coërps li hawai
Qu'a distrût in ovrèg' si bai.

Henri DELLOYE.

Au-dessus de la loge du carillonneur était celle du guetteur de la ville, le *Guettier-Wardeu*, comme on l'appellait; cet homme passait sa vie dans la guette, petite cage à quatre lucarnes aux quatre vents; cette cage et ses échelles étaient l'univers pour lui. Ce n'était plus un homme, c'était l'œil de la ville, toujours ouvert, toujours éveillé. Pour s'assurer qu'il ne dormait pas, on l'obligeait à répéter l'heure chaque fois qu'elle sonnait, en laissant un intervalle entre l'avant-dernier coup et le dernier. Cette insomnie perpétuelle eût été impossible; mais sa femme l'aidait. Tous les jours à minuit elle montait, et il allait se coucher: puis il remontait à midi, et elle redescendait. Ces deux existences accomplissant leur rotation l'une à côté de l'autre, faisaient dire aux Liégeois que le guetteur et sa femme ne se voyaient qu'une minute à midi et une minute à minuit.

Du sommet de la tour, descendons dans les souterrains; ils renfermaient des approvisionnements réservés aux besoins de la cathédrale, et surtout de fortes quantités de salpêtre, de poudre à tirer, de pétrole, de térébenthine, de camphre et d'autres matières inflammables destinées à composer les roues à feu, les fusées sifflantes, les girandoles théodorines, les comètes clémentines, les gerbes et les bouquets bavarois qu'on lançait du haut de la tour, lorsqu'aux époques de réjouissances, on illuminait toute la cathédrale. C'était à ses princes bavarois que Liége devait l'heureuse importation des feux d'artifices si propres par leurs variétés, leurs effets enchanteurs et qui tenaient de la féerie à embellir et à clore avec magnificence les mémorables journées des fêtes nationales dont les vieillards se plaisent encore aujourd'ui à redire la splendeur en regrettant la perte de l'antique indépendance de leur pays.

Le 3 mars 1793, l'avant-veille du départ des Français, après la bataille d'Attenhoven, les débris de cette armée commirent les plus grands excès dans la ville de Liége. Trois malheureux prêtres français qui s'étaient émigrés dans cette ville, y furent arrêtés par leurs compatriotes et massacrés dans la cour de la prison Saint-Léonard. Ces ecclésiastiques étaient Messieurs Martin Dupuis, curé de la paroisse de saint Nicaise du diocèse de Châlon-sur-Marne, Louis Lemoine, curé de Coligny au même diocèse et Jean Guidel, chanoine régulier, prémontré de la maison de Pont-à-Mousson. Arrêtés à une heure après midi, chez le sacristain de l'église saint Pholien, ils furent conduits à la maison de Ville où, sommés de prêter le serment civique, l'ayant refusé, comme contraire à leur conscience, ils furent entourés de gardes nationaux français et incarcérés dans les souterrains situés sous l'horloge de Saint-Lambert [1]; là, ils purent compter non-seulement les heures mais même les minutes qui leur restaient, la vie leur échappait ainsi goutte à goutte, et ces innocentes victimes, seconde par seconde, se sentaient poussées par la main du temps vers l'éternité.

L'heure fatale ayant sonné, ces infortunées victimes furent extraites et conduites vers Saint-Léonard, au milieu des huées, des vociférations du peuple et des outrages de tous genres. Il est impossible de dire combien ils reçurent d'injures, d'insultes et de coups de sabre dans le trajet de cette voie douloureuse. Arrivés dans la cour de la prison, ils furent massacrés à coups de sabre et de crosse de fusil par les volontaires du bataillon de Paris.

Par une coïncidence assez remarquable ce fut dès l'heure où ce déplorable événement eut lieu qu'on cessa pour toujours d'entendre les cloches et l'horloge de Saint-Lambert: alors l'aiguille devenue immobile sur son cadran ne tint plus compte du temps qui s'écoulait; elle sembla se refuser à marquer un présent qui contrastait d'une manière trop pénible avec tant d'heures heureuses, que pendant de longues années elle avait indiquées aux Liégeois.

C'est contre trois des parois du pilier placé entre cette tour et le jubé qu'étaient les armoires renfermant des ceintures funèbres ou litres *(Tænia funebris)* [2]. C'étaient de grandes bandes en velours,

1 Daris. Histoire du diocèse de Liége, vol. II, fol. 301
Id. Mandement épiscopal, 7 septembre 1793.
Id. Manuscrit. Correspondance particulière de l'époque.
Id. Circonstance confirmée par le témoignage d'un témoin oculaire.

2 Concordance de la saint Simon et saint Jude.
Id. Mandement de 1729. Art. 4.
Id. Sohet. Institutes de droit. Lib. II. T XVI, § 53-56
Id. Louvrex Recueil des édits et réglements, vol. I, fol. 34.
Id. Observationes et res judicatæ ad jus civile Leodiensium.
Id. de Malte. Les nobles dans les tribunaux.
Id. Cho... Vitta lugubris. de Doman. sacra politia.
Id. Dadin d'Haneterre. De ducibus et comitibus, vol. III, cap. V.
Id. Ciron. Observatio. annal. epistol. decretal.
Id. Chassanée. Zona funebris. Opera omnia.
Id. Ménestrier. Décorations funèbres.

serge ou drap noir dont on drapait les nefs, le chœur ou une des chapelles de la cathédrale, lorsqu'on y célébrait les funérailles de personnages marquants considérés comme propriétaires, bienfaiteurs ou patrons d'une partie de l'église. Dans ces jours les armoiries du défunt étaient représentées sur ces bandes.

L'usage de tendre les litres tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'église n'avait lieu qu'à la mort du pape, de l'empereur ou du prince-évêque.

Les tréfonciers jouissaient du privilége de la ceinture funèbre dans le vieux et le nouveau chœur.

Les chevaliers des ordres Teutonique et de Malte, les échevins et les personnes propriétaires de chapelles y avaient respectivement le droit de ceintures funèbres.

C'est au-dessus d'une des armoires citées plus haut qu'était pratiquée une petite niche fermée d'une grille de fer: cette niche qu'on appelait *Li Potal di Heinsberg*, renferma durant plusieurs siècles, le fameux *Règlement* ou *Régiment* promulgué sous le règne du prince-évêque Jean de Heinsberg [1].

Avant de décrire le nouveau jubé, tel qu'il subsista jusqu'au XVIII[e] siècle, nous mentionnerons que c'est en cet endroit qu'eut lieu l'acte d'amende honorable du duc de Brabant.

Après la célèbre victoire de *la Warde de Steppes* [2] en 1213, le duc de Brabant dut venir faire amende honorable devant la châsse de saint Lambert.

Le dimanche 27 octobre, veille de saint Simon et saint Jude, le peuple de Liége se pressait en foule à l'entrée de la cathédrale. Devant le chœur, au pied de la châsse de saint Lambert, on voyait assis l'évêque Hugues de Pierrepont entouré de son chapitre, des comtes de Looz, de Hugues de Florennes, d'Arnoult de Morialmé, de Hubin de Pailhe, du sire d'Argenteau, de Raes des Prez, de Thierry de Walcour, d'Eustache de Herstal et de tous les comtes, les barons et les nobles seigneurs du pays. On y vit bientôt arriver le duc de Brabant, accompagné seulement du comte de Flandre, et du sire d'Ardennes; sa suite avait dû rester en dehors de la cité. Quand il fut au milieu du temple, le duc s'agenouilla, ôta son chaperon devant le crucifix qui gisait toujours à terre sur un lit d'épines, et s'écria d'une voix forte et retentissante :

« Oyez, oyez! Je suis ce Henri, duc de Brabant qui pris Liége, la pillai et y commis tant de méchancetés, ce dont j'ai été par la suite bien puni à la Warde de Steppes. Me repentant de toutes ces iniquités, je prie Dieu et le bienheureux saint Lambert de m'accorder merci, et j'implore la même grâce de monseigneur Hugues, de son chapitre, et de tous ceux qui sont dans cette église, grands et petits!.. »

Aussitôt l'évêque, se levant, donna la bénédiction au duc, et tous deux s'embrassèrent..... Henri, prenant alors le crucifix et le portant lui-même, le remit de ses propres mains dans la place qu'il occupait auparavant [3].

C'est ainsi que Henri I[er] comte de Louvain et duc de Brabant, expia le sac de Liége, à la Warde de Steppes, par l'intercession du bienheureux saint Lambert,

Ce fut aussi dans cette localité qu'en 1646, eut lieu la pacification des *Chiroux* et *Grignoux*.

Les troubles qui signalèrent au XVII[e] siècle les journées électorales, l'invasion étrangère, au mépris du principe de la neutralité du pays [4], les divisions sanglantes des *Chiroux* et des *Grignoux* attestent combien fut orageux le règne de Ferdinand de Bavière.

Ces qualifications singulières de deux factions qui se livrèrent une guerre civile pendant 13 ans avaient pris naissance à la cathédrale. En 1633, on remarqua dans la cité quelques jeunes Liégeois, revenus récemment de France, et qui portaient les modes parisiennes les plus excentriques; ils se plaisaient surtout à s'orner de bas blancs et de chausses qui leur tombaient sur les mollets. Dans ce costume, ils ressemblaient un peu à une espèce d'hirondelle connue à Liége sous le nom de *Chiroux*. Un jour, ils se rassemblèrent dans la cathédrale

1 En 1424, Jean de Heinsberg s'appliqua à donner à son peuple des Statuts nouveaux touchant la forme des élections magistrales : ces Statuts réunis en un corps que l'on appelait Réglement ou Régiment de Heinsberg, furent renfermés dans une niche creusée dans un pilier de l'église de Saint-Lambert.

Ces documents, avec plusieurs autres émanés depuis, ont été transportés dans la sacristie de Saint-Jacques, où ils étaient renfermés dans deux coffres sous quatre clefs différentes.

Id. Schoonbroodt. Inventaire analytique des chartes de saint Lambert, fol. VI et VII.

2 Les opinions varient sur l'origine de ce mot. C'étaient probablement quelques champs, où les habitants des villages voisins tenaient leurs plaids et où les échevins mettaient en *warde de loi*, les décrets adoptés dans ces réunions. Les plaines de Steppes sont situées entre Montenaken et Houtain. De nos jours on y désigne encore un champ sous le nom de *haches-bouchers*, en mémoire de la vaillance que déployèrent les bouchers de Liége.

3 Polain. Le sac de Liége. Revue de Liége, vol. II, fol. 40.
Id. Fisen. Origo prima festi Corporis Christi, fol. 36

4 Recueil de la neutralité du pays, vol. I, fol. 96.
Id. Louvrex. Recueil des édits, vol. I, fol. 34 56
Id. Recès du conseil de la cité, 25 juillet 1646.
Id. Translatio cathedralis capituli Leodiensis. 1648. fol. 42

où une grande fête avait attiré beaucoup de monde ; on se formalisa de leur costume, un loustic les compara aux hirondelles, et bientôt l'épithète de *Chiroux* circula dans l'église : ils ripostèrent en appelant les autres *Grignoux* qui veut dire *Grognard* ou mécontent.

Le 10 avril 1646, après deux journées de luttes intestines, où périrent plus de cinq cents citoyens et où plus de mille furent blessés, les *Chiroux* écrasés par le nombre de leurs adversaires se réfugièrent dans la cathédrale : sentant que toute résistance était devenue impossible, ils arborèrent un drapeau blanc sur la tour, et demandèrent à parlementer [1]. Charles de Méan, ce savant distingué, étranger aux factions qui déchiraient son malheureux pays se porta médiateur entre les deux partis, et il leur ménagea une conciliation dont l'acte fut signé sur cet autel.

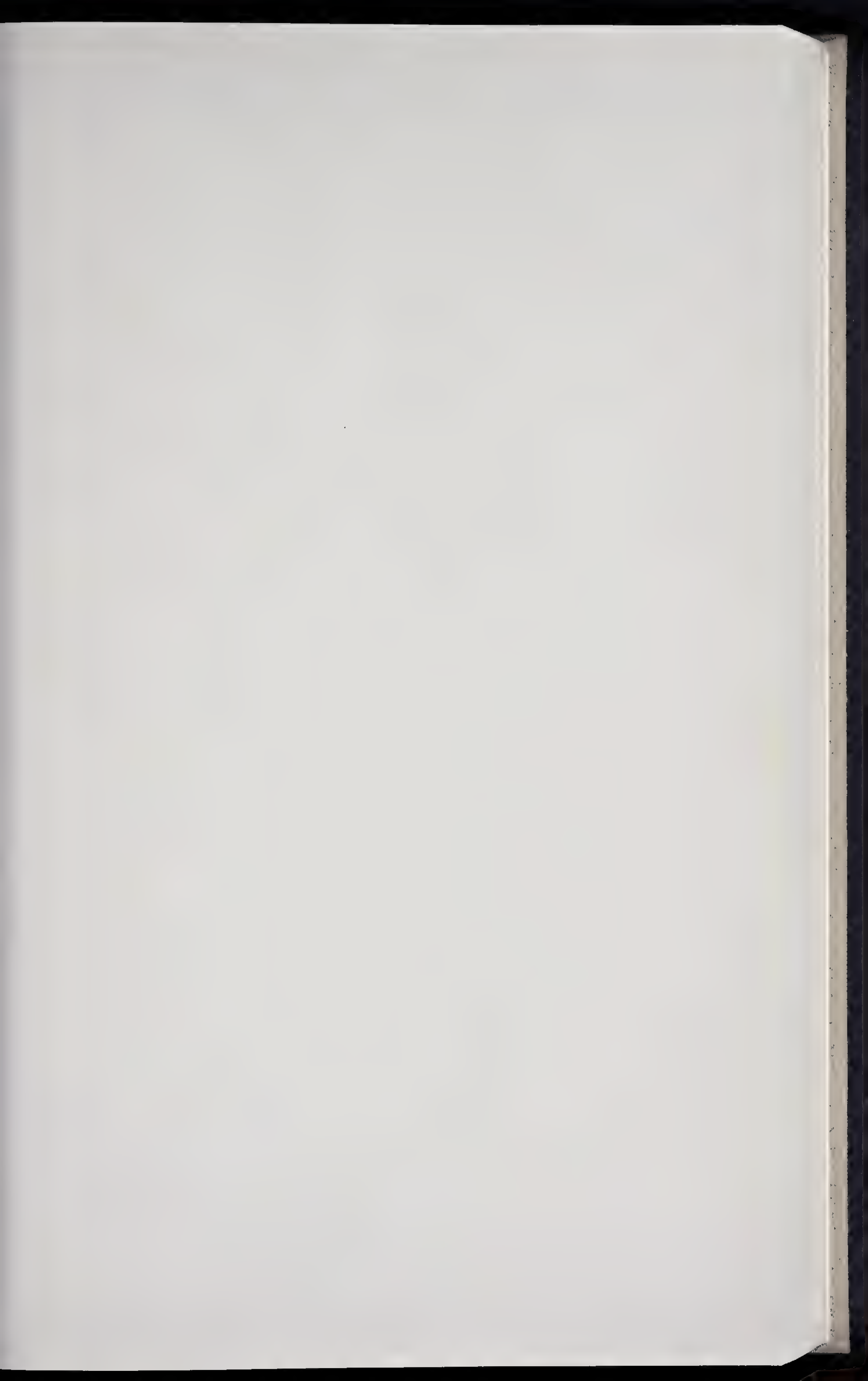
1 L'indifférent et vrai Liégeois, 1647. fol. 1-54.

2 G. N. Notices historiques du pays de Liége, vol. II, fol. 263.

L'artillerie, et les bouches à feu que les *Chiroux* avaient hissées sur les courtines qui couraient au-dessus des portails, et d'où ils tiraient impunément sur leurs ennemis, furent descendues et livrées dans la cour des fontaines : la vente de ces engins produisit un capital employé à réparer les voussures des cloîtres et les combles percés de meurtrières. Un boulet de canon, traversant la cathédrale dans sa plus grande étendue, alla frapper contre la soupente de l'hôtel du grand-prévôt de Saint-Lambert. Un autre projectile entra dans le chœur, y froissa gravement dans sa course un magnifique missel sur l'une des couvertures duquel était représenté saint Lambert au moment de sa consécration comme évêque de Liége, et emporta ces derniers mots écrits en or et traduits du latin : *Ceci est fait de la main de Dieu* [2].

Id. F. Wéber. De la Société de Jésus, † le 29 avril 1858, à l'âge de 76 ans.







CHAPITRE QUATORZIÈME

JUBÉ DU NOUVEAU CHŒUR — LES AUTELS IMPERIAUX — TABLEAUX DE BERTHOLET, FRANS CRABETH ET DE SALZ[illegible]A — GILLES D'ARDENNES — L'ORDALIQUE DE SAINT ALBERT — LA CHASSE DE SAINT LAMBERT — ORIGINES DES BIJOUX QUI L'ORNAIENT — SUCCESSIONS D'OLGA DUCHESSE DE JUTLAND ET DE CANUT ROI DE DANEMARCK — JOYAUX DU COMTE DE MOHA ET DE L'EMPEREUR DE CONSTANTINOPLE — SIÉGE DE MILAN — UN ÉVÊQUE CLAUDITEUX ET GIBBEUX S'EMPARE DE CETTE VILLE — TRÉSOR DES ROIS LOMBARDS — L'ÉVÊQUE OTBERT EN ENRICHIT LA CHASSE DE SAINT LAMBERT — SIÉGE DE BOUILLON — FÊTE DE LA TRANSLATION — LA RÉCOGNITION ET L'OSTENTION — LE GENÉRAL BAILLI ET LES GARDES DU CORPS DE SAINT LAMBERT — COUTUMES RELIGIEUSES ET CIVILES DU XVᵉ SIÈCLE — L'OLIFANT — LA GLORIEUSE DURANDALE — LE SERMENT DU PRINCE-ÉVÊQUE ET LE LIBER CARTARUM — LES ORGUES DE PICARD ET DU PÈRE ANDRÉ — LA TRABE — LA CROIX TRIOMPHALE — CÉLÉBRITÉ DES COMPOSITIONS MUSICALES — LES ODES LITURGIQUES — LA TRILLE DU DIABLE — LA MAITRISE DE LA CHAPELLE DES PRINCES — SOUVENIRS DES MUSICIENS LIÉGEOIS LES PLUS RENOMMÉS — FÊTES MUSICALES DES ARTISTES LIÉGEOIS — LA LÉGENDE DE GUY LE MÉNÉTRIER — LES TRENTE-DEUX BONS MÉTIERS — LA MUTINERIE DES RIVAGEOIS — LA MESSE AU TAM-TAM — SUPPRESSION DE LA MAITRISE DE LA CATHÉDRALE — CAUSE DE LA DÉTRESSE DES ARTISTES LIÉGEOIS



près avoir décrit les diverses parties qui composaient le premier plan, il nous reste à examiner celles qui formaient le second, c'est-à-dire le jubé, la trabe, la croix triomphale, la châsse de saint Lambert, les orgues.

Pendant la période romane, on plaça, entre le chœur et la partie de la nef réservée aux fidèles, une poutre, *trabe* ou *tref*, couverte de lames d'or et d'argent, de sculptures, de peintures et d'autres ornements. En avant de la trabe ou du tref, se trouvait une chaire connue sous le nom d'*ambon*, d'où le diacre, le sous-diacre ou un clerc inférieur faisait aux fidèles la lecture de l'évangile, de l'épître ou d'autres extraits des livres saints.

Au XIVᵉ siècle, la trabe fut dépouillée de ses plaques d'or et d'argent; au XVᵉ sans être supprimée elle fut modifiée : le bois fut remplacé par une énorme poutre en fer battu, placée en travers, sur laquelle on posait des cierges, où l'on suspendait des lampes, et aussi, pendant le carême, le grand voile appelé *Velum templi*.

Cette poutre ou trabe et cet ambon précédèrent le jubé, dont l'existence ne datait que de la fin du XVᵉ siècle. Pour construire ce dernier, on fit disparaître l'ambon et on plaça la trabe à une grande élévation; ses extrémités reposaient sur les chapiteaux des premières colonnes du chœur.

On appela *Jubé*, et en latin *Doxale*, cette clôture à cinq arcades ; elle occupait à peu près en longueur toute la largeur de la grande nef, soixante-dix pieds et avait environ vingt-cinq pieds de largeur. Du côté de la nef, ce jubé était soutenu par dix colonnes de jaspe, d'ordre ionique, disposées aux côtés de cinq arceaux à cintre plein. Derrière chacune de ces colonnes, il y avait un pilier en forme de pilastre. Sur la cloison en marbre séparant de chaque côté le portique central de ceux qui lui étaient latéraux, se trouvaient deux grands médaillons en marbre blanc qui représentaient en bas-relief N. S. et la sainte Vierge. On estimait beaucoup ces beaux morceaux de sculptures qui étaient encore des productions du savant et délicat ciseau du frère Robert Arnold;

on admirait surtout le talent avec lequel cet intelligent artiste avait su répandre sur la figure de la Vierge la grâce, la douceur unie à la perfection du travail.

Entre les arceaux de gauche et de droite de ce jubé, étaient deux petites chapelles. Les voûtes des cinq portiques étaient une marqueterie de bois fort riche et de diverses couleurs, avec des renfoncements ornés de roses et de culs-de-lampe qui tombaient en pendentifs. Chacun de ces arceaux ou portiques pouvait être fermé par une porte en bronze doré. C'est pour orner les vanteaux de ces portes, qu'on semblait avoir voulu épuiser toute la richesse des décors que comporte l'art de la serrurerie ; car depuis le couronnement chantourné et la frise en coquille jusqu'aux pilastres en cuivre laminé et ciselé, ce n'était qu'une profusion d'ornements d'une variété infinie. Pendant le carême et le temps de l'avent, la vue de ces arceaux et de ces portes était dérobée au peuple par de grandes tapisseries qui drapaient la majeure partie du jubé, en forme d'iconostase. Les portières des deux petits portiques étaient en haute-lisse fond blanc avec des dessins de fantaisie, mais celles des grands arceaux étaient de beaux gobelins représentant l'institution de la sainte Eucharistie [1] ; elles ne s'ouvraient qu'au moment solennel de la consécration, c'était sans doute l'allégorie du voile du temple de Jérusalem qui se partagea du haut en bas au moment mémorable où le sacrifice fut consommé [1]

Des deux chapelles dont il a été parlé précédemment, celle du côté droit était dédiée aux saints martyrs Lambert et Albert, évêques de Liége. L'autel, en marbre blanc, était surmonté d'un tableau peint par Bertholet Flémal, représentant saint Lambert priant, la nuit, au pied de la croix, dans la cour de l'abbaye de Stavelot, et accomplissant l'acte admirable d'obéissance dont la tradition a conservé le souvenir dans le cœur de tous les Liégeois [2]

Ces tableaux avaient des cadres en marbre blanc sculptés et dorés.

Dans la pénitence de saint Lambert, on observait que, contrairement à l'histoire, le saint était représenté revêtu de la chape ; mais on objectait que c'était pour mieux faire ressortir la grande humilité et soumission de ce saint évêque.

Toutes les figures qui se trouvaient dans ce tableau étaient autant de portraits de religieux de Saint-Jacques à Liége.

Abry [3], en présence duquel Bertholet composa son œuvre, dit : Que saint Lambert est la ressemblance de Dom Placide Pietkin, alors sous prieur et ensuite abbé. Dom Antoine de Tiége, économe posa pour représenter l'abbé de Stavelot, et Dom Charles Parfondry pour le prieur.

Dans ce tableau Bertholet avait encore fait preuve de son beau génie, plein de feu et d'exactitude, d'une correction et d'un heureux choix qui n'eussent pas été désapprouvés par l'école italienne. Il avait traité cette toile en grand maître. C'était la réunion parfaite du dessin, du coloris et de l'architecture, dont il avait une connaissance profonde.

Sur la paroi de cette chapelle était un tableau représentant le même sujet ; on le qualifiait du nom de *Piété de saint Lambert :* c'était une œuvre de Lombard. Ce tableau qui fait actuellement partie du National Gallery de Londres nous montre l'art flamand à sa seconde période, lorsqu'il allait s'inspirer et se transformer en Italie [4].

La même chapelle renfermait un tableau à volets, offrant les traits des saints martyrs Lambert et Albert. Ce tableau qui était assez détérioré en 1784, avait pour auteur Frans Crabeth [5]. C'était un ouvrage extrêmement achevé, plein de naïveté dans la disposition et l'expression des figures ; on y trouvait réunies les qualités qui distinguent les ouvrages de Quintus Metsis et de Lucas de

1 Ces tapisseries furent commandées en 1777, par le chapitre des tréfonciers, à Alexandre Everard qui les fit exécuter en France.
Computus generales membrorum illustris capituli Leodiensis. 1779
Id. M. Bouhon, peintre du chapitre.

2 Ce tableau et celui cité plus bas comme ornant la chapelle de Saint Remacle, furent transportés à Paris en 1794 et placés au Musée Napoléon le 18 germinal an VII sous les nos 286 et 287
Landon. Annales du Musée Français, T. XIII.
Id. Godescalcus. Apud Chapeauville Vita Sancti Lamberti, vol. I, fol 32[illegible].
Id. Sigisbertus Gemblacensis. Gesta Abbatum Gemblacensium et Passio Sancti Lamberti, vol. I, fol. 78
Id. Folcuinus. Gesta Abbatum Lobiensium apud d'Achery, Spicilegium, vol. II, fol 755.

3 Abry Les hommes illustres de la nation Liégeoise, fol. 219.

En 1756, J. F Racle, peintre du chapitre, avait évalué chacun de ces tableaux à 5000 francs.
Id. J.-B. Descamps. Vies des peintres Flamands, Allemands et Hollandais. Art. Bertholet Flémael. T. II, fol. 230.
Id. N. Hanon, 1777. Peintre du chapitre.
Balance des tableaux de la cathédrale dressée en 1784.
Id J. Helbig. Histoire de la peinture, fol. 185.

4 Ce tableau fit longtemps partie de la galerie de tableaux de Lord Crewe, qui habitait Liége : à la mort de cet amateur, il a été acquis par le National Gallery de Londres, où il est désigné sous le nom de *Piété de saint Lambert* par Susterman, qui n'est autre que Lambert Lombard

5 Archives du chapitre.
Id. Balance des tableaux
Id. Évaluation de ce tableau à la somme de 4,700 francs par J.-F. Racle. Id. M. le chanoine Hamal.

Leyde. Cependant le mérite du dessin, du coloris et la finesse de l'exécution n'y compensaient point l'absence du clair obscur.

Après le tableau de Bertholet Flémal, celui qui était le plus précieux, était une espèce de triptique désigné sous le nom de tableau des princes de Waldeck [1]. On lui attribuait pour auteur un peintre antérieur à Jean Van Eyck. C'était un curieux spécimen de l'origine de la peinture à l'huile immédiatement après l'abandon du tempra.

L'intérieur de ce tableau était divisé en deux compartiments qui représentaient avec une scrupuleuse exactitude, l'un tous les faits et gestes de la vie de saint Albert, l'autre ceux de la vie de saint Frédéric.

Des peintures à l'extérieur des ais rappelaient d'un côté Adolphe de Waldeck, l'un des princes-évêques les plus savants qui aient régné sur la principauté de Liége. Il était représenté octroyant des lettres de privilèges à son peuple : derrière ce prélat étaient son patron saint Adolphe, et ses père et mère Adolphe comte de Waldeck et Hélène marquise de Brandebourg, ces derniers ayant à leurs côtés leurs patron et patronne. Frédéric comte de Waldeck, tréfoncier de Liége, et évêque de Munster, au XV[e] siècle, était peint en habits pontificaux sur le volet gauche du tableau dont il était le donateur. Une inscription placée au sommet du tableau constatait qu'à la fin du XVI[e] siècle, Anne Henrique de Waldeck, princesse-abbesse de Gandesheim, avait fait restaurer cette remarquable production, dont le coloris était agréable et vigoureux, les figures bien dessinées, gracieuses, l'examen des plus amples détails décélait comme dans la pensée naissante du berceau de la vie, les premiers pas de l'enfance de l'art.

Cette chapelle était riche en argenterie dont plusieurs pièces devaient dater du XVI[e] siècle, à en juger par l'écusson qui s'y trouvait gravé représentant les armoiries d'un évêque de la maison de Waldeck portant d'or à une étoile de sable de huit rais.

Les jours de fête, l'autel était orné d'un petit rétable en argent à dessins en repoussé retraçant la mort de saint Albert. Sur l'encadrement de ce rétable étaient sculptés en vermeil et en ronde bosse ces mots faisant allusion à la vie et à mort du saint évêque de Liége [2] :

LEGIA ME LEGIT, ELECTUM ROMA PROBAVIT,
RHEMUS SACRAVIT, SACRATUM MARTYRISAVIT.

Cet ouvrage de ciselure dont malheureusement le nom de l'auteur n'est pas parvenu jusqu'à nous, avait été donné à cette chapelle par les chevaliers de l'Ordre de Malte ; ils avaient aussi fait présent de six chandeliers en argent, faits en forme de proboscide d'éléphant. Cet ouvrage bien exécuté, mais dont la forme était bizarre, dénotait l'habile ciselet du Hutois Gilles d'Ardennes [3].

La chapelle de saint Albert était ordinairement desservie par des prêtres d'obédience de l'Ordre de Malte [4] qui y célébraient la messe, éperonnés et portant sous leurs habits sacerdotaux une soutane en forme de manteau à bec.

Le membre de l'Ordre de Malte possesseur de la commanderie de justice de la langue allemande [5] dont cette chapelle dépendait pour la collation de plusieurs bénéfices, avait la faculté de conférer

1 En 1725 on conservait encore dans les chartes du chapitre de saint Lambert deux lettres d'Adolphe de Waldeck par lesquelles il confirmait et augmentait les priviléges des Liégeois et particulièrement ceux conférés antérieurement aux habitants de Huy.

FOULLON. Historiæ Leodiensis compendium, fol 112. 1655

— Historia Leodiensis. 1735. Lib. 5, ad marginem.

Id. BOUILLE. Histoire de la ville et pays de Liége, vol. I, fol. 318.

Id. J. JEANNE. Syndic du métier des orfèvres en 1788, éval. invent. fol. 18.

Id. GOSSUART. Incunabula Ecclesiæ Cathedralis Leodiensis series. Argent. thesaur. vol. I, fol. 89.

2 SIGERIUS, ELIAS, THOMAS, GERARDUS. Vita Sancti Lamberti, apud CHAPEAUVILLE, vol. II, fol. 134.

3 BARTHOL-DEROTTE. Computus fabricæ cathedralis Leodiensis.

4 On appelait ces ecclésiastiques, frères ou prêtres d'obédience, parce qu'ils obéissaient à un grand-prieur, ou à un commandeur qui leur désignait une chapelle ou une église de l'Ordre à desservir.

5 Une commanderie (*Beneficium equitum Melitensium*) est un bénéfice d'ordre militaire qui répond à peu près au prieuré d'un ordre monastique (*Prioratus Cœnobiarchæ*). Ce nom vient de ce que ces bénéfices finirent par être donnés par manière de commande. Le titulaire d'une commanderie s'appelle commandeur (*Eques beneficio Melitensis præditus commendator*).

La commanderie de justice de la langue Allemande dont dépendait cette chapelle était composée des rentes, droits et bien-fonds que l'ordre de Malte possédait dans la principauté de Liége où il était possessionné dès le milieu du XII[e] siècle, en [illegible]73, il était propriétaire et seigneur de Flémalle-Haute : en 1304 il avait un hôpital à Liége, en 1312 lors de la suppression générale des Templiers, les possessions que ces derniers avaient dans la principauté de Liége passèrent en grande partie aux chevaliers de saint Jean de Jérusalem, connus depuis l'an 1530, sous le nom de chevaliers de Malte. Ces propriétés se composaient de bien fonds situés à Villers-le-Temple en Condroz, à Somme-Leuze lez-Marche, à Temple près de Visé, à Longpré lez-Huy, à A Templis-lez-Huy et à Corswarem

Cette commanderie était de justice, on ne pouvait point la résigner, elle n'était point sujette, ni aux gradués, ni aux brevets de joyeux avénement : c'était un bien temporel ; car les revenus n'étaient point considérés comme pension cléricale. On ne pouvait la posséder que par droit d'ancienneté, ou par améliorissement.

L'ancienneté se comptait à dater du jour de la réception dans l'Ordre du titulaire, ce dernier pour obtenir cette commanderie avait dû faire ou une résidence de cinq années à Malte, et quatre caravanes ou voyages en mer, ou bien avoir fait de grandes améliorations et accroissements de territoire à la commanderie dont il avait été en possession avant d'avoir la jouissance de cette dernière.

suivant son choix ces bénéfices à deux ecclésiastiques de l'Ordre.

On conservait dans la custode de cet autel, L'*Ordalique de saint Albert*, ou *Missel* : ce manuscrit jouissait d'une certaine célébrité; en voici le motif. Le jeune et pieux prélat, pour échapper au courroux de l'empereur Henri VI, s'était réfugié au château de Limbourg, d'où il se rendit à Reims pour y être sacré par l'archevêque de cette ville. Le 19 septembre 1192, Albert, déjà cardinal, reçut l'onction épiscopale, à la fin de la cérémonie, les deux évêques assistants le conduisirent devant l'archevêque consécrateur qui, suivant l'usage de l'époque, consulta l'avenir du nouvel évêque par les saintes écritures. Il prit le missel dont il venait de se servir et la première phrase qu'il lut, fut celle-ci : (Saint Marc, chap. VI, verset 27.)

« Le roi Hérode envoya un de ses gardes avec ordre de lui apporter la tête de Jean dans un bassin ; et ce garde étant entré dans la prison lui coupa la tête. »

Ces paroles étaient une véritable prophétie : l'archevêque de Reims, les deux évêques consécrateurs, les chanoines de Liége compagnons d'Albert et son oncle, le duc de Limbourg, ne purent dissimuler leur émotion, des larmes brillèrent dans leurs yeux[1].

On sait que le 24 novembre de la même année Albert fut mis à mort par ordre de Henri VI. Le tréfoncier Thomas de Marbais, qui ensevelit Albert, s'empara de la robe sanglante du martyr et la remit à son frère le duc Henri de Brabant, et le missel fut donné au chapitre de Saint-Lambert, qui ordonna de le déposer dans l'autel que Henri VI, à la fin de son règne, fonda dans le vieux chœur avec de riches dotations, à charge d'y célébrer une messe quotidienne en expiation de sa faute[2].

La chapelle située à la gauche du grand portique du jubé, était consacrée à saint Remacle. On y voyait un petit autel en porphyre surmonté d'un tableau dont le sujet était le *Seigneur descendu de la croix* : cette toile était encore de Bertholet[3]; ce grand artiste s'était de nouveau distingué ici par son beau génie et une exécution pleine de vigueur. Une des parois de la chapelle était occupée par un tableau à volets, montrant N.-S. au jardin de Gethsémani. Le volet de gauche représentait le donateur du tableau, le tréfoncier Jean de Harff Alstorp, abbé de Saint-Georges et de Sainte-Ode à Amay; le volet de droite offrait le portrait du tréfoncier Jean de Withem, grand-écolâtre de Liége[4]. Ce tableau, peint en 1578, passait pour un des plus beaux ouvrages du peintre liégeois Pierre Dufour, dit de Salzéa. Le talent de cet artiste était cette fois attesté par un coloris harmonieux, bien rendu, et par l'attitude naturelle des personnages.

Sur la table de l'autel une lame de bronze doré portait ces mots :

JOHANNES DE HARFF — ALSTORFF ET JOHANNES DE WITTEM-
VRANCKEM, VIRI, ILLE NOBILITATE, HIC DOCTRINA
CLARISSIMI, CANONICI AMBO LEODIENSES ILLE
ETIAM JUBILARIUS, HIC ET ARCHIDIACONUS
ARDUENNÆ, SACELLUM ISTUD CUM ARA
CHRISTO SERVATORI NOSTRO CONJUNCTIS ANIMIS
ATQUE ÆRE COMMUNI DEDICARUNT.

Le landgrave de Furstemberg, tréfoncier de Liége, avait enrichi ces deux autels de très-beaux marbres. En sa qualité de prince-abbé de Stavelot, qui a pour fondateur et patron saint Remacle, il avait posé sur l'autel de ce saint cette inscription :

FRANCISCUS EGON, COMES A FURSTEMBERG, HEYLIGENBERG ET
WERDENBERG, LANTGRAVIUS IN BHARD, METROPOLITANÆ
ECCLESIÆ COLONIENSIS DECANUS, CATHEDRALIUM
STRASBURGEN. LEODIEN ET MINDEN. CANONICUS.
S. GEREONIS ET AQUISGRANEN. PRÆPOSITUS
SUPREMUS, SUÆ CELSITUDINIS, ELECT.
COLONIEN. OFFICIARIUS ET CUBICULARIUS
ANNO DOMINI 1669[5].

Cette commanderie, par suite d'une démarcation des langues ou nations dont l'Ordre de Malte était composé, faisait partie du grand-prieuré de Cologne, partie intégrante de la langue d'Allemagne ; son chef suprême, appelé Pilier, ou Antésignane, résidait à Malte où il remplissait la charge de Grand-Bailli.

D'Avsy. Mémoires et Histoire de l'ordre de Malte.
Id. Azorius. Institutiones Morales.
Id. Miræus. Origines Eqvestrivm sive Militarivm Ordinvm.
Id. Du Moulin. Style du Parlement de Paris.
Id. Rebuse, Rufé, Desbois et Froidmont.
Id. Harzeus et De Poollis. M. S.

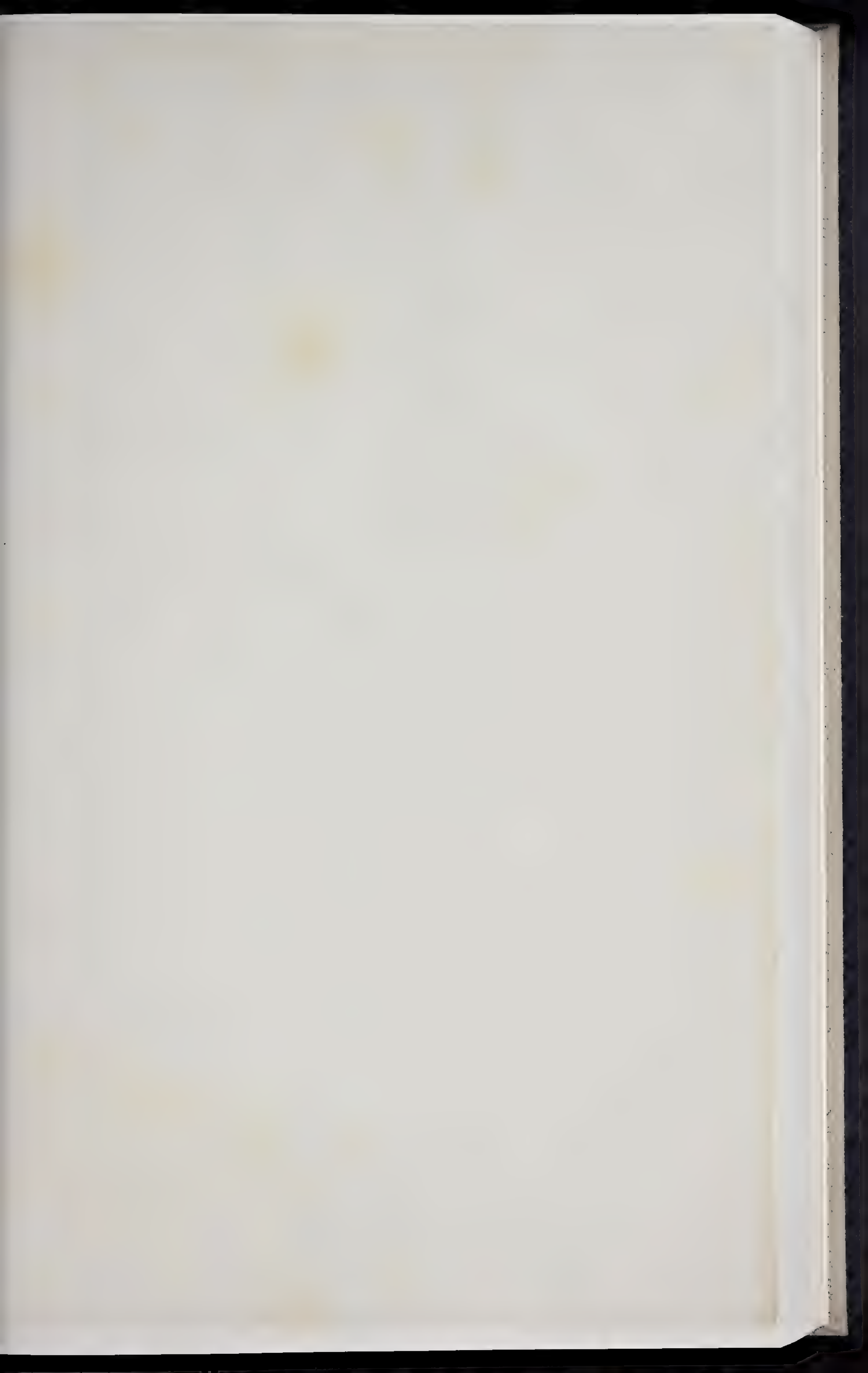
1 R. L. D. OEl. Repertorium privilegiorum seu chartarum Ecclesiæ Leodiensis. Collectio de capellanis imperialibus et episcopalibus.
Harigerus. Gesta Pontificum Leodiensium. M. S. vol. II.
Id. Anselmus. Amplissima Collectio, vol. IV, fol. 846.
Id. P. P. Bollandistæ. Acta Sanctorum. Vita sancti Remacli episcopi Trajectensis, vol. 1, fol. 692.
Id. de Reiffenberg Annales Stabulenses. vol. VII, fol. 218.

2 Ægidius Aureæ Vallis. Apud Gesta Pontific. Leod. vol. II, fol. 150.
Id. Leibnitz. Chronicon Alberici. Accessiones historicæ, fol. 397.
Id. David. Histoire de saint Albert, vol. I, fol. 60.
Id. de Wind. Bibliotheck de Nederlandsche Geschiedschvvers. vol. I, fol. 77

3 J. L. La Chaussée, peintre de la cathédrale à la fin du siècle dernier, avait très-bien restauré ce tableau.
Recès de la Cathédrale.

4 Chartes de saint Lambert, n°s 1123, 1127, 1136, 1148.
Id. Abry. Les hommes illustres, fol. 219.
Id. Thys. Monographie de Notre-Dame de Tongres, fol 235
Id. Bouille. Histoire de Liége, vol. III, fol. 334.
Id. Foppens. Bibliotheca Belgica, vol. I, fol. 363.
Id. Bulletin de la commission d'histoire, vol. VII, fol. 258.
Id. Manuscrit du XVIIe siècle, cité par le baron de Villenfagne dans ses Recherches sur l'histoire de Liége, vol. II, fol. 303
Id. Dewez. Notice des Liégeois qui se sont distingués dans les arts.
Id. Notice de N. Hanson.

5 Ch. J. de Theux. Chapitre de saint Lambert, vol. III, fol. 306.





JUBÉ, CHÂSSE DE S^T LAMBERT, CROIX TRIOMPHALE



JUBÉ ET CROIX DE LUMIÈRE



EXPOSITION DU CORPS DE S. A. S. F. C. DE PRINCE ÉVÊQUE DE LIÈGE



LOUIS DE BOURBON PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÈGE
LE HAUT-AVOUÉ DE HESBAYE

LITH. H. LEYS SUCC^R DE S. MONA[illegible]

Au sommet, les blasons du donateur déployaient fastueusement leurs lambrequins flamboyants. Sous le rapport du dessin, ces armoiries formaient un amortissement assez heureux, mais en les voyant occuper cette place éminente dans le lieu saint, comment s'abstenir de penser que si le noble donateur avait voulu entrer au ciel par la porte des libéralités faites à l'église, à coup sûr il n'avait point frappé à celle qui s'ouvre plus large à l'humilité !

De même qu'à l'église de Notre-Dame-aux-Fonts on avait la coutume de faire descendre de la voûte une colombe, le jour de la Pentecôte et au moment où l'évêque suffragant entonnait l'hymne *Veni Creator* : on laissait tomber du haut du jubé de grandes hosties de différentes couleurs, découpées en triangles ; elles figuraient les langues de feu et avaient remplacé les étoupes enflammées que plus anciennement on lançait du haut des orgues ; au siècle dernier on avait abrogé cette coutume, encore usitée de nos jours en Espagne [1].

Depuis l'érection du jubé, et l'établissement de l'autel dédié à saint Albert, on y avait transféré des vieux cloîtres, le bénéfice duplex fondé par l'empereur Henri VI, en 1190, en expiation de l'assassinat de saint Albert.

Deux chanoines dits impériaux, revêtus de soutanes pourpres desservaient quotidiennement cet autel ; une messe était célébrée en l'honneur de la Vierge, et pour la prospérité de la maison impériale, l'autre pour les princes défunts ; l'exonération de ces messes avait lieu par de fortes rentes et de beaux bien-fonds situés à Frère près de Tongres. Ces donations furent fréquemment confirmées par les diplômes des empereurs [2].

Au-dessus de ces dix colonnes de jaspe et de ces deux colonnes de marbre d'Italie, s'élevait l'architrave en marbre de saint Remy, qui était remarquable par sa frise ornée de griffons et de candelabres en marbre blanc [3]. Cette architrave était surmontée d'une balustrade en bronze doré, à hauteur d'appui, qui couronnait tout le jubé.

Telles étaient les dispositions du jubé ou doxale proprement dit, parce que le ministre sacré qui y lisait au peuple l'évangile, l'épître ou les leçons tirées des livres saints, s'adressait à l'officiant, avant de commencer la lecture, par les mots *jube, Domine, benedicere*, pour lui demander la bénédiction.

Du côté de la nef, ce jubé avait tous les caractères d'une architecture classique ; mais la face du côté du chœur était un beau gothique flamboyant du XVI[e] siècle, ainsi que le représentent les planches ci-jointes. On appelait cette façade *Lettner*, aussi quelquefois *Apostelgang*, c'est-à-dire *Galerie des apôtres*, parce qu'on y voyait les statuettes des douze apôtres.

En montant par les escaliers qui se trouvaient de chaque côté de la porte de l'arceau du milieu, on arrivait au haut de ce jubé dont le centre était occupé par un piédestal massif en bronze, sur lequel était ancrée la grande châsse de saint Lambert (*Feretrum sacrarum reliquiarum, magna theca*) faite en forme de maison gothique avec un toit très-élevé.

Dans cette grande fierte était renfermée la châsse (*Capsa, Lipsano-theca*) où saint Hubert avait déposé les reliques du glorieux patron des Liégeois, et qu'il s'était plu à orner, s'il faut en croire la tradition, en y faisant appliquer des lames de cuivre, d'argent et d'or incrustées de pierres précieuses. Cette châsse conserva toutes ses richesses jusqu'en 1095 [4], époque où en grande partie elle fut dépouillée par l'évêque de Liége Otbert de Brandebourg, lorsque ce prélat dut réaliser la somme de trois cents marcs de fin or, et quatorze cents d'argent pur [5] pour payer à Godefroid de Bouillon l'achat du duché de ce nom, que ce héros venait de vendre à l'église de Liége au moment où il partait pour la Palestine.

Mais en 1108, Otbert ayant recueilli d'immenses richesses de la succession de sa mère Olga, duchesse de Jutland et de son oncle saint Canut, roi de Danemarck, il employa une partie de ces riches héritages à des fondations pieuses et à rendre à la châsse de saint Lambert toute la valeur dont elle avait été amoindrie [6].

Au commencement du XIII[e] siècle, la châsse de saint Lambert déjà très-riche, reçut un nouvel

1 J. N. Paquot. Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays Bas.
Harduin. Mémoires historiques sur l'Artois, vol. I, fol. 47
Id. Sainte Foix. Essais historiques, vol. VII, fol. 168.

2 Henricus VI. I. R. Datum Aquisgrani. anno MCCXXII.
Adolphus. I. R. Datum Coloniæ, anno MCCLXXXX.

3 En 1777 ces bas-reliefs furent très-bien réparés par les soins et la générosité des tréfonciers barons de Haxhe de Bierset et de Loë Wissen. Décrets et ordonnances du chapitre. 1777

4 Ozeray. Histoire de la ville et du duché de Bouillon, fol. 51. 1864.

5 Laurent Mélart. Histoire de la ville et château de Huy et de ses antiquités, fol. 81.
Id Manuscrit in-folio, dont M le baron L. M. G. J. de Crassier, a rapporté plusieurs fragments dans ses Recherches et dissertations sur l'histoire de la principauté de Liége.

6 Ernst. Histoire du duché de Limbourg, vol. II, fol. 171.

accroissement de splendeur par le retour de la Terre Sainte du comte de Moha, qui était chargé de la part de Henri I, empereur de Constantinople, de donner plusieurs beaux et riches joyaux et diverses reliques pour réparer « le fieltre de saint Lambert, qui avait été descroisé » (amoindri). Ces bijoux comprenaient soixante-dix-neuf saphirs, vingt-quatre rubis, trente émeraudes et un grand nombre d'agathes, turquoises, onyx, chrysolites, améthystes, plus trois hamafous et philippes [1].

De tous ces joyaux, les plus célèbres étaient ceux donnés par ce même évêque Otbert de Brandebourg, en 1116; leur origine est si glorieuse que nous nous permettons de la relater [2]

Une des plus belles pages de notre histoire est sans contredit celle où nos vieux chroniqueurs ont consigné le magnifique fait d'armes qui soumit au prince-évêque d'un petit pays une des villes les plus importantes de l'Italie, tant comme forteresse que comme centre d'une grande population. Hâtons-nous de relater ce merveilleux exploit qui a illustré à jamais le nom de notre prince-évêque Otbert.

Quoique boiteux et déhanché, il était de belle stature, ce qui effaçait sa difformité. Son entrée à Liége fut des plus magnifiques; il marchait entre les rois de Danemarck et de Bohême, ses cousins; il était suivi des ducs de Bavière, de Souabe, d'Autriche, de Saxe, de Lorraine, d'Ardennes et d'autres princes, comtes et barons. Le jour qu'il prit possession de sa cathédrale, sa générosité se signala par les nombreux joyaux dont il orna la châsse de saint Lambert.

La postérité a placé Otbert au nombre des plus grands princes-évêques de Liége. Non-seulement noble de sang, mais noble de cœur, magnanime, pieux, sage et hardi, tel fut cet évêque.

Mais revenons au véritable sujet de cette notice.

Rappelons pour l'intelligence du récit que la principauté de Liége relevait des empereurs d'Allemagne, c'est-à-dire que nos évêques devaient foi et obéissance aux chefs de l'empire, pour les affaires générales, et qu'ils étaient obligés, en certaines circonstances, de fournir un contingent armé, lorsque l'empereur le réclamait. On en appelait aussi à l'empereur pour les questions judiciaires importantes ou les intérêts généraux du pays.

Ce fut donc comme vassal ou relevant de l'empire, que le prince Otbert fut appelé au siége de Milan par l'empereur Henri V, alors en guerre avec les Lombards et le duc de Bourgogne. Il partit de Liége à la tête de 600 chevaliers et de 1200 hommes d'infanterie, recrutés dans toute la principauté. Le quatrième jour après son arrivée, Otbert disposa hardiment sa petite armée non loin des murailles de la ville; au milieu de l'ost central (quartier général) était dressée la tente de l'évêque surmontée du grand étendard de saint Lambert. Ces dispositions firent beaucoup rire les seigneurs de la suite de l'empereur : elles leur parurent ridicules, et ils faisaient des risées en voyant un évêque boiteux et psalmodiant gravement ses vêpres, commander à 600 beaux chevaliers à l'air martial et parfaitement équipés. « Ils s'esbatoient joyeusement en parolles, risées et narzades de voir un évêque clauditeux, gibbeux, clochant aux deux côtés commander en paternottant à des gens si gentillement bien acoutrés. »

Les chefs des ennemis renfermés dans la place, et qui, du haut des murailles, voyaient très distinctement les Liégeois, se raillaient aussi d'Otbert et de son armée et ils se promettaient également une victoire facile sur ces troupes et leur chef qui, suivant eux, n'avait aucune notion de l'art de la guerre. Persuadé que les Liégeois résisteraient à peine à un coup de main, le comte de Savoie, qui commandait dans Milan, rassemble ses gens et leur dit en montrant l'évêque et son armée :

« En voilà un qui n'est propre qu'à pâternoter, il ne connait rien, nous l'aurons tantôt avec ses gens; ce soir son pannonceau de saint Lambert viendra saluer saint Ambroise, car tout cet ost (armée) sera en notre pouvoir. A l'heure du souper, lorsqu'ils seront à table, nous sortirons de la place avec trois mille hommes, nous les surprendrons et ce sera hasard s'il en échappe un seul, car Dieu nous donnera ce jourd'hui telle victoire que Milan en parlera encore mil ans après. »

Mais en disant que l'évêque ne connaissait rien, le comte de Savoie était loin de soupçonner que, sous cette simplicité apparente, celui qu'il espérait vaincre si aisément, cachait les premières qualités d'un bon général : la prudence et la justesse du coup d'œil. Aussi, l'évêque qui, en se promenant au milieu de son armée, examinait attentivement

1 Baron DE VILLENFAGNE. Le tournoi d'Andennes. Nouveaux Mélanges, fol. 203 1878.

2 La plupart des détails qui concernent Otbert, sont extraits d'un manuscrit nous communiqué en 1845, par feu M. le baron de Crassier et appartenant à MM. les chevaliers de Donceel de Hognoul. A en juger par l'écriture il doit avoir été écrit au XVII[e] siècle, mais on présume que c'est une copie faite sur d'anciens manuscrits.

la contenance des ennemis, devina-t-il leur intention; il rentra *hastivement* (en grande hâte) dans sa tente, il y convoqua son conseil.

« Seigneurs chevaliers et hommes d'armes, dit-il à ses barons, soyez assurés que nous allons être assaillis par les assiégés. Ils comptent nous surprendre à l'heure du souper. Armons-nous derrière nos tentes, apprêtons-nous à faire une résistance qui confonde nos assaillants, et j'ai l'espoir, qu'avec l'aide de Dieu et de notre glorieux saint Lambert, nous remporterons une victoire qu'on en parlera à jamais. »

Ces quelques paroles électrisent l'armée liégeoise. Tout le monde est à son poste, armé et attendant l'ennemi de pied ferme. Otbert examine tout avec calme, et il ordonne à Jean Maillart, l'un de ses plus vaillants chevaliers, de rassembler sans bruit 600 hommes à cheval, et de se mettre à leur tête et, alors que lui-même à la tête du reste de son armée soutiendra le premier choc des ennemis, d'entrer au pas de course dans la ville, d'y jeter la confusion par la rapidité de ses manœuvres et d'y arborer aussitôt l'étendard de saint Lambert. Jean Maillart comprit parfaitement les vues de l'évêque. Caché derrière les murailles avoisinant la porte, par où les assiégés devaient sortir, il attendit patiemment que l'occasion d'agir se présentât.

Après avoir ainsi tout disposé, Otbert par stratagème fit *bucciner* le souper, et lorsqu'on eut *corné* une seconde fois, les assiégés *avallèrent* (baissèrent) le pont, et *issirent* (sortirent) paisiblement de la ville avec trois mille hommes bien armés, après eux les herses furent *riddées en dedans leurs potenses*, cette troupe se dirigea vers les tentes et en rompit les cordes; mais incontinent, Otbert *boutta* son cheval de bataille et se *dara* (plaça) au *beau mittant* (milieu) des trois mille en criant *saint Lambert, saint Lambert!* Ses gens en firent autant et firent tel *estour* (prodige) qu'ils *desconfirent* (tuèrent) 400 Milanais. Déconcertés des puissants obstacles qu'ils rencontraient et sur lesquels ils n'avaient pas compté, les Lombards envoient demander des secours à la garnison restée dans la ville. C'est le moment pour Maillart qui n'avait osé prendre part au combat, de peur d'être découvert, d'exécuter le projet hardi d'Otbert. A l'instant où l'on lève la herse, abaisse le pont et ouvre les portes pour laisser passer les porteurs des ordres du comte de Savoie, Maillart avec ses 600 cavaliers s'y présente inopinément, culbute la garde, se saisit de tous les postes armés, et la garnison ainsi surprise se rend à la merci des Liégeois.

A donc Jean Maillart brocha son pallefroi (cheval de cérémonie) *au pied de la plus haulte tour d'icelle cité et fit bouter à son sommet l'estendard du glorieux saint Lambert. Quand la dite bannière fut volitante, Otbert venant avec son oste (armée) ce que voyant se mit à crier : breuaige, breuaige* (bravoure, bravoure), *ville wagnée* (gagnée) *par un évêque, vive Notre-Dame et binamé* (bien-aimé) *saint Lambert.*

L'empereur entra à Milan avec toute sa suite pour festoyer l'évêque qui vint au-devant de lui avec *foison* (nombre) de son *oste* (armée) pour lors lui dit : « *bien soyez venu en ma cité, mais à vous sire empereur je vous en fait présent : quand ici j'arrivai, je fus moulte mocqué et gabbé des petits, narzardé des grands, mais maintenant voilà la cité la quel par vaillandise j'aye conquesté.*

Sa majesté impériale luy rendit louange, honneur, congratulation, pareillement ses nobles barons ; lors dit Otbert à Henri V : *Mon cousin, il vous convient relever la ville de moy la ayant wagnée par force, car les Milanais et Lombards m'avoyent traîtreusement attacqué dont les ay tous déconfits, occis et suis entré par droit en icelle cité.*

L'empereur répondit : *Mon beau cousin, je relèveray de vous très volontiers, et warderai incontinant bonne souvenance et estime de votre prouesse;* puis comme il se pratique coustumièrement se fit en la cité couronner de la couronne d'*acier* [1].

Ce ne fut alors dans tout le camp, qu'un concert d'éloges pour le prince-évêque Otbert et sa vaillante armée. Ceux qui s'en étaient le plus moqués ne le regardaient plus qu'avec le plus profond respect. L'empereur lui témoigna sa haute satisfaction, lui fit rendre les plus grands honneurs et le combla des plus riches présents pour lui-même et le pays qu'il venait de couvrir de gloire. Suivant le manuscrit de Henri Vandenberg, Otbert retourna à Liége emportant beaucoup de reliques et notamment deux croix de *laiton* « l'une desquelles fut attachée *au beau mittant du doxal de l'Eglise Saint-Lambert*, et l'autre au pont des Arches. »

Otbert emporta encore force joyaux que lui donna l'empereur, entre autres 28 *bêtes de laiton*

1 La tradition porte que Henri V, reçut à Milan la couronne de fer des mains de l'évêque Otbert, et qu'à Rome le pape Paschal II lui conféra la couronne impériale.

d'un demi-pied de longueur comme cerfs, biches, vaches, lions et semblables et en donna une grande partie à Hélin prévôt de Liége qui était fils du duc de Souabe, lequel en fit faire le fond à Notre-Dame-aux-Fonts, plus quantité prodigieuse d'*hamafous*, *philippes*, *ardillons*, *areignes* de saphirs, topazes, opales, rubis, émeraudes, agates, turquoises, onyx, chrysolithes, améthystes provenant du trésor des rois lombards : ces objets enrichirent la châsse de saint Lambert. En 1530 il existait deux *fieltres* (châsses), dans l'une était le corps du martyr renfermé dans un cercueil de cuivre doré, ce dernier était lui même contenu dans un *fieteau* ou cercueil de bois. Le second *fieltre* ou châsse qui contenait des vêtements et des reliques du même saint était d'or et d'argent et orné particulièrement des bijoux donnés par Otbert. L'une et l'autre de ces châsses étaient dues à la libéralité de saint Hubert

Il semble que ces pierreries garnirent cette châsse jusqu'en 1530, époque où Erard de la Marck les destina à orner le magnifique buste de saint Lambert; un nombre considérable de gemmes de prix embellissaient encore la châsse de saint Lambert en 1794, ainsi que plusieurs médaillons, faits de formes diverses : ces derniers étaient assez altérés à cette époque où on les considérait comme émaillés ou peints à l'encaustique [1].

On lit dans la vie d'Erard de la Marck que ce prélat, après avoir aidé le roi de France à s'emparer de Gênes, fut envoyé par Louis XII auprès de l'empereur Maximilien, pour engager ce dernier à maintenir son alliance avec la France.

Erard réussit dans sa mission, et Louis XII, par reconnaissance, lui fit obtenir l'évêché de Chartres

Après une conférence qu'il eut avec le pape, l'empereur et le roi de France, Erard entra en 1509 dans la ligue de Cambray formée contre les Vénitiens ; la victoire, remportée le 14 juin à Ghierra, est en partie attribuée au courage qu'il y déploya ; il revint chargé de perles fines et de pierreries qu'il emporta comme butin et dont il orna la châsse de Saint Lambert.

Cette véritable châsse était rarement tirée de la massive enveloppe qui la contenait, ainsi que divers autres petits coffres renfermant les reliques de plusieurs saints, et différents objets très-précieux sous le rapport archéologique [2] ; parmi ces derniers on distinguait les originaux de chaque monnaie ou médaille frappée depuis les temps les plus reculés par les princes-évêques ou le chapitre. Deux écrins contenant des anneaux appelés *Annuli sigillatorii*, des grands fermeaux à sceller, des mordants en vermeil, des fermillets, espèces de grandes agrafes avec des pierres et des perles fines, enfin trois buccines d'argent, sortes de trompettes qu'un tréfoncier sonnait du haut du jubé au moment où l'on venait d'élire un nouveau prince-évêque ; après avoir sonné un coup de chaque buccine ce tréfoncier annonçait à haute voix en latin, français et allemand au peuple qui était assemblé dans l'église, les noms et les titres du tréfoncier qui venait d'être appelé à régner sur la principauté de Liége.

La grande fierte de saint Lambert avait environ douze pieds de longueur et dix de hauteur ; elle était d'un bois très-dur, qu'on avait recouvert, à la fin du XVe siècle, de lames d'argent ou de vermeil sur lesquelles étaient des arabesques et des sculptures en creux ou en demi-relief, exécutées avec un talent plein de ressource et de verve. C'était avec une grâce ravissante que l'artiste avait reproduit les formes végétales, représentant des guirlandes dont les sinuosités étaient occupées par des grappes de raisin, en bleu de turquin. Enfin des médaillons offrant des anges achevaient d'orner ce monument. C'était un certain Jean de Fer [3], ancien conseiller du prince Jean de Hornes, qui avait fait cadeau en grande partie des ornements qui décoraient cette châsse [4], au pied de laquelle se voyait une torchère ou espèce de grand candelabre en bronze d'une forme antique et sévère à sept branches, dont chacune, en forme de console, avait de douze à seize pieds d'élévation. Derrière la châsse, du côté des chœurs, se dressait un autre candelabre également en bronze, qui avait neuf branches plus grandes encore que celles du premier.

1 Une de ces peintures à l'encaustique a servi pour la reproduction ci-jointe des portraits de saint Lambert, Pierre et Andolet ; nous en devons la communication grâce à l'obligeance de M. L. J. F. Desprez, ancien avocat auprès de la chambre impériale de Wetzlaer, conseiller aulique de S. M. l'empereur d'Allemagne et de S. A. S. E. C. le prince-évêque de Liége, † le 22 octobre 1810, à l'âge de 87 ans.

Id. Inventaire de la cathédrale.

Id. De M. Closon, ancien bénéficier.

Id. Servais Duriau. MS. 1771.

2 Manuscrit de Gilbert de Clercque de Wissocq. Id. Voyage littéraire, p. 183.

3 Toute cette châsse fut très-bien réparée en 1772, et on y ajouta plusieurs pierres précieuses et d'autres ornements de prix. 1772. Décrets et Ordonnances. Secrétariat du chapitre.

4 Ce candelabre ne fut doré qu'en 1773 par l'orfévre Jean Mason. Acta per R. R. D. D. Decanum Leodiensem Sede Vacante.

Id. En 1778 il fut payé à François Chaudoir, 1183 florins pour des réparations et augmentations faites à ce grand candelabre. Computus generales membrorum capituli.

Des seize énormes bougies en cire blanche qui ornaient ces candelabres, deux étaient allumées jour et nuit avec tant de soin, qu'en 1793 on ne se rappelait pas que la châsse de saint Lambert eût jamais été sans lumière. L'occupation du pays par les Français en fut l'éteignoir.

Au pied de la châsse, le prince-évêque Ernest de Bavière avait fait placer en 1584, une lame de cuivre doré, sur laquelle était tracée en lettres incisées cette incription :

ANNO 1469
CHRISTI MARTYR ET TUNGRORUM XXIX ET PENULTIMUS
EPISCOPUS HIC REQUIESCIT, CUJUS SANCTISSIMUM
CORPUS HIC REPOSITUM EST A LEODIENSI
EPISCOPO ALBERONE SECUNDO XIIII
KALENDAS JANUALIAS ANNO AB INCARNATIONE
DOMINI MCXLIII POST TRIUMPHATUM
ET RECEPTUM BULLIONEM ANNO III
RENOVATA EST HÆC TABULA ANNO DOMINI MDLXXXIIII
SUB PONTIFICATU REVERENDISSIMI AC ILLUSTRISSIMI
PRINCIPIS AC DOMINI D. ERNEST. A BAVARIA
ELECT. COLON ANNO EJUS II AC LEODIENSIS
QUARTO

Pierre Bergeron [1] nous apprend que cette inscription n'est que la reproduction d'une plus ancienne datant de l'an 1469 et déposée dans la châsse même de saint Lambert.

La châsse de saint Lambert était l'objet de la vénération générale, et la nation liégeoise avait une foi ou une croyance inaltérable dans l'efficacité de l'intercession du saint patron du diocèse.

Cette croyance puisait surtout sa force dans un événement mémorable qui eut lieu en 1137, sous le règne d'Albéron II ; le château et la ville de Bouillon, vendus et non donnés par le duc Godefroid à l'église de Liége, venaient d'être surpris et enlevés par le comte de Bar, qui y mit une forte garnison ; les Liégeois, consternés de cette perte qui ouvrait de ce côté le pays à tous ceux qui voulaient vivre à ses dépens résolurent, sous la direction de leur prince-évêque Albéron d'en chasser l'usurpateur. Mais la réussite n'était point facile ; l'ennemi caché derrière ses murailles accablait les Liégeois de traits et de flèches. Albéron, pour reconforter ses soldats, les harangua avec beaucoup de *force* et de *grâce*, ainsi que le dit un auteur ancien, et il leur promit le secours de saint Lambert. Il écrivit immédiatement à Liége, pour obtenir la châsse du saint patron. Après quelques difficultés, le chapitre consentit enfin à ce que les reliques fussent transportées au camp, où l'armée les reçut avec de grandes acclamations et beaucoup d'allégresse. Elle fut placée dans un pré à la vue des ennemis. Dès ce moment, les Liégeois déployèrent une telle intrépidité et une si grande vigueur, qu'ils enlevèrent, après un rude assaut, la ville et le château de Bouillon, qui dès lors rentrèrent sous l'obéissance de nos princes-évêques ; la châsse fut ramenée à Liége, escortée d'une foule innombrable de peuple, et Albéron II ordonna que chaque année, le 28 avril, une fête serait célébrée pour perpétuer la mémoire de cet événement. Cette fête est encore observée dans le diocèse de Liége : elle y est connue sous le nom de *Translation de saint Lambert*.

Le même Albéron de Bourgogne, peu de temps avant sa mort fit la récognition des reliques de saint Lambert ; il enrichit l'abbaye de Liesse d'une partie des reliques du saint, sous le vocable duquel cette abbaye était dédiée [2].

« Et pour lors (disent les chroniques), il s'opéra
» moult nombreux miracles tellement que l'on
» venoit de toutes contrée et région loingtaine
» et distans pays au tombeau dudict corps saint
» pour diverses maladies, lesquels estoient tous
» garris. Plusieurs estant venus à chariot débilitez
» de tous membres, les autres à deux potences
» estant venus retournoient tous à beaux pieds
» sains et haitiez ; aucuns aveugles furent illuminez,
» boitteux redressez, gibbeux dreutez, plusieurs
» garris de fiebvres et pestillences. »

346 ans après, le 28 avril 1489, cette châsse, si précieuse, si généralement vénérée, fut ouverte et exposée à la vue du public et portée processionnellement dans toute la cité. Il fallait les motifs les plus graves pour donner un tel spectacle au peuple dont il n'a plus joui après. Les souffrances et les malheurs du temps, auxquels on ne voyait pas de termes, déterminèrent le chapitre à recourir à l'intercession du patron de Liége. Une grande procession fut ordonnée pour le 28 avril.

Malgré la famine et la guerre qui désolaient la principauté, une foule innombrable et telle qu'on en a jamais vu de pareille à Liége, accourut de tous les points du pays pour assister à cette grande et imposante cérémonie. Des terminaires ou prédicateurs renommés, qu'on avait fait venir de divers lieux, commencèrent à préparer les esprits à la pénitence par des prières et des sermons en

1 PIERRE BERGERON. Voyage au pays de Liége en 1619, fol. 108.

2 ROBERTI. Vita sancti Lamberti martyris episcopi Tungrensis
Id. ALARD LE ROY. Vie de saint Lambert, martyr. Traduction.

langues française, allemande, espagnole, italienne, en divers dialectes de la Germanie, même en moldave et en valaque. Grâce à la nationalité étrangère de plusieurs membres du chapitre de Liége, on put se procurer des religieux prédicateurs appartenant aux instituts les moins connus au pays de Liége ; successivement la chaire de la cathédrale fut occupée par des religieux baziliens, camaldules, de Vallombreuse, mechitaristes et barnabites.

Enfin, le 28 avril étant arrivé, eut lieu la procession la plus extraordinaire qu'on ait jamais vue dans le pays.

Le prince-abbé de Stavelot et Malmedy, dont les abbayes et leurs biens venaient d'être placés sous la protection de la nation liégeoise, après avoir officié au nom du prince-évêque Jean de Hornes, découvrit la châsse du bienheureux patron de Liége, en tira les vénérables reliques et les remit entre les mains des abbés des monastères de Saint-Gilles et du Val-Saint-Lambert, qui en firent l'ostension du haut des tours de sable, supérieurement ornées de draperies rouges et d'arbrisseaux ; l'ostension principale eut lieu du haut de la tour la plus rapprochée de la place Verte : à l'aide de chaînes on laissa descendre plusieurs de ces reliques de manière à ce que les fidèles eussent le loisir de les contempler et de satisfaire leur dévotion ; pendant cette cérémonie de nombreux musiciens placés sur le sommet de la tour du côté du palais, faisaient retentir les airs des sons les plus mélodieux à l'aide de cornets de Germanie et de théorbes, par intervalle des chantres entonnaient avec accompagnement d'organons des cantiques d'un rhythme national et antique. A la vue de ces monuments vénérés qui rappelaient tant de chers et glorieux souvenirs, chacun, disent les historiens, se sentit tremblant de crainte et d'espérance.

Les pèlerins se mirent en procession, les uns à pieds nus, d'autres se fustigeant à grands coups de cordes nouées ou de chaînes de fer, d'autres revêtus de cilices et portant à la main des torches ou des flambeaux, fondaient en larmes en invoquant la miséricorde du Ciel dans les termes de la plus vive componction, et d'autres faisaient à haute voix la confession générale de leurs péchés. Après tant de luttes civiles, chacun sentait qu'il avait à se faire pardonner.

Les écrivains anciens auxquels nous empruntons ces détails, nous apprennent qu'on ne pourrait énumérer le nombre et la diversité de religieux, de prêtres et de chanoines qui parurent dans les diverses processions qui eurent lieu en cette circonstance ; un contemporain du pays de Stavelot, se complaît à nous faire connaître que les Lognards[1] y portèrent le loup bâté de saint Remacle et les gens des *postelleries* le basilic de Malmedy l'abbesse de Hozingen Eyffel escortée de plusieurs archers y parut accompagnant les reliques de saint Sébastien. « On y vit un double rang de jeunes filles choisies, sages, accortes, honnêtes, pudiques, d'une beauté remarquable, gentiment accoutrées, vêtues de fines étoffes, les cheveux frisés, grillés, paillettés d'or, d'autres portant hennins ou bavolet de tabis d'or, toutes marchaient à pas cadencés et branlant aux sons de la doucine et de la chevrette ».

Une compagnie de deux cents jeunes étudiants de l'écolâtrie avait obtenu de porter les honneurs et l'étendard de la cathédrale ; ce dernier resplendissant d'or et de pierreries, ils le faisaient majestueusement flotter sur les restes de saint Lambert, auxquels ils servaient d'escorte. Les *mangons* (bouchers) avaient déposé les reliques confiées à leur garde, sur un char traîné par huit bœufs blancs du Birckenfels, ayant les cornes dorées ; l'abbé de Saint-Laurent portait l'image de la sainte Vierge attribuée à saint Luc et l'abbé de Saint-Jacques le reliquaire de la vraie Croix, le prince-abbé de Stavelot portait le saint sacrement. Auprès d'eux étaient plusieurs jeunes gens des meilleures familles, dont chacun tenait un éventail de plumes de paons et de cygnes pour rafraîchir l'air ; car, dit Nautet « il faisait bien chaud en ce printemps de 1489 ».

Enfin, après un long parcours dans les rues de la cité, le cortége rentra dans la cathédrale, prélats, chanoines, prêtres, moines, religieuses, flambeaux, reliques, images, étendards, milices armées et peuple innombrable qui se pressait à la suite de son patron. A l'instant où l'on déposa les châsses sous la grande couronne, des nuages d'encens de toutes parts élancés obscurcirent l'air et la musique se fit entendre. Les sons retentissants des trompettes et des tambours, ceux plus doux des hautbois, des fagots et des flûtes formaient une ravissante harmonie qui électrisait tous les cœurs. Ensuite les chantres de la cathédrale avec accompagnement de buccins en bombardes entonnèrent le *Te Deum*, puis douze jeunes enfants, en chérubins prosternés,

1 IOHANNES ROBERTI. Legia Catholica. Leodiensibvs catholicis offert IOHANNES ROBERTI, Societatis Iesv sacerdos, fol. 72.

chantèrent en chœur une antienne d'une suave mélodie en l'honneur du bienheureux saint Lambert. Après les vêpres, les musiciens s'étant placés sur des estrades élevées aux sommets des tours de sable, donnèrent à tout le peuple un magnifique concert. On y chanta des hymnes joyeux, des chants propres à récréer les cœurs attristés.

« Et pour lors, dit Leruitte [1], les ténèbres s'espécissant en clôturant, les trompettes, clairons, instruments, tubes, et chaleumes eslevèrent mélodie tant extrême et fort haulte que l'on n'eusist peu oyre Dieu tonner, puis un chascun se retira chez soi, tout émerveillé, et *bien godieux* de ce qu'il avait vu et ouï dans cette mémorable journée. »

Nous voyons qu'en 1487, le pape Innocent VIII, accorde aux pèlerins qui se rendront à l'exposition solennelle des *Grandes Reliques* de Liége, les mêmes indulgences que l'on peut gagner en visitant les lieux de la Terre-Sainte. Il y a là, en effet, une certaine analogie, puisque les *Grandes Reliques*, se rapportant à Jésus-Christ, son précurseur et sa mère rappelent vivement les principaux événements de la vie du Seigneur, né dans l'étable de Bethléem et mort pour nous sur la croix

Pour assurer l'authenticité des reliques à travers les siècles, on a de tout temps pris les plus grandes précautions. La châsse de saint Lambert, après chaque visite et ostension solennelle était fermée au moyen d'un fort verrou, qu'on remplissait, après la fermeture faite, avec du plomb fondu

Le serrurier divisait ensuite la clef en deux fragments, dont l'un était confié au chapitre et l'autre remis aux mains des magistrats. L'ouverture de la grande châsse et des petites contenant les *Grandes Reliques* se rapportant d'une manière plus intime à Notre Seigneur, à la Vierge et aux apôtres, avait lieu également par un acte solennel, dans lequel on limait et brisait le verrou en présence des délégués du chapitre, de la magistrature et d'un grand nombre de notables [2].

La garde de cette châsse était spécialement confiée à sept personnes, que l'on appelait les Gardes du corps du glorieux saint Lambert, ou plus anciennement de la Fierte ou Fiève de saint Lambert [3]. Le président de cette petite cour, dont les membres jouissaient des mêmes exemptions que les tréfonciers, était le grand-trésorier de la cathédrale ; venait ensuite le général-bailly de saint Lambert [4], dit la première verge rouge [5], enfin les cinq Gardes dits de la 2me, 3me, 4me, 5me et 6me verges.

Cette espèce de charge féodale, qui a subsisté jusqu'à nos jours, était héréditaire aux filles, à défaut de mâles, et ce fief passait dans l'hérédité de leurs époux par ce droit de souveraineté maritale que nos coutumes nommaient le droit de *mainplévie (main pliée)* [6]. Le soin d'entretenir continuellement la lumière auprès de cette châsse, était confié à deux ecclésiastiques, qui, à cette fin, touchaient, chacun, une rente de six cents florins de Brabant.

C'est devant cette châsse que chaque jour un tréfoncier, précédé et suivi d'acolytes, portant des flambeaux d'argent, venait chanter l'Épître et l'Évangile, afin que le peuple entendît ces parties importantes de la messe.

Chaque année, au mois de septembre, le buste de saint Lambert était extrait de la grande trésorerie, et placé solennellement au-dessus de la châsse.

Cette dernière, débarrassée de sa massive enveloppe restait, ainsi que le buste, exposée à la vénération des fidèles pendant l'octave de la fête de saint Lambert.

A dater de cet instant, les Fiévés ne pouvaient abandonner ces précieuses reliques.

1 Transumptum copiæ instrumenti visitationis feretri sancti Lamberti pontificis, martyris et patroni Leodiensis, anno 1489.

2 Exemptio plenaria concessa per Sixtum papam quartum capitulo, canonicis et suppositis universis venerabilis Leodiensis Ecclesiæ.

3 Manuscrit de Servais Duriau, 1771.

Id. Gislebert de Wissoque. M. S fol. 132.

Id. Computus generales membrorum fabricæ, vol. VII, fol. 18.

4 La charge de général-bailly de saint Lambert était héréditaire dans la famille des chevaliers de Libert de Flémal, représentant les barons de Fléron de Cawembergh,

Les autres fonctions de fiéffés étaient remplies par les chevaliers de Preud'homme de Borre d'Oumale, de Theux de Meylandt, de Bethonville, de Ghequier de Montquin, de la Vaux-Renard.

Cette dernière avait succédé aux familles éteintes d'Enckewort, de Navéa barons de Hosdain

Id. Mexuca de la Torre. M. S. herald. vol. I, fol. 77

Id. Bouille. Histoire de la ville et pays de Liége, vol. I, fol. 307

Id Ophoven Recueil des bourgmestres de Liége, fol. 118, 173

5 La marque distinctive de leur dignité était une verge ou grande gaule garnie de velours rouge, avec des clous d'argent et surmontée des lettres S. L. en or.

Archives de la famille des barons de Hosdain.

Id. Hamal. Chanoine, maître de chapelle de la cathédrale.

Id. Drion. Ancien orfévre bijoutier, † le 15 mars 1876, à l'âge de 90 ans

Id. Paix des clercs. Les sept Fiéffés de saint Lambert Edits du pays de Liége, vol. II, fol. 57.

Id. Juramentum Feudalium Sancti Lamberti

Id. Curia Feudalis pheretri sancti Lamberti sive magni libri feudi vergiferorum.

6 Hénoul. Annales du pays de Liége, vol. I, fol. 125.

Id. Foullon. Historia populi Leodiensis, vol. II, fol 392.

Id. Louvrex. Recueil des édits du pays de Liége, vol. II, fol. 57.

Pendant les offices ils étaient armés de leurs verges rouges.

La nuit leurs serviteurs, dont ils répondaient comme gens *de fiance et de prudomie*, faisaient faction, tour à tour et deux à deux, au sommet du jubé.

Les autres serviteurs qui n'étaient point de garde prenaient leur repos dans les lits, espèces de hamacs suspendus, que nous avons mentionnés, en décrivant la chapelle dite des Flamands.

L'octave terminée, on reportait solennellement le buste dans la trésorerie, et de nouveau la châsse était revêtue de sa custode.

Au XVIe siècle, les pairs Fiévés de saint Lambert possédaient encore des biens-fonds et particulièrement des prairies sur les rives de la Meuse, qualifiées du nom de *Schützwiese*, *Prés des Gardes*.

C'est aussi dans cet endroit que le tréfoncier, qui venait de monter sur le siége épiscopal de Liége, donnait sa première bénédiction au peuple; puis, après avoir fait sa prière devant la *fierte* de saint Lambert dont il venait d'être élu le successeur, il s'asseyait dans une faude [1], *(Cathedra)* espèce d'antique fauteuil soutenu par des colonnes torses en ébène avec un haut dossier en velours, terminé en forme de dais orné de franges, de crépines d'or et surmonté de panaches; alors chaque tréfoncier venait successivement au baisemain, cérémonie qui consistait à baiser la main du nouveau prince en signe d'hommage et de déférence.

Puis on *buccinait* aux sons de l'olifant la prestation du serment du prince-évêque. Cet olifant était une corne d'une grande dimension, formée d'une dent ou défense d'éléphant, garnie de viroles d'or, pour la suspendre au côté droit; une tradition légendaire en faisait remonter l'origine au paladin Roland. Il est certain que cet objet datait de l'âge carlovingien. C'était simultanément une trompe de guerre et de vénerie, servant à donner des signaux, à rallier les troupes, à annoncer l'approche de l'ennemi.

Cet olifant avait été un instrument que portaient les chefs et qu'ils embouchaient à la guerre, pour réunir leur monde, ou pour prévenir de leur approche. A Liége, l'olifant était devenu un instrument pacifique : il annonçait le serment du prince qui jurait de respecter et de défendre les vieilles franchises de son peuple; pendant huit siècles l'olifant fut dans chacune de ces circonstances une marque distinctive de commandement, de dignité, dont les grands seuls usèrent.

Pour la prestation du serment, on déposait au pied de cette châsse, le premier volume du cartulaire de Saint-Lambert; ce manuscrit appelé *Liber Cartarum* était, en quelque sorte, le code officiel du pays. Comme il servait pour la prestation du serment, sur le plat de ce volume, on avait fixé un crucifix, que le nouvel élu avait coutume de baiser en cette solennité.

Le serment prêté sur ce volume, qui ne contenait que 766 documents, dont le plus ancien remontait à l'an 827, était sensé s'étendre aux 1328 autres diplômes, bulles, paix, statuts, records, mandements renfermés dans les cinq autres volumes du cartulaire [2].

Au XVe siècle, c'était sur le *Liber primus*, que le prince-évêque prêtait serment; la formule de ce serment y était même transcrite. C'est ce qu'on lit dans le procès-verbal de la joyeuse entrée de Louis de Bourbon, laquelle eut lieu le 13 juillet 1456. Voici un extrait de cette pièce :

Accessit (Dominus electus) summum altare..... et tapeto ante illud strato, ibique primus liber cartarum fuit positus super illud, in quo juramentum præstari solitum per episcopos et electos Leodienses in eorum introitu est conscriptum.

Puis on tirait de sa vieille custode de veau marin, la *glorieuse Durandale*, que le grand-

1 On croit que cette faude ou espèce de faldistoire fut mise en usage, pour la dernière fois, le 20 de février 1791, jour où le prince-évêque Honsbroech entouré du chapitre de saint Lambert publia, à haute voix, une amnistie aussi étendue que possible, en disant qu'il permettait à chaque personne de rayer de la liste de ses crimes ou de ses torts, tous ceux qu'on pouvait avoir à se reprocher à l'égard de sa personne, etc.

Gazette de l'époque.

Correspondance particulière.

Mouhin. M. S.

2 F. Hénaux Bulletin de l'Institut Archéologique de Liége, vol. VI, fol. 120

Le célèbre *Liber Cartarum Ecclesiæ Leodiensis* Liber officiorum, fol. 29, énumère les devoirs et les priviléges des divers ministériaux de l'église de Liége; un chapitre y porte ce titre

De servitio feodalium feretri specialiter. On y voit quelles étaient les obligations des fieffés lorsque la châsse de saint Lambert était exposée à la vénération du public ou qu'elle était portée à l'armée. La Paix des Clercs en 1287 relate déjà ces devoirs et ces immunités.

Id. Louvrex. Recueil des édits, vol. II, fol. 57.

A partir de 1515, le prince-évêque prêtait serment, sur un recueil contenant la Paix de Fexhe : ce recueil relié en velours rouge porte au premier feuillet l'image du Christ, il fait partie de la bibliothèque de M. le chevalier de Theux de Montjardin.

chancelier tenait haut à la droite du prince et que ce dernier brandissait après avoir prêté le serment et juré la capitulation sur le livre des évangiles.

Voici quelle est l'origine légendaire de cette fameuse épée, dont la copie assez exacte a été fréquemment reproduite derrière l'écusson armorial des princes-évêques de Liége, symbolisant leur puissance séculière, comme la crosse indique leur pouvoir épiscopal.

La Durandale, espèce de Joyeuse, arme offensive de main, à deux tranchants, ayant plusieurs nerfs saillants, était désignée dans de vieux inventaires de la cathédrale, avec plus ou moins de vraisemblance, sous le nom de *Scramasax de Charlemagne* ou de l'époque mérovingienne. La pointe était arrondie, la lame allégée par une cannelure centrale était très-large au talon. Les quillons de fer développés et le pommeau en forme de disque. La soie garni le bois avec fil d'or en spirale et frettes perlées.

Au XVe siècle, Jean de Heinsberg avait fait confectionner un fourreau de la même époque copié sur une pierre tumulaire.

On sait que Roland était neveu de Charlemagne, auprès duquel il a joué un rôle considérable; mais la poésie et la fable se sont tellement emparées de lui qu'elles en ont fait presque un être imaginaire.

Nous avons vu que Roland était né en 740[1]. Il avait pour mère Berthe, sœur naturelle de Charlemagne, laquelle fit bâtir à Visé une église, y vécut recluse et y mourut[2].

Cette parenté suffit pour établir la nationalité liégeoise de Roland.

Ses brillantes qualités lui valurent l'amitié de Charlemagne qui l'investit des plus hautes dignités.

En 776, on le voit à Herstal, à la cour; il y porte le titre de *Comte Palatin*, ou conseiller intime et commandant militaire, à certaines époques de l'année, tenant les assises à Liége et y inspectant les milices

Mais ce fut l'expédition d'Espagne qui rendit illustre Roland; c'est le désastre de Roncevaux qui en fit un héros légendaire.

Charlemagne après avoir fait inhumer les restes de ses héroïques compagnons, ramena son armée sur les bords de la Meuse et du Rhin. Il ne tarda pas à la licencier, puis il revint à Liége pour y passer l'hiver. Il célébra les solennités de Noël et de Pâques 778-779, dans la cathédrale de saint Lambert[4] où il rapporta, du champ de bataille de Roncevaux, le cor d'ivoire de Roland et son épée, la fameuse *Durandale*[5].

Partout le souvenir de Roland est populaire; mais nulle part sa mémoire n'a été en honneur comme au pays de Liége[6]

L'historien Polit loue Ernest de Bavière d'avoir fait reproduire sur la garde ou custode de la Durandale l'épitaphe de Roland attribuée à Charlemagne

1 Cette date nous est indiquée par un vers de l'épitaphe de Roland, où l'on voit qu'il mourut âgé de 38 ans

SEX QUI LUSTRA GERENS, OCTO BONUS INSUPER ANNOS.

Cette épitaphe, en trois distiques, a été, dit-on, composée par Charlemage

FABRICIUS. Bibliotheca latina mediæ et infimæ ætatis, vol. I, fol. 346.

Si elle n'est pas son œuvre, elle peut avoir été faite sous son inspiration. Au surplus, elle est ancienne, à coup sûr du XIe siècle, puisqu'elle est insérée dans

TURPIN. Historia de Vita Caroli Magni et Rolandi. c. XXV

SCHARDIUS. Germanicarum rerum vetustiores chronographi, fol. II.

CORNELIUS GRISERIUS. Reliquiæ diplomatum chronici Wormatiensis, vol. I, fol. 88.

2 EGHINARDUS LEODIENSIS. Monumenta Germaniæ historica. Vita et Gesta Caroli Magni, vol. II, fol. 45

Id. MENCKENIUS. Scriptores rerum Germanicarum, vol. I, fol. 822.

Id. RADULPHUS A RIVO. Gesta Pontificum Leodiensium. Apud CHAPEAVILLE, vol. III, fol. 45.

3 STRUVIUS. Corpus juris publici imperii Germanici, vol. I, fol. 740.

4 EGHINHARD. Annales Regum Francorum, vol. I, fol. [illegible]

Id. DOZY. Histoire des Musulmans d'Espagne, vol. I, fol. 37[illegible]

Id. EGHINHARD. Historia de Vita Caroli Magni, vol. II, fol. 448.

Id. Vita Hldowici imperatoris. Monum. German. vol. II, fol. 608.

L'agonie de Roland n'a pas été relatée par les historiens du temps si avares de détails; mais le souvenir s'en transmit d'une génération à l'autre et vers l'an 1050, il entra dans la *complainte* dite de *Roland*. (GENIN, fol. 148. MICHEL, f[illegible]).

Il fallut que le palatin répétât trois fois ses appels de détresse, pour que Charlemagne comprît que son neveu était en un danger suprême. C'est ce que fait sentir admirablement le vieux poete dans un de ses épisodes les plus émus

5 FISEN. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. I, fol. 26.

6 C'était l'usage alors de donner une dénomination aux épées ainsi qu'aux chevaux. *Durandale* était un présent de Charlemagne à Roland, si l'on en croit les vieux rimeurs gaulois, et particulièrement un poëte latin qui florissait en 1115.

Mémoires de l'Académie des inscriptions, vol. XXI, fol. 141.

7 Gladius Rolandi Durenda, et tuba ejus eburnea ostenduntur juxta Leodium.

BESSELIUS SCHMINCKE. De vita et gestis Caroli magni, fol. 55.

La Durandale et l'Olifant se voyaient à Liége; le premier, selon l'avocat Desprez et le baron d'Othée, était encore en 1793 dans le trésor de la cathédrale; quant au second, l'Olifant, notre savant compatriote M. Ferdinand Hénaux, au savoir et à l'obligeance duquel nous avons eu souvent recours pour relater ces renseignements, il émet l'opinion, qu'en Ardenne dans l'eglise de l'ancienne abbaye de saint Hubert on conserve encore aujourd'hui un grand Olifant qui répond assez bien aux descriptions des vieux poëtes

Id. J. POLIT. Panegyrici ad christiani orbis principes, necnon et Ubiorum ac Eburonum aulae primores familiaresque conscripti, fol. 91, 1588.

TU PATRIAM REPETIS, TRISTI NOS ORBE RELINQUIS,
TE TENET AULA NITENS, NOS LACRYMOSA DIES
SEX QUI LUSTRA GERENS, OCTO BONUS INSUPER ANNOS,
EREPTUS TERRAE JUSTUS AD ASTRA REDIS
AD PARADISIACAS EPULAS TE CIVE REDUCTO
UNDE GEMIT MUNDUS, GAUDET HONORE POLUS

On peut traduire ainsi ces trois distiques

FUYANT NOTRE TRISTE TERRE TU ES RENTRÉ DANS TA PATRIE
LA HAUT, IL N'Y A QUE DES JOIES,
ET ICI-BAS CHAQUE JOUR A SES DOULEURS
A L'AGE DE TRENTE HUIT ANS, HONNETE ET JUSTE,
TU VAS REJOINDRE DIEU
PAR TON RETOUR DANS LE PARADIS,
LE MONDE EST PLUS SOMBRE, ET LE CIEL PLUS RADIEUX

Aux jours non fériés, la châsse était couverte d'un poële en velours rouge brodé en or et relevé en bosse, festonné de lacs et de crépines d'or, garni au bas d'une fourrure d'hermine, et surmonté de faisceaux de palmes en métal doré. Si durant ces jours, la châsse n'était point exposée aux yeux du peuple dans tout l'éclat des pierres et des métaux qui en faisaient une des plus magnifiques fiertes connues, elle conservait du moins le caractère imposant et vénérable que doit avoir sur la terre la tombe d'un habitant des cieux.

Aussi une balustrade en cuivre doré en interdisait l'accès. C'est dans cette enceinte et aux deux côtés de la châsse, qu'aux grandes solennités, durant les offices, se plaçaient les deux ecclésiastiques luminaristes, les gardes du corps de saint Lambert vêtus de longues robes de drap miparties écarlate et violet, tenant leur verge rouge, et douze heiduques armés de pertuisanes[1] Aux côtés de la châsse s'étendaient à droite, de belles orgues de Picard, et à gauche celles d'André : ces orgues étaient d'une grande richesse[2].

Celles qui avaient pour auteur le Père André furent achevées au commencement du XVIIe siècle.

Dans les peintures qui décoraient les volets de cet instrument, il semble que toutes les facéties dues à l'origine de la Renaissance s'y étaient donné rendez-vous. C'était une prodigalité de monstres, de chimères et d'animaux grotesques qui s'allongeaient, se repliaient, en grimaçant malicieusement.

Les orgues dues à Picard, passaient pour un des meilleurs ouvrages de cet habile facteur du commencement du XVIIIe siècle ; les volets qui les renfermaient simulaient deux immenses tableaux que des nervures divisaient en brillants compartiments couleur d'azur ; sur ce fond d'outremer une imagination des plus riches y avait fait courir avec une grâce infinie d'élégants rinceaux d'acanthes et de vignes, dont les enroulements étaient remplis de sujets extraits des livres saints.

Tous les panneaux de ces orgues en dérobaient la vue les jours ordinaires ; on ne les ouvrait qu'aux grandes solennités pour laisser passer plus librement les saintes harmonies, et donner aux fidèles, avec le plaisir d'entendre les suaves accords celui de voir dans toutes leurs splendeurs les magnifiques instruments d'où elles s'échappaient.

Jusqu'au XVe siècle, il ne paraît pas que les grandes orgues fussent en usage à Liége. A la cathédrale on ne se servait guère que d'instruments de dimensions médiocres, et qui pouvaient être renfermés dans des meubles posés dans les deux chœurs et trois ou quatre chapelles *(du Jubilé, des Flamands* et *des saints Materne et Gilles)* ; ce n'est que vers la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe que l'on eut l'idée de donner aux orgues des dimensions inusitées jusqu'alors, ayant une grande puissance de son et exigeant, pour les renfermer, des charpentes colossales.

Les grandes orgues du père André, placées à gauche du jubé, ne furent achevées que durant les premières années du XVIIe siècle. Elles avaient des claviers superposés et pouvant se réunir, des tubes en montre, trois soufflets, des jeux de mutations ; le positif était placé derrière l'organiste et dans ce positif on avait réuni des instruments dont l'usage n'existe plus de nos jours : c'étaient un choro, quatre doucines, un luth, deux rothes, quatre rubèbes, un sacquebute, plus, des serpents, buccins et des tambours. L'effet de ces divers instruments était signalé comme très-agréable.

Dans les orgues de Picard, tous les jeux de l'orgue actuel étaient en usage, et formaient un ensemble de deux mille tuyaux : celui du père André n'avait que douze cents tuyaux. Dans celles de Picard, tous les jeux formaient un ensemble de quatre mille tubes et près de mille tuyaux.

La soufflerie était la partie essentielle d'un orgue, l'air qu'elle comprime étant le premier moteur du son : la soufflerie de cet instrument se composait de six réservoirs contenant plusieurs mille litres d'air. Cette énorme quantité de vent était presque toujours en dépense pour alimenter cinquante jeux, composés d'environ cinq mille tuyaux. Les flûtes de trente pieds déployaient un tel volume

1 Servais Duriau M. S. 1771
2 Notice de M. J. Mailleux
Id. Ces orgues furent très-bien réparées en 1774 et 1775, pour la somme d'environ 30,000 francs. Quittances et certificats. Computus generales membrorum fabricæ et mobilium cathedralis Leodiensis.

de son qu'il faisait frémir les vitraux et qu'on pouvait les comparer aux bourdonnements des plus fortes cloches

Les registres de ces orgues étaient : grand cornet, montre, bourdons, dont un de 16 ; nasards, tierce, cymballes, clairons, flûtes, doublettes, tierce, basson, cromhorn, prestant, tierce, quarte nasard, fournitures, trompettes, voix humaine, cornet, trompette haute et quatre claviers à mains, l'un correspondant aux jeux du grand orgue, d'autres aux bombardes, aux jeux de récit, à l'écho expressif. L'organiste pouvait faire entendre jusqu'à quarante combinaisons différentes dans l'exécution d'un même morceau de musique par la multiplication des mélanges du jeu du positif et de ceux du grand orgue.

Le chapitre, pour obvier à l'effet peu flatteur qu'eussent produit ces orgues de conformations si différentes, leur avait adapté des *Screens* écrans, ou enveloppes simulacres, uniformes. Ainsi que nous l'avons dit, au-dessus de ces orgues et de la châsse de saint Lambert était posée la *trabe* ou *trêfle*, architrave en fer doré reposant sur deux consoles placées à la naissance des chapiteaux des deux premières colonnes du chœur. Sur cette trabe était placée la croix triomphale : cette dernière était de grande dimension, décorée de peintures et de dorures ; ses quatre branches fleurdelisées portaient des quadrilobes ; dans ceux du côté de la nef, étaient les symboles des quatre évangélistes, et du côté du chœur, les quatre docteurs de l'église latine : saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire et saint Ambroise. Au pied de la croix se trouvaient les statues de la sainte Vierge et de l'apôtre saint Jean. La manière dont cette croix était suspendue mérite d'être notée. Trois chaînes étaient attachées à la partie supérieure et aux deux bras de la croix, et fixées à des anneaux de fer à l'arcade supérieure en pierre. C'est cette arcade que l'on appelle *l'arc triomphal*. Ces chaînes étaient fort belles, elles étaient composées de longs anneaux, unis par des nœuds dorés fort bien travaillés. La chaîne centrale soutenant le Christ se terminait par une tige de fer dont l'extrémité s'élançant à plusieurs pieds au-dessus de la toiture de l'église, se perdait dans une tourelle ou flèche surmontée d'un double aigle en bronze doré : c'était le symbole de protection et de sauvegarde du Saint-Empire que l'empereur Ferdinand II avait accordé à l'église [1] tant en son nom qu'en celui de ses successeurs.

Ce jubé de Saint-Lambert fut presque sans interruption et durant l'espace de trois siècles, le témoin des succès des célébrités musicales liégeoises.

De tout temps les Liégeois ont aimé la musique et l'ont cultivée avec les plus grands succès. Sans remonter à cette longue série d'excellents musiciens qui date du XI[e] siècle, époque à laquelle vivait le grand-écolâtre Francon qui peut être classé parmi les fondateurs et législateurs de l'art, comme le disait le savant anglais Burney, à la fin du siècle dernier plusieurs musiciens et chantres attachés à la cathédrale jouissaient d'une juste célébrité. Parmi eux on distinguait les deux Hamal père et fils, musiciens et chantres; Nihoul, premier ténor, maître de chant de l'infortunée reine Marie Antoinette; Tilquin, première contrebasse: les trois frères Banneux et les deux frères Kaar, appelés à Paris sous les règnes de Louis XV et Louis XVI; les célèbres violonistes Pieltin et Chantrain etc. etc., presque tous amis ou correspondants d'Amadori, de Jomelli et de Durante.

MM. Mailleux, Bacha et Henchenne, derniers représentants parmi nous des magnificences de la maîtrise de la cathédrale et de la chapelle des deux derniers princes-évêques, ont eu la complaisance de nous communiquer la notice ci-jointe mentionnant le nombre des musiciens que le chapitre exigeait pour les offices du dimanche.

Le maître de chapelle :

Partie chantante

Six ténors, huit hautes contres, six basses tailles, huit sopranos.

Partie instrumentale.

Huit premiers violons, huit seconds, quatre alto, quatre violoncelles, quatre contrebasses, trois serpents, quatre bassons, quatre hautbois, quatre cors.

Les jours de grandes fêtes toutes ces parties étaient renforcées de plus de la moitié, avec supplément de trompettes, timballes, grosse caisse.

Burney, dans sa grande Histoire de la musique, revendique pour le grand-écolâtre Francon, l'invention des *caractères musicaux*, pour *le temps* attribués à Jean de Muris.

Francon au XI[e] siècle essaya déjà avec succès la réforme que Du Puy établit plus tard, et qui consiste dans le changement des *hexaccords* en *heptaccords*. On est porté à croire que ce fut Francon qui ajouta aux six notes de musique *ut*, *ré*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, une septième note qu'il nomma *bi*, et à laquelle

1 Diplômes et lettres patentes de 1628 et 1629 conservés dans les archives de la cathédrale.

un français nommé *Le Maire* a donné ensuite le nom de *si*. « Par le moyen de cette innovation, dit Kalkbrenner en son *Histoire de la Musique*, la difficulté de la solmisation ancienne fut écartée et chaque note fut nommée d'après le degré où elle se trouvait ».

Quant à ce qui concerne l'invention des caractères musicaux pour le *temps*, c'est dans un manuscrit de la bibliothèque du Vatican à Rome et dont Jean de Muris lui-même est l'auteur que Burney a fait cette découverte intéressante [1]. L'original, ou une copie de l'œuvre de Muris, existe également à la célèbre abbaye du Mont-Cassin au royaume de Naples [2]. On y lit très-distinctement ces mots : *Magister Franco qui invenit mensuram figuratam*. Burney ayant eu connaissance de ce passage y ajouta cette réflexion : « Si l'on compare la manière de noter de Francon avec celle de Guy d'Arezzo ou autres écrivains des XIe et XIIe siècles, on doit être bien étonné de sa méthode, de sa clarté et de sa simplicité : car quoiqu'il n'employe que trois caractères, ou formes distinctes de notes, cependant par leurs différentes propriétés d'étendue ou de diminution, ils fournissaient une grande variété de mesures et proportions ; et s'il est certain qu'il a suggéré la *barre* et le *point d'augmentation*, les services qu'il a rendus à la musique pratique, lui assignent avec justice une place illustre parmi les fondateurs et les législateurs de l'art ».

Il mérita, selon Mme de Bawr, *Histoire de la Musique*, d'être regardé comme l'inventeur du rhythme musical.

Les deux *notes* de notre plain-chant sont de lui. A tort ou à raison, on prétendait à Liége que Francon avait obtenu du pape Alexandre II une bulle qui permettait au chapitre de Saint-Lambert de choisir dans toute l'étendue de la principauté tous les meilleurs musiciens que bon lui semblait.

Là furent rendus ces belles compositions et commentaires qui reçurent en Italie les approbations des Casali, Eurisechio, Joanini et Lustrini. Là, tour à tour, furent exécutées avec une précision remarquable les odes liturgiques.

Le chant de la *Préface*, simple, mais solennel et imposant, le poétique *Magnificat*, le saintement joyeux *ô Filii*, l'éclatant et enthousiaste *Te Deum*, le saisissant *Benedicat vos*, le *Dies iræ*, ce chant de terreur aux accents sombres et déchirants, le *Miserere*, psaume de repentir et d'espoir, le *De profundis*, invocation de détresse.

Pendant de longues années, la maîtrise de la cathédrale mit en pratique et en honneur cette musique simple et grave que Palestrina et les autres grands maîtres du XVIe siècle, italiens, français et belges, avaient portée au plus haut degré de perfection.

Cette musique, écrite pour les voix seules et ne renfermant qu'un très petit nombre d'accords, se prêtait merveilleusement à l'expression des sentiments les plus pieux, les plus élevés et les plus purs.

L'emploi fréquent des imitations et des autres formes lui ôtait tout ce qu'un rhythme régulier a de trop arrêté et de trop monotone et lui imprimait ce caractère vague et solennel qui s'allie si bien aux aspirations de l'âme vers Dieu.

Guyot, célèbre maître de chapelle, composa pour la cathédrale, des motets à deux, trois, quatre, cinq et six voix.

Les Liégeois connaissent avec quelle solennité les fêtes de la semaine sainte étaient célébrées à Saint-Lambert.

Au nombre des cérémonies qui attiraient une grande affluence, on comptait le service religieux qui avait lieu dans le nouveau chœur.

C'est là que les chanteurs de la chapelle de la cathédrale, cachés dans une tribune obscure de l'abside, exécutaient la musique des prières consacrées.

Parmi ces dernières, le psaume 50, *Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam*, occupait une place importante.

Ce *Miserere* était sans accompagnement, comme toute la musique d'église de cette époque, à deux chœurs, l'un de quatre voix, l'autre de cinq voix,

1 En 1872 il nous a été permis de prendre connaissance de ce remarquable manuscrit grâce à l'obligeance de M le marquis de San Marzano archevêque d'Ephèse, premier custode de la Vaticane.

2 En 1845 au Mont-Cassin le R. P. Tosti, qui s'est acquis une juste célébrité dans le monde savant, s'est fait un plaisir de nous montrer cet ouvrage ainsi que d'autres concernant plusieurs de nos célébrités musicales liégeoises. Dans une lettre de Grétry au R. P. Dom Baldasseroni, en parlant des offices qui avaient lieu à la cathédrale de Liége en 1,68, le célèbre compositeur s'exprime en ces termes

« Les grandes cérémonies de la semaine sainte commencent ici » le mercredi soir à l'office des *Ténèbres*, dont les chants mé- » lodieux et tristes s'élèvent comme un long sanglot sous les » voûtes de la cathédrale où ils vont éveiller les échos ! Ces » chants, R. P., ont une indicible majesté. Dans la composition de » mon *Miserere* je veux y faire entendre les pleurs de l'huma- » nité tout entière !... Les illustres capitulaires me promettent » des voix fraîches et vibrantes qui s'éleveront sous les voûtes » et auxquelles répondront des accords graves et sonores, re- » disant dans un poétique langage toutes nos secrètes angoisses » et nos aspirations au bonheur ! »

qui récitaient alternativement, et se réunissaient pour le dernier verset.

Cette composition, admirablement exécutée par les collègues de Gérard Heine et sous sa direction, produisait un effet si merveilleux, une impression si profonde, que tous les *Miserere* de ses prédécesseurs furent tout d'un coup effacés.

C'est pendant les *Matines ténébreuses* de la semaine sainte, que les violonistes liégeois se rendaient à la cathédrale pour entendre la célèbre *Trille du diable* qui consiste en un battement de deux notes sur une corde, tandis que sur la corde grave voisine, les autres doigts font entendre des accords arpégés.

Au XVII[e] siècle, le jour de la Nativité de Notre-Seigneur, on chantait des Noels avec accompagnement de luth, de harpe d'Écosse, de choro, de rothe et de rubèbe.

Les musiciens de la chapelle particulière de nos princes bavarois, jouissaient d'une célébrité reconnue du temps du cardinal Jean Théodore de Bavière; on citait les frères Hernde et Adam Berghoffer tyroliens, qui exécutaient d'admirables motets et cantiques aux sons de la saquebute, de la chalmelle des Alpes et du fagot du Tyrol.

Les moines bénédictins de l'abbaye de saint Laurent venaient au mois d'août célébrer à la cathédrale l'anniversaire du célèbre Francon, qui fut successivement au XI[e] siècle, grand-écolâtre de Liége et mourut moine à Saint-Laurent. Cet homme remarquable, une des lumières de son siècle comme philosophe, poète et surtout musicien, fut l'inventeur des caractères musicaux employés jusqu'au XIV[e] siècle; comme on lui attribuait divers perfectionnements apportés aux instruments de musique de son époque, on exécutait pendant l'office un motet avec accompagnement de gigue, de rubèbe et de monocorde rendant l'alto et la basse [1].

Le *Dies iræ* avait lieu aux sons de la reptillière, espèce de grand serpent donnant la basse des flûtes de diverses tailles et notamment la flûte lugubre.

Le *Requiem* était soutenu par la mandore, dont les cordes étaient pincées ou touchées à l'aide du plectrum.

Au XVII[e] siècle, Henri Guillaume Hamal, maître de chapelle, introduisit la musique italienne, qui opéra une révolution dans l'art musical, aussi dès lors vit-on surgir chez nous une foule de bons instrumentistes : ses motets à grand orchestre furent exécutés pendant plus de quarante ans. La musique des chants pénitentiaux de la semaine sainte eut un grand succès. Un contemporain [2] se souvenait avec bonheur de l'empressement avec lequel, le mercredi saint, on assistait aux ténèbres et au chant du *Miserere*.

Le jour s'affaiblissait, les ombres envahissaient lentement les tableaux des chapelles, et l'on n'apercevait plus que quelques grands traits du maître-autel. Les cierges, tour à tour éteints, laissaient échapper de leur lumière étouffée une légère fumée blanche, image assez naturelle de la vie que l'Écriture compare à *une petite vapeur*.

Les tréfonciers étaient à genoux, le prince prosterné au même autel où l'on avait vu son prédécesseur; l'admirable prière de pénitence et de miséricorde qui avait succédé aux lamentations du prophète, s'élevait par intervalles dans le silence et la nuit.

Jean Noël Hamal, fils du précédent, s'illustra par un *In exitu Israël* à deux orchestres qui mit le comble à sa réputation. Amadori, le célèbre maître de chapelle de la Sixtine à Rome, dédia un *Ecce Sacerdos Magnus* au chapitre de Saint-Lambert. Jomelli et Duranti, les plus savants musiciens de leur siècle, enrichirent également la maîtrise de Saint-Lambert d'un *Requiem* et d'un *O salutaris* dont la communication fut réclamée par les cours de Vienne et de Versailles [3].

Si la fête de sainte Cécile était pompeusement célébrée par les musiciens dans la chapelle des Flamands, la fête du bienheureux Guy le ménétrier n'attirait pas moins de monde à la cathédrale le 12 septembre; ce jour était une occasion de liesse accordée aux membres de la maîtrise de la cathédrale et après l'office le chapitre conviait à un *Gaudeamus* tous les musiciens; on leur permettait pendant l'office, d'en accompagner les chants aux sons des instruments d'un usage abandonné. Au *Credo*, la chalmelle rendait les sons au-dessus du hautbois, alors que la bombarde en était la basse-contre et la taille, et que la basse s'exécutait sur la cromorne.

La doucine, le hautbois de Westphalie, rendaient les parties de taille et de quinte.

1 FOPPENS. Bibliotheca Belgica, vol. I, fol. 319.
Id. MORERI. Dictionnaire historique, vol. I, fol. 341.
Id. J. DE THEUX. Le Chapitre de saint Lambert, vol. I, fol. 80.
Id. Baron d'OTHÉE et MAILLEUX.

2 AMORÉ T. M. J., notaire prélocuteur des trois derniers princes-évêques de Liége, † le 14 mars 185., à l'âge de 90 ans.

3 BACHA F. J., premier basson du conservatoire, † le 18 décembre 1853, à l'âge de 68 ans.

Les corneurs, les trompeurs et les buisineurs annonçaient l'*O salutaris*. A l'Offertoire on entendait un quatuor de guiterne de choro, de rebec et de viole. A la communion on mouvementait le toc-seing ou signa, frappant avec un marteau de métal des clochettes de diverses dimensions. Avant et après l'office, les musiciens allaient chercher et reportaient au trésor le reliquaire renfermant le bras du bienheureux Guy, ils le déposaient pendant l'office, sur le jubé dessous la croix triomphale. Ces processions avaient lieu aux sons du bedon, de la syrinx et de la caisse roulante.

Le repas était présidé par le tréfoncier grand-chantre, ou à son défaut, par le chef de la maîtrise. Il était d'usage de lire la légende du patron, le bienheureux Guy. Cette dernière, dont le souvenir s'est conservé à Liége, est empreinte d'une originalité si particulière que nous nous permettons de l'emprunter à un spirituel et savant littérateur [1].

En l'an 690, quelques années avant le martyre de saint Lambert, lorsque ce saint évangélisait la Taxandrie et les rives de la Meuse, son collègue et ami saint Willibrorde prêcha la foi dans l'Eyffel, sur les bords de la Sure et de l'Our. A cette époque, résidait à Jupille Pépin de Herstal, duc d'Austrasie et maire du palais des rois Mérovingiens, Thierry III, Clovis III, Childebert III, et Dagobert III. On sait que plusieurs de ces souverains se montrèrent favorables pour propager les prédications des deux évêques. Willibrorde pénétra au centre de la forêt ardennaise, laquelle embrassait une grande partie des territoires des évêchés de Liége et de Cologne. Non loin de la Sure était une bourgade appelée Echternach restée obstinément idolâtre, attachée au culte des vieilles divinités de la Germanie. Willibrorde vint convertir ces païens. Mais tout régénérés qu'ils étaient depuis peu, c'étaient encore des cœurs sauvages [2].

Un jeune homme d'entre eux, plus éclairé, était parti depuis quinze ans pour le pèlerinage de la Terre-Sainte, œuvre alors très-recommandée et qu'il avait voulu faire après avoir reçu le baptême. Il se nommait Guy; et selon les usages du temps on avait caractérisé sa tournure par un sobriquet: on l'appelait Guy-le-Long. Il avait emmené avec lui sa jeune femme, devenue chrétienne à son exemple. Personne, pendant un si long temps, n'ayant apporté de leurs nouvelles, on les crut morts; et leurs parents, qui étaient en bon nombre, se partagèrent leurs biens. Ils furent donc très-surpris lorsque, le jour de Pâques de l'année 729, on leur annonça que Guy venait de reparaître. On ne pouvait pas en douter; Guy était conformé de manière à n'être jamais oublié, et tout le village le reconnaissait parfaitement. C'était toujours, comme à son départ, un homme de très haute taille, excessivement maigre, aérien, un vrai squelette, convenablement revêtu de peau, de muscles et de nerfs. Il avait de grandes jambes que l'on comparait aux échalas de ses vignes, des pieds immenses, des mains dont les doigts osseux ne finissaient pas, une tête longue comme un ennui d'hiver, selon l'expression d'un plaisant du pays. Il faisait d'énormes enjambées, bondissait par saccades; et on le citait comme l'être le plus fluet, le plus agile et le plus disloqué que l'on eût jamais vu.

Malgré tout, sa figure plaisait; son regard était doux; et tel qu'il était, il avait réussi à gagner le cœur de la jeune femme qui l'avait accompagné dans son pèlerinage, mais qu'il ne ramenait point. Il avait quelques-unes des qualités qui éclatent dans les hommes que nous appelons des artistes, et qu'alors on appelait des fous. Il ressentait de fréquents mouvements d'enthousiasme. Il chantait avec un sentiment profond; et avant son départ, tout le monde savait qu'il jouait, à ravir, d'une sorte de flûte.

Ses parents furent peu joyeux de son retour. Rudes autant qu'il était doux, ils devinrent sombres à la pensée qu'il fallait lui restituer ses biens. Ne sachant que lui dire, ils lui parlèrent de sa femme, qu'il avait emmenée avec lui, lorsque dans un moment de ferveur il était parti pour la Terre-Sainte, et qu'ils ne revoyaient pas.

— Je l'ai perdue, dit-il tristement; et moi, échappé à travers mille périls, je n'ai rapporté que cet objet, qui quelquefois me console.

Il montrait un instrument que ses compatriotes ne connaissaient pas, un violon (un rébec, si vous voulez, mais permettez-moi de lui donner son nom moderne). Il n'aurait pu raconter sans frémir comment les Sarrasins avaient massacré, à cause de sa foi, sa compagne chérie. Il se contenta d'annoncer que bientôt des armées d'infidèles allaient fondre sur l'Occident. Puis, voyant qu'on ne le comprenait point, il changea de matière et

1 J. Collin de Plancy. Légendes des commandements de Dieu, vol, I, fol. 244.

2 H. Eltz. L'abbaye de saint Willibrorde, vol. I, fol. 5

Id. Browerius et Masenius. Antiquitates Trevirenses, vol. I, fol. 359.
Id Bertholet. Histoire du Luxembourg, vol. II, fol 177.
Id. Aubertus Miræus. Opera diplomatica, vol. I, fol. 244.
Id. de Hontheim. Historia Trevirensis diplomatica, vol. I, fol. 90.

demanda si on avait entretenu ses vignes, paraissant tout à fait disposé à rentrer dans ses possessions.

Les parents de Guy se rassemblèrent le soir pour aviser. A la suite d'un long conciliabule, ils imaginèrent quelque chose d'odieux et de féroce; c'était de l'accuser d'avoir tué sa femme.

— Par ce moyen, dit l'un d'eux, les juges nous déferont de lui ; et nous garderons ce qui est en nos mains.

L'accusation fut portée le lendemain. Trois des plus robustes parmi les accusateurs offrirent de soutenir la cause par le duel, selon les vieilles coutumes du pays. C'était une justice usuelle qui avait au moins cela de bon qu'elle dispensait des avocats. Guy fut cité; il entendit avec surprise l'exposé de l'action que l'on intentait contre lui; mais il accepta le combat judiciaire, quoiqu'il fut inhabile à ces sortes de joutes. On remplit quelques promptes formalités; puis on lui donna quarante jours pour trouver des champions, et on le mit en prison. Comme on lui laissa son violon, il ne se désola point. Mais personne ne se présenta pour le défendre, car rien n'appuyait la présomption de son innocence; et l'on redoutait, dans tous les environs d'Echternach, les trois adversaires que la cupidité lui avait donnés.

Le duel de justice eut lieu le lendemain de la Pentecôte, à midi. Il ne dura qu'un instant. Au premier choc, Guy fut renversé. Son vigoureux parent lui mit le pied sur la gorge; et, comme il était vaincu, il fut déclaré coupable, condamné à être pendu le lendemain, et reconduit en prison.

Au moment de le mener au supplice, on voulait lui lier les mains derrière le dos. Jusque-là il avait tout supporté ; alors il supplia qu'on lui épargnât une humiliation inutile, et demanda pour toute faveur dernière qu'on lui permît d'emporter son violon et d'en jouer encore une fois sur l'échelle de la potence. Ses accusateurs, qui avaient hâte de sa mort, voulaient qu'on lui refusât cette grâce légère; mais la foule du peuple prit parti pour lui sur ce point, qui lui promettait un plaisir: et il fut fait comme il avait demandé.

Le mardi de la Pentecôte de l'année 729, par un beau soleil de midi, on vit donc arriver, escorté par le bourreau et ses aides, au pied de la colline sur laquelle s'élevait une chapelle que l'église d'Echternach a remplacée, Guy-le-Ménétrier qui s'en allait mourir. Sa tête nue laissait flotter au vent ses longs cheveux; il marchait avec un air d'indifférence ; ses grands bras se balançaient à peine; son violon, attaché par un ruban de laine, était jeté sur son dos, l'archet pendait à sa ceinture. Au mouvement de ses yeux et de ses lèvres, on voyait qu'il priait, dominé par quelque inspiration.

Il monta en silence jusqu'au milieu de l'échelle dressée contre le gibet. Alors il prit son violon, leva son archet, et, appuyant son menton osseux sur l'instrument chéri, il lança sur le champ, sans préluder une seconde, une masse de notes éclatantes, exécutant sur un air de complainte populaire ce qu'on appellerait aujourd'hui des variations. Il devait à l'Orient, et plus encore à son âme, l'art magnifique qu'il déployait devant une assemblée grossière. D'abord la foule fut étonnée, frappée, étourdie, remuée, puis émue. Dès qu'il le vit, il fit vibrer les cordes avec plus d'expression; il tira de son violon des sanglots et des larmes, il le fit pleurer et gémir avec angoisses. Il avait amolli les nerfs de ses auditeurs; il les ébranla et les crispa violemment. Il vit bientôt leurs fronts s'élever, leurs yeux jeter des lueurs d'égarement, leurs mains se débattre. Le bourreau, qui était au-dessus de lui, chancela, laissa tomber sa corde et descendit éperdu, ne pouvant plus se soutenir sur la potence.

Guy cependant jouait toujours; son agile archet semblait produire des étincelles, et la foule, clouée là, immobile, dominée, n'avait plus ni pensée ni volonté. Elle était uniquement soumise aux sensations que lui donnait l'artiste. Un moment qui fut très-court, il changea de ton ; et ce fut un repos. Il passa à des modulations plus douces: il pria. Les cordes sonores prirent la voix suppliante : tous les assistants tombèrent à genoux. Le cœur de Guy priait aussi; ses lèvres parlaient; ses grands yeux levés au ciel laissaient tomber des larmes. Dieu entendit sans doute l'harmonieuse prière du pauvre ménétrier, et, détournant son visage de la foule criminelle, il lui livra ses cruels accusateurs.

Aussitôt donc, le condamné, reprenant son rhythme violent, joua, dans une sorte de délire, l'air le plus animé, le plus vif, le plus bondissant, le plus entraînant, le plus joyeux qui jamais eût frappé les voûtes du ciel. Tout le peuple, machinalement agité, se trouvait debout et se balançait comme pour se mettre en danse. Ce fut d'abord un grand bal intérieur et contenu; ce fut bientôt une danse véhémente. Les hommes et les femmes, les vieillards et les jeunes filles, les pères et les enfants, tout dansait. Les parents de Guy-le-Long dansaient autour de son échelle; les juges dansaient à côté ; le bourreau dansait sous la

potence. Les animaux domestiques, attirés de leurs pâturages, se mirent à danser aussi. Tout ce qui était animé dans Echternach et son territoire était saisi d'une agitation cadencée que rien ne pouvait plus calmer.

Le ménétrier, qui venait ainsi de fasciner ses assassins, descendit alors, jouant toujours, au pied de son échelle; il traversa la foule, qui ne pouvait plus l'arrêter, et s'éloigna lentement. Au bout d'un quart d'heure, on entendait encore les modulations de son magique instrument; mais Guy avait disparu et jamais plus on ne le revit dans la contrée.

Tout le bourg dansa jusqu'au coucher du soleil. Alors chacun se retira brisé, épuisé, abîmé et comme sortant d'un rêve accablant. Mais les dix-huit parents de Guy ne s'arrêtèrent pas là; et la légende, qui peut bien exagérer un peu, dit qu'ils dansèrent pendant une année, sans boire ni manger et sans prendre de repos, autour de l'échelle. Déjà ils s'étaient enfoncés dans la terre jusqu'aux genoux, quand le bruit de cette merveille parvint à Utrecht, où les nouvelles alors n'arrivaient pas vite. Nous continuons de suivre la tradition, sans la garantir. Le bon évêque Willibrorde accourut, prit les pécheurs en pitié et les délivra de leur châtiment. Après un profond sommeil de cinq jours, les trois premiers accusateurs revinrent à eux-mêmes, reconnurent leur crime, s'en confessèrent avec repentir et moururent bientôt. Les quinze autres, ajoute-t-on, gardèrent toute leur vie un tremblement qui ne leur permit jamais d'oublier leur mauvaise action.

C'est encore sur ce jubé que jusqu'au milieu du siècle dernier furent déployées, durant les jours de grande solennité, les deux premières bannières des trente-deux métiers de Liége faisant partie de la chambre de Saint-Lambert.

On entendait à Liége par ces métiers, différentes classes qui divisaient le peuple, afin d'obvier à tous les désordres et conflits, qui eussent pu prendre naissance dans ses assemblées générales.

Cette répartition du peuple fut connue à Liége sous le nom de métiers jusqu'au 29 novembre 1684, jour où le prince-évêque Maximilien-Henri de Bavière promulgua son fameux Réglement. Par cet édit célèbre, ce prince fondit les métiers (qui étaient jadis au nombre de trente-deux) dans seize chambres pour représenter en tout et partout la généralité du peuple.

Chaque chambre fut composée de trente-six personnes, parmi lesquelles on comptait vingt nobles, patriciens, gens des plus anciennes familles et qui avaient été revêtus de charges honorables, eux ou leurs ancêtres; ils devaient être gradués, mariés ou non mariés, âgés au moins de vingt-cinq ans, lettrés, et autres bourgeois vivant de leurs biens et revenus.

Dix marchands notables et six artisans tous mariés ou veufs, âgés de trente ans au moins. Trois de ces artisans devaient exercer l'un des métiers annexés à la chambre, et les trois autres artisans l'autre métier.

Ces trente-six personnes devaient être nées et nationnées, c'est-à-dire nés liégeois et issus de parents liégeois, être légitimes, catholiques et être inscrites au greffe de la chambre en payant quatre escalins (fr. 2-24) aux greffiers et gouverneurs à partager également.

Pour rendre plus honorable et plus considérée la magistrature de la ville de Liége, Maximilien-Henri de Bavière voulut que cette magistrature de Liége fut représentée par seize chambres; il exigea que de ces chambres relèveraient non-seulement tous les compagnons des métiers, mais même que les nobles, les patriciens, les bourgeois non artisans, devaient se faire inscrire sous peine d'être privés et déchus de tous droits, privilèges et franchises, et de ne pouvoir posséder aucune charge dans la magistrature ni même dans la ville.

Dans chaque métier il y avait ordinairement deux ou plusieurs gouverneurs et Rewards (appelés autrefois Wardes, ou Wardins et quelquefois Regardeurs) dont l'office était de veiller à ce que les statuts du métier fussent convenablement observés. A cette fin, dans certains cas, ils pouvaient visiter les maisons pourvu qu'il fussent munis de la clef magistrale.

Les seize chambres s'assemblaient annuellement le dimanche après la saint Lambert pour l'élection de la magistrature; dans cette assemblée les élections d'un des deux bourgmestres appartenaient au peuple, et celles de l'autre au prince; l'un de ces bourgmestres était plébéien, l'autre tiré de la noblesse.

Maximilien-Henri de Bavière, par la publication de son Réglement fit succéder le calme et la sécurité aux jours orageux, pour élaborer les articles de cette constitution il s'aida des conseils des amis de l'ordre et de la paix, et se rendit aux vœux qu'ils émettaient en redemandant le retour des lois.

Le meilleur éloge qu'on puisse faire du Réglement de 1684, c'est de dire que son existence subsista aussi longtemps que celle de la principauté de Liége, que nulle voix ne se fit entendre dans le même espace séculaire pour en contester

la légalité ni pour en paralyser ses effets. Les Liégeois considérèrent d'autant plus ce Réglement comme l'ancre de salut de leur patrie que les successeurs de Maximilien-Henri n'eurent à réprimer aucune tentative séditieuse.

Dès la création du corps de métiers, vers l'an 1297, c'étaient déjà des espèces de confréries populaires, à la fois industrielles, politiques et militaires, qui avaient chacune leurs bannières, leurs patrons et leurs chefs, qui élisaient leurs magistrats et allaient à la guerre précédées de leurs drapeaux.

Lorsque les seize chambres furent érigées, on annexa à chacune deux métiers ; chaque chambre avait une dénomination particulière d'un saint ou d'une sainte ayant une église à Liége qui lui était dédiée.

Les métiers en conservant leurs bannières ou drapeaux qui étaient de soie de diverses couleurs, frangés d'or et sur un des côtés duquel étaient brodées les armoiries d'un métier, y firent retracer le portrait du saint ou de la sainte sous l'invocation desquels la chambre était placée.

On ne déployait pas seulement les drapeaux des trente-deux métiers à l'armée, mais aussi aux jours de grandes cérémonies, ils paraissaient de même quelquefois dans l'intérieur de la cathédrale ainsi qu'à la procession de la translation des reliques de saint Lambert.

Quelques personnes nous ayant informé de la difficulté qu'on rencontrait aujourd'hui pour connaître quelles étaient les armoiries que chaque métier portait, nous ont témoigné la satisfaction qu'elles éprouveraient en voyant décrire ces emblèmes de la vieille nationalité liégeoise, ainsi que l'indication de la place que chaque métier occupait à Saint-Lambert.

C'est avec infiniment de plaisir que nous essayons de répondre à leur désir en traçant ci-dessous quelques renseignements recueillis à l'aide

1° De traditions orales.

2° D'un manuscrit in-folio contenant une grande quantité d'armoiries des familles des Pays-Bas, rassemblées au siècle dernier par le baron de la Torre, et continué au commencement de ce siècle par M. Le Doux, ancien curé de Rochefort en Famenne, mort depuis quelques années.

3° D'un programme contenant l'ordre du cérémonial qui devait être usité à Liége le 28 avril 1770, jour de la fête de la translation des reliques de saint Lambert.

D'après ces documents, voici quels devaient être en 1770 les noms des seize chambres, les noms des trente-deux métiers, la description des armoiries de chacun de ces derniers, et les noms des représentants de chacune des classes d'un métier qui devait le 28 avril se trouver dans la cathédrale placé pendant la grand'messe au pied du pilier de l'église auquel étaient attachées les bannières de deux métiers faisant partie d'une chambre.

SAVOIR :

SAINT LAMBERT. — Ire CHAMBRE.

1er MÉTIER — BANNIÈRE DES VIGNERONS. (SUR LE JUBÉ A GAUCHE DE LA CHASSE DE SAINT LAMBERT.)

D'argent à la grappe de raisin feuillée de sinople, accostée de deux faucilles d'argent emmanchées d'or.

2e MÉTIER. — BANNIÈRE DES MANGONS (BOUCHERS) (SUR LE JUBÉ A DROITE DE LA CHASSE DE SAINT LAMBERT.)

De gueules au perron de Liége d'or, au bœuf passant onglé et accorné d'or.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte de Berlaymont de la Chapelle, baron de Jauche
Le baron van-den-Steen de Saivre, de Jehay, ancien bourgmestre.
Le chevalier de Loets de Trixhe.
Le baron de Richolt.
Le baron de Stenbier.

CLASSE DES PATRICIENS

Mottet, prélocuteur.
Dawance, bailli d'Yvoz.
Donnet dit Donnéa.
Farcy

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Rouma
Stas.

GREFFIERS

Grégoire, du métier des vignerons.
Magnée, du métier des mangons.

CLASSE DES ARTISANS

Dalmagne.
Lombard.

1 La voix du peuple Liégeoy, vol. I, fol. 6.
Id. DOMINIQUE DE LA CHAUSSÉE. Les Apologies, vol. I, fol. 61.
Id. POLAIN. Le banquet de Warfuzée, Revue Belge, vol. III, fol. 181.

SAINT ANDRÉ. — IIe CHAMBRE.

3e METIER. — BANNIÈRE DES CUREURS ET TOILIERS (PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTÉ DROIT.)

De gueules au perron de Liége d'or, chargé en cœur d'une paire de forces carrées d'argent, accosté à dextre d'une tringle d'or, à sénestre une butte ou navette d'or et d'argent.

4e METIER. — BANNIÈRE DES MERCIERS. (ID.)

De gueules à deux gants appaumés d'argent, surmontés d'un trébuchet d'or, et de deux tringles d'argent.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte d'Aspremont Lynden.
Le chevalier de Diffuit et du Saint Empire Romain.

CLASSE DES PATRICIENS

De Rossius, prélocuteur.
Warnier.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Lambermont
Spineto.
Duponceau.

GREFFIERS

Daiwaille, du métier des cureurs-toiliers.
Closon, du métier des merciers.

CLASSE DES ARTISANS

Lefèvre.
Guillaume.

SAINTE CATHERINE. — IIIe CHAMBRE.

5e METIER. — BANNIÈRE DES MAIRNIERS (PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTÉ GAUCHE.)

D'argent à l'arbre de sinople fusté et planté sur une terrasse de même ; sur cette dernière étaient deux hoyaux d'argent emmanchés d'or.

6e MÉTIER. — BANNIÈRE DES SOYEURS (ID.)

De gueules à la scie d'argent maintenue par une boiserie en octogone irrégulier d'or.

PREMIÈRE CLASSE

Le baron de Coudenhove de Maillen de Fraiture et du S. E. R. grand-veneur de la principauté.
Le chevalier de Stembert.
Le chevalier d'Ancion et du S. E. R.
Le chevalier de Grumsel d'Emale et du S. E. R. grand-échanson de la principauté.
Le chevalier de Grady de Bellaire.

CLASSE DES PATRICIENS

Simonon.
Hauzeur.
De Boniver.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Galler.
Dubois.
Lemaire.

GREFFIERS

Fabry, du métier des mairniers.
Leroy, du métier des soyeurs.

CLASSE DES ARTISANS

Levooz.
Lacroix.

SAINT JEAN-BAPTISTE. — IVe CHAMBRE.

7e METIER. — BANNIÈRE DES TONDEURS ET RETONDEURS. (2e PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTÉ DROIT.)

De gueules au perron de Liége d'or, accosté de deux paires de forces pointues d'argent.

8e METIER. — BANNIÈRE DES DRAPIERS. (ID.)

Parti de gueules et d'azur à l'aigle double éployé d'or, becqué, membré, diadêmé de gueules.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte de Borchgrave.
Le baron de Hayme et de Bomal, ancien bourgmestre.
Le chevalier de Grady de la Neufville.
Le baron de Trappé de Lozange-Bondorff.
Le chevalier d'Erckentel.
Le comte de Liedekercke.

CLASSE DES PATRICIENS

Frankinet.
De Cologne.
Lejeune.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Digneffe.
Laurent.
Castillan.

GREFFIERS

Gathon, du métier des retondeurs.
Duchâteau, du métier des drapiers.

CLASSE DES ARTISANS

Liben.
Moreau.
Colson.

SAINT THOMAS. — Ve CHAMBRE.

9e METIER. — BANNIÈRE DES ENTRETAILLEURS (2e PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTÉ GAUCHE.)

De gueules à la paire de ciseaux ouverte d'or.

10e MÉTIER. — BANNIÈRE DES VIEUX-WARRIERS-FRIPIERS. (ID.)

D'or à la terrasse de sinople à deux bourgeois de carnation, celui de dextre vêtu d'azur aux houssettes de gueules, celui de sénestre vêtu de gueules aux houssettes d'azur, tenant entre eux un maniveau d'argent liseré d'or.

PREMIÈRE CLASSE

Le chevalier de Wamps.
Le baron de Wal et d'Anthinnes.
Le chevalier de Vivario, bourgmestre-régent.
Le chevalier de Goër de Herve, ancien bourgmestre.

CLASSE DES PATRICIENS

Faudeur.
Maillart, avocat.
Couppé.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Fabry, mayeur en Féauté.
Malherbe

GREFFIERS

Lamotte, des entretailleurs.
Nagant, des vieux-warriers.

CLASSE DES ARTISANS

Frésart.
Lefèbvre.
Henchenne.

SAINT SERVAIS. — VIe CHAMBRE.

11e MÉTIER. — BANNIÈRE DES CORDONNIERS (3e PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTÉ DROIT)

De gueules au perron de Liége d'or, accosté de deux estocades d'argent, sommées d'une couronne d'or à fleurons.

12e METIER. — BANNIÈRE DES CORBESIERS, (ID.)

D'or, à sénestre deux registres de sable lisérés de gueules, liés d'argent ; à dextre la doloire aigue d'argent et en pointe le racloir de même.

PREMIÈRE CLASSE

Le baron de Hayme de Houfalise, ancien bourgmestre.
Le comte d'Oultremont de Wégimont.
Le chevalier de Fayn.
Le baron de Haultepenne.
Le baron de Trips de Bergh et du S. E. R.

CLASSE DES PATRICIENS

Bassompierre.
Massin, capitaine.
Mouland, avocat.
Rouvroy, procureur.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Termonia, avocat.
Dawance.
Houtain.
Culoz.

GREFFIERS

Dispa, du métier des cordonniers.
Dayeneux, du métier des corbesiers.

CLASSE DES ARTISANS.

Fraipont.
Ernotte.
Martial.
De Brus.

SAINT SÉVERIN. — VIIe CHAMBRE.

13e MÉTIER. — BANNIÈRE DES TANNEURS. (3e PILIER DE LA GRANDE NEF, DU COTE GAUCHE)

D'argent à l'aigle éployé de sable, becqué, langué, membré, diadêmé de gueules.

14e MÉTIER. — BANNIÈRE DES VAIRES, CHOIERES PELLETIERS (ID)

D'or à la terrasse de sinople semi-recouverte d'une panne d'hermine fourrée de vair, à l'écureuil gissant d'argent.

PREMIÈRE CLASSE.

Le baron van Schoonhoven, comte d'Arschot.
Le baron van der Heyden de Blizia de Loye, ancien bourgmestre.
Le baron de Méan de Boleur.
Le baron de Flaveau de Cort de la Raudière.

CLASSE DES PATRICIENS

Plateus, notaire.
Lacroix, procureur.
Carlier, prélocuteur.
Behr, prélocuteur.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Quirini.
Nagant
Devillers.

GREFFIERS

Libert, du métier des tanneurs.
Dehasque, du métier des vaires, choieres-pelletiers

CLASSE DES ARTISANS.

Gerlich.
Lavallée.
Baya.

SAINT PHOLIEN. — VIIIe CHAMBRE.

15e MÉTIER. — BANNIÈRE DES BRASSEURS. (4e PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTE DROIT.)

De gueules à la ratissoire d'or, accostée à dextre de l'amphore de même et à sénestre du litron de même.

16e METIER. — BANNIÈRE DES MEUNIERS. (ID.)

D'argent à une anille de sable.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte de Berlaymont de Bormenville, ancien bourgmestre.
Le chevalier de Thier de Skeuvre et du S. E. R.
Le baron de Stockhem de Heers.
Le baron de Moffaerts
M. de Rossius d'Humain.

CLASSE DES PATRICIENS

Parmentier, capitaine.
Monsenne, prélocuteur.
Duchesne.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Toussaint.
Chapelle.
Dargent.

GREFFIERS

Bailli, du métier des brasseurs.
Erades, du métier des meuniers.

CLASSE DES ARTISANS

Peurette.
Desaive.
Ramoux

SAINT MARTIN. — IXe CHAMBRE.

17e METIER — BANNIÈRE DES BOULANGERS (4e PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTE GAUCHE)

D'azur à la baguette dentelée d'or, accostée de deux tourtes de même.

18e METIER. — BANNIÈRE DES TEXHEURS TISSERANDS (ID.)

De gueules au perron de Liége d'or, sur lequel est posé en pal une navette de tisserand en or.

PREMIÈRE CLASSE.

Le comte d'Argenteau d'Ongelbert.
M. de Louvrex, baron de Hermalle-sous-Huy.
Le baron de Mettecoven d'Oplew et du S. E. R.
Le chevalier de Bonhome.
Le chevalier de Brognez.
Le baron de Hollogne de Seraing, grand pannetier de la principauté.

CLASSE DES PATRICIENS

Renard, greffier.
Gaye, conseiller.
De Saint-Maux.
Foulon, prélocuteur.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Deltour.
Fossoul.
Capitaine.

GREFFIERS

Florkin, lieutenant-bailli, du métier des boulangers.
Gilson, du métier des tisserands.

CLASSE DES ARTISANS

Gérard
L'hoest.
Winand.

SAINT HUBERT. — Xe CHAMBRE.

19e METIER. — BANNIÈRE DES PÊCHEURS (5e PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTE DROIT.)

De gueules au perron de Liége d'or sur lequel est posé en fasce un saumon allumé d'émail, lorré et peautré de pourpre.

20e METIER. — BANNIÈRE DES NAIVEURS. (ID.)

D'argent à l'ancre ayant le trabs d'or, la stangue de sable et les gumènes d'or.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte de Hamal, grand-bailli de l'Entre-Sambre-et-Meuse.
Le baron de Rosen, ancien bourgmestre.
Le comte de Mérode et de Montfort.
Le baron de Sluze d'Hoperthingen et du S. E. R.
Le chevalier de Warnotte.
M. de Bormans baron de Hasselbrouck.
M. de Cartier baron de Flémal.

CLASSE DES PATRICIENS

Bastin
Viveroux.
Colignon.
Galler, prélocuteur.
Plomteux, préposé.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES.

Natalis, greffier.

Sarto.
Mouton.
Delsaux

GREFFIERS

Delrock, prélocuteur, du métier des pêcheurs.
Notin, du métier des naiveurs.

CLASSE DES ARTISANS

Dupont.
Kinable.
Durand

SAINT NICOLAS. — XI[e] CHAMBRE.

21[e] METIER. — BANNIÈRE DES CHARLIERS-CHARTIERS (3[e] PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTE GAUCHE)

De gueules à une roue d'or clouée de pourpre.

22[e] METIER. — BANNIÈRE DES CUVELIERS. (ID.)

De gueules au cercle d'argent dans le centre duquel se trouve un hachereau de même.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte de Lannoy, de Clervaux, grand-mayeur, souverain-officier.
Le chevalier d'Othée de Haneffe.
Le comte de Rougrave de Tavier et du S. E. R.
Le comte de Renesse.
Le chevalier de Favereau.
Le chevalier de Grady d'Ordenge.

CLASSE DES PATRICIENS

Florkin.
Sauvage.
Magis, sous-greffier.
Roua.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Massart.
Joiris.
Michils.
Varoux.

GREFFIERS

Franck, prélocuteur, du métier des cuveliers.
Chefneux, du métier des charliers.

CLASSE DES ARTISANS

Dauvrin.
Bouhaye.
Demany.

SAINT MICHEL. — XII[e] CHAMBRE.

23[e] MÉTIER. — BANNIÈRE DES FEBVRES. (6[e] PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTE DROIT

De gueules au morilloche d'argent emmanché d'or, sommé d'une couronne de même à trois fleurons et deux perles, accosté de deux tricoises d'argent.

24[e] METIER. — BANNIÈRE DES ORFÈVRES. (ID.)

D'or, au tourteau besanté de sinople liséré d'argent, chargé de trois écussons de même.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte de Geloes d'Eysden.
Le chevalier de Villenfagne de Sorinnes.
Le baron de Copis de Goerslieuw.
Le baron de Cler.
Le chevalier de Maugeer.

CLASSE DES PATRICIENS

Bouille, prélocuteur.
Thonnet, procureur.
Renson.
Berleur, notaire

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Sauveur.
Henrotay.
Lustin
Scronx.
Reigners.

GREFFIERS

Lasserre, du métier des fèbvres.
Vivario, du métier des orfèvres.

CLASSE DES ARTISANS

Dispa.
Jenicot.
Winandy
Dresse

SAINT ADALBERT. — XIII[e] CHAMBRE.

25[e] METIER — BANNIÈRE DES MAÇONS. (6[e] PILIER DE LA GRANDE NEF DU COTE GAUCHE.)

De gueules au bloc de marbre blanc, surmonté de l'équerre, du maillet et de la palette d'or.

26[e] METIER. — BANNIÈRE DES COUVREURS (ID.)

De gueules au marteau d'argent accosté de deux truelles de même.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte de Berlo d'Hozémont et du S. E. R.
Le chevalier de Prud'homme de Borre et du S. E. R. ancien bourgmestre.
Le baron de Haxhe et de Bierset.
Le baron de Waleff Saint Pierre.
M. de Clerx de Waroux d'Aigremont, haut-avoué de Hesbaye.

Le baron de Goër de Herve de Forest et du S. E. R.
M. de Woot baron de Tinlot.

CLASSE DES PATRICIENS

Defooz, greffier des commissaires.
Billon, prélocuteur.
Loumaye.
Leruitte.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Detrooz.
Frère.
Grandgérard.
Minick.

GREFFIERS

Dethier, du métier des maçons.
Absil, du métier des couvreurs.
Thomas.

CLASSE DES ARTISANS

Collard.
Hauregard
Dardespinne.
Digneffe.

SAINT ÉTIENNE. — XIVe CHAMBRE.

27e MÉTIER — BANNIÈRE DES CHERWIERS (AU-DESSUS DE L'AUTEL DU VIEUX CHŒUR)

D'azur à la herse d'or

28e METIER — BANNIÈRE DES HOUILLEURS (ID.)

D'azur à deux houes ou pioches d'argent emmanchées d'or passées en sautoir

PREMIÈRE CLASSE

Le chevalier de Chestret, conseiller de S. A. S. E. C
M. de Blavier, baron de la Roque.
Le chevalier van-Buel d'Outrelouxhe, ancien bourgmestre.
Le chevalier de Libert.

CLASSE DES PATRICIENS

Crennvich, prélocuteur.
Henckart
Moxhon.
Plateus, prélocuteur

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Cambresier.
Sauvage.
Bellefroid d'Oudoumont
Ruwette
Dozin.

GREFFIERS

Hardy, du métier des cherwiers.
Sprimont, du métier des houilleurs.

CLASSE DES ARTISANS

Peurette.
Jeunehomme.
Gaty
Laloup.

SAINTE GERTRUDE. — XVe CHAMBRE.

29e METIER — BANNIÈRE DES FRUITIERS ET HARANGIERS (A DROITE, A LA NAISSANCE DE L'ARC OGIVAL DU PORTAIL DE L'ÉGLISE DU COTE DE NOTRE-DAME-AUX-FONTS)

D'argent à la terrasse de sinople, plantée d'un pommier au naturel, fruité d'or, au fust chargé de trois harengs d'argent rangés en fasce, couronné d'or.

30e METIER. — BANNIÈRE DES MENUISIERS (A GAUCHE, ID. ID. ID. ID.)

De gueules au compas d'or, à sénestre l'équerre de même, à dextre la hache d'argent emmanchée d'or.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte de Horion de Colonster et du S. E. R.
Le chevalier de Harlez, ancien bourgmestre.
Le comte de Bryas de Moréalmé, pair héréditaire de la principauté.

CLASSE DES PATRICIENS

Mivion, avocat.
Gillot, procureur.
Delpair, avocat.
Wilmotte, prélocuteur.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES

Watrin.
Hauzeur, prélocuteur.
Coheur.
Lenoir
Elias.
Piette.

GREFFIERS

Lambotte, du métier des fruitiers et harangiers.
Poisman, du métier des menuisiers

CLASSE DES ARTISANS.

Courtois.
Doupagne.
Martiny.
Degueldre.

SAINTE ALDEGONDE. — XVIe CHAMBRE.

31e METIER — BANNIÈRE DES PORTEURS. (A DROITE, A LA NAISSANCE DE L'ARC OGIVAL DU PORTAIL DE L'ÉGLISE DU COTÉ DU PALAIS DU PRINCE

De gueules à la terrasse de sinople, au fort de

la halle de carnation, vêtu d'azur et haut de chausses de pourpre, portant sur la tête un sac de grain surmonté d'un chaperon de sable.

32e MÉTIER. — BANNIÈRE DES CHANDELONS ET FLOCKENNIERS. (A GAUCHE. ID. ID.)

Ecartelé en quatre en bannière.

1er et 4me quartiers de gueules à cinq flambeaux d'argent suspendus à une gaule de même.

2e et 3e sous-écartelés en quatre.

1er et 4e d'or.

2e et 3e de sinople.

PREMIÈRE CLASSE

Le comte de Berlaymont de la Chapelle.
Le chevalier de van-Buel d'Outrelouxhe et du S. E. R.
Le chevalier de Wamps.
Le chevalier de Lezaack et du S. E. R.
Le baron de Floen.

CLASSE DES PATRICIENS.

Prion, prélocuteur.
Frésart.
Nihoulle.
Denys.
Chapelle.

CLASSE DES MARCHANDS NOTABLES.

Féchier, prélocuteur.
Ramoux.
Gaillard.
Leduc, avocat.

GREFFIERS.

Waltéry, du métier des porteurs.
Dethier, du métier des chandelons.

CLASSE DES ARTISANS

Winand.
Dewandre.
Massart [1].

En 1531, cette partie de la cathédrale devint le théâtre de scènes émouvantes. Au mois de juillet le prix du grain étant devenu excessif, les habitants de Montegnée, d'Ans, de Tilleur et de Jemeppe se réunirent tumultueusement.

L'esprit d'insurrection se propagea rapidement le long de la Meuse. Le nombre des factieux grossit et devint inquiétant pour la ville.

A peine a-t-on doublé les gardes aux portes que les *Rivageois* [2] se présentent à celle de sainte Marguerite au nombre de plus de 3000 hommes, *frelins*, *croquants* et *harpailles*, armés de pioches de houilleurs, de faux, de haches, de bâtons ferrés, tambours battants et étendards déployés, le tout entourant les statues de leurs patrons sainte Barbe et saint Léonard. Leur intention avouée était de surprendre la ville et de la piller ainsi que le palais du prince et le trésor de la cathédrale.

Mais, grâce à l'énergie des bourgmestres Edmond de Schwartzenbergh, Richard de Mérode et Arnold de Blavier et des tréfonciers de Blocquerie, de Hornes, d'Aremberg, on entre en pourparlers avec les mutins, « les entretenant par doux, » mieleux et galants parlées comme bien faire » sçavoir [3]. Le seigneur de Boffus sçu merveil- » leusement enlaçer et mélaçer cette tourbe tumul- » tuaire sachant l'art de la seigneurier et que la » langue ne s'escorche pas de parler doux tant et » si bien, que ses beaux dires pénétrèrent si avant » dans leurs cœurs, qu'ils mutèrent leur mal » intention contre la cité de Liége, sa cathédrale » et s'en retirèrent chacun à leur chacune. »

Les Rivageois, remettent à Richard de Mérode une pétition par laquelle ils demandent le redressement de certains griefs [4]. En attendant ils campent dans les faubourgs, où ils commettent mille violences. On leur fait quelques concessions qui paraissent les appaiser, et ils se retirent. Mais le prince-évêque Erard de la Marck revient de Bruxelles; une enquête est faite contre les rebelles; ils sont jugés selon les lois du pays.

Le 27 juillet, un échafaud est dressé au milieu du grand marché en face des degrés de la cathédrale : vers les onze heures, on voit sortir de l'église

1 Les personnes qui désireraient avoir une connaissance approfondie de l'origine et de l'existence des trente-deux métiers et des seize chambres pourront consulter avec avantage les ouvrages suivants :

Loyens. Recueil Héraldique, fol. 30.

Louvrex. Recueil des édits, vol. I, fol. 102, n° 1.

Réglement de 1684. Art. 1 et 2, vol. I, fol 92.

Paix de saint Jacques, paragraphe 19, articles 9-10 etc.

Perez. Ad. Cod. vol. II.

Rausin. Id. Leodium.

Baron de Villenfagne. Recherches sur l'histoire de la ci-devant principauté de Liége.

Baron de Gerlache. Histoire de Liége.

Baron de Crassier. Recherches et dissertations, etc., etc.

2 Par *Rivageois*, on entend à Liége, les habitants des bords de la Meuse, *les Riverains*.

Polain. Episode du règne d'Erard de la Marck. Revue de Liége, vol. II, fol. 283.

3 Guillaume de Meeff dit de Champion. Le soulèvement des Rivageois, vol. M. S. fol. 81.

4 Mélart. Histoire de la ville et pays de Huy, fol. 330.

Id. G. Nautet. Notices historiques du pays de Liége, vol. I, fol. 123.

Id. Bouille. Histoire de Liége, vol. II, fol. 321.

neuf condamnés, accompagnés de leurs confesseurs ; le grand-pénitencier leur ayant ensuite donné l'absolution *in articulo mortis*, ils sont appréhendés par les bourreaux et livrés au supplice

« Leurs testes feurent mises sur poinctes de lances, » puis fichées aux portes de la cité comme se » faut tisons et principales allumettes de ceste » exécrable rébellion ».

Sept à huit cents Rivageois sont condamnés à faire amende honorable; cette cérémonie a lieu le 1er août. Dès cinq heures du matin, une foule innombrable circule aux abords de la cathédrale. Le peuple borde les rues depuis la porte de sainte Marguerite, par où les séditieux doivent entrer. Vers huit heures, on les voit s'avancer conduits par les mayeurs ; les Rivageois sont en chemise, pieds nus, tête nue et la corde au col ; ils attendent au dehors pendant près de deux heures; enfin le bourreau paraît accompagné de sept à huit sergents ; après avoir fait ouvrir la porte, il crie d'une voix retentissante et à trois reprises : *En avant, harpailles, coquins !* Les mutins entrent en silence, se dirigeant processionnellement et deux à deux, à travers les rues de la Cité; ceux de Tilleur marchent les premiers, puis viennent ceux des autres villages [1].

Dessous le portail est la statue de saint Jean le Décollé ; un plat de cuivre en guise de tire-lire reçoit les aumônes pour l'exonération de messes célébrées pour les neuf Rivageois exécutés quelques jours auparavant.

Le prince Erard de la Mark, revêtu de ses ornements épiscopaux, est assis sous un riche dais placé au pied de la châsse de saint Lambert ; le chapitre, les bourgmestres, les conseillers, le grand-mayeur, les échevins se tiennent aux côtés du prince sur les marches du trône : des officiers portent haut le grand Espadon, le Nuremberg et des glaives de justice, des détachements d'arbalestriers, d'arquebusiers et des trente cents hommes occupent les portes de la cathédrale [2]

Arrivés au pied du trône, les Rivageois s'agenouillent en pleurant, criant merci et suppliant le prince de pardonner leurs méfaits.

« Quoique vous nous ayez grandement offensé, » ainsi que les bourgeois de notre bonne cité de » Liége, (dit le prince), Nous voulons bien vous » faire grâce de la vie ; et cependant, nous con- » naissons combien vous êtes mutins, variables et » de mauvaise intention ; mais nous saurons y mettre » bon ordre et nous sévirons avec rigueur contre » toute espèce de séditieux ; allez implorer le » pardon du glorieux saint Lambert et des seigneurs » bourgmestres ».

Les Rivageois pour lors, se couvrent les épaules de besaces remplies de cendres [3] et un cierge de cire jaune en main, défilent devant la châsse de saint Lambert ; durant cette offrande les chantres de la cathédrale, aux sons d'une musique lugubre, entonnent le psaume *Miserere*.

Une partie des Rivageois sortent de l'église et s'avancent vers le milieu du marché où l'on a dressé un échafaud. Parvenus au pied de cet instrument fatal, sur lequel on voit debout le bourreau et ses sergents armés de haches, les suppliants se prosternent de nouveau ; levant ensuite les yeux vers les bourgmestres et les échevins qui viennent se placer au balcon et aux fenêtres de la *Violette* [4].

« Seigneurs, s'écrient-ils, recevez-nous en grâce » comme l'ont fait ce glorieux saint Lambert et » Monseigneur de Liége ; ayez pitié de nous, » pauvres gens; nous vous serons désormais soumis » et fidèles »

Leurs clameurs deviennent alors si lamentables qu'elles effrayent près de cent cinquante Rivageois qui ne sont pas encore sortis de l'église ; croyant que l'on assassine leurs compagnons, ils s'enfuient affolés, les uns escaladant le jubé, les autres les autels, ou dans les tours de sable. On eut beaucoup de peine à les rassurer.

Après que tous eurent fait amende honorable devant le prince, la châsse de saint Lambert et l'échafaud, ils se remettent en marche, pour quitter la cité, traversent la rue du Pont d'Ile et entrent bientôt dans la rue d'Avroy : le bourreau se tenait sur le pont, l'épée nue et, lorsqu'ils furent sortis, il baissa son glaive en figurant le signe de la croix comme pour marquer, dit l'historien contemporain de cette émeute, que c'était à la clémence du prince qu'ils devaient leur salut [5].

Annuellement, le lendemain de l'Épiphanie, avait lieu un anniversaire avec accompagnement d'une

1 Jemeppe, Seraing, Ans, Chokier, Ramey, Mons, Hollogne, Grâce, Berleur, Sclessin, Ougrée

2 Ainsi nommés parce qu'on choisissait *dix hommes* dans chacun des 32 métiers, ce qui faisait 320 hommes

3 Ces besaces remplies de cendres, étaient en souvenir des besaces dont s'étaient munies les femmes des Rivageois, se promettant de piller le trésor de saint Lambert

4 *La Violette*, nom donné à l'Hôtel de Ville qui existait à cette époque.

5 Ainsi que le fait remarquer judicieusement Guillaume de Meeffe

musique guerrière ; l'usage qu'on y faisait du tam-tam, tambour turc, avait fait donner à cet office le nom de messe du *tam, tam*. En voici l'origine. Le Landgrave Frédéric de Hesse-Darmstadt, après avoir longtemps, en qualité de général, commandé victorieusement les armées impériales en Hongrie, puis comme amiral-général, dirigé les galères pontificales contre les Turcs retranchés au port de la Goulette, abandonna la carrière des armes et se convertit au catholicisme : son abjuration eut lieu à Cologne le lendemain de l'Épiphanie 1636. Il ne tarda point à être reçu chanoine de Cologne, grand-prieur de l'Ordre de Malte, évêque de Breslau et cardinal.

En 1653, ayant obtenu un canonicat à Saint-Lambert, il arriva à Liége, le 16 décembre 1658, pour faire sa première résidence canoniale. Il fut reçu avec les plus grands honneurs par le chapitre, qui lui accorda la première place au chœur du côté de l'Épître. Le 20 du même mois il prêta le serment d'usage et commença sa première année de carence ; il était accompagné d'une suite nombreuse parmi laquelle on remarquait des prêtres chevaliers de Malte et Teutoniques ; ils officiaient à la cathédrale suivant leur rit et avec les insignes caractéristiques de leurs Ordres religieux et militaires, ce qui contribuait à donner un aspect guerrier à ces cérémonies.

L'électeur, prince-évêque Maximilien Henri de Bavière, étant venu de Bonn à Liége, en avril 1659, fut complimenté au nom du cardinal de Hesse, et le prince en agit de même. Mais quelques jours après, on fut étonné de voir qu'on faisait des patrouilles autour de l'hôtel du cardinal ; et comme on lui avait dressé un dais dans la cathédrale, au côté gauche de l'autel, il en fut dressé un autre au côté droit pour le prince ; puis il courut un bruit que l'on avait suggéré au cardinal qu'il pourrait disputer la préséance au prince-évêque, en tenant chapelle cardinalice sur le jubé, y donnant la bénédiction épiscopale au pied de la châsse de saint Lambert. Maximilien recommanda aux douze capitaines de la cité de veiller sur les démarches du Landgrave et de ses gens ; le jour de Pâques, les gardes du corps de Son Altesse se hâtèrent d'aller occuper les postes dans la cathédrale, où ils environnèrent le dais, qu'on lui avait préparé : on enleva du jubé les bannières, les panoplies d'armes guerrières conquises sur les infidèles par le Landgrave, lorsqu'il était général-amiral des galères du pape.

Les chanoines capitulaires du chapitre s'étant entremis, on persuada au cardinal de ne pas se rendre à l'église ; les deux princes quittèrent Liége fort peu satisfaits l'un de l'autre. Quelques-uns ont cru que les deux tréfonciers princes de Furstenberg, l'un cardinal, l'autre archevêque de Strasbourg ayant pris ombrage du grand crédit que le cardinal de Hesse s'était acquis dans le chapitre par ses manières nobles et prévenantes, avaient donné lieu à cette querelle, à dessein de l'éloigner plus facilement et de faire échouer ses projets.

Le cardinal ne perdit point le souvenir des mauvais procédés de notre prince Maximilien et de ses conseillers ; mais, ainsi qu'il le mentionne dans son testament, il ne voulut point en rendre solidaire le chapitre de Liége. Il fonda son anniversaire à l'aide d'un capital inaliénable produisant une rente de 400 doubles florins du Rhin, à être distribués aux tréfonciers présents aux vêpres de la vigile de l'Épiphanie et à la messe de *Requiem* du 7 janvier, jour commémoratif où il avait publiquement abjuré l'hérésie ; voulant laisser une protestation durable de l'humiliation qu'on lui avait infligée, il stipula que le jour de cet anniversaire, les armes et les bannières qu'il avait conquises sur les Musulmans seraient placées sur le jubé, qu'aux côtés de la châsse de saint Lambert seraient déployés les grands étendards de l'empire et des galères pontificales. Rien de plus étrange que l'aspect offert par la galerie du jubé et la trabe qui la surmontait, toutes deux étaient chargées de bustes coiffés de turbans, de fez, et de casques turcs et mauresques [1] entremêlés de

dans tous les temps, l'histoire nous montre que la cherté des grains a été le prétexte ou le motif de soulèvements populaires, chacun de ces événements renferme un enseignement ou une leçon pour ceux qui, instigués par des intérêts personnels ou poussés par l'ignorance et la passion, croient trouver un remède aux malheurs publics, dans la sédition ou les soulèvements tumultueux.

Les scènes de désordres n'amènent jamais aucun résultat favorable au peuple, jamais on n'augmentera le prix des salaires, jamais on ne fera baisser le prix du pain par le moyen de l'émeute, le prix des vivres, quand ils sont chers et rares, ne diminuera : au contraire, dans les circonstances semblables, les marchands effrayés n'offrent plus leurs denrées et les cachent soigneusement jusqu'au retour du calme et de la paix. Pendant ce temps, le peuple, qui s'est laissé entraîner au tumulte, souffre encore davantage et la justice manque rarement d'atteindre les plus mutins pour les punir suivant la rigueur des lois.

1 Les sculpteurs Joseph Delcour, frère du célèbre sculpteur Jean Delcour et Henri Suennelet, n'avaient point cru déroger en sculptant ces bustes, dont plusieurs ayant du mérite, après avoir figuré un siècle à la cathédrale furent, à la destruction de cette dernière, acquis par des coiffeurs, qui en ornèrent leurs établis, les faisant servir à des postiches, d'autres surmontèrent les enseignes des cafés ou hôtels portant pour réclame *Au Turc, Au Moriane, Au Mamelouck*.

SCHWEIDNITZ. Personalia, oder Lebenslauf Friederichs cardinals und Langrafen von Hessen. vol. I.

panoplies formées de cimeterres, de yatagans, de damas, de boucliers, de cottes de mailles, d'armures de formes les plus diverses ; les orgues étaient surmontées de trophées et d'étendards, de drapeaux, de queues et de crinières de chevaux, d'escarboucles de laiton et de bannières des régiments serezan, croates et valaques.

Ce prélat, à l'humeur martiale, enjoignit que la messe serait célébrée avec accompagnement de fiffre, de trompettes, de tam tam et de tymbales parce que ces instruments donnent à la musique ecclésiastique un air martial, réminiscence, dit-il, de notre ci-devant vie militaire.

Avant et après l'office, le haut chœur chantait le *Deus, exercituum Dominus*.. ... *Terribilis ut castrorum acies*...... Et le bas chœur répondait :

LAUDATE EUM IN TYMPANO, LAUDATE EUM IN SONO TUBÆ
LAUDATE EUM IN CYMBALIS BENE SONANTIBUS
IN CYMBALIS JUBILATIONIS

Avant de quitter le jubé de Saint-Lambert, rappelons avec un savant et modeste historien moderne [1] qu'entre tous les arts dont Liége dut l'expansion à ses institutions religieuses, il en est un surtout qui lui valut un renom européen dans le cours du dernier siècle : la musique. Au lendemain du jour où l'étranger français venait, grâce à leur concours, de chasser d'ici le clergé, les citoyens membres du *Jury d'instruction publique* de Liége s'adressèrent en ces termes à l'administration du département :

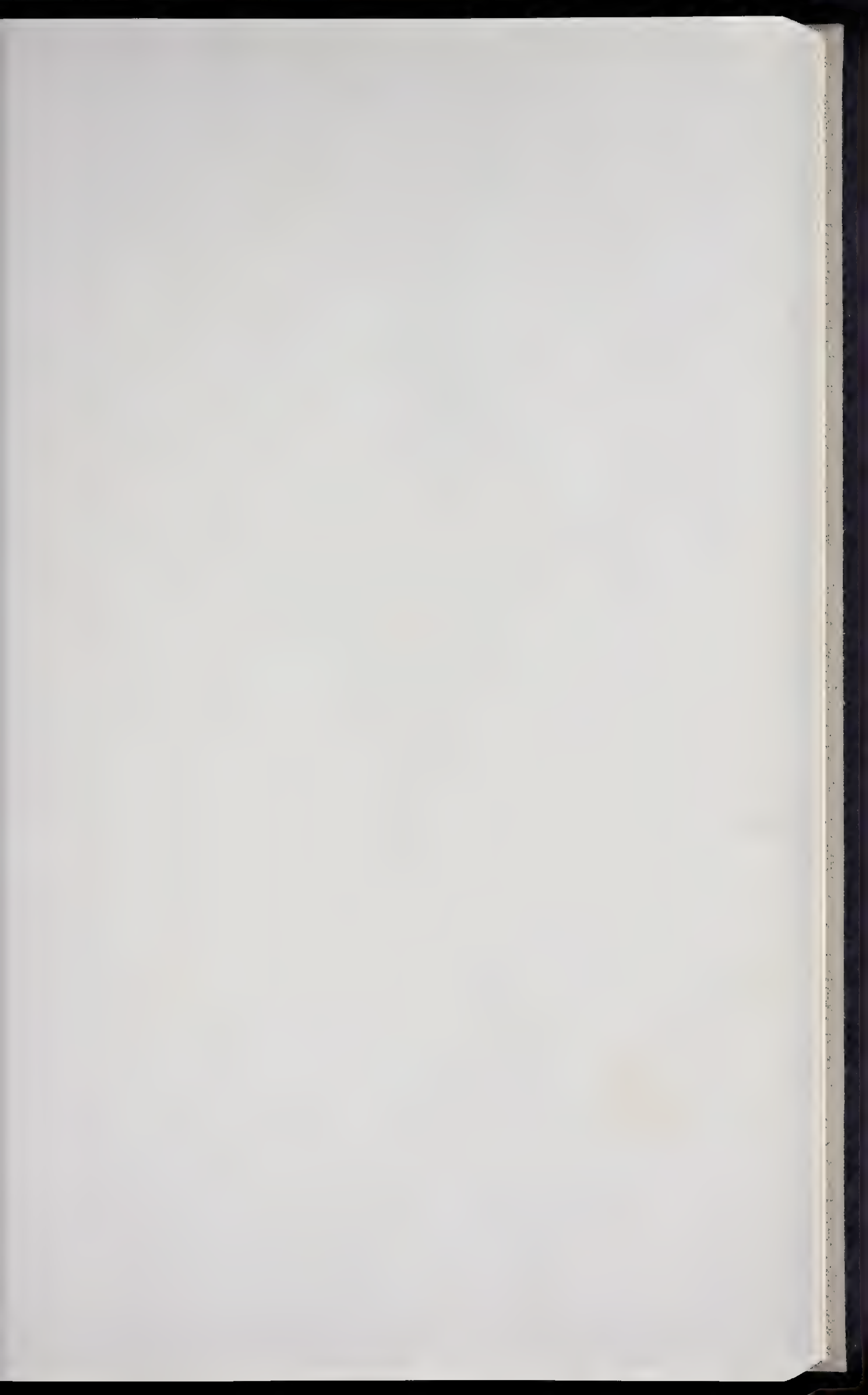
« Il est inutile de rappeler ici, que depuis deux siècles, Liége a eu la réputation de renfermer dans son sein de nombreux et d'excellents artistes musiciens et qu'un grand nombre dispersé dans toute l'Europe ont encore donné un nouvel éclat aux artistes qui se sont distingués dans ce bel art. La seule ville de Liége compte trois cents musiciens ; elle peut se vanter qu'après Rome et Naples, aucune ville n'a un meilleur orchestre, composé de musiciens distingués qui ont fait leurs études en Italie.

» Aujourd'hui la suppression du clergé anéantit la musique dans ce département et plonge dans la misère une foule d'artistes attachés à la ci-devant cathédrale ; la suppression de la maitrise de cette dernière et de la chapelle musicale du ci-devant prince-évêque, jettent dans le besoin et la détresse une foule d'artistes estimables, incapables de se procurer leur subsistance autrement que par l'art qu'ils professent [2] »

1 J. Demarteau. Liége il y a cent ans, vol. I, [illegible]

2 Cette réclamation avait pour but de solliciter l'établissement d'un conservatoire de musique à Liége. Grétry à Paris et d'autres célèbres artistes liégeois tels que Adrien, Pascal, Taskin, Greswick, Hamal, Henchenne, secondèrent en vain de tous leurs efforts les vues si sages et si patriotiques du jury d'instruction. Le Corps Législatif écarta leurs réclamations, le conservatoire de musique ne fut établi à Liége qu'en 1828.







CHAPITRE QUINZIÈME

DISPOSITIONS DU NOUVEAU CHŒUR — CHŒUR DES TRÉFONCIERS — LES STALLES — LES TRÉFONCIERS REÇUS ET NON REÇUS — LES CHANOINES IMPÉRIAUX ET ÉPISCOPAUX — LE DORSAL KEUTEPOINTE — LA CROIX DE LUMIÈRE — LES LUTRINS AU MOYEN-AGE DONNENT LEURS NOMS A LA MAITRISE DE LA CATHÉDRALE — LE PAPE URBAIN IV, LORSQU'IL ÉTAIT GRAND-MAITRE DU LUTRIN ETABLIT DES RÈGLES DE PLAIN-CHANT — L'ÉVÊQUE ÉTIENNE DE SALM AUTEUR DES OFFICES DE LA SAINTE TRINITE ET DE SAINT LAMBERT — LE MOYEN-AGE EST REDEVABLE AU LUTRIN DE LIÉGE DE LA CONSERVATION DES TRADITIONS MUSICALES — HUCBALD COMPOSE LES TRAITÉS THÉORIQUES OU SOLFÈGE DU Xe SIÈCLE — PARTICIPATION DU PEUPLE AUX CHANTS NOCTURNES — LES CHANTS HIEROSOLIMITINS — LE PAPE CLÉMENT IV DONNE LA PARTITION DU PANGE LINGUA A HUCBALD GRAND-CHANTRE DU LUTRIN — AU XIe SIÈCLE UN CHANTRE DU LUTRIN COMPOSE LES MÉLODIES DU DIES IRÆ — LES CROISÉS LIÉGEOIS ENRICHISSENT LE LUTRIN D'UN ORGUE ET DE DIVERS INSTRUMENTS ORIENTAUX — LE GRAND-MAITRE BANGARUS EMPLOYE LE PSALTÉRION DUPLEX ET LE CROMORNE — LES JUBILI SONT EXCLUSIVEMENT RÉSERVES A LA MAITRISE DE LA CATHÉDRALE — LES PROSES DU GRAND-CHANTRE HERLUIN DE SUÈVES — LES PASTORALES DES GRANDS-CHANTRES DE KEVERENN ET DE MALINES — LE PONTIFICAL DES PRINCES-ÉVÊQUES — MAUSOLÉE DU PRINCE-ÉVÊQUE CARDINAL ERARD DE LA MARCK — ORIGINE LÉGENDAIRE DE CE MAUSOLÉE — PROCÉDÉS MIS EN USAGE POUR LE DORER — CÉRÉMONIE DE L'HOMMAGE ANNUEL RENDU AUX RELIQUES DE SAINT LAMBERT — DESCRIPTION DU CORTÉGE.



n descendant du jubé, on entrait dans le nouveau chœur, dit le chœur des tréfonciers, qui avait quarante-cinq pieds de large sur quarante pieds de long.

Dans plusieurs églises monastiques ou cathédrales de la Germanie, le chœur des religieux ou chanoines se prolongeait ordinairement jusque dans la nef.

Un autel était placé au-delà des transepts; c'était l'autel devant lequel on chantait les matines et laudes. Derrière l'autel matutinal s'élevait le sanctuaire qui occupait tout l'espace compris entre les transepts et le chevet.

La cathédrale de Liége avait tous ces caractères religieux et civils; et là, sauf l'autel qui était entouré de ses voiles, rien n'obstruait la vue, ce qui avait lieu dans les églises conventuelles où l'assistance des fidèles n'était qu'accessoire.

En construisant cet édifice sur de vastes plans, les princes-évêques et le chapitre avaient voulu, au contraire, offrir aux Liégeois de larges espaces dans lesquels les cérémonies du culte et même des assemblées civiles pussent se développer à l'aise. Il ne faut pas oublier que les cathédrales furent souvent élevées dans un esprit opposé à l'esprit monastique, pour attirer et réunir les habitants des cités populeuses autour de leur évêque. Les princes de Liége voulaient que les fêtes religieuses fussent la fête de tous. Ainsi le chœur et le sanctuaire de Saint-Lambert, ne s'élevaient que de quelques marches au-dessus du pavé de la nef. Les transepts étaient abandonnés aux fidèles, les larges bas-côtés qui entouraient l'abside étaient presque de plain-pied avec le chœur.

C'est vers le XIIIe siècle, que le chapitre se trouvant trop à découvert dans le chœur qui pouvait être accessible de plusieurs côtés, établit d'abord le grand jubé en avant du chœur, puis bientôt après, de hautes clôtures, parfaitement fermées, protégeant des rangées de stalles fixes, garnies de hauts dossiers avec dais. Les tréfonciers

furent ainsi chez eux dans la cathédrale, comme les religieux cloîtrés étaient chez eux dans leurs églises monastiques.

Ce chœur, borné à l'ouest par le jubé, se terminait à l'est par six marches en marbre noir, larges de quarante-cinq pieds, qui le séparaient du chœur supérieur. Au nord et au sud, s'étendaient deux murs en beaux marbres du pays, d'environ quinze pieds de hauteur, ornés de piliers en marbre rouge d'ordre ionique.

A ces murs, qui occupaient toute la longueur du chœur, étaient adossées de chaque côté trente stalles : cinquante-neuf étaient à l'usage des tréfonciers, la soixantième était doublée, elle appartenait aux deux chanoines épiscopaux, préposés au service du prince-évêque, lorsqu'il officiait pontificalement ; ils étaient entretenus avec le casuel de la soixantième prébende de tréfonciers qui était considérée comme le canonicat particulier du prince-évêque. Les deux chanoines impériaux, que nous avons vus établis en 1192 par l'empereur Henri IV, en expiation de l'assassinat de saint Albert cardinal évêque de Liége, remplaçaient au chœur les chanoines épiscopaux, lorsque les devoirs de leurs charges les appelaient auprès du prince-évêque. [1].

Trois stalles supplémentaires étaient réservées aux tréfonciers admis par le chapitre, mais ne jouissant pas encore de prébende.

Ces stalles, en bois de chêne, ne se distinguaient que par leurs bonnes sculptures en demi-relief, représentant des feuillages dorés de formes capricieuses. Les assises et les dossiers de ces stalles étaient en velours rouge [2]

Un énorme dorsal, grande pièce de tapisserie, était fixé aux murs d'appui et aux panneaux des formes ; ce dorsal appelé aussi *Keutepointe* était rouge à ramages dorés, il pouvait être facilement enlevé pour être nettoyé ou remplacé. Il est probable qu'on ne le posait que durant le *sede vacante* et lors de l'élection du prince.

A l'extrémité des stalles, d'un des gros piliers de la croisée à l'autre, une *trabe* traversait le chœur ; cette poutre était peinte en rouge pourpre, semée de chiffres de saint Lambert en or, une croix de lumière, dont nous donnons ci-joint le dessin, était suspendue à sa partie centrale.

De tout temps la cathédrale de Liége se distingua entre toutes les églises, par son riche luminaire. A dater du moyen-âge et jusqu'à la fin du siècle dernier, nous voyons que des rentes fixes et des revenus fonciers étaient affectés à l'entretien du luminaire. A en juger par l'importance de ces dotations, le luminaire de Saint-Lambert devait être très considérable.

La croix illuminée était une fort ancienne tradition, à Liége. Il est certain que les orfévres avaient déployé dans l'exécution de cette croix toute leur habileté, ce goût parfait, qui distinguent leurs œuvres ; employant à la fois le cuivre doré, le cristal, les émaux, ils avaient voulu donner à cette croix de lumière un aspect éblouissant, qui représentait aux yeux des fidèles, les jours de fête, l'image de la Jérusalem céleste. Cette grande croix lumineuse complétait l'éclairage du chœur garni de râteliers, de nombreux candelabres et de flambeaux autour de l'autel.

Mais ce qui attirait particulièrement les regards, c'était le célèbre tombeau du prince-évêque et cardinal Erard de la Marck, l'un des plus grands souverains qui aient gouverné la principauté.

Avant de décrire ce magnifique mausolée, placé au centre du chœur, on observait les lutrins ou pupitres, l'un était au chevet, l'autre au pied du mausolée ; le premier n'avait qu'une valeur extrinsèque de souvenir : transporté au XVI[e] siècle du vieux chœur dans la localité que nous décrivons, on le qualifiait du nom de *lutrin du pape* (Urbain IV.) Le cuivre, le fer et le laiton avaient été mis en usage pour la confection de ce meuble qui, dès les temps les plus reculés, avait servi pour la récitation de l'évangile, de l'épître et des leçons sacrées, il avait fait corps avec l'ambon, illustré par les prédications de saint Bernard. La tablette reposait sur le dos et la tête d'un homme ailé, symbole de saint Mathieu. Au moyen-âge, on le désignait sous le nom de *lectorium*, tandis que l'autre lutrin, était appelé *aquila* (aigle) ; ce dernier était de cuivre doré, vrai bijou de ciselure en style gothique tertiaire, il était une des plus brillantes créations d'une imagination libre et inépuisable. Il se composait de colonnes gothiques qui s'effilaient capricieusement et d'une quantité de dais, de pinacles et de clochetons aigus, ornés de tiges festonnées et de toutes les beautés de la végétation la plus luxuriante.

Ce prototype de style flamboyant était surmonté

1 Ægidius Aureæ Vallis, apud Chapeauville, vol. II, fol. 185.
Id. Fisen. Historia ecclesiæ Leodiensis, vol I, lib. XI, fol. 2[illegible]
Id. Bouille. Histoire de la ville et pays de Liége, vol. I, fol. 200.

2 Décrets et ordonnances du chapitre, 1770.
Id. Rapport et état détaillé des dépenses faites en 1771 par les tréfonciers de Haxhe de Bierset et de Loë de Wissem.

de plusieurs figurines en haut-relief représentant des docteurs, des pères de l'Église, des évangélistes, et enfin d'un énorme aigle essorant qui formait pupitre.

C'était de là qu'on entonnait les chants qui avaient été composés spécialement à l'usage de la cathédrale.

Jusque dans les derniers temps, on suivit à Saint-Lambert pour le plain-chant diverses règles établies au XIII[e] siècle par Jacques Pantaléon lorsqu'il était archidiacre de Saint-Lambert, avant d'être pape sous le nom d'Urbain IV. Durant le mois de septembre on y chantait plusieurs fois l'office de saint Lambert, composé au X[e] siècle par l'évêque Etienne. Hucbald, moine de Saint-Amand, ami de l'évêque, de concert avec ce prélat, enrichit de ses productions musicales le lutrin de Saint-Lambert. Etienne institua, comme on sait, la fête de la Sainte-Trinité, telle que l'église catholique la célèbre encore aujourd'hui. Hucbald ne manque jamais dans ses œuvres, l'occasion de confesser ce dogme, tous les deux simultanément en composent l'office [1]. Hucbald crée ses traités théoriques, et ce véritable solfège du X[e] siècle, antérieur à l'invention de Guy d'Arezzo. L'office ou la vie en prose de saint Lambert est l'œuvre d'Etienne qui jouit de la plus grande popularité, cette production avec la notation musicale nous a été conservée avec netteté dans un manuscrit de Bruxelles, elle ne comprend que cinq feuillets in-quarto ; elle ne peut manquer d'intéresser nos musicologues ; elle est l'œuvre d'un évêque de Liége du X[e] siècle, et ses accents ont été répétés avec enthousiasme par vingt générations de Liégeois dans la vieille basilique nationale ....

Ainsi que l'annonçait Etienne dans l'épître dédicatoire à son métropolitain de Cologne, ces chants répètent, en l'abrégeant, la prose des *lectiones*. Ils ne constituent pas, d'ailleurs, un office complet de saint Lambert ; ils n'en sont que la partie nocturne et matinale « *canticum nocturnum* » comme le note fort bien Sigebert [2].

C'était, comme on sait, l'usage de ce temps d'interrompre le repos de la nuit pour chanter les louanges de Dieu ; lorsqu'il s'agissait des grandes solennités de l'église, la nuit qui les précédait était même consacrée tout entière à cette veille pieuse ; le chœur des fidèles venait alors renforcer celui des clercs, et le chant nocturne du lutrin de Saint-Lambert, par exemple, devait être répété, il y a neuf siècles, par la population liégeoise tout entière.

L'office d'Etienne ne manquait pas d'une poésie grandiose et saisissante ; partagé entre le chant, la prière et la lecture des actes de saint Lambert, il rappelait tour à tour les gloires du Très-Haut exaltées dans les psaumes du roi-prophète et les mérites du patron du pays tantôt détaillés dans ces *lectiones*, tantôt résumés dans ces antiennes et ces répons.

La pieuse carrière du héros national se déroulait de la sorte à mesure que s'avançait la nuit, et le récit de ses vertus, de ses luttes se prolongeait, entre les chants et la prière, dans le recueillement des ténèbres et devant l'autel élevé sur sa tombe, de façon à rappeler, jour pour jour, heure pour heure, dans le lieu où il avait péri, à l'aube anniversaire de celle qui éclaira son martyre, le dénouement sanglant de sa glorieuse existence.

Sur le grand lutrin ou *aquila* furent exécutés les chants hiérosolimitins (ou de Jérusalem). Quelle merveilleuse période que celle qu'on peut nommer à juste titre l'ère des croisades ! Le moyen-âge est à son apogée. A ce moment l'église de Liége, fidèle gardienne des traditions sauvées du naufrage des invasions, livre au monde les trésors que jusqu'à ce jour elle a cachés dans son sein.

C'est à elle, que nos vieux poëtes empruntent leurs inspirations dramatiques et épiques. A côté de la pléiade des trouvères profanes qui illustrent ce siècle, la maîtrise de la vieille cathédrale est fière d'exécuter les compositions de saint Bonaventure, de saint Thomas d'Aquin. Ces deux génies

1 Hucbald de S. Amand. Vie de saint Lambert. Bibliothèque royale. M. S. 14, 650-59.
Id. J Demarteau. Saint Lambert, vie en vers. Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, vol. XIII, fol. 383.
Id. Diplômes et priviléges accordés en 920 à l'église de Liége par Henri-l'Oiseleur, empereur d'Allemagne.
Id. La plupart des historiens déjà cités
Id. De tout temps il y a eu à Saint-Lambert les meilleurs chantres et rubricaires qui se trouvaient dans la principauté, car pour les attacher au service de la cathédrale, le grand-doyen usait des droits et priviléges qui lui étaient conférés par la bulle du pape Sixte IV.
Id. Priviléges Index de Méan, n° 24 et 20, fol. 24 23
Id. Chapeauville, vol. I. fol. 311
Id. Cauchois. Gloire de l'église de Liége.
Id. Folcuinus Lobiensis abbas.
Id. Sigebertus Gemblacensis Religiosus. Vita et passio S. Lamberti.
Id. Trithemius. Christ Histor. August., vol. I, fol. 51.
Id. Acherii. Spicilegium, vol. III.
Id. Dom Joseph de l'Isle. Histoire de l'abbaye de Saint-Michel à Nancy, chap. IV.

2 Sigebert. Vie d'Etienne. Les écrivains ecclésiastiques, v. I, fol. 125.
Id. Demarteau. Saint Lambert. Vie en vers. Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, vol. XIII, fol. 388.

non contents d'être de grands docteurs, surent encore puiser aux sources les plus pures les inspirations du lyrisme le plus sublime.

Alors aussi revenant de leur vaillant pèlerinage les croisés liégeois, instruits au contact d'une civilisation nouvelle, rapportent dans leur patrie les arts des peuples contre lesquels ils ont combattu pour le Christ.

Dès que la langue musicale devient appréciable, depuis qu'il est possible d'en lire les caractères, de suivre les contours d'une mélodie, l'art n'a cessé de subir l'influence des renovations.

Le *lutrin de Saint-Lambert*, expression dont se servent nos vieux auteurs lorsqu'ils parlent de la maîtrise de la cathédrale, confirme encore cette vérité.

A l'heure où les lettres, l'architecture, la statuaire atteignent leur plus haut degré de perfection liturgique, les plus beaux chants s'élèvent dans le sanctuaire de Saint-Lambert. Saint Thomas écrit le *Pange lingua*, le pape Clément IV en envoie la partition à Hucbald grand-maître du lutrin ou grand-chantre de la cathédrale et un musicien demeuré inconnu trouve la prodigieuse mélodie du *Dies iræ*. Comme expression idéale de notre art national au moyen-âge, à ces œuvres et d'autres qui leur sont antérieures, il convient de joindre le *Victimæ paschalis laudes*, et le *Veni Sancte Spiritus* avec leur tonalité indéterminée, leur rhythme ondoyant, leurs intervalles rapprochés et facilement accessibles, leur caractère tantôt puissant, tantôt gracieux et grave tout à la fois.

Depuis le traité du savant Francon, l'harmonie s'était perfectionnée. A l'emploi de deux sons simultanés, apparaissent les accords de quintes, de tierces et de sixte, on fait usage des notes de passage et les broderies, les dissonnances résolues et préparées relèvent la trame de la composition musicale.

A la suite des croisades, nous voyons le nombre des instruments s'accroître. Le *lutrin de Saint-Lambert* possède un orgue mobile : à ses accents sonores on marie ceux des luths, des doucines, des cymbales, des chalmelles de Byzance et du timbalum de Babylone. Vers la fin du XIIe siècle, Bangarus, grand-maître du lutrin, introduit le psaltérium duplex et le cromorne ; leurs sons variés trouvent place, sinon dans la liturgie, du moins dans ces sortes d'annexes musicales qui portent le nom de proses et de drames liturgiques. Ces drames, symboles de nos mystères, représentation scénique de nos offices, furent exécutés dans cette partie du chœur, mais surtout dans la chapelle dite des *Flamands*. Ils ont une origine des plus curieuses : jusqu'au dixième siècle, le dernier *Alleluia* du graduel était suivi d'une espèce de vocalise sans paroles, par laquelle les fidèles exprimaient leur adoration. Mais une difficulté se présentait dans ces *Jubili*, c'est qu'ils étaient parfois inexécutables. Retenir des mélodies sans paroles et sans rhythme, n'était pas chose facile pour les chantres, et les neûmes de l'*Alleluia* se trouvaient chantées d'une manière peu convenable.

Déjà le chapitre avait plusieurs fois essayé d'obvier à ce grave inconvénient, mais les paroles employées comme moyen mnémotechnique étaient rudes et sans accord. Notger eut l'idée de les remplacer par des vers rimés plus dignes de l'Église. A son exemple les chanoines composèrent à l'envi des proses, qui peu à peu s'étendirent, et ne se bornant bientôt plus au rôle modeste d'aide mémoire, formèrent tout un cycle littéraire, jouèrent un rôle à part dans la liturgie et exigèrent pour elles seules une musique spéciale. Parmi ces proses plusieurs furent réservées pour la cathédrale : on remarquait le *Rex natus est* attribué au grand-chantre Herluin de Suève. La mélodie en est simple et gracieuse, c'est l'avant-coureur d'un vague parfum de la tonalité moderne.

Au XIIIe siècle, les grands-maîtres chantres du lutrin Jean de Kéverenn et Henri de Malines composèrent le *Salve virgo* avec accompagnement de musette et de pipeaux, ces anciens instruments étaient encore usités. Au XVIIe on y ajouta le luth, le téorbe et la mandaloure [1]. C'était une page détachée d'un drame pastoral sacré, dans lequel l'Église aimait à représenter le mystère de la Nativité. Sur le petit lutrin était posé les jours de *pontificalis*, le célèbre *Liber missarum*.

Dans une custode en veau marin était conservé le célèbre pontifical des princes-évêques. Ce manuscrit ayant pour titre *Liber missarum pontificalium ex præscripto insignis Ecclesiæ Leodiensis in pergameno confectus jussu illustrissimi Roberti a Bergis*, *anno* 1560, avait pour auteur Robert Quercentius. Les savants du XVIe siècle avaient, comme on sait, l'habitude de latiniser ou de gréciser leurs noms de famille, et ce n'est pas toujours une besogne facile que de retrouver sous ce voile la forme primitive de ces noms.

1 S. Bormans. Répertoire chronologique des conclusions capitulaires, vol. I, fol. 350, 353, 333, 357. Lambert de Cheval, de Looz, Jansonn, Jean Nivola, G. Landru.

Comme l'évangéliaire de saint Jean dû au même calligraphe, il est enrichi de superbes miniatures, d'une exécution véritablement splendide et comparable par le fini aux psautiers les plus rares.

Ce volume est écrit en lettres rondes, à longues lignes avec capitales en or bruni ou moulu sur fond de couleur à chaque alinéa [1].

Emporté en 1794 en Westphalie par le grand-écolâtre de Ghysels, il est plus tard devenu la propriété de M. Krüger de Minden, qui l'a acheté à une vente publique à Munster, probablement après la mort du grand-écolâtre dans cette ville le 26 décembre 1826.

En mars 1841, la majeure partie des archives synodales de Saint-Lambert, emportées en émigration par de Ghysels, furent restituées à la Belgique. Elles sont aujourd'hui conservées aux archives de l'Etat, à Liége.

Le Père Bouille dans son Histoire de Liége, décrit de la manière suivante, le mausolée du cardinal de la Marck.

« Ce Mausolée, dit-il, est de cuivre doré, de » cinq pieds de hauteur, dix pieds un quart moins » de longueur, sur cinq pieds un quart moins de » largeur; au-dessus de la moulure d'en haut, il » y a cette inscription : *Arces Hoium, Dionantum, Stochem, Franchimont, extruxit. Curingiam et Seranium reparavit et auxit. Processionem Translationis Divi Lamberti fundavit. Palatium postremo reœdificavit. Prœfuit huic Ecclesiæ annos* XXXII, *mensem unum*, *dies* XVIII. *Vixit annos* LXV, *menses* VIII, *dies* XVI. *Obiit anno millesimo quingentesimo* » XXXVIII [2]. »

« Il y a sept Niches séparées par des piliers, » dans lesquelles il y a sept figures, accompagnées » des attributs des vertus qu'elles représentent ; » l'une regarde le Maître-Autel, trois sont à droite » et trois à gauche.

» Ce Tombeau est surmonté d'une espèce de » Cercüeil, soûtenu par quatre griffes de Lions, hors » duquel paroit une figure presque entiere fort » decharnée representante la mort, qui semble appeller de la main le Cardinal qui est agenoüillé » sur un pied d'estal, habillé en habit de Chœur » de grandeur naturelle, avec un petit chien couché » à son côté, symbole de la fidélité. »

Nous avons cru faire plaisir en joignant à cette notice une représentation, aussi fidèle que possible de ce mémorable ouvrage, dont le souvenir n'est point encore entièrement effacé de la mémoire du petit nombre de personnes qui ont connu la cathédrale de Saint-Lambert et son chapitre dans leur splendeur.

Les trois statues que l'on distingue dans la gravure ci-jointe, représentent : la première, la Charité, avec cette inscription au-dessous : *Charitas Herodem lividum proterit.* La seconde, l'Espérance, avec ces mots : *Spes Judam desperatum supplantat.* La troisième, la Foi, avec ceux-ci : *Fides Mahumetem perfidum conculcat.* Sur la face du mausolée, qui regardait le maître-autel, était la statue de la Justice, ayant à ses pieds cette inscription : *Justitia Neronem iniquum jugulat.* De l'autre côté du mausolée, dans la première niche, celle de la Prudence et ces mots : *Prudentia Sardanapalum mollem suffocat.* Dans la seconde niche, la Tempérance et ces mots : *Temperantia Tarquinum immoderatum extinguit;* enfin, la septième et dernière statue, était celle de la Force, avec ces paroles *Fortitudo Holofernem superbum perimit.* Sur le piédestal, où le prince était agenouillé, on lisait cette simple inscription de sa composition : *Erardus à Marcka*, *mortem habens præ oculis, vivus posuit* [3].

1 J. Polain. Notice sur l'évangéliaire de saint Jean. Bulletin de l'Institut Archéologique, vol. I, fol. 347.

Id. Chan. Daris. Histoire du diocèse de Liége, vol, I, fol. 301, 304

Id. J. de Theux. Le chapitre de Saint-Lambert, vol. IV, fol. 92

2 Bouille, dans son Histoire de la ville et pays de Liége ; t. II, p. 334, rapporte ce bon mot d'Erard

« Quelques Seigneurs lui ayant témoigné leur surprise de voir un » prince si amateur de la paix, s'appliquer ainsi aux ouvrages mili- » taires, il répondit : Qu'il fallait une bonne cage à qui voulait bien » garder son oiseau. »

2 Dans les notes manuscrites pour servir à l'Histoire monastique du pays de Liége, que le P. Stéphani, religieux carme déchaussé, recueillit à la fin du siècle dernier, on trouve rapporté le fait suivant qui semble indiquer l'incident qui aurait fourni au cardinal Erard de la Marck l'idée de se faire représenter sur son mausolée avec la mort qui lui tendait les bras en l'appelant à elle

« L'an 1528 (dit le P. Stéphani en parlant d'un manuscrit qui traite de l'Histoire de Liége), le cardinal Erard étant fort familier avec le prieur des écoliers du séminaire de la Chaîne [*] le convia un jour à un dîner. Or, le dit cardinal avait usance (l'usage) d'entrer en sieste (de prendre du repos après le dîner) après sa réfection, et comme il était sur son lit, le dit prieur lui voulant faire une petite recréation pour l'égayer à son réveil, il prit un linceuil et s'enveloppa dedans, puis contrefaisant le simulacre de la mort, il alla auprès du lit où sommeillait le cardinal, il tira les courtines du lit et étendit les bras vers le cardinal comme pour l'emporter ; de quoi le dit cardinal prit une si grande alarme, qu'il en prit maladie, et on ne put lui mettre hors de la tête que ce n'avait pas été la mort, qui l'avait appelé

C'est pour cette cause que les docteurs en médecine lui firent revenir le dit prieur pour une deuxième fois, assurant que la mort ne l'avait pas évoqué, mais bien le dit prieur qui avait contrefait la mort pour le

[*] Dans la première lithographie représentant la cathédrale on voit le séminaire de la chaîne ou épiscopal

Cet établissement au XII[e] siècle fut un hôpital de pauvres, au XIII[e] il fut érigé en monastère et habité par des chanoines et des chanoinesses de l'ordre de Saint Augustin, en 1589, le prince évêque Ernest de Bavière y établit le séminaire épiscopal qui y résida jusqu'en 1784 époque où il fut transféré dans le couvent des PP Jésuites wallons qui avaient été supprimés depuis plusieurs années.

Aux quatre coins du mausolée [1] était un grand chandelier en cuivre [2], dû au talent de Pierre Lecomte [3].

Ce mausolée avec les ornements accessoires, ayant été enlevés de la cathédrale après l'arrivée des Français à Liége, fut vendu à des maîtres de forges français, qui le transportèrent à Givet; pendant deux ans on vit près de cette ville et sur la Meuse, deux bateaux chargés des débris d'un mausolée, qui avait été le plus riche de l'Europe: vers l'an 1802 on vendit le sarcophage seul, sans le socle, ni les statues, et l'acquéreur y trouva pour environ 40,000 francs d'or. De Villenfagne dit que l'entièreté de cette dorure rapporta aux spoliateurs plus de cent mille francs.

En 1803, la tête ou crâne du squelette fut achetée par M... qui a déclaré en avoir extrait de l'or pour la somme de frs 490.

Selon un manuscrit déjà cité et l'attestation d'un témoin oculaire ce fut le samedi 14 octobre 1809, que des ouvriers, en déblayant les décombres qui étaient sur l'emplacement qu'occupait jadis le nouveau chœur de la cathédrale de Saint-Lambert, découvrirent le véritable cercueil renfermant le corps d'Erard de la Marck: il avait la forme d'une maison gothique, il était en plomb; et sur chacune de ses faces se trouvait une inscription tracée par des lettres, qu'on dit être caractère de saint Pierre en demi-relief.

Aux deux extrémités de la bière doivent être ces mots

Decipimur votis.
Tempore fallimur.
Mors deridet curas
Anxia vita. Nichil

Nous sommes les jouets
De nos vœux et du temps,
La mort se rit de nos soins,
Vie inquiète, le néant [4].

Sur les parois latérales on lit:

Insigni clementiâ prudentiâque Principi, Reverendissimo Domino Erardo à Marcka, ejus nominis primo, generis vero tertio: Legato a latere menses quatuor; Cardinali T. T. Sancti Chrysogoni annos XIV, *Archiepiscopo Valentiæ annos* XVI, *Episcopo Leodiensi annos* XXXIII. *Patri liberatorique Patriæ Leodiensis multo œre Palatii Episcopalis Leodiensis liberatissimo Conditori, omniumque Patriæ Leodiensis arcium partim erectori, partim collapsarum reparatori: ventriculi tabe extincto defunctoque Leodii, anno à Christo nato* MDXXXVIII, *die decimo sexto mensis februarii, circiter primam noctis horam: denique omni quo decet honore, Leodii in Cathedrali Ecclesia Divo Lamberto sacrâ inhumato. Animâ Deo Optimo Maximo, corde unâ cum cerebri medullâ in Cruciferorum Cœnobio propè Huum oppidum, intestinis visceribusque in cœnobio ad Septem Fontes commissis, familia mœsta posuit.*

Paulo III, *Pontifice Maximo,*
Carolo V *Cæsare.*

« Au très-clément et très-prudent prince, le révérendissime seigneur Erard de la Marck, le premier du nom et le troisième de sa race, lequel a été légat *a latere* pendant quatre mois; cardinal sous le titre de Saint-Chrysogone pendant XIV ans, archevêque de Valence pendant XVI ans, a régné XXXIII ans sur le siége de l'église cathédrale de Liége.

récréer, ce qu'il crut pour lors et fut rétabli. Mais les docteurs firent tomber en disgrâce du cardinal le dit prieur

Pour lors le dit Erard fit faire son tombeau de bronze doré où il est lui-même à deux genoux tiré au naturel, ayant la dite représentation de la mort ainsi que jadis il l'avait vue avec tant d'effroi et douleur, et fit poser le susdit mausolée comme vous voyez au milieu du grand hour (chœur) de la cathedrale, le dit tombeau a coûté vingt-quatre mille doubles ducats pour la dorure »

1 Saumery. Délices du pays de Liége, t. I, fol. 108

2 Note due à la complaisance de Madame Dupont-Russon, † le 6 février 1846, à l'âge de 101 ans

Id. Chevalier Albert de Stembert, † le 12 avril 1857, à l'âge de 74 ans.

3 Dewaux. Mémoires historiques, vol. IV.

Id. Sanderus. Flandria Illustrata, vol. III, fol. 445.

Id. Foppens. Historia chorographia Brabantiæ, vol. I, fol. 107, 243. vol. II, fol. 96.

Id. Baron de Villenfagne. Mélanges historiques, vol. I, fol. 397.

Id. Recherches historiques, vol. II, fol. 240.

Id. Saumery. Délices du pays de Liége, vol. I, fol. 53, 107, vol. II, fol. 62, vol. V, fol. 120.

Id. Lovens. Recueil héraldique des bourgmestres de Liége, fol 227.

Id. Fisen. Flores Ecclesiæ Leodiensis, fol. 11

Id. Mémoires de la Société d'Émulation de Liége, 1783.

Id. de Ram. Synopsis ecclesiæ Antwerpiensis, fol. 211 et Analecta, fol. 110-121.

Id. Chartes de la cathédrale de Liége, nos 1110-1118.

Martène et Durand. Voyage de deux bénédictins. vol. II, fol. 184.

Id. Ernst. Tableau des évêques suffragants de Liége, fol. 299.

Id. Bulletin de l'Institut archéologique liégeois, vol. VIII, fol. 9

Id. Chevalier J. de Theux de Montjardin. Le chapitre de saint Lambert, vol. III, fol. 8, 12

Id. Bergeron. Voyage ès Ardennes, Liége et Pays-Bas en 1619, fol. 129.

Id. G. Blaeu. Théâtre du Monde, fol. 1643.

Id. Boisard. Antiquitatum Romanarum vol. II, p. 1111

4 Huit siècles auparavant le calife Abdalrahman avait laissé ces mots par écrit

» J'ai vécu chéri de mes sujets, redouté de mes ennemis, toujours » victorieux, au milieu de la richesse et de la magnificence, et après » un règne de 50 ans, le nombre de mes jours heureux, comptés avec » soin, s'élève à quatorze. O homme ! ne place pas ta confiance dans » ce monde. »

Est-ce à cela que se réduit le bonheur des princes ?

Au père et au libérateur de notre patrie, qui a édifié, magnifiquement et à grands frais, le palais épiscopal, et qui a muni tout le pays ou par l'érection de nouvelles citadelles, ou par la restauration de celles qui étaient tombées en ruine; consumé par des douleurs d'entrailles il expira à Liége le XVI février l'an MDXXXVIII vers une heure du matin. Il fut enterré en grande pompe dans l'église cathédrale dédiée à saint Lambert. Son âme repose auprès du Tout-Puissant ; son cœur, avec son cerveau est chez les Croisiers de Huy et ses entrailles à l'abbaye de Sept-Fontaines. Sa famille en pleurs lui a dressé ce tombeau sous le règne de Paul III, souverain pontife et de Charles Quint, empereur. »

Le cercueil contenant les cendres d'Erard de la Marck fut transporté à 10 heures du matin, mardi 17 octobre 1809 dans l'église de Saint-Paul, où avaient été déposés quelque temps auparavant les cercueils renfermant les corps des princes-évêques de Liége :

Georges d'Autriche mort en 1557.
Gérard de Groesbeeck, mort en 1580.
Jean Louis d'Elderen, mort en 1694.
Georges Louis de Berghes, mort en 1743.
Jean Théodore de Bavière, mort en 1763.
Constantin François de Hoensbroeck, mort en 1792

On croit que ces corps de princes-évêque (hormis ceux des princes Jean Théodore de Bavière, et Gérard de Grœsbeeck) furent déposés en 1810 dans un caveau de l'église de Saint-Paul, dont l'ouverture est placée dans une petite sacristie située à gauche du grand-autel.

Les autres églises de Liége où sont encore aujourd'hui inhumés des princes-évêques sont les suivantes :

St-Martin renferme les cendres	d'Eraclius	† en 971.
St-Jean,	de Notger,	† 1008.
St-Jacques,	de Balderic II,	† 1018.
St-Gilles,	d'Albéron I,	† 1128.
Id.	d'Alexandre I,	† 1135.

L'église des carmélites déchaussées, rue au Potay, renferme les cendres du prince de Velbruck, mort en 1784.

Nous avons dit que Pierre Lecomte, orfévre bruxellois, fut l'auteur de ce mausolée. Erard de la Marck solda à cet artiste deux mille quatre cents doubles ducats (2,400) d'or pur [1], somme énorme pour l'époque, et qui ferait croire que la dorure qui couvrait toutes les parties de ce magnifique travail, avait l'épaisseur d'un ducat [2]. Les héritiers d'Erard et les tréfonciers honorés de ses bienfaits accordèrent un supplément de prix à la veuve de Pierre Lecomte.

De Hurges s'exprime en ces termes en décrivant le tombeau d'Erard de la Marck:

« Au milieu du chœur, se veoid eslevée en bronze, » tout doré d'or de ducat, la superbe sépulture » du Cardinal de la Marche, qui mérite d'estre » estimée entre les belles de l'Europe, pource » qu'estant eslevée de cinq pieds, longue de douze, » et large de six, elle a pour baze ou soubassement une table de marbre noir pourfilé de » veines très blanches, sur laquelle est une seconde » table de jaspe gris, où sont entaillez après le » naturel diverses sortes de fruicts et de fleurs ; et » sus celle-cy est une autre table de porphyre, » haute de demy pied, qui est la hauteur de » chascune des deux autres. Sus la troisième table » est une baze de bronze, en laquelle sont imitez » avec grand art tous les animaux à quatre pieds, » les oyseaux et les poissons ; sus quoy s'eslèvent » plusieurs piliers ouvrez à jour, et aux niches » d'entre deux sont toutes les vertus théologales, » morales, et les sept que l'on oppose à autant de » péchez mortels.

» Sus les piliers mentionnez repose une autre » grande table de bronze qui contient deux paulmes » en espoisseur ; au milieu de ceste table est » estendu un cercueil, devant lequel est à genoux, » la teste nuë et les mains jointes, l'effigie au » naturel du Cardinal de la Marche, tout *in pontificalibus*, horsmise la teste, qui, par ressorts, » se tourne comme l'on veut ; elle est tournée » d'ordinaire vers le grand autel, selon la posture » des mains et du corps.

» A l'autre bout de la tombe ou du cercueil » mentionné, est l'effigie de la mort, n'ayant que » les cartilages et les os, de telle posture qu'elle » semble courir droit vers le Cardinal, et lui tendre » la main droite, tenant de l'autre son dard caché » derrière elle. Sur quoy, je m'imagine qu'il voulut » que la teste de son effigie se peust tourner de » tous costez pour monstrer qu'il avoit peur de » la mort, arrière de laquelle il tiroit sa veuë : » ou pour tesmoigner sa vigilance, qui estoit telle » que la mort ne le pourroit oncques prendre à

1 Cette somme était prodigieuse à une époque où la monnaie était si rare, que la journée d'un manœuvre se payait un liard liégeois Bouille. Histoire de Liége, vol. II, fol. 335.

2 Martène et Durand. Voyage littéraire, vol. II, fol. 184.
Id. Théodore de Bry in Boissard. Antiquitatum Romanarum, p. 4, vol. II

» l'impourveu : ou bien pour dire que rien de » tout ce qu'il deust cognoistre et sçavoir, ne luy » fut caché, tant il avoit de soing sur son trou- » peau. Ceste teste, au reste, représente celle d'un » bel homme, chauve par dessus, et tonduë en » rond par les costez, la barbe rasée jusqu'au » menton. Entre le Cardinal et la mort sont deux » autres statuës fort élégantes, et presque à la gran- » deur naturelle d'une femme, l'une posée deçà, » l'autre delà le tombeau, et toujours sus la » mesme table de bronze, se regardant l'une l'autre: » dont celle à droite tient en main un globe » céleste avec les douze signes du Zodiaque et les » constellations y exprimées industrieusement ; » l'autre tient un serpent tourné en rond, duquel » le queuë revient en la gueulle et est tenue entre » ses dents. Et quoy que celuy qui nous monstra » ces merveilles fust de Liége mesme, et ne fust » sans lettre, si ne peut-il nous dire que signifioient » ces deux effigies, que j'interprétay ainsi . la » première tient un globe; en un globe il n'y » a point de période ou fin, ains tout y est con- » tinu ; par où le défunct (qui se feit faire de » son vivant ceste sépulture) voulut signifier l'éter- » nité de nostre estre, qui est sans aucune période » et sans fin ; les figures célestes signifient une » éternité bienheureuse, à laquelle nous debvons » tous aspirer ; l'autre statuë tenant le serpent.

» Toutes ces statuës, comme le surplus de la » sépulture, sont très industrieusement élabourées » en bronze doré à l'espoisseur de trois ongles, » comme il se veoid par endroits où la curiosité » de quelques rechercheurs en a feist l'espreuve.

» Ceste inscription est gravée en lettre romaine » tout autour de la table de bronze plus eslevée ·

» HIC JACET EVERARDUS A MARCKA. S. R. E. PRESBYTER CARDINALIS
» S. R. I. EPISCOPUS ET PRINCEPS LEODIENSIS, QUI CUM VIVERET, PRO-
» CESSIONEM TRANSLATIONIS DIVI LAMBERTI FUNDAVIT PALATIUM
» QUOD IN HAC URBE EST, ARCES HOIUM, DIONANTUM, STOCHEM, FRAN-
» CIMONT STRUXIT, CURINGIAM ET SERANNIUM REPARAVIT, POS-
» TREMO ETIAM DE NOVO ÆDIFICAVIT. PRÆFUIT HUIC ECCLESIÆ ANNOS
» XXXII, MENSES VIIII, DIES XVIII. VIXIT ANNOS LXV, MENSES VIII,
» DIES XVI.
» OBIIT ANNO MILLESIMO QUINGENTESIMO XXXVIII

» Vis-à-vis ladite sépulture, (qui est communé- » ment couverte jusqu'en terre d'un grand cuir » rouge pour estre garantie de la poussière [1], et » ne se descouvre qu'aux grands jours ou aux » estrangers qui en ont le crédit), près l'une des » portes du chœur, se voeid une lame de cuyvre » doré en laquelle sont gravez ces mots .

» L'AN 1528, LE 18 DE MARS, FUT ASSISE EN CE CHŒUR LA SÉPULTURE
» DE MONSEIGNEUR ERRARD DE LA MARCKE, TRÈS RÉVÉRENDISSIME
» CARDINAL DE LIÈGE, LAQUELLE FUT DORÉE AUDIT AN, PAR PIERRE
» LE COMTE, ORFEBVRE, LORS BOURGEOIS, DEMEURANT EN BRUXELLES »

» Ce qui monstre que cette sépulture fut illec » posée neuf ans avant la mort dudit Cardinal. »

Une relation conservée jusqu'à ce jour, nous apprend les procédés employés pour dorer ce magnifique mausolée [2].

Avant qu'on eût doré la statue d'Erard, on avait pensé que cette première opération serait très-périlleuse, vu la grandeur des pièces de bronze sur lesquelles on aurait à opérer, quoique divers hauts-reliefs n'aient point été fondus d'un seul jet, et qu'ils se divisaient en plusieurs morceaux suivant l'ampleur plus ou moins grande des draperies et des costumes. Ces différentes parties étaient rajustées à l'aide de vis intérieures, excepté les têtes qui étaient vissées en dehors au moyen de boulons cachés en haut dans les ornements.

Le mercure dans lequel l'or était dissous pour le dorage, devant s'évaporer pendant l'opération, et devenant par là subtil et fort dangereux, il fut toujours nécessaire que l'ouvrier, occupé avec un pinceau à égaliser et polir la dorure et à aider par ce frottement à l'évaporation complète du mercure, respirat un air différent de celui où se trouvait le bronze que l'on dorait.

L'appareil du dorage fut très-simple.

La fournaise dans laquelle se chauffait légèrement le morceau de bronze à dorer, fut divisée par une plaque métallique qui se levait et se baissait à volonté, en deux chambrettes d'égale dimension; celle dans laquelle se trouvait le feu et celle où l'on amenait, à l'aide de deux chaînes qui couraient sur des roulettes plaçées en haut au plafond dans une coulisse en fer, la pièce de bronze ainsi suspendue.

L'opération durait quelques heures; ce bronze se refroidissant pendant le travail, on le remettait sur le feu facilement par ce mécanisme, et alter-

1 S. Bormans. Répertoire des conclusions capitulaires, vol. I, fol. 431. 24 janvier 1634, ordre de faire un nouveau dais en cuir avec représentation de sujets fabuleux, pour préserver de la poussière le tombeau d'Erard de la Marck.

2 Renseignements dus à l'obligeance de MM. Ch. Davreux, membre de l'Académie royale, professeur de chimie à l'université et à l'école industrielle de Liége, † le 11 avril 1863, à l'âge de 63 ans.

G. Drion, ancien orfèvre-joaillier de la cour du prince-évêque et argentier du chapitre, † en 1846, à l'âge de 90 ans.

La tradition porte que c'est à Saint-Gilles et non loin de la ruelle des Laveux (*a champ d'saint Gilles, ès l'voïe des pindou*), qu'on a doré ce mausolée. (*Moussî li prince Markà avou des dobes ducat di fin aur*).

Hock. Mœurs et coutumes du pays de Liége, vol. II, fol. 13.

nativement on le ramenait une vingtaine de fois dans la chambrette où deux ou trois ouvriers le frottaient du dehors.

Ils en étaient séparés par des vitraux baissés autant que possible sans gêner leur manœuvre.

Ainsi l'ouvrier obligé d'avoir les mains dans l'intérieur, voyait son ouvrage au travers des vitraux qui le garantissaient du mercure en évaporation. Cet appareil était le même que celui dont se servit Spalanzzani, mais comme ici on avait à opérer en grand, que l'évaporation devait être très-considérable, et que les ouvertures, malgré les vitraux baissés, se trouvaient encore très larges, on imagina de placer en dehors des vitraux, entre l'ouvrier et l'appareil, tout le long de l'ouverture en haut et en bas, de fortes ventouses comme à une cheminée.

Le courant d'air étant établi, séparait complètement l'air respiré par l'ouvrier de celui dans lequel se trouvait la pièce de bronze.

Dans le dorage de la statue d'Erard, avant que l'appareil fut perfectionné, des ouvriers ayant éprouvé quelques atteintes ; quelques-uns ayant eu les dents ébranlées, pour plus de précaution ils eurent les mains gantées et le visage couvert d'un masque de fils de laiton fins et serrés, contenant à la hauteur de la bouche, une éponge mouillée.

Quand cette principale partie de l'ouvrage fut achevée, chaque pièce de bronze était passée à l'eau préparée avec la poudre de ducat, qui lui donnait la dernière couleur jaune ou plutôt le dernier poli brillant.

Au pied du mausolée d'Erard de la Marck était une dalle de marbre recouvrant la sépulture de son ancien gouverneur et ami, Arnoul de Lude, célèbre controversiste et rhéteur du XVIe siècle, mort à Liége, l'an 1540.

On lisait cette inscription :

ARNOLDI [illegible] TUNGRENSIS LOCUS HIC TEGIT OSSA,
EXIMIA QUONDAM RELLIGIONE SENIS,
QUI SACRÆ DOCTOR SOPHIÆ VENERANDUS ET INGENS
URBIS AGRIPPINÆ LUXQUE DECUSQUE FUIT
LAMBERTI HINC SANCTA COMPLEVIT IN ÆDE SENECTA,
VIRTUTIS SPECULUM FACTUS ET URBIS AMOR

Deux fois l'an, le 28 avril et le 17 septembre jours de la Translation des reliques et de la fête de saint Lambert, Liége et sa cathédrale revêtaient leurs habits de fêtes. Le temple surtout resplendissait d'or et de pourpre, les prêtres entonnaient leurs hymnes de triomphe, les pontifes des pays voisins venaient mêler leurs voix à celles de leurs frères de Liége.

Aussitôt que l'aurore avait annoncé la fête patronale, les maisons se couvraient de tapisseries de laine et de soie, les rues se jonchaient de fleurs, et les cloches appellaient au temple les fidèles. Le signal donné, tout s'ébranlait ; et la pompe commençait à défiler.

On voyait s'acheminer vers la cathédrale les corps qui composaient les sociétés populaires, les Gildes, les serments : leurs épaules étaient chargées de l'image des protecteurs de leurs métiers et quelquefois des reliques de ces hommes qui, nés dans une classe inférieure, ont mérité d'être vénérés des rois pour leurs vertus ; sublime leçon, que la religion chrétienne a seule donnée à la terre.

Après ces groupes populaires, s'élevait l'étendard du Christ ressuscité, qui n'est plus un signe de douleur, mais une marque de joie. A pas lents, s'avançaient sur deux files une longue suite de ces enfants du cloître, dont l'antique vêtement retrace encore de nos jours, d'autres mœurs et d'autres siècles

Des groupes d'adolescents marchaient entre leurs rangs ; les uns présentaient des corbeilles de fleurs, les autres des vases de parfums, la jeunesse studieuse les emblèmes de leurs patrons saints Grégoire, Louis de Gonzague et Stanislas.

A sept heures, les lourdes et majestueuses coupetées du gros bourdon de la cathédrale annonçaient l'organisation du cortége. Les cloches des 114 églises de Liége et des dix-huit carillons leur répondaient [1]. Qu'on se figure les joyeux et nombreux accords de ces cloches *tribollant* à toute volée, et de ces carillons *carillonnant* en *liesse !*

Quel effet devaient produire ces sonneries !

Les villageois quittaient leurs travaux ; les vignerons de Sclessin, de Vivegnis descendaient de

1 Ils étaient établis, savoir : à l'église cathédrale de Saint Lambert — au palais épiscopal — aux églises collégiales de Sainte-Croix — de Saint-Pierre — de Saint Paul — de Saint-Barthélemi — de Saint Jean Evangéliste — de Saint Denis — Saint Martin — aux abbayes de Saint-Jacques (de l'Ordre de Saint-Benoît) — de Saint-Laurent (du même Ordre) — — de la Paix Notre-Dame ou des Bénédictines (du même Ordre) — du Val Saint-Lambert (de l'Ordre de Citeaux) — du Val Benoit (du même Ordre) — de Robermont (du même Ordre) — de Beaurepart, séminaire actuel (de l'Ordre des Prémontrés — de Saint-Gilles (de l'Ordre de Saint-Augustin) — et du Val-des-Ecoliers, Outre-Meuse (de l'Ordre des Génofevains.) De ces 18 carillons, 4 seulement subsistent encore, ce sont celui de l'église cathédrale de Saint-Lambert qui est transféré actuellement à la cathédrale de Saint Paul — celui du palais épiscopal, aujourd'hui au Palais de justice, carillon qu'on va réparer — celui de l'église Saint-Jean-Evangéliste, muet depuis un grand nombre d'années — et celui de l'abbaye cistercienne du Val-Saint-Lambert qui est maintenant placé à l'église primaire de Saint Barthélemy où il fonctionne comme celui de la cathédrale.

leurs collines, les laboureurs accouraient de la vallée de la Meuse, les bûcherons sortaient du bois de Saint-Gilles, les mères, fermant leurs cabanes, arrivaient avec leurs enfants, et les jeunes filles laissaient leurs fuseaux, leurs brebis et les fontaines pour assister à la fête.

Les trente deux curés de Liége, chacun avec les suppôts, les crucifères, s'assemblaient dans le cimetière de Notre-Dame-aux Fonts, sur les tombes verdoyantes des aïeux; ils rangeaient les générations actuelles sur celles du passé. Pères laborieux de leurs troupeaux n'en étaient-ils point les gardes avancées aux frontières de la vie, pour recevoir ceux qui entrent, et ceux qui sortent de ce royaume des douleurs !

A huit heures, seize détonations d'artillerie de la citadelle, annonçaient la marche du cortége se rendant à la cathédrale pour y accomplir la cérémonie de *l'hommage* dû au glorieux patron, saint Lambert, car toute personne officiant à la procession était tenue de venir s'incliner devant la châsse du saint, tant *dans le haut* que *dans le bas Hour*, dans le chœur et la nef de la cathédrale.

Le cortége formé sur la Place des Chevaux au Port de Rolland Gouffre, s'ouvrait par huit clairons et trente-six cavaliers montant des palefrois blancs houssés et enharnachés de tabis cramoisis garnis et rehaussés de componnes d'or, huit musiciens gagistes de la ville, vêtus de bouracans rouge et jaune, sonnaient du cor de Germanie ; ils étaient suivis de dix tambourins de Bourgogne, portant les couleurs du prince, blanc et bleu ; les huit timballiers de la ville avec des tuniques et surcots de velours mi-partie pourpre et orange, coiffés d'espèce de colbach rouge liséré de fourrure, surmonté d'une aigrette de plumes de héron. Les chevaux blancs portant les timballes avec lambrequins et quittanes rouges frangées d'or.

Suivait un détachement de bombardiers portant des cottes de mailles, brassards, gantelets et cuissards de fer poli, bordés et damasquinés d argent, ayant des baudriers de cuir doré ; leur casque avait pour cimier un aigle éployé, ils tenaient par la bride des chevaux noirs houssés de hauberts d'acier poli, traînant aux XVIe et XVIIe siècles des bombardes, ribaudequins et des hacquebutes, mais au XVIIIe siècle ces engins guerriers furent remplacés par six petites pièces de campagne. On les mettait en usage à l'entrée et à la sortie de la procession dans la cathédrale. Sous les règnes d'Ernest et de Ferdinand de Bavière, la puissante corporation des bouchers eut le privilége, accompagnée de vingt bénéficiers de la cathédrale, d'escorter un char doré traîné par huit bœufs blancs. Au centre de ce véhicule aux formes antiques, était un gonfanon de saint Lambert, ample étendard de pourpre dont les plis onduleux flottaient entourés d'un splendide luminaire qui le faisait paraître à l'instar du *Labarum* environné d'un globe de feu.

La double bannière de saint Roch et de saint Alexis était portée par les *Cellebroeders*, frères Lollards, Célites, Alexiens, revêtus d'une tunique noire, d'un grand capuce pointu et d'un manteau cendré.

Derrière suivaient les Hieronymites avec la double bannière des saints Jérome et Augustin si bien exécutée par Jean Coclers et Martin Aubée [1]. Les Hieronymites portant la tunique blanche, le scapulaire noir et la coule traînante de drap brun, avaient le privilége pendant le parcours de la procession de chanter deux hymnes en langue espagnole. Ils entonnaient ces chants nationaux en passant devant les églises de Saint-Thomas, rue Hors-Château, et de Saint Georges en Neuvice [2].

Les prieurs et les frères servants des hôpitaux de Saint-Christophe, des Coquins, de Saint-Georges, de Glain, de Saint-Jacques et de Sainte-Agathe portaient des robes grises, ceintes d'une lanière de cuir, les épaules couvertes d'une chape ou pluvial de même couleur : ils étaient précédés des personnes des deux sexes qui avaient entrepris les pèlerinages de saint Jacques de Compostelle ; aussi en souvenir de cette excursion pieuse en portaient-ils les coquillages sur leur camail et tenaient-ils en main le bourdon de pèlerin [3].

Les Augustins allemands suivaient, les novices costumés en blanc, ayant le scapulaire de même, les pères profès en manteau domino noir [4].

Les Mineurs Conventuels entouraient la bannière de saint Bernardin : les uns avaient des frocs noirs, d'autres bruns ou violets, tous, les reins ceints de la cordelière de chanvre ou de lin blanc.

1 de Rode, Mailleux et Hannon, peintres restaurateurs du chapitre, 1777 1793

Jegher. La gloire de l'Ordre canonial régulier du S. Sépulcre, cap. IX.

Id. Van Huessen. Historia seu notitia Episcopatus Daventriensis, vol. I, fol. 48.

2 Æneas du Monin et Petrus Haccourt. Sacrarium insignis ecclesiæ cathedralis Leodiensis. vol. I, fol 27.

3 Zunggo Historia generalis et specialis de ordinibus Canonicorum Regularium, vol. II, 318-340.

Id. Martène. Amplissima Collectio, vol. IV, fol. 1112

Id. Adrianus de Veteri Busco, vol. IV, fol. 1201.

Id. Galia Christiana, vol. I, fol. 994.

4 J. Dardée. Sancta Legia Romanæ Ecclesiæ filia.

Id. De statutis ecclesiæ et de iis quæ pertinent ad statuta. M. S.

Les chanoines réguliers ayant une aube de lin sur leur froc brun et une aumusse sur les épaules en guise de manteau.

La grande dame du béguinage de Saint-Christophe, suivie d'une centaine de béguines noires et grises, s'avançant sous les bannières des saints Christophe, Abraham, saintes Begge et Elisabeth. Ces pieuses filles portaient des robes noires ou grises, ayant pour coiffure un grand voile avec une toque noire surmontée d'un toupet ou pompon de soie.

Les religieuses des Tiers Ordres s'avançaient avec une grande croix, suivies d'autres religieuses avec les instruments de la passion de Notre-Seigneur, vêtues d'une robe et d'un scapulaire de drap brun; elles avaient pour couvre-chef un chaperon noir avec des ailerons blancs.

Les Tertiaires Franciscains Urbanistes suivaient les étendards de saint François et de sainte Claire, portant la robe, le scapulaire et un grand capuce brun, rangés sur deux lignes, tenant des flambeaux fournis par la ville, ils chantaient l'office de la Portioncule.

Les Franciscains de l'étroite observance dits Récollets, pieds nus, vêtus de frocs bruns et de manteaux courts. Devant la bannière de saint François aux Stigmates étaient le père gardien, accompagné des profès terminaires et des pères imprimeurs [1].

Les Beggards de Zepperen ayant de longues robes grises avec capuce et petite coule de drap noir, avaient pour drapeau l'oriflamme de sainte Begge et de saint Thiebaut.

Les chanoines réguliers dits des *Bons Enfants* vêtus de leur beau costume blanc, avec la chape violette, portant sur le bras l'aumusse de fourrure petit-gris doublée de rouge.

Le sujet de leur bannière, l'enfant Jésus jouant avec saint Jean, a été souvent reproduit par nos peintres liégeois [2].

Le prieur et les religieux Guillemins entouraient les bannières des saints Bernard et Guillaume; ces Bénédictins avaient de longues robes blanches avec coule et capuce noires [3].

Les Chartreux sous la conduite de leur prieur, les frères servants avaient des robes châtaignes, les convers une tunique, une chape de la même couleur, et un chapeau blanc fixé sur le dos à l'instar de celui qu'on voit sur les statues de saint Roch; les moines profès, une chape noire sur la coule blanche [4].

Les Carmes rayés et les Carmes déchaussés ayant tous la robe brune, mais les premiers un manteau rayé blanc et noir, les seconds un manteau à capuce blanc uni. On remarquait leur crucifère portant cette devise: *Zelo zelatus sum pro Domino Deo exercituum.*

La nombreuse corporation des Dominicains en tunique et capuce blanche, scapulaire et manteau noirs, des novices en tunicelles blanches portaient la sainte Croix de saint Louis et le reliquaire de la sainte Epine [5].

Des pèlerins de retour de Palestine, des arabes convertis, des esclaves libérés portaient les reliques des saintes Odile, Ida, Irma et du bienheureux Théodore de Celles.

De nombreux lévites vêtus de blanc ayant sur la poitrine une croix pattée blanche et rouge, insigne de l'Ordre des chanoines Croisiers, portaient les bannières blasonnées de chacun des monastères dépendant de l'abbaye de Huy. Cette maison-mère, berceau de l'Ordre, était la demeure du Général des Croisiers, on sait que c'était le seul chef d'Ordre religieux qui ne résidait point à Rome. Ce prélat qualifié du nom de Géneral des Croisiers ou de *Clairlieu* en souvenir de la beauté du site où cette abbaye était bâtie, jouissait des honneurs épiscopaux.

En sa qualité de chef du seul Ordre, qui ait pris naissance dans le diocèse de Liége, il s'attribuait les priviléges *a latere;* en conséquence, un crucifère montant une belle haquenée blanche portait la croix potencée rouge et blanche. Le prélat revêtu des ornements épiscopaux ayant mitre d'argent et la crosse pastorale, était suivi de ses religieux en soutane noire, scapulaire gris et pluvial en tabis noir portant sur l'épaule la croix de l'Ordre [6].

Suivaient les Prémontrés Norbertins vêtus de blanc avec l'aumusse de fourrure grise cendrée et blanche.

1 Ernst. Tableau historique des suffragants de Liége, fol 331.

2 Héliot. Histoire des ordres religieux, vol. VII, fol. 246.
Id. Monsignani. Bullarium Carmelitanum, vol. I, fol. 418.
Id. Lambert Lombard, Bertholet Flémal.

3 Zantfliet apud Martène. Amplissima Collectio, vol. V, fol. 17.

4 Foppens. Miræi Opera diplomatica, vol. IV. fol. 356.
Id. Blochem. De claris scriptoribus Carthusiæ monasteriorum. Manuscriptum fol. 73

5 Joannis ab Eppes Litteræ; feria 2 ante festum B. Laurentii, 1229
Id. Martène. Amplissima Collectio, vol. I, fol. 1229
Id. Fisen. Hist Ecclesiæ Leod. vol. I, fol. 319 et 326, vol. II, fol. 17.
Id. Saumery. Délices du pays de Liege, vol. I, fol. 191.

6 Russelius. Chronicon Cruciferorum. M. S.
Id. Lezanam. Annales Cruciferorum, vol. I, fol. 116

Les Trinitaires du rachat des captifs, en costume blanc avec le rochet et manteau à bec, orné de la croix de la Trinité rouge et bleue.

Les chanoines Génofevains du Val-des Ecoliers avec les *honneurs* de la Vierge miraculeuse, vénérée dans l'église de leur couvent [1]. Ces religieux entièrement costumés en blanc, clôturaient la série des moines blancs ou de la règle de Saint-Augustin. Les chanoines réguliers de Saint-Augustin à la banderole, ouvraient la catégorie des moines gris ou de l'Ordre de Citeaux.

Les Bernardins du Val-Dieu et du Val-Saint-Lambert, les frères lais avec le scapulaire gris, les profès en robe blanche avec la coule noire, les Bénédictins et les autres ramifications de l'Ordre de Saint-Benoit formaient la grande famille des moines noirs.

Les prieurs d'Avroy, de Glain, de l'Ordre de Saint-Benoit, ceux du Val-Saint-Lambert, du Val-Benoit, de Robertmont, de Herckenrode, de la Paix-Dieu, de Vivegnis, de Hocht, de l'Ordre de Citeaux avaient revêtu les plus riches ornements de ces abbayes.

A la suite de longues contestations, et après avoir esté par devant diverses cours de justice, les abbés mitrés et crossés de Saint-Laurent, de Saint-Jacques à Liége, du Val-Saint-Lambert, de Lobbes, de Flône, de Neuf-Moûtier, de Malone avaient obtenu un jugement qui les autorisait à paraître à la procession avec les ornements épiscopaux; il était cependant stipulé qu'ils devaient tenir leurs crosses abbatiales inclinées du côté gauche, en signe de juridiction limitée à l'intérieur de leur abbaye.

Après le clergé régulier, s'avançait le clergé séculier, les délégués des vingt-sept conciles dépendant des archidiaconés de Liége, du Hainaut, de Campine, de Brabant, de Hesbaye, d'Ardenne, de Famenne, de Condroz, tous en rochet, portant de grands flambeaux de cire blanche. On remarquait les députés des conciles, Allemands, Flamands ou Hollandais d'Eick, de Béringen, de Susteren, de Wassemberg, de Mégen et de Ravenstein, les uns avec des fraises, ou des hausses-cols empesés, ou d'amples rabats; d'autres ayant des camails avec de nombreux glands ou floches de laine noire, plusieurs étaient chaussés de bottes molles, avec cape et soutaches, qu'on appela depuis bottes à la Zouwaroff.

Les trente-deux curés de la ville ayant les chapes les plus riches, les plus variées, une fois l'an après la procession étaient obligés de déposer pendant deux jours leurs beaux ornements dans un des salons des compteries. Cette exposition des plus magnifiques produits de l'acupicture mettait les brodeurs et les passementiers liégeois à même de les admirer, et les stimulait pour faire progresser cette industrie si renommée aux siècles derniers [2].

Les seize professeurs du Séminaire épiscopal vêtus les uns de la chasuble sacerdotale ou de la dalmatique diaconale, suivis des quarante boursiers, portant rochet, cierge en main. Ces séminaristes en leur qualité de successeurs ou représentants des chanoines de l'Hôpital de la Chaîne érigé dans l'enceinte des cloîtres de la cathédrale, devaient chanter plusieurs motets: un *O Salutaris*, un *Benedictus* et *Adoremus*, un *Tantum ergo*, un *Panis Angelicus*, ces chants étaient d'un rhythme cadencé usité au moyen-âge.

C'est avec surprise et intérêt, que de nos jours le Liégeois visitant la bibliothèque du Mont Cassin y trouve un antiphonaire ou recueil de chants liturgiques usités à Liége aux XIII[e] et XIV[e] siècles. Ces précieux vestiges de l'art musical étaient conservés dans les archives de la maîtrise de Saint-Lambert: ces chants évoquent pour nous un sentiment de légitime fierté; on y reconnaît ces mélodies tantôt majestueuses et sévères, tantôt gracieuses et naïves, toujours l'expression d'une époque où la foi avait une poésie et un art qui leur étaient propres

Quatre vergiferes, costumés de rouge et de noir, armés de verges ou gaule d'aubespine précédaient les examinateurs synodaux et les définiteurs de la censure.

Les députés du clergé tant régulier que séculier, les députés des églises primaires et secondaires des églises suburbicaires et externes, les prieurs des Croisiers, Guillemins et des Chartreux, les doyens et prévôts de Saint-Théodard, de Saint-Martin de Russon, de Saint Georges à Wassenberg, de Saint Gengoul à Heinsberg, le chanoine capitulaire du chapitre de Susteren, les doyens

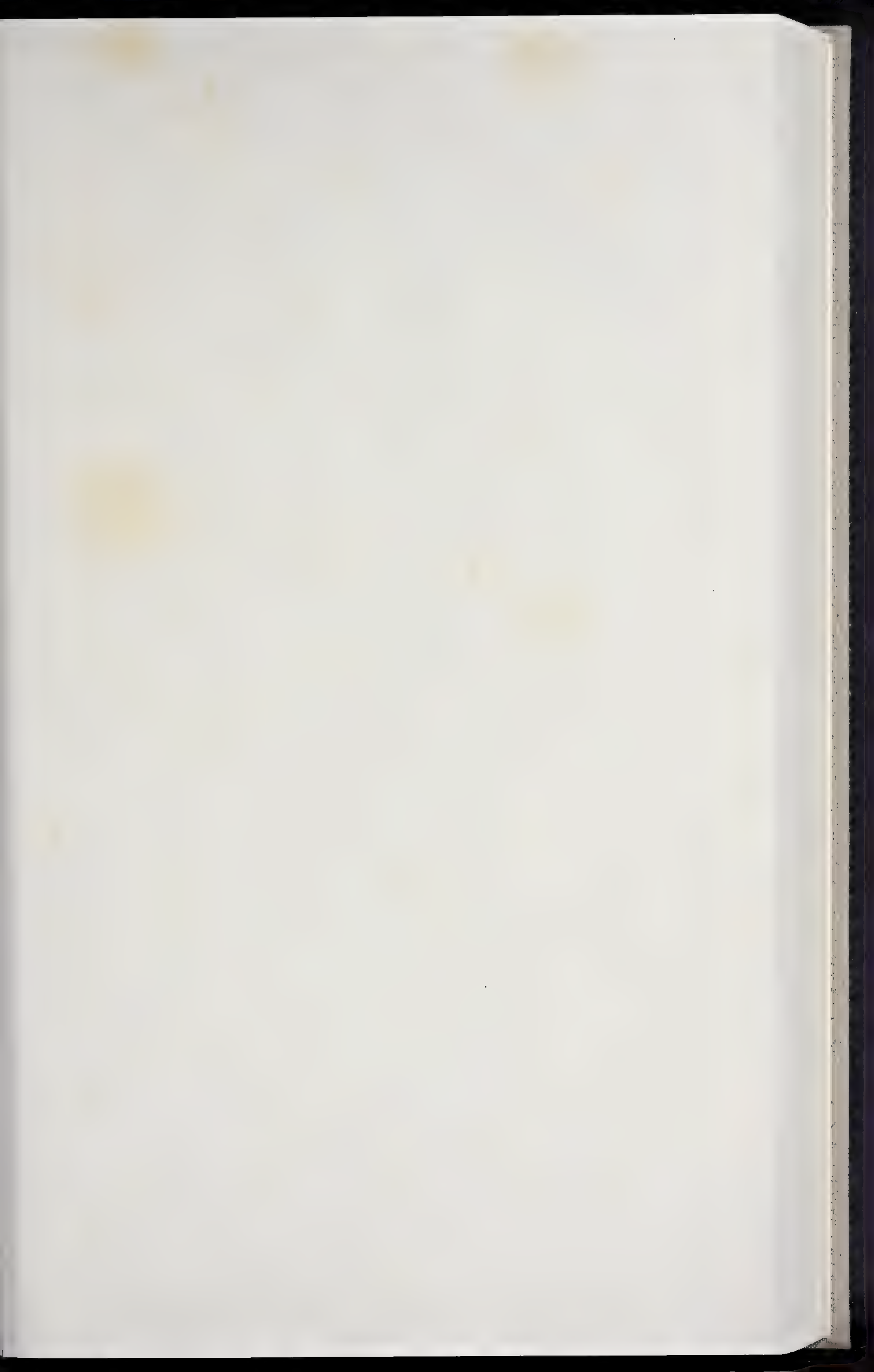
1 Foppens. Miræi opera diplomatica, vol. III, fol. 393

Id. Dr J. Alexandre. Mémoires pour servir à l'histoire monastique du pays de Liége, par le P. Stéphani, vol. I, fol. 141.

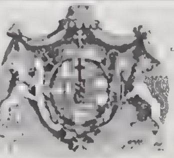
Id. J. Daris. Histoire du diocèse et de la principauté de Liége, vol. I, fol. 213.

2 E. Dupont-Russon, † le 6 février 1846, à l'âge de 101 ans.

Id. C. Perro. Dernière brodeuse passementière de la cathédrale, † au XVII[e] siècle, en 1848, à l'âge de 97 ans



JOSEPHUS CLEMENS



... ratia Archi-Episcopus Colonien... R. I. per Italiam Archi Cancellarius, et ... [illegible]

[illegible] natus, Episcopus ac Princeps Hildesiensis, [illegible]

nec non superioris Palatinatus, Westphaliæ, Angariæ et Bullonii Dux, Comes Palatinus Rheni, Landgravius Leuchtenbergensis, Marchio Franchimontensis, Comes Lossensis, ...

...horniensis

de Saint-Pierre à Sittard, de Sainte-Monegonde à Chimay, de Saint-Pierre à Corthessem, de Notre-Dame à Saint-Trond, de Saint-Odulphe à Looz, de Saint-Gangulphe à Florennes, l'official du chapitre impérial de Torn, le prévôt de Saint-Théodard de Thuin, de Notre-Dame et de Saint-Adalbert d'Aix-la-Chapelle, de Notre-Dame à Maeseyck, de Saint-Gorgon à Hougarde, de Saint-Monon à Nassogne, de Saint-Ermel à Molhain, l'official du chapitre des Dames de Munsterbilsen, les doyens et les prévôts de Ciney et de Dinant, de Saint-Foillien à Fosse, de Notre-Dame à Huy, de Notre-Dame et de Saint Servais à Maestricht, de Notre-Dame à Tongres, les quatre abbés mitrés de Sainte-Ode à Amay, de Saint-Hadelin à Visé, de Ciney, de Dinant précédaient les doyens des collégiales suburbicaires de Saint-Barthélemi, de Saint-Denis, de Saint Jean, de Sainte-Croix, de Saint-Paul, de Saint-Martin, de Saint-Pierre.

Lorsque ce clergé réuni en partie dans la collégiale de Saint-Jean et dans l'église des Dominicains, s'avançait vers la cathédrale, les corps des métiers, les jurandes, les serments, les vieux et les nouveaux arquebusiers et arbalétriers s'y joignaient. Arrivés au seuil du portail de Notre-Dame-aux-Fonts, toutes les personnes rangées dans le cimetière voisin de cette église entraient dans le cortége. Toutes les cours de justice et les corps de l'Etat, réunis dans les vieux cloîtres, y prenaient également place. Les salves d'artillerie de six pièces de canon annonçaient l'entrée de la procession dans la cathédrale : arrivée au point central, elle se bifurquait, un défilé avait lieu du côté de l'épître, l'autre du côté de l'évangile. Dessous la grande couronne de lumière les nombreux musiciens se séparaient en deux orchestres, et prenant la tête de chaque défilé, ils jouaient le même air, une marche triomphale, espèce de branle antique appelé *le Triomphe de saint Lambert*. Les deux colonnes de la procession entraient simultanément dans chaque côté de l'abside de manière à pouvoir se joindre au point central du chœur supérieur, y débouchant par les portes placées à droite près du trône du prince-évêque, à gauche près de celui de l'évêque officiant. Alors avait lieu la cérémonie de *l'hommage:* chaque individu s'agenouillait trois fois dans le chœur supérieur en passant devant l'autel, en descendant le chœur inférieur au pied de la châsse de Saint-Lambert, la dernière génuflexion se faisait lorsqu'étant sorti du chœur par les portiques latéraux du jubé on rentrait dans la nef; les crucifères, porte-bannières passaient dessous l'arceau central du jubé où reposait la châsse.

Les gouverneurs des trente-deux métiers de Liége séparaient, dans le défilé, le clergé régulier, du clergé séculier : deux de ces *Rewards* précédaient les porte-bannières des seize chambres, ils avaient parmi eux des artisans portant de gros bouquets et de nombreux et éclatants rubans sur leurs habits. On appelait ces artisans les *chefs-d'œuvre de l'an :* on sait que chaque individu affilié à la classe des artisans d'un métier, devait exécuter un spécimen de son art, ou donner un témoignage de sa profession : le fèbvre fourbissait le métal, la navette de l'agile texheur tramait la toile, le fort de la halle offrait la preuve de son portefaix [1]. Plusieurs compagnies du régiment d'infanterie caserné à la citadelle précédaient les gardes de corps du prince-évêque.

Après les autorités militaires venaient les autorités civiles, judiciaires, puis les choraux, suppôts, bénéficiers et chanoines des sept collégiales de Liége, au nombre de plus de quatre cents, enfin les deux cents chapes de la cathédrale, portées par des chanoines ou des bénéficiers, tous dépendant et salariés par le chapitre et les collateurs des bénéfices de Saint-Lambert.

Enfin le haut clergé paraissait, précédé de la croix, tous les chanoines prébendiers de la cathédrale, le grand-chapitre, ayant en tête le grand-doyen, les abbés mitrés, les évêques et prélats, tous quittaient les nouveaux cloîtres et se rendaient dessous le portail du Vieux Marché y attendant le prince-évêque. Une salve d'artillerie annonçait la marche du cortége du souverain, les tambours battaient au champ, les fifres, les clairons se faisaient entendre, le défilé de la cour commençait, la troupe présentait les armes, les gardes du corps le sabre au clair précédaient les heiduques armés de cannes à pommes d'argent et les beaux hallebardiers tyroliens avec leurs brillantes pertuisanes.

1 Le chef-d'œuvre d'un portefaix était de porter un sac de grain depuis le *Bray* aujourd'hui marché au fruit vis-à vis *Poitier-rue* jusqu'à la fontaine contre l'hôtel van-den Steen au Mont saint Martin : beaucoup succombaient à la tâche ; ceux qui atteignaient cette fontaine, déposaient leur fardeau sur la massive borne placée entre cet hôtel et la fontaine. Les portefaix liégeois jouissaient d'une telle réputation de probité qu'aucun de leurs compagnons qui aurait écrasé une noix en passant sur un grenier, n'eut osé en ramasser le fruit [*].

* Baron de Crassier Recherches et dissertations vol I fol 5.

Id Desprez L. ancien avocat auprès de la chambre impériale de Wetzlaer, conseiller aulique de S. M. l'empereur et de S A S le prince-évêque de Liége, † en 1850, à l'âge de 87 ans.

Fabri de Longrée A. membre des États Provinciaux de Liége et de la seconde chambre des États Généraux, † en 1851, à l'âge de 75 ans.

Garnier F. † au château de Jehay, en 1847, à l'âge de 99 ans

La chapelle de la cour, sous la direction du célèbre Cajetan Camerlohr, chantait l'*Ecce sacerdos magnus*.

Le prince-évêque entouré de ses grands officiers et des chapelains de sa nombreuse aumônerie, recevait le goupillon du prélat officiant et les honneurs du dais ; il s'avançait dans la cathédrale, rendait le premier *hommage à saint Lambert*, dessous la grande couronne, le second au pied du jubé et le troisième au chevet du mausolée d'Erard de la Marck.

Un document de l'époque [1], et des renseignements dus à la complaisance de contemporains, témoins des splendeurs de ces fêtes, nous ont mis à même d'en mentionner ici le programme ; plusieurs personnes nous ayant témoigné le désir de le connaître nous déférons avec plaisir à cette demande. En le parcourant, en s'aidant du tableau ci-joint, elles verront combien étaient splendides les pompes, les magnificences dont s'entouraient nos princes-évêques lorsqu'ils fêtaient le glorieux saint Lambert ; l'adage si connu, qu'après Rome, nulle cathédrale ne pouvait rivaliser avec les cérémonies religieuses qui avaient lieu à Liége se justifiait. Le programme cité plus haut fut imprimé, vers le milieu du siècle dernier sous le règne du prince-évêque cardinal Jean Théodore, duc de Bavière. Le tableau ci-joint représentant le nouveau chœur et l'abside indique la place que chaque personnage occupait pendant la cérémonie.

De nos jours un vénérable prélat certifie qu'au moment où la procession s'étant réorganisée sortait par le beau portail pour rentrer par celui de Notre-Dame-aux-Fonts, à l'instant où le dernier officiant sortait de la cathédrale, y commençait une Grand'Messe épiscopale : elle s'achevait lorsque rentraient dans l'église les premières bannières marchant en tête de la procession [2].

Nº 1. Maître-autel, et les vingt officiants et assistants

Nº 2. Trône de S. A. S. E. C. le prince-évêque cardinal.

Nº 3. Les insignes de S. A. S. E. C.

A. M. le comte Guillaume de Galen-Romberg, portant le chapeau cardinalice.

B. M. l'abbé Antonio comte Camerata-Mazzolini, portant l'insigne titulaire de Saint-Laurent in Lucina.

C. M. le baron Marckard de Hornstein, portant la mitre de Freysingen.

D. M. le comte Wenceslas de Tauffkirchen, portant la mitre de Ratisbonne.

E. M. le baron Auguste de Metternich, portant la mitre d'Altenietingen.

F. M. le comte Amour de Berlo, portant la mitre de Liége.

G. M. le baron Louis d'Haultepenne, portant la crosse de Liége.

H. M. l'abbé Jean Rousseau, chanoine épiscopal, portant la mitre du jour.

I. M. l'abbé Michel Pollard, chanoine épiscopal, portant la crosse du jour.

Nº 4. Service de S. A. S. E. C

MM. Jacques Samaran.
Jean Ligonnois.
Sébastien Smidstattener.
Antoine Cartemont.
Louis Collard.
Jean Dupont.
Joseph Dubois.
Jean Geyger.

1 J. Ligones Duval. Almanach de la cour, 1750-1763

Id. F. Marié. Programme et dispositions du cortége de S. A. S. E. C. le prince évêque et cardinal de Liége : plano fracto 17[illegible], 1763

2 Une grande partie des détails de cette notice concernant la cérémonie de *l'hommage et de la procession de saint Lambert*, nous ont été fournis de la manière la plus gracieuse par Son Eminence le cardinal Macchi, ancien auditeur de la nonciature auprès des derniers archevêques électeur de Cologne et prince-évêque de Liége, mort doyen du sacré-collège le 30 septembre 1860, à l'âge de 90 ans.

S. G. Mgr le comte de Mercy-Argenteau, archevêque de Tyr, ancien nonce apostolique du saint Siége près de la cour de Bavière, actuellement doyen d'âge de tout l'épiscopat de l'univers catholique

Id. Bellefroid J. L. T. Ancien bénéficier de la cathédrale, chanoine de la collégiale de Saint-Pierre, supérieur du séminaire de Floreffe, † en 1843, à l'âge de 85 ans.

Id. J. L. Le Jeune. Prêtre bénéficier de la cathédrale de Saint-Lambert, ancien chanoine de Saint Martin, † le 2 mars 1848, à l'âge de 84 ans

Id. de Bonhome d'Haversin (baron Nicolas), † en 1850, à l'âge de 77 ans.

Id. de Crassier, baron L. Ancien conseiller de préfecture, membre de l'Ordre Équestre et des États Provinciaux de Liége, † en 1851, à l'âge de 79 ans.

Id. Duchemin. J. V. Doyen d'âge des curés primaires du diocèse de Liége, ancien chanoine Génovéfain du Val-des-Ecoliers, dernier survivant du couvent de Liége, curé-doyen de Horion-Hozémont, † en 1852, à l'âge de 89 ans.

Id. Lambotte L. Ancien curé de Hermalle-sous-Huy, dernier religieux Augustin survivant du couvent de Liége, † à Loncin près de Liége, le 9 septembre 1859, à l'âge de 92 ans.

Id. Jamin F. H. J. Religieux carme sous le nom de P. Barthélemy, dernier survivant du couvent de Liége, † à Thimister, le 26 janvier 1860, à l'âge de 93 ans.

Id. de Collard de Trouillet Ch. L. ancien membre de la députation permanente des États Provinciaux de Liége, † le 7 août 1850, à l'âge de 86 ans.

Id. Deprez Jeanne, béguine titulaire au béguinage de Saint-Christophe, † le 29 juillet 1851, à l'âge de 101 ans.

Id. Preudhomme Marie Catherine, ancienne lingère de la cathédrale, † le 23 septembre 1847, à l'âge de 87 ans.

N° 5. M. le docteur Nicolas Laurenty, gouverneur des pages de S. A. S. E. C.

PRÉCEPTEURS.

M. le docteur Gilles Streel.

M. le docteur Henri Lecart.

PAGES

MM. Jean-Baptiste, baron d'Indermaur, premier page de la chambre.
Maximilien-Henri de Woot, baron de Tinlot, second page de la chambre.
Léopold, baron de Fraunhoffen.
Joseph, baron d'Obbelstein.
Joseph, baron de Rehling.
Rudolphe, baron de Preysing.
Louis, baron de Junckeun.
Jean, baron d'Haultepenne.

N° 6. GRAND-MAITRE ET PREMIER MINISTRE.

S. Excellence, comte de Horion de Colonster.

N° 7. GRAND-AUMONIER.

Mgr Maximilien, comte de Valvalzoni di Tratta.

N° 8. CONFESSEUR DE S. A. S. E. C.

Le R. P. Poot, de la Compagnie de Jésus.

N° 9. TRÉSORIER DE LA COUR.

Le R. Gérard Beghein.

N° 10. AUMONIERS ORDINAIRES

Le R. Joseph Schlegel, conseiller de Freysinghen.
Le R. Guilleaume Rousseau, chanoine de Saint-Materne.
Le R. Placide Camelhor, chanoine de Saint-Vith.
Le R. Léonard Chefnay, chanoine de Saint Paul.
Le R. Antoine de Halloy, chanoine de Saint-Denis.
Le R. Jean Waleff, chanoine de Notre-Dame, à Huy.
Le R. Jacques Baleine, chantre de Looz.
Le R. Henri Chefneux, chanoine de Fosse.
Le R. Théodore Pigeot, bénéficier de Saint-Jean.
Le R. Dieudonné Pollard, chanoine de Sainte-Croix.
Le R. Jean Demeuse, curé de Saint-Remy.
Le R. François Devillers de Masbourg.
Le R. Renier Panhay de Rendeux.
Le R. Pierre Chefnay.
Le R. Nicolas Lepage.
Le R. Nicolas Waseige.
Le R. Casimir Stéphany bénéficier de Saint-Jean.

N° 11. DIRECTEUR MAITRE DE LA CHAPELLE.

Le R. Cajetan Camerlohr, conseiller ecclésiastique.

N° 12. GARDES DU CORPS DE S. A. S. E. C.

M. le général-major comte Charles de Glymes.
M. le lieutenant-colonel baron Albert de Vierset.
M. le colonel Théodore comte de Berlaymont de Bormenville.
M. le colonel Vincentio Trotti-Berzani.
M. le colonel Giovanni comte de Verita, marquis del Turbino.
M. le lieutenant-colonel *ad latus*, Ferdinand comte de Salern.
M. le lieutenant-colonel Louis comte de la Tour du Pin.
M. le major *ad latus* de Buchwaldt.
M. le major Wolgange Cramké.
M. le major Casimir, comte Klästeen.
M. le capitaine Landinger.
M. le capitaine Amédée de Pichard de Lucilli.
Quatre brigadiers.
Deux sous-brigadiers.
Quatre timbaliers.
Huit trompettes.

N° 13. 36 gardes du corps.

N° 14. LE GRAND-CHAMBELLAN.

S. E. Hercule comte de Valvalzoni marquis Del Carmine.

CHAMBELLANS ACTUELS.

M. le comte Maur Ferdinand de Geloes.
M. le comte Hermann de la Tour et Taxis.
M. le comte Antoine de Tauffkirchen.
M. le baron François de Mengersen de Rhede.
M. le baron Luitpold von Rappelstein-Hœnterstein.
M. le comte Henri de Kerkem.
M. le comte de Hœnsbroech-Geull.
M. le baron Ludwig Joseph von Rounstein et Pappenheim.
M. le comte Jules van Helffensteen-Gundelfingenstein.
M. le baron Joseph de Tschudy.
M. le baron Jean de Rahier.
M. le comte de Grosberg, commandeur et grand'croix de l'Ordre de Saint-Michel, ministre plénipotentiaire de S. A. S. E. C. à la Cour de Bruxelles.
M. le baron Ferdinand de Metternich de Winnenbourg.
M. le baron de Bulau, colonel de cavalerie au service de S. M. le roi de Pologne, électeur de Saxe
M. le comte de Suarez de Fuentez, chevalier de l'ordre de Saint-Etienne.
M. le baron Gustave de Rifenfeldt.
M. le baron d'Eynatten d'Abée
M. le comte Guillaume d'Hombeeck, chevalier de l'Ordre de Malte.
M. le comte Jean Amour de Berlo d'Hozémont.
M. Lallemand comte de Lévignan, major au service de S. A. S. E. C.

M. le baron Georges Louis de Coudenhove, de Fraiture et Zetterich.
M. le comte Jacques Casimir de Klasteen, chevalier de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis.
M. le baron de Mettecoven de Mianoye.
M. le baron de Bugniette de Croisette, conseiller aulique, et de la chambre actuelle de Freysingen.
M. le comte Frédéric von Nesselrode-von Ereshonven-Oberhaghen.
M. le baron Charles Joseph de Dalberg.
M. le marquis Hercule de Castrivairo.
M. le baron Adolphe de Droste-Vischering.
M. le baron Charles van-den-Steen de Saive.
M. le comte Frédéric de Hornstein.
M. le comte Théodore de Spiegel-Diesenberg.
M. le marquis Horace Sinibaldi da Faenza.
M. le baron Ferdinand de Merweld.

N° 15. GRAND-MARÉCHAL.

S. E. baron Ernest de Breydbach-Buresheim.

N° 16. GRAND-MAITRE D'HOTEL.

S. E. Joseph comte d'Ecter-Mespelbrunn.

N° 17. GENTILS-HOMMES DE BOUCHE.

M. Cajetan de Pichard de Lucilli.
M. Charles Defriche Devalazé.
M. Constant Major.
M. Arnold de Loyers-Rorive.
M. Hubert de Farcy.
M. Frédéric Kreybig.

N° 18. GRAND-ECUYER.

S. E. Ignace comte de Seldnitzki de Chollitz.

N° 19. VICE-GRAND-ECUYER.

S. E. Antoine comte de Törring-Seefeld-Gutenzell.

N° 20. GRAND-VENEUR.

M. le baron Georges de Coudenhove de Fraiture.

N° 21. GRAND-FAUCONNIER.

M. le marquis Rambaldo-Rambaldi-Valvalzoni.

N° 22. CONSEILLERS INTIMES ET DES CONFÉRENCES.

M. le comte Assuère de Horion de Heel.
M. le baron Edmond de Trappé de Lozange.
M. le comte François de Méan-Beaurieux.
M. le baron Henri d'Eyk.
M. le comte de Grœsberg de Bavière.
M. le baron Lambert de Blavier de la Rocq.

N° 23. CORPS DIPLOMATIQUE.

Mgr Hercule Pompée comte de Scarlati, internonce.
M. l'abbé Cajetan Cordieri, auditeur.
M. Durand d'Aubigny, ministre résident de France.
M. Braconnier d'Alphen, ministre des Provinces-Unies.
M. le baron de Gœswin, colonel de cavalerie, ministre des SS. électeurs de Bavière et de Cologne.
M. le baron Clément de Walbott-Bassenheim, ministre de Prusse.
S. A. Charles prince-Landgrave de Furstenberg, ministre de l'Empire.
M. le comte Antonio d'Artéaga-Valencia, ministre d'Espagne.

N° 24. ECHEVINS DE LA SUPRÊME HAUTE COUR DE JUSTICE.

M. le comte de Horion, souverain-officier, haut Drossard du comté de Hornes.
M. le baron de Rosen, baron de Mellin.
M. le chevalier de Diffuy et du S. E. R,
M. le chevalier de Fassin.
M. M. H. de Coune.
M. le chevalier de Thier et du S. E. R., baron de Skeuvre.
M. le baron van-den-Steen de Jehay, vicomte d'Harduémont, grand-conservateur de la Bulle d'Or.
M. de Trouillet.
M. de Waremme.
M. le chevalier de Grady et du S. E. R.
M. le chevalier de Grumsel d'Emale et du S. E. R.
M. le chevalier de Saren.
M de Lavaux des Brassinnes.
M. J. N. J. de Coune.

N° 25. CONSEILLERS ORDINAIRES.

M. le baron de Crassier.
M. le chevalier de Paix.
M. le chevalier de Clerx d'Aigremont.
M. le baron de Goer de Herve.

N° 26. CONSEILLERS DE LA COUR FÉODALE.

M. le chevalier de Bonhome.
M. le chevalier d'Othée baron de Haneffe.
M. le chevalier de Libert de Flémal.

N° 27. CONSEILLERS DE LA COUR ALLODIALE.

M. le chevalier d'Andriesen et du S. E. R.
M. le chevalier de la Tour d'Ebenne.
M. le chevalier de Grady de Croenendael et du S. E. R.
M. De Mélotte.

N° 28. DÉPUTÉS DE LA NOBLE SALLE DE CURENGE.

M. le comte Guillaume de Geloes de Fouron.
M. le comte van der Noot et de Duras.
M. le baron de l'Ardenoye de Ville.
M. le baron de Zégraedt de Rullingen.
M. le baron d'Eynatten d'Abée.
M. le baron de Copis vicomte de Bavay.

N° 29. Conseillers Privés

M. le baron Albert de Sluze.
M. le baron Joseph de Rosen.
M. le baron Conrard de Blizia.
M. le comte Othon de Hoën de Libeecke.

N° 30. Conseillers de la Cour des Comptes.

M. le baron Adolphe de Cortembach de Wissem.
M. le baron Hartard de Vort de Lombeck.
M. le chevalier Hubert de van-Buel d'Outrelouch.
M. le baron Etienne de Sluze.

N° 31. Députés de l'Etat Noble.

M. le comte Hermann de Léerode
M. le comte Ferdinand d'Aspremont-Lynden.
M. le marquis Victorien de Florennes.
M. le comte Charles de Berlaymont de la Chapelle.
M. le baron de Wal, commandeur de l'Ordre Teutonique.
M. le prince de Gavre, marquis d'Aiseau.
M. le comte Jean de Mérode-Deynse.

N° 32. Députés des Baillages.

M. le comte de Renesse, haut drossard de Bilzen.
M. le comte Guillaume de Kerckem, haut drossard de Herstal.
M. le baron Waltère de Mettecoven, grand-bailly de Hesbaye.
M. le comte Louis de Hamal de Vierves, grand-bailly de Sambre-et-Meuse.

Nosseigneurs les Très-Illustres Chanoines-Tréfonciers

N° 33. Le Grand-Doyen.

Mgr Lambert, baron de Stockhem.

N° 34. Le Grand Archidiacre d'Ardenne.

Mgr Charles, baron de Breydbach-Buresheim.

N° 35. Le Grand-Archidiacre de Condroz.

Mgr Gaspard de Clerx de Waroux.

N° 36. Le Grand-Archidiacre de Brabant

Mgr Conrard, baron de Blizia.

N° 37. L'Evêque Suffragant, Grand Archidiacre de Hainaut.

Mgr L'évêque d'Hippone

N° 38. Le Grand-Chantre.

Mgr Christophe baron de Cortembach-Hatzfeld.

N° 39. L'Abbé mitré de Ciney.

Mgr Ignace, comte de Rougrave Lopez-Gallo.

N° 40. Le Prévot de Sainte-Croix.

Mgr Pierre, comte de Méan de Beaurieux.

N° 41. Le Prévot de Saint-Paul.

Mgr Conrard, baron de Haxhe de Hamal.

N° 42. Le Prévot de Tongres.

Mgr Charles, comte d'Oultremont de Warfusée.

N° 43. L'Abbé mitré de Visé.

Mgr Maximilien, baron von Geyr von Schweppenbourg.

N° 44. Le Prévot de Huy

Mgr Jean, baron d'Hasselbrouck

N° 45. Mgr Joseph, prince de Hesse-Darmstadt, évêque d'Augsbourg.

N° 46. Mgr Emmanuel, comte de Ghistelles de Créquy.

N° 47. Mgr Guillaume, baron de Coudenhove de Fraiture.

N° 48. Mgr Clément de Stembier, baron de Bryon.

N° 49 Mgr Waleram, comte de Borchgrave.

N° 50. Mgr Jean, baron de Sluse de Beurs.

N° 51. Mgr Philippe, comte de Chabot de Saint-Mauris.

N° 52. Mgr Maximilien, comte de Liedekerke.

N° 53. Mgr Joseph, comte de Nesselrode Hereshoven et Tumb.

N° 54 Mgr Hyacinthe, comte de Rougrave-Salm.

N° 55. Mgr Félix, baron de Wenghe-Beck.

N° 56. Mgr Guillaume, comte de Léerode.

N° 57. Mgr Louis, comte de Hompeche-Rurich.

N° 58. Mgr Adrien, comte de Lannoy-Clervaux.

N° 59. Mgr Georges, prince de Lobkowitz et de Sagan.

N° 60. Mgr Alexandre, comte de Nassau-Corroy.

N° 61. Mgr Louis, baron de Sluse d'Hoppertingen.

N° 62. Mgr Etienne, baron de Stembier de Wideux.

N° 63. Mgr Christophe, comte de Sinzendorff, prince de Rheneck.

N° 64. Le Grand-Prévot.

Mgr Maximilien, comte de Horion-Heldenraedt.

N° 65. L'Évêque Coadjuteur.

Mgr Charles, comte de Koënigsegg-Aulendorff, évêque de Myrène.

N° 66. Le Grand-Archidiacre de Famenne.

Mgr Jean, comte de Glymes de Brabant.

N° 67. Le Prévot de Saint-Barthélemi.

Mgr Jérome, comte de Poittier

N° 68. Le Prévot de Saint-Pierre.

Mgr Hyacinthe, baron de Haxhe de Bierset.

N° 69. Le Prévot d'Harlebecque.

Mgr Charles, comte d'Argenteau.

N° 70. L'ABBÉ MITRÉ D'AMAY.

Mgr Lambert, baron van-den Steen de Jehay

N° 71. LE GRAND-ARCHIDIACRE DE HESBAYE.

Mgr Charles, comte de Velbruck de Garacth.

N° 72. LE GRAND-ARCHIDIACRE DE CAMPINE

Mgr Herman, baron de Trappé de Lozange.

N° 73. LE GRAND THÉOLOGAL.

Mgr Edmond, baron de Stoupy.

N° 74. LE GRAND EXAMINATEUR SYNODAL.

Mgr Louis, marquis de Ghistelles Saint-Floris

N° 75. Mgr Alexandre, comte de Raigecourt, évêque de Dax.

N° 76. Mgr François, comte de Nesselrode-Hereshoven et Tumb.

N° 77. Mgr Frédéric, baron de Zievel-Hagen.

N° 78. Mgr Lothaire, baron de Schenck de Schmidburg.

N° 79. Mgr Constantin, comte de Hoensbrouck d'Oost.

N° 80. Mgr Frédéric, baron de Greiffenclaw de Wolrath.

N° 81. Mgr François, prince de Salm-Salm.

N° 82. Mgr Amand, baron van-den-Steen de Jehay.

N° 83. Mgr Pierre, comte de Méan de Beaurieux.

N° 84. Mgr Camille, prince de Rohan-Guéménée.

N° 85. Mgr Amour, comte de Berlo de Hozémont.

N° 86. Mgr François, comte de Hamal de Vierves.

N° 87. Mgr Mathieu de Ghéquier, vicomte de Montquin.

N° 88. Mgr Wilbrode, baron de Hohenfeld-Katzenellenbogen.

N° 89. Mgr Frédéric, comte d'Ingelheim-Ecter-Mespelbrünn.

N° 90. Mgr Jean, prince de Lœwenstein-Wertheim.

N° 91. Mgr Mathieu de Saroléa, baron de Chératte. Non reçu.

N° 92. Mgr Gaspard, baron de Stockhem de Kermpt. Non reçu.

N° 93. Mgr Othon, comte de Blois d'Isendorn et de Canenbourg. Non reçu.

N° 94. Mgr Wenceslas, comte de Spiegel-Diesenberg. Non reçu.

N° 95. Mgr Clément, comte de Lodronn-Khienbourg. Non reçu.

N° 96. Trône de l'Evêque Officiant. Mgr Charles, comte de Koënigsegg-Aulendorf, évêque de Myrène.

N° 97. Le R. abbé Louis de Welden, chanoine de Freyzingen.

N° 98. Le R. abbé Auguste de Ketteler, chanoine de Munster.

N° 99. Chapelle des barons de Surlet.
Secrétaire du très illustre chapitre, deux claustriers, onze chanoines de Saint-Materne.

N° 100. Douze chanoines de Saint-Gilles, dits de la Petite Table.

N° 101. Quarante-six bénéficiers.

N° 102. Vingt-quatre chanoines et bénéficiers de Saint-Luc.

N° 103. Douze examinateurs synodaux.

N° 104. Huit conseillers de l'Officialité.

N° 105. Chanoine impérial: le R. abbé Frédéric Freundorff.

N° 106. Chanoine impérial: le R. abbé Walram de Forsmeister.

N° 107. Seize heyducs de S. A. S. E. C.
Jean Halin, André Hueber, Adam Sreel, Casimir Strauss, Sébastien Kalchner, Charles Meunier, Louis Dezonnois, Vital Geyger, Michel Kalchner, François Guyot Joseph Gilmont, Xavier Mayr, François Charbot, Clourde du Cloz, Jean Lauffer, Jacques Noldt.

N° 108. Chanoines luminaristes de la châsse de saint Lambert.
Le R. abbé Frédéric Goffard.
Le R. abbé Henri Gérardy.

N° 109. Le Général Bailly et les Fiévés de Saint-Lambert.

M. Conrard, baron de Blizia.

M. le chevalier de Preud'homme de Borre d'Oumale, 1re verge rouge.

M. le chevalier de Theux de Meylandt, 2me verge rouge.

M. le chevalier de Bethonville, 3me verge rouge.

M. le chevalier de Ghéquier, vicomte de Montquin, 4me verge rouge.

M. le baron de la Vaux-Renard, 5me verge rouge.

M. le chevalier de Libert de Flémal, 6me verge rouge.

N° 110. CHAPELLE DE BAVIÈRE. MAITRISE DE LA COUR.

M. le R. abbé Paul Camerlohr, maître de chapelle.

MM. les trente-quatre musiciens de la chapelle particulière de S. A. S. E. C.

N° 111. M. le Procureur Fiscal (procurator fiscalis).

N° 112. M. le Mambour laïc (mamburnus laïcus).

N° 113. M. le Sentencier (sententiarius).

N° 114 M. le Recteur des écoles (magister scholarum).

N° 115. M. le Receveur (receptor).

N° 116. MM. les Grands et les Petits Compteurs (computatores majores et minores).

N° 117. MM. les Marguilliers (matricularii).

N° 118. MM. les Sous Costes (custodes).

N° 119. M. le Maître de la Fabrique (magister fabricæ).

N° 120. M. le Maître des Autels (membrum Cletis).

N° 121. M. le Maître des Anniversaires,(membrum anniversariorum).

N° 122. M. l'Aumônier (membrum eleemosynæ).

N° 123. M. le Maître de la provende, (membrum granarii).

N° 124. M. le Maître Mobile (membrum mobile).

N° 125. M. l'Admodiateur des biens des duodeni (enfants de chœur).

N° 126. M. le Notulateur (notator horarum).

N° 127. MM. les Luminaristes (luminaristæ).

N° 128. MM. les Claustriers (claustrarii).

N° 129. MM. les Archivistes (archivarii).

N° 130. MM. les Célériers (celerarii).

N° 131. MM. les Bedeaux (bastionarii-virgiferi).

N° 132. M. le R. Prieur du Grand Hôpital, (Prior hospitalis supra Mosam.

N° 133. M. le Préposé à la sonnerie (crepitarius major).

N° 134. MM. les Préposés commandant 48 sonneurs (pulsatores).

N° 135. MM. les Ostiaires (ostiarii).

N° 136. M. le Cryptarius (gardien des souterrains).

N° 137. MM. les Expéditionnaires (epistolarii).

N° 138. M. le valet de la fabrique (famulus fabricæ).

N° 139. MM. les Messagers du chapitre (tabellarii).

N° 140. M. l'Orfèvre (aurifaber).

N° 141. M. l'Horloger (horologiarius).

N° 142. M. le Maître-Serrurier (faber ferrarius).

N° 143. M. l'Architecte (architector).

N° 144. M. le Maître-Meunier (molendinarius).

N° 145. MM. les Brodeurs (acupictores).

N° 146. M. l'Épousseteur des stalles (purgator formarum in choro).

N° 147. MM. les Suisses (satellites).

N° 148. MM. les Chasse Chiens (expulsores canum e choro).

N° 149. M. le Cellier (religator doliorum).

N° 150. M. le Régisseur des vignobles (villicus de vineto)

N° 151. MM. les Verriers (vitriarii).

N° 152. MM. les Vitriers (vitrifices).

N° 153. M. le Veilleur trompette (tibicen)

N° 154. M. le Maître fossoyeur (fossarius major).

N° 155. Le Gardien des fontaines (custos fontium cathedralis).

N° 156. Quarante Choraux et Suppôts du bas-chœur.

N° 157. Les Pairs de la Principauté.

M. le marquis de Trazegnies, Grand Sénéchal.

M. le baron de Coudenhove de Leefdael, Grand Gruyer.

M. le comte d'Oyembrugge de Duras, Grand Maréchal.

M. le comte de Bryas de Morialmé, Pair héréditaire.

M. le baron de Hollogne de Seraing, Grand pannetier.

M. le chevalier de Grumzel d'Emal, Grand Échanson.

M. le baron de Blizia, Grand Bailly des Rivages.

M. le chevalier de Clerx de Waroux et d'Aigremont, Haut Avoué de Hesbaye.

M. le chevalier de Libert de Fraypont, Général de St-Lambert.

M. le comte d'Arberg de Valengin, Grand Chambellan.

Le R. abbé mitré de Lobbes, vicaire ordinaire.

M. le comte de Berlo, Porte-guidon, première cornette du Gonfanon de Saint-Lambert.

N° 158. Les chanoinesses Prévotes des Serments et déléguées des chapitres.

MMmes Anne, baronne de Raab de Pundrigg et Jeanne, comtesse de Bourcheidt, des vieux et nouveaux Arbalétriers et Arquebusiers.
Antoinette, comtesse d'Eltz de Kempenich, de Munsterbilzen.
Christine, comtesse de Harrach-Porrauw, de Thorn.
Marie comtesse de Hoën de Libbeck, de Susteren.

Chapelains.

N° 159. Les RR. Maximilien de Fabry-Beckkers.
Joseph d'Habarru de Cesse.
Frédéric Hochtenbach.
Denis Huerhauzen.

Les chevaliers des Ordres Teutonique et de Saint-Michel

N° 160. M. le baron Raban de Wenge de Beck.

M. le comte Max van-der-Heyden de Beldelbursch.
M. le baron Othon de Korff-Schmising-Kerssenbrœch.
M. le comte Antoine de Groltenegg.
M. le comte Conrard de Schöenbourg.

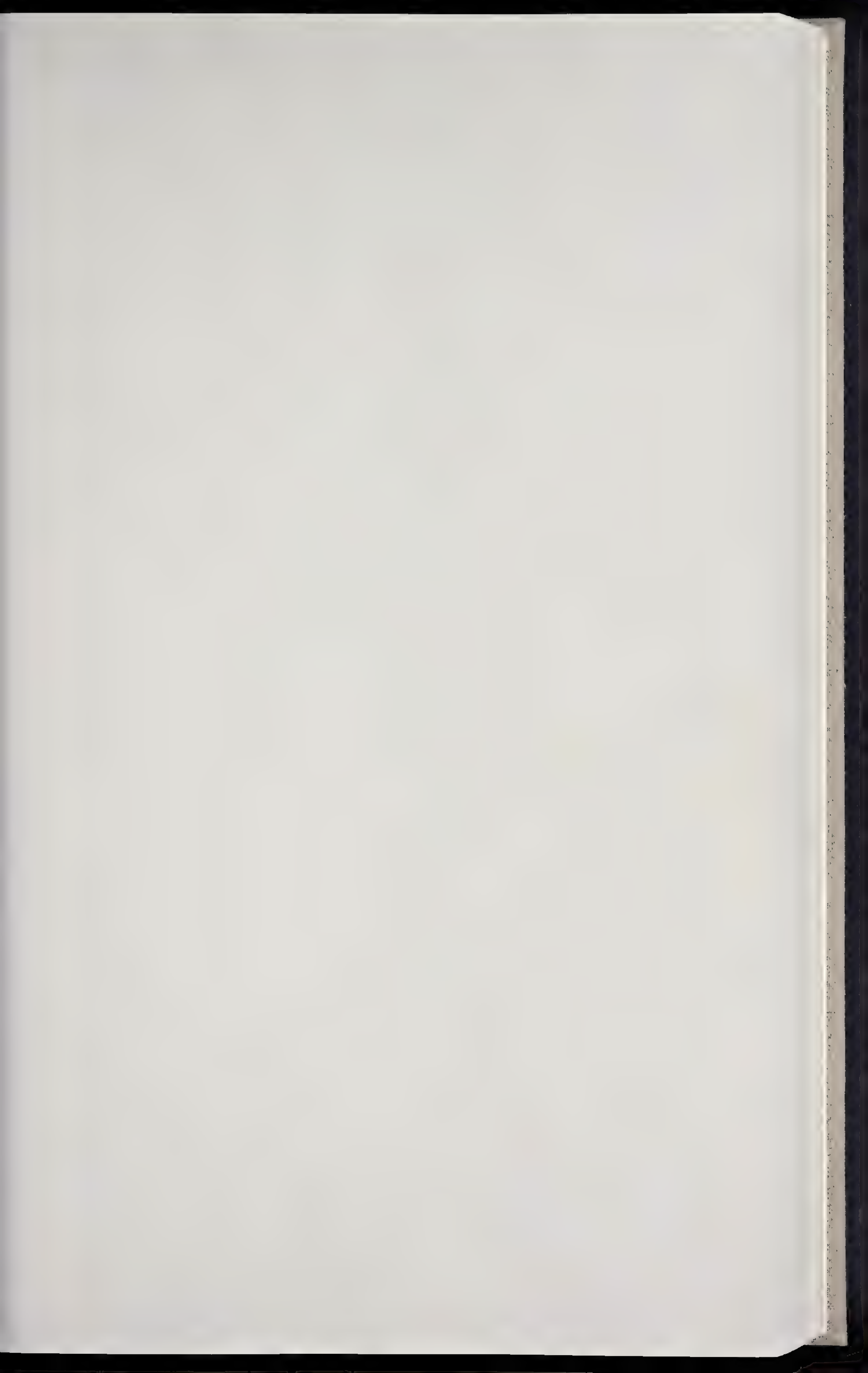
LES DOTÉES DE SAINT-LAMBERT.

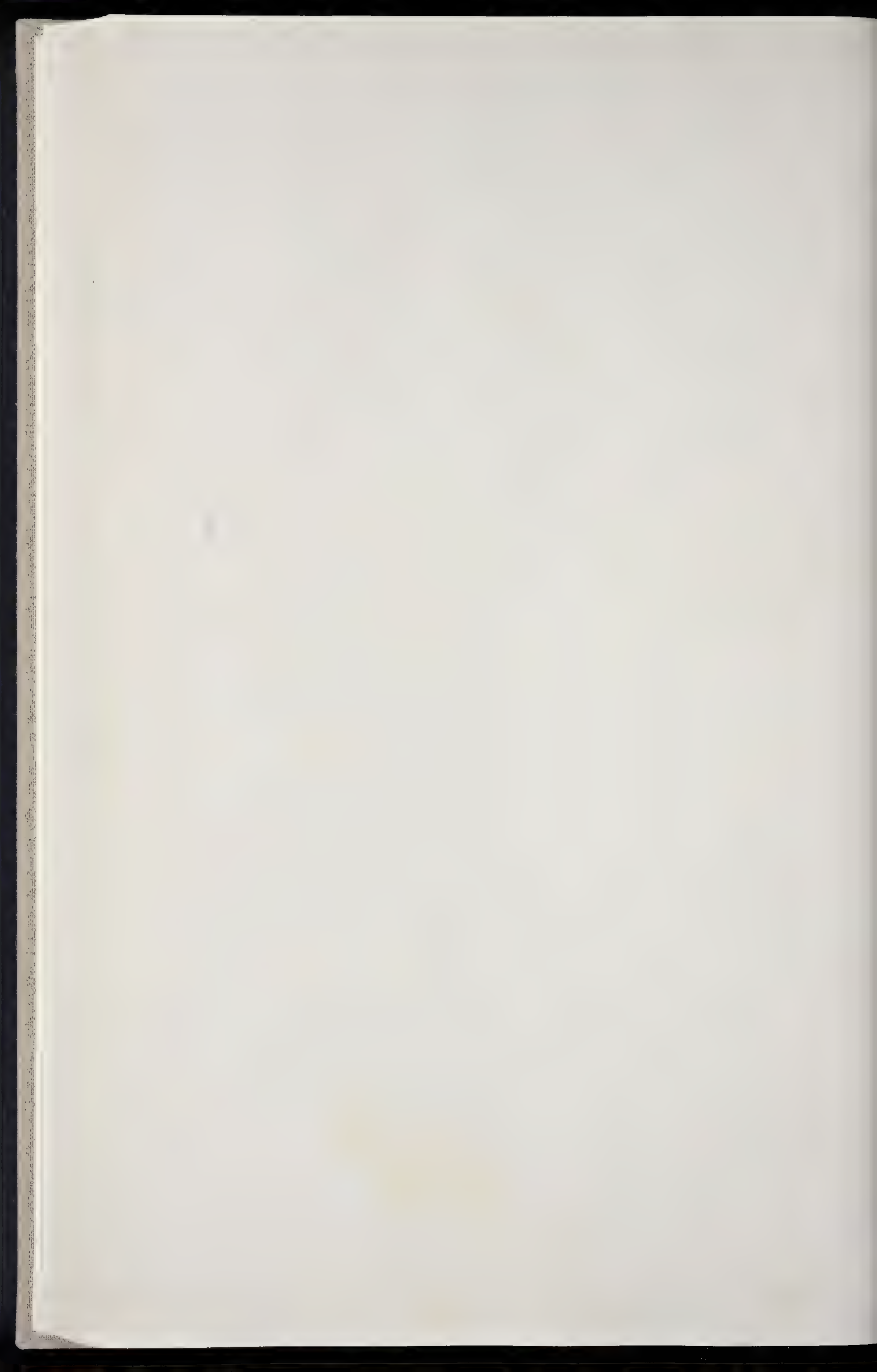
N° 161. De Souverain-Pont, de Féronstrée, d'Outre-Meuse, de l'Ile, de Neuvice, et de la Chaussée-des-Prez.

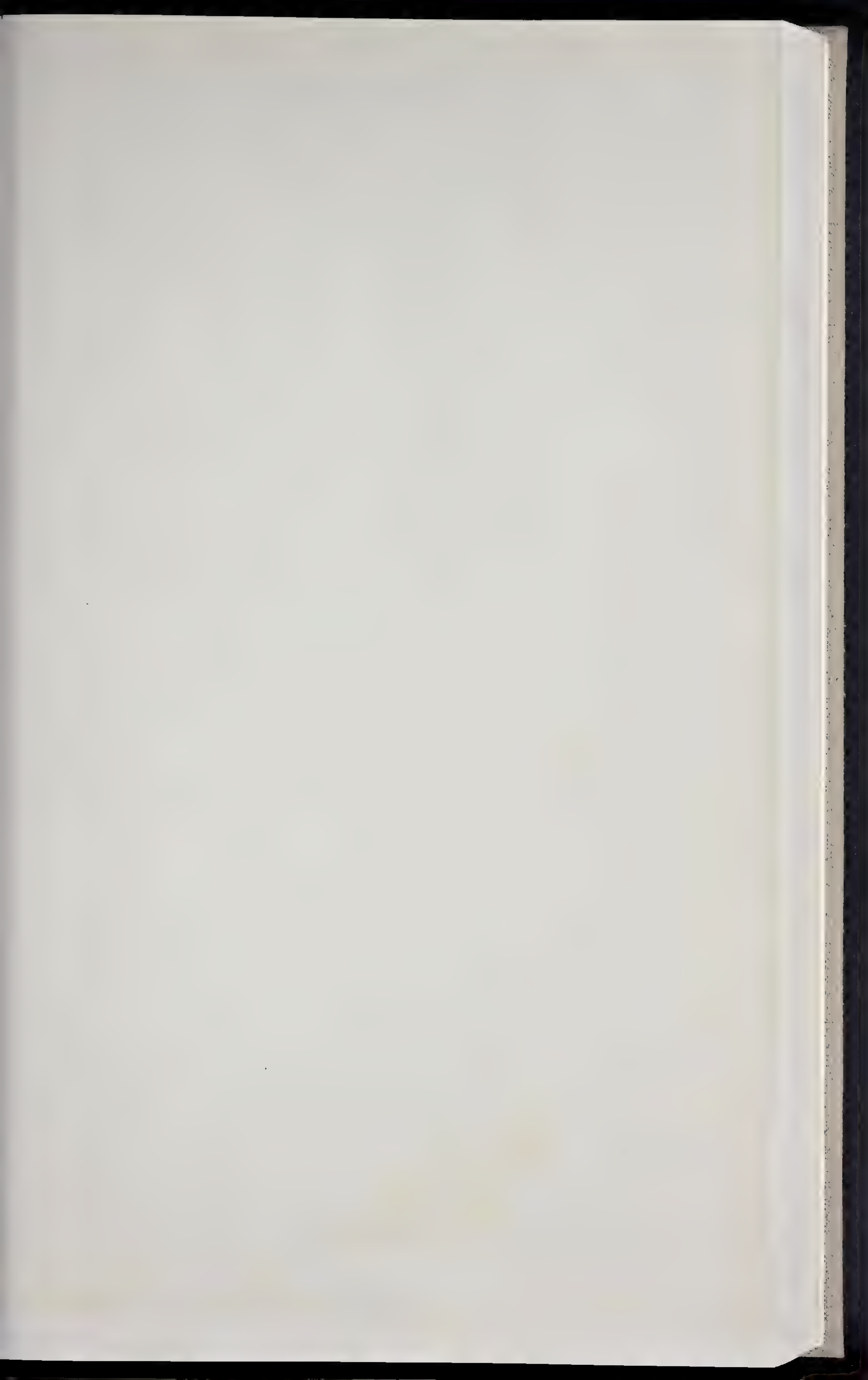
N° 162. LES BÉNÉFICIERS DE SERVICE.

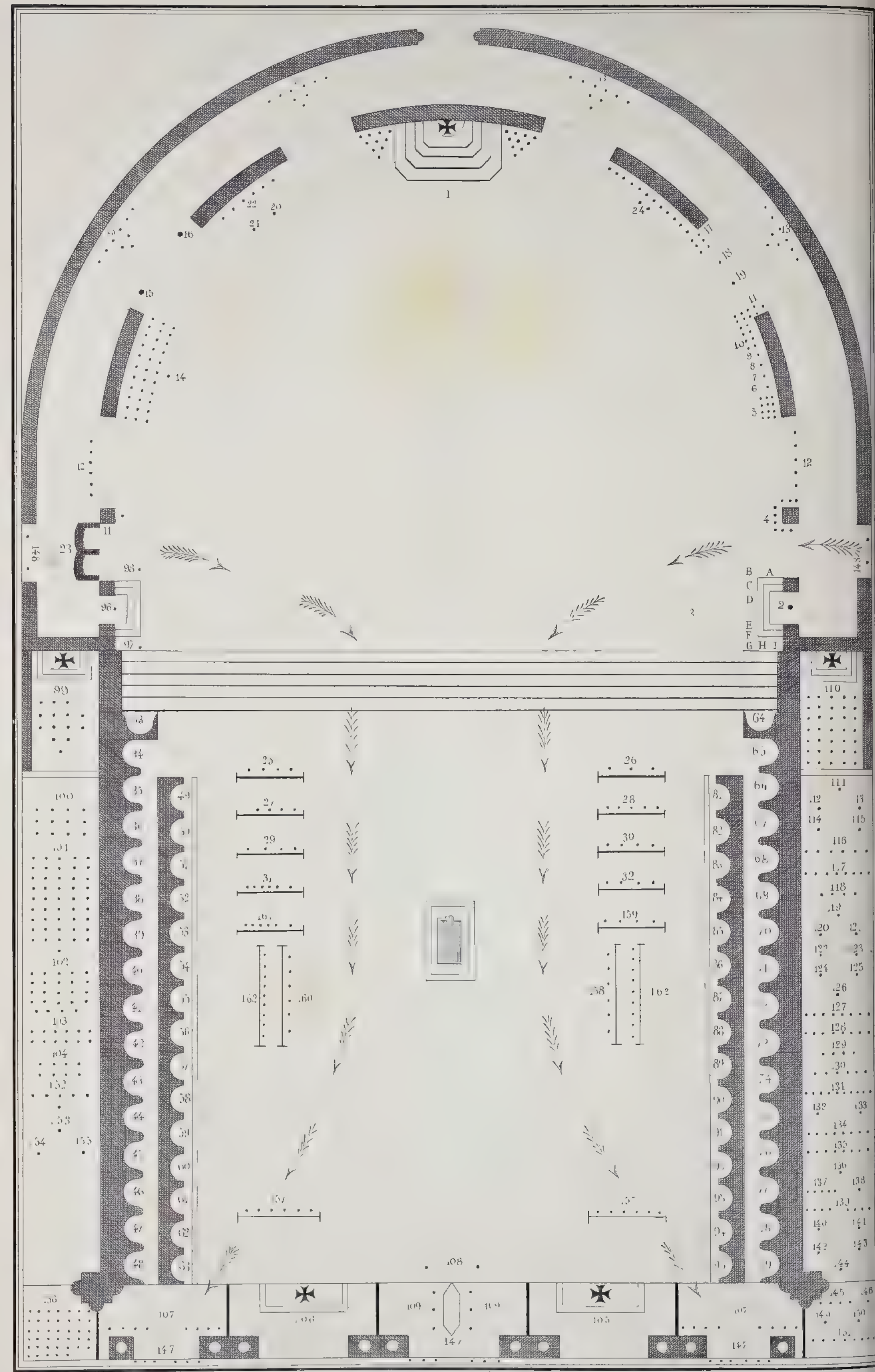
Les RR. Lambert Pirson.
Arnold Delhalle.
Louis Smal.
Antoine Limbourg.
Gérard Petitjean.
Joseph Deschamps.
Jean Louwet.
Guillaume Legrand.
Pierre Libert.
Joseph Closon.
Nicolas Jeanfils.
Joseph Dayeneux.
Henri Gérardy.
Henri Ponsard.
Joseph Haroppe.
Lambert Deliége.
Hubert Thonnard
Jean Walthéry.
Pierre Goddin.
Jean Tombeur.











Chœur Supérieur
et place que chaque dignitaire y occupait.

CHAPITRE SEIZIÈME

LE CHŒUR SUPÉRIEUR — L'AUTEL MATUTINAL — LES ANGES CÉROFERAIRES — LE MAITRE-AUTEL OU CIBORIUM DE DU CANGE — LE CENOTAPHE — LE LABARUM, GONFANON DE SAINT LAMBERT — SON ORIGINE — LES ROMAINS EMPRISONNENT LE PAPE LÉON III, LES LIÉGEOIS LE DÉLIVRENT — LE PAPE ET L'EMPEREUR CHARLEMAGNE ARRIVENT A LIÉGE — RÉCEPTION SPLENDIDE QU'ON FAIT A CES SOUVERAINS — LEUR RECONNAISSANCE POUR LES LIÉGEOIS — CHARLEMAGNE FAIT PRÉSENT DU LABARUM OU GONFANON — IL EN CONFIE LA GARDE AUX CHANOINES DE SAINT-LAMBERT — CET EMBLÈME POLITIQUE NE PEUT ÊTRE DÉPLOYÉ QUE POUR LA DÉFENSE DU PAYS — IL NE TOMBE JAMAIS AU POUVOIR DE L'ENNEMI — DESCRIPTION DE CE PALLADIUM DE LA NATION LIÉGEOISE — LA PATRIE DÉCLARÉE EN DANGER, LA CLOCHE BLANCHE ANNONCE QUE LE GONFANON EST DÉPLOYÉ — IL EST ARBORÉ SUR LE GRAND AUTEL — LES TRÉFONCIERS LE VEILLENT NUIT ET JOUR — ARRIVÉE DU HAUT-AVOUÉ DE LA HESBAYE PORTE ÉTENDARD DU GONFANON — CÉREMONIES POUR L'ÉQUIPEMENT DU HAUT-AVOUÉ — ON LUI CONFIE LE GONFANON — IL PRÊTE SERMENT DE LE RAPPORTER OU DE PÉRIR SUR LE CHAMP DE BATAILLE — LE SERMENT EST ACTÉ ENTRE LA DURANDALE ET LE GRAND NUREMBERG — ORGANISATION DE LA GARDE DU PORTE ÉTENDARD — MOBILISATION DES CORPS DE MÉTIERS ET DE L'ARMÉE NATIONALE — CHANT PATRIOTIQUE — CIRCONSTANCE OU PARUT POUR LA DERNIÈRE FOIS LE GONFANON — CRI DE GUERRE . LIEGE ET SAINT LAMBERT — TABLEAU DE GÉRARD DE LAIRESSE — LES GRANDS CHANDELIERS D'ARGENT — LE FALDISTOIRE — LE TRÔNE IMPÉRIAL — LES PANOPLIES DE L'EMPEREUR CHARLES VI — LE CADRAN IMMOBILE — DISTIQUE DU POÈTE LAMPSON — LES VERRIÈRES, SOUVENIRS QU'ELLES RAPPELAIENT — TRIBUNES DES SOUVERAINS ET DES AMBASSADEURS — LA REINE DE NAVARRE FAIT LA DESCRIPTION DE LA CATHÉDRALE — DERNIÈRE PRÉDICATION PROPHETIQUE DU P. BEAUREGARD — ABSIDE — TOMBEAUX DES PRINCES-ÉVÊQUES — LA CROIX DE PÉNITENCE DE SAINT LAMBERT — SON ORIGINE LÉGENDAIRE — LES BATONS DORÉS — LE VESTIAIRE DES TRÉFONCIERS — LEURS INSIGNES — LES CALENDRIERS DU CHAPITRE



ous avons vu que six marches de marbre blanc séparaient le chœur des tréfonciers du chœur supérieur. Le pavé de ce dernier était magnifique, en marbre blanc, noir, vert antique et en porphyre ; c'était probablement une de ces mosaïques connues en Allemagne et en Italie sous le nom d'*Opus Alexandrinum*.

A l'extrémité orientale du chœur, au-delà de la croisée dans la première travée du sanctuaire, s'élevait l'autel matutinal, en marbre noir de Dinant et blanc de Carrare.

On couvrait sa table de pierre, soit d'antipendium d'une grande richesse ou aux fêtes solennelles du rétable en vermeil de Suavius et du rétable en argent de Mivion.

Une grille de fer, placée devant l'autel matutinal, à droite des deux premiers piliers de l'abside, formait un premier sanctuaire inférieur.

Des deux côtés, des rampes étroites montaient au sanctuaire supérieur. Quatre colonnes de bronze doré portant des anges céroféraires accompagnaient ces rampes et servaient à suspendre, au moyen de tringles, les voiles et les courtines des pavillons de l'autel matutinal.

Au fond de l'abside fut primitivement placé sous un édicule, d'un travail précieux, le tabernacle ou ciborium transporté plus tard dans la chapelle du saint Sacrement. Sa place fut occupée par le trône ou faldistoire du prince-évêque, lorsque ce dernier assistait aux offices sans y pontifier. Ce chœur était d'un aspect

imposant ; son architecture était la même que celle de la grande nef, avec cette différence que la plupart des colonnes qui ornaient le chœur, n'avaient d'autres plinthes que de larges coquilles. Mais les vitraux qui l'ornaient, en rendaient le coup-d'œil vraiment magnifique on ne pouvait se défendre d'un sentiment de ravissante surprise lorsque leurs admirables peintures, par un beau soleil, répandaient leurs mille nuances en faisceaux lumineux, sur les marbres et les étoffes précieuses qui décoraient ce sanctuaire. L'autel dont on trouvera ci-joint une représentation, était fait sur le modèle du Ciborium décrit par Du Cange [1] : il était en style de la Renaissance; il avait été construit vers le milieu du XVIIe siècle, à l'instar de celui de Saint-Pierre à Rome, mais dans de moindres proportions.

L'original, qui a pour auteur le célèbre chevalier Bernin, a 28^{m} 763 d'élévation : la copie liégeoise ne se trouvait pas sous un dôme et n'avait que 55 pieds ; l'autel était isolé.

Au siècle dernier, Olivier Pirotte et d'autres élèves de Coypel avaient peint sur la voûte et immédiatement au-dessus de l'autel, l'apothéose de saint Lambert. La Vierge sur des nuages entourée d'anges, venait au devant du saint martyr et l'introduisait dans le séjour des bienheureux [2]

La table d'autel en forme de sarcophage antique de marbre blanc avait des ornements en bronze doré. Le devant et les gradins étaient souvent recouverts par d'autres qui étaient mobiles et où se trouvaient prodigués, avec les tissus les plus rares, les diamants et les ciselures [3], ouvrage précieux par la matière, mais encore plus par le travail.

Aux quatre coins de cet autel, s'élevaient quatre colonnes en marbre blanc, d'ordre composite, avec les dés et les chapiteaux en bronze doré [4].

Au-dessus de ces colonnes, le couronnement ou dais prenait naissance à l'entablement qui reliait les quatre colonnes entre elles : il était formé de quatre grandes consoles renversées qui se réunissaient au milieu pour supporter un piédestal en guilloché cylindrique, surmonté d'une croix.

Le pourtour de cet autel était drapé de tentures en velours cramoisi, frangé de crépines d'or et de glands du même métal [5]

Les extrémités de cette tenture étaient réunies et nouées aux deux côtés de l'autel entre les colonnes, du milieu desquelles se détachaient deux sarcophages en forme de crédence, qui servaient à supporter deux superbes vases ou urnes à l'antique en vermeil, donnés par les tréfonciers princes de Lorraine. Sur les gradins de l'autel, était le tabernacle en bronze doré, dont la porte ornée de deux bas-reliefs en vermeil représentait l'institution de la sainte Eucharistie. Ce tabernacle était surmonté d'un agneau pascal en argent, entouré de nuages et de petits anges, au milieu desquels se plaçait l'ostensoir pour l'exposition du très-saint Sacrement. Dans le principe, lorsque cet autel fut érigé, on remplit le vide qui existait entre la table de l'autel et l'entablement des colonnes, par quatre consoles en bronze doré, décorées d'ornements en rocaille dont les quatre sommets servaient de support à une châsse aussi en bronze, surmontée d'une statue de saint Lambert, représenté en pied, revêtu de ses habits pontificaux, à demi-couché et dans l'attitude du repos. Cette châsse renfermait les reliques de plusieurs saints, et on y avait ménagé une place pour y introduire la châsse de saint Lambert, lorsqu'on la retirait, à certains temps de l'année, du magnifique coffre qui la contenait au-dessus du jubé ; au sommet de cette châsse, qui surmontait l'autel, se plaçait aux grandes fêtes, le gonfanon ou étendard de saint Lambert, dont on rapportait l'origine à Charlemagne [6].

Ainsi que l'a écrit judicieusement, notre savant compatriote M. Hénaux, à l'étendard de saint Lambert doivent se rattacher et se rattachent en effet de beaux souvenirs : la volonté, l'honneur, l'existence de la nation. Il ne pouvait être un signe indifférent pour les Liégeois ; il ne peut en être un pour leurs arrière-neveux. Les symboles de nationalité sont éternels, parce que les peuples ne meurent point. Les évènements politiques ont pu démembrer, pulvériser, anéantir notre antique principauté de Liége : comme dans l'homme, le

1 Du Cange. Glossarium mediæ et infimæ Latinitatis Ciborium Umbaculum-Tegimen altar

2 Maillieux, Bealdeus, de Rode

3 Lors de la description de la trésorerie, il sera fait mention de quelques-uns de ces ornements parmi lesquels il s'en trouvait en bronze, en argent et en vermeil.

4 La dernière fois qu'on célébra les saints mystères sur le grand autel de Saint-Lambert ce fut le dimanche 28 juillet 1794.

Déjà à cette époque on en avait enlevé le tableau, les ornements qui le décoraient et les colonnes de marbre blanc, ces dernières furent chargées sur des bateaux qui descendirent la Meuse vers la Hollande les 29 et 30 avril 1795.

Mouhin. Journal historique. Correspondance particulière.

5 Fisen. Historia Ecclesiæ Leodiensis. Lib. V, p. 1, fol. 108

Id. Hemricourt. Traité de la temporalité.

Id. Foullon. Historia populi Leodiensis, T. I, fol. 140.

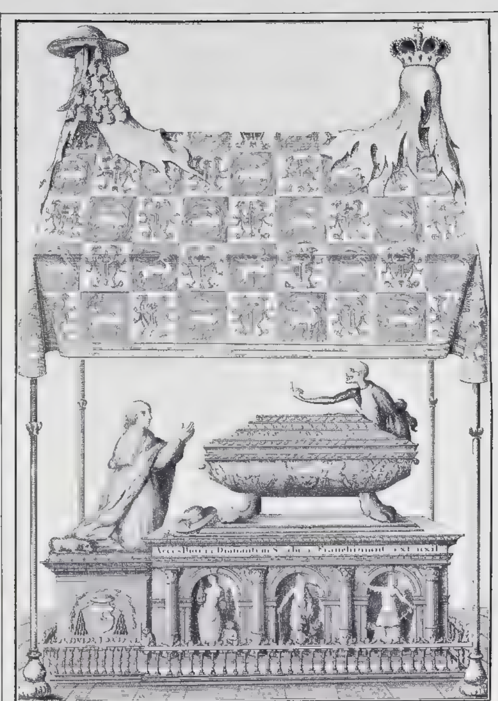
Id. Bouille. Histoire de la ville et pays de Liége, T. I, p. 45.

Id. A. Miræus. Actum Haristallio palatio, vol. I, fol. 496.

6 F. Henaux. L'étendard de saint Lambert. Recherches historiques, fol. 1-28, 1845



Grand-Autel et Gonfanon de la Cathedrale de St Lambert



Mausolée du Cardinal Erard de la Marck,
Prince Eveque de Liège



Réliquaire en or contenant une croix
Formee de 2 fragments considerables de la Ste croix



Offrandes expiatoires de Charles-le-Téméraire
à la Cathedrale de St Lambert



corps seul périt, l'esprit ne s'éteindra jamais.

L'étendard de saint Lambert était l'orgueil du pays. A Liége on lui rendait une espèce de culte religieux. Sur les champs de bataille, on se sacrifiait valeureusement en son honneur. L'emblème de la patrie étant l'enjeu de la lutte, le souvenir des victoires passées animait à en mériter de nouvelles [1]. Les Liégeois voulaient vaincre et étaient vainqueurs. Ils savaient aussi mourir, mais comme meurent des braves ; leur défaite devenait alors plus glorieuse qu'une victoire.

Les chroniqueurs, si naïvement sérieux quand ils s'enquièrent des origines constitutionnelles, racontent ainsi celle de l'étendard de saint Lambert.

Le 25 avril 799, pendant qu'il assistait dans sa capitale à la procession des grandes litanies, le pape Léon III fut l'objet de traitements odieux de la part des Romains. Il fut tiré de leurs mains par Wirond, abbé de Stavelot et ambassadeur de Charlemagne à Rome ; Wirond fut secondé dans son entreprise par plusieurs Liégeois qui l'avaient suivi à Rome. Wirond engagea le pape à recourir à la grande épée de son maître. Léon goûta ce conseil, il prit à l'instant la route d'Aix-la-Chapelle, où il fut accueilli avec de grands témoignages de déférence. Les deux suzerains séjournèrent ensuite quelque temps à Liége. Ils y furent reçus avec de nombreuses et sincères manifestations d'allégresse. Charlemagne voulut montrer aux Liégeois toute sa satisfaction. Indépendamment d'un grand nombre de beaux priviléges qu'il leur accorda, il leur fit présent d'un étendard connu dans la suite sous le nom de *Gonfanon de saint Lambert* [2] et il en confia la garde au chapitre de la cathédrale [3]

Ce drapeau, qui consacra et rappela toujours vivement aux Liégeois les sentiments sincères et affectueux du grand empereur pour ses compatriotes, ne devait point être porté pour soutenir des intérêts étrangers, mais uniquement pour la défense du pays et des droits de l'empire. Il fut aussitôt regardé comme le palladium ordinaire de la nation. Ce glorieux présent ne tomba jamais au pouvoir des ennemis. C'est un fait bien honorable pour la mémoire de nos pères.

L'étendard peut être décrit ainsi : au haut d'une hampe ou grand bâton blanc, était attachée une traverse argentée ; à la traverse était appendue une pièce de satin carrée, mais faiblement arrondie à sa partie inférieure, entièrement blanche, sans broderie ni figure, mais bordée d'une frange d'argent ; la hampe était surmontée d'une petite croix pattée, posée sur une base sculptée qui renfermait une clochette d'argent [4].

La bannière fut estimée si haut qu'on la déposa dans le trésor de la cathédrale avec les reliques et les joyaux les plus précieux ; les Tréfonciers en furent constitués les gardiens. Elle fut connue dès-lors sous le nom d'*Etendard de saint Lambert* [5].

Le *Gonfanon* n'était point une enseigne de dévotion, mais un emblème politique. Aussi ne le déployait-on que lorsque la volonté nationale avait décidé que les bourgeois prendraient les armes [6].

Aussitôt que l'étranger avait foulé le territoire liégeois, et quand les troupes féodales ne suffisaient point à le repousser, la patrie était déclarée en danger, la *Cloche-blanche* [7] était mise en branle ; elle continuait à sonner jusqu'à ce que l'armée fut hors de l'enceinte de la cité. Dès que la cloche banale jetait ses cris d'alarme, tous les citoyens valides devaient apprêter leurs harnois. Alors l'étendard est pompeusement arboré, primitivement au milieu de la grande nef de la cathédrale, sur un autel dressé sous la grande couronne ; dans la suite on hisse le *Gonfanon* au centre du grand autel au-dessus de la châsse de saint Lambert.

1 HOCSEM. Apud CHAPEAUVILLE, vol. II, fol. 493

2 FISEN. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. I, fol. 108.

Id. BOUILLE. Histoire de la ville et pays de Liege vol. I, fol. 45.

3 DEWEZ. Histoire du pays de Liége, vol. I, fol. 12.

Id. M. S. Grandes chroniques.

4 Cet étendard ressemblait, paraît-il, aux anciens labarums *Qualia veterum Romanorum labara*, écrit FISEN, Hist. Eccl. Leod. vol. II, fol. 108. Dans son *Hist. populi Leod.* vol. I, fol. 141, FOULLON dit qu'il était fait *labari Romani instar*. Dans son *Catalogus Antistitum Leodiensium*, PLACENTIUS, né dans les dernières années du XV siècle, le nomme *Manipulus equitus*. Cette enseigne ne pouvait en effet être grande pour ne pas incommoder le cavalier.

Lorsque LOUVREX écrivait, en 1730, son *Recueil des édits du pays de Liége*, vol IV, fol 238, on voyait encore dans l'église de l'abbaye du Val-Saint-Lambert, près de Liége, une large pierre sépulcrale sur laquelle Louis d'Agimont, haut-avoué de Hesbaye, mort vers le milieu du XIVe siècle, était représenté armé de toutes pièces, portant l'Etendard.

5 FISEN. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. I, fol. 108.

6 HOCSEM. Scriptores Leodiensis historiæ, vol. II, fol. 493.

7 La *Cloche-blanche* ou *ban clock*, destinée à convoquer les habitants au ban ou du district, ne se trouvait pas dans une des tours de la cathédrale, mais bien dans la tour de l'hôtel-de-ville. On ne pouvait la sonner sans le congé du conseil municipal ; les clefs du beffroi étaient gardées par les bourgmaitres

LOUVREX. Recueil des édits du pays de Liége, vol. I, fol. 26.

Ce ne fut qu'à la fin du XVIe siecle, que nous voyons la *Cloche-blanche* mentionnée comme existant dans la grande tour de la cathédrale

FOULLON. Historiæ Leodiensis compendium, vol. I, fol. 39

Id Editio altera emendata et auctior

Id HUBERT THOMAS. De Tungris et Eburonibus commentarius

Id. Baron DE VILLENFAGNE. Recherches sur l'histoire de la ci-devant Principauté de Liége, T. I, fol. 428.

Id. BOVY. Promenades historiques. T. I, fol. 6, etc

Nuit et jour des chanoines veillent à ses pieds ; nuit et jour des religieux de tous les ordres se succèdent et prient le Dieu des armées de daigner continuer ses bonnes grâces à la bannière.

Le jour où l'armée se met en marche, le haut-avoué de la Hesbaye [1] prévenu par messager, arrive dans la cité de la manière et ainsi que l'exige la loi, c'est-à-dire qu'il se présente à la porte du grand portail accompagné de quarante chevaliers bannerets, ou deux cents hommes, car chacun de ces quarante chevaliers, escorté de son écuyer, de son page, de son varlet et de son serviteur tranchant, ce qui avec douze chevaux compose une lance au pays de Liége. Ces guerriers assistent à une messe haute, chantée à la cathédrale. Le grand-doyen, ou le tréfoncier le plus âgé, célèbre le saint sacrifice, après que le grand-prévôt a placé l'étendard sur l'autel de la Trinité, près du chef de saint Lambert. Le même prélat assisté de ses collègues, remplit les fonctions d'écuyer. Ayant conduit le haut voué sous la grande couronne, il le revêt de toutes armes blanches [2]. Le Haut Voué s'avance ensuite vers le maître-autel, et prononce d'une voix forte et claire sur les livres saints, le serment promettant de rapporter ce gage sacré du combat, à moins qu'il ne succombe ou ne soit fait prisonnier.

Le grand-greffier,sur l'ordre du souverain mayeur, acte ce serment fait sur l'autel entre les glaives de justice la Durandale et le Nuremberg. Puis deux archidiacres prennent l'étendard, le remettent au grand prévôt lequel s'avance suivi des chanoines et des chevaliers jusqu'au portail du nouveau marché pour montrer à la bourgeoisie en armes le signe vénéré. Le tréfoncier senior remet une ceinture de soie blanche, une aumonière de cuir blanc, contenant cent sous de monnaie blanche et le charriot de vivres [3].

Aux pieds des degrés est un coursier blanc couvert d'un haubergeon blanc (appelé à Liége *gesserant)*, caparaçonné de lampas d'argent. Et ainsi que nous voyons dans les livres saints, on fait manger au destrier une mesure d'avoine, on bat au champ, on sonne de la trompette ; ce coursier semble alors ne respirer que le combat ! *Ubi audierit buccinam dicit : Vah ! Procul odoratur bellum, exhortationem ducum et ululatum exercitus* (Job. 39, 25.)

Enfin le Haut Avoué étant en selle, il reçoit le gonfanon ; trois fois il en fait retentir la clochette ; à ce signal les corps de métiers, les troupes s'organisent, l'encens monte au ciel, les prêtres entonnent leurs chants, les cloches tribollent à joie et les combattants quittent la vieille cité au milieu des fanfares et des acclamations des jeunes gens et des vieillards.

Dans ces graves et solennelles cérémonies, dans ces hymnes de deuil tranformées, par d'incompréhensibles contradictions du cœur, en hymnes d'espérance, il y a quelque chose de si éminemment patriotique, qu'on ne s'étonne plus des dévouements héroïques de nos pères. Leur Marseillaise à eux, c'était la constante prière ; le discours officiel d'aujourd'hui était remplacé par des chants guerriers et religieux qui encourageaient l'homme ; et la voix pleine et vibrante des cloches chéries valait bien le son rude et sec du canon. Puis, le Haut Voué ainsi béni et revêtu de la livrée de l'ange exterminateur, heureuse réminiscence d'un effet prodigieux et les quarante preux qui l'escortaient, tout enfin dans ces augustes cérémonies était fait pour aguerrir et électriser les citoyens les plus timides.

Dans l'histoire de l'étendard de saint Lambert il y a deux jours particulièrement célèbres et dignes de remarque ; le premier c'est quand on le consacra sur un champ de bataille et le second, quand il apparut pour la dernière fois.

C'est en 891, que l'étendard fut inauguré comme symbole de guerre dans les combats que les Liégeois livrèrent aux Normands, l'évêque Francon « *bailhat l'estandar à Rigald de Preis le hault woeit de Liége* [4]. » La dernière apparition de la bannière tutélaire eut lieu en 1467 lors de la funeste bataille de Brusthem, village situé non loin de Saint-Trond ; les Liégeois, déjà très affaiblis ne purent résister aux forces supérieures du duc de Bourgogne, ils succombèrent ; la perte de cette bataille eut, comme l'on sait, des suites terribles pour la nation.

Les factieux qui dominaient à Liége, avaient en 1466 condamné à mort le Haut Avoué de Hesbaye, il ne laissait pas d'héritier mâle ; on confia donc, en 1467, l'étendard de saint Lambert à Guillaume de Berlo, chevalier prudent et intrépide. Avant de le recevoir, il remplit les formalités antiques et solen-

1 La dignité de haut-avoué de Hesbaye n'était plus de nos jours qu'un titre qui rappelait aux Liégeois instruits les belles époques de leur histoire, titre dont se parait encore avant la révolution le dernier seigneur d'Aigremont mort en 1812.

Id. Le journal *Le Politique* a publié sur le même sujet un article. Voyez n° 230, an 1833.

Id. de Theux. Nouveaux Mélanges historiques et littéraires du baron de Villenfagne, vol. I, fol. 253.

2 Hénaux. Scriptores Leod. hist. vol. II, fol. 608.

3 Tihange. Record des échevins, 1353.

Le prince-évêque donnait une voiture de vin au haut-avoué. Il percevait la grosse dîme de Theux

4 Chroniques manuscrites.

Id. de Villenfagne. Rech. sur l'hist. de Liége, vol. I, fol. 431.

Id. Foullon. Historia populi Leodiensis, vol. I, fol. 140.

Id. Ernst. Tableau historique des co-évêques, fol. 43.

nelles observées dans cette circonstance ; il protesta ensuite qu'il ne prétendait violer en rien les prérogatives attachées à la haute avouerie de Hesbaye. On ne put arracher des mains du brave Berlo la bannière de saint Lambert, il fit à cette bataille de Brusthem des prodiges de valeur et parvint à déposer déchiré, tombant en lambeaux, dans l'église cathédrale, ce signe vénérable qui avait enflammé si souvent le courage de nos aïeux ; il fut enfermé dans la châsse de saint Lambert, et ses débris échappèrent à la rapacité des soldats de Charles-le-Téméraire.

Si cet étendard cessa de flotter à la tête des armées, c'est que les Liégeois, après le XVe siècle, n'eurent plus à soutenir des guerres étrangères, ils ne connaissaient plus que les luttes civiles, luttes si longues, si terribles, si désastreuses, sur lesquelles s'apitoient tristement nos historiens. En 1660, la bannière se voyait encore dans le trésor de la vieille basilique de saint Lambert [1].

Mais le peuple gardait le souvenir des grandes choses qu'il avait accomplies avec le secours de la bannière providentielle, il en parlait souvent, et toujours avec attendrissement, se montrant affligé de ne plus voir à certaines époques de l'année, dans l'église de leur patron, cet antique souvenir de la gloire et des triomphes de leurs aïeux. Le chapitre avait orné l'autel du Dieu des armées d'un nouveau gonfanon, fait sur les proportions de l'ancien. C'est ce nouvel étendard qui surmonte l'autel de Saint-Lambert, dont voici le dessin. La vue de cette bannière, qui n'avait d'autre mérite que d'être la copie très-fidèle de l'ancienne, électrisait tellement le peuple qu'à la révolution de 1789, il ne voulut pas avoir d'autre drapeau pour marcher contre les troupes allemandes qui entraient dans le pays, et il somma les bourgmestres, le conseil, les maîtres et commissaires de la ville de faire restituer le gonfanon que le prince-évêque et le chapitre avaient emporté au moment de leur émigration [2]. Toutes les instances ayant été infructueuses, on dut se résigner à en faire un nouveau, selon le modèle trouvé dans quelques monuments. Mais le nouvel étendard réunit la double qualification d'*étendard et de gonfanon de saint Lambert*, étant d'un côté entièrement blanc et de forme carrée et de l'autre rouge à trois pointes, ornée d'une crépine d'or ; cette couleur purpurine signifiait que notre église avait pour patron un martyr [3].

Tel fut l'étendard de saint Lambert, c'était l'enseigne de la nation, le point de ralliement, le pivot de tous les mouvements des autres bannières et pennons particuliers, sous lesquels marchaient les milices des communes, les volontaires des corporations, les gens d'armes des fiefs ; comme la nation aussi, chaque commune, chaque corporation, chaque grande maison féodale avait son *cri d'armes*. Quand les Liégeois envahissaient une province ennemie, c'était au cri de *Notre-Dame Saint-Lambert* ; dans les pays étrangers, le cri général était *Liége et saint Lambert*. A la prise de Jérusalem, le 15 juillet 1099, les Liégeois montèrent à l'assaut en criant : *Liége saint Lambert* [4].

Un siècle environ avant la destruction de la cathédrale, le chapitre avait fait exécuter un grand tableau, pour l'emplacement duquel on résolut d'ôter du grand autel, les consoles et la châsse qui les surmontaient.

Sur les instances réitérées du grand-chancelier de Liverlo, archidiacre de Liége, Gérard Lairesse, accepta de peindre pour cet autel une toile de grande dimension représentant l'*Assomption de la Sainte-Vierge* [5].

Lorsque le tableau arriva à Liége, en 1687, il fut reçu par le tréfoncier de Liverlo, qui le fit

1 LOBBET. Gloria Ecclesiæ Leodiensis, fol. 66.

2 Ordonnance des Bourgm. et commissaires de Liége, 24 mai 1790. Id. 28 mai 1790.

3 LOYENS. Recueil héraldique des bourgmestres de Liége fol. 5.

Au printemps de l'année 1789, lors de la révolution Liégeoise, et lorsque le prince-évêque et la majeure partie du chapitre de la cathédrale étaient en émigration, les patriotes Liégeois ayant appris que la ville de Hasselt ne s'était point rendue et que les troupes de l'empire s'étaient retirées à Maeseyck, la joie fut des plus grandes à Liége.

On chanta victoire dans les rues et naturellement on se mit de nouveau à insulter les aristocrates.

Pour entretenir l'enthousiasme des patriotes, le conseil de la cité fit faire un nouvel étendard de saint Lambert qui portait d'un côté la devise : *Être libre ou mourir* et de l'autre : 18 *aout* 1789.

Il fut solennellement béni, le dimanche 30 mai, dans la cathédrale et confié au comte de Blois d'Yzendorn de Canenbourg qui jura de ne l'abandonner qu'avec la vie *.

La cérémonie eut lieu en présence de toutes les autorités ; les patriotes déistes eux-mêmes y assistèrent, parcequ'ils connaissaient, disaient-ils, l'empire de l'opinion publique et celui des anciens usages.

Le vaste édifice ne put contenir la multitude ; il y régnait un tumulte semblable à celui d'un champ de foire **.

Les patriotes poussèrent l'irréligion à un tel excès qu'ils décorèrent de rubans et de cocardes patriotiques les statues des saints exposés dans la cathédrale.

4 B. FISEN. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. II, fol. 108.
Id. DE REIFFENBERG. Chronique de Ph. Mouskes, vol. II, fol. 700.

5 Ce tableau se trouve actuellement à la cathédrale Saint Paul à Liége. Il avait souffert dans le voyage de Paris où, après la démolition de saint Lambert il fut transporté, il souffrit encore dans le voyage pour revenir à Liége, il a été restauré avec soin par le peintre Brals.
J. HELBIG. Histoire de la Peinture, fol. 208.

* DARIS. Histoire du Diocèse et de la principauté de Liége, vol. II, fol. 227.
Id. Journal patriotique, vol. IV, fol. 150.
Id. Declarations du comte Ch. de Geloës et du chevalier de Loets de Trixhe, 26 mai 1790.

** I. Am. des Belges, fol. 93.

dérouler, fixer sur un chassis et exposer ensuite à l'examen des artistes, des amateurs et des curieux, dans l'une des salles de son hôtel [1]. L'admiration fut grande et les applaudissements unanimes. On se montra très-généreux envers le peintre ; indépendamment des 100 souverains d'or, prix convenu, qu'il reçut pour son travail, on envoya encore 700 écus à sa femme pour des gants. Cependant, ajoute le biographe contemporain, placé sur le maître-autel, le tableau ne produisit plus guère le même effet. La vérité de cette dernière observation se comprend à merveille. Voici la composition de cette toile.

Dans la partie supérieure, on voit la sainte Vierge, en robe blanche, accompagnée d'un grand nombre de Chérubins folâtrant autour d'elle, s'élever sur des nuages qui rappellent le ciel de la Hollande. Dans la région inférieure, l'un des apôtres, saint Jean, que l'on reconnaît à sa chevelure abondante, soulève le linceul qui a contenu les restes de la Vierge glorifiée et montre les roses qu'elle a laissées dans son tombeau; un grand nombre de figures, parmi lesquelles on croit distinguer les apôtres, s'agitent autour de cette scène. Au premier plan, à la droite du spectateur, une femme semble frappée d'étonnement, et son enfant se serre contre elle dans une attitude craintive. Le fond est de l'architecture et à l'horizon paraissent les monuments de Jérusalem.

Cette toile est traitée avec toute l'habileté du maître. Elle est d'une couleur agréable et aérienne, peinte facilement ; mais le sentiment religieux, la clarté dans la composition, le style propre au sujet y font complètement défaut ; on doit faire un effort pour reconnaître la scène que l'artiste a eu l'intention de rendre [2]

Lorsqu'on voit cette peinture, on comprend que, sous les voûtes austères de l'ancienne cathédrale, l'absence complète de grandeur dans le style, de sévérité dans les lignes et d'onction religieuse devait se faire sentir. A une assez faible distance, la composition devenait inintelligible.

Six grands chandeliers, en argent, hauts de seize pieds [3], donnés par le prince-évêque Georges Louis de Berghes, achevaient de décorer l'autel. Ce prince, vu son grand âge et ses infirmités ne pouvant plus officier à la cathédrale, il donna en 1741, en compensation à cette église, ces chandeliers d'argent qui avaient été faits à Paris chez l'orfèvre Vilclaire par des ouvriers liégeois. Ils pesaient chacun 29 kilogrammes. Dès l'an 1739, Georges Louis avait soldé à valoir sur l'achat de ces chandeliers 95,000 frs.

Aux grandes solennités, un énorme manteau en forme de baldaquin de velours rouge brodé en or et enrichi de perles fines, enveloppait l'autel. Les plis nombreux en étaient relevés de chaque côté par des fermaux et des ardillons ornés de grenats, d'idocrases et de rubellites. Ce magnifique présent était dû à Erard de la Mark, dont la munificence fut toujours inépuisable [4].

Le grand-doyen baron de Wachtendonck de Germenzéel, mort en 1633, avait légué mille écus impériaux pour la construction de cet autel. Mais le prince-évêque Maximilien Henri de Bavière, en ayant fait ériger un à ses propes frais, par suite d'une décision capitulaire le legs de Wachtendonck fut appliqué à une lampe d'argent suspendue devant cet autel.

Il serait bien difficile aujourd'hui de se faire une idée de l'imposant spectacle qu'offrait ce chœur supérieur, lorsqu'aux jours de grandes solennités, on y voyait six ou sept trônes occupés par le prince-évêque, par d'autres évêques et cardinaux qui faisaient partie du chapitre des tréfonciers. Parfois, l'érection de ces dais suscita de graves questions de préséance, nos princes-évêques en leur qualité de princes-souverains, ne permirent jamais que même

1 Hôtel du baron d'Othée de Hanelle, ancien capitaine de Dragons Liégeois au service des Provinces Unies, † le [illegible] Octobre [illegible], à l'âge de 81 ans

2 Saumery, Délices du pays de Liége, vol. V. fol. 282

Id. Joach. Sandrart. Academia Picturæ eruditæ. Ce tableau fut transporté à Paris avec un autre du même, représentant l'Institution de la Sainte-Eucharistie ; ils occupaient au musée Napoléon les numéros 61 et 62

A la page 104 d'une brochure intitulée *Nouveau Prospectus du poëte voyageur*, 2me édition

On lit ces mots

« Je vis à Liége dans l'église de St Paul un petit nombre des tableaux que la France a rendus à cette ville, entre autres on voit l'Assomption de la Vierge peinte par Gérard Lairesse, artiste Liégeois [illegible] *le Poussin Hollandais* à cause de sa [illegible] la régularité du dessin. A mon grand étonnement, je ne pus distinguer dans le tableau représentant l'Assomption de la Vierge les qualités qui caractérisent les ouvrages de Lairesse, mais ma surprise cessa lorsqu'on me dit que ce tableau à son retour de Paris fut retouché, lacéré, et qu'on y mit un nouveau fond. De la sorte après de semblables transformations on ne peut plus dire que ce soit un chef d'œuvre. »

3 Ces chandeliers ne sont pas représentés par ceux qu'on voit aux côtés de l'autel de St Lambert qui fait le sujet de la lithographie ci-jointe.

Note de J. Jeanne, orfèvre de la cour de S. A. S. E C

Chanoine Daris, Histoire du diocèse et de la principauté de Liége, vol. I, fol. 133

4 Le chapitre pour ménager autant que possible le baldaquin ou pavillon donné au XVI siècle par Erard de la Marck en commanda un en damas ponçeau lamé d'or, terminé par des bouquets de plumes Ce fut un nommé Louis Watrin, passementier de la Cathédrale, qui fit travailler ce bel ouvrage à Lyon, pour l'exécution duquel on avait fait revenir des dessins de Rome

Cathed. Secret. Capit. Leodien. et Membror. Fabricæ et Mobilium.

les membres du chapitre élevés au cardinalat, eussent le pas sur eux, témoin l'esclandre que nous avons vu avoir eu lieu lorsque le cardinal de Hesse eut semblable prétention [1].

Le trône sur lequel se plaçait le prince-évêque s'appelait *Faldistoire*, nom conservé en mémoire de l'ancien *Faldistorium* qui, dans les temps primitifs, n'était autre chose qu'un siége ou fauteuil portatif dans lequel se plaçaient nos premiers évêques, pour annoncer la parole du Seigneur à leurs ouailles. Dans les derniers temps, le trône du prince-évêque se trouvait à droite du chœur, élevé de cinq ou six marches. Ce trône se composait d'une stalle et d'un prie-Dieu en velours cramoisi, rehaussé par des broderies d'or travaillées en bosse. Pendant les offices du soir, on plaçait sur le prie-Dieu de cette stalle, deux girandoles dont les dix-huit bougies servaient à éclairer le prince. Ce bel ouvrage d'orfèvrerie et de ciselure datait du règne du prince-évêque Jean Louis, baron d'Elderen, et était attribué à son ami et protégé, le ciseleur Nicolas François Mivion. Cet excellent morceau, haut de trois pieds environ, se composait d'un piédestal en vert antique, cantonné de montants et de doucines en vermeil, surmonté de six anges en argent en haut-relief, dont trois soutenaient une corbeille en bleu turquin, remplie de roses, de lis et d'autres fleurs en argent et vermeil. Chacun des trois autres anges portait une torchère à trois branches en vermeil [2]. Au-dessus du trône se déployait le manteau ducal, surmonté du chapeau. Ce manteau aussi en velours était fourré d'hermine, drapé par des génies en bois doré que le célèbre Delcour avait sculptés en partie [3]. Plusieurs génies portaient les attributs de la puissance spirituelle et temporelle du prince. En face de ce trône était élevé sur deux ou trois marches en marbre blanc, un piédestal en marbre noir taillé en retours, décoré de guirlandes, d'entrelas et de mascarons en bronze doré, dont le sommet était un pupitre sur lequel se plaçait un très-riche texte des évangiles, en velin [4] couvert de lames d'or, d'argent et pierreries, que l'on donnait à baiser à chaque tréfoncier durant les offices.

Du côté gauche du chœur et vis-à-vis du trône du prince, était celui de l'évêque suffragant; il avait la forme d'un pavillon en velours ponceau frangé d'or. C'était à côté de ce trône que se dressait, lors de l'élection d'un prince-évêque, le trône destiné à l'ambassadeur de l'empereur d'Allemagne qui se fesait représenter à l'élection, la principauté de Liége faisant partie du cercle de la Westphalie. Ce dernier trône, fait en forme de tente en velours rouge, était semé de doubles aigles impériales en or, et surmonté de panaches : dans le fond était le portrait en pied du chef de l'empire. En face de ce trône étaient placés deux *fahnes* ou trophées, se composant chacun d'une colonne torse haute d'environ quinze pieds, au sommet de laquelle étaient fixés sur l'une les drapeaux et étendards enlevés aux Turcs en 1717 par l'empereur Charles VI et donnés par ce souverain au prince-évêque Georges Louis de Berghes, et sur l'autre les bannières et guidons que Frédéric fils du landgrave de Hesse, général des galères dans l'Ordre de Malte avait conquis en 1638 sur les Grecs retranchés dans le port de la Goulette, et dont il avait fait cadeau au prince Ferdinand de Bavière [5].

Au pilier le plus rapproché du côté de l'évangile était un grand cadran; l'aiguille était fixée sur la minute où le dernier prince-évêque expira. Le poète Lampson fut l'auteur du distique inscrit dessous ce cadran; le sens en était : que l'homme pouvait être trompé par l'immobilité de l'image; les heures ne suspendent pas leur suite; ce n'est pas l'homme qui arrête le temps, c'est le temps qui arrête l'homme. Au surplus, peu importe le rôle que nous avons joué dans la vie; l'éclat ou l'obscurité de nos doctrines, nos richesses ou nos misères, nos joies ou nos douleurs ne changent rien à la mesure de nos jours. Que l'aiguille circule sur un cadran d'or ou de bois, que le cadran plus ou moins large remplisse le chaton d'une bague ou la rosace d'une cathédrale, l'heure n'a que la même durée.

Placé sur son trône, le prince y recevait l'encens et les prières en face de ce cadran moniteur, en face des sépulcres de ses prédécesseurs : image des honneurs de l'homme, quelques grains d'encens devant des cercueils et des heures écoulées [6]!

Quel coup d'œil que celui offert par ce chœur, dont les parois, quoique de marbre précieux, étaient

1 DE THEUX. Le chapitre de St Lambert, vol. III, fol. 309.

2 Acta per R. R. DD. Decanos capituli Ecclesiæ Leodiensis.
Id. JOSEPH LOUIS LACHAUSSÉE, ancien argentier du prince.
Id. P. LOVINFOSSE, artiste peintre de Liége.

3 Note de J. CAENEN, peintre de la cour et conseiller titulaire de S. A. E. C. 1767.

4 Voyage littéraire de deux Bénédictins, vol. II, fol. 191

5 LOYENS. Recueil héraldique, fol. 567.
Id. ERNST. Tableau historique des suffragants de Liége, fo. 249.
Id. CAUCHOIS Gloire de l'Eglise de Liége.

6 BOUILLE. Histoire de la ville et pays de Liége, vol. III, fol. 352.
DE CRASSIER. Recherches sur l'histoire de Liége, fol. 448
DE THEUX. Le chapitre de Saint-Lambert, vol. III, fol. 3.0.
Id. SCHWEIDNITZ. Personalia oder Lebenslauf Frid cardin. und Hessen
Id. ROUMA. Ancien horloger de la cathéd., † en 1850, à l'âge de 80 ans.
Id. J HUMBLET. Ancien ardoisier, † en 1845, à l'âge de 91 ans.
Id. DE HAUREGARD. Pronotaire apostolique, doyen du chapitre de Namur, † le 9 juin 1855.

en partie cachées par les riches tentures de tant de trônes, au-dessus desquels se dessinaient ces magnifiques verrières, chefs-d'œuvre des Nicolas Pironnet, des Guillaume Flémael, de Jean Nivard, de Jean West, des Thiery de Leumont, presque tous enfants de Liége, et élèves des frères Van Eyck.

Ces beaux vitraux où l'azur du lapis mêlé au rouge orangé de l'hyacinthe, où le vert de l'émeraude marié au jaune de la topaze, où toutes les nuances s'entremêlent et se combinent à l'infini, représentaient les portraits en pied des magnifiques donateurs de tant de richesses.

C'étaient de vieux guerriers blanchis au service des empereurs ou des princes bavarois, tout bardés de fer, armés de toutes pièces, les mains jointes et les genoux en terre, pénétrés d'une sainte crainte et d'un profond respect en présence du Seigneur, dont ils avaient chanté les louanges, alors que, jeunes encore, ils avaient revêtu le camail et la cape des tréfonciers de Saint-Lambert. C'étaient des personnages dont le souvenir était cher à tous les Liégeois : tel que le pieux et savant cardinal Enkevoort, [1], cet ami constant et désintéressé d'Adrien VI, qui n'usait de son crédit que pour étouffer toutes les querelles, éteindre toutes les haines, essuyer toutes les larmes, et verser le baume salutaire de la religion sur toutes les plaies du cœur humain ; le cardinal Gérard de Groesbeeck, ce prince courtois et magnifique comme le disait l'infortunée reine Marguerite de Valois, femme d'Henri IV [2], qui avait trouvé dans le palais de nos princes un séjour délicieux, *à nul autre pareil* ; et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, dont les noms rappelaient les plus beaux jours de la principauté de Liége.

Les jours de grandes fêtes, ce qui ajoutait encore à la beauté de ce coup d'œil, c'était une espèce de grande couronne formée par la disposition remarquable des draperies en damas pourpre et blanc brodé d'or, dont les tréfonciers de la maison des princes de Gavre [3] avaient fait présent. De cette couronne se détachaient plusieurs lampes de bronze, d'or et d'argent, dont les nombreuses lumières projetaient des gerbes de feu qui éclairaient toute cette partie du temple.

En sortant du chœur par une des portes en cuivre doré, ménagées entre les trônes des tréfonciers évêques ou cardinaux on entrait en descendant quatre ou cinq marches, dans l'abside.

Au dessus de l'arceau de la porte placée du côté de l'évangile, on avait établi la tribune destinée aux membres du corps diplomatique : c'est de cette tribune que les empereurs Charles Quint, Ferdinand et Charles VII assistèrent aux offices de la cathédrale. La reine Marguerite de Navarre en parle dans ses Mémoires [4] ; on sait que le prince-évêque cardinal de Groesbeeck fut l'hôte magnifique de cette souveraine. Elle séjourna six semaines à Liége, y assistant les jours non fériés à la messe célébrée dans la chapelle des onze mille vierges, chapelle particulière du palais. Le dimanche dans la cathédrale elle occupait la tribune royale, figurée dans le plan ci-joint. Marguerite dit que le prince-évêque cardinal Gérard de Groesbeeck [5] vint lui proposer de visiter la cathédrale. Elle s'y rendit avec sa suite, le prince la reçut, à la tête de sa cour et de son magnifique chapitre, qui est un des plus nombreux et des plus nobles de la chrétienté : car en Europe, ajoute Marguerite, on se fait honneur d'entrer dans cette illustre assemblée où l'on compta jusqu'à neuf fils de rois, ce chapitre forme pour son prince le plus beau conseil que jamais souverain ait possédé.

La reine examina en détail toutes les richesses de l'opulente cathédrale, admira surtout la majesté des proportions de ce vaste édifice, des autels dans lesquels l'or, l'argent, les marbres, le jaspe, le porphyre, les pierres précieuses, les tableaux et les broderies étaient prodigués. Rien n'échappa à l'attention de la royale hôtesse de Gérard de Groesbeeck, ni les petites églises aux côtés de la cathédrale, dédiées l'une à saint Materne, d'autres à saint Gilles et la Vierge de baptêmes appelée Notre Dame aux Fonts, ni la dotation d'Erard de la Marck, d'une somme de cent mille florins de Brabant, pour subvenir aux frais de la procession dite *de la Translation*, qui sortait chaque année, en commémoration du transport de saint Lambert à Bouillon, ni les tapisseries d'un travail précieux sur lesquelles était représentée la vie du patron de Liége ; elle décrit minutieusement le mausolée d'Erard ; à l'époque dont nous parlons,

1 Miræus. Elogia illustrium Belgii scriptorum, fol. 9.
Id. Thys. Monographie de l'église de N.-D., à Tongres, fol. 234.
Id. Le Roy. Théâtre sacré de Brabant, vol. I, fol. 14
Id. Foppens Bibliotheca Belgica, vol I, fol. 3[illegible]8
Id. Note d'André Gerlich, vitrier plombier du chapitre en 1775.
Id. N. Closset, commensal du prince Velbruck.

2 Mémoires écrits par cette reine.

3 Clerque de Wissocq. Litteræ provisionales principum de Gavre Rasonis et Francisci

4 Marguerite de Navarre donne le titre de cardinal à Gérard de Groesbeeck parce qu'il venait d'être promu à la pourpre Romaine par le pape Grégoire XIII, mais il ne reçut la barette que cinq mois après le départ de la Reine.

5 Mémoires de la reine de Navarre
Id. Vandervynck. Marguerite de Valois à Liége.

il n'existait que depuis quarante-sept ans, était d'une splendeur qui fit faire cette réflexion à Marguerite : il y a dans cette masse éblouissante quelque chose de si grand qu'on se rappelle le vaste génie de son auteur[1].

C'est entre la tribune du corps diplomatique et les marches du maître-autel que fut dressée, le 24 décembre 1793, l'estrade d'où se fit entendre une dernière fois le P. Beauregard. Vers la fin de la station de l'Avent prêchée par le P. Beauregard, le prince-évêque de Méan avait dit au grand orateur :

« Mon Révérend Père, après nous avoir donné vos sublimes enseignements, j'espère que vous nous célébrerez une messe solennelle de minuit dans la cathédrale. »

Ces paroles du prince avaient été entendues, et dans la société liégeoise il y avait un grand désir d'être invité à cette nuit de religion et de splendeur.

Le 24 décembre était venu, et alors que le soir étendait ses ombres, les hautes fenêtres de l'église étaient resplendissantes de lumière. On pouvait répéter ce vieil adage, « saint Lambert ne veut pas dormir ; voyez comme cette nuit il tient ses grands yeux ouverts et éveillés »

A cause des sermons et des noëls qui avaient lieu dans les cloîtres, du luminaire trop rapproché de la chaire de vérité, le Père Beauregard devait prêcher au pied du grand-autel ; les invités occupaient l'abside, tout étincelant de l'éclat de milliers de bougies portées par des lustres et des girandoles ornés de pendeloques de cristal.

Le prince-évêque, assisté d'un pieux et nombreux clergé, officiait avec la dignité qui lui était habituelle... Après l'évangile, le Père Beauregard si puissant par la parole, si accoutumé à parler aux souverains de la vanité des grandeurs humaines, du haut des marches de l'autel, en montrant la pauvreté de la crêche, enseignait l'humilité à ceux qui naissent dans l'opulence..... Mais tout à coup il se sentit une émotion inconnue jusqu'à ce jour, ses regards venaient de tomber sur un prince, entouré d'un illustre et puissant chapitre... et il retint tout ce qu'il avait dans la pensée, tout ce qu'il allait dire La cour habituée à ses sublimes discours fut étonnée de la manière brusque dont celui-ci avait été terminé.

Après la cérémonie, des amis du Père Beauregard lui demandèrent pourquoi il avait prêché si peu de temps et pourquoi il avait fini d'une manière si triste. Il leur répondit :

« Je ne sais comment, dans cette nuit si belle, si éclatante de lumières, j'ai été tout à coup livré à des pensées sombres. Debout à l'autel, j'ai demandé à Dieu de détourner de moi ces idées qui ressemblaient à de noirs pressentiments, mais j'avais beau prier, elles me revenaient comme un calice d'amertume et quand je voulus enseigner l'humilité aux riches prélats qui m'écoutaient, quand je voulus leur faire voir toute la vanité de leurs grandeurs, tout le néant, toute la fragilité de leur puissance, je crus voir près du prince de Liége un ange qui me le montrait et qui me disait : « Ne brise pas son cœur, et laisse-lui l'espérance... » Alors je sentis des larmes me monter aux yeux et une forte émotion me gagna le cœur. J'élevai mes regards vers la voûte où l'on a peint dans le ciel entr'ouvert, l'apothéose de saint Lambert et je ne vis plus la gloire céleste ; des nuages de tempête l'avaient voilée, il ne restait plus de communication entre les hommes et Dieu, et alors il me sembla que des torrents de peuple brisaient les portes saintes et faisaient irruption dans la maison du Seigneur, en criant : A bas Dieu ! A bas les souverains ! A cette espèce de vision je me troublai tout-à-fait ; je vis Liége aussi triste, aussi désolée que Jérusalem !...... Et craignant de verser des tristesses humaines sur les saintes joies de Noël, je m'arrêtai ! »[2].

Nous avons dit quelles étaient les dispositions de l'abside, elle avait le caractère architectural du chœur qu'elle entourait et dont elle n'était séparée que par un mur en marbre de Saint-Remy, à hauteur d'appui.

Dans les panneaux des murs de cette abside, on voyait les mausolées des princes-évêques de Liége. Leurs cendres étaient recouvertes par d'énormes dalles de pierre incrustées de lames de cuivre, et dressées contre le mur principal.

Les uns y étaient représentés couchés, les mains jointes, les yeux fermés, revêtus de leurs habits pontificaux, quelquefois même d'une cuirasse en-dessous de leur chape. A leurs pieds étaient étalés les attributs de leur double puissance, qui ne les avait point défendus contre la mort. D'autres étaient représentés couchés sur des sarcophages en marbre, se soulevant sur le coude, appuyant la tête dans la main et n'osant se reposer entièrement, parce que le moment de se lever est proche !... Nous ne mentionnerons que l'un ou l'autre de ces monuments,

1 Ch. Faider. La Belgique en 1577.

2 J. J. Hubens. Ancien bénéficier de la cathédrale, curé-doyen de Havelange, † le 1er octobre 1848, à l'âge de 88 ans.

Id. Chevalier Albert de Stembert, † le 12 avril 1857, à l'âge de 74 ans.

Id. de Tombay Mathieu, sculpteur des deux derniers princes-évêques de Liége, † le 17 novembre 1852, à l'âge de 84 ans

Id. L'abbé J. J. Péters, ancien directeur du pensionnat du Beauregard, † le 17 mars 1867, à l'âge de 65 ans.

dont presque tous étaient dus aux ciseaux de sculpteurs Liégeois.

Celui élevé à la mémoire du cardinal Gérard de Groesbeeck [1] se trouvait à la droite du maître-autel ; il offrait un tombeau en marbre noir, avec des incrustations en agate, surmonté d'une urne à l'antique, en albâtre blanc avec des ornements de divers marbres et de bronze doré. Au-dessus, un tableau à volets représentait la Résurrection de Jésus-Christ. Le volet de droite offrait les traits du cardinal et ceux de son patron saint Gérard ; le volet de gauche ceux des neveux et nièces du prince.

Ce tableau, terminé en 1580, était regardé comme le chef-d'œuvre de Pierre Dufour dit Saelzéa [2] ; on y admirait la disposition ingénieuse et naturelle des figures, qui eût rendu ce tableau très-agréable, sans un coloris un peu monotone et trop vineux.

Sur le volet de droite de ce tryptique, étaient ces paroles en lettres d'or : *Dilige et fac quod vis*

Sur celui de gauche : *Plenitudo legis dilectio.*

Par l'épitaphe relatée ci-dessous on verra que le peintre Saelzéa, y avait fait allusion aux soins que ce prince employa pendant les guerres pour chasser l'envie et conserver la paix à son gouvernement.

Il comparait Gérard de Groesbeeck à *Agapes* chassant l'envie, cette divinité infernale, du sein de ses enfants, et les mettant à l'abri de toutes les mauvaises passions

Gilles de Blocquerie, grand-official de Liége, avait fait placer une verrière, au-dessus du mausolée du cardinal de Groesbeeck, dont il fut le protégé ; cette verrière représentait de Blocquerie dans l'attitude de la prière. A droite étaient ces mots : *Dilige et fac quod vis* ; à gauche, *Plenitudo legis dilectio.*

Sur un cartouche, soutenu par SS. Gérard et Gilles on lisait :

S. A. S. E C.
GÉRARD DES BARONS DE GROESBEECK
CARDINAL ET PRINCE ÉVÊQUE DE LIÉGE,
POSSÉDAIT DE RARES TALENTS,
LA PRUDENCE ET LA SAGESSE ÉTAIENT SES GUIDES
LES GRACES ÉTAIENT RÉPANDUES SUR SES LÈVRES LORSQU'IL PARLAIT
EN PUBLIC ; PENDANT XVI ANS QU'IL GOUVERNA SES ÉTATS AVEC
AUTANT D'INTÉGRITÉ DE MŒURS, QUE DE FORCE D'ESPRIT, NON-
SEULEMENT IL LES A MAINTENUS CONTRE TOUS LES AGRESSEURS,
MAIS MÊME IL LES A AGRANDIS ET SES ENNEMIS QUI N'ÉTAIENT
AUTRES QUE CEUX DE SA RELIGION ET DE SA PATRIE ONT ÉTÉ
FORCÉS DE RESPECTER SON MÉRITE ET D'AVOUER QU'IL AVAIT
SURMONTÉ L'ENVIE PAR LA GRANDEUR DE SON AME, PAR LA
SUPÉRIORITÉ DE SON GÉNIE ET LA SOLIDITÉ DE SA VERTU [3].

Une dalle de marbre noir, incrustée de lettres de cuivre portait cette épitaphe, due à un autre peintre, qui cultivait les muses.

Elle était de Dominique Lampson, dont le dévouement envers le prince de Groesbeeck et le célèbre cardinal Polus, fut si digne d'éloges [4].

D. O M S.
GERARDO A GROESBEECK
S R E. CARDINALI PRESBYTERO, EPISCOPO ET PRINCIPI LEODIENSI,
ADMINISTRATORI STABULENSI ETC. ETC
VIRO
INCREDIBILI PRUDENTIA AC FACUNDIA PRÆDITO, QUI PROVINCIAM
SUAM DIFFICILLIMIS TEMPORIBUS ANNIS XVI, SUMMA INNOCEN-
TIA ATQUE ANIMI SOLLICITUDINE, PACE ET BELLO NON
MODO CONSERVAVIT, VERUM ETIAM AUXIT, ATQUE
IPSIS HOSTIBUS ADMIRABILIS, VIRTUTE
INVIDIAM SUPERAVIT
CURATORES BONORUM AD LENIENDUM PARENTIS PATRIÆ DESIDERIUM,
MONUMENTUM HOC OPTIME MERENTI MŒSTISSIMI POSUERUNT
QUEM TEGAT HIC TUMULUS QUONDAM SI LEGIA QUÆRES,
TE, SIS USQUE LICET MAXIMA, MAJOR ERAT
VIXIT GERARDUS CARDINALIS A GROESBEECK ANNIS LXIII.
OBIIT M.D LXXX. IIII KAL. JAN

1 LOYENS. Recueil héraldique, fol. 209.
Id. SAUMERY. Délices du pays de Liege, vol. V, fol 132, 1re partie.
Id. BOUILLE. Histoire de la ville et pays de Liége, vol II, fol. 502.
Id. VILLENFAGNE. Recherches sur l'hist. de Liége, vol. II, fol. 302
Id. Cathed. Secret. Decisiones perillustris Capituli Leodiensis, 1780.

2 Dans le manuscrit d'anecdotes de J. B. N. chantre de Notre-Dame de Tongres, on lit le passage suivant qui a rapport à Pierre Dufour dit Saelzéa.

L'auteur de ce recueil, après avoir fait une critique peut-être trop sévère des ouvrages de Dufour, au pinceau duquel il reproche de la pesanteur et de la négligence dit : « Saelzéa trouvait toujours à placer convenablement ses tableaux malgré leurs graves défauts

Mais leur auteur était fortuné, de bonne naissance, mais non bien né, car il était bossu, inconvénient dont il avait raison de plaisanter tout le premier ; il avait l'esprit aimant à dire de bons mots, au risque même de déplaire

En voici un exemple. Un jour les P. P. Prémontrés ou Récollets de Maeseyck, désirant avoir pour l'église de leur couvent un tableau peint par Saelzéa, envoyèrent vers lui une députation de plusieurs d'entre eux, pour le prier de se rendre à leurs désirs. Celui des moines qui porta la parole était bossu : Saelzéa s'étant aperçu de cet accident sans lui laisser le temps de commencer sa harangue courut l'embrasser en lui disant : Eh ! bonjour mon double confrère ! Ce propos fâcha beaucoup le moine qui lui répondit qu'il avait grand tort de l'appeler son double confrère. Eh ! je le vois, dit Saelzéa : vous n'êtes pas digne d'être de la compagnie des bossus ; car ils ont tous de l'esprit.

Nous ignorons si, après cette scène, la députation exposa à Saelzéa le sujet de sa présence chez lui, mais nous n'avons jamais ouï dire qu'aucune église de Maeseyck ait renfermé un tableau du mordant peintre. »

3 Baron DE HERCKENRODE. Les tombes de la Hesbaye, fol. 413.
Id. J DE THEUX. Le chapitre de saint Lambert, vol. III, fol. 129.

4 Les tableaux parlants du peintre : par N. C. fol. 174-175. 1660.
Id. DEWEZ. Histoire du pays de Liége, vol. II, fol. 336.
Id. HAMAL. M. S. fol. 88-89.

CUJUS IMAGO AGAPES PUERIS CUR CINCTA BENIGNÆ
IN NATOS AGAPEN MATRIS ADUMBRAT AMOR?
CUR MICAT IGNE CAPUT? STOLA COCCINA CONTEGIT ARTUS?
IGNIS CONSUMENS EST AGAPEQUE DEUS
DEXTRA MANUS QUID AGIT? LEVAT ESURIEMQUE SITIMQUE
INTENTANDI ODIO COMINUS ENSE NECEM
DIVUM, HOMINUMQUE INIMICO ODIO CUI DIRA FREMENTI
CALIGO CIRCUMVOLVITUR ATRA CAPUT
ALTERA QUID? PRUNAS VICTI IN CAPUT AGGERIT HOSTIS
HOC TIBI, DIVE MALUM VINCERE, PAULE, BONO EST
NEC NOSTRI SOLEMNE ADEO NOS DILIGE DICTUM,
UT PIA NUPER, IDEM VITA DOCEBAT HERI
NUNC INTER SUPEROS OSTRO FLAGRANTE CORUSCUM
IPSE SUI ÆTERNO TORRET AMORE DEUS [1]

Le tombeau du prince-évêque d'Oultremont dû au ciseau du sculpteur Evrard, était à côté de celui du cardinal de Groesbeeck, il subsiste encore de nos jours dans la chapelle castrale d'Oultremont-Warnant. Il est d'un style classique, formé de marbres, blanc, noir et de marbre de Saint-Remy. Sur le cartouche est tracée cette inscription [2] :

D. O. M
HIC JACET
CAROLUS NICOLAUS ALEXANDER
EX PATRIIS COMITIBUS AB
OULTREMONT.
EPISCOPUS ET PRINCEPS LEODIENSIS ETC. ETC. ETC.
NATUS 26 JUN. 1716, ELECTUS 20 APRILIS 1763,
MORTE IMPROVISA É VIVIS SUBLATUS 22 OCTOBRIS 1771
PATREM PATRIA, PASTOREM RELIGIO, CITIUS, HEU! SIBI
PRÆREPTUM, LUGENT
R. I. P.

Le tombeau du prince Jean Louis d'Elderen, qui avait été élevé par ordre des tréfonciers à gauche de l'autel, se composait de tables de marbre blanc qui formaient une espèce de petite chapelle. Sur l'une de ces tables, était représenté en bas-relief de grandeur naturelle, le prince agenouillé devant un Christ. Cet ouvrage avait pour auteur maître Arnold, sculpteur liégeois : cet artiste avait employé de très-beaux marbres et des calcaires saccharoïdes veinés de talc verdâtre ; on y lisait ces mots en lettres rubriques et or [3] :

SEPULCHRUM
CELSISSIMI ET REVERENDISSIMI PRINCIPIS DOMINI JOANNIS
LUDOVICI AB ELDEREN, EPISCOPI ET PRINCIPIS LEODIENSIS,
DUCIS BULLONIENSIS, MARCHIONIS FRANCHIMONTENSIS,
COMITIS LOSSENSIS, HORNENSIS, ETC
IoannEs LVDoVICVs LegIæ eCCLesIæ DeCanVs
17 AVgVstI fIt prInCeps
ADDICTUS PATRIÆ, ET DIVINO PLENUS AMORE,
TRANQUILLUS VICIT BELLI MIRABILE PONDUS,
ARMIS GALLORUM, VIR QUAMVIS PACIS AMATOR,
RESTITIT INVICTUS, CŒLESTI NUMINE FULTUS
prIMA feBrVarII [illegible] qVasI [illegible]
IoannEs LVDoVICVs antIstes [illegible]
ANTISTES HUMILIS, SUMMA PIETATE DECORUS,
ALLOQUIO FACILIS PRINCEPS, ATQUE INDOLE MITIS
MUNIFICA CHARITATE FLAGRANS SUBVENIT EGENIS,
SIC CŒLESTE TULIT SUBITA DE MORTE
TROPHÆUM

Du même côté était le tombeau du prince Georges d'Autriche, fils de l'empereur Maximilien, en marbre de crônes rouge et blanc, derrière une draperie en portor noir veiné de jaune [4], portait en lettres d'or cette épitaphe, attribué à Duphet, poëte fort estimé de cette époque.

CONFIDE ET ARA
D. O. M.
QUI CLARUM AUSTRIACA DE STIRPE GEORGIUS ORTUM
DUXERAT, HEU! TUMULO MORTUUS HOC TEGITUR
BRIXNIA PRINCIPIO, POST IPSA VALENTIA, TANDEM
SUSCEPIT SACRUM, LEGIA PONTIFICEM,
HISQUE LOCIS PRÆSUL NULLI PIETATE SECUNDUS
REXIT QUA DECUIT CUM PROBITATE GREGEM
QUINQUAGINTA DUOS NATUS PAULO AMPLIUS ANNOS,
LÆTHALI MORBO SÆPIUS ARRIPITUR,
MaII qVInta aDerat LVX soLe CaDente sVb VnDas
OCCIDIt, at DeVs hVIC Det frVIer reqVIe
[illegible]

1 A l'époque de la violation des sépultures, lors de la démolition de la cathédrale, on trouva le cercueil de Gérard de Groesbeeck ayant la forme d'une châsse en bois d'ebène du plus beau noir, enveloppée de la peau serrée et dure d'une bête fauve, et d'une châsse en plomb, sur laquelle on lisait l'inscription mortuaire en beaux caractères gothiques du seizième siècle ; ils paraissaient avoir été fondus avec la châsse et se détachaient, par conséquent, avec une saillie très nette et très-pure.

Le crâne avait été scié en deux parties par le travers du front, pour faciliter sans doute l'opération de l'embaumement ; mais à la partie supérieure on voyait encore de longues mêches de ses beaux cheveux *(argentins)* comme les appelle Saelzéa, ce que confirme d'ailleurs pleinement les quelques rares portraits que nous avons de Gérard de Groesbeeck. L'un des plus beaux de ces derniers, appartient à la famille van-den-Steen de Jehay, il représente en pied le prince-évêque revêtu du grand costume de cardinal, cette belle toile est due à Bertholet Flémael.

2 Ophoven. Recueil héraldique, fol. 206.

Id. Chanoine Daris. Histoire du diocèse et de la principauté de Liége, vol. I, fol. 259.

Le portrait du prince-évêque d'Oultremont, peint par Renarstein, fils, se voit au château de Bassinnes.

3 Lovens. Recueil héraldique, fol. 491

Id. Le portrait du prince-évêque d'Elderen peint par Bertholet et Carlier, ayant deux mètres quatre vingt centimètres sur deux mètres, se voit au château de Bassinnes.

Le tombeau de Jean Louis d'Elderen se trouve dans l'église paroissiale de Genoels-Elderen, à 4 kilomètres Nord-Est de Tongres, construite par ce prince vers la fin du XVII[e] siècle. Démoli en 1804, il fut acquis par le comte F. de Borchgrave et placé dans cette église à gauche de l'autel. — Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, vol. X, fol 133 à 135 et suivants. Tongres, 1869.

4 Lovens. Recueil héraldique, fol. 272

Id. Bouille Histoire de la ville et principauté de Liége, vol. II, fol. 402.

Id. Curier. Souvenirs d'un peintre touriste, M. S

Le portrait du cardinal Georges d'Autriche peint sur panneau par Ramey (école de Lombard) se voit au château de Bassinnes.

Du côté de l'épitre était le mausolée du prince-évêque Georges Louis de Berghes ; ce bon prince, si pleuré de son peuple auquel il avait donné tant de preuves de sa bienfaisance, couronnée par un testament par lequel il instituait *pour ses héritiers universels ses chers frères les pauvres de sa cité de Liége.*

Ce mausolée était en marbre noir et blanc avec ornements en bronze doré et en marbre d'Auvergne rose mêlé de violet, de vert et de jaune, il était surmonté d'une pyramide en marbre noir contre laquelle s'appuyait une statue représentant la Renommée qui, aux sons de la trompette, semblait publier les vertus du prince dont elle montrait le buste sculpté en bas-relief.

Sur la pyramide on lisait inscrite en lettres d'or, cette épitaphe :

HIC JACET
GEORGIUS LUDOVICUS, EX COMITIBUS A BERGHIS
SUI NOMINIS [illegible] EPISCOPUS ET PRINCEPS LEODIENSIS
STIRPIS SUÆ ULTIMUS
ANNIS PROPE XX ECCLESIAM REXIT
SUPRA EGENUM ET PAUPEREM ITA INTELLEXIT
UT VIVENS ALUERAT
ET NE MORIENDO DESERERET, HÆREDES SCRIPSERIT
PRUDENTIA, MODESTIA, FIDES, PIETAS, RELIGIO,
CULTUS DIVINI ZELUS, HÆRETICÆ NOVITATIS EXTIRPATIO
ECCLESIÆ PROVIDUM PASTOREM,
PATRIÆ BENIGNUM PRINCIPEM,
CŒLO, TERRÆQUE IMMORTALEM FECERUNT
DEFUNCTI PIE MEMENTO,
ET UT DISCES MORI, VIVE HOC EXEMPLO
ELECTUS 7 FEB 1724, OBIIT 5 [illegible] 1743 ÆTATIS SUÆ 81

Aux côtés du mausolée s'élevaient deux enroulements en marbre noir occupés par deux génies soutenant l'un les attributs de l'épiscopat, l'autre ceux du pouvoir temporel ; sur le faisceau porté par ce dernier génie, on lisait le nom de l'intelligent sculpteur Evrard ; ce mausolée était considéré comme le chef-d'œuvre de ce savant artiste. La statue de la Renommée réclamait particulièrement un légitime tribut d'éloges pour sa pose gracieuse pleine d'expression et tout son ensemble qui la rapprochait du bel antique [2].

Le même sculpteur avait fait le mausolée voisin qui recouvrait les cendres du cardinal Jean Théodore de Bavière, représenté de grandeur colossale, debout à côté d'une table, chargée de tous les attributs de l'épiscopat. Ce magnifique monument qui faisait le plus grand honneur à l'artiste qui l'avait conçu et exécuté, était comme une grande mosaïque où le porphyre, le serpentin, le jaune antique, le turquin, le campan et beaucoup d'autres marbres de prix avaient été prodigués [3]. L'inscription tumulaire portait ces mots :

HIC JACET
JOANNES-THEODORUS, DEI GRATIA, UTRIUSQUE
BAVARIÆ DUX, SACRÆ ROMANÆ ECCLESIÆ CARDINALIS,
EPISCOPUS ET PRINCEPS LEODIENSIS, FREYZINGEN, RATISBON
ETC ETC ETC
TOTA HOMINIS INDOLES ERAT BENEFICENTIA
NULLI NOCERE POTUIT, STUDUIT PRODESSE OMNIBUS
PROBORUM VOTA CIVIUM
NON PRIUS SENSIT, QUAM IMPLEVIT. AUGUSTÆ DOMUS
ÆMULATUS PRINCEPS TAM PRIVATIS, QUAM PRIMORIBUS SE FACILEM
EXHIBUIT, BENEVOLUMQUE
PRINCEPS IPSE,
PATRIÆ ORNAMENTA, JURAQUE ECCLESIÆ FIRMAVIT ET AUXIT
[illegible]
[illegible] RELIGIONEM PROBAVIT
PATER
[illegible] ORPHANOS COPIOSIS SUBLEVAVIT OPIBUS
OBIIT XXVII JAN MDCCLXIII ÆTATIS ANNO LIX
PONT LEOD XIX

A peu de distance de ce mausolée se trouvait celui du prince de Velbruck-Garath : c'était le dernier prince-évêque de Liége auquel on avait élevé un mausolée peu d'années avant la révolution de 1793. Il avait été exécuté par Jean François Dewandre,

1 LOUVREX. Histoire de Liége au XVIII[e] siecle. M S
Id. DARIS. Histoire du diocèse et de la principauté de Liége, vol. I, fol. 53.
Id. LE ROY. Biographie nationale, vol. II, fol. 241.
Id. OPHOVEN. Recueil héraldique des bourgmestres de Liége, fol. 16 et [illegible]
Id. SAUMERY. Délices du pays de Liége, vol. I, fol 23 [illegible] 330.
Id. CH. J. DE THEUX DE MONTJARDIN. Le chapitre de Saint Lambert, vol. III, fol. 300.
Id. THIMISTER. Essai sur l'église Saint-Paul, fol. 237
Le portrait du prince Georges Louis de Berghes par Edmond Plumier, se voit au château de Bassinnes

2 P. CALCHOIS. Gloires de l'Église de Liége.
Id. OPHOVEN. Continuation du Recueil héraldique, fol. [illegible]
Id. J. F. RACLE, peintre du chapitre de Saint-Lambert.
Id. N. THYS, id. id. id.
Id. Computus generalis Membrorum fabricæ. 1779.

N. B. Le buste en bas-relief du prince Georges Louis de Berghes et les deux génies portant les attributs de la puissance ecclésiastique et civile ont été conservés jusqu'à ce jour et se trouvent en ce moment dans le grand réfectoire du séminaire épiscopal de Liége
Id. OPHOVEN. Recueil héraldique, fol [illegible]
Id. RACLE Cathédrale. Secretariat Décrets et ordonnances. Sede Vacante.
Id. J. MAILLEUX

3 RACLE. Cathédrale. Secrétariat. Décrets et ordonnances. Sede Vacante. 1763
Id. DARIS Histoire du diocèse de Liége, vol. I, fol. 137.
Id. OPHOVEN. Recueil héraldique des bourgmestres de Liége, fol. 154
Id. J DE THEUX DE MONTJARDIN. Le chapitre de Saint Lambert, vol. IV, fol. 52.
Le portrait de ce prince, peint en grandeur naturelle par R.ga, se voit au château de Bassinnes.

artiste dont le ciseau intelligent révélait l'étude et la conception des antiques grecs.

Des marbres noir et blanc avaient été employés pour composer le sarcophage servant de stylobate à une statue représentant l'immortalité appuyée sur une urne cinéraire placée au pied d'une pyramide où était incrusté un médaillon en albâtre retraçant le portrait du prince. A côté de l'urne et sur des livres groupés, était assis un génie chargé des attributs de la peinture et de la sculpture ; il exprimait les regrets que la mort de l'illustre défunt faisait éprouver aux amis des sciences et des arts ; sur un cartouche en marbre noir, ces mots étaient inscrits en lettres d'or.

D O M
MEMORIÆ
FRANCISCI CAROLI E COMITIBUS
DE VELBRUCK DE GARATH
NATI III IDUS JUNII MDCCXIX
EPISCOPI ET PRINCIPIS LEODIEN
ELECTI XVII KAL FEBRUARII
MDCCLXXII.
E VIVIS SUBLAT. PRIDIE KALENDAS MAII
MDCCLXXXIV [1]

Le chapitre avait fait prier, le 20 février 1788, l'héritier du prince-évêque de Velbruck de mettre sur le mausolée le portrait du défunt, avec des *attributs religieux et une inscription qui y fut analogue ;* l'héritier y fit ajouter le portrait du prince, mais sans attributs religieux ; il modifia les termes de l'épitaphe que le chapitre approuva le 21 octobre 1789.

La rédaction primitive disait, en outre, de Velbruck : *viri pueritiæ pauperis educendæ solliciti.*

C'est à son château de Hex, (Limbourg, entre Tongres et Looz) que mourut, le 30 avril 1784, le prince de Velbruck, dont le corps fut transporté à Liége par les soins de M. le comte d'Ansembourg, lieutenant des gardes et son héritier universel.

Le corps, revêtu des ornements pontificaux, fut exposé dans la chapelle du palais jusqu'au 4 mai suivant, et puis déposé dans le caveau de la cathédrale à côté du mausolée du cardinal de Groesbeeck.

Lorsque la vieille basilique tomba sous les coups des démolisseurs, M. Henkart fit enlever du caveau le cercueil intact du prince de Velbruck, pour le sauver des profanations et surtout dans le but de le remettre à son filleul, M. le baron de Graillet d'Oupeye, colonel du régiment de Berchiny, au service de France ; plus tard cet officier, attaché à l'armée du Rhin, fut tué à la fameuse retraite de Moscou.

Le corps du prince de Velbruck, transporté d'abord au parquet de M. Regnier, puis placé aux archives sous la garde de M. Henkart, y demeura jusqu'à ce que ce dernier s'en dessaisit sur les instances de Mme la baronne de Hayme de Bomal, religieuse sépulchrine de sainte Agathe de Liége et sœur de Mme la comtesse d'Ansembourg, femme de l'héritier du prince

C'est la nuit que le cercueil fut porté dans l'église actuelle des Carmélites, au Potay, où il fut définitivement déposé

La majeure partie des portraits représentant le prince de Velbruck, n'ont point péri en 1794.

En effet, nous lisons dans un rapport du citoyen Henkart au gouvernement de la République française, (5 vendemiaire an III), 26 septembre 1794, que le jour de l'entrée des Français à Liége, le peuple envahit le palais du prince et le mit au pillage.

« Les portraits des ci-devant princes-évêques furent déchirés, mis en lambeaux, nul portrait du philosophique Velbruck n'a été attaqué, tandis que les images des Ferdinand et Maximilien-Henri ont été frappées du couteau de la vengeance nationale [2]. »

Avant de quitter l'abside, nous devons mentionner plusieurs rétables et cabinets d'honneurs, espèces d'obiit consacrés à conserver la mémoire de plusieurs princes-évêques.

Le plus ancien était une lame de cuivre retraçant les traits du prince Thibaut de Bar. (1303-1312) Prélat plutôt guerrier qu'évêque, ayant accompagné l'empereur Henri VII, en Italie, pour soutenir les Gibelins, il fit preuve dans cette guerre d'un courage qui finit par lui être fatal ; les troupes impériales en étant venues aux mains, dans Rome, avec la faction des Ursins, Thibaut reçut dans la mêlée plusieurs blessures dont il mourut le 13 mai de cette année. Il fut enterré dans la chapelle papale située sous le portique de la basilique de

1 OPHOVEN, Continuation du Recueil héraldique, vol. II, fol 139-259.
Id. DARIS. Histoire du diocèse de Liége, vol. I, fol. 26. 3[illegible]
Id. RENIER. Eloge funèbre du P. E. de Velbruck. 1784
Id. Renseignements fournis par MM. les barons de Crassier d'Othée de Limont, et les chevaliers de Stembert.
Id HINNISDAEL. M. S. héraldique, vol. V, fol. 2.
Id. JOURNAUX. *Ami de l'Ordre,* 19 juin 1857. *La Meuse,* 24 juin 1857, nº 148.

2 Deux portraits du prince de Velbruck, peints par Levoz et Aubée se voient au château de Bassinnes.

Philippe Jacoby avait gravé, sur cornaline rouge, le buste du prince. On croit que ce beau produit du célèbre graveur liégeois, acquis par Lord Grewe est passé en Angleterre

saint Pierre [1]; son anniversaire, qu'on appelait à Liége la *Messe des Pêhons (Bars)*, était célébré le 13 avril, à la cathédrale de Liége [2]

Le turbulent prince Adolphe de la Marck, (1313-1344) ayant eu une existence fort agitée, eut encore une sépulture fort variée. Successivement inhumé au château de Clermont, près de Huy, puis devant la confession de saint Lambert, dans le tombeau qu'il avait préparé pour son prédécesseur, Jean d'Aps ; au XVII[e] siècle, sa pierre tumulaire modifiée en mausolée de bronze, fut définitivement placée dans l'abside. Il était représenté en habits pontificaux. Ce cercueil de métal quand on le frappait retentissait. Le prélat guerrier qui dormait dans ce lit d'airain n'eut pas même été arraché à son sommeil par le bruit de sa renommée ; il ne se réveillera qu'au son de la trompette, lorsqu'elle l'appellera sur son dernier champ de bataille, en face du Dieu des armées.

Sur un cartouche on lisait ces mots

HIC JACET ADULPHUS DE MARCKA QUADRAGESIMUS SEXTUS
EPISCOPUS A SANCTO LAMBERTO
EN CLARUM CUI MARCKA GENUS NATURA DECOREM
FAMA DECUS TRIBUIT MERITORUM COPIA FAMAM
LEODIENSIS APEX IN PACEM PRÆLIA VERTENS,
PROH DOLOR ! HIC RECUBAT PRÆSUL VENERANDUS ADULPHUS,
QUI C TER ET DECIES HUGBERTI LUCE FATISCENS
X, QUATER I. TOTIENS JUNCTIS IN PACE QUIESCIT [3]

La tombe du prince-évêque Jean de Walenrode (1418-1419) n'était qu'un grand cartouche de marbre, portant ses armoiries, indiquant qu'il avait été chevalier de l'Ordre Teutonique et archevêque de Riga en Livonie, évêque de Coire en Helvétie.

Au XVII[e] siècle le chapitre cathédral avait fait peindre sur le cadre de ce cartouche ces mots :

VIR SANCTUS SANE DIGNUS SECULO MELIORE, ET PRISCA
ILLA SANCTORUM ÆTATE

Bel éloge, qui indiquait la sainteté de ce prélat, digne de vivre en un siècle plus heureux et parmi ces anciens personnages que la vertu la plus pure rendait si recommandables [4].

Lambert Lombard avait peint vers 1557, un magnifique dyptique retraçant le prince Corneil de Berghes (1535-1545) agenouillé et priant devant le Christ, accompagné de ses patrons SS. Corneil et Lambert. Le portrait de Corneil de Berghes et la représentation de saint Lambert selon l'antique, subsistent encore de nos jours [5] ; ils passent avec raison pour deux des plus beaux portraits dus à ce célèbre artiste ; ces figures sont largement peintes et d'une fort belle coloration.

A côté de cet obiit, était le dyptique de son neveu, le prince-évêque Robert de Berghes (1557-1564). Lambert Lombard qui avait exécuté le cénotaphe de Corneil, ne put achever celui de Robert. Léonard Ornis ou Jacques de Libermé passaient pour avoir reproduit sur ces panneaux le même dessin employé dans une belle verrière donnée par Robert à l'église de Notre-Dame-aux-Fonts. Le prince était représenté à genoux, revêtu de ses ornements épiscopaux, avec une chape par-dessus, la crosse à la main. On y voyait ses huit quartiers soutenus par les cimiers de chaque casque : *Berghes — Brimeux — Saint-Simon — Rambures — Croy — Chateaubriand — Luxembourg — Touteville.* Quatre anges, qu'on citait comme des chefs-d'œuvre, portaient des phylactères où se lisait la devise du prince : *Velis quod possis* [6]. Vers la fin du XVII[e] siècle, le chapitre fit placer dans l'abside gauche quatre grandes tables en bronze doré, consacrées à la mémoire des quatre princes-évêques de la maison de Bavière, qui moururent électeurs de Cologne et sont inhumés au Dôme de cette ville. C'étaient Ernest duc de Bavière, prince-évêque de Liége, évêque de Freyzingen, d'Hildesheim, de Magdebourg, de Munster,

1 Nous trouvant à Rome en 1845, nous y avons fait des recherches à la basilique de Saint-Pierre, à l'effet d'y découvrir la sépulture du prince-évêque Thibaut de Bar ; cette dernière, ainsi que beaucoup d'autres de personnages marquants, inhumés dans la primitive église, avaient été conservées lors de l'édification au XVI[e] siècle de la basilique actuelle, car elles se trouvaient en dehors des constructions modernes. Mais en 1778, le pape Pie VI, ayant bâti la magnifique sacristie des chanoines de Saint Pierre, toutes les tombes qui étaient sur cet emplacement furent transportées dans la crypte de Saint-Pierre, non loin des tombeaux des papes Boniface IX et Innocent VII.

2 Messe des *Péhons* ou *Bars*. Comme à cette époque le 12 avril était jour de jeûne, Thibaut de Bar avait fait stipuler dans son testament, qu'après son anniversaire on distribuerait aux nécessiteux de la ville de Liége, une grande quantité de poissons *(Péhons)* ou barbeaux qualifiés du nom de *Bars* en souvenir des deux barbeaux ou bars, qui forment les armoiries de la maison de Bar à laquelle appartenait l'évêque Thibaut

Art de vérifier les dates, vol. XIV, fol. 221
Id. Chapeauville. Gesta Pontificum Leodiensium, vol. II, fol. 354.
Id. Butkens. Trophées de Brabant, vol. IV, fol. 355 et 360
Id. Wassebourg. vol. I, fol. 397 et aliis.
Id. Heyss. Historia Imperatorum Romanorum, vol. VI, fol. 107

3 Wohlwill. Die Anfänge der landständischen Verfassung in Bisthum Lüttich, fol. 101.
Id. Levoldus a Northoff Chroniques de la Marck, vol. II, fol 118.
Id. de Theux. Le chapitre de Saint-Lambert, vol. II, fol. 21.

4 Fisen. Flores Ecclesiæ Leodiensis, fol. 259
Id. Liber Chartarum Ecclesiæ Leodiensis, vol. IV, fol, 88.

5 Appartenant au comte van-den-Steen de Jehay.

6 Fisen Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. II, fol. 351
Id. Le Roy. Biographie nationale, vol. II, fol. 231
Id. Sanderus. Chorographia sacra Brabantiæ, vol. II, fol. 116
Id. Le Glay. Cameracum Christianum, vol. I, fol. 124.

archevêque électeur de Cologne, mort au château d'Arsnberg en Westphalie, en 1612 [1]. Son neveu, Ferdinand de Bavière, qui lui succéda dans tous ces évêchés, y ajoutant ceux de Paderborn et de Berghestad, mort au même château d'Arsnberg en 1650 [2]. Maximilien-Henri duc de Bavière, neveu du précédent, qui succéda à presque toutes les dignités ecclésiastiques occupées par son oncle Ferdinand, mourut à Bonn en 1688. Et Joseph-Clément de Bavière, neveu de ce dernier, également mort à Bonn en 1723 [3].

Le peuple qui jouissait du droit de circuler dans cette abside pendant les offices, afin de voir de plus près toute la majesté des cérémonies, pouvait aussi s'y nourrir de grandes et utiles pensées en contemplant ces beaux mausolées dont la richesse et les pompeuses inscriptions ne servaient qu'à rendre plus solennel le néant de tant de grandeurs humaines.

Le prince régnant ne pouvait lui-même se placer sur son faldistoire, sans avoir sous les yeux cette longue suite de tombeaux, sans se rappeler la mort, ce terme commun où toute gloire vient s'éteindre, où tout pouvoir vient se briser à jamais.

Un auteur [4] remarque que le tombeau inachevé en 1793 du prince-évêque de Hoensbroeck [5] occupait la dernière place disponible dans la cathédrale et que l'anagramme du dernier prince-évêque de Liége François Constantin de Méan est *Amen !*

Cette abside, indépendamment des deux issues qu'elle avait dans chaque transept, en avait une troisième pratiquée derrière le grand-autel et sous la grande rose. Cette porte n'était point visible du chœur supérieur, car elle était cachée par le grand autel dont le fond, au 17e siècle, avait été orné, comme il a été dit plus haut, d'un tableau peint par Gérard Lairesse. C'était derrière ce tableau, et par conséquent au moment de sortir de l'abside, qu'on voyait la grande mosaïque Maximilienne : voici quelle en était l'ordonnance. Dans un cadre de cuivre doré, large de quinze pieds et haut de trente-deux, se trouvait un assemblage de plusieurs marbres disposés en dessins de marqueterie. Le centre offrait une plaque de marbre noir taillée en ovale, d'environ quinze pieds de haut. Sur cet ovale se trouvait une inscription en lettres d'or, qui rappelait aux Liégeois que c'était aux libéralités des princes-évêques de l'illustre maison de Bavière [6] qu'était dû cet autel et bon nombre des embellissements de la cathédrale. Cette inscription était conçue en ces termes :

D O M
INTEMERATÆ VIRGINI MARIÆ DEIPARÆ
SANCTO LAMBERTO
ECCLESIÆ AC PATRIÆ DIVIS TUTELARIBUS
MAXIMILIANUS HENRICUS
UTRIUSQUE BAVARIÆ DUX, ARCHIEPISCOPUS ET ELECTOR
COLONIENSIS, EPISCOPUS ET PRINCEPS LEODIENSIS, ERNESTI
ET FERDINANDI BAVARIÆ DUCUM, EPISCOPORUM
ET PRINCIPUM LEODIENSIUM NEPOS ET SUCCESSOR
IN SUI ET PRÆDECESSORUM MEMORIAM PONEBAT
ANNO DOMINI M D C LVII [7]

[1] HÉNAUX. OPHOVEN. WISSOQUE. SAUMERY. Délices du pays de Liége, vol. IV, fol. 36.

[2] Art de vérifier les dates, vol. XIV, fol. 212
Id. Conclusiones Capituli Insignis Ecclesiæ Cathedralis, fol. 547

[3] Les portraits de ces quatre princes-évêques de Liége, de la maison de Bavière, se voient au château de Bassinnes.

Celui du prince Ernest, peint sur panneau, par un élève de Schérer de Freyzingen.

Ferdinand de Bavière (deux portraits), l'un sur panneau par Douffet, l'autre sur cuivre par Rotheirmeyer. Maximilien Henri et Joseph Clément de Bavière, deux pendants, hauts de 2 mètres 65 centimètres sur un mètre 95 centimètres de large. Ces portraits sont devenus rares, n'y ayant de connus que ceux d'Ernest et de Ferdinand au château royal du Brillenburgh près de Munster et de Maximilien Henri et Joseph Clément au château royal de Brülh près de Bonn.

[4] Baron DE CRASSIER. Recherches et dissertations, fol. 532

[5] Le portrait du prince Constantin François de Hoensbroeck peint par Lovinfosse, haut de deux mètres 65 centimètres sur un mètre 90 de large se voit au château de Bassinnes. Ce portrait ainsi que ceux des princes désignés plus haut, sont des présents faits par ces souverains à des dignitaires de leur cour et à des tréfonciers. Dans la cathédrale actuelle de Liége, chapelle dite *Basse sacristie* et *Vestiaire*, au pied de l'autel, est une pierre encastrée dans le pavé ; elle recouvre les restes mortels de plusieurs princes-évêques de Liége dont les cercueils furent découverts en déblayant les ruines de la cathédrale de St-Lambert.

Dans le caveau creusé sous cette chapelle, on a déposé les corps d'Erard de la Marck, de Georges d'Autriche et de César Constantin de Hoensbroeck. L'inscription suivante est gravée sur cette pierre

CINERES
EPISCOPORUM PRINCIPUM
LEODIENSIUM, DIRUTA VETERI
CATHEDRALI, AD HANC TRANSLATI
HINCQUE RECONDITI VIII ID. MAII 1811
NEMPE
EMINENTISSIMI CARDINALIS ERARDI DE MARCKA
OB. 16 FEB. 1538 ÆT. 65.
CELCISSIMORUM GEORGII AUSTRIACI
OB. IV. NON. MAII 1556 ÆT. 52.
CÆSARIS CONSTANTINI FRANCISCI
EX COMITIBUS DE HOENSBROECK D'OOST
OBIIT III NON. JUNII 1792 ÆT. 68.
R. I. P

Id. Chan. O J THIMISTER. Description de l'église cathédrale de Saint Paul. Bulletin Archéologique Liégeois, vol. VII, fol. 229.

[6] LOYENS. Recueil héraldique, fol 363.
Id. SAUMERY. Délices du pays de Liége, vol. I, fol. 104.
Id. Computus generalis membrorum fabricæ et mobilium.
Id. N. Z. et N. HANSON.

[7] WISSOCQUE. S. BORMANS. DE THEUX. Conclusions capitulaires.
Id. HELWICH. Catalogus Canonicorum Moguntinorum, vol. I, f. 78.
Id. A. DE NOUE. Etudes historiques sur l'ancien pays de Stavelot et Malmedy, fol. 378.
Id. MANTELIUS. Hasseletum seu historiæ Lossensis compendium, vol. I, fol. 79.
Id. H. HELBIG. Fleurs des vieux poëtes liégeois, fol. 74.
Id. HÉNAUX. Histoire de Liége.
Id. LOYENS. Recueil héraldique, fol. 419.

C'est en face de cette grande mosaïque et à l'entrée de la sacristie, qu'un inventaire du trésor de la cathédrale dressé en 1718, nous apprend qu'on révérait comme un précieux joyau une croix devant laquelle saint Lambert avait prié : « *C'est une croix de fer embellie de cuivre merveilleusement doré et de cristalle de roche, posée sur la porte de la sacristie derrière le grand autel et illecqs emplombée, laquelle selon la remarque du répertoire de l'an 1665, est celle-là même devant laquelle saint Lambert fut trouvé priant Dieu, entouré de neige, à Stavelot, suivant l'histoire.* »

Ce qu'était en réalité cette croix, de 1718, nous ne pourrions le dire ; de savants bénédictins qui visitèrent peu de temps après le trésor, n'en font pas mention.

Le trait édifiant de la grande humilité de saint Lambert ayant été fréquemment reproduit par la peinture, la ciselure et la sculpture dans le temple qui lui était dédié, nous nous permettons de rapporter cette légende. Cette dernière porte que saint Lambert avait, par suite des troubles amenés par la mort de Chilpéric roi d'Austrasie, dû se réfugier à l'abbaye de Stavelot.

Une nuit d'hiver que, suivant son habitude, l'évêque exilé s'était levé pour vaquer dévotement à l'oraison, il cherchait à tâtons ses sandales dans l'obscurité, quand une d'elles s'échappa de sa main et, tombant sur le parquet, fit un bruit qui réveilla les moines. L'abbé du monastère l'entendit, mais ne sachant qui s'en trouvait l'auteur : « Que celui qui a causé ce bruit, dit-il, aille prier à la croix. »

Le religieux volontaire obéit sur le champ : sans chaussure, nuds pieds, revêtu seulement d'un dur cilice, il sortit sans bruit du dortoir, pour se rendre à la croix qui s'élevait en dehors de l'habitation.

Le froid était des plus rigoureux ; et une neige glaciale blanchissait les forêts dont les rameaux desséchés semblaient frémir eux-mêmes sous le souffle âpre de la bise.

Le serviteur de Dieu, debout, immobile, les mains suppliantes et les bras ouverts ne s'en prit pas moins à chanter devant la croix les versets du psalmiste ; grelottant, sous le givre, il n'en poursuivait pas moins sa prière, pareil à un soldat posté que rien ne détourne de sa garde vigilante. La neige, cependant, tombait, tombait et s'élevant sur le sol, couvrait déjà les pieds de l'auguste pénitent, quand le Seigneur, ajoute le chroniqueur, eut pitié de son fidèle et permit que le chant du coq se fit entendre cette nuit-là beaucoup plus tôt que de coutume durant les nuits de cette saison.

Aussitôt, au signal donné, les frères du monastère se rendent à l'église pour y chanter matines : puis, l'office achevé, sortent du sanctuaire à la hâte et, poussés par la rigueur du froid et le désir de se réchauffer, rentrent dans l'habitation.

L'athlète de Dieu cependant, animé par le combat même qu'il soutenait, et plus absorbé que jamais dans sa prière, continuait à prier immobile devant la croix.

Or, à l'intérieur, le père abbé, parcourant du regard l'assemblée : Avons-nous ici, dit-il, tous nos frères ?

— Je vous ai entendu cette nuit, répondit l'un d'eux, condamner un d'entre nous qui avait causé quelque bruit, à se rendre à la croix pour y faire amende honorable. Mais quel est ce frère ? je l'ignore.

Il parlait encore qu'un autre se précipita dans la salle en criant : c'est monseigneur Lambert qui depuis une longue nuit déjà continue à prier, pieds nus, devant la croix !

Eperdu, l'abbé se tourna vers ses moines : « Allez ! courez, dit-il, prosternez-vous à ses genoux et le conjurez humblement de venir nous rejoindre. »

Les frères coururent aussitôt et le trouvèrent toujours debout en face du symbole sacré : la neige avait recouvert la tête, les épaules, le corps entier de l'homme apostolique, mais lui, poursuivant la récitation du verset sacré « Dieu ne méprise pas, disait-il, un cœur contrit et humilié ! »

— Ami, lui dirent les envoyés en l'abordant, nous nous présentons à vous en messagers de paix : le père-abbé vous supplie et tous nos frères avec lui de venir les rejoindre. »

Il se rendit à leur demande et les suivit, obéissant en toute simplicité.

Bientôt après, accompagné de ses frères, il entrait dans la salle où tous se tenaient ; le père-abbé, les moines se jetaient à genoux implorant leur pardon. « Si vous aviez mal agi, je prierais Dieu de vous pardonner, mais vous avez prononcé, mon père, conformément à la règle ecclésiastique et aux statuts de la vie monacale ; je n'ai fait, serviteur inutile, qu'obéir à vos ordres suivant la mesure de mes forces. »

Et il repoussait doucement les frères qui baisaient ses mains, baisaient ses pieds mêmes, puis lui préparant le bain et des habits, se répétaient l'un à l'autre : « Dieu lui-même pour l'augmentation de sa » gloire et celle des récompenses méritées à ses élus, » Dieu lui-même a voulu nous faire connaître les » vertus cachées de son serviteur. »

Tel est le récit naïf d'un contemporain ; mais nos pères ne se contentaient point d'en admirer la simplicité pittoresque ; ils s'attachèrent à consacrer de toutes façons le souvenir de cette croix devant laquelle le pontife exilé avait ainsi répandu sa prière et son obéissance. Le chanoine Nicolas racontait au douzième siècle que, si une croix s'élevait à l'extérieur de la cathédrale de Liége dans le préau des cloîtres, c'était en mémoire de l'immolation du saint. Jean d'Outremeuse ajoutait plus tard que cette croix était devenue l'insigne des églises dotées du pouvoir d'exercer la justice temporelle.

En quittant l'abside par cette porte pratiquée derrière l'autel, on entrait dans un vestibule long de vingt-cinq pieds, dont le fond présentait une autre porte haute de quinze pieds et large de huit en bois de chêne, sculptée et ornée de guirlandes et d'arabesques dorées. Dans l'espace qui s'étendait entre la partie supérieure de cette porte et la voûte, était fixée une inscription marquant que les bâtons dorés qu'on voyait attachés au mur indiquaient les années de l'occupation du siége épiscopal par le prince-évêque alors régnant. Cette coutume assez particulière de marquer les années que régnaient nos princes, n'était pas spécialement usitée à Liége, car aujourd'hui encore, la même pratique a lieu dans quelques cathédrales d'Allemagne [1].

De son trône le prince pouvait aisément lire cette inscription : *Quot pendere vides baculos, tot episcopus annos huic Leodiensæ præfuit ecclesiæ.* C'était une façon sévère de compter les années et de rendre perpétuellement visible aux yeux de l'évêque le temps qu'il avait déjà employé ou perdu.

Chaque mur de ce vestibule, à droite et à gauche, était orné de deux grandes portes, ayant les mêmes proportions et embellissements que la précédente.

La première de ces entrées à droite donnait accès dans une chambre adjacente à l'abside, ce qui lui prêtait une forme triangulaire ; chaque mur avait quarante pieds de long. Cette chambre était occupée par plusieurs tables sur lesquelles on plaçait, les jours où le prince officiait, tout ce qui était nécessaire pour les cérémonies de l'office pontifical. Quelques officiers de la maison du prince s'y tenaient pendant cet office : c'étaient le trésorier de la chapelle particulière, un sommelier, deux argentiers, et deux valets de pieds des pages S. A. S. Au sortir de cette chambre, en entrant dans celle qui était en face, et du côté gauche du vestibule, on se trouvait dans le petit vestiaire des tréfonciers. Ce vestiaire avait les mêmes proportions que l'appartement qui vient d'être décrit. A l'issue des offices, les tréfonciers s'y rendaient et y trouvaient leurs laquais munis chacun d'une mallette [2] et d'un cadenas [3] dans lesquels se déposent les costumes de chœur, la chaîne et la croix. A en juger par les monuments qui nous restent des 15[e] et 16[e] siècles, on voit qu'à cette époque les tréfonciers de Liége portaient pour costume de chœur l'aumusse appelée *pelliceum ac villosum amiculum* (probablement du latin *almutia)*; elle était formée de peau noire, garnie de petit gris, *mustela leucophæa*, à la place de cette dernière fourrure on adopta dans la suite l'hermine, *pellis mustelæ albæ, vellus Ponticum, pelles Armenicæ.*

De même que les chanoines de plusieurs collégiales de Liége, les tréfonciers portaient l'aumusse sur la tête et tombant sur les épaules.

A Saint-Lambert comme à la collégiale de saint Pierre, on voyait encore au siècle dernier plusieurs pierres tumulaires représentant des chanoines ayant la tête couverte de l'aumusse.

C'est au seizième siècle que les tréfonciers firent descendre l'aumusse sur le bras gauche pour la porter plus commodément. Vers le milieu du même siècle ils quittèrent l'aumusse pour adopter le camail, *Epomis humerale.*

En hiver ils s'en servaient en guise de capuchon, mais ils l'abattaient sur les épaules aux moments de l'évangile, de l'élévation et chaque fois que le grand chantre se découvrait la tête.

Par une nouvelle mutation de ce camail qui était doublé de pourpre, on fit descendre derrière un manteau traînant à terre qu'on appela *cappa hiemalis, sacerdotale capitis tegumentum, humerale superius.*

Ils portèrent la soutane à queue violette, *tunica talaris, amethystinus, violaceus color, jacinthinus color,* et par dessus, le rochet appelé *tunica linea stricta, lineum supparum*, et quelquefois le surplis *superpelliceum lineum, amiculum*, vêtement court de toile blanche ou de lin fin, enrichi de dentelles : mais il n'était point comme le rochet avec des manches étroites, car elles étaient ouvertes, volantes et plissées, *corrugatæ.*

Ce n'est qu'au siècle dernier que les tréfonciers adoptèrent définitivement pour coiffure la birette violette, *Biretrum.* Avant cette époque et même

1 MALINCROT. De Archicancellaria Romani Imperii, in notis ad Episcopatus, vol. I, fol. 263.

2 Cette mallette était un petit coffre en cuir dans lequel un domestique renfermait le costume de chœur de son maître.

3 Espèce de petit écrin fermé à clef, dans lequel se déposaient la chaîne, la croix et les décorations d'un tréfoncier.

antérieurement aux siècles où ils se couvraient la tête de leurs aumusses et camails, les chanoines de Liége portaient des bonnets dans l'église si on s'en rapporte à ce passage du P. Molinet :

« L'usage de porter des bonnets est fort ancien dans l'Eglise, dit cet auteur dans *l'Appendice* du Discours des habits des chanoines, fol. 27 et 28, puisque nous voyons qu'un évêque de Liége du nom de Notgère, environ l'an 980, voulant reprendre le château de Chèvremont, qu'on avait ravi à son église, fit déguiser des soldats en clercs et en chanoines, leur faisant porter des chapes, et cacher leurs cheveux sous des bonnets d'église. »

La couleur violette fut généralement adoptée pour le costume des tréfonciers vers l'an 1650, époque d'où date une bulle du saint Père qui accordait le privilége aux tréfonciers de Liége de porter cette couleur.

C'est aussi vers le milieu du 17e siècle que les membres du chapitre de Saint-Lambert commencèrent à porter une croix pectorale suspendue en sautoir à un large ruban violet ; environ vingt-cinq ans plus tard ils changèrent ce ruban violet pour en prendre un moiré couleur rouge ponceau.

Mais les jours de grandes fêtes ils suspendaient cette croix à une longue chaine d'or formant collier : c'est cette croix et ce collier qui se trouvent représentés sur la planche ci-jointe retraçant d'après les originaux et avec la plus grande exactitude quatre insignes de décorations. Comme on le remarquera, la croix des tréfonciers de Liége, était légèrement ancrée et semi-pommetée à ses extrémités ; elle était d'or, émaillée d'azur, embellie de palmes ou de rameaux d'olivier ; chacune de ses faces était chargée en cœur d'un médaillon émaillé représentant l'une la Sainte-Vierge tenant l'enfant Jésus et l'autre saint Lambert, patron de Liége. Plusieurs de ces croix étaient enrichies de perles ou de pierreries suivant le goût de celui qui en était décoré.

En costume civil les tréfonciers portaient cette croix suspendue au ruban rouge ponceau passé à volonté en sautoir ou fixée à la boutonnière de l'habit. Ce n'était qu'en portant ces marques distinctives de leur dignité qu'aux postes militaires on devait leur présenter les armes.

Durant le *sede vacante*, époque où l'administration du pays appartenait au chapitre, dès que les membres de ce dernier avaient commencé à exercer la juridiction ordinaire épiscopale, à conférer les bénéfices, à exiger un nouveau serment des officiers, à renouveler les cours de justice, dont les juges rendaient au nom du chapitre la justice qu'ils administraient auparavant au nom du prince, enfin du moment où le chapitre était entré en jouissance de tous les droits appartenant à l'autorité suprême, à ces titres étaient dus à chaque tréfoncier les honneurs réservés précédemment au prince-évêque : de façon qu'un tréfoncier, ayant au col ou à la boutonnière sa décoration, ne pouvait entrer au palais épiscopal sans que les troupes qui s'y trouvaient ne battissent aux champs, prérogative réservée en autres circonstances au prince-évêque, au grand-prévôt, au grand-doyen, au grand-chancelier, au grand-écolâtre et aux suffragants.

Un tréfoncier en costume de chœur, indépendamment de sa croix de tréfoncier, pouvait aussi porter les insignes de plusieurs autres décorations, car s'il était prévôt d'une des sept collégiales de Liége, il portait l'insigne en sautoir, au-dessus de la croix de tréfoncier. Les croix de ces prévôts étaient d'or, ayant en cœur dans un médaillon le buste du saint sous l'invocation duquel la collégiale était dédiée.

Le dessin ci-joint retrace la croix que portait le baron H. J. van-den-Steen de Jehay, tréfoncier de Liége et prévôt de la collégiale de saint Paul en 1772.

Sous le règne de nos princes bavarois et sous ceux de Georges d'Autriche et de Jean Louis d'Elderen, on vit plusieurs tréfonciers porter une décoration ou médaillon de la forme de celui qui est figuré dans la planche ci-jointe ; cette décoration qu'on appelait d'*enquère* par la raison qu'il fallait s'informer du motif qui l'avait fait conférer, était comme un témoignage particulier de distinction honorifique conféré aux tréfonciers qui avaient rendu des services à la principauté ou à son chef, tant dans la carrière administrative que dans la diplomatie.

Ce médaillon se portait en sautoir, il était émaillé, représentant à l'avers le portrait du prince donateur et au revers ses armoiries avec ces mots : *Virtuti et merito ;* des rubis, des perles et des fleurs émaillées enrichissaient ce bijou. Celui qu'on voit ici gravé fut donné par Maximilien Henri de Bavière en 1652 au tréfoncier L. H. van-den-Steen, baron de Saives, chanoine-comte et grand-prévôt de Cologne.

Les tréfonciers pouvaient aussi porter sur leur costume de chœur les insignes d'ordres de chevalerie dont ils étaient revêtus ; c'est pour ce motif qu'au siècle dernier on vit des tréfonciers porter sur leur camail les croix des Ordres de saint Lazare et de N. D. du Mont-Carmel, de Saint-Michel de Bavière et même celles des Ordres Teutonique, de Malte et du saint Sépulcre ; quoiqu'en réalité ils ne fussent pas

chevaliers de ces trois derniers Ordres ; mais ils avaient la permission d'en porter les insignes, comme attestation de services rendus à ces Ordres.

Jusque dans les derniers temps, le costume de chœur d'un tréfoncier de Liége différait peu de celui du prince. Il se composait pour l'hiver, d'une soutane en casimir violet avec les boutons rouges et de deux rochets garnis de dentelles ou de guipures, du camail en hermine, de la birette violette, de la mozette, d'un catogan en moire pourpre et du domino, grand manteau violet dont un laquais portait la queue depuis le vestiaire des tréfonciers, situé dans les vieux cloîtres, jusqu'au nouveau chœur.

Les camails en hermine des tréfonciers n'étaient pas doubles comme celui du prince, et la nuance violette de leurs vêtements était moins foncée que celle du costume de ce dernier.

Le costume d'été différait peu de celui d'hiver, la fourrure d'hermine était remplacée par un camail en iberline violette moirée, la soutane et la cape en satin fleuragé.

Les tréfonciers dignitaires du chapitre portaient le double camail d'hermine et en été le camail de soie pourpre tabisé, doublé de bleu et orné sur les épaules de nœuds de ruban rouge.

La gravure ci-jointe représente le prince-évêque Joseph-Clément de Bavière en costume de premier tréfoncier de Liége.

Le passage existant à côté de ce vestiaire donnait accès dans la grande trésorerie de Saint-Lambert ; sur les parois étaient fixés les calendriers coloriés du chapitre. Ces spécimens de l'art typographique sont devenus très rares de nos jours ; aussi ont-ils exercé les recherches de plusieurs savants modernes [1].

Ayant dépassé l'entrée de la trésorerie, on voyait une grille de fer à coulisse, puis un arceau en pierre fermé par une quatrième et dernière porte en bois bardée de fer. Cette chambre, longue de trente-six pieds, sur un peu moins de large, était voûtée, pavée en dalles de marbre du pays, éclairée par deux fenêtres cintrées, défendues par deux doubles barres de fer ; trois des parois de cette chambre était garnies dans toute leur longueur d'armoires en bois, hautes de dix-huit pieds, ayant environ sept à huit pieds de profondeur. Ces armoires, remarquables par leur massive solidité, étaient au nombre de trois contre chaque paroi.

A leur base et à leur extrémité étaient fixées des boules de bronze coudées, sur lesquelles tournaient des vantaux de portes, composés de barres de fer, ce qui leur donnait la forme de herses ou treilles garnies à l'extérieur de plusieurs rangées de pointes de fer à une distance de six pieds. On plaçait devant ces herses deux rangées de chaînes à la Catalane [2].

Ce n'était qu'après avoir franchi cette première barrière, établie par une prudence bien légitime, que l'on découvrait les portes en bois, doublées à l'intérieur de fer battu.

1 MM. le chanoine HENROTTE, le chevalier X. DE THEUX et S BORMANS, conservateur des archives de l'État à Namur. Ce dernier, a publié en 1867, dans le tome II du *Bibliophile Belge*, une notice sur ces calendriers. Il divise cette publication en quatre séries approximatives et de la manière suivante

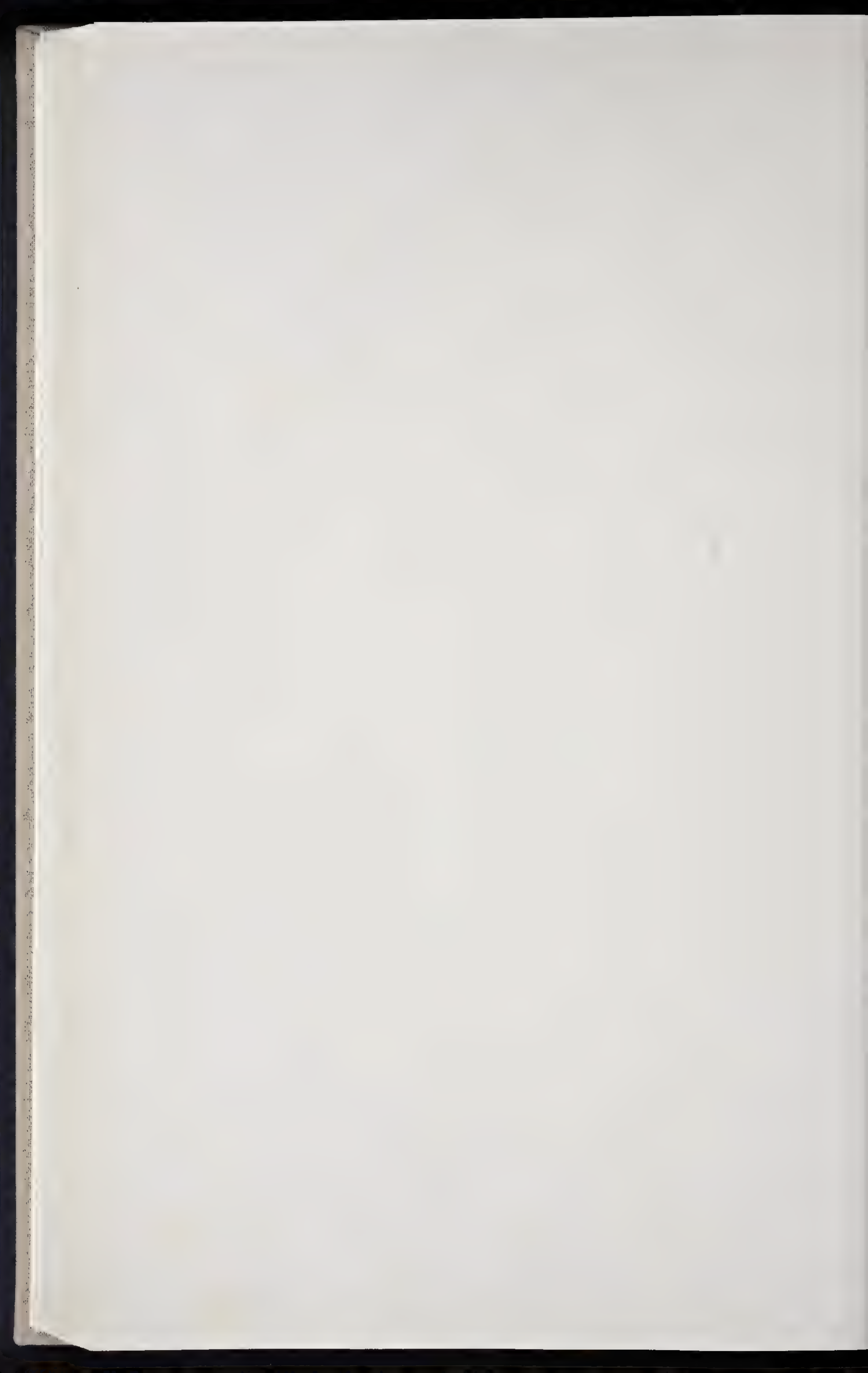
1° 1620-1625. Le premier calendrier, publié en 1620, aurait été dessiné par Jean Bourchardt, liégeois, et imprimé en taille douce par Gérard Altzembach, à Cologne. Ce calendrier, de petit format, contenant les armoiries des tréfonciers, aurait été accompagné d'un plan de Liege

2° 1625-1647. Hauteur 89 centim., largeur 40 cent. En tête les armes de l'évêque et de la principauté, surmontées probablement d'un plan de Liége : au centre le calendrier, accompagné des armes des chanoines.

3° 1647-1736. Le calendrier de 1663, qui se trouve aux archives de Liége, a 1 mètre 21 centim. de hauteur et 0,58 centim. de largeur. L'inscription suivante se lit en haut, sur une seule ligne · *Leodium nobilissima Eburonum et totius inferioris Germaniæ celeberrima civitas*. Au-dessous sont représentés saint Hubert, saint Lambert et saint Materne avec la Vierge Marie, les armes de la principauté et de l'évêque et un plan de Liége très-bien gravé. Au milieu, le calendrier accompagné des armoiries des chanoines, et portant le titre suivant *Almanach pour l'an de nostre Seigneur*, MDCLXIII. En bas, on lit dans un cartouche : *Nomina, cognomina et insignia reverendorum, admodum perillustrium et generosorum DD. canonicorum cathedralis ecclesiæ Leodiensis*. Le calendrier se termine par l'indication *A Cologne* (sic), *chez Guillaume Altzembach, marchand au cloytre des frerres mineurs* On trouve sur le calendrier de 1698 l'inscription suivante, qui prouve que, vers cette époque, l'impression en taille douce de ce calendrier fut exécutée à Liége : *A Liége, chez Antoine Warnotte, en la rue du Pot d'Or*, 1698.

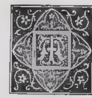
4° 1736-1794. Hauteur 1 mètre 52 centimètres, largeur 0,76 centimètres. Le calendrier est dessiné à Paris, chez F. Destain et gravé par L. Desplaces, en trois pièces. Celle du haut représente saint Lambert, saint Hubert et saint Materne, adorant la sainte Vierge. En dessous se trouvent les armes du prince et de la principauté. Celle du bas contient le plan de la ville de Liége. Enfin, celle du centre renferme le calendrier escorté des écussons des tréfonciers, gravés sur des planches séparées et qu'on colle ensuite sur le tableau principal. Ces petites planches furent gravées plus tard par des artistes liégeois, entre autres, par Jacoby et Jehotte, et leur tirage se fit à Liége, successivement chez la ve Renardy, J. Fohalle et J. T. Delvaux. L'almanach s'imprimait aussi à Liége. Quand aux trois grandes pièces qui forment le calendrier, faute d'ouvriers liégeois capables, elles furent imprimées d'abord à Paris, puis à Augsbourg

2 On appelait ces chaînes les engins du moine d'Orval : la chronique rapportait qu'un tréfoncier ayant résigné sa prébende, s'était fait religieux à l'abbaye d'Orval près de Montmédy, qu'il y avait été élu abbé, et avait fait cadeau à la cathédrale de ces chaînes qui étaient aussi tendues devant les portes de l'église de saint Lambert le jour où l'on elisait un prince-évêque



CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

CÉLÉBRITÉ DU TRÉSOR DE SAINT LAMBERT — ANCIENS INVENTAIRES — TÉMOIGNAGES DES CONTEMPORAINS — BULLES PAPALES CONFÉRANT DES PRIVILÉGES AUX DONATEURS DU TRÉSOR — ORIGINE DES CHASSES — SAINT LAMBERT, LE GRAND SEIGNEUR DE LIÉGE — SON BUSTE ET SA CHASSE — OBJETS ET INSCRIPTIONS QUI Y SONT RENFERMÉS — SUAIRES ORIENTAUX — RÉSERVES ET PYXIDES EUCHARISTIQUES — ÉCRINS, BIJOUTERIE, JOAILLERIE — LE PLUS BEL ONYX CONNU — CUSTODES PHYLACTÈRES — LES CROISÉS LIÉGEOIS ET LES CHASSES BYZANTINES — RELIQUAIRES ARABES — LÉGENDES ET CHASSES DES SAINTS MATERNE, MAURICE, EXUPÈRE ET CANDIDE — LA LÉGION THEBÉENNE — PRIVILEGES DES BOUCHERS LIÉGEOIS — CHASSES DES SAINTS PAUL, HIPPOLYTE ET DES SAINTES BARBE ET CHRISTINE — RELIQUES, COSTUME, AIGUILLES ET FUSEAUX DE SAINTE AMALBERTE — PERIPETIES DES CHASSES DES SAINTS THÉODART, EUCHER, TROND ET CYRINUS — SUAIRES DES SAINTS PIERRE, ANDOLET ET FLORIBERT — LES PAINS ET LES RATS DE SAINT UDALRICH — LES ACTES DES SAINTS REMACLE, HUBERT ET HADELIN — LES GANTS DE LA CHATELAINE RESSUSCITÉE — BUSTE DE SAINT CHARLES — NEFS DE SAINT NORBERT, DE SAINTE URSULE ET DE SES COMPAGNES — OFFRANDE EXPIATOIRE DE CHARLES-LE-TÉMÉRAIRE, DUC DE BOURGOGNE — NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS TOUCHANT LES ORFÈVRES AUXQUELS EST ATTRIBUÉE CETTE OFFRANDE.



out ce qui faisait partie, à un titre quelconque, du temple national de nos pères, garde le privilége d'intéresser les Liégeois. Il y a plusieurs siècles — maintes relations de voyage en font foi — le trésor de Saint-Lambert était déjà l'objet de la curiosité particulière des étrangers de passage en notre ville, qu'ils voyageassent comme les Bénédictins de Saint Maur à la recherche des monuments littéraires des temps anciens ou comme Bergeron pour leur seul agrément. On nous saura peut-être gré d'ajouter, par la publication d'un nouveau document, quelques indications aux renseignements que nous possédons sur ce trésor.

L'inventaire qu'on va lire, faisait partie d'un *Recueil de différentes pièces rares méritant d'être conservées*, pièces politiques, judiciaires ou tout à fait privées, records, projets, mémoires, testaments, règlements, tarifs et contrats réunis au nombre de vingt-sept et sans rapport entre elles, par le seul bon plaisir d'un collectionneur. Bien que de dates, d'écritures et de formats différents, elles nous viennent toutes du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

L'infatigable et modeste savant auquel notre histoire locale restera redevable en ce siècle de la meilleure part de ses progrès, M. J. Demarteau [1] nous a communiqué la liste alphabétique de tous les objets renfermés dans ce trésor. C'est l'index d'un répertoire plus vaste qui, d'après les indications numérales jointes à chaque article, devait compter au moins 50 feuillets, partagés eux-mêmes en divisions de 2 à 9 chapitres. Quoique le titre de cet inventaire porte le millésime de 1713, il doit avoir été clôturé quelques années plus tard ; la dernière date d'achat qu'on y mentionne est du mois de mai 1718.

1 J. Demarteau, Rédacteur en chef de la *Gazette de Liége*, membre de plusieurs Sociétés savantes.

La rédaction générale et la nature de quelques annotations donnent à penser, par leurs fautes ou la naïveté de leurs erreurs, que cette copie est due à la plume d'un ou de plusieurs scribes inférieurs de l'Eglise; un écrivain plus érudit eut écrit différemment et il n'aurait point eu la crédulité d'affirmer, par exemple, que les quatre cornets ou huchets de chasse conservés dans le trésor et dont les historiens anciens n'ont donné nulle mention, provenaient de saint Hubert, ou que « la croix de fer embellie de cuivre doré et de cristalle de roche posée sur la porte de la sacristie derrière le grand-autel et illecqs emplombée » put être « celle devant laquelle saint Lambert fut trouvé priant Dieu la nuit, entouré de neige, à Stavelot. »

Ainsi que nous l'avons dit, l'existence de semblable croix subsista jusqu'au moment de la destruction de la cathédrale; mais son authenticité était purement légendaire.

On regrettera aussi que certains articles, tels que celui de « l'argenterie de S. A. S. E. C. Jean Louis portant ses armes, ainsi que la vaisselle plate du chapitre » n'aient pas été signalés avec plus de détails.

Quoi qu'il en soit, ces lacunes n'enlèveront pas à cet index, l'avantage de compléter sur plus d'un point la description de ces richesses, description formée à l'aide de documents recueillis dans la plupart des ouvrages et manuscrits qui traitent de l'histoire de Liége, que nous avons déjà mentionnés, ainsi que par les communications obligeantes de plusieurs personnes dont suivent les noms [1].

Nos généalogistes auront du plaisir à y relever les mentions faites, à titre de donataires, d'un certain nombre de membres de nos anciennes familles. Nos archéologues y recueilleront des indications sur le mobilier religieux, les objets d'art, les usages particuliers du chapitre de Saint-Lambert.

Les Liégeois, les moins au courant du passé de leur pays, pourront eux-mêmes, en parcourant cet inventaire, se faire une idée des richesses de la célèbre cathédrale et de l'éclat de ses solennités religieuses où elle s'ornait de ces parements précieux, de ce mobilier artistique conservé par une piété séculaire; de ces châsses et de ces statues d'argent, de vermeil et d'or; de ces velum, semés de pierres rares; ils se représenteront ces cortéges de clercs en tuniques de velours verluants et de ces prêtres en chapes de brocard et de tabis d'or chargés de perles fines précédant le prince-évêque entouré d'un nombreux et riche cortége sémi ecclésiastique et militaire. Le tout sera clôturé par la description de cet incomparable buste de saint Lambert, portant la mitre et le pallium aux innombrables joyaux.

La cathédrale de Liége, plus que toutes autres églises et abbayes des Pays-Bas, possédait des trésors considérables, où brillaient les œuvres les plus splendides et les plus vénérables tout à la fois de l'art chrétien du moyen-âge. Il ne pouvait en être autrement, dans un des plus opulents chapitres de la chrétienté, jouissant de grands

[1] [illegible]

LE CARDINAL BARTHELEMY PACCA

ancien nonce apostolique auprès des archevêques-électeurs de Cologne, de Mayence, de Trèves et du prince-évêque de Liége, † doyen du Sacré Collége en 1844, à l'âge de 88 ans

LE CARDINAL VINCENT MACCHI

ancien auditeur de la nonciature électorale, † doyen du Sacré Collége, le 30 septembre 1860, à l'âge de 90 ans.

M. le baron DE GOËR DE HERVE, dernier tréfoncier survivant du chapitre de St-Lambert, reçu en 1785, † à son château de [illegible], le 7 janvier 1847, à l'âge de 81 ans

M. L. LEJEUNE, prêtre bénéficier de la cathédrale de St-Lambert, dernier chanoine survivant de la collégiale de St Martin, † le [illegible] mars 1848, à l'âge de 84 ans, dans sa 60e année de prêtrise.

M. J. L. T. BELLEFROID, ancien bénéficier de la cathédrale, dernier chanoine survivant de la collégiale de St-Pierre, ancien supérieur du séminaire de Floreffe, † le 4 mai 1843, à l'âge de [illegible] ans.

M. HUBENS JEAN JOSEPH, ancien bénéficier de la cathédrale de St-Lambert, collaborateur de l'abbé de Feller lors de la publication du *Journal historique et littéraire* ([illegible]8-1790) et du *Dictionnaire historique biographique* (1789-1793), chapelain de la chapelle castrale de Bassinnes, desservant des églises de Maffe et de Chardeneux, curé-doyen de Havelange, † le 1er octobre 1848, à l'âge de 88 1/2 ans et dans sa 64e année de prêtrise

M. KERSTEN P., directeur-propriétaire du *Journal historique et littéraire*, † le 3 janvier 1865, à l'âge de 76 ans.

[illegible] P. LAMARCHE V., ancien provincial de l'Ordre de saint Dominique, † à Rome, le 2 juillet 1849, à l'âge de 70 ans.

M. LESOINNE J. F., ancien bâtonnier de l'ordre des avocats et président de la Commission des hospices de Liége, † le 24 novembre 1852, à l'âge de 82 ans

M. BOUHTAY H. N., général major, incorporé dans les gardes du corps de S. A. S. E. C. le prince-évêque de Liége, à l'âge de 16 ans, † le 25 mars 1859, à l'âge de 86 ans

M. DRION L. G., ancien orfèvre-joaillier de la cour du prince-évêque et argentier du chapitre de St Lambert, † le 5 octobre 1846, à l'âge de [illegible]0 ans.

M. DARTOIS J., ancien ciseleur, † le 12 août 1848, à l'âge de 94 ans.

M. JEHOTTE L., dernier graveur général du chapitre de St-Lambert, † le 1er août 1851, à l'âge de 80 ans.

M. DE TOMBAY M., sculpteur des deux derniers princes-évêques de Liége, † le 1[illegible] novembre 1852, à l'âge de 84 ans.

M. DOSSIN P. E., employé à l'officine du palais du prince-évêque, † le 26 décembre 1852, à l'âge de 75 ans.

M. ROUMA, ancien horloger de la cathédrale, † en 1847, âgé de 80 ans.

M. MAILLEUX, ancien violoncelliste de la cathédrale, † en 1851, à l'âge de 74 ans

M. le comte E. DE MÉAN, neveu du dernier prince-évêque de Liége, † le 7 avril 1876, à l'âge de 87 ans.

Mme M. E. DUPONT RUSSON, née GUIVART, † le 6 février 1846, à l'âge de 101 ans

Mlle C. PERRO, dernière brodeuse, passementière de la cathédrale, † en 1848, à l'âge de 97 ans.

priviléges et surtout de bulles papales lui conférant de grandes faveurs.

En effet, le pape Innocent VIII, qui portait une grande affection au chapitre de Saint-Lambert, lui adressa une lettre apostolique accordant cent ans et cent fois quarante jours d'indulgence aux personnes qui contribueraient aux frais d'une châsse ou buste pour renfermer le chef de saint Lambert, ou à la réparation et conservation de meubles ou vases sacrés servant au culte, pourvu que ces personnes vraiment repentantes et confessées visitent la cathédrale entre les premières et les deuxièmes vêpres le jour du martyre et de la translation de saint Lambert ou celui de la fête des saints Côme et Damien [1].

Un petit nombre de ces richesses échappées au vandalisme révolutionnaire, sont arrivées jusqu'à nous détériorées, mutilées et exigent, pour la majeure partie, de grandes restaurations.

Plusieurs des châsses dont on lira la description pouvaient être considérées, à juste titre, comme les productions les plus précieuses de l'art chrétien à ses diverses époques.

Si presque toutes se distinguaient par la richesse et la profusion des métaux, plusieurs empruntaient un cachet particulier, par leurs formes originales, la naïveté du dessin, la splendeur de l'ornementation, l'exactitude des costumes, la naïveté des poses des personnages, la remarquable habileté du travail.

Les reliques de la cathédrale occupaient une place si importante dans notre histoire nationale, leur origine s'y unissait d'une manière si intime qu'on nous pardonnera la digression que nous ferons à leur sujet.

Le culte dont l'église honore les restes vénérés de ses martyrs, repose sur les sentiments les plus augustes et les plus profonds du cœur de l'homme. Partout la cendre des aïeux est une chose sacrée. Les grands souvenirs et l'héroïsme des vertus semblent planer sur ces restes consacrés par la double majesté de la mort et de la sainteté. Temples de l'Esprit Saint, merveilleux instruments de la grâce, les corps des saints ont gardé dans la mort même, le sceau de leur prédestination glorieuse, et, comme de la frange du vêtement du divin Sauveur, il sort de ce vêtement terrestre des âmes bienheureuses une vertu qui guérit et qui vivifie.

Depuis les glorieuses funérailles dont elle honora les membres mutilés de son premier martyr, l'Eglise a dans tous les âges multiplié les témoignages de sa vénération et de son amour pour les restes des saints. Elle les recueille comme le plus précieux des trésors, elle les consacre comme les glorieux trophées de la grâce, elle les offre dans le sanctuaire à la vénération des fidèles, comme un exemple et comme une sauvegarde, elle ne craint pas de les élever sur l'autel, et, dans ses jours d'épreuve, elle les montre au Seigneur, comme le souvenir des enfants bénis qu'elle lui a donnés.

Les premiers autels chrétiens furent les tombeaux des martyrs aux catacombes, et, sur toutes les plages où l'hostie sainte est offerte par les mains du prêtre, c'est encore sur la relique des martyrs. Lorsque la religion put librement déployer ses pompes solennelles, ce fut pour conduire aux tombeaux des saints le cortége triomphal de la prière par des avenues jonchées de lauriers. Les corps des martyrs devinrent les plus précieux trésors des villes, comme leurs tombeaux leurs plus splendides monuments. Les arts y multiplièrent leurs merveilles, la foi y multiplia ses prodiges. De combien de cités puissantes l'humble sépulture d'un saint a-t-elle été le berceau ?

De quelque côté qu'on les envisage, ces grandes figures dominent l'histoire de la famille chrétienne, de l'humanité tout entière ; et, seules de tous les hommes, elles ont le privilége d'attirer le respect et l'amour des générations. Jamais popularité ne fut aussi vraie, aussi puissante, aussi durable que la leur. Quel grand homme a jamais pu rêver d'être aimé comme un saint? Quelle tombe paternelle a jamais réveillé les mêmes sentiments que le tombeau de saint Pierre à Rome, de saint Charles à Milan, de saint Lambert à Liége? Les siècles passeront sur ces reliques bien-aimées : le sentiment qu'elles inspirent ne passera pas, car il a été donné aux saints de participer au privilége divin de Notre Seigneur Jésus-Christ, en attachant l'amour sur leurs glorieux tombeaux.

Telles sont les pensées que fait naître en tout cœur chrétien le merveilleux trophée élevé dans le sanctuaire de la cathédrale.

Nous lisons dans nos vieilles annales, que souvent l'Eglise de Liége implora les miséricordes divines en faveur du souverain pontife et de la chrétienté opprimée. Elle a réuni ses enfants autour des autels, elle prie par la voix de ses prêtres et de ses pontifes. Mais, au-dessus de ces voix suppliantes, elle élève une prière plus auguste dans son

1 Schoonbroodt. Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de saint Lambert, anno 1487, fol. 353, n° 1093.

majestueux silence ; celle de ses saints et de ses martyrs. Regardez, ils sont là, depuis le premier apôtre que Rome nous a envoyé pour nous gagner à Jésus-Christ : saint Materne, saint Théodard, saint Lambert ; martyrs, vierges, pontifes, tous ceux que le ciel a suscités pour évangéliser, convertir, sanctifier cette terre ; les élus qu'elle a donnés au ciel : voyez les tous rangés autour du sanctuaire, au milieu d'un peuple prosterné, et dites s'il est un spectacle plus capable d'émouvoir le cœur du fidèle et d'attendrir le cœur de Dieu

Les reliques de *nos saints* (car ce sont bien les nôtres) étaient annuellement disposées sur les gradins supérieurs d'un autel élevé à l'entrée du chœur, et où chaque jour était célébrée la messe de la neuvaine. Le buste historique de saint Lambert dominait, comme du haut d'une chaire pontificale, cet hémicycle presbytéral de glorieux défunts. Parmi les saintes reliques, les unes attirent le regard par les somptueuses merveilles d'une brillante orfévrerie; d'autres accusent, par leurs ornements primitifs, les âges les plus reculés. Pendant des siècles, les châsses précieuses de nos saints avaient fait l'admiration et le bonheur de nos populations catholiques; c'était le joyau de nos vieilles églises, la merveille de nos arts, l'apanage des siècles, les monuments de notre histoire, l'objet favori des traditions populaires ; il a suffi d'une horde incendiaire et de quelques heures de délire pour tout anéantir.

Les légers cercueils qui contiennent les saintes reliques étaient revêtus de housses en velours cramoisi relevées de riches broderies en or. Des inscriptions en lettres d'or faisaient connaître les noms des saints. L'ensemble, l'aspect de ce trophée entremêlé de chandeliers d'argent, où l'éclat des lumières se mêlait au reflet de l'or et des tissus précieux, était d'une majesté sévère et imposante.

Après avoir franchi la première barrière mentionnée plus haut, on découvrait les portes doublées de fer battu.

Les armoires à droite renfermaient les bustes, les châsses dits des *Patrons*.

Liége ayant germé du sol arrosé par le sang de saint Lambert, il était naturel que ses restes mortels fussent au premier rang, puis s'offraient ceux de son successeur saint Hubert

Liége est née du sang d'un martyr, des miracles qui attirèrent la foule autour du lieu où saint Lambert avait péri, du concours des fidèles qui suivirent saint Hubert, quand il ramena dans ces lieux la dépouille du saint et vint asseoir auprès d'elle son siége pontifical.

Liége est devenue la cité de saint Lambert, depuis plus de douze siècles, ce saint est resté « *Le grand seigneur de Liége* » comme le sanctuaire élevé sur le tombeau du glorieux confesseur en demeurait le cœur et le centre, comme ses restes furent les premières, les plus précieuses des richesses que renfermait le trésor de la basilique.

Les objets renfermés dans ces armoires, par leur origine formaient le trésor primitif de la cathédrale, remontant à saint Hubert lui-même ; cet évêque, en quittant Maestricht, avait emporté la majeure partie des ossements de ses prédécesseurs dans l'épiscopat avec d'autres saintes reliques, et les avait déposés dans la chapelle des saints Côme et Damien à Liége.

Cette chapelle, agrandie plus tard et transformée en cathédrale, forma ainsi un grand reliquaire, dans lequel nombre d'autres se conservèrent pieusement.

Le buste de saint Lambert en vermeil et argent était encore un monument mémorable de la libéralité d'Erard de la Marck. La grande châsse ou fierte de saint Lambert, était aussi déposée ici, hormis aux fêtes du saint, qu'on la plaçait dans la grande custode mentionnée lors de la description du jubé.

Il est probable qu'Erard de la Marck ne fut mis en possession que d'une partie du chef de saint Lambert, car les historiens qui ont écrit l'hagiographie liégeoise, nous apprennent que ce qui indisposa le plus les Liégeois contre leur prince-évêque Raoul de Zaëhringen, ce fut l'enlèvement d'une partie du crâne de leur patron saint Lambert, qui, déposée dans le trésor des ducs de Zaehringen, est encore aujourd'hui, conservée dans l'église de Fribourg en Brisgau [1].

Ce fut Hugues de Pierrepont (1201-1229) l'un des pères du Concile de Latran, qui porta à Rome un fragment du crâne et une côte et en fit présent au pape ; ces reliques sont actuellement conservées dans la custode pontificale de l'Apollinaire à Rome [2].

L'an 1864, nous avons vu dans le chœur de l'église de l'abbaye de saint Pierre, dans la Forêt

1 Piot. Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Trond, vol. I, fol. 122.
Id. Martène et Durand. Amplissima collectio, vol. I, fol. 911-1150.
Id. Pertz. Monumenta Germaniæ historica. Leges, vol. II, fol. 164.
Id. Messager des sciences historiques 1841, fol. 83.
Id. Victon. Histoire de la maison de Zaëhringen, vol. I, fol. 57 58

2 S. S. le Pape Grégoire XVI, a gratifié d'un fragment de ces reliques le père de l'auteur de cet ouvrage, lorsqu'en 1844-1846 il occupait, auprès de sa personne pontificale, les fonctions d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges près du Saint-Siége

noire, une statue du prince-évêque Raoul de Zaëhringen, représenté au moment où il revient de Liége, tenant en main le chef de saint Lambert : c'est ce qu'une légende explique en ces termes :

RADVLPHVS DVX ZAERINGIVS EPISCOPVS LEODIENSIS DOTATOR
QVI CAPVT SANCTI LAMBERTI E. ET M. FRIBVRG. BRISG. TRANSTVLIT
HIC SEPVLTVS MCXC

Un monument qui lui a été élevé dans la cathédrale même de Fribourg, à gauche du chœur, le représente armé de toutes pièces, comme un chevalier partant pour la croisade, mais portant aussi le manteau et la mitre, tenant d'une main la crosse épiscopale et touchant de l'autre la tête de saint Lambert, déposée sur une table ; on y lit cette inscription :

RODOLPHVS CONRADI FIL. BERTHOLDI IV FR. E DUC. ZAR
EPISCOP. LEOD. LIPSANA S. LAMBERTI FRIB. DEPORTAT
OB NON AVG MCXCI

Les diverses péripéties que subirent les reliques de saint Lambert et leurs diminutions successives, nous engagent à consigner ici les époques où eurent lieu les visites et les récognitions des reliques conservées dans le sacraire de la cathédrale.

Une des plus circonstanciée fut celle du mardi 14 avril 1489.

La ville de Liége était alors plongée dans les horreurs de la guerre, et tout entière à la merci d'Engelbert de la Marck, frère de Robert.

Le prince-évêque, Jean de Hornes, battu l'année précédente par Engelbert, n'avait plus aucun pouvoir, surtout depuis que Jacques de Croy, son ancien compétiteur, s'était mis en possession de tous les revenus de la principauté, grâce à neuf cents cavaliers, que le roi de France lui avait fournis au commencement de l'automne de 1488.

En outre, depuis trois semaines, la faction de la Marck était plus que jamais menaçante, parce qu'elle avait éprouvé un échec en essayant d'enlever Maestricht par un coup de main.

L'anxiété et la stupéfaction régnaient donc partout, et chacun s'attendait à une explosion terrible de ressentiments concentrés.

Au milieu de ces calamités et de ces terreurs, les chanoines tréfonciers décrétèrent une cérémonie religieuse tout-à-fait exceptionnelle, destinée à faire violence au ciel par l'intercession du saint protecteur de Liége.

Ils fixèrent au 28 avril ce grand acte de religion.

Ce jour là devait avoir lieu une procession générale, aussi solennelle que possible, pour accompagner les reliques de saint Lambert dans tous les principaux quartiers de la ville.

Comme préparation à cette solennité, on avait aussi résolu de faire la recognition ou l'inspection des reliques de la cathédrale.

Dans ce but, le 14 avril, à six heures du soir, se réunirent cinq chanoines-tréfonciers, Godemille de Eldris, grand-écolâtre ; Henri de Paludé, grand-chantre ; Jean de Billeton, Guilleaume de Libermé, et Jacques de Looz-Corswaremme, assistés des protonotaires apostoliques et chanoines de la Petite Table, Crépin de Roefs, Brunon de Tills, Jean Jorlet ; les témoins furent Jean de Dyck dit de Weert et Christian de Goër, chapelains [1].

Tous s'étant confessés et ayant revêtu le costume de chœur, se rendirent solennellement, par ordre et au nom du chapitre, à ce tombeau qui contenait les corps de saint Lambert et de plusieurs autres saints.

Au pied de l'escalier, ils prirent les ornements sacerdotaux et, tenant en main des torches et des flambeaux, ils montèrent au lieu où reposaient ces précieuses reliques qu'ils encensèrent suivant les prescriptions du rituel.

Ils firent donc ouvrir la châsse principale et retirèrent un sarcophage rouge d'un travail exquis, sur lequel on lisait cette inscription onciale :

LOCVLVS SANCTI LAMBERTI MARTYRIS ET PONTIFICIS

Ils le firent également ouvrir et y trouvèrent d'autres inscriptions.

Une d'elles incisée sur une lame de cuivre doré, portait ces mots

CHRISTY MARTYR ET TVNGRORVM VYCESYMVS NONVS ET PENVLTIMVS
EPISCOPVS LAMBERTVS HIC REQVYESCYT, CVYVS SACRATYSSYMVM
CORPVS HIC REPOSYTVM EST A LEODYENSY EPYSCOPO ALBERONE
SECVNDO XIV KALENDAS YANVARY ANNO AB YNCARNATYONE DO
MYNY MCXXXVIII
POST TRYVMPHATVM AVTEM ET RECEPTVM BVLLYONEM ANNO III

Un protocole indiquait que cette fierte avait été visitée quarante ans auparavant.

1 Auctor Anonymus. Historia visitationis feretri B. Lamberti apud Chapeauville, vol. III, fol. 213

Id. Suffridus Petri V. I. Consulti. Gesta Pontificum Leodiensium, apud Chapeauville, vol. III, fol. 216

Id. M. S. Transumptum copiæ instrumenti visitationis feretri S Lamberti patroni Leodiensis, 1489.

Id. Exemptio plenaria concessa per Sixtum P. M. capitulo perillustris Leodiensis Ecclesiæ

AD ROGATVM ILLVSTRIS D. DOMINI GVIDONIS DE HEMBERCOVRT, QVI DEVOTISSIME A NOBIS ALIQVAS RELIQVIAS PETYT

NOS GENERALITER DOMINI CANONICI PRAESENTIS ECCLESIAE B LAMBERTI ANNVENDO EIVS PRECIBVS, CONTVLIMVS SIBI PRETIOSVM MVNVS CAPTVM CIRCVM BASES ET VENERANDOS PEDES B. LAMBERTI MARTYRIS, PRAESENTIBVS DOMINIS DECANO VIDELICET D. IOANNE DE SERANIO ET SVO CONFRATRE ETIAM CANONICO M. THEODORICO GODESCALDI ETC. CVM PRAESENTIBVS CAPELLANIS EIVSDEM ECCLESIAE DATVM ET VISITATVM ANNO DOMINI MCCCCXLIX. MENSIS IANUARY DIE IOANNIS CHRYSOSTOMI PRO DIE VENERIS, PRAESENTE ME NOTARIO INFRASCRIPTO IN TESTIMONIVM CVM PRAEDICTIS VOCATO, PRAECISE HORA QVINTA POST VESPERAS. ITA SIGNAVI.

IOANNES IVVENIS

Puis on vit un linceul très-blanc et qui était délié, laissant apercevoir un brocard d'or assez entier, dans lequel le corps avait été déposé ; cet espèce de lampas mélangé de soie était un peu usé et avarié par l'humidité ou sa haute antiquité.

Ayant écarté quelques petits linges et bandelettes, on vit le corps du saint avec son chef également entouré de bandelettes, « portant en » eux, (dit un contemporain [1]) une senteur mer- » veilleuse et toute céleste de balsame. »

Une feuille de plomb portait ces mots en lettres de saint Pierre

SANCTVS LAMBERTVS MARTYR ET PONTIFEX

Après avoir vénéré ces reliques, les visiteurs ayant terminé la constatation, replacèrent le tout, y compris la tête, dans le même sarcophage rouge.

Enfin ils renfermèrent solidement ce dernier dans la grande châsse.

Et ayant chanté le *Te Deum* et plusieurs antiennes et oraisons, ils emportèrent les clefs pour les mettre en lieu sûr.

Quatre jours après, la même commission procéda à la visite des reliques de saint Pierre et saint Andolet, compagnons et neveux ou cousins de saint Lambert.

Les deux corps étaient intacts, sauf qu'il manquait le chef de saint Pierre, le plus petit des deux.

Sa mâchoire inférieure, ainsi que les dents sorties de leurs alvéoles, furent retrouvées dans la châsse.

Deux inscriptions constataient que c'étaient là les corps de ces deux martyrs diacres de saint Lambert.

Sur la première de ces deux cédules, l'une dépourvue de son scel, on lisait ces mots :

HAEC SVNT RELIQUIAE PETRI ET ANDOLETI COGNATORVM BEATI LAMBERTI EPISCOPI ET MARTYRIS QVI CVM EO PASSI SVNT.

L'autre à laquelle appendait un grand scel de cire vierge, ayant une configuration ronde, et portant l'image de saint Lambert, avec cette inscription en lettres rubriques :

HIC IACENT CORPORA SANCTORVM PETRI ET ANDOLETI COGNATORVM B LAMBERTI

Dans la circonférence on lisait :

SANCTVS LAMBERTVS EPISCOPVS LEODIENSIS ET PATRONVS

Les mêmes cérémonies ayant été accomplies, à l'instar de celles célébrées lors de la visite de la châsse de saint Lambert, on enveloppa les restes de ces deux martyrs dans des suaires de linges très-blancs et d'un tissu très fin, le tout recouvert d'un poële de soie.

Puis la fierte fut close et reportée dans l'emplacement qu'elle occupait précédemment.

La dépouille mortelle de saint Lambert se trouvait donc, en 1489, presque cachée et intacte, *pene occultum et intactum*, telle qu'elle était trois cent quarante six ans auparavant, c'est-à-dire sous le règne du prince évêque Albéron II, ou à l'époque du fameux siége de Bouillon.

Depuis cet âge, on avait diminué cette relique ; sans doute Hugues de Pierrepont, mais fort peu, de façon qu'elle restait encore presque intacte en 1489.

Comment concilier cela avec l'aveu que font les chanoines tréfonciers en 1656, à savoir qu'il n'y a plus à Liége que l'occiput, portion de crâne aujourd'hui renfermée dans le buste de saint Lambert?

Tout semble donc démontrer que le chef de ce saint était, à la fin du XV[e] siècle, plus complet que la relique actuelle de Liége [2].

Vers l'an 1505, Erard de la Marck fit commencer le magnifique buste, et il y déposa en 1512, le saint et vénérable crâne de saint Lambert ; *sanctam venerandamque calvariam*.

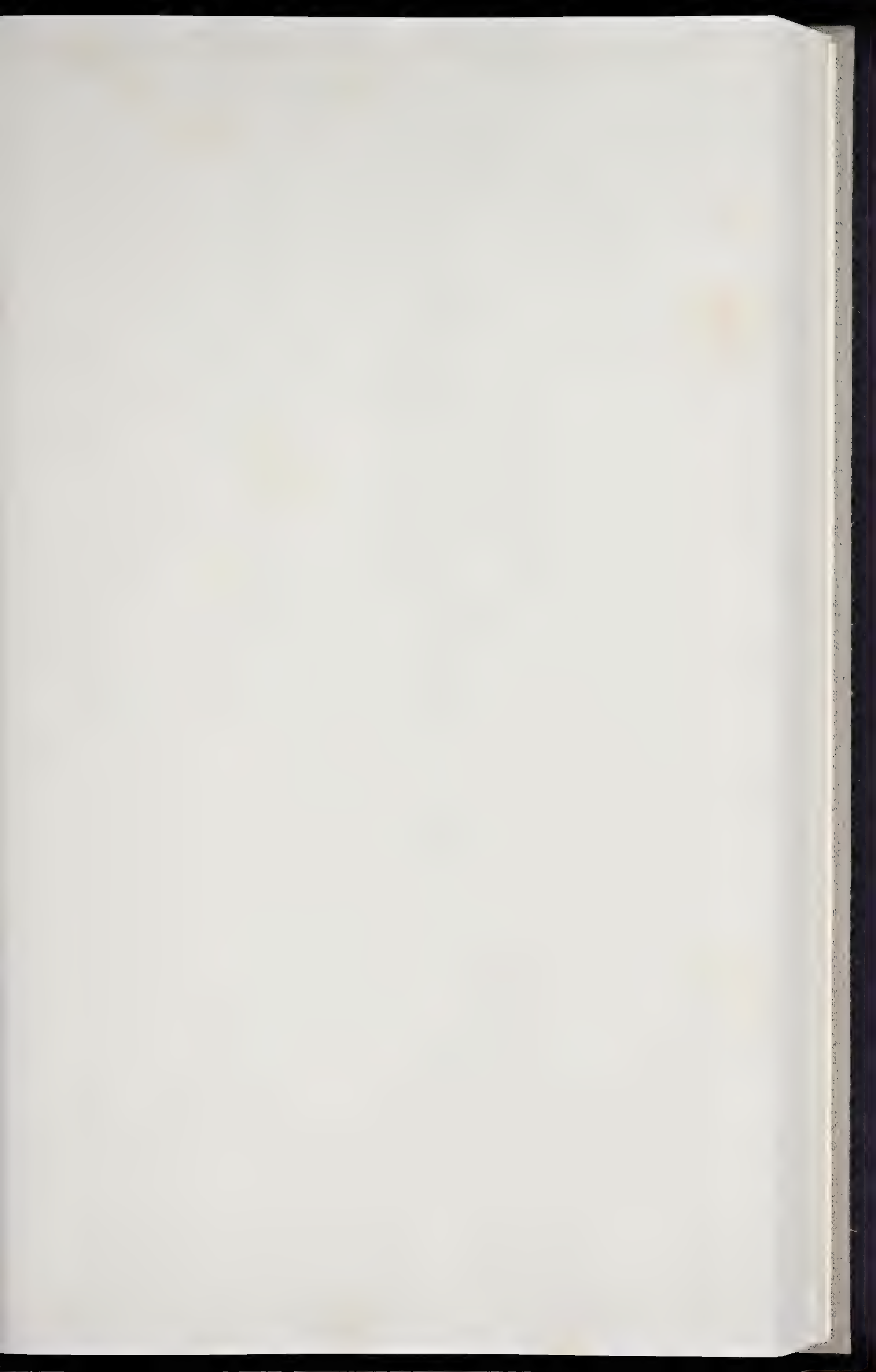
A cette occasion, il institua une procession solennelle, qui se fait encore annuellement [3].

Le 5 septembre 1595, le chapitre fit restaurer le buste de saint Lambert.

1 Hubertus Liboir. M. S.

2 Chapeauville. Gesta pontificum Leodiensium, vol. III, fol. 638. Id. Fisen. Historia Ecclesiæ Leodiens., vol. II, fol. 305. Id. Max. de Ring. Messager des sciences historiques, 1841. fol. 83.

3 Chapeauville. Gesta pontificum Leodiensium, vol. III, fol. 240-248.



AD ROGATVM ILLVSTRIS D. DOMINI GVIDONIS DE HEMBERCOVRT, QVI DEVOTISSIME A NOBIS ALIQVAS RELIQVIAS PETYT

NOS GENERALITER DOMINI CANONICI PRAESENTIS ECCLESIAE B LAMBERTI ANNVENDO EIVS PRECIBVS, CONTVLIMVS SIBI PRETIOSVM MVNVS CAPTVM CIRCVM BASES ET VENERANDOS PEDES B. LAMBERTI MARTYRIS, PRAESENTIBVS DOMINIS DECANO VIDELICET D. IOANNE DE SERANIO ET SVO CONFRATRE ETIAM CANONICO M THEODORICO GODESCALDI ETC. CVM PRAESENTIBVS CAPELLANIS EIVSDEM ECCLESIAE. DATVM ET VISITATVM ANNO DOMINI MCCCCXLIX. MENSIS IANUARY DIE IOANNIS CHRYSOSTOMI PRO DIE VENERIS, PRAESENTE ME NOTARIO INFRASCRIPTO IN TESTIMONIVM CVM PRAEDICTIS VOCATO, PRAECISE HORA QVINTA POST VESPERAS. ITA SIGNAVI,

IOANNES IVVENIS

Puis on vit un linceul très-blanc et qui était délié, laissant apercevoir un brocard d'or assez entier, dans lequel le corps avait été déposé ; cet espèce de lampas mélangé de soie était un peu usé et avarié par l'humidité ou sa haute antiquité.

Ayant écarté quelques petits linges et bandelettes, on vit le corps du saint avec son chef également entouré de bandelettes, « portant en » eux, (dit un contemporain [1]) une senteur mer- » veilleuse et toute céleste de balsame. »

Une feuille de plomb portait ces mots en lettres de saint Pierre :

SANCTVS LAMBERTVS MARTYR ET PONTIFEX

Après avoir vénéré ces reliques, les visiteurs ayant terminé la constatation, replacèrent le tout, y compris la tête, dans le même sarcophage rouge.

Enfin ils renfermèrent solidement ce dernier dans la grande châsse.

Et ayant chanté le *Te Deum* et plusieurs antiennes et oraisons, ils emportèrent les clefs pour les mettre en lieu sûr.

Quatre jours après, la même commission procéda à la visite des reliques de saint Pierre et saint Andolet, compagnons et neveux ou cousins de saint Lambert.

Les deux corps étaient intacts, sauf qu'il manquait le chef de saint Pierre, le plus petit des deux.

Sa mâchoire inférieure, ainsi que les dents sorties de leurs alvéoles, furent retrouvées dans la châsse.

Deux inscriptions constataient que c'étaient là les corps de ces deux martyrs diacres de saint Lambert.

Sur la première de ces deux cédules, l'une dépourvue de son scel, on lisait ces mots :

HAEC SVNT RELIQUIAE PETRI ET ANDOLETI COGNATORVM BEATI LAMBERTI EPISCOPI ET MARTYRIS QVI CVM EO PASSI SVNT

L'autre à laquelle appendait un grand scel de cire vierge, ayant une configuration ronde, et portant l'image de saint Lambert, avec cette inscription en lettres rubriques

HIC IACENT CORPORA SANCTORVM PETRI ET ANDOLETI COGNATORVM B LAMBERTI

Dans la circonférence on lisait

SANCTVS LAMBERTVS EPISCOPVS LEODIENSIS ET PATRONVS

Les mêmes cérémonies ayant été accomplies, à l'instar de celles célébrées lors de la visite de la châsse de saint Lambert, on enveloppa les restes de ces deux martyrs dans des suaires de linges très-blancs et d'un tissu très fin, le tout recouvert d'un poële de soie.

Puis la fierte fut close et reportée dans l'emplacement qu'elle occupait précédemment.

La dépouille mortelle de saint Lambert se trouvait donc, en 1489, presque cachée et intacte, *pene occultum et intactum*, telle qu'elle était trois cent quarante six ans auparavant, c'est-à-dire sous le règne du prince-évêque Albéron II, ou à l'époque du fameux siége de Bouillon.

Depuis cet âge, on avait diminué cette relique ; sans doute Hugues de Pierrepont, mais fort peu, de façon qu'elle restait encore presque intacte en 1489

Comment concilier cela avec l'aveu que font les chanoines tréfonciers en 1656, à savoir qu'il n'y a plus à Liége que l'occiput, portion de crâne aujourd'hui renfermée dans le buste de saint Lambert?

Tout semble donc démontrer que le chef de ce saint était, à la fin du XVe siècle, plus complet que la relique actuelle de Liége [2]

Vers l'an 1505, Erard de la Marck fit commencer le magnifique buste, et il y déposa en 1512, le saint et vénérable crâne de saint Lambert; *sanctam venerandamque calvariam*.

A cette occasion, il institua une procession solennelle, qui se fait encore annuellement [3].

Le 5 septembre 1595, le chapitre fit restaurer le buste de saint Lambert.

1 Hubertus Liboir. M. S.

2 Chapeauville. Gesta pontificum Leodiensium, vol. III, fol. 638
Id. Fisen. Historia Ecclesiæ Leodiens., vol. II, fol. 305.
Id. Max. de Ring. Messager des sciences historiques, 1841. fol. 83.

3 Chapeauville. Gesta pontificum Leodiensium, vol. III, fol. 240-248.

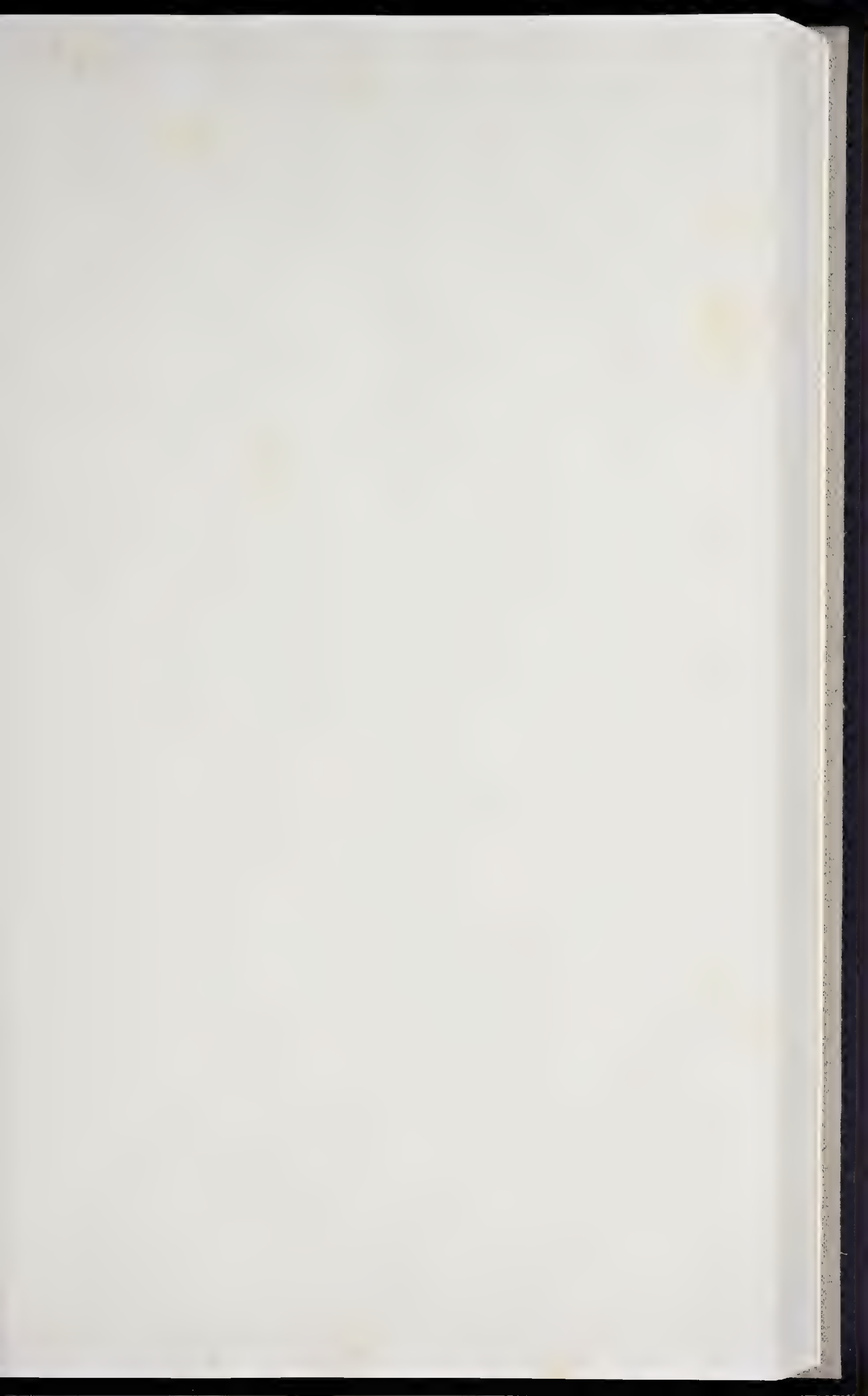




Photo Lith Ve

Le 18 du même mois, le doyen, en présence des chanoines et d'une multitude de peuple, replaça solennellement dans sa châsse, *in sua theca*, l'auguste chef du saint *sacratissimum caput*.

Voici la description curieuse de cette relique, qui dès lors était vraisemblablement fort incomplète.

« Elle reposait au milieu d'ornements précieux » et magnifiques.

» A la partie supérieure, on voyait un ossement » nu, couleur de cendre. Le front, les tempes et » l'occiput étaient partiellement recouverts d'une » couronne en forme de cercle, faite d'un tissu » d'or pur entremêlé de pierres précieuses blanches.

» Le reste du chef et sa partie inférieure étaient » enveloppés d'un voile de soie pourpre à petites » fleurs d'or.

» A ce voile étaient fixés, immédiatement au- » dessous de la couronne, six sceaux d'argent » doré, travaillés en forme de roses. »

On lisait au bas.

C'EST ICI LA TÊTE DU GLORIEUX LAMBERT, ÉVÊQUE ET MARTYR
NOTRE PÈRE ET NOTRE PATRON
SANCTI LAMBERTI CAPUT EST HOC PRAESULIS ALMI
MARTYRIS EXCELSI NOSTRI PATRISQUE PATRONI

Les historiens rapportent qu'Erard de la Marck, le jour même qu'il fut élu évêque de Liége, se fit remettre le chef de saint Lambert et qu'il donna une grande quantité d'or et d'argent pour ériger à la gloire du premier évêque de Liége un buste magnifique. Non content de cette première largesse, Erard fit voyager six Liégeois en France et en Espagne, pour recueillir dans ces pays des pierres précieuses et des perles fines. A leur retour, il donna encore plusieurs lingots d'or et d'argent, ainsi que des perles et des pierres précieuses, pour achever ce buste, dont il avait confié l'exécution à Henri Zutman, fils de Lambert Zutman, graveur et peintre, connu indistinctement sous les noms de *Zutman*, *Suavius* et *Le Doux*.

Le baron de Villenfagne, dans ses Recherches sur la ci-devant principauté de Liége, parle ainsi de ce buste. « C'est une pièce d'orfévrerie et de » ciselure remarquable par son travail, pour le » temps où elle a été faite et surtout par l'amas » de ses richesses. Les petites figures du piédes- » tal qui ont trait aux principaux événements de » la vie du saint, ne sont pas sans doute par- » faites; mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est » qu'elles ont été jetées en fonte. »

Le buste a un peu plus de cinq pieds de hauteur, il est tout en vermeil; le piédestal fait en hexagone, offre des arceaux dans lesquels sont représentées les principales phases de la vie du saint.

1er ARCEAU. — Au premier plan, le saint indique à des ouvriers qui bâtissent une église l'endroit où ils trouveront une fontaine. Au second plan le saint, dans son enfance, portant des braises dans les pans de son manteau.

2e ARCEAU en face. — Le saint chassé de son siége par ordre d'Ebroin. Au 2e plan, le saint priant la nuit au pied de la croix dans la cour de l'abbaye de Stavelot.

3e ARCEAU. — Le martyre de saint Lambert et de ses diacres saints Pierre et Andolet, en 696.

4e ARCEAU DE DROITE. — 1er plan. Les deux parents de Dodon, instigateur du meurtre, se prennent de querelle et s'entretuent. D'autres complices, saisis de frayeur, s'enfuient. Au 2e plan, l'inhumation du saint dans le tombeau de ses aïeux à Maestricht.

5e ARCEAU. — La translation de son corps de Maestricht à Liége. Pendant le trajet, un boiteux est guéri à Hermalle, et un aveugle recouvre la vue à Herstal.

6e ARCEAU. — Le corps du saint placé dans une châsse, sur un autel, et exposé à la vénération des fidèles prosternés à l'entour.

A chacun des piliers qui séparent les arceaux sont placées les statuettes en or des saints évêques patrons du pays, parmi lesquels, on distingue saint Materne et saint Hubert.

Au pied de ce dernier, et sur le socle du piédestal, est représenté le donateur Erard de la Marck, agenouillé devant la scène du martyre de saint Lambert.

Des milliers de pierres précieuses étaient répandues à profusion sur les ornements épiscopaux du saint.

Ce magnifique buste reposait sur un brancard qui servait à le porter dans les processions. Cet échafaudage était en bois, haut de quatre pieds, et recouvert d'une housse en velours rouge sur laquelle régnait un réseau en fil d'or tabisé. Le centre des mailles était orné de turquoises, de nouvelle roche, de jargons et d'hyacinthes: des houppes et des campanes en or décoraient cette superbe parure, ainsi que les barbes en drap d'or qui y étaient adhérentes. Celles-ci étaient soutenues, les jours de procession, par les gardes du corps de saint Lambert.

On ne peut se faire une juste idée de la richesse et de l'éclat du buste de ce saint, qu'en pensant qu'il avait demandé sept années de travail, et fut estimé à plus de cent mille écus [1], somme prodigieuse à une époque où la monnaie était si rare [2].

Tel est le buste de saint Lambert, tout à la fois le plus célèbre et le plus précieux des trésors sacrés de la cathédrale actuelle.

Elle renferme le chef et les principales reliques du saint évêque patron de la cité. La forme du reliquaire est heureuse : elle n'a pas peu contribué à conserver dans les affections du peuple la mémoire de saint Lambert. Ce buste d'evêque est une représentation si exacte et si vivante, cette figure est tellement empreinte de majesté sereine et de douceur paternelle, qu'elle a attaché dans tous les cœurs liégeois au nom de saint Lambert, un type idéal de sainteté et de grandeur pontificale. Chaque fois que cette châsse vénérée paraît dans les rues de la cité, portée sur les épaules des lévites, elle recueille sur son passage un tribut unanime d'hommages et de bénédictions. C'est le plus précieux héritage que l'ancienne cathédrale de saint Lambert ait légué à saint Paul; c'est le lien qui rattache la cathédrale actuelle aux glorieuses traditions de l'ancienne. C'est de plus un monument fameux de nos arts et de notre histoire nationale.

« Lorsque, le 21 juillet 1865, Mgr de Montpellier, évèque de Liége, procéda, accompagné de son chapitre, à la visite de la châsse qui renferme le corps de saint Lambert, on trouva les ossements du glorieux martyr enveloppés dans deux pièces d'étoffes qui offrent le plus vif intérêt sous le rapport de la matière, du dessin et des couleurs, quoique celles-ci soient fort altérées.

Ces étoffes remarquables semblent remonter à une haute antiquité ; c'est pourquoi nous avons cru devoir faire quelques recherches pour tâcher d'en découvrir l'origine.

Or, Suffride Petri, dans sa chronique du règne de Jean de Hornes, a consigné un document précieux sous ce titre : *Historia visitationis feretri beati Lamberti martyris et pontificis, et aliarum reliquiarum Ecclesiæ Leodiensis. Ab auctore anonimo huius temporis scripta.*

L'auteur anonyme de la relation citée ci-dessus s'exprime en ces termes : *Aperto feretro sæpefati Domini repererunt primum pannum sive Baldetrinum aureum, integrum, mundissimum; secundum autem Baldetrinum, in quo beatissimus Lambertus ab initio fuerat tumulatus, et deinde translatus, aliquatenus consumptum, propter nimium temporis lapsum.*

Le mot *Baldetrinus* nous étant inconnu, nous avons recours au glossaire de Ducange, si souvent consulté pour la basse latinité du moyen-âge. L'auteur dit que *Baldetrinus* employé par Suffride Petri, ou pour mieux dire *Baldachinus*, signifie les étoffes précieuses fabriquées autrefois en Orient et surtout dans la ville de Bagdad.

Le mot *baldachino*, dont nous avons fait *Baldaquin*, dit l'auteur du Dictionnaire illustré de B. Dupiney de Vorepierre, dérive du nom de la ville de Bagdad, que les écrivains du moyen-âge appelaient par corruption *Baldac*. Dans le cours de la description de ce trésor, nous verrons que Damas, Mossoul et Bagdad semblent avoir été au moyen-âge les villes industrielles qui nous fournissaient des ouvrages damasquinés, des poteries, des produits céramiques, des verreries et des parfums. On y fabriquait alors des étoffes précieuses, tissues d'or et de soie, qui étaient désignées sous le nom de *baldachinum*. Or, comme ces tissus étaient fort recherchés pour faire des dais, ces derniers furent eux-mêmes appelés *baldaquins*.

Des explications qui précèdent, il est permis de conclure que les deux tapis précieux qui enveloppent le corps de saint Lambert sont des étoffes fabriquées en Turquie; les dessins dont ils sont ornés offrent en effet un caractère oriental.

Mais la question principale est de déterminer l'époque à laquelle on peut faire remonter ces deux pièces remarquables.

L'auteur anonyme du procès verbal dressé à l'occasion de la visite de la châsse de saint Lambert, comme nous l'avons vu ci-dessus, ne craint pas d'assurer que le tapis le plus ancien est celui-là même dans lequel le corps de saint Lambert a été enveloppé à l'époque où il a souffert le martyre et a été ensuite transféré de Maestricht à Liége. Comme il l'affirme sans preuve, nous pouvons contester de même.

1 La valeur d'un écu de Liége ou patagon, au XVIe siècle, était de quatre florins, cinq sous, faisant quatre francs et quatre-vingt-dix centimes.

2 Les archives de la ville de Huy, mentionnent que les chanoines de l'église de N.-D. voulant faire une dépense extraordinaire pour offrir une splendide collation à l'évêque Erard, dépensèrent la somme de quatre-vingt neuf liards. Bouille, T. II, p. 334.

Id. La Paix de Saint-Jacques, § II, art. 24, 26, 28

Recueil des édits., vol. I, fol. 398.

Id. M. J. Jeanne, membre du métier des orfèvres.

Id. Chan. Thimister Description de l'église cathédrale de St-Paul. Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, vol. X, fol. 87.

Il nous semble difficile d'assigner à ces petits monuments une époque aussi reculée.

L'église cathédrale de Liége conserve avec un soin religieux le *Voile* de sainte Madelberte, que saint Hubert fit transférer à Liége, avec son corps et différents objets qui avaient été à son usage. Or, cette étoffe est tellement noircie et fragile, qu'on a dû l'assujettir avec précaution sur un autre linge pour l'empêcher de tomber en poussière. Nous avouons toutefois que le tapis étant d'une matière plus solide a pu résister davantage aux ravages du temps. Du reste, nous laissons aux archéologues qui ont eu l'occasion de voir ces deux pièces vénérables, le soin d'en assigner l'âge. L'auteur d'un article intéressant inséré dans la *Gazette de Liége*, s'exprime en ces termes « Le plus ancien de ces morceaux est un tissu de soie; il date du IXe, ou, au plus tard, du Xe siècle. Le dessin en est assez rude; il est formé par une ornementation d'anneaux passant les uns dans les autres et renfermant chacun deux animaux fantastiques dont les formes générales rappellent celles du cerf. Au-dessus de ces animaux se trouve une croix grecque. Le fond de la soie est d'un rouge cinabre foncé sur lequel les dessins se détachent en jaune vif, deux couleurs que l'on rencontre d'ailleurs fréquemment dans les étoffes du IXe et du Xe siècle. La dimension de ce fragment est d'un mètre et demi de long sur une largeur d'un mètre vingt cinq centimètres.

Le second morceau présente un dessin beaucoup plus riche et plus varié de couleurs. C'est un tapis d'une soie extrêmement fine, orné d'une bordure et de franges. Ce fragment a une grandeur de plus de deux mètres sur un peu plus d'un mètre de largeur.

Le dessin est formé principalement par des étoiles inscrites dans des cercles juxtaposés dont les intervalles sont remplis par un ornement cruciforme. Le fond de cette étoffe est d'une couleur pourpre sur laquelle les dessins tracés par des contours très-déliés, se détachent dans un ton jaune blanchâtre. Le fond des anneaux varie et l'on y retrouve le rouge, le bleu, le gris et le blanc. La bordure du tapis, d'un dessin très-riche, est de la même coloration que le fond.

Le style de cette étoffe est oriental et sa fabrication incontestablement mauresque. Elle peut appartenir à la fin du XIe ou au commencement du XIIe siècle.

Comme le gouvernement prussien fait une collection de reproductions d'anciens tissus, M. Von Olfers, directeur-général des beaux arts, a fait dessiner ces deux fragments pour le Musée de Berlin; un jeune artiste de Cologne, M. Fuchs, s'est acquitté de cette tâche avec talent et a fait deux dessins remarquables des étoffes ou suaires de saint Lambert. La planche qui accompagne cette notice a été réduite et héliotypée sur les dessins originaux.

On voyait dans la même armoire quatre chandeliers en argent et vermeil [1] hauts de quatre pieds : ils étaient de forme torse, et ornés de guivres affrontées. Les pieds de ces chandeliers représentaient les têtes des quatre animaux du prophète Ezéchiel. Un petit écusson fascé d'or et de sable de huit pièces, au cancerlin de sinople, en bande, brochant sur le tout, se trouvait à la base de chaque chandelier et indiquait que ces objets avaient été donnés par le tréfoncier Chrétien Auguste duc de Saxe.

Quatre urnes ou vases en vermeil, de forme Médicis d'où sortaient des roses et des lis en filigrane d'or et d'argent, étaient une offrande qu'avait faite, à la fin du XVIIe siècle, Pierre de Magnery, abbé mitré du Val-Saint-Lambert.

Les archéologues pouvaient aussi admirer deux grosses colombes en vermeil avec des yeux en pierres précieuses, elles étaient montées sur des pieds émaillés bleu et or. Suivant la tradition, ces colombes devaient avoir servi très-anciennement à renfermer la sainte Eucharistie; on déposait les saintes espèces dans une petite boîte d'or qu'on introduisait dans une ouverture pratiquée entre les ailes de la colombe.

Ce n'est probablement pas sans raison que nos ayeux renfermaient dans des colombes la sainte Eucharistie : car la considérant comme un mystère d'amour et de charité, ils pensaient ne pouvoir mieux la représenter que sous la figure d'une colombe, qui est l'allégorie de l'amour et de la charité. C'étaient aussi comme des ciboires symboliques, emblêmes ingénieux de la pureté de cœur avec laquelle le chrétien doit s'approcher du banquet sacré [2].

En 1775, l'abbé de Feller, visitant l'abbaye d'Orval, mentionne [3] qu'on y conservait encore le Saint-Sacrement suspendu devant l'autel, et renfermé dans une colombe voilée, usage très-antique qu'on a eu tort, dit-il, de considérer comme

1 M. J. Jeanne, membre du métier des orfèvres.
2 Reçez de la cathédrale.
Id. Ghislebert de Wissocq. M. S
3 de Feller. Voyage dans le Luxembourg, vol. II, fol. 302.

propre aux Jansénistes, il cite à l'appui de son assertion les colombes et les réserves Eucharistiques qu'on voit dans le trésor de Saint-Lambert, et qui datent des XIIIe, XIVe et XVe siècles.

La particularité offerte par ces tabernacles, nous engage à les décrire. La pièce principale était une colombe en vermeil à l'instar de celles décrites plus haut, mais elle était posée sur un plateau suspendu par trois chaînettes et une chaîne principale au montant de la crosse.

La figure ci-jointe reproduit la colombe, le couvercle est placé sur le dos de l'oiseau. Les ailes, au lieu de simuler des plumes, étaient couvertes d'arabesques datant du XIIIe siècle.

Nous ne saurions faire comprendre les dispositions d'ensemble de ces deux tabernacles suspendus, sans une figure que nous reproduisons suivant les souvenirs d'un contemporain.

On voit en *A* la colombe disposée sur son plateau accrochée au dais *B* par trois chaînes pouvant être facilement décrochées, de manière à enlever le plateau avec le ciboire, si l'on ne veut le laisser exposé. Au dais *B* est fixée une tringlette circulaire par deux attaches, l'une derrière, l'autre devant. Un petit rideau, garni au chef de ganses de soie et de crépines d'or, muni de deux anneaux, peut entourer complètement le plateau inférieur, si l'on tire les deux bouts *C* de la ganse passant par les annelets. Cette manœuvre est facile à comprendre ; voulant fermer le tabernacle (ou petite tente) le prêtre tient de la main droite le bord antérieur du plateau, afin de l'empêcher de basculer ; de la gauche, il prend les deux glands *C* et tire sur les annelets qui tendent à se réunir au point *D*. Les ganses du chef du rideau glissent ainsi sur la tringlette circulaire. On voit que la chaîne principale roule sur une poulie *E*, puis vient entrer dans une petite lucarne percée en *F* dans les combles d'un groupe de tourelles. Une autre poulie, cachée dans l'intérieur de la tige de la suspension, renvoie la chaîne jusqu'au pied de la crosse, où elle est accrochée à un goujon caché par une petite porte fermant à clef. C'est le même mécanisme que celui servant à faire descendre et à hisser à Liége les anciens reverbères suspendus à des crosses de fer.

Quelques rétables de la cathédrale avaient des custodes eucharistiques, appendues sous un dais par un anneau sans plateau. C'était une petite tente entourant cette boîte. Le nom de tabernacle conservé à travers les siècles pour indiquer la réserve de la sainte Eucharistie, indique assez que la forme d'une tente fut longtemps adoptée. L'enveloppe en étoffe, qui était destinée à entourer la boîte (custode) suspendue sans plateau, était fixée au dais ; mais sa partie inférieure était garnie d'une ganse cousue seulement de distance en distance, un cordonnet passant entre la ganse comme dans des anneaux permettait de fermer la petite tente par le bas, qui avait ainsi l'apparence d'un sac retourné.

La planche ci-jointe indique des tabernacles ouverts et fermés.

Sans parler de plusieurs lampes, candelabres et d'autres objets plus précieux sous le rapport de la matière que sous celui de la forme, on remarquait encore quatre grands ferlets dont la sommité enchâssait des queues de paon, en forme de roue ; ces grands éventails ont orné longtemps les coins du brancart sur lequel le buste de saint Lambert était porté en procession.

Les inventaires qualifient ces éventails des noms de *Flare*, et de *Ferre Flatum*.

Un ancien ordinaire prescrit à quatre clercs de se placer aux côtés du buste pendant la procession, pour écarter les insectes et les corps étrangers. Dans une latinité d'un style ampoulé, ces larges éventails sont représentés comme l'imitation des ailes des chérubins qui couvraient la face de Dieu, ou un souvenir de la descente du Saint-Esprit précédée de ce *souffle véhément* dont parle saint Luc.

Portés aux côtés du buste, ils ajoutaient à l'effet imposant qu'il produisait. Dans les riches couleurs qui ornent les plumes de paon de ces grands éventails, la nature, dit *l'Ordinaire*, s'est plu à dessiner comme des espèces d'yeux, qui sont l'emblême de ceux de tous les Liégeois, fixés sur le chef vénéré de leur saint patron.

La même armoire renfermait un grand nombre d'*ex voto* et plusieurs petits écrins contenant des chaînes en or ; dans un de ces coffrets était une grande escarboucle en rubis cabochons non taillés, ornée d'or filé : c'était un cadeau de la comtesse de Barbatiano de Bellejoyeuse, sœur ou tante du comte Jacques de Barbatiano de Bellejoyeuse, tréfoncier de Liége, qui fut dans cette ville un des principaux fondateurs du couvent des Carmes-Déchaussés.

D'autres écrins comprenaient un bouquet de blé en gerbe de brillants.

Une rivière en saphirs et en tourmalines vertes, des fermeaux et des ardillons en or, garnis de pierreries polies mais non taillées, qualité qui dénotait leur antiquité.

Plusieurs croix pectorales de princes-évêques, de suffragants, de tréfonciers, de doyens de collégiales et d'abbés mitrés, etc., etc. Ces croix étaient ou pattées, recroisettées, ancrées ou potencées, souvent les perles de la plus belle eau y rivalisaient de prix avec les émeraudes, les topazes, les rubis et les diamants.

Parmi ces croix, celle qui avait appartenu au prince-évêque de Liége, Joseph Clément, duc de Bavière, était surtout remarquable; elle était de forme bourdonnée, enrichie de diamants et d'hyacinthes, qu'on évaluait, au siècle dernier, à la somme de 11,500 francs.

Mais le joyau qui attirait le plus les regards, c'était le grand onyx, dit l'onyx de Saint-Lambert. Cette calcédoine, de forme ovale et d'un diamètre d'environ quinze centimètres, était blanche avec des bandes curvilignes noires, oranges et roses dont les dispositions s'étaient admirablement prêtées à l'exécution du beau buste de l'impératrice Faustine, femme de l'empereur Constance, fils de Constantin-le-Grand. On ignorait à quelle époque et par qui ce bel ouvrage avait été travaillé; il se trouvait à la cathédrale depuis plusieurs siècles, et le nom du donateur d'un bijou évalué à plus de 15,000 frs est resté inconnu. Au siècle dernier, on s'est perdu en conjectures inutiles touchant son origine. Enchâssé dans un médaillon d'or suspendu à une chaîne du même métal, cet onyx était ordinairement passé en sautoir à l'entour du buste; on ne le mettait que trois ou quatre fois par an sur la grande châsse du jubé.

On considérait cet onyx, comme le plus bel onyx connu; le savant de Feller [1] qui le vit en 1775 dit: « il est d'une grandeur extraordinaire, infiniment respectable par son mérite antique et le contraste des couleurs. » Saumery ajoute qu'il représente Faustine femme de Constance, fils de Constantin. Effectivement il y a eu une Maxima Faustina, femme de Constance.

On connaît encore deux autres Faustina savoir, Galeria et Annia, l'une femme d'Antonin, l'autre de Marc-Aurèle, deux Laïs, deux Messalines honorées, encouragées par les deux plus lâches maris dont il soit fait mention dans l'histoire de tous les siècles et de toutes les nations du monde. Il est à espérer que la Faustine du buste de Saint Lambert n'était point une de ces deux dernières.

L'armoire voisine était désignée sous le nom de *custode phylactère* ou trésorerie renfermant nombre de reliquaires, de petites châsses affectant les formes les plus variées, datant du moyen-âge et surtout de l'époque des croisades. On sait qu'à ces âges il y avait des reliquaires de toutes formes, de toutes matières et de toutes dimensions

Il faut cependant distinguer les reliquaires des châsses. Ces dernières contenaient un corps saint. Le reliquaire était le vase, le coffre, le meuble enfin dans lequel on renfermait soit une partie d'un corps saint, soit un objet sanctifié.

On comprend dès lors, que pendant le moyen-âge, si le nombre des châsses était limité par le nombre des corps saints, il n'en était pas de même des reliquaires, puisque la possession d'une parcelle d'un de ces corps, ou d'un morceau d'étoffe, ou d'un objet appartenant à un saint, obligeait le possesseur à faire faire un reliquaire. Les croisades contribuèrent beaucoup à augmenter le nombre des reliquaires conservés à saint Lambert. Beaucoup de Liégeois qui venaient de Palestine rapportaient quelque fragment sacré, ou quelques ossements de saints; Constantinople, Saint Jean d'Acre et Venise, vendaient à toute la chrétienté et fabriquaient les coffres ou étuis en métal, bois ou ivoire qui les contenaient. C'est ainsi probablement que les premiers émaux byzantins, imités plus tard à Limoges, vinrent à Liége, que les arts de l'orfèvrerie et de la sculpture sur ivoire pénétrèrent en Occident.

Ce qui caractérisait les reliquaires fabriqués en Occident, particulièrement ceux du XII[e] et XIII[e] siècles, sous les règnes des princes-évêques Albéron de Gueldres, (1136 1146), Radulphe de Zaëringhen, (1168-1191) et de Robert de Thorotte, (1240-1246), c'est qu'ils affectaient à l'extérieur la forme des objets qu'ils renfermaient. Est-ce un crâne, le reliquaire est un buste d'or, d'argent ou de cuivre, reproduisant les traits du saint; est-ce une côte, le reliquaire se recourbe en suivant les contours de cet os; est-ce un bras, le reliquaire est façonné en forme de bras vêtu, avec la main bénissant, tandis que les reliquaires venus d'Orient, pendant les XII[e] et XIII[e] siècles, étaient des coffrets, des boites plus ou moins riches, mais qui étaient évidemment des objets fabriqués d'avance, et dans lesquels les croisés liégeois avaient fait placer les reliques qu'ils donnaient à la cathédrale.

Les *capsæ* étaient des espèces de gradins mobiles tournant sur pivots: là étaient dressées plusieurs châsses, quelques-unes affectaient des formes architecturales et imitaient, en métal ou en ivoire, les principales parties des églises de l'époque romane.

1 X. de Feller. Itinéraire, vol. II, voyage dans le Luxembourg et la principauté de Liége, fol. 290.

Les châsses des premiers évêques de Liége, à proprement parler, n'étaient que des cercueils, primitivement en pierre, puis en bois et enfin en métal dans lesquels étaient renfermés les restes des saints pontifes.

Les mots *arca*, *capsa*, furent employés, jusqu'à l'époque carlovingienne, vers le neuvième siècle; la *capsa* de saint Lambert, fut non-seulement placée de manière à être vue des fidèles, mais déposée dans un sarcophage, au-dessous de l'autel, et dans la crypte dite de saint Lambert

On l'en retira à diverses époques, lorsque les barbares, faisant subitement irruption dans la Germanie et la Gaule Belgique, tantôt sur un point, tantôt sur un autre, se jetaient de préférence sur les riches abbayes et les églises de Liége qui possédaient de grands trésors; les chanoines voulurent empêcher que la sépulture de leur saint patron ne fut violée et ses restes dispersés, car, à cette époque, outre le respect dont on entourait ces reliques, celles-ci étaient pour la cathédrale une source intarissable de richesse. Nous avons vu l'église pillée, dévastée, brûlée, se relever promptement de ses ruines, les reliques de saint Lambert vénérées dans son enceinte étant conservées.

Pendant les invasions au pays de Liége, il est souvent question du corps de saint Lambert, enlevé par les chanoines, caché, en attendant des temps meilleurs. La réintégration des reliques, lorsque le calme était rétabli, donnait lieu à des processions, à des cérémonies pendant lesquelles le saint, rétabli dans son sanctuaire, opérait des guérisons miraculeuses, c'était l'occasion pour l'église de recevoir des dons considérables. Nous ne pouvons que difficilement nous faire une idée aujourd'hui de la désolation qui s'emparait des Liégeois, lorsqu'il fallait se séparer des restes du saint, de la joie qu'ils éprouvaient lorsque revenait en grande pompe la châsse contenant ses restes. C'est qu'en effet, le corps de leur patron avait, pour eux une importance dont nous ne trouvons pas de nos jours l'équivalent.

Le corps de saint Lambert faisait de la cathédrale un lieu inviolable. Il était le témoin muet de tous les actes publics, le protecteur du faible contre l'oppresseur; c'était sur lui qu'on demandait la cessation des fléaux de la peste, de la famine, lui seul avait le pouvoir d'arrêter souvent la main de l'homme violent; quand l'ennemi était aux portes, sa châsse paraissant sur les murailles donnait du courage aux défenseurs de la cité. Ce n'est pas tout; s'il avait le pouvoir de protéger la vie des citoyens, d'exciter leur patriotisme, de les guérir de leurs maux et de détourner les calamités qui les affligeaient, il était encore une source de richesse matérielle, non-seulement pour l'église, mais pour la population au milieu de laquelle il résidait, en attirant de nombreux pèlerins, des étrangers, en devenant l'occasion de fêtes qui étaient presque toujours aussi bien commerciales que religieuses.

Il nous suffit, nous le croyons, de signaler cette influence pour faire comprendre que rien de nos jours, si ce n'est peut être le drapeau pour l'armée, ne remplace le *corps saint* au milieu de nos cités.

Qui donc oserait traiter de superstition le sentiment qui fait que le soldat se jette au milieu de la mitraille pour reprendre un morceau d'étoffe cloué à une hampe?

Et comment nous tous, qui regardons cet acte comme un simple devoir que l'on ne saurait discuter, dont l'accomplissement fait la force d'une armée, comme le symbole de la discipline et du patriotisme le plus pur, comment n'aurions-nous plus, à défaut de foi vive, un profond respect pour cette châsse qui, elle aussi, a été si longtemps à Liége l'arche de la civilisation?

La première de ces châsses était celle de saint Materne, évêque de Trèves et de Tongres; les reliques de plusieurs autres saints s'y trouvaient aussi. Elle avait environ 2 1/2 à 3 pieds d'élévation, sur 3 1 2 de longueur; elle était de métal battu, faite en forme de bière, ornée de plusieurs médaillons en bois peints à l'encaustique, et représentant des sujets tirés de la vie des saints. Dans plusieurs endroits la cire employée dans ces médaillons avait disparu et la peinture était tombée Les vestiges qui subsistaient offraient des représentations confuses, parmi lesquelles on croyait distinguer l'apôtre saint Pierre, et son disciple saint Materne, la mort de ce dernier, et sa translation de Trèves à Liége. Le sommet de cette châsse était orné de boules de cuivre doré sur lesquelles étaient posés des morceaux de cristal de roche taillés en forme d'armes d'hast. Cette fierte était plus précieuse par les souvenirs pieux qui s'y rattachaient et son antiquité reculée que par la matière et par sa forme; sur une des parois on lisait cette inscription en lettres tourneuses inscrites sur une feuille de plomb. *In. Isto. Feretro. Habentur. Ossa. S. Materni. Confessoris. Primi. Episcopi. Tungrensis. Ex. Treuiris. Leodium. Translata. Vna. Cum. Quampluribus. Reliquiis. Sanctorum. Apostolorum. Martyrum. Confessorum. Virginum. Atque. Aliorum. Electorum. Anno. Domini. Octingentesimo. Quadragesimo. Secundo. Per. Otgherum. Decanum. De. Licentia Stephani. Papæ. Quarti.*

La majeure partie de ces reliques furent données à l'Église de Liége, dès le IXe siècle, sous l'évêque Hircaire en 842, et en 1321, du temps d'Adolphe de la Marck, par Gérard, abbé de saint Mathias à Trèves. Le 2 juin 1856, Mgr l'évêque de Liége actuel y découvrit des pièces attestant que cette châsse avait été ouverte en 1089, en 1489, le 19 avril et en 1662, le 22 avril et le 15 avril 1793, et enfin le 25 juin 1804 par Mgr de Zæppfel [1].

La seconde et la troisième châsses avaient à peu près les mêmes proportions que celle de saint Materne; elles étaient occupées par les reliques de saint Maurice et celles de plusieurs martyrs ses compagnons [2]. On désignait ces châsses sous les noms de *fiertes de la Légion Thébéenne*, ou *coffres des Mangons* [3]. Leurs décors se composaient de lames d'argent, sur lesquelles étaient en repoussé des compartiments surchargés de fleurs, de figures fantastiques, tels que des lions dragonnés, de griffons et des licornes. Des sardoines et des héliotropes complétaient l'ornementation de ces reliquaires où étaient tracés ces mots

Sacræ Thebæorum Martyrum Reliquiæ Leodium Allatæ Anno Domini MDLXIX. *Et Aliorum Sanctorum*

La châsse des martyrs de la Légion Thébéenne, et de ses chefs saints Maurice, Exupère et Candide.

Cette légion entièrement composée de soldats chrétiens, refusa d'assister aux sacrifices offerts aux faux dieux du paganisme.

L'empereur Maximilien Hercule la fit décimer deux fois, et puis massacrer tout entière, sans qu'elle cherchât à se défendre, au champs de Mars, près de Trèves.

Ces reliques ont été apportées de Trèves à Liége en 1569.

Cette châsse porte l'inscription suivante

SACRÆ THEBÆORUM MARTYRUM RELIQUIÆ
QUI PRO CHRISTO SUNT PASSI IN CAMPO MARTIS
APUD TREVEROS ANNO CHRISTI [illegible]
TEMPORE SS MAURICII ET GE[illegible]
QUARTO NONARUM OCTOBRIS
A RICTIOVARO MAXIMILIANI HERCULIS [illegible]
HÆC SUNT E TREVIRIS LEODIUM ALLATÆ ANNO DOMINI
[illegible]
AD DEI GLORIAM ET PRÆDICTORUM SS
INVOCATIONEM ET VENERATIONEM

A côté de ces châsses se trouvait la tour de sainte Barbe [4]. Ce reliquaire, ouvrage du XVIIe siècle, attribué à un élève de Pierre de Chateaudun, était dû à la piété de plusieurs bourgeois de Liége; il avait presque 2 1/2 pieds d'élévation, était en vermeil et fait en forme de tour crenelée, sommée de trois tourelles girouettées. La herse et les meurtrières de la tour étaient ornées de télésies bleues, chatoyantes. Dans l'intérieur se trouvaient quelques ossements de sainte Barbe, extraits de la châsse de cette sainte qui se conserve à Aix-la-Chapelle.

Cette précieuse relique et son riche reliquaire n'existent plus.

Mais Mgr de Montpellier, évêque de Liége, lors de son dernier séjour à Rome, a obtenu de Son Eminence le cardinal Trévisanato, patriarche de Venise, dans le diocèse duquel est située l'église de saint Martin, en la petite île de Buriano, où repose le corps de sainte Barbe, un os du bras gauche de la glorieuse martyre.

Cette relique est renfermée provisoirement dans une châsse en forme de tourelle, en bois doré et en cristal.

A peu de distance de cette châsse s'en trouvait une autre contenant les reliques de saint Paul, saint Hyppolite et de sainte Christine ou Crispine; elle était de forme octogone, faite en bois, recouverte en entier de plaques de cuivre émaillées en vert avec des compartiments en vermeil, dans lesquels étaient, en relief, des roses en boutons, enfoncées ou tournantes et dont le centre était toujours orné soit d'une sibérite rouge, d'un péridot vert pâle ou d'un saphir oriental.

Des huit angles de cette châsse, quatre étaient ornés de colonnettes torses évidées à jour, surmontée chacune d'un groupe en haut-relief, en bronze doré, représentant un cheval indompté, un glaive et d'autres armes d'hast, par allusion aux divers genres de supplice endurés par les martyrs. Les quatre autres angles étaient décorés decolonnes, aussi en bronze doré dont le fût était semé de larmes ou flammes, symbole de l'immortalité; des urnes funéraires servaient d'amortissement à ces colonnes.

Dans la sixième châsse étaient déposés la majeure partie du corps de sainte Magdalberthe ou Amal-

1 Suffridus Petri, Appendix ad chronicon epis. Leod. 768 Sq. Id. Schoonbroodt, Inventaire des chartes de St-Lambert, fol [illegible]. Id Ch. Thimister, Description de l'église cathédrale de Saint-Paul à Liége, Bulletin Archéologique de Liége, vol. VII, fol. 251.

2 Mélart, Histoire de la ville et chasteau de Huy, fol. 292.

3 Elles ont autrefois reçu le nom de coffres des *Mangons* parce qu'elles étaient portées dans les processions par les bouchers de Liége, nommés *Mangons* dans la langue du pays

4 On voit le dessin de ce reliquaire dans une gravure représentant Sainte Barbe, que firent exécuter en 1690, les membres de la Confrérie de la bonne mort, érigée à Liége vers l'an 16[illegible]7.

berthe, ainsi que le voile, la cuculle ou capuchon, la ceinture, plusieurs vêtements, le couvre-chef, les forches ou aiguilles-fuseaux qui avaient été à l'usage de cette sainte, dont la légende rapporte qu'après avoir été la nourrice ou la gouvernante de saint Lambert, elle fut la troisième abbesse de Maubeuge.

On croyait que cette petite châsse qui avait environ trois pieds de long sur deux de haut avait été en grande partie enrichie par la munificence de Marie de Noyelles, abbesse de Maubeuge, vers le milieu du XVIIe siècle; c'était un ouvrage de vaisselle montée, fermé par un toit pointu dans le genre de ceux des églises gothiques. On sait, en effet qu'anciennement, les dépouilles mortelles des saints étaient enchassées dans des coffres, ayant la même forme que les églises gothiques, afin que les corps des serviteurs de Dieu qui avaient été, durant leur vie, les temples vivants du Saint-Esprit reposassent, après leur mort, dans la figure de la maison du Seigneur.

Cette fierte était posée sur un piédestal cantonné de montants ornés de cornalines et de sardoines. Elle était de cuivre doré, toute couverte de ciselures formant des festons, des guirlandes, des ramuscules, et des sarmantacées suspendus par les extrémités, et retombant en chûtes à plomb.

Ces ornements, si usités aux XVIIe et XVIIIe siècles, n'étaient interrompus que par des incrustations en sardes-agates, en hydrophanes, en coraux et en nacres. La toiture offrait les mêmes dessins rehaussés par des calcédoines taillées en forme de chanfrein, vermiculées ou quarderonnées. Cette toiture avait, en guise de crête, une galerie en cuivre doré formée par des entrelacs carrés avec culots et fleurons partagés, à distance égale, par quatre acrotères à pans qui supportaient quatre petites statuettes, en argent doré, représentant des figures allégoriques relatives aux principales qualités qui distinguèrent Ste Amalberthe, savoir l'Aumône représentée sous la forme d'une femme presqu'entièrement voilée, faisant l'aumône à un petit enfant, et dont les deux mains, cachées par la robe, ne s'apercevaient pas; sa tête était ornée d'une flamme et d'une branche d'olivier, symbole de la douceur et de l'humanité. La flamme signifiait qu'en secourant l'indigence, la fortune ne diminue pas plus que la clarté de la lumière.

La seconde statuette signifiait l'Humilité, sous les traits d'une modeste et jeune Vierge, revêtue d'une longue robe, ayant les cheveux épars, la tête baissée et tenant en main une petite boule; un agneau était couché à ses pieds et elle foulait une couronne.

Une femme ayant un casque sur la tête, vêtue d'une robe blanche, tenant d'une main un calice lumineux et de l'autre un cœur enflammé, représentait la foi catholique et faisait le sujet de la troisième statue.

Enfin, le quatrième de ces hauts-reliefs figurait la Sapience divine; c'était le plus remarquable. Il offrait à la vue les traits d'une femme déjà âgée, armée et casquée, se tenant debout sur une pierre quadrangulaire. Un coq, symbole de la vigilance et de l'intelligence, ornait le cimier du casque; sur le bouclier était représenté l'Esprit-Saint, principe de l'intelligence des choses de Dieu. De la main gauche, elle tenait le livre de la sagesse, d'où pendaient sept sceaux [1] et sur lequel reposait un agneau pascal figurant la douceur et l'innocence, compagnes inséparables de la vraie sagesse et du mérite chrétien. A chacune des extrémités de cette châsse se trouvait une niche.

Dans l'une étaient deux statuettes d'abbesses ou chanoinesses de Maubeuge, représentant, suivant l'opinion commune, sainte Aldegonde fondatrice du chapitre, et sainte Amalberthe, qui lui avait succédé.

L'autre cavité était remplie par une statue de la Vierge, tenant l'enfant Jésus entre ses bras; aux pieds de cette statuette était un écusson en losange offrant un blason écartelé d'or et de gueules, armoiries de la maison de Noyelles.

A la base de cette châsse on lisait cette inscription gravée sur une lame ou cerne de cuivre doré

IN — ISTO — FERETRO — HABENTUR — OSSA BEATÆ — MAGDALBERTÆ
VIRGINIS — CUCULLA — ET — VELUM — EIUS — CINCTURA —
EIUSDEM — VIRGINIS — NIGRA — MIRO OPERE — CONTEXTA.
ITEM — PEPLUM SIVE — CAPUTEGVMENTUM — EIUS
— ITEM UNUM ALIUD — VELUM — EIUS — NEC NON — DUÆ —
PARTES — MAGNÆ — DE — HABITU — EIUS — ITEM — DUO
— FORFICES PARVI — QUIBUS — IN — VITA — SUA VIRGO —
GLORIOSA — UTEBATUR — UNA — CUM — NONNULLIS
— ALIIS — ORNAMENTIS — EIUSDEM — VIRGINIS AC —
QUAMPLURIMIS ALIIS — RELIQUIIS DIVERSORUM
— ALIORUM — SANCTORUM — APOSTOLORUM — MARTYRUM —
CONFESSORUM — ATQUE — VIRGINUM. — CIↃDCXLVIII

La châsse actuelle de sainte Madalberthe, renferme les ossements, les voiles et une partie des vêtements de la sainte.

1 C'étaient des mittes, petites monnaies faites de plomb, à l'effigie de Sainte-Aldegonde. Douze de ces mittes faisaient un denier. L'abbesse de Maubeuge pouvait seule faire battre cette monnaie.

Un parchemin constatant qu'elle était fille de saint Vincent et de sainte Vaudru, qu'elle fut élevée dans le monastère de Maubeuge en Hainaut, par sainte Aldegonde sa tante;

Qu'elle gouverna cette abbaye pendant 9 ans après la mort de sa sœur Adeltrude qui en fut abbesse [1];

Que saint Hubert, évêque de Liége, transféra solennellement ses reliques à Liége en 720 et les déposa dans une châsse, qu'il plaça à côté du tabernacle de saint Lambert.

Cette châsse fût visitée le 19 avril 1489.

La châsse renfermant le corps de saint Théodart, évêque de Tongres, avait été renouvelée au commencement du siècle dernier; elle n'était pas entièrement achevée en 1794. Elle appartenait au genre de la Renaissance avec quelques bas-reliefs en cuivre doré, dont les sujets étaient extraits de la vie du saint. Cet ouvrage d'orfèvrerie eut été un des bons produits de ce siècle si on avait persisté à suivre l'élégant et riche dessin qu'avait fourni le sculpteur liégeois Antoine Mélotte [2].

Saint Théodard, évêque et martyr en 657, fut sur le siége épiscopal de Tongres l'héritier d'un saint et le précurseur d'un martyr. Issu d'une noble race des Gaules, il avait été élevé sous la conduite de saint Jean l'Agneau. Il se forma de bonne heure aux austères vertus du cloître sous la discipline de saint Remacle, qui le mit à la tête des deux célèbres monastères de Malmedy et de Stavelot. Lorsqu'après son retour de Rome ce pieux Pontife se démit de l'évêché et se retira dans la solitude pour s'y préparer à la mort, ce fut Théodard qu'il désigna pour son successeur. Le court épiscopat du bienheureux Théodard fit briller en lui toutes les vertus sacerdotales et surtout le zèle des pasteurs. Il porta l'apostolat de sa parole dans les contrées encore barbares de son vaste diocèse, il édifia et restaura une foule d'églises, mais sa plus belle gloire fut d'avoir formé la jeunesse de saint Lambert: la fermeté avec laquelle il défendait les droits de l'Église contre des usurpations sacrilèges, devint la cause de sa mort. Il fut massacré par les ravisseurs des biens ecclésiastiques, tandis qu'il passait près de Spire, se rendant à la cour du roi Childéric, pour y défendre la cause de la justice, et il mourut en priant pour ses meurtriers.

A la suite des miracles qui firent éclater la sainteté du serviteur de Dieu, ses restes furent pieusement conservés par les habitants du pays. Saint Lambert devenu évêque de Liége fit deux fois en personne le voyage de Spire pour obtenir le corps de son maître, précieux dépôt qu'il confia à l'église de Liége. Les reliques de saint Théodard renfermées dans une châsse d'argent, furent conservées à la vénération des peuples dans la cathédrale de saint Lambert jusqu'à la fin du siècle passé. L'invasion française de 1792, dont les violences renversèrent tant d'institutions vénérables, livra nos églises à la profanation, leurs trésors au pillage. La châsse de saint Théodard devint la proie des patriotes français, mais les précieuses reliques, déposées dans une caisse de bois, échappèrent à la destruction, et lorsque le retour offensif de l'armée autrichienne permit aux tréfonciers de rentrer à Liége, leur sollicitude se porta tout d'abord vers ce précieux dépôt dont ils prirent soin de constater officiellement l'intégrité. Le chapitre de Saint-Lambert députa pour cette visite canonique, qui eut lieu le 18 avril 1793, les chanoines de Ghysels, comte de Preston, écolâtre de Liége et prévôt de Sainte Croix, de Harlez, prévôt de Saint-Jean l'Evangéliste, de Grady de Croenendal, de Thier, et de Hayme de Houffalize. L'attestation d'une visite opérée par le chapitre le 25 avril 1711 fut également retrouvée dans le cercueil. Lorsque l'irruption des armées de la république força de nouveau les chanoines de Liége à s'enfuir, ils emportèrent à Hambourg les châsses de la cathédrale.

La République exigea plus tard que ces objets provenant du trésor de Saint-Lambert lui fussent livrés, et l'orfévrerie précieuse dont les siècles chrétiens avaient entouré les saintes reliques servit à alimenter la guerre impie qui ravageait l'Europe. La cendre des saints fut au moins laissée intacte, et ces restes précieux revinrent à Liége lorsque la paix fut rendue à l'Église. Une reconnaissance du corps de saint Théodard eut lieu le 6 juin 1804 par les soins de Mgr Jean Ev. Zaeppfel. Enfin, le 30 mai 1856, Mgr de Montpellier ayant, à l'occasion de la publication des nouveaux offices des Saints du diocèse, ordonné une visite des reliques de la cathédrale, la châsse de saint Théodard fut ouverte une dernière fois en présence de Mgr Jacquemotte, archidiacre de la cathédrale, de MM. les chanoines Jabon et Lenders et du docteur Ansiaux. L'état des saintes reliques fut

1 Acta Sanctorum. Acta Sancti Theodardi Episcopi Leodiensis, Septembris III, fol. 588.

Id. Fisen. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. I, fol. 67 et 71.

2 J Dartois Ancien ciseleur, † le 12 août 1848, à l'âge de 94 ans

constaté, leur désignation spécifiée, et les originaux des divers actes authentiques que nous venons de signaler relevés avec soin. Les ossements du saint martyr furent ensuite replacés avec honneur et le cercueil, scellé du sceau de Mgr l'évêque et de celui de la cathédrale, fut orné du revêtement extérieur sous lequel il est offert à la vénération des fidèles

Nous nous sommes étendu à dessein sur ces détails historiques pour faire connaître par un exemple la manière dont la plupart de nos reliques ont échappé à la destruction révolutionnaire, et les soins minutieux apportés par l'Église à constater l'intégrité de ces précieux dépôts. L'histoire de la châsse de saint Théodard est, à peu de différence, celle des autres châsses de nos anciens martyrs. Tout ce qui était de nature à tenter la cupidité a péri : ce qui intéressait la piété a été providentiellement gardé.

La châsse contenant les reliques de saint Eucher, évêque d'Orléans, de saint Trond abbé, et des saints martyrs Valentin, Laurent et Cyprien, ou Cyrinus.

Saint Eucher était évêque d'Orléans, lorsqu'il fut exilé à Cologne en 736 par Charles Martel ; il y acquit une si grande réputation de vertu et de sainteté que Charles lui ordonna de quitter cette ville et de se rendre en Hesbaye.

Eucher se retira en 740 dans l'abbaye fondée par saint Trond ; il y mourut le 10 mars 743 et y fut inhumé dans l'église.

Le 11 août 880 eut lieu la susception de son corps ainsi que celui de saint Trond, par Francon, évêque de Liége

L'invasion des Normands obligea les religieux de cacher les saintes reliques jusqu'en 1169, année où l'évêque Radulphe de Zaëringhen les rendit à la vénération des fidèles.

En 1806, Mgr de Zaeppfel fit transférer solennellement ces précieuses dépouilles dans l'église Sainte-Marie à Saint-Trond.

Le chef de saint Eucher fut envoyé à l'église d'Orléans.

La cathédrale n'a conservé que quelques ossements des saints dont les noms sont inscrits sur cette châsse.

Une des plus grandes châsses était celle qui contenait les corps des saints Pierre et Andolet, cousins et compagnons de saint Lambert, ainsi qu'une partie des reliques de saint Floribert qui succéda à saint Hubert comme évêque de Liége. La longueur de cette châsse était d'environ six pieds sur trois de largeur : elle était en bois, ayant la forme de cercueil, revêtu de cuir rouge grainé ; de distance en distance étaient appliquées sur cette enveloppe de gros chagrin, des feuilles d'argent sur lesquelles se fixaient en ronde-bosse des palmes, des fleurs et divers ornements de fantaisie. Aux deux extrémités de la châsse étaient ménagées deux ouvertures closes par deux lunules de verre, de façon qu'on distinguait facilement les squelettes presque entiers des trois personnages.

Comme nous l'avons déjà dit, le corps de saint Andolet était entier, ainsi que celui de saint Pierre, hormis la tête de ce dernier saint, dont il ne restait que la mâchoire inférieure garnie de plusieurs dents. Saint Pierre devait être d'une taille moins élevée que son frère Andolet. Les autres ossements étaient ceux de saint Floribert. Ces diverses reliques étaient posees sur des draperies ou espèce de suaires blancs, rouges et or. A la tête et aux pieds des corps pendaient deux authentiques ou scédules ; l'un sans sceau, contenait ces mots : *Hæc Sunt Reliquiæ Petri Et Andoleti Cognatorum B. Lamberti Episcopi Et Martyris Qui Cum Eo Passi Sunt.* La seconde inscription, à laquelle était fixé un sceau en cire blanche représentant le buste de saint Lambert, portait ces lignes : *Hic Jacent Corpora Sanctorum Petri et Andoleti Cognatorum B. Lamberti.* A l'entour du sceau on lisait : *Sanctus Lambertus Episcopus Leodiensis et Patronus.*

Le 5 juin 1856, la châsse des saints martyrs fut ouverte par les délégués épiscopaux. Ils y trouvèrent à côté des reliques divers parchemins contenant des désignations authentiques appartenant à des époques très-reculées. L'une d'elles remonte à la visite du 9 mai 1489 signalée dans Chapeauville ; une autre renferme le procès-verbal de la reconnaissance opérée le 13 avril 1652 par les tréfonciers Denys de Poitier, archidiacre du Hainaut et coste de la cathédrale ; Laurent de Méan, écolâtre de Liége ; Gilbert de Wissock, chanoine-chantre ; Pierre de Rosen, archidiacre de Campine, prévôt de Saint-Jean ; Gilles de Chokier, archidiacre d'Ardenne ; Jean d'Eynatten ; Emile d'Oultremont, prévôt de Notre-Dame de Huy ; Erasme et Jean de Chokier, chanoines. Ce document signale les autres documents qui l'ont précédé. On retrouva également l'attestation authentique de la visite faite le 18 avril 1793, comme pour la châsse de saint Théodard.

Sur un pied dodécagone en vermeil se dressait une espèce de prisme hexagonal, haut d'environ 1 pied et 1/2. Il était formé par des compartiments

en gypse translucide fendu en feuilles très-minces reliées par des charnières de cuivre doré ; dans chacun de ces compartiments étaient renfermées plusieurs petites fioles de verre soufflé, contenant des reliques de sainte Catherine et des saints Vincent, Étienne, Georges, Laurent, Cosme, Géréon, Blaise, Crespin, Denis, Rustique, Éleuthère et de quelques autres.

Dans un reliquaire ou thèque de vermeil, ayant la forme d'un soleil, était conservé un fragment du fémur de saint Udalric, évêque d'Augsbourg, mort après 50 ans d'épiscopat l'an 973. C'était un don fait à la cathédrale au commencement du XVIe siècle par Udalric, duc de Brunswick-Grubenhagen, tréfoncier de Liége, évêque de Paderborn, d'Osnabruck et de Munster.

Au milieu des gemmes précieuses qui ornaient ce reliquaire, on remarquait, en guise d'*ex voto*, plusieurs petits rats ou souris en or et en argent [1].

Deux petites châsses en cuivre doré, ayant la forme de constructions gothiques, renfermaient, l'une les ossements de saint Remacle, évêque de Tongres, et une partie de ceux de saint Hadelin, abbé de Celles.

L'autre châsse, qui était plus grande et mieux dorée que la précédente, contenait quelques reliques de saint Hubert, évêque de Liége [2]

Ces reliquaires devaient avoir été travaillés sous le règne de Georges d'Autriche par l'habile orfèvre et ciseleur liégeois, Thiry de Bry.

Par le style et la conception de l'ensemble des détails, ces spécimens de hauts-reliefs appartenaient aux meilleurs siècles de notre art religieux.

Ces fiertes, en cuivre doré, d'assez grandes dimensions, enrichies de pierres précieuses, historiées d'émaux, brodées de filigranes où la gravure et la ciselure étaient intervenues dans une mesure excellente, donnaient à l'ensemble du travail une délicatesse et un fini remarquables.

La châsse de saint Remacle et de saint Hadelin, reposait sur quatre lions et quatre aigles, la fierte de saint Hubert sur quatre cerfs et quatre levriers.

Chacune était divisée, dans le sens de ses faces latérales, de chaque côté, par des champs émaillés, terminés en ogives, surmontés de tympans ou de galbes représentant les différentes scènes de la vie des Saints.

Voici les sujets de ces compositions

1° Saint Remacle, adolescent, est placé sous la direction de saint Eucher Sulpice évêque de Bourges. 2° Il est préposé par Sigebert, roi d'Austrasie, à la direction des abbayes de Stavelot et de Malmedy. 3° Il succède à saint Amand comme évêque de Tongres et de Maestricht. 4° Il installe comme abbé de Stavelot saint Babolin, et saint Théodart à Malmedy. 5° En présence du roi Sigebert il fait la dédicace des églises de Stavelot et de Malmedy. 6° Il abdique la dignité d'évêque de Tongres et de Liége et va finir ses jours dans l'abbaye de Stavelot. 7° Saint Hadelin est ordonné prêtre par son gouverneur saint Remacle. 8° Le maire du palais Pépin de Herstal va le visiter dans sa retraite de Celles. 9° Miracles du saint à Franchimont, de la muette de Dinant, de la résurrection de Guiza. 10° Sa mort.

La fierte de saint Hubert avait, de plus, pour ornements, des fermaux en cristal de roche, dormants, entourés d'opales garnies d'émeraudes et de perles fines.

Les faces latérales étaient occupées par des émaux enchâssés en bercelles sertissées d'incrustations de Bohême, d'hématoïde et de girasol.

Les sujets représentant la vie de saint Hubert étaient les suivants :

1° Saint Hubert, comte du palais, à la cour du roi de Neustrie. 2° Son mariage avec Floribane, fille du comte de Louvain. 3° Le saint, en chassant dans la forêt des Ardennes, rencontre un cerf portant un crucifix lumineux entre les ramures de son bois, et prend la résolution de quitter le monde. 4° Il est sacré évêque par le pape Serge Ier, dans l'église de saint Pierre, à Rome. 5° Saint Pierre lui apparaît, l'encourage à bien remplir les devoirs de l'épiscopat, et lui remet la clef, symbole de sa puissance de lier et

1 Une tradition plus pieuse que réelle prétendait que sur le territoire de l'abbaye de Saint-Hubert, il n'y avait point de rats, qu'on était redevable de cette faveur aux reliques de Saint Udalric, qui reposent dans l'église ; en reconnaissance, dit le père Lebrun, les religieux chantent tous les ans le quatrième juillet, jour de la fête de Saint Udalric, une messe particulière et donnent aux pauvres quelques mesures de grains. On était accoutumé au dit monastère, ainsi qu'à la cathédrale de Liége, de bénir du pain et de le faire toucher aux reliques : ce pain réparti en petits fragments était déposé dans les habitations, où les rats hantaient et fréquentaient le plus. Lesquels, dit le bon et naïf père Lebrun, « ne manqueront point par cette comestion de défuncter ou de vider les lieux »

Lebrun. Histoire critique des croyances, vol. I, fol. 432

Id. Dom Wuilmotte. Officia propria peculiaria Sancto Huberto Andaginensi, vol I, fo.. ., .

Id. Dom Vincentius. Processionale et chorale in usum RR. PP. Benedictinorum Andaginensium, vol. I, fol. 68

2 I. Roberti. S. J. Historia Sancti Huberti, vol. I, fol. 2 .5. 1621.

Id. Nebridius et Mundelheim. De regulis monasticis Germaniæ, vol. IV, fol. 109.

Id. Rayssius. Hierogazophylacium Belgicum, vol. II, fol. 52 et 174.

de délier sur la terre. 6° Les assassins de saint Lambert, craignant le châtiment de leur crime, vont à la rencontre de saint Hubert, revenant de Rome; celui-ci les terrasse par le signe de la croix. 7° Il exerce sur des possédés le pouvoir qu'il a reçu de chasser les démons. 8° Il reçoit la sainte Etole de la sainte Vierge, qui la lui envoie par un ange. 9° Mort du saint entouré de ses disciples et de son fils saint Floribert. 10° Translation de son corps à Andage connu sous le nom de saint Hubert.

Entre chacun des épisodes de la vie de ces saints, se trouvait un charmant petit séraphin ciselé en haut relief.

Ces anges touchaient de différents instruments de musique, organon, viole, psaltérion, fiestrels et tambourin.

Aux deux faces des châsses on voyait, également ciselées en haut-relief, mais cette fois dans des proportions beaucoup plus grandes, dans la châsse des saints Remacle et Hadelin, d'un côté la figure de la sainte Vierge assise tenant d'une main l'enfant Jésus et de l'autre une fleur de lys; de l'autre côté, celle des saints Remacle et Hadelin, portant d'une main l'un la crosse épiscopale, l'autre la crosse abbatiale.

Sur une des faces de la châsse de saint Hubert on voyait le Seigneur supportant de la main gauche la boule du monde sur laquelle on lisait la première et la dernière lettre de l'alphabet grec, l'*Alpha* et l'*Oméga*, caractères symboliques qui représentent l'idée du commencement et de la fin de toutes choses.

La face postérieure offrait la statuette de saint Hubert, agenouillé sous des arbres entre lesquels se montrait le cerf aux bois ornés d'un crucifix.

Le saint était en costume de chevalier du moyen-âge, avec cuirasse, bottes, éperons, mantelet, cor et épée.

Le toit de ces châsses était rustiqué d'ardoises gravées, bordé d'émaux aux chatoyantes couleurs, surmonté d'un crêtage de feuilles et de grappes de vigne, interrompu d'espace en espace par des pommes en cristal de roche alterné avec des nœuds formés par des filigranes d'une grande richesse

Dans le pourtour de ces fiertes scintillaient avec une richesse habilement ménagée, des cabochons de pierres précieuses, émeraudes, améthystes, grenats, cristaux de roche et de calcédoines.

Les reliques des saints Remacle et Hubert, enrichissaient la cathédrale depuis les VII[e] et VIII[e] siècles, celles de saint Hadelin ne dataient que du règne du prince-évêque Adolphe de la Marck, 1313-1344.

A cette époque les chanoines de Celles près de Dinant, voulant se soustraire aux vexations de leur avoué, avaient pris la résolution d'abandonner cette localité et vinrent s'établir à Visé.

Arrivés à Liége, ils déposèrent la châsse renfermant le corps de leur saint fondateur, dans le vieux chœur de l'église cathédrale de saint Lambert, où le prince évêque Adolphe de la Marck en fit la visite en présence du chapitre.

On constata que le corps du saint était d'une conservation parfaite et entier, à l'exception d'un bras, qui en avait été détaché et transporté à l'abbaye de Stavelot.

Après la visite épiscopale, la châsse fut renfermée et scellée, préalablement l'évêque conserva pour sa cathédrale une notable partie du corps saint, ce dernier ne fut définitivement transféré à Visé que le 11 octobre 1338

Cette translation solennelle de Liége à Visé eut lieu, conduite et entourée d'un clergé nombreux [1]

La seconde visite de la châsse de saint Hadelin eu lieu le 26 octobre 1413; elle fut faite par le chapitre de Visé, avec l'assentiment du prince-évêque Jean de Bavière (1390-1418).

On en tira à cette époque, la tête du saint pour l'enchâsser dans un buste particulier [2], et pendant cette visite, on découvrit au fond de la châsse, un écrit fort ancien sur parchemin, en langue latine, portant que, « *Les ossements du » très-bienheureux Hadelin, confesseur de l'Eglise » de Celles, ont été déposés dans cette châsse et » clos l'an de N. S.* 704, *le* 15 *des calendes de » juin, de l'indiction* 4[e]. »

Les noms des témoins de cette récognition étaient: Waton, évêque; Véron, abbé; Jean, prévôt;

1 Gallia Christiana, vol. II, fol. 566.
Id. Miræus. Fasti Belgici et Bibliotheca Ecclesiastica, vol. I, fol. 2.8.
Id. Wyttenbach. Gesta Trevirorum integra, lectiones variæ, vol. II, fol. 127.
Id. Molanus. Natales Sanctorum Belgii, vol. II, fol. 22.
Id. Fisen. Flores Ecclesiæ Leodiensis, fol. 99 et 370.
Id. Bernardus Pez. Thesaurus Anecdotorum novus, vol. II, fol. 177.
Id. Joan. Busch. Chronicon canonicorum Regularium capitularium, vol. II, fol 3.
Id. Jonas. In vita Sancti Huberti, vol. I, fol. 82 et 166.
Id. Beller. Officia propria peculiaria Sanctorum perillustris Ecclesiæ Divi Huberti, vol. I, fol. 112.
Id. Ed. Lavalleye. La châsse de Visé. Bul. Arch. vol. II, fol. 435.

2 Le buste d'argent qu'on possède aujourd'hui à Visé, est un don, fait en 1654, par le R. Jean de Blocquerie, chanoine et chantre jubilaire de Visé

Amand, coste ; Lanfride, doyen de Stavelot, avec le chapitre de l'église de Celles.

La châsse renfermait encore quelques objets ayant appartenu au saint abbé; son étole, trois corporaux, son suaire, son hanap, et les gants devenus si célèbres depuis sa canonisation [1].

Ces antiquités précieuses donnaient la mesure du développement et du progrès de l'art du tissage à cette époque.

Jean de Bavière se réserva aussi quelques fragments de ces précieux restes et particulièrement de son linceul et des gants [2]

La treizième châsse, ou grand reliquaire, contenait des ossements et quelques fragments du costume de saint Charles Borromée, cardinal-archevêque de Milan. Ils avaient été donnés, vers l'an 1648, au prince-évêque Ferdinand de Bavière par Richard Pauli Stravius, évêque de Dionysie, suffragant de Liége. Le prince en fit présent à la cathédrale. Ce reliquaire, d'environ deux pieds sur 1 1/2 d'élévation, était en vermeil, fait en forme de piédestal, avec avant-corps en raccordement ; ces avant corps étaient ornés de cartouches avec enroulements en vermeil, où était inscrite la nomenclature des reliques contenues dans cette châsse et les noms des personnes qui s'étaient plues à l'orner. Entre les avants-corps étaient des piédouches avec des courbes, surchargées de festons, de draperies évidées, taillées et fouillées, ornées de rubis et d'aventurines. L'amortissement de cette châsse était en porphyre antique, et les angles étaient sommés de cassolettes ou de vases funéraires unis par des guirlandes de fleurs et de fruits ciselés. Au milieu de ces huit vases, s'élevait le buste de saint Charles, en argent, supporté par quatre consoles prothyrides renversées

Dans deux coffrets, un peu plus petits que les châsses précédentes, étaient les reliques de plusieurs apôtres et évangélistes et de divers saints. Ces petits coffres en bois, ayant environ un pied carré, étaient l'un revêtu de cuivre doré haché, orné d'arabesques en argent, faites au ciselet, enrichies de serpentines nobles, opaques, veinées jaunes ou rougeâtres; ces pierres étaient entourées de bandelettes émaillées en bleu, rouge et or, marquant les noms des saints dont les reliques étaient renfermées dans ces boîtes

Les décorations de l'autre fierte consistaient en cristaux de roche dormant, en médaillons de porcelaine de Saxe enchâssés en bercelles, entourés d'incrustations de bohême, d'hématoïde et de girasol.

La petite nef ou châsse de saint Norbert faite en forme de vaisseau, tout en vermeil et argent, supportée par huit coquilles veuves, noires, nuancées de blanc. Elle était surchargée de petits ovales en porcelaine peinte, encadrés dans des ornements en vermeil représentant des limnées, des planorbes, des mollusques et des testacés en vermeil. Les porcelaines étaient truitées et d'une demi-transparence, les couleurs les plus marquantes, l'or et l'argent, y retraçaient huit sujets pris dans la vie de saint Norbert : sa conversion, sa retraite à l'abbaye de saint Sigebert, son entrevue avec Gélase II, la fondation de l'Ordre des Prémontrés, son élection comme archevêque de Magdebourg, ses prédications à Anvers, sa mort, ses miracles.

Cette petite châsse, d'un dessin original et élégant, était close par un grand morceau de cristal de roche, laissant apercevoir les reliques du saint fondateur des Norbertins. Sur ce cristal étaient posés, en forme de galerie, divers sujets en haut relief et émaillés; c'étaient de nouveau des limnées à la coquille mince, ovale et en spire pointue, des planorbes enroulées et des hélices à la coque globuleuse.

La relique de saint Norbert avait été donnée à la cathédrale par un abbé de Floreffe, au XVII[e] siècle. Le tréfoncier baron de Metternich de Winnenbourg, contribua beaucoup à solder les dépenses qu'exigea l'exécution de cette châsse due à un ciseleur allemand dont le nom est resté ignoré [3].

1 La chronique et les actes de la canonisation de Saint Hadelin, rapportent le fait suivant

Une des plus riches châtelaines du pays Namurois était malade et en danger de mort

Ses parents et ses amis convoitaient sa riche succession, et le désir de mieux s'en emparer les avait réunis autour de son lit ; chaque jour les uns et les autres obsédaient la malade de leurs instances, auxquelles Guiza répondait invariablement que le pieux cénobite Hadelin serait son unique héritier.

En vain Guiza fait elle appeler Hadelin ; elle expire avant son arrivée.

Cependant Hadelin, si longtemps et si inutilement attendu, arrive enfin et entre dans la chambre mortuaire.

A son approche, la défunte ouvre les yeux et lui présente les gants qui recouvraient ses mains, le constituant ainsi, selon l'usage de l'époque, son héritier.

On sait que la *Loi Salique* fait connaître plusieurs symboles en usage pour transmettre la possession d'une terre, tels qu'un épi, un gazon ; la tradition du gant donnait droit à l'héritage tout entier.

La majeure partie des gants de Guiza existent encore de nos jours, dans le trésor de Visé, où ils sont précieusement conservés

2 Neyen. Biographie Luxembourgeoise, vol. III, fol. 160.
Id. Lavalleye. Bull. Instit. Archéol. liég. vol. XI, fol. 435.
Id. Molanus et Fisen.

3 Cathed Secret Decret. et Ordon Capit. Perd Eccl. Leodien. 1747
Id. Ch. J. de Theux. Le chapitre de St Lambert, vol. III, fol. 228
Id. Le Fort. Manuscrits genéalogiques, vol. XV.
Id. Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois, vol. III, fol. 243

La châsse de sainte Ursule était un morceau d'ébénisterie, orné d'orfèvrerie d'argent ciselé, encadrant des panneaux ou grands médaillons avec peintures en miniatures sur velin. Sur l'une des façades de ce coffret d'ébène était représentée la Madone entre Erick, duc de Brunswick, chanoine tréfoncier de Liége, évêque de Munster, et sa sœur Marie, chanoinesse d'Essen. Sur l'autre façade était sainte Ursule, tenant à la main la flèche, instrument de son martyre, et cachant sous son ample manteau une dizaine de jeunes filles. Le nombre de ces vierges, dont la sainte faisait la onzième, leur groupe entier comprenait symboliquement les onze mille vierges [1]. Les deux pentes de la partie supérieure de la châsse contenaient des médaillons ovales. Dans l'un, sainte Ursule était représentée parmi ses compagnes, qu'elle semblait mener, sa flèche en main, à la gloire du martyre; dans les autres arceaux était retracée toute la légende des vierges de Cologne, leur départ de cette ville, leur arrivée à Bâle sur de gros bateaux ronds, puis leur entrée à Rome, et la réception que leur y fait le pape sous le péristyle d'un temple; de l'autre, leur départ de Rome, ramenant le pape au milieu d'elles, leur retour à Cologne, et leur martyre enfin, par des soldats, qui les percent à coups de flèches, de lances et d'épées. Les bas-côtés de la châsse, peints en camaïeux, contenaient des anges et des chérubins formant un concert céleste : les uns avaient des mandolines, d'autres des festrels ou guitares à archet, des espèces de harpes éoliennes ou des cymbalum

Le peintre avait transporté l'histoire de sainte Ursule, des commencements du christianisme à son époque; édifice, paysages, costumes, armures, tout était du XIVe siècle: cet artiste s'était inspiré des châsses de sainte Ursule reposant à Cologne, à Bruges et à Neuss sur le Rhin.

Ursule et son armée de vierges étaient de belles filles de la Germanie, blondes, fraîches, gracieuses, élégamment parées; le sort de cette châsse, qui fut, en 1795 à Hambourg, dépouillée de ses rinceaux d'argent, est demeuré ignoré; on croit, peut-être avec raison, que les miniatures qui l'ornaient, mais dont on ignore l'auteur, font partie actuellement du musée de Nuremberg.

Telles étaient les seize châsses, conservées à la cathédrale : plusieurs primitivement étaient d'assez grande dimension pour contenir un corps ayant conservé sa forme ; lorsque ces coffres de bois tombèrent de vétusté, ou semblèrent trop pauvres au milieu du luxe déployé dans la décoration intérieure de la cathédrale, on les remplaça par des châsses de cuivre repoussé, ou émaillé, d'argent blanc ou de vermeil; alors les restes des saints ne devaient plus présenter qu'un amas d'ossements séparés; il n'était plus nécessaire de donner aux châsses les dimensions d'un cercueil; l'emploi du métal, par sa valeur aussi bien que par son poids, devait nécessairement contribuer à faire adopter pour des châsses transportables, des dimensions qui pussent permettre de les porter, et qui ne rendissent pas leur fabrication trop dispendieuse.

C'est à la fin du XIIe et pendant les XIIIe et XIVe siècles, sous les règnes de Radulphe de Zaeringhen, d'Hugues de Pierrepont, de Robert de Thorote, et de Thibaut de Bar, que presque toutes les anciennes châsses de bois peint ou revêtu de minces lames de métal furent refaites. En diminuant leur grandeur, en les fabricant en matières plus précieuses, on changea leur forme et leur position. Elles perdirent l'aspect de coffre, de cercueil, qu'elles avaient généralement conservé, pour prendre la forme de petits monuments assez semblables à des chapelles ou même à des églises; au lieu d'être placées sur l'autel, comme le sépulcre primitif du saint, on les éleva et on les suspendit sous des dais en bois peint et doré, en pierre ou en métal. On les descendait à certains jours de l'année, pour les placer sur l'autel même ou sur le rétable. Cette coutume avait lieu particulièrement les jours des fêtes patronales des Gildes, des confraries, et des chambres des métiers de Liége

Malheureusement les siècles qui ont passé sur ces fiertes en avaient altéré si sensiblement, non-seulement les détails, mais même la disposition générale, qu'elles étaient loin de donner une idée du travail sortant des mains de leurs auteurs.

Disons d'abord qu'il en est des monuments de l'orfèvrerie comme des édifices en pierres et en briques : ils ont moins souffert du temps que des remèdes apportés à leur état de vétusté, et des époques où l'on ne comprenait plus rien à l'art des périodes romane et ogivale et où, par conséquent, on ne respectait pas les monuments auxquels ces époques ont donné l'existence: on s'était

1 Il faut remarquer à ce propos que la légende des *Onze mille Vierges*, repose sur l'erreur d'un chroniqueur du moyen-âge. Le tombeau de Sainte-Ursule, dans l'eglise de ce nom à Cologne, porte cette épigraphe : « *Sancta Ursula, XI.M.V.* » Au lieu de lire *Sancta Ursula XI Martyres Virgines*, Sigebert a lu et rapporté : *XI millia Virginum*.

permis trop souvent, sous prétexte de restauration, de véritables actes de barbarie d'autant plus à déplorer qu'il était plus difficile de réparer les ruines, qui en sont la conséquence [1]

C'est dans une de ces armoires qu'était conservé en 1784, le groupe en or représentant saint Georges et Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. C'était ce prince qui avait fait cadeau, le 14 février 1471, de ce haut relief à la cathédrale, comme le dit Mélart, dans son *Histoire de la ville et chasteau de Huy*. Cet historien s'exprime en ces termes

« Et l'an 1471, le Duc Charles le Mauvais de Bourgoigne voulant faire réparation et satisfaction des outrages et violences commises en ceste guerre notamment lors du sac de Liége en 1468, à l'Église de sainct Lambert, enuoya l'image de sainct George de fin or, au pied de laquelle il se voit représenté, plus, vne chasuble Dalmatic, et des nappes d'or et d'argent, et trois chappes de grand pris, desquels furent vestus et ornez l'Abbé de saint Iaque et ses officians en presence des Ambassadeurs dudit Duc, le iour qu'il chanta la Messe pour l'expiation de ses offences. [2] »

L'offrande faite par Charles le Téméraire et dont on trouvera ci-joint le dessin exécuté d'après l'original, qui est conservé dans la cathédrale actuelle de Liége, a 42 centimètres de hauteur ; son poids total est de 96 onces, 12 marcs. Le socle est en vermeil nouvellement restauré. Il a 13 centimètres de haut, sur 30 de longueur et 17 1/2 de largeur, son poids est de 67 1/2 onces, 8 marcs 3 1/2 onces. Sur la frise de l'ancien socle on lisait cette devise répétée sur chaque face : *Je l'ay emprins, Bien en Avienne, Il me tarde*. Cette devise résume dans son énergique concision l'esprit du caractère fougueux et impatient de Charles le Téméraire

Les deux statuettes représentent saint Georges et Charles le Téméraire à genoux sur un coussin, la tête nue, revêtu d'une cuirasse et d'une cotte de mailles, le casque à ses pieds, tenant en main un reliquaire de forme hexagonale qui renferme un doigt de saint Lambert ; derrière lui, saint Georges, patron de la Bourgogne, foule aux pieds le dragon, soulève son casque de la main droite et présente le duc dont il touche l'épaule de l'autre main. Depuis 1794, ce groupe a perdu plusieurs de ses accessoires aussi en or pur, consistant en gantelets, épées, lance et étendard

Au siècle dernier, lorsqu'on montrait dans les grandes occasions cette offrande, on l'accompagnait d'un tableau renfermant une lame de cuivre relatant la mort du duc Charles le Téméraire et de ses conseillers qui furent les fauteurs du sac de la ville de Liége.

De tout temps on prétendait dans cette ville, qu'on avait remarqué, que ceux qui prirent part à sa destruction en 1468, eurent le malheur de périr de mort violente.

Cette lame de cuivre en rappelant le motif du don fait par Charles le Téméraire, y mentionnait les morts violentes de Guillaume de Cluny, de Richard de Troncillon, de Guy d'Humbercourt, d'Hugonet et enfin de Charles le Téméraire tué devant Nancy en 1477.

L'inscription se terminait par ces mots :

« Sa mort fut un effet de la punition des
» cruautés, qu'il avait commises en Liége, ayant
» toujours haï la paix, et n'ayant jamais goûté
» de repos que celui que lui procura le tombeau
» selon ces vers mis en sa sépulture »

TE PACIS PIGUIT, TE TAEDUIT ATQUE QUIETIS,
CAROLE ; SICQUE JACES JAMQUE QUIESCE TIBI
PARTOUT PRÊT A PORTER LA GUERRE
JALOUX DU REPOS DE LA TERRE
TU NE PUS LE FIXER, NI LA LAISSER EN PAIX
CHARLES, TU TOMBES SOUS SES TRAITS
REPOSE DONC AUSSI, POUR TOI MÊME A JAMAIS

Dans les *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége* [3] on trouve une description et une

1 De nos jours on conserve dans la trésorerie de la cathédrale actuelle de Liége divers objets précieux, qui proviennent, pour la plupart, du trésor de saint Lambert. Ces objets, qui n'ont échappé que par miracle à la rapacité et aux vandalisme des commissaires de la république française, ne représentent qu'une bien faible partie des richesses que la piété de nos ancêtres avait léguées, au patron de la cité, comme un témoignage de leur foi, de leur dévotion et de leur reconnaissance. Plusieurs de ces objets sont de véritables monuments d'art, plus remarquables par leur travail et leur antiquité, que par les matières qui les composent. Au-dessus d'une grande armoire se trouvent quatre coffres en bois doré, voici les inscriptions

SANCTI LAMBERTI APP. ET MART.
PATRIÆ ET DIOCES. LEOD. PATRONI.
S. S. PERPETUI MONULPHI
ET GONDULPHI APP. ET CONF
S. S. SERVATI. HUBERTI
ET REMACLI APP. ET CONF.
SANCTI THEODARDI EPIS. ET MART
SANCTI ALBERTI EPIS. ET MART

2 MARTÈNE et DURANT. Amplissima collectio, vol. V, fol. 67 et 741.
Id. THEODORICUS PAULI Historia de Cladibus Leodiensium.
Id. AMELGARDUS. De Gestis Ludovici XI Francorum regis
Id. ANGELUS DE CURRIBUS SABINIS De excidio civitatis Leodiensis, Amplissima collectio, vol. IV, fol. 1379.
Id. BERGERON. Voyage ès Ardennes et Liége, 1619, vol. I, fol. 144.

3 L'offrande faite par Charles le Téméraire, a été le sujet d'une description et d'une lithographie qui se trouvent à la page 25, de l'introduction des *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége*, etc., ouvrage imprimé aux frais du gouvernement belge et qui a pour

lithographie de l'offrande faite par Charles le Téméraire. Un savant distingué, M. Jules Helbig, a publié récemment une intéressante notice sur le même sujet : nous nous permettons de lui emprunter les lignes suivantes [1].

Le reliquaire donné par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne à la cathédrale Saint-Lambert de Liége.

Dans son livre sur les ducs de Bourgogne qui contient un si grand nombre de renseignements intéressants sur les artistes employés par la maison de Bourgogne, le comte de Laborde cite une ordonnance de payement copiée aux archives conservées aujourd'hui à Lille et extraite du compte de la recette générale de 1466 à 1467, laquelle est ainsi conçue

A Gérard Loyet, orfèvre de Mds., la somme de douze cens livres que par l'ordonnance que dessus lui a été délivrée comptant, sur ce qui pourrait lui estre deu à cause de certain image d'or que Mds. lui avait ordonné faire, pour présenter de par lui à l'église Saint-Lambert de Liége XII^c l.

Lorsque cette note, qui a été reproduite dans le Dictionnaire de l'Orfèvrerie chrétienne de l'abbé Texier, nous passa sous les yeux, nous ne pûmes supprimer un sentiment de surprise de ce qu'aucun des historiens du pays de Liége, aucun des archéologues locaux, ne se soit préoccupé de rechercher ce que pouvait bien être cette image d'or que le dit Seigneur, Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, avait ordonné de faire pour être offerte par lui à l'église Saint-Lambert de Liége.

Quant à nous, malgré une difficulté de date sur laquelle nous allons revenir, nous n'avons pas hésité à voir dans cette image, celle qui représente le duc Charles lui-même, à genoux, sous le patronage de saint Georges, le patron des chevaliers, et tenant à la main un reliquaire contenant des reliques de saint Lambert, image qui fut offerte comme le rapportent tous les historiens, par Charles le Téméraire à la cathédrale de Liége le 14 février 1471, ainsi qu'une riche chasuble, trois chappes, deux dalmatiques et quelques nappes d'autel.

Nous n'ignorons pas qu'il est généralement admis que cette œuvre d'orfèvrerie et les dons qui l'accompagnèrent ont été offerts par le Téméraire à l'église Saint-Lambert, en expiation des pillages, des profanations et des atrocités de toutes sortes que les hordes bourguignonnes avaient commises lors de l'incendie et du sac de la ville de Liége en 1468. Par cet acte de réparation le duc espérait se faire absoudre, disait-on, et se faire relever de la sentence d'excommunication que le pape avait prononcée contre lui en apprenant, par son Légat, les violences de toute nature faites à l'église et au pays de Liége par le duc irrité.

Il est évident que s'il convenait d'accepter, sans restriction, l'opinion que l'image en or aurait été commandée à Gérard Loyet en vue de cet acte public de solennelle réparation, il faudrait appliquer la mention faite dans les comptes compulsés par M. de Laborde, à un autre travail. Le duc de Bourgogne ne pouvait faire travailler en 1467, à une pièce d'orfèvrerie qui devait devenir l'objet d'une offrande expiatoire pour des actes de barbarie qui devaient se commettre un an plus tard. Mais nous ne pouvons nous empêcher de croire que, destinée dès son origine à être offerte à l'église de Saint-Lambert de Liége dans une intention restée inconnue, l'image en orfèvrerie du duc, par le cours des événements qui se sont passés pendant qu'on y travaillait, aura été donnée en 1471 avec une signification toute différente de celle que le duc comptait lui assigner dans le principe.

Notre pensée a été d'abord que le comte de Laborde, dans sa transcription du document original, avait commis une légère erreur de date. Pour vérifier l'exactitude de la copie, nous nous sommes adressé à M. J. Houdoy de Lille qui, avec une obligeance égale à sa science, après avoir revu le document original, nous a certifié l'exactitude de la transcription. C'est bien dans la recette générale de 1466 1467 que figure l'article scrupuleusement reproduit. Toutefois notre savant correspondant a remarqué que, en marge de cet article se trouve une note inscrite par l'un des commissaires de la Chambre chargé de la vérification ; cette note porte textuellement ·

COR. G. *Ou il prendra le surplus au premier compte de Nicolas de Gondeval, argentier f^o VCIX ou il en a esté payé.*

Cette note prouve que l'avance de 1200 livres faite en 1466-1467 n'a pas suffi à solder le travail de l'orfèvre et qu'un supplément a dû être payé

auteur Mgr P.-F.-X. de Ram, Recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain

Id. Mgr de Ram. Recteur magnifique de l'Université catholique de Louvain. *Documents relatifs aux troubles du pays de Liége*, fol. 25.

[1] J. Helbig. Les châsses de Saint-Domitian et de Saint Mengold. Le reliquaire expiatoire à la cathédrale de Saint-Lambert, les auteurs et l'histoire de ces reliquaires, fol. 18.

par l'argentier Nicolas de Gondeval. Donc la somme, très-considérable pour cette époque, renseignée au compte de la recette générale, n'est qu'une avance faite à l'artiste pendant son travail, et qui se justifie d'autant mieux que la matière de l'image était plus précieuse ; donc aussi cette image n'était pas achevée à l'époque où mention du payement à Gérard Loyet est faite.

Malheureusement les comptes de l'argentier de Gondeval manquent aux archives de Lille; ainsi. chose plus regrettable encore, que les comptes détaillés de la recette générale pour les années postérieures à 1467. — Peut-être y eût-on trouvé quelque article mentionnant la remise solennelle de l'image et des ornements sacerdotaux en 1471.

Maintenant si, l'histoire en main, on suit les événements qui se sont passés entre le duc Charles et le pays de Liége, il n'est pas bien difficile de se rendre compte pourquoi l'image destinée à l'Église de Liége n'a pu être offerte que deux ou trois ans après avoir été commandée à l'artiste.

Philippe le Bon est mort à Bruges le 15 juin 1467. Ce n'est qu'après cette date que Charles a pu songer à faire un don au saint patron du pays de Liége. — En montant sur le trône de son père, le jeune duc se rappelait-il les massacres des Dinantais et le pillage de leur ville auxquels il avait présidé au mois d'août de l'année précédente, sous le titre de comte de Charolais, et voulait-il par le don qu'il avait l'intention de faire, expier l'incendie de l'opulente cité que vainement, disent les historiens, il avait cherché à éteindre? Son esprit inquiet et changeant, avait-il une autre satisfaction en vue ? L'histoire, sans doute, ne donnera pas de réponse à ces questions. Mais aussi est-il permis de se prévaloir de son silence pour admettre que l'œuvre conçue en 1467 n'a reçu sa destination qu'en 1471.

Ce qui est certain, l'extrait des comptes que nous avons donné le prouve à toute évidence, c'est que l'année de son avènement le jeune duc voulait faire un riche don à l'Église de Liége. Mais, à partir de ce moment, les événements se pressent jusqu'à la catastrophe qui, le 30 octobre de l'année suivante, mit fin à la puissance politique de la principauté de Liége, en livrant sa capitale à l'incendie et au pillage. Au milieu des coups successifs que portait le duc à un ennemi plus faible qui, à la vérité, le provoquait de la manière la plus audacieuse, une offrande faite à l'église du saint tutélaire de la principauté n'eût été qu'un non-sens ou une dérision véritable. Le don ne devint possible que plus tard, quand le ressentiment du Téméraire était assouvi, et à titre d'une expiation trop justifiée.

A la suite de ces considérations, nous croyons à peine devoir faire ressortir encore deux circonstances qui aident à assurer à Gérard Loyet la paternité de l'œuvre d'orfèvrerie conservée au trésor de la cathédrale de Liége.

1° Chose assez rare, l'image mentionnée dans les comptes conservés aux archives de Lille est en or, celle de la cathédrale de Liége l'est aussi, hormis le soubassement qui est en vermeil, malgré l'erreur de quelques historiens qui prétendent qu'elle est en argent doré.

2° Gérard Loyet, orfèvre et graveur de sceaux à Lille, était orfèvre particulier et varlet de chambre du duc Charles; il conserva sa position même après la mort du Téméraire; on trouve encore dans les comptes précités, à la date de 1477, la mention très-détaillée d'importants travaux exécutés par le même artiste pour la maison de Bourgogne. Donc le Téméraire a dû, en tout état de cause, s'adresser à Gérard Loyet, son orfèvre, pour le don expiatoire offert à l'église Saint-Lambert le 14 février 1471.

En terminant cette étude, nous rappellerons que, de même que le reliquaire offert par Charles le Téméraire, les châsses de Huy occupent une certaine place dans les annales du pays de Liége, et sont à différentes reprises citées par les chroniqueurs.

Nous venons de rappeler déjà, en peu de mots, que la signification attribuée par les historiens à la pièce d'orfèvrerie donnée à l'église Saint-Lambert, n'est pas conforme, sans doute, à la première intention du donateur. Pendant que travaillait l'artiste, des événements mémorables ont modifié les intentions du duc. L'œuvre n'en a pas moins acquis une haute portée historique

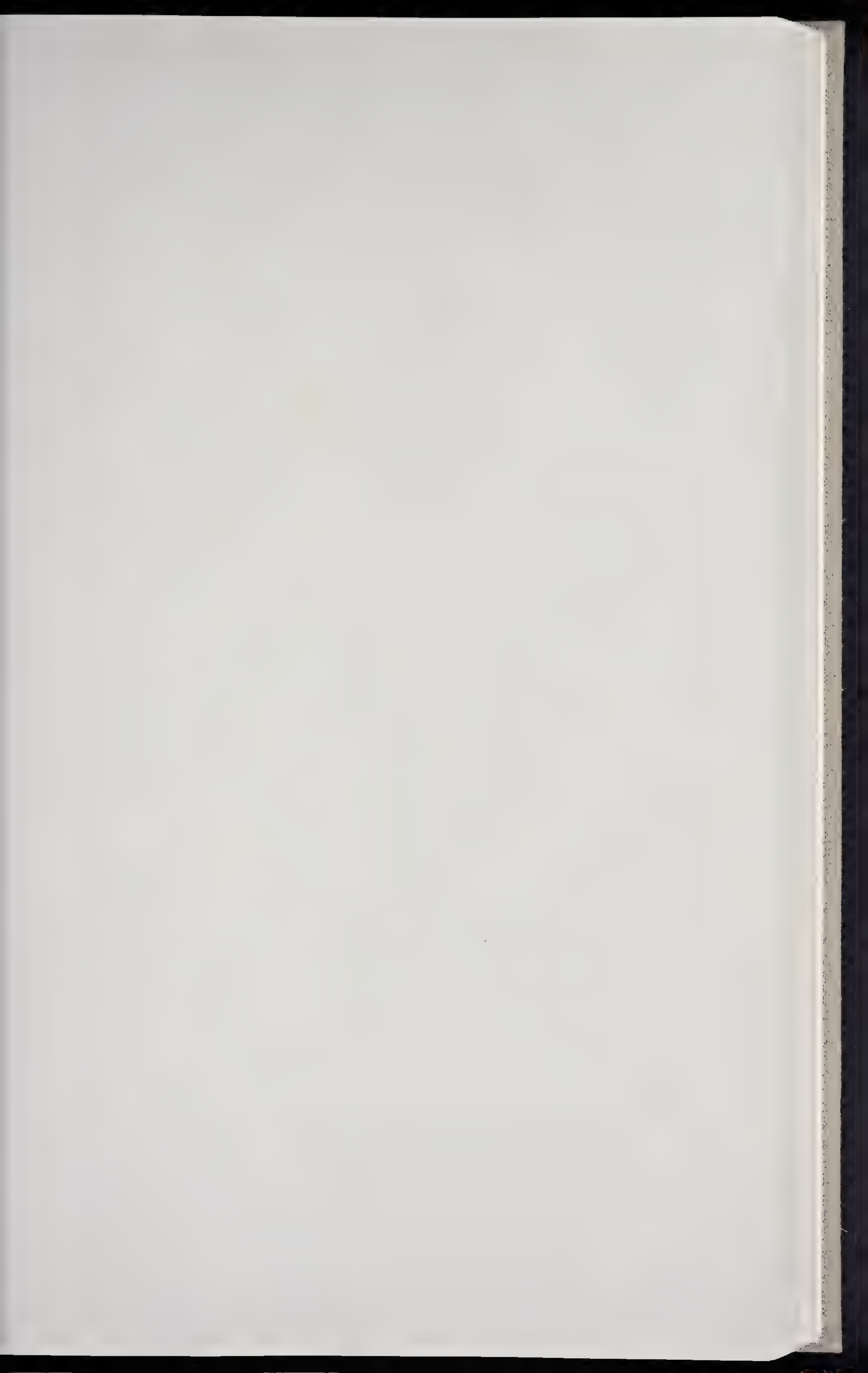
D'autre part, les historiens nous parlent aussi des châsses de Huy apparaissant dans les grandes circonstances. On les porte processionnellement à Huy après que l'évêque Radulphe y a fait déposer les corps des saints. La châsse de saint Domitian vient à Liege lors du grand incendie qui détruisit la cathédrale, afin de toucher les cœurs des fidèles et les porter à concourir, par de larges offrandes, à la reconstruction de l'édifice incendié Elle reste déposée quelque temps à l'église saint Barthélemy et signale par des miracles son passage par la ville et son retour à Huy. D'ailleurs les châsses étaient de tous les cortéges pieux, où par la prière publique, et l'intercession des saints dont les corps étaient présents, on espérait obtenir du ciel une faveur exceptionnelle.

Si donc ces œuvres jouent, pendant des siècles, un rôle dans l'histoire du pays et dans les manifestations de la piété nationale, il n'est que juste de revendiquer pour les artistes qui en sont les créateurs, la place qu'ils méritent de prendre dans l'histoire de l'art

En 1857, un prêtre savant, d'ailleurs écrivain distingué et sincèrement épris du beau sujet qu'il s'était proposé de traiter, M. l'abbé Texier, a publié un *Dictionnaire d'orfèvrerie, de gravure et de ciselure chrétiennes*, travail important et dans lequel l'auteur a résumé à peu près tout ce que, il y a vingt ans, on connaissait sur la mine si riche, mais insuffisamment explorée encore, de l'orfèvrerie consacrée au culte catholique. Il y a donné nécessairement une place à Gérard Loyet, citant textuellement, comme nous l'avons dit, les notes publiées par le comte de Laborde et que celui-ci avait tirées des archives de Lille. Toutefois, ni lui ni aucun autre auteur, ne fait mention, à propos de l'œuvre de cet artiste, de la statuette de saint Georges que possède la cathédrale de Liége. Parmi les milliers de noms d'orfèvres, de ciseleurs et de graveurs que cite le Dictionnaire d'orfèvrerie souvent avec des indications historiques sans intérêt, on ne trouve pas celui de Godefroid de Claire

Nous croyons que désormais il sera difficile de faire un travail semblable à celui entrepris par le savant abbé français sans restituer au graveur de sceaux de Lille, problablement la seule œuvre qui existe encore de lui. Du moins nous n'en connaissons pas qu'on puisse lui attribuer avec le crédit des arguments que nous avons présentés.







CHAPITRE DIX-HUITIÈME

CHEFS-D'ŒUVRE DES ORFÈVRES, BIJOUTIERS ET JOAILLIERS LIÉGEOIS — CÉLÉBRITÉ EUROPÉENNE DE CES ARTISTES — ARGENTERIES RELIGIEUSE, CIVILE DE LA CATHÉDRALE, DU CHAPITRE, DES GILDES ET DES MÉTIERS — HAUTS ET BAS-RELIEFS EN ARGENT — ARDILLONS ET FIBULES — PECTORAUX DES PRINCES-ÉVÊQUES ET DU PAPE GRÉGOIRE XIII — ETOILE ASTÉRIQUE DE L'ÉPIPHANIE — TABERNACLES D'ARGENT ET DE VERMEIL — STATUES RELIQUAIRES — TABERNACLE DES TRÉFONCIERS DE SURLET — ROCHER D'ÉMERAUDES ; RIVIÈRE DE BRILLANTS, PAVÉ DE DIAMANTS — BAGUES, ANNEAUX ÉPISCOPAUX — LE SOLITAIRE DE PORTUGAL — CROIX PROCESSIONNALES, JUBILAIRES ET EXPIATOIRES — COFFRE D'OR ET D'ARGENT DES RELIQUES DE LA PASSION DONNÉ PAR LE TRÉFONCIER DE ROSEN PORTE-PAIX DU TRÉFONCIER CARDINAL DE BADEN — CÉRÉMONIE DE LA RÉCONCILIATION DES ENNEMIS — AUTELS PORTATIFS DU CARDINAL DE VITRY, LEUR USAGE — RELIQUES DE SAINT LAURENT, COFFRET DES TRÉFONCIERS JUBILAIRES — GODEFROID LE PIEUX VOLEUR — ARCHE D'ALLIANCE DE TABOLET — CHASSE D'IVOIRE DE SAINT JACQUES — OFFRANDE EXPIATOIRE DE GUY D'HUMBERCOURT — CEINTURE ET AMICT DE SAINT LAMBERT — PIERRE SANGUINOLENTE, CRÉDENCE DES PARFUMS — PALLIUM DES PRINCES-ÉVÊQUES — RATIONAL DES TRÉFONCIERS ÉLUS PAPES — OSTENSOIRS — CALICES MINISTÉRIELS ET FUNÉRAIRES — CALICE DU PAPE NICOLAS II, ARCHIDIACRE DE LIÉGE — CHALUMEAUX EUCHARISTIQUES — CHANDELIERS, TORCHÈRES, GIRANDOLES — CROSSES ÉPISCOPALES, CRUCIFIX IN PONTIFICALIBUS — STATUES IN SPLENDORIBUS — ARMES D'HONNEUR — MANGEURS DE SALADE — VERGES DES FIÉVÉS DE SAINT LAMBERT — BATONS CANTORAUX — BUIRES, ESTAMOIES, VIDRECOMES, CARTISANES — BOURSES DES DOTÉES — TOQUE DUCALE ET ÉPÉE DE DOM JUAN — CHARETTE EX VOTO — NEF DU BAPTÊME — BON VOYAGE AU NOUVEAU VENU — PAREMENTS D'AUTEL EN MÉTAUX PRÉCIEUX — ENCAUSTIQUE ATTRIBUÉE A SAINT LUC — RELIQUAIRE DE LA SAINTE CROIX — ORFÈVRERIE DES CROISADES — CHAINES DORÉES DE LA TRANSLATION — INSCRIPTIONS LAPIDAIRES ET MÉTALLIQUES CONSTATANT L'AUTHENTICITÉ DES RELIQUES — PRÉSENTS CARLOVINGIENS — DYPTIQUE DU DOGE DE VENISE — ANGES CÉROFÉRAIRES DE LA MARCK — BRIS DES SCEAUX DU PRINCE-ÉVÊQUE — SCEAUX DU CHAPITRE ET DE LA VILLE — TRAVAUX DES ORFÈVRES ET DES GRAVEURS PENDANT LA VACANCE DU SIÉGE ÉPISCOPAL — VAISSELLE DU CHAPITRE ET DE JURANDES — LOIS SOMPTUAIRES — MARC D'ARGENT PERMIS A UN TRÉFONCIER — AMENDES ET IMPOSITIONS INFLIGÉES EN CAS DE CONTRAVENTION — CRISTAUX, HANAPS, REBECCA, AMPHORES — CÉRAMIQUES, PORCELAINES DU JAPON, CHINE, SÈVRE ET SAXE — PRÉSENTS DE JOYEUSE ENTRÉE OFFERTS PAR LES ETATS AUX PRINCES DE LIÉGE — CURIOSITÉS BIBLIOGRAPHIQUES, ANCIEN AGANOSTE — PONTIFICAUX — ÉVANGÉLIAIRES — SPÉCIMEN DE LA CALLIGRAPHIE LIÉGEOISE



De nos jours la liturgie et tout ce qui a rapport au culte dans nos anciennes églises sont étudiés avec soin. Les recherches les plus minutieuses sont faites pour connaître tout ce qui composait l'ornementation des églises au moyen-âge ; on s'intéresse aux moindres détails, on dessine, on publie tout ce qui nous reste dans ce genre, les amateurs collectionnent les instruments du culte qui offrent un caractère, les artistes s'en inspirent et les industriels les copient ; enfin rien de ce qui révèle une pensée ou un souvenir du passé n'est dédaigné dans les recherches de l'intelligence curieuse.

En effet, l'art et l'industrie avaient produit les trésors de Saint-Lambert.

En nous étendant à en faire l'énumération, nous avons cru qu'il y avait quelqu'intérêt à rappeler qu'aux siècles passés la fabrication de l'orfèvrerie d'église et de luxe était à Liége, beaucoup plus considérable qu'aujourd'hui. Après les Pierre Balzan, les de Bry, les Hubart, les du Vivier, les Dellepierre, les Mivion, les de Ribeaucourt, les

Colsoul, les Gaillard et d'autres célébrités dans l'art de la ciselure et de l'orfèvrerie, venaient Drion, Termonia, Sauveur, Payant et Walbecq, Berryer, Marie, Magis, Jeannin, Hennet. Pour la monture des pierres fines et des diamants, on connaissait à Liége les joailliers Hock, Bourguignon, Bayet. Il ne nous reste, pour ainsi dire, que des épaves de ces richesses qui sont d'autant plus précieuses qu'elles sont plus rares.

Beaucoup d'objets ayant servi au culte ne nous sont plus connus que de nom ; d'autres, dont il ne nous reste que quelques rares spécimens, ne laissent pas deviner quel en était l'usage. Il nous semble donc qu'il est utile de faire connaître le catalogue de cet antique trésor, les cérémoniaux, ou tous autres documents qui traitent de la décoration, ou tout ce qui servait journellement ou à certaines époques de l'année.

Nous avons extrait et traduit de textes originaux les paragraphes les plus intéressants, dans lesquels il est question de la décoration des autels, des vêtements sacerdotaux, des étoffes, des tapisseries et autres ornements de l'église et surtout des reliquaires qu'on portait dans les processions aux différentes fêtes de l'année : ces descriptions révèleront la splendeur de cette ancienne basilique, et feront connaître des objets précieux et intéressants sous le rapport de l'art et de l'industrie.

Ces richesses consistaient en un bas-relief en argent offrant la Vierge assise dans un fauteuil et tenant son fils sur ses genoux ; ce morceau de ciselure devait peser dix-sept onces.

Un haut-relief, ayant pour motif une Vierge ou Piété portant sur les genoux le Seigneur descendu de la croix, pesait deux marcs et trois onces d'argent.

Un ardillon en argent, avec plusieurs pierres au milieu desquelles était un buste, et au-dessus un animal dit buck, entouré de saphirs, était du poids de deux marcs et 10 esterlings.

Un autre ardillon, ou fibule de vermeil, représentait un chanoine les genoux en terre devant une statue de la Vierge à côté de laquelle était saint Lambert ; cette fibule pesait cinq marcs.

Une troisième, en argent et or, avait la forme d'un cœur ; cette fibule, ornée d'un camée antique entouré de trois rangées de perles, de rubis et d'émeraudes, réalisait le poids d'un marc d'or, et trois d'argent.

Parmi les seize agrafes ou pectoraux les plus précieux, on distinguait le pectoral de Louis de Bourbon représentant saint Jean l'Évangéliste, en émail frisé enrichi de perles.

Trois, avec pommes de pin en rubis et perles fines ; ils servaient pour les chapes données par Erard de la Marck.

Quatorze pectoraux en vermeil avec cabochons, également pour les chapes des doyens. Un fermail précieux, large plaque de vermeil qui retient sur la poitrine la falda ou chape papale, ce pectoral, rappelant le rational du grand-prêtre hébreu, orné de diamants et de pierres précieuses, était un chef-d'œuvre de la joaillerie italienne ; il représentait *le Père Éternel, assis sur les nuages*, à la base étaient trois pommes de pin entourées d'une branche d'olivier en émeraudes, ce riche fermail avait été donné par le pape Grégoire XIII, au cardinal prince-évêque Gérard de Groesbeeck. Ses successeurs ne pouvaient en faire usage que lorsqu'ils remplissaient les fonctions de légats *a latere*.

Le cardinal Jean Théodore de Bavière avait légué ses pectoraux cardinalices, ornés de pierres précieuses et de diamants ; l'un était d'or pur, les deux autres en vermeil, ornés de trois pommes de pin, rangées perpendiculairement.

L'étoile de l'Épiphanie n'était qu'un astérique ou étoile, usité à la messe pontificale pendant le moyen-âge ; au siècle dernier le prince-évêque l'employait le jour des Rois. C'était le vestige d'un ancien rit de l'église grecque, désigné par saint Grégoire comme destiné à préserver l'hostie d'être touchée par les voiles, et à prévenir encore tout accident.

Le cardinal Bona, aussi bien que Goar, dit que cette étoile est un emblème de celle qui appela les Mages au berceau du Christ ; celle conservée à Saint-Lambert avait douze rayons, sur lesquels étaient inscrits les noms des douze apôtres.

Un tabernacle en argent doré, renfermant une statue de la Vierge en ivoire. Quatre lions rampants, en argent massif, soutenaient le tabernacle aux côtés duquel étaient les statues des saints Pierre et Paul. A la base ou à la sommité de ce tabernacle devait se trouver un bas-relief en argent partagé en compartiments égaux ; les personnages représentés dans ce relief devaient avoir la tête, les mains et les pieds en vermeil. Ce groupe qu'on semblait attribuer à l'inventif et expert ciseau de l'orfèvre Liégeois Erasme Dellepierre pesait dix-sept marcs trois onces d'argent.

Un autre savant ciseleur Liégeois, Gérard de Fellemm, qui vivait au XVe siècle, était regardé comme l'auteur des statues de saint Jean Baptiste et de saints Pierre et Paul. La statue de saint Jean Baptiste pesait vingt-quatre marcs d'argent ; la barbe, les cheveux et les vêtements étaient en vermeil ; dans l'occiput de cette statue était placée

une petite boîte renfermant un os du saint précurseur de Notre Seigneur.

La statue de saint Pierre, aussi en argent, avait la barbe et les cheveux dorés, ainsi que les vêtements et une clef qu'il tenait en main, avec un anneau de chaîne contenant de la limaille des véritables chaînes dans lesquelles il avait été détenu lors de sa captivité à Rome. Cette statue pouvait être du poids d'un peu moins de vingt marcs.

La statue de saint Paul, aussi en argent, pesait environ seize marcs; le glaive qu'il tenait à la main se terminait à la poignée par un gros grenat.

Le tréfoncier Erasme, baron de Surlet de Chockier, avait fait exécuter par le ciseleur Mivion, un tabernacle d'argent et de vermeil divisé en deux vantaux; l'un représentait l'Annonciation, l'autre le martyre de saint Laurent, et au centre l'image du donateur, priant devant un Christ. Chaque tréfoncier du nom de Surlet de Chockier, s'était complu à enrichir ce magnifique produit de l'orfèvrerie et de la joaillerie liégeoises : après l'avoir enchâssé dans un cadre à triple rangée de porphyre, de basalte, d'or, de cornalines, de sardoines et d'agathes, on plaça dans l'intérieur, comme piédestal pour supporter la remontrance, un rocher d'émeraudes, de saphirs d'orient et de rubis giroflées, une rivière de brillants tombait du sommet pour se perdre sur un pavé de diamants. Après un demi siècle écoulé, S. E. le cardinal Pacca[1] se complaisait à dire que le trésor de la Santa Casa de Lorette, quoique plus nombreux que celui de saint Lambert, lui était de loin inférieur, rien ne pouvant rivaliser avec la supériorité de la joaillerie liégeoise. Un écrin renfermait divers anneaux pontificaux. Le grand pavé était celui que portait le prince-évêque dans les grandes solennités religieuses. Quand il se revêtait de ses habits sacerdotaux, ce diamant solitaire entouré de brillants formant pavé était déposé sur l'autel, et l'aumônier de service, le mettant dans un bassin de vermeil, le présentait au diacre qui, à genoux, le passait au doigt du prince. L'anneau de cérémonie dont le prince-évêque Georges d'Autriche se servait, consistait en un seul et précieux diamant, de forme oblongue, d'une très belle eau, à facettes, de la valeur de 3000 doubles écus (16,000 frs) enchâssé dans un cercle d'or, autour duquel on lisait : *Georg. Austriæ*, et de l'autre côté, *D. G. Leod Episc.* Cette bague appelée le Portugal, avait appartenu à Eléonore de Portugal, femme de l'empereur Frédéric VI, grand-père de Georges d'Autriche. Outre l'anneau de cérémonie, nos princes en portaient constamment un au doigt, moins précieux que les premiers, c'était en général un simple anneau d'or, sertissant un camée de pierre précieuse. Corneille de Berghes portait un camée représentant la sainte Vierge, Charles de Velbruck également un crucifix sur nacre antique, entouré de saphirs, Gérard de Groesbeeck une simple aigue marine, ou une améthyste, Ernest de Bavière une émeraude entourée de perles et de brillants, Maximilien Henri une topaze brûlée, Jean Louis d'Elderen une opale avec diamants et rubis.

Plusieurs autres bagues avaient été léguées par des évêques suffragants ou des tréfonciers promus à l'épiscopat : c'étaient des anneaux ornés de saphirs, de jacinthes, d'améthystes, de topazes, grenats et autres pierres précieuses; on remarquait ceux des évêques suffragants Charles, comte d'Arberg de Vallengin, évêque d'Amyzon et d'Ypres, Antoine de Blavier, évêque de Dionysie, André de Streignart, évêque de Tagaste, Florentin prince de Salm, évêque de Tournay, et de Diédéric de Schawembourg, archevêque-électeur de Cologne.

Cinq grandes croix jubilaires formées de gros cabochons de divers couleurs et de diamants. Lors qu'un tréfoncier fêtait sa cinquantième année de canonicat, il était proclamé jubilaire *coram capitulo*; ses collègues lui offraient une croix pectorale formée de cabochons, terminée par trois pendeloques : sur les revers on gravait les années mémorables de sa carrière décanale. Cette croix, dont la planche ci-jointe offre la représentation, était portée en sautoir, suspendue par un large ruban moiré blanc liséré d'or, ou à une chaîne épiscopale.

Parmi dix ou douze grandes croix processionnelles on distinguait une croix en cuivre doré, de forme pattée, ayant les faces ornées de perles et de cabochons : deux croix du XIIIe siècle, en bois recouvert de plaques métalliques, leur face principale ornée d'émaux, de pierreries non taillées, de filigranes, de rinceaux et de ciselures, l'une portait des figures symboliques, telles que l'agneau divin, les personnifications de l'Église et de la

1 S. E. le cardinal Pacca, ancien nonce apostolique près des archevêques-électeurs de Cologne, de Trèves, de Mayence et du dernier prince-évêque de Liége, † doyen du Sacré-Collége en 1844, à l'âge de 88 ans.

Id. Saumery. Délices du pays de Liége, vol. V.

Id. Langhoor. Sous-custode du trésor de saint Lambert, † curé de Sippenaken

Id J. Jeanne Orfèvre de la Cour de S. A. S. E. C. le prince-évêque Charles de Velbruck-Garath M. S.

Id. J. M. Racle. Sous-argentier du chapitre. M. S.

Synagogue ; une croix était formée de plusieurs morceaux de cristal réunis entre eux et montés en argent ; une des plus intéressantes était la croix donnée au XV[e] siècle par Guy d'Humbercourt, en expiation de la part prise au sac de Liége en 1468.

Cette croix dont nous donnons le dessin, était en argent et vermeil, la hampe en bois de forme hexagone et recouverte de lames en argent dorées en partie et ornées de feuillages sur fond niellé. Elle avait pour garnitures quatre nœuds circulaires en cuivre doré et ciselé avec six boutons ornés de bustes, repoussés et ajourés, de la Vierge et de saint Lambert alternés. La douille formant un édicule hexagone reposait sur un chapiteau à feuillages dans lequel s'emboîtait la hampe. Les statuettes en argent de la sainte Vierge et des saints Materne, Servais, Remacle, Lambert, Hubert, Théodard et Guy, séparés par des contreforts à pinacles, occupaient les niches aménagées dans chacun des côtés. Au centre de la galerie tréflée et découpée à jour qui couronnait cet édicule, s'élevait une tige hexagone percée de fénestrages soutenant la croix.

Le nimbe du Christ était en émail translucide. Les emblèmes évangéliques entourés d'anges portaient les instruments de la Passion ciselés dans les médaillons en quatre feuilles

Mentionnons aussi une croix très ancienne, mais d'une origine apocryphe ; on lit dans l'inventaire de l'an 1665

« Item la très insigne croix de fer embellie de cuivre doré et de cristal de roche, laquelle est boutée sur la porte posti de la sacristie haute derrière le maître autel au haut hour, et illecqs emplombée, laquelle selon la constante tradition est véridiquement la même devant laquelle le glorieux saint Lambert, fut trouvé priant Dieu nuitamment entourré de neige à Stavelot. »

Une grande croix en argent et vermeil, devait dater du XV[e] siècle; elle pesait quatorze marcs et environ six onces d'argent ; les cloux qui attachaient le corps du Christ à la croix étaient de pierres précieuses violettes ou rouges ; à l'avers de cette croix étaient ciselées plusieurs particularités de la vie de saint Lambert

La croix portative dont se servaient les tréfonciers les jours de grandes fêtes, était de forme cléchée, tout en or et argent, ayant un manche de bronze doré ; aux extrémités de la croix étaient quatre médaillons représentant la sainte Vierge et les saints évêques Materne, Lambert et Hubert ; cette croix enrichie de quinze à vingt gros chatons, fut commandée par le chapitre au XVI[e] siècle à Jean Martin Du Vivier, un des bons ciseleurs de l'époque. Sans parler de la valeur que représentaient la façon et les gemmes de cette croix, il s'y trouvait le poids de trois cent cinquante onces d'or et d'argent.

On admirait encore dans le trésor de Saint-Lambert trois autres croix portatives qui se distinguaient : la première, tout en argent, avait un Christ en or, dont les pieds et les mains étaient percés par des clous ornés de rubis ; des pierres précieuses de la même qualité simulaient la cicatrice du côté. A en juger par la tête du Christ qui était nimbée, cette croix devait être ancienne.

La seconde croix était de cuivre, toute chargée de médaillons et de dessins émaillés en style gréco-byzantin.

La troisième et dernière de ces croix était de cuivre ou de bronze doré, ayant avec son bois quinze pieds de haut ; elle était de forme simple avec des dessins en rocaille. Cette croix, ouvrage du siècle dernier, ne pouvait être portée que par six personnes dont quatre la soutenaient à l'aide de chaînes.

Dans un coffre d'argent, garni d'or, ayant à peu près deux pieds de long sur un de haut, étaient quelques fragments de reliques d'objets ayant servi à la passion de N. S. C'étaient des morceaux de la sainte Croix, de la colonne de la flagellation, de la lance et du roseau. Ces reliques précieuses devaient provenir du trésor de la cathédrale de Cologne ; ils furent donnés à la cathédrale de Liége, en 1660, par le tréfoncier Pierre de Rosen dont la munificence avait chargé Olivier Samson, ciseleur dinantais, d'exécuter une châsse digne de contenir des reliques aussi insignes. Olivier Samson, qu'une mort prématurée enleva au milieu des plus belles espérances que donnait son remarquable talent, avait répondu avec succès à la confiance qui lui témoignait Pierre de Rosen ; car ce coffre, ayant une forme cintrée, présentait sur ses parois huit lunules permettant de distinguer les objets contenus dans l'intérieur de la châsse et huit renfoncements occupés, chacun, par un chérubin en argent doré supportant un des instruments de la passion du Sauveur. La patience la plus ingénieuse avait très-bien secondé le ciselet vigoureux qui avait produit ces reliefs, ainsi que les guirlandes d'épis de blé et de pampres de raisins qui entouraient cette châsse [1].

1 G. de Wissoque. Conclusions capitulaires, vol. V. fol 207.
Id. Paquot. Mém. pour servir à l'histoire littéraire, vol. II, fol. 473

Id. de Theux. Le Chapitre de Saint-Lambert, vol. III, fol 252.
Id. Mantelius. Hasseletum et Historia Lossensis, fol. 95.

Dans un écrin de velours rouge avec des clous d'argent, était renfermée la patène dite la paix du cardinal de Baden ; c'était un présent que le prince Gustave de Baden, avait fait au chapitre de Saint-Lambert, après sa réception de tréfoncier. Il est à regretter que le nom de l'artiste, qui fut l'auteur de cet admirable ouvrage, ne nous ait pas été transmis. C'est avec raison que cette patène passait pour un petit chef-d'œuvre de ciselure, où cette fois l'art avait vaincu la richesse de la matière. Le sujet principal de cette patène était le Bon Pasteur ramenant la brebis égarée ; c'était un groupe d'or en demi-relief qui se détachait avec avantage sur un fond de lapis lazuli ; au dessus du groupe, un plein cintre en or fouillé, incrusté de rubis et de hyacinthes, formait corniche et était soutenu par quatre colonnes en plasmes d'émeraudes et d'améthystes. A l'extrémité de la corniche était le Père Eternel entouré de nuages en argent et d'anges en or massif. Sur chaque enroulement des colonnes, étaient des séraphins dans l'attitude d'oraison. Cinq anges plus grands surmontaient la courbe architecturale extérieure ; ils soutenaient une petite croix en brillants.

Plusieurs porte-paix, soit en or, en argent, en ivoire sculpté et bombé, représentant la sainte Vierge, ou des sujets de la passion, ou le plus souvent le saint patron de la confrérie des métiers. Après l'office divin les confrères allaient baiser cette paix. Lorsque deux personnes avaient eu une altercation, elles allaient ensemble, en signe de réconciliation, se tenant par la main, baiser la paix.

Un petit autel portatif, long d'environ un pied, se fermait comme un tableau à volets; la pierre de touche en était la matière principale ; au milieu du compartiment central était enchâssé un fragment du chef de saint Jean-Baptiste. La valeur intrinsèque de ce petit autel était à l'extérieur, des valves enrichies de perles, de camées antiques et d'émaux byzantins ; sur chaque volet était gravée sur une lame d'or, ou de vermeil, l'institution de la divine Eucharistie, ou le crucifiement de N. S. On se servit longtemps de cet autel pour célébrer la messe dans les appartements des tréfonciers qui étaient retenus chez eux pour cause de maladie ; on croyait que ce précieux objet, datant du XIII[e] siècle, avait été légué à la cathédrale par le célèbre cardinal Jacques de Vitry.

Les statuts synodaux nous apprennent qu'il y avait encore d'autres autels portatifs, qu'on transportait dans diverses parties de la cathédrale, ou devant des statues vénérées particulièrement par les corporations des métiers.

Mais avant d'être employés à cet usage, on devait constater que ces autels avaient servi pendant des voyages et qu'on y avait offert, chaque jour, le saint sacrifice de la messe.

L'ordre romain au pays de Liége appelle ces autels : des tables de voyages, *Tabulæ Itinerariæ*.

La matière dont étaient faits les autels conservés à Saint-Lambert, était étrangère à nos contrées; en agate, en porphyre et en marbres inconnus, provenant des pays orientaux; ce qui semble indiquer qu'ils avaient été apportés dans notre pays par des Orientaux, par les premiers évêques missionnaires, que l'église honore comme saints.

Un de ces autels, désigné dans les inventaires sous le nom de *Altaria portatilia*, *itineraria*, *gestatoria*, était placé dans la chambre des tréfonciers malades et, après leur guérison, ils reportaient eux-mêmes cet autel ; s'ils mouraient, l'autel figurait à leurs obsèques où on le posait sur le cercueil.

Il ne paraît pas toutefois que les autels portatifs aient été fort en usage avant les XI[e] et XII[e] siècles, tandis qu'après le sac de Liége par le duc de Brabant, ils étaient très-communs.

Plusieurs métiers, à l'époque de leurs fêtes patronales, fesaient célébrer des messes sur ces autels. Les mairniers, le jour de sainte Catherine, devant la statue de la sainte ; les tondeurs et retondeurs devant saint Jean-Baptiste. Les fruitiers et harangiers dans la chapelle de sainte Gertrude, au pied de la statue de cette sainte; les pêcheurs dans la chapelle des échevins devant la statue de saint Hubert. L'entretien de ces autels incombait à ces corporations ces dernières devaient veiller à ce qu'ils fussent soigneusement renfermés dans des coffres en bois ou des étuis custodes de cuir estampés, armoriés aux armes des métiers ou chambres auxquels ils appartenaient.

Au XVII[e] siècle, cinq tréfonciers jubilaires avaient donné leurs croix d'honneur, pour orner la petite châsse de saint Laurent, coffret en vermeil, enrichi d'agathes orientales, de sardoines, de camées et d'onyx ; les cinq croix jubilaires serties sur le couvercle, se composaient de neuf châtons de gros rubis spinels, balais ou grenats, topazes d'Orient, saphirs ou émeraudes; trois pendeloques terminées par des perles baroques en forme de poires, terminaient ces beaux bijoux, sur les culots desquels on avait gravé l'année de la réception au chapitre du titulaire, les charges dont il avait été revêtu, l'époque où il avait été proclamé capitulaire-jubilaire.

Nous lisons dans Chapeauville [1]

A cette époque, un clerc (religiosus clericus,) de Liége, riche et d'extraction noble, nommé Godefroid, allait chaque année à Rome pour obtenir le pardon de ses crimes qui avaient été énormes

Après avoir célébré la messe dans l'église de saint Pierre, il se retirait dans la cellule de l'abbé Hubert, son parent, qui avait la garde de la basilique de saint Laurent où on conservait dans un vase les reliques de ce saint. L'idée lui vint un jour de s'emparer de ces reliques pour en faire don aux moines de Saint-Laurent, à Liége, avec lesquels il était très-lié et qui le considéraient comme un des leurs. Trompant la vigilance de l'abbé Hubert, il pénétra pendant la nuit dans le temple, emporta des reliques et partit aussitôt pour Liége, où il fut reçu avec une joie indicible par l'évêque Théoduin de Bavière

Une charte donnée en 1096, par l'abbé Béranger et tout le chapitre de Saint-Laurent, au sujet de ces reliques, rappelle qu'elles furent rapportées de Rome par Godefroid chanoine et, dans la suite, prévôt de Saint-Lambert.

Plusieurs reliques étaient renfermées dans l'arche de cuivre doré que Pierre de Fraisne avait ciselée en 1633, par ordre du tréfoncier Jean Tabolet. Ce reliquaire, pour lequel on avait adopté la forme qu'avait jadis l'arche d'alliance où se conservaient les tables de la loi, était un des plus beaux spécimens de cette délicate ciselure qui porte si loin la réputation de Pierre de Fraisne .

Une petite châsse en ivoire recouvert de peintures datant du XI[e] ou XII[e] siècle, renfermait une relique de l'apôtre saint Jacques.

Pierre Bergeron [3] dit ce qui suit touchant la relique de saint Jacques, conservée à la cathédrale de Liége.

« Le chapitre de Sainct-Lambert se vante de » plusieurs reliques fort estimées, entr'autres d'un » bras de saint Jacques apostre, aporté de Galice, » y a environ 500 ans, par la permission d'un » roy nommé Garsias, qui l'envoia à l'évesque » Theoduin : puis de Rome y furent apportées quelques reliques de saint Laurent, à sçavoir : » une liqueur ou gresse de son corps en une » ampoulle [4]. »

Guy d'Humbercourt avait donné, comme offrande expiatoire, les reliques de saint Guy renfermées dans un reliquaire, représentant la forme d'un avant-bras, drapé d'une manche large à plis retombants : les trois doigts levés semblent, par leur position, attester la vérité du mystère de la sainte Trinité.

Ce reliquaire était recouvert de plaques d'argent et orné de bandes de cuivre doré, découpé en quatre-feuilles et filigranes de vermeil entouré de pierreries. Une croyance légendaire voulait que ce reliquaire renfermât un bras du bienheureux Guy, le Ménétrier d'Echternacht.

La ceinture, ou cordon en fil de lin, dont se ceignait saint Lambert, était conservée dans un tube en cristal de forme cylindrique terminé à sa partie supérieure par une boule ou campanile en or, incrustée de turquoises et de malachites ; le pied de ce reliquaire en vermeil était de figure octogone orné de rinceaux, d'enroulements évidés et de mascarons enrichis de plusieurs gemmes. La majeure partie de ce travail était due au ciselet du savant Liégeois Pierre Balzan, qui fut appelé à la fin du XVII[e] siècle à la cour de Louis XIV, où il cisela quatre tables et dressoirs en argent qui se conservaient encore en 1784 dans le garde-meuble du roi, à Paris

On est autorisé à croire que la famille espagnole de Nuvolara, qui résidait à Liége au XVII siècle, était la donatrice du reliquaire renfermant la ceinture de saint Lambert ; en effet, on y voyait gravées ses armoiries qui étaient écartelées d'argent à quatre dragons de sable armés, lampassés, crêtés de gueules, ayant sur le tout un écu d'or à trois faces de sable

Dans un cadre en vermeil, d'environ cinq pieds carrés, et clos par des glaces de Bohème entaillées d'or était conservé l'amict ou amit dont était revêtu saint Lambert, le jour qu'il fut martyrisé; ce vêtement était fait de grosse toile, et plié de façon qu'il était difficile de juger de sa grandeur. On y distinguait encore quelques taches produites

1 CHAPEAUVILLE. Gesta Pontificum Leodiensium, vol. II, fol. [illegible]
Id. FISEN. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. I, fol. [illegible]
Id. J. DE THEUX. Le Chapitre de Saint-Lambert, vol. I, fol. [illegible]

2 DE WISSOCQUE. Conclusions capitulaires
Id. LOYENS. Recueil héraldique des bourgmestres de Liége, fol. [illegible]
Id. DE VILLENFAGNE. Mélanges historiques, vol. I, fol. [illegible]
Id. Id. Recherches sur l'histoire de Liége, vol. II, fol. 325.

Id. FOULLON. Historia populi Leodiensis, vol. III, fol. 308, 316.
Id. J. DE THEUX. Le Chapitre de Saint Lambert, vol. III, 270.

3 PIERRE BERGERON. Voyage ès Ardennes, Liége et Pays-Bas en 1619, fol. 107

4 Compostelle en Galice, lieu d'un pèlerinage des plus fameux pendant tout le moyen âge où reposait, disait-on, le corps de saint Jacques, aujourd'hui Santiago de Compostella, chef-lieu de la province de Galice.

par le sang qui s'était échappé des blessures qu'avait reçues le saint martyr ; ces taches étaient de couleur jaune et semblables à celles que produiraient des gouttes d'huile sur un linge.

L'amict de saint Lambert n'étant point vu dans toute sa longueur, on ne pouvait juger si c'était la robe ou manteau de saint Lambert, ou simplement, ainsi qu'on le pensait, l'*Anagolaium*, *Anabolagium* ou *Ambole*, espèce de grand voile qui remplaçait l'amict dont les ecclésiastiques se servent aujourd'hui, mais avec cette différence qu'au lieu de la mettre sous l'aube, ils la plaçaient anciennement sur ce costume et s'en couvraient la tête.

Les jours où, du haut du jubé, avait lieu l'ostension des reliques de saint Lambert, à l'aide de deux chaînes de cuivre doré, on descendait ce reliquaire à la hauteur de cinq à six pieds du sol, de façon que tous les fidèles pouvaient voir cette précieuse relique [1].

Une pierre d'un schiste noirâtre, peut-être du grès houiller, était déposée dans le fond de cette armoire : cette pierre jadis ancrée dans le mur de la crypte ou confession de saint Lambert, dessous le vieux chœur où fut inhumé ce saint, passait pour porter des gouttes de sang du saint martyr ; la légende veut que ni l'eau, ni le feu, ni la main de l'homme, rien ne parvînt à effacer ces taches ; elles restèrent comme un stigmate indélébile du crime qui avait été commis sur la personne du saint évêque. Les âmes dévotes les voyaient avec grande vénération, et se révoltaient contre les incrédules qui prétendaient que ces taches, d'aspect sanguinolent, provenaient de la nature de certaines pierres extraites dans le voisinage [2].

Dans les âges suivants cette pierre supporta comme crédence les vases et les amphores destinés à recevoir le baume, les aromates et les huiles balsamiques que les fidèles offraient au X[e] siècle en l'honneur du martyr dont la dépouille mortelle reposait en ces lieux. Ces offrandes se faisaient surtout au jour anniversaire du décès, lorsqu'on venait célébrer auprès du tombeau du saint la solennité appelée *Station*. De tout temps la célébration des saints mystères qui avait lieu à 4 heures du matin, le 17 septembre, jour de la fête de saint Lambert, s'appelle la *messe de la Station*. Ce nom doit probablement son origine à l'usage qu'avaient les fidèles de se rendre processionnellement dans des lieux vénérés et de s'y arrêter, *stare*, pour offrir le sacrifice de la messe. Quelques auteurs pensent que ces assemblées ont reçu le nom de *Stations*, parce qu'elles se tenaient chaque année à un jour fixe, *Stato die* [3].

On conservait dans une boîte d'argent le *Rational-Superhuméral*, qu'avait porté le pape Grégoire X, Théobald Visconti. On sait que ce souverain-pontife fut tréfoncier et grand archidiacre de Liége. Ce *Rational* ou *Pallium* était une bande de laine blanche, large d'environ trois doigts et ornée de plusieurs croix de couleur noire ou rouge ; à chacune des extrémités de la bande étaient fixées de petites lames de plomb arrondies, recouvertes de soie noire ; cet ornement sacerdotal, symbole de la remarquable juridiction conférée à nos princes-evêques, avait été concédé à Jean d'Enghien.

Le second *Pallium* beaucoup plus ancien avait de huit à neuf palmes de dimension : plus long que la chasuble, il faisait plusieurs fois le tour du cou, et entourait même les épaules ; la planche ci-jointe représentant les saints Lambert, Pierre et Andolet en donne une reproduction assez exacte.

Depuis les temps les plus reculés, les historiens ont prétendu que le prince-évêque de Liége, comme

1 M. Jacques Deprez, doyen d'âge du barreau liégeois, ancien avocat, conseiller ordinaire de S. A. S. E. C. le prince-evêque de Liége, secrétaire aulique près de la Chambre Impériale de Wetzlaer, mort à Liége, le 22 octobre 1850, à l'âge de 88 ans, se souvenait qu'au jour de la montre de cette relique, on déposait sur l'autel une pixide en renfermant les authentiques ; c'étaient des fragments de parchemins émanant des chancelleries romaines, ou des premiers rois francs, scellés de sceaux de plomb ou de produits résineux.

Beaucoup de témoins semblaient s'être bornés à signer en faisant une croix auprès de leur nom, qui avait été écrit par le chancelier ou le scribe, ce qui toutefois ne veut pas dire que ce fut la seule grafie familière à ces personnages.

On trouvait que c'était plus solennel de soussigner ainsi au X[e] et au XI[e] siècles. A la cour de Rome, des prélats, indubitablement très lettrés, n'usaient que d'une croix pour signature, accentuée tantôt d'un ou de plusieurs points ou virgules, tantôt d'un trait simple ou double

2 Le grès houiller de notre pays est essentiellement composé de grains de quartz blanc, gris ou noir et de paillettes de mica blanc ou jaunâtre, cimenté par un peu d'argile.

Il contient presque généralement des grains de fer hydraté et carbonaté et quelquefois du sulfure de fer.

Ce grès, lorsqu'il contient du fer, roussit ordinairement à l'air et devient plus friable. Cette altération paraît être due en partie au fer qui, en s'oxydant, augmente de volume et écarte les molécules du grès. Le fer est souvent si abondant dans le grès houiller que l'on y voit communément des taches plus ou moins ovales, à contours diversement colorés présentant toutes les nuances d'un rouge orangé et brunâtre.

Le grès houiller a été beaucoup employé dans les anciennes constructions de la ville de Liége. Exemples, une partie des vieux cloîtres et des chapelles des Flamands et de Saint Materne. Les carrières qui ont fourni ces pierres étaient celles du fond Pirette et du couvent des Carmes, où est actuellement la caserne des pompiers ; cette dernière n'est pas épuisée.

Note de M. C. Davreux, professeur, membre de l'Académie royale, † le 11 avril 1863, à l'âge de 63 ans.

[illegible] T. M. J. Amoré, N[illegible] ire prelocuteur des deux derniers princes-evêques de Liége, † le 14 mars 1851, à l'âge de 90 ans

3 E. Reusens. Elements d'archéologie chrétienne, vol. I, fol. 41.

témoignage de sa haute dignité, avait le privilège de porter le *Pallium*, ornement officiel réservé à quelques archevêques métropolitains. Le 25 décembre 1645, le chapitre décida que des inscriptions seraient attachées aux *Pallium*, ou *Superhuméral* et au *Rational*, que les papes Etienne IX avaient conféré à Richaire, Innocent II, à Albéron de Gueldre et Grégoire X, à Jean d'Enghien [1].

Parmi plusieurs ostensoirs, il s'en trouvait en or et argent terminés en clochetons et tourelles gothiques [2], avec la lunule en or garnie de diamants. Jean Oubard, orfèvre liégeois du XVIe siècle, dont les ouvrages sont très-rares aujourd'hui, avait ciselé un de ces ostensoirs en or dont la lunule, enrichie de brillants, était posée dans une guirlande de fleurs soutenue à ses extrémités par deux chérubins, en or massif, qui élevaient au-dessus de la sainte Hostie une couronne d'or enrichie de topazes, d'émeraudes et d'un solitaire évalué, en 1784, à 5000 frs.

Le prince-évêque de Liége, Maximilien-Henri de Bavière, avait fait exécuter, par le Hutois Nicolas Mivion, le grand ostensoir; il était en vermeil et élevé d'environ cinq pieds. Peu d'orfèvres, on le sait, ont porté comme Mivion, l'art de la ciselure à un plus haut degré de perfection. Dans cette circonstance, l'habile et ingénieux artiste avait adopté, pour exécuter cet ostensoir, la figure d'un soleil. Dans sa piété ingénieuse, il avait trouvé rationnel de représenter la sainte Eucharistie renfermée dans une figure semblable, probablement par la pensée que le corps du Sauveur étant glorieux et tout resplendissant des lumières célestes, se trouvant exposé à l'adoration publique dans un tabernacle retraçant les formes du plus beau des astres, ce dernier représentait mieux qu'aucun autre le caractère admirable que possède le véritable soleil de justice.

Dans le nombre de plus de quatre-vingt calices, dont plusieurs étaient les productions des délicats ciselets des Thiry de Bry, d'Erasme Delle-Pierre, de Jean Marchon, de Henri Noel, de Ribeaucourt, Hubart, Colsoul, Gaillard, Drion, Marie, Magis, Jeanne, Hennet, Payant et d'autres artistes liégeois qui se léguèrent, pendant des siècles, les figures, les grands caractères et les belles formes antiques, on distinguait trois ou quatre calices très-anciens dont l'origine et les noms de leurs auteurs sont inconnus.

Un calice d'or pur orné de pierreries était digne d'attention : on en ignorait l'origine, mais il datait du XIe ou du XIIe siècle; composé, comme ceux de tous les âges postérieurs, d'une coupe, d'un nœud et d'un pied, ayant la coupe de forme cylindrique, très-étroite et très profonde, signes caractéristiques des calices antérieurs au concile de Trente

Deux calices ministériels, *ministeriales*, qui servaient à distribuer la communion sous les deux espèces. Cet usage fut aboli au XIIIe siècle, à cause des graves inconvénients qui en résultaient. Ces calices étaient très-grands, ayant deux anses, destinées à rendre leur maniement par les diacres plus facile

Deux autres calices étaient d'une faible élévation, mais ayant la coupe fort large, peu profonde, et supportées, l'une sur un pied octogone, l'autre sur une base oblongue

Une tradition voulait que le premier avait été donné par Gérard de Bourgogne, grand archidiacre de Liége, élu pape en 1059, sous le nom de Nicolas II. Comme ce pontife avait également donné à l'église Saint-Lambert la maison qu'il possédait rue Gérardrie, le chapitre, au XVIe siècle, fit graver sur le pied de ce vase les armoiries de ce pape, de la rue et du chapitre.

Sans plus de certitude, on attribuait le second calice à Godefroid de Souabe, archidiacre de Hainaut, élu prince-évêque de Liége en 1048 mais auquel la confirmation impériale fut refusée.

Plusieurs de ces calices avaient l'extérieur de la coupe entièrement couvert de médaillons, d'émaux, de pierreries et de filigranes; les mystères de la vie et de la passion du Sauveur, et surtout le crucifiement, étaient les sujets que les artistes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles aimaient à reproduire

1 FISEN, Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. I, fol. 52 rapporte qu'en 631, le pape Honorius gratifia du pallium saint Jean, Agneau

FOULON, Historia populi Leodiensis, vol. I, fol. 165, dit qu'en 921, cefut l'évêque Richer qui, le premier de nos princes-évêques, se revêtit du pallium.

SOHET. Instituts de droit. L. Ier, titre VII, nº 77

FEVRET. Supplément au traité du droit, l. 3, cap. 4, t. 6

BRILLON. Observations au grand dictionnaire, vol. III, fol. 7[illegible]

DOM BOUQUET. Scriptores rerum Francicarum, 12 vol

ALBERICI Trium Fontium monachi in LEIBNITZ. Accessiones historicæ

S. BORMANS Conclusions capitulaires du Chapitre de St-Lambert, vol I, fol. [illegible]

Id. MARCUS LEOPOLUS. De auct. et usu pallii, vol. II, fol. 7

J. PIAZZA. Iride sagra de colori ecclesiastici, vol. I, fol. 119

Id. N. GIORGI. De gli abiti sagri paonozzi e neri, etc etc. vol. I, f.92.

2 Suivant J B THIERS, dans son Traité touchant l'exposition du S Sacrement, c'était la forme d'ostensoir usitée aux XIIe et XIIIe siècles.

3 PELLICIA. De christianæ ecclesiæ politia, ed. Bass. vol. I, fol. 103.

Id. DU SAUSSAY. Panoplia sacerdotalis, vol. I, bil. 8.

Id LABBEUS. Collectio conciliorum, vol. IX, col. 1031.

sur les médaillons dont ils décoraient la coupe et le pied de leurs calices

Les inscriptions que l'on rencontrait sur quelques calices rappelaient le nom du donateur

Lors de la violation des sépultures en 1795, il est positif qu'on a trouvé, dans les tombes des premiers évêques et de beaucoup de tréfonciers, des calices funéraires en plomb ou en tout autre métal, même en verre, ayant la forme des calices ordinaires, mais ne portant aucune espèce d'ornement ni d'inscription.

L'inventaire, déjà cité, mentionne six tubes *fistulæ*, *pipæ* en or, argent et en verre : c'étaient problablement des *chalumeaux* pour la distribution de la sainte Eucharistie sous l'espèce du vin.

« Vers le XI[e] siècle, dit Texier, les fidèles qui vinrent recevoir la communion burent le vin, non plus au même calice, mais en humant, au moyen d'un chalumeau ou tuyau, le liquide consacré. Ces changements ne semblent avoir eu pour but que d'éviter les profanations même involontaires de la sainte Eucharistie. Ces tubes sont désignés dans les inventaires des XVII[e] et XVIII[e] siècles sous les noms de *Cannæ*, *pipæ* et *siphones*. »

Au moment de l'émigration du chapitre, ce dernier, et les chanoines des saints Materne et Gilles, ainsi que le clergé de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts et de la chapelle des Flamands emportèrent environ quatre-vingt à cent calices: beaucoup portaient les armoiries des donateurs, demandaient une prière pour son âme, ou renfermaient un anathème contre celui qui détournerait le calice de sa destination. † *Quicumque. Hunc. Calicem. Invadiaverit. Vel. Hac. Ecclesia. Leodiensi. Aliquo. Modo. Alienaverit. Anathema. Sit. Fiat. Amen.*

Indépendamment des six chandeliers d'argent hauts de seize pieds, que nous avons vu orner les marches du maître-autel, plusieurs centaines de chandeliers, torchères, girandoles, bougeoirs, et candelabres en argent et vermeil, garnissaient les nombreux rayons d'une grande armoire : les tréfonciers de Wachtendonck, de Cortembach, de Méan, van der Noot et de Belderbursch, en avaient donné plusieurs.

Un coffre en fer revêtu de veau marin, renfermait plusieurs crosses épiscopales. Nous avons vu Georges d'Autriche et d'autres de ses successeurs léguer leurs crosses pour former la hampe de réserves et de pixides eucharistiques.

La plus ancienne crosse épiscopale était du XI[e] siècle : on en attribuait la possession au prince-évêque Théoduin de Bavière, 1048-1075.

La volute se terminait par une tête de serpent. Celle du prince Radulphe, duc de Zaëringhen, 1167-1191, avait à l'extrémité de la volute un dragon, empalé par une croix et en lutte avec l'Agneau divin armé du signe de la rédemption.

La volute d'autres crosses, à l'usage d'évêques-tréfonciers ou suffragants, se terminait aussi par une tête de serpent ou de dragon vaincu par une croix, que porte l'Agneau. Cette scène, symbole du triomphe que le Sauveur a remporté sur le démon par le sacrifice du calvaire, devient rare dès le XIV[e] siècle.

La crosse du prince Jean d'Arckel, 1363-1378, avait, dans les enroulements de la volute, des sujets ayant trait à la vie de saint Jean.

La crosse du prince Robert de Berghes, 1557-1562, avec garnitures de crochets végétaux, de niches, de statuettes, de flèches et de pinacles.

Quatre grands crucifix *in pontificalibus* en argent et vermeil, donnés au XVI[e] siècle par le cardinal André d'Autriche, par Léon de Cabésa de Vacca, archevêque de Compostelle, et au XVII[e] siècle par les princes Joseph Clément de Bavière et de Velbruck.

Les *Splendoribus* étaient huit statues d'argent hautes de trois à quatre pieds, qu'on plaçait sur les gradins du maître-autel les jours de grandes cérémonies. Elles représentaient la sainte Vierge, saints Joseph, Paul, Pierre, Lambert, Hubert, Floribert et Gérard

C'étaient des dons du chapitre, du cardinal de Groesbeeck, des tréfonciers de Bourgogne, de Chabot, de Surlet, et de Léerode [1].

Les pièces d'orfèvrerie considérées comme capitales étaient les deux grandes statues en argent, hautes de cinq à six pieds, représentant, l'une la sainte Vierge, l'autre saint Joseph : ces statues n'étaient exposées en public qu'aux processions ou les jours de grandes fêtes durant les offices en rit triple de première classe ; le sculpteur Jean Delcour en avait fourni les modèles à Henri Flémael ; mais ce beau talent fut enlevé par la mort au moment où il achevait la statue de saint Joseph. Son élève Nicolas François Mivion le remplaça dans son entreprise, avec le plus grand succès ; il exécuta aussi la statue de la sainte Vierge. La majeure partie des dépenses que nécessitèrent ces

1 Liber chartarum membrorum fabricæ insignis ecclesiæ Leodiensis, vol. II, fol. 117

riches objets furent soldées par le tréfoncier Jean Ernest de Surlet.

La magnificence de la matière dont ces statues étaient composées disparaissait par la perfection de l'art avec lequel on avait su concilier la pureté, l'élégance des contours, la variété et la noblesse des expressions. Ces deux statues ont de tout temps été considérées comme de remarquables productions du bel art d'orfèvrerie et de ciselure [1].

Une des dernières armoires renfermait des armes dont usaient, les jours de cérémonies, plusieurs officiers au service du prince ou du chapitre. Ces armes et autres objets curieux étaient vingt à trente braquemarts (espèce de petits sabres très larges) et des pertuisanes à l'usage des heiduques qui conservaient la châsse de saint Lambert ; elles avaient la forme de hallebarde avec la hache à pointe dorée, le bâton en ébène orné de rubans et de glands d'or, des espontons, avec douille et virole damasquinée et trente à quarante longues épées flamberges avec poignées en cuivre, argent et or, pommeaux de gardes en vermeil ou argent ciselé en ellipse, en amande ou en crochets. De tout temps les loustics liégeois ont ridiculisé de vieilles espingoles castillanes, dont on armait quarante soldats les jours de Rogations et qu'on qualifiait du nom de *mangeurs de salade* [2]

De très-anciennes verges de fiévés. On sait qu'à la mort de son père chaque fiévé relevait de la cour féodale le fief de vassal de la garde du corps de saint Lambert. Il prêtait le serment, puis on lui remettait la verge rouge garnie d'argent qu'avait possédée le dernier titulaire.

La verge rouge, insigne des fiévés du corps de saint Lambert, remonte à une haute antiquité ; nous possédons un document de l'an 1259, constatant que Walthère de Trappé de la Tour del Wege était chevalier et fiévé garde du corps de saint Lambert, qu'à cet effet il obtint du grand-doyen Gilles Lagery de Chatillon une déclaration l'exemptant de *toutte taille, ost ni chevauchée* [3].

Seize bâtons cantoraux : le plus remarquable de ces bâtons fut donné en 1495, par le grand-chantre de Paludé, ses armoiries émaillées et celles des princes Jean de Horne et d'Erard de la Marck, passaient pour de beaux limoges.

Les grands-chantres de Stockhem, de Wanzoulle et de Méan, en avaient donné en vermeil, en ébène, en ivoire, sertis de pierres précieuses

Nous avons vu que ces bâtons, le jour des obsèques du grand-chantre, étaient posés sur la croupe du cheval de parade qui était échu au grand-chantre le jour de la joyeuse entrée du prince.

Dans la même armoire étaient sept ou huit estamoies, sorte de grandes aiguières avec bassin, dont quatre étaient de vermeil, dix ou douze trinquarts (espèce de vases et soucoupes) aussi en vermeil, et plus de quarante crézius, lampes en cuivre doré ou en argent de diverses formes, des vidrecomes, des cartisanes, ou coupes d'échevins, reproduites sur les modèles les plus variés, et dont trois ou quatre étaient attribuées à Defraisne. Un élève de ce grand artiste, nommé Gaillard, avait ciselé en vermeil la gaule ou verge d'or que portait durant les offices le tréfoncier grand-écolâtre.

Une boite, recouverte de chagrin noir et surchargée de clous d'argent, contenait le manuscrit et les anciens scrutins, dont on s'est servi jusqu'en 1793, pendant le carême, pour administrer le sacrement du baptême

Une boite contenait dix ou douze bourses ou aumônières de velours rouge brodé d'or à la main, sur un canevas avec des octogones se détachant sur un fond de fil d'or, passé sur une étoffe de soie rayée ; l'aumônière pendait à la ceinture et contenait la monnaie.

1 Les auteurs déjà cités et J. de Nourvaret. Anecdotes des beaux-arts, vol. II, fol. 50[illegible]

D. de C. Voyages pittoresques dans les Flandres [illegible]

Id. de Villenfagne. Mélanges historiques, vol. I, fol. 342 343

Id. Ernst. Tableau des suffragants de Liege, fol. 346

Id. de Feller. Dictionnaire historique, vol. III, fo[illegible]

Id. Foullon Historia populi Leodiensis [illegible]

2 Nous avons souvent entendu demander d'où venait le sobriquet de : *Mangeurs de salade* donné aux soldats du prince de Liége ; en voici l'origine telle que trois contemporains nous l'ont rapportée

Sous le règne du prince-évêque Joseph Clément de Bavière, il éclata à Visé une émeute à l'occasion d'un droit à payer au fisc. Cette émeute nécessita la présence d'un détachement militaire A son arrivée, les magistrats de la ville demandèrent à l'officier commandant ce qu'il voulait que l'on donnât à sa troupe pour souper? *De la salade*, répondit-il ; c'était un plat peu confortable pour des hommes envoyés en *exécution* et qui venaient de faire trois fortes lieues, aussi exigèrent ils que la ration fut proportionnée à leur faim, et celle-ci était grande ! L'ordre étant rétabli dans la ville, les soldats du prince la quittèrent pour revenir à Liége, mais en sortant, ils furent poursuivis par les cris assourdissants de *Mangeurs de salade*, nom qu'ils conservèrent.

Id. P. Pirquet de Mardaga, baron de Césénatico, ancien garde du corps de S. A. S. E. C. le prince-évêque de Liége, Feld-Zeugmeister-Lieutenant, conseiller intime et capitaine de la garde du corps de S. M l'empereur d'Autriche, second propriétaire du régiment des chasseurs-tyroliens. † le 21 novembre 1861, a l'âge de 80 ans

Id H N Bouhtay. Cadet dans les gardes du prince-évêque, général-major, † le 25 mars 1859, à l'âge de 82 ans

Id. Dr J. P. Bovy, ancien chirurgien-major du régiment du prince-évêque de Liége, † le 26 août 1841, à l'âge de 62 ans.

3 Duchesne. Histoire généalogique de la maison de Chastillon, vol. I, fol. 616.

Id. Chapeauville. Gesta Pontificum Tungrensium, vol. II, fol. 290.

Id. S. Bormans Répert des conclusions capitulaires, vol. I, fol. 162

Id Chartes du château de Lozange. 12[illegible]

A Liége elles servaient à renfermer la dot que, suivant l'intention du cardinal Erard de la Marck, le chapitre de Saint-Lambert donnait chaque année à une ou plusieurs jeunes filles pauvres. Erard de la Marck, par ses lettres et ordonnances du 4 mai 1526, établit pour le 28 avril de chaque année, la célèbre procession de la translation des reliques de saint Lambert, avec l'affectation d'une rente de 360 florins de Brabant, créée au capital de 10,080 florins, en spécifiant que dans le cas où la procession n'aurait pas lieu pendant une ou plusieurs années, ou qu'ayant lieu, et que les frais seraient d'un rapport inférieur à la rente, l'excédant de cette dernière serait destiné à doter des jeunes filles pauvres, de bon nom, bonne fâme et réputation. Ces jeunes filles devaient être choisies hors des cinq rues ou rayons, appelés *vinaves* [1]. Leurs riches costumes, ainsi qu'on peut en juger par la planche ci-jointe, dataient du XV[e] siècle; leur haute coiffure appelée hennin affectait la forme d'un cornet revêtu de velours ou de satin, d'où s'échappait un voile de mousseline lamée d'or.

Le grand-prévôt Rase de Gavre, en 1604, avait donné 50 bonniers de terre en Hesbaye pour augmenter la splendeur de la procession et bonifier la dot des boursières [2].

Un chapeau ducal et une épée bénits, envoyés par le pape à Dom Juan d'Autriche et donné, au trésor de Saint-Lambert, par l'électeur prince-évêque Ernest de Bavière.

Ce chapeau était de velours noir, à forme haute et étroite: orné sur le côté droit d'un Saint-Esprit brodé en perles, et des perles servaient de boutons. Au-dessus de la tête était figurée l'image du soleil, dont les rayons dorés sont représentés par un triple rang de perles et couraient dans tous les sens.

Les capitaines illustres, qui par leurs exploits avaient bien mérité de l'Église ou triomphé des infidèles, obtenaient jadis du pape l'épée et le chapeau bénits. Cette coutume paraît tirer son origine de la vision de Judas Machabée, vision pendant laquelle le prophète Jérémie lui présenta une épée d'or, en disant: « Prends cette épée que Dieu te donne: avec elle tu vaincras les ennemis. »

Tous les ans, avant de commencer l'office de Noel, la nuit qui précédait cette fête, le Saint-Père bénit une épée garnie d'un pommeau d'or, et enrichie de pierreries disposées en forme de colombe, avec le fourreau et le baudrier enrichis de même, et le chapeau ducal posé sur la pointe de l'épée.

Pour cette cérémonie, le Saint-Père se revêt de l'aube, de l'amict et de l'étole, avant de mettre la chape rouge dont il se pare la nuit de Noël: un clerc de la chambre lui présente l'épée et le chapeau sur la pointe. Le pape, après avoir prononcé la bénédiction, les arrose d'eau bénite et les encense, ensuite il se rend à la chapelle Sixtine précédé du même clerc de la chambre, qui marche avec l'épée et le chapeau devant la croix pontificale. Si celui à qui ces présents sont destinés se trouve à Rome, il les reçoit de la main même de Sa Sainteté, en lui baisant la main et le pied. Le pape prononce la formule suivante, rédigée par Sixte IV, pour cette cérémonie. « C'est par ce glaive que nous vous déclarons le défenseur de la souveraineté pontificale, le protecteur du Saint-Siége contre les ennemis de la Foi et le boulevard de l'Église. »

Un *ex voto* représentant une charrette de meunier, longue d'environ une coudée, le tout en argent, le cheval en vermeil; l'automédon de cet équipage, haut-relief du XVI[e] siècle, était une petite figurine représentant une religieuse. La légende porte qu'en 1568, le prince d'Orange se disposant à attaquer Liége, commença les hostilités en s'emparant de Saint-Trond où Catherine de Goor, la jeune et jolie abbesse de Herckenrode, amenée dans cette ville par le hasard, échappa au danger qui la menaçait en se déguisant en garçon meunier; elle monta sur une charrette et sortit ainsi de la ville le jour où les troupes hollandaises y entrèrent. Catherine de Goor, au moment du danger, ayant invoqué la protection de saint Lambert, lui fit hommage de ce haut-relief dont l'exécution originale piquait la curiosité publique [3].

Un haut-relief en vermeil, mis en usage lorsque le prince-évêque ou des dignitaires du chapitre acceptaient d'être parrains. Ce relief appelé la *Nef* était une nacelle du baptême, travail flamand du XVI[e] siècle, tout en or et argent ciselé. Lorsqu'on baptisait un enfant, c'était la coutume dans les Pays-Bas et le pays de Liége, de boire à la ronde du vin épicé, à la santé du nouveau-né. La coupe taillée en nacelle, rappelle le voyage de la vie: un vieux nautonier tient le gouvernail, deux

1 Abry. Les hommes illustres de la nation liégeoise, fol. 306

2 Nous devons à la complaisance de M. Dossin, mort [illegible] décembre 1852, à l'âge de [illegible]5 ans, le dessin ci-joint représentant une *Dottée de saint Lambert*

Id. S. Bormans Conclusions capitulaires, vol. I, fol. 292.

3 Renseignements dus à l'obligeance de S. A. S. Madame la princesse Altgrave de Salm Reifferscheid-Krautheim, ancienne chanoinesse d'Essen et de Thorn, † en 1849, à l'âge de 80 ans.

autres joutent ensemble, un matelot redresse les cordages, le vent enfle la voile, et la vigie surveille l'horizon. « *Bon voyage au nouveau venu* » dit la devise.

Beaucoup d'autres objets étaient aussi très-remarquables par les riches matières qui les composaient et l'art avec lequel ils avaient été exécutés. Sans parler d'un nombre considérable de chandeliers, de girandoles, torchères, de vases, de tripodes, de buires, aux XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles, le chapitre avait hérité des chapelles de plusieurs princes-évêques et des tréfonciers de Waelschaert, de Van der Noot, de Méan, de Wachtendonck, de Lorraine, de Bréderode et de Baden; on distinguait plusieurs riches parements et devants-d'autel. Deux *Antependia* étaient en argent massif, l'un ciselé au commencement du XVI[e] siècle par Henri Suavius. Cet artiste, dont le beau talent est encore si bien apprécié de nos jours, avait ciselé sur ce devant-d'autel trois médaillons représentant les bustes du Sauveur, de sa Mère et de saint Lambert; il avait entouré ce bas-relief de guirlandes de fleurs et d'arabesques si élégantes et si délicates, entremêlées avec tant de symétrie, agencées avec tant de bonheur que la naïveté semblait cacher la science, mais la perfection de cette dernière la trahissait partout.

Peu d'années avant la fin du XVII[e] siècle, le chapitre des tréfonciers fit exécuter par Mivion un second devant-d'autel en argent massif; ce beau travail ne le céda en rien aux magnifiques intentions des donateurs; il était formé d'une grande quantité de parties jointes ensemble avec beaucoup d'art et fixées sur une grande lame de cuivre par plusieurs centaines de vis d'argent, mais avec une telle dextérité qu'il était impossible de découvrir le point de jonction. Ce devant-d'autel était divisé en trois compartiments principaux, dans lesquels se trouvaient trois cartouches, non pas ciselés, mais exécutés avec beaucoup d'intelligence en fonte, afin d'ajouter à la solidité de cet objet destiné à être fréquemment transporté. Le cartouche du milieu offrait l'Assomption de la sainte Vierge, et les deux autres, saint Lambert et saint Hubert. Ce devant-d'autel pesait environ mille huit cent quatre-vingt-quatre onces d'argent. On pouvait presque dire que chacune des parties qui le composaient, était exécutée avec tant de perfection qu'aucune ne démentait le savant et vigoureux ciselet de Mivion [1].

Dans un cadre en bois revêtu de métal, et dont les angles sont ornés de filigranes et d'argent frisé, se voyait un tableau peint à l'encaustique ayant pour sujet la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus. Depuis le XV[e] siècle, l'existence de cette peinture dans le trésor de la cathédrale est prouvée d'une manière certaine. Dès cette époque, les historiens qui se sont occupés de l'histoire de la principauté de Liége ont avancé que, suivant la chronique, ce tableau était dû au pinceau de l'évangéliste saint Luc. Quelques-uns même, pour expliquer la possession d'un objet aussi précieux à Liége, se sont appuyés à tort sur quelques passages de l'Histoire ecclésiastique, et particulièrement sur la *Chronologia tripartita* de Nicéphore, patriarche de Constantinople, sur les écrits de Nicétas et de Sabellicus, et suivant la tradition ce tableau aurait été donné à la cathédrale de Liége par l'empereur d'Allemagne Frédéric II, ou par ses successeurs. Au siècle dernier, un manuscrit mentionne qu'on n'a aucune donnée certaine sur l'origine de ce tableau, mais que sous le seul point de vue de l'art c'était un remarquable échantillon de la peinture aux premiers âges de l'ère chrétienne.

La cathédrale actuelle de Liége possède ce tableau qu'on qualifie de nom de *tableau byzantin de la Vierge de saint Luc*. Le panneau, autour des figures, est recouvert de filigranes en argent doré, les nimbes, aussi en filigrane, font saillie : de petites plaques portant des mots gravés se détachent aussi en relief du fond. MHP ΘΥ (μήτηρ Θεοῦ) ICXC [illegible] H ΘΥΙΑΤΗΡ ce dernier est le nom que les Grecs donnent à l'image qu'ils considèrent comme le type de toutes les images de la sainte Vierge, type qui, selon la tradition, remonte à saint Luc. Le tout est garni d'une large bordure ornée de plaques de filigranes dont le dessin est varié et fort curieux. Aux angles, il y a eu probablement des plaques émaillées ou des filigranes, mais celles-ci ont disparu.

Tout ce travail est byzantin, à l'exception des plaques aux angles portant le buste de saint Lambert qui sont un travail liégeois du XIV[e] ou du XV[e] siècle. La hauteur de ce tableau est de 34 1/2 cent. la largeur de 29 cent. [2]

Mais un objet bien plus précieux, qui était conservé dans le trésor de Saint-Lambert et que la cathédrale actuelle de Liége a encore le bonheur de posséder, c'est le reliquaire en or renfermant un morceau de la sainte croix.

1 Duplessis l'Escuyer, Voyage au pays de Liége, 1650. vol. I, f. 18

2 Chanoine Thimister, Description de l'église cathédrale de Saint Paul. Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois, vol. VII, fol. 242.

Ce magnifique reliquaire, dont voici la fidèle représentation, a les mêmes proportions en longueur et en largeur que la gravure ci-jointe.

Sa hauteur est de 21 centimètres sur 15 de largeur, ayant la forme de tableau, il est entièrement en or de ducat.

Le centre renferme un fragment considérable du bois de la sainte croix de N. S. sur lequel repose l'image émaillée du Christ.

Aux sommets des croisillons de la croix, deux chérubins, en relief, tiennent des banderoles, sur lesquelles on lit l'inscription suivante, qui se continue au-dessous des bras où elle est devenue presque illisible:

ECCE FILIUS DEI REDIMIT MUNDUM
PER SANCTAM CRUCEM LIBERATUM

Adam et Ève figurent sous les bras de la croix, les cheveux pendants sur les épaules et vêtus de toisons de brebis.

Ces dernières figures, mais particulièrement les deux chérubins placés au-dessus des croisillons, témoignent de l'antiquité reculée que doit avoir ce riche objet d'un style greco-bysantin, qui se révèle surtout par les émaux pourpre et azur répandus sur les semi-alvéoles tréflées dont est semé le fond du reliquaire.

Le cadre est orné d'une quantité de petits cernes dont le centre de chacun est occupé par une turquoise ou une espèce de télésie.

Ce cadre enchâsse la glace formée par un cristal de roche d'une taille peu uniforme.

Ce cristal de roche devant être assez pesant, on ne peut connaître que d'une manière approximative la quantité d'or qui doit se trouver dans le reliquaire.

Si l'on s'en rapporte à *l'Instrumentum promissionis et obligationis pro clenodiis Ecclesiæ cathedralis Leodiensis factarum, de die* 10^a *julii* 1483, il doit s'y trouver le poids de quatre marcs et six onces d'or pur.

Jamais on n'a révoqué en doute l'authenticité de la relique de la sainte Croix, conservée à Saint-Lambert, mais nos historiens varient en écrivant le nom du donateur de ce trésor inestimable.

Les uns veulent que ce soit le pape Etienne IX, d'autres le pape Grégoire X.

Il n'y a rien de surprenant qu'un de ces pontifes ait gratifié la cathédrale de Liége d'un aussi remarquable présent, car tous les deux, dans leur jeunesse, avaient fréquenté les écoles de Saint-Lambert et avaient été membres du chapitre de cette église.

Frédéric de Lorraine, grand-archidiacre de Liége, créé cardinal par Victor II, fut plus tard élu pape sous le nom d'Etienne IX (2 août 1057, † le 29 mars 1058).

Théobald Visconti grand-archidiacre d'Ardenne, élu pape sous le nom de Grégoire X (1er septembre 1271, † le 10 janvier 1276).

D'après Fisen [1] cette relique fut confiée par le pape à Godefroid, prévôt de Saint-Pierre, avec mission de la porter à Liége.

L'évêque Théoduin de Bavière [2] se trouvait à Huy, où il faisait bâtir l'église Notre-Dame, quand il reçut ce don précieux; il en avertit aussitôt le clergé de Liége et ordonna qu'une procession partît de l'église Saint-Jacques, pour y recevoir avec toute la pompe convenable la sainte relique qui arriva à Liége par la Meuse le 3 mai 1055.

Elle fut transportée à Saint-Lambert le même jour.

Le chef de l'Église qui, du haut de la Chaire de Saint-Pierre, envoya à Liége la relique de la Sainte-Croix, voulut donner un témoignage tout particulier de l'estime qu'il faisait de la fille aînée de Rome et prouver de nouveau cette vérité, que partout et toujours, au sein de la prospérité comme sous le poids du malheur, l'homme aime à se rappeler les beaux jours de sa jeunesse.

Au XIe siècle, le trésor de Saint-Lambert s'accrut de plusieurs châsses, vases et ornements sacrés les uns provenaient de Beauduin, comte de Hainaut, ce prince prit part à la première croisade prêchée par Pierre l'Ermite, il céda à Albert, évêque de Liége, le château, le territoire de Couvin et l'entièreté des meubles et objets sacrés qui s'y trouvaient; d'autres furent cédés par des seigneurs liégeois qui réalisaient les sommes nécessaires afin de pouvoir prendre part à cette glorieuse expédition.

L'abbaye de Marche-les-Dames fut fondée la même année (1096) par les femmes des chevaliers croisés du pays de Liége et comté de Namur · n'ayant pu suivre leurs maris, elles choisirent une retraite commune sur la rive gauche de la Meuse, à deux lieues de Namur. Les fondatrices appartenaient aux maisons de Marbais, de Dave, d'Haultepenne,

1 Fisen. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. I, lib. VIII, fol. 190. Id. Carolus Langius. Repertorium privilegiorum seu chartarum ecclesiæ Leodiensis, fol. 1471.

2 Wyttenbach. Gesta Trevirorum integra, Lectiones variæ, vol. I, f. 8.

de-Thy-le-Château, de Spontin, de Plainevaux, de Chockier. Ces châtelaines élevèrent une église, qui fut consacrée en 1103 en présence du comte de Namur, d'une foule de nobles du pays et d'Otbert qui en rapporta plusieurs insignes reliques.

Les exploits des Liégeois aux siéges de Nicée, d'Antioche, de Césarée et de Jérusalem sont décrits à chaque page de la chronique de Godefroid de Bouillon. Leurs noms se trouvent à côté de ceux de Bohémond et de Tancrède, les héros de cette croisade.

Les inventaires mentionnent divers objets qualifiés du nom de *reliques des croisades* : c'étaient trente à quarante boîtes de différents modèles et des boules d'argent, d'or et de vermeil, ayant la plupart contenu des reliques ; plusieurs de ces custodes étaient niellées, couvertes de caractères arabes, indication de leurs origines orientales.

Au moyen-âge appartenait la confection des chaînes dorées *de la Translation*; on les portait annuellement sur des coussins de velours rouge, soutenus par des anges. On sait que la cathédrale célébrait, dans la fête de la Translation de saint Lambert l'anniversaire traditionnel de la fondation de Liége. C'est en transférant à pareil jour, de Maestricht, les restes du saint martyr, et avec ces restes sacrés, le siége épiscopal du diocèse, que saint Hubert éleva l'obscur hameau de la Légia au rang d'importante cité. La principauté, la nationalité liégeoise étaient sorties de cet événement : comment nos pères n'auraient-ils pas fait, du jour qui le rappelait, leur grande solennité nationale ? A son retour annuel, les prisons s'ouvraient, les chaînes tombaient ; le sol de la patrie et le foyer de la famille redevenaient pour un temps accessible aux bannis; délivrée de toute entrave et de tout péage, la liberté du commerce appelait pendant ce temps l'étranger dans nos murs, et corrigeait, au profit du pauvre peuple, ce qu'aurait pu offrir de pénible le monopole ordinaire des bons métiers.

Sur une feuille de plomb était incisée une inscription relatant « que la glorieuse Durandale de Roland, ayant été rapportée à l'empereur Charlemagne, ce souverain la fit déposer dans le trésor de Saint-Lambert, » en souvenance de l'affection que ce paladin portait au dit monastère. Cet acte probant dénie la vergogneuse suffisance des Sarrasins assez osés pour faire montre d'une prétendue Durandale suspendue au dessus de la porte de la forteresse de Prusia en Asie, tandis que le monastère de Liége (Saint-Lambert) n'a eu qu'à justifier la possession d'icelle Durandale à l'abbaye de Saint-Denis lez-Paris : *Eumdem (gladium, in cœnobio Leodiensi, eumdem in thesauro regio S. Dionysii prope Lutetiam ostendunt.*

Une autre feuille de plomb appliquée sur une dalle en marbre blanc veiné de rouge, affectait la forme d'un trapèze et mesurait plus d'un mètre. Une grande croix pattée, aux branches de laquelle étaient en relief l'*Alpha* et l'*Omega*, partageait la lame en quatre parties, cette inscription datait aussi du moyen-âge. Elle était ainsi conçue en ces termes

Catalogus Reliquiarum Ecclesiæ ex libro Privilegiorum et Statutorum ejusdem Ecclesiæ.

Et primo quæ spectant ad Dominum Jesum Christum.

De vestimentis Domini. De sindone Domini multum. De ligno et cruce. De spongia. De spina coronæ. De sudario. De concha, unde Dominus in cœna lavavit pedes discipulorum suorum. De columna, ad quam Dominus flagellatus fuit.

Reliquiæ de Sancta Maria Matre Domini Nostri Jesu Christi.

De capillis S. Mariæ. De tunica ejus. De velo ejus. De pallio ejus. De aliis vestimentis ejus.

Reliquiæ de Apostolis et Evangelistis.

De cruce S. Petri Apostoli. De tunica ejus. De cathedra. De sanguine Sancti Pauli. De capillis ejus. De capite S. Bartholomæi. Reliquiæ Apostolorum Jacobi, Philippi, Simonis et Judæ.

Reliquiæ de Martyribus.

De sanguine S. Stephani. De digitis et sanguine Innocentium. De brachio Sancti Laurentii. De ossibus Sancti Christophori. De capillis et de sanguine Sancti Sebastiani. De Sancto Lamberto. De Sancto Adriano.

Reliquiæ de Confessoribus.

Costa Sancti..... De digito Sancti Augustini. De brachio Sancti Benedicti. De capite Sancti..... Reliquiæ Sancti Nicolaii . . . .

. . . .

Reliquiæ de Virginibus, et de SS. Mulieribus.

De sanguine S. Agnetis. De tunica S Brigidæ. Reliquiæ S. Gertrudis.

Dans une custode de veau marin, était le dyptique en vermeil donné à la fin du XIII[e] siècle ou au commencement du XIV[e] siècle par le tréfoncier Octavien de Collatto san Salvatore, fils du Doge de Venise et de Justine Foscari. Ces doubles armoiries sont émaillées à la partie infé-

rieure de ce dyptique conservé actuellement dans le trésor de la schatzkammer du roi de Saxe.

La partie centrale présentait une arcade à trois lobes, encadrant une croix double, au pied de laquelle étaient placées dans des niches les figures de la sainte Vierge et de saint Jean. Entre les branches de la croix étaient, d'un côté, l'Eglise Chrétienne ou la Nouvelle Loi représentée par une femme couronnée et tenant à la main gauche un calice; de l'autre côté, la Synagogue ou l'Ancienne Loi, sous l'emblême d'une femme qui détourne tristement les yeux de la croix. Les parties latérales ou portes du dyptique sont ornées intérieurement de figures de saints et d'anges. A l'extérieur, les portes étaient décorées de rinceaux, des figures en pied du Christ, de saint Jean le Précurseur et de deux anges à mi-corps, le tout dessiné en traits d'or, sur un fond de cuivre carnin byzantin. Ce magnifique dyptique, tout enchâssé de pierreries, remontait au douzième ou au treizième siècle

Deux statues d'anges ceroféraires placés aux coins de la châsse de saint Théodart contenant les reliques de ce saint : à tort ou à raison, le métier des bouchers prétendait que les princes de la famille de la Marck avaient donné ces statues à leur corporation.

Le tréfoncier grand-archidiacre Tabollet-Oranus, avait employé le talent de Pierre de Fraisne en 1658 à exécuter de haut et bas reliefs pour orner les châsses de saint Théodart et des martyrs de la Légion Thébéenne. Au siècle dernier, c'était des élèves de Génovévains du Val des Ecoliers qui portaient à la procession ces bas reliefs, qu'on appelait les *Gloires des Martyrs*. On sait que les bouchers (mangons) de Liége se faisaient honneur d'en porter les châsses. Lors du siége de Bouillon, le comte de Bar s'était emparé de ces deux châsses. Les bouchers les ayant reconquises, on leur octroya, en 1141, une charte leur attribuant à perpétuité le port de ces châsses. Le même de Fraisne et ses élèves avaient également réparé les émaux azurés de la châsse de saint Théodart et les statues des apôtres de la châsse des martyrs Thébéens [1].

Une collection de coupes d'argent, plusieurs dorées et richement ciselées ; elles servaient de *Mandata* pendant les offices de la Semaine Sainte. La matière provenait du bris des sceaux du prince-évêque, lorsque ce dernier venait de mourir ; pendant la première assemblée capitulaire, suivant l'usage, on remettait aux *Claustrarii*, les sceaux et contre-sceaux du prince défunt, on les brisait séance tenante et les déchets étaient convertis en coupes d'argent et de vermeil [2].

Le chancelier conservait au palais les sceaux du prince ; mais si ce dernier résidait hors du pays, ce qui arriva fréquemment du temps des princes bavarois, alors le chapitre en avait la garde noble conjointement avec ceux qui lui appartenaient : ces sceaux étaient dans un écrin custode portant ces mots: *Sancta Legia Dei gratia Romanæ Ecclesiæ Filia.*

Nous avons cru faire plaisir en représentant par la planche ci-jointe les sceaux de la ville de Liége, du chapitre et des princes.

Le sceau de la ville porte l'effigie de saint Lambert : le saint y est représenté assis sur le faldistoire épiscopal ; de la main gauche il tient le livre des évangiles, et de la droite la palme du martyre ; sa tête nue est entourée d'une auréole, à la hauteur de la tête se trouvent, dans le sens horizontal, les mots : *Sanctus Lambertus* ; à l'entour du sceau, on lit la légende : *Sancta Legia Dei gratia Romane Ecclesie filia*, c'est-à-dire, *Liége la Sainte, par la grâce de Dieu, fille de l'Église Romaine.*

Deux savants, auxquels nous empruntons ces descriptions [3], se sont demandé quelles étaient les origines de ces sceaux ? Le chanoine Van den Berch donne, dans sa collection de chartes, la copie d'une charte de la ville de 1328 et il y ajoute la description du sceau telle que nous venons de la donner, sauf qu'il prend pour une crosse, la palme du martyre que le saint tient de la main droite : sur le sceau se trouve la légende *Sancta Legia, etc., etc., etc.*, et sur le contre-sceau l'inscription : *S. secretum civium civitatis Leodiensis*

Le même auteur donne encore la copie d'une charte de la ville, de l'an 1300, sur le sceau de laquelle on trouve la même légende ; le contre-sceau porte l'inscription : *Sigillum universitatis civium Leodiensium ad legationes.* La charte, en effet, contient une délégation de pouvoirs donnés à un certain Lambert

1 Lovens. Recueil héraldique des bourgmestres de Liége, fol. 459.
Id. Bouille. Histoire de la ville et pays de Liége, vol. III, fol. [illegible]
Id. Foullon. Historia Leodiensis, vol. III, fol. 30[illegible], 3[illegible], 3[illegible]
Id. Saumery. Délices du pays de Liége, vol. V, fol. 327.
2 Guichardin. Beschriving de Nederlande, vol. I, fol. [illegible]
Id. Tweede Scheepstogt van Colombus, vol. II, fol. 7[illegible]-79
3 Chanoine Daris. Notices sur les églises du diocèse de Liége, vol. II, fol. [illegible]
Id. Chevalier de Theux. Le chapitre de St-Lambert, vol. I, fol. XV

Aux archives du séminaire à Liége, se trouve l'original d'une charte de la ville, de l'an 1300. Le sceau qui y est appendu, représente l'effigie de saint Lambert avec la légende : *Sancta Legia Dei gratia Romane Ecclesie filia* et sur le contre-sceau on lit : *S. secretum civium civitatis Leodiensis.*

Le dépôt des archives à Liége conserve l'original d'une charte de la ville de l'an 1271. Le sceau représente saint Lambert et porte la légende *Sancta Legia, etc., etc.*

On voit, par ces chartes, que la ville de Liége, le prince et le chapitre de Saint-Lambert ont fait représenter ce saint sur leurs sceaux, portant une légende uniforme.

La haute antiquité de ces sceaux nous est indiquée par leur forme ronde ou orbiculaire. On sait, en effet, que cette configuration est la plus ancienne qu'on ait donnée aux sceaux destinés à authentiquer les actes.

Le sceau de l'évêque Balderic II, de Looz, (1008-1017), est de forme orbiculaire et porte l'inscription : *Baldericus gratia Dei episcopus Leodiensis ;* il représente l'effigie de l'évêque en buste, tenant la crosse de la main droite. Le sceau de l'évêque Henri le Pacifique, de Lorraine (1075-1091) est aussi de forme ronde ; il représente l'évêque en buste, avec la tête nue, tenant la crosse de la main gauche et donnant de la droite la bénédiction ; il porte l'inscription : *Heinricus gratia Dei episcopus Leodiensis.* Le sceau de l'évêque Otbert de Brandebourg (1091-1119) est rond et porte l'inscription : *Otbertus gratia Dei episcopus Leodiensis ;* Otbert y est représenté en buste, ayant la tête mitrée, tenant la crosse de la main gauche et donnant la bénédiction de la droite. Le sceau de l'évêque Albéron de Bourgogne (1123-1128) est également de forme circulaire ; il représente le prince assis en son siége épiscopal, tenant de la droite la crosse recourbée par le haut et de la gauche le livre des évangiles. Alexandre de Juliers (1129-1134) avait le même sceau, sauf l'inscription. Le sceau de Hugues de Pierrepont (1201-1229) est de forme allongée et terminée en ogive ; l'évêque y est représenté assis, ayant la mitre sur la tête, tenant de la main droite la crosse recourbée par le haut et de la gauche le livre des évangiles. Les sceaux des autres évêques du XIII[e] siècle sont tous de forme ogivale.

Mathias de Lewis, mort doyen de Sainte-Croix, en 1339, rapporte que l'église cathédrale et le chapitre de Saint-Lambert eurent leurs sceaux, à l'instar du prince-évêque et de la ville de Liége : les plus anciens datent du IX[e] siècle. A une charte de Hugues de Pierrepont de l'an 1204, dont on conserve l'original au séminaire, on voit appendus deux sceaux, l'un de l'évêque, l'autre de l'église cathédrale de Liége. Le premier est de forme ogivale et représente Hugues assis, portant la mitre, tenant de la main droite la crosse et de la main gauche le livre des évangiles, avec l'inscription : *Hugo Dei gratia Leodiensis episcopus ;* le sceau de la cathédrale, au contraire, est de forme ronde ou orbiculaire ; il représente saint Lambert debout, en demi corps, la tête nue, sans auréole, portant de la main droite la crosse dont la partie supérieure est recourbée, et tenant la main gauche appliquée sur la poitrine ; on y lit la légende : *Sanctus Lambertus Leodiensis patronus.* On voit par ces différents caractères que le sceau de l'église cathédrale est beaucoup plus ancien que celui de l'évêque Hugues de Pierrepont ; c'est ce qu'on remarque aussi à la forme des lettres. La similitude frappante qu'il y a entre le sceau du chapitre et celui de la ville, porte à croire qu'ils remontent tous les deux à la même époque.

Pierre, évêque d'Albano, légat du Saint Siége, donna au chapitre, le 9 novembre 1250, un règlement par lequel il remettait en vigueur les statuts promulgués en 1202, par le cardinal Gui de Préneste, enjoignant au chapitre de déposer les sceaux dans un coffre à trois serrures, dont les clefs seraient confiées à trois tréfonciers.

Le bris des sceaux du prince défunt et la fabrication de monnaies et de médailles pendant les vacances du siége épiscopal, furent usités jusqu'au moment de la dissolution du chapitre [1].

S. A. S. E. C. le prince-évêque César Constantin de Hœnsbrœck, étant mort le 3 juin 1792, la première assemblée capitulaire eut lieu le lendemain, jour où le tréfoncier baron de Sluze, grand-chancelier du prince défunt en remit les

1 S. BORMANS. Répertoire chronologique des conclusions capitulaires, vol. I, fol 13.

Id. Computus generalis membrorum fabricæ et mobilium, fol. 116.

Id. Rescriptio pastoratus perillustris Ecclesiæ Cathedralis pro anno 1702, fol. 128.

Id CHALON. Messager des sciences historiques, vol. VIII, fol. 344.

Id. M. S. De statutis ecclesiæ et de iis quæ pertinent ad statuta de jurisdictione capituli et archidiaconorum, fol. 77.

Id. MONGEZ. Mémoires du monnayage, vol. IX, fol. 226.

sceaux à M. Louis Guillaume Drion[1], orfèvre-joaillier, bijoutier du chapitre. Les sceaux brisés, les déchets en ayant été pesés *coram capitulo*, M. Drion s'engagea à fournir la coupe d'usage, pour le 4 septembre de la même année, engagement qui fut exécuté ; puis les graveurs du chapitre, MM. Jacoby et Léonard Jehotte ayant été introduits, ils reçurent du tréfoncier baron de Hayme de Hautfalize, grand-trésorier, divers lingots de bronze, d'argent et d'or, destinés à être convertis en ducats, en écus et en escalins : la planche ci-jointe représente ces *sede vacante* de 1792, ils furent les derniers produits numismatiques du chapitre de Saint-Lambert, ils étrennèrent un nouveau balancier établi au collége supprimé des Jésuites, vis-à-vis de l'hôtel du baron de Goër de Herve. Jean Varin avait introduit l'usage de ce balancier. Depuis l'an 1718, on cessa de forger et de frapper les monnaies au marteau.

Les frais de fabrication ne devaient pas être très-onéreux, le monnayage étant fort simple. On forgeait à chaud les lames avec un marteau pesant ou un mouton, on coupait ces lames en morceaux carrés, que l'on arrondissait avec de grosses limes, et que l'on ajustait avec des limes moins fortes ; enfin, les flans étaient frappés au marteau.

Jusqu'au commencement du XVIIe siècle, le chapitre conservait une vaisselle plate datant du règne de Jean de Hornes ; on la qualifiait du nom de *plats des jurandes* : on l'employait lorsque les chefs des serments donnaient des repas gala auxquels assistait le prince-évêque, savoir : le jour de la sainte Trinité, fête des arquebusiers, et le 4 juin, fête des arbalétriers. Ces derniers faisaient banqueter Son Altesse *au beau mittant du Pont des Arches*[2].

Environ trente bassins, plusieurs avec des buires ou aiguières, portant les armoiries des princes-évêques Jean Louis d'Elderen, Georges Louis de Berghes et des tréfonciers de Lobkowitz, d'Hanxeler, de Haxhe, d'Ertwecht, de Trappé, de Plainevaux et de Dobbelstein.

Plusieurs grands plats dits : bassins en argent et en vermeil repoussé, ayant sur le marty les armoiries des donateurs appartenant aux familles de Bavière, de Berlo, de Cæsarini, de Chabot, de Duras, de Fisen, de Raigecourt, de Stockhem et de Wanzoulle.

Sans parler d'un grand nombre de burettes ou Rebecca d'un usage quotidien, on en remarquait quelques-unes, rares spécimens de burettes remontant à l'époque ogivale, affectant des formes très-variées : les unes étaient en vermeil, ou cuivre émaillés ; d'autres de cristal de roche, ornées de figures d'aigles ou d'anges : dans ces dernières, le vin et l'eau étaient contenus dans le corps de l'ange, et en sortaient par un petit goulot placé au sommet de la poitrine. Les ailes de l'ange, en se rapprochant, faisaient fonction d'anse.

Les burettes léguées par le prince Jean Louis d'Elderen, étaient en cristal et à pied hexagone en vermeil, munies d'une anse représentant un agneau, support des armoiries d'Elderen, le goulot dans l'orifice se terminait en mufle de lion. Ce produit de ciselure française faisait partie de la chapelle particulière et de la vaisselle plate du prince Jean Louis, argenterie donnée au chapitre, qui en fit dresser un inventaire détaillé, malheureusement perdu.

Le groupe-surtout, milieu de table, était une grande nef d'or, présent de l'empereur Ferdinand III au prince-évêque Maximilien Henri de Bavière. La proue est terminée par des amours qui supportent la couronne ducale et la mitre de Liége en diamants, placées au-dessus des armes de la principauté. Les bords de l'esquif sont enrichis de brillants, de turquoises et de perles fines.

Cet équipage est porté par quatre sirènes, quatre tritons et seize dauphins et tortues ; il subsiste de nos jours dans le trésor impérial de Saint-Pétersbourg.

Les troubles du XVIIe siècle ayant forcé le prince et les États du pays de Liége à payer aux puissances belligérantes de fortes sommes d'argent afin de conserver la neutralité, on dut faire passer au creuset plusieurs douzaines d'assiettes volantes en argent et vermeil : afin de compenser cette diminution d'argenterie et de mettre le chapitre à même de pouvoir traiter les têtes couronnées, Maximilien Henri de Bavière porta un édit statuant le marck d'argenterie permis aux membres du chapitre, savoir : vingt-cinq mille florins ; tout ce qui dépassait cette somme était passible des peines et amendes édictées par ce mandement qui enjoignait l'obligation de prêter cette argenterie au prince-évêque et au chapitre, lorsqu'ils traitaient en gala[3].

1 Renseignements dus à l'obligeance de M. Louis Guillaume Drion, dernier orfèvre-joaillier de la cour du prince-évêque de Liége et argentier du chapitre de St Lambert, † en 1846, à l'âge de 90 ans.

Id. L. Jehotte. Dernier graveur général du dernier prince-évêque de Liége et du chapitre de Saint Lambert, † le 1er août 1851, à l'âge de 80 ans

2 Bormans. Conclusions capitulaires, vol. I, fol. 72

3 Berryer, Jeanne, Dorée, Rouma. Au siècle dernier, les tréfonciers qui durent se soumettre eux et leurs représentants à cette injonction furent les comtes de Glymes de Brabant, de Poitier et de Horion, les barons de Surlet de Chockier et van-den-Steen de Jehay.

Les deux premiers de ces tréfonciers ayant pris leur recours en

Une collection de gobelets en cône renversé, à pied taillé et travaillé en filigranes ; vingt vidrecomes tubiformes à cannes verticales alternées de cannes unies ; quarante carafons à trois compartiments se fermant avec des bouchons d'argent ; douze bouteilles amphores rebecca sur un pied à tige et avec longs goulots entrecroisés.

Le tout portant les armoiries du prince-évêque Georges Louis de Berghes.

Un service en porcelaine de Chine ; douze douzaines d'assiettes volantes, vingt-quatre ajourées sur le bord ; grands plats de forme octogonale à bords chantournés ; coupes et soucoupes sur pied, le tout avec des martys, fond bleu, encadrés d'ornements rouges et or.

Environ une centaine de tasses en porcelaine de Saxe, les unes simples, d'autres à anses, couvercles et soucoupes, fond bleu lazulite, rose carné, réserve en turquoise, jonquille, festonnées d'or, marquées aux glaives de Saxe ; quatre vases en forme de coupe, avec médaillons à sujets représentant des vues du Palatinat, fonds blanc, bleu turquoise, avec dorures, le pied travaillé en spirales, présent fait par le prince-évêque-électeur Joseph Clément de Bavière.

Des figurines, groupes et candelabres de Saxe. Douze musiciens jouant des divers instruments, porcelaine à saillies et ornements avec dentelles.

Quatre chandeliers-surtout, style rocaille, avec groupe représentant les saisons.

Le Printemps, jeune homme, présentant une rose à un petit amour qui tient un oiseau sur la main.

L'Été, jeune homme fauchant des blés, près de lui un amour assis tenant en mains des épis de blé.

L'Automne, un jeune homme et un amour assis tiennent en main des grappes de raisin, que ce dernier semble lui présenter. Une vigne enlace la tige du chandelier.

L'Hiver, un vieillard et un petit amour, enveloppé d'une pelisse rouge, se chauffent près d'un feu ardent ; les bobèches, la tige et le pied des chandeliers teintés bleu, amarante, rehaussés d'or, et portant les armoiries du donateur le tréfoncier Altegrave prince de Salm, prévôt de saint Géréon.

Groupe ou surtout de table. Le Temps et les Parques ; au centre se trouvent les déesses Clotho et Lachésis ; sur le devant du groupe, la déesse Atropos, renversée par le Temps qui cherche à s'emparer de ses ciseaux, sur socle surmonté d'un rocher.

Le grand groupe des emblèmes, offert par les États du pays de Liége, lors de la joyeuse entrée de l'électeur, prince-évêque Maximilien Henri de Bavière. Les trois sujets formant ce groupe étaient le buste de saint Lambert, le Péron de Liége et l'Étendard, désignation symbolique de l'Église, de la liberté et de la nation, ce groupe-surtout de table était une sorte de mythologie du patriotisme liégeois.

Très-ancien groupe-surtout de table, sujet mythologique ; Erato tient une lyre, une autre déesse ailée, Calliope, sonne de la trompette. Elles s'appuient sur une pyramide ornée d'une couronne et de rubans et portant sur la base un médaillon représentant le tréfoncier Erick, duc de Brunswick, évêque de Paderborn et de Munster. Sur le devant, Polymnie assise et écrivant sur un livre ouvert les fastes de la vie du prince. Minerve dompte le cheval saillant de Brunswick, Apollon et les Muses couronnent un chiffre entouré de la devise de Wolfenbuttel, *Nunquam retrorsum.*

Groupe-surtout de table donné par le tréfoncier comte d'Oyembruge de Duras.

Le Temps présidant les éléments, sujet allégorique. Au centre se trouve le Temps, à sa droite un génie ailé tient en main une guirlande de roses.

justice, le gouvernement et le chapitre furent déboutés de leurs prétentions, les tribunaux ayant déclaré que ces prélats n'étaient point nés et nationnés liégeois, l'un étant bressançon, l'autre français. Le tréfoncier de Surlet fut mis en demeure de prêter son argenterie pendant la vacance du siége épiscopal, vu qu'il n'avait dépassé le marck permis que de 15000 marcks soit 40.000 florins ; le comte de Horion et le baron van-den-Steen subirent l'imposition entière, ce dernier ayant augmenté son argenterie d'une vaisselle plate et d'une vaisselle montée jusqu'à concurrence de plus 100,000 fl. S. A. S. E. C. le prince-évêque Joseph Clément de Bavière autorisa l'entérinement d'un majorat, fideicommissant cette argenterie dont le prêt est constaté par les quittances délivrées par le grand-maréchal du palais, le grand-maître d'hôtel de six princes-évêques et les grands-trésoriers du chapitre, savoir : durant les *sede vacante* de 1723, 1743, 1763, 1771, 1783 et 1792, durant les fêtes et cérémonies qui eurent lieu lors des avènements des princes-évêques en 1724, 1744, 1763, 1772, 1784 et 1792. L'an 1718, durant le séjour de Pierre I[er], empereur de Russie ; en 1742, pour le Prince-Palatin, Grand Maître de l'Ordre Teutonique ; en 1747, pour S. M. Louis XV, roi de France et de Navarre ; en 1763, pour le prince Clément, prince royal de Pologne, en 1767, pour la Cour de Prusse ; en 1770, pour le Stadhouder de Hollande ; en 1779, pour Gustave III, roi de Suède ; en 1785, pour LL. AA. II. et RR. Albert et Marie Christine, gouverneurs des Pays-Bas

Id. Érection du 4 juin 1722, majorat réel, graduel, perpétuel sans détraction trébellianique

Id. Baron N. J. de Warzée d'Hermalle, ancien avocat-général et secrétaire de l'Ordre Équestre, † le 5 mars 1852, à l'âge de 75 ans.

Id. Lesoinne J. F., ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, † le 24 novembre 1852, à l'âge de 82 ans.

Id. J. Raikem, grand-cordon de l'Ordre Léopold, ancien membre du Congrès national, ancien président de la Chambre des représentants, ancien ministre de la Justice, procureur-général près la Cour d'appel de Liége, † le 24 janvier 1875, à l'âge de 87 ans.

Près de lui une corbeille de fleurs ; à gauche du groupe un autre génie fait des bulles de savon ; sur le devant un génie accroupi se servant d'un soufflet et un quatrième génie tient en main un oiseau. Le socle représente les armoiries d'Oyembruge.

Trois groupes-surtout de table en biscuit, exécuté par des artistes français résidant à Dinant et Givet, don de joyeuse entrée offert par les États du pays de Liége au prince-évêque de Velbruck.

Le groupe principal, des amours portant les armoiries des villes du pays de Liége, en ornent un stylobate surmonté du buste de Velbruck. Charlemagne lui offre l'épée, insigne de la puissance temporelle, saint Lambert lui remet la crosse épiscopale.

Les trente-deux métiers, partagés en seize amours composaient les deux autres groupes, chacun portait les insignes de sa profession, les emblèmes de la Chambre à laquelle il appartenait [1].

Des porcelaines du Japon, service complet de table pour quatre-vingts personnes. Tasses avec soucoupes, grands et petits bols, assiettes volantes et de dessert, grands plats circulaires, chantournés et de forme godronnée, bleu sous couverte et rouge alternant avec des sujets, fleurs, grenades rehaussées d'or, médaillons à sujets japonais, oiseaux, fleurs, or, rouge et vert.

Une collection de groupes de table, représentant des perroquets ou (fong-hoang) bleus, rouges, verts, entourés d'un grand nombre d'oiseaux fantaisistes voltigeant au-dessus d'arbrisseaux et fleurs dorés au grand feu, rehaussés d'or moulu

Ce magnifique service avait appartenu à l'empereur Charles VII.

Le tréfoncier comte d'Ingelheim et son frère le Feld Maréchal d'Ecter de Mespelbrünn, avaient légué, pour être mis en usage lors des galas donnés le jour de la fête de saint Lambert, un service de table, très-nombreux, vraie miscellanée de porcelaines de Chine.

Grands plats, assiettes volantes, rondes et octogones, plateaux-surtouts, avec ornementations, paysages, avec fabriques, fleurs, oiseaux, rehaussés d'or bruni et moulu ; sur le marty de chaque pièce étaient les armoiries d'Ingelheim. Huit fontaines ou rafraîchissoirs à anses et robinets, montés sur pieds, les panses de formes hexagonales supportées par des figurines de Japonais, tenant un éventail et portant des robes à fleurs rouges, or et bleues.

Une grande garniture de cinq pièces à décor polychrome, avec couvercle surmonté d'un lion fantastique. La panse et le couvercle à fond bleu au grand feu, avec médaillon de réserve à fleurs bleues, rouges et or. Au centre, un grand médaillon où des oiseaux et des papillons aux ailes éployées voltigent au-dessus de pivoines, d'œillets et de chrysanthèmes, à fond or contourné en réserve.

Le chapitre, au commencement du dernier siècle, avait acquis, à la mortuaire du prince Palatin de Birckenfels, un service de Chine dont l'usage était réservé pour les repas de corps. Les huit soupières, assiettes rondes et volantes, grands et petits plats, buires en émail bleu, vert, rose, varié et carminé jaune, noir et rouge de fer ; on le qualifiait du nom de *service des pivoines,* à cause des nombreuses reproductions de ces fleurs roses émaillées en vert sur fond de réserve ; sur le marty, divers motifs de fleurs émaillées sur un fond rose et noir avec dessin contourné d'une arabesque émail jaune et vert.

Parmi quelques manuscrits ou livres précieux renfermés dans le trésor, les bibliophiles admiraient un exemplaire du premier bréviaire imprimé à Liége en 1559, par Gualtier Morbérius. Cet ouvrage était in-8°, en deux volumes, et fait à l'usage du chapitre de Saint-Paul.

Entre deux lames de cuivre doré étaient maintenus plusieurs feuillets en velin formant un aganoste, ou manuscrit dont l'usage, suivant la chronique, était d'être lu pendant les repas des tréfonciers lorsqu'ils vivaient en communauté.

Un pontifical romain avec des variantes en lettres d'or sur parchemin était renfermé dans un étui de velours. Une des particularités de ce manuscrit était d'être formé en lettres onciales et d'une écriture continue *(scriptio continua)* et sans que les mots soient séparés par des espaces.

Au nombre des cinquante à soixante missels, vingt-deux étaient dignes d'attention par leurs couvertures d'or, d'argent et d'écaille : jusqu'au XIIe siècle, les couvertures des évangéliaires étaient en ivoire.

Le prince Robert de Langres fit recouvrir ces couvertures de métal et de pierres précieuses. Du temps d'Erard de la Marck on ajouta des plaques d'argent travaillées au repoussé.

Avant l'invention de l'imprimerie, les livres n'étaient pas aussi répandus qu'ils le sont de nos jours. La rareté en augmentait le prix ; de là, l'usage de

[1] Actuellement dans le Silberkammer de S. M. le Roi de Hanovre.

couvrir et plus tard d'orner d'une couverture les ouvrages les plus utiles et les plus recherchés. Les évangéliaires garnis d'abord d'un modeste velin, les couvertures de ces livres furent bientôt l'objet d'un faste démesuré. Sous les règnes des princes Réginard, Théoduin de Bavière, Henri de Lorraine et Otbert de Brandebourg, l'or, l'argent et l'émail, les pierreries et jusqu'aux diamants servirent à l'ornementation des livres pieux. L'art du ciseleur n'y fut pas étranger, sans pourtant y être indispensable. Au XII[e] siècle, Lambert le Bègue reproche aux clercs de Saint-Lambert d'être encore à demi barbares et de préférer ce qui flattait leurs sens plutôt que leur esprit, le matérialisme faussant leur goût et exerçant une influence funeste sur les arts. Vos livres, dit-il, sont revêtus de pierres précieuses et le Christ nu meurt à la porte de votre Église [1].

A mesure que la barbarie disparaissait pour faire place à l'art byzantin, disparaissait également cet abus des richesses matérielles ; la ciselure et la sculpture firent de surprenants progrès et l'argent jusqu'alors, follement dépensé, servit à encourager les beaux arts.

Georges Cedrenius et ses continuateurs parlent de reliures métalliques [2]. La *Notitia dignitatum utriusque imperii*, fait mention de grands livres carrés reliés en cuir de diverses couleurs et décorés sur les plats de portraits [3]. Pendant le moyen-âge principalement, on se servit de lames d'ivoire pour couvrir les plats des livres liturgiques.

Cependant on ne peut déterminer d'une manière certaine l'époque de l'application de la toreutique à l'ornementation des livres ; il paraît que la destination primitive des dyptiques suggéra l'idée de faire servir ces tableaux à un usage religieux. D'anciens inventaires de la librairie de Saint-Lambert les désignent même sous le nom de *imagines in modo evangeliorum*.

D'autres dyptiques ou tablettes en ivoire servirent, jusqu'au XI[e] siècle, aux chanoines pour l'office des morts ; d'autres enfin, en forme de dyptique ou de triptique, contribuèrent à la décoration des ambons et des devants d'autel.

Parmi ceux qui furent employés à l'ornementation des livres figurait un évangéliaire dont l'écriture indiquait les caractères des X[e] ou XI[e] siècles, se trouvait enchâssée une plaque en ivoire sculpté, représentant le Calvaire et la Résurrection des morts, lorsque le fils de Dieu expira sur la croix.

On remarquait encore d'autres évangéliaires avec couvertures au repoussé. Quant à l'écriture (onciale allemande), elle rappelait la manière lombarde ; les mots étant séparés, ayant une espèce de ponctuation, mais non pas l'anglo-saxonne introduite suivant l'ordre de Charlemagne [4].

Le trésor bibliographique de la cathédrale était clos par un missel romain, édition plantinienne, 1701, que la cathédrale actuelle de Liége a le bonheur de posséder.

La reliure est d'argent massif, d'un poids notable. On voit sur un des côtés l'Adoration des bergers et sur l'autre l'Adoration des mages. Il y a, en outre, huit grands médaillons avec des bustes de saints, des armoiries, des clous ou glands fort saillants des fermoirs. C'est d'une grande richesse intrinsèque, le poids de l'argent est de huit kilogrammes. Ce missel a été donné le 11 mars 1739, par le prince-évêque Georges Louis de Berghes. Il est écrit sur le premier feuillet : *Georgius Ludov. Epis. et Princeps Leodiensis perillustri ecclesiæ cathedrali dono dedit.*

Un très-bel exemplaire manuscrit sur velin avec majuscules en or, relié en velours blanc, bleu, avec fermoirs et coins en vermeil émaillé ; ce specimen de la calligraphie liégeoise au XVII[e] siècle, don du prince-évêque Jean Louis d'Elderen, avait pour titre :

Saint Evergiste, évêque, issu de la très-illustre et très-ancienne famille de Tongres-Elderen, né et martyrisé à Tongres.

Dédié à Son Altesse Celcissime Jean Louis d'Elderen, son parent, évêque et prince de Liége.

Tragédie, représentée par la jeunesse du collége de Liége, de la compagnie de Jésus, le 15 février 1689, pour S. A. S. C. et le 16 pour les Dames. En les encloistres de la Très Illustre Cathédrale et le 20 dito au progymnasium de la prédite société.

MDCLXXXIX [5]

1 D'ACHERY. Spicilegium, vol. II

2 CIAMPINI Vetera monumenta, vol. I, fol. [illegible]

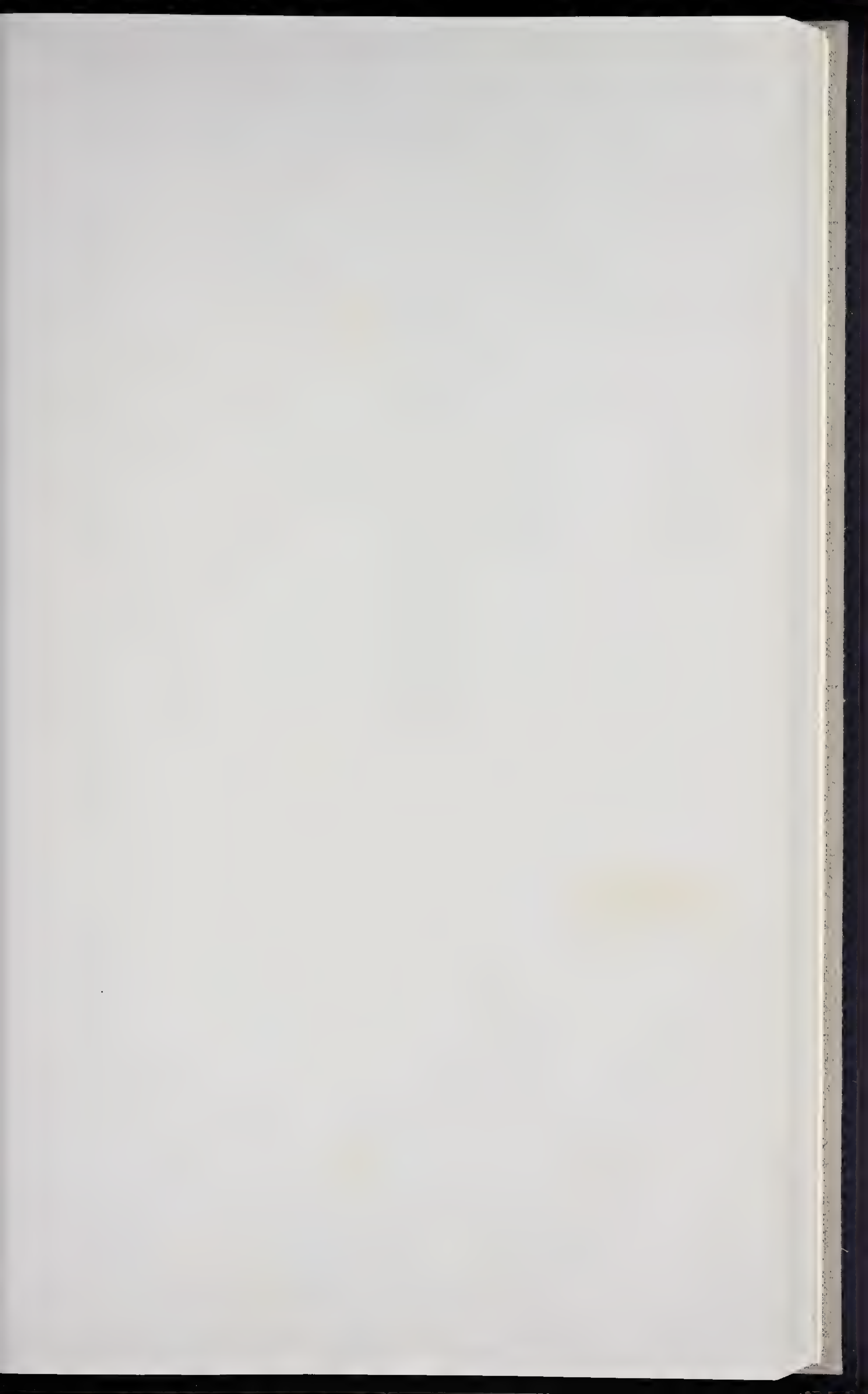
3 Le Moyen âge et la Renaissance, vol. V, fol. 2

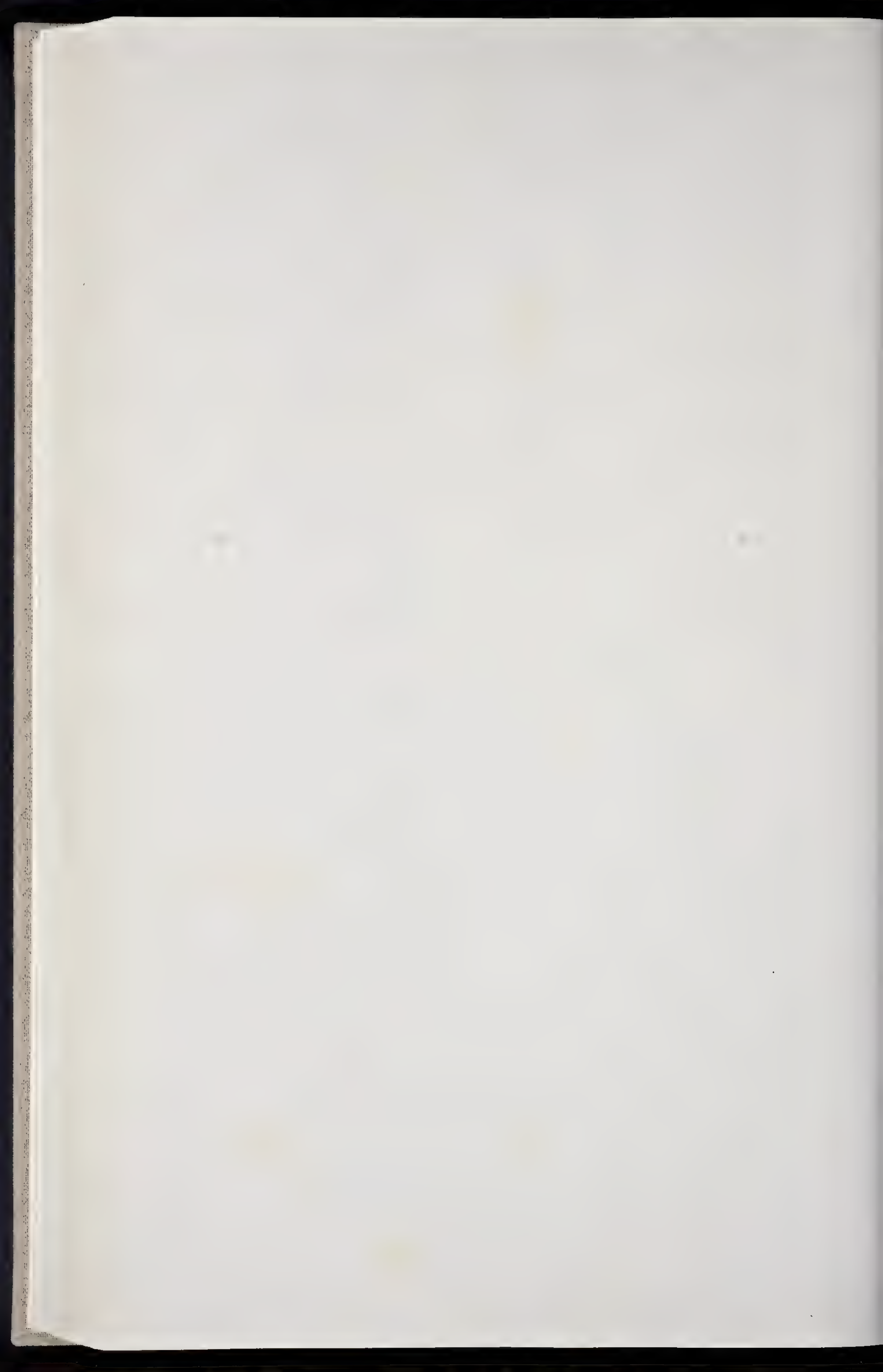
4 R. P. SERVAIS DIRKS. Bulletin de la Société scientifique et littéraire du Limbourg, vol. III, fol. [illegible]

5 Renseignements dûs à l'obligeance de [illegible]

MM. CH. L. DE COLLARD-TROUILLET, ancien membre de la Députation permanente et des États provinciaux de Liége, † le 7 août 1860, à l'âge de 86 ans.

DE WANDRE, ancien membre du Congrès national, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats, président de la Société Libre d'Émulation, etc. † le [illegible] septembre [illegible], à l'âge de 72 ans.





CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

ORNEMENTS DU SACRAIRE — BRODEURS ET PASSEMENTIERS LIÉGEOIS — CHASUBLES RONDES — MANTEAU DE CHARLEMAGNE — ORNEMENT PAPAL — CHAPES DE BREIDBACH ET DE TRAPPÉ — GRAND PAVILLON D'ÉRARD DE LA MARCK — BROCARTS DE HENRI II — FALDA DU PAPE INNOCENT IV — ÉTOFFES ORIENTALES — REDEVANCE DES CHAPES — SOMPTUEUX VÊTEMENTS DE CÉRÉMONIE DE HIRCAIRE DE SAVOIE, DU GRAND-DOYEN DUC DE HESSE, DES TREFONCIERS DUCS DE SOUABE, DE BOHÊME, DE FURSTENBERG, DE LORRAINE ET DE RHÉTEL — PRÉCAUTIONS POUR L'USAGE DES JOYAUX PARANT CES HABITS — ANNIVERSAIRE DU PAPE URBAIN IV — CALIGES DE S[t] HUBERT — CAMOCAS DE TRIPOLI ET OVIPARES DE NUBIE, DES TRÉFONCIERS DE METTERNICH ET DE SFORZA-CESARINI — CHASUBLES PRÉTEXTES DU XIII[e] SIÈCLE — CHAPES DES TRÉFONCIERS-CARDINAUX DE MÉDICIS, DE MONTFAVENCE ET DE GUARNO — CROIX POTENCÉES — VOILES D'OR DU TRÉFONCIER D'EMAL — GRIFFONS CITRINS DU TRÉFONCIER DE BRÉDERODE — BROCARTS DES TRÉFONCIERS DE BEAURIEUX, DE LIGNE ET DE MONTMORENCY — VERRES FILÉS DU TRÉFONCIER D'ELDEREN — ORNEMENTS DU SACRE DE CHARLES-QUINT, DES TRÉFONCIERS DE HOENSBROECHK, DE MÉRODE, DE TRAPPÉ, DE NOYELLES ET DE L'ARCHIMANDRITE DE RAVENNE — ROUCOULES DE COLOMBE — DENTELLES DU TRÉFONCIER DE DAVE — CALQUE EMPLOYÉ POUR LA RESTAURATION DES ORNEMENTS — LE TUROLDE — ORNEMENT MONOGRAPHIQUE DU TRÉFONCIER-CARDINAL DE CUSA — FUTAINE D'ARGENT DES MÉTIERS — DUPLEX DE CITEAUX — ORNEMENT METALLIQUE DU TRÉFONCIER DELLA ROVERE — MICANDRE CAMELOT DE CHAMEAU DES ABBÉS DE LOBBES — DAMAS DES TRÉFONCIERS DE BERLO ET DE HEINSBERG — TISSUS PRÉCIEUX DU TRÉFONCIER DE NASSAU, DU CARDINAL DE MONTEPULCIANO ET DE NAVEA HOSDAIN — LAMPAS DU GRAND ÉCOLATRE VAN-DEN-STEEN — BOURACAN DU GRAND CHANCELIER DE BLIZIA — PLUCHE D'OR DES TRÉFONCIERS DE LIVERLO — QUINZE-VINGT DU PRINCE DE LORRAINE — BROCART FRISÉ DU TRÉFONCIER DE RENNENBERG — MITRES — BÉRYL DU TRÉFONCIER-CARDINAL ALÉANDER — SAPHYR FARNÈSE — ONYX DE L'ÉVÊQUE DE WALENBOURG — KORUND DE JOSEPH CLÉMENT DE BAVIÈRE — HYACINTHE DE MAXIMILIEN HENRI DE BAVIÈRE — OPALE DE GEORGES LOUIS DE BERGHES — ROI DE FRANCE, DU PRINCE DE VELBRUCK — RÉSILLE DU PRINCE PALATIN — GRAND SOBIESKI DU CARDINAL JEAN THÉODORE DE BAVIÈRE — GRAND STANDARD DE GODEFROID-LE-BARBU — SOUVENIR DE S[t] NORBERT — CAMAIL DE PUNITION — DIPTYQUE DE LIEGE



es tapisseries, des tentures et des ornements sacerdotaux faisaient partie des richesses déposées dans le *sacraire* et dans la grande sacristie à l'usage des tréfonciers. Cette chambre était contiguë à celle du trésor ; elle avait vingt-cinq à trente pieds dans sa plus grande longueur ; garnie de grandes armoires en bois de chêne ornées de bonnes sculptures en bois doré. Parmi un nombre très-considérable d'ornements sacerdotaux qui y étaient renfermés, les archéologues distinguaient cinq vieilles chasubles rondes par en bas et ayant chacune une longue pélérine ; trois de ces vêtements étaient de velours rouge avec des filandres, des nœuds et des enlacements en fil d'or avec de petites applications de parchemin colorié ; un ornement en drap d'argent avec des broderies d'or en couchure et enrichi d'une grande quantité d'abeilles et d'aigles en or qu'on disait avoir orné le manteau impérial de

Charlemagne ; on appelait ornement bizantin, un ornement qu'un pape devait avoir donné au XIIe et XIIIe siècles ; c'était un fond en drap d'or rehaussé par des broderies en soie à l'aiguille retraçant une foule de personnages dans l'exécution desquels était caractérisé le style bizantin, par l'agencement des draperies, les proportions géométriques des figures aux plis parallèles et comptés des vêtements, couverts de perles et de pierres précieuses polies. Si les dessins de ces broderies penchaient vers la laideur, c'était bien plus par impuissance que par système ; ces ouvrages se rachetaient de leur mauvais goût par une variété infinie d'intentions, de motifs, rendus d'une manière ingénieuse et originale. Une chape en drap d'argent toute couverte de broderies en or et enrichie de perles passait pour avoir été donnée par le pape Innocent III, lorsqu'en 1215, Hugues de Pierrepont, évêque de Liége s'étant rendu au quatrième concile de Latran y fit présent au Saint Père d'un fragment notable du chef de saint Lambert

Sans faire mention d'une grande quantité d'ornements, chefs-d'œuvres dans leur genre d'art et de patience, produits par les aiguilles des habiles Mulkai, Bailleux, Watrin, Léonard Des Waltines, Aymont, Perrot et divers autres passementiers Liégeois qui se sont faits un nom par leur talent, on admirait comme production du siècle dernier les chapes brodées en perle des archidiacres barons de Breidbach et de Trappé, évaluées chacune à trois mille cinq cents ducats.

Mais l'ornement complet et le pavillon qu'Erard de la Marck fit faire pour la cathédrale surpassaient en magnificence tous les ouvrages donnés par ses prédécesseurs ; on y travaillait depuis cinq ans lorsqu'Erard, dont la munificence fut sans bornes, voulut augmenter l'éclat des riches broderies qui recouvraient cet ornement en y faisant répandre un nombre considérable de perles et de pierres précieuses que venaient de lui rapporter les Liégeois qu'il avait fait voyager pendant sept ans en France et en Espagne pour réunir le plus de bijoux possible. Cet ornement complet était en drap d'argent rehaussé par des broderies d'or en bosse représentant des fleurs évidées et de sarmentacées, toutes chargées de perles fines et de pierres précieuses. C'étaient des lis blancs dont le calice renfermait des diamants, des roses en améthystes, des œillets en rubis, des épis de blé en topazes, des ceps de vigne en émeraude et saphyrs Cet inestimable ouvrage qu'on ne pouvait assez admirer était formé des matières les plus précieuses dont le mérite était encore augmenté par l'art et la dextérité avec lesquels on avait su les disposer et en ménager les divers effets.

Sur une des douze chapes, deux vers indiquaient la mort d'Erard de la Marck en 1538.

SI NEGET INFLECTI LACHESIS VEL HONORE VEL AURO
LEGITIMUS TESTIS PRÆSUL ERARDUS ERIT

Jusqu'au commencement du siècle dernier, on conserva dans un sacraire particulier, plusieurs lais de brocarts d'or, rebrassés d'argent et de pourpre : on en avait confectionné un antependium, des gradins et un pavillon pour orner l'autel du vieux chœur, le 17 de septembre, jour de la fête de saint Lambert. On considérait ces riches étoffes comme un présent fait l'an 1012, lorsque l'empereur Saint Henri II vint passer les fêtes de Pâques à Liége, accompagné de saint Bouchard, évêque de Worms, de Thierry, évêque de Metz, frère de l'impératrice, d'Eberhard, évêque de Bamberg et de Saint Eribert, archevêque-électeur de Cologne.

Anciennement on conservait dans le sacraire inférieur, un vêtement qu'on a fréquemment confondu avec le *Pallium* envoyé par le pape Grégoire X (Thibaut Visconti), jadis tréfoncier de Liége et archidiacre d'Ardennes ; ce vêtement qui servait annuellement pour orner en guise d'antependium l'autel de la Vierge, le jour de l'Assomption, était une *Falda*, longue et large robe de soie blanche retombant sur les pieds, d'une grande ampleur et à queue traînante, que l'on soutenait à droite et à gauche et par derrière pour que le célébrant pût marcher. Si ce vêtement n'avait point appartenu à Innocent IV, il datait du règne du prince-évêque Robert de Thorote (1240-1246), car les tableaux les plus anciens nous représentent cet évêque revêtu de la *Falda*, le jour où il institua dans la principauté la fête du saint sacrement (1246).

En 1520, nous voyons le tréfoncier de Croy-Rœulx, depuis évêque d'Arras, faire réparer et consolider cette *Falda* par une soie, à raies perpendiculaires blanches et or, réunies avec une ligne crêpelée de lampas d'argent. Le même Eustache

1 Catherine Perro. Dernière brodeuse-passementière du chapitre de Liége, morte presque centenaire en 1849

Id. Monumenta Germaniæ historica, Anno 1012, vol. III, fol. 94, Id. vol. IV, fol 18

de Croy, qui fut grand official ou custode de la cathédrale, exécuta un décret porté au XV[e] siècle sous le règne du prince-évêque Jean de Hornes, et confirmé plus tard sous les règnes des princes Erard de la Marck et Georges d'Autriche [1], statuant de faire de nombreux achats d'étoffes et de brocarts, de rideaux, de courtines et de pailes

C'étaient des satins (*zatoni*) de Damas, pourpre Inde amaranthe, doré, bisdoré et moir moiré, des velours (*paonnaz*), c'est-à-dire couleur de plumes de paon, verluyant émeraude et or, des gazes d'argent crêpelées du royaume de Mossoul, des tissus de Syrie, couleur tourterelle, lamées en marabouts d'or de Trébisonde, des lampas avec bordures lamées grandes tires, velours coupe-soie avec fleurages d'or sergé d'Arabie.

On sait que chaque prince-évêque devait, après son sacre, offrir à sa cathédrale sa *chape professionnelle.* Cet usage s'étendit aux prévôts des églises collégiales; Conrard Erasme de Gavre fut le premier qui généralisa cet usage dans la principauté. Cette circonstance explique la possession de plus de deux cents chapes dont les armoiries attestent du reste l'origine.

Cependant les prévôts et les doyens pouvaient se libérer de l'obligation de donner une chape, en payant un droit fixe de 150 écus d'or affectés à l'achat et à l'entretien des ornements sacerdotaux.

Voici l'énumération des principales chapes conservées dans ce trésor.

Au X[e] siècle, Hircaire, comte de Savoie, avait donné, le jour de son installation comme grand-prévôt de Liége, une chape en camoyard vermeil ornementée d'amafoux et de pierres précieuses.

Au XI[e] siècle, Henri, duc de Hesse, grand-doyen de Liége, donna à la cathédrale un ornement complet de tabis d'or moulu de Candie.

Vers la même époque, Godefroid de Souabe, archidiacre de Hainaut, fit présent de plusieurs chapes en lampas cérulin rehaussé d'applications de lames d'or.

Au XII[e] siècle, Guy de Bohême, archidiacre de Hainaut, Henri de Donglebert, prévôt de Saint-Martin, Conrad de Furstenberg, grand-doyen de Liége, Henri de Lorraine, grand-archidiacre de Liége, Albert de Rhétel, prévôt de Saint-Barthélemi, Gauthier de Wasnade, grand-archidiacre, firent présent d'un ornement épiscopal, composé de plusieurs chapes, en damas boutons d'or de Bysance, orné de dessins, dans lesquels apparaissaient des croix potencées de Constantinople. Cet ornement désigné dans l'inventaire sous le nom de *Pallia quadrapolata cum cruce*, était si surchargé de perles et de pierreries, que sous le règne du prince Adolphe de Waldeck, on statua que cet évêque ne pourrait pontifier avec ces ornements qu'à la condition que tout le chœur fût recouvert d'un tapis turc (*opere turcico*) lequel, dès l'office terminé, devait être soigneusement balayé en présence du tréfoncier grand-custode de la cathédrale. Si on trouvait quelques pierres précieuses ou perles fines, un notaire sentencier du chapitre devait en constater le déchet [2].

Annuellement, le 2 octobre, on célébrait l'anniversaire du pape Urbain IV, mort en 1264.

Jacques Pantaléon, avant d'être élu pape, fut tréfoncier de Liége, archidiacre de Campine ; il résida à Liége jusqu'en 1250; peu de temps avant son départ, il s'associa avec ses collègues Herman, comte de Salm, prévôt de Saint-Paul, Godefroid, comte de Hozémont, grand-custode de la cathédrale, Gilles de Surlet, grand-écolâtre, Gérard de Luxembourg, grand-official, Mackwald de Modène, grand-archidiacre de Liége et Pierre de Custines : ces tréfonciers dotèrent la cathédrale d'un ornement complet et de huit chapes, en soie sinople, violet, pourpre et draps d'argent, lamé d'or, frisé et moulu, fabrication grecque ou sicilienne et désigné sous le nom de *Pallia hexapolata historiæ reptilium.*

En mémoire de la générosité d'Urbain IV, le chapitre décida que cet ornement serait mis en usage le jour de son anniversaire, d'autant plus qu'une heureuse coïncidence symbolisait par ses couleurs, chaque dignité dont avait été revêtu le Pontife. Le violet, comme chanoine de Liége et archidiacre ; le vert, comme évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem et légat du Saint-Siége ; le rouge, pour la pourpre cardinalice et le blanc pour la souveraine dignité pontificale.

Au XVII[e] siècle, on plaçait sur le catafalque trois coussins de velours blanc, violet et rouge,

1 LECARPENTIER. Histoire du Cambrésis, vol. I, fol. 472
Id. LIBER CHARTARUM ECCLESIÆ LEODIENSIS, vol. I, nº 459.
Id. FISEN. Flores Ecclesiæ Leodiensis, fol. 452
Id. BUCELINUS Germania Sacra, vol. II, fol. 605.
Id. UGELLI. Italia Sacra e Profana, vol. VIII, fol. 97

2 LE FORT. Archives héraldiques, vol. IX
Id. WOLTERS. Recherches sur l'ancien comté de Gronsveld, fol. 157.
Id. WISSOCQUE. Bulletin de la Société Archéologique du Limbourg, vol. V, fol [illegible]3.
Id. CHEV. J. DE THEUX DE MONTJARDIN. Le Chapitre de St-Lambert, vol. III, fol. 98.

le premier supportait le trirègne ou la tiare, le second au centre un crucifix et au pied du troisième un des trois ouvrages manuscrits précieux qu'on attribue à ce pape et que la bibliothèque du séminaire épiscopal a encore le bonheur de posséder [1]

Dans un bocal en cristal soufflé étaient conservés les caliges, anciens brodequins ou bottines qu'on croyait avoir été à l'usage de saint Hubert. Cette chaussure, faite de bois et de cuir, devait couvrir le pied et la moitié de la jambe

Ces chaussures ont été, depuis les premiers siècles, un des principaux insignes des évêques.

Elles portaient les noms de caliges ou sandales et avaient des formes presque toujours identiques

Celles attribuées à saint Lambert se composaient d'une semelle en bois, d'une empeigne et de deux quartiers qui dépassaient la cheville.

L'empeigne était en cuir et découpée très-profondément de manière à former une languette, *lingua*, et quatre appendices, *ligulæ*, en forme d'œillets, à travers lesquels on faisait passer les cordons

Les six échancrures, formées par les œillets, ont fait donner à l'empeigne le nom de *cuir fenestré*, *corium fenestratum*, parce qu'elles affectaient la forme de baies de fenêtre.

L'empeigne et les quartiers étaient percés d'un grand nombre de petits trous.

Ces trous, ainsi que les échancrures de l'empeigne, avaient une signification symbolique, comme nous l'apprennent le pape Innocent III (1198-1216) et Guillaume Durand.

« Les sandales ou caliges, disent-ils, sont garnies par dessous, d'une semelle entière, et, par dessus, recouvertes d'un morceau de cuir échancré ou fenestré, parce que les pieds des ministres de la parole du Seigneur doivent être garantis par dessus afin de ne pas être souillés par les choses terrestres selon cette parole du Seigneur : *Secouez la poussière de vos pieds*, et ils sont découverts par dessus afin que la connaissance des mystères du ciel leur soit révélée, selon cette parole du prophète : *Enlève le voile qui est sur mes yeux et je considérerai les merveilles de ta loi.*

» Ensuite, comme en certaines parties les sandales ont des ouvertures et d'autres en sont privées, cela indique que la prédication de l'Évangile ne doit être ni faite, ni cachée à tous. »

La piété des fidèles avait couvert l'empeigne et les quartiers de ces caliges, de cabochons et de pierres précieuses polies, mais non taillées.

Au siècle dernier, le jour de la fête de saint Hubert, on exposait à la vénération du public, ce vase ou reliquaire en cristal, qu'on plaçait sur une châsse dorée dans laquelle se trouvaient, dit Chapeauville, bon nombre *d'os de saint Hubert, confesseur et premier évêque de Liége* [2].

S'il est incertain que l'évêque Walcand, comte d'Ardenne (810-832), ait transféré à l'abbaye d'Andage (saint Hubert) le corps entier du premier évêque de Liége, il n'est aucunement probable que ce corps vénéré fut encore entier à Andage (Saint-Hubert) en 1515.

En effet, Chapeauville cité plus haut, rapportant d'après un auteur contemporain, l'exposition solennelle des reliques qui se fit en la cathédrale de Liége, en 1419, signale cette châsse : *Feretrum deauratum, in quo habentur multa ossa corporis S. Huberti, confessoris et primi episcopi Leodiensis.*

Le soin scrupuleux que le chapitre de Saint-Lambert apportait à cette époque et antérieurement à constater l'authenticité des reliques qu'il possédait, ne permet d'élever aucun doute sur l'identité des reliques de saint Hubert conservées à Liége et à l'Apollinaire à Rome [3]

Un des plus riches ornements était en camocas de Tripoli, fond blanc, argent cérulin ondulé, réseau verluant, avec grenouilles et ovipares de Nubie en émeraudes, présent du tréfoncier Charles de Metternich

1 Les ouvrages attribués à Urbain IV sont les suivants

1° Une paraphrase du *Miserere* en soixante et une lettres diverses.

2° *Exhortativa collatio domini Jacobi Trecensis, quondam Leodiensis Archidiaconi, postmodum Urbani IV, ad canonicos cathedralis et collegiatarum ecclesiarum Leodiensium*

3° *Epistola Urbani Romani pontificis ad Berengarium, abbatem Sancti Laurentii Leodii*

4° *Historia de Juventute Urbani IV et qualiter ab Eva in filium fuerit adoptatus* ; item : *Copia bullæ apostolicæ sorori Evæ pro institutione festi S. Corporis D. N. J. C.*, item : *Bulla Urbani : Transiturus de hoc mundo.*

Id. Pothast. Historiæ Francorum scriptores, vol. V, fol. 851-892

Id. de Feller. Dictionnaire historique, vol. I, fol. 482

Id. Bibliothèque du Séminaire de Liége, nos 6 G 7, 6 V 2, 6 N 4

Id. Fisen. Flores Ecclesiæ Leodiensis, fol. 427

Id. Saumery. Délices du Pays de Liége, vol. V, fol. 146.

Id. Chapeauville. Gesta Pontificum Leodiensium, vol. II, fol. 293.

Id. Courtalon Delaistre. Vie du pape Urbain IV.

Id. de Theux. Le Chapitre de St-Lambert, vol. I, fol. 254.

Id. Crackas. Summi Romani Pontefici e cronotassi, vol. I, fol 406.

Id. Le Jeune J. L. Prêtre bénéficier de la cathédrale de St-Lambert, † en 1848, le 2 mars, âgé de 84 ans.

2 Chapeauville. Gesta pontificum Tungrensium, vol. III, fol. 225.

Id. Robert. Historia Sancti Huberti, vol. I, fol. 244.

Id. Lecointe. Annales ecclesiastici Francorum, vol. II, fol. 49.

Id. Pèlerinage à Saint Hubert, vol. I, fol. 49.

3 En 1845, S. S. le Pape Grégoire XVI gratifia d'un fragment de ces reliques le père de l'auteur de cet ouvrage

Un ornement en lampas crêpu d'or, avec applications de broderies en bosses vigne sarmenteuse or, vert et rouge avec grappes de raisins en améthyste, donné par le tréfoncier Julien Octave Sforza-Cesarini.

Trois chasubles étaient très-remarquées, datant de l'an 1260, données par Walthère de Trappé, de la Tour del Wege, chevalier et fiévé ou garde du corps de saint Lambert [1]. Ces ornements, enrichis de pierres polies et de broderies en soie, or et argent, figuraient des fleurs, des animaux chimériques. Les inventaires les désignent sous les noms de *prætextæ*, *listæ et angusti clavi*. Il y avait une bande verticale par devant et une par derrière ; elles descendaient du haut jusqu'au bas. Deux autres bandes passant sur les épaules, aboutissaient aux bandes verticales vers le milieu du dos et de la poitrine.

Au XIV[e] siècle, le nombre de prélats remarquables qui illustraient le chapitre de Liége, engagea les papes, qui résidaient à cette époque à Avignon, à en décorer plusieurs de la pourpre romaine ; par réciprocité les membres du chapitre de Liége reçurent parmi eux plusieurs prélats de la cour pontificale. Or, nous voyons que du temps d'Adolphe de la Marck (1313-1355), François de Médicis, grand-coste de Liége, Bertrand de Montfavence, grand-doyen de Liége et cardinal du titre de sainte Marie, Bernard de Guarno, grand-prévôt de Liége, cardinal de saint Clément et Amator de Perleonibus de Urbe, aumônier du pape Jean XXII, se cotisèrent pour offrir à la cathédrale de Liége un ornement complet et des chapes brodées au tambour sur étoffe de lin et brocart d'or, historiées d'animaux et de légendes, d'un style grandiose, qualifié de *Pallia scutellata cum historiis bestiarum*. Les animaux, entourant les monstres brodés dans des disques, semblaient représenter le zodiaque.

Vers le milieu du XIV[e] siècle, Renaud de Barbanson, vice-doyen de Saint-Lambert, Charles de Ghistelle et Louis de Moustier-sur-Sambre, vicaire général de Liége, firent confectionner en Orient plusieurs chapes et dalmatiques d'un tissu de soie très-fine, couleur pourpre et aurore, orné de zones d'oiseaux émeraudes affrontés et séparés par des tiges ornementales à palmettes, de distance en distance, de raies azur ornées de croix potencées de Constantinople, donnait à ces vêtements un caractère de fabrication orientale de l'époque

En 1392, Olivier d'Emale, grand-chantre de Liége, ayant été député à Rome pour obtenir du pape la confirmation de l'élection de Thierry de la Marck comme prince-évêque, en rapporta et fit présent à l'autel du Saint Sacrement de deux voiles d'or très-riches appelés : *fœderatura subductura* probablement parce qu'ils avaient été destinés à orner des châsses.

Gislebert de Bréderode, écolâtre de Liége et depuis archevêque d'Utrecht donna, au XV[e] siècle un ornement jaune citrin de soie épaisse, ornée de griffons et de salamandres affrontés d'or et de pourpre, entourés de disques dont le tracé irrégulier était orné d'une végétation fantastique ; les orfrois et les chaperons des chapes étaient enrichis de camées et de perrégaux antiques.

Les tréfonciers Walthère de Beaurieux, aumônier des papes Eugène IV et Nicolas V, Alexandre de Seraing, prévôt de Huy et Jean de Montmorency, grand-chantre de la cathédrale, firent confectionner un ornement de brocard de Dalmatie, pourpre et or, fleurdelisé d'annilles en rubis et de guivres en opales et saphyrs.

Godenoul d'Elderen, grand-écolâtre, donna des chasubles et des dalmatiques en tabis d'or et d'argent, avec des médaillons représentant des sujets en verre filé de Murano. Mais une décision capitulaire ayant considéré ces étoffes ornementées de verre, comme d'un usage dangereux et contraire aux rubriques, on en fit des antependium.

Les archives capitulaires ne nous mentionnent, depuis le sac de la ville de Liége en 1468, que de rares cadeaux dus à la munificence des tréfonciers. Les libéralités de ces derniers ne recommencèrent qu'avec le XVI[e] siècle : Erard de la Marck en prit l'initiative ainsi que nous l'avons vu.

Guillaume d'Enckevort, archidiacre de Famenne, non seulement enrichit la cathédrale d'un ornement en poil d'argent nébulé d'azur, palissé d'or en ronde bosse ; mais lorsqu'il fut créé cardinal par son ami et ancien protégé le pape Adrien VI, ce dernier l'ayant choisi pour couronner Charles Quint, lorsqu'il vint en Italie recevoir le diadème de l'empire germanique, d'Enckevort légua à la cathédrale de Liége les magnifiques ornements dont il s'était servi le jour de ce sacre.

Pendant les XV[e], XVI[e] et XVII[e] siècles, nous voyons le sacraire de Saint-Lambert enrichi des ornements les plus précieux.

1 Wyttenbach Eiflia illustrata, oder geographische und historische Beschreibung, vol. II, fol. 86.

Le grand-doyen de Hoensbrouch, donne deux chapes d'argent lamées, pourpre et or, et un baldaquin, de la valeur de plus de mille doubles florins de Brabant.

Arnold de Mérode, prévôt de Huy, fait broder de très riches chapes portant ses armoiries

Le grand-official de Trappé en 1575, avait fait confectionner en trames du Maroc, les grands ornements complets et le poële noir, violet et or, pour la célébration des obsèques des tréfonciers

Jacques de Carondelet de Noyelles, grand-écolâtre de Liége, donna un ornement et une chape en tabis d'or, rehaussé d'émaux de pierres précieuses et de perles fines.

Les tréfonciers de Colloredo et de Schwarzenberg achetèrent aux héritiers de l'Archimandrite de l'exarchat de Ravennes, six chasubles en camocas (Ναμοκάς) de fabriques tunisiennes en roncoules de colombes blanc rosé, avec dessins brochés, rehaussés de fils d'or semés de gouttes d'azur saphyr et de vermeil citrin. Les chapes étaient en lampas cendal et samith amarante, les chaperons avec émaux ornés de bezants à karats et opales garnies de diamants.

Au XVII[e] siècle, le grand-archidiacre d'Ardenne Jean de Dave avait donné une chape d'argent recouverte de dentelles d'or de ducat, guipures d'argent de Tolède sur réseau, les orfrois portaient cette devise en perles fines et pierres précieuses :

Post omnia nihil, et ce cri, *N'a repos Dave* [1]

Mademoiselle Perro, dernière brodeuse-passementière de la cathédrale, morte presque centenaire en 1848, nous a dit qu'au siècle dernier le chapitre avait fait confectionner en Allemagne un instrument ou machine à tableaux transparents, à l'effet de rendre avec la plus grande exactitude, les calques des plus beaux dessins d'ornements.

On croyait cet appareil exécuté à l'instar de celui décrit par Albert Durer dans la géométrie pratique et de perspective à Nuremberg [2]

Les dessins originaux se traçaient sur une vitre en suivant avec un pinceau enduit de couleur les divers linéaments des objets, tels qu'ils apparaissent à l'œil qui regarde à travers la vitre, en se tenant constamment dans la même position.

La première épreuve obtenue à l'aide de cet instrument, fut le calque d'une chasuble donnée par le pape Grégoire X Visconti (1271-1276). Sur le devant était la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus, et sur le dos une image du crucifix, ornée de grosses perles, entre-mêlées de diamants ; cette chasuble ne servait qu'au prince-évêque et seulement le lendemain du jour où il avait pris possession de son siége. Ce carton-épreuve fut restitué à la cathédrale par M. L. Perro, après l'entière réparation de cette chasuble. A l'époque de la première invasion des Français à Liége, en 1792, depuis quelques mois, la famille Perro avait reçu du grand trésorier du chapitre baron de Hayme de Hautfalize, plusieurs lais ou bandes de l'antependium, qu'on appelait le *devant d'autel de Roland*, et vulgairement le *Turolde* probablement en souvenir du trouvère Turolde qui passait pour être l'auteur de l'Épopée de Roland, dont nous avons fait mention lors de la description du sacraire

M. Perro et sa fille avaient commencé la restauration de ce précieux ouvrage, dont le calque était déjà entièrement épinglé, lorsque le tout fut capturé au moment de la prise du trésor de la cathédrale, à Hambourg.

Un renseignement donné à Mademoiselle Perro, en 1815, par le lieutenant général comte de Biesterna, l'autorisait à croire que diverses parties de cet antependium sont actuellement conservées au Musée des Antiques, au château royal de Freydeiricksborg en Suède.

Un ornement oriental noir en tabis de soie, avec grecque en filandre d'or, remarquable par sa forme et les inscriptions byzantines qui le couvraient ; de nos jours la cathédrale de Brixen possède un ornement semblable à celui qu'à Liége on attribuait au célèbre cardinal du Cusa, archidiacre de Liége, évêque de Brixen, légat à Constantinople.

Les inscriptions commençant sur la chasuble se continuaient sur les dalmatiques et les chapes, leur sens étaient

« Voilà tout un peuple qui prie pour le repos » de l'âme d'un trépassé ; ce chanoine c'était » leur frère, ils prient pour lui : ces habitants de » Liége, ils sont ses compatriotes, ils prient pour » lui, c'est naturel

» Mais moi, qui ne lui tiens ni par la confra- » ternité, ni par les arts, ni par la cité, moi » étranger, pourquoi prierai-je pour lui ?

1 Le Fort. Archives héraldiques. M S. passim
Id. Vierset. Monographie de N.-D. de Huy, fol. 51.
Id. Wolters Notice historique sur la commune de Rummen, f. 138.
Id. Chapeauville. Gesta Pontificum Leodiensium, vol. III, fol 623.
Id Le Carpentier. Histoire du Cambraisis, vol. I, fol. 368
2 Underweisung der messung mit dem zirckel und richt scheyt

» Je prie pour lui, parce qu'il a été homme » de bien, parce qu'il a aimé ceux que j'ai aimés » et que j'aime encore ; parce qu'il a honoré son » talent par sa bonne conduite, son désintéressement et sa loyauté. Un grand talent sans vertu » c'est un bel arbre sous lequel il ne faut pas » aller se reposer ; son ombrage fait mal : le sien » a été pur, aussi me suis-je joint aux hommes » qui ont voulu honorer sa mémoire et là on » voit que le génie rayonne de gloire quand il » s'unit à l'amour du bien. »

Un ornement complet en futaine d'argent, nacré cérulin, avec médaillons cochenillés de Tyr, donné au XIII[e] siècle par le grand-archidiacre Gérard de Pex; une rente de trente muids d'épeautre était allouée pour la fondation d'un bénéfice bis hebdomadaire, et la célébration de la fête de sainte Agnès, jour où on devait faire usage de cet ornement.

Au XVI[e] siècle, ce précieux spécimen de l'acupicture du moyen-âge, devint la propriété des métiers des laboureurs et des jardiniers, les premiers l'employaient le jour de saint Isidore leur patron, les seconds pour fêter sainte Dorothée.

L'ornement appelé le *Duplex de Citeaux*, parce qu'il était réservé à l'usage des abbés mitrés du Val Saint-Lambert, d'Alne, de Saint-Remy et du Val Dieu, Ordre de Citeaux, lorsqu'annuellement ils venaient célébrer sous le rite *duplex* l'anniversaire de la bataille de Steppes : on sait que la nouvelle du gain de cette bataille fut apportée à Liége par un religieux de l'Ordre de Citeaux. Elle fut annoncée au son de toutes les cloches, qui ravit d'autant plus les Liégeois que, par l'effet de l'excommunication portée contre le duc de Brabant, elles ne s'étaient plus fait entendre depuis un an.

Cet ornement en linon lampas quinze vingt de Lyon, était d'or moiré, chamarré de fleurages pourpre, argent, vert et bleu ; il ne datait que du XVI[e] siècle, ayant été substitué à un autre hors d'usage : par une particularité, son entretien incombait aux abbayes des filles de l'Ordre de Citeaux, établies à Liége, savoir aux Cisterciennes du Val-Benoit et de Vivegnis.

Au siècle dernier, l'abbesse et les religieuses de cette dernière maison brodèrent, sur les galons et les orfrois des chapes et chasubles, le distique suivant, faisant allusion à la perte des Brabançons évaluée à 3,200 hommes tués et 4,000 prisonniers.

MILLIBVS, VT CÆSOS NVMERES, TRIBVS ADJE DVCENTOS
BRABANTOS, DVO BIS MILLIA CAPTA SCIAS

Cette bataille eut lieu le 13 octobre 1213, qui tombait un dimanche, comme l'indiquent les vers suivants brodés sur le chaperon de la grande chape

MILLENVS, BIS CENTENVS, DUODENVS ET VNVS
ANNVS ERAT CHRISTI, LVX SOLIS, NOCTE CALIXTI
LEGIA, VICISTI, BRABANTIA, VICTA FVISTI.

Sur un autre chaperon

ANNIS MILLENIS C BIS I IVNCTO DVODENIS
LEGIA, V CISTI

On attribuait au tréfoncier Della Rovere un ornement en lampas d'or : on avait fixé des médaillons bas-relief en vermeil émaillé ; cet ouvrage, œuvre d'orfèvres italiens du XVI[e] siècle, personnifiait les âmes des trépassés. A la droite de Notre Seigneur on remarquait Abraham portant des groupes d'élus dans le pan de son manteau ; c'étaient des figurines nues, ayant les bras croisés sur la poitrine. Dans le bas-relief de la chasuble c'était la mort de la sainte Vierge. Notre Seigneur assiste aux derniers moments de sa Mère, et porte son âme entre ses bras, comme on porte un enfant ; cette âme est représentée sous la figure d'une femme drapée et couronnée. Ce charmant sujet empreint d'une tendresse toute divine avait dû inspirer d'habiles artistes de cette époque.

Au XVII[e] siècle, nous voyons qu'à diverses reprises le chapitre chargea les brodeurs, passementiers, orfèvres et émailleurs Aymond, Des Waltines, Ghérinx, Guyens, Goffin et Schillenberg de réparer cet ornement.

Dans un coffret en veau marin ou chagrin, on conservait une chasuble, étole et manipule de micandre ou tissu camelot de chameaux, liseré d'un large galon orfrois d'or. La planche ci-jointe donne une représentation assez exacte de cet ornement qui remontait à une haute antiquité.

Il est incontestable qu'il fut mis en usage par les abbés de Lobbes, vicaires ordinaires de la principauté. Fulcuin nous apprend [1] que ces abbés-évêques, au besoin, prêtaient leur ministère à nos princes ; ce fut apparemment en considération de ce service, qu'Éraclius obtint du pape le privilége que les abbés de Lobbes officiant à Saint-Lambert pourraient se servir des sandales, chaussures liturgiques, de l'anneau, des gants et de la tunicelle ; qu'ils jouiraient de la préséance et pairie

1 FULCUINUS. De gestis Abbatum Laubiensium, vol. I, cap. III, fol. 8. Id. ACHERIUS. Spicilegium magnum. Opera varia, vol. II, fol. 732.

dans les assemblées, et qu'ils pourraient, en l'absence de l'évêque, pontifier revêtus du gigentale.

Aux XVI[e] et XVII[e] siècles, des ornements composés de plusieurs espèces de tissus portaient des noms qui indiquent clairement leur origine asiatique ou africaine. Le *damas*, la *lévantine*, l'*orfroi* (*auriphrygium*, dérivé de *aurum Phrygiæ*) les *vela alexandrina* et *typia*, les *panni alexandrini* et les *serica africana*

Les tréfonciers Ange des Ursins, Guillaume de Berlo et Thierry de Heinsbergh, donnent des ornements faits d'étoffes contenant des trames et des lamelles d'or ; du temps de Gérard de Groesbeeck on leur donnait le nom de *chrysoclavum*, *auroclavum* et *fundatum*.

Parmi les nombreux et riches ornements que le chapitre fit confectionner pendant trois siècles, plusieurs se distinguaient par les couleurs les plus éclatantes et les dessins les plus fantaisistes. C'est dans la grande variété de ces couleurs et de ces dessins qu'il faut chercher la raison des différents noms employés pour désigner ces tissus. Les uns sont appelés *vela alba* (blancs) *de blatthin* (pourpres ou écarlates), *rubea alythina* (rouges véritables), *auro texta* (tissus d'or), *candida margaritis ornata* (blancs et enrichis de perles) ou en grec κόκκοπράσινος, πράσινοτρίβλαττα, c'est-à-dire *verts et roses*, *ouverts* et *écarlates*; d'autres portaient les noms de *vela habentia historiam leonum*, *tigrium*, *elephantum*, *pavonum*, *gryphorum*[1], *aquilarum*, ou simplement celui de *leonata*, *pavonata*, *cum leonibus*, *cum gryphis*, *cum rosis*, *arboribus et hominum effigiebus*, selon qu'ils étaient ornés des figures de ces différents objets

Outre l'aigle et le paon, les oiseaux qui se voyaient fréquemment dans les tissus anciens sont le cygne, le pélican, le faisan et l'hirondelle. Les végétaux étaient aussi souvent représentés ; l'on peut dire que toute la nature animée et inanimée, réelle et fantastique avait été reproduite sur ces tissus. Chose remarquable, sur quelques étoffes anciennes on trouve des cœurs, des carreaux, des piques et des trèfles entièrement semblables à ceux de nos cartes à jouer

Au XVIII[e] siècle, le grand-doyen, comte de Nassau-Corroy, avait donné un ornement complet en tiretaine (*tiritana*) de droguet violet, ondulé d'argent, avec breluche moirmoiré d'or, les orfrois en moiacar de Tunis avec perles nacrées blanches, azurées, jaune d'or, bleuâtres et lilas irisées

Un ornement en drap d'argent cérulin avec résille de dentelles d'Honiton en or ; ce don du tréfoncier cardinal de Montepulciano, avait appartenu à la cathédrale de Cantorbery.

Un ornement en tabis moscatelle (Adoxa) jaune bouton d'or, à saxifrages noirs et or moulu ; des grenats, rouges, vermeils, orangés et brun-noirâtres figuraient les fruits ; des hyacinthes, des saphyrs corindon et des diamants ornaient le monogramme du Christ. Le cardinal d'Enckevort ou son neveu le tréfoncier de Navéa Hosdain, avaient fait confectionner cet ornement en Espagne.

Le grand-écolâtre, Lambert van-den-Steen de Jehay, avait donné un ornement complet en velours noir et drap d'or et lampas d'Andrinople; sur les orfrois étaient brodés en bosse avec grenats, ces mots : *Subvenite Sancti Dei : occurrite Angeli Domini*, *suscipientes animam ejus*, *offerentes eam in conspectu Altissimi*.

Au siècle dernier, le grand chancelier baron de Blizia, avait fait confectionner en Espagne un ornement complet en bouracan de drap d'argent moiré, avec orfrois de satin quinze-vingt lamé d'or, ayant la scène du médaillon central représentant le Christ attaché à l'arbre de la croix entre la sainte Vierge, saint Jean et les représentants de l'humanité régénérée. Aux extrémités de la traverse sont deux adorateurs : au bas, les figures bibliques du sacrifice d'Abraham et du serpent d'airain. Sur la colonne sont brodées l'Annonciation de la sainte Vierge, la Visitation et la Naissance du Sauveur.

Les orfrois des dalmatiques et de la tunique sont ornés de nombreuses figures patronales du pays de Liége.

Les billes des chapes en vermeil de forme circulaire et ornées comme les tuniques de turquoises, grenats, améthystes, topazes et perles.

Au centre de chaque pectoral les armoiries du donateur, sur un champ de perles blanches, trois roses en rubis et trois huchets de topazes virolés d'émeraudes et de saphyrs.

1 La figure du paon est une de celles que l'on a aimé à multiplier davantage sur les anciens tissus ; Constantin Porphyrogénète nous apprend que les grands personnages de la cour de Byzance devaient porter, à la fête de Noël, des vêtements ornés de figures de paons. Le griffon, *gryphus*, qui est un animal fabuleux ayant le corps d'un quadrupède et la tête d'un aigle, était aussi représenté fort souvent Anastase mentionne un grand nombre d'étoffes ornées de figures de paons et de griffons

Id. E. Reusens Éléments d'archéologie chrétienne, vol. I, fol. 235

On croit reconnaître cet ornement dans le trésor de la cathédrale d'Agram Zagrabie en Hongrie, où un prince Esterhazy l'y a donné, après l'avoir acquis en 1797 de plusieurs tréfonciers émigrés à Erfurt en Franconie.

Un ornement complet en pluche d'or avec les orfrois en tirtaine de velours noir et applications de résilles d'or, les médaillons reproduisant l'enfant Jésus au temple, SS. Lambert, Walthère, Materne, Hubert et Floribert. Toutes ces figurines brodées au long point et reportées sur fond d'or mêlé d'azur et de pourpre représentent des intérieurs de temples. Chaque médaillon est entouré d'un triple rang de pierres précieuses et de perles fines.

Les tréfonciers de Liverlo étaient les donateurs de cet ornement qui doit exister dans un château de la Souabe.

Le tréfoncier François, prince de Lorraine, donna en 1622 un ornement magnifique en lampas crêpu d'argent, les chapes portant les alérions de Lorraine en diamant, rubis et émeraudes. Cet ornement a été acquis en 1796 par les chanoines de Grosswardein [1].

Le tréfoncier Henri de Renneberg, donna une magnifique chape en brocart d'or frisé, moulu, avec un fermail en vermeil .

Nous clôturons l'inventaire des ornements, l'énumération de quatre-vingt à cent chapes n'offrant aucun intérêt archéologique.

Les mitres, comparées aux mitres modernes, étaient très-basses. Les différentes parties dont se compose la mitre sont les *cornes* ou pièces triangulaires, formant par leur réunion la coiffure proprement dite : les *fanons* ou bandes longues, élargies à leurs extrémités inférieures et attachées par derrière à la mitre proprement dite.

Nos princes avaient deux sortes de mitres: les *simples* ou unies et celles à *orfrois*, connues dans la latinité du moyen-âge sous le nom de *mitræ auriphrygiatæ*. Sur ces dernières les orfrois s'appliquaient de trois manières : verticalement ou comme disent les livres liturgiques, *en titre*, *in titulo* : horizontalement ou *en cercle*, *in circulo*, en titre et en cercle à la fois.

Le cérémonial du XIII[e] siècle, nous apprend que la mitre à double orfroi servait pour les fêtes, excepté en temps de pénitence et en temps de deuil.

Aux XIV[e] et XV[e] siècles les orfrois très-souvent sont ornés de perles et de pierres précieuses. Le champ des cornes non occupé par les bandes d'orfroi est couvert de rinceaux, de figures géométriques ou fantastiques.

Nous mentionnons ici quelques-unes des plus anciennes et des plus riches mitres conservées dans ce trésor

La mitre béryl (βήρυλλος) du tréfoncier-cardinal d'Aléander Sala de la Morto, en queutepointe d'argent, résillée d'une guipure de Venise, en or, chargée de perles fines et béryls émeraudes vertes, jaunes et aigues marines.

La saphyr de Farnèse, mitre du tréfoncier-cardinal de Ravenne, en drap d'or avec des fleurs de lys en saphir et tourmalines entourées de brillants

L'onyx, (ὄνυξ) mitre en parchemin doré, fleurages en repoussé, chargés d'onyx, agates, camées et nacres incarnats, entourés de turquoises; mitre ayant appartenu au tréfoncier Adrien de Walenbourg, évêque d'Adrianople

La korund, (*corindon*) mitre de Joseph Clément de Bavière, en tabis blanc argent azuré, avec arabesques en rhomboïdes, enrichies de diamants, de topazes orientales, saphyrs télésies, rubis orientaux, améthystes et aigues marines. Le prince-évêque électeur de Bavière avait reçu cette mitre de l'empereur Joseph I[er].

L'hyacinthe, mitre donnée le jour du couronnement de l'empereur Ferdinand III, à l'électeur prince-évêque Maximilien Henri de Bavière, mitre en velours blanc ornée d'hyacinthes safranées, de topazes du Brésil, de rubis corindons, balais et de diamants.

L'opale, mitre du prince Georges Louis de Berghes, en droguet or crêplé avec médaillons et pendeloques émeraudes, opales et des mâcles de diamants; les fanons se terminaient par des croix pommetées en aigues marines, entourées de turquoises et de topazes brodées.

Le roi de France, mitre du prince de Velbruck de Garath, elle lui avait été offerte par le roi

1 Nous tenons ces renseignements de M[gr] Jacques Mislin, doyen de la collégiale de Grosswardein, archidiocèse de Colocza, auteur du remarquable ouvrage des *Lieux Saints*, ancien précepteur de LL. AA II. et RR. les archiducs d'Autriche

2 Pour la justification de ces donations, voir la nombreuse collection testamentaire des tréfonciers de Liége déposée aux archives de l'État à Liége.

Id. BORMANS Repertoire des conclusions capitulaires, vol. I, f. 104.

Id. CHAPEAUVILLE, LE FORT, WOLTERS, LE CARPENTIER, DUCHESNE, JALHEAU, LARMOYER, DE THEUX, HELWICH.

Louis XV, en satin moiré blanc ; avec orfrois chargés de fleurages en perles, brillants, et saphyrs. Louis Antoine, prince Palatin, élu prince-évêque de Liége, le 20 avril 1674, mais mort le 4 mai de la même année, avait légué une mitre en drap d'or, avec résille de perles fines et médaillons ovoïdes de rubis, d'émeraudes, améthystes et topazes entourés de diamants.

La mitre du cardinal d'Alsace, archevêque de Malines, en drap d'or violet, avec guipures d'argent et fleurages en rubis balais, malachites et lapis lazzuli. Les fanons ornés de deux camées antiques entourés de perles fines et brillants.

La mitre du cardinal Jean Théodore de Bavière, en velours d'argent avec arabesques et fleurages fantaisistes en topazes citrées d'Orient, rubis giroflées, émeraudes et saphyrs. Au centre était en escarboucle, un diamant brillant, forme longue, d'eau un peu couleur rose, vif et net, pesant huit karats, estimé douze mille florins ; il était serti d'un rang alterné d'émeraudes et de perles fines Cette pierre précieuse qu'on croit retrouver de nos jours dans la *Schatzkammer* de S. M. l'empereur d'Autriche, à Vienne, était connue sous le nom de *Grand Sobieski* ; Jean III, roi de Pologne, l'ayant donné à sa fille Thérèse Casimire Sobieski, lors de son mariage avec Maximilien Emmanuel duc de Bavière, père du cardinal Jean Théodore

Au nombre des huit dais ou baldaquins existant à la cathédrale, celui qui servait le jour de la procession de la translation des reliques de saint Lambert, méritait une mention particulière pour la crépine de sa draperie enrichie de perles, dont la valeur était portée au siècle dernier à plus de 40,000 francs.

Telle est, mais d'une manière succincte, l'énumération des principales curiosités et richesses qui se trouvaient dans cette sacristie : on pourra facilement se rendre compte du nombre considérable d'autres objets précieux qui devaient y être, en parcourant les volumineux registres des comptes de la fabrique de la cathédrale où l'on voit que, jusque dans les derniers temps, le chapitre de Saint-Lambert eut en titre des fabricants de velours à Lyon et à Utrecht et de dentelles, guipures de Venise, de Vicence, de Castille, de Flandres, de Malines, de Bruxelles, de Binche, de Grammont, de Valenciennes, d'Alençon, des points d'Espagne, des résilles d'or de Gênes, des muguets d'argent de Murano et des trames d'or de Candie.

Au siècle dernier, on conservait dans un long étui ou custode de cuir, les fragments de l'étendard du duc de Brabant, pris à la bataille de Wilré, le 7 août 1131, connu sous les noms de *drapeau de Brabant* ou de *grand stendard de Godefroid-le-Barbu.*

Butkens en parle en ces termes [1] : « L'Estandard de nostre Duc y fut aussi prins, qui estoit tres richement bordé d'or et de soye, et luy auoit esté presenté par sa fille la Royne d'Engleterre ; l'Euesque de Liége le fit mettre en l'Eglise de Sainct Lambert en signe de triomphe, et le souloit on porter par les rues aux processions qui se font aux Rogations, voir Brustheme dict, que la campagne ou ceste bataille se donna s'appelloit encor de son temps le *Standar*, tant estoit celebre ceste victoire. »

On remarquait assez fréquemment sur le catafalque d'un tréfoncier, un globe de cristal renfermant une birrette blanche semblable à celle que portent les religieux prémontrés ; cet usage était dû à une ancienne confraternité qui subsistait entre cet ordre et le chapitre de Liége. Ce dernier, au XII[e] siècle, avait obtenu du Général des Norbertins, la promesse de faire à chaque tréfoncier des obsèques semblables à celles qui ont lieu pour les religieux de leur Ordre ; que, de plus, tout prêtre prémontré dirait dans le courant de l'année trois messes pour les tréfonciers défunts. La légende portait que cette birrette avait appartenu à saint Norbert, archevêque de Magdebourg, fondateur de l'Ordre des Prémontrés [2].

Un camail de punition en pelleterie noire, mouchetée de blanc ; cette fourrure contre hermine était portée par le chanoine qui, ayant encouru une censure ou suspense, était consigné et devait garder les cloîtres *(claustrum observet)* ; il devait à chaque heure du jour chanter au chœur et dans l'intervalle, à la chambre des *duodeni* visiter les choraux et leur enseigner le chant [3].

Nous voyons que Raës de Jauche, ayant succédé au canonicat de Denis de Montmorency, était d'humeur assez querelleuse : avec ce dernier et avec d'autres de ses collègues, il fut condamné à demander pardon *coram capitulo*, à assister tous les jours pendant un an aux offices revêtus du camail [4] ou de l'aumusse contre-herminée et à un voyage de Notre-Dame de Betharam.

1 BUTKENS. Trophées du duché de Brabant, vol. I, fol 103 1637.

2 Litteræ Præmonstratenses in capitulo generali anno 1288.

3 GOLSCHERUS et ACTA SANCTORUM Vita Elchari. Valerii et Materni trium primorum Trevirorum episcoporum, vol. II, fol. 918

4 S[...]ORMANS. Conclusions capitulaires, vol. I, fol. 120.

Id. LE FORT. Archives généalogiques, vol. XIII, fol. 120.



BERLIN
(KUNSTKAMMER)

LONDRES
(BRITISH-MUSEUM)





M. Nocalis delin.   DIPTYCHON LEODIENSE.   R. Collin sculp.

Nous terminons l'énumération du trésor par la description du *diptychon Leodiense*.

Les diptyques furent usités jusqu'au XVI[e] siècle.

C'étaient des cartulaires d'ivoire où se trouvaient inscrits les noms des personnes défuntes pour lesquelles on était obligé de prier pendant la célébration de la messe. Les plus grands de ces diptyques étaient fixés à la colonne de l'église la plus rapprochée du porche ; les plus petits, mentionnant les noms des évêques de Liége, étaient posés sur l'autel, de façon que le prêtre, en récitant le canon de la messe, pouvait y mentionner le souvenir des évêques décédés.

Parmi ces diptyques, il en est un qui jouit encore de nos jours d'une célébrité universelle. Les musées royaux de Londres et de Berlin en possèdent chacun les fragments ; ils y sont connus sous les noms de *diptyque de Saint-Lambert* ou *diptychon Leodiense*.

Cette curiosité rarissime, datant du IV[e] ou du V[e] siècle de l'ère chrétienne, était probablement, après les reliques de la Sainte Croix et des temps apostoliques, l'objet le plus précieux, le plus ancien conservé dans le sacraire de la cathédrale.

De nos jours, le monde savant peut encore admirer ce très-remarquable spécimen de sculpture, une moitié enrichissant le British-Museum de Londres et l'autre le Kunst-Kammer de Berlin

Nous outrepasserions le cadre de notre sujet, si nous voulions énumérer les nombreuses péripéties essuyées par ces diptyques, depuis la spoliation du trésor de la cathédrale en 1794 et leur acquisition par ces deux musées.

Cependant ces diverses circonstances nous ont engagé à donner la fidèle reproduction de ces diptyques, à indiquer quelle fut leur origine, les sujets qu'ils représentent et quel était leur usage à Liége

Nous n'avons obtenu ces renseignements, que grâce aux travaux d'anciens auteurs, à ceux de savants modernes ainsi qu'à des personnes complaisantes qui voudront bien trouver ici l'expression de notre gratitude, pour leur obligeance que nous nous plaisons à signaler [1].

Ces diptyques sont deux feuilles ou plaques d'ivoire, incisées, fouillées à leur avers et représentant des bas-reliefs.

Leur revers est uni, fort, poli, et a jadis, dès leur origine, été revêtu d'une légère couche de cire vierge, sur laquelle divers noms furent tracés à l'aide d'un style.

En 1657, le savant jésuite Alexandre Wiltheim, vint à Liége, il demanda à étudier les diptyques de Saint-Lambert: on lui montra deux tablettes d'ivoire parfaitement travaillées et jointes par une membrure en bois [2]

Du Cange et Wilthem, qualifient également ces tables du nom de *Pugillares, Tabulæ* [3] ainsi appelées de *pugillum*, *poing*, parce qu'on pouvait les tenir dans la main ou poing.

Elles étaient composées de deux, quelquefois de trois ou de cinq feuilles, *δίπτυχα, τρίπτυχα, πεντάπτυχα*.

Les diptyques les plus communs étaient de bois, les plus élégants de bois de citronnier ou d'ivoire, enduits de cire à l'intérieur ; et retraçant des hauts ou bas-reliefs et diverses ciselures à l'extérieur.

Plus tard les diptyques furent plus grands et surpassèrent de beaucoup le poing (*pugillum*).

L'Eglise eut aussi ses diptyques : les plus remarquables sont ceux dans lesquels étaient inscrits les noms des évêques qui avaient accompli avec mérite leurs devoirs épiscopaux. On y inscrivait aussi les noms des empereurs et ceux des hommes ou des femmes qui avaient fait des donations aux sanctuaires.

Les anciens statuts capitulaires de Liége font foi que ces diptyques étaient un double catalogue, dans l'un desquels on inscrivait le nom des bienfaiteurs vivants et dans l'autre, celui des défunts, dont on devait faire mention, *clama voce*, durant l'office divin [4]. Il répondait au *memento* des vivants et au *memento* des morts, qui font partie

1 MM. l'abbé N Henrotte, chanoine de la cathédrale de Liége
Chevalier de Theux de Montjardin
Jules Helbig, artiste peintre
de Brou, conservateur de la galerie de S. A. M[gr] le duc d'Arenberg
S. Franks. Esquire, conservateur des Musées Royaux de South-Kensington et du British Museum
M. Polain, ancien conservateur du dépôt provincial des archives de l'État, administrateur de l'Université de Liége, † le 4 avril 187.
M. J. G. Schoonbroodt, cons. actuel des archives de l'État à Liége.
Baron J. de Saint Génois, conservateur de la bibliothèque de l'Université de Gand.
J. Alexandre, docteur en médecine, conservateur-trésorier de l'Institut Archéologique Liégeois.
I. Fiess, conservateur de la bibliothèque de l'Université de Liége. † le 19 août 1875.
Comte Wernère van den Steen de Jehay, attaché de légation de Belgique à Londres

2 Alex. Wilthem. S. J. Id porro Leodiense diptychon cum ante biennium negotiorum causa Leodium profecti, nobis ostendi rogassemus, cimeliorchæ tabellis geminas eburneas protulere, asseri ligneo junctim affixas, elegantissime sculptas, quorum hic formam edimus ea magnitudine, qua est archetypon, vol. I, fol. 2.

3 J Cujacius. Opera Omnia. Observationum lib. IV, cap. XXVII

4 Heribertus Rosweidus, in Onomastico

[5] Hieronymus de la Higuera. Diptychon Toletanum

du canon de la messe. On effaçait de ce catalogue les noms de ceux qui tombaient dans l'hérésie ; c'était une espèce d'excommunication dont usaient nos princes-évêques, les co-évêques ou les suffragants [1].

Lorsque durant l'office divin, on proclamait à Saint-Lambert les noms des défunts, ce n'était pas uniquement pour honorer leur mémoire, mais on y ajoutait des prières pour leur salut éternel.

Héribert Rosweide, qui vit les diptyques de Saint-Lambert en 1605, affirme que les noms de quelques saints et évêques y étaient inscrits [2]. *Aliquot Sanctorum et Episcoporum nomina inscripta.*

Miræus affirme avoir lu sur ces diptyques, les noms presque effacés des évêques de Tongres, de Maestricht et de Liége, *pene exesa Episcoporum illius urbis nomina*

Nous trouvons l'origine des diptyques dans la coutume qu'avaient les consuls romains lors de leur entrée en charge, de donner des jeux : ils envoyaient à leurs amis des dons et des présents, ces derniers consistaient souvent en des diptyques [3].

Les consuls pouvaient envoyer des diptyques d'ivoire [4]

Les lettres gravées au sommet du diptyque de Liége, forment une seule inscription

FL ANASTASIVS. PAVL. PROVS
SAVINIANVS POMP ANAST
V INL. COM DOMEST EQVIT
ET CONS. ORDIN

FL., rappelle la gens Flavia (*Flaviorum gens*) [5]

PROVS ou PROBVS. SAVINIANVS pour SABINIANVS ; V. et B. se confondent chez les anciens

Ce sont les sept noms de cet Anastase qui fut consul d'Orient en 517.

Sirmond [6], démontre qu'à cette époque il était d'usage de multiplier les noms.

Le nom d'Anastase se lit deux fois. Les coutumes le permettaient.

Dans les chroniques du comte Marcellin, on trouve à cette époque des hommes illustres qui portent ces noms qu'Anastase s'attribuait [7]

V. INL. ou VIR. INL. ou VIR. ILLVSTRIS. Homme illustre, c'était le titre le plus honorifique.

COM. DOMEST. ou DOMESTIC. EQVIT, c'est-à-dire, *comes domesticorum equitum*, qui commandait la cavalerie palatine, toujours de garde auprès de l'empereur, pour veiller à sa sûreté.

CONS. ORD. ou ORDIN. ou *consul ordinarius*. Consul ordinaire ou *à temps*, qualification différente de celle des consuls extraordinaires, honoraires ou plénipotentiaires.

Les vêtements que portent les personnages de ce diptyque sont l'omophorion, la toga picta ou brodée, la tunique palmata avec des branches de palmiers et le subarmalis.

On remarque une espèce d'écharpe (*fascia*), nom générique, descendant de l'épaule droite aux pieds et une autre plus large qui entoure le corps.

Ces écharpes étaient-elles distinctes ou formentelles un seul vêtement ?

Il y a une double écharpe, le père André de Tournay est de cet avis.

En effet, elles ont des broderies différentes

L'une est large, l'autre est étroite.

Toutes les deux se déroulent en plis nombreux. En suivant la plus étroite, depuis les pieds jusqu'à la naissance du cou, où, par sa division en deux parties, elle forme un angle dont le côté gauche est caché par l'autre écharpe.

Dans son ensemble, cette écharpe représente un Y, par l'ouverture passait la tête.

Mais quel nom donner à ce vêtement ?

Laurent de Méan, chanoine tréfoncier de Liége, relate que de son temps on conservait dans la custode de la trésorerie de Saint-Lambert un vêtement de soie, enrichi de pierreries conforme à celui qui nous occupe. On le qualifiait du nom de *Superhumerale*. Les princes-évêques de Liége s'en revêtaient quand ils célébraient la messe pontificale

Le père de Tournay, affirme avoir lu dans les

1 SELVAGGIO. Antiquitatum Christianarum institutiones lib. 1, cap XX, fol. 4.7
Id. SALIG. De Diptycis veterum 17.
2 HERIBERTUS ROSWEIDUS et AUBERTUS MIRÆUS, in Fastis Belgicis. fol 463.
Id. GORI Thesaurus veterum diptychorum 175
3 SYMMACHUS. Epistola VII in Auctario
Id. LIBRO II. Epistola XXI ad Flavianum.
Id. LIBRO V. Epistola LVI ad Sallustium.
4 THEODOSIANI Codex. De Expensis ludorum, lib. XV. Titul. IX.
5 JACOBUS CHIFFLETIUS. Lumina ad Vindicias Hispanicas VIII.
6 SIRMOND Concilia novissima Galliæ, vol. VI, fol. 104.
7 MARCELLINUS. Chronicon et Persicorum PROCOPII, lib. I

œuvres de Molanus [1], que le pape Etienne IX (1057-1058), Frédéric de Lorraine, jadis chanoine et archidiacre de Liége, avait envoyé de Rome ce vêtement au prince-évêque Théoduin, duc de Bavière

Les évêques Grecs faisaient usage du superhumerale ou ὠμοφόριον [2].

Or, nous pouvons donner à cette écharpe le nom de superhumerale ou omophorion

Mais un consul portait-il ce vêtement des évêques? oui, ainsi a pensé Rosweyde dans son Onomasticon et Baronius à l'année DXCIII [3].

En effet Anastase est ici représenté revêtu de l'omophorion, de la toge brodée (toga picta), de la tunique palmée, brodée de branches de palmiers et du large subarmalis [4]

Cette toga picta diffère de la toge des anciens [5]

En commençant la description de ce vêtement par la partie inférieure, on voit que son extrémité pend librement du bras qui porte le sceptre. Elle s'agraffait par derrière à l'omophorion.

Cette toga, quoique différente de l'ancienne, en conservait le double pli dont parle Quintilien [6]

Les auteurs citent les noms donnés à ce vêtement, la *tunica palmata* recouverte de broderies très agrementées se remarque par dessous la toga qui descend au dessus de la cheville du pied

Enfin le *subarmalis* est ce vêtement uni et simple qu'on découvre sous la tunique.

Les consuls, les soldats portaient le *subarmalis*, celui des consuls était plus long et couleur de pourpre : on croit que ce mot provient de *armi*, épaules et non de *arma*, armes.

Les ornements consulaires retracés sur ce diptyque, sont la *mappa circensis*, ou morceau d'étoffe, qu'aux fêtes du cirque le magistrat qui les donnait au public, jetait en l'air, pour donner le signal des courses. Les extrémités de ce rouleau ou morceau d'étoffe sont ornés de petits clous d'or

De la main gauche, Anastase tient le bâton consulaire, il était d'ivoire et surmonté d'un aigle éployé.

Mais quelle explication donner aux trois bustes qui sont au sommet et aux côtés du bâton consulaire?

Sur les monnaies frappées après Constantin et ses trois fils, après Gratien, Valentinien et Théodose et enfin après Théodosius, Honorius et Arcadius on lit : VICTORIA AVGGG. ou CONCORDIA AVGGG., qui se traduit par *Victoire* ou *Union des trois Augustes*. Cette coutume aurait subsisté. Peut-être voulait-on représenter les neveux de l'empereur Anastase, mais aucun ne parvint à l'Empire [7].

Gellius [8] nous explique ce qu'on entendait par *calcei*, chaussures, et *sella curulis*, chaise curule.

Au sommet de cette dernière on voit les bustes de trois personnages : à droite est la figure d'un homme, au milieu et à gauche celle d'une femme; c'était un usage admis [9].

Ces bustes représenteraient-ils les parents du consul? cette conjecture a quelque probabilité. Or, le buste de droite serait le portrait de son père, celui de gauche de son épouse et celui de sa mère au sommet. Les emblêmes qui ornent la chaise curule sont empruntés aux poëtes [10]. Les génies ailés appuyés sur des globes sont la Victoire

La tête ailée et armée d'une corne c'est le Vent [11]

Près du consul se trouve un vase, c'est le *sportula* [12] ou *canistellum*, panier ou corbeille qui contenait les présents que distribuait le consul. Symmachus [13] prouve qu'ordinairement on entendait par *sportula* des récompenses en numéraire.

L'interprétation du diptyque est encore confirmée par l'étude des monnaies du temps de Théodose le jeune, de Valentinien III et de Léon I [14].

Les monnaies représentant les empereurs revêtus de l'omophorion, ayant le sceptre et la mappa étaient des monnaies consulaires.

Le vêtement militaire, le casque, le bouclier, la cuirasse, la lance étaient des insignes civils. Le diadême, le manteau impérial, le globe du monde étaient les caractères de la souveraineté

En effet, les empereurs, du temps des évêques de Tongres et de Liége, ou faisaient la guerre, ou

1 Molanus ac Aubertus Miræus IV. Kalendas Aprilis.

2 Anastasius. In actis D. Petri Episcopi Alexandrini et martyris, sec VIII

3 Heribertus Rosweidus. In Onomastico et Baronius, ad annum DXCIII

4 Fl. Vopiscus. In libro de Vita Aureliani Imperatoris

5 Octavius Ferrarius prétend que ce vêtement appelé par Wilthem omophorion est un orarium. Il donne une figure du diptyque de Saint-Lambert pour soutenir son opinion Analecta de re vestiaria, tabula D, fol. 62. 1685

6 Quintilianus. De Institutione oratoris, lib IX

7 Procope. Libro I Persicorum et Marcellinus comes, lib. I, f. 127

8 Gellius. Ex commentariis C Bassi, lib. III, cap XVIII

9 Ovidius. Epistola V ad Sextum Pompeium consulem, lib. IV, De Ponto

10 Apuleus. Metamorphoseos lib. II

11 Id. Apuleus

12 Sidonius. De consulatu Asterii, lib. VIII, epistol. VI.

13 Symmachus. Epistola ultima, lib. IX.

14 J. Chiffletius. Anastasis Childerici, lib. II. Chronologia Arespagita, cap. VIII.

étaient simplement empereurs, ou ajoutaient à la dignité impériale les honneurs du consulat. Alors ils revêtaient l'omophorion. Baronius, en décrivant un diptyque semblable à celui de Liége, veut que la mappa soit le saint Evangile ; mais Licinius le païen est représenté sur ses monnaies tenant à la main le même signe.

Des diptyques et des monnaies représentent simultanément les empereurs chrétiens ayant une croix, ou l'aigle romaine.

Sur ces divers objets les empereurs gardent le diadême ; quand ils exerçaient le consulat, ils conservaient les marques de la dignité impériale [1]

Donc ces monuments sont consulaires.

Cette assertion semble devoir être confirmée par les effigies des consuls assis et par l'inscription qui fixe l'époque du consulat.

Sur les monnaies et les diptyques théodosiens, les deux personnages revêtus des insignes du consulat sont Théodose le jeune et Valentinien III

Car VOT. XXX. MVLT. XXXX se lit : *Votis tricennalibus solutis et multiplicatis seu susceptis quadricennalibus.* Jamais Théodose le Grand ne célébra les tricennalia, mais bien Théodose le jeune, né sous le consulat de Vincentius et de Fravita, l'an 301, créé César l'année suivante sous les consuls Arcadius V et Honorius V. Il célébra les tricennalia l'an 330, lui consul XIII, et Valentinien III.

Donc à ses côtés est assis son collègue.

Au XVII[e] siècle, à Liége, Guillaume de Grumsel [2] avançait que sur le revers des monnaies on voyait des effigies semblables à celles incisées sur le diptyque, que ces figures n'étaient autres que la représentation des saints Jean et Philippe. On sait que ces apôtres portèrent secours au grand empereur lors de son expédition contre Eugène le Tyran.

Sur les monnaies de Valentinien III se retrouve l'empereur portant le même vêtement mais sans collègue. VOT. X. MVLT. XX, *votis decennalibus* répond à l'année 435, la X[e] de son règne ; à cette année répond son 4[e] consulat

L'autre monnaie de Valentinien, dans Baronius, *Votis tricennalibus*, année 455 ou 30[e] de son règne, consul pour la 8[e] fois

Le tout ressemble à la monnaie théodosienne citée plus haut

VICTORIA. AVGGG ces mots ramènent aux évènements de 471, Léon était consul pour la 4[e] fois

Les consuls à leur entrée en charge donnaient des jeux ; les auteurs anciens nous en ont laissé des détails

L'hémicycle est l'amphithéâtre, les têtes dans les angles, le peuple.

Les portes ouvertes conduisaient aux cages des animaux féroces, sur les vantaux des portes on voit des palmes, les belluaires se tiennent sur le seuil

Le spectacle est une chasse, différente des anciennes.

Dans cette chasse on tâche d'éviter les bêtes féroces, quand ce mode de chasse fut-il introduit ? on l'ignore. A l'époque d'Anastase, représenté sur ce diptyque, ce seul genre était usité.

Wilthem emprunte à Senator [3] une description de cette chasse, dont le diptyque est la fidèle représentation.

Par les chevaux on signifie les courses du cirque, les cochers avaient des tuniques [4].

A la chute de l'empire romain, les coureurs se distinguaient par la couleur de leur tunique, ils se divisaient en deux factions : les verts et les azurés.

L'édifice contigu représente les écuries [5].

Un dernier emblême représente la manumission ou affranchissement d'un esclave. Ces hommes, qui ont les bras liés, marquent l'esclavage des captifs dont il faut encore abattre l'orgueil [6].

Le P. Labbe croit que le diptyque représente des jeux d'esclaves, dont le résultat pour ces derniers était l'affranchissement ou la servitude. Il soutient que la manumission avait également lieu à Rome au forum d'Ulpien et au grand cirque de Constantinople [7].

Nous avons vu que parmi les présents que faisaient les consuls à leur entrée en fonction, avait lieu l'envoi de riches diptyques en ivoire, le portrait du donateur y était représenté, et ses noms et qualifications inscrits. Ces diptyques étaient envoyés aux sénateurs, à des personnages marquants, à des dignitaires éloignés de Rome ou de

1 SIDONIUS. De Consulatu Aviti, carmine VII et Panegyrico Majoriani, V. XIX.

2 DE GRUMSEL. S. J. Parænesis sive adhortationes Roma, Circenses vol. I, fol. 71

3 SENATOR. Variarum lib V. Epistola 42

4 PLINIUS. Epistola ad Calvisium, lib. IX

5 VICTOR. In IX Regione Urbis. Circus Flaminus Stabula III

6 CLAUDIANUS. Panegyricus in consulatum IV. Honorii

7 PH. LABBE. Notitia dignitatum Imperii Romani in notis, vol. I, fol 212

Constantinople ou à des municipes de grandes villes de l'empire romain [1].

A qui fut envoyé le diptyque de Liége ?

Peut-être à Eucher, évêque de Tongres, ce nom indique une origine romaine.

Le Père Foullon conjecture que primitivement il fut envoyé aux fils de Clovis, rois des Francs, par Théodebert, fils de Théodoric, puis donné à saint Domitien évêque de Tongres, un des successeurs de saint Eucher [2].

Il est certain qu'au XVI[e] siècle on lisait, sur ce diptyque, les noms des évêques de Tongres, de Maestricht et ceux de leurs successeurs, les évêques de Liége.

Depuis cet âge, les divers historiens [3], qui ont fait mention du diptyque, ont été unanimes pour déclarer que de consulaire il était devenu épiscopal [4].

Cette coutume était confirmée par le concile de Mopsueste, l'an 550.

Le père Rosweyde avait lu sur le diptyque de Liége des noms de saints, Miræus constata que plusieurs de ces noms étaient ceux d'évêques de Liége. Les P. P. de Wiltheim et de Tournay, en 1657, y découvrirent ces noms.

Chaque feuille d'ivoire a environ 40 lignes, sur le revers de la première feuille et dans cet ordre et cette disposition, on lit :

I	OFFERentes	.
II	O	
III		
IIII	. . . .	EOR P Pi
V	ECCLESIA CATHOLICA QVAM EIS	
VI	DNS ADSIGNARE DIGNETVR	. . . .
VII	FACIENTES COMMEMORATIO	
VIII	NEM. BEATISSIMORVM. APOSTO	
IX	LORVM. ET. MARTYRVM. OMNIVM	
X	QVE SCORM	
XI	SANCTAE MARIAE .	VIRGINIS . .
XII	PETRI.	MARCELLINI
XIII	PAVLI	PETRI
XIIII	ANDR.	IOHANIS
XV	IACOBI	PAVLI
XVI	IOANNIS	SEBASTIANI
XVII	THOMAE.	GERVASII
XVIII	PHILIPPI.	PROTASII
XIX	BARTHOLOMAEI.	QVINTINI
XX	MATTHAEI.	.
XXI	SIMONIS	. . . .
XXII	THADAEI.	. . . . .
XXIII	IACOBI.	
XXIIII	SIMEONIS.	INNOCENTII VEL INNOCENTIS
XXV	CLEMENTIS.	GEORGII
XXVI	ALEXANDRI	ISIDORI
XXVII		.
XXVIII	CORNELII	
XXIX	CYPRIANI.	. . .
XXX	SYLVESTRI.	. . .
XXXI	AMBROSII.	. .
XXXII	. . . .	P . .
XXXIII	. . . . .	. . . .
XXXIV	GREGORII.	. . . .
XXXV	GERMANI.	. .
XXXVI	REMEDII	
XXXVII	MEDARDI	
XXXVIII	.	
XXXIX	. . . .	
XL	T . . . MAR	
XLI	LAVRENTII	
XLII	PANCHRATII	.

Les chiffres romains placés à la marge indiquent le nombre de lignes.

Les noms tracés en lettres capitales, marquent ce qui était encore lisible au XVII[e] siècle.

Les minuscules sont employées pour reproduire les conjectures probables.

Il y avait 42 lignes ; donc ce serait cette partie du canon dite communicale, *communicantes*, formule différente de la formule romaine : toutefois conformément à cette dernière, ce diptyque porte *offerentes* et non *offerimus* [5].

Parmi les apôtres, Jacques manque ou ne tient pas son rang.

Remedius-Remigius [6].

Au-dessus de Laurent le T... MAR. probablement TVM MARTYRVM, des martyrs.

Si au XVII[e] siècle on lisait encore ce nombre de lignes et les noms relatés, sur l'autre partie du diptyque on avait lu longtemps le catalogue des évêques de Liége et les noms des principaux bienfaiteurs de leur cathédrale. Cette assertion semble devoir être confirmée par la publication *clama voce* et *coram populo* que faisait le diacre dans la seconde partie du canon [7].

Le père de Tournay en 1657, avait déchiffré qu'environ 40 lignes avaient été tracées sur cette partie du diptyque : vers le milieu on lisait ce mot : ...IGISI, probablement pour Ebregisi ou Ebrigisi, le XXIIII[e] évêque de Tongres (618-630). De plus, la 24[e] ligne laisse une trace vers le milieu, la forme GISI, marque un génitif, or, le canon commence par ces mots : *Memento, Domine, famulorum,* forme de génitif.

La même assertion est confirmée par ces lettres ...ANDI pour Amandi, second successeur d'Ebrigise (637-650).

On pourrait objecter : quel motif avait-on de faire mention de ces évêques, presque tous mis au nombre des saints ? C'est que cette proclamation était une action de grâces [8].

Le diptyque de Bourges, en tout semblable à celui de Liége, renfermait les noms des évêques de cette ville.

Quant ces noms furent-ils inscrits ? du temps de Charlemagne ; car après Médard, on ne put inscrire

1 Claudianus. De laudibus Stiliconis, lib. III.

2 Foullon. Diptycha Leodiense et Bituricense, vol. I, fol. 64.

3 Miræus, Chifflet, Rosweyde et Labbe.

4 Athalheit. Mopsuestenum Concilium. Diptychon ex consulari factum episcopale, vol. I, fol. 44.

5 Micrologus, cap. XIII.

6 D. Bonifacii Moguntiacensis episcopi epistola VI.

7 D. Marcus. Ex Diptychis seu tabellis liturgia.

Id. Alchwinus. De divinis officiis, cap. XL.

Id. Remigius Autisiodorensis. In expositione divini sacrificii, vol. I.

Id. Hincmarus Rhemensis. Epistola ad Nicolaum Pontific. Maxim.

8 Augustinus. Enchiridion, cap. X.

que deux confesseurs, puis commencent les énumérations des martyrs.

Les noms des évêques de Tongres avant Charlemagne, étaient inscrits sur ce diptyque ; le premier fut saint Materne, disciple de saint Pierre (101-130).

Les historiens font foi que saint Hubert (699 728), après avoir élevé une basilique à Liége, dédiée à son prédécesseur saint Lambert, fit reproduire et mentionner la liste des évêques de Tongres et de Liége.

Dans sa nouvelle cathédrale, il confirma l'usage de lire et de proclamer ces noms, suivant le rit romain, ainsi qu'on avait coutume de le faire à Trèves et à Rheims.

Désirant nous renseigner touchant le *Diptychon Leodiense*, nous nous sommes adressé à la légation de Belgique à Londres, à l'effet de nous mettre en rapport avec le savant docteur A. W. Frankes, esquire, directeur des musées du British Museum et de South-Kensington. Ce dernier, ayant eu la bienveillance de satisfaire à notre souhait, s'est empressé de mettre notre correspondant à même de nous donner les renseignements suivants.

Il y a quelques années, le célèbre John Webbs, esq., exposa à l'examen du monde savant, quatre spécimens de sculpture en ivoire [1].

La plus ancienne et aussi la plus importante de ces sculptures, est une feuille d'un diptyque consulaire connu sous le nom de *the Diptychon Leodiense*. Cette rarissime curiosité a été mentionnée dans les œuvres de Gori [2]. A l'époque de cette remarquable publication, le diptyque complet était fixé dans une enveloppe ou custode de bois, et telle que depuis des temps séculaires on la voyait dans le trésor de Saint-Lambert

De nos jours, une partie est à Berlin, au Museum de la Société Royale des Antiquités du Kunst-Kammer. L'autre feuille demeurée perdue pendant longtemps, fut retrouvée dans une collection particulière, de là, elle passa dans celle de M. Webbs.

Depuis l'époque où elle fut mentionnée dans l'ouvrage de Gori, une partie de l'angle droit supérieur, ainsi que l'angle droit inférieur de la dite feuille ont été brisés. Les lignes tracées sur la planche ci-jointe, indiquent les avaries

De tout temps, non-seulement à Liége, mais surtout dans le monde scientifique, ce diptyque consulaire jouit d'une grande célébrité. Donat, Wiltheim, Sillig, Hagenbusch et d'autre, ont signalé son existence.

Après Gori, nous retrouvons la mention de cette richesse du trésor de la cathédrale de Liége, dans la description des ivoires du Digby-Wyatts, ouvrage publié par la société Arundel ; par Pulozky, dans son catalogue de la collection Féjervary, par le docteur Westwood [3]

Les diptyques consistaient toujours en deux feuilles, unies par des jointures de métal, lesquelles se mouvaient sur une aiguille d'ivoire mobile et cette aiguille ou *stylum*, passait au travers d'un petit conduit dans l'ivoire. Après l'examen de ce diptyque, l'on observera que cette feuille est la première, l'autre feuille ayant été attachée primitivement au côté droit.

Le diptyque date du consulat d'Anastase. On le voit assis sur une chaise curule, appuyant les pieds sur un tabouret double, le plus élevé en pente et couvert de quelque riche étoffe. La chaise est soutenue par deux pattes onglées de lion, surmontées de la tête ou mufle de cet animal portant des anneaux. Au-dessus des têtes de lions, sont des panneaux carrés avec des têtes de gorgones : le sommet des siéges supporte deux médaillons bustes, avec des couronnes murales, probablement ce sont les emblèmes des villes de Rome et de Constantinople. Chaque siége est accosté d'une statuette de la Victoire, debout sur une sphère et portant sur la tête un bouclier rond.

Le consul est représenté de face et vêtu richement selon la coutume de la deuxième époque. Il est imberbe, il porte les cheveux lisses quoique légèrement bouclés sur les oreilles qu'ils cachent entièrement. La châsse contenant les restes mortels des deux cousins ou neveux de saint Lambert, savoir : saint Pierre et Andolet, offrait la fidèle reproduction de ces saints coiffés et vêtus comme ces consuls. Tous avaient un vêtement se composant de trois parties. La tunique de dessous (*subarmalis profunda*) comparativement unie, mais légèrement froncée et galonnée aux poignets, au-dessus une autre tunique richement brodée (*tunica palmata*) et le *lorum*, les derniers vestiges de l'ancienne toge devenue actuellement une écharpe quoique portée suivant la mode ancienne. La main droite est levée et tient la *mappa circensis* ; la main gauche porte un étendard ou un sceptre dont la partie supérieure est un aigle entourée d'une couronne et surmontée de trois bustes. Par son attitude

1 From the Proceedings of the Society of Antiqnaries, March. 10, 1864.

2 Gori. Thesaurus Diptychorum, vol. I, fol [illegible].

3 Dr Westwood. Gentlemans Magazine, vol. II, fol. 143, anno 1863.

il est évident que le consul est représenté présidant les jeux du cirque, dont la célébration formait la fête d'entrée dans sa magistrature. La partie inférieure de ces plaques d'ivoire contient un double sujet. Le sommet représente deux chevaux ; ils sont conduits par deux cavaliers, ou plutôt par deux automédons, qui portent un étendard surmonté de pommes carrées renfermant une croix. Ces deux cochers de chars ou *aurigæ*, représentent les factions du cirque, qui, à l'époque de saint Euchère, évêque de Tongres, ne comprenaient plus que les deux factions des *Prasini* et des *Veneti*. Au-dessous se trouvent deux groupes : dans l'un, une figure qui rappelle Hercule, ayant une légère draperie et tenant de la main gauche la massue. La main droite est posée sur la tête d'une autre figure s'inclinant devant lui ; à l'arrière-plan est une troisième figurine. On considère ce sujet comme se rapportant à la *manumission* des esclaves, souvent usitée en semblable occasion. L'autre groupe offre un intérêt particulier. Ce sujet a mérité une attention toute spéciale de la part de Gori

D'un côté, un homme ayant les mains liées, penche la tête vers un vase monté sur un trépied, et contenant un crabe vivant ; derrière, est une autre figure portant un crabe suspendu au nez. Ces reliefs représentent probablement des jeux.

Derrière le consul, se trouve une structure architecturale, consistant en un attique ou *pediment*, reposant sur deux pilastres ; dans le centre de l'attique se trouve l'écaille, souvent représentée à cette époque, et qui simule un couvre-chef au consul. En haut, deux statuettes de la Victoire, tenant une guirlande et trois médaillons avec bustes de face. Au sommet, on voit un phylactère sur lequel est l'inscription suivante

V INL. COM. LOMEST EQVIT
ET CONS ORD

Le second phylactère contient les noms des consuls.

FL ANASTASIVS PAVL. PROVS
SAVINIANVS POMP ANAST

Cet Anastase était le petit neveu de l'empereur Anastase Ier, de Constantinople (491-518). Il était le fils de son neveu Pompeius.

Cet Anastase était consul en Orient en 517 cette date fixe l'époque de l'envoi de ce diptyque à l'évêque Euchère. Les trois médaillons supérieurs représentent l'empereur, l'impératrice Ariadne et Pompeius.

Sur l'autre partie du diptyque, le consul est représenté exactement de la même manière, mais avec les emblèmes d'autres jeux ; ce sont des combats d'hommes et d'animaux dans l'amphithéâtre de Rome

On doit la préservation du diptyque consulaire de Liége, à ce qu'à dater des premiers évêques de ce diocèse, on y a tracé les noms des saints qu'honore l'Église et les noms des personnes commémorées dans le pays. Ces inscriptions primitives étaient incisées dans la cire, un rebord ou encadrement était laissé sur les bords du dorso de ces plaques, afin d'empêcher la cire de couler et la préserver de mutilation.

Dès l'époque du père de Wiltheim, on distinguait difficilement le mot IGISI, qu'il considérait comme étant une partie du mot EBRIGISI, 24e évêque de Tongres, dont le siége fut ensuite transporté à Liége. Il est à regretter que cet ivoire ne fut pas mieux examiné à cette époque : actuellement les lettres GISI sont encore lisibles, ainsi que plusieurs autres noms, qui devaient être jadis plus apparents ; leurs caractères semblent appartenir au VIIIe siècle et même quelques-uns aux IXe et Xe siècles.

Nous extrayons, d'un feuilleton publié par le journal l'*Étoile Belge* du 19 décembre 1863, ces lignes

« Connaissez-vous l'histoire du *Diptyque Liégeois* ? Je vais vous la conter, à la condition que vous n'en direz rien à personne.

Il est vrai que tout le monde la connait parmi les archéologues ; dès lors, pourquoi le public n'en serait-il pas instruit ?

Il y a quelques mois, les journaux, le *Moniteur* en tête, annoncèrent que notre musée d'antiquités de Bruxelles venait de faire l'acquisition du fameux diptyque liégeois, *Diptychon Leodiense*, donné en 511 par le consul Anastasius à l'évêque Euchère de Tongres. Ce curieux ivoire historique avait fait partie jusqu'en 1794, du trésor de la cathédrale de saint Lambert à Liége.

Il devint plus tard la propriété de M. le baron de Crassier, et il se trouva finalement offert en vente au gouvernement belge, par un antiquaire, pour la somme de 20,000 francs.

Le prix n'était pas exagéré : la pièce était célèbre et en 1659, elle avait même fait l'objet d'une relation publiée par le célèbre Père de Wiltheim, qui avait joint à sa description une gravure de l'ivoire liégeois.

Les principaux journaux de l'Europe entière

reproduisirent la nouvelle de la précieuse acquisition faite par notre musée.

Un matin, l'un des conservateurs du British-Museum de Londres, M. Frankes, en lisant le *Times*, y vit cette foudroyante annonce.

Mon archéologue fit un bond: comment? le musée de Bruxelles vient d'acquérir le *Diptychon Leodiense!* qui trompe-t-on ici? une moitié de ce fameux diptyque se trouve au musée de Kensington et l'autre à Berlin. Il y a une pièce fausse quelque part, mais laquelle?

M. Frankes, en homme pratique, fit immédiatement photographier la moitié de Londres et partit avec cette reproduction pour Bruxelles.

On comprend l'émoi que produisit son arrivée. L'ivoire acheté était parfaitement conforme à la gravure de Wiltheim. Mais la photographie ne l'était pas moins. Salomon lui-même eût été embarrassé. On consulta les hommes les plus compétents. M. de Brou le savant conservateur de la galerie d'Arenberg, le commissaire du musée, des archéologues liégeois, tous furent unanimes à déclarer l'authenticité de la pièce acquise par le gouvernement belge. L'Anglais seul, avec son flegme national, maintint qu'elle était fausse. Son collègue du musée de Kensington, M. Robinson se rangea de son avis.

On en conclut à une antipathie de races, à une jalousie internationale.

Le procès semblait jugé, quand le marchand qui avait cédé au musée l'objet contesté, offrit de rompre le marché. Cette disposition causa des doutes, un membre de la Commission du musée de la porte de Hal à Bruxelles, trouva dès lors un moyen de trancher le nœud gordien.

Wiltheim au XVII[e] siècle, avait, dans sa notice, relevé certaines inscriptions indéchiffrables, mais encore visibles tracées au dos de la plaque d'ivoire. L'existence de ces inscriptions devait décider en dernier ressort.

Ici, nouveau débat. Les uns ne voulaient pas s'exposer à briser le diptyque en le détachant du bois sur lequel il était fixé. Les autres voulaient tenter l'expérience à tout prix.

Après bien des luttes, on la tenta: et l'ivoire, ôté de son enchâssement, parut vierge de toute écriture.

La victoire resta aux Anglais et le marché fut résilié.

Après cela, qu'est-ce que le diptyque vendu au gouvernement belge? Le marchand, pour prouver sa bonne foi, peut faire valoir un argument sérieux: « Si j'avais contrefait le diptyque, il m'eût été bien facile d'imiter l'inscription. » A quoi d'autres répondent: « Vous ne la connaissiez peut-être pas. » Ne voulant accuser personne, on peut féliciter la Belgique de n'avoir pas payé trop tôt et l'Anglais de n'être pas venu trop tard. »

Néanmoins les faits qui précèdent engagèrent le ministère public à exercer des poursuites contre le vendeur: elles eurent pour résultat un jugement publié dans le Recueil de la jurisprudence belge · nous en extrayons la teneur suivante.

« Attendu, que vers la fin de 1863 le conservateur du Musée des armures et des antiquités de Bruxelles, ayant appris que l'ancien diptyque de la cathédrale de saint Lambert était entre les mains de M. X. marchand d'objets d'art, voulut s'assurer si cet ivoire ne pourrait pas être acquis pour le compte du gouvernement.

Que M. X. manifesta d'abord le désir de conserver ce diptyque dont la possession pouvait, disait-il, attirer chez lui un grand nombre d'amateurs et de chalands.

Qu'à la suite des instances faites tant par M. Juste que par diverses personnes, le prévenu se décida à fixer le prix auquel il céderait à l'État cet objet d'art.

Attendu qu'au début des négociations officielles, il ne fut nullement question de la provenance du diptyque; que cependant sur interpellation de M. Ulysse Capitaine, M. X. désigna M. le baron de Crassier, de Maestricht, comme le lui ayant vendu avec d'autres antiquités, et que cette origine fut portée à la connaissance du conservateur du musée.

Que, considérant cette provenance et l'authenticité du diptyque comme incontestables, les parties n'ont jamais, dans le cours des négociations, fait de la véracité de cette allégation une condition expresse de la vente.

Que, dans ces circonstances, le marché conclu par le conservateur du Musée fut autorisé par le gouvernement et ratifié par les Chambres.

Qu'en conséquence M. X. livra au gouvernement l'objet vendu et se trouva nanti du contrat qui lui assurait définitivement le prix de 20,000 francs stipulé par lui.

Attendu qu'avant toute réclamation M. X. écrivit à M. Juste sous la date du 20 juillet 1864, qu'ayant appris que des commérages de marchands de la capitale tendaient à mettre en doute l'authenticité du diptyque vendu par lui, il priait la direction du Musée de suspendre l'envoi du mandat de payement qui lui était destiné jusqu'à ce qu'elle eût tous ses apaisements à cet égard.

Attendu que c'est seulement un mois ou deux après, que le savant distingué à qui est confié la direction du Musée britannique, M. Franckes, éleva des doutes sérieux sur l'authenticité de l'ivoire déposé au Musée de Bruxelles.

Attendu que ces doutes étaient fondés sur ce que l'une des feuilles du diptyque de la cathédrale de saint Lambert avait été offerte en vente par M. Webbs, tandis que l'autre feuille se trouvait déposée au Musée de Berlin.

Qu'après quelques contestations, M. Franckes ne tarda pas à démontrer que les ivoires de Londres et de Berlin étaient des objets vraiment antiques, tandis que le diptyque de Bruxelles avait été fabriqué d'après le dessin de Natalis publié en 1659 par le Père de Wiltheim; qu'en effet cette planche reproduisait inexactement le caractère, le style et certains détails du diptyque original et que ces erreurs se trouvaient à leur tour reproduites et exagérées dans la copie.

Attendu que, dès ce moment, il y avait nécessité de procéder à la vérification de l'envers des feuilles du diptyque où devaient se trouver les inscriptions mentionnées dans la description du Père de Wiltheim.

Attendu que le diptyque était enfermé dans un coffret en bois auquel il adhérait fortement par les parties lisses.

Que M. Juste se rendit chez M. X. pour obtenir l'autorisation d'en détacher les feuilles d'ivoire aux risques et périls du vendeur; que le vendeur n'hésita pas à donner par écrit l'autorisation demandée.

Attendu que l'intérieur du diptyque mis à nu ne contenait, ni l'encadrement destiné à recevoir la cire, ni des vestiges d'anciennes inscriptions, qu'ainsi le diptyque était évidemment apocryphe.

Attendu que la correspondance de M. X. atteste qu'il proposa d'abord de brûler l'ivoire vendu, ensuite d'en faire don au Musée.

Que ces propositions furent rejetées et que, sur la dénonciation de la Commission du Musée, des poursuites furent dirigées contre le prévenu à raison des faits qui viennent d'être relatés.

Attendu que l'expertise à laquelle il a été procédé dans le cours de l'instruction a établi que la fabrication du faux diptyque était frauduleuse; qu'en effet la teinte de vétusté de l'ivoire lui a été donnée par un enduit de gomme arabique et de terre de Cassel, que quelques-unes des fendilles qu'on y remarque sont évidemment artificielles et n'intéressent que la superficie, qu'elles ont été faites avec un outil et qu'elles ont une direction contraire à celle des fibres de l'ivoire.

Attendu que si l'auteur du faux diptyque n'a point poussé l'imitation jusqu'au bout, il n'a pas reproduit les vestiges des anciennes inscriptions, c'est que, d'une part, ces vestiges paraissaient assez inexactement rapportés par Wiltheim et que, d'autre part, leur reproduction exigeait des connaissances paléographiques que peu de personnes possèdent; que c'est probablement la raison pour laquelle il avait fait adhérer les feuilles d'ivoire au coffret de façon à faire craindre que l'enlèvement n'en fut dangereux.

Attendu que l'instruction n'a nullement établi que les personnes désignées comme se livrant à cette coupable industrie aient fabriqué le faux diptyque, ni que le prévenu M. X. l'ait commandé.

Qu'il s'agit donc de savoir si, dans l'espèce, il y a eu de la part du prévenu connaissance de la fausseté de l'objet vendu et emploi de manœuvres frauduleuses constitutives de l'escroquerie ou de la tentative d'escroquerie.

Attendu que M. X. est seul à alléguer que l'imitation du diptyque provient du cabinet de M. le baron de Crassier, que contrairement à cette allégation les membres de la famille de Crassier, entendus dans l'instruction et à cette audience, attestent que cet ivoire n'existait ni dans son cabinet d'antiquités ni dans aucune partie de son habitation, qu'aucun diptyque ne figurait non plus, ni dans le catalogue imprimé, ni dans le catalogue manuscrit, que M. le baron de Crassier avait, au témoignagne de son gendre M. Van-der-Does de Villebois, tenu avec un soin tout particulier.

Que, d'autre part, la vente des autres articles cédés, selon le prévenu, en même temps que le diptyque, est scrupuleusement mentionnée dans les registres de M. de Crassier, tandis que la vente du diptyque se trouve omise tant dans le registre qui concerne la collection que dans celui qui concerne les affaires privées de M. de Crassier.

Que d'ailleurs les dames de Crassier affirment que le dit baron de Crassier leur a parlé de la vente qu'il venait de faire à M. X. et ne leur a rien dit du diptyque, que leurs souvenirs ont un caractère incontestable de précision puisqu'elles assurent qu'une partie des objets ont été emportés par une dame Lepaffe de Liége, circonstance qui était restée ignorée et que la déposition de cette dernière est venue confirmer

Attendu que la mention faite dans les livres de M. X., n'a pas l'importance qu'il lui attribue

puisqu'il reconnaît lui-même, que ses écritures ne sont pas tenues jour par jour, et que cette mention peut avoir été faite longtemps après l'acquisition.

Attendu toutefois qu'en opposition à ce témoignage, M. Weale entendu à la présente audience déclare que lors d'une visite qu'il fit à M. de Crassier vers 1857, celui-ci lui a parlé de la possession d'un ivoire qu'il ne pouvait, disait-il, lui montrer en ce moment parce qu'il était indisposé; que M. Weale avait cru comprendre que M. de Crassier lui disait que cet ivoire provenait de la cathédrale de saint Lambert, mais qu'il ne peut se rappeler si M. de Crassier a voulu désigner cet objet ou bien l'évangéliaire qui avait fait également l'objet de la conversation; qu'il est constant, en outre, que l'évangéliaire provenait non de la cathédrale Saint-Lambert mais de l'ancienne église de saint Pierre.

Attendu que dans ces circonstances il y a doute sur la véritable origine du diptyque et sur le point de savoir si le prévenu avait connaissance de la fausseté de cet objet d'art; que, dans le doute, la bonne foi se présume, qu'ainsi le premier élément du délit d'escroquerie, la fraude n'existe pas dans l'espèce.

Attendu que la loi exige en outre pour qu'une peine soit applicable, qu'il y ait emploi de manœuvre pour persuader l'existence de fausse entreprise, ou d'un crédit imaginaire, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident ou de tout autre évènement chimérique; que dans l'espèce, on n'impute au prévenu aucun genre de manœuvre; que si, contrairement à ce qui vient d'être dit, il était même établi que le prévenu était de mauvaise foi, lorsqu'il a affirmé que le diptyque vendu était le *Diptychon Leodiense*, il y aurait eu de sa part des allégations blâmables; mais que telles allégations réprouvées par la morale, ne peuvent constituer des manœuvres qui consistent dans des actes ayant pour but d'appuyer le mensonge et de lui donner les apparences de la vérité.

Que le fait d'avoir montré en même temps la gravure de Wiltheim et le diptyque ne peut pas être considéré comme une manœuvre, puisque la gravure elle-même et sa ressemblance avec le diptyque étaient déjà connus à l'avance de l'acheteur.

Qu'enfin on pouvait en démontant l'ivoire s'assurer de l'authenticité de l'objet vendu; que l'acheteur n'a pas demandé à faire cette vérification; que plus tard lorsque des doutes furent émis, l'autorisation d'y procéder aux risques et périls du vendeur lui a été accordée et que ces diverses circonstances excluent toute idée de manœuvre.

Que, dès lors, il n'y a dans les faits de la cause ni escroquerie, ni tentative d'escroquerie.

Par ces motifs,

Le tribunal renvoie le prévenu des poursuites... »

La planche ci-jointe, est la reproduction fidèle de la gravure de Natalis, qui se trouve dans l'ouvrage que le Père de Wiltheim dédia au tréfoncier de Méan grand-écolâtre de Liége [1].

1 Diptychon Leodiense ex consulari factum episcopale et in illud commentarius R. P. Alexandri Wilthemii, societatis Jesu presbyteri. Leodii, apud I. M. Hovium, M.DC.LIX. in-folio de 6 ff. 37 pp. avec deux planches dessinées par Natalis, intitulées *Diptychon Leodiense* et *Diptychon Bituricense*, avec deux fascicules.

Appendix ad diptychon Leodiense auctore R. P. Alexandro Wilthemio, societatis Iesu presbytero. J. M. Hovius M.DC.LX, in-fol 3 ff. 33 pp.

R. P. Alexandri Wilthemii societatis Iesu presbyteri ad diptycha Leodiensia antehac a se edita annotationes. J. M. Hovius, M.DC.LXXVII, in-fol. de 12 pp.

Ces deux dernières parties sont rares. L'ouvrage de Wiltheim a été réimprimé dans le recueil suivant. Ant. Francisci Gori Thesaurus diptychorum. Florentiæ, 1709, in-fol.

de Theux. Bibliographie Liégeoise, vol. I, fol. 101.

Au bas de la planche ci-jointe sont à gauche le nom du célèbre graveur M. Natalis delin. à droite R. Collin sculp.

Richard Collin, luxembourgeois, habita Rome et travailla sous la direction de Sandrart avec Natalis.

J. Renier. L'œuvre de Michel Natalis. Bulletin Archéologique Liégeois, vol. IX, fol. 424.





CHAPITRE VINGTIÈME

SALONS CAPITULAIRES — JARDINS DES NOUVEAUX CLOÎTRES — LÉGENDE DE LA POMME DE LA SAINT-JEAN — MARIAGE SUIVANT LA COUTUME BRESSANE — LES PAWILHARS — SOUVENIRS HISTORIQUES — DIPTYQUE DE CONFRATERNITÉ — LE GIGANTESQUE SAINT CHRISTOPHE — CARILLON D'ANGELO DE LA ROCCA — GÉNÉROSITÉ DES LIÉGEOIS — VAILLANCE DES SERMENTS — FÊTE DE SAINT LAMBERT — LES CLOCHES TRIBOLLENT EN LIESSE — CRAMIGNONS — VINS DE LA CHIFFRE D'OR — LA TRANSE - LES DEGRÉS DE SAINT LAMBERT — CONJURATION ET MORT DU TYRAN GUY DE CANNE — CHAQUE OYSEAU A CESTE CHOUETTE DONNAIT UN COUP DE BEC — DESTRUCTION DE LA CATHÉDRALE DE SAINT LAMBERT — SOUVENIRS RÉTROSPECTIFS — REGRETS.



A côté de la grande sacristie était le salon du chapitre, appartement d'environ quarante pieds carrés, orné d'un plafond peint à fresque par le peintre liégeois La Fabrique ; cet artiste, du siècle dernier, avait puisé la plupart de ses sujets dans l'histoire de Liége et particulièrement dans la vie de saint Lambert. Ces peintures dénotaient une étude approfondie des fresques antiques, mais n'en avaient point la vigueur ni les dispositions. Une très-belle cheminée en marbre dont on admirait les caryatides en marbre blanc, ouvrage d'un élève de Delcour, était surmontée du beau tableau de Lambert Lombard représentant la Descente de la croix : bel ouvrage qui se recommandait par le corps du Christ, dessiné d'une manière large, avec un coloris vrai, vigoureux et surtout par une attitude pleine d'expression.

En face de la cheminée était le trône du prince en velours rouge, et aux côtés étaient les fauteuils, aussi en velours, des chanoines capitulaires. Le centre du salon était occupé par des tables en marbre encadrées dans des lames de cuivre ou de bronze doré ; on dressait ces tables en guise de pupitre, et on y déposait avant la réception d'un nouveau tréfoncier les preuves que ce dernier devait exhiber devant le chapitre. Aussi est-ce pour ce motif qu'on appelait ces tables *Tabulæ Juris, Litterarum Provisionis, Litterarum Tonsuræ, Producti in Capitulo,* etc. Pendant les six semaines que durait cette exhibition des preuves d'un aspirant à la dignité de tréfoncier, le public indistinctement était admis à en prendre connaissance et à en contrôler l'exactitude. Dans ces circonstances, ce salon était décoré de tapisseries de gobelins avec des dessins en tissu d'or. Les deux fenêtres qui éclairaient ce salon donnaient sur le grand jardin du chapitre.

Parmi les nombreux espaliers qui formaient les boulingrins et les quinconces de ces parterres, on y cultivait depuis des siècles des pommiers dits de *saint Jean*.

A l'origine de cette culture entretenue avec beaucoup de sollicitude, s'attachait une touchante tradition ; cette dernière que Hontheim et Chapeauville disent avoir lue dans un très-ancien manuscrit, conservé au château de Huy, tire son nom de saint Jean l'Agneau, 25e évêque de Tongres, prédécesseur de saint Amand, l'an 630.

Jean l'Agneau possédait, près de Huy, un château à Tihange, au Fond de l'Évêque, où avant sa promotion à l'épiscopat, il s'adonnait par goût à l'agriculture et au jardinage. Il légua ce patrimoine à son église. La pomme dont il s'agit fut un gain de ses semis.

L'église de Liége ayant obtenu de pouvoir célébrer la fête de saint Jean l'Agneau le 23 juillet, époque de la maturité de cette pomme précoce, ce jour le chapitre cathédral traitait le prince-évêque, lui offrant un dîner gala ; sur la table

était placé le buste de saint Jean entouré du fruit qui porte son nom.

Le matin après la messe, on avait distribué à chaque servant de messe, en qualité de jeton de présence, un escalin contenu dans une petite pomme de cire coloriée, dont la confection appartenait aux religieuses conceptionistes, qui étaient rémunérées par les prémices, les cierges et autres objets ayant été mis en usage pendant l'office [1].

Au commencement du siècle dernier, ce jardin fut le théâtre d'un singulier spectacle. Deux domestiques du tréfoncier de Gournay de Raigecourt, recherchant en mariage deux servantes bressanes qui remplissaient les charges de lingère chez le tréfoncier de Saint Maurice, sollicitèrent du chapitre la permission de ratifier en sa présence le consentement que les parents de ces filles leur envoyèrent de la Bresse.

Or, suivant la coutume du Charolais, avant d'entériner légalement leur mariage par devers la cour des échevins, ces derniers, suivis d'une majeure partie des chanoines tréfonciers se rendirent dans ce jardin où une centaine d'œufs étaient éparpillés sur le gazon. Là, les deux valets et les deux servantes exécutèrent, en se tenant par la main, une danse ou bourrée du pays. Ainsi le voulait la coutume bressane. Comme ces jeunes gens dansèrent sans casser les œufs, ils furent fiancés. On renouvela trois fois l'épreuve et les éclats de rire ne purent les décontenancer ; car la danse fut heureuse et incontinent la bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'archiprêtre de Notre-Dame aux Fonts [2].

Le jardin cité plus haut était entouré de trois côtés par les nouveaux cloîtres qui avaient cent cinquante pieds de longueur et seulement vingt-cinq à trente de largeur. Dans leur partie occidentale étaient, contre les parois, une série de valves contenant des Pawilhars, concernant la cathédrale et son chapitre [3], des tableaux et un retable en haut-relief relatant les miracles attribués à Notre-Dame des Bonnes Nouvelles, dont nous avons décrit la statue. Dans ce retable triptyque du XVe siècle, on voyait Jean d'Arckel, prince-évêque de Liége, plaçant en 1369 la statue de la Vierge dans les cloîtres de la cathédrale.

A ce sujet, Bouille rapporte ce qui suit [4]. « En ce temps, il advint que deux hommes fauchans près de la Ville de Bilsen, celui qui étoit derriere donna imprudemment de sa faulx dans la jambe de l'autre, qui fut porté chez lui à demi mort ; celui qui avoit fait le coup, homme d'une bonne vie, passa la nuit à prier la Mere de Dieu d'obtenir de son Fils la guerison de son camarade, faisant vœu de porter un cierge du poids de dix livres devant son image qui étoit exposée dans les dites Encloitres.

Le lendemain, lors que le Chirurgien vint lever l'appareil, il trouva que la playe étoit parfaitement guerie ; alors le bon homme raconta le vœu qu'il avoit fait, et peu de jours après, ils vinrent ensemble rendre leurs actions de graces à leur Bienfaitrice dans la susdite Chapelle, laquelle est devenuë tres-célébre par quantité d'autres merveilles. »

Un grand tableau du XVe siècle, peinture qui n'était pas une œuvre de premier ordre, mais non sans mérite, représentait un épisode des guerres civiles en 1376, lorsque le prince-évêque Jean d'Arckel assiégea Visé.

Dans ce combat, une jeune fille se distingua par sa bravoure ; elle s'empara de la bannière du prince, qui était déjà arborée sur la muraille.

Le lendemain, conduite en triomphe à Liége, par les bourgeois, elle offrit le glorieux trophée aux applaudissements de la population, à la Vierge des Bonnes Nouvelles. Au pied du tableau était un cartouche d'albâtre portant en lettres onciales dorées ces mots

IMPRIMIS IPSUM EPISCOPI VEXILLUM RAPUIT VIRGO
QUAEDAM PRO MURIS VIRILITER DIMICANS
POSTERO DIE SUPPLICANTIUM RITU FREQUENTES VENERE
LEODIUM VISETENSES [5]

Un grand diptyque représentait la confraternité des tréfonciers de Liége avec les commandeurs de l'Ordre Teutonique ; cette peinture du XIVe siècle était de l'école des frères Van Eyck, les figures offraient d'assez bons types de l'art déchu de cette époque cherchant une voie nouvelle. Le dessin incorrect et le style étaient d'une grandeur un peu sauvage, tandis que les tons de la coloration étaient

1 De nos jours, on voit derrière le chœur de la cathédrale d'Hildesheim, un rosier qui remonte authentiquement à 800 ans, et que la tradition dit avoir été planté par Charlemagne ; il étend ses branches à 25 pieds de haut et 30 de large sur le mur extérieur de la crypte : les fleurs de ce rosier sont simples et petites.

K. Bædeker. L'Allemagne, vol. I, 1863, fol. 96.

2 De Jurisdictione capituli et archidiaconorum. M S., fol. 117

Id J. Pennot. Decreta synodi diocesanæ Brixiæ, vol. II, fol. 152

3 Pawilhars. Au moyen-âge, on entendait par chewaige une redevance due par chaque chef de famille, une espèce de capitation.

du Cange. Glossarium latinum, vol. II, fol. 141

4 Bouille. Histoire de la ville et pays de Liége, vol. I, fol. 408.

5 B. Fisen. Historia Ecclesiæ Leodiensis, vol. II, fol. 135.

doux et même faibles ; des figures se détachant sur des fonds pourpres, étaient constellées d'or. Les lumières des draperies aussi striées d'or dans le goût des émaux produisaient un heureux effet. Il est certain que cette peinture datait du règne de Jean de Bavière, élu prince de Liége, à l'âge de 17 ans, en 1390.

Ce prince menant assez joyeuse vie, ne cessa de s'entendre très-mal avec ses nouveaux sujets, ne fut jamais sacré évêque, et ne reçut, en fait d'ordres, que le sous-diaconat ; aussi résigna-t-il son évêché en 1418, pour épouser Élisabeth de Gorlitz, veuve d'Antoine duc de Bourgogne. Il est très-probable que Jean Van Eyck a dû se trouver à Liége avec ce prince, grand protecteur des chevaliers teutoniques.

Jean Van Eyck était attaché au prince en qualité de *varlet de chambre*, charge qui répond, en quelque façon, à celle de chambellan dans la langue moderne ; le varlet de chambre avait à sa disposition, pendant son séjour à la cour, deux chevaux et un serviteur à livrée. Ce qui est certain, c'est que Jean Van Eyck a vécu à la cour, recevant une pension de Jean de Bavière [1]. Ce prince était représenté au centre du diptyque ; celui-ci partagé en six champs ou panneaux de grandeur inégale, reposait sur un soubassement ou *predella* sur lequel étaient peints les patrons du chapitre de Liége et de l'Ordre Teutonique ; quatre de ces panneaux, formant les volets, étaient coloriés sur le revers. On y voyait les portraits des Landt-Commandereyen ou Grands Baillis d'Oude-Biessen, Nieuwen-Biessen, de Gemert, de Rebsdorff, Bernsheim, Jonge-Biessen, Beckewort, Gruytrode, Fouron, Saint-Égide, Ordingen, Ramersdorff et Saint-André à Liége, puis les tréfonciers de Luna, anti-pape Benoit XIII, de Rochefort, de la Marck, d'Arckel et autres [2].

La statue gigantesque de saint Christophe. A diverses reprises les tréfonciers opinant pour la condamnation de la monstrueuse effigie, les serments croyant que l'honneur de leur patron y était intéressé, furent d'un sentiment contraire.

Nous ne disserterons pas sur les raisons de cette ridicule grandeur que les peintres et les statuaires attribuent à ce saint. Ajoutons ces rimes attachées à sa statue ; elles peuvent servir à donner une idée des lumières qui éclairaient les siècles où la grande statue de saint Christophe fut imaginée :

O BEATE CHRISTOPHORE,
QUI PORTASTI JESUM CHRISTUM,
ET IDCIRCO SICCO PEDE
TRANSIVISTI RUBRUM MARE
NON TETIGIT UNDA CRURUM
ERAS ENIM MAGNUM VIRUM

Un grand panneau retraçait les épures employées lors de la confection du carillon de la grande tour. A la fin du XVI[e] siècle ou au commencement du XVII[e] siècle, le célèbre Angelo de la Rocca [3], moine augustin, vint en qualité de procureur visiter les couvents de son Ordre à Liége. Il y vit et examina attentivement le carillon de Saint-Lambert ; étant de retour à Rome, il fut préposé à la présidence de l'imprimerie vaticane ; Clément VIII le sacra évêque de Tagaste, puis le nomma évêque sacriste du palais ; encouragé par ce souverain pontife, il publia plusieurs ouvrages encore recherchés de nos jours et particulièrement un traité *De Campanis.* Il y décrit comme il suit le carillon et l'horloge de Saint-Lambert, « *De horologio S. Lamberti in Ecclesia Cathedrali Leodii. Secundo loco se nobis offert explicandum horologium Leodii quod est Germaniæ inferioris, hoc est Flandriæ, civitas maxima. Ibi enim præter magnitudinem et multitudinem campanarum quæ dum organorum instar pulsantes musicum reddunt concentum, ut in cap. XII narravimus, in Ecclesia Cathedrali Sancto Lamberto dicata, extat etiam horologium pura arte constructum*

1 PINCHART. Bulletin de l'Académie de Belgique, année 1864.
Id. J. HELBIG. Histoire de la peinture au pays de Liége, vol. I, f. 57

2 Ce diptyque a fait l'objet, en 1802 et 1803, d'une correspondance suivie entre S. A. J. et R. l'archiduc d'Autriche Charles Louis, Hoch-Deutschmester (Grand-Maître) de l'Ordre Teutonique, le Land Compthur (Grand-Commandeur), Charles prince de Zinzendorf et le baron van-den-Steen de Jehay, dernier grand conservateur de la Bulle d'Or, à l'effet de prouver la confraternité qui existait entre le chapitre de Liége et l'Ordre Teutonique ; ce dernier ayant été supprimé par la paix de Luneville, 9 février 1801, par suite d'un recès du 25 février 1803, la Confédération Germanique a pourvu pour les membres existant de l'Ordre aboli dans la principauté de Liége et les électorats, en stipulant que les membres de cet Ordre, qui n'auraient pas encore obtenu des pensions suffisantes, les devaient obtenir d'après les principes établis pour les tréfonciers de Liége ; enfin, que les princes qui auraient acquis d'anciennes possessions de l'Ordre Teutonique, devaient acquitter ces pensions au pro rata de leur part aux biens du dit Ordre.
Correspondance particulière.
Id. Factum de M. l'avocat G. L. MARIOTTE, † au château de Jehay, le 7 juillet 1832, à l'âge de 80 ans.
Id. DE VORREDE. Codex diplomaticus Ordinis Sanctæ Mariæ Theutonicorum, 1806.
Id. DE RODE. Peintre restaurateur des tableaux de la cathédrale, † en 1843, à l'âge de 91 ans.

3 ANGELO DELLA ROCCA. De campanis, 16[illegible].
Id. Thesaurus Antiquitatum Romanarum, vol. II.
Id. Bibliotheca Vaticana illustrata, vol. II.
Id. J. ROUMA. Ancien horloger de la cathédrale, † en 1850, à l'âge de 80 ans
Id. Chevalier A. DE STEMBERT, † le 12 avril 1857, à l'âge de 74 ans.

sicut rotæ ac fraureli multiplices proferunt. Quælibet enim hora in quatuor statuis, illis ex ære fictis, distincte pulsantur quibus pulsatis a statua illa inferiori pulsatur horarum campana quæ horas distincte personando refert. »

La seconde édition de l'ouvrage du savant augustin parle aussi en termes très-élogieux de cette horloge-carillon « construite avec un art admirable, comme on peut s'en assurer par les roues, rouages et cordages nombreux représentés au naturel en le fac simile appendu en les encloistres de la dite cathédrale Chaque heure est annoncée par quatre postures d'airain que l'on y avoit tirées au naturel. Après quoi, chaque posture inférieure marque l'heure ou le nombre d'heures sur la plus importante cloche. »

De grands panneaux mentionnaient les capitations et dons volontaires souscrits par les trois corps de l'État lors de l'invasion des Turcs en Europe.

En 1526, une nouvelle accablante vint frapper la chrétienté tout entière. Les innombrables armées de Soliman II, le Magnifique, l'Invincible, la terreur de l'Orient et de l'Occident, avaient porté leurs étendards jaunes et leurs queues à crinières flottantes sous les vieilles tours de Belgrade et de Mohacz ; leurs coursiers huns se baignaient dans les flots du Danube, et Vienne tremblait de voir bientôt leurs damas recourbés briller aux feux du soleil du Prater. Le roi Louis II de Hongrie venait de perdre la vie dans une bataille décisive, le 29 août de la même année, et son corps fut retrouvé, deux mois après, englouti avec son cheval dans un marais.

Dans cette occurence périlleuse, la libéralité de la nation liégeoise fut si remarquable que le pape Clément VII, de commun accord avec l'empereur, engagea le prince-évêque Corneil de Berghes à en consacrer le souvenir par une inscription commémorative.

Une grande dalle de granit, encastrée dans le mur, était qualifiée du nom de *protêt des serments*. L'inscription rappelait qu'en 1494, la cité avait fait don au serment des arbalétriers d'un édifice construit sur le pont des Arches et de la porte qu'elle commit à sa garde. En 1677, cette compagnie qui avait été supprimée par le prince, se reforma avec le rétablissement des institutions populaires ; elle fit élever un abri sur le pont dont elle reprit la garde. Cet état de choses ne subsista que sept années, les arbalétriers ayant été de nouveau supprimés en 1684. Pendant cette suppression le chapitre de Saint-Lambert demeura admodiateur des biens, cens et rentes du serment. Il lui consacra un pieux souvenir, témoignant que les serments liégeois furent toujours l'appui de nos libertés publiques, ayant leurs priviléges et leurs devoirs glorieux ; qu'aux temps des guerres, les arbalétriers et les arquebusiers étaient les premiers, *allant aux champs d'honneur, entrant en bataille, courant sus et invadant les ennemis et les derniers rentrant en la cité.*

Au pied de ces valves on remisait chaque soir deux grandes tables, désignées sous le nom de *provendes*. Chaque jour, à l'heure de l'Angelus, on les plaçait, couvertes de comestibles, devant la porte sénestre du portail au-dessus du grand marché.

Les suppôts de la cathédrale sous la direction d'un tréfoncier de semaine, *élémosinaient cinquante soupes, pains, beurre et viande à cinquante ménages de manants nécessiteux.*

Cette coutume aumônière très-louable dans son origine, avait dégénéré en abus au siècle dernier En effet, à cette époque une plaie honteuse défigurait Liége : c'était la mendicité, généralement répandue. Les rues, les places, les églises même regorgeaient de mendiants. Les nombreux couvents entretenaient cette lèpre par leurs aumônes, et il n'est pas étonnant qu'à cette vue Guichardin ait taxé le peuple liégeois d'une incurable paresse.

On s'efforça vainement de réprimer cet abus. Un édit de 1725 porte *défense de gueuser aux portes des églises* à tous les étrangers et aux natifs ayant *appris un métier*. Un second édit de 1730 constate l'inefficacité du premier, et les mesures qu'il prescrivit n'eurent pas plus de succès contre un mal trop invétéré

L'attention du touriste qui visitait les cloîtres de la cathédrale, était éveillée par le pavé qui portait en cet endroit de nombreuses lettres de cuivre S. L. *(Sanctus Lambertus)* ; elles étaient reproduites sur une lame de cuivre qui traversait le jardin et se prolongeait jusqu'aux cloîtres joignant la rue de la petite tour.

C'était une délimitation que ne pouvaient franchir les meneurs des *cramignons* lorsque, les jours de la fête de la cathédrale ou de l'élection du roi des serments, ils venaient annuellement danser leurs farandoles dans les cloîtres.

On connait le caractère de la nation wallonne, ses mœurs à la fois si douces et si vives, son bon sens exquis, sa langue si pittoresque ; l'esprit et le cœur de nos pères avaient besoin d'expansion, et de se manifester au dehors et principalement, lors de la grande procession.

On n'a pas d'idée de l'aspect pittoresque de la

fête de la cathédrale, derniers restes d'anciens usages que la génération actuelle va oublier...

Des mais et des fleurs devant les maisons ; des guirlandes ou des couronnes de verdure dans tous les *vinâves* par où la procession devait passer ; des fleurs encore que l'on semait à pleines mains devant le cortége pieux ; puis les jeunes gens, les jeunes filles en toilette de printemps et les personnes âgées elles-mêmes revêtues de leurs plus beaux habits ; enfin les rondes ou farandoles qui serpentaient dans les rues en jetant aux échos joyeux la douce mélopée : tout cela présentait un charmant coup d'œil et remplissait les sens des plus douces saveurs ou d'harmonies délicieuses. Ce sont ces farandoles, d'un cachet tout à fait original à Liége, qu'on y connaît sous le nom de *crâmignons*. Le *crâmignon*, qui désigne, tantôt la danse, tantôt la chanson elle-même, nous vient très-probablement de nos anciennes mœurs gauloises ; en tout cas, il paraît remonter à une époque fort lointaine, et avoir depuis longtemps été en faveur dans la cité. Les décrets capitulaires, dès le XIII[e] siècle, sans interdire ces danses d'un usage immémorial, se contentent de recommander qu'on ne devait point franchir la claustralité indiquée par les lettres S. L. dans *les nieuwes encloîstres derrière le grand hour* ; stipulations dignes de remarque par suite de l'esprit national qui les caractérisait.

Il était enjoint aux forains ou marchands ambulants qui se tenaient sur les degrés de la cathédrale les jours de danses, de ne vendre que des vins provenant du terroir liégeois, du vin de la *Chiffre* d'or de Sclessin ou de Tihange, près de Huy. On dégustait celui-ci en formant la ronde dans le jardin des cloîtres où croissaient les fruits connus sous le vocable de saint Jean l'Agneau qui avait habité Tihange

A l'entrée de la cathédrale, la jeune fille qui donnait le branle au crâmignon devait s'appeler Thérèse, Tésette ou Thésée. Comment expliquer cette particularité autrement que par la similitude qui existe entre le crâmignon liégeois et la farandole des temps anciens ? Dans l'un et l'autre, un grand nombre de personnes forment une chaîne en se tenant par la main ou avec des mouchoirs. L'air de ces danses est un mouvement vif et cadencé ; la mesure à six-huit. Au signal donné, la ronde se met en branle, parcourt les rues, se grossissant de tous ceux qu'elle rencontre et exécutant diverses figures qui consistent à réunir les extrémités de la chaîne, à danser en rond, à passer sous un arc formé par les bras de plusieurs danseurs ; on sait que Thésée, une des divinités du paganisme, après avoir tué le minotaure, inventa la danse sphérique, plus tard italique, gigue précurseur des farandoles ou crâmignons. Grande était la magnificence et l'originalité des fêtes des arquebusiers et des arbalétriers. Chaque année, ces sociétés célébraient avec pompe l'anniversaire de leurs patrons : les saints Georges et Sébastien. Les réjouissances commençaient dès la veille au soir par les sons des cloches *qui tribollaient en liesse*, et les détonations des bombardelles et des crapeaudaux conservés dans le jardin que les serments possédaient à Sainte Walburge

Le lendemain, au lever du soleil, les confrères étaient convoqués par le roulement du tambour. Ils se rendaient en corps à la cathédrale, bannière et drapeaux déployés ; le clergé de la chapelle où se conservaient les reliques des saints Georges et Sébastien, déposait les châsses sur la démarcation de cuivre relatée plus haut. Introduits dans la cathédrale, après avoir écouté, l'arme au bras, le service divin, ils défilaient de nouveau dans les cloîtres et y recevaient l'eau bénite sans que le clergé dépassât la délimitation.

L'après-midi de cette journée était consacré au tir à l'oiseau. Le vainqueur recevait en prix, avec le titre de roi, un magnifique oiseau ou *papegaye* en or ou argent. Ordinairement à la fin de sa royauté on reconduisait le monarque en triomphe dans les cloîtres de Saint-Lambert, où les châsses des saints patrons des serments se retrouvaient déposées dans l'endroit mentionné ; là, elles y recevaient en guise d'ex voto les objets précieux donnés en prix aux plus habiles tireurs [1].

Le clergé de Saint-Lambert se montra constamment très-jaloux de ne point laisser franchir la partie réservée des cloîtres. Après les pompeuses funérailles faites en 1642, à la reine de France Marie de Médicis, nous voyons que les serments n'eurent l'autorisation de faire la levée du corps qu'en cet endroit [2]

A l'entrée des cloîtres étaient deux grands bénitiers de marbre à la forme d'une coquille, rappelant au chrétien l'immensité de la mer et

. M. P[illegible], ZANTFLIET. Archives des serments
Id. [illegible]
. . S. [illegible] répertoire chronologique des concl[illegible]

[illegible]
[illegible]
Id. C[illegible]

de la création, le baptême du Christ et les saintes fatigues du pèlerin.

Au centre de la toiture s'élançait une flèche, campanille où était placée la cloche dite *la transe*, mise en branle pour annoncer l'agonie d'un membre du chapitre. En 1755, ce dernier se laissa prendre aux fallacieuses protestations d'orthodoxie du célèbre encyclopédiste Yvon.

Il lui accorda une habitation claustrale ; cet athée, sous prétexte de vulgariser la littérature française, y composa plusieurs de ses pages empreintes de deïsme et d'incrédulité.

Et cependant, combien de fois, dans le calme des nuits, les tintements d'une agonie, semblables aux lentes pulsations d'un cœur expirant, n'ont-ils point surpris l'oreille du coupable ? combien de fois ne sont-ils point parvenus jusqu'à l'encyclopédiste athée, qui, dans sa veille impie, osait peut-être écrire qu'il n'y a point de Dieu ?

La plume s'échappa de sa main ; il écouta avec effroi le glas de la mort, qui semblait lui dire · *Est-ce qu'il n'y a point de Dieu ?* Oh ! que de pareils bruits n'effrayèrent-ils aussi le sommeil des démolisseurs de Saint-Lambert ? Étrange empire de la Religion, qui, au seul coup d'un airain magique, peut changer en tourments les plaisirs, ébranler l'athée, et faire tomber le poignard des mains de l'assassin !

Les nouveaux cloîtres aboutissaient aux escaliers ou *Degrés de Saint-Lambert* situés sur le grand Marché ; on y avait accès par les deux portails mentionnés au commencement de cet ouvrage. De Hurges les décrit ainsi :

« Les deux portaux qui ont yssuë au grand » marché, sont aussi fort estimez et de belle in- » vention ; celuy qui regarde l'Orient est le moindre, » semblable en tout à celuy que je viens de des- » crire, qui est environné de belles galleries tout » à l'entour, qui servent de cloistre et de pro- » menoir aux chanoines et autres qui s'en veulent » servir.

» Elles sont toutes voultées par le dessus, claires » et ornées de beaux chassis, bien pavées par le » bas, hautes de 40 pieds et larges de 30 ; leur » longueur prise de Septentrion au Midy est de » 1000, et de l'Orient en Occident de 600 pieds ; » elles ne touchent l'église de Saint-Lambert qu'à » l'endroit des portaux d'Orient et d'Occident, » qui sont ceux des extremitez de la croisée tra- » versant la nef ; au surplus elles sont de fort » belle invention, et telles qu'on les voit ici, leur » couverture est de plomb. »

Nos historiens ont souvent parlé des *degrés* de Saint-Lambert, comme d'un lieu d'asile où les criminels pouvaient se réfugier et se trouvaient à l'abri de toute poursuite. Nous ignorons à quelle époque remonte ce privilége, mais il existe aux archives de la province [2] une charte inédite de l'an 1237, où cette franchise est reconnue d'une manière explicite. Le droit d'asile n'existait pas seulement pour ces degrés ; il appartenait encore à tous les lieux attenant à la cathédrale, jusqu'à de certaines limites. Grâce à ce privilége, bien des coupables échappèrent sans doute à la justice humaine, mais bien des innocents aussi parvinrent à se soustraire aux ennemis forcenés qui les poursuivaient ; nos commotions civiles, si acharnées sur la place du Marché, venaient mourir au pied des degrés de Saint-Lambert.

Au centre du palier des degrés de Saint-Lambert étaient incrustés une tête et col de cheval bridé. Cette représentation indiquait l'endroit où, le jour de son entrée solennelle, le nouveau prince-évêque descendait de son destrier : en ce moment le grand-chantre mettait la main sur l'arçon de la selle de cette monture, qui, d'après un usage immémorial, lui appartenait de droit [3]. Si, à la mort du grand-chantre, ce cheval existait, il paraissait aux funérailles de son maître, accompagnant sa dépouille mortelle jusqu'à sa dernière demeure, ainsi que nous l'avons relaté lors de la description du caveau des grands-chantres.

Les degrés de Saint Lambert rappelaient encore d'autres souvenirs. Ainsi qu'on le remarquera dans le plan plane de la cathédrale, les marches de cet escalier vers la rue des Onze mille Vierges étaient tronquées.

Au centre était incrustée en lettres de cuivre cette inscription :

ANTE GRADUS TEMPLI CECIDIT QUI TOT MALA FECIT

Jusqu'en 1794, le vendredi de la semaine de *Lætare*, avait lieu annuellement une procession en mémoire de la révolution qui délivra la ville du terrorisme de Guy de Canne, seigneur de Spawen.

Ce tribun à la tête d'un corps d'Allemands, s'ar-

1 L. Polain Liége pittoresque, fol. 157
2 Manuscrit de l'Université de Liége

Id. Polain. La Joyeuse Entrée de François de Bavière, vol. I, fol. 19

roge, en 1483, une autorité presque dictatoriale et en abuse sans aucune retenue.

La jeunesse liégeoise, frémissante d'indignation, prend les armes, s'empare de la citadelle, repousse les troupes que Guy de Canne envoyait contre elle. Le chapitre, revêtu des insignes de sa juridiction, vient sur la plate-forme des tours de sable, donne son approbation à la conduite de cette vaillante jeunesse. Le décret de la déchéance de Robert de la Marck comme mambour de Liége et complice de Guy de Canne, excite la plus grande irritation de la part de ce dernier qui, subitement, vient se montrer entouré de ses officiers sur les degrés de Saint-Lambert.

Posté au sommet, il harangue le peuple et menace de toute sa vengeance ceux qui oseraient lui résister. Cependant quelques bourgeois, plus entreprenants que les autres, se glissent derrière lui, s'enhardissent et, se ruant sur l'orateur, le poussent et le jettent au bas de l'escalier. A l'instant même, ceux qui se trouvent sur la place du Grand Marché, le percent de coups et traînent ignominieusement dans les rues le corps de la victime : *chaque oyseau à ceste chouette donnait un coup de bec*, dit Mélart dans son style si énergique et si pittoresque. Et ce ne fut que bien tard dans la journée, et par ordre du Conseil de la Cité, que le cadavre de Guy de Canne est transporté au couvent des Mineurs où on l'inhume. Comme dans tous les temps, les victimes vivantes du parti qui succombe sont délivrées par celui qui triomphe, l'abbé de Saint-Trond, que Robert de la Marck et Guy de Canne avaient arrêté et transporté lié et garotté à Liége, où on le jeta dans une prison les fers aux pieds, et en butte aux traitements les plus inhumains.

Il voit tomber ses chaînes et chante le lendemain la messe dans la cathédrale, suivie d'actions de grâces pour la destruction de la tyrannie.

En commémoration de cette délivrance, on institua à perpétuité une procession, à laquelle participaient tout le chapitre et le clergé de la cathédrale, la magistrature, la cour des échevins et les membres des divers tribunaux. Lorsqu'après avoir parcouru son itinéraire, la procession rentrait dans l'église par le portail du Grand Marché, au moment de franchir le seuil du temple, le grand-mayeur se plaçant entre le grand-doyen et le grand-prévot et brandissant le grand glaive de justice, dit *Nuremberg*, s'écriait :

Ante gradus templi cecidit qui tot mala fecit.

Puis les thuriféraires portant des cierges les éteignaient, les brisaient et en jetaient les fragments au peuple assemblé. La possession de ces déchets était parfois l'origine de collisions qui ne se terminaient pas toujours sans risques et sans intervention de la police [1].

Quelques mois s'étaient à peine écoulés depuis le jour où nous commencions à tracer ces lignes. A cette époque onze personnes, jadis témoins de la splendeur de Saint-Lambert et de son chapitre, guidaient nos efforts naissants par le secours de leurs souvenirs et de leurs lumières ; aujourd'hui hélas ! la mort les a toutes frappées !

Triste destinée commune aux choses humaines ! La destruction a étendu son empire sur l'admirable monument qui semblait défier les siècles. Quand Judas Machabée, ce généreux défenseur des lois et de la religion de ses pères, eut succombé sous les traits de ses ennemis, le peuple consterné ne pouvait croire à la perte qu'il venait de faire, et dans sa douleur il s'écriait : « Comment es-tu tombé, homme invincible, toi qui sauvais le peuple du Seigneur ! » (Mach. Liv. I.).

Et nous aussi, après avoir décrit l'origine, les progrès, les vicissitudes de ce temple auguste, nous avons peine à croire qu'il ait disparu du milieu de nous et, frappé de stupeur, nous nous demandons : comment es-tu tombé, toi, si longtemps le palladium de la nationalité liégeoise !

Elle n'est plus, l'antique chapelle de Cosme et Damien, un des plus beaux titres de gloire de Liége ; véritable anneau d'une longue chaîne qui la rattachait au berceau même du christianisme : sol auguste, foulé par des évêques dont la mission remontait aux temps apostoliques !

Elles ont disparu, les classes de Saint-Lambert fréquentées par la foule des jeunes lévites, espoir, soutien de la religion. Des princes, des pontifes, donnèrent les grands exemples de savoir et de vertu dont ils y avaient puisé les principes ! Semblables à l'essaim d'abeilles, dirigeant son essor

1 FOULLON. Historia populi Leodiensis per episcoporum et principum seriem digesta, vol. II, fol. 166 à 168

Id. ZALWEIN. Principium juris ecclesiasticici universæ Germaniæ, vol. III, fol. 127

Id. Baron DE CRASSIER. Recherches et dissertations sur l'histoire de Liége, fol. 74 et 534.

Id. MORCKENS. Conatus chronologicus Episcopatus Coloniæ, vol. II, fol. 215.

Id. LEJEUNE. Prêtre bénéficier de la cathédrale, chanoine de saint Martin, † le 2 mars 1848, à l'âge de 84 ans.

Id. DESPREZ. Ancien conseiller aulique de S. A. S. C. le prince-évêque de Liége, † le 22 octobre 1850, à l'âge de 87 ans.

vers des prairies émaillées de fleurs, afin d'y recueillir un miel abondant, les jeunes gens de toute nation, attirés par la réputation de maîtres habiles, s'y rendaient avec empressement et illustraient nos écoles, qu'on décorait pompeusement du titre de Fontaine de la Sapience de l'Europe.

Elle est réduite en cendres, cette chaire de vérité où le Seigneur, parlant par la voix de ses ministres, fit renaître en eux ses prophètes.

Les voilà renversées, ces colonnes majestueuses aux fûts desquelles on suspendit si souvent les vieilles et nobles bannières des trente-deux métiers.

On a donc brisé ce jubé, du haut duquel nos célébrités musicales ravissaient leurs concitoyens, épanchaient leurs suaves accents qui rehaussaient l'éclat des prières et des cérémonies solennelles.

Des mains barbares ont jeté au creuset le magnifique mausolée où Érard de la Marck avait fait exprimer à l'airain non point le faste et l'éclat, mais le vide et le néant des grandeurs humaines.

Ils sont détruits, les sacraires et les chapelles, rendez-vous des chefs-d'œuvre de serrurerie, d'orfévrerie, de ciselure, de peinture, de sculpture et de tant de travaux précieux, musées chrétiens, constituant pour ainsi dire des généalogies complètes d'artistes, presque tous enfants de Liége.

Où sont les lambeaux du glorieux gonfanon qui tant de fois guida nos pères à la victoire ?

Elle a croulé, cette tour majestueuse dont la flèche se perdait dans les cieux et signalait de loin la patrie au cœur palpitant du Liégeois qui revenait après une longue absence !

Elles ont cessé de retentir, ces cloches aux sons tour à tour graves et joyeux.

Des profanateurs ont dispersé les pierres de ce sanctuaire qui commandait l'intérêt et l'admiration par son imposant cortége de souvenirs.

Il n'existe plus ce célèbre chapitre, assemblée où tant de fois se trouva réunie la suprématie du talent et de la vertu, et dans lequel les plus illustres maisons de l'Europe se firent constamment un honneur de compter leurs enfants ou leurs alliés.

De même que ce voyageur qui cherchait en vain l'emplacement d'une ville autrefois célèbre, naguère encore l'étranger visitant notre vieille cité demandait, surpris : où est donc l'église de saint Lambert ?..

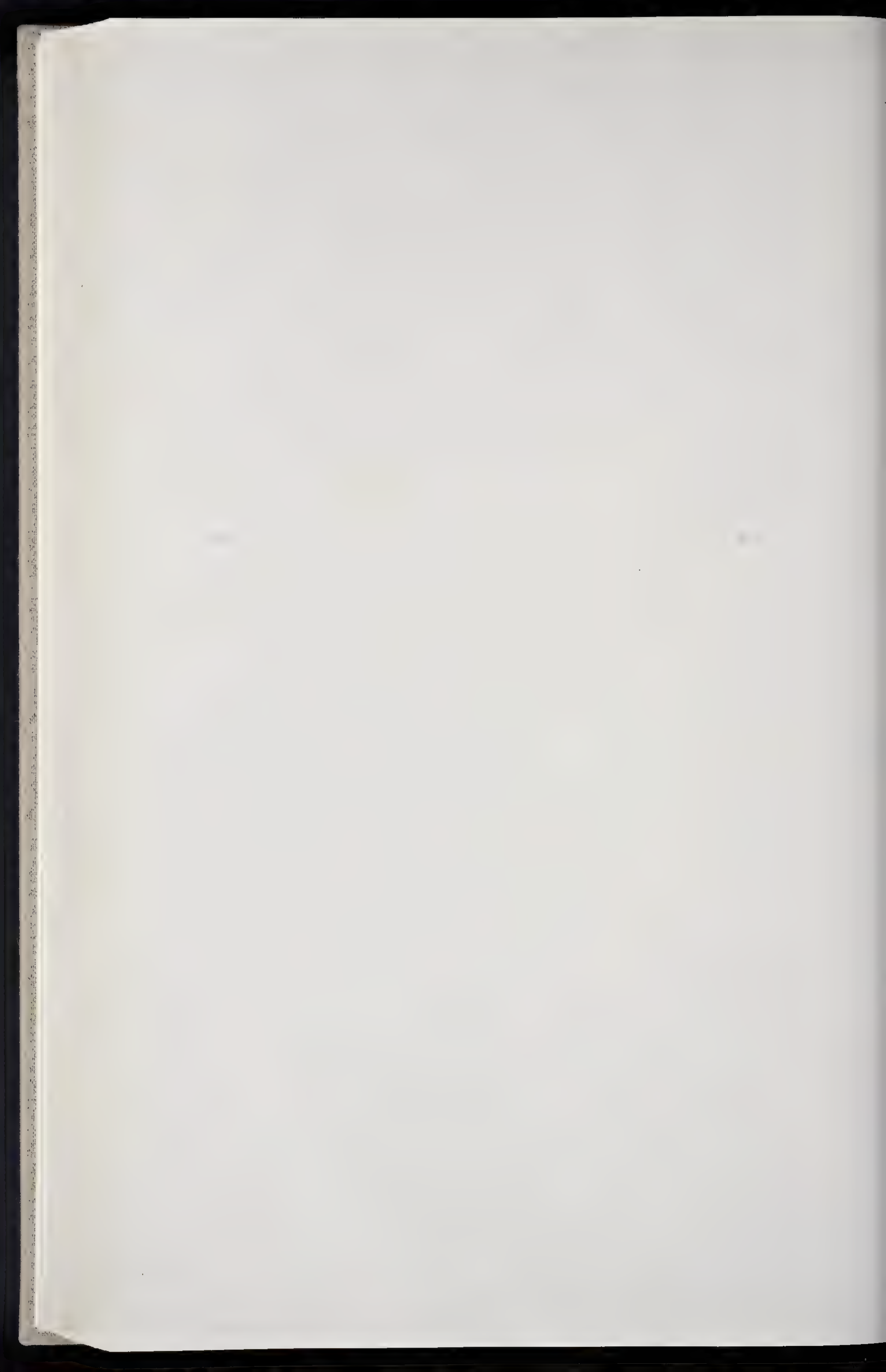
Étrange contradiction ! Cette église, qui fut pendant une longue succession de siècles la sauvegarde de la liberté nationale, fut détruite au nom de la liberté qu'on prétendait donner au peuple.

Et quelles sont les libertés que n'avaient octroyées nos Paix, nos pactes et nos chartes ?

Mais à quoi bon d'inutiles regrets ? Formons plutôt des vœux pour l'avenir. Nous rappelant avec fierté l'inébranlable attachement de nos aïeux à la vérité et à la patrie, montrons, Liégeois, que la flamme sacrée des mêmes sentiments survit aux ruines du passé et brûle toujours, ardente et pure, dans nos cœurs !







CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

DERNIERS JOURS DE LA CATHÉDRALE, DU CHAPITRE DE SAINT-LAMBERT ET DE LA NATIONALITÉ LIÉGEOISE — ÉLECTION DU DERNIER PRINCE-ÉVÊQUE — ENVAHISSEMENT DE LA PRINCIPAUTÉ PAR LES ARMÉES DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — PREMIÈRE ÉMIGRATION — PRISE DE LIÉGE PAR DUMOURIEZ — PILLAGE DE LA CATHÉDRALE — ELLE EST CONVERTIE EN ÉCURIE, EN MAGASINS ET EN BOUCHERIE — SOCIÉTÉ DES AMIS DE LA LIBERTÉ ET DE L'EGALITÉ, QUI TIENNENT LEURS SÉANCES A SAINT-LAMBERT ET EN DÉCRÈTENT LA DÉMOLITION — ARRESTATION DU VICAIRE-GÉNÉRAL COMTE DE ROUGRAVE — SCELLÉS MIS SUR LES ARCHIVES — DÉFAITE DES RÉPUBLICAINS A ALDENHOVEN — CRIMES COMMIS A LEUR DÉPART DE LIÉGE — LES ALLIÉS REPRENNENT CETTE VILLE — RESTAURATION — LES CHASSES ET LES RELIQUES REVIENNENT DE L'ÉMIGRATION — BATAILLE DE FLEURUS — AGONIE DE LA NATIONALITÉ LIÉGEOISE — ARRIVÉE DU GÉNÉRAL JOURDAN — ÉMIGRATION DÉFINITIVE DU PRINCE, DE TOUTES LES AUTORITÉS ET DE PLUSIEURS MILLIERS DE LIÉGEOIS — ABOLITION DU GOUVERNEMENT PRINCIER — CONDUITE COURAGEUSE DES GARDES DU CORPS — LISTES DES SUSPECTS — PARTICULARITES CONCERNANT LES TROUPES DU PRINCE DE LIÉGE — BOMBARDEMENT DE CETTE VILLE.



ort en son palais le 3 juin 1792, le prince-évêque de Hœnsbroeck, dont la santé était restée chancelante, fut inhumé le 8 du même mois : après les cérémonies ordinaires, le corps de l'évêque fut déposé dans un caveau sous le chœur de la cathédrale. Le grand-doyen comte de Nassau-Corroy célébra les obsèques. Le 25 juin, le père carme Lepas prononça, d'après les dernières volontés du prince, l'oraison funèbre de rigueur, remplacée par un sermon sur la mort, dont le défunt lui-même avait tracé le plan.

Le 16 août suivant, Monseigneur le comte François Antoine de Méan de Beaurieux, évêque d'Hyppose et suffragant de Liége, fût élu prince-évêque à l'unanimité des suffrages. Les fêtes qu'occasionna son avènement étaient à peine terminées lorsque, le 25 novembre, on apprit que l'armée républicaine française sous les ordres du général Dumouriez envahissait la principauté.

Le 26 au matin, les nouvelles se succédèrent de plus en plus alarmantes. L'ennemi occupait Oreye.

Déjà l'on parlait de quitter Liége ; le prince-évêque croyant à l'incorporation de ses troupes dans l'armée alliée, une revue des troupes volontaires de la maison militaire et des compagnies des gardes du corps casernées à Liége, au palais et au château de Seraing, fut indiquée à la place Verte. Il y eut des gens qui proposèrent au prince de la remettre à des temps plus opportuns.

— Non, non, répondit-il, je serai le prince de Liége jusqu'au dernier moment : ce qu'on me propose est une lâcheté, je veux avoir la consolation de me retrouver encore au milieu de mes fidèles et courageux défenseurs.

La revue eut lieu à 10 heures. François Antoine quitta la tribune princière, placée près du grand portail de la cathédrale ; il circula dans les rangs, y fut reçu avec enthousiasme ; ses troupes ne demandaient qu'à s'unir aux alliés et à défendre le pays.

Bientôt, il arriva de nouvelles dépêches qui ne laissèrent plus d'espoir : on sut que Dumouriez marchait sur Liége ; qu'il y arriverait au plus tard le 27 ou le 28. Le 27, entre 8 et 9 heures du

matin, on crut ouïr un roulement sourd ; on s'arrêtait, on regardait le ciel chargé de nuées, on prêtait l'oreille : bientôt le roulement recommença, tantôt bref, tantôt long et à intervalles inégaux : quelquefois il n'était sensible que par une trépidation de l'air, laquelle se communiquait à la terre sur la vallée de la Meuse, tant il était éloigné. Ces détonations moins vastes, moins onduleuses, moins liées ensemble que celles de la foudre donnaient l'idée d'un combat. Un vent du Sud s'étant levé apporta plus distinctement le bruit de l'artillerie. Cette bataille, encore sans nom et dont les horloges venaient de sonner les funérailles, était la bataille de Voroux, représaille de la défaite de Neerwinden. Auditeurs silencieux du formidable arrêt de leurs destinées, les Liégeois étaient sous le poids de réflexions accablantes. Quel était le combat ? Etait-il définitif ? Dumouriez était-il là en personne ? Le pays de Liége, comme la robe du Christ, était-il jeté au sort ? Succès ou revers de l'une ou de l'autre armée, quelle serait la conséquence de l'évènement pour le peuple, liberté ou esclavage ?

Cette canonnade dura jusqu'à 7 heures du soir sans interruption ; l'avant-garde du général Dumouriez ne tarda pas à attaquer le corps autrichien posté entre Oreye et Liége. Après une longue résistance et un dernier combat donné à Voroux-Goreux, les Autrichiens se replièrent sur Liége ; mais laissons narrer ces épisodes par le spirituel auteur des *Souvenirs de cinquante ans*[1]. « Liége est une hospitalière, belle et bonne ville. Les émigrés y étaient nombreux, et sur les bords de la Meuse c'était encore une petite France. Le prince-évêque, de la noble famille des comtes de Méan, accueillait avec cordialité les Français qui abandonnaient leur patrie pour rester fidèles à leurs vieux serments. Mgr le duc de Bourbon commandait à quelques lieues de cette ville, au camp de Huy, une division de l'armée des princes, dont mon père, mes frères aînés et trois de mes oncles faisaient partie. Avant d'entrer au collége des jésuites anglais établi à Liége, j'allai, avec deux de mes frères et Anthony Walsh, enfants comme moi, passer une nuit sous la tente paternelle. C'est à ce camp de Huy que j'ai entendu la première messe militaire. L'autel était dressé sur des tambours, et des drapeaux blancs, semés de fleurs de lis d'or, entouraient et ombrageaient la croix. C'est là que j'ai chanté mon premier *Domine salvum fac regem*. Quelques jours avant, le comte d'Artois (Charles X) était venu du château de Seraing assister au même office, un prélat liégeois avait également chanté cet hymne pour le roi. Ce roi était Louis XVI.... et on faisait bien de prier pour lui : car nous étions déjà en 1792, et les jours où la passion du roi martyr allaient commencer étaient proches. Mais n'anticipons pas.

« Nous n'étions que depuis quelques mois au collége, lorsque les soldats de la Convention ayant pris Bruxelles s'avancèrent vers Liége, qui avait accordé si bonne hospitalité aux émigrés de France. Notre collége était situé sur la partie la plus élevée de Liége, au-dessus de nous était la citadelle et nous surplombions le palais du prince, l'immense cathédrale et ses vastes dépendances

« Les fenêtres de notre infirmerie donnaient sur un grand emplacement entouré de hautes murailles, mais comme nous occupions le point culminant, nous pouvions voir par-dessus les enclos conventuels ce qui se passait dans les jardins à droite des religieuses de Sainte Claire, à gauche des capucins.

« La veille de l'entrée de l'armée française dans la ville, nous avions entendu le canon tonner dans la plaine de Rocour, et le fameux père Beauregard, qui, dès l'année 1789, avait prédit dans l'église de Notre-Dame les abominations sacriléges, le culte de la déesse Raison, qui devaient plus tard désoler le sanctuaire de la cathédrale de Paris, s'écriait, du haut de la tribune de saint Lambert, métropole de Liége :

Liégeois, l'ennemi est aux portes et vous ne priez pas !

« Ces paroles, accompagnées du bruit du canon, avaient fait subitement tomber à genoux la nombreuse assistance, qui demeura ainsi prosternée pendant le reste de son sermon.

« Après avoir entendu ce prédicateur renommé et que nous regardions comme un prophète, nous remontâmes à notre collége, répétant entre nous : L'ennemi est aux portes ! l'ennemi est aux portes !

« Cet ennemi inspirait aux religieux habitants du pays une grande terreur ; il n'était bruit que des sacriléges commis par les soldats de Dumouriez, du duc de Chartes et du général Miranda. On se racontait comment les églises et les couvents avaient été pillés dans les villes qu'ils avaient traversées ; et comme ces bruits étaient montés jusqu'à notre collége, nos pères cachaient les richesses de leur chapelle, et envoyaient chez des fidèles de la ville ce qu'ils

1 Vicomte Walsh. Souvenirs de cinquante ans. Nouvelle bibliothèque, vol. I, fol. 21.

avaient de plus précieux ; les mêmes soucis occupaient probablement le prince et les chanoines de la cathédrale, car cette dernière et le palais furent illuminés toute la nuit.

« Celle-ci se passa; il y a un âge ou l'on dort malgré ses alarmes; et quand, le matin suivant, on vint dans nos dortoirs pour nous éveiller, nous apprîmes qu'on allait commencer les prières des temps de calamités, celles de quarante heures. Le prince, suivi de sa cour, de son chapitre et d'un nombre considérable de ses sujets avait pris le chemin de l'exil. »

En effet, le prince était parti pour Dusseldorf, suivi de son suffragant le baron de Stockhem, évêque de Canope, du grand-doyen, comte de Nassau-Corroy, des tréfonciers de Greiffenclaw, de Hompesch, de Woëstenraedt, de Nesselrode, de Lannoy, de Preston, de Goër, de Canenbourg.

Les troupes casernées à la citadelle et la garnison quittèrent Liége et Seraing pendant la nuit. Dirigées d'abord sur Limbourg, deux détachements revinrent vers Pepinster et Herve afin d'escorter les convois composés de fourgons renfermant les trésors de Saint-Lambert et de l'État. Deux jours après, le général comte de Berlaymont de Bormenville fit assembler l'état-major sur la grande place de Verviers, pour lui annoncer que l'armée était licenciée.

Bientôt ce fut un spectacle déchirant à voir que la détresse de ces braves militaires, dont la plupart restés fidèles à leur prince, au chapitre, allèrent avec eux, s'enfermer à Maestricht et à Dusseldorf. Grâce au courage, au dévouement des gardes du corps, les épaves de l'ancienne splendeur de Saint-Lambert purent passer le Rhin et arriver à Dusseldorf, puis à Dorthemunth. Quel ample catalogue de maux et de misères pourrait fournir le court séjour des armées républicaines dans notre pays! En tenter le récit serait s'exposer au reproche d'exagération. Mais fiez-vous aux écrits du temps!...

La pureté de l'histoire n'est si souvent altérée que parce qu'elle nous est ordinairement transmise par certains hommes, partisans des révolutions, et qui en atténuent les déplorables conséquences.

Le 28, vers 11 heures, la cathédrale fut envahie, en partie pillée, la nef et les vieux cloîtres convertis en écurie, en magasin à foin et en boucherie.

L'armée de Dumouriez se trouvait dans un état pitoyable, sans souliers, sans linges. Pour se procurer les premiers, on pilla le dépôt de la caserne des gardes du corps, et les seconds se trouvèrent dans les sacristies de la cathédrale.

L'équipage d'artillerie était presque détruit : dans le mois de décembre, il était mort 6000 chevaux d'artillerie à Tongres et à Liége, manquant de fourrage. Les nouveaux cloîtres et leur jardin furent appropriés en écuries.

La ville de Liége était le tombeau des Français qui y mouraient de faim et de misère ; mais cette ville, où l'armée ne ressentait que la privation de tous les besoins, était plus dangereuse pour elle que Capoue et ses délices pour les Carthaginois [1].

Les généraux français étaient chargés d'établir partout les institutions républicaines, et à cet effet investis des pouvoirs les plus étendus.

Dumouriez songea bientôt à donner ces institutions au pays de Liége. Pour exécuter son projet il se servit de la *Société des amis de la liberté et de l'égalité*. Cette société composée de patriotes [2] se réunit, le 30 novembre, dans l'église du séminaire et, les jours suivants, dans les salons des vieux cloîtres de la cathédrale ; les séances tumultueuses avaient lieu en présence de Dumouriez entouré d'un nombreux état-major.

Dans la séance du 15 février 1793, sur la proposition de Lambert Bassenge, de Liége « elle décréta, à l'unanimité des membres présents, la démolition de la cathédrale ; mais elle statua aussi que l'on attendrait la formation des autres comités pour en former un de trois membres qui s'occuperait de la démolition de cette Bastille. »

Dès le mois de décembre, les conquérants et les patriotes, partant du principe que tous les biens ecclésiastiques appartiennent à la nation, avaient mis la main sur l'argenterie et les objets précieux de l'église et en avaient fait un dépôt général au palais ; l'administration y fit transporter aussi, le 26 février 1793, « l'argenterie et les autres effets précieux qui se trouvaient déposés au chœur de la collégiale de saint Pierre. »

Le 28 février, fut institué le comité des travaux publics que l'on chargea de la démolition de la cathédrale ; il était composé de Lambert Bassenge, Joniaux, Sommeille et Moxhon Delcreyr [3].

1 DUMOURIEZ. Rapport à la Convention, an V

2 Ceux qui faisaient de l'opposition au prince-évêque avaient pris le nom de *patriotes*; ils avaient à leur tête les déistes qui voulaient séculariser la principauté

3 Quoique le procès-verbal porte que la décision fut prise à l'unanimité, il paraît que Moxhon Delcreyr s'y opposa, ainsi qu'à la réunion du pays à la France. Il fut, dit son biographe, l'adversaire de toute mesure de persécution. Né à Liége, le 29 décembre 1753, Moxhon, après avoir été professeur au collége de Dinant, exerça la profession d'avocat dans sa ville natale. Sous le Directoire, il fut nommé commissaire près

Le français Publicola Chaussard remplit près d'elle les fonctions de commissaire national.

Cependant le tréfoncier comte de Rougrave, assisté de ses conseillers, continuait à exercer son pouvoir spirituel de vicaire-général. L'administration y vit une dérogation aux décrets de la Convention des 15 et 17 décembre.

Elle fit mettre les scellés sur les archives de la cathédrale et du chapitre. Le vicaire-général fut mis en état d'arrestation dans son hôtel situé au pied des escaliers de saint Pierre, le 27 février ; ce ne fut que le 3 mars, qu'on lui rendit la liberté et qu'on retira les deux sentinelles qui le gardaient.

Le 1er mars les troupes françaises essuyèrent un échec à Aldenhoven. La nouvelle s'en répandit bientôt à Liége et jeta la consternation parmi les patriotes. Hyacinthe Fabry, membre de l'administration provisoire et peu après député à la *Convention nationale liégeoise*, s'élança au jubé de la cathédrale, et au pied du trophée de drapeaux républicains qui couvraient l'enveloppe de la châsse de saint Lambert, il essaya de rassurer la foule tumultueuse remplissant le temple [1] ; en vain il annonça que l'échec n'était pas grave et que les généraux français avaient pris des dispositions pour le réparer. Le 3 mars, on reçut des nouvelles alarmantes : Autrichiens et Prussiens avançaient sous le commandement du duc de Saxe-Cobourg et les Français se repliaient vers le Brabant ; Miranda levait le siége de Maestricht. Pendant les journées des 3 et 4 mars, l'anxiété était extrême parmi les patriotes. Ils se servirent des tambours du chapitre et de l'hôtel de ville pour battre au champ, traversèrent la cathédrale dans toute son étendue : arrivés au sommet des degrés du beau portail, ils appelèrent les Liégeois sous les armes, mais ceux-ci ne répondirent guère à leur appel. Les habitants éprouvaient une profonde aversion de la cause des révolutionnaires qui n'avaient fait que du mal à leur patrie et à leur religion.

Le dimanche 3 mars, les patriotes et les républicains envahirent les habitations de plusieurs bourgeois, et les prisons de saint Léonard ; ils massacrèrent plusieurs détenus, des prêtres français, des émigrés et des déserteurs autrichiens ; on compte au moins trente victimes innocentes assassinées. On promena des têtes dans les rues.

Plus de 700 personnes étaient notées et leurs noms affichés sur les portails de Saint-Lambert. Dans l'espoir que Maestricht se rendrait, il devait être nommé des commissaires liégeois pour connaître les émigrés de leur nation et pour leur faire subir le même sort [2]. Le même jour on arrêta chez la veuve Wilmotte, mère du sacristain de l'église Saint-Pholien, trois prêtres français, détenus temporairement dans le souterrain de la sonnerie de la cathédrale et impitoyablement massacrés, ainsi que nous l'avons dit [3].

Des chariots chargés de l'argenterie de la cathédrale et de plusieurs églises partirent de Liége dans la journée du 4 mars. Dans un seul fourgon était renfermée l'argenterie de la collégiale de saint Jean, évaluée à plus de cent mille doubles florins. Mary, commissaire français, qui avait enlevé la veille les objets précieux garnissant les autels de Saint-Lambert, en présence des municipaux Cralle, Jehin et Waleffe fils, prit la direction de ce convoi et s'enfuit en France. Le soir, les conseillers de la cité et les administrateurs reprirent la route de Paris, emportant les caisses communales, celles de l'État, ainsi qu'un grand nombre de déchets et lingots d'or, d'argent et de bronze provenant des châsses et reliquaires que le chapitre de Liége n'avait pu emporter lors de sa fuite précipitée de cette ville.

Dans le cours des mêmes journées, on vit repasser par Liége les débris de l'armée française. Le séjour des carmagnoles dans notre pays depuis le 28 novembre 1792 avait été désastreux.

« Pendant trois mois, lit-on dans le *Journal historique du 15 mars* 1793, cette infortunée ville a offert le spectacle le plus affligeant. La religion méprisée, calomniée, foulée aux pieds ; les plus belles églises indignement profanées, pillées et changées en arsenaux, magasins, boucheries, écuries... ; quelques scélérats achevèrent de dépouiller les églises avant de quitter une ville qu'ils venaient de ruiner. » Le prince-évêque de Méan parle aussi dans son mandement du 7 septembre 1793, avec une sainte indignation, du vandalisme exercé

du tribunal criminel. Dans l'accomplissement de ces fonctions, il se montra si impartial qu'il fut destitué par le gouvernement révolutionnaire. Napoléon Ier le fit rentrer dans l'ordre judiciaire en le nommant substitut-procureur à Huy. Sous Guillaume Ier, il fut promu aux fonctions de procureur dans la même ville où il mourut, le 31 mai 1821. Il exerça ces fonctions avec l'amour de la vérité et de la justice qui distingue le vrai magistrat. Journal de Liége, 4 juin 1821.

1 Nous devons ces renseignements, ainsi que d'autres relatés dans ce chapitre et le suivant, à l'obligeance de M. Hyacinthe Fabry, commandant en chef des chasseurs liégeois, député à la Convention nationale, membre du Conseil des cinq cents et du Corps législatif, juge au tribunal criminel du département de la Meuse Inférieure, conseiller et président à la Cour de Liége, † le 13 janvier 1851, à l'âge de 93 ans.

2 J. N. de Feller. Journal historique, 15 mars 1793.

3 Guillon. Les martyrs de la foi, vol. III, fol. 251.
Id. de Feller. Les malades du temps, fol. 95.

par les Français et les patriotes Liégeois : « Quel monument public la liberté française n'a-t-elle pas mutilé ? Quel temple les enfants de révolte n'ont-ils pas profané ? leurs mains sacriléges n'ont épargné ni les vases destinés au saint sacrifice, ni les précieuses offrandes dont la piété de nos ancêtres avait couvert les ossements des martyrs et des bienheureux protecteurs du diocèse. »

Le 28 avril 1793, à la procession de la translation des reliques de saint Lambert « la vue des châsses, lit-on dans le *Journal historique* du 1er mai 1793, où sont enfermés les ossements de plusieurs saints, sacrilégement dépouillées de leurs riches ornements par les Français, a affligé toutes les âmes sensibles et chrétiennes. Tandis que les bienfaisants Français, continue le même *Journal*, emportaient l'or et l'argent de nos églises, ils nous laissaient des maladies contagieuses et nous faisaient par-dessus légataires de beaucoup d'ouvrages impies. » Parmi les argenteries emportées par les Français, il y avait les châsses en argent de saint Théodard, de saint Materne et de SS. Pierre et Andolet.

Durant la nuit du 4 au 5, on n'entendit que chariots et voitures traversant la cathédrale et se dirigeant sur Namur ou Bruxelles. La terreur des volontaires patriotes fut si grande que, dans leur fuite précipitée, ils abandonnèrent leurs magasins. Les quatre pièces d'artillerie du bourgmestre de Trappé, les fauconneaux et les autres engins qui servaient lors des réjouissances, furent trouvés encloués dans la grande nef de Saint-Lambert dont le sol était jonché de bonnets rouges et de drapeaux tricolores.

Le 5 fut le jour de la délivrance ; le prince Ferdinand, duc de Wurtemberg, lieutenant-général des armées de l'empereur, fit son entrée à Liége vers six heures du soir. La joie de cet heureux événement ne put se soutenir à l'aspect des ravages qu'avaient causés les Français, secondés par un certain nombre de Liégeois [1].

Les Autrichiens prirent et remontèrent à la citadelle 105 bouches à feu ; sur Avroy étaient abandonnés 12 obusiers, 42 caissons de poudre, des caissons remplis de fusils. Vingt-quatre tonneaux de poudre et un immense magasin d'avoine et de grains étaient dans les classes de Saint-Lambert et la chapelle du Jubilé [2].

Les préliminaires pour la restauration du prince-évêque ayant été posés dans une conférence à Aix-la-Chapelle où se réunirent les généraux princes de Cobourg et de Wurtemberg, ainsi que le ministre de Prusse et le comte de Metternich, le prince-évêque leur déclara qu'il rentrerait dans sa capitale le 21 avril, suivi du chapitre cathédral et de 3000 hommes de ses troupes [3].

En effet, le prince rentra à Liége, ce jour, à six heures du soir ; ne voulant aucune réception officielle, ni aucun éclat, il n'informa les Liégeois de son retour que peu d'heures avant son arrivée. Malgré ces précautions, sa rentrée fut comme une marche triomphale. De grands feux de joie furent construits et allumés à la hâte, le long de la chaussée, depuis Herve jusqu'à Liége. Dès qu'il eut reçu les hommages de tous les corps de l'État, le cortége se forma sur le plateau de la Chartreuse aux acclamations de tout le peuple, au bruit du canon, au son des cloches et des instruments. Les rues, sur son passage, étaient garnies de lauriers, d'arbres verts, et d'arcs de triomphe décorés de ses couleurs, verte, blanche et noire. Au pont d'Amercœur, la foule se pressait sur son passage pour l'acclamer, toute la ville était illuminée

Au pont des arches on voulut dételer les chevaux de son carrosse et le traîner à bras jusqu'au degrés du beau portail : il s'y opposa. Les tréfonciers baron de Haxhe de Hamal, grand-prévôt, Florentin prince de Salm, archevêque de Prague, comte d'Arberg, évêque d'Ypres et le baron de Stockhem, évêque suffragant de Liége occupaient la voiture du prince-évêque, qui fut reçu à 8 heures du soir au pied du beau portail par le comte de Nassau-Corroy, grand-doyen. Le *Te Deum* fut chanté par le grand-vicaire, comte de Rougrave.

Voici le témoignage d'un témoin oculaire [4].

« Jamais événement n'a été célébré dans cette ville avec plus de pompe et une satisfaction plus générale et plus complète..... Le jour de l'amnistie (20 février 1791), on voyait partout des emblèmes

1 DE FELLER. Journal historique et littéraire Cahier du 15 mars 1793, fol. 468

2 Les feuilles du temps.
Id. P. ERNOT. Supérieur du collége de Maestricht. Furor Gallicus.
Id. Carmen in reg[illegible] [illegible] [illegible].
Id. Obsidio Trajecti ad Mosam oppidi.

3 Lettre du 28 mars de S. A. S. L. C. le prince-évêque de Méan au grand-écolâtre de Ghysels. F. G. 528.

4 J. B. MOUHIN, ancien [illegible] des églises SS. Georges et Nicolas à Liége, typographe, † le 2 mai 1842, à l'âge de 90 ans.

Nous devons à l'obligeance du régretté M. Ulysse Capitaine, les renseignements biographiques ci-joints nous communiqués en 1848. « Mouhin, l'auteur de la chronique que nous nous proposons de faire connaître, n'est ni un grave magistrat, ni un riche praticien, ni un preux chevalier, ni un savant bénédictin. C'est un modeste ouvrier, peu instruit ; peu perspicace, assez intelligent pour rapporter un fait, signaler un événement, mais incapable de l'apprécier ou d'en tirer les conséquences les plus simples.

J. B. Mouhin naquit en 1752, dans le quartier d'Outremeuse Il

et des décorations qui démontraient combien les citoyens étaient enthousiasmés du retour de leur prince et ravis du rétablissement du calme et de la sécurité publique. »

Le 28 novembre 1792, les Français se rendent maîtres de Liége et on voit, dit-il, « tous nos bourgeois en cocarde prendre les armes avec l'enthousiasme qu'inspire le sentiment de la liberté, pour recevoir nos dignes libérateurs avec toutes les marques d'honneur qu'inspire la reconnaissance la plus pure et la plus entière. » Le 5 mars 1793, les armées autrichiennes reprennent Liége, et aussitôt Mouhin de s'écrier. « Enfin, le Ciel propice à nos vœux a daigné jeter sur nous un regard de miséricorde et bénir les armes de S. M. J. et R. Ce fut le samedi que nous apprîmes leurs premiers succès et que commença à luire l'espoir d'une prochaine délivrance. »

L'inauguration du prince, différée à cause des circonstances, fut fixée au 9 juillet ; les magistrats, les tribunaux, l'état-major, l'état-tiers et les dignitaires de la cour furent admis vers 9 heures, à présenter leurs hommages à S. A., le grand chancelier, baron de Sluze, ayant pris la tête du cortége précéda le prince, accompagné du chapitre, se rendit à la cathédrale dans la salle des assemblées capitulaires, où l'on procéda avec les formalités d'usage à l'installation du nouveau souverain. Il fut ensuite reconduit par le même cortége au palais épiscopal, où il y eut réception publique, à midi revue des troupes, gala, et le soir cercle et grands appartements.

Le prince ne permit point qu'on fit des dépenses pour organiser des fêtes publiques, mais il pria les personnes qui étaient disposées à en faire, de les consacrer à des œuvres de bienfaisance ; le chapitre cathédral doubla ses aumônes et distributions de vivres, et une somme de 10,000 florins destinée aux illuminations fut remise aux hôpitaux et aux pauvres les plus nécessiteux, sans acception d'aucune opinion politique. On permit aux employés civils de la cathédrale d'illuminer le sommet des deux tours de sable, elles représentaient deux globes de feu d'un effet éblouissant. Un des premiers soins du prince-évêque fut de rétablir les affaires religieuses. Par un mandement en date du 23 avril, il annonça aux fidèles qu'on rapporterait solennellement la relique de la sainte Croix, ainsi que le buste de saint Lambert : « Ces reliques, ajoute-t-il, avaient été transportées à Maestricht pour les soustraire à la fureur sacrilége de ceux qui, se disant les vengeurs de la patrie, ont dépouillé les églises et ruiné la patrie. »

Déposées dans l'église des récollectines au quai saint Léonard [1], ces reliques furent portées en procession à la cathédrale, le 27 avril.

Le clergé séculier y assista en rochet le flambeau à la main ; le clergé en costume ordinaire ; les curés des trente-deux paroisses en surplis avec étole rouge portant de gros flambeaux de cire blanche. Le prince-évêque lui-même portait un flambeau, avec les magistrats, les tribunaux et toute sa cour.

Les reliques rentrèrent à Saint-Lambert, au son de toutes les cloches de la ville.

Le grand-doyen, comte de Nassau-Corroy [2] portait la relique de la Sainte Croix ; le buste de saint Lambert était porté par six tréfonciers [3].

« La vue des châsses, dit un témoin oculaire, où sont renfermés les ossements de plusieurs saints, sacrilégement dépouillées de leurs riches ornements par les Français, a affligé toutes les âmes sensibles et chrétiennes [4]. Des prières de trois jours (1er au 3 mai) eurent lieu dans toutes les églises en expiation des nombreux sacriléges commis par les Français et les patriotes ; tous les fidèles s'y rendirent en foule avec un pieux empressement. »

La nationalité liégeoise agonise ; encore quelques

embrassa l'état de typographe et fut pendant longtemps employé dans l'imprimerie de Bassompierre, puis dans celle de M. Lemarié, il remplit aussi les fonctions de chantre successivement dans plusieurs églises de Liége, d'abord à Saint-Georges (paroisse supprimée lors de la réorganisation), puis aux Récollets et en dernier lieu à Saint-Nicolas. Mouhin avait servi en 1790 dans l'armée patriotique liégeoise, et s'était distingué dans différentes circonstances, notamment à l'affaire de Zuttendael où il a failli être fait prisonnier.

Jouissant d'un petit revenu approprié à sa position et à ses besoins, Mouhin était content et ne désirait rien. Il n'avait point la moindre conviction politique ; les pouvoirs qui se succédèrent obtinrent tour à tour son approbation : le prince-évêque de Hœnsbroech, la révolution liégeoise, le roi de Prusse, le prince-évêque de Méan, la république, Napoléon, les Alliés, Guillaume Ier ont successivement part à ses louanges, sans qu'il prenne même la peine d'expliquer ou de dissimuler ses transitions.

Le même encens est donné par le chroniqueur à tous les soleils levants. Si Mouhin a écrit, c'est, comme il le dit lui-même, non pas pour faire un livre, mais pour recueillir ses souvenirs personnels, pour se rappeler ce qu'il a vu et ce qui a été fait

Le manuscrit de Mouhin nous a été communiqué, grâce à l'obligeance de M. le chanoine Henrotte, il est intitulé : *Recueil de particularités.* Il forme 4 vol. in-8, d'environ 500 pages chacun, d'une écriture large et facile. Nous avons cru pouvoir extraire de ce manuscrit, tout ce qui se rattache à l'histoire monumentale et artistique de la cathédrale et des derniers jours de son existence.

1 DARIS. Hist. du diocèse et de la principauté de Liége, vol. II, f. 399.
Id. ERNST. Tableau historique des évêques suffragants de Liége, fo. [illegible].

2. Chanoine THIMISTER. Description de l'église Saint-Paul.

3 Gazette de Liége, nos des 26 et 29 avril 1793, nos 23-24.

4 DE FELLER. Journal historique, vol. I, fol. 92.

instants, la principauté de Liége sera rayée de la liste des états européens. Elle va perdre son caractère distinctif et ses libertés, dont elle était si fière, pour lesquelles elle avait combattu pendant tant de siècles.

Désormais, Liége sera asservie..... et qu'importe pour elle d'appartenir à un grand ou à un petit empire...? Il y a dans le souvenir de l'ancienne indépendance, un charme invincible, un attrait caché, on ne sait de quoi puissant que rien ne peut traduire, ne peut remplacer.

L'estimable et si universellement regretté Dr Bovy, s'écrie dans son intéressant ouvrage [1] : O mon pays ! patrie de tant d'hommes courageux ! De tous les peuples qui couvraient la face de la terre, le tien possédait seul le premier des biens sociaux, une sage liberté !.. .

Les Français, sous la conduite du général Jourdan, s'emparèrent de Charleroi le 25 juin et défirent l'armée des alliés à Fleurus, le 26 juin. Ces succès jetèrent la consternation dans le pays de Liége et l'émigration commença aussitôt. Les alliés renoncèrent à défendre la Belgique et résolurent de se retirer derrière le Rhin.

Pour Liége surtout les temps étaient passés des grandes luttes du moyen-âge, alors qu'un évêque belliqueux contraignait un duc de Brabant à s'humilier devant lui et que la nation soulevée tout entière, osait affronter la puissance redoutée de la maison de Bourgogne.

A l'approche de l'invasion, chaque jour il y eut des réunions au palais épiscopal et dans les salons du chapitre cathédral ; ce dernier hâta l'emballage des objets les plus précieux, les fermiers et tenanciers furent requis pour transporter en corvées ces objets au-delà du Rhin ; une colonne du convoi prit la route de Dusseldorff par Herve, Aix-la-Chapelle et Juliers : il était confié à la surveillance du R. A. Langhoor de Hombourg [2] et sous la garde d'un détachement de quarante hussards de Phaff, commandé par le propriétaire tréfoncier comte de Phaff-Phaffenheim [3].

La seconde colonne formée de treize fourgons, dirigée par le grand-écolâtre de Ghysels, escortée par soixante dragons de Cobourg, gagna Wesel par Heinsberg, Ruremonde et Gueldres.

Une dernière réunion des députés des grands corps de l'État ayant eu lieu pendant la matinée du 19, on y conseilla au prince d'émigrer ; par suite de rapports officieux, on venait d'être informé qu'une tentative aurait lieu pour son enlèvement.

Le projet de Jourdan était de retenir en ôtages, le prince, les membres du chapitre de Saint-Lambert et les notables liégeois, pour lui répondre des mouvements de l'intérieur et des tentatives du dehors.

Le doute n'était plus permis ; on ne pouvait se bercer de l'espoir d'une résistance impossible. Le départ fut fixé pour la nuit même.

Le reste de la journée du 19 juillet s'écoula aussi tristement qu'elle avait commencé. On ne voyait que des visages abattus, que des courages cédant à la force des choses.

On avait décidé que la retraite du prince et du chapitre se ferait par Herve, vers Dusseldorff et Munster. La précipitation et le trouble présidèrent à ces dispositions inopinées.

Tout parut tellement désespéré qu'on désorganisa, pour ainsi dire, la fidélité, en prescrivant le licenciement des volontaires, puis des troupes régulières du prince.

A 8 heures du soir, le grand-maître comte de Hompesch, en donnant l'ordre, prévint le commandant de Buchwald, que le départ du prince aurait lieu à minuit. Le grand-prévôt, baron de Sluze et le grand-doyen, comte de Nassau, avaient convoqué à 4 heures en assemblée capitulaire le chapitre, l'informant de la même résolution ; l'unanimité des suffrages décréta l'émigration pour ce moment.

Il fut statué que le grand-vicaire, comte de Rougrave, après un séjour momentané à son château de Tavier près de Ciney, rentrerait à Liége afin d'y remplir, si possible, les offices de sa charge. Le tréfoncier comte de Liedekerke, grand-official du chapitre, se retirerait temporairement à Lexhy puis, en temps opportun, veillerait aux intérêts et à la conservation de la cathédrale et du chapitre de Saint Lambert. Le grand-conservateur de la Bulle d'Or, baron van-den-Steen de Jehay, prévint la cour des échevins ; le comte de Berlaymont de Bormenville, général des troupes casernées à la citadelle, à 10 heures du soir, fit descendre par Pierreuse et le Pery, un détachement d'infanterie destiné à soutenir jusqu'à Herve les gardes du corps, qui

1 Dr. Bovy. Promenades historiques dans le pays de Liége, vol. I, fol. 124. 1838

2 A. Langhoor de Hombourg, qui avait fait de brillantes études au séminaire, fut nommé sous-secrétaire du Synode, à l'arrivée des Français il émigra avec la plupart des tréfonciers et passa plusieurs années à Hambourg, où une partie du trésor de la cathédrale fut confiée à sa garde, mort curé à Sippenaken, le 15 octobre 1834, de la maladie qu'il avait contractée en prodiguant ses soins aux malades.

3 Baron d'Othée de Haneffe, capitaine de dragons au service des Provinces Unies, † le 6 octobre 1846, à l'âge de 81 ans.

escortaient les voitures et fourgons du prince, du chapitre, de la chancellerie et des cours de justice.

Déjà des mouvements dans le palais et la cathédrale décelaient ce qu'on cherchait encore à cacher. Il ne fut plus possible de douter de la vérité, lorsque les voitures et fourgons du chapitre sortirent de la caserne des gardes et joignirent dans la grande cour du palais les équipages du prince.

Les gardes du corps qui gardaient le palais, officiers et soldats, se portèrent pêle-mêle à tous les passages, affluèrent dans les escaliers et attachèrent leurs regards sur les portes des appartements intérieurs. Un profond silence régnait: tout-à-coup les portes s'ouvrent, et François Antoine apparaît précédé seulement de huissiers portant des flambeaux. Il était entouré du prince de Salm, archevêque de Prague, de l'évêque de Canope et de tous les tréfonciers, actuellement en résidence à Liége ; suivaient les dignitaires de sa cour et plusieurs représentants des corps de l'État. A l'aspect vénérable du prince fugitif, les spectateurs tombent à genoux : les uns expriment leur douleur par des larmes ; d'autres pressent de leurs lèvres les mains du prélat et baisent les bords de son ample manteau violet. Ceux-ci se traînent sur les degrés que l'infortuné prince descend lentement, pour regarder de plus près leur père. Tous le conjurent de rester avec eux ; tous offrent de l'accompagner.

« En grâce ; mes enfants, épargnez-moi....., leur dit François Antoine, j'ai besoin de fermeté.. .. Retournez dans vos familles, nous nous reverrons.... Mes enfants, votre attachement me touche..... »

On n'entendit plus autour du prince que des sons entrecoupés. Les assistants se couvraient le visage de leurs mains, et versaient un torrent de larmes.

Murailles et voûtes du vieux palais, écoutez, répétez bien ces accents ; souvenez-vous de ces élans d'amour, car, en vérité, jamais plus vous n'entendrez de semblables !

Antique séjour de nos souverains, garde bonne mémoire de ce cri de fidélité !

C'est presque son dernier soupir.

Le prince, ainsi entouré, parvint avec peine à son carrosse, qui bientôt s'éloigna, escorté par un détachement de gardes du corps commandé par le colonel de Buchwald dit le fils du beau Danois [1]; deux autres de ses compatriotes [2], les commandants barons de Floën-Adlercrona et de Zibberna fermèrent et couvrirent la marche du cortége qui arriva sans encombre à Herve. Le prince ayant confirmé le licenciement, une majeure partie des troupes resta fidèle à son drapeau. Le commandeur, baron de Wal, les comtes de Duras, de Hoën, de Neufchâteau, d'Aspremont Lynden Reckhem, les barons de Greyffenclauw, de Weichs, de Roesberg joignirent le convoi, dans le pays de Baelen, et à l'aide de nombreux villageois, ils en facilitèrent la marche, hâtant son arrivée dans le pays de Juliers.

Les événements qu'on avait tant redoutés pendant ces quatre journées n'eurent point lieu quoiqu'on craignit des surprises, des embuscades : heureusement que ces terreurs étaient sans fondement. Près de Herve on rencontra sur la route

1 M. DE BUCHWALD, surnommé le *beau Danois*, était un officier de mérite craint et chéri de ses subordonnés. La belle organisation qu'il avait su établir parmi les troupes confiées à son commandement, leur remarquable discipline, surtout pendant les jours de cérémonies à la cathédrale, jouissaient d'une célébrité constatée. Au flagrant de la révolution, lors de la première invasion du pays par Dumouriez, une multitude d'hommes de la lie du peuple conduits par deux furies se rua dans la citadelle et s'empara des casernes. Les soldats essuyèrent les plus cruels traitements ; les insurgés s'étant saisis de leurs armes, entrèrent bayonnette au bout du fusil chez M. de Buchwald, en criant *Les drapeaux ! donnez-nous les drapeaux !* Le vieillard presque nonagénaire se leva du fauteuil où il était assis, et observateur religieux du serment prêté à son prince, il répondit aux chefs des séditieux, qui l'engageaient à rester à son poste, *qu'il ne voulait pas souiller ses derniers jours par un parjure ; les drapeaux*, dit-il, *appartiennent à mon maître ; je suis trop faible pour les défendre ; mais vous les donner volontairement, plutôt périr !*

Ces drapeaux étaient aux armoiries du prince-évêque, du chapitre de Saint-Lambert, du duché de Bouillon, du marquisat de Franchimont, des comtés de Looz, de Hornes, de Moha et de la baronnie de Herstal.

Après l'enlèvement des drapeaux, M. de Buchwald quitta la citadelle pour se réfugier au château d'Envoz, chez son beau-frère M. le chevalier de Mélotte

Des brigands coururent cerner cette maison : les MM. de Melotte s'en évadèrent ; le chevalier Del Chef, qui s'y trouvait, sauva sa vie en demeurant caché dans un cabinet. Mme de Mélotte n'échappa qu'au poids de l'or. Alors, ces misérables attelèrent quatre chevaux à la voiture et y firent monter M. de Buchwald, que son grand âge avait empêché de fuir ; ils l'y étranglèrent avec leurs mains. Arrivé à Huy, son cadavre offrait les marques hideuses des violences qui avaient été exercées sur lui ; il fut enterré dans l'église de Saint Pierre.

L'Éburonade en vers burlesques, ou *Guerre des Liégeois*, fol. 80, 1791, dit

Le brave et généreux Bucwal
Ne montera plus à cheval
Menacé d'être à la potence
Il est péri de sa souffrance

2 L'ancien pays de Liége, gouverné par des princes ecclésiastiques et défendu au XVIIe siècle par une neutralité trop souvent violée, n'ouvrait pas de carrière à ceux de ses fils que l'ardeur de leur âge ou de leur caractère destinait au métier des armes.

Aussi allaient-ils prendre du service à l'étranger et souvent s'y fixaient sans esprit de retour au pays de la mère patrie. par contre, nos princes furent obligés de confier le commandement de leurs troupes à des officiers étrangers : cette circonstance explique comment s'établirent à Liége les familles de Bonstetten de Berne, de Buchwald, de Butron y-Muxima de la Torre, Dondi de l'Horologio, de Floën-Adlercrona, de Lamotte-Vauvert, de Lévignen, de Minckwitz, d'Orfort, de Pellan, de Salignac-Fénélon, de Stéger, de Vérita, de Tauffkirchen, Trotti del Turbino et de Zibberna

des soldats isolés, prisonniers élargis de la forteresse de Maestricht qui crièrent : *Vive la République ! Vive Fleurus, vive Jourdan !...* et le prince était encore dans le pays de Liége, et la souveraineté lui appartenait encore..... Il y a dans la vie des moments cruels. Les habitants aux environs d'Aix-la-Chapelle parurent animés des meilleurs sentiments, les cris de *Vive le prince de Liége !* l'accueillirent partout. On versait des larmes au passage de cette longue suite d'émigrants, on pouvait reconnaître combien au fond le gouvernement était encore cher.

Tel fut le départ du souverain de Liége. Les horloges de la cathédrale et du palais sonnèrent le dernier coup de minuit quarante-cinq minutes, lorsque les portes du palais se refermèrent sur le dernier cortége du dernier prince-évêque.

Le dimanche 27, à deux heures de relevée, le gouvernement épiscopal princier était aboli à jamais à Liége, et, après 825 ans d'habitation, la demeure épiscopale était livrée au pillage [1].

Les personnes qui émigrèrent avec le prince furent les suivantes. Les tréfonciers prince de Salm, archevêque de Prague ; l'évêque suffragant, baron de Stockem, évêque de Canope ; d'Arberg de Valengin, évêque d'Amyzon et d'Ypres ; de Geloës, de Goër de Herve, de Kéverberg, de Borchgrave, de Heuzy de Waremme, de Hompesch, d'Othée, de Woëstenraedt, d'Hemricourt, d'Oultremont, de Lannoy, de Pollard, de Loëtz de Trixhe, de Nesselrode, de Preston, de Loë de Wissen, de Collenbach, de Thier de Skœuvre. Les voitures du chapitre étaient suivies d'autres renfermant les archives de la chancellerie sous la garde du comte César de Méan, le baron van-den-Steen de Jehay, grand-conservateur de la Bulle d'Or, emportait cette dernière, avec le grand Nuremberg et la Joyeuse ; un fidèle serviteur, faisant partie de cette émigration, nous a laissé les noms des courageux gardes qui escortaient le fourgon contenant ces insignes, témoignages sensibles de nos antiques priviléges impériaux [2].

L'acte de fidélité de ces courageux militaires était d'autant plus louable que, dès le lendemain de leur départ, 22 juillet, leurs noms furent affichés sur le grand portail de la cathédrale et eux-mêmes accusés de haute trahison, susceptibles d'être appréhendés et jugés selon les rigueurs de la loi martiale.

Ces gardes du corps étaient N. Durbuy, n° 248, rue de la Botte ; J. Babylone, n° 285, Petite Nassarue ; J. Galand, n° 407, rue Grande Bêche ; N. Beaujean, n° 378, rue Grande Bêche ; J. Sauveur, n° 201, rue Masy Ruelle ; N. Couvroi, n° 618, rue Roture ; N. Hozay et G. Hozay, n° 621, rue Puits-en-Sock ; N. Chrystophe, n° 626, rue Saint-Pholien ; M. Mignolet, n° 329, rue Chaussée-des-Prés ; D. Winand, n° 339, même rue ; M. Mélotte, n° 343, même rue ; P. Pascal, n° 44, rue des Tanneurs : J. Hauregard, n° 101, rue Saint-Thomas ; J. Févée, n° 56, même rue ; G. Jeanmin, n° 21, même rue, S. Dubois, n° 20, rue Hors-Château ; J. Dujardin, n° 103, Porte Vivegnis ; C. Debeur, n° 10, rue Saint-Hubert ; V. Haillet, n° 11, même rue ; M. Nagant, n° 17, même rue ; W. Peurette, Place Saint Paul ; L. Hardy, n° 102, rue Pierreuse ; J. Heinse, n° 104, même rue. F. Delaurier, n° 17, rue Volière. La plupart de ces militaires prirent du service dans l'armée autrichienne, dans les régiments wallon de Saxe, de Esterhazy, des cuirassiers de Brandeis, des dragons de Wurtemberg, des chevaux légers de Harrach ; en 1808, de ces 25 braves, 5 seulement survivaient à cette époque : chacun obtint un certificat de fidélité leur délivré à Wurtzbourg, par le ci-devant prince-évêque de Liége, contresigné par le baron van-den-Steen de Jehay, dernier conservateur de la Bulle d'Or et le comte de Hoën, dernier grand-mayeur, souverain officier.

Le lendemain, l'émigration du prince, de sa cour, des principales autorités, étant connue, ce ne fut que trouble et confusion dans la ville ; les bateaux descendant la Meuse vers Maestricht ne purent suffire pour transporter des milliers d'émigrés ; femmes, enfants, vieillards, religieux, religieuses, moines, hommes de lois, de la noblesse, de la bourgeoisie et de la roture avaient hâte de fuir et d'aller manger le pain amer de l'exil. Aux 160 équipages de maîtres dont quarante à quatre chevaux que comptait Liége [3], se joignirent une quantité de véhicules de toutes les formes, de toutes les époques ; d'innombrables chariots,

1 F. Hénaux. Le palais Carolingien de Liége. Bull. archéol. l. ég. vol. VI, fol. 315. Avant l'an 968, les évêques avaient occupé à Liége diverses résidences, Saint Lambert avait une habitation au pied de Publémont, saint Hubert sur le mont Cornillon ; vers 880, Francon logeait dans le château Sainte-Catherine, et Eracle, en 960, demeurait Mont-Saint Martin

Roberti. Historia S. Huberti, fol. 164

2 J. Ramet, cocher au château de Jehay, y décédé le 28 avril 1832, à l'âge de 73 ans, a conservé les noms et domiciles des 25 gardes du corps qui escortèrent jusqu'à Wesel le fourgon renfermant les insignes de la juridiction de la souveraine haute cour de justice de la ville et principauté de Liége

3 Baron de Crassier. Recherches et dissertations historiques, vol. I, fol. 530.

fourgons, et même des prolonges de brasseurs, transportèrent ces fuyards.

Les listes des suspects, quotidiennement affichées aux portes de la cathédrale, signalaient la plupart de ces émigrés et leurs familles comme traîtres et les frappaient d'émigration et d'absence. Dans la seule liste affichée le 25 juillet, on lit les noms des chanoines dépendant de la cathédrale, accompagnés de ceux des huit collégiales de Liége, les noms des familles de Boniver, de Gilles, d'Othée, Résimont, Bovy, Powers, Rouma, Colson, Lhoest, de Mélotte, de Grady, de Lannoy, de Coune, de Goër, de Copis, Colard, de Géradon, Hennechenne, Chindeler, Raickem, Lancellin, Fassin, Hardy, de Marteau, Tombeur, Sauveur, de Rahier, Pirotte, d'Oultremont, de Longrée, d'Ansembourg, Dozin, Piron, de Rosen, Plompteux, Pirquet, Beckers, Dujardin, Renier, Ansiaux, la duchesse de Fleury, Raick, de Berlaymont, Bastin, de Lévignan, d'Arschot, Larmoyer, de Berlo, Beaujean, Demeuse.

Le dernier vestige de la puissance temporelle du prince et du chapitre de Liége allait disparaître, quelques heures avant l'occupation de cette ville par l'armée républicaine ; mais laissons relater cette triste époque par trois contemporains [1].

Le 26 juillet 1794, le régiment liégeois resta en bataille sur la grande parade de la citadelle, depuis dix heures du matin jusqu'à sept heures du soir, tandis que les boulets des batteries françaises placées à Hovémont, abattaient les branches fleuries des tilleuls sous lesquels était rangé le régiment.

Le bruit du canon français se rapprochait progressivement. Les souffrances de l'âme se peignaient dans les traits de chacun des soldats. C'est que la plupart allaient quitter une épouse, une mère, un fils ou un autre objet cher à leur cœur ; ils arrivaient à l'âge où les affections, les habitudes ne se recomposent plus ; ils quittaient le lieu de leur naissance, où tout les retenait, pour aller souffrir en pays etranger ! Toujours ils reportèrent leurs vœux et leurs souvenirs vers ces lieux si chers ; toujours ils songèrent aux amis qu'ils avaient quittés, aux parents qui les attendaient, près desquels ils espéraient encore vivre et mourir. . . Mais hélas ! ces amis, ces parents attendirent longtemps, et en vain..... La guerre, la misère, le chagrin, terminèrent l'existence de ces infortunés; de 1100 hommes qui sortirent de la citadelle, il en revint à peine cinquante. Aujourd'hui, il en reste.... un ! (août 1841).

Ce samedi, 26 juillet à 6 3/4 heures du soir, le régiment national liégeois descendait la rue de Pierreuse, morne et silencieux, marchant par huit hommes de front. Il quittait la citadelle qui, si peuplée naguère et si animée par le séjour de nombreuses familles étroitement et affectueusement unies, n'offrait déjà plus qu'une vaste et triste solitude. La musique militaire et les tambours se taisaient ; le drapeau renfermé dans son étui noir, était porté à la tête du régiment, on eut dit un crêpe de deuil : son départ n'était-il pas aussi une pompe funèbre ? Le régiment n'allait-il point disparaître pour toujours ?..... Le colonel de Waseige, les majors Delchef, Kenaps et l'aide major Streel étaient les seuls officiers à cheval.

Liége présentait un aspect sombre et effrayant ; la plupart des maisons étaient fermées. Si parfois une porte s'ouvrait, c'était pour laisser sortir des personnes chargées de leurs effets les plus précieux. On voyait des familles entières fuyant vers les faubourgs de Vivegnis et de Saint Léonard ; et parmi elles, de pauvres mères tenant un enfant sur un bras et conduisant par la main d'autres enfants, innocentes créatures dont l'insouciance souriait au mouvement qui les transportait d'un endroit dans un autre. A côté des caissons et des voitures chargées de bagages ou de soldats blessés, cheminaient des prêtres, des religieux de tous les ordres, confondus avec d'autres fuyards portant, noués dans un mouchoir, quelques vêtements de première nécessité. Ailleurs on voyait un mari se séparant de son épouse, un fils recevant les dernières étreintes maternelles. Là, une sœur disait adieu à son frère, plus loin une jeune fille s'arrachait aux douces paroles de son amant. D'autres enfin, après de douloureux embrassements, s'éloignaient à

1 Chevalier A. C. F. H. DE WOOT DE TRIXHE DE BRIVIOULLE. Cadet dans les gardes du corps de S. A. S. E. C. le prince-évêque de Liége, officier d'ordonnance du colonel propriétaire du régiment de Lorraine, prince Charles de Lorraine-Lambesc, † à Brivioulle, le [illegible], à l'âge de 83 ans.

Id. I. P. P. BOVY, chirurgien sédentaire au regiment national liegeois, chirurgien en chef des hospices civils de Liége, vice-président de l'Association nationale pour l'encouragement de la littérature en Belgique, † le 26 août 1841, à l'âge de 72 ans.

Id. Chevalier DE BONIVER, né à Chassenay (France), le 20 octobre 1766, mais apporté à Liége, en 1767, pour y être baptisé à Notre-Dame-aux Fonts, dans la cathédrale, formalités nécessaires pour conserver les droits et prérogatives que le chef de la famille de Boniver, avait de porter l'étendard du marquisat de Franchimont, dernier soldat et lieutenant en Ier, au service des deux derniers princes-évêques de Liége, capitaine aux regimens [illegible] et de [illegible], commandant les citadelle de [illegible], [illegible], le 14 octobre 1851.

pas précipités en se couvrant la figure des deux mains pour cacher leurs larmes ou pour étouffer leurs sanglots. Partout des pleurs, partout des gémissements ! Il fallait se hâter, le canon français grondait sur les hauteurs à l'occident de la ville et le retentissement de ses explosions dans les coteaux qui bordent la vallée de la Meuse augmentait encore l'effroi général.

Le régiment continuait sa marche par les rues Derrière-le-Palais, Devant-les-Mineurs et la rue du Pont. Jusqu'au pied du Pont-des-Arches nous n'avions rencontré que la plus tendre sympathie de la part de nos compatriotes. Sur le milieu du pont, était établie une batterie de quatre pièces de canon, soutenue par un bataillon hongrois et destinée à protéger la retraite du reste de l'armée autrichienne.

Les rives si longtemps paisibles de la Meuse, voyaient déjà s'ouvrir le drame sanglant dont elles allaient être le théâtre!

Au-delà du pont, des groupes nombreux occupaient l'entrée de la rue des Tanneurs et celle de Pêcheurue. Il en sortit, à son passage, quelques voix railleuses; vis-à-vis de Saint-Pholien le rassemblement était plus nombreux. Les cris de *hovlette, pêle â cou, magneux d'salate* [1] se firent entendre. Il avait été défendu, sous les peines les plus sévères, de rompre les rangs et de répondre aux invectives de la populace

Aux coins de la Grande et de la Petite Nazarues et de la ruelle de Saint Eloy, des pierres atteignirent plusieurs soldats. De la rue dite alors Ancion, aujourd'hui Derrière-Saint-Pholien, on les accabla d'un déluge d'immondices et de propos orduriers, familiers à la lie du peuple. Aux abords du pont Saint-Nicolas, et au commencement de Grande-Bêche sur la petite place nommée La Cour, on chantait sur un ton frénétique :

Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne

C'étaient des vociférations horribles, jointes aux cris de : *Vivent les Français, vive la République !* Toute cette multitude formait un tableau digne de l'enfer.

Les insensés ! Ils osaient, dans leur délire, invoquer la liberté, au moment même où leur nationalité était expirante ; au moment où le Perron, ce noble symbole de leurs franchises et de leur gloire passée, allait être remplacé par des emblêmes de sang ; alors que cette antique et superbe basilique, élevée en l'honneur de l'illustre martyr dont le nom invoqué pendant tant de siècles avait été leur cri de vaillance au champ d'honneur, allait tomber sous la sape des démolisseurs républicains ! Le feu sacré du patriotisme n'était pourtant pas éteint dans tous les cœurs; il vivait, toujours ardent et pur, dans l'âme des vrais Liégeois. Tous pleuraient sur ces déplorables désastres, et la patrie ne leur en était que plus chère.

C'est en face de l'arcade de la rue des Récollets que les attendait le plus d'avanies. Un furieux, comptant sur l'impunité des outrages dont on nous accablait, ramassa d'une ornière un morceau de vieille serpillière dégoûtant de fange, et le jeta à la figure d'un premier homme de file, nommé Louis Bals, de Theux, fourrier de la compagnie de Waseige, l'un des plus beaux hommes du régiment. Irrité de cet ignoble outrage fait à des braves qui avaient si longtemps comprimé l'essor de leur colère, le Franchimontois saisit son fusil des deux mains par le bout du canon, en fit le moulinet et abattit à ses pieds l'infâme qui avait eu la témérité de l'insulter; puis il terrassa les uns et poursuivit les autres : c'était un lion déchaîné. La troupe s'émut ; les fusils étaient armés, Liégeois contre Liégeois !..... Le carnage allait commencer..... Les officiers se précipitèrent au devant des armes, déjà couchées en joue, et descendirent jusqu'aux supplications pour apaiser les soldats

« Mes amis ! s'écria le bon major Kenaps, qu'allez-vous faire? Tirer sur vos frères. sur vos compatriotes qui ne sont qu'égarés ! »

A la vue de ces démonstrations hostiles, la foule s'était dissipée ; mais l'épithète de *magneux d'salate* ne nous en poursuivit pas moins jusqu'à la porte d'Amercœur.

Le général en chef autrichien, prince de Saxe-Cobourg, (grand-oncle du roi des Belges), avait usé de sages mesures pour assurer la retraite de son armée : il avait fait occuper les positions les plus favorables à la défense du passage de la Meuse et de l'Ourthe. La montagne de la Chartreuse était garnie de canons de distance à autre; on en avait également établi sur tout le plateau du Mont-Cornillon. L'infanterie et la cavalerie occupaient la campagne des Bruyères, celles du Bois-de-Breux et de Beyne.

1 A la page 318 nous avons indiqué, l'origine attribuée à ce sobriquet

Le régiment se dirigea sur Herve et Aix-la-Chapelle, mais deux compagnies restèrent sur ce point des Bruyères pour veiller aux bagages, le commandant du parc ayant disposé des chevaux pour traîner en avant les pièces de canon de gros calibre. On leur assigna, au-dessus du monastère de Robertmont, un champ de quelques verges où on bivouaqua avec les voitures dételées.

Le lendemain dimanche, vers neuf heures du matin, le bruit d'une vive fusillade se fit entendre, puis, bientôt après, de coups de canon qui semblaient partir d'un quartier éloigné du centre de la ville. C'étaient les Français qui attaquaient le dernier détachement de l'arrière-garde autrichienne, établie avec une pièce de campagne dans la rue Saint-Séverin [1]. Sur la Place Verte les républicains refoulent dans les rues voisines les quelques curieux qui se sont hasardés à quitter leurs habitations. Soudain le tocsin sonne. Les magasins des fournisseurs sont enfoncés, et plusieurs milliers de fusils enlevés. On se pourvoit de piques, de bâtons, de fourches, de sabres, de pistolets et des vieux engins guerriers, qu'à titre d'antiquités on conservait dans la cour des Harnâ de la cathédrale.

Après un combat assez vif, les Autrichiens opérèrent leur retraite en bon ordre, poursuivis par les fantassins français qui semblaient n'être que des pygmées auprès des colosses hongrois.

Le retranchement du Pont-des-Arches n'était pas facile à franchir; les républicains s'avançaient par la rue Neuvice, se glissant de porte en porte pour éviter la mitraille, et, tout en gagnant du terrain, refoulaient l'ennemi derrière ses batteries.

Mais tout-à-coup, tandis que les partis opposés sont occupés à s'attaquer ou à se défendre, des Liégeois s'embarquent sur des nacelles et viennent descendre à la rive droite de la Meuse, un peu au-dessus de la culée du pont. Ils s'élancent sur les Autrichiens au milieu desquels cette agression brusque et hardie jette l'épouvante. Ceux-ci abandonnent leurs pièces et fuyent vers la porte d'Amercœur après avoir teint le pavé de leur sang.

Hélas! les peuples déshonorent souvent leur cause en se livrant à des excès que rien ne peut justifier. Les blessés et les prisonniers autrichiens furent, dit-on, précipités dans la rivière, les fugitifs furent assaillis par une grêle de traits et de projectiles de toute espèce lancés des petites rues et par les fenêtres des maisons de la grande voirie. Beaucoup de ces malheureux en furent atteints et restèrent sur la place, jusqu'à ce qu'on envoyât leurs cadavres rejoindre ceux de leurs camarades dans les flots de la Meuse.

Jamais rage ne fut égale à celle des Autrichiens, à l'aspect de leurs compagnons d'armes ainsi maltraités Outre-Meuse.

Ce fut à qui demanderait d'en tirer vengeance par le saccagement de ce quartier. Les troupes liégeoises, si étrangères au crime des coupables, faillirent pourtant en être victimes. Tout ce qui portait le nom de Liégeois était voué à l'exécration dans le camp de ces étrangers; ils venaient jusque dans les bivouacs accabler d'injures les Liégeois, les appelant avec dérision *Soldats de Jésus Maria, soldats de saint Lambert!*

Le baron de Weichs de Rœsberg, l'un des officiers, parvint à porter leurs plaintes au commandant des avant-postes, et toutes ces criailleries cessèrent.

Les premiers Français arrivés Outre-Meuse, aidés par les bourgeois, barricadèrent la porte d'Amercœur avec des charrettes renversées et des tonneaux remplis de terre et de pavés. Les chevaux de frises et les chaînes qu'on tendait dans les rues voisinantes de la cathédrale lors de l'élection du prince-évêque furent placés en travers le Pont-des-Arches; les Autrichiens craignant une sortie, prirent les mêmes précautions de leur côté, quoiqu'ils fussent gênés dans leur travail par les travailleurs français et liégeois qui bordaient les remparts.

Le 28, jour à jamais mémorable en France par la mort de Robespierre, et que les horreurs de la guerre ont rendu si néfaste dans nos annales, il se fit de très-bonne heure un mouvement dans l'armée autrichienne; tous les corps se mirent sous les armes pour passer la rapide inspection du feld-maréchal, prince de Saxe-Cobourg, qui, dès le 23 juillet, avait établi son quartier-général au village de Fouron-le-Comte. Il était accompagné du général de division, comte de Clerfayt: il visita toutes les batteries du Mont-Cornillon, et aussitôt le bombardement du quartier d'Outre-Meuse commença.

L'espace compris entre le pont Saint-Julien et le rempart d'enceinte, fut d'abord atteint par les obus; la brasserie Peurette fut renversée l'une des premières. La majeure partie des ornements sacerdotaux des chanoines de saint Gilles et de saint Materne, étaient cachés dans l'habitation du cha-

1 Devant la maison qui portait à cette époque l'enseigne des *Trois Pèlerins* et qui porte aujourd'hui celle du *Chapeau d'or*, sous les numéros 43 695.

noine de Polis, l'argenterie de ces deux petites collégiales dépendantes de la cathédrale étaient chez le chanoine Harzeus. Les demeures de ces deux ecclésiastiques étant près de la porte de Grumzel, cette dernière ayant été bombardée, elle couvrit de ses ruines et détruisit plusieurs maisons. Les globes incendiaires foudroyèrent surtout le faubourg d'Amercœur; de noirs tourbillons de fumée, précurseurs d'un affreux embrasement, interceptaient la vue de la ville.

Les ténèbres de la nuit qui succédaient à ces clartés lugubres, fesaient ressortir les horribles ravages de l'incendie; les flammes s'élançaient dans les airs et dépassaient le sommet du Mont-Cornillon; les maisons embrasées croulaient et s'affaisaient sur elles-mêmes.

De ces fournaises ardentes, s'échappaient d'immenses colonnes d'étincelles qui touchaient la nue, hideusement colorée, et s'y éteignaient. Comme du haut d'un promontoire, les regards plongeaient dans une mer de feu; le reflet rougeâtre des flammes donnait à lire, sur les fronts pâles, l'horreur qui dominait les âmes; les interjections douloureuses étaient couvertes par le bruit de l'obusier et par celui du canon, répondant aux batteries françaises placées à la citadelle, et dont les boulets, portant trop bas, atteignaient les maisons qui n'étaient pas encore envahies par le feu. On crut d'abord que toute la ville partageait le sort du faubourg; mais lorsqu'à travers les flammes on put apercevoir le clocher de Saint-Lambert et les autres édifices les plus apparents de la cité; lorsqu'on reconnut que l'intérieur de Liége avait échappé aux effets d'une vengeance barbare, on respira moins péniblement.

Pourtant l'incendie continuait à projeter sa sinistre lueur jusque sur les hameaux des Roches, des Thiers à Liége et de Bernalmont. Le long du quai Saint-Léonard, on voyait fuir des hommes, des femmes et des enfants, se dirigeant vers les coteaux de Herstal pour se mettre à l'abri des projectiles meurtriers. La Meuse refléchissant, comme une glace unie, des teintes diversement colorées en rouge, apparaissait couverte de bateaux chargés de ballots et d'effets, descendant la rivière de toute la vitesse des rames. Dans l'intervalle des décharges de l'artillerie, les accents de la douleur, du désespoir, de la rage, parvenaient jusqu'au régiment liégeois.

Ces scènes d'horreur, si faiblement esquissées et qui ont laissé tant d'amers souvenirs, durèrent jusqu'au 30 juillet, jour où le canon cessa, de part et d'autre, de vomir la mort et la dévastation.

Le quartier de l'Est n'ayant que de faibles remparts dégradés sur plusieurs points, restait accessible aux tentatives que pourraient faire les troupes pour rentrer dans la ville. On sentit l'impérieuse nécessité d'obvier à ce danger par des ouvrages en terre et en gazon; mais tous les ouvriers, saisis d'épouvante, s'étaient réfugiés, au loin, dans les campagnes. Un appel aux Liégeois fut publié et placardé à l'Hôtel de Ville et sur les portes de la cathédrale. Il était conçu en ces termes:

« LIBERTÉ. ÉGALITÉ. FRATERNITÉ. — CITOYENS! »

« L'instant est venu où vous devez prouver votre zèle, et vous rendre dignes de la Liberté que l'on vous a rendue; hâtez-vous donc, citoyens, rendez-vous à l'instant sur la Place-Verte avec des pelles, des pioches, des haches ou des fourches; là vous recevrez les ordres que l'on vous donnera; il n'y a ni risque, ni péril, ni danger d'aucune espèce; ceux qui voudront être payés, recevront, à la fin de la journée, huit escalins; ils pourront à cet effet se présenter dans les bureaux des compteries de la ci-devant église Lambert.

» Marchez, citoyens, la chose est urgente; on vous attend sur la Place-Verte.

» Fait à la maison commune le 12 thermidor de l'an 2e de la République Française une et indivisible.

L. HARZÉ, officier municipal.

JAYMAERT, officier municipal. »

Lorsqu'on put plonger le regard sur les batteries autrichiennes et sur les ruines fumantes du faubourg d'Amercœur, on vit monter sur la flèche de la cathédrale les premiers ouvriers du vandalisme qui devait en opérer la destruction jusqu'aux fondements. L'audace de ces ouvriers parut d'autant plus extraordinaire qu'ils étaient sous la portée des batteries de la Chartreuse et qu'on ne pouvait s'imaginer que ces batteries restassent muettes en présence d'un semblable défi.....

Les Français, au contraire, pointèrent leurs canons sur les principaux édifices de la ville et commencèrent par abattre le pavillon du prince de Hoensbroech hissé sur la tour de Babylone, joignant la cathédrale, et celui de son successeur le prince-évêque règnant François Antoine de Méan, arboré sur la grande tour du palais, et à l'hôtel de sa famille au Mont-Saint-Martin. Le même jour furent démontées à coups de biscaïens les bannières qui surmontaient les tourelles fesant partie de la cour des échevins, de l'officialité, des hôtels d'Arberg, d'Argenteau, de Bex, de Bocholtz, de Curtius, de Blizia, de la Marck, de Nassau, d'Othée,

van-den-Steen, de Stembier, de Thier, de Velbruck[1].

Cette situation dura jusqu'à la bataille d'Esneux. Les Autrichiens, découragés par cette nouvelle défaite, se décidèrent à lever le camp de la Chartreuse et à quitter le territoire de la principauté.

Cette lutte fut la dernière.

Les Français, le lendemain de leur entrée à Liége, firent graver sur la pierre encore naguère de bout au milieu du pont des Arches, cette inscription dont les lettres étaient dorées.....

PONT DE LA VICTOIRE
ICI
LES LIÉGEOIS ONT VU BRISER LEURS FERS
NEUF THERMIDOR
AN II
DE LA RÉPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE

Tout à la fois mensongère et insultante [2], cette inscription est restée nombre d'années ; en l'effaçant on eût pu la remplacer par celle-ci :

« Ici les Liégeois assistèrent à l'anéantissement » de la nationalité de leur patrie, à la perte des » beaux privilèges dont celle-ci était dotée et sous » l'égide desquels ils pouvaient dire, tous autant » qu'ils étaient : *En ma maison, je suis roi.* »

Au récit qu'on lui fesait des droits civils et politiques dont jouissaient les Liégeois, le célèbre Mirabeau ne put s'empêcher de s'écrier : Pourquoi donc une révolution, puisque vous aviez ce que les peuples désirent obtenir?

L'institution du tribunal des Vingt-Deux lui parut admirable : quel est le gouvernement constitutionnel qui oserait aujourd'hui la hasarder ?

1 L'usage voulait qu'un drapeau ou pavillon aux armoiries du dernier prince-évêque défunt, fut hissé au haut de la tour de Babylone, campanille de la cathédrale le plus rapproché des sépultures des princes évêques. A la mort du prince régnant, son pavillon remplaçait celui du prédécesseur.

Toute famille, dont un capitulaire avait été élevé à la souveraineté de Liége, pouvait pendant son règne, arborer un pavillon à ses armoiries

Comme récompenses civiques et services rendus à l'État, on autorisait les citoyens liégeois à construire, dans le lieu le plus apparent de leurs demeures, des tourelles et clochetons surmontés de bannières armoriées.

H. baron DE MACORS. Ancien membre et secrétaire de l'Ordre Équestre de la province de Liége, † le 4 décembre 1847.

2 Baron DE CRASSIER. Recherches et Dissertations sur la principauté de Liége, fol. 552







CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

PROCLAMATION DE LA RÉUNION DU PAYS DE LIÉGE A LA FRANCE — PILLAGES DU PALAIS ET DE LA CATHÉDRALE — DESTRUCTION DES ŒUVRES D'ARTISTES LIÉGEOIS — PROFANATIONS DE LA CATHÉDRALE — LES PROPHÉTIES DU PÈRE BEAUREGARD SONT VÉRIFIÉES — DESTRUCTION MÉTHODIQUE — INNOMBRABLES RICHESSES ENVOYÉES EN FRANCE — VIOLATION DES SÉPULTURES — OBJETS CURIEUX TROUVÉS DANS LES TOMBEAUX — CESSATION DU VANDALISME ET DE LA RÉPUBLIQUE — PROCLAMATION DU CONSULAT — RÉTABLISSEMENT DU CULTE CATHOLIQUE — CONCLUSION DU CONCORDAT — POUR EN FACILITER L'EXÉCUTION LE PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÉGE DONNE LA DÉMISSION VOLONTAIRE DE SON SIÉGE ÉPISCOPAL — LE NOUVEL ÉVÊCHÉ DE LIÉGE EST FORMÉ DES DÉPARTEMENTS DE L'OURTHE ET DE LA MEUSE INFÉRIEURE — LES RELIQUES DES PATRONS DE LIÉGE SONT RAPPORTÉES DE L'ÉMIGRATION — NAPOLÉON Ier RECONNAIT QU'UN MILLION PROVENANT DES BIJOUX ORNANT LES CHASSES DE SAINT LAMBERT A ÉTÉ EMPLOYÉ AUX BESOINS DE LA MARINE FRANÇAISE — CETTE RECONNAISSANCE EST IRRÉCOUVRABLE SOUS LES GOUVERNEMENTS FRANÇAIS ET HOLLANDAIS — DERNIÈRE RESTITUTION D'OBJETS PRÉCIEUX — RUINES DE LA CATHÉDRALE EN 1805 — UNE DERNIÈRE VISITE.



Nous venons d'assister aux dernières luttes de la Nationalité Liégeoise : cette fois tous les vestiges du régime antérieur furent effacés, toutes les institutions des temps passés furent abolies comme contraires à la liberté et à l'égalité

Le 1er octobre 1795, la Convention nationale proclama la réunion définitive des Pays-Bas et du pays de Liége à la France et notre patrie reçut le nom de département de l'Ourthe.

Le peuple envahit le palais du prince et le mit au pillage : « Les tableaux sont déchirés, dit Henkart dans son rapport du 26 septembre 1794, (5 vendémiaire an III.) Les portraits peints par Douffet, Bertholet Flémael n'existent plus, ils sont en lambeaux ; nul portrait de Velbruck n'a été attaqué, tandis que les images de Ferdinand et de Maximilien-Henri ont été frappées du couteau de la vengeance nationale. »

Dans le pillage de la cathédrale, du palais du prince et de plusieurs habitations des chanoines tréfonciers, périrent bon nombre d'œuvres de mérite · les arts eurent à regretter au palais et dans les salons du vieux cloître de la cathédrale, des toiles de Douffet (1594-1660), Bertholet (1614-1675), Carlier (1638-1675), Plumier (1694-1733), Coclers (1692-1772) et Aubée (1729-1806). Dans le salon capitulaire, la belle collection formée des portraits des princes-évêques fut détruite [1].

Pour se reposer des scènes révolutionnaires des jours précédents, les envahisseurs de la demeure des princes se donnent la joie de briser tout ce qui rappelle la souveraineté. Oh ! comme ils se ruent avec d'horribles imprécations contre le trône où Érard de la Marck s'est assis ! comme ils en déchirent la pourpre ! comme ils en arrachent les glorieuses hermines pour les jeter à la foule qui attend ! et dans la chambre du prince, quelles vociférations ! quels obscènes refrains ! dans la chapelle, que de blasphèmes et de sacriléges !

1 Archives de Ghysels, renfermant une partie notable de celles de l'ancien synode ; le tréfoncier de Ghysels les emporta avec lui, lorsqu'il émigra au mois de juillet 1794. Après sa mort, arrivée à Munster, le 2 décembre 1826, elles furent déposées au greffe de la justice de cette ville et ne furent rendues à la Belgique qu'au mois de mars 1841, grâce aux démarches de M. l'archiviste-général Gachard.

Enfin dans cette vaste et noble demeure, que de marbres et de tapisseries qui revêtent les murs, portent d'horribles marques; et l'on voit partout, sur les boiseries blanches à sculptures dorées, la trace de mains qui y ont essuyé le sang qu'elles venaient de répandre [1].

Les mêmes dégâts ont lieu dans la cathédrale. Là comme dans les parterres du palais, les quinconces du jardin des nouveaux cloîtres sont dévastés, bouleversés par le piétinement de la foule; on se rue dans la cathédrale en chantant sur des airs d'église d'abominables paroles; et quel spectable grand Dieu, offrait cette tourbe, qui venait de piller les autels! Elle était toute vêtue des habits du sanctuaire; des chasubles, des chapes, des aubes, des surplis couvraient les haillons des profanateurs.

Plusieurs avaient remplacé le bonnet rouge des jacobins par des bonnets carrés, des *soli deo* et des mitres..... et dans les mains de ces misérables les choses les plus saintes !.... les calices, les ciboires, les ostensoirs, les reliquaires, les crucifix, les crosses, les bannières, les croix! C'était affreux de voir tous ces objets vénérés que la nécessité avait laissés dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts et les chapelles des SS. Materne et Gilles, ils étaient agités, ballottés, haussés, abaissés, tiraillés par cette populace infâme. Cependant les autorités étaient loin de s'en indigner; et elles mêlaient leurs rires aux refrains orduriers de cette multitude qui défiait Dieu ! Mais les éclats de rire et les applaudissements des législateurs révolutionnaires redoublèrent à la vue d'un âne couvert d'une chape de drap d'or, portant en croupe une crosse, une épée, et coiffé d'une mitre [2].

Alors fut détruite la cathédrale, dans laquelle les évêques, les tréfonciers, les patriciens et le peuple lui-même avait depuis cinq siècles accumulé de nombreux monuments de l'art. Au vandalisme furieux et cupide des bandes bourguignonnes de 1468 succéda en 1794 et les années suivantes, la destruction calculée, méthodique et organisée des commissaires de la République Française, aidés (l'histoire doit le constater) par des spoliateurs indigènes, qui en dépouillant les monuments de leur patrie, en les détruisant, se donnaient le nom de patriotes. On démolit à cette époque avec un certain ordre. On brisa les tombeaux, mais on utilisa les matériaux dont ils étaient construits. On fondit des statues, mais on eut soin de séparer le bronze de la dorure et d'inventorier l'un et l'autre. On détruisit les autels, mais on en emporta les entablements et les colonnes. On mit au creuset les pièces les plus précieuses de l'ancienne orfévrerie du pays, mais le métal de ces châsses et de ces vases sacrés payait une partie des frais de la guerre. On enleva toutes les meilleures peintures, mais on en dressa un catalogue, incomplet à la vérité et les toiles, roulées sur des cylindres en bois, furent envoyées à Paris pour y enrichir le grand musée qui se formait alors des dépouilles de tant de nations.

Bientôt l'immense basilique fut lamentable à voir, ses sanctuaires désolés, les traces du pillage et de la profanation se voyaient sur les murailles, sur les autels et sur les tombeaux. L'art n'avait été compté pour rien par les vandales et les iconoclastes nouveaux

Dans ces lieux jadis si fréquentés par la piété de nos pères, dans la chaire de l'évangile, des membres des sociétés populaires venaient prêcher le culte de la philosophie, de la liberté et de l'égalité. Dans tous leurs discours ils engageaient le peuple à abjurer les *superstitions catholiques :* c'était ainsi qu'ils appelaient la religion de nos aïeux.

Et ces philosophes si superbes, ces grands regénérateurs des peuples, qu'allaient-ils donner au pays de Liége à la place du culte qu'avaient professé S. Lambert, S. Hubert, Charlemagne, Othon le Grand, Charles Quint, Notger, Érard de la Marck ? Qu'allaient-ils donner aux malheureux pour les soutenir et les consoler ? *La raison,* qui n'a jamais seché une larme, et cette *raison* devant laquelle ils veulent maintenant que tout front se découvre, que tout genou fléchisse, où iront-ils la chercher ?

Dans un lupanar !

Oh ! alors les mauvais jours auront atteint leur apogée ! la honte, la dégradation, le délire, la mort et les larmes seront partout. Alors les prophéties du Père Beauregard, auquel l'avenir avait

1 Deux massacreurs, Tilkin et Henrotay, et une exécrable furie, nommée Baitri (Béatrix) Reinwart, balayeuse de la Maison de ville.

Les deux premiers s'étaient déjà signalés le 4 mars 1793, ils attendaient les victimes au pied des remparts et les achevaient à coups de massue. Baitri arrachait les pierres du parapet des Walles et se livrait au plaisir féroce de les jeter sur les corps palpitants des prêtres gisants dans les fossés.

Id. de Feller. Journal histor. et littéraire. Cahier de 1794, fol. 468.

Id. Bovy. Promenades historiques, vol. I, fol. 120.

2 J.F. Baersch, ancien avocat à la Chambre Impériale de Wetzlaer, † en 1845, à l'âge de 89 ans

Id. T. N. J. Amoré, notaire prélocuteur, † le 14 mars 1851, à l'âge de 90 ans.

Id. H. D. Dorée, entrepreneur et plombier, † le 1er juillet 1853, à l'âge de 76 ans

été miraculeusement révélé, seront accomplies en tout point et le sanctuaire de la Reine des vierges et de saint Lambert, ce défenseur de la chasteté conjugale, sera profané par une stupide et odieuse idolâtrie.

C'est dans le temple du Dieu de paix et de justice, que la tyrannie rendait ses iniques décrets, que se concluaient les transactions du vandalisme, qu'on décrétait et célébrait les fêtes de la religion nouvelle !

Defrance était l'ordonnateur, le décorateur de ces dernières. Dans ce sanctuaire consacré par la religion, par le temps et par les plus vieux souvenirs de notre histoire, sur ces dalles de marbre où s'étaient agenouillés papes, saints prélats et puissants monarques, les députés conventionnels vinrent jurer, en face de leur nouvelle divinité, de ne jamais reconnaître d'autre culte que celui de la *raison*, de la *liberte*, de l'*égalité* et de la *justice*. Le monde sait aujourd'hui comment ils ont tenu leurs serments !

Au milieu des pillages de la citadelle, du palais, de Saint-Lambert et d'autres églises, on se livrait à des orgies, comme dans les troubles de Rome, sous Othon et Vitellius. On promenait dans des fiacres *les vainqueurs de la puissance du fanatisme ;* ivrognes heureux, déclarés conquérants au cabaret ; des prostituées et des *sans culottes* commençaient à régner, et leur faisaient escorte. Les passants se découvraient, avec le respect de la peur, devant ces héros, dont quelques-uns moururent de fatigue au milieu de leur triomphe.

Les experts accoururent à l'autopsie de la cathédrale. Des cafés, des cantines provisoires s'établirent dans les appartements des vieux cloîtres ; on s'y pressait comme à la foire ; dans les intervalles laissés par les séances des clubs, des voitures défilaient ou s'arrêtaient au pied des tours de sable dont on précipitait les feuilles de plomb, puis les pierres parmi des tourbillons de poussière.

Avant l'entrée en fonction du comité pour la démolition de la cathédrale, on avait déjà arraché de cette dernière, des tableaux, des images sculptées ou peintes, des voiles, des courtines ; la basilique écorchée ne présentait plus aux yeux que ses ossements et ses arêtes.

Au chevet de l'église, où le vent et la pluie ne tardèrent pas à entrer par les rosaces sans vitraux, des établis de menuisiers servaient de bureau aux orateurs, aux présidents des assemblées républicaines. Sur ces établis étaient déposés des bonnets rouges, dont chaque orateur se coiffait avant de monter à la tribune. Cette tribune, placée devant le jubé et au pied du sarcophage où furent pendant des siècles déposées les reliques de saint Lambert, consistait en quatre poutrelles arc-boutées et traversées d'une planche dans leur X, comme un échafaud. Derrière le président, avec une statue de la liberté, on voyait de prétendus instruments de l'ancienne justice, instruments suppléés par un seul, la machine à sang, comme les mécaniques sont remplacées par le bélier hydraulique.

Les orateurs, unis pour détruire, ne s'entendaient ni sur les chefs à choisir, ni sur les moyens à employer ; ils se traitaient de gueux, de filous, de voleurs, de massacreurs [1], à la cacophonie des sifflets et des hurlements de leurs différents groupes de démons. Les métaphores étaient prises du matériel des meurtres, empruntées des objets les plus orduriers de tous les genres de voirie et de fumier, ou tirées des lieux consacrés aux prostitutions des hommes et des femmes. Les gestes rendaient les images sensibles ; tout était appelé par son nom, avec le cynisme des chiens, dans une pompe obscène et impie de jurements et de blasphèmes. Détruire et produire, mort et génération, on ne démêlait que cela à travers l'argot sauvage dont les oreilles étaient assourdies.

Les harangueurs, à la voix grêle ou tonnante, n'avaient d'autres interruptions que leurs opposants : les petites chouettes noires des cloîtres sans chanoines et des tours aux cloches muettes, s'éjouissaient aux fenêtres brisées, en espoir de butin, elles interrompaient les discours. On les rappelait d'abord à l'ordre par le tintamarre de l'impuissante sonnette ; mais ne cessant pas leurs criaillements, on leur tirait des coups de fusil pour leur faire faire silence ; elles tombaient, palpitantes, blessées et fatidiques, au milieu du pandémonium. Des charpentes abattues, des bancs boîteux, des stalles démantibulées, des tronçons de saints roulés et postés contre les murs, servaient de gradins aux spectateurs, poudreux, soûls, la carmagnole trouée, la pique sur l'épaule ou les bras nus croisés.

Le 9 août 1794, on commença à enlever les plombs dorés qui couvraient l'édifice. Dans ce

1 Dartois, ancien ciseleur, † le 12 août 1848, à l'âge de 94 ans
Id. Dossin, botaniste, † le 26 décembre 1852, à l'âge de [illegible] ans

Id. J. F. Lesoinne, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats, † le 24 novembre 1852, à l'âge de 82 ans

moment on arrachait et brisait à l'intérieur les autels et les mausolées [1].

Le 30 septembre 1794 on vit arriver à Liége, quatre commissaires du Comité du salut public, chargés « de recueillir les richesses et les monuments les plus précieux des arts. »

C'étaient Faujas, Thuin, Michel Le Blond et de Wailly. Ils se présentèrent à l'Administration centrale : « Jehin, Moyse, Henkart, Joniaux, Lyon, Loneux, Walbrecht, Vrancken, Defrance, Michel Sélys et Rouchard, » les assurèrent des sentiments de la plus douce fraternité et ajoutèrent que les effets qu'ils emporteraient de la cathédrale, ne seraient qu'un échange.

Ces magistrats, que leur répondirent-ils? prirent-ils la défense de nos richesses artistiques et s'opposèrent-ils à leur enlèvement ? Hélas ! Bassenge qui occupait le siége présidentiel fraternisa avec les commissaires français.

Henkart surtout parla dans leur sens et leur donna l'accolade fraternelle aux applaudissements de l'assemblée.

Les commissaires visitèrent particulièrement la cathédrale et désignèrent les objets d'art et les tableaux qui devaient être dirigés vers Paris.

Defrance, le 1er novembre, renouvela la proposition de démolir la cathédrale de saint Lambert et une commission, comptant l'artiste dans son sein, fut chargée du soin de « s'occuper d'un plan général sur la démolition de l'édifice Lambert trop longtemps le repaire de nos oppresseurs. »

Du 20 au 30 octobre, même année, on enleva et envoya à Paris les tableaux suivants :

L'Assomption de la Vierge, par Gérard Lairesse, tableau du maître-autel ; l'Institution de la Sainte-Eucharistie par le même peintre ; la Résurrection de Lazare, par Bertholet Flémal, dans la chapelle près des cloches ; la Nativité du Seigneur, par Jacques Jordaens, dans la chapelle près du crucifix des Miracles ; la Descente de la Croix, par Bertholet Flémal, près du jubé ; les deux tableaux de saint Lambert en prière et de saint Remacle, dans les chapelles dessous le jubé ; l'Élévation de la Sainte-Croix, par Gérard Douffet ; une Descente de la croix par un maître inconnu, dans la chapelle de la Sainte-Croix ; l'Assomption de la Vierge, par Walescart, dans la chapelle des Flamands ; saint Charles priant pour les pestiférés, par Bertholet, dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts ; la Nativité du Seigneur par Van Lonne ; la Descente de croix par Lambert Lombard ; les quatre Docteurs de l'église par Jordaens, tableau au-dessus de la porte de la chapelle des Flamands ; dans la même chapelle, une Sainte Cécile par Bertholet Flémal ; le grand bas-relief en marbre blanc et or représentant une Descente de croix ; les grands médaillons en marbre représentant Notre-Seigneur et la sainte Vierge du célèbre Maître Arnold.

Nous le répétons : il serait difficile de faire le bilan des pertes de l'art dans ce naufrage général de la richesse, des libertés et de la puissance liégeoises.

Defrance fut, comme il l'écrit lui-même, « particulièrement chargé de la démolition. » Et nous le voyons présider à chacune des phases de cette destruction systématique : le 18 décembre 1794, il délivre le plomb doré, qui recouvrait l'édifice entier, aux chefs de la manufacture des boutons de la République ; l'inspecteur général Valette déclare que les chefs de manufacture Gillis et Verdenat, reçurent pour plus de 6000 livres de plomb doré. En janvier suivant Defrance vendit, le fer, cuivre, bronze et les cloches ; le 3 janvier 1795 on commença à fondre ces métaux et à les convertir en lingots d'environ 150 livres ; les cloches des tours de l'édifice *Lambert*, furent brisées ; les effets et meubles, qui pouvaient se détériorer par le transport ou absorber les frais de déménagement, furent vendus en hausse publique et adjugés au dernier enchérisseur [2].

Nous tenons le fait suivant de l'estimable M. Dozin, qui en fût témoin [3].

Au commencement de l'année 1794, les paroissiens des XI mille Vierges avaient porté dans leur église le crucifix des Miracles. Defrance les ayant dénoncés à l'Administration, cette dernière les somma de le reporter à la cathédrale, ils adressèrent une pétition à l'effet de pouvoir le conserver, mais on n'y eut aucun égard parce que, disait l'ordre du jour, le crucifix était une propriété

[1] Mémoriaux administratifs. Administration de Dumourier, Frecine et Wailly.

[2] Nous nous plaisons à mentionner ici les noms de ces auteurs dont les remarquables ouvrages ont largement contribué à nous fournir les renseignements que nous donnons.

M. le chanoine DARIS. Histoire du Diocèse et de la Principauté de Liége, vol. III, 1724 à 1852.

Id. Notices sur les églises du diocèse de Liége, 1792 à [illegible]

J. HELBIG. Histoire de la peinture au pays de Liége, 1873.

Id. Précis de la Révolution. MS. Bibliothèque universelle

Id. Conclusiones Capituli Ecclesiæ Cathedralis. 1785-1794, vol. III.

[3] P. E. DOSSIN, employé à l'officine du palais, botaniste, ancien pharmacien, membre de la Société d'Émulation, † le 26 décembre 1852, à l'âge de 75 ans

nationale, qui n'avait pu être enlevée de la cathédrale, que par des vues de cupidité ou par le *désir de réveiller le fanatisme.*

Dès qu'il y fut reporté, tout le métal, fer et cuivre qui en ornait et consolidait la croix, fut envoyé à la citadelle pour y être employé aux réparations des casernes.

A la fin du mois d'août ou au commencement de septembre, un soir vers huit heures, on vit se ruer, sur la cathédrale, une multitude confuse d'hommes armés de bâtons, de piques et d'épées, vociférant et jurant; ils franchissent le seuil de la maison de Dieu, ils ne respirent que pillage et destruction. Les membres de l'Administration française avaient déjà eu tout le loisir de dépouiller le temple des riches objets qu'il renfermait et de satisfaire une odieuse cupidité.

Plus rien n'est donc laissé à la horde qui vient faire invasion, sa fureur redouble, elle trépigne de rage, car elle ne trouve plus rien à piller, mais elle peut détruire, elle peut être sacrilège, elle le sera !

Dans un coin reculé de l'église, qui déjà semble être un caveau funèbre, est resté un Christ, c'est le Crucifix des Miracles! L'image de leur rédempteur pendant une longue suite de siècles a été l'objet du culte le plus constant des Liégeois, mais ces titres seuls suffiront pour qu'il tombe sous leurs coups.

Des torches de résine sont allumées, on applique contre le mur des échelles : en chantant d'abominables refrains, le Christ est détaché, et l'image si vénérée de leurs pères est agitée, ballotée, abaissée, tiraillée par cette troupe infâme. Déjà plusieurs morceaux sont brisés. Les chansons obscènes redoublent à la proposition que l'on fait de brûler l'objet du fanatisme liégeois.

Aussitôt on le place sur une civière et on le porte dans le jardin des nouveaux cloîtres : là, en toute hâte, quelques débris de stalles, de bancs d'église et des tableaux qui ornaient les cloîtres, sont disposés en bûcher. Aux cris de cette multitude égarée, blasphémant avec fureur, le Christ est jeté dans les flammes; et ainsi se consomme le sacrilège commencé aux chants de la carmagnole et de la lanterne.

En novembre 1794, (an III). Defrance renouvela la proposition de nommer une commission prise dans le sein de l'Administration républicaine, pour s'occuper d'un plan général de la démolition entière de la cathédrale.

Dans la séance où cette motion fut faite, l'assemblée nomma Defrance, Cralle et Devilliers membres de cette commission, et alloua une somme de 50,000 livres pour les frais de démolition. Elle mit au concours un plan d'appropriation du terrain.

Carron remporta le prix de 360 livres.

Le projet d'établir une Bibliothèque Nationale et un Musée fut adopté le 9 novembre par l'Administration. Elle décida que la Bibliothèque Nationale serait formée d'un choix d'ouvrages pris dans les bibliothèques des couvents, des séminaires, des églises et des émigrés ; que le Musée serait formé des objets d'art recueillis dans ces mêmes maisons.

Les malheurs du temps, ou plutôt un plan bien préconçu d'anéantir la cathédrale, firent avorter ce projet.

Ce fut particulièrement le 13 décembre 1794, que le couvreur Rouchard fut chargé d'extraire les plombs de la cathédrale et d'en conserver un dépôt général. On lit dans le procès-verbal de la séance du Ier pluviose :

« Déjà une trentaine de colonnes et autres morceaux d'architecture attendent la débâcle de la Meuse pour passer en France. On attend que les objets d'art qui se trouvent encore dans le monument soient évacués et que les objets périssables et frayeux à conserver soient vendus. Une bonne partie du plomb, du fer et du cuivre sont enlevés ou en train d'être fondus. Tout cela a été employé pour le bien de la République. Il ne reste plus que les cloches. L'Administration en a également arrêté la destruction.

Mais pour commencer cette opération avec éclat, elle a disposé les choses de manière que le jour anniversaire de la chute du dernier tyran de la France, les premiers brisements de ces cloches se fissent avec fracas, dans la tour même de cet édifice et dans le moment de la célébration de cette fête »

Le 8 janvier 1795, le bureau des travaux publics fit distribuer à l'agence révolutionnaire les pavés et les pierres tumulaires des nouveaux cloîtres, pour former le chemin du banc-d'épreuve.

Le 2 mars, plus de 1600 livres de fer sont employées aux réparations des casernes. Du 20 mars au 1er mai, eurent lieu les ventes publiques des autels, mausolées, grillages de fer, de cuivre, de bronze, orgues, pavés, bancs, etc

A la fin de ventôse (mars) on brisa le gros bourdon, dit l'Érard ; au moment de le détruire les ouvriers le pesèrent : son poids était de 16,800 kilogrammes, et son marteau en pesait 480. Aucun

bourdon en France n'avait ce poids[1], hormis en Russie et à Vienne on ne trouvait un plus beau bourdon que l'Erard. Les autres cloches furent brisées pendant 15 jours.

Au mois de mai de la même année, les citoyens Lepasse et Chaudoir pesèrent 6 cloches déposées dans l'enceinte du palais et dont le poids respectif était de 7,900 livres ; 6,000 ; 5,800 ; 4,850 ; 3,500 ; 1,750 livres.

Les débris furent chargés sur des bateaux qui remontèrent la Meuse jusqu'à Givet.

Beaucoup de Liégeois regrettèrent leurs cloches ; n'étaient-ce pas elles, qui, au milieu des lueurs naissantes du crépuscule, étaient les premières voix de la Cité ? Ce premier soupir, après le repos de la nuit, ne disait-il pas à ceux qui avaient reposé sous des tentures de soie, comme à celui qui était couché sur la dure : Voici le jour qui commence, élève ton âme à Dieu.

Et quand la lumière s'éteignait sur le toit du palais et sur les dômes des églises ; quand les ombres descendaient du Ciel, n'étaient-ce pas encore les cloches qui répétaient à tous ceux qui avaient gagné leur vie à la sueur de leur front : Voici venir la nuit avec toutes ses étoiles ; grands et petits, réjouissez-vous et bénissez Celui que vous avez prié le matin.

Les cloches de Saint-Lambert étaient aimées de tous, les fidèles étaient fiers et orgueilleux de leur grosseur et des sons qu'elles jetaient au loin ; et puis elles leur étaient chères parce qu'elles avaient annoncé tous les évènements de leurs familles ; c'était pour eux comme de vieilles amies, qui savaient tout ce qui les concernaient.

Les révolutionnaires qui se faisaient un plaisir de briser les liens de parenté firent taire les cloches qui les rappelaient. Ce qu'ils redoutaient le plus, c'étaient les vieux souvenirs et les pieuses émotions.

Le 25 mars 1795, « l'Administration considérant que la démolition de la cathédrale est arrêtée par le vœu du peuple depuis près de deux ans, que cet édifice découvert en entier menace ruine dans différentes parties, que déjà même des pierres se détachent des murs et que leur chute pourrait occasionner des accidents très-graves ; considérant qu'il est également de son devoir de veiller à la réédification ou réparation des maisons incendiées d'Outre-Meuse et du quartier d'Amercœur, arrête que tous les bons citoyens sont invités à communiquer leurs vues sur les meilleurs moyens à mettre en usage pour effectuer et hâter la démolition de la cathédrale, comme aussi sur la destination que l'on pourrait donner aux matériaux qui en seront extraits. » — Le 30 mai 1795, l'Administration autorise Defrance à faire transporter les dernières cloches de la cathédrale dans l'église des IX mille Vierges. Elle décrète aussi le même jour la prochaine vente des poutres, des pavés, des marbres et des pierres. — Le 7 juin 1795, Dreppe obtint le prix de 400 livres pour son mémoire et plan sur les moyens d'utiliser le terrain de la cathédrale ; Defrance reçut le 1er accessit.

Le 17 juin 1795, Duckers, mis en réquisition par le représentant Frécine, ainsi que par les commissaires nommés par le Comité de salut public pour recueillir les objets d'art et de science, demanda le paiement des mémoires et dépenses faites pour la démolition et encaissement des colonnes de marbre et autres objets d'architecture, montant à la somme de 2,630 livres. — Le 11 juillet 1795, l'Administration arrête que la démolition de la grande tour sera adjugée le 23 du même mois ; le repreneur avait tous les matériaux, à l'exception des cloches de l'horloge, des fers, des cuivres, etc. etc. Gilbert Péters et F. Delchef s'en rendirent adjudicataires.

Les habitants du faubourg d'Amercœur furent autorisés à prendre les pierres de taille et de sable provenant de la cathédrale pour rebâtir leurs maisons, mais l'Administration excepta les pavés des cloîtres et les pierres tombales.

Le 27 mai, de Rossius fut autorisé à faire le triage des derniers tableaux qui étaient au bureau général des archives, de déposer au local de l'Administration ceux de ces tableaux qui seraient jugés propres à l'usage des artistes ou des élèves en peinture et de mettre en vente le superflu.

A Saint-Lambert, Defrance et Dreppe n'épargnent que quelques pièces rares destinées au Musée de Paris, mais soixante chefs-d'œuvre de l'art liégeois, dont Defrance surveille l'expédition, sont enlevés, tandis que Dreppe est chargé d'expertiser les meubles et immeubles, de désigner quelles

[1] Le bourdon du Mans, actuellement dans la cathédrale de Bordeaux, est du poids de 11,250 kilogrammes.

Les deux bourdons de la cathédrale de Sens, l'un de 16,000 et l'autre de 13,500 kilogrammes ; celui de Notre Dame de Paris, 3,000 kilogrammes ; celui de la métropole de Reims, 12,500 kilogrammes ; celui de St Jean de Lyon, 10,500 kilogrammes.

La célèbre cloche de la cathédrale de Rouen, nommée Georges d'Amboise, avait 2 mètres 300mm de diamètre ; elle pesait 16,400 kilogrammes ; son battant pesait à lui seul 600 kilogrammes.

œuvres doivent être vendues ou fondues et quelles réservées pour les collections nationales, d'enlever et de réunir les colonnes d'un même style propres à servir aux fêtes de la République. Rude est la besogne de ces héros, car tout conspire à l'enrayer. les bateliers se refusent à transporter les objets destinés à la France ; les manœuvres, à poursuivre la démolition du vieux temple ; les chevaux manquent pour enlever les quatre colonnes de marbre de Carrare de dix-sept pieds, leurs bases et leurs chapiteaux de bronze doré en or de ducat; les pilastres, les acrotères en or moulu, le baldaquin et tous les accessoires formant le grand-autel; plus de quarante colonnes et autant de pilastres provenant du jubé et des autels de la cathédrale. Les plantureux crédits ouverts pour achever l'œuvre sont épuisés complètement. Comment se réaliseront les beaux plans qui ont valu à Dreppe le premier prix, à Defrance le second ?

La grande tour reste debout, Gilbert Péters et Delchef en déclinent la démolition. « Ils ne voulurent, ose écrire Defrance, commencer les travaux de la démolition qu'après avoir engagé mes amis qui avançaient les fonds et moi-même à prendre part à l'entreprise. Et cette fois-ci, je devins démolisseur *avec quelque intérêt!!!* »

Ne faut-il pas, en rappelant ces faits, en relisant ces impudents aveux, ne faut-il pas se contenir pour ne pas jeter sur la mémoire de ce grand coupable les malédictions les plus énergiques!

Ah! les Liégeois ne sauront jamais assez combien de ravages a causés parmi nous l'immortelle éclosion des principes de 89!

Cette histoire vient d'être retracée par deux savants véritablement patriotes et fidèles à toutes les gloires de nos vieilles annales.

Vers la fin de 1795, l'ancienne cathédrale et les cloîtres étaient si encombrés d'objets provenant de leurs mobiliers, que Defrance écrivait à la Convention

« Il m'est impossible d'envoyer en France ce » qui reste encore ici d'objets d'art, faute de ba- » teaux et à cause de la baisse excessive des assi- » gnats, pour lesquels les bateliers ne veulent » plus contracter, le nombre des chevaux est di- » minué des deux tiers, tant par tout ce que la » guerre en a détruit que par l'incurie de les » avoir fait bivouaquer dans des parcs sans nour- » riture dans les rigueurs de l'hiver, que par les » réquisitions du 20e et de la moitié de tous les » poulains et l'enlèvement de tous ceux de luxe. »

Néanmoins, vers la fin de l'année, l'Administration départementale ordonna d'expédier, par Charleville, pour l'intérieur de la République, les objets précieux qui provenaient de la cathédrale.

Nous avons vu qu'immédiatement après la suppression des monuments religieux, l'Administration et la Municipalité nommèrent des commissaires pour expertiser les biens, meubles et immeubles provenant de la cathédrale. Une commission supplétoire eut lieu, formée par les peintres Dreppe, Perlet, Defrance, Dewandre sculpteur, Simon Pirnéa bibliothécaire, Hubert, orfèvre. Le 26 avril 1797, Dreppe proposa de recueillir les colonnes, qui décoraient plusieurs autels de l'édifice Lambert et d'aviser si, par leurs diverses architectures, elles ne pouvaient pas être utilisées pour l'instruction publique et aux fêtes patriotiques. Dreppe les fit transporter dans la ci-devant église des Carmes-en-Isle

Le 14 juin 1797, « C. N. Simonon, membre du jury d'instruction publique, demanda de faire surseoir à la démolition du portail de la cathédrale jusqu'à ce qu'on eût pris les dessins des costumes qui s'y étaient conservés jusqu'alors et qui pouvaient être utiles aux connaissances sous le rapport des arts. » L'Administration fit droit à sa demande et ordonna que « les morceaux de sculpture du portail de la cathédrale seraient, si fait déjà n'avait été, dessinés incontinent par le citoyen Dreppe et que ces dessins seraient déposés aux archives pour être transmis par la suite à l'école de dessin » [1].

Nous venons de dire comment la révolution anéantit les éclatantes richesses qui couvraient le sol de Saint-Lambert demeurée debout, mais nue, profanée et dépouillée de tout ce qu'elle avait eu de précieux. Il y avait encore beaucoup de tombes illustres ; les révolutionnaires se ruèrent sur elles. Insulter aux morts en pillant leurs cercueils fut pour eux une immense et infernale joie.

Parmi les scènes les plus hideuses que l'histoire

1 Renseignements fournis par les mémoires et rapports de Defrance et Frécine, an III

Journaux, mémoriaux du département de la Meu[illegible] III et IV

Id. M. DARTOIS, sculpteur-ciseleur, † en 184[illegible]

Id. MM. DESOER, [illegible] en receveur général, [illegible]

[illegible], commissaire du gouvernement général du Bas-[illegible] département de l'Ourthe.

est souvent contrainte d'étaler devant les yeux de la postérité, pour lui faire connaître à quel degré de barbarie les nations sont poussées par le génie des révolutions, nous croyons qu'il serait impossible, en remontant dans les siècles, de rencontrer rien d'aussi sauvage, d'aussi impie, d'aussi sacrilége que cette violation des tombes.

Profanation organisée à froid, et qui ne ressemble pas à ces attaques, à ces accès de délire furieux qui prennent parfois aux masses populaires, qui les saisissent subitement et qui les quittent de même. Dans l'œuvre révolutionnaire, rien de pareil; d'avance, les tombes ont été comptées, on a supputé combien il faudrait d'ouvriers et combien de journées seraient employées à *délivrer la patrie de tout ce qui pouvait lui rappeler son asservissement et sa honte sous le sceptre des tyrans mitrés.*

Et les habiles auront calculé que la dépense du travail serait bien surpassée par tous les objets précieux, par l'argent et l'or qui seraient trouvés parmi les cendres et les ossements.

On sait que, dès le 31 juillet 1793, sur la proposition du régicide Barrère, la Convention décréta que les tombeaux et les mausolées dans les temples et autres lieux, dans toute l'étendue de la République, seraient détruits. A Liége, ce n'était pas assez que l'enlèvement des tombes princières et des objets d'art, il fallait encore que les ossements et les cendres fussent jetés au vent.

Il y avait eu dans la pensée révolutionnaire qui faisait ainsi ouvrir les tombes, deux mobiles : la haine de la souveraineté et l'amour de l'or; suivant la tradition populaire: les grands de la terre aimaient tant leurs richesses qu'ils en emportaient une bonne part dans leur suaire; de là l'empressement, l'acharnement avec lequel les hommes de la Convention se ruaient sur les cercueils, avides d'y trouver de l'argent, de l'or et des pierreries

C'est ici qu'il faut dire que les *travailleurs* sacriléges ont été grandement trompés dans leur attente.

L'on n'a trouvé que très-peu de chose : sous le marbre et le plomb de tous ces mausolées, il y avait un peu de fil d'or mêlé aux débris d'ossements. La plupart des cercueils ne contenaient que la simple inscription du nom de l'illustre trépassé, et presque toutes ces lames étaient fort endommagées par la rouille. Ce qu'il y avait de plus remarquable, c'étaient quelques sceaux et des monnaies frappées pendant les règnes de ces princes.

Ce qui résulta pour tous de cette odieuse et sacrilège violation de tant de sépultures, fut pour beaucoup la conviction acquise de complet néant des grandeurs humaines. Lorsqu'on avait été témoin de tous les soins, de toutes les précautions et mesures qui suivaient la mort d'un puissant de la terre, on s'était convaincu que l'embaumement, que les aromates et les parfums prodigués au corps du trépassé le préserveraient de la corruption pendant des siècles, et le défendraient contre les vers du sépulcre.... Mais non : lorsque les pierres tombales furent levées, lorsque les cercueils furent ouverts, on fut vite convaincu que l'effet des embaumements, les mélanges du vif-argent et des plantes odoriférantes ne subsistent pas longtemps. La soudure du plomb, l'épaisseur du cercueil de bois de chêne, le marbre de la tombe ne s'opposent à la décomposition du vêtement d'argile que nous tenions de Dieu et de notre mère, que bien peu d'années; quand le corps de l'homme est descendu dans la tombe, la corruption ne lui vient pas du dehors, le péché lui en avait donné le germe, et c'est là qu'elle grandit et qu'elle atteint son horrible perfection.

Ainsi, ce que les temps, les guerres civiles, les cendres, les invasions des barbares n'avaient pu détruire dans l'espace de douze siècles, les inscriptions, les bas-reliefs, les statues que la reconnaissance avait érigés aux hommes savants comme aux princes qui les protégèrent, tout fut détruit en peu d'instants à cette époque de pillage et de spoliation !

A la naissance de notre glorieuse nationalité liégeoise, au temps où régnait saint Hubert, le souvenir des dévastations des barbares était récent, les traces des pas du *Fléau de Dieu* se voyaient encore dans les villes et dans les campagnes; les débris des autels et des tombeaux attristaient les regards; mais par la raison que l'on avait beaucoup souffert, on avait beaucoup besoin d'espérance et de repos, et saint Floribert, fils de saint Hubert et son successeur sur le siége épiscopal de Liége, en marquant la place de sa sépulture dans la basilique de Saint-Lambert, avait bien la conviction qu'aucune main ne viendrait jamais l'y troubler. Oh! si alors quelque prophète était venu lui prédire que lui et ses successeurs, porteurs de la mitre épiscopale et de la couronne princière, seraient dans les siècles à venir, arrachés de leurs tombes et qu'un jour on verrait les petits enfants jouant avec les os de ces puissants prélats, il eut chassé cet homme comme un fourbe et un menteur impie; et cependant cet homme eut été un vrai voyant à travers les âges, un prophète inspiré. Au neuvième siècle, Liége croyait avoir fini avec les barbares

et au dix-huitième siècle les barbares ont reparu avec de nouvelles fureurs et de nouveaux crimes.

La lumière du Christianisme et de la civilisation leur était venue, et tout-à-coup ils n'en ont plus voulu, ils ont éteint son flambeau, et, dans les ténèbres qu'ils se faisaient à eux-mêmes, ils se sont rués sur ce qu'il y avait de plus sacré sur la terre : répandre le sang des vivants n'a point suffi à ceux qui s'appelaient les réformateurs du monde. Ils ont aussi déclaré la guerre aux morts ; ils avaient été chrétiens, ils se sont faits idolâtres, et pendant un mois ces adorateurs de la Raison ont fouillé sans désemparer dans les tombes de la cathédrale, non-seulement pour y chercher de l'or, mais dans leur stupide rage pour insulter à la souveraineté et aux renommées nationales

Le noble et immortel auteur du *Génie du Christianisme* ne semble-t-il point décrire les sépultures de Saint-Lambert, lorsque dans son chapitre *Des tombeaux dans les églises,* il dit : « Rappelez-vous un moment les vieilles cathédrales gothiques, telles qu'elles existaient autrefois ; parcourez ces ailes du chœur, ces chapelles, ces nefs, ces cloîtres pavés par la mort, ces sanctuaires remplis de sépulcres. Dans ce labyrinthe de tombeaux, quels sont ceux qui vous frappent davantage ? Sont-ce ces monuments modernes, chargés de figures allégoriques, qui écrasent de leurs marbres glacés des cendres moins glacées qu'elles ? Vains simulacres qui semblent partager la double léthargie du cercueil où ils sont assis, et des cœurs mondains qui les ont fait élever ! A peine y jetez-vous un coup d'œil ; mais vous vous arrêtez devant ce tombeau poudreux, sur lequel est couchée la figure gothique de quelque évêque, revêtu de ses habits pontificaux, les mains jointes, les yeux fermés ; vous vous arrêtez devant ce monument où un abbé, soulevé sur le coude, et la tête appuyée sur la main, semble rêver à la mort · le sommeil du prélat et l'attitude du prêtre ont quelque chose de mystérieux ; le premier paraît profondément occupé de ce qu'il voit dans ses rêves de la tombe ; le second, comme un homme en voyage, n'a pas même voulu se coucher entièrement, tant le moment où il doit se relever est proche. »

Sans nous éloigner de la cathédrale, et nous transportant dans son annexe, Notre-Dame-aux-Fonts, nous pourrions demander, qu'elle est cette grande dame qui repose ici près de son époux ?

L'un et l'autre sont habillés dans toute la pompe liégeoise, un coussin supporte leurs têtes, et leurs têtes semblent si appesanties par les pavots de la mort, qu'elles ont fait fléchir cet oreiller de pierre, heureux si ces deux époux n'ont point de confidences pénibles à se faire sur le lit de leur hymen funèbre. Au fond de ces chapelles retirées de Saint Materne et du Jubilé, voici des chevaliers bardés de fer, armés de toutes pièces, les mains jointes, et à genoux aux coins d'entablement de tombeaux. Est-ce toi, valeureux Oger-le-Danois, ou Grimoalde-l'Omnipotent ? Est-ce quelque autre paladin de Charlemagne qui sommeille ici ? Ces écuyers semblent prier avec ferveur, car ces vaillants hommes, antique honneur du nom liégeois, tout guerriers qu'ils étaient, n'en craignaient pas moins Dieu du fond du cœur ; c'était en s'écriant : *Al wade de Dieu* et *saint Lambert*, qu'ils arrachaient Liége aux Normands, et faisaient des miracles de vaillance pour l'église, leur dame et leur prince. N'y a-t-il donc rien de merveilleux dans ces temps des Liégeois, des Hutois, des Franchimontois ; dans ces temps des Normands, des Huns, des Sarrasins, des royaumes de Jérusalem et de Byzance, dans ces siéges de Milan, de Bouillon ; dans ces temps où l'Orient et l'Asie échangeaient d'armes et de mœurs avec l'Europe et l'Occident ; dans ces temps où nos trouvères et nos bardes chantaient les cantilènes, les rapsodes se mêlaient aux armes et les tournois aux siéges et aux batailles.

Sans doute, ils étaient merveilleux ces temps, mais ils sont passés. La religion avait averti les chevaliers de cette vanité des choses humaines, lorsqu'à la suite d'une longue énumération des titres pompeux ; *Haut et puissant Seigneur*, *Messire*, elle avait ajouté : *priez pour lui pauvre pécheur !*

Mais l'heure des perturbations révolutionnaires avait sonné. Des compagnies industrielles se sont transportées aux ruines avec leurs fourneaux et leurs chaudières ; les os ont été convertis en noir animal ; qu'il vienne du chien ou de l'homme, le vernis est du même prix, et il n'est pas plus brillant, qu'il ait été tiré de l'obscurité ou de la gloire. Voilà le cas qu'on faisait des morts ! Voilà les rites sacrés de la nouvelle religion ! *Diis manibus.*

Dans beaucoup de ces sépultures étaient des fragments sacerdotaux, des calices, ou des burettes funéraires de plomb ou de verre.

Ces derniers, de formes diverses, appelés *verres de Venise*, dont le fût était percé et le vase extrêmement délicat. Cependant la circonférence inégale du pied, qui était d'une rondeur très irrégulière, et d'autre part l'imperfection des ornements et de

la fabrication en général, attestent l'enfance de l'art avec des matériaux déjà bien perfectionnés.

Dans d'autres sépulcres, on a trouvé aussi des verres; mais ayant la forme de gobelets ou hanaps, le bord en étant évasé et le pied orné d'espèces de grosses pierres précieuses jetées sans art et sans précision au moment de la fusion.

Une chose remarquable dans ces hanaps, c'est que le fond rentre en cône dans l'intérieur, de la même manière que dans nos bouteilles ordinaires.

Quelle est la signification de ces verres placés dans certains tombeaux tandis qu'ils manquent à d'autres? La réponse la plus probable à cette question, c'est que ces verres servaient à distinguer les défunts qui étaient prêtres d'avec ceux qui ne l'étaient pas. On sait qu'autrefois, et même dans le siècle passé, beaucoup de bénéficiers assistaient au chœur sans prendre les ordres sacrés. Il suffisait de la tonsure avec la récitation des heures pour posséder légitimement un bénéfice qui ne requérait point la célébration du saint sacrifice ou d'autres fonctions exclusivement propres au sacerdoce [1].

Des tréfonciers, abbés, grands-archidiacres ou grands-chantres, furent trouvés avec les signes honorifiques qui étaient propres à leurs dignités, les prélats avec leur crosse et leurs habits pontificaux, les prêtres avec leurs vêtements sacerdotaux [2].

Tous les corps qui avaient été inhumés dans la cathédrale, les cloîtres et les dépendances, depuis dix siècles, furent retirés de leurs cercueils. L'exhumation a été générale dans ces endroits de l'église. Tous les cercueils, soit de pierre, soit de plomb, ont été ouverts; tous les ossements et même les cadavres non consommés ont été jetés pêle-mêle dans de grandes fosses faites dans le cimetière de Notre-Dame-aux-Fonts. Quelques années plus tard cette dernière ayant été démolie, et son emplacement transformé en place publique, les déblais de son cimetière furent en partie transportés Outre-Meuse et y servaient à remblayer des excavations formées par les débordements de ce fleuve.

A l'ouverture des cercueils du caveau des vieux cloîtres au pied des tours de sable, on observa que la plus grande partie des corps étaient en putréfaction; il en sortait une vapeur noire et épaisse, d'une odeur infecte, qu'on chassait à force de vinaigre et de poudre qu'on eut la précaution de brûler; ce qui n'empêcha pas les ouvriers de gagner des fièvres qui n'ont pas eu de mauvaises suites.

On conçoit que le mausolée du cardinal prince Erard de la Marck, par son incommensurable richesse, fut tout d'abord l'objet de la convoitise des spoliateurs. Ainsi que nous l'avons dit, fol. 246-247, vendu à des maîtres de forges français, il fut transporté à Givet : pendant deux ans, on vit près de cette ville et sur la Meuse, deux bateaux chargés des débris d'un mausolée, qui avait été considéré comme le plus riche de l'Europe.

Vers l'an 1802, on vendit le sarcophage, sans le socle, ni les statues, et l'acquéreur y trouva pour environ 40,000 francs d'or.

En 1803, la tête ou crâne du squelette fut achetée par M. X. (encore vivant en 1846) qui a déclaré en avoir extrait de l'or pour la somme de 490 frs. Nous avons relaté comment le cercueil d'Erard de la Marck, découvert le samedi 14 octobre 1809, par des ouvriers en déblayant des décombres, fut transporté à 10 heures du matin, le mardi 17, dans l'église de Saint-Paul, où avaient été déposés quelque temps auparavant les cercueils renfermant les corps de six princes-évêques.

La violation des sépultures commença le 26 ventôse an III (16 mars 1795). Après quinze jours de travail dans l'intérieur de la cathédrale, on ouvrit tous les caveaux qui existaient dans les cloîtres et dans le cimetière voisin, on en fit extraire tous les cercueils de plomb. Ce métal servit à faire des balles et d'autres projectiles; les ossements trouvés dans ces cercueils furent broyés à l'aide de pierres meulières, puis on les fit dissoudre dans des cuves pleines d'eau chaude pour en extraire du salpêtre.

Pour activer cet ouvrage, des réchauds furent allumés et c'est à leur feu que les plombiers fondirent les cercueils à mesure qu'ils leur étaient apportés des caveaux de l'église. Sans désemparer, d'autres travailleurs, assis près de ces foyers ardents,

1 Du Vivier de Streel. Quelques découvertes archéologiques. Bulletin archéologique liégeois, vol. I, [illegible]

2 Les décisions capitulaires de Liège au moyen-âge prescrivaient encore un statut du concile d'Aix-la-Chapelle, qui enjoignait à tout ecclésiastique, [illegible] se, de commander la robe dans laquelle il devait être enseveli un jour.

« Ut initio sui presbyteratus vestes sacerdotales sibi fieri faciat, cum quibus, obitus sui tempore, valeat sepeliri. » « Ut omnes habeant [illegible]arium, superpelliceum (surplis), almutiam (aumusse) sacerdotalem, [illegible]em propriam qua sepeliantur. »

coulaient des balles de calibre pour abattre les partisans et les défenseurs des souverains.

De tous ces brasiers s'élevait une fumée noire, épaisse, empestée de corruption, qui étouffait et oppressait. Ajoutez à tout ce hideux matériel des bruits sinistres et discordants, l'appel des ouvriers, les ordres des chefs, les coups de marteaux, le craquement des planches, les coups de fusil qui partaient pour désinfecter l'air épais et méphitique, et le murmure sourd des hommes et des femmes qui parvenaient à s'introduire dans l'enceinte. Oh ! sans doute, de ces groupes divers il se sera élevé quelques compatissantes paroles de regrets et de tristesse, mais les grossiers propos, les insultes, les moqueries et les ricanements sacriléges auront bruyamment et honteusement pour Liége, dominé et couvert la voix timide de la pitié.

La concussion sacrilége durait depuis douze nuits consécutives. Après ce laps de temps on dut cesser par intervalle, les ouvriers se trouvant incommodés de fièvres, occasionnées par les vapeurs noires et les exhalaisons putrides qui s'échappaient de ces tombeaux.

Les révolutionnaires ont toujours aimé les saturnales ; pour eux, c'est un bonheur de changer la destination des édifices dont ils s'emparent au milieu des tourmentes ; d'une chose sainte, ils font une chose profane ; dans la maison du Dieu de paix, ils se hâtent d'établir un arsenal de guerre. Des grandes sacristies, ils avaient fait un atelier pour la fabrication du salpêtre !

Ce salpêtre, amoncelé le long des murs et des piliers des nefs, avait tellement endommagé toutes les assises inférieures de ces mêmes piliers, que bientôt il se manifesta des signes inquiétants d'une destruction totale, fatale même pour les maisons voisines du vieux marché ; les voûtes se lézardaient des feuilles de papier collées sur les lézardes se trouvaient déchirées le lendemain ; il ne fallait pas perdre un instant ; attendre eut rendu le travail impossible, les voûtes, les arcades, les piliers et la tour de Babylone furent promptement étayés.

Un nouveau décret des réquisiteurs des domaines nationaux enjoignit la vente à l'encan des pierres tumulaires : une grande partie de ces pierres et des lames de cuivre fut embarquée sur la Meuse pour la remonter à Givet ou la descendre jusqu'en Hollande.

Ainsi disparurent par une de ces grandes dérisions de la fortune, les noms de tant de personnages qui, se complaisant dans leur fastueuse vanité, avaient mis tout en œuvre pour perpétuer le souvenir de leur grandeur et de leurs titres.

Lorsqu'on viola les sépultures des chapelles de la Sainte-Croix et de Notre-Dame-de-Bon-Secours où furent inhumées les dernières personnes qui avaient choisi le lieu de leur sépulture dans la cathédrale, les ouvriers, en exhumant les corps de plusieurs tréfonciers et bénéficiers, furent surpris de trouver de ces cadavres qui avaient conservé les ongles et les poils de la barbe : cette dernière avait donc crû après la mort ! Cet accroissement étonna tous les spectateurs, car plusieurs d'entre eux savaient que, selon l'habitude, ces corps avaient été rasés après la mort.

Quelle explication donner à cette espèce de phénomène ? Peut-être pourrait-on dire que les ongles adhérents à ces cadavres ne paraissaient plus longs que par l'affaissement et la rétraction des chairs voisines qui les mettaient à découvert dans une plus grande étendue.

Mais comment expliquer la croissance des poils de la barbe ? la vie y persisterait-elle après la mort générale ? sa ténacité y serait-elle en raison de sa faible activité ? les poils agiraient-ils comme corps hygrométriques, en s'emparant de l'humidité de l'air et de celle qui s'échappe du corps. La dissolution des parties qui environnent la racine des poils les ferait-elle saillir davantage ?

Telles sont les questions ardues qu'il ne nous est pas permis de résoudre.

Dans la partie inférieure de la cathédrale, en fouillant on fut fort étonné de trouver une suite de bières en pierre. Elles se prolongeaient depuis les compteries de Saint-Lambert jusqu'au-delà de la chapelle des Flamands et n'avaient pour la plupart, ni inscription, ni indication quelconque.

La tombe de l'évêque Agilfride de Bourgogne, parent, ami et aumônier de Charlemagne, offrit des vestiges de bottines en cuir, qui prouvaient que le corps avait été enseveli habillé, des fragments de fer rouillés jadis dorés, un grand vase de verre qui contenait encore des parfums, quelques petites plaques minces et carrées en argent, lesquelles avaient servi d'ornement à une chape. Dans cette bière, ainsi que dans d'autres des 9e et 10e siècles, on trouva des fragments de toile d'or ou grand parrement enduit de cire ; selon l'usage de l'époque on en couvrait le visage des morts, ainsi que le rapportent les statuts de l'église de Liége [1].

[1] Les statuts (De statutis ecclesiæ et de iis quæ pertinent ad statuta.)
Impositus, feretro ; pannusque obducere cer[illegible].
Ill tus, hunc facie jussus latitante fuisset
Ut Nortmannorum velare cadavera mos est

La tombe de l'évêque Gerbalde, fils du duc de Bavière, renfermait avec les fragments d'une crosse épiscopale et une plaque d'argent avec filigrane d'or, qu'on crut avoir été un pectoral, une plaque ou feuille de plomb, portant une inscription qui ne nous est pas connue. L'épitaphe primitive de ce prélat mort au IXe siècle, disait qu'il avait été l'hôte magnifique du pape (Léon III) et de l'empereur Louis-le-Débonnaire, qu'il fut pleuré des grands de la terre, du clergé et de son peuple. Les tombes des évêques Hircaire, fils du comte de Savoye, dont le triomphe sur les Normands fut chanté par le poëte écossais Sédulius et de Francon, neveu de l'empereur Arnoul, n'offrirent rien de remarquable : l'épitaphe de ce dernier apprenait qu'il fut poëte, philosophe, théologien, musicien et orateur distingué.

En fouillant près du portail du côté de l'église de Notre-Dame-aux-Fonts, à un peu plus de quatre pieds de la porte, on découvrit, à deux à trois pieds de profondeur, deux cercueils en pierre vergetée, chacun d'eux haut de deux pieds, long d'environ cinq à six, creusé d'un pied dans toute la longueur, avec une entaille dans la partie supérieure pour recevoir la tête. Les ouvriers ayant brisé les pierres de recouvrement, les fragments ne présentèrent aucune inscription. Ces cercueils ne contenaient que des ossements dérangés par l'exhumation ; quelques agrafes ou ardillons en or brillaient parmi les cendres, ainsi que les débris de bracelets en chaînons ; de plus, comme pour rappeler que les reines, comme les simples femmes, doivent avoir l'amour du travail, on avait placé dans ces cercueils une quenouille et un fuseau en ivoire et bois doré à demi consommé.

Ces vestiges et la tradition firent augurer qu'on était en présence des tombeaux de Ansa, reine des Lombards, et de sa fille Gerberge, reine d'Austrasie. On n'a pas de données certaines touchant la tombe de l'évêque Etienne de Salm, qui fut un des musicologues les plus célèbres du Xe siècle, inhumé pendant plus de quatre siècles dans la crypte de la collégiale de Saint-Pierre, d'où il fut exhumé au XIIIe siècle pour recevoir dans la cathédrale la sépulture sous une magnifique lame de cuivre, remarquable travail de l'époque.

Dans la tombe de l'évêque Otbert de Brandebourg, on trouva des fragments d'étoffes et de nombreux fils d'or, le sommet d'une crosse et des éperons d'argent, quelques pièces d'argent offrant à l'avers le buste d'Otbert non mitré, mais à longue chevelure. Au revers, une église avec trois tours, dont celle du milieu ayant la forme d'un dôme[1] ; d'autres monnaies également d'argent, représentaient l'évêque tenant la crosse et au revers, un aigle essorant entouré du mot VICTRIX[2].

Ce fut tout ce qui restait de l'opulence d'Otbert, prélat pieux et guerrier, conseiller et ami constant des bons et mauvais jours de l'empereur Henri IV. Ce monarque se réjouissant de la renommée d'un ami d'enfance, pensa que l'homme probe et pieux qui rendait paternelle son administration épiscopale ferait un habile conseiller : il appela Otbert auprès de lui. Sur ces nouvelles hauteurs, la tête du pontife liégeois ne tourna pas : son intelligence et son activité suffirent à tout ; les affaires de la guerre, la surveillance de son évêché ne furent point pour lui de trop lourdes charges et s'il y suffisait, c'est qu'il se souvenait de Dieu comme s'il était encore sous les voûtes des cloîtres de Saint-Lambert. A la cour il n'avait pas quitté sa robe épiscopale, et dans son âme il avait gardé sa foi et sa piété.

Le tombeau d'Albéron II, fils du duc de Gueldre, était plus étroit et moins long que les autres ; la raison pour laquelle son cercueil était de petite proportion, est que, suivant les historiens, ses chairs furent laissées à Ottine ou Ortine en Italie où il mourut : ainsi, on n'a apporté à Liége que les os, pour lesquels il a fallu un cercueil moins grand que pour le corps entier. On trouva quelques pièces de monnaies ou médailles représentant à l'avers un buste mitré de face, au revers la main gauche tenant la crosse. Dans le champ une église surmontée de deux tours, avec un dôme au milieu ; en haut deux petits anneaux et un ornement, qui paraît un feuillage de la forme d'un oiseau, peut-être le Saint-Esprit. Ce prélat fondateur de la procession de la Translation de saint Lambert, de la fête de l'Immaculée-Conception et de l'office septimanal de la sainte Vierge, était un vaillant guerrier : il bouclait une armure par dessus sa robe d'évêque et coiffait le casque au lieu du capuchon ; mais c'était toujours pour la religion et la patrie qu'il prenait l'épée et abandonnait momentanément son bâton pastoral ; dans cette gloire des camps, dans cette vie sous la tente, en face de l'ennemi, il y a des séductions guerrières, des entraînements

1 Ces monnaies sont conservées dans le médaillier de M. Van Muyssen, à Tongres.

2 Id. de M. G. Van der Meer, fondateur de la Société de numismatique belge, qui a eu l'obligeance de nous fournir plusieurs renseignements concernant la violation des sépultures de la cathédrale.

de courage, et Albéron n'y avait pas complètement résisté ; l'humilité du prêtre s'effaçait par moments, l'homme de guerre cachait trop souvent l'homme de paix, et la vie fastueuse du ministre armé l'aurait peut-être perdu. Mais le Dieu de ses premières années veillait sur lui et mit sur son chemin saint Bernard !

La magnifique tombe d'Alexandre II, d'Ouren, élevée au XIVe siècle par la nièce de ce prélat, Odile d'Ouren, abbesse de Hozingen, ne recouvrait qu'une petite auge de pierre remplie de gravats, de coquillages marins, parmi lesquels étaient un crâne et quelques ossements. On sait que cet évêque était mort de la peste à Porto-Danzo, non loin de Rome, où il avait dû accompagner l'empereur Barberousse.

La grande dalle de granit noir qui représentait en ronde bosse la statue d'Alexandre fut achetée par un Anglais ; les quatre lions de bronze doré qui supportaient cette dalle doivent actuellement orner une fontaine publique en Hollande

Une pierre creuse, tapissée de plomb intérieurement, et couverte d'une autre pierre toute plate, renfermait quelques ossements : on les attribuait à Henri de Leyen, qui mourut à Pavie où il avait dû rejoindre l'empereur Barberousse en lui amenant un contingent de troupes liégeoises. C'est dans cette tombe qu'on a trouvé le plus ancien *Sede vacante*. Cette médaille d'argent dont nous donnons ci-joint la reproduction, no XXII, date de 1120 à 1145 ; elle porte ces mots : SCS. LAMB ; buste de face tenant de la main droite une crosse, et de la gauche une palme ; le revers représente une église avec deux petites tours, au milieu un dôme : sur la porte on croit apercevoir un perron.

Après ce travail, il y eut moins de régularité dans les fouilles ; on alla prendre les autres cercueils à mesure qu'ils se présentaient, sans ordre à droite et à gauche ; plusieurs cercueils de pierres en forme d'auge ne contenaient que des cendres, parfois des cheveux assez bien conservés, des fragments de suaires en drap d'or, dont les flambeaux brillaient encore un peu.

La tombe d'Albert de Cuyck, que nous reproduisons dans la planche ci-jointe, était d'un style de castramétation germanique simulant une ville enceinte de murailles munies de tours crénelées

C'est dans cette tombe qu'on trouva le plus d'objets, malheureusement volés et égarés, la police ayant peu ou point surveillé les ouvriers le jour où cette violation eut lieu. On dut y trouver une crosse en cuivre doré, avec émaux et camées, plusieurs monnaies probablement à l'exergue d'Albert, mais devenues très frustes ; deux médailles d'argent à l'effigie de son parent et prédécesseur Raoul de Zaeringhen, représentant un buste mitré de face, tenant de la main gauche la crosse et ces mots : RAD-E-PI. Au revers le perron de Liége sur le devant d'une église surmontée de deux tours ; en haut DEO.

Ce prince grave et instruit avait de grandes qualités, mais ternies par les défauts de l'époque : la simonie et le peu de constance dans ses dévouements politiques, Albert augmenta considérablement les privilèges octroyés aux Liégeois. C'est de lui que date le fameux dicton populaire :

Pauvre homme en sa maison roy est

La simonie, cette plaie hideuse du XIIe siècle, atteignit Albert et lui valut une réprimande du pape Innocent III. On a prétendu à ce sujet, avoir trouvé dans son épitaphe ces mots peu honorables pour sa mémoire

Hoc in sarcofago cunctorum dira vorago
Clauditur Albertus, Giezi dum vixit apertus.

La fidélité au serment doit se trouver au cœur de tout homme loyal, mais surtout dans l'âme du prêtre, vivant sous les regards de Dieu et loin des ambitions mondaines. On a reproché à Albert son peu de fixité dans ses opinions et affections politiques ; ces inconstances font tache sur toutes les renommées.

La religion les défend aussi bien que l'honneur, elles rouillent l'armure et maculent le froc.

Depuis le XVIIe siècle la belle lame de cuivre émaillé qui recouvrait les cendres de Hugues de Pierrepont n'existait plus, les modifications malheureuses apportées au pavement de cette partie de la cathédrale et peut-être le désir de s'emparer du grand sceau épiscopal, encastré dans la lame tumulaire avait fait disparaître cette dernière. On a trouvé des ossements desséchés, parsemés de vif-argent qui avait conservé toute sa fluidité. On a observé la même singularité dans quelques autres embaumements du XIVe et du XVe siècles.

La tombe de Hugues de Pierrepont visitée au XVIIe

1 Renseignements dus à l'obligeance de S. G. Monseigneur le baron de Wyckerslooth de Schalkwyck, évêque de Curium, évêque assistant au Trône pontifical, † le 10 novembre 1851, à l'âge de 76 ans.

siècle renfermait une urne ou vase de forme antique de pierre, contenant des médailles et monnaies attribuées non-seulement au règne de ce prince, mais même à celui de son homonyme et prédécesseur, Hugues Ier, si nous nous en rapportons aux trois exemplaires nous communiqués par un savant numismate [1]. Ces monnaies seraient des années 945-947 portant à l'avers VGO, buste en face d'un évêque mitré, tenant une crosse ; entre la tête et la crosse est une lettre de la forme d'un B qui pourrait bien être un H, pour former le mot HUGO ; au revers on croit apercevoir un oiseau entre des branches de palmiers ; d'autres pièces en argent portaient un cerf ou un cheval attaché par la bride à un arbre. Les monnaies datant du règne de Hugues de Pierrepont portaient le buste mitré de ce prince entouré de ces lettres HUG-O-EP ; l'avers représentait soit le perron de Liége placé entre deux étoiles, ou des fleurs de lys, ou un grand édifice terminé par deux tours avec des arcades simulant des cloîtres : il est probable que le tout figurait la cathédrale.

C'est non loin de la tombe de Hugues, qu'on découvrit une grande auge de pierre, ayant un couvercle bombé ; on y trouva des vestiges d'ossements, un fer de lance bien conservé [2] ; des dards fort courts, ou bâtons durcis au feu.

On supposa que c'était la tombe de Grimoalde, maire du palais, fils de Pepin de Jupille, oncle de Charlemagne, maire du palais sous les rois Childebert et Dagobert II, qui fut assassiné au pied du tombeau de saint Lambert par le Frison Rantgaire ; des fragments de pierres calcaires, tendres, plates, juxtaposées et cimentées, avaient probablement recouvert la sépulture de sa femme Theudesinthe, fille de Radbode, roi des Frisons.

On a peu de renseignements sur les trouvailles faites dans les tombes des princes-évêques Adolphe de Waldeck, Jean d'Aps, Jean d'Enghien, Jean de Walenrode. Dans la tombe de Louis de Bourbon étaient les fragments d'une cotte d'armes et des lambeaux de lampas bleu fleurdelisé d'or ; nous avons déjà mentionné le double florin d'or de l'an 1480 trouvé dans cette tombe.

Les sépultures des nombreux tréfonciers inhumés dans les vieux cloîtres produisirent des gros tournois en argent de Hugues de Châlons avec ces mots inscrits au milieu d'une croix : BNDCTVS : SIT : NOME : DNI : DEI : NRI : I : SCLA. † HUGO : EPVS. LEOD : [3] ; des doubles florins d'or et d'argent d'Arnold de Hornes et de Jean de Heinsberg [4]. A dater de la mort du cardinal Erard de la Marck, les princes-évêques furent inhumés dans l'abside du chœur supérieur ; leurs sépultures ne furent violées qu'en 1796, et lorsque tous les corps inhumés dans le vieux chœur, les cloîtres et les chapelles du Jubilé, des Flamands, des saints Materne et Gilles eurent été les uns réduits en noir animal, ou jetés dans les fosses creusées dans le cimetière de Notre-Dame-aux-Fonts, ou dans les excavations produites au faubourg d'Amercœur, par le bombardement, ou les inondations fluviales.

Le cœur et les entrailles de Georges d'Autriche furent trouvés dans une urne de vermeil surmontée d'une couronne ou bonnet ducal ; le tout fut déposé à l'Hôtel-de-Ville et envoyé à Paris, ainsi que plusieurs lames de cuivre et pierres tombales.

Adolphe de la Marck, ce prélat guerrier, couché dans son linceul de bronze en fut jeté hors, quand on jeta la vieille principauté de Liége hors des nationalités européennes. Cet évêque, avec ses joues pâles et hâves, ses yeux de feu, sa tête grise, sa longue barbe blanche, avait ajouté les foudres épiscopales au glaive du conquérant. Faisant disparaître la mitre de l'évêque sous le casque du guerrier, ambitieux dans ses projets, impétueux dans ses résolutions, fécond en ressources, il combattait en preux chevalier, n'entrant dans les villes conquises, dit un vieil annaliste, que par la brèche et avec tout l'appareil d'un triomphateur antique, il ne défaisait ses bottes poudreuses qu'après les avoir essuyées au front de quelque ennemi.

Henkart en expédiant à Paris, l'urne de bronze contenant le cœur d'Adolphe de la Marck, fit un rapport selon le style de l'époque : dans ce dernier extrait mortuaire, la terre roule sur d'autres pôles : nouveau monde, nouvelle ère, le comput des années et les noms mêmes des mois sont changés. Le puissant prélat, n'est plus qu'un prêtre qui obitait dans l'édifice Lambert, et pour conduire

1 M. J. Lelewel, président d'honneur de la Société de numismatique belge

2 Nous possédons ce fer de lance, il nous a été donné par M. le chevalier de Fossoul, dernier mambour de Liége, qui l'avait obtenu de M. de Donceel de Hognoul, l'un des témoins de la violation des sépultures de la cathédrale.

3 Collection de M. Van Straelen, à Anvers

4 Collections de M. Thiels, P. curé pléban à Maestricht, et de Coster, bourgmestre d'Hévelé lez-Louvain

ce cœur à sa dernière demeure, nulle pompe funèbre ; pour tout assistant, la révolution.

Vers la fin de l'année 1795, la pierre sépulcrale de Reginard de Bavière fut enlevée de Saint-Laurent, ainsi que celle de l'abbé de Cromois pour être expédiées également à Paris.

Pour établir les frais de transport, on évalua le poids qui fut trouvé être, pour chacune de ces deux pierres, de 10,000 livres.

On trouva le corps de cet évêque entier avec ses habits pontificaux, sa crosse et un calice d'argent sur lequel la rouille n'avait presque pas exercé ses ravages. Ces objets remarquables étaient accompagnés d'une lame de plomb sur laquelle on lisait l'inscription suivante :

EGO REGINARDUS LEODIENSIS EPISCOPUS EXCESSI
DE VITA ANNO AB INCARNATIONE DOMINI MILLESIMO TRIGESIMO
OCTAVO, INDICTIONE QUINTA, NONIS DECEMBRIS ET SEPULTUS
SUM IN BASILICA S LAURENTII
QUAM, ADIUVANTE DEO, CONSTRUXI

Cette inscription avait remplacé une épitaphe datant du XIIe siècle.

De nos jours, cette pierre tombale est conservée avec soin dans le parc de M. Roulé, juge au tribunal à Charleville.

En général, tout ce travail d'extraction se faisait au milieu des mauvais propos des ouvriers et d'un certain nombre de curieux, amis des membres du comité, auxquels on délivrait des *laissez passer*.

Les gens du peuple qui savent peu l'histoire n'auraient pas su, dans leur ignorance, quels étaient les tyrans mitrés, qu'il fallait insulter et outrager davantage. Il y avait donc dans le monde admis à ce grand sacrilège des coryphées jacobins qui soufflaient à ces groupes les propos infâmes et impies qui, à leur gré, qualifiaient le mieux chacun des princes.

Cependant, après quelques jours de travail et d'avidité déçue, lorsque les cercueils de plomb extraits des sarcophages de marbre, étaient ouverts, aucun cri insultant, aucune parole infâme ne fut proférée sous les voûtes des caveaux ; seulement un vif empressement se manifesta dans la foule ; chacun s'avançait, se penchait sur les cercueils béants pour voir comment ces pontifes avaient enduré la mort et l'étroit emprisonnement de la tombe.

On a été surpris que Defrance, le peintre républicain, l'auteur des tableaux la *Suppression des couvents*, les *Ébats des Tréfonciers*, etc, n'ait pas choisi, comme sujet d'une de ses grandes compositions patriotiques, la dévastation des tombeaux des ci-devant princes de Liége ; dans cet acte n'y avait-il pas de quoi inspirer un génie comme le sien ?

Le lieu de la scène, un cimetière tout voisin de l'antique cathédrale ; pour fond du tableau, le chevet de Saint-Lambert avec tous ses arcs boutants, ses mille clochetons et ses bizarres gargouilles, semblables à des chimères et à des monstres ailés ; et à l'une des extrémités de l'enclos où l'action se passe, ces fosses béantes et profondes où sont jetés pêle-mêle les cadavres, les ossements, les lambeaux et les restes de chair que le temps n'a pas encore réduits en poudre ; entre ces gouffres et la porte d'entrée de ce champ de Notre-Dame-aux-Fonts, le sol tout recouvert d'objets brisés, de fragments de pierres tombales, de morceaux de planches, de lames de plomb dessoudées provenant des cercueils ; à travers et par-dessus ces obstacles, les porteurs de brancards et de civières faisant leur chemin pour aller jeter dans les fosses tout ce que les siècles et les vers du sépulcre n'ont pu encore dévorer.

Lorsque les jours de la grande tourmente révolutionnaire furent passés, on permit aux mandataires de quelques familles, qui avaient donné des princes-évêques à l'Église de Liége, de reprendre les cendres de ces derniers.

Le corps du prince cardinal de Bavière fut restitué au prince de la Tour et Taxis, grand-maître des postes impériales et mandataire du prince électeur de Bavière, (Maximilien Ier, roi de Bavière). Le cercueil du cardinal fut conservé quelques semaines dans l'hôtel du prince de la Tour et Taxis, situé Place Verte, puis transporté dans le caveau de la maison de Bavière, à Altenotingen près de Freyzingen. Jean Louis d'Elderen, après tant d'agitations, dormait de son grand sommeil dans le même caveau ; son corps était entier ; sa figure reconnaissable à ses grands traits n'avait pas perdu toute trace de majesté, et, devant ce cadavre devenu comme une statue de marbre noir, l'impression de tous fut un saisissement de respect.

Le corps du prince de Velbruck s'est trouvé bien conservé, et les traits du visage parfaitement reconnaissables. Il resta dans la chapelle de Notre-Dame-des-Degrés, enveloppé de son suaire, également bien conservé. Chacun eut la liberté de le voir pendant deux jours, puis nuitamment Henkart fit souder de nouveau le cercueil, et avec l'intention de le remettre au baron de Graillet d'Oupeye, colonel au régiment de Berchiny, il le

fit transporter au parquet du citoyen Régnier. Ce dernier ayant appris la mort du baron de Graillet, tué à la fameuse retraite de Moscou, il remit le cercueil à Mme la baronne de Hayme de Bomal, sœur de Mme la comtesse d'Ansembourg, femme de l'héritier du prince, qui le fit inhumer dans l'église des Carmélites au Potay.

Cependant les urnes contenant les entrailles du cardinal de Bavière et celles de Jean Louis d'Elderen dans une urne d'albâtre, furent portées à la cathédrale actuelle de Saint-Paul ; quant au corps, il repose aujourd'hui dans l'église de Genoels-Elderen ; Charles Nicolas d'Oultremont repose dans la chapelle castrale de Warnant-Oultremont

Le dernier prince dont le cercueil fut transporté à la cathédrale actuelle, fut Georges Louis de Berghes. Ce prince, surnommé le père du peuple, durant un règne de dix-neuf ans, refusa de recevoir une liste civile, un seul denier de ses sujets ; en ouvrant son testament, avant quelques legs pieux et l'ordre de l'inhumer sans pompe dans sa cathédrale, on n'y trouva que cette disposition touchante : « Je nomme pour mes héritiers universels mes chers frères les pauvres de la Cité de Liége »

Quoique son tombeau fut découvert depuis les premiers jours de la violation des sépultures de l'abside, les spoliateurs voulurent, les uns par respect pour ce grand bienfaiteur de son peuple, respecter ses restes mortels et tenir son cercueil inviolablement fermé et laisser à la mort son secret, d'autres, peut-être par une pieuse curiosité, disaient qu'elle était légitime et qu'on devait à sa mémoire, en raison même du respect qu'elle inspirait, de constater l'état de son corps après un demi-siècle passé dans le tombeau, ils désiraient vivement de contempler ce que la mort avait pu épargner. Ce dernier sentiment fut celui auquel on s'arrêta. L'entrepreneur, avec le nombre d'ouvriers strictement nécessaire, se rendit à l'heure indiquée dans la cathédrale abandonnée et dont toutes les portes avaient été soigneusement fermées. Il serait difficile de dire ce que la solitude et le silence du vaste édifice avaient d'imposant en ce moment. On fit retirer le cercueil du caveau où il était resté. Au bout d'un quart d'heure, les ouvriers, avec des fers chauds, commençaient à desceller le couvercle de plomb : bientôt, la partie ronde qui recouvrait la tête était ouverte. Tout était rempli d'une matière brune, presque noirâtre, que l'on enleva avec beaucoup de précaution. C'était un mélange de tan et de plâtre en poudre en quantité considérable, et qui formait une couche de plusieurs centimètres d'épaisseur. Quand elle fut écartée on arriva à une toile épaisse et forte, sous laquelle se dessinaient un peu vaguement les différentes parties du visage, depuis le front jusqu'au menton. On se demandait, quand ce voile serait écarté, ce que serait cette révélation d'outre-tombe ! La figure de Georges Louis de Berghes, épargnée par le temps, allait-elle apparaître avec cette majesté dont les portraits si connus de nos artistes liégeois portent le reflet ? Les uns l'espéraient. Ou bien devait-on voir le résultat d'un long travail de décomposition, *un je ne sais quoi qui n'a plus de nom dans aucune langue ?* On le craignait.

Il y avait exagération dans l'espoir, exagération dans la crainte : la toile fut coupée ; on en trouva une seconde, aussi forte que la première... . puis une troisième, puis une quatrième, sous laquelle les formes du visage étaient mieux accusées... On était en suspens... Enfin la quatrième enveloppe, aussi bien conservée que les autres fut incisée avec extrême précaution... Et on vit Georges Louis à découvert, *tel que la mort l'avait fait !* la tête légèrement penchée sur le côté droit, dans l'attitude d'un paisible sommeil. La mort, quelquefois plus cruelle, n'avait cependant pas épargné cette tête vénérable. C'était un crâne parfaitement conformé,solide encore, mais recouvert seulement d'une peau desséchée, parcheminée pour ainsi dire, assez blanche toutefois. Des pommettes saillantes, un nez dont l'extrémité était déformée par l'effet d'une pression quelconque, la bouche entr'ouverte, les dents de la mâchoire supérieure parfaitement conservées, des yeux éteints, ou plutôt disparition complète de ces organes, telles étaient les particularités qu'on put mentionner. Le crâne présentait une petite ouverture au front, un peu au-dessus de l'œil droit. Le tissu cutané, incisé perpendiculairement à cet endroit, s'était écarté ; cette ouverture, pratiquée à dessein, avait dû servir à retirer le cerveau du crâne, qui était complètement vide. Georges Louis avait conservé ses cheveux, mais ce n'étaient plus ces cheveux blanchis dans les travaux d'un glorieux apostolat

Ce n'était plus cette chevelure blanche. L'action de la mort et du temps les avait bruni ; devenus châtains, c'étaient presque les cheveux blonds de la jeunesse. Quel spectacle ! On était en contemplation devant ce visage, si imposant encore dans le sommeil de la mort !

A la vue de cette bouche entr'ouverte, cette bouche, qui fut si éloquemment bienfaisante, on se rappelait les paroles de Chrysostôme, qui brûlait de voir la poussière de la bouche de

Paul, organe des mystères de la charité : *Pulverem videam oris hujus quo magna ei arcana Christus locutus est !*

Le secret du cercueil pouvait maintenant être révélé. On pouvait sans effroi, sans horreur, voir le noble visage de Georges Louis ; il parlait encore, plus d'un s'inclina respectueusement au-dessus de ces restes et s'estimant heureux de les voir, de les contempler, de les toucher. Lorsque ce pieux empressement fut satisfait, le visage du prince fut recouvert. Le reste du cercueil fut laissé intact, la plaque de plomb qui recouvrait la tête fut soudée, le cercueil laissé sur la carne de la tombe, ne fut enlevé qu'à minuit. Placé sur une charrette à bras, on le transporta dans la ci-devant collégiale de Saint Paul : au moment de l'inhumation, un des fossoyeurs annonça un *De profundis*, qu'il commença d'une voix émue ; aussitôt tous se mirent à genoux sur les dalles qui allaient recouvrir le caveau funèbre et récitèrent cette prière sublime d'humilité, de douleur et de confiance, adressée à la miséricorde de Dieu [1].

Nous empruntons à un éminent jurisconsulte, le passage suivant [2] :

« Pourquoi les hommes de la révolution liégeoise, qui firent partie des administrations civiles avant la réunion à la République française, condamnèrent-ils à disparaître la cathédrale de Saint-Lambert, ce monument religieux et national, cette splendide maison du Seigneur, de l'auteur de toute justice, à l'ombre de laquelle nos anciens magistrats se recueillaient avant de rendre leurs arrêts?

» C'est que la passion politique les aveuglait, c'est que leur haine contre le pouvoir qu'ils avaient combattu voulait l'anéantissement du lieu où les représentants de ce pouvoir se montraient avec la plus grande majesté, c'est surtout parce que la foi des ancêtres qui avaient élevé la magnifique cathédrale de Saint-Lambert, avait abandonné ces Liégeois, lorsqu'ils reniaient la patrie en demandant la faveur de devenir Français.

» La démolition de la cathédrale de Liége fut poursuivie par l'Administration générale des pays conquis, depuis l'Assemblée provinciale jusque et y compris l'Administration d'arrondissement. Elle fut ordonnée par l'Assemblée provinciale dès ses premières séances.

» La démolition fut poursuivie par les soins de l'Administration d'arrondissement de Liége. C'est ce qu'indique une lettre écrite par ce collége, le 4 pluviôse an III, au bureau central des représentants du peuple [3]. »

Avant de relater le dernier épisode se rapportant aux ruines de la cathédrale, mentionnons les circonstances qui amenèrent l'érection d'un nouvel évêché à Liége et le retour dans cette ville des reliques et des épaves du trésor de Saint-Lambert.

La conclusion du Concordat, signé à Paris le 15 juillet 1801, ratifié par le pape le 15 août suivant et adopté comme loi de l'État par le Corps Législatif français le 5 avril 1802, permit au prince de Méan de rentrer dans sa patrie, faveur dont il ne jugea pas à propos de faire usage.

Le jour même de la ratification du Concordat, le souverain-pontife, suivant la prescription de l'article III, adressa aux archevêques-électeurs, aux princes-évêques jadis souverains, mais dont les Etats avaient été réunis à la République française, un bref pour réclamer d'eux la démission volontaire de leurs siéges, dans le but de faciliter la nouvelle circonscription des diocèses dans toute l'étendue du territoire français.

Le prince de Méan ayant satisfait à la demande du pape, le siége devint vacant et le diocèse, formé des deux départements de l'Ourthe et de la Meuse Inférieure réunis, fut établi par une bulle de Pie VII, en date du 27 novembre 1801.

Le 2 décembre suivant, le cardinal-légat, Caprara, que le pape avait envoyé à Paris pour faire exécuter le Concordat, publia la décision du Saint-Siége qui mettait fin aux dissentions entre les prêtres assermentes et non assermentés; il pria S. A. le prince de Méan de lui rendre compte de son exécution. Le prince, qui résidait alors à Erfurt en Franconie adressa, le 23 mars 1802, au clergé de la ci-devant principauté, un mandement ayant pour objet le serment de haine au souverain,

1 Mme Dupont-Russon, née Guivart, † le 6 février 1846, à l'âge de 101 ans, 2 mois, 6 jours.

Id. M. De Guise, maître ardoisier chailteur plombier de la cathédrale, † le 2 août 1847, à l'âge de 91 ans.

Id. J. H. Dorée, entrepreneur, † le 1er juillet 1853, à l'âge de 76 ans.

Id. J. Mardaga, antiquaire, † le 3 juillet 1860, à l'âge de 84 ans.

2 Ernst, procureur-général. Discours à la rentrée de la Cour d'appel, 15 octobre 1876, fol 65-68.

3 Le procès-verbal l'indique en ces termes :

« Un membre fait la motion de détruire la cathédrale. On demande la discussion. On décrète unanimement la démolition, mais on arrête que l'on attendra la formation des autres comités, pour en former un de trois membres qui s'occupera de la démolition de cette Bastille. »

La tradition locale attribue cette motion au peintre Defrance, mais Bassenge en revendiqua le triste honneur pour son frère Lambert.

Defrance, qui a participé d'une manière active à cette œuvre de vandalisme, a bien assez de sa propre responsabilité.

Borgnet. Hist. de la Révolution Liégeoise de 1789, vol. II, fol. 240.

qu'un certain nombre de prêtres avaient pensé pouvoir prêter, d'après une décision prise dans une assemblée qualifiée de *Conférence ecclésiastique*, tenue dans la salle du chapitre de l'ancienne collégiale de Saint-Pierre, le 21 septembre 1797.

Dans ce mandement, le prince engageait les ecclésiastiques à souscrire la formule de soumission au jugement du pape, et accordait le pardon général pour les actes de félonie commis envers sa personne comme prince souverain de Liége.

La plupart des prêtres ayant signé la déclaration que réclamait d'eux le souverain-pontife, le cardinal-légat Caprara érigea le diocèse de Liége par un décret donné le 10 avril 1802, en vertu des pouvoirs qui lui avaient été conférés par la bulle du Saint-Siége, du 27 novembre 1801.

Napoléon Bonaparte, alors Premier Consul de la République, se hâta de nommer des titulaires à plusieurs évêchés et désigna pour le diocèse de Liége Mgr Jean Evangéliste des comtes de Zaëpffel de Dambach.

Cette nomination fut faite le 30 avril 1802. Il fut sacré évêque de Liége par Mgr Jean Armand de Roquelaure, ancien évêque de Senlis, nommé archevêque de Malines. Le prélat consécrateur était assisté de Mgr Claude Léopold de Bexon, évêque de Namur et de Mgr de Brault, évêque de Bayeux. Cette cérémonie eut lieu le 7 juin dans la chapelle de Notre-Dame du Mont Carmel, paroisse Saint-Sulpice à Paris. Il arriva à Liége le 19 août, y fut installé comme évêque de ce diocèse le 22 du même mois. Dans sa première lettre pastorale, en date du 29 novembre, il annonça qu'il avait choisi l'ancienne collégiale de Saint-Paul pour cathédrale du nouveau diocèse, l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert étant détruite [1].

La fin de l'année 1803 fut signalée par un événement qui remplit de joie le cœur de tous les vrais Liégeois. Le lundi 26 décembre, le précieux buste de saint Lambert, monument de la piété et de la libéralité d'Érard de la Marck, revint enfin de Hambourg, à Liége, ainsi que les reliques des autres saints patrons du diocèse. Ces objets précieux furent déposés dans l'église de Saint-Nicolas aux-Trez.

Le même jour, Monseigneur de Zaëpffel, publia un mandement pour annoncer à ses diocésains l'heureux retour des reliques vénérées de leurs saints Patrons et inviter tous les prêtres à assister à la fête de leur translation dans la nouvelle cathédrale.

Pour rendre cette journée plus solennelle, il accorda une indulgence plénière à tous les fidèles qui se confesseraient et communieraient dans la cathédrale, le 1er janvier 1804, et y prieraient pour l'exaltation de l'Église et en vue des intentions du souverain-pontife, ainsi que pour la conservation des jours du Premier Consul. Le mandement se terminait par le règlement de la solennité, fixée au 1er janvier 1804, (10 nivôse an XII.)

Aussitôt après l'arrivée de ces restes illustres, Mgr de Zaëpffel en fit faire une reconnaissance et dresser un procès-verbal.

Le 30 décembre, l'évêque écrivit au ministre des cultes Portalis pour demander que le gouvernement payât les frais et les indemnités dues pour les caisses rapportées de Hambourg par le voiturier J. G. Petit-Jean et Cie.

Ces caisses au nombre de six, contenaient les reliques des saints et les débris du trésor de Saint-Lambert restitués à la nouvelle cathédrale. Les frais de route s'élevaient à 2,280 francs. Un mois après, le 30 janvier 1804, Portalis répondit que « le gouvernement avait décidé que le montant des objets livrés à Hambourg pour le service de la marine, serait remboursé, mais que ce service étant extrêmement surchargé par les circonstances présentes, on ne peut prévoir le moment où il lui sera possible de payer les effets qui lui ont été cédés. »

Pour compléter cette réponse, nous ajouterons que le trésor de Saint-Lambert, ayant été saisi à Hambourg par les commissaires de la République qui accompagnaient les armées, fut vendu en grande partie, d'après les ordres des Consuls, par le commissaire Lachevadière.

La vente produisit près d'un million et demi, qui fut appliqué aux besoins de la marine.

Le 15 thermidor an XI, Napoléon Premier Consul, étant à Liége, publia un décret par lequel cent mille francs, pris sur la valeur du trésor de Saint-Lambert, qui avait été saisi à Hambourg, seraient versables dans la caisse municipale de Liége avant le 1er germinal an XI, (22 mars 1804), le tout destiné pour la reconstruction du faubourg d'Amercœur, bombardé et incendié les 28, 29 et 30 juillet 1794, lors de la retraite des Autrichiens.

Après la signature du Concordat et le rétablis-

1 Chanoine Thimister. Notice sur Mgr J. E. de Zaepffel, Bulletin archéologique liégeois, vol. VI, fol. 45 63

sement du culte, Bonaparte alors premier Consul fit délivrer à la cathédrale une reconnaissance d'un million à payer sur le trésor de l'État; mais cette dette ne fut pas acquittée pendant la période impériale.

Lors de la chute de Napoléon, le chapitre s'adressa à la commission de liquidation établie à Paris par les souverains alliés, pour connaître les dettes de l'Empire, afin d'obtenir le payement de cette créance.

Sa demande si juste fut repoussée

Plus tard, après la réunion de la Belgique à la Hollande, de nouvelles instances furent faites auprès du gouvernement hollandais, mais sans plus de succès.

Il refusa catégoriquement de reconnaître et de payer cette créance.

La spoliation fut complète !

En exécution du mandement de Mgr de Zaepffel, la cérémonie de la translation du buste de saint Lambert et des reliques des saints, eut lieu le 1er janvier 1804, (10 nivôse an XII), à 10 heures du matin. Elle avait été annoncée la veille par le son des cloches de toutes les églises.

Le clergé de la ville et des faubourgs se réunit à la cathédrale où se trouvaient aussi les magistrats, les autorités civiles et militaires. Le cortége s'étant formé, se dirigea vers l'église Saint-Nicolas-aux-Trez, précédé de la musique des régiments en garnison à Liége ; un peuple immense accompagnait la procession.

Six chanoines capitulaires portèrent la châsse de saint Lambert, le buste fut confié à six chanoines honoraires, l'évêque suivait avec le reste du clergé. Au retour, les reliques furent déposées sur trois autels dressés au centre de l'église pendant qu'on chantait l'antienne *Lætare*.

Mgr de Zaepffel célébra ensuite une grand'messe pontificale à laquelle se trouvèrent présents, le préfet, le secrétaire-général du département et les autorités.

Elle fut suivie du *Te Deum*. Ces reliques qui étaient celles des saints Pierre, Andolet, Materne, Théodart, Floribert et de sainte Madalberthe etc. etc., restèrent exposées à la vénération du peuple, le reste du jour et les deux dimanches suivants

Les frais du transport des reliques et du buste furent faits par Messieurs les comtes Théodore et Charles d'Oultremont de Warfusée anciens chanoines tréfonciers de Liége, qui avancèrent généreusement à cet effet la somme de 60 louis, tant était grande à cette époque la pénurie d'une église choisie pour cathédrale d'un vaste diocèse.

Le 9 janvier on dressa le procès-verbal de la reconnaissance des reliques de saint Lambert et des autres saints [1]

Voici l'énumération des châsses et des reliquaires d'après leur disposition sur l'autel des reliques, érigé au centre de l'église.

LA CROIX

Au sommet de l'autel s'élève une croix d'argent contenant *une parcelle de la vraie croix* du Sauveur et des *reliques des XII apôtres*. La parcelle de la vraie croix occupe le châton placé au centre; les reliques des apôtres sont placées dans douze châtons disposés comme suit : quatre dans le socle, deux dans la partie inférieure et deux dans la partie supérieure de la tige, puis deux dans chaque bras.

La statue d'argent placée à droite de la croix, (côté de l'évangile,) représente saint Jean-Baptiste. Dans le soubassement sont renfermées des reliques de saint Monulfe, 21e évêque de Tongres-Liége. Il bâtit la première église, dédiée aux saints Cosme et Damien, sur le territoire où devait s'élever la ville de Liége, et prédit la splendeur de cette cité. Il mourut à Maestricht en 609 et y fut enterré.

La statue d'argent placée à gauche de la croix, (côté de l'épître,) représente la sainte Vierge. Dans le soubassement sont renfermées des reliques de saint Hubert, 30e évêque de Liége, fondateur et patron de cette cité. Il mourut à Forest, près de Bruxelles, l'an 727, et fut enterré à Liége. Son corps fut plus tard transporté à Andain aujourd'hui Saint-Hubert. Des ossements considérables avaient été conservés ou rapportés à Liége, à en juger par les authentiques ; mais aujourd'hui il en reste très-peu.

LE GRADIN SUPÉRIEUR.

Le gradin supérieur porte quatre coffres dorés. Le premier, le plus rapproché de la croix, du côté de l'évangile, renferme *une grande partie des ossements de saint Lambert, des cendres*

1 Une dernière récognition des reliques fut faite par Mgr de Montpellier, évêque de Liége.

En 1870, à l'occasion des afflictions de l'Église et de N. S. P. le Pape captif au Vatican, une exposition des saintes reliques, avec les preuves de leur authenticité, conservées jadis dans l'ancienne cathédrale de Saint-Lambert, eut lieu les 19, 20, 21, 22 et 23 de décembre dans l'eglise cathédrale de Saint-Paul, à Liége

recueillies dans son tombeau, une partie de *ses cheveux*, son *amict ensanglanté*, etc. Saint Lambert, 29[e] évêque de Tongres-Liége, mourut à Liége, l'an 696, et fut enterré à Maestricht. Saint Hubert, son successeur, ramena le corps saint à Liége, au lieu de son martyre et de son triomphe.

Le second coffre doré, placé du côté de l'évangile, contient quelques ossements de saint Gondulfe, 22[e] évêque de Tongres-Liége. Il mourut et fut enterré à Maestricht en 617.

Le troisième coffre doré, le plus rapproché de la croix, du côté de l'épître, renferme plusieurs ossements de saint Albert, des comtes de Louvain, 63[e] évêque de Liége, mort à Reims en 1192. Sous le règne d'Albert et d'Isabelle, le corps du saint martyr fut transporté de Reims à Bruxelles et déposé dans l'église des Carmélites de cette ville. Au commencement de ce siècle, ces restes sacrés furent partagés, suivant une décision du pape Pie VII, entre la cathédrale de Liége et l'église de saint Pierre à Louvain.

Le quatrième coffre doré, placé du côté de l'épître, contient quelques ossements de saint Perpète, 23[e] évêque de Tongres-Liége, mort et enterré à Dinant, en 630.

GRADIN MOYEN.

Au centre s'élève le buste de saint Lambert. Cette châsse renferme *le chef et d'autres ossements* du saint évêque, patron du diocèse. C'est le trésor le plus célèbre et le plus précieux de la cathédrale. Cette châsse magnifique est due à la munificence et à la piété d'Érard de la Marck, 84[e] évêque de Liége; l'exécution en fut confiée à un artiste du nom de Zutman ; elle fut inaugurée à la procession de la translation le 28 avril 1512. Pendant son séjour à Hambourg elle a été dépouillée de ses joyaux.

A droite du buste, c'est-à-dire du côté de l'évangile, se dresse en forme de tourelle, le reliquaire de sainte Barbe. Ce reliquaire en bois doré et polychrômé, (encore inachevé,) renferme un ossement considérable de l'illustre vierge de Nicomédie.

A côté du reliquaire de sainte Barbe est une statuette en argent représentant saint Pierre ; dans le socle de cette statuette est renfermée une *relique de ce prince des apôtres.*

A la droite de cette statuette sont rangées deux châsses en bois, présentant chacune leur pignon modestement décoré. La première réunit quelques ossements de saint Euchère, évêque d'Orléans, mort et inhumé en l'abbaye de Saint-Trond vers le milieu du VIII[e] siècle, — de Saint-Trond ou Trudon, disciple de saint Remacle, décédé en 693 et inhumé dans le monastère qu'il avait fondé en Hesbaye au lieu même où s'élève aujourd'hui la ville qui porte son nom ; — et des saints martyrs Laurent, Valentin et Cyrin.

Dans la seconde châsse sont déposées des reliques de quelques apôtres, martyrs, confesseurs et vierges. Ces reliques furent apportées de Trèves à Liége par le doyen Otgher en 842, ainsi que celles de saint Materne, avec la permission du pape Etienne IV, ainsi qu'il conste des pièces authentiques citées par Chapeauville, T. III, p. 215. Toutes ces reliques, y compris celles de saint Materne, restèrent dans le même reliquaire (qui fut compris dans la célèbre exposition de 1489,) jusqu'en 1662. En cette année les reliques de saint Materne en furent retirées pour occuper une châsse particulière.

A côté de cette châsse, à l'extrémité droite du gradin, est placé le groupe de saint Georges et du duc de Bourgogne, Charles le Téméraire. Le groupe est en or pur, le socle en vermeil. C'est une offrande expiatoire faite par le duc à saint Lambert, en amende honorable du sac des édifices sacrés et profanes exécuté par ses ordres à Liége en 1468. L'offrande eut lieu solennellement en 1471. Une relique de saint Lambert est enchâssée dans une sorte de tourelle que le duc tient ès-mains.

A la gauche du buste de saint Lambert, du côté de l'épître, est un reliquaire en forme de tube surmonté d'une couronne et porté sur un pied hexagone : il renferme *un tibia de saint Lambert.* Ce beau reliquaire en cuivre doré a été exécuté à Liége par MM. Dehin, père et fils, sur le dessin de M. F. Durlet, d'Anvers.

A côté est une statuette en argent représentant saint Paul : dans le socle se trouve *une relique de cet apôtre.*

Viennent ensuite deux châsses en bois modestement ornées comme celles de droite et montrant comme elles leur pignon. L'une contient le corps de sainte Madelberthe, quelques parties de ses vêtements et divers objets qui ont été à son usage. Cette pieuse vierge qui éleva la première enfance de saint Lambert, mourut au monastère de Maubeuge en 684. Saint Hubert transporta de Maubeuge à Liége le corps de sainte Madelberthe, et le déposa à côté du corps de saint Lambert.

La seconde châsse renferme quelques ossements *des martyrs de la Légion Thébéenne*, lesquels souffrirent la mort pour la foi chrétienne en 291. Ces reliques ont été données à l'Église de Liége par celle de Trèves en 1569.

A l'extrémité de cette partie gauche du gradin est un petit reliquaire en cuivre doré et argent dans lequel est enchâssée une relique de saint Jean Népomucène.

GRADIN INFÉRIEUR.

Sur le gradin inférieur sont rangées six châsses en bois, trois à gauche et trois à droite, et quatre petits reliquaires placés au centre.

Des trois châsses qui occupent la droite ou le côté de l'évangile, la première à partir du centre de l'autel est celle de saint Materne, 1er évêque de Trèves, de Cologne et de Tongres-Liége, apôtre du pays et d'une partie de l'Allemagne. Il mourut à Trèves ou à Cologne. Ces reliques furent données par l'Église de Trèves à celle de Liége, en 842, sous l'épiscopat de Hircaire, 37e évêque de Liége. L'ancienne châsse de saint Materne, datant de 1662 était l'une des plus précieuses du trésor sacré de la cathédrale Saint-Lambert, celle d'aujourd'hui n'est qu'un humble coffret en bois.

La seconde châsse, la plus grande des trois, renferme le corps de saint Théodard, 28e évêque de Tongres-Liége, martyrisé en 655, à cause de sa fermeté dans la revendication des droits de l'Église; comme saint Lambert, son successeur, ce fut à cause de son zèle à défendre la sainteté du mariage chrétien

La troisième châsse contient quelques ossements de saint Servais, 10e évêque de Tongres-Liége, mort en 383 ou 384. Dans ce siècle si fécond en prélats illustres par le savoir et la vertu, saint Servais se distingua par la pureté de sa doctrine, sa fermeté dans la défense de la vraie foi et par son zèle apostolique.

Des trois châsses placées du côté de l'épître, la plus proche du centre de l'autel, est celle de saint Floribert, 31e évêque de Liége, successeur de saint Hubert et héritier de ses vertus apostoliques. Il mourut à Liége en 746 et son corps fut déposé auprès de celui de saint Lambert.

Dans la seconde sont réunis les corps de saint Pierre et de saint Andolet, parents et diacres de saint Lambert, dont ils partagèrent les travaux et le martyre.

La troisième renferme quelques ossements de saint Remacle, 27e évêque de Tongres-Liége, mort à Stavelot vers le milieu du VIIe siècle, après avoir fait de Stavelot et de Malmedy deux écoles de vertu, où se formèrent un grand nombre de saints personnages, dont plusieurs ont été élevés sur les autels. Ses restes mortels furent inhumés d'abord dans l'église de Saint Martin à Stavelot, puis transférés dans celle de Saint-Pierre de la même ville et renfermés dans une châsse de grand prix. Cette châsse et le trésor sacré qu'elle abrite, appartiennent aujourd'hui à l'église primaire de Stavelot.

Au centre de ce gradin, à côté du crucifix placé sous le buste de saint Lambert, se trouvent les quatre petits reliquaires.

Le premier à droite, en forme d'ostensoir en cuivre doré, contient une relique, un fragment d'os, de saint Hadelin, confesseur. Hadelin naquit en Aquitaine, mais on ignore le lieu et la date de sa naissance; il vint à Stavelot se placer sous la direction de saint Remacle, dont il partagea les travaux apostoliques, quand celui-ci fut élevé à l'épiscopat. Sur l'avis de son maître, saint Hadelin se retira dans un lieu désert, près de Dinant, appelé plus tard Celles, à cause des cellules qu'y bâtirent le saint et les disciples que lui attira sa réputation de sainteté. Il y mourut dans le courant du VIIe siècle, et y fut inhumé. En 1337, Adolphe de la Marck, évêque de Liége, transféra à Visé les moines de Celles et le corps de saint Hadelin, qui s'y trouve encore en partie. La relique exposée à la vénération des fidèles vient d'être donnée à la cathédrale par Monseigneur de Montpellier. La châsse de cristal dans laquelle étaient les reliques de saint Hadelin, possédées par l'église Saint-Lambert, n'a pas été restituée à l'église Saint-Paul après la révolution.

Le second reliquaire, placé à droite, à côté du précédent, ayant une forme de ciboire surmonté d'une tourelle, et un tube en cristal placé horizontalement, contient une relique de sainte Christine-l'Admirable, vierge. Cette illustre servante de Dieu naquit à Brusthem, près de Saint-Trond; elle mourut dans cette dernière ville, et fut enterrée au monastère qu'y avaient les Bénédictines. Une partie du corps de l'humble vierge fut envoyée en Portugal au XVIe siècle, et placée dans une chapelle de la Cour. Les Bénédictines, expulsées de leur couvent par la révolution, emportèrent avec elles la châsse de sainte Christine. En 1838, la dernière survivante de ces religieuses la donna à l'église des Pères Rédemptoristes de Saint-Trond, et ces saintes reliques, après due recognition de la part de l'Ordinaire, furent de nouveau exposées à la vénération des fidèles. C'est encore Monseigneur de Montpellier qui a procuré la relique de sainte Christine à la cathédrale de Saint-Paul.

Le troisième reliquaire placé à gauche de la croix, (du côté de l'épître,) est en forme d'ostensoir et entièrement semblable au premier placé à droite.

Il renferme une relique, c'est-à-dire un fragment d'os de saint Vincent de Paul.

Le quatrième reliquaire, en forme de ciboire surmonté d'une flèche de tourelle, et dont le tube en cristal est enchâssé verticalement, renferme une relique, un os entier, de saint Poppon, confesseur non pontife. Saint Poppon, originaire de la Flandre, suivit la carrière des armes, comme tous les gentilshommes de son temps, avant de se vouer tout entier au service de l'Église. En quittant le monde il se rendit à l'abbaye de Stavelot où régnait toujours l'esprit de saint Remacle, et plus tard il en devint abbé. Consommé en sainteté et en prudence, il acquit une influence considérable et dans l'Église et dans le monde. Il mourut à l'abbaye de Marchiennes où la maladie l'avait forcé de s'arrêter, l'an 1048. Wazon, évêque de Liége, transporta le corps du saint de Marchiennes à Stavelot. Peu d'années après, des miracles dûment constatés continuant de s'opérer à son tombeau, son culte public fut autorisé. Des reliques principales de saint Poppon reposent, depuis le commencement de ce siècle, en l'église primaire de Stavelot d'où vient la relique exposée [1].

Ces quatre reliquaires sont une offrande faite aux saints dont ils renferment les reliques, à l'occasion de la présente solennité.

Le 15 du même mois, dernier jour de l'exposition de ces précieux restes, une procession solennelle eut lieu dans l'église. Le buste de saint Lambert y fut porté par 6 chanoines capitulaires, et le doyen du chapitre.

M. Vlecken donna lecture du procès-verbal de la reconnaissance du corps de saint Lambert.

Le buste de saint Lambert était dépouillé de sa crosse en vermeil, des pierres précieuses et des bagues qui l'ornaient, et du grand onyx, représentant le buste de l'impératrice Faustine.

Ce procès-verbal et les témoignages de contemporains certifièrent qu'une autre partie de ce trésor, toute l'argenterie de la cathédrale, du chapitre, la vaisselle du prince-évêque provenant du garde-meuble de l'État, la vaisselle montée de la souveraine haute cour de justice de Liége à l'usage des échevins de Liége, en même temps que les équipages du comte Schlick de Passauw, envoyé impérial, et l'argenterie de plusieurs riches abbayes des Pays-Bas, furent saisis par les Français, le 3 août 1796, entre Wurtzbourg et Gémunden [2].

Ces argenteries, ces bijoux, ainsi que d'autres très-précieux furent vendus à Paris et les sommes très-considérables qu'on en retira furent également appliquées aux besoins de la marine française.

La crosse actuelle du buste de saint Lambert est en cuivre doré. Le bouquet d'épis de grain est en argent avec pierres fausses.

Ces dernières restaurations datent de 1849 et sont dues aux soins de M. Sauveur, ancien orfèvre-bijoutier.

Le reliquaire de la sainte Croix fut transporté à Düsseldorff puis à Munster.

Il y fut ensuite détenu par un nommé Theaux.

La cathédrale actuelle ne put le récupérer, ainsi que d'autres objets faisant partie du trésor de l'ancienne cathédrale, quoique, dès le principe, son origine fut prouvée par quatre témoins, employés de l'ancien chapitre et qui l'avaient souvent porté à la procession.

Ce n'est qu'à la fin de l'année 1839 ou au commencement de 1840 qu'il fut rendu à la cathédrale actuelle à la suite du gain d'un procès commencé en 1827, après que Mgr Van Bommel, évêque de Liége et les administrateurs du chapitre de Saint-Paul eurent été prêter le serment déféré par le tribunal de Munster.

La caisse avec son contenu pesant environ 267 esterlings fut restituée pour lors à la cathédrale; on acquit à cette époque la certitude que les autres objets constituant l'ancien trésor de Saint-Lambert avaient été vendus pour plus d'un million.

Comme nous l'avons dit, Napoléon avait fait délivrer à la cathédrale de Liége une reconnaissance de cette somme, à valoir sur le trésor de l'empire.

Après l'arrivée des alliés, le chapitre se présenta à la Commission de liquidation à Paris, et fut écarté.

Le gouvernement hollandais ne voulut point non plus reconnaître cette dette [3].

Le buste de saint Lambert, décrit plus haut, les châsses dépouillées de leurs richesses et l'offrande de Charles le Téméraire sont à peu près les seuls objets sauvés du naufrage.

Le socle de la statue de saint Georges étant fort détérioré, on l'a en majeure partie remplacé par un socle en vermeil et portant l'inscription suivante répétée des deux côtés :

Je l'ay emprins — Bien en aviegne.

1 La 1re, la 3e et la 4e sortent des ateliers de M. Wilmotte, la 2e est une œuvre de MM. Dehin père et fils.

2 *Gazette de Liége*, 21 et 24 thermidor an IV, 8 et 12 août 179[illegible].

3 Kersten. Journal historique et littéraire, vol. V, liv. 71, an 1840, fo. [illegible]





VUE DES RUINES DU CHŒURS DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE DE LIÈGE

Prise de la grande arcade

VUE DES RUINES DE LA GRANDE ARCADE DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE DE LIÈGE

Prise en regardant le palais du PRINCE



VUE DES RUINES DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE DE LIÈGE.

VUE DES RUINES DE L'ANCIENNE CATHÉDRALE DE LIÈGE

Entre ces mots qui sont la devise de Charles le Téméraire on distingue ses armoiries.

C'est à dater de la première entrée des Français à Liége, en novembre 1792, que les châsses contenant les dépouilles mortelles des saints patrons de Liége furent dépouillées de leurs ornements ; c'est depuis ce moment que ces corps saints sont renfermés jusqu'à ce jour dans de modestes châsses. Espérons cependant que d'ici avant peu des circonstances favorables permettront aux autorités compétentes de donner un nouveau témoignage de leur zèle, de leur bon goût et de leur piété, en confiant, pour les orner, ces châsses à des artistes, nos concitoyens, qui prouveront par leurs talents qu'en eux existent encore des successeurs de ces célèbres graveurs, ciseleurs et peintres liégeois

Et lorsque ces antiques monuments de la dévotion de nos pères auront récupéré leur ancienne splendeur,combien ne nous sera-t-il point agréable de voir ces objets inappréciables aux yeux de la Religion et d'une valeur inestimable considérés sous le rapport artistique, portés dans l'enceinte de cette ville par des prêtres qui s'empresseront d'en être les porteurs, de même que les prêtres de l'ancienne loi soutenaient l'arche d'alliance du Seigneur.

Mais avant de quitter pour toujours notre cher saint Lambert, disons-lui un dernier adieu, retraçons-le-nous tel qu'il était en 1805.

Depuis le jour où le vent de la tourmente s'était levé, chaque année, en s'écoulant, faisait disparaître quelque chose de ces ruines.

Les acquéreurs de biens nationaux ont fait la plus grande partie de cette œuvre destructrice ; le temps y a la moindre responsabilité

Sa main tremblante ne semblait toucher qu'à regret à ces murs vénérables ; il ne les a abattus que pierre à pierre, et quelle riche végétation il mettait à leur place !

Quelques rares survivants de nos jours ont pu voir encore, pendant leur enfance, des chapelles dont l'entrée était envahie par des sorbiers échevelés, qui faisaient régner, à l'intérieur, on ne sait quelle ombre mystérieuse et terrible.

Ou a vu s'émietter, un jour après l'autre, les arceaux encore debout de ces oratoires

Les voûtes qu'ils supportaient, trouées en différents endroits, étaient bouchées bientôt après par des ronces et par des plantes grimpantes qui couraient le long des architraves et des piliers, dessinant leurs capricieuses arabesques sur les murs calcinés par les flammes

Souvent, l'inextricable fouillis de cette végétation supportait pendant des années, comme dans un réseau à mailles serrées, les pierres qui se détachaient du sommet de la voûte, et quand, enfin, les branches pliaient sous le poids, alors, avec un grand bruit, tout s'écroulait : les pierres entraînaient les rameaux avec leurs racines, il s'élevait un nuage de poussière, et les oiseaux effarouchés s'envolaient pour aller se poser un peu plus loin.

Les eaux de la Légia, obstruées par les décombres, avaient dû se frayer un autre chemin ; elles étaient descendues dans les souterrains et là elles poursuivaient leur cours, qui éveillait sous ces voûtes mortuaires des échos sonores.

Lorsque saint Lambert fut veuf de ses tombeaux, lorsque ses caveaux ne furent plus remplis que de débris et de ruines, sa désolation fut si grande, son abandon si profond, qu'il fallait vraiment du courage pour l'aller visiter. A juste titre on pouvait lui appliquer ces mots du psalmiste, rendus si bien par l'auteur du Génie du Christianisme. « L'église était déserte, l'oiseau l'a prise pour passage, l'herbe croissait sur ses autels brisés, et au lieu du cantique de la mort qui retentissait sous ses dômes, on n'entendait plus que les gouttes de pluie tombant par son toit découvert, la chute de quelque pierre qui se détachait de ses murs en ruine, ou le son d'une horloge qui allait roulant dans les tombeaux vides et les souterrains dévastés. »

Là, tout était saisissant d'histoire : chaque chapelle, chaque colonne, chaque caveau avait quelque chose à redire à l'âme

La gloire, le malheur, les triomphes, les revers, les couronnements, les funérailles, les munificences des grands de la terre, les dévastations du peuple révolté étaient comme incrustés aux antiques murailles ; là, les souvenirs arrivaient et assaillaient de partout. Sous leurs poids, on se sentait comme écrasé.

Les dernières adjudications ayant eu lieu, après ce dépouillement, on imagina, pour plus d'économie, un nouveau mode de démolition : on fit saper, à des distances très-rapprochées, l'assise de retraite de certaines parties de l'édifice, remplissant à mesure ces ouvertures par des étais en bois, de manière à supporter la construction à peine soutenue en quelques points sur les assises de pierre demeurées en place. Ces étais ayant été entourés de fascines et de matières combustibles, des ouvriers y mirent le feu, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, afin de provoquer la chute entière et instantanée de l'édifice.

Les flammes et la fumée de ce vaste incendie,

le bruit et les éclats de la calcination produisirent un spectacle terrifiant.

Cependant le résultat de cette opération barbare n'eut pas le succès qu'on s'était proposé.

Quelques murs fléchirent, quelques déchirements s'opérèrent, mais les pierres et la maçonnerie se trouvaient liées par un ciment si solide, qu'il n'y eut pas de chute totale et l'on fut obligé de recourir aux moyens ordinaires et d'opérer la démolition à bras d'hommes, les hommes de feu ou pompiers de la ville ayant déclaré le danger de la combustion.

Pour lors, le plus beau monument de la vieille cité, ses innombrables richesses disparurent pour toujours

Naguère on voyait encore quelques vestiges d'un portail vis-à-vis de la Place du Marché ; mais ce touchant emblème des vicissitudes humaines, ce vieux reste de tant de splendeur n'étalait plus à nos yeux que des pierres noircies, nous applaudissons au zèle des magistrats qui ont voulu conserver cette relique, et en ont ordonné le dépôt au musée de la cité

Au moment où l'heure allait sonner de déraciner les ronces, les saxifrages et les pariétaires qui avaient rongé le ciment et enfoncé leurs ongles dans les jointures des pierres, en escaladant la vénérable basilique, celle-ci reçut une dernière visite.

Pendant les derniers jours d'août 1805, lorsque la pleine lune à l'Orient s'élevait sur un fond bleuâtre aux rives accidentées de la Meuse, la fraîcheur naissante de la nuit calmait les feux d'une belle journée d'été. L'œil n'apercevait plus aucun mouvement sur les ruines monotones et grisâtres de Saint-Lambert. Un profond silence régnait sur leur immensité ; seulement à de longs intervalles, l'on entendait les lugubres cris de quelques oiseaux nocturnes.

Le Liégeois attardé en rentrant chez lui après minuit, eut été surpris en traversant le Marché, d'y voir stationner à l'entrée des rues Féronstrée et du Pont, une lourde et antique berline ; quatre personnes âgées en descendirent, vêtues d'amples lévites et de carricks : à pas lents ils arpentèrent la Place du Marché, échangeant des paroles à voix basse, s'arrêtant, prêtant l'oreille en silence au moindre bruit provenant du côté du Pont-des-Arches ; évidemment leurs attitudes, leurs discours dénotaient l'attente d'une arrivée impatiemment désirée : fréquemment déçus, ils reprenaient silencieusement leur marche. Enfin, dans le lointain on crut ouïr le bruit vague, incertain de véhicules pesamment chargés, quelques minutes écoulées l'accentuèrent dans le quartier d'Outremeuse, puis sur le Pont-des-Arches : plus de doute, c'étaient des voitures entrant dans la rue du Pont. Elles s'arrêtent à l'entrée de la rue Féronstrée, convoi composé de deux voitures et d'un fourgon, grands carrosses de formes déjà inusitées, chargés de malles et de colis qualifiés des noms de veaux, de vaches, de toulouses et de provendes.

Le fourgon de structure germanique, l'enharnachement des seize chevaux franconiens qui traînaient ces voitures, les longs habits bleus à parements et passe-poils de velours noir des laquais, leurs manteaux gris, et leurs claques indiquaient suffisamment la livrée des gens de service du ci-devant prince-évêque de Liége

En effet, quoique ce prélat eut pu rentrer dans le pays de Liége après la radiation des émigrés, la conclusion du Concordat, et le Traité de Lunéville qui l'avait médiatisé, comme prince souverain lui conservant les titres et honneurs de prince et d'Altesse Sérénissime Eminentissime et Celcissime, François Antoine de Méan s'était abstenu jusqu'à ce jour de revoir sa patrie, ne voulant point que sa présence y servit de prétexte pour y entraver le gouvernement des administrations civile et religieuse. Un seul motif put l'engager à quitter la terre d'exil, c'était le désir d'user de son influence auprès des puissances pour y améliorer le sort des nombreuses personnes employées jadis au service du gouvernement liégeois et qui se trouvaient privées des avantages de leurs pensions. Son cœur bienfaisant avait été ému à l'annonce du dénuement de tant de fidèles et loyaux sujets.

Cette considération lui fit surmonter les amers souvenirs que la vue de son ancienne principauté devait éveiller en lui

Par cette démarche pleine d'abnégation, le prince de Méan justifia de nouveau, ces vers que Delille lui consacre dans son poëme *de la Pitié*, chant IV, où célébrant la bienfaisance du dernier prince de Liége pour les malheurs des émigrés, il dit :

> Pontife des Liégeois, accepte mon hommage !
> Le plus près du volcan, tu défias l'orage.
> Tes Etats sont bornés et tes dons infinis

Dans le plus grand secret, peu de jours avant son arrivée, il en avait officieusement informé quelques amis et partisants fidèles. Les quatre personnes qui l'attendaient à sa descente de voiture étaient son ancien suffragant, le vénérable comte d'Arberg et de Walengin, évêque d'Amyzon et d'Ypres, prélat vieilli dans les labeurs d'un

glorieux épiscopat, le comte de Lannoy-Clervaux.

Le baron van-den-Steen de Jehay, dernier grand-conservateur de la bulle d'or, et le chevalier de Trousset, ancien échevin de la souveraine haute cour de justice ; à ces personnes vint s'adjoindre M. Drion, ancien bijoutier-joaillier du prince, qui était nanti momentanément des clefs des ruines de la cathédrale.

François Antoine de Méan, à cette époque était encore un beau et grand vieillard à l'air noble et majestueux, plein d'affabilité : il reçut avec une émotion visible les hommages de ces courtisans du malheur ; avec sollicitude, il s'informa de tous ceux qui leur étaient chers, annonçant qu'il n'était venu du fond de l'Allemagne, que par le désir d'obliger d'anciens partisans, qu'il ne séjournerait à Liége que quelques heures, venant y prier une dernière fois sur les ruines de son ancienne cathédrale. Il était accompagné de son frère, le comte César de Méan, grand-chancelier, du baron de Stockem, évêque de Canope, du tréfoncier comte de Nesselrode, de deux officiers de ses gardes du corps, Messieurs de Buchwaldt et de Pellan, du chancelliste Platéus, des conseillers Desprez et Berthonnier.

Dix à douze gens de service munis de lanternes précédèrent le cortège se dirigeant vers les ruines ; en escaladant des tronçons de colonnes, des murs effondrés et d'autres obstacles, on parvint avec peine jusqu'au chœur supérieur ; là, on dut marcher sur des dalles disjointes et brisées entre lesquelles les ronces avaient poussé.

Le prince et ses compagnons furent frappés de la désolation du lieu saint, jadis si splendide ! Dans le saisissement que tant de tristesse et d'abandon leur faisait éprouver, tous s'agenouillèrent sur les ruines du jubé, où pendant des siècles avaient reposé les corps des saints patrons du pays, les générations de huit cents ans étaient venues implorer leur protection, les maîtrises des chapelles les plus célèbres de l'Europe, y avaient chanté leurs gloires ! François Antoine et ses compagnons méditèrent longtemps absorbés dans la tristesse de leurs souvenirs.

La vieille basilique, comme la fille de Sion dans Jérémie, eut pu profiter de ce solennel silence pour faire entendre ses plaintes, à quelle infortune pouvait-on les comparer ? Sa douleur était vaste comme la mer.....

Elle eut pu dire : voyez, Seigneur, arrêtez sur moi vos regards ! Je suis tombée dans l'opprobre, voyez avec quelle arrogance l'ennemi insulte à mes malheurs, contemplez l'abaissement de ma vieillesse.

O vous tous, hélas ! qui traversez nuitamment ces lieux solitaires, examinez et voyez s'il est une douleur égale à ma douleur. ...

François Antoine, comme dans la lugubre prosopopée d'Isaïe, eut pu s'écrier : ici, fut brisé mon sceptre, je suis venu pour descendre dans les sépulcres et au fond de ses abîmes pour y chercher en vain mes prédécesseurs endormis dans leur gloire ; mais hélas ! leurs cadavres sans linceuls ont été jetés hors de la fosse, comme une racine souillée, comme des lambeaux de sang confondus dans la foule de ceux qui ont péri par le glaive, et précipités sans honneur dans la fosse commune, comme des cadavres hideux.

Mais déjà les premières blancheurs de l'aube paraissaient, les trompettes de l'ancienne caserne des Gardes du corps, venaient de sonner l'air de la Diane. Dans toute autre circonstance, il y aurait eu un charme à ce réveil du guerrier, à entendre avec une certaine joie belliqueuse la fanfare du clairon répétée par l'écho de la cathédrale et les premiers hennissements des chevaux qui saluaient l'aurore ; mais en ce jour c'était le signal de l'adieu éternel.

Le dernier prince-évêque de Liége se leva et d'une voix émue prononça le *De profundis* ; les assistants lui répondirent, plus d'un ne purent achever, les larmes et les sanglots arrêtant sur leurs lèvres, les prières du regret, du repos et de l'espoir.

Quelle était touchante la prière de ces vieillards qui, au milieu de ces ruines, venaient dire un dernier adieu à l'endroit doublement cher à leur cœur de chrétien et de Liégeois; ces sacraires en ruines leur retraçaient la continuité de la Foi ; partant du Golgotha, on pouvait, descendant de siècles en siècles, arriver jusqu'à leurs âges. Oui, ces confesseurs, ces martyrs, ces apôtres de notre pays, croyaient ce que nous croyons, ces ruines, vestiges d'un magnifique temple, merveille de l'art chrétien, étaient le symbole de la Foi et de la nationalité Liégeoise. Mais de quel sentiment n'eut-on point été ému, lorsqu'on voyait ce successeur de saint Lambert invoquant en ces lieux, le Dieu des décrets de la Providence, oubliant dans une touchante résignation et ses douleurs présentes et ses peines passées !

Témoins des journées qui virent l'anéantissement de l'autonomie liégeoise le prince et ses compagnons connaissaient tout ce que leur relatait M. Drion, et cependant ils avaient un triste et saint plaisir à l'écouter ; l'homme fait ressemble souvent à l'enfant, qui redemande l'histoire qui lui a été déjà relatée plusieurs fois ; le cœur aime ce qui l'a fait battre.

En approchant des décombres du beau portail on vit ouverte et béante l'orée des caveaux des tréfonciers, sépultures violées, dont la vue avertissait ces visiteurs nocturnes qu'eux, vieux dignitaires, ne tarderaient plus à dépenser le petit fond d'années qui leur restaient, qu'ils s'en iraient successivement se reposer dans leurs tombes, endormis avec leurs vieilles idées, comme les anciens chevaliers avec leurs anciennes armures, que la rouille et le temps ont rongées, armures qui ne se modèlent plus sur la taille et ne s'adaptent plus aux usages de notre génération.

En traversant la cour du Palais, on proposa au prince d'en ouvrir des appartements dont plusieurs étaient appropriés pour les cours de justice du département de l'Ourthe.

Mais le prince s'y refusa disant : « Je ne regrette point ma puissance temporelle et en traversant cette nuit Liége, je n'y ai eu d'autre désir que d'y venir une dernière fois prier sur les ruines de Saint-Lambert. » On rejoignit les voitures au pied de l'ancienne collégiale de Saint-Pierre. François Antoine, qui a toujours manifesté une remarquable affection pour la collégiale de Saint-Martin, siége principal de l'archiconfrérie du saint Sacrement, désirait y célébrer la messe à quatre heures ; en attendant cette heure, il descendit à l'hôtel de sa famille situé Mont-Saint-Martin. Là se trouvaient réunis les tréfonciers barons de Thier de Skœuvre, d'Othée de Haneffe, les comtes de Preston et de Liedekerke, les conseillers de Rasquinet, de Kénor, d'Erkenteel, Van der Maesen et d'Avionpuitz ; quelques chanoines et bénéficiers de collégiales. A ce moment où le prince et l'assistance se disposaient à se rendre à l'église, un prêtre plus zélé que prudent, fit mettre en branle les cloches de cette collégiale : des bourgeois éveillés par cette sonnerie inusitée se portèrent à l'église où ils apprirent que la messe allait y être célébrée par leur ancien souverain ; pour l'escorter à l'église, ils se rendirent à l'hôtel de Méan que le prince jugea prudent de quitter incontinent ; il poursuivit son voyage jusqu'au château de Xhos près de Nandrin, où il ne fit qu'un court séjour, regagnant bientôt l'Allemagne qu'il ne quitta définitivement qu'en 1816 époque où il fut nommé archevêque de Malines et primat de Belgique. Il mourut dans cette ville le 15 janvier 1831 [1].

Par une coïncidence digne de remarque, au moment où le dernier souverain de Liége expirait, on achevait de démolir dans cette ville les derniers degrés de Saint-Lambert, derniers vestiges de nos grandes immunités populaires [2] !

Cette circonstance rappela à plus d'un Liégeois l'anagramme du nom de

MÉAN-AMEN.

1 L'esprit de parti, toujours injuste et aveugle, a essayé de ternir la mémoire du comte de Méan, dernier prince-évêque de Liége. L'estime et la vénération de ceux qui ont eu l'honneur de le connaître, l'ont déjà vengé des outrages qui lui ont été prodigués, et l'histoire impartiale lui a rendu pleine justice, nous le montrant ayant un cœur bon, une extrême bienveillance pour ses serviteurs et ses amis ; il était magnanime, indulgent ; il avait un caractère ferme, l'esprit pénétrant et cultivé, une application infatigable à ses devoirs, des sentiments élevés, un coup-d'œil perspicace, une patience et une résignation remarquables.

M. le comte Eugène de Méan, son neveu, lui a fait élever, par le sculpteur liégeois Jehotte, un superbe mausolée dans l'église metropolitaine de St Rombaud à Malines ; ce mausolée en marbre blanc, porte cette inscription

« A la mémoire de François-Antoine-Marie-Constantin des comtes de Méan, né le 6 juillet 1756, au château de Saive, près de Liége, élu prince-évêque de Liége le 16 août 1792 ; nommé archevêque de Malines, primat de la Belgique, le 28 juillet 1817 ; mort le 15 janvier 1831. Il repose dans cette métropole. Digne chef du clergé belge, il fut le boulevard aux pieds duquel vinrent s'anéantir les efforts de l'impiété. L'élévation de son âme, sa prudence, sa loyauté, la fermeté de son caractère, sa constance inébranlable, la résignation absolue dont il fit preuve dans les temps difficiles où il vécut, ainsi que dans les afflictions multipliées qui l'accablèrent, la plus grande partie de sa vie, lui donnent de justes droits à la vénération dont ses contemporains honorent sa mémoire. Sa bienfaisance envers les malheureux le combla de leurs bénédictions. Il emporta les regrets de tous ceux qui l'ont connu, mais surtout de sa famille qui jamais ne se consolera d'en être privée. Vous qui contemplez ce mausolée, priez Dieu pour son âme. »

2 Quelques artistes liégeois ont rendu un véritable service à l'iconographie en conservant par l'aquarelle et la gravure, avec une précision très-louable, le galbe de l'ancienne cathédrale. Nous nous plaisons à mentionner les noms de ces artistes.

Chevron, Jean Noël, architecte, aquarelliste, graveur, né à Liége, le 15 septembre [illegible], † le 1er novembre 1867, a gravé sur cuivre les quatre vues ci-jointes, de la cathédrale. M. le chanoine Henrotte possède ce cuivre

Dewez-moulin, Jean, architecte, aquarelliste, né à Tongres, le 29 octobre 1783, † au Missouri en 185... a laissé une aquarelle : Vue de l'église cathédrale de Saint-Lambert, à Liége, 42-61

Elle se voit en son entier, est prise du palais, c'est-à-dire en son côté septentrional, et fut lithographiée de même format par Monzen, qui écrivit le nom du peintre avec deux *l*, ce qui ne doit pas être

Denis, Louis, peintre, né à Liége, le 28 décembre 1811, † à Ixelles, le 10 juin 1847

Vue des ruines de l'église cathédrale de St-Lambert de Liége, 42-61, prise du milieu de la grande nef en regardant les tours de la façade, située vers l'Occident. Parmi les personnages placés aux pieds de ces ruines est un dessinateur.

Ansiaux, Emmanuel-Joseph, paysagiste amateur, né à Liége, le 1er janvier 1761, avocat distingué, littérateur, conseiller de la Chambre des comptes et du Conseil ordinaire du prince-évêque de Liége, conseiller intime de S. A. la princesse de Wurtemberg et historiographe de l'Ordre de saint Hubert † en émigration à Munster, chez le Bon L Van-den-Steen de Jehay en 1800

Vue des ruines de l'église cathédrale de St-Lambert, à Liége. 49-72.

Vivroux, Henri, peintre, sculpteur, né à Liége, le 11 avril 1733, † le 3 mai 1807

Vue des ruines de l'église cathédrale de Liége.

Depireux, Joseph

Vue de l'église de St-Lambert, cathédrale de Liége, prise à l'angle sud de la façade. 4[illegible]-38. Collection Ulysse Capitaine.

Ruines de l'ancienne cathédrale de St-Lambert, 33-44

Aquarelle très-achevée des derniers restes, pris du transept, du côté du palais

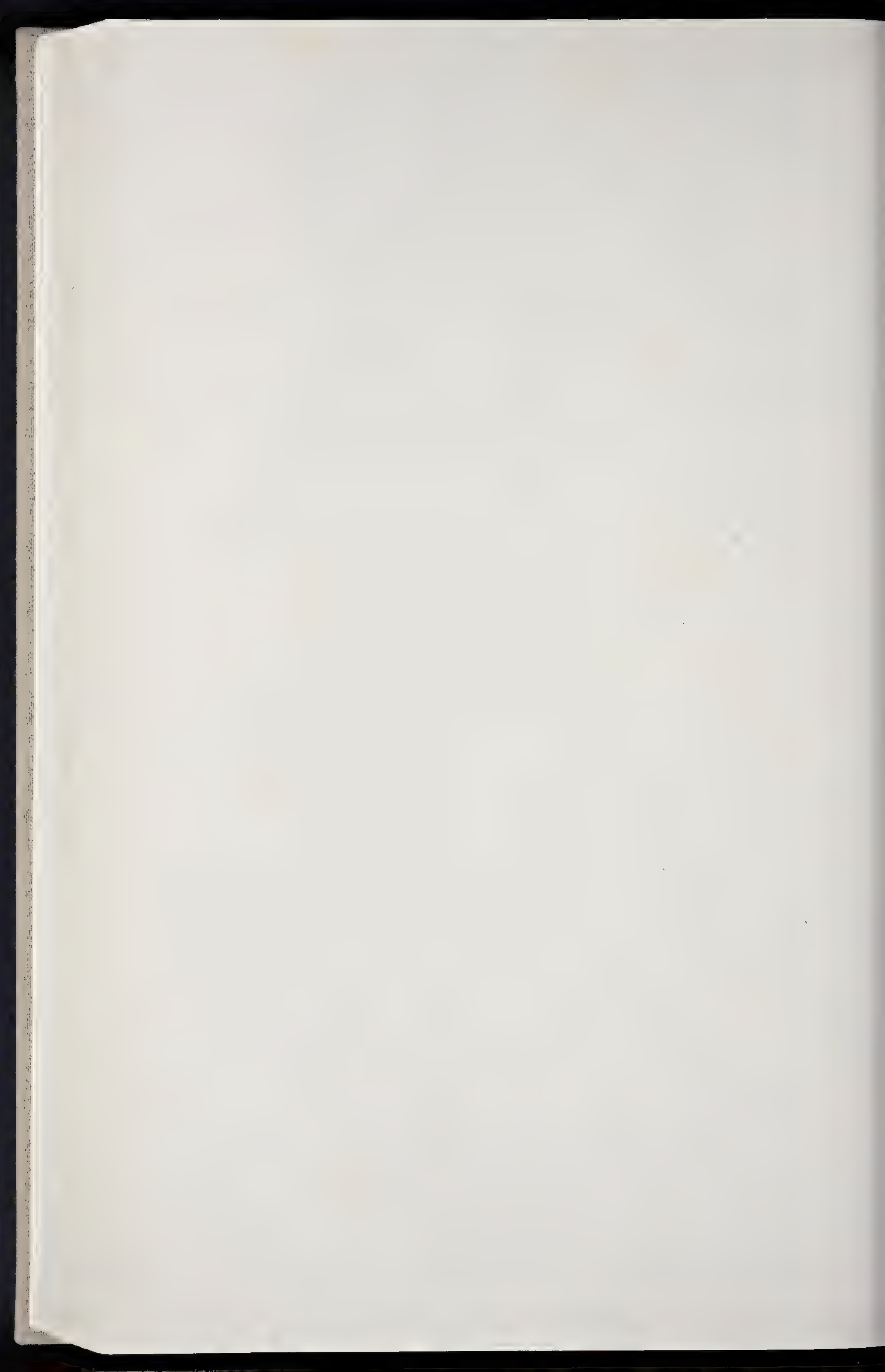
Ruines de l'ancienne cathédrale de St-Lambert, à Liége, 31-43.

Dessin à la mine de plomb, très-achevé, pris de la Place Verte, à l'angle sud-ouest de la façade : au second plan on voit l'église de Notre-Dame-aux-Fonts

Fanton, Ferdinand, peintre paysagiste, né à Liége, le 17 mai 1791, † le 28 juin 1862

Ruines de la cathédrale de St-Lambert, 37 43, vue prise de la travée en face de l'entrée du Palais, encre de Chine





CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

MORT ET FUNÉRAILLES DU PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÉGE



Parmi toutes les cérémonies de la vieille principauté, rien d'aussi lugubrement beau et d'aussi émoyant, d'aussi plein de salutaires enseignements, que la sépulture du souverain qui venait de passer de vie à trépas, et qui, descendu du trône, allait prendre sa place dans l'enfeu de ses prédécesseurs. Qu'y rencontrait-il ? des pontifes-souverains passés, comme lui, des agitations et des soucis du trône et de l'épiscopat au calme et à la paix du sépulcre.

Depuis le XVI[e] siècle, la mort des princes-évêques de Liége, se constatait par toute une série de démarches et de formulaires, et leur ensevelissement s'effectuait suivant un cérémonial pompeux, service religieux et militaire.

Nous allons relater ces diverses dispositions, depuis longtemps arrêtées et fixées et auxquelles le tréfoncier grand-doyen du chapitre, considéré jusqu'à la réunion de l'assemblée élective comme le représentant direct du prince-évêque défunt, ne pouvait déroger.

Nous devons en majeure partie les renseignements suivants à l'obligeance de contemporains, qui vécurent sous les règnes des cinq derniers princes-évêques [1].

[1] Les chapitres XXII, XXIII et XXIV ont été composés, grâce aux renseignements, parfois inédits, des œuvres de d'Hénisdaël, Sohet, Devaux et Polain, ainsi qu'aux communications obligeantes de MM. le chanoine Henrotte et Schoonbroodt, conservateur des archives de l'État, à Liége

Aux souvenirs écrits ou verbaux des contemporains suivants

Baron L. van-den-Steen de Jehay, dernier grand-conservateur de la Bulle d'or, † à Jehay, le 26 juin 1824, à l'âge de 77 ans.

J. Closset, ancien heyduque de S. A. S. E. C le prince-évêque cardinal Jean Théodore de Bavière, † à Jehay, le 22 août 1814, à l'âge de 85 ans.

J. Ramet, ancien postillon au service du prince-évêque de Velbruck de Garath, † à Jehay, le 28 avril 183[illegible], à l'âge de 73 ans

G. L. Mariotte, avocat au Conseil privé de S. A. S. E. C. le prince-évêque, † à Jehay, le 7 juillet 1832, à l'âge de 80 ans.

J. L. Lachaussée, ancien argentier du prince-évêque cardinal de Bavière, † en 1834, à l'âge de 88 ans

J. Humblet, ancien ardoisier et plombier du palais, † en 1845, à l'âge de 91 ans.

L. G. Drion, dernier orfèvre joaillier de la Cour du prince-évêque et argentier du chapitre de St Lambert, † en 1846, à l'âge de 90 ans

Baron M. d'Othée de Haneffe, capitaine de dragons au service des Provinces-Unies, † le 6 octobre 1846, à l'âge de 81 ans

François Garnier, † à Jehay, le 16 décembre 1846, à l'âge de 97 ans (*).

J. H. de Guise, ancien maître-xhailteur, plombier de la cathédrale, † le 2 août 1847, à l'âge de 91 ans.

Comtesse T. Tékély de Hasselmann, † le 7 août 1847, à l'âge de 74 ans

M. C. Preudhomme, ancienne lingère de la cathédrale, † le 27 septembre 1847, à l'âge de 87 ans

C. Perro, dernière brodeuse, passementière de la cathédrale, † en 1848, à l'âge de 97 ans.

S. A. la princesse Altgrave de Salm Reifferscheid-Krautem, ancienne chanoinesse d'Essen et de Thorn, † en 1849, à l'âge de 80 ans.

J. F. Lesoinne, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats et président de la Commission des hospices de Liége, † le 2 juillet 1846, à l'âge de 82 ans

J. Desprez, ancien conseiller aulique du prince-évêque à la Chambre impériale de Wetzlaër, † le 22 octobre 1850, à l'âge de 88 ans.

T. M. Amoré, notaire prélocuteur des deux derniers princes-évêques, † le 14 mars 1851, à l'âge de 90 ans.

J. Deprez, béguine titulaire au béguinage de St-Christophe, † le 29 juillet 1851, à l'âge de 101 ans.

L. Jehotte, dernier graveur-général du dernier prince-évêque et du chapitre de St-Lambert, † le 1[er] août 1851, à l'âge de 80 ans.

(*) [illegible] respectable [illegible] a été 75 ans au service de la famille van-den-Steen de Jehay ; son [illegible] Joseph Garnier [illegible] également [illegible] de 54 et 52 ans [illegible]

François Garnier [illegible] du dévouement pour sauvegarder les intérêts de ses maîtres émigrés, [illegible] prisonnier pendant la tourmente révolutionnaire [illegible] lettré il [illegible] des faits mémorables de l'époque quoique d'un intérêt local on y trouve [illegible] particularités curieuses concernant les dernières années de l'existence de la [illegible]

[illegible] M. Grandgagnage, premier président de la Cour d'appel de Liége, dans son intéressant ouvrage le Congrès de Spa, a signalé d'une manière élogieuse la fidélité des trois loyaux serviteurs et [illegible] contemporaine Julie Sadoneux, jubilaire de 62 ans de service

Lorsque le prince-évêque n'était pas surpris par la mort et qu'il la voyait venir, il appelait autour de son lit de douleur ses aumôniers et les principaux dignitaires de sa cour. Il faisait sa profession de foi, accordait des grâces à ceux qui l'environnaient, demandait leurs prières, recevait du curé de la paroisse l'indulgence plénière et des supérieurs d'Ordres les indulgences qu'ils avaient le privilége de conférer.

Si son état le permettait, le prince mourant convoquait une dernière fois le chapitre des tréfonciers, renouvelait devant eux sa profession de foi, leur recommandait l'Église de Liége et l'élection de son successeur, le bien de son peuple soumis au sceptre temporel, et après avoir fait son testament et désigné le lieu de sa sépulture, il donnait aux tréfonciers, aux chanoines résidant dans la cathédrale et à ses aumôniers sa bénédiction épiscopale. Rien de beau et de touchant comme ses allocutions. Celles du cardinal Gérard de Groesbeeck et de Georges Louis de Berghes, que l'histoire a conservées, arrachent encore des larmes à tous ceux qui les lisent.

Les aumôniers ordinaires, l'évêque suffragant et l'évêque grand-pénitencier ne quittaient point le prince agonisant. Le curé de la paroisse des onze mille Vierges, après avoir administré les dernières onctions, récitait les prières de la recommandation de l'âme et une partie de la passion du Sauveur. Enfin, si le prince vivait encore, les religieux Dominicains en Ile récitaient le chapelet, puis les Récollets Outre-Meuse lisaient les Psaumes de la Pénitence, et l'office des morts, quand le prince avait rendu le dernier soupir.

Le tréfoncier évêque suffragant se penchait sur le prince, et lui ayant fermé les yeux, disait : *Requiem æternam dona ei. Domine*, en se tournant vers l'assemblée, qui répondait : *Et lux perpetua luceat ei*. A ce moment, toute l'assistance tombait à genoux et priait.

Aussitôt après la mort, le grand-maître de la cour prévenait le grand-doyen et le grand-prévôt du chapitre, le souverain grand-mayeur de la suprême haute cour des échevins, et le curé de la paroisse qui, en chape noire et en rochet et accompagné des aumôniers de la cour, pareillement en rochet et vêtus de noir, se rendaient dans la salle des Pas-Perdus, entraient dans la chambre où le corps se trouvait, se prosternaient, priaient, jetaient de l'eau bénite ; approchaient, au moment même où les valets de chambre ôtaient de dessus la tête du prince le voile blanc qui la recouvrait. Les membres du corps médical ayant constaté le décès, l'assemblée se plaçant ensuite aux pieds du lit, on récitait le psaume *De Profundis* avec l'oraison.

Quand les prières étaient finies, on allait recevoir au pied du grand escalier le grand-doyen, le grand-prévôt vêtus du pluvial violet, le souverain grand-mayeur, les échevins de la suprême haute cour de justice en robes rouges herminées ; ces dignitaires étaient précédés des massiers du chapitre, des botillons porte-glaive de la cour, suivis d'actuaires, de sentenciers et de prélocuteurs ; après la cérémonie de l'eau bénite, le chancelliste de la cour de concert avec le curé de la paroisse, rédigeaient et lisaient à genoux l'acte qui constatait la mort. On se servait d'encres noire et violette pour tracer cet acte sur parchemin, on employait l'encre rouge si le prince était cardinal. L'original sur velin était enteriné en cour des échevins, un duplicata était remis au curé de la paroisse.

Voici l'extrait mortuaire du prince-évêque cardinal Jean Théodore de Bavière décédé en 1763.

« Vigesima quarta Januarii 1763, hora quarta et quadrante post prandium, administravi viaticum Serenissimo et Eminentissimo Celcissimo Joanni Theodoro, episcopo nostro, qui inter lacrymas omnium suorum aulicorum, forti animo, mente in Christum fixa, pie, sancte, religiose suum Redemptorem et Creatorem suscepit, et vigesima sexta, circa undecimam quadrante ante mediam noctem, eidem sacramentum Extremæ Unctionis administravi, quod sacramentum iisdem viribus et sanctis dispositionibus recepit, respondendo ipsemet ad unctiones et alias cæremonias. Tandem ingravescente morbo, finem suum respexit prout aliis præ-

Baron G. de Trousset, † en 1851, à l'âge de 82 ans.

M. de Tombay, sculpteur des deux derniers princes-évêques, † le 27 novembre 1852, à l'âge de 84 ans.

P. M Dossin, botaniste, ancien employé à l'officine du palais, † le 26 décembre 1852, à l'âge de 75 ans

H. Craeybek, ancien bourgmestre d'Ulbeck, † le 2 février 1853, à l'âge de 104 ans.

Baronne Gougeon, née B[on] G. de Vivario de Ramezée, † le 20 août 1853, à l'âge de 86 ans.

Chevalier A. de Stembert, † le 12 avril 1857, à l'âge de 74 ans.

Baron P. de Göer de Herve, ancien membre des États Généraux, † le 9 septembre 1857, à l'âge de 93 ans.

A. Schayes, membre de l'Académie royale, † le 8 janvier 1859, à l'âge de 51 ans

M C. Davreux, professeur de chimie, membre de l'Académie royale, † le 11 avril 1863, à l'âge de 63 ans.

M. J. Raikem, ancien ministre de la justice, procureur-général, † le 24 janvier 1875, à l'âge de 87 ans.

Comte E. de Méan, neveu du dernier prince-évêque de Liége, † le 7 avril 1876, à l'âge de 87 ans.

dixerat. Die sequenti, medio quadranti ante decimam matutinam, placidam animam inter preces adstantium et sacrificium missæ quod tunc prope lectum suum celebrabatur, suo creatori reddidit [1]. »

Cela fait, le grand-doyen passait dans les grands salons de l'appartement épiscopal où il notifiait la mort aux autorités civiles et ecclésiastiques. Le grand-prévôt prenait le soin d'annoncer au peuple la vacance du siége épiscopal en ordonnant de mettre en branle le gros bourdon *(L'Érard)*; les autres cloches de toutes les églises répondaient aussitôt et remplissaient la ville de leurs sons funèbres.

Cependant, le grand-doyen, escorté des gardes du corps du prince défunt, qui étaient désormais à ses ordres, se rendait au lieu de sa résidence habituelle. La marche s'ouvrait par seize trompettes à cheval, et huit tambourins bourguignons, deux chevrettes, quatre flageolets de Tyrol et huit timballiers.

Un détachement d'arquebusiers, d'arbalétriers et de soldats du régiment Liégeois, montait la garde au palais, pendant toute la durée de la vacance du siége épiscopal

Pendant la première réunion capitulaire, on distribuait par la voix du sort, les divers offices et fonctions que les tréfonciers et les feudataires de la cathédrale devaient remplir durant le *sedê vacante*.

La grande porte du palais était drapée d'un rideau ou portière de serge mi-parti noir et violet, tous les murs extérieurs vers le Vieux Marché étaient garnis de cartons blasonnés aux armes du défunt, alternés de cartouches représentant des attributs funèbres.

De la voussure du porche descendait, soutenu par une chaîne, le chapeau épiscopal dont les houppes ou glands s'agitaient au gré du vent. Les simulacres du glaive de justice et de la crosse épiscopale descendaient également de la voûte, mais dans sa partie la plus rapprochée de la cour du palais, contre les bornes à l'entrée de ce porche, étaient encore deux autres simulacres, un poêle ou étuve couvert d'un crêpe, symbolisant, que le prince étant mort, plus personne *n'avait bouche en cour*; contre l'autre borne, étaient quatre tambours recouverts d'un petit drap mortuaire de soie noire et violette, traversé d'une croix d'argent. On appelait ce drap le *deuil*; dès qu'un personnage marquant se présentait au palais pour la cérémonie de l'*asperges*, quatre estafiers ou valets de pied en grand deuil tenant les quatre coins de ce drap, précédaient le visiteur et l'introduisaient dans le salon transformé en chapelle ardente.

La cour du palais et toutes les rues que parcourait le convoi funèbre étaient jonchées en hiver, de paille ; en été, d'herbes et de feuillage, suivant le texte du psalmiste :

Dies mei sicut umbra declinaverunt et ego sicut fœnum arui.

Liége était dans le deuil et dans la prière ; de proche en proche, la funeste nouvelle se répandait, de la ville aux extrémités du pays ; de toutes parts, les ecclésiastiques ordonnaient les prières prescrites, et bientôt tout le diocèse implorait le Seigneur pour le souverain qu'il avait perdu et pour le chef inconnu qu'il allait lui donner dans ses miséricordes. Vingt quatre heures après la mort, les chirurgiens du palais ouvraient le corps, et en présence des valets de service, procédaient à l'embaumement. Depuis le XVI[e] siècle, le cœur et les entrailles étaient placés dans une urne scellée avec soin, et déposée dans une église ou sanctuaire qu'avait affectionné le prince [2].

Le tréfoncier grand-custode mettait sous le sceau chapitral, tous les papiers du prince, et les meubles portant les lettres T M [3]. Tous ceux qui n'étaient point désignés par ces lettres et les

1 P. D. Jamineau, curé de Ste-Ursule, paroisse du palais, † le 21 août 1781, à l'âge de 71 ans

Registre obituaire, hôtel de-ville : M. S.

2 Le cœur de Jean de Hornes, † en 1505, fut déposé dans l'église des Recollets à Lichtenberg, près de Maestricht.

L'église des Croisiers à Huy possédait le cœur d'Érard de la Marck, et ses entrailles étaient à l'abbaye des Sept-Fontaines, près de Bruxelles

En 1544 le chapitre de Berg op Zoom envoya à celui de Liége, pour y être inhumés à St Lambert, le cœur et les entrailles du prince-évêque Corneil de Berghes

Le même chapitre de Berg-op-Zoom envoya également à Liege, en 1566, une urne en argent, renfermant le cœur de Robert de Berghes

Dans l'église du château princier de Curange furent déposés, en 1557, les entrailles de l'archiduc Georges d'Autriche, et en 1580, le cœur du cardinal Gérard de Groesbeeck

3 Les lettres T M. indiquaient les meubles (tenant muraille) ou meubles par destination, leur aliénation était interdite, leur conservation sauvegardée par le serment que le prince prêtait à son avènement Foullon, de Méan, Louvrex, van Heeswyck et d'autres jurisconsultes ont traité cette question. La Révolution de 1794, dévasta le palais comme la cathédrale et divers hôtels particuliers. Ce palais incomparable (au dire de la Reine de Navarre), si somptueusement décoré de peintures et de chefs-d'œuvre sans nombre, fut livré à la plus indigne curee, et ce que seize princes-évêques et trois siècles avaient entassé là de richesses artistiques et de précieux souvenirs, disparut en un jour de colère et de folie. Les ouvrages des écoles de peinture liégeoise, allemande et hollandaise, tout fut laceré, anéanti, et des fripiers de Liége offraient encore naguère des panneaux brisés, des toiles lacérées de ces œuvres. On alla jusqu'à brûler les merveilleuses tapisseries de Francfort, d'Arras et des Gobelins qui décoraient les appartements royaux, pour en retirer les parcelles d'or que contenaient leurs

papiers personnels n'étaient point mis sous scellés, ils appartenaient aux héritiers ou légataires désignés par testament. Si cependant le prince mourait *ab intestat*, le chapitre cathédral succédait dans tous les meubles censés être patrimoine du défunt, dont il portait le deuil pendant six mois, trois mois en violet comme symbole de sa qualité épiscopale et six mois comme pour un père bienfaiteur[1].

Le prince, après sa mort, était exposé pendant quelques jours sur un lit de parade dans une chapelle ardente ; mais l'air du lieu, s'échauffant par la quantité de personnes, qui entraient pour le voir, et par le grand nombre de torches et de cierges qu'on y brûlait, on était obligé de l'enlever et, comme dit Closset, de l'enfermer en plomb.

C'est l'inconvénient que Georges d'Autriche avait prévu dans les dispositions testamentaires du 26 novembre 1556 qu'il laissa à Charles de Brimeu, comte de Méghem[2]. Là, il demande à être exposé dans son palais à visage découvert, ainsi qu'à la cathédrale, *y vesty de l'habit de la religion teutonique* : mais si son corps *ne pourroit se garder sans trop puyr*, alors, il veut que *les chevaliers de la dicte religion* n'exposent que sa représentation ou effigie.

Cependant, comme tous les souverains ne mouraient pas en hiver, et qu'il fallait parer à l'infection qu'occasionnait inévitablement une exposition trop longue, on prit le parti de ne placer le corps sur le lit de parade qu'après l'avoir légèrement embaumé, c'est-à-dire, qu'il fut *vuidez et lavez d'eau-de-vie et de vinaigre et saulpoudrez de choses aromatiques et balsames grandement odoriférants*. Bientôt néanmoins ce moyen devint encore insuffisant, parce que l'usage s'établit de laisser les princes exposés pendant plusieurs jours. Le prince-évêque de Velbruck de Garath étant mort le 30 mai 1784, à son château de Hex, près de Tongres, le corps fut exposé cinq jours dans le palais ; mais pour l'exposition teutonique dans la cathédrale, on fut forcé de ne placer sur le lit que son effigie, revêtue des ornements teutoniques. Le corps mal embaumé fut mis dans le cercueil et ce dernier fut placé dessous le sarcophage[3].

Quant à l'effigie, c'était un masque en cire, pris, au moment de la mort, sur la figure du prince, par son premier sculpteur.

Ce moyen, si connu aujourd'hui et si communément employé, consistait comme actuellement, à enduire de pommade et d'huile, le visage du défunt, et à y verser une couche de plâtre très-fin délayé avec de l'eau. Bientôt le plâtre, en se desséchant, se moulait sur la face ; on l'en détachait aisément parce que les matières grasses l'empêchaient d'adhérer à la peau et l'on avait ainsi la figure en creux. Pour l'avoir en relief, on coulait dans le moule de la cire fondue. Cette cire donnait à l'artiste le véritable masque du mort ; et il ne lui fallait plus, pour achever la ressemblance, qu'enluminer ce masque et y ajouter une tête.

Ensuite, le corps enseveli par les aumôniers était exposé sur le lit de parade. S'il y avait nécessité de le mettre dans la bière, ce cercueil était de plomb renfermé lui-même dans un cercueil de bois recouvert de velours violet croisé de satin blanc ; il était porté par les gardes du corps, en un salon richement décoré et tendu de draperies noires et violettes, et posé sur un lit ayant un soubassement de drap d'or. Sur le corps, s'étendait une grande couverture de drap d'or traînant à terre et couvrant les soubassements.

Dans ce salon et dans l'antichambre, étaient des autels où les religieux des quatre Ordres men-

tissus. Les bahuts, les tables, les crédences, les secrétaires, les armoires d'ébène aux incrustations d'ivoire et de nacre, de formes si élégantes et si gracieuses, chefs-d'œuvre des sculpteurs liégeois [illegible] rois et de Venise ; les magnifiques ameublements de brocart, de damas et de velours ; les admirables tentures des Gobelins et de la Savonnerie, jetées à profusion par les princes de la maison de Bavière dans cette demeure ; tant de faïences, d'émaux, de splendides vases de Chine et du Japon ; de glaces de toute forme et de toute dimension, depuis celles que Georges d'Autriche fit venir de Brixen, de Venise jusqu'à celles que Louis XIV avait données ; tout ce mobilier incomparable et éblouissant fut dilapidé à la criée, déchiqueté, brisé par une bande de vandales en délire

1 Cet usage fut observé à la mort du prince-évêque cardinal de Groesbeeck et du prince Georges Louis de Berghes, qui désignèrent le chapitre de St-Lambert comme leur héritier naturel.

2 Cour suprême des échevins, testament du Sérénissime archiduc Georges d'Autriche, prince-évêque de Liége, † le 26 novembre 1556

3 Les corps des trois derniers princes-évêques avaient été embaumés par le procédé Charas (*), composé de poudres, liqueurs et mixtions, enduits de baume du Pérou

Le corps de Georges Louis de Berghes fut embaumé selon la thériaque de Rouelle (**), mélange de poix de résine et de poudre aromatique, principalement de canelle, d'encens, de meum et de valériane.

Le prince Jean Louis d'Elderen, mort subitement le 1er février 1694, fut embaumé suivant les prescriptions de Belon (***). Le cadavre, totalement exentéré, fut rempli intérieurement et saupoudré à l'extérieur d'une composition qu'on appelait le *balsame de myrrhe* ; puis plongé dans un bain d'eau-de-vie, de vinaigre, d'absinthe, d'aloès, de pommes de coloquinte, de sel et d'alun. Le jour de l'inhumation, il fut enveloppé dans un suaire de toile cirée et déposé dans un cercueil de plomb soudé, rempli d'aromates tels que livèche, sermontaine et cumin [illegible] (****).

(*) CHARAS Pharmacopée royale et galénique, vol I, fol 56.

(**) [illegible] Encyclopédie méthodique. Histoire naturelle. vol V, fol 177

(***) BELLON De medicamentis funebribus et de naturali conservatione cadaverorum vol II. fol. 58

(****) Renseignements dus à l'obligeance de MM Donsin, botaniste, ancien employé à l'officine du palais de S. A. S. E. C le prince-évêque de Liége Davreux, pharmacien, membre de Académie royale de médecine et Hareau docteur en médecine.

diants célébraient des messes et psalmodiaient l'office des trépassés, tant que le corps y demeurait. Si on devait faire usage de l'effigie, étant préparée, on la posait sur l'estrade funèbre, autour de laquelle étaient des siéges couverts de velours noir. L'effigie reposait sur une couverture de drap d'or frisé, traînant de tous côtés par terre, bordée d'hermine mouchetée, de la largeur de deux pieds. L'effigie était revêtue des ornements épiscopaux pendant l'exposition faite au palais.

A la fin du premier jour d'exposition, vers 9 heures du soir, une première levée du corps avait lieu, et on le transportait sur le scamphare ou catafalque dressé au milieu de la chapelle épiscopale, l'église des onze mille Vierges. A dater de ce moment, le public était admis pendant deux jours à le visiter, et les Liégeois se faisaient comme un devoir (la curiosité y entrait bien aussi pour quelque chose) d'aller réciter un *De profundis* au chevet du défunt.

C'est seulement le troisième ou quatrième jour du décès que la dernière levée avait lieu : le corps transporté en grande pompe à la cathédrale y était revêtu du costume de Grand-Commandeur de l'Ordre Teutonique ainsi que l'indique la planche ci-jointe, reproduction d'une ancienne gravure exécutée à la mort du prince-évêque cardinal Jean Théodore de Bavière, des coussins ou carreaux de velours noir et or garnissaient le chevet ; ceux de droite supportaient les mitres et les crosses des évêchés dont le défunt était titulaire.

Sur les coussins de gauche étaient posés l'obiit ou blason funèbre, les couronnes princière et ducale du Saint-Empire, de Liége et de Bouillon, les couronnes du marquisat de Franchimont, des comtés de Looz, de Hornes, de Moha et de la baronnie de Herstal.

Le casque ducal couvert d'un crêpe funèbre et les glaives de justice terminaient cette exhibition des fragilités humaines.

Au-dessus de l'effigie, s'élevait un dais de velours violet richement brodé ; à la droite du chevet, deux prie-Dieu de drap d'or et velours noir ; auprès du lit deux crédences, également couvertes de drap d'or et de velours noir ; sur l'une, la croix de vermeil ; sur l'autre, le bénitier d'argent doré ; aux deux coins du bénitier, deux escabelles couvertes de drap d'or ; sur ces escabelles pliantes étaient assis les hérauts d'armes, revêtus de leurs dalmatiques ou cottes d'armes, ils présentaient l'*asperges* aux personnes qui venaient donner l'eau bénite. On relevait ces hérauts de deux heures en deux heures.

L'exposition à visage découvert ayant cessé, après le terme fixé au cérémonial de l'*asperges*, l'effigie se remplaçait par le corps du prince, posé sur des trétaux ; le cercueil était couvert d'un grand poêle de velours violet traînant jusqu'à terre, ayant au milieu une croix de lampas d'argent, sur chaque quartier du poêle, un écusson aux armes du prince ; la mitre blanche était placée sur un coussin au-dessus de la tête, au pied du cercueil, la croix d'argent doré.

Le dernier jour de l'exposition au palais, à la dernière grand'messe *pro defuncto*, la musique particulière du prince allait recevoir au pied du grand escalier, les membres du chapitre qui venaient célébrer l'office, depuis le seuil de la porte du palais jusqu'à la chapelle où le corps reposait. Ces musiciens, la tête couverte de chapeaux avec pleureuses, jouaient une marche funèbre d'un rhythme tudesque, dont l'importation était due à nos princes bavarois. Cette marche cadencée était connue sous le nom de *la palatine franconienne*. Aux sons du cor de Germanie, du tambourin de Tyrol, on joignait les accords lugubres du serpent de la cornemuse des Alpes et du buccin saxon.

Les invitations pour cet office étaient faites aux noms de toutes les personnes attachées et ayant fait partie de la cour du prince. Après la messe, chaque invité faisait sa révérence, s'agenouillait, priait et jetait de l'eau bénite avec le goupillon que lui avait présenté un aumônier.

Cette cérémonie achevée, chaque assistant, après trois révérences, se retirait.

Quand le prince, mourait hors de Liége, on transportait nuitamment le corps au palais, sans autre escorte qu'un détachement de ses gardes du corps à cheval, portant des torches ; la voiture du grand-maître précédait le corbillard, espèce de grand carrosse doré en vogue au XVIIIe siècle. Il y reposait sur une espèce de lit préparé *ad hoc ;* à côté prenait place le curé de la paroisse et en face un autre ecclésiastique. Suivaient d'autres carrosses renfermant des familiers, gens de service, des Capucins et des Récollets. La dépouille mortelle arrivait au palais avant le jour où elle était reçue par les aumôniers de service.

Dès que le programme des cérémonies funèbres était arrêté, les crieurs et veilleurs de nuit parcouraient les rues, vêtus de hoquetons de deuil, ayant de grandes barbes de crêpe au chapeau, tenant d'une main leur pertuisane et de l'autre une cloche, annonçant à haute voix *le cri et semonce du chapitre*, publiant la mort et l'annonce des funérailles. Le gros bourdon de Saint-Lambert de nouveau était mis en branle et sonnait le glas.

A neuf heures du soir et à minuit avait lieu la *parade des Trépassés* : douze tambours voilés et douze crieurs jurés parcouraient les rues et les carrefours ; les tambours ayant battu au champ, les crieurs à haute voix disaient : « Nobles citains et dévotes personnes, priez Dieu pour l'âme du très-haut, très-puissant et très-excellent prince Son Altesse Sérénissime Éminentissime Celcissime Jean Théodore, par la grâce de Dieu, duc des deux Bavières, cardinal de la sainte Église, prince-évêque de Liége, de Ratisbonne, Freyzingen, lequel est trépassé en son palais. Priez Dieu pour qu'il reçoive son âme.

» Jeudi, 30 du présent mois, à trois heures après midi, le corps de Son Altesse sera levé pour être porté en la cathédrale ; auquel lieu, ce même jour, se diront vêpres et vigiles des morts, et le 1er février les obsèques et prières accoutumées, pour à la fin d'icelles être porté en la sépulture des princes de Liége, et y être inhumé. Priez Dieu qu'il reçoive son âme [1]. »

Le lendemain, toutes les églises de la ville, tant paroissiales que conventuelles, drapaient leur porte principale, et affichaient sur la draperie le jour où serait célébrée une grand'messe de *Requiem*. On tendait de noir les Vieux et Nouveau Marchés, et la Place Verte, les rues des onze mille Vierges, de la grande et de la petite Tour, à chaque maison il y avait deux torches allumées.

Au siècle dernier, après cinq à six jours d'exposition publique, la dernière levée du corps et les funérailles avaient lieu vers deux à trois heures ; le convoi se formait dans l'ordre suivant :

Les trompettes de l'Hôtel de ville vêtus de hoquetons aux couleurs de Liége, rouge et jaune, ouvraient la marche en sonnant des airs funèbres, les tabliers de leurs instruments étaient voilés de crêpe noir.

Au moment où ils franchissaient le seuil de la porte du palais, les bourdons, les cloches de la cathédrale, des collégiales, de toutes les paroisses et églises conventuelles de la ville étaient mises en branle : le glas funèbre était sonné jusqu'au moment où le prince était déposé dans sa dernière demeure. Le canon de la citadelle se faisait entendre toutes les cinq minutes.

Les massiers, les estafiers et autres officiers de police en grand manteau de serge noire, ayant barbe de crêpe au chapeau, établissaient la police, facilitant le parcours du cortège.

Le poste du palais prenait les armes et battait au champ à la vue de la croix et du clergé paroissial de Sainte-Ursule.

Les vieux et les nouveaux arbalétriers et arquebusiers, vêtus de leurs casaques, mais ayant capuchons et ailerons de deuil, marchant deux à deux, les mèches allumées, portant leurs arquebuses, arcs et hallebardes renversées, et divisés en quatre bandes

Après eux s'avançaient les Frères Célites portant flambeaux, récitant le chapelet à haute voix. Les Mineurs Conventuels et les Cordeliers à la large manche, psalmodiant l'office des trépassés.

La croix était portée devant tous ces religieux et à côté de la croix, quatre torches auxquelles étaient attachés les écussons et armoiries du prince.

Venaient quatre cents pauvres habillés de longues robes de camelot noir, avec le chaperon en forme (sur la tête) portant chacun une torche ardente également armoriée.

Les crieurs, veilleurs, prud'hommes jurés sonnant de leurs clochettes, ayant des cornettes de drap noir sur leurs hoquetons.

Après eux, marchait le capitaine de semaine avec son lieutenant et sous-lieutenant en deuil, suivis de toute la compagnie, ayant tous les dragonnes et cornettes de drap noir. Au milieu de la compagnie, marchait le capitaine enseigne, traînant celle-ci par terre, couverte d'un crêpe noir ; les tambours et caisses roulantes battaient piteusement aussi couverts de crêpes noirs.

Le premier écuyer tranchant en deuil, à pied, portant le pennon de la principauté-évêché de Liége, sorte de grande bannière de velours, représentant les écussons des pays composant la principauté ; quoique couvert d'un crêpe noir, à travers on apercevait les broderies.

Les tambours ne battant point, et les musiciens portant leurs instruments retournés, l'embouchure en bas et le pavillon en-dessus ; les tabliers des trompettes ayant des crêpes portant flambeaux, puis s'avançaient :

Les Bénédictins, les religieux de Citeaux, les Augustins, les Prémontrés, les Croisiers, les Génovevains, les Guillemins, les Trinitaires, les Chartreux, les Oratoriens, les Hyéronimites, les Carmes Mitigés et Déchaussés, les Dominicains.

Suivaient les baillis des bailliages du pays, les receveurs provinciaux et généraux, les députés des

[1] J. Crosset, ancien heiduque de S. A. S. E. C. le prince Jean Théodore de Bavière en 1763.

villes, et du Tiers État, les délégués des États Noble et Primaire, les greffiers, sous-greffiers, huissiers, procureurs, prélocuteurs, sentenciers et avocats des divers tribunaux tous par ordre vêtus de manteaux ou de longues robes de deuil ayant des pleureuses de crêpe noir au chapeau ou sur l'épaule.

Après vingt grands coursiers couverts de velours noir croisé de satin blanc, portant sur les naseaux de grandes lunettes attachées derrière les oreilles, ces lunettes grandes comme la paume de la main étaient une marque de gravité et de deuil, suivant la coutume allemande; des palefreniers en deuil, la tête nue, le chapeau avalé (rejeté sur la nuque) tenaient en laisse ces chevaux, représentant la grande écurie, marchaient ensuite le Stadhalder de la salle de Curenge, le garde des sceaux et les conseillers des cours allodiale, féodale et ordinaire.

Les anciens et les nouveaux bourgmestres portant le bâton blanc magistral, les cavaliers chambellans de la cour, ayant la clef, insigne de leur charge, renfermée dans des guiternes de deuil.

Le grand official, le sentencier et les trois archifiscs en soutane noire, simarre et bonnet carré d'hermine

Le souverain grand-mayeur, ayant chaperon en tête et l'épée au côté, monté sur un palefroi couvert de velours noir croisé de satin blanc, portait le Nuremberg. Quatre hérauts d'armes, à pied, vêtus de leurs dalmatiques armoriées et tenant le caducée, insigne de leur office, précédaient la souveraine haute cour des échevins, portant la toge rouge herminée et le mortier de drap d'or.

Après le corps diplomatique, les ambassadeurs de LL. MM. Apostolique, Très Chrétienne, Très Catholique et Très Fidèle (Empire, France, Espagne et Portugal), tous les quatre vêtus de manteaux à longue queue portée par un page. Si le nonce apostolique était présent, quatre abbés, mitrés et crossés, l'accompagnaient.

Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, dans cette partie du cortége prenaient place *les honneurs du prince;* sans compter les aumôniers ou prélats qui portaient les mitres, les crosses et autres insignes épiscopaux dont le défunt était titulaire, divers seigneurs soutenaient sur des coussins les éperons, les gantelets, l'armet timbré, le baudrier et l'épée.

Le grand-curé de Saint-André suivi de son clergé (chevaliers de l'Ordre Teutonique), tous portant des manteaux à bec, et bottes éperonnées

Suivaient les abbés mitrés et crossés, réguliers et séculiers, les grands-archidiacres, les prévôts des collégiales, grand-vicaire, grand-pénitencier, grand-écolâtre, grand-trésorier; puis les évêques et prélats composant le chapitre suivis du grand-doyen et du grand-prévôt tous vêtus du pluvial violet et portant des cierges et flambeaux.

La croix chapitrale était accompagnée des insignes du *Sede vacante,* des officiers suppôts vêtus de houppelandes rouges et noires, de manteaux et de chapeaux avec barbes et pleureuses de crêpe, soutenaient sur des carreaux de drap d'or la mitre d'argent, la couronne princière, la crosse épiscopale, le glaive de justice.

Les chantres des séminaires et des établissements enseignants, psalmodiaient l'office des morts simultanément avec plus de cent capucins et récollets et autres franciscains qui entouraient le corbillard; ces religieux des ordres mendiants portaient des cierges ornés d'écussons aux armes du prince.

Le corbillard (ou charriot de l'enfeu) était de forme antique, à grandes glaces, surmonté d'une impériale de velours noir à panaches blancs; la bière ayant un poêle de velours violet, coupé d'une grande croix de lampas d'argent, la mitre, la crosse, la couronne ducale et le glaive de justice posés sur des coussins recouverts d'un crêpe, étaient placés sur le cercueil. Quatre statues dorées, de grandeur naturelle, occupaient le siége du cocher, les marchepieds et la partie postérieure du carrosse. La Foi conduisait le défunt à l'église, sa dernière demeure. L'Espérance et la Charité lui en ouvraient les portes. La statue du Temps symbolisait la fin des jours du prince et les arrêts inexorables de la mort. Le char étant traîné par huit chevaux marchant deux à deux, caparaçonnés de housses en velours noir, trainant à terre, croisées de satin blanc, ayant panaches blancs sur la tête et lunettes sur les naseaux.

Des palefreniers, en bottes à canon, la tête nue, chapeau avalé, tenaient les rênes de ces chevaux.

Suivait le destrier ou cheval de parade, houssé, empanaché de violet et blanc, depuis les oreilles jusqu'à terre.

Les hérauts d'armes, vêtus de deuil, chaperon enformé, ayant leurs cottes d'armes par-dessus leurs robes de deuil.

Le grand deuil, composé de la famille du défunt, chaque parent vêtu d'un manteau traînant à terre.

La livrée du prince portant des torches, les officiers d'offices, les valets de chambre en manteaux. Un détachement du régiment national avec les drapeaux renversés, les officiers députés de la

citadelle, des forteresses de Huy, Dinant, Bouillon, Logne, Franchimont et Curange, six pièces de canons montées sur des affûts pavoisés de drapeaux en berne drapés de crêpes.

La marche était fermée par les harangiers (porteurs au sel); seuls des XXXII métiers, ils avaient le droit de porter leur drapeau de sainte Gertrude. A tort ou à raison, ils prétendaient qu'anciennement à eux seuls était réservée la prérogative d'embaumer ou plutôt de saler les princes morts.

Le corps étant arrivé à la cathédrale, le clergé des petites collégiales saints Materne et Gilles venait processionnellement le recevoir.

Il se chargeait de porter le poêle de la civière. On faisait le soir un service solennel, les chanoines de la Petite Table passaient la nuit en prière. A minuit, le corps était remis au clergé de Saint-André de l'Ordre Teutonique; celui-ci, à portes fermées, revêtait le corps ou l'effigie du costume de grand-commandeur de l'Ordre, et l'exposait sur un lit de parade à peu de distance de la grande couronne et en face de la chapelle des chevaliers Teutoniques.

Le surlendemain, on procédait aux funérailles. La bière, couverte d'un grand drap d'or, était placée sous une chapelle ardente au pied du jubé du nouveau chœur.

Vingt-quatre heures avant les funérailles toutes les cloches de la ville annonçaient la cérémonie funèbre. Toute la nuit, de deux heures en deux heures, le bourdon, l'*Érard*, était mis en branle le Chrysogone lui répondait en sonnant le glas.

La foule qui se pressait pour voir les préparatifs emplissait les rues avoisinantes. Dès le matin une partie du public pénétrait dans la cathédrale qui eût été insuffisante pour contenir la multitude.

A l'extérieur, de riches draperies noires tendues tout le long des façades encadraient les baies des portails.

A l'intérieur, l'église, drapée de noir dans la longueur de la voûte, ressemblait à un vaste tombeau.

Des cordons de lumières se dessinaient sur les draperies funèbres : des lampadaires, des candélabres d'argent, des colonnes qui semblaient porter jusqu'au ciel, comme dit Bossuet, le magnifique témoignage de notre néant, une large croix de feu dans le sanctuaire, tout enfin surpassait l'idée qu'on avait pu se faire de cette pompe.

Un clergé nombreux, les cours, l'armée, les ambassadeurs étrangers remplissaient le chœur, la nef, les chapelles et les galeries. On chantait, on priait, on agitait les cloches, on tirait le canon autour d'un cercueil muet : il y avait tant de grandeur dans cette pompe qu'on aurait cru assister aux funérailles de la principauté.

Au moment où la cérémonie commençait, le spectacle qu'offrait Saint-Lambert était admirable. Tout le monde était debout dans le silence et l'émotion. L'immense vaisseau retentissait des éclats lugubres de la musique militaire, les mille lumières des candelabres, des chandeliers et des lampadaires éclairaient cette foule silencieuse, où se détachaient les ornements sacerdotaux d'une richesse incalculable et les brillants uniformes de la magistrature et de l'armée.

Avec le signal du saint sacrifice de la messe, un chœur de plusieurs centaines de voix formé par les maîtrises de la cathédrale et de ses petites collégiales, entonnait l'admirable messe de *Requiem*, en plain-chant harmonisé dans la tonalité du XIII[e] siècle : l'effet en était des plus saisissant.

Au *Dies iræ*, les accents de la masse chorale, qui chantait à l'unisson à trois octaves, devenaient plus puissants et les harpes accompagnaient onctueusement le *Pie Jesu*.

Jusqu'au commencement du siècle dernier, quatre chevaux caparaçonnés de crêpe noir paraissaient dans l'église; au moment de l'offrande, des écuyers de main les faisaient circuler trois fois dans l'abside, derrière l'autel et le catafalque, trois fois ils passaient sous les arceaux latéraux du jubé. On appelait ces destriers, le cheval d'honneur, le cheval bardé de bataille, le cheval caparaçonné et le cheval de service. Cette coutume du moyen-âge semblait imitée de l'Enéïde :

POST BELLATOR EQUUS, POSITIS INSIGNIBUS, ÆTHON
IT LACRYMANS GUTTISQUE HUMECTAT GRANDIBUS ORA

Après la messe, le chœur chantait le psaume *Domine Deus*, qui retentissait superbement sous les voûtes, puis les évêques descendaient processionnellement vers le catafalque, aux accents du grand orgue. Les absoutes solennelles étaient faites sous la présidence du nonce apostolique, ou du plus âgé des évêques et au chant des vieux répons du rituel.

Jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, après la dernière absoute terminée, les chanoines épiscopaux et impériaux enlevaient du catafalque les simulacres de la mitre, de la crosse, de l'épée de justice, de la couronne ducale, lacéraient les uns et brisaient les

autres, par allusion à ces paroles du roi David : *Ibi confregit potentias arcuum, scutum, gladium et bellum.*

Le grand-maréchal du prince remettait aux ostiaires et aux claustriers de la cathédrale et à leurs employés, le grand obiit du prince qui avait paru sur son catafalque et des échelles étant appliquées sur une des parois de l'église ou des cloîtres, on y suspendait cet obiit, parmi les nombreux blasons des princes qui formaient cette galerie funèbre : quelques-uns étaient suspendus l'écusson renversé, la pointe en haut ; ces armoiries étaient lacérées, en voici le motif. Si le prince défunt était le dernier du nom de sa famille, ainsi qu'il le fut à la mort du vénérable Georges Louis de Berghes, l'office terminé, le blason de son illustre famille fut posé sur le grand autel, et y maintenu la pointe en haut par quatre laquais à la livrée verte et or de la maison de Berghes ; alors les notaires et tabellions du chapitre actèrent qu'en ce jour avaient eu lieu les funérailles du prince-évêque Georges Louis, dernier du nom de Berghes. Comme témoins de la réalité de cette assertion, les trois chefs des corps des États ecclésiastique, judiciaire et militaire signèrent cet acte, savoir le grand-doyen, le grand-mayeur, et le général commandant les troupes ; puis chacun de ces dignitaires, ayant reçu du premier héraut d'armes un petit stylet, en poignarda le blason, qu'incontinent on suspendit au mur non loin de la sépulture du titulaire.

Cette dernière cérémonie terminée, aussitôt les portes de la cathédrale étaient fermées, on procédait à l'inhumation. A six heures du soir, les tréfonciers qui se trouvaient réunis à la cathédrale, dans le salon du chapitre, dans les vieux cloîtres, traversaient la grande nef se rendant aux pieds du catafalque où reposait encore le dépouille mortelle du prince. Bientôt arrivaient processionnellement les chanoines de Saint-Materne et de Saint-Gilles, les chanoines impériaux et épiscopaux, les nombreux bénéficiers de la confraternité de saint Luc, suivis de l'évêque suffragant, portant la mitre blanche et la chape noire du grand deuil ; s'étant approché du cercueil, et après l'avoir aspergé d'eau bénite, il entonnait le *Miserere,* qui était continué par les chantres de la maîtrise. En même temps, se formait le cortége funèbre : le séminaire épiscopal marchait en tête, précédé de la croix ; venaient ensuite les bénéficiers, les chanoines des petites collégiales, le tréfoncier de semaine, les gardes du corps; plusieurs confréries pieuses entouraient la barre que portaient les clercs et les massiers de la cathédrale. La dépouille mortelle du prince était suivie de tous les personnages de la cour, depuis les grands-officiers, les huissiers, jusqu'aux prélats et aux plus humbles clercs ; un détachement du régiment des gardes du pays terminait l'émouvant cortége..... Vraiment émouvant par la psalmodie funèbre des chantres, par la présence du pontife inanimé.

Après avoir passé l'arceau central du jubé sur lequel reposaient les reliques de saint Lambert, le cortége entrait dans le nouveau chœur, tandis que les chantres entonnaient le verset : *In paradisum* et le psaume : *Sicut cervus ad fontes aquarum.*

Le chant du psaume terminé, le grand-pénitencier récitait les longues et touchantes prières du rituel pontifical.

Après l'enlèvement du poêle, avait lieu l'inhumation proprement dite; les chantres commençaient le psaume : *Benedictus Dominus Deus Israel.* Les suppôts de la cathédrale faisaient la dernière levée du cercueil, le portaient jusqu'à l'entrée du caveau et l'y descendaient dans l'enfeu des princes-évêques. C'était l'usage, en effet, que les pontifes liégeois s'attendaient l'un l'autre dans le tombeau, de même qu'ils se succédaient sur le siége de saint Lambert ; le prince défunt restait d'ordinaire dans l'enfeu épiscopal pratiqué dessous le chœur jusqu'à la mort de son successeur. Alors seulement on le transportait là où devait être élevé le monument définitif.

Le premier roi d'armes, du fond de l'enfeu, commandait à ses collègues de venir faire leur office. Tous s'approchaient et se dépouillaient de leurs cottes d'armes, et les déposaient sur une tour de bois placée à cet effet. Les seigneurs portant les honneurs, appelés successivement, remettaient au roi d'armes, les éperons, les gantelets, l'écu et l'armet timbré. Le premier écuyer tranchant apportait le pennon ducal ; puis les capitaines des régiments et des gardes du corps, leurs enseignes; le grand-maître, interpellé à son tour, venait à la tête de tous les chambellans qui, d'après son ordre, jetaient leurs clefs dans le caveau. Les capitulaires porteurs de la mitre, de la crosse, de la couronne ducale et du glaive de justice, s'avançaient et les remettaient entre les mains du grand-costre et du premier Roi d'armes. Celui-ci criait trois fois : *Le prince-évêque est mort! Priez Dieu pour son âme!* Tous les assistants s'agenouillaient et le grand-doyen récitait le *De profundis,* puis chacun se retirait en silence se portant vers la Place Verte. Au haut des escaliers du portail, le grand maître de la cour s'approchait du cocher major qui, ayant quitté le deuil, occupait le siége de la voiture gala de S. A. et lui disait à haute

voix : *Son Altesse vous remercie, vous pouvez vous pourvoir.* Le cocher, qui attendait toujours son maître, se trouvait ainsi congédié. Alors se levant sur son siége, il ôtait son habit, en retournait les manches ; les quatre valets de pied imitaient son exemple et gravement rentraient au palais où, en leurs personnes, toute la maison du prince était censée avoir été congédiée.

Le lendemain, tous les assistants du cortége dînaient dans les salons et les cloîtres de la cathédrale et à la collégiale de Saint-Pierre, chez le président du clergé secondaire. A l'issue du repas, après les grâces, le grand-doyen, s'adressant aux personnes de la cour, disait :

Messieurs, vous n'avez plus de maître, que chacun se pourvoie ! Puis, en signe de la perte de son office, le grand-maître de la cour rompait le bâton de sa charge.

A la sortie de la cathédrale, chaque tréfoncier, en sa qualité de capitulaire électeur *Sede vacante,* recevait le salut militaire et les tambours battaient au champ.







CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

VACANCE DU SIÈGE ÉPISCOPAL — ÉLECTION — INAUGURATION — JOYEUSE ENTRÉE DU PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÈGE.



endant la vacance du siége épiscopal, l'autorité souveraine était dévolue au chapitre des chanoines tréfonciers. Il jouissait de tous les droits régaliens, même celui de battre monnaie, dont la légende était *sede vacante* : la planche ci-jointe offre plusieurs exemplaires de *sede vacante*, remontant à une époque reculée. Nous avons rapporté la cérémonie qui avait lieu, lorsqu'en séance capitulaire on brisait le grand sceau du prince-évêque défunt.

Si un des cinquante-neuf tréfonciers passait à pied ou en voiture devant un corps de garde, tout le poste prenait les armes, les tambours battaient au champ, et on rendait à chaque capitulaire, les mêmes honneurs dus au prince-évêque, chacun d'eux étant susceptible de pouvoir être élu.

Tous les soirs à tour de rôle, un des capitulaires donnait le mot d'ordre, aux troupes casernées à la citadelle et aux postes du guet.

C'est pour ces motifs qu'étaient placés dessous les portails du côté du palais, de Notre-Dame-aux-Fonts et du marché, des blocs de granit, sur lesquels étaient posées les timbales, qu'on battait à l'entrée et à la sortie, de la cathédrale, de chaque capitulaire ; le soir, le sergent du guet y recevait le mot d'ordre.

Aussitôt l'élection du prince faite, les troupes de ce dernier ne devaient plus rien aux tréfonciers, les honneurs étaient exclusivement réservés à la seule personne du souverain.

La vacance du siége était ordinairement de trois mois, mais si les votants ne se trouvaient pas réunis en assez grand nombre en faveur d'un des candidats pour lui donner une prépondérance suffisante, le chapitre assemblé pouvait prolonger la vacance de trois autres mois.

Pendant le *sede vacante* les revenus qui composaient la mense épiscopale du prince, étaient également partagés entre tous les capitulaires.

Cependant quarante-huit heures après la mort du prince évêque, le chapitre en informait le souverain-pontife et S. M. Impériale, qui lui adressaient des *Rescripts responsifs, monitoirs et exhortatoirs* de procéder le plutôt possible à l'élection d'un nouveau prince-évêque, afin que l'église ne demeurât pas plus longtemps en viduité, et le pays sans un père ; de s'efforcer de choisir celui des membres du chapitre, qui fut le plus digne d'être élevé à cette haute dignité, afin de faire fleurir la religion et de bien gouverner la nation [1].

Chaque capitulaire recevait aussi une lettre de l'empereur et quelquefois, une du Saint-Père, lui recommandant d'une manière spéciale de conformer sa conduite et, sa manière de procéder à l'élection aux désirs énoncés dans les lettres capitulaires.

On ne répondait point à ces lettres, c'eut été

1 Concilium Tridentinum. Sessione XXIX, capite 16

Id. DE MÉAN. Observationes ad jus civile Leodiense. Observatio 277, n°s 3 et 13, vol. VII.

Id. STOCKMANS. De jure devolutionis, vol. II, cap. 2, fol. 5 et 6.

Id. RAUSIN. Leodium. vol. II, cap. 23, fol. 72.

Id. S. BORMANS. Répertoire chronol. des concl. capitul. vol. I, fol. 13

manquer au respect dû au Saint-Siége et au trône impérial.

Lorsqu'un prince se mettait sur les rangs pour prétendre à l'évêché de Liége, ou qu'il était absent de cette ville, ne pouvant en personne faire une visite à chaque capitulaire, il y envoyait un mandataire titré, porteur d'une lettre autographe, s'excusant vu son absence et recommandant sa candidature. On répondait à cette lettre, parfois d'une manière vague et évasive, car souvent les capitulaires voulaient conserver toute leur liberté selon les éventualités qui pouvaient surgir.

A part le règne de Georges-Louis de Berghes, au XVIII[e] siècle la principauté semblait devenue l'apanage de fils cadets de dynasties souveraines. La seule maison de Bavière a donné pendant un siècle et demi des évêques à l'église de Liége.

En général, ces nobles évêques, élevés dans toute la raideur de l'étiquette germanique, importèrent chez nous un faste et un cérémonial qui se déployaient dans les fêtes publiques ; maintenus en partie sous les règnes des princes leurs successeurs, ils ne disparurent qu'avec l'extinction de la nationalité liégeoise.

La possession du siége de Liége était si convoitée, que l'histoire relate fréquemment les intrigues diplomatiques, les influences puissantes mises en œuvre en faveur de princes souverains ; parfois, la France, l'Autriche, l'Espagne allèrent jusqu'à recourir à l'intimidation. Les princes prétendants, en sens inverses, se prêtaient souvent à des démarches obséquieuses et peu dignes de leur rang afin de briguer les suffrages des capitulaires [1].

Lorsque le jour de l'élection était fixé, le chapitre, par courrier extraordinaire, le notifiait à l'empereur, qui incontinent envoyait un ministre extraordinaire pour maintenir la liberté de l'élection et des suffrages des capitulaires.

Ces derniers, informés que le ministre impérial était désigné, se réunissaient en séance extraordinaire, dans le salon capitulaire des vieux cloîtres. On y tirait au sort les noms des personnes qui devaient aller attendre à la frontière de la principauté le ministre impérial : ces personnages étaient deux membres des États du pays de Liége ; deux lieutenants des gardes du corps, deux chambellans du prince défunt, deux gentilshommes de bouche, six valets de pied, un écuyer, deux sous-écuyers, deux coureurs, deux piqueurs et huit heyducs. Dans la soirée une dernière réunion capitulaire avait lieu : le grand-écuyer du prince défunt recevait les dernières instructions, faisait valoir les empêchements qu'auraient pu avoir des officiers désignés pour ce voyage, on parait à leur remplacement par d'autres titulaires et, la nuit même, ces vingt-neuf à trente personnes étaient conduites dans les voitures de la cour à la frontière.

Les forteresses du pays devant lesquelles passait le ministre devaient saluer sa présence par douze coups de canons.

Un courrier estafette, ayant informé le chapitre de l'entrée du ministre sur le territoire liégeois, le chapitre s'assemblait dans la grande salle capitulaire derrière le nouveau chœur. On élisait trois membres du chapitre, qui, chacun dans son carrosse à 4 chevaux et précédé de coureurs en cérémonie de gala *sede vacante*, se rendaient à l'hôtel où descendait le ministre impérial.

Dès l'arrivée de ce dernier, il était complimenté par le grand bailli de la cathédrale, puis les capitulaires députés ayant donné les ordres de monter la grand'garde, après une salve de douze coups de canons, on portait dans le salon de réception, et en face du portrait de S. M. Impériale le Grand Ogier de la cathédrale [2]. Le ministre, occupant l'estrade au pied du portrait, ayant à ses côtés les capitulaires, saluait l'étendard ; devant lui défilaient toutes les personnes de qualité qui étaient venues faire leur cour au ministre, puis ce dernier ayant remercié l'honneur de conserver chez lui l'étendard, annonçait vouloir le restituer au chapitre en symbole de la confirmation des priviléges impériaux conférés à ce dernier.

Un peloton de trente cents hommes demeurait pour garder les issues et monter la garde devant l'hôtel du ministre.

Quant à ce dernier, précédé des gardes du corps entourant le grand étendart, il s'avançait dans une voiture à glaces, ayant à ses côtés les capitulaires ; le cortége escorté de dapifers et de heyducs à cheval arrivait au portail de la cathédrale, où l'attendait le grand-doyen à la tête du chapitre. Après les

1 Nous possédons deux lettres autographes, que des princes royaux prétendants à la souveraineté de Liége, adressaient en style adulateur et obséquieux à deux frères chanoines tréfonciers de Liége.

2 Sous le nom d'Ogier, on désign[illegible] de la cathédrale ou du chapitre de S[t]-Lambert, qui ne doit pas être confondu avec le gonfanon. Au moyen-âge, le chapitre de Liege se fit précéder d'un grand étendard ou pavillon, réminiscence de l'étendard qu'il prétendait lui avoir été donné par Charlemagne et dont la garde fut confiée au célèbre palatin Ogier-le-Danois, neveu du grand-empereur. [illegible] Sanct[illegible] Lambert, M. S. f. 172.

Id. Concilium Aquisgranense, anno 807.

Id. Germania illustrata, vol. I, fol. 148.

compliments d'usage et la présentation du goupillon, le ministre était introduit dans la salle capitulaire du nouveau chœur, où son secrétaire ou le chancelier prononçait une harangue pathétique confirmant les rescripts responsifs.

Le ministre, en latin, en français et en allemand demandait aux seigneurs capitulaires le jour qu'il leur plaisait de fixer pour l'élection. La veille, à son de trompe, on publiait le programme des cérémonies qui avaient lieu le lendemain. Sa teneur était : « Oyez, oyez, nobles, seigneurs, citains et bourgeois, demain on sonnera les matines plutôt qu'à l'ordinaire, à 5 heures. Après, Monseigneur le révérendissime évêque suffragant chantera une messe, *Veni Sancte Spiritus*, puis on procédera à l'élection ; l'élu acceptant se rendra au chœur supérieur entre le grand-prévôt et le plus ancien archidiacre : le Sgr grand-chantre entonnera le *Te Deum*, pendant lequel l'élu restera à genoux devant le grand-autel ; après quoi le grand-écolâtre fera la publication devant la châsse de saint Lambert, en latin ; devant le clergé, en français ; et en allemand devant le peuple ; le nouvel élu sera conduit à la stalle épiscopale dans le chœur, où on lui présentera son acte d'élection : enfin on le reconduira au chapitre pour prêter serment, et recevoir le grand-mayeur, les seigneurs échevins de la suprême haute cour de justice et les autres officiers du pays [1]. »

Le jour indiqué, le chapitre précédé du grand-bailli de la cathédrale, du grand-mayeur devant lequel on portait le grand-espadon et de la cour des échevins en robe rouge, reconduisait le ministre impérial jusqu'aux escaliers de la cathédrale du côté du marché.

Le ministre regagnait son hôtel précédé des fifres, des trompettes et des timballes de la ville.

On affichait dans tous les lieux publics le dispositif de l'élection, et le chapitre *Sede Vacante*, invitait toute personne ayant un équipage convenable à l'envoyer le jour de l'élection, à l'hôtel du ministre pour contribuer à y augmenter le cortège.

Ce jour, de grand matin, les quatre évangélistes, (pièces de canon) placés sur les remparts de la citadelle, tiraient quarante décharges.

Huit cents hommes de troupes prenaient les armes et se massaient sur la place Verte.

L'état-major, les gardes du corps du prince défunt, sous la direction du général-major, au nombre de trois cents hommes occupaient la grande nef de la cathédrale.

A la dernière heure, on hissait au sommet de la grande tour de la cathédrale, et à côté du drapeau capitulaire, une hampe destinée dans la journée à porter l'étendard du nouvel élu.

Vers dix heures commençait à se déployer le cortège précédé des timballiers et des trompettes à cheval, quatre pièces de canon dites les couleuvrines A Trappé [2] suivies d'artilleurs et de domestiques en livrée verte et or.

Les tambours de la ville, les coureurs du chapitre brandissant leurs cannes à pomme d'argent, l'équipage à six chevaux du grand-prévôt, également celui du grand-doyen, chaque carrosse des capitulaires à quatre chevaux, les équipages à deux chevaux étaient ceux des ministres des cours étrangères accrédités auprès du prince défunt et actuellement auprès du chapitre, les membres du conseil privé, de la chambre des comptes, de l'officialité, de la souveraine haute cour de justice des échevins, du conseil ordinaire, de la cour féodale, de la cour allodiale, du stadhalder de la cour de Curenge, des seigneurs des États du pays de Liége, de l'État Noble, des grands-baillis d'Amercœur, de Condroz, de Franchimont, de Hasselt, de Hesbaye, de Hornes, de Looz, de Maestricht, de Moha, de Montenack, de Pelt, de Grévenbrouck, des Rivages, de Sambre Meuse et de Saint-Trond.

Tous ces carrosses étaient occupés par leurs propriétaires, à l'exception de ceux qui appartenaient aux capitulaires qui étaient vides, ayant les glaces levées.

La voiture gala du prince défunt, traînée par huit chevaux blancs était surmontée de la couronne impériale remplaçant le bonnet ducal, elle était destinée au ministre qui y prenait place occupant seul le fond, deux gentilshommes des États du pays de Liége étaient sur le devant ; des heyducs se tenaient sur les marchepieds ; aux portières étaient le grand-écuyer du prince défunt et le gouverneur général commandant la citadelle. Les conseillers, les avocats auliques, les secrétaires de la légation, suivaient dans d'autres voitures escortées de toute la livrée du ministre portant les couleurs de ses armoiries. Le cortège était complété par les nombreux carrosses des per-

1 S. Bormans. Répert. chronol. des conclus. capitul. vol I, fol. 137.

2 Pp. 175 et 176 nous avons rapporté l'origine de ces pièces d'artillerie

sonnes de qualité qui s'empressaient d'y prendre part [1]

A sa descente de voiture le grand-bailli recevait le ministre. Il était introduit dans la cathédrale par deux tréfonciers revêtus de dalmatiques de sous-diacres. Le chapitre en corps l'attendait rangé devant le jubé dessous la châsse de saint Lambert : il s'agenouillait sur un prie-dieu au pied du grand-autel, la chapelle de la cathédrale entonnait l'hymne *Veni creator*.

Le chant terminé, on se dirigeait vers la salle capitulaire le ministre qui n'avait conservé avec lui que son chancelier ou premier conseiller de légation, se plaçait dans le fauteuil du prince défunt surmonté d'un baldaquin de velours rouge dans le fond duquel était le portrait de l'empereur ; un tapis représentant les doubles aigles de l'empire se prolongeait de ce fauteuil jusqu'aux marches de l'autel.

Dès que les suppôts et les policiers avaient fait évacuer l'entièreté de la cathédrale, on mettait en branle le bourdon, le Chrysogone ; douze sonneurs étaient requis pour agiter cette voix d'airain qui pesait plus de 12,000 kilos. Et instantanément on exposait *pro electione* le saint sacrement dans toutes les églises et couvents de Liége et de la banlieue.

Aux premiers sons de la cloche, le ministre se levait, saluait les capitulaires et, se couvrant, il engageait ces derniers à en faire de même. Il prononçait assis un discours latin qui était parfois analogue à celui prononcé peu de jours auparavant. On se découvrait chaque fois qu'étaient prononcés les noms du Saint-Père et de l'empereur la harangue terminée et un exemplaire remis au grand-prévôt et au grand-doyen, ce dernier s'enquérait du lieu où le ministre désirait attendre le résultat de l'élection. Il choisissait ordinairement un des salons du palais, du conseil privé ou un des hôtels de tréfonciers voisins de la cathédrale Il y était reconduit précédé du grand-bailli et des gardes fieffés de Saint-Lambert.

Les cinquante-neuf tréfonciers ou capitulaires et tous les chanoines, bénéficiers et le clergé secondaire assistaient dans le grand-chœur à la messe dite du *Saint-Esprit*, à l'issue de laquelle les capitulaires se rendaient dans la grande salle du chapitre pour y procéder à l'élection.

Voulant éviter la prolixité, en énumérant les divers modes usités à Liége pour l'élection du prince-évêque, nous nous bornerons à dire qu'à dater des âges les plus reculés, les évêques de Liége, comme les princes archevêques électeurs, étaient choisis par le clergé, avec l'intervention du peuple et l'agréation des empereurs, qui ont prétendu à la nomination aux évêchés jusqu'en 1122. Depuis la promulgation du concile de Trente, l'élection se validait sans l'intervention du peuple et de toute puissance séculière. Le commissaire délégué et représentant l'empereur était présent à la publication [2]

Avant d'entrer en chapitre, le grand-écolâtre se plaçant au pied du grand-autel publiait à haute voix la *Récognition des capitulaires* ou énonciation des titres et droits que les tréfonciers avaient de prendre part à l'élection. Cette publication constatait que des cinquante-neuf prébendes des capitulaires ou tréfonciers, cinquante étaient à la nomination du chapitre et s'accordaient à la pluralité des voix, celle du prince comptait pour deux. Trois étaient à la nomination de ce dernier, trois autres à celle du pape, et les trois dernières à celle de l'Université de Louvain.

Si, dans les trois prébendes à la disposition de Rome, ou dans les trois à celle de l'Université, il se trouvait qu'il y en eût de vacante lors de l'élection du prince, celle des deux qui devait y nommer n'ayant pas encore fixé son choix, avait dans ce cas le droit d'envoyer à Liége un chargé de pouvoir, pour voter avec le chapitre ; mais si le hasard, voulait que la même eût à nommer dans cet instant à deux prébendes, elle était obligée d'envoyer deux commissaires ; la voix de chacun ne pouvant compter que pour une dans le nombre de celle des votants

Dans le cas où un des capitulaires possédant l'une des trois prébendes à la nomination du prince, venait à mourir pendant la vacance du siége, ou que le prince fut mort sans avoir disposé d'une de ces prébendes vacantes lors de son décès, le chapitre qui pendant le *sede vacante* remplissait toutes les fonctions du souverain, avait le droit d'y nommer, mais ordinairement il n'usait

1 Avant 1789 on comptait à Liége 150 équipages de maître dont quarante à quatre chevaux.
Bon de Crassier. Recherches et dissertations historiques, [illegible]

2 Concilium Tridentinum. Sessione. XXIII, capite V, canone 7.
Id. de Louvrex Dissertationes canonicæ, vol. II, fol. 20 et 21
Id. de Méan, Privilegium Sixti IV, anno 1479, fol. 21, 23
Id. Chockier. Vindiciæ libertatis ecclesiasticæ, vol. I, cap. 12.
Id. Sohet Instituts de droit, vol I, cap. 7 et 34
Id. Myler. De princip. et statut. Imper. pars. 3.
Id. Carpzon. Ad. magn. Bullar. Aur. cap. 10, t. IX.

pas de ce droit afin d'en faire hommage au nouveau prince

Les capitulaires étant entrés en chapitre, et chacun, s'étant placé suivant l'ordre hiérarchique, le grand-doyen faisait l'ouverture de l'*Assemblée élective* ou *conclave*, par un discours pathétique, exposant le sujet de cette réunion. Il proposait lequel des trois modes les capitulaires désiraient choisir pour l'élection, par inspiration, compromis ou scrutin. Les capitulaires s'étant prononcés, on requérait le grand-bailli, garde du corps de saint Lambert, de fermer les portes des salons capitulaires. Ayant obtempéré à cette injonction, précédé des fiévés armés de leurs verges rouges, il déposait *coram populo* les clefs des portes du chapitre sur le grand-autel. Pendant la durée de l'élection, lui et les officiers, ses subordonnés, se tenaient assis sur les marches du trône impérial au pied du portrait de l'empereur

Lorsque les capitulaires réviseurs chargés de vérifier une dernière fois si les bulletins avaient tous été bien lus, si les signes caractéristiques avaient été convenablement indiqués, si les votes avaient été comptés exactement, s'il n'y avait pas eu d'erreur dans la confrontation des bulletins du scrutin avec les bulletins d'accession; enfin, si toutes les conditions voulues, tant pour le scrutin que pour l'accession avaient été remplies, on ouvrait les bulletins pour s'assurer que l'élu ne s'était pas donné sa propre voix, car, en ce cas, l'élection eut été nulle: et si toutes ces vérifications ne laissaient plus de doute, le capitulaire qui avait réuni les deux tiers des suffrages était déclaré canoniquement élu.

Le scrutin ainsi dépouillé et le calcul fait, le grand-écolâtre demandait si les électeurs autorisaient la publication du scrutin : lui ayant répondu unanimement *placet* (nous le voulons), il annonçait qu'un tel tréfoncier avait obtenu autant de voix.

En même temps le dernier tréfoncier reçu sonnait la clochette du chapitre; à ce signe, immédiatement le grand-doyen, accompagné des tréfonciers revêtus du caractère épiscopal, s'avançait devant l'élu, il lui demandait son consentement à l'élection; le doyen lui disait: *Acceptas ne electionem de te canonice factam in Episcopatum?*

Si l'élu consentait à son élection, il répondait à peu près en ces termes

In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis, in bonitate et misericordia divina confidens, accipio Episcopatum. Amen.

Malheureusement nos annales historiques témoignent que ces paroles de l'élu furent quelquefois improuvées, sans parler des scènes tumultueuses qui eurent lieu au moyen-âge, au XVI[e] et surtout au XVIII[e] siècle, en 1763.

A cette époque, à peine le prince-évêque d'Oultremont eut-il cessé de parler, que dix-neuf capitulaires partisans du prince Clément de Saxe protestèrent en s'écriant : *Eligo, denuntio, infirmo !* Le volumineux procès plaidé en cour de Rome, prouve que la congrégation consistoriale avait constaté que ces dix-neuf capitulaires, qualifiés du nom de *Clémentins*, s'étaient livrés en plein chapitre à de bruyantes protestations.

Mais rarement on eut à déplorer de ces scènes scandaleuses : aussi le grand-écolâtre s'empressait-il de demander si les capitulaires voulaient faire ouvrir le chapitre, publier l'élection au son de l'olifan et prévenir le ministre impérial. Ayant de nouveau reçu le placet, le grand-coste mettait en branle la cloche capitulaire.

Le grand-bailli précédé des fiévés reprenait les clefs sur l'autel, derrière la première porte du salon capitulaire étaient les chanoines impériaux, qui s'écriaient *Aperite, aperite !* Dans les antichambres du chapitre les deux chanoines épiscopaux répétaient le même cri, puis le grand-doyen dans la salle capitulaire donnait le même ordre.

Mais le grand-bailli, lui répondait : *Pulsate et aperietur vobis* ; ayant obtempéré à cette invitation, ayant donné plusieurs coups de bâton décanal à la porte, instantanément on ouvrait.

Le tréfoncier qui venait d'être élu prince-évêque, assis dans un fauteuil sur les marches de l'autel, recevait l'hommage du grand-bailli et des fiévés, il leur donnait sa main à baiser

L'élection dûment constatée, le grand-doyen publiait les noms des deux capitulaires choisis pour annoncer, conjointement avec le grand-bailli et le grand-mayeur, l'élection au ministre impérial.

Cette mission accomplie, on invitait le ministre à se rendre à la cathédrale où la proclamation de l'élu allait se faire ; suivi du personnel de l'ambassade et des gens de son service, il s'y rendait les claustriers l'introduisaient dans le chœur où il prenait place sur un trône orné du portrait de l'empereur, surmonté du double aigle de l'empire, trône dressé à côté de celui du prince-évêque.

Dans ce moment, le gros bourdon, l'Erard, pesant plus de seize mille kilogrammes était mis en branle par vingt-quatre hommes ; ces lourdes et majestueuses coupetées annonçaient l'avènement du nouveau prince-évêque qui ne tardait point de sortir de la salle capitulaire, précédé de tous les

luminaristes, suppôts, bénéficiers et autres nombreux clercs de la cathédrale ; les capitulaires entouraient le baldaquin dessous lequel était le nouvel élu, entre le grand-doyen et le grand-prévôt.

En entrant dans le chœur, la maîtrise de la chapelle épiscopale entonnait le *Te Deum*. Le peuple le chantait dans le fond de l'église. Pendant que cet hymne s'achevait dans les cloîtres, les capitulaires venaient par ordre reprendre leurs places dans les stalles du nouveau chœur.

Enfin le prince y arrivait aussi, précédé du porte-croix, de deux porte-chandeliers, des prêtres, diacres, sous-diacres et des assistants, qui célébraient la grand'messe, aussitôt que le prince avait pris place sous un dais placé à la droite du chœur et suivant les coutumes usitées pour les métropolitains. Les chanoines impériaux et épiscopaux occupaient les coins de ce dais ou baldaquin.

Ensuite la messe étant chantée en musique, le grand-écolâtre, suivi des officiers et dignitaires désignés plus haut, montait au jubé qui séparait le chœur de la nef où, étant tourné du côté du chœur, il y donnait de l'olifan ou buccine

Il proclamait à haute voix en latin les noms et qualités du nouvel élu et s'exprimait en ces termes : *Annuntio vobis gaudium magnum. Episcopum habemus, Perillustrissimum, Celcissimum ac Reverendissimum Ecclesiæ nostræ canonicum...*

C'est en ces termes, consacrés pour la diffusion des grandes et bonnes nouvelles, que la ville et le pays de Liége recevaient l'heureuse annonce de l'élection du nouveau souverain

Ainsi était renouée la succession glorieuse des pontifes de Tongres, de Maestricht et de Liége, le nouvel évêque succédait aux saints Materne, Lambert, Hubert, à Notger, à Erard de la Marck.

Le grand-écolâtre passait du côté droit, vers le palais et proclamait le prince en langue allemande.

On donnait le troisième et dernier coup d'olifan au centre du jubé en face du peuple et des troupes qui remplissaient la nef de l'église

Cette dernière publication était faite en ces termes : Nous...., grand-écolâtre de ce très-illustre et insigne chapitre de Saint-Lambert, déclarons et vous énonçons la grande et joyeuse nouvelle que le très-noble, très-illustre et révérend seigneur..... notre collègue (évêque, prêtre, diacre ou sous-diacre) né de légitime mariage, si recommandable par sa piété, sa vie et ses mœurs, qui le rendent suffisamment qualifié, habile et capable de gouverner cette église, a été par la plus grande pluralité des suffrages capitulaires élu, proclamé prince-évêque de Liége, à la gloire de Dieu tout-puissant, de la bienheureuse Vierge Marie et du bienheureux saint Lambert, nos patrons. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Amen

Lorsqu'il prononçait, suivant l'usage, trois fois le nom de l'élu, le peuple témoignait sa satisfaction par des expressions d'allégresse, les troupes par un roulement général de tous leurs tambours, auquel se joignait les fanfares des clairons

On levait les chaînes tendues pendant l'élection aux abords de la cathédrale, chaque soldat tirait de sa giberne un bouquet dont il ornait sa coiffure, instantanément les drapeaux, guidons, cornettes et oriflammes étaient aux couleurs de l'élu

Une compagnie de cent hommes, placée à la porte de l'église vers le palais, faisait trois décharges de mousqueterie auxquelles la citadelle répondait par trois salves d'artillerie ; au bruit de ces dernières toutes les cloches de la ville et des faubourgs étaient mises en branle.

La proclamation du prince ayant eu lieu, ce dernier était conduit par le grand-prévôt, le grand-doyen et les évêques suffragants, à un fauteuil placé sur la dernière marche du maître-autel ; lorsqu'il y avait pris place, les capitulaires sortaient de leurs stalles par ordre hiérarchique et venaient rendre hommage à leur nouveau souverain. Ils ployaient les genoux devant lui ; le prince leur tendait les bras pour les relever et les embrassait en se levant à demi de son siége.

Ensuite les chanoines de Saint-Materne, de Saint-Gilles et les bénéficiers s'avançaient successivement, mais il ne leur donnait que sa main à baiser.

La cérémonie se terminait par le retour du ministre à son hôtel : il quittait la cathédrale par le portail donnant sur le marché, son cortége était précédé des fifres et des tambours, un piquet des trente cents hommes fermait la marche.

Pendant ce temps se formait le cortége du nouveau prince-évêque conduit par tout le chapitre et la maison militaire, et cette fois il sortait de l'église par le portail de Notre-Dame ; il était alors à même de juger de l'impression générale que produisait son élection, par les acclamations plus ou moins unanimes du peuple qui se pressait en foule sur son passage

Le cortége s'ouvrait par les quatre majors et les maréchaux des logis des gardes du corps, deux cornettes, deux lieutenants-généraux, deux colonels et le brigadier commandant de la citadelle.

Les cours et les diverses autorités constituées suivaient dans l'ordre déjà relaté.

Les députés du clergé primaire et secondaire, les supérieurs des Ordres réguliers et séculiers, les collégiales, le grand-doyen et le grand-prévôt à la tête du chapitre cathédral, au milieu des capitulaires, le grand-bailli accompagné des fieffés portait le grand-étendard de saint Lambert. Le prince s'avançait sous le baldaquin de la cathédrale soutenu par les grands-officiers de la cour du prince défunt, huit pages portaient la traîne de sa robe.

Le général commandant en chef et le colonel des gardes fermaient la marche du cortége. L'archiprêtre de Notre-Dame-aux-Fonts, en habits sacerdotaux, haranguait du haut des degrés le nouvel élu, lui offrait un bouquet de fleurs blanches, et lui présentait sur un coussin une clepsydre, lui souhaitant que cet objet, qui plus tard fut remplacé par une horloge, ne lui marquât que des heures heureuses pendant son épiscopat. La durée de ce dernier était symbolisée par un cercle de feuilles de laurier, de chêne et de fleurs d'immortelles.

Les bourgmestres à la tête du conseil magistral et de tout le personnel de l'Hôtel-de-Ville, au pied de ce dernier, présentaient leurs hommages et souhaits au prince. Le cortége en tournant le grand Marché, arrivé devant l'église de Saint-André, appartenant à l'Ordre Teutonique, y trouvait rangés et à cheval le grand-curé, le vice-curé et les chevaliers de l'Ordre : prêtres et séculiers montaient des chevaux blancs caparaçonnés de noir, ayant des freluches de la même couleur à la crinière. Chaque cavalier était coiffé du chapeau Henri IV, revêtu d'une dalmatique blanche, portant sur la poitrine la croix potencée de l'ordre, tenant l'épée nue et saluant le prince, auquel le grand-curé adressait un discours en allemand après lequel on lui offrait la croix et la plaque de commandeur honoraire de l'ordre. *(Land Compthure.)*

En passant devant la prison de l'officialité, le grand-greffier de la cour souveraine des échevins avait soin d'y tenir, vêtus entièrement de blanc, les prisonniers sur lesquels on jugeait à propos d'appeler la clémence du prince.

Après quelques cris de : *Pitié, pitié, Monseigneur!* on leur accordait la remise de leurs peines ; ils remerciaient le prince puis, précédant le cortége, ils arrivaient les premiers à la porte du palais qu'ils trouvaient fermée. On la leur ouvrait au cri de *Clémence, Clémence de Monseigneur !*

Telle était la vérification du vieil adage liégeois, qu'un prince de Liége n'entrait chez lui qu'escorté de la justice et de la clémence.

En arrivant sous le portique du palais, le prince y recevait les hommages du corps diplomatique, des membres des États du pays et des chefs militaires.

Ensuite, après avoir baisé un crucifix, qu'on lui présentait, il se rendait dans l'église du palais paroisse Sainte-Ursule. Là, les chapelains, les aumôniers ayant à leur tête le curé, lui faisaient une harangue au nom de tous, et lui présentaient dans un bassin de vermeil, rempli de fleurs, les clefs d'or et d'argent de l'église. Dans le même temps, les musiciens de la chapelle palatine chantaient ces paroles : *Suscitans a terra inopem et de stercore erigens pauperem, ut collocet eum cum principibus populi sui.*

Au pied du grand-escalier, le grand-maréchal de la cour du prince défunt, suivi de tous les officiers de bouche et de la livrée, remettait les clefs du palais au prince, qui les lui rendait provisoirement. Arrivées dans le grand salon où le trône du prince était dressé en face du grand balcon du palais donnant vis-à-vis de la cathédrale, toutes les autorités défilaient devant le prince en s'inclinant : puis, cette réception dite des congratulations terminée, commençait le cortége des voitures ; elles entraient dans la cour du palais par la rue dite Derrière-le-Palais, un fourrier proclamait le nom de chaque propriétaire de carrosse ; le dernier était celui où prenait place le prince-évêque, accompagné des grand-doyen, prévôt et chancelier. On se rendait à l'hôtel du ministre impérial.

A la descente du carrosse, le prince était reçu par les officiers de l'ambassade, au pied de l'escalier par les secrétaires et les membres du corps diplomatique. Au sommet, le ministre attendait Son Altesse, il lui renouvelait ses félicitations, puis le prince retournait au palais où, peu après, le ministre venait lui rendre sa visite, durant laquelle le prince le conviait pour le soir au souper gala auquel assistaient tous les capitulaires, toutes les autorités civiles et militaires. C'est durant ce repas que les pairs de la principauté remplissaient les offices de leurs charges.

Ce splendide banquet était suivi d'un concert, puis d'un cortége aux flambeaux composé des voitures du prince ayant à ses côtés le ministre impérial, tous les conviés suivaient dans les voitures des capitulaires, c'est durant cette retraite aux flambeaux qu'avaient lieu dans toute la ville les spectacles gratis, les régates nocturnes, les crâmignons légendaires.

Le prince suivi de sa cour, accompagné des tréfonciers laïcs, se rendait en train gala au théâtre

a giorno, dans la salle de spectacle, située au milieu du quai de la Batte [1]

Le prince ne prenait possession réelle du palais que le jour de son entrée publique, qui avait lieu dès que les préparatifs en étaient terminés.

Comme évêque, le prince de Liége était obligé de faire confirmer son élection par le Saint-Siége. en conséquence, il envoyait immédiatement après son avénement, un ministre plénipotentiaire pour l'obtention de ses bulles

Comme prince d'une souveraineté qui faisait partie de l'empire dont elle relevait, il devait obtenir la confirmation de l'empereur, sans laquelle, cependant, il n'était pas moins prince de Liége; mais privé de cette confirmation, il n'avait pas le droit de battre monnaie et de jouir d'autres droits régaliens.

Le jour fixé par le prince, pour son entrée publique dans la capitale, était annoncé par le son des cloches et le canon de la citadelle et des fortins

Les troupes, qui étaient équipées à neuf et aux couleurs des armoiries du prince régnant, prenaient les armes dès l'aube du jour. Une partie se joignait au cortége et l'autre s'alignait sur le chemin qu'il devait parcourir.

Le chapitre continuait d'administrer comme au temps du *sede vacante;* tous les revenus du gouvernement lui étaient intégralement dévolus jusqu'au jour du sacre ou de l'inauguration, cérémonie qui n'avait lieu qu'après la réception des lettres provisionnelles de Rome.

A dater de la promulgation du Concile de Trente, quelques jours après l'avénement du nouveau souverain, on procédait à sa consécration, mais dans le cas seulement, où n'étant pas revêtu du caractère épiscopal, il n'appartenait qu'aux rangs inférieurs de la hiérarchie cléricale.

Au moyen-âge, peu de sous diacres ont été promus au siége de Liége, les diacres, comme véritables administrateurs des biens de l'Église, étaient plutôt élus que les prêtres. Cette ancienne discipline a bien changé dans la suite des temps. Il devint beaucoup plus ordinaire de choisir les princes parmi de grandes familles régnantes ou parmi leurs agnats.

Le nouvel élu, suivant qu'il le jugeait convenable, pouvait recevoir, le même jour, tous les ordres sacrés, savoir: le sous-diaconat, le diaconat et la prêtrise.

Lorsque le ministre impérial avait fixé son départ, il en donnait connaissance au chapitre auquel il demandait des lettres de recréance: ces dernières lui étaient portées par une députation de trois chanoines tréfonciers; pour lors, de nouveau, le ministre en train de gala, venait dans la salle du nouveau chapitre prendre congé des seigneurs capitulaires. Le grand trésorier, précédé des suppôts et des officiers de la cathédrale, le conduisait au bureau des grandes compteries de Saint-Lambert où le receveur du chapitre lui offrait, sur un plat en argent, une paire de gants blancs, recouvrant une somme jadis de mille ducats, qui fut portée au siècle dernier à mille pistoles [2]

Au moment où le ministre quittait Liége, une triple décharge d'artillerie saluait son départ.

L'une des fêtes populaires où les Liégeois aimaient surtout à déployer beaucoup de magnificence, était la *Joyeuse Entrée* de leurs princes. Ce jour là c'étaient *grandes liesses et moult esbattements,* parmi les gens de la commune; tous semblaient oublier les maux passés et pressentir un meilleur avenir.

Alors la *Rikopeie*, ce tocsin sinistre, aux sons bourrus ne jetait plus dans Liége et sa banlieue frémissante son glas funèbre. L'*olifan* des preux, n'appelait plus aux armes les métiers guerriers. Dans les *Vinâves* la foule ne se hérissait plus de piques et de pertuisanes, les rapières et les espadons n'étaient plus fourbies pour la guerre, pour défendre l'honneur de la cité, l'indépendance de la patrie et les droits méconnus.

Non, tous à l'envi voulaient être spectateurs ou acteurs des cavalcades, des régates, des représentations de mystères, des jeux de rhétorique ou du cortége *à nul autre pareil.*

Car chez nous, quand régnait le plaisir, il régnait sans partage.

On n'eut pas reconnu alors le peuple commerçant

1 Cette salle contenait plus de 3,000 personnes. Le peintre Coclers avait peint le rideau représentant *Thalie écrivant et dépeignant les mœurs* le célèbre stucateur Servandony avait décoré cette magnifique salle, dont le plan fut donné par l'architecte Barthélemy Dignelfe. les bourgmestres régents barons Van den Steen de Saive et de Hayme de Hautfalize, se chargèrent non-seulement de la direction des travaux, mais de payer toute la depense dont ils firent l'avance sans intérêts. Cette salle fut inaugurée le 19 septembre 1767 par un grand concert dans lequel on exécuta *Li Voegge di Chofontaine.* MM Simon de Harlez, de Vivario, de Fabry et de Cartier furent les auteurs de ce poëme, Jean Noël Hamal, maître de chapelle de la cathédrale composa la musique

Un violent incendie, qui éclata dans la nuit du 1er au 2 janvier 1805, réduisit la salle en cendres

Baron de Crassier, Recherches et Dissertations historiques sur l'histoire de Liége, fol. 538.

Le Vieux Liége Ses monuments religieux et civils, fol. 127.

2 de Hinnisdael, fol. [illegible], 32[illegible], 327, 328, [illegible].

et industriel par excellence ; les ateliers devenaient déserts ; on fermait les boutiques ; chacun revêtait ses plus beaux habits et prenait part aux réjouissances ; nobles ou manants, riches bourgeois ou pauvres artisans, femmes ou enfants, tous accouraient et se ruaient sur les places publiques, non pour y faire gronder l'émeute, mais pour célébrer la venue du nouveau souverain. N'allait il pas inaugurer sa puissance par de nobles et généreuses promesses !

Lorsque nous parcourons nos vieilles annales, relatant les inaugurations des princes de Liége, les fêtes religieuses, civiles, militaires et populaires qui avaient lieu les jours de leur *Joyeuse Entrée en leur bonne et gentille cité de Liége*, nous comprenons que Guichardin en 1566 écrivait que cette ville était plus grande, plus peuplée, plus opulente et plus agréable qu'elle ne l'avait été quand elle fut saccagée par le duc de Bourgogne

Qu'est-ce donc qui attirait si puissamment les populations sur cette terre qui venait d'être ébranlée jusque dans ses fondements ?

C'était la Foi qui rappelait vers ces autels, vers ces saints patrons si souvent invoqués et dont on attendait un infaillible appui ! C'était le doux ciel de la liberté et ces franchises communales d'autant plus chères qu'elles avaient été le prix de luttes sanglantes et troublées par bien des orages, c'était le souvenir de ces glorieuses et antiques institutions qui avaient si fièrement exprimé l'inviolabilité du foyer domestique par ces mots transmis jusqu'à nous.

« *Povre homme en sa maison Roy est.* »

Nous avons pensé qu'une narration fidèle *de la Joyeuse Entrée* de plusieurs princes-évêques ne serait pas sans intérêt et que ces détails de mœurs, de cérémonies empruntés à divers auteurs [1] et aux souvenirs de contemporains [2] pouvaient être un appendice à la description de la cathédrale.

Dès qu'on apprenait à Liége, le jour que le prince ferait sa *Joyeuse Entrée* : les bourgmestres s'occupaient de prendre toutes les mesures nécessaires pour que rien ne manquât à cette fête. On enlevait la boue des rues que devait traverser Son Altesse ; on y répandait du gravier ; le buis, l'alun, la couperose, le vert pilé, la brique pulvérisée, le soufre et d'autres produits étaient employés pour représenter les armoiries du prince au faubourg Saint-Léonard, au pont Delle Creyr et à Herstal. Liége s'ornait comme on croirait qu'il serait impossible de le faire : bon nombre de ses habitations disparaissaient, en quelque sorte, sous les riches décorations de leurs façades ; partout flottaient les étendards de saint Lambert et de son successeur, le nouvel élu ; partout s'offraient aux yeux les inscriptions, les souhaits de bien-venue.

Tout le monde accourait, les rues se jonchaient de fleurs, les flambeaux s'allumaient, les carillons égrenaient dans les cieux leurs plus joyeuses mélodies, une foule compacte et richement parée encombrait toutes les issues de la cathédrale et du palais

Les prélats et les chanoines, revêtus des ornements d'or et d'argent couverts de pierreries, étaient dans le sanctuaire

Les dames et les seigneurs étaient dans les galeries gothiques comme des grappes étincelantes sur une treille enchantée

Le sommet des tours de sable était garni de curieux et le drapeau liégeois s'enroulait en plis ondoyants aux dentelures du grand clocher.

Aux balcons des tours de Babylone et du chapitre,

1 L. Polain. La Joyeuse Entrée de Ferdinand de Bavière. Esquisses historiques, fol. 230

Id. de Hinnisdael M.S passim, vol. IV

Id. Université de Liége. M. S

Id. Sériment de l'évesque de Liége. Ch. Ouwerx, 1639

Id. Foullon. Historia populi Leodiensis, vol. III, fol 3[illegible]

2 S. E. le cardinal Pacca, ancien nonce apostolique près les archevêques électeurs de Cologne, Trèves, Mayence et du dernier prince évêque de Liége, † doyen du Sacré-Collége en 1844, à l'âge de 88 ans

Id. S. G. le comte de Mercy-Argenteau, archevêque de Tyr, ancien nonce apostolique du St-Siége près la cour de Bavière, actuellement doyen d'âge de tout l'épiscopat de l'univers catholique.

Id. J. Bellefroid, ancien bénéficier de la cathédrale, chanoine de la cathédrale de St-Paul, ancien supérieur du séminaire de Floreffe, † le 4 mai 1834, à l'âge de 85 ans

Id. C. N. Simonon, dernier chanoine épiscopal, musicien, peintre, numismate, philologue, † le 21 janvier 1847, à l'âge de 72 ans

Id. [illegible] J[illegible]NE, dernier prêtre bénéficier de la cathédrale, et chanoine de la collégiale de S-Martin, † le 2 mars 1848, à l'âge de 84 ans

Id Baronne Wilhelmine de Decken, ancienne chanoinesse de Freykenhorst [illegible] bailliage de Sassenberg, † en 1857, à l'âge de 91 ans.

Id. Baron de Warzée d'Hermalle, ancien avocat général, secrétaire de l'Ordre Équestre, pour l'admission des titres au dit Ordre, † le 5 mars 1852, à l'âge de 75 ans.

Id. H. Craeybekx, ancien bourgmestre d'Uccle, † le 2 février 18[illegible], à l'âge de 104 ans

Id. Jeanne Deprez, béguine titulaire au béguinage de St-Christophe, † le 29 juillet 1851, à l'âge de 102 ans

Id. M. E. Dupont, née Guivart, † le 6 février 1846, à l'âge de 101 ans et 2 mois

Id Comte de Méan, neveu du dernier prince-évêque de Liége, † le 7 avril 1876, à l'âge de 87 ans.

Id. F. Garnier, † à Jehay, le 16 décembre 1846, à l'âge de 97 ans.

des hérauts d'armes soufflaient à pleins poumons dans des buccines aux larges pavillons.

Sur la place Verte on voyait courir, comme les anneaux d'un reptile, un brillant cortége

C'étaient les escrimeurs armés de piques et de hallebardes, les arbalétriers, les arquebusiers, les corporations avec leurs bannières, le clergé, les ordres monastiques.

C'était un spectacle grandiose, et qui donnait une admirable idée des splendides réjouissances de nos ancêtres, tout le monde était là.

Riches et pauvres, peuple et bourgeois, vieux et jeunes, gens d'église et gens d'épée, hommes et femmes, et pas une voix ne s'isolait du chœur de l'allégresse commune.

Dès l'aube, affluence incessante; pendant ce temps, pendant la nuit même, de tous les points du pays, des extrémités des Pays-Bas, peut-on dire, les habitants s'acheminaient vers la vieille cité. Les chariots rustiques du Condroz, les bannes du pays de Franchimont, les huches Ardennaises et les prolonges des riverains ne cessaient d'amener de nombreux villageois.

Le nouveau prince arrivait la veille au soir à Visé. Il y était reçu par le grand-bailli des rives de la Meuse et complimenté par le bourgmestre de Visé et par les diverses députations venues de Liége

Le lendemain, qui était d'ordinaire un dimanche, dès le point du jour, Liége ne retentissait que du bruit des tambours et des trompettes; des salves de mousquetades et d'arquebusades, tirées par les compagnies de la cité, se faisaient entendre dans toutes les directions; on voyait çà et là des hommes armés, revêtus du costume de leur compagnie, courir aux divers lieux de rassemblement qui leur avaient été indiqués.

Les bourgmestres se rendaient de grand matin à l'Hôtel-de-Ville, afin d'y donner les ordres convenables. Là, ils attendaient qu'on les informât que les Franchimontois, au nombre de huit cents à mille et précédés de leur bannière verte et blanche, étaient arrivés au pont d'Amercœur, et demandaient à entrer dans Liége, pour y prêter au prince le serment de foi et hommage.

Les chefs de la cité se rendaient aussitôt au faubourg Outre-Meuse et s'avançant jusqu'à la porte de Grumzel, ils faisaient baisser le pont et lever la herse de la porte d'Amercœur. Après avoir donné quelques ordres, ils prenaient la tête du cortége des Franchimontois; on se dirigeait vers la cathédrale: arrivée au pied des degrés de cette dernière, la troupe se rangeait en belle ordonnance, bientôt apparaissait le grand-doyen suivi du chapitre; ayant offert l'*asperges* au commandant, on l'introduisait, lui et sa troupe, dans la cathédrale, aux sons d'un pas redoublé national composé de tambourins, de chevrettes, de chalmelles des Fagnes, et de solos de guimbardes *(Gaiwe)* exécutés par des chevriers du pays de Logne. Arrivés au milieu de l'abside, ces pittoresques pibrokers délaissaient leur agreste musique pour accompagner les choristes qui chantaient un *Libera* sur la tombe du dernier prince-évêque. Après y avoir incliné leurs bannières, et s'être informés du rang qu'ils devaient occuper pendant la cérémonie de l'inauguration, ils se rangeaient sur le vieux Marché entre la tour de Babylone et le palais du prince.

Bientôt après se mouvaient les quatre *compagnies sermentées* des vieux et des jeunes arbalétriers, des vieux et des jeunes arquebusiers, elles s'avançaient pompeusement jusqu'à la porte de Saint-Léonard; venaient ensuite le corps des banneresses et les députés des XXXII bons métiers, au nombre d'environ neuf cents hommes, qui se plaçaient immédiatement après les quatre compagnies sermentées; enfin, et en dernière ligne, on voyait la garde des *Dix hommes*, ainsi nommée parce qu'elle était formée de dix bourgeois, choisis dans chacun des métiers; toute cette masse échelonnée formait une haie compacte de gens armés depuis la porte de Saint-Léonard jusqu'à l'Hôtel-de-Ville.

Ces préparatifs achevés on apprenait que Son Altesse approchait. Les bourgmestres allaient aussitôt à sa rencontre, précédés des *messagers sermentés* de la cité, de huit trompettes à cheval, de quatre timballiers, de huit serviteurs secrétaires à pied, tous revêtus de leur hoqueton rouge et jaune, couleurs de la cité, puis les bas officiers portant la houppelande mi-partie blanche et noire chargée des lettres L. G. C'étaient les syndics, les hommes de feux ou pompiers, les fontainiers, les allumeurs, tourneurs, vitriers, serruriers, chauffe-cire. Après les seigneurs bourgmestres venaient le grand-greffier, les quatre conseillers, les sous-greffiers, les commissaires en corps et quantité de riches bourgeois. On s'arrêtait au pont Delle Creyr, attendant l'arrivée du prince. Ce dernier avait quitté Visé de bonne heure accompagné de tous ses parents et agnats et d'une brillante noblesse, venue exprès pour embellir la Joyeuse Entrée du souverain. Tous les nobles seigneurs du pays l'attendaient sur la route, en un lieu nommé au *Gros-Chêne;* aussitôt qu'ils apercevaient le prince, ils le félicitaient avec grande effusion, et formaient le cortége dans l'ordre suivant.

Un détachement de chevaux-légers hesbignons,

conduits par le grand-bailli de la cathédrale, ouvrait la marche. Immédiatement après eux, venaient les valets, palefreniers, écuyers des gentilshommes vassaux, couverts de livrées riches et éclatantes : ils étaient suivis de tous les nobles du pays, dont les costumes luxueux et les somptueux équipages n'étaient pas un des moindres ornements de la fête. En tête de la noblesse liégeoise, marchaient le chef de l'État Noble, les députés de l'Ordre Équestre, les hauts drossards de Montenaeken, Pelt et Grévenbrouck, les grands-baillis de Moha, d'Entre-Sambre-et-Meuse, de Herstal, d'Amercœur, de Bilsen, du Condroz, des comtés de Hornes et de Looz. Le grand-mayeur souverain officier, suivi des échevins de la souveraine haute cour de justice de la ville et pays de Liége, revêtus de leur imposant costume pourpre herminé, tenant en main le bâton scabinal armorié rouge et or. Les membres de cette cour étaient précédés de bodillons portant la verge rouge et le Grand Nuremberg, espadon à deux mains, emblèmes de la justice, leur grand-greffier, quatre chambellans et prélocuteurs revêtus de toges et de mortiers rebrassés d'hermine tenaient en main des gaules d'ébène à clous d'argent ; les commissaires aux œuvres, des masses en vermeil chefs d'œuvre des plus célèbres ciseleurs liégeois de Fraines, Schillenberg, Guyens, des Wattines et autres artistes des XVI[e] et XVII[e] siècles.

Le grand-maréchal du pays montant un magnifique destrier blanc caparaçonné rouge et or, tenait sur l'épaule la Joyeuse, longue épée flamberge

Le prince-évêque ne tardait pas à paraître, entouré d'une nombreuse escorte de parents, d'agnats, d'amis, de seigneurs, de gardes, de serviteurs et d'hommes de robe et de guerre

Pour ne citer que quelques cortéges de princes lors de leur *Joyeuse Entrée*, nous rapporterons qu'au XIII[e] siècle, Henri de Gueldre fut accompagné du cardinal Capoccius, légat du pape Innocent IV, du roi des Romains, Guillaume II, des archevêques-électeurs de Trèves et de Cologne et d'un nombre considérable de princes et chevaliers bannerets de la Germanie

En 1361, Adolphe de Waldeck, était escorté des princes des familles régnantes de Waldeck, de Brandebourg, de Misnie et de Hesse ; son successeur Thibaut de Bar, était entouré des évêques de Metz, de Verdun et de Besançon, des ducs de Bar, de Luxembourg, de Gueldres, de Juliers, des comtes de Flandre, de Hainaut, de Namur, de Looz, de Vianden, de Chiny, de Blois et de Rhétel.

En 1364, Jean d'Arckel était précédé des ducs de Clèves, de Berghes, de Juliers, des comtes d'Arckel, de Meurs et de Wirnenbourg.

Jean de Bavière entre à Liége en 1390, avec les ducs de Bavière, de Valois, de Pologne, de Silésie, les comtes de Hollande et de Hainaut.

En 1456, Louis de Bourbon avait une escorte de 1500 cavaliers superbement équipés, et de 500 lances portant des hamberts d'azur fleurdelisés d'or. Ce prince, âgé de 18 ans, montait un fringant bayard blanc. On remarquait les magnifiques destriers des évêques de Cambray, d'Arras, des princes de Bourbon, de Montpensier, de Valois, d'Auvergne, de Bourgogne et de Mercœur.

En 1544, Georges d'Autriche avait dans son cortége des ducs d'Autriche, de Moravie, de Tyrol, des comtes d'Oostfrise et de Walga.

Les *Joyeuses Entrées* des princes bavarois aux XVII[e] et XVIII[e] siècles surpassèrent en nombre et en magnificence celles de leurs prédécesseurs. Lors des entrées des princes Ernest, Ferdinand, Maximilien et Jean Théodore, Liége vit dans ses murs les principaux souverains de l'Allemagne, de la Hongrie, de la Pologne et de la Bohême.

Le 18 juin 1581, le prince-évêque Ernest de Bavière, archevêque-électeur de Cologne, était accompagné de huit princes souverains, de plus de cinq cents nobles portant *tous au col des chaines d'or merveilleusement grosses*, suivis de plus de deux mille chevaux. Le prince était précédé de trois cents cavaliers bavarois de son service, portant les couleurs de sa maison, casaque et manteau de velours noir, bordés d'or et d'argent, doublés de caffas violet, dix-huit pages *accoustrez des mêmes parures sur des chevaux bardés de même et fort empanaschez de couleurs bavaroises blanc et violet, comme aussy estoient vestus trois cents seigneurs liégeois et plus de trois mille piétons portans enseignes et écharpes toujours aux dictes couleurs.*

Pendant qu'on *accoustrait* S. A. S. à Saint-Lambert, il fit jeter or et argent au peuple *le tout en moulte quantité*, car il avait trente mules et plus de cent chariots portant ses meubles, *hardes, trésors et vaisselle et entre ces derniers, quatre grands goblets d'or massif, que l'on disoit valloir quinze mil ducats les quattres* [1]

En 1724, on remarquait dans le cortége du prince-évêque Georges-Louis de Berghes, ses parents les princes de Grimberghes, d'Egmont de Gavre, d'Ongnyes et d'Alsace, les marquis et comtes de

1 JEAN BALLIN, Recueil de ce qui est advenu aux Pays-Bas, en mil cinq cent septante-cinq.

Wemmel, de Bucquoy Longval, de Thiennes, de Bréderode, de Nassau-Corroy et de Salutzky, trente valets de pieds à la livrée vert et or et deux cents hussards au dolman vert garni de riches fourrures de zibeline.

En 1763, le cortége du prince-évêque Charles d'Oultremont, quoique composé de la majeure partie de la noblesse hesbignonne fut beaucoup moins nombreux, dix-neuf tréfonciers ayant porté leurs suffrages sur le prince Clément de Saxe : voyant l'éviction de ce candidat, eux et leurs partisans, sous le nom de *Clémentins*, s'abstinrent de figurer dans le cortége

En 1771 et 1784, les *Joyeuses Entrées* des princes-évêques de Velbruck et de Hoensbroech, se distinguèrent par une nombreuse noblesse limbourgeoise, rhénane et westphalienne: on remarquait les dragons de Velbruck en habits jaunes avec parements, retroussis et passe-poils bleus; les grenadiers de Hoensbroech en uniforme blanc, rouge, passementés noir lisérés or, les chevau-légers noirs, amarante et or.

En 1792, lors de l'élection du dernier prince-évêque de Méan, les événements politiques motivèrent une grande simplification dans le cérémonial de la *Joyeuse Entrée*. Il n'y eut d'autre déploiement de force militaire que le régiment liégeois et les gardes du corps aux couleurs du prince: blanc, noir, vert et argent

Mais reprenons la file du cortége, rejoignons le prince-évêque et son escorte au pont Delle Creyr, où l'attendaient les bourgmestres : ceux-ci lui faisaient une humble révérence en lui souhaitant la bienvenue dans sa bonne cité de Liége; après quoi, ils demandaient à Son Altesse, si elle était disposée à prêter le serment que les princes-évêques devaient jurer en ce lieu, à leur inauguration et *Joyeuse Entrée*. Le prince ayant répondu affirmativement, le grand-greffier s'approchait de lui, et ouvrant un in-folio, écrit sur parchemin et couvert de velours rouge, il lui lisait à haute voix ce qui suit : « Votre Altesse Sérénissime Eminentissime et Celcissime jure-t-elle solennellement en parole et en foi de prince, d'observer entièrement les conventions et les articles de la *Paix de Fexhe*, les statuts et règlements de la cité et ses lois municipales, jure-t-elle en outre de maintenir la dite cité et les bourgeois dans tous leurs priviléges et libertés, sans les enfreindre, ni souffrir qu'ils soient enfreints par d'autres? »

Le prince posant une main sur le livre, s'écriait d'une voix forte : « Je le jure, par ma parole de prince, et que Dieu me soit en aide ! »

Aussitôt des nombreuses détonations se faisaient entendre sur les collines avoisinantes ; la cité y répondait par des décharges de bombardelles et de ribaudequins ; les bourgmestres se plaçant immédiatement derrière l'évêque, le cortége se mettait de nouveau en mouvement.

Après les bourgmestres on voyait le grand-prévôt, le lieutenant des fiefs, les conseillers de la cour féodale, le garde des sceaux, les conseillers de la cour allodiale, le stadhalder de la salle de Curange, les députés des Etats primaire et tiers, puis suivaient les carrosses de ces divers corps traînés par quatre chevaux, l'équipage gala du prince à huit chevaux gris magnifiquement enharnachés, avec houppes, campanes et panaches aux couleurs de la livrée du souverain. Tout ce cortége avec les officiers de la chambre, était serré de très-près par la compagnie des arquebusiers à cheval, de la garde de Son Altesse, qui laissaient s'avancer à leur guise les seigneurs commissaires et d'autres officiers de la cité, faisant partie du cortege.

Le canon ne cessait de gronder, et la foule, qui refluait vers Liége, annonçait aux habitants que le prince n'était plus qu'à une légère distance. En effet, le prince venait de passer à côté de l'église de Saint-Léonard, d'où quelques bannis, qui y étaient détenus, invoquaient leur pardon. Il les engageait à lui adresser une requête et promettait de se montrer doux et compatissant, en l'honneur de ce beau jour.

Quand le cortége arrivait près du couvent des Carmélites de Saint-Léonard, les bourgmestres présentaient à l'évêque les clefs des portes de la cité, attachées ensemble par un cordon et les ayant quelque temps conservées, il les leur rendait, disant : « Vous les avez toujours bien gardées auparavant, Messieurs, vous les garderez donc bien encore par la suite. »

Les bourgmestres les donnaient alors à l'un de leurs secrétaires sermentés, lui ordonnant d'aller commander aux chefs de la compagnie des arbalétriers qui gardaient la porte, de l'ouvrir sur le champ, ordre que ceux-ci s'empressaient d'exécuter ; pendant ce temps, la prieure du couvent des Carmélites s'approchant de Son Altesse, elle la priait d'accepter des gants d'une sorte de tricot d'or, ornés sur le dos de la main d'une broderie représentant un monogramme, plus, des mouchoirs brodés par les religieuses

On se remettait en marche et le prince arrivait devant la porte de Saint-Léonard, où il était salué par l'*Empereur et le Roi* et tous les officiers de la compagnie des vieux arbalétriers, et harangué par le Roi actuel. Celui-ci terminait son discours en

disant qu'il était d'usage qu'un prince de Liége, à sa *Joyeuse Entrée*, prêtât en ce lieu serment à la compagnie, ce à quoi Son Altesse, prévenue à l'avance, consentait bien volontiers. Le greffier lisait alors le serment et le prince le prêtait en posant la main sur la bannière qui lui était présentée. Cette cérémonie était suivie du cri : *Vive Son Altesse!* répété par les membres de toutes les compagnies, par la foule qui encombrait les rues voisines, et par les bourgeois et les dames qui se trouvaient aux fenêtres et jusque sur les toits des maisons.

Le prince avait alors devant les yeux un spectacle imposant : cette longue haie d'hommes armés, étroitement serrés les uns contre les autres et qui s'étendait jusqu'au Marché en ligne droite ; toutes ces figures joyeuses qui se pressaient derrière les compagnies et aux fenêtres, agitant des banderoles aux couleurs de la cité et jetant des couronnes de fleurs ; tout ce peuple qui faisait retentir l'air de mille cris ; ces nombreux étendards de toutes les nuances et portant les emblêmes des compagnies auxquelles ils appartenaient : ces riches bannières des métiers, offrant, brodée en or, l'image du saint, leur patron. Dans le lointain le Marché, les degrés et le portail de Saint-Lambert ; enfin l'Hôtel-de-Ville, l'antique Violette richement pavoisée, et que chaque Liégeois saluait en passant comme la mère gardienne de ses libertés [1].

Au moment où le prince entrait dans le premier *vinave*, quatre des premiers conseillers en féauté tenaient sur lui un dais fort élevé, couvert audehors de velours violet et or.

Le prince marchait lentement suivi de sa cour, s'arrêtant à chaque arc triomphal pour lire les nombreuses devises qui exprimaient l'affection des Liégeois pour leur souverain.

La façade des maisons était couverte d'emblêmes spirituels et expressifs ; le milieu du dessus des rues était orné de couronnes de lauriers et de lierre, pendant à des rubans rouges et jaunes, attachés d'une maison à la maison vis-à-vis. Dans la rue Saint Thomas était dressé le premier théâtre : c'est l'agriculture qui offrait les premiers vingt chevaux de labour enrubannés aux couleurs nationales, et conduits par de jeunes paysans en blouse et en chapeau de paille, ils traînaient, sur la place Saint-Barthélemi, le char de l'agriculture, sur lequel Cérès, l'Aurore et Phébé, entourées d'un groupe de garçons et de jeunes filles, se livraient aux travaux des champs.

A l'entrée du vinave de Féronstrée, était un second théâtre représentant les diverses industries du pays de Liége. Au pied, les musiques de sainte Barbe patronne des houilleurs, recrutées dans toutes les industries minières que le pays possédait. Puis étaient étagés les charbonniers houilleurs en costume de travail, la pioche sur l'épaule et la lampe à la main, avec leurs bannières et les gonfanons *de binamé sin Lind e sinte Barre* puis les *hiercheurs*, les mineurs, les fondeurs, les lamineurs, les marteleurs, les mouleurs, les légendaires hotteuses ou *botteresses*, les monteurs, les ajusteurs, les forgerons, les chaudronniers, les tourneurs, les fondeurs en cuivre, les tréfileurs, les menuisiers, les verriers, les papetiers, les fileurs et les fileuses. Ce théâtre était surmonté du perron de Liége, placé sur un rocher chargé des produits du sol et autour duquel étaient placés les symboles des arts et de l'industrie.

Tous ces braves mineurs saluaient le prince de leurs acclamations enthousiastes en agitant leurs drapeaux portant cette devise profonde et résignée. *El wade di Diu* (à la garde de Dieu) !

Contre l'église de Saint-Georges était dressé un arc de triomphe somptueusement orné, offrant des inscriptions grecques et latines et différents emblêmes. Au-dessus de cet arc et dans toute la largeur de la rue, il y avait une balustrade ou trabe, portant les armoiries de la cité, des vinaves, des seize chambres et des trente-deux bons métiers. Au milieu était un échafaudage où l'on avait placé un nombreux orchestre.

Quand Son Altesse était arrivée près de l'arc de triomphe une jeune fille, assise dans un fauteuil doré, était adroitement descendue du sommet de la balustrade au moyen de fils de fer, et venait se poser devant le prince. Sa robe était de velours rouge cramoisi faite à l'italienne ; elle avait un corselet de tabis d'argent et un jupon de drap d'or, le tout richement rebroché en bosse, parsemé des lettres L. G. Sa tête était parée d'une *houppe tata* à l'espagnole gentillement et merveilleusement ajustée, surmontée d'une couronne murale. Cette jeune fille représentait la ville de Liége ; elle se levait, faisait une profonde révérence au prince.

En 1613, le jour de la *Joyeuse Entrée* de Ferdinand de Bavière, voici les vers que la pucelle de Liége adressa à ce prince

[1] M. Polain, dit : Nous avons trouvé cette pièce de vers dans un autre manuscrit de la bibliothèque de l'Université. Les continuateurs de Foullon, qui ont si bien connu l'histoire de Ferdinand, l'ont aussi publiée, vol. III, fol. 3 et 4 de l'*Historia Leodiensis* de Foullon

Grand prince, noble d'ayeux,
Prince délicieux,
En qui nature non chiche,
A comblé, ayant ouvert
Les trésors de l'univers,
Tout ce qu'elle avoit de riche

Prince, lequel nay de sang
De triple Auguste tient le rang
Des plus souverains monarques
Où mis paroître tu fais,
Tel que tu es, par tes faits,
Digne d'éternelles marques.

Prince, lequel revêtu
De la robbe de vertu
A fait de ton cœur offrande
A cil qui sur un clin d'œil
A charpenté les cieux,
Bridé cette masse grande

D'où m'arrive ce bonheur,
D'où m'aborde cet honneur,
Que chez moi ta pauvre Liége,
Tu viens, quittant ta duché,
Laissant ton archevêché
Planter les pieds de ton siége?

Que parangonnant en mœurs,
En grandeurs vertus, honneurs,
Mon Ernest de Bavière,
Héritier du même sang,
Tu viens sa même épousant
La tirant hors du bière !

Las, prince, je n'ai loyer
Digne de toi pour payer
Un si charitable office.
Si ce n'est un grand amour,
Duquel ton peuple à l'entour
Te fait déjà sacrifice

Heureux, cent fois heureux,
Sois-tu, prince généreux !
Heureuse soit ton entrée !
Reçois ce petit bouquet,
Venant du liégeois parquet,
Pour foi de ton épousée

Reçois ce bouquet de fleurs,
Pour gage des loyaux cœurs
Des Liégeois de ce rivage.
Ils chanteront cependant
Vivat, vivat, Ferdinand
Auquel nous faisons hommage

Quand elle avait fini de parler, la jouvencelle offrait à Son Altesse un bouquet de fleurs artistement faites en soie, au haut duquel était un perron et un cœur en or massif.

Le prince louait fort la belle poésie qu'on venait de lui réciter. Remontant alors sur la balustrade, la jeune fille conviait les musiciens à célébrer les louanges de leur évêque, *ce que ceux-ci faisaient aussitôt avec force instruments, tels que cornets à boucquin, flûtes et trompes de Germanie, sacquebuttes, fagots, les hautbois, serpents, bugles et buccines.*

Puis le cortége continuait sa marche et arrivait sur la grande place du Marché où l'on avait construit quatre théâtres spacieux, dressé trois hautes pyramides et allumé trois grands feux de houille, qui s'élevaient jusqu'au second étage des maisons et qui brûlaient pendant trois jours entiers.

Sur le premier théâtre on voyait la figure de la Foi entre la sainte Eglise Romaine et celle de Liége, *représentées en habits et forme propres et assorties* : elles étaient environnées des patrons de l'église cathédrale et des sept collégiales de la cité ; chacun de ces patrons récitait des stances latines où il relatait les souffrances qu'il avait éprouvées pour la foi catholique, exhortant Son Altesse à tout souffrir aussi pour la même cause, si l'occasion s'en présentait

Sur le second, six jeunes garçons, *bien lestes et en belle ordonnance*, ayant à la main des épées nues, *dansaient un tripudium religieux, à la mode grecque fort joliment à la cadence de l'alto, du tambourin, et continuaient bon espace de temps, diversifiant leurs postures*; ils entonnaient un chœur, changeant de place et de marche, selon que l'exigeait le rhythme des vers qu'ils chantaient.

Le troisième théâtre n'était pas le moins intéressant à voir. Sur le devant de la scène étaient Apollon, Minerve et Vulcain, entourés de trente-deux jeunes gens figurant les XXXII bons métiers de la cité, chacun vêtu d'après la profession qu'il était censé exercer et portant les armoiries du métier qu'il représentait.

Quand le prince paraissait, Apollon, Minerve et Vulcain, engageaient tous ces jeunes gens à lui prouver leur contentement et ceux-ci, choisis parmi les meilleurs choristes de la ville, commençaient à chanter ; au XVIIe siècle ils s'accompagnèrent de musette, doucine et de viole.

Le jour de la *Joyeuse Entrée* de Ferdinand de Bavière, ils chantèrent mélodieusement :

Vive, vive, vive Ferdinand !
Vive le nom très-grand !
Des Liégeois le bonheur,
De l'Empire l'honneur ;
Aux XXXII bons métiers soit le très bien venu !

La mesure était frappée sur une enclume par Vulcain qui forgeait en même temps les armes de Son Altesse et celles de la cité, *ce quy donnoit bonne grâce à la musique et estoit chose très agréable à la vue et très délicieuse à l'oreille.*

Enfin, sur le quatrième et dernier théâtre, construit presqu'en face de l'Hôtel-de-Ville, était Orphée,

pinçant de la lyre et attirant à lui les animaux sauvages, les satyres, les syrènes et le tout fort proprement accommodé.

On y voyait les bois et les montagnes artistement figurés, sauter en mesure *andante et procedente*, stimulant des petits garçonnets habillés en satyres, danser, rentrer dans les cavernes, en sortir à diverses reprises, le tout avec tant d'adresse que c'était merveille à voir. Mais ce qui mettait le comble à l'enthousiasme général, c'était quand ces montagnes, ces bois, ces satyres, se confondant tout à coup, s'agençaient en si bon ordre qu'ils représentaient exactement le nom du prince, surmonté des armoiries de la cité et du noble perron de Liége.

Lors de l'entrée du prince Georges d'Autriche, on vit sur un étalage dressé sur le grand Marché un ours touchant de l'orgue, dans lequel étaient un grand nombre de chats ; en appuyant sur cet instrument, on blessait ces pauvres animaux, dont les cris variés par l'âge, formaient une harmonie singulière et déridèrent le front de Georges, toujours couvert d'une gravité espagnole.

Ce spectacle,reste d'un âge où on se piquait peu de délicatesse, fut aboli en 1557. Mais de tout temps on vit figurer le gigantesque cheval *Bayard* monté par les quatre fils Aymon. Ces grands automates, dominant de bien haut la foule des spectateurs, ont toujours eu le privilége, même dans notre siècle si dédaigneux de ces naïves vieilleries, de faire naître un franc rire sur le visage de ceux qui les voyaient pour la première fois.

Le prince s'arrêtait quelque temps devant chacun de ces théâtres, puis il s'avançait jusqu'aux degrés de Saint-Lambert, où il descendait de cheval, au lieu indiqué dans le plan ci-joint. La belle monture du prince,avec son riche harnachement,était aussitôt livrée aux serviteurs du grand-chantre auquel,suivant un usage immémorial, elle appartenait dès que ce prélat avait posé la main sur l'arçon de la selle et frappé l'animal de deux coups de son bâton cantoral.

Sur les degrés de la cathédrale étaient rangés hiérarchiquement tous les suppôts, servants, officiers, clercs, bénéficiers, chanoines et prébendiers de cette église et des petites collégiales qu'elle renfermait.

Le centre du palier était occupé par le grand-étendard du chapitre, entouré du grand prévôt de Saint-Lambert, du grand-doyen, des grands archidiacres de Famenne, d'Ardennes, de Hainaut, de Condroz, de Campine, de Brabant et de Hesbaye, tous revêtus de robes pourpres avec le camail d'hermine. Les prévôts des collégiales de Saint-Barthélemi, de Saint-Pierre, de Thuin, de Saint-Martin, Saint-Paul, Sainte-Croix, Saint-Jean, Saint-Denis, de Tongres, de Saint-Servais et de Notre-Dame à Maestricht, de Huy, Fosses, Dinant, Hougarde, Hocsem, Maseyck, du Dôme et de Saint-Adalbert à Aix-la-Chapelle, portant des robes violettes et le grand pluvial de même, tenant en main le bâton prévôtal. Puis venaient les membres du chapitre revêtus du caractère épiscopal et les abbés mitrés séculiers, les uns portant la chape, d'autres la chasuble ou la dalmatique, coiffés de la mitre de lampas d'or et d'argent et tenant la crosse épiscopale ou abbatiale. A gauche le grand-chantre, le grand-écolâtre, le grand-coste, l'évêque suffragant, chacun tenant en main les insignes de sa charge, le bâton cantoral, la ferule, les clefs. A droite, le vicaire général, le chancelier, le grand-pénitencier et le grand-théologal ayant comme insignes les sceaux, la gaule blanche, l'évangéliaire ; les tréfonciers jubilaires portant en sautoir leurs riches croix pectorales. Enfin, derrière ces prélats, étaient les officiers et dignitaires laïcs, le procureur fiscal, le mambour, les conseillers, greffiers, sentenciers, receveurs, les compteurs, les sept fiévés ou gardes du corps de Saint-Lambert, revêtus de leur talarre historique et tenant la baguette légendaire ; à la galerie ou estrade établie au-dessus des trois portes étaient rangés les matriculaires ou marguilliers, les fabriciens, les clétis ou admodiateurs des autels, les administrateurs de la mense des choristes et de la table des pauvres, les médecins et chirurgiens, les notulateurs ou régulateurs des horloges et carillons, les luminaristes, les claustriers, les archivistes céleriers, le prieur de l'hôpital de la Chaîne, les ostiaires, les scribes, paléographes, les expéditionnaires, les forestiers, et tous les artisans des métiers gagés par le chapitre tels que orfèvres, bijoutiers, brodeurs, passementiers, architectes, sculpteurs, doreurs, émailleurs, peintres verriers, vitriers, veilleurs de nuit, fossoyeurs, menuisiers, tonneliers, couvreurs-xhailteurs, fontainiers, balayeurs. A tout ce personnel, dont le tableau n'est pas même complet, venaient se joindre de nombreux musiciens. Pour la partie chantante, les ténors, les hautes-contres, les basses-tailles, les soprani ; et pour la partie instrumentale, les premiers et les seconds violons, les grands et les petits rebecs, les gros rubebes et les minces rothes, les altos cromornes, les saquebutes, les serpents buccins, les hautbois, les flûtes à bec et les syrinx.

Quant aux trompettes, aux porte-voix, tambours, caisses-roulantes et timbales, ils garnissaient la galerie de la grande tour et les plates-formes des tours de sable.

A l'approche du prince, les chanoines impériaux et épiscopaux descendaient les degrés et prévenaient Son Altesse qu'avant de franchir le seuil de la cathédrale, elle devait préalablement se rendre au siége de la justice souveraine, pour y prêter le serment d'usage.

On avait, à côté des degrés, pratiqué différentes galeries ornées de tentures : dans l'une d'elles se tenaient les échevins ; le prince y entrait suivi seulement de quatre de ses plus proches agnats qui lui servaient de témoins. En 1613 Ferdinand de Bavière eut pour témoins ses parents, les princes souverains de Bavière, de Lorraine, de Saxe et de Bade. Le prince, complimenté par le chancelier, entrait dans une autre galerie où il laissait ses vêtements séculiers qui, de droit appartenaient aux cloîtriers de la cathédrale, excepté les bottes et les éperons, propriété dévolue aux huissiers des échevins.

Quand l'évêque était revêtu de ses habits pontificaux, il entrait dans la galerie des échevins et y prêtait le serment requis. Chacun de ces magistrats s'approchait ensuite et venait baiser la main du prince ; puis celui-ci s'acheminait vers la cathédrale où il était conduit par le chapitre des tréfonciers et un grand nombre de nobles et de gentilshommes feudataires de saint Lambert. A dater de ce moment, les bourgmestres reprenaient leur rang ; ils se plaçaient chacun à côté du grand-mayeur, au-devant de Son Altesse.

Le prince s'avançait entre le grand-prévôt et le doyen, suivi des seigneurs de la haute justice. Arrivé sous la tour de l'église, on lui mettait, en main un cordon de soie : il le tirait, et instantanément le gros bourdon mis en branle annonçait la prise de possession et l'inauguration à l'épiscopat.

Puis prenant place sous le dais, il était conduit dans le chœur où il demeurait agenouillé pendant tout le temps qu'on chantait le *Te Deum.*

Ces cérémonies achevées, le prince se levait et se tenant debout devant le maître-autel, il écoutait attentivement la lecture du formulaire que les tréfonciers faisaient jurer à chaque nouvel élu et dont nous croyons devoir ici transcrire quelques passages.

« Le prince-évêque de Liége ne résignera le siége épiscopal et ne prendra de coadjuteur qu'avec le consentement du chapitre. Il ne consentira ni à la division, ni à la translation de l'église, ni à la diminution de ses droits, juridictions et priviléges sans le consentement du chapitre ; il n'acceptera la dignité de cardinal qu'après avoir obtenu du Pape que l'élection de son successeur se fasse par le chapitre. Il sera fidèle à son église. Il défendra les droits et les priviléges de son clergé Il ne pourra aliéner les biens de la mense épiscopale qu'avec le consentement du chapitre. Il choisira son suffragant, son vicaire-général et son official parmi les tréfonciers.

Le prince observera la paix de Fexhe. Il prendra son chancelier parmi les membres du chapitre. Il choisira le grand-mayeur de Liége, les grands-baillis, les baillis et les hauts drossards parmi les nobles originaires du pays et catholiques. Il formera son conseil privé et sa chambre de compte des tréfonciers et d'autres personnes instruites, originaires du pays. Il maintiendra sa souveraineté et l'intégrité de sa principauté contre les princes voisins, contre l'abbesse de Munster-Bilsen et l'abbé de Saint-Trond. Il n'établira des impôts, il ne fera la guerre, il ne conclura d'alliance qu'avec le consentement des trois États. Il ne lèvera des troupes, il ne permettra qu'on en lève, il n'introduira des soldats étrangers dans le pays qu'avec le consentement du chapitre. »

Après cette lecture le prince, une main sur le cœur, étendait l'autre sur le livre des Évangiles et prononçait à haute voix : « Je le jure ainsi. Nous N...., prince-évêque de Liége, jurons, promettons d'entretenir et garder les droits, franchises et libertés de cette église, les bonnes coutumes et usages appartenants à la dite église, à son pouvoir. Ainsi Dieu nous aide et son saint Evangile. »

Il vénérait les reliques patronales, dont plusieurs fragments étaient renfermés dans d'étincelants reliquaires gothiques et byzantins : autant de chapelles, de flèches et de cathédrales microscopiques en or massif, auxquelles les saphirs, les émeraudes et les diamants tenaient lieu de vitraux. Après avoir baisé la paix, il s'asseyait sur le faldistoire, les cloches s'ébranlaient, les chantres entonnaient l'antienne *Ecce sacerdos magnus.*

Si le prince avait le caractère épiscopal, les chanoines impériaux et épiscopaux le revêtaient des ornements propres à cette dignité, puis les six plus jeunes tréfonciers du chapitre portaient les bâtons du dais en toile d'argent, qui s'étendait au-dessus de la tête du prélat souverain : le cortége ecclésiastique et civil formé, traversait le chœur, et montait au jubé.

Au moment présumé de la bénédiction, tous les regards se tournaient vers la châsse de saint Lambert placée au centre du jubé : ce dernier était entièrement vide. La croix épiscopale s'y montrait la première, puis venaient les insignes séculiers et

ecclésiastiques, c'est à-dire, les couronnes, ducales et princières, le glaive de justice, les mitres et les crosses, qu'on déposait sur le balcon : puis les chanoines capitulaires qui paraissaient un instant deux par deux, jetant un coup d'œil sur la grande nef, et se retirant. Le jubé était vide de nouveau.....

Et voilà que du fond de ce vide, derrière les *screens* entourant la châsse, une tête, un buste, une forme vénérable, la mitre en tête s'avançait, jusqu'au centre du jubé.

Peu à peu ce pontife se levait de toute sa hauteur de l'antique faude (cathedra), et les cloches qui sonnaient se taisaient; et le canon qui tonnait ne tonnait plus; et les milliers de fidèles s'agenouillaient, et le pontife seul restait debout, quand tous ceux qui le regardaient étaient prosternés en silence. Ce pontife élevait les mains en haut, invoquant le Seigneur, et par la délégation de ce même Dieu, les rabaissant et les reportant vers les fidèles, il les bénissait par trois fois, les doigts levés à la manière latine, au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit :

Benedictio Dei Omnipotentis, Patris et Filii et Spiritus Sancti descendat super vos et maneat semper. Amen. Et l'*Amen*, trois fois répété, remontait comme un seul cri du sein de la multitude, la citadelle recommençait ses salves d'artillerie et les cloches de tous les clochers de Liége et de la banlieue, leurs sonneries à grande volée.

Le prince après avoir fait sa prière devant la fierte de saint Lambert dont il venait d'être élu le successeur, s'asseyait dans la faude, fauteuil très élevé soutenu par des colonnes torses en ivoire et ébène, surmonté d'un haut dossier en velours et cuir doré, terminé en forme de dais orné de franges et de crépines d'or avec panaches.

Les tréfonciers étant venus baiser la main de l'évêque, et ce dernier ayant fait *bucciner* la prestation du serment, il jurait de nouveau l'observation des articles du Code officiel du pays. Puis la *glorieuse Durandale*, tirée de sa vieille custode, le grand-chancelier la tenant haut à la droite du prince : celui-ci la brandissait après avoir juré la capitulation sur les livres des quatre Évangiles.

En souvenir des services rendus par les bouchers de Liége, à la valeur desquels on devait la conservation des reliques de saint Lambert, quatre des membres les plus âgés du métier des *mangons* tenaient les houppes et les campanes du poêle recouvrant la châsse du saint; ces bouchers, appelés *Seniores Sancti Lamberti*, étaient vêtus de longues robes blanches, avec camails ou pélérines rouges, coiffés de hauts bonnets de forme conique rouges et blancs. A eux appartenaient comme régales et desserte tous les cierges brûlants sur le jubé, ceux de la grande couronne et des croix triomphale et de lumière.

Avant de quitter le jubé, le prince recevait du grand-coste l'hommage des médailles *Sede vacante* à l'effigie de saint Lambert, frappées à l'occasion de la vacance du siége épiscopal ; ces médailles, dont nous donnons ci-joint plusieurs spécimens, étaient déposées dans un bassin de vermeil : chaque tréfoncier en recevait deux dans sa mitre ou sa barrette, l'une d'or, l'autre d'argent, il baisait en même temps la main du prince.

Alors le grand-coste, ayant à droite la *Joyeuse* et à gauche la crosse épiscopale, faisait *bucciner les largesses*. Aux sons de l'olifan, les clairons, les trompettes sonnaient une fanfare, puis le grand-coste, se penchant au centre du jubé, s'écriait · *largesse, largesse de Son Altesse de Liége* et jetait à poignées, dans la grande nef de l'église, des pièces d'or, d'argent et de cuivre frappées aux coins du nouvel élu, représentant son effigie, ses armoiries cantonnées des écussons des duché, marquisat et comtés, formant la principauté de Liége

Ces médailles inaugurales portaient ces mots N.... *Episcopus et Princeps Leodiens. civitatem suam Leod · ingrediens, in populum mittebat.*

Le prince rentrait dans son palais, pendant que le peuple se précipitait et se bousculait pour recueillir les médailles jonchant le pavé; plus d'une fois on eut à déplorer les plus graves accidents, malgré la grandeur de l'édifice, la foule qui s'y portait était si considérable, qu'on s'y trouvait entassé Les femmes et les personnes faibles y étaient foulées aux pieds des plus robustes. Des bras, des jambes étaient fracturés; les filous profitaient de l'occasion en escamotant les montres, les boucles d'or et d'argent aux hommes, et en arrachant les colliers, les pendants d'oreilles, les bijoux aux femmes, qui perdaient en même temps leurs chaperons, leurs houppe tata, leurs mantes, leurs vertugadins, leurs paniers et jusqu'à leurs souliers à cahiets. Heureux ceux qui pouvaient sortir du temple sans foulures et sans avoir eu leurs vêtements en lambeaux !

Le lendemain, de bonne heure, le chapitre cathédral, le grand-mayeur, les bourgmestres et toute la noblesse et les autorités se rendaient au palais : de là, ils conduisaient le prince à la messe.

C'est pourquoi, au point du jour, les joyeux accents de la diane, sonnée dans les rues de Liége par les musiques militaires et celles des serments faisaient sauter à bas du lit les braves bourgeois.

Dans un clin d'œil l'aspect des rues était transformé : les maisons se pavoisaient, les balcons et les fenêtres s'ornaient de drapeaux aux couleurs nationales, de riches tentures et de courtines derrière lesquelles ne tardaient pas à paraître des milliers de curieux de tout âge et de tout sexe. Les trottoirs et le milieu des rues étaient rapidement envahis par une multitude dans laquelle on rencontrait, à côté des citadins, une foule de villageois.

Les chapeaux à larges bords, les culottes de velours, les jambières et les longs cheveux des Ardennais, les faisaient ressembler assez à des Bas-Bretons.

Plus loin les habitants des Fagnes en hauts de-chausse, surcot de peau d'agneau, chapeau en gouttière, se promenaient à côté des houilleurs à la figure noircie, aux mains calleuses, coiffés du chapeau de porion ; quelques solides gars à la vigoureuse carrure, et le feutre sur l'oreille parlaient le plus pur wallon du pays de Franchimont ; la faille, la cloche, le mantelet, la pelisse de la bourgeoise, de la faubourienne, se trouvaient à côté du bas-volet, du barada de la villageoise, de la jupe de laine, du capotin de moutonne, et du chapeau légendaire des botteresses.

Tout ce monde-là se dirigeait vers la cathédrale pour prendre possession gaiement et avide d'y voir arriver le cortége.

Bien avant neuf heures, tout le parcours du palais à la cathédrale était envahi par une multitude considérable, surtout aux abords du grand portail, où les faubourgs de Vivegnis et de Sainte Marguerite envoyaient une foule bigarrée et fort alègre.

Vers dix heures, les troupes de la citadelle commençaient à paraître, musique en tête et en tenue de gala. Elles formaient la haie, et la foule resserrée entre elles et les maisons, se bousculait avec bonhomie et donnait beaucoup de mal aux soldats pour contenir les curieux en dehors du passage réservé au cortége.

Le spectacle dans l'église n'était pas moins imposant quand on y pénétrait. Passer du dehors où on avait laissé le soleil, le ciel éclatant de lumière, la foule gaie et agitée et arriver sous les sombres voûtes des vieux cloîtres, paraissait étrange; mais la transition était bien ménagée pour arriver à la splendeur de cette basilique avec ses tentures rouges, ses écussons, ses glorieux étendards des XXXII bons métiers.

Les murs et les colonnes étaient tendus de damas couleur grenat bordé d'or, et les tribunes élevées de chaque côté de la nef aussi tendues de serge de même couleur.

Tout le haut et le bas clergé de la cité et un grand nombre de prélats et d'abbés du diocèse étaient rangés dans les vastes salons du palais

C'est dans ce cortége de la prise de possession qu'on voyait les costumes les plus inusités

Les maîtres de cérémonie, en manteau noir et perruque à triples marteaux.

Les prédicateurs, confesseurs ordinaires, portant l'habit des ordres respectifs auxquels ils appartenaient. Du temps des princes bavarois, on remarquait les aumôniers des heyducs, en bottes éperonnées et hausse-col en bouracan empesé.

Les massiers en habit et cape rouge.

Des chapelains ordinaires vêtus de talare rouge portaient sur des coussins les mitres précieuses des évêchés dont le prince était titulaire; suivaient les joailliers, bijoutiers, argentiers de la cour et du chapitre cathédral, portant l'habit de ville et l'épée au côté

Des hérauts d'armes, en dalmatiques armoriées, tenant en main le caducée.

Les avocats épiscopaux, divers conseillers synodaux en toge noire, herminée et ceinture de soie violette.

Les abbés mitrés, résidant *extra muros*, rivalisaient en ce jour par la magnificence de leurs chapes en damas d'or et d'argent, leurs mitres de tabis, de lampas surchargées de broderies et de perles

Les évêques faisant partie du chapitre, seuls pouvaient porter la chape et la mitre d'or : chaque prélat mitré était suivi de son caudataire, en cotte violet, ayant sur ses épaules le voile blanc, dont les extrémités servaient à porter et à garantir la mitre de leur noble patron quand il n'en était pas coiffé

Les seigneurs bourgmestres de Liége, avec leurs triples chaînes d'or, et leurs bâtons magistrals.

Les exempts, les cadets existant dans l'armée liégeoise répondant aux dénominations de colonel, de lieutenant-colonel, et de jeunes gentilshommes qui servaient librement dans un régiment pour s'habituer à la discipline militaire.

Tous étaient en grand uniforme, plusieurs armés de leurs cuirasses de fer poli et de leurs larges rapières ; les chambellans avec leurs clefs camérales à la ceinture, leurs rabats et manchettes de dentelles et leurs boemia de velours violet.

Le don volontaire que les habitants du comté

de Hornes, votaient au nouveau prince-évêque, en sa qualité de comte de Hornes, était ordinairement employé par ce dernier, de la manière suivante : le jour de la prise de possession on dotait douze jeunes filles, nées de parents pauvres et honnêtes, trois desquelles devaient être choisies parmi les enfants des employés ou serviteurs de la forteresse ou comté de Hornes, trois parmi les enfants des membres des Gildes, six autres des villes et villages d'Eyck, Béringen, Susteren, Ravensteen et de Mégen.

Ces douze jeunes filles devaient assister à la prise de possession du prince, dans le cortége elles prenaient rang après les autorités du comté, habillées de robes et de cotillons de drap blanc et portant des couronnes de liserons ; on distinguait à leurs cheveux qui étaient pendants, celles qui n'étaient pas fiancées. Après la mort de Gérard de Grœsbeeck l'usage de doter des filles du comté de Hornes fut supprimé jusqu'au règne de Joseph Clément de Bavière ; les abus qui se glissèrent dans les choix et le mauvais usage que plusieurs filles firent de leur dot obligèrent les princes à donner une autre destination à leur bienfaisance

C'est dans cet ordre, que ce majestueux cortége, dirigé par les maitres des cérémonies, se rendait à Saint-Lambert

La voix stridente des clairons sonnait le boute-selle pour les troupes, et au loin on voyait la tête du cortége, huit timballiers montés sur des chevaux gris, puis douze grands laquais avec leurs habits brodés, leurs cheveux poudrés renfermés dans d'énormes catogans, le tricorne en tête, la canne à pomme d'argent à la main. Derrière eux venaient quarante-huit chevaux, avec leurs housses superbes, leurs selles du XVII[e] siècle, la tête empanachée, fringants, impatients, gourmandant leurs mors, et ces belles bêtes altraves ou arabes étaient admirables comme les équipages de la noblesse.

Bientôt apparaissait le carrosse qui portait le prince, à quelques pas devant l'escorte de la voiture magnifique tirée par six chevaux superbement harnachés et caparaçonnés, empanachés, conduits par les laquais du palais, escorté de gardes du corps à cheval.

Arrivée sous le grand-portail, décoré pour cette solennité de riches tentures, à l'approche du prince, la maitrise chorale entonnait l'antienne *Ecce Sacerdos magnus*

On connait le caractère à la fois majestueux et touchant de ces réceptions. L'église veut que ses pontifes soient accueillis au seuil du temple, avec les honneurs réservés au souverain : la croix, le cortege de ses dignitaires, les chants sacrés, la présentation de l'eau bénite et de l'encens ; mais le premier acte qu'elle prescrit à l'évêque, au milieu de ces honneurs mêmes, c'est l'exemple de l'humilité et de la foi ; qu'il s'agenouille pour baiser les pieds du Dieu crucifié

Ce cérémonial accompli, quand le prince se relevait, le grand-doyen lui adressait un discours de bienvenue, de prise de possession, et d'hommage du chapitre. L'évêque répondait en protestant de son entier et inviolable attachement à la foi catholique, apostolique et romaine

Sur ces paroles qui rattachaient si bien le programme de conduite religieuse des fidèles catholiques au cérémonial de la liturgie, le cortége se mettait en mouvement pour conduire l'évêque dans le sanctuaire. Là, le pontife y entonnait le *Veni Creator*, et tandis que le chœur des prêtres et des chantres en répétait les invocations, Son Altesse allait s'asseoir sur un trône élevé dans le vestibule des vieux cloitres, en face du salon *Gaudeamus* : tout autour étaient dressés des bancs où se plaçaient successivement les tréfonciers. Le grand-doyen était le premier à rendre obédience au prince ; il montait les degrés du trône et baisait la main du nouvel évêque, qui lui donnait une double accolade ; le même tréfoncier lui adressait ensuite un discours, où il faisait agréer à Son Altesse ses sentiments de félicitations, lui exprimait la joie qui l'animait, ainsi que le chapitre de Saint-Lambert, en voyant son exaltation à l'épiscopat ; il finissait par demander que Son Altesse voulut bien admettre tout le clergé à lui présenter ses hommages respectueux, ce que le prince accordait avec bienveillance. Conduits de nouveau par le grand-doyen, tous les membres du chapitre venaient alors s'agenouiller tour à tour devant le prince, pour lui promettre, en inclinant le front sous sa main, cette soumission filiale que venait de lui engager leur chef : c'était la prestation du serment de fidélité du diocèse entier à son nouvel évêque.

Les représentants de toutes les générations et de toutes les institutions sacerdotales vouées à l'apostolat, vieillards au terme d'une longue carrière de sacrifices, prêtres dans la pleine vigueur de leur dévouement, hommes du savoir sacré, de la prédication, de l'enseignement, de la dispensation des sacrements, des congrégations religieuses, de toutes les œuvres en un mot de la foi, de l'espoir et de la charité, se succédaient devant l'évêque pour révérer en lui leur lumière, leur guide, et leur père !

Ayant ainsi reçu ces hommages publics, le prince entrait dans l'église par la porte du vieux chœur Au moment où il franchissait le seuil, les trompettes des gardes du corps, placés dans les galeries du portail de Notre-Dame-aux-Fonts, sonnaient des fanfares. Cette entrée solennelle du prélat, prêtre et souverain, dans cette vaste basilique, était un des plus beaux moments de la cérémonie. Le cortége se développait dans l'immense nef, et arrivé devant la chapelle du Saint-Sacrement, le prince se mettait à genoux sur un prie-Dieu et adorait la sainte Eucharistie, exposée sur l'autel. Après une assez courte prière, il était conduit au chœur supérieur, où prenant place sur le trône de l'autel, le regard ne pouvait pas s'arrêter sans surprise sur ces uniformes et ces toilettes, qui faisaient dire avec raison que les princes de Liége n'avaient rien changé dans l'étiquette du dix-septième siècle, que leurs prédécesseurs apportèrent d'Outre-Rhin dans un pays déjà habitué aux fastueuses cérémonies

Tout au fond, l'autel resplendissant de lumières et de dorures, entre ses colonnes de marbre et avec son magnifique buste de saint Lambert. Au pied du sanctuaire il y avait des prêtres, des chanoines en violet, des archidiacres en écarlate, des enfants de chœur en grenat, et sur les vêtements superbes des officiants tranchait parfois la pourpre des cardinaux.

Les gentilshommes, les officiers de la cour, les conseillers privés, intimes, auliques et autres avaient conservé les costumes que l'on voit dans les tableaux du grand siècle, et rien de plus curieux que de voir ces habits dorés et brodés, ces culottes courtes, ces bas de soie, ces souliers à boucles, ces bottes à canon, ces cheveux à l'antique, qui faisaient croire qu'on avait sous les yeux une toile de Lancret, de Goya et peut-être d'Hogarth. Il y avait aussi de ces contrastes comme on n'en voyait que sous le ciel de la Germanie. A côté de la cour qui était tout à fait XVII[e] siècle dans son cachet et son cérémonial, il y avait les chevaliers des Ordres Teutonique, de Malte, de Saint-Michel, qui faisaient revivre les sombres fastes du moyen-âge, absolument comme ces rois d'armes, ces massiers des diètes impériales

Dix heures et demie sonnaient et la nef de Saint-Lambert étant presque remplie, quand les hallebardiers prenaient position devant les stalles et les tribunes, comme des statues immobiles. Alors commençait la messe épiscopale ou *des prémisses*, elle offrait quelques particularités. *Tierce* était chantée alternativement par la maîtrise de la cathédrale et la chapelle de la cour. Après le *Benedicamus Domino*, c'était le Général des Croisiers, résidant à Huy, qui ceignait le prince officiant, d'un grémial de fin lin brodé et entouré de dentelles.

Pendant l'office sur d'anciennes antiennes, on avait l'heureuse idée de reproduire quelques-unes de ces antiques mélodies qui retentirent l'espace de plusieurs siècles sous les voûtes de Saint-Lambert, et que nos ancêtres se rappelaient encore avec émotion : *Erat vere dignus Lambertus.* — *Novum melos decantemus in Lamberti nomine* [1]

Si le pape avait décerné les honneurs du *pallium* à l'élu, il descendait du trône, s'approchant des premiers degrés de l'autel, devant lequel se plaçait l'évêque suffragant ; celui ci lui ôtait la mitre, et aidé d'un second évêque, il mettait sur les épaules du prince le *pallium*. Le lui ayant fait baiser, il l'assujettissait autour du cou, à l'aide de trois épingles ornées de pierreries, qui représentaient les trois clous qui servirent à attacher le Sauveur à la croix. En décorant du *pallium* le nouveau pontife, le suffragant récitait les paroles suivantes :

Accipe pallium sanctum, plenitudinem pontificalis officii, ad honorem omnipotentis Dei et gloriosissimæ Virginis Mariæ, ejus matris, et beatorum apostolorum Petri et Pauli, et Sanctæ Romanæ Ecclesiæ.

Au moment où le prince terminait le saint sacrifice de la messe, on n'était pas peu surpris, de voir un bedeau ou suisse traverser gravement la grande nef et aller chercher dessous le portail une femme âgée, veuve, et dont les vêtements accusaient l'indigence. Cette pauvresse suivait cet officier, qui la plaçait au pied du trône épiscopal. Après la messe terminée, l'évêque achevait son action de grâce ; le diacre lui ayant remis la mitre, les gants, le grand anneau épiscopal, il se plaçait sur le faldistoire. Cependant le tréfoncier grand-

1 De nos jours les éditions innombrables du *Graduale* et du *Vesperale Romanum*, ainsi que celles du *Processionnel* et d'autres livres liturgiques qui ont paru à Liége, attestent d'une manière éclatante la capacité et le discernement du savant et laborieux éditeur qui en a soigné l'impression ; c'est un titre de gloire pour Liége d'avoir conservé pendant un long espace de temps le privilége de fournir aux diocèses voisins, et même à un grand nombre de diocèses étrangers, les livres de chant, et d'avoir ainsi contribué à maintenir l'unité précieuse qui est un des caractères du culte catholique, et ce titre de [illegible], c'est avant tout au regretté chanoine Devroye que nous le devons.

J. Demarteau, Gazette de Liége, n[os] des 2 et 3 août.

Id. — Helbig, Le chanoine Devroye. Bull. de l'Institut Archéologique Liégeois, vol. XIV, [illegible]

trésorier, avec deux prêtres sacristains en rochet, s'approchaient du prince, et lui présentaient une bourse de soie blanche, brodée d'or, contenant quelques écus, escalins, plaquettes et blanmuses, lui disant :

Reverendissime Pater, capitulum et canonici hujus Sacrosanctæ Ecclesiæ, Celsissimæ Gratiæ Vestræ consuetum offerunt presbyterium, pro missa bene cantata.

(Père Révérendissime, le chapitre et les chanoines de cette insigne église, présentent à votre Grâce Celsissime l'oblation accoutumée pour la messe que vous venez de bien chanter.)

Le prince donnait la bourse au prêtre aumônier de semaine, qui instantanément en versait le contenu dans les mains de la mendiante.

Cette cérémonie spéciale à l'église de Liége était qualifiée du nom d'*exonère de saint Lambert*, c'était une réminiscence de la légende qui veut que ce saint distribuait quotidiennement à de pauvres veuves, les riches aumônes dues aux libéralités des princes carlovingiens.

Jusqu'au commencement du siècle dernier, la messe épiscopale était suivie d'une belle procession à laquelle prenait part une foule innombrable de prêtres, beaucoup de bourgeois, de gentilshommes et d'officiers portant flambeaux ; arrivé sur le Grand Marché, l'évêque officiant déposait la remontrance dans la chapelle de l'Hôtel-de-Ville ; du haut du balcon, le prince et les célébrants assistaient à des représentations scéniques données sur les théâtres mis en usage la veille. Ces représentations, espèces d'intermèdes au milieu d'une cérémonie religieuse, étaient empruntées aux livres saints.

Du temps de Maximilien Henri de Bavière, on vit l'agneau de Dieu entouré de vingt-quatre vieillards, figure tirée de l'Apocalypse.

Au second acte, apparaissaient les neuf chœurs des anges chantant les louanges du Seigneur. Sur le troisième théâtre, on apercevait la Manne tombant au désert, et Moïse faisant jaillir l'eau du rocher.

Le quatrième représentait Abraham revenant de la guerre, et Melchisédech allant à sa rencontre pour lui offrir le pain et le vin, tous deux suivis de leurs gens; *le tout accompagné d'une action en vers latins*.

A l'hôtel appelé le *Destroit des échevins*, la légende fameuse de saint Hubert était représentée en tableau vivant : les trophées et les joies bruyantes de la vénerie. On écoutait les fanfares, on voyait ces piqueurs, ces chevaliers et ces pages faisant une pompeuse escorte au patron et créateur de la cour des échevins; n'était-on pas en plein moyen-âge, et ne croyait-on pas entendre l'hallali ?

C'est qu'aussi tout cela était dessiné, agencé, par nos meilleurs artistes, ils avaient deviné le dixième siècle et l'avaient fait revivre sous leurs mains créatrices.

Après que la procession était rentrée dans le temple, le prince se rendait au grand chapitre de la cathédrale où s'étaient assemblés les membres des trois Etats du pays ; là, il donnait lecture des *propositions* qui devaient être discutées dans la prochaine *Journée*; ensuite le prince se retirait dans le palais par l'escalier intérieur.

Peu d'heures après, les bourgmestres, accompagnés des quatre conseillers, des greffiers, de tous les autres officiers de la cité, des maîtres des Dix Hommes et des sergents, s'avançaient vers le palais. Ils étaient précédés de fifres, de tambours et de trompettes, et suivis de varlets portant la vaisselle d'argent que la ville allait offrir au nouvel évêque, et traînaient après eux deux foudres de vin, six bœufs gras ayant les cornes dorées et soutenant les armoiries de Son Altesse, vingt-cinq moutons gras et trente muids d'orge portés par soixante hommes.

Le chroniqueur Jean Ballin [2] dit : qu'au XVI[e] siècle, le seul présent des bonnes villes du pays de Liége consistait en deux cents moutons, douze bœufs magnifiques du Birckenfels, conduits par trente deux adolescents vêtus en amours.

Les bourgmestres et les officiers de la commune ayant été introduits dans les appartements du prince, le grand greffier portait la parole et s'exprimait en ces termes :

Prince Sérénissime

Les bourgmestres, jurés et conseil, et toute la généralité de cette cité, ne viennent pas présenter à Votre Altesse, chose, qui soit leur, puisque dès longtemps auparavant, et particulièrement le jour d'hier, ils lui ont fait offrande de leurs cœurs, et, par ce moyen, transmis tout ce qui était à eux ; mais puisqu'ils lui doivent présenter choses

1 On entendait par Journée, au pays de Liége, les sessions des trois États. Au commencement de chaque session ou Journée, on donnait lecture des propositions faites par le prince, et qui devaient être discutées pendant la réunion des Etats.

POLAIN. Revue Belge, vol. XII, fol. 2

2 JEAN BALLIN. Recueil de ce qui est advenu aux Pays Bas de plus digne de mémoire, an ...

toutes siennes, ils la supplient de vouloir prendre en bonne part, cinquante-trois marcs de vaisselle d'argent, pour témoignage de leur candeur et sincérité; deux foudres de vin *Frenswin*, en signe de la joie et allégresse qu'ils ont de voir Votre Altesse, leur seigneur et prince, six bœufs gras, en symbole de leur humble et douce servitude; vingt-cinq moutons gras, pour hiéroglyphes de la prompte obéissance qu'ils apporteront à ses commandements; trente muids d'orge, pour féliciter et faire prospérer de leurs vœux l'inauguration et l'heureuse continuation, pendant longues années de Votre Altesse, au gouvernement et à l'administration de sa principauté; bref, pour la supplier de les vouloir tenir pour jamais ses plus humbles, plus affectionnés et zélés serviteurs et vassaux

Le prince remerciait affectueusement les bourgmestres et venait à la galerie donnant sur la première cour pour y voir les présents; ce spectacle *estoit motif de grande lyesse et esbatement*

Les autres bonnes villes du pays faisaient également leurs cadeaux de *Joyeuse Entrée;* sans énumérer les productions du terroir de chacune d'elles, rappelons que Dinant offrait un surtout allégorique en porcelaine blanche et or [1].

Après les grandeurs populaires, venaient les grandeurs souveraines, c'était toute une magnificence de costumes. Les cavaliers, vêtus aux couleurs du prince, s'avançaient d'abord bannières déployées; après eux, venaient les fantassins, précédés de trompettes; puis les hérauts d'armes. Tout cela était encore surpassé par les parents, les agnats du prince, revêtus de leur grand costume de cérémonie, précédant les chevaliers, les clercs qui portaient, sur des coussins de velours, les couronnes ducales, princières, les épées, les crosses épiscopales dont était titulaire le prince de Liége. Les corps politiques des cités, c'est-à-dire les magistrats et les corps de métiers, conduits par leurs jurés, assistaient à cette cérémonie et lui imprimaient un plus grand caractère

De nos jours, on admire quelquefois des cavalcades où figurent seulement quelques chars et des géants; mais que sont nos fêtes à côté de ces immenses processions, qui mettaient plusieurs heures à défiler et dans lesquelles était réuni, comme à plaisir, tout ce qui faisait la force et la gloire de Liége

Les serments, joignant à la discipline militaire le luxe du citoyen aisé, les trente deux métiers dont les rangs nombreux disaient assez l'audace et la puissance; une jeunesse choisie, parée des grâces de son âge, embellie par des costumes riches et variés, les négociants, les docteurs, les magistrats, chefs de la cité et enfin après les laïques, les directeurs spirituels de tout le peuple

La journée se terminait par un splendide dîner, auquel Son Altesse invitait tous les hauts dignitaires de la principauté; la table était dressée dans la galerie supérieure de la seconde cour du palais, du côté de la cathédrale. Ce banquet se prolongeait bien avant dans la nuit; le peuple assemblé au-dehors continuait, comme la veille, de faire retentir l'air de ses acclamations prolongées, et les mots de: *Vive, vive notre prince bien-aimé* venaient plus d'une fois frapper les oreilles des joyeux convives.

Ces fêtes brillantes duraient encore un jour entier, car le lendemain, avait lieu le dîner offert au prince par la cité, dans la grande salle de l'Hôtel de-Ville.

Ce repas gala ne le cédait en rien à celui de la veille, le prince buvait à la santé de ses bons et affectionnés sujets. Le jour où les édiles liégeois traitaient le prince, le peuple en voyant ce dernier se rendre en grand cortége à l'Hôtel-de-Ville, disait: *Li prince di Lige en neva a candit al mohonn di Veye.* (Le prince de Liége va au repas de sucre de l'Hôtel de-Ville.) En effet on lui offrait un banquet ou surtout de sucre présenté par les quatre compagnies sermentées de la cité, dans l'ordre suivant

1 La collection céramique du palais Japonais à Dresde (Zwinger) conserve plusieurs de ces groupes offerts aux princes-évêques de Liége Un curieux spécimen de ces surtouts se voit encore de nos jours au château de Warfusée en Hesbaye, il a été donné en 1763 à S.A.S.E C le prince-évêque d'Oultremont

Ce groupe, en porcelaine blanche, a environ deux pieds de hauteur et de largeur Il offre la statue du prince, debout, appuyant la main droite sur la Religion, la Justice est à côté, entre ces deux figures est cette [illegible] en lettres d'or: *Pio et justo.* Une *Renommée* couronne la tête du prince de fleurs et de lauriers

La ville de Dinant, suivie d'un genie qui porte son ecusson est prosternée aux pieds de son souverain et lui rend hommage.

Un fleuve représentant la Meuse endormie, depuis la mort du prince Jean Théodore est tiré de son assoupissement par un génie qui lui montre l'écusson du nouvel évêque et prince

Derrière ce groupe, l'on voit trois autres génies. Deux représentent l'*Espérance* et la *Constance*, ils applaudissent le troisième génie répandant une corne d'abondance, présage du bonheur que l'on attend du nouveau règne

La composition de cette œuvre ceramique est due à un artiste nommé Lefèvre. Les attributs allégoriques en or de différentes nuances ont été exécutés par des doreurs-polisseurs de Givet. Nalines de Dinant en a donné le dessin

Ce groupe repose sur un piedestal de marbre noir portant ce chronogramme en lettres d'or: DIonantUM CaroLo prInCIpI sUo. Une autre inscription porte: *Juge amoris et obsequii pignus.*

La compagnie des vieux arbalétriers, conduite par le lieutenant-capitaine, entrait d'abord dans la salle; des officiers et quelques compagnons portaient plusieurs pièces de sucreries, hautes et relevées sur des piédestaux ornés de devises et de rubans.

D'abord ils plaçaient, au milieu de la table, le perron entre la Vierge et saint Lambert, les armoiries de leur compagnie, et sur les côtés l'aigle impériale entre deux hommes supports vêtus à la romaine; les armoiries de Son Altesse entre deux lions surmontés de la couronne ducale, celles de l'archevêché de Cologne entre deux rois maures, celles de Ratisbonne surmontées de la nymphe Mélusine, les armoiries des duchés d'Angarie et de Westphalie entre les griffons ailés et les chevaux indomptés; enfin un jardin où l'on voyait des compagnons s'exercer au tir de l'arbalète

Venait ensuite la compagnie des vieux arquebusiers, conduits par leur capitaine; ceux-ci offraient les patrons de la compagnie, parmi lesquels on distinguait un saint Christophe de haute taille et portant l'enfant Jésus sur les épaules; le perron de Liége, entre un lion et une licorne, surmonté des blasons des deux bourgmestres, les armoiries de Stavelot et de Malmedy entre le loup et le basilic traditionnels; le blason du duché de Bouillon, entre deux guerriers couverts de longues cottes d'armes. Ils présentaient aussi, comme les vieux arbalétriers, un jardin où l'on voyait des compagnons s'exercer au tir à l'arquebuse

Enfin ils plaçaient, au milieu de la table, une nymphe, représentant Liége, la fille aînée de l'Église Romaine. Elle avait sur la poitrine un cœur en or, soutenu par l'aigle impériale, et aux côtés de ce cœur, les images de la Vierge et de saint Lambert les patrons de la cité; au-dessus paraissait la Foi, tenant d'une main une croix et de l'autre un calice d'or.

Lorsque les vieux arquebusiers avaient fini, c'était le tour des jeunes arbalétriers; ils entraient aussi dans la salle et rangeaient en bon ordre leurs offrandes: d'abord l'image de saint Georges leur patron, transperçant le dragon de sa lance, puis les armoiries de l'évêché-prévôté d'Altenótingen, entre deux syrènes; celles du marquisat de Franchimont entre deux sauvages, surmontées de la couronne de marquis, les armoiries du comté de Looz entre deux chiens lévriers et celles du comté de Logne entre deux léopards; enfin un paradis terrestre avec Adam et Ève, où il y avait une infinité d'animaux, et clôturé par des piliers reliés par des chronogrammes.

Les jeunes arquebusiers, conduits par leur capitaine, se présentaient les derniers: outre les candits figurant les comtés de Hornes, de Moha, de Clermont, de Dasbourg, ils offraient encore la chasse de saint Hubert, adorant à genoux l'image du Christ qui lui apparut entre les bois d'un cerf: on voyait plusieurs animaux sauvages poursuivis par des chasseurs, avec leurs limiers, des chiens courants et des lévriers.

Il y avait encore environ cent et cinquante plats d'entremets, composés de fruits de toutes les espèces *moulés en candits, au naturel, et le plus naïvement que se pourroit dire*, comme mélons, gros et petits artichauts, grenades, oranges, citrons, pommes, poires, pêches, prunes, abricots, raisins, et d'animaux tels que éléphants, rhinocéros, tigres, lions, léopards, loups, renards, chameaux, singes, cygnes et une infinité d'autres.

Le repas, comme on voit, était splendide, et ceux qui y prenaient part, avaient grandement raison de manifester leur allégresse

Mais ce n'était pas seulement à l'Hôtel-de-Ville qu'il y avait fête, la plupart des riches bourgeois et des nobles seigneurs invitaient leurs amis chez eux. partout on festoyait, on banquetait la bienvenue du prince, partout on célébrait l'octroi de ses largesses, partout on se livrait à la joie la plus vive.

Les jours suivants, le prince traitait en gala au palais, ou il était convié par le chapitre. Le matin d'un de ces jours, il sortait monté sur un superbe destrier; accompagné de toute sa maison militaire, il passait la revue de ses troupes rangées sur la place Verte, il y recevait leur serment, et y faisait des promotions; mais depuis le XVIIe siècle l'usage des carrosses étant devenu plus fréquent, le prince paraissait dans sa voiture de gala, grande basterne dorée, avec glaces biseautées, traînée par six chevaux blancs caparaçonnés violet et or, empanachés de plumes des mêmes couleurs; des heyducs, montant les marchepieds, portaient des bourses pour recevoir les placets.

La marche était ouverte par une compagnie de cinquante hommes, les officiers à cheval, précédés de huit timballiers et de seize trompettes; devant la voiture du prince étaient huit coureurs galopins, vêtus à la hongroise et brandissant leurs cannes à pomme d'argent; suivaient les fourriers de campagne, les piqueurs, les timballiers roulants, les cornets de vénerie, les fauconniers, la livrée, les pages et les gardes du corps.

Le jour où avait lieu cette revue, l'évêque de Liége achevait la journée en prince séculier.

A 10 heures du soir commençait le *grand appartement*, soirée gala où toutes les personnes ayant

leur entrée à la Cour étaient admises à présenter leurs hommages au prince, assis sur un trône au pied duquel se tenaient les grands dignitaires

Le défilé se formait jadis aux sons de la marâche, du micanon, du naguaire, de la doucine et du flageolet de Germanie ; depuis le XVIIe siècle la musique de la cour exécutait une marche ou colonne polonaise.

Le grand-maréchal nommait chaque personne qui saluait respectueusement en passant au pied du trône. Les loustics se réjouissaient en voyant les dames faire leurs révérences, risquant de compromettre leurs énormes paniers, perdre l'équilibre ou s'embarrasser dans la traine de leurs robes et manteaux de cour; cet incident était rendu plus piquant lorsqu'il s'agissait des membres de la souveraine haute cour de justice, car ces graves et vieux magistrats, revêtus de toges et d'amples manteaux de pourpre herminée, devaient faire leurs révérences comme les dames

Le jour du *grand appartement* avaient lieu les *protêts*, ou protestations qu'énonçait à haute voix, au pied du grand escalier et à l'entrée du salon de réception, toute personne qui se croyait lésée dans ses prérogatives : les autorités civiles, militaires ou judiciaires, si elles n'avaient point la préséance qui leur était due, les nobles dont les prétentions furent souvent nombreuses et exigeantes. C'est pour ces motifs, que les hérauts et les rois d'armes, revêtus de leurs cottes-d'armes armoriées, tenant en main le caducée, étaient au pied et sur le dernier palier de l'escalier, afin *de besogner*. Devant eux, *les poursuivants* ou tabellions et scribes recevaient et verbalisaient les protestations des personnes qui réclamaient [1]. Les *pointeurs* vérifiaient ou *calengeaient* si les personnes *majorées* [2] admises à la cour, s'y présentaient dans les équipages et les atours fidéicommisés par majorats.

On sera peut-être surpris que, dans la description de ces cérémonies, il soit si souvent fait mention des rois d'armes. L'office qu'ils remplissaient n'était point une sinécure, il exigeait des connaissances variées, approfondies, une vigilance et une intégrité reconnues

Il n'existe peut-être pas en Europe un travail aussi consciencieux, offrant en même temps un ensemble aussi vaste, aussi complet en ce genre, que les œuvres des hérauts d'armes du pays de Liége aux XVIIe et XVIIIe siècles

L'institution des hérauts d'armes remonte aux premiers temps de cette chevalerie dont elle forme le complément obligé. Réunie à ces trois individualités corrélatives, le chevalier, le page et la dame, longtemps au pays de Liége, elle personnifia le moyen-âge poétique. Les fonctions des hérauts, primitivement assez vagues, s'exerçant dans un cercle qui s'élargissait ou se rétrécissait selon les lieux, les circonstances et les hommes, devinrent plus tard des charges d'Etat et des offices de cour.

Aux hérauts d'armes appartenait l'obligation de

1 Une des plus piquantes réclamations fut faite en 178 , par le comte de B....., dernier rejeton d'une des plus anciennes et illustres familles du pays de Liége. Doué d'un physique très-distingué, malheureusement le comte de B . avait déjà donné des preuves non équivoques d'insanité d'esprit. Revêtu de l'habit de cour, il se rendit au palais le jour du *grand appartement*. Déjà il avait gravi le sommet de l'escalier lorsqu'il entendit qu'on annonçait le *baron de Surlet de Chockier* ce gentilhomme, à tort ou à raison, se qualifiait de ces noms . Le comte de B..... apostrophant *coram populo* celui-ci, s'écria de sa voix de Stentor : « Sachez, Monsieur, que de baron de Surlet il n'y a que le comte de Liédekerke et de Chockier que moi, par conséquent Monsieur, j'ignore ce qu'il vous reste. » Puis se tournant vers les hérauts et rois d'armes : « actez, actez, Messieurs, dit-il, car je proteste » L'esclandre fut grand parmi la société : M. de Surlet crut prudent de s'éclipser, mais il faut croire que ses pretentions furent justifiées, car dans la suite sa position nobiliaire fut régularisée, le 16 février 1816, lors de l'admission à l'Ordre Equestre de son fils le baron Erasme de Surlet de Chockier, ancien régent de la Belgique, mort en 1839.

2 On entendait par familles *majorées*, les familles qui voulant disposer de plusieurs grands fiefs nobles, qu'elles possédaient, mais qui étaient mouvants de S. A. S.E C. le prince évêque de Liége et de la cathédrale, obtenaient des lettres patentes d'octroi, pour assurer à perpétuité à leur descendance, la propriété et la jouissance de divers domaines. Après de nombreuses et onéreuses démarches en cour impériale, ayant obtenu un diplôme et des lettres-patentes, le prince de Liége délivrait un octroi ce dernier ayant été entériné en cour de la souveraine haute justice de la ville et principauté de Liége, et revêtu du grand sceau de l'Etat, le majorat était érigé et ouvert à titre de fideicommissé masculin, réel, graduel et perpetuel, étant à l'abri de toute hypothèque, aliénation et détraction trébellianique. Nous avons sous les yeux un de ces diplômes érigeant en majorat baronnie, un château, fermes, cens, rentes, un hôtel à Liége pour les membres de la famille qui feraient partie du chapitre de Saint Lambert Dans ce curieux document on mentionne les haute, moyenne et basse justices, avouerie, droits seigneuriaux, seigneuries, fiefs, arrière-fiefs, sans rien réserver, ni excepter, et tels que la famille les possédait au moment de l'erection. Parmi les meubles qui faisaient partie de ce majorat, entraient la galerie de tableaux, le quart de l'argenterie de famille, l'argenterie d'église qui servait lors des obsèques ou anniversaires de la famille, tant à la cathédrale de Liége que dans d'autres eglises, des ornements sacerdotaux, les litres ou ceintures funèbres pour garnir l'église lors des messes de requiem, un équipage de deuil, carrosse et harnais, des livrées de deuil, trois équipages de gala avec tous leurs accessoires, des robes de gala, des guipures, des fourrures, des bijoux, des hautes lices, des gobelins, des tapisseries de soie et de cuir doré, des porcelaines antiques et divers autres meubles dont l'énumération donne une juste idée du luxe qu'on déployait à Liége au siècle dernier.

3 Notre savant ami M. S. Bormans, conservateur du dépôt des Archives de l'État à Namur, pour former les tables des manuscrits généalogiques reposants aux Archives de l'État à Liége, a compulsé 25 volumes in-fol. de généalogies, 27 volumes Opera varia d'héraldique, 29 cartons de fragments généalogiques et pièces à l'appui, un nombre très-considérable de preuves admises par le chapitre de Saint Lambert et dont plusieurs servirent à amplier les preuves scabinales pour l'obtention de l'échevinage de la souveraine haute cour de justice de la ville et principauté de Liége

renseigner les maîtres de cérémonies et le grand-maréchal, touchant les priviléges et prééminences accordées aux diverses autorités ou les concessions concédées aux familles possédant des seigneuries censales, féodales et allodiales.

Le savoir d'un héraut d'armes se constatait particulièrement par l'exactitude avec laquelle il dénommait les possesseurs nobles des seigneuries féodales ; parmi les pûinés des familles, ces qualifications étaient fort divergentes : pour ne citer qu'un exemple, par une anomalie assez curieuse, aux États du pays de Liége siégeaient sur le banc et à côté l'un de l'autre, deux pûinés, l'un baron de Hautepenne siégeant à titre de baron de la seigneurie de Housse et de Barchon, et l'autre baron van-den-Steen à titre de baron de la seigneurie de Haultepenne.

N'ayant point la prétention de faire une excursion dans le domaine de l'héraldique, nous rappellerons seulement que la principauté de Liége, ne faisant point partie des Pays-Bas, était soumise en matière héraldique aux lois générales de l'empire, mais non à la législation de nos provinces. Elle avait des dispositions et des qualifications qui lui étaient propres.

Bien peu de personnes ont, de nos jours, souvenir de cette noblesse, qui se qualifiait de nobles *Erlauch* [1], *censaux*, [2] *féodaux*, [3] *allodiaux*, [4] *substitués*, [5] *du Hoyaux*, [6] *de la Hure*, [7] *des gentilshommes verriers* [8] *et marchands* [9].

Les présentations terminées, avaient lieu des entre-

1 Erlauch. Comtes Illustrissimes de l'empire recevant de l'empereur l'investiture directe de leurs comtés avec tous les droits de souveraineté. Ces seigneurs étaient membres d'un des quatre cercles de Wetteravie, Souabe, Franconie ou Westphalie ; comme aux Diètes de l'Empire leurs voix (suffrages) *roulaient* (étaient données) du banc d'un de ces cercles ; les Liégeois qualifiaient ces seigneurs *de comtes roulants*. Ces comtes possessionnés dans le pays étaient les *comtes de Berg, de Hartsfeld, de Stolberg, de Montfort, de Sintzendorff, d'Erpach, de Manderscheid, de la Marck, de Mérode, de Metternich de Reckheim, Aspremont Lynden* et *de Salm*.

2 Censaux. Domaines censaux, (ou seigneuries) dépendants des cours ordinaires, plutôt qu'allodiaux ou féodaux, dépendants des cours extraordinaires.

3 Féodaux. Domaines, fiefs jadis bénéfices à vie, quelquefois héréditaires sous certaines conditions, à charge de fidélité et de service, la propriété des biens demeurant toujours au seigneur direct.

4 Allodiaux. Domaines mouvants de la cour allodiale, ne devant point de reliefs, hormis les dîmes, les tailles, la succession de ces biens étant sans prérogatives de primogéniture.

5 Substitués. Seigneurs qui, par adoption, contrat de mariage, testament ou autre disposition valable, relevaient les noms et armes d'une famille éteinte. A Liége, une branche de la famille d'Argenteau ayant été adoptée par le comte de Mercy, joignit le nom et les armes de cette maison à ceux d'Argenteau.

Semblable substitution eut lieu pour un rameau de la famille de Liédekerke, dont les membres portaient les noms de barons de Surlet nés comtes de Liédekerke.

6 Hoyaux. Seigneurs fonciers, possesseurs d'un domaine depuis la plus haute antiquité. Les barons d'Haultepenne et de Wal, se faisaient gloire de se qualifier du titre de *barons de Hoyaux* : on n'a pas de souvenance que ces familles aient reçu le titre de baron. Elles le portaient implicitement depuis des siècles, étaient d'une noblesse militaire, chevaleureuse, d'origine baronniale et dynastique se perdant dans la nuit des temps, ayant laissé des traces de leur vaillance aux croisades et aux anciens tournois.

7 Les familles de la Hure (groin de sanglier) étaient les descendantes des seigneurs félons des rives de l'Ourthe, qui avaient embrassé le parti de Guillaume de la Marck, que sa cruauté et les grandes possessions qu'il avait en Ardennes, firent surnommer le *grand sanglier des Ardennes*.

Parmi ces familles on distinguait les Lierneux, de la Vaux Renard, de Montfort, de Marteau, de Groulart, de Jalhay, de Fisen, de Plainevaux et autres ; toutes portaient pour cimier sur leur écusson, une hure de sanglier en souvenance, disent les uns, de ce signe que la Marck faisait porter sur les manches des surcots de ses partisans.

Au XVII[e] siècle on qualifiait ces nobles de *Marcassins*, cri de guerre, terrible jeu de mots, qui signifiaient à la fois ces animaux immondes auxquels ils se faisaient gloire de ressembler, et qui étaient une altération du mot latin *Marciani*, c'est à dire soldats de la Marck. Plusieurs de ces familles portent encore de nos jours, en guise de légende ou devise, ces lettres S N P B M V. Leur sens énigmatique est la terrible menace que les partisans de la Marck faisaient résonner lorsqu'ils venaient rançonner les moines : *Si non pagatis, brulabo monasterium vestrum*.

8 Gentilshommes verriers. On considérait comme dérogeant à sa noblesse le gentilhomme se dévouant au service du premier venu, en vue d'un bénéfice pécuniaire, d'un lucre. On ne connaissait d'exception à cette règle générale que celle qui avait été faite en faveur de la fabrication du verre. Jusqu'au XIV[e] siècle, sous le règne de Jean d'Arckel, le verre était un objet de luxe : la plupart des lucarnes qui donnaient le jour aux maisons particulières n'étaient garnies que de carreaux de papiers huilés, de vélin ou de canevas ; on ne se servait de verres à boire que dans les palais, les châteaux et aux fêtes solennelles. L'industrie du verrier était donc fort utile, mais elle devait être surtout extrêmement lucrative. Plusieurs gentilshommes, dont le patrimoine était modique, s'étant livrés à cette profession en firent valoir l'utilité ; ils obtinrent enfin, par quelques motifs que ce fut, des lettres de dispense et le maintien des priviléges de la noblesse en faveur de ceux des verriers qui justifieraient de leur extraction noble. A Liége, on considérait comme gentilshommes verriers les familles de Desandrouin, de Bonhomme, de Colnet, de Castellano, de Glen, del Aqua, Savonetti et Valzolio.

9 Quelques familles à Liége se qualifiaient de Seigneurs marchands ou banquiers. Parmi eux, on distinguait les comtes, barons et chevaliers d'Harscamp, de Curtius, de Flaveau, de Louverval, d'Allagon et autres, qui avaient fait partie des *assientos espagnoles*, associations pour la provision de deniers, qui se faisait pour le payement des armées ou le transport des produits d'un hémisphère dans un autre en spéculant sur la différence des prix. Les rois d'Espagne, en accordant des concessions de titres à ces familles, leur imposaient l'obligation de faire le commerce dans tel port franc, qu'on désignait. Au commencement du XVII[e] siècle, la ville de Léganés en Espagne ayant été en majeure partie détruite par un tremblement de terre, sur la proposition de son ministre Ozor[illegible] Darranda, le roi Philippe III, désigna cette ville aux familles citées plus haut, pour y négocier et y jouir des immunités octroyées aux ports francs. Le gouvernement percevait un tantième ou denier sur toutes les marchandises exotiques importées dans ce port : il fut ainsi à même de rebâtir la plupart des édifices publics de cette ville. Les familles liégeoises y acquirent de grandes richesses, leur opulence, témoin celle des Curtius, devint proverbiale. Mais comme chaque famille reçut la désignation du monument qu'elle devait contribuer à réédifier, par une singulière anomalie, on vit un baron de Louverval colonel de cavalerie rebâtir le séminaire de Léganès, tandis qu'un chanoine d'Allagon en reconstruisait le théâtre.

actes sous forme d'intermèdes pendant lesquels quelques beaux esprits récitaient au prince, des sonnets, des morceaux lyriques, des allégories, et même des paskeyes wallonnes ; l'emploi de cet idiome n'est pas surprenant, il est assez doux au parler et singulièrement énergique

Le vieux Liégeois aimait sa langue ; on la parlait il y a un siècle jusque dans les classes élevées de la société ; et encore aujourd'hui, quand on veut exprimer une idée forte et originale, on recourt souvent à l'expression liégeoise. Nos pasquinades surtout lui doivent leurs tours pleins de sel et de malice [1].

La soirée se terminait par un souper médianoche, où le prince se plaçait au centre d'une table, en forme de fer à cheval, de plus de deux cents couverts

Il n'y avait que les dames à cette table et les ministres étrangers qui occupaient les places d'honneur les plus rapprochées de Son Altesse. Des deux côtés de la salle étaient dressées une grande quantité de petites tables sur chacune desquelles étaient six couverts, les cavaliers y prenaient place.

Les fêtes avaient pour corollaire le banquet offert au prince, par le chapitre de Saint-Lambert et l'illumination générale de la ville et de ses faubourgs

De nouveau, le peuple liégeois éprouvait une grande joie en voyant le prince se rendre en grand cortège aux cloîtres de la cathédrale pour y être hébergé par le chapitre. Mais la curiosité était encore plus excitée par l'espoir d'y jouir du curieux spectacle de la *montre*, espèce de défilé formé par toutes les personnes exonérées par le chapitre, comme exerçant une charge dans la cathédrale. Suivant un usage immémorial, chacun de ces fonctionnaires devait se cotiser pour offrir, le jour où le prince était convié, un présent en signe de foi et hommage. Au XVI[e] siècle, ces présents consistaient en surtouts ou pièces de pâtisserie et de sucrerie, affectant les formes les plus symboliques. Depuis le règne d'Erard de la Marck, les porteurs de ces entremets étaient vêtus des costumes les plus divers et même des travestissements les plus incroyables

En tête, une troupe de musiciens à cheval, précédés de la Renommée et des anges gardiens de la ville. Ils ouvraient la marche aux entremets, dont le premier était un chariot équipé par la cotisation des suppôts de la cathédrale. Il portait la représentation de la maison de Zachée où logea Notre Seigneur. Les régents et maitres des classes de Saint-Lambert avaient donné saint Luc à cheval sur un bœuf ailé Les employés de la provende et de la manutention, saint Victor à cheval, armé de pied en cap. Un énorme pélican galanterie des bénéficiers, se prélassait ensuite, marquant le pas à l'aigle colossal des chantres du lutrin. Le cygne des marguilliers, animé par un homme caché sous cette enveloppe, accusait des mollets remarquables ; le rossignol-monstre des jeunes choristes jouait des airs avec flageolet et doucines cachés dans son gosier.

Après les bipèdes à plumes, on admirait le bœuf des fermiers et autres tenanciers, composé de deux hommes qui laissaient remarquer que le train de derrière était plus pressé d'arriver que le train de devant. Le lion d'argent de l'orfèvre et du bijoutier, le tigre herminé du pelletier, le loup du forestier étaient faits par des hommes et des enfants qu'on avait décidés à marcher à quatre pattes, et qui ne manquaient pas de prendre une position plus commode, toutes les fois que le cortège faisait une petite pause, ce qui divertissait bruyamment les spectateurs.

Les autres employés offraient plusieurs aunes de *cloke*, espèce d'étoffe bouracan pour confectionner les manteaux ou capes dont on se servait pour voyager à cheval. Ce manteau était étroit par en haut, allait toujours en s'élargissant et était arrondi par en bas. Peut-être l'avait-on ainsi nommé à raison de sa forme qui, lorsqu'il était déployé, le faisait ressembler à une cloche

Les passementiers et brodeurs donnaient des sendals soiyoyant, étoffe précieuse, camelot pourpre et or, les épousseteurs de la stalle du prince, *(purgatores formarum in choro)*, une queutepointe en vergie verluant, vert et or. Les ostiaires pelletiers, ou

1 Au siècle dernier, parmi les littérateurs qui se produisaient en ces circonstances, on remarquait le prélocuteur Emmanuel Joseph Antoine Ansiaux, jurisconsulte éclairé, littérateur élégant, poëte satyrique, historiographe de l'Ordre de saint Hubert, conseiller intime du duc de Wurtemberg, † à Munster en 1800.

Si les Muses avaient traité Ansiaux au moral, en enfant gâté, en revanche, une fée grincheuse l'avait gratifié d'une gibbosité prononcée et d'une paire de jambes arquées

En 1784, le jour du médianoche ou réception officielle donnée par le prince de Hoensbroech, Ansiaux en obtint la faveur de lui lire une ode de circonstance

A l'heure fixée, revêtu du solennel habit de cour, la tête coiffée d'une énorme perruque, terminée par un catogan qui se mouvait de dextre et de sénestre suivant les inclinaisons de la gibbosité, une épée flamberge qui lui battait des mollets peu réguliers, le tricorne sous le bras et son ode à la main, Ansiaux s'avança jusqu'au pied du trône. L'apparition de ce petit gnome dans un vaste salon, au milieu d'une nombreuse société, y excita un rire peu réprimé et l'exclamation blessante. *Esope, Esope ;* le grave Hoensbroech, rigide observateur de l'étiquette, lui dit avec bienveillance : « Monsieur le prélocuteur, ne faites point attention, moi je vous écoute. » Ansiaux repartit : « Pardon Altesse, j'observe que moins heureux qu'Esope qui faisait parler les bêtes, moi je dois me contenter de les faire rire. » Puis, avec un aplomb magistral, il lut son ode laudative, qui excita l'enthousiasme des auditeurs et valut de chaleureuses félicitations au poëte.

gardiens des fourrures, deux paires de paragantes (de l'espagnol *para guantes, gants*). Ainsi que nous l'avons déjà relaté, c'est pendant que le chapitre festoyait le prince que les douze pairs de la principauté y remplissaient chacun les fonctions de leur office : ayant seuls le droit d'y paraître en bottines de *cuir levantin carnin* avec éperons d'or et les écuyers en bottines de *blanc cuir de fauve* éperonnées d'argent.

Au XVIe siècle Lancelot de Casteau célèbre maître-queux, s'illustrait par la confection de ses dîners gala ; ses émules aux âges suivants continuèrent à faire progresser l'art de Comus. La table était le rendez-vous de tous les dormants-surtouts, que nous venons de décrire. Pendant le repas, les musiciens les plus en renom se faisaient entendre. Au siècle dernier, Grétry, Wanson, Hamal, Tasquin, Andrien, Hennechenne et autres virtuoses étrennèrent pendant ces repas des morceaux de leur composition.

Si la température était clémente, c'est pendant la soirée de ce jour qu'avait lieu la grande illumination générale de la ville, dernier acte, clôture des fêtes de la *Joyeuse Entrée*.

La régence affichait le dispositif de cette fête nocturne : l'itinéraire que devait parcourir le cortège était stipulé comme il suit :

« En l'assemblée des seigneurs bourgmestres, moderne et vieux conseils, maîtres et commissaires de la noble cité de Liége. A tous présents, faisons savoir que demain dimanche à huit heures du soir, après les dernières décharges des bombardelles de la cathédrale, aura lieu la lyesse de toutes les cloches d'icelles cathédrale, collégiales, paroissiales et églises canoniales, conventuelles et autres édifices, puis le cortège de S. A. S. E. C. à l'effet de voir les illuminations, prendra cours par les rues Derrière le Palais au pied de Pierreuse, en descendant jusqu'à l'église des RR. PP. Mineurs, prendra la rue Hors Château jusqu'à l'église Saint Thomas, en traversant la rue du Pont, se dirigera vers le Pont des Arches, au milieu d'icel fera une halte, dessous les Dardanelles où un encas sera offert à S. A. S. E. C. Le cortège poursuivra jusqu'à l'église Saint-Nicolas, il se repliera entre les portes de Grumzel et d'Amercœur, pour gagner le quai de la Meuse dessous la tour trésorière, le pont, la place des Jésuites, la rue des Sœurs de Hasque, derrière la collégiale de Saint Paul, Vinave d'Isle, Pont d'Isle, Place des Chevaux, l'Arveau de l'Officialité, la Place Verte, rue Dessous la Tour, le Grand Marché, et rentrer au palais par la rue des Onze Mille Vierges. »

Si on voulait recevoir de la vieille ville une impression que la moderne ne saurait plus donner, on devait monter à la nuit close sur quelque point élevé d'où on dominait la ville entière et assister à l'éveil des cloches et des carillons, car depuis plusieurs heures toutes les sonneries étaient suspendues. On n'illuminait qu'après les salves répétées des détonations des veuglaires, des bombardelles et autres bouches à feu placées au sommet des tours de la cathédrale

A un signal parti de la citadelle, toutes les cloches de Liége tressaillaient à la fois : c'étaient d'abord des tintements épars, allant d'une église à l'autre, comme lorsque des musiciens s'avertissent qu'on va commencer ; puis, tout à coup s'élevaient au même moment, de chaque clocher comme une colonne de bruit, comme une fumée d'harmonie.

D'abord les vibrations de chaque cloche montant droites, pures et pour ainsi dire isolées des autres, dans l'obscurité de la nuit ; puis, peu à peu en grossissant, elles se fondaient, elles se mêlaient, elles s'effaçaient l'une dans l'autre, elles s'amalgamaient dans un magnifique concert. Ce n'était plus qu'une masse de vibrations sonores qui se dégageaient sans cesse des innombrables clochers : elles flottaient, ondulaient, bondissaient, tourbillonnaient sur la ville, et portaient au loin le cercle assourdissant de leurs oscillations. Cependant cette mer d'harmonie n'était point un chaos ; si grosse et si profonde qu'elle fût, elle ne perdait point sa transparence ; on y entendait serpenter, à part, chaque groupe de notes, qui s'échappait des sonneries on y pouvait suivre le dialogue, tour-à-tour grave et criard, de la crécelle et du bourdon ; on entendait sautiller les octaves d'un clocher à l'autre, s'élançant ailées, légères et sifflantes de la cloche d'argent capitulaire, tomber cassées et boiteuses des cloches de bois.

On admirait au milieu d'elles, la riche gamme que descendaient et remontaient sans cesse les sept cloches jumelles de la cathédrale, *Bayard*, *Renaud*, *Allard*, *Richard*, *Guichard*, *Cymbalum* et *Campana* ; on voyait comme courir dans le même clocher, tout au travers les notes claires, rapides de *la Petite Marie* et du *Quarco*, tandis que *Squella* et *Nola* faisaient trois ou quatre zigzags lumineux, et s'évanouissaient comme des éclairs.

Là-bas, Outre Meuse, c'était le couvent des Récollets à la cloche chanteuse, nasillarde, aigre et fêlée. Ici en Ile, le gros *Dominique* des Frères Prêcheurs à la voix bourrue et enrhumée : à l'autre bout, la grosse cloche de l'abbaye de Saint-Laurent, avec sa basse-taille. Le princier carillon

du Palais jetant sans relâche de tous côtés des trilles resplendissantes, sur lesquelles tombaient à temps égaux les lourdes coupetées du Chrysogone, qui les faisaient étinceler comme l'enclume sous le marteau. Par intervalle, passaient des sons de toutes formes, qui venaient de *Paula*, *Paulinus* et *Eraclius*, la triple volée de la collégiale de Saint-Paul ; puis encore, de temps en temps, cette masse de bruits sublimes s'entrouvrait en donnant passage aux strettes de *Fides, Spes, Caritas,* trois sœurs jumelles du couvent des Clarisses, qui éclataient comme une aigrette d'étoiles. Le puissant bourdon de Saint-Martin, le *Floribert* de Saint-Pierre aux vibrations sonores, le *jeu complet* de Saint-Denis, les timbres incessants, aigres et babillards de *Glawenne* et *de sainte Balbine*. Au-dessus, au plus profond du concert, on distinguait confusément les chants intérieurs des églises, qui transpiraient à travers les pores vibrants de leurs voûtes. En cette nuit, c'était à la fois la ville qui respirait, parlait et chantait

A dix heures, toutes ces cloches cessant de se réjouir en cette nuit d'allégresse, alors s'éveillaient successivement les deux carillons de la cathédrale, lançant leurs éclatantes trilles et leur babil harmonieux ; ils berçaient leurs auditeurs de douces mélodies et d'agréables accords, on était ravi par leurs roulades mélodiques et leurs modulations suaves.

Le prince, suivi de sa cour et de nombreux carrosses, sortait du palais. son équipage traîné par huit chevaux blancs, était précédé de clairons et de timballiers à cheval ; suivait fièrement le héraut *Roy d'armes* escorté de quatre trompettes, puis venait une cohorte de trente ménestrels, dont les costumes variés et multicolores produisaient un effet des plus heureux ; soixante gardes du corps, l'arme au clair, montaient de robustes chevaux, splendidement caparaçonnés et conduits par des valets de pied portant des torches allumées. Ces gens de livrée étaient vêtus de tabards couverts d'étincelantes armoiries

Les principales rues de la ville regorgeaient de monde ; à mesure que la nuit devenait plus sombre, la joie des Liégeois était plus grande : ce n'était de toutes parts que réjouissances, feux de joie, fusées, boîtes qui éclataient, salves d'artillerie, illuminations.

Les édifices resplendissaient de plus en plus Bientôt tous ces monuments, qui donnaient à notre vieille cité un aspect à la fois si pittoresque et si religieux, se couronnaient de lumières et de scintillements.

Du haut de la Chartreuse, Liége se déroulait devant le spectateur avec ses édifices, avec toutes leurs pompes, leurs flèches, portant en lettres de flammes le nom du nouvel élu, les montagnes, les coteaux où sont étagés quantité de jardinets-cotillages et leurs villas étaient parés d'étoiles enguirlandées de feux variés.

Sur la Meuse voguaient des chaloupes illuminées d'où s'échappaient les accents de corps de musique, des radeaux décorés de festons, de verres de couleurs et ceints de cordons de feux.

La citadelle se dressait avec ses lignes sévères de murailles et ses bastions comme une sentinelle avancée de la grande ville, puis l'œil courait se perdre dans le lointain sur les hauteurs de Saint-Gilles, dont le clocher portait une couronne de lumière, tandis que les tours de son abbaye surmontées de flammes de Bengale illuminaient le quartier tout entier des joyeuses clartés de la pourpre et de l'azur. La magnifique façade de Saint-Laurent s'ornait d'une vaste guirlande et des emblêmes épiscopaux en irradiations colorées.

Les montagnes de droite couvertes de vignes, au milieu desquelles s'élèvent les fumées tourbillonnantes des usines et des houillères qui passent à travers l'horizon, leurs têtes nues et noircies, surmontées d'un diadème d'étoiles. L'abbaye de Beaurepart se ceignait d'un bandeau lumineux. Les dômes des Dominicains, des Augustins et de Saint-André se couvraient d'une cuirasse de feu.

C'est surtout aux abords de la cathédrale que le public se portait; la foule devenait de plus en plus compacte ; vers dix heures, la circulation devenait des plus difficiles.

C'est au moment où le cortége passait que se dirigeait le flot populaire. Les collégiales n'illuminaient pas seulement leurs porches et les galeries extérieures de leurs nefs ; l'éblouissant éclairage de l'intérieur y restait allumé, resplendissant ; grâce à des milliers de bougies, les arceaux gothiques des chœurs continuaient de ceindre les autels de vastes galeries d'ogives de feu ; des étoiles ardentes remplaçaient partout l'éclairage ordinaire de ces édifices ; tout le long des églises et de leurs cloîtres, une lumière resplendissait entre chaque maille de cette dentelle de pierre du triforium flamboyant.

Pour l'effet pittoresque, la palme appartenait à la cathédrale; rien d'aussi beau que sa tour de lumière, ce joyau aux mille reflets de feu dont le scintillement, chatoyant de toutes couleurs, détaillait si bien dans les nues les lignes artistiques, les tours de sable

resplendissantes des feux les plus variés ; les roses des fenêtres éclairaient les places du Vieux et du Nouveau Marchés de rayonnements variés, tandis que des festons de verre coloré, couraient à travers les balcons de la toiture ou se balançaient en reliant l'un à l'autre tous les clochetons des minarets, des campaniles gothiques.

De la cathédrale, c'est vers Saint-Jacques et le quai d'Avroy, que se dirigeait le flot populaire pour y voir des centaines de chaloupes se croisant et sillonnant la Meuse en tous sens. De temps en temps d'élégantes barques, dont on avait retiré les rames, et qui se laissaient aller doucement au paisible courant de ces belles eaux, les éclairaient aux feux des chandelles romaines. Dans d'autres embarcations les rameurs chantaient un air national, tandis que des artificiers créaient des sphères, tournant sur leur axe, s'ouvrant, se changeant en rose, en tulipe, en fleurs de lis dont le pistil représentait le portrait du prince, faisant face au public lorsque le globe cessait de tourner. Une longue barque emportait rapidement une musique rhénane resserrée entre deux files de rameurs, qui envoyait au loin le son de ses bruyants cornets de Germanie.

Le Pont des Arches offrait les armes de la principauté, surmontées d'une couronne ducale en feu blanc, précédée d'une décoration en feu transparent.

A minuit, avaient lieu au centre du fleuve la grande girandole et les comètes avec soleils fixes, les fusées d'honneur, les mortiers à bombes lumineuses, les cascades, les doubles roses, les guillochés, les moulinets, les axes excentriques, les tourbillons, les fusées célestes, chandelles romaines; rien ne pouvait rendre la promptitude de ces changements de feu, comme rien ne pourrait faire comprendre à ceux qui ne l'ont pas vu, le grandiose de cet incendie de la Meuse.

A minuit quarante-cinq minutes, l'*Erard* était mis en branle; ses coupetées précédaient les modulations du carillon qui jouait l'air de *la Concorde*

Du haut des tours de la cathédrale on lançait les dernières fusées romaines, les dragons, les ribaudequins, les émérillons ; sur le thier de Saint-Martin et le quai de la Batte, les bombardelles et les couleuvrines tiraient leurs dernières salves.

La cour rentrait au palais, le prince paraissait au balcon, les ménestrels se formaient en cercle sous l'entre colonnement et entonnaient avec aplomb, pour des chanteurs du XVIII[e] siècle, un chœur rhythmé et plein de mélodie ayant pour corollaire une aubade avec accompagnement de doucine, de guiterne, de musette et de saquebute.

Puis la *Kopareye*, cloche de couvre-feu, tintait la retraite, le dernier lampion s'éteignait, la foule sécoulait, le calme et la tranquillité régnaient dans Liége. Le lendemain le peuple reprenait ses habitudes de travail, le bruit du marteau retombant sur l'enclume, le roulement des lourds chariots qui traversaient les rues, les cris des boutiquiers qui cherchaient à attirer les chalands, venaient remplacer les pompes des trois jours précédents.

Telles étaient les fêtes de *la Joyeuse Entrée* dont Liége possédait le secret et qui faisait partie intégrante du programme des solennités nationales.

Les jours suivants, le prince se rappelait que, s'il était *Souverain*, il était aussi *Évêque*.

Or, ces deux caractères pouvaient et devaient s'harmoniser dans sa conduite. Comme prince, il devait donner des réunions nombreuses, accepter et donner les fêtes et les banquets d'usage, vivre enfin dans ce qu'on appelle *le monde officiel de représentation*

Comme évêque, il ne devait pas se montrer trop ami des plaisirs séculiers, mêler à l'affabilité et à la courtoisie quelque chose de cette sévérité ecclésiastique qui impose le respect, et enfin se comporter de manière que toutes ses actions, autant que le permet son ministère, se rapprochassent le plus possible de cette conduite irréprochable que l'apôtre recommande aux évêques.

Après sa prise de possession, il faisait chanter à la cathédrale une messe *Pro Episcopo defuncto* en mémoire de son prédécesseur. Pendant la prose *Dies iræ*, les acolytes céroféraires distribuaient aux bénéficiers assistants les tréfonciers, la torche en cire qu'ils devaient leur donner, et les cierges qu'ils gardaient pour être allumés pendant l'évangile et depuis la préface jusqu'à la communion, et pendant l'absoute.

Les quelques musiciens de la maîtrise de Saint-Lambert parvenus jusqu'à nous, avaient conservé le plus agréable souvenir de cet office Les lamentations, en chant figuré à quatre voix, la finale *Jérusalem*, exécutée par un *soprano* et enfin le célèbre *Miserere* d'Allégri attiraient un innombrable auditoire

Nous réunissons ici les jugements portés par ces musiciens, qui avaient entendu ou exécuté à la cathédrale, l'œuvre admirable du compositeur de Fermo.

L'hymne *Miserere*, était la plus belle chose, disaient-ils, que l'on pouvait entendre, rien de plus pathétique. Exécutée par tous les musiciens de la maîtrise, il y avait des instants où l'on croyait qu'un orgue se mêlait aux voix, quoi qu'il n'y en eut point

De temps à autre, le chant de vingt voix sans accompagnement se faisait tout à coup entendre. C'était une harmonie si simple, si calme, si vague, si profondément triste, si différente de tout ce que l'on a jamais entendu, qu'elle semblait venir d'un autre monde ! Les morts, du fond de leurs tombeaux, priaient sur tout cela ! Les sons en eux-mêmes pouvaient être comparés à ceux de la harpe éolienne : plus forts cependant, ils ressemblaient encore aux vibrations de l'harmonie.

Ce fameux chant d'Allégri, qui jouit d'une si haute renommée dans le monde musical, était si parfaitement rendu en ce jour, que jamais, en effet, le génie de la douleur n'a inventé une hymne plus lamentable et plus gémissante.

C'étaient d'abord quelques voix qui s'élevaient sourdement du fond de l'église et semblaient formuler à peine une angoisse confuse et sans objet. Bientôt du vieux chœur le rhythme se développait, le murmure devenait sanglot, le sanglot se faisait clameur ; c'était une succession non interrompue et toujours croissante de notes plaintives qui s'aggloméraient et se précipitaient. On écoutait au début les sourds mugissements d'un lac orageux, on entendait les lamentations immenses d'un océan tourmenté par tous les vents du ciel ; c'était d'abord la voix d'une âme isolée, racontant à ses sœurs une peine mystérieuse, c'était le concert de l'humanité tout entière, redisant toutes les tortures de son passé et annonçant toutes les terreurs de son avenir.

L'exécution de cette hymne, au chant doublement varié, parvenue au jubé canonial du nouveau chœur, les versets étaient alternativement à quatre et à cinq parties, jusqu'à ce qu'au final les voix se réunissaient en une seule harmonie. Le morceau commençait par un bel ensemble d'un caractère particulier, avec un léger *crescendo* jusqu'au milieu du verset, où les voix se séparaient graduellement pour préparer la terminaison. Alors elles semblaient former entre elles un riche tissu de combinaisons harmonieuses : chacune semblait se refuser à la résolution générale et dédaigner plus qu'un contact instantané avec les autres, se jouant cependant sur de délicieuses dissonances, jusqu'à ce que toutes, par des modulations successives, fussent ramenées à l'accord parfait sur une cadence suspendue. Dans la seconde partie du verset, c'était un accord différent et plus riche, après lequel les parties se divisaient avec plus de grâce encore qu'auparavant, se croisaient plus que jamais : celles-ci se glissant et serpentant encore, à pas légers et craintifs, à travers le labyrinthe des sons les plus doux ; celles-là par des chutes délicieuses, tombant goutte à goutte, pour ainsi dire, des tons les plus élevés, au niveau de tout le reste. Si l'une semblait enfin parvenir à se dégager, les autres la suivaient par leurs cadences imitatives ; on eut dit des cordes d'argent se démêlant d'elles-mêmes, et se réunissant autour de la magnifique et profonde basse qui, pendant toutes leurs modulations, s'était à peine départie de sa grave dignité ; et là, complétant la plus magnifique harmonie pour éclater dans un *crescendo* final.

Après que tous les versets étaient venus, l'un après l'autre, ajouter à l'impression produite dès les premiers accords, et sans qu'aucun artifice, aucun embellissement put distraire de la pensée dominante; quand la réunion des deux chœurs s'était opérée dans ce final si énergique et si harmonieux, et que le récitatif de la prière : « Daignez, Seigneur, prendre pitié de votre serviteur » s'élevait à travers les galeries de l'abside et du chœur, alors l'âme demeurait sous l'empire des sentiments les plus tendres et les plus solennels.

Le prince, ayant donné ce souvenir à la mémoire de son prédécesseur, commençait ses visites épiscopales dans chaque abbaye, couvent et hôpital de la ville.

Aux témoignages des contemporains (dont le dernier vient de disparaître) [1], on peut affirmer qu'on admirait dans les quatre derniers princes-évêques de Liége, de vrais pontifes. Dans le monde, quand le devoir de leur charge les y appelait, ces princes montraient la même supériorité ; lorsqu'ils se trouvaient au milieu des puissants de la terre, on jugeait qu'ils leur appartenaient. Se trouvaient-ils chez les pauvres? On eut dit qu'ils étaient chez les leurs

1 Au moment où l'on achève l'impression de cet ouvrage (25 novembre 1879) nous éprouvons une véritable affliction : elle nous est causée par la mort du dernier témoin des splendeurs de Saint Lambert. L'illustre et vénérable prélat, qui, il y a quelques jours, encore dans sa verte et chrétienne vieillesse, évoquait ses souvenirs, nous les communiquait depuis plusieurs années avec une affectueuse bienveillance, prenait un réel intérêt à en constater l'exactitude lorsque, nous les rapportions, n'existe plus ! Le dimanche, 16 de ce mois, à Liége, à l'âge de 94 ans, est entré dans son éternité bienheureuse, Sa Grandeur Monseigneur Charles Joseph Benoît, comte de Mercy-Argenteau, archevêque de Tyr, ancien officier supérieur de cavalerie sous Napoléon I[er], ancien aide-de-camp du roi Guillaume I[er] des Pays-Bas, prélat assistant au Trône pontifical, ancien nonce apostolique en Bavière, médaillé de Sainte-Hélène, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint Louis, grand'croix de la Légion d'Honneur, grand'croix de Saint Hubert, grand'croix de la Couronne de Bavière, grand'croix de l'Ordre du Chêne des Pays-Bas, commandeur de l'Ordre de Léopold de Belgique et commandeur du Lion Néerlandais, doyen du corps épiscopal du monde entier

La Religion laissant au cœur du souverain le soin des joies de son peuple, ne s'était occupée, comme une tendre mère, que de départir à l'évêque le soulagement de ses ouailles : mais pour cette œuvre, elle faisait appel à toute l'affection du pasteur pour son troupeau et jamais celle-ci ne fit défaut à la bienfaisance.

Avant la visite épiscopale aux riches abbayes, les prémices appartenaient aux asiles de l'indigence : aux religieuses de Bavière étaient distribués les encouragements ; les pères de la Rédemption, ces conquérants marchants à la délivrance de l'humanité étaient armés de la bourse de la charité ; l'or, les vêtements et l'espérance étaient prodigués aux hospitalières et à leurs malades ; à l'orphelin était parlé le langage du père, à l'ignorance celui de l'instructeur.

Mais nous sommes arrivé au terme de notre travail : nos lecteurs ont visité avec nous l'antique cathédrale, ils ont vu quelles étaient ses pompes, ses gloires, les costumes, les cérémonies qui en rehaussaient l'éclat

Ils ont appris quelles furent les vicissitudes de ce *Palladium*, symbole de l'indépendance et de la nationalité liégeoises.

Ces souvenirs du passé nous rappellent ce cri de douleur du vieux barde liégeois Simonon ·

C'esst adon k dè vandâl,
On distru l Catedrâl,
On distru tocosté
Lè monumin d nos' glwér,
Lè monumin d istwér,
D âr è d antikité

—

Alfin totafê tom,
Eta, monumin, om ;
Alfin tot deû mori
L antik clok è fondow,
Li Toûr esst abatow
E se rwen' on peri !





CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

QUESTIONNAIRE DE PIERRE LOUIS CARAFFA, NONCE APOSTOLIQUE PRÈS LES ARCHEVÊQUES-ÉLECTEURS ET LE PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÉGE.



près les remarquables travaux historiques concernant l'organisation du chapitre de Saint-Lambert par Messieurs les chevaliers Joseph et Xavier de Theux de Montjardin, Stanislas Bormans, conservateur du dépôt des archives de l'État à Namur, chanoine Daris, professeur au séminaire de Liége et de Schodt, inspecteur-général de l'enregistrement et des domaines, nous avons cru qu'il serait présomptueux de notre part de vouloir corroborer, par de nouveaux détails, l'histoire interne et externe du chapitre de Saint-Lambert, ce premier corps politique et religieux de la nation liégeoise.

Nous nous bornons à relater en latin et en français, un document inédit connu sous le nom de *Questionnaire de Caraffa.*

En 1844 à Rome, le doyen du Sacré-Collége, le célèbre cardinal Pacca, cet écrivain distingué, ce ministre courageux, ce fidèle compagnon de captivité du pape Pie VII, nous avait signalé, avec une obligeance infinie, ce *Questionnaire.*

Son auteur, Pierre Louis des princes Caraffa Della Spina et di Trayetto, évêque de Tricarico, cardinal-archevêque de Bologne, préfet de la Congrégation du concile, mort en 1665, fut un grand et digne prélat, l'un des nonces les plus remarquables de la nonciature de Cologne. Il résida fréquemment à Liége (1624-1635.

Il y composa la curieuse relation de sa belle nonciature, sous le titre de *Legatio apostolica Petri Aloysii Caraffæ, episcopi Tricaricensis, sedente Urbano VIII, pontifice maximo, ab anno* 1624 *usque ad annum* 1634.

Sous le règne du prince-évêque de Liége, Ferdinand de Bavière, archevêque-électeur de Cologne (1612 1650), le Questionnaire de Caraffa a été vidimé par les 27 tréfonciers suivants : les deux frères de Bocholtz, les deux Berlo, Jean de Poitier, Ambroise Spinola, Henri de Berlaymont, Amand van-den-Steen, Arnold de Frentz, Gislebert de Wissocque, Jean d'Oultremont, Louis d'Elderen, Arnold de Hoën, Jean de Chockier, Arnold de Horion, Ferdinand de Merode, Charles de Lynden, Jean de Navéa, Arnold de Haxhe, Guillaume de Léerode, Charles d'Ongnies, Jean d'Eynatten, Herman de Berg, Udalrich de Hoensbroech, Adrien de Bourgogne, François de Lorraine, Paul de Groesbeeck

Le 4 octobre 1794, S. E. le nonce Pacca, fut forcé de quitter Cologne, à l'approche des armées de la République française : il transporta les archives de la nonciature du Rhin, d'où ressortissait la principauté de Liége, au village de Koënigswinther en face de Poppelsdorff, transférées successivement au château de Grottorff en Wettéravie, à Augsbourg en Franconie, puis à Munster ; elles furent mises sous séquestre, lors du passage du Rhin par les armées françaises et, après de nombreuses vicissitudes, restituées aux archives de la Prusse Rhénane. On croyait le Questionnaire ci joint à jamais perdu, lorsque, grâce aux incessantes et intelligentes recherches de M. Schoonbroodt, conservateur du dépôt des archives de l'Etat à Liége, on a récupéré ce document.

Nous le publions en double texte.

Quant aux archives du chapitre de Saint-Lambert, la plupart furent dirigées sur Hambourg, sous la garde de M. J. G. Petitjean, mayeur de Seraing; elles furent ultérieurement réexpédiées à Liége, où elles arrivèrent en partie le 13 floréal an XII et en partie plus tard. On les réunit aux archives départementales, en vertu de la loi du 5 brumaire an V

D'autres archives du chapitre furent rendues à la Belgique, au mois de mars 1841, par la succession du dernier grand-écolâtre, baron J.-N. de Ghysels, décédé à Munster, le 24 décembre 1826 [1]

1 GACHARD Notice sur deux collections de documents qui manquent dans les archives de Liége, depuis 1794.

Compte-rendu des séances de la Commission d'histoire, vol. IV, fol. 165.

QUESTIONNAIRE

PRÉSENTÉ AU CHAPITRE DE SAINT-LAMBERT EN 1827

PAR

l'Illustrissime Nonce P. L CARAFFA, évêque de Tricarico

1° A QUO FUERIT ERECTA ECCLESIA CATHEDRALIS, QUEM PATRONUM HABEAT, QUIS FUERIT PRIMUS EPISCOPUS ET AN EJUS CORPUS ASSERVETUR IN DICTA ECCLESIA?

Constat ex authenticis rerum Leodiensium scriptoribus ecclesiam cathedralem Leodiensem quatuor præcipuas habuisse structuras, quarum primam erexit Sanctus Monulphus 21us Tungrensium episcopus, circa annum Domini 580 in honorem sanctorum Cosmæ et Damiani, ipso loco quem in dicta ecclesia hodie antiquum chorum appellamus, in qua sanctus Lambertus, 29us Tungrensium episcopus, antecessorem suum, sanctum martyrem Theodardum, anno circiter Domini 658, sepelivit, quamque ipse, post quadraginta deinde annos, proprio etiam nobilitavit martyrio ac illustriorem reddidit, cujus tamen corpus paterno sepulchro in ecclesia S. Petri Mosæ-Trajecto vicina, illatum fuit.

Sanctus Hubertus, immediatus S. Lamberti in episcopatu successor, divino jussu idem sacrum corpus Leodium ad ipsum sui martyrii locum miraculorum gloria insignem inde reduxit, structuræ primæ alia nova et ampliore superædificata, quam Beatæ Mariæ Virgini et eidem glorioso martyri et episcopo sancto Lamberto, Leodiensium patrono dedicavit, circa annum pontificatus sui decimum tertium. Notgerus postea a sancto Huberto 16us Leodiensium episcopus, anno Domini 971, prædictam ecclesiam B. Mariæ et S. Lamberti demolitus est, jactisque novis fundamentis tertiam illa secunda ampliorem construxit et perfecit ecclesiam.

1° PAR QUI FUT ÉRIGÉE L'ÉGLISE CATHÉDRALE, QUI A-T-ELLE POUR PATRON, QUI EN FUT LE PREMIER ÉVÊQUE, A-T-ELLE CONSERVÉ SON CORPS?

Par les écrivains authentiques de l'histoire nationale il conste que la cathédrale de Liége eut quatre constructions principales : la première est due à saint Monulphe 21me évêque de Tongres, qui l'effectua vers l'an du Seigneur 580 en l'honneur des saints Cosme et Damien, à l'endroit même qu'aujourd'hui nous appelons le vieux chœur ; c'est là que saint Lambert, 29me évêque de Tongres ensevelit son prédécesseur, le saint martyr Théodard, vers l'an du Seigneur 658 ; ce lieu, il l'ennoblit et l'illustra davantage par son propre martyre quarante ans plus tard, son corps fut cependant transporté au sépulcre paternel en l'église de Saint-Pierre près de Maestricht.

Saint Hubert, successeur immédiat de saint Lambert, obéissant à l'ordre de Dieu, ramena à Liége, théâtre du martyre, ce corps vénéré, glorifié par des miracles ; il y avait préalablement élevé un édifice nouveau et plus grand que le premier, qu'en la treizième année environ de son pontificat il dédia à la bienheureuse Vierge Marie et au saint évêque, patron des Liégeois.

Notger, 16e évêque de Liége, à dater de saint Hubert, démolit le susdit temple de la Vierge et de saint Lambert en 971 et jeta les fondements d'une troisième église plus grande que la deuxième ; il la construisit et l'acheva.

Ipsoque mortuo, Baldricus, Notgeri successor eam, præsente sancto Heriberto Coloniensi archiepiscopo, in honorem Beatæ Mariæ Virginis et sancti Lamberti dedicavit V calendas novembris, videlicet in festo sanctorum Simonis et Judæ, quæ tertia structura postmodum, anno Domini 1183, tempore Radulphi episcopi Leodiensis, concremata et solo tenus destructa fuit. Postremo cœpit non ita multo post illa quæ nunc conspicitur eis prædictis pariter a fundamentis longe amplior et augustior basilica ædificari, quæ propter operis magnificentiam multorum annorum spatio absoluta demum fuit, quæ an sit dedicata necne, dubitatur, ejus saltem dedicationis officium non fit

Primus Tungrensium seu nunc Leodiensium episcopus numeratur sanctus Maternus, principis apostolorum discipulus, ab eodem missus in Gallias ac Germaniam ad prædicandum Christi evangelium quem deinde triginta episcopi, omnes pro sanctis reputati, continuato ordine ac serie subsecuti fuerunt, inter quos sanctus Hubertus cathedram Tungrensem Leodium transtulit, atque ita is Tungrensium ultimus ac Leodiensium primus episcopus fuit.

Corpus sancti Lamberti, ecclesiæ et totius diocœsis Leodiensis patroni, asservatur honorifice in capite chori, occidentem versus, in eminentiori loco, feretro utrimque argenteis bracteis inauratis gemmisque ornato, impositum.

Caput vero inclusum est effigie majore argentea deaurata, affabre facta

2° AN ECCLESIA HABEAT FUNDATIONEM AC DOTEM ET A QUO VEL A QUIBUS HABUERIT BONA TEMPORALIA?

Tradunt chronica Leodiensia sanctum Hubertum obtinuisse ex donatione Caroli Martelli, principis Austrasiæ, terram et dominium Leodiensia et non solum ecclesiam cathedralem (ut supra) construxisse, sed etiam clerum auxisse et verisimiliter dotasse, quæ dos pedetentim diversorum imperatorum, regum ac aliorum episcoporum et principum liberalitate aucta fuit, ita ut honeste quidem dotata sit quamvis ecclesiæ modernus splendor (sunt enim canonici domini trifundari, ut vocant seu patriæ domini) aliquid amplius pro honestate requirat.

3° QUOT SINT IN ECCLESIA DIGNITATES ET OFFICIA ET QUEM ORDINEM ANNEXUM HABEANT, QUÆ CUJUSQUE MUNERA, QUÆ ONERA ET QUI REDITUS?

Habet ecclesia Leodiensis episcopum quem ex suo gremio canonici eligunt, qui, ut episcopus et princeps, spiritualem et temporalem jurisdictionem (habet enim ecclesia hæc jus gladii) exercet, in

Après sa mort, son successeur Baldric, en présence de saint Héribert, archevêque de Cologne, la consacra en l'honneur de la bienheureuse Vierge Marie et de saint Lambert, le 5 des calendes de novembre, fête des saints Simon et Jude; ce monument, en l'an du Seigneur 1183, à l'époque de Radulphe, évêque de Liége, fut brûlé et détruit à ras du sol

Peu après, surgit à son tour des fondements, la basilique plus vaste et plus auguste que l'on contemple maintenant et qui, à cause de la magnificence de son ouvrage, ne fut terminée qu'après nombre d'années. A-t-elle été dédiée, oui ou non? On en doute. En tout cas, on ne célèbre pas l'office de sa dédicace.

Comme premier évêque de Tongres, ou de Liége, on compte saint Materne, disciple du prince des apôtres, envoyé par celui-ci en Gaules et en Germanie pour prêcher l'Evangile du Christ. Trente évêques, tous réputés saints, lui succédèrent sans interruption, l'un deux, saint Hubert, transporta son siége à Liége et fut de la sorte le dernier des évêques de Tongres et le premier de Liége.

Le corps de saint Lambert, patron de l'église et de tout le diocèse de Liége, est précieusement conservé à l'entrée du chœur vers l'Occident, dans un endroit élevé, et posé dans une châsse ornée des deux côtés de plaques d'argent doré et de pierres precieuses.

La tête est enclose dans un grand buste d'argent doré, d'un travail artistique.

2° L'EGLISE A-T-ELLE FONDATION ET DOTATION? DE QUI TIENT ELLE DES BIENS TEMPORELS?

Les chroniques liégeoises rapportent que saint Hubert, obtint par donation de Charles Martel, prince d'Austrasie, la terre avec le domaine de Liége, et que non-seulement il construisit l'église cathédrale, mais encore qu'il augmenta et probablement dota le clergé de biens accrus par la libéralité de divers empereurs, de rois et d'autres évêques et princes, de façon que l'église est honorablement pourvue, quoique sa moderne splendeur (car ses chanoines sont seigneurs tréfonciers, ou comme on dit, seigneurs du pays) réclame quelque chose de plus

3° QUELS SONT LES DIGNITES ET OFFICES DE L'EGLISE? A QUEL ORDRE SONT-ILS ATTACHÉS? QUELS SONT LES AVANTAGES, CHARGES ET RENTES?

L'église liégeoise a un évêque que les chanoines élisent dans leur sein, qui, prélat et prince, exerce la juridiction spirituelle et temporelle; car cette église a le droit du glaive. Dans ce but il obtient

quem finem confirmationem et regalia, tam a Sua Sanctitate quam Cæsarea Majestate obtinet. Jus vero nullum in capitulum cathedrale, nunc jurisdictionem in ejusdem dominiis et bonis habet Illius munera et onera sunt quæ episcopo et principi imperii incumbere solent et alia prout latius in juramento et pactis cum capitulo initis continetur. Redituum, locorum et dominiorum mensæ episcopalis descriptionem et administrationem habet camera rationaria principis

Sequitur dignitas præpositi majoris et archidiaconi in civitate Leodiensi quæ est diaconalis et habet particulare registrum redituum et est prima post pontificalem

Post hanc est decanalis dignitas quæ primum locum in capitulo obtinet estque sacerdotalis, habens peculiares reditus.

Deinde septem archidiaconi qui in ea qualitate (prout et præpositus) habent curiam suam et possunt et consueverunt cognoscere et esse judices ordinarii, per se aut officialem suum seu locum tenentem contra subditos suos in causis et casibus ad eorum jurisdictionem et correctionem spectantibus. Tenentur diaconatus ordinem suscipere, si velint gaudere honoris prærogativa et ad prælatorum habitum vel locum ascendere, tam in choro quam in capitulo, alioqui primo loco inter subdiaconos contenti esse debent. Alia munera et onera archidiaconorum statutis synodalibus aliisque pactis et concordatis cum episcopis, de consensu capituli initis, latius habentur. Reditus archidiaconorum consistunt in obventionibus accidentalibus, ut sunt jura institutionum pastorum et beneficiatorum, jura relaxationis rubrorum sigillorum, seu remissionis denunciationum, ante celebrationem matrimonii fieri solitarum, jura visitationis et similia.

Officia principaliora sunt scholastici, cantoris, custodis et officialis capituli. Tribus prioribus particularia munia et onera incumbunt, juxta proprium cujusque juramentum aliasque conditiones et leges illis a capitulo præscriptas. Reditus scholasteriæ et cantoriæ tenues valde sunt et oneribus minime correspondentes, unde actum sæpe fuit de aliquibus simplicibus beneficiis, dictis officiis incorporandis. Custodi provisum est de bonis reditibus.

Officialis capituli ejusdem capituli nomine in quibusvis causis in omnes civitatis et diocœsis Leodiensis clericos non exemptos ac laicos si clericos impetant vel a clericis fuerint impetiti, jurisdictionem exercet, eas denique personas ad parendum et alias quomodolibet per censuras ecclesiasticas coercere potest; reditus ejus sunt incerti

la confirmation et les régaux tant de Sa Sainteté que de Sa Majesté Impériale ; il n'a nul droit sur le chapitre cathédral. maintenant il a juridiction sur ses domaines et biens : ses priviléges et charges sont ceux qui incombent d'ordinaire à l'évêque et au prince de l'empire, avec d'autres plus larges contenus dans le serment et les conventions avec le chapitre : la chambre des comptes du prince détermine et administre les revenus, locaux et propriétés de la mense épiscopale

Suit la dignité de grand prévôt et archidiacre de la cité liégeoise ; diaconale, elle possède un registre de rentes particulier et le premier rang après celui du pontife

Puis vient la dignité de doyen, la plus haute du chapitre ; elle est sacerdotale et a ses revenus spéciaux.

Ensuite sept archidiacres qui, en cette qualité, ainsi que le prévôt, ont leur cour, et le pouvoir et la coutume d'être juges ordinaires et de connaître, soit par eux-mêmes, soit par leur official ou lieutenant, des causes et cas de leurs inférieurs, afférents à leurs juridiction et correction. Ils sont tenus de recevoir l'ordre de diacre, s'ils veulent jouir de la prérogative d'honneur et monter au rang ou au siége des prélats, tant au chœur qu'au chapitre ; sinon ils doivent se contenter du premier poste parmi les sous-diacres. D'autres droits et devoirs archidiaconaux sont insérés plus au long dans les statuts synodaux et dans les autres pactes et concordats avec les évêques, consentis par le chapitre Les rentes des archidiacres consistent en subventions accidentelles, comme les droits d'institutions pastorales et bénéficiaires, de délivrance des sceaux rouges, de remise des bans usités avant la célébration du mariage, de visites et autres semblables.

Les principaux offices sont ceux d'écolâtre, de chantre, de custode, d'official du chapitre. Aux trois premiers incombent des droits et devoirs spéciaux suivant le serment de chacun, les autres conditions et lois à eux imposées par le chapitre. Très-minces et peu proportionnés aux charges sont les revenus de l'écolâtrie et de la chanterie ; c'est pourquoi souvent l'on incorpore à ces offices quelques bénéfices simples. Le custode est pourvu de bons honoraires.

L'official capitulaire exerce, au nom du chapitre, juridiction en causes quelconques sur tous les clercs non exempts de la ville et du diocèse de Liége, et sur les laïques poursuivant des clercs ou poursuivis par eux ; il peut par les censures ecclésiastiques de tout genre contraindre ces personnes et d'autres à obéir : il a des revenus incertains.

4° QUOT SINT NUMERO CANONICI ? AN HABEANT MASSAM COMMUNEM ? AN VERO SINGULAS SUAS PRÆBENDAS DISTINCTAS ET ALIÆ PRESBYTERALES, ALIÆ DIACONALES ET ALIÆ SUBDIACONALES SINT ? ET AN QUILIBET HABEAT ORDINEM SUÆ PRÆBENDÆ ANNEXUM ET AN DIMIDIA PARS CANONICATUUM PRÆSBYTERATUS ORDINEM ANNEXUM HABENT JUXTA DISPOSITIONEM CONCILII TRIDENTINI SESS. 24a CAP 12° DE REFORMATIONE ?

Canonici primarii sunt numero sexaginta, incluso episcopo.

Vivunt ex massa communi redituum, quæ, æqualibus portionibus, inter dictos canonicos, certis temporibus et terminis, distribuitur.

Inter præbendas sex sunt presbyterales præter decanum. Aliæ non sunt affectæ certis ordinibus sacris, eas tamen obtinentes sunt vel presbyteri, vel diaconi, vel subdiaconi, ita ut ecclesiæ et cultui divino abunde provisum sit. Si quis vero in sacro ordine constitutus non fuerit, is medios tantum fructus, tam in corpore præbendæ quam distributionibus quotidianis, lucratur.

5° QUÆ QUALITATES REQUIRUNTUR ET QUIS ADMITTATUR IN CANONICUM ? AN DEBEANT ESSE GRADUATI ET IN QUO GENERE SCIENTIARUM ? ET AN EOS IN CERTIS LOCIS ET CERTO TEMPORE STUDIIS VACARE OPORTEAT ?

Ad canonicatum Leodiensem non admittuntur nisi nobiles ex illustri et generoso stemmate procreati, qui octo hujusmodi antiqua nobilitate insignia seu arma gentilitia per testes idoneos et æque nobiles sufficienter probaverint.

Et graduati in sacra theologia aut utroque seu altero jure licenciati, vel medicinæ doctores. Et si quidem theologi fuerint septennale continuum, jurisperiti et medici quinquennale in insigni aliqua privilegiata et catholica universitate juxta statuta, promotioni suæ præmissum probare tenentur ac præterea honestam et legitimam natalium suorum prosapiam a parentibus avis, aviis et proavis atque proaviis ortam deducere et probare debent

6° AN IN RECEPTIONE ET ADMISSIONE AD CANONICATUS ET PRÆBENDAS SOLVATUR ALIQUID EX FRUCTU EJUSDEM PRÆBENDÆ SEU DENTUR DONATIVA ET INEUNDI INGRESSUS ? HÆC ENIM EXIGI NON DEBENT, JACOBUS DE SYMONIA CONC. TRID SESS. 24a CAP. 12 DE REFOR NISI IN PIOS USUS CONVERTANTUR

In receptione et admissione ad canonicatum, post probatas qualitates uniuscujusque, solvuntur a recepto certa jura quæ, partim ad usus quotidianarum necessitatum ecclesiæ et fabricæ applicantur, partim inter officiatos et ministros ecclesiæ distribuuntur.

Obligatur vero recipiendus hæc de suo præstare, nihil enim fructibus suæ præbendæ subtrahitur. Nulla præterea donativa neque jucundi ingressus dantur vel recipiuntur a canonicis.

4° COMBIEN Y A-T-IL DE CHANOINES ? ONT-ILS UNE MASSE COMMUNE OU DES PREBENDES DISTINCTES POUR CHACUN ? SONT-ELLES OU PRESBYTÉRALES, OU DIACONALES, OU SOUS-DIACONALES ? CHACUN A-T-IL L'ORDRE ANNEXÉ A SA PRÉBENDE ? LA MOITIE DES CANONICATS A-T-ELLE L'ADJONCTION DE L'ORDRE PRESBYTÉRAL, SELON LES CANONS DU CONCILE DE TRENTE, SESSION 24e CHAPITRE 12 DE LA REFORMATION ?

Les chanoines primaires sont au nombre de soixante, y compris l'évêque.

Ils vivent de la masse commune des revenus qui, à des époques déterminées, leur est distribuée en portions égales

Six des prébendes sont presbytérales outre celle du doyen. Les autres ne sont pas affectées à des ordres sacrés fixes ; leurs titulaires sont pourtant ou prêtres, ou diacres, ou sous-diacres, de manière à pourvoir largement à l'église et au culte divin. Celui qui n'a point revêtu les ordres sacrés, ne gagne que la moitié des fruits que rapporte sa prébende ou les distributions quotidiennes.

5° QUELLES QUALITÉS SONT REQUISES POUR ÊTRE ADMIS CHANOINE ? FAUT-IL ÊTRE GRADUÉ ET DANS QUELLE ESPÈCE DE SCIENCES ? DOIT ON VAQUER A L'ÉTUDE EN DES LIEUX ET TEMPS PRESCRITS ?

Au canonicat de Liége ne sont reçus que les nobles, issus de lignée illustre et généreuse, capables de prouver, par témoins idoines et également nobles, huit quartiers ou insignes d'antique noblesse.

Les gradués en théologie, les licenciés en droit ou en l'un et l'autre, les docteurs en médecine, s'ils sont théologiens, sont tenus de prouver un cours septennal continu ; les jurisconsultes et les médecins, un cours de cinq ans préalable à leur promotion, dans quelque université privilégiée et catholique, conformément aux statuts. En outre ils doivent déduire et démontrer leur filiation légitime et celle de leurs parents jusqu'aux bisaïeux et bisaïeules.

6° DANS LA RECEPTION ET ADMISSION AUX CANONICATS ET PRÉBENDES PAYE-T-ON QUELQUE CHOSE DES FRUITS DES DITES PREBENDES, OU EN CADEAUX, OU EN DROIT D'ENTRÉE, EXIGIBLES SEULEMENT POUR ÊTRE APPLIQUÉS A DES USAGES PIES ? JACOBUS DE SYMONIA CONC TRID. SESS 24a CAP. 12, DE LA REFORMATION ?

Dans la réception et admission au canonicat, après preuve de ses qualités, le récipiendaire paie certains droits qui sont distribués, partie pour les besoins quotidiens de l'église et de la fabrique, partie entre les officiers et serviteurs de l'église. Mais il est obligé de les fournir de son bien, car rien n'est soustrait des fruits de sa prébende. Au surplus, les chanoines ne donnent ou reçoivent ni cadeau, ni joyeuse entrée.

7° AN CANONICI TEMPORE RECEPTIONIS FACIANT CONVIVIA ET PARITER QUANDO ELIGUNTUR AD ALIQUAM DIGNITATEM IN ECCLESIA, QUOT NUMERO CONVIVIA FACIANT ET AN IN IIS MAGNÆ FIANT EXPENSÆ?

Receptus in canonicum solet plerumque convivium aliquod non ex obligatione sed voluntarie præstare, cujus loco jam aliquoties ornamenta ecclesiæ data sunt ex mera liberalitate.

Prout etiam in electionibus ad dignitates in hac ecclesia, nullus astringitur ad ullum convivium faciendum præterquam quod in adeptione possessionis exhibita confirmatione solet convivium (quod pastum vocant) ex consuetudine et honestate fieri.

8° AN CANONICUS ADMITTATUR AD CAPITULUM AD DANDA SUFFRAGIA QUI NON SIT SALTEM SUBDIACONUS?

Nullus canonicus est capitularis nisi saltem subdiaconatus ordine initiatus fuerit.

9° AN CANONICI SUB POTESTATE ORDINARII, AN VERO SUBSINT IMMEDIATE SEDI APOSTOLICÆ?

Ex privilegio pontificio, major ecclesia Leodiensis illiusque præpositus, decanus, archidiaconi, canonici et supposita, ab omni jurisdictione, dominio, potestate et superioritate episcopi Leodiensis, pro tempore existentis, suorumque vicariorum et officialium penitus exempta et Sedi Apostolicæ immediate subjecta sunt, ita quod episcopi Leodienses ac vicarii et officialis prædicti etiam ratione debiti, contractus vel rei, de illis tanquam exemptis et liberis nullatenus se intromittere possint.

10° AN PRÆBENDÆ CANONICORUM SINT INTER SE DISTINCTÆ? QUIS MODUS SIT IN OPTANDO? AN PER PROMOTIONEM AN VERO PER ORDINES?

Inter præbendas majores nulla est distinctio, neque habemus hic usum optandi fructus, sunt omnibus æquales tam senioribus quam junioribus, modo sint subdiaconi, alii non subdiaconi, si resideant, habent medios fructus.

11° AN HABEANT ECCLESIAS, ALTARIA, AUT CAPELLAS ANNEXAS PRÆBENDÆ ET QUID AB EIS PERCIPIANT, PER QUOBUS CAPELLIS ANNEXIS DESERVIATUR ET AN SATISFIAT ONERIBUS IMPOSITIS?

Non sunt altaria incorporata nisi unum decanatui propter fructuum ejusdem tenuitatem, cujus deservituræ nihil deest.

12° AN PRÆCEDENTIA IN CHORO, CAPITULO ET PROCESSIONIBUS CONTINGAT RATIONE ANTIQUITATIS, DIGNITATIS VEL ORDINIS?

Præcedentia in choro, capitulo et processionibus, inter archidiaconos, qui diaconi saltem sunt, observatur secundum antiquitatem et non secundum ordinem ulteriorem sacerdotii. Archidiaconi vero tantum subdiaconi, ut supra dictum est, primi

7° LES CHANOINES DONNENT-ILS DES REPAS A L'ÉPOQUE DE LEUR RÉCEPTION OU DE LEUR ÉLECTION A QUELQUE DIGNITÉ DE L'ÉGLISE? COMBIEN? Y FONT-ILS DE GRANDES DÉPENSES?

Le chanoine reçu a l'habitude de donner un repas non obligatoire, mais volontaire, à la place duquel il offre parfois des ornements à l'église par pure libéralité.

Dans les élections aux dignités de cette église, aucun n'est astreint de donner de repas autre que celui que la coutume et les convenances imposent à l'entrée en charge et qui se nomme *pastum*.

8° LE CHANOINE, QUI N'EST PAS AU MOINS SOUS-DIACRE, EST-IL ADMIS A DONNER DES SUFFRAGES AU CHAPITRE?

Nul n'est chanoine capitulaire à moins d'avoir obtenu l'ordre du sous-diaconat.

9° LES CHANOINES RELÈVENT ILS DE L'ORDINAIRE OU IMMÉDIATEMENT DU SIÈGE APOSTOLIQUE?

Par privilège pontifical, l'église primaire de Liége, ainsi que ses prévôt, doyen, archidiacres, chanoines et suppôts, est absolument soustraite à toute juridiction, domaine, pouvoir et suprématie de l'évêque de Liége régnant, de ses vicaires, de ses officiaux, et soumise immédiatement au Siége Apostolique, de sorte qu'en vertu de son exemption et de sa liberté, ni évêques, ni vicaires, ni officiaux ne peuvent intervenir dans les dettes, contrats ou affaires de ses membres

10° LES PRÉBENDES DES CHANOINES SONT-ELLES DISTINCTES? QUEL EST LE MODE D'OPTION, LA PROMOTION OU LA PRÉSÉANCE?

Entre les prébendes majeures, il n'y a point de distinction; l'option des fruits n'est pas usitée parmi nous: ils sont égaux pour tous, tant jeunes que vieux, dès qu'ils sont sous-diacres; ceux qui ne le sont pas, ont la moitié des fruits, s'ils résident.

11° LES PRÉBENDES ONT-ELLES ÉGLISES, AUTELS OU CHAPELLES Y ANNEXÉS? QU'EN PERÇOIVENT ELLES? QUI DESSERT LES CHAPELLES ANNEXÉES ET SATISFAIT-ON AUX CHARGES IMPOSÉES?

Il n'y point d'autels incorporés, sauf un seul au décanat à cause de la médiocrité de ses fruits, et rien ne manque à sa desserte.

12° LA PRÉSÉANCE AU CHŒUR, AU CHAPITRE, AUX PROCESSIONS, S'OBSERVE-T-ELLE D'APRÈS L'ANCIENNETÉ, LA DIGNITÉ OU LE RANG?

Entre les archidiacres, pourvu qu'ils soient diacres, la préséance au chœur, au chapitre, aux processions, se règle d'après l'ancienneté et non d'après l'ordre ultérieur du sacerdoce. Mais les archidiacres, simples sous-diacres, comme nous

sunt inter canonicos subdiaconos. Inter canonicos præcedentia semper attenditur secundum ordinem sacrum quem quisque gerit. Inter pares, ordine sacro, præcedit senior in receptione.

13° AN CANONICATUS SINT LIBERI VEL PENSIONIBUS GRAVATI?

Liberi sunt canonicatus et a pensionibus immunes

14° AN CANONICI SACERDOTES TENEANTUR CELEBRARE MISSAS CONVENTUALES DIEBUS FERIIS AC FERIATIS? AN VERO CAPELLANI ET QUATENUS NON TENEANTUR? AN SALTEM FREQUENTER CELEBRENT ET ALII FREQUENTER COMMUNICENT?

Canonici obtinentes præbendas presbyterales tenentur celebrare summum sacrum, festis duplicibus, (exceptis iis quibus episcopus et decanus celebrat.) Aliis vero semiduplicibus et feriatis diebus, incumbit hoc munus hebdomadariis qui debent esse canonici Sancti Materni, vel Sancti Egidii, seu parvæ mensæ, vel sacellani imperiales, vel episcopales. nam alii capellani in summo altari celebrare vel celebranti assistere non possunt; de cætero quo ad frequentem celebrationem et communionem, sit illa satis frequens pro devotione uniuscujusque.

15° AN SINT PUNCTATORES? A QUO CREENTUR? AN JURENT SE FIDELITER SUO MUNERE FUNCTUROS? AN SINGULIS ANNIS MUTENTUR ET IN QUA PARTE OFFICII INCIPIANT INNOTARE?

Capitulum eligit ex capellanis punctatorem quem vocant custodem seu notatorem qui est juratus eidem capitulo nec mutatur quamdiu fidelis et diligens reperitur, habetque substitutum a capitulo approbatum. Annotat canonicos præsentes in quacumque parte horarum, sive in initio, sive in medio, sive in fine veniant

16° AN IN ECCLESIA FIANT PROCESSIONES ET AN TUNC CONVENIANT ALIÆ COLLEGIATÆ ET QUOTIES IN ANNO?

Fiunt et quidem singulis diebus dominicis in cathedrali cum statione ac offertorio in navi ecclesiæ post primam decantatam. Fiunt etiam similes aliæ solemniore tamen ritu majoreque circuitu in præcipuis anni solemnitatibus ad quas conveniunt collegiatæ ecclesiæ, nimirum : in festo Purificationis B. M. Virginis, item dominicis Palmarum et Resurrectionis ac in festis Ascensionis Domini et Pentecostes.

Fiunt præterea aliæ solemnes ad quas eadem collegiatæ ac omnium fere civitatis religiosorum Ordines conveniunt, nempe in festo Translationis S^{ti} Lamberti, feria V^a hebdomadis Paschæ et alias quotiescumque pro necessitatibus Ecclesiæ vel christianæ reipublicæ, per episcopum et capitulum conjunctim, vel per capitulum etiam solum, requiruntur. Pridie autem S^{ti} Marci et in rogationum

l'avons dit, sont les premiers parmi les chanoines sous-diacres Entre les chanoines, la préséance est établie selon les ordres que chacun possède, et, entre les égaux en ordres, selon la date de réception.

13° LES CANONICATS SONT ILS LIBRES OU GREVÉS DE PENSIONS?

Les canonicats sont libres et exempts de pensions.

14° LES CHANOINES PRÊTRES SONT ILS TENUS DE CÉLÉBRER DES MESSES CONVENTUELLES AUX JOURS FÉRIÉS? LES CHAPELAINS N'Y SONT-ILS PAS TENUS ET DANS QUELLE MESURE? OU CÉLÈBRENT-ILS FRÉQUEMMENT ET LES AUTRES COMMUNIENT-ILS SOUVENT?

Les chanoines, possédant prébendes presbytérales, sont tenus de célébrer le saint sacrifice aux fêtes doubles, sauf à celles où l'évêque et le doyen officient. Mais aux semi-doubles et aux jours fériés, ce soin incombe aux semainiers qui doivent être chanoines de Saint-Materne, ou de Saint Gilles, ou de la Petite-Table, ou chapelains tant impériaux qu'épiscopaux; car les autres chapelains ne peuvent ni célébrer, ni assister le célébrant au grand-autel. Du reste, quant à la célébration et à la communion fréquente, elles le sont assez pour la dévotion de chacun

15° Y A-T-IL DES POINTEURS? QUI LES CRÉE? JURENT-ILS DE REMPLIR FIDÈLEMENT LEUR CHARGE? SONT-ILS CHANGÉS ANNUELLEMENT ET À QUELLE PARTIE DE L'OFFICE COMMENCENT-ILS À NOTER?

Le chapitre élit parmi les chapelains un pointeur, qu'on nomme custode ou notateur, qui fait serment au chapitre et ne change point tant qu'il est trouvé fidèle et diligent : il a un substitut approuvé par le chapitre. Il note les chanoines présents à une partie quelconque des heures, soit qu'ils arrivent au début, au milieu ou à la fin.

16° DES PROCESSIONS SE FONT ELLES DANS L'ÉGLISE? D'AUTRES COLLÉGIALES S'Y JOIGNENT-ELLES ET COMBIEN DE FOIS PAR AN?

Elles se font chaque dimanche dans la cathédrale, avec station et offrande dans la grande nef, après le chant de primes

Il s'en fait de semblables, mais d'un rite plus solennel et d'un circuit plus vaste, aux principales solennités et où assistent les églises collégiales, ainsi à la Purification de la sainte Vierge Marie, aux dimanches des Rameaux et de Pâques, puis aux fêtes de l'Ascension et de la Pentecôte.

Il s'en fait encore de solennelles auxquelles se rendent les mêmes collégiales et presque tous les ordres religieux de la ville, par exemple, à la fête de la Translation de saint Lambert, V^e jour de la semaine de Pâques; il y en a d'autres requises par l'évêque et le chapitre ensemble ou par le chapitre seul, en diverses nécessités de l'Église et de la République chrétienne. A la Saint-Marc et aux

triduo, cathedrale et secundaria collegia conveniunt ad processionem ; in festo corporis Christi convocantur religiosi quatuor Ordinum mendicantium, similiter in festo sancti Lamberti in septembri

Solebant præterea prædictæ collegiatæ ecclesiæ alias stationes et obsequia pro majore divinorum magnificentia ac splendore, quotannis nonies in cathedrali subire, ad concelebrandas scilicet vesperas priores festivitatum Nativitatis Domini, Epiphaniæ, Purificationis Beatæ Mariæ Virginis, Ascensionis Domini, Pentecostes, Assumptionis Beatæ Mariæ, Natalitiorum S. Lamberti, Omnium Sanctorum, Dedicationis ecclesiæ seu festi sanctorum apostolorum Simonis et Judæ, quo solebat olim ejusmodi dedicatio celebrari.

Item ad 2das vesperas Resurrectionis Domini et feriæ quartæ hebdomadis ejusdem, ad quarum omnium vesperarum singulas, certo ex illis numero procedebant collegialiter in habitu chorali, et congregabantur in cathedrali, ad antiquum chorum, qui est ad partem navis ecclesiæ occidentalem : et sic bipartito ab Oriente et Occidente utriusque cleri choro, solvebantur cum admirabili præsentium silentio et apparente devotione, vesperæ illæ : chorus primarius cum musica psalmodium solus agebat, ab hymno ad finem usque alternatim, scilicet per primarios cum musica, et per secundarios Gregoriano cantu prætracto omnia explebantur. Acceptaque ante inchoatum completorium episcopali benedictione, secundarii ut venerant, ad sua revertebantur. Quod cum a multis jam annorum centuriis fuerit observatum (ut traditio est) et ad hæc usque tempora, annum circiter 1600 inconcusse continuatum, prout complures ex ipsismet secundariis adhuc superstites optime recordantur ; placebit Illustrissimæ Suæ Gratiæ sua auctoritate mandare ut dictarum cæremoniarum intermissus usus pro honore matricis ecclesiæ restituatur.

17° AN MORITUR ALIQUIS CANONICUS FIANT EXEQUIÆ ET AN FRUCTUS PRÆBENDÆ STATIM TRANSEANT AD SUCCESSOREM VEL AD HÆREDES VEL AD FABRICAM ECCLESIÆ ET PRO QUO TEMPORE ?

Omnibus canonicis defunctis fiunt exequiæ sumptibus hæredum vel amicorum. A die vero mortis incipit currere annus gratiæ, quo finito, habet fabrica ecclesiæ fructus secundi anni ; fructus deinde tertii et quarti anni sunt per indultum perpetuum applicati ecclesiæ in subventionem ejusdem onerum et necessitatum

18° AN CATHEDRALIS HABEAT CURAM ANIMARUM, QUA RATIONE EAM EXERCEAT, AN PER VICARIUM ET AB ORDINARIO APPROBATUM ?

In cathedrali non est qui habet curam animarum præter illam qui ordinarie incumbit decanis de ecclesiæ suppositis.

Rogations le chapitre primaire et les secondaires forment une procession : on convoque les religieux des quatre ordres mendiants à celle du Corps de J.-C., et de saint Lambert en septembre.

Les dites collégiales avaient en outre coutume, pour rehausser la splendeur et la magnificence du culte, de venir neuf fois l'année célébrer dans la cathédrale les premières vêpres de la Nativité, de l'Épiphanie, de la Purification de la sainte Vierge Marie, de l'Ascension, de la Pentecôte, de l'Assomption de Marie, de la naissance de saint Lambert, de la Toussaint, de la Dédicace de l'église ou de la fête des saints apôtres Simon et Jude, date à laquelle on célébrait cette dédicace.

De même aux secondes vêpres de Pâques et de la quatrième férie de cette semaine, où un certain nombre de chanoines arrivaient par collégiale, en habits choraux, et se rassemblaient à la cathédrale dans le vieux chœur situé dans le côté occidental de la nef : et les clergés placés en deux corps dans le chœur de l'Est et celui de l'Ouest, chantaient les vêpres, au milieu de l'admirable silence et de la visible dévotion des assistants. Le chœur primaire exécutait seul les psaumes avec la musique de l'hymne à la fin en alternant avec le chœur secondaire qui disait le trait en chant grégorien. Puis, avant qu'on ne commençât les complies, les chantres secondaires recevaient la bénédiction épiscopale et retournaient chez eux dans le même ordre qu'ils étaient venus. Comme cela s'est accompli durant nombre de siècles, selon la tradition, et s'est continué jusque vers l'année 1600 sans interruption, ainsi que se le rappellent parfaitement beaucoup de membres survivants du clergé secondaire, plaise à Sa Grâce Illustrissime d'ordonner la reprise de ces cérémonies pour l'honneur de l'Église-Mère.

17° QUAND UN CHANOINE MEURT LUI FAIT-ON DES OBSÈQUES ET LES FRUITS DE SA PRÉBENDE PASSENT-ILS AUSSITOT A SON SUCCESSEUR, OU A SES HÉRITIERS OU A LA FABRIQUE DE L'ÉGLISE, ET POUR QUEL TEMPS ?

A tout chanoine défunt on fait des obsèques aux frais de ses héritiers ou de ses amis. Du jour de sa mort commence à courir l'année de grâce, à la fin de laquelle la fabrique a les fruits de la deuxième année ; ceux de la troisième et de la quatrième sont par indult perpétuel appliqués à subvenir aux charges et besoins de l'église.

18° LA CATHEDRALE A-T-ELLE CHARGE D'AMES ? COMMENT L'EXERCE-T-ELLE, PAR UN VICAIRE APPROUVÉ DE L'ORDINAIRE ?

Dans la cathédrale nul n'a charge d'âmes, sauf celle qui incombe d'ordinaire aux doyens des suppôts de l'église.

19° QUOS REDITUS HABEAT QUISQUE CANONICUS, IN QUO CONSISTANT, A QUIBUS MINISTRENTUR, QUO PACTO ET QUANDO DIVIDANTUR?

Reditus cujusque canonici dependent tum a numero residentium canonicorum, tum annorum fertilitate et pretio granorum. Unde eorum valor varius et incertus est, his præsertim deplorandis belli temporibus; quibus percipimus ea dumtaxat quæ rapax miles nobis reliquit.

Consistunt autem reditus canonicales in variis granis nimirum pecuniis, coloniis, decimis, censibus, terris, pratis, sylvis, aquis et aliis. Divisiones redituum inter canonicos fiunt per receptores, primo quidem in granis, deinde in pecuniis, certis in terminis sibi assignatis, quos tamen ob temporum calamitates observare modo non possunt, immo competentiæ integram solutionem ad annos sæpe integros differre coguntur.

20° AN HABEANT OFFICIALES PER QUOS DICTI REDITUS ADMINISTRANTUR? QUOT NUMERO SINT? AN ELIGANTUR PER SUFFRAGIA SECRETA ET ELECTI JURENT DE FIDELITER ADMINISTRANDO? QUAS MERCEDES HABEANT ET QUÆ MUNERA SINGULIS INCUMBANT? ET AN RATIONES REDDANT SINGULIS MENSIBUS VEL ANNIS CORAM DEPUTATIS ET CAPITULO?

Administrantur reditus capituli per tres primarios receptores qui eliguntur a capitulo per suffragia secreta præstantque electi juramentum de fideliter administrando, data insuper idonea cautione. Horum quilibet suam in claustris rationum cameram seu, ut vocant, computatoriam habet. Salarium singulorum est trecentorum florenorum Brabantiæ. Officia et munera eorum particularibus conditionibus in tabella affixa ad longum descriptis late continentur juxta quas rationes suas examinatas primum per quinque canonicos directores, singulis annis in festo Remigii, capitulo specialiter ad illum finem indicto, approbandas exhibere tenentur. Dictis receptoribus præsunt ex capitulo quinque canonici superintendentes et negotiorum capituli directores qui, singulis annis, bini defunguntur officio aliique in locum eorum per capitulum subrogantur.

21° QUOTIES IN HEBDOMADA CELEBRATUR CAPITULUM? QUIS MODUS ADHIBETUR IN CONGREGANDO?

Singulis septimanis habentur duo capitula nimirum diebus Mercurii et Veneris festo duplici non impeditis et ad illa non fit convocatio cum sint ordinaria. Si quæ vero occurrant negotia extra illos dies, mandat decanus convocari capitulum per certos capellanos quos vocamus claustrarios. Capitula autem generalia fiunt sexies in anno, videlicet in festo Sancti Egidii abbatis (ad quod omnes canonici sub pœna amissionis omnium fructuum illius anni comparere debent), item

19° QUELS REVENUS A CHAQUE CHANOINE? EN QUOI CONSISTENT-ILS? PAR QUI SONT-ILS ADMINISTRÉS? DE QUELLE FAÇON ET QUAND SONT-ILS DIVISÉS?

Les revenus de chaque chanoine dépendent tant du nombre des chanoines résidents que de la fertilité des années et du prix des grains : de là leur variabilité, leur incertitude surtout en ces déplorables temps de guerre où nous percevons uniquement ce que nous laisse la rapacité des soldats.

Les revenus canonicaux consistent en blés variés, argent, dîmes, cens, terres, prés, bois, eaux et cœtera. La division des revenus entre chanoines se fait par les receveurs, d'abord en blés, puis en argent, à certains termes prescrits, qu'ils ne peuvent toutefois observer à cause des calamités actuelles et dont ils sont même obligés de différer le paiement durant des années entières.

20° Y A-T-IL DES OFFICIERS POUR ADMINISTRER LES DITS REVENUS? EN QUEL NOMBRE? SONT-ILS ÉLUS AU SUFFRAGE SECRET ET JURENT-ILS D'ADMINISTRER FIDÈLEMENT? QUELS SONT LE SALAIRE ET LES FONCTIONS DE CHACUN? RENDENT-ILS LEURS COMPTES PAR MOIS OU PAR ANNÉE DEVANT DES DÉPUTÉS ET LE CHAPITRE?

Les revenus sont administrés par trois receveurs primaires que le chapitre élit au suffrage secret et qui prêtent serment d'administrer fidèlement, en donnant en outre caution. Chacun d'eux a dans les cloîtres sa chambre des comptes, ou compterie, comme on dit. Le salaire de chacun est de trois cents florins de Brabant. Leurs charges et offices sont contenus dans les conditions particulières portées au long sur une tablette affichée et d'après lesquelles ils sont tenus de rendre leurs comptes : ceux-ci, examinés d'abord par cinq chanoines directeurs, sont soumis chaque année à la fête de saint Remy à l'approbation du chapitre spécialement réuni à cet effet. Aux receveurs sont préposés cinq chanoines surintendants et directeurs des affaires du chapitre, deux d'entre eux quittent leur charge, chaque année, et sont remplacés par le chapitre.

21° COMBIEN DE FOIS PAR SEMAINE LE CHAPITRE SE TIENT-IL ET COMMENT EST-IL CONVOQUÉ?

Chaque semaine il y a deux fois chapitre, les mercredi et vendredi non empêchés par une fête double : on n'y convoque point parce qu'il est d'usage. Si hors de ces jours quelque affaire arrive, le doyen mande l'assemblée par des chapelains, que nous nommons claustriers. Les chapitres généraux ont lieu six fois l'an, savoir : à la fête de saint Gilles abbé — tous les chanoines y doivent comparaître sous peine de perdre tous les fruits de l'année; — item, le surlendemain de la Saint-

postridie sancti Lamberti cum continuatione aliquot dierum, si expedire videatur, item altera S. Martini et Epiphaniæ Domini necnon prima feria 6 mensis martii ac pridie Nativitatis S. Joannis Baptistæ. Orationes ibidem fieri non solent, cum præsumantur in choro factæ, inde enim recta itur ad capitulum

22° AN LOCATIONES BONORUM ECCLESIÆ FIANT ULTRA TRIENNIUM ET AN CONSANGUINEIS CANONICORUM ETIAM PER INTERPOSITAS PERSONAS ?

Locationes bonorum ecclesiæ non fiunt ultra triennium, nisi interdum ob evidentem utilitatem ad sexennium prorogari contingat.

Peculiari capituli decreto vetitum est bona ecclesiæ confratribus et nobilibus elocare.

23° AN SINT ALIQUI DEPUTATI AD VISITANDAS POSSESSIONES ET AGROS ?

Hoc est officium supradictorum dominorum directorum et receptorum.

24° AN CAPITULUM HABEAT ARCHIVIUM SCRIPTURARUM ET ILLARUM INVENTARIUM, NECNON CATASTRUM AUTHENTICUM OMNIUM BONORUM STABILIUM CUM DESCRIPTIONE SUORUM CONFINIUM ET QUIS SERVET CLAVES ?

Locus archiviorum est in ipsa ecclesia cujus quatuor sunt claves, quarum unam servat decanus, alteram scholasticus, tertiam cantor, quartam senior pro tempore canonicus. Inventarium chartarum, scripturarum, privilegiorum aliorumque documentorum in archivio repositorum est penes secretarium capituli, quorum etiam copiæ descriptæ sunt in quatuor libris membraneis, quos libros chartarum vocamus [1]

Catastrum vero bonorum omnium ecclesiæ stabilium asservatur in camera rationaria seu computatoria.

25° AN OMNES CANONICI HABEANT DOMOS CANONICALES ET QUI NON HABENT AN COHABITEN, ALIIS CANONICIS, AN VERO EXTRA CLAUSTRA ?

Ædes canonicales sunt tantum viginti septem pro sexaginta canonicis inter quos ordinarie sunt ad quadraginta residentes et ultra, ex quibus qui domos non habent, major pars cohabitat suis confratribus in domibus claustralibus, alii extra claustra, ubi se offert commoditas

26° AN MORTUO CANONICO ÆDES CANONICALES REVERTANTUR STATIM AD CAPITULUM, AN VERO REMANEANT APUD HÆREDES ET QUO TEMPORE ?

Juxta statuta hujus ecclesiæ nulla domus claustralis vacare debet possessore canonico præbendato

Lambert avec continuation de quelques jours si on le juge expédient : item, le lendemain de la Saint-Martin et de l'Epiphanie, ainsi que la première férie 6 de mars et la veille de la naissance de saint Jean-Baptiste. On n'y récite pas de prières, parce qu'on les présume faites au chœur d'où l'on va droit au chapitre.

22° LA LOCATION DES BIENS DE L'ÉGLISE SE FAIT-ELLE POUR PLUS DE TROIS ANS ET AUX PARENTS DES CHANOINES MÊME PAR PERSONNE INTERPOSÉE ?

La location des dits biens ne se fait point pour plus de trois ans à moins qu'une évidente utilité n'engage à l'étendre jusque six ans

Par décret spécial du chapitre il est interdit de louer les biens de l'église aux confrères et aux nobles.

23° Y A-T-IL DES DÉLÉGUÉS A LA VISITE DES PROPRIÉTÉS ET DES TERRES ?

C'est l'office des directeurs et receveurs ci-dessus mentionnés.

24° LE CHAPITRE A-T-IL DES ARCHIVES ET EN TIENT-IL INVENTAIRE ? A-T-IL UN CADASTRE AUTHENTIQUE DE TOUS SES IMMEUBLES AVEC DESCRIPTION DE LEURS LIMITES ? QUI GARDE LES CLEFS ?

Dans l'église même se trouve le lieu des archives dont il y a quatre clefs gardées, l'une par le doyen, l'autre par l'écolâtre, la troisième par le chantre, la quatrième par le plus vieux des chanoines.

L'inventaire des chartes, priviléges et autres documents déposés aux archives est confié au secrétaire du chapitre ; des copies en sont transcrites aussi dans quatre registres de parchemin que nous appelons livres des chartes.

Le cadastre de tous les immeubles de l'église se conserve dans la chambre des comptes, ou compterie.

25° TOUS LES CHANOINES ONT-ILS DES MAISONS CANONICALES ? CEUX QUI N'EN ONT PAS HABITENT-ILS AVEC DES CONFRÈRES, OU HORS LES CLOÎTRES ?

Il n'y a que vingt-sept maisons canonicales pour soixante chanoines dont quarante d'ordinaire sont résidents ; de ceux qui n'ont pas de maisons, la majorité habitent avec leurs confrères dans les maisons claustrales, d'autres hors des cloîtres, où s'en offre la commodité.

26° A LA MORT D'UN CHANOINE, LA MAISON FAIT-ELLE RETOUR IMMÉDIAT AU CHAPITRE, OU RESTE-T-ELLE AUX HÉRITIERS ET POUR QUEL TEMPS ?

Selon les statuts de l'église, nulle maison claustrale ne doit rester sans possesseur canonique

1 Postérieurement à la date du présent document, il y a eu un cinquième livre aux chartes, nommé *Liber supernumerarius*

ultra biennium, nisi testator aliter disposuisset in suo testamento pro consanguineo futuro canonico ad quod conceditur ei tempus biennii vel ut maximum quingennii et nullo modo ultra, salvo quod debite interim domum curet interteneri, lapso vero dicto biennio vel quingennio, exponenda est proclamationi per capitulum, nulla ratione in contrarium obstante, et pretium est hæredis vel legatarii defuncti.

27° AN IN DICTA ECCLESIA SINT CONFESSARII QUI EXCIPIANT CONFESSIONES LAICORUM ET CONCIONATORES QUI DIEBUS FESTIS CONCIONENTUR ?

Confessarii pro laicis nunquam fuerunt in nostra ecclesia, prout necne in imperio in cathedralibus solent esse. Sunt vero concionatores tres ; primam concionem habent Patres Societatis, diebus dominicis, ab 11ª usque ad 12ᵐᵃᵐ, lingua gallica ; alteram, iisdem diebus, Franciscani dicti Recollecti, a 1ª usque ad 2ᵃᵐ eadem lingua ; tertiam itidem dicti Recollecti faciunt in majori capitulo, lingua flandrica, mane ab hora 7ª usque ad octavam, singulis dominicis diebus et per totum adventum et quadragesimam quotidie

28° AN SIT LECTIO CASUUM CONSCIENTIÆ ? AN SIT PRÆCEPTOR GRAMMATICÆ ET MUSICÆ ? AN DOCEATUR DOCTRINA CHRISTIANA ET PUERI ET PUELLÆ ACCEDANT AD EAM PERDISCENDAM ?

Lectio casuum conscientiæ et sacræ scripturæ interpretatio a pluribus annis apud ecclesiam nostram intermissa fuit, incumbit tamen hoc onus obtinenti præbendam theologalem, quæ in ecclesia nostra ad eum finem instituta est. Rudimenta grammaticæ docet puellos in ipso claustrorum ambitu ludimagister ecclesiasticus a quo etiam doctrinæ christianæ initia hauriunt. Musicæ præest magister capellæ qui habet duos substitutos, tam ad regendam musicam quam instruendos pueros symphoniacos.

29° AN DIVINA OFFICIA CELEBRENTUR CUM MUSICA, DIEBUS FESTIS, ET PENES QUEM EST CURA ECCLESIÆ ET DIRECTIO FUNCTIONUM ECCLESIASTICARUM ?

Musica non solum vocalis sed et instrumentalis, tempore divinorum officiorum, diebus præsertim dominicis, festivis et duplicibus, in hac nostra ecclesia usitata est et celebris admodum, quibus maxima frequentia et devotione populus interesse consuevit. Unde pro majore divini cultus augmento et splendore, sumptus etiam non exiguos dictæ musicæ impendimus. Præterea singulis diebus, statim finitis matutinis, in diversis capellis juxta particulares fundationes cantatur unum sacrum musice, præterquam quod feriæ sextæ sacrum de Sancta Cruce, cantu Gregoriano, absolvitur.

prébendier, au-delà de deux ans, si le défunt n'en a disposé par testament en faveur d'un parent, chanoine futur, auquel elle est concédée pour deux ans ou au plus pour cinq, jamais davantage, avec obligation pour lui de l'entretenir. Passé ce terme de deux ou cinq ans, elle doit être exposée aux enchères par le chapitre, nonobstant toute raison contraire, et le prix revient à l'héritier ou au légataire du défunt.

27° DANS LA DITE ÉGLISE Y A-T-IL DES CONFESSEURS AU SERVICE DES LAÏQUES ET DES ORATEURS POUR PRÊCHER AUX [illegible] ?

Jamais il n'y eut en notre église des confesseurs pour les laïques, ce n'est pas l'usage dans les cathédrales de l'Empire. Mais il y a trois prédicateurs : le premier sermon se fait en français le dimanche, de la 11ᵐᵉ à la 12ᵐᵉ heure, par les Jésuites ; le second, le même jour, dans la même langue, par les Franciscains, dit Récollets, de la 1ʳᵉ à la 2ᵐᵉ heure ; le troisième en flamand se fait au grand-chapitre par les dits Récollets de 7 à 8 heures du matin, chaque dimanche, et chaque jour de l'avent et du carême.

28° LIT-ON LES CAS DE CONSCIENCE ? Y A-T-IL UN PROFESSEUR DE GRAMMAIRE ET DE MUSIQUE ? ENSEIGNE-T-ON LA DOCTRINE CHRÉTIENNE AUX GARÇONS ET AUX FILLES ?

La lecture des cas de conscience et l'interprétation de l'Ecriture Sainte est négligée dans notre église depuis plusieurs années ; elle incombe cependant au titulaire de la prébende théologale, instituée parmi nous dans ce but

Dans l'enceinte même des cloîtres, l'instituteur ecclésiastique enseigne les éléments de la grammaire aux enfants qu'il initie en outre à la doctrine chrétienne. Le maître de chapelle dirige la musique; il a deux substituts tant pour la direction de la musique que pour l'instruction des jeunes choristes.

29° [illegible] DE FÊTES LES OFFICES SONT-ILS CÉLÉBRÉS EN [illegible] ? QUI SOIGNE L'ÉGLISE ET RÉGIT LES FONCTIONS ECCLÉSIASTIQUES ?

La musique non-seulement vocale mais instrumentale accompagne les offices des dimanches, des fêtes simples et doubles, et y attire une nombreuse assistance dont elle favorise la dévotion. C'est pourquoi, pour le progrès et la splendeur du culte, nous y consacrons de grandes dépenses. De plus, chaque jour, après les matines, une messe en musique est célébrée dans une des chapelles selon les fondations spéciales, sans compter celle de la Sainte-Croix qui s'exécute en plain-chant le sixième jour de la semaine. Le samedi et le dimanche, également après complies, l'antienne *Salve*

Diebus quoque sabbativis et dominicis post completorium antiphona Salve Regina in honorem beatæ Virginis ; diebusque Jovis hymnus, sequentia et responsorium de venerabili sacramento cum decenti ejusdem delatione et expositione in media navi ecclesiæ, clero ibidem stationem faciente populoque frequenti ad sonitum campanarum congregato, varia vocum et instrumentorum symphonia, decantantur.

Directio functionum ecclesiasticarum est penes decanum.

30° AN IN ECCLESIA SINT INDULGENTIÆ ET QUALES ET QUO TEMPORE?

Indulgentias plenarias et generales nullas habet ecclesia nostra, præter eas quæ concessæ sunt confraternitati Beatæ Mariæ Virginis, in claustris ad gradus.

31° AN CIRCA CELEBRATIONEM MISSARUM SIT MODUS PRÆSCRIPTUS IN ECCLESIA PRO COMMODITATE POPULI ET A QUIBUS SACRAMENTA ADMINISTRENTUR IN ECCLESIA?

Ordo in celebratione missarum non est ita exactus : et hæc fuit causa quare, in ultima missione Romana, supplicaverimus Suæ Sanctitati pro erectione sacristiæ communis quæ fuit concessa et optamus illam auctoritate illustrissimi nuncii apostolici introduci. De cætero non administrantur populo sacramenta in cathedrali.

32° AN PRO FABRICA ECCLESIÆ SACRISTIA ET LUMINE S^mi SACRAMENTI SINT REDITUS PARTICULARES SEPARATI AB ALIIS ET AN DEPUTENTUR AD USUS DESTINATOS ET AN SACRISTIA INDIGEAT REPARATIONE ET ECCLESIA PARAMENTIS?

Habet quidem fabrica ecclesiæ separatos reditus et specialem eorum receptorem, qui ex præscripto deputati canonici administratoris fabricæ ad usus necessarios applicantur, sed adeo tenues ut tantis tectis ecclesiæ conservandis longe non sufficiant

Luminare S^mi Sacramenti totiusque ecclesiæ solvitur ex communi præbendarum massa.

33° AN IN PORTICU VEL VESTIBULO ECCLESIÆ ALIQUA VENDANTUR VEL ALIA ILLICITA COMMITTANTUR?

Permittitur in vestibulo ecclesiæ venditio libellorum piorum, rosariorum, medaliarum et similium, ut puerorum insolentiæ et alia illicita arceantur.

34° AN PRÆTER CANONICOS PRIMARIOS SINT ALII CANONICI SECUNDARII, QUOT NUMERO SINT ET A QUO FIAT COLLATIO? QUI SINT EORUM REDITUS, AN MILITENT SUB EODEM TITULO ET TECTO S. LAMBERTI? IN QUO LOCO CELEBRENT SUA OFFICIA? AN TENEANTUR AD RESIDENTIAM, PRO QUO TEMPORE, ET QUOS ORDINES ANNEXOS HABEANT RATIONE CANONICATUUM?

Præter canonicos majores sunt adhuc in ecclesia cathedrali duo collegia canonicorum secundariorum, unum S^ti Materni, qui sunt undecim, alterum

Regina, en l'honneur de la sainte Vierge ; le jeudi, l'hymne, la séquence et le répons du saint Sacrement, avec décent transport et exposition de celui-ci au milieu de la nef, se chantent par une symphonie variée de voix et d'instruments, au milieu du clergé rassemblé et des nombreux fidèles convoqués par le son des cloches

La direction des fonctions ecclésiastiques appartient au doyen.

30° Y A-T-IL DES INDULGENCES DANS L'ÉGLISE? LESQUELLES ET A QUELLE ÉPOQUE?

Notre église n'a d'indulgences plénières et générales que celles qui sont concédées à la confrérie de la Sainte Vierge Marie dans les cloîtres aux degrés.

31° PENDANT LA CÉLÉBRATION DES MESSES Y A-T-IL DANS L'ÉGLISE UN ORDRE PRESCRIT POUR LA FACILITÉ DU PEUPLE ET PAR QUI LES SACREMENTS SONT-ILS ADMINISTRÉS?

Il n'y a pas d'ordre si exact dans la célébration des messes ; c'est pourquoi, dans notre dernière mission à Rome, nous avons imploré de Sa Sainteté l'érection d'une sacristie commune qui nous a été accordée et qui, nous le souhaitons, sera inaugurée par l'autorité de l'Illustrissime Nonce Apostolique. Au reste, on n'administre pas les sacrements au peuple dans la cathédrale.

32° Y A-T-IL DES RENTES SPÉCIALES ET SÉPARÉES POUR LA FABRIQUE, LA SACRISTIE ET LE LUMINAIRE DU T. S. SACREMENT? EN AFFECTE-T-ON A CET USAGE? LA SACRISTIE A-T-ELLE BESOIN DE RÉPARATION ET L'ÉGLISE D'ORNEMENTS?

La fabrique de l'église a bien des revenus séparés et un receveur spécial ; ils sont appliqués aux usages nécessaires par le chanoine délégué à l'administration de la fabrique, mais ils sont si minces qu'ils ne suffisent pas à l'entretien des toitures.

Le luminaire du Très-Saint-Sacrement et de toute l'église se paie de la masse commune des prébendes.

33° VEND-ON, OU COMMET-ON D'AUTRES INFRACTIONS SOUS LE POR- [illegible]

On permet dans le portail de l'église la vente de livres pieux, de rosaires, de médailles et objets semblables, pour éviter l'insolence des enfants et d'autres infractions.

34° OUTRE LES CHANOINES PRIMAIRES Y A-T-IL DES CHANOINES SECONDAIRES? EN QUEL NOMBRE ET COMMENT SONT-ILS CHOISIS? QUELS SONT LEURS REVENUS? EXERCENT-ILS SOUS LE VOCABLE ET LE TOIT DE S. LAMBERT ET OÙ OFFICIENT-ILS? SONT-ILS TENUS DE RÉSIDER, COMBIEN DE TEMPS, ET QUELS ORDRES PRENNENT-ILS A RAISON DE LEURS CANONICATS?

Outre les chanoines primaires, il y a à la cathédrale deux colléges de chanoines secondaires, l'un de Saint-Materne de onze membres, l'autre

S[ti] Egidii seu, ut vocant, parvæ mensæ canonici, qui numero sunt tredecim. Præter hos, duo sunt capellani imperiales et duo episcopales qui eodem habitu canonicorum secundariorum utuntur. Illas Sancti Materni Sanctique Egidii in mense apostolico præbendas et canonicatus ac capellanias imperiales in utroque mense confert capitulum. In mense ordinarii canonicatus et præbendas Sancti Materni præpositus. Sancti Egidii seu parvæ mensæ præbendas ac decimam tertiam novissime superadditam et fundatam præbendam ejusdem parvæ mensæ in utroque mense confert decanus de capituli consensu, episcopales capellanias mense suo idem decanus conferendi jus habet.

Reditus dictorum canonicorum secundariorum eorumque receptores sunt particulares qui illos in massam congestos suo tempore distribuunt. Capellani imperiales unum pro indiviso bonorum registrum, prout similiter episcopales suum, possident.

Obligantur omnes præfati canonici et capellani tam ex juramento quam fundationibus suorum beneficiorum ad residentiam continuam sub eodem tecto et in eadem ecclesia S[ti] Lamberti, ibidemque ad decantandum omnes horas nocturnas et diurnas et ad supplendum vices canonicorum majorum tam in choro quam in summo altari, in quem finem, ex ordinatione apostolica, præbendæ eorum partim sunt presbyterales, partim diaconales et subdiaconales, quibus tamen suis obligationibus et oneribus non satisfaciunt. Habent etiam dicti canonici suas in eadem ecclesia capellas, in quibus nonnunquam certa anniversaria pro benefactoribus suis celebrant atque in die suorum patronorum officium divinum ibidem peragunt separatim.

35° QUOT SINT NUMERO CAPELLANI? AN OMNES HABEANT SUA ALTARIA INTRA ECCLESIAM? QUOS REDITUS HABEANT? QUÆ ONERA? AN HABEANT SUPPELLECTILEM SACRAM NECESSARIAM AD CELEBRANDUM ET A QUO FIAT COLLATIO?

Numerantur in ecclesia cathedrali, inclusis canonicis secundariis, centum capellani seu beneficiati videlicet undecim S[ti] Materni canonici et tredecim parvæ mensæ, duo capellani imperiales et duo episcopales. Deinde 42 capellani in dextro latere necnon triginta in sinistro. Sunt autem pleraque altaria intra ecclesiam ejusque ambitum sita, exceptis paucis quæ in domibus claustralibus fundata sunt. Extant præterea diversæ aliæ missarum, ut vocant, currentium et aliarum fundationes in supradictis altaribus.

Proventus et onera altarium diversa sunt juxta liberalitatem et dispositionem fundatorum, maxima ex parte canonicorum hujus ecclesiæ.

In suppellectile sacra ad celebrandum necessaria

de Saint-Gilles, ou, comme on dit, de la Petite-Table, qui en compte treize. De plus, il y a deux chapelains impériaux et deux épiscopaux qui portent l'habit des chanoines secondaires. Le chapitre confère les prébendes de Saint-Materne et de Saint-Gilles dans les mois apostoliques, et les canonicats et chapellenies impériales dans l'un et l'autre mois.

Du consentement du chapitre, le prévôt confère les canonicats et prébendes de Saint-Materne dans les mois de l'ordinaire, et le doyen, dans les uns et les autres mois, les prébendes de Saint Gilles ou de la Petite-Table avec la treizième qu'on y a ajoutée.

Le dernier a aussi le droit de conférer dans son mois les chapellenies épiscopales.

Les chanoines secondaires ont des revenus et des receveurs particuliers qui en forment une masse à répartir en son temps. Les chapelains impériaux possèdent un registre de leurs biens indivis, les épiscopaux également.

Tous les dits chanoines et chapelains sont obligés tant par leur serment que par les fondations de leurs bénéfices, à résider continuellement sous le même toit et dans l'église de Saint-Lambert, ainsi qu'à y chanter toutes les heures nocturnes et diurnes et à suppléer les chanoines primaires tant au chœur qu'au maître-autel : à cette fin, leurs prébendes sont parties presbytérales, parties diaconales et sous-diaconales : ils ne satisfont pourtant point à leurs charges et devoirs. Les dits chanoines ont leurs chapelles dans l'église même, où souvent ils célèbrent des anniversaires pour leurs bienfaiteurs et l'office divin séparé au jour de leurs patrons.

[illegible] QUEL EST LE NOMBRE DES CHAPELAINS? ONT-ILS TOUS LEURS AUTELS DANS L'ÉGLISE? QUELS REVENUS? QUELLES CHARGES? ONT-ILS L'ARGENTERIE NÉCESSAIRE A LEURS FONCTIONS? QUI LES NOMME?

Dans la cathédrale, on compte, chanoines secondaires inclus, cent chapelains ou bénéficiers; savoir 11 chanoines de Saint-Materne et 13 de la Petite-Table, 2 chapelains impériaux et 2 épiscopaux; puis 42 chapelains du côté droit et 30 du côté gauche. Or, la plupart des autels sont sis à l'intérieur de l'église et de son enceinte, sauf quelques-uns fondés dans les maisons claustrales. Il existe en outre diverses messes, nommées courantes, et des fondations d'autres messes sur les dits autels.

Les revenus et charges des autels varient d'après la libéralité et la disposition des fondateurs, en majorité chanoines de cette église.

Dans l'argenterie nécessaire au saint sacrifice, il y a une pénurie assez notable, d'où le besoin

defectus est satis notabilis ac propterea sacristia communi opus est de qua supra.

Collatio beneficiorum seu altarium non affectorum spectat, in mense ordinarii, ad decanum.

36° CANONICI TAM PRIMARII QUAM SECUNDARII ET CAPELLANI AN SUBSINT IN CORRECTORIIS DECANO ET CAPITULO ?

Omnes canonici tam primarii quam secundarii et capellani subjiciuntur correctioni decani et capituli.

37° AN ET QUOT SINT CONFRATERNITATES IN ECCLESIA ? SUB QUIBUS TITULIS ? QUANTI EARUM REDITUS ET EMOLUMENTA, QUÆ ONERA ET GRATIÆ ? QUOT ET QUALES CONFRATRES ?

Confraternitates in ecclesia cathedrali sunt quinque, nimirum : Sanctissimæ Trinitatis, Sanctæ Crucis, Beatæ Mariæ Virginis, Sancti Lucæ evangelistæ et Sanctæ Ceciliæ.

Quanti earum reditus et emolumenta, quæ onera et gratiæ specialibus dictarum confraternitatum codicibus rationariis, chartis et bullis uberius videre est.

Confraternitas Sanctissimæ Trinitatis constat ex canonicis primariis et beneficiatis, canonicis secundariis et capellanis prout similiter illa Beatæ Mariæ virginis et Sancti Lucæ : præterquam quod in illam Beatæ Virginis abscribuntur etiam exteri, tum ecclesiastici tum seculares viri et mulieres. Confraternitas Sanctæ Crucis composita est ex solis beneficiatis ; Sanctæ Ceciliæ vero ex cantoribus musicis hujus ecclesiæ.

38° AN ONERA AD QUÆ TENENTUR CANONICI TAM PRIMARII QUAM SECUNDARII ET CAPELLANI SINT IN ALIQUA TABULA DESCRIPTA ET PUBLICE PROPOSITA ?

Officia et onera ad quæ tenentur canonici primarii in choro ac summo altari descripta habentur in tabella affixa in introitu chori, ubi etiam appensus est ordo missarum quas vocant currentes, quæ celebrari solent successive per communes beneficiatos certis horis ex particularibus defunctorum legatis et fundationibus. Cæterum nullus alius missarum vel onerum beneficiatis incumbentium propositus est catalogus.

d'une sacristie commune, dont nous avons déjà parlé

La collation des bénéfices ou autels non affectés compète au doyen dans le mois de l'ordinaire.

36° LES CHANOINES PRIMAIRES ET SECONDAIRES, LES CHAPELAINS SONT-ILS SOUMIS POUR LES CORRECTIONS AU DOYEN ET AU CHAPITRE ?

Tous les chanoines tant primaires que secondaires et les chapelains sont soumis à la correction du doyen et du chapitre.

37° Y A-T-IL DES CONFRÉRIES DANS L'ÉGLISE ? LESQUELLES ET SOUS QUELS TITRES ? QUELS SONT LEURS RENTES ET ÉMOLUMENTS, LEURS CHARGES ET FAVEURS, LEURS MEMBRES ET COMBIEN ?

Dans la cathédrale se trouvent cinq confréries, savoir : de la Très-Sainte Trinité, de la Sainte Croix, de la bienheureuse Vierge Marie, de Saint Luc évangéliste et de Sainte Cécile.

Quant à leurs rentes et émoluments, à leurs charges et faveurs, on les voit détaillés dans les chartes, les bulles et les registres spéciaux de ces confréries.

La confrérie de la Très-Sainte Trinité se compose de chanoines primaires, de bénéficiers, de chanoines secondaires et de chapelains, de même que celles de la Sainte Vierge et Saint Luc, sauf que dans celle de la Sainte Vierge sont inscrits des étrangers soit clercs, soit laïques des deux sexes. La confrérie de la Sainte Croix est formée des seuls bénéficiers, et celle de Sainte Cécile des chantres et musiciens de l'église.

38° LES CHARGES IMPOSÉES AUX CHANOINES TANT PRIMAIRES QUE SECONDAIRES ET CHAPELAINS, SONT-ELLES INSCRITES SUR UN TABLEAU ET EXPOSÉES AU PUBLIC ?

Les offices et charges auxquels les chanoines primaires sont astreints au chœur et au maître-autel, sont énumérés sur un tableau affiché à l'entrée du chœur, où est appendu aussi l'ordre des messes dites courantes que doivent successivement célébrer à heures fixes les bénéficiers communs, en acquit de legs et de fondations spéciales. Hors de là, on n'a point dressé de catalogue des messes ou des obligations incombant aux bénéficiers.





LE CHAPITRE

DE

SAINT LAMBERT

A

LIÉGE

NOMS, PRÉNOMS, TITRES

Années de réception et décès des Papes, des Cardinaux, des Princes-Evêques
des Archevêques, des Evêques, des Prélats
des Abbés mitrés, des Tréfonciers
qui ont fait partie du Chapitre de Saint-Lambert

A LIÉGE





PAPES

ÉTIENNE X.

FRÉDÉRIC, FILS DE GOTHELON, DUC DE LORRAINE, ONCLE DE GODEFROID DE BOUILLON,

CHANOINE-TRÉFONCIER, ARCHIDIACRE DE LIÉGE.

Prélat assistant du pape Léon IX, bibliothécaire et archichancelier de la Sainte Église, cardinal-diacre de Sainte-Marie.

Légat *a latere* à Constantinople, abbé général du mont Cassin, cardinal-prêtre de Saint Chrysogone. Élu pape sous le nom d'Étienne X, le 2 août 1057. Il donna à la cathédrale la magnifique relique de la Vraie Croix, qui se conserve encore dans le trésor de la cathédrale actuelle, et mourut le 29 mars 1058.

NICOLAS II.

GÉRARD D'ALLOBROGE-LE-BOURGUIGNON,

CHANOINE-TRÉFONCIER DE LIÉGE EN 1031, GRAND-ARCHIDIACRE DE LIÉGE EN 1036, ÉVÊQUE DE FLORENCE.

Elu pape sous le nom de Nicolas II, le 28 décembre 1058, couronné le 18 janvier 1059, † le 21 juillet 1061.
Il légua au chapitre de Saint-Lambert une maison qu'il avait habitée, rue Gérardrie.

URBAIN IV.

JACQUES DE COURT-PALAIS-PANTALÉON,

CHANOINE-TRÉFONCIER DE LIÉGE, ARCHIDIACRE DE CAMPINE, ÉVÊQUE DE VERDUN, PATRIARCHE DE JÉRUSALEM, LÉGAT EN POLOGNE, EN PRUSSE, EN POMÉRANIE ET EN LIVONIE.

Élu pape sous le nom d'Urbain IV, le 29 août 1261

Il rédigea les règles d'observance pour les béguinages du pays de Liége, il formula les règles pour la récitation de l'office en plain-chant, qui furent suivies à Saint-Lambert jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Par un bref particulier au chapitre de Saint-Lambert et à la bienheureuse Ève, recluse de Saint-Martin, il annonça qu'il établissait la fête du Saint Sacrement et en ordonna la célébration dans tout l'univers, † et inhumé dans l'église de Saint-Laurent à Pérouse, le 2 octobre 1264.

GRÉGOIRE X.

THIBAUT VISCONTI, FILS DU COMTE DE PLAISANCE, SEIGNEUR DE MILAN,

CHANOINE-TRÉFONCIER DE LIÉGE, EN 1252, GRAND-ARCHIDIACRE D'ARDENNE EN 1253.

Élu pape sous le nom de Grégoire X, le 1er septembre 1271, † le 10 janvier 1276, et inhumé dans la cathédrale d'Arrezzo.

CLÉMENT VI.

PIERRE ROGER DE MONSTRI DE ROSE VILLE,

ARCHIDIACRE D'ARDENNE, PRIEUR DES ABBAYES DE NISMES, DE FÉCAMPS, GARDE DES SCEAUX DU ROI DE FRANCE PHILIPPE DE VALOIS, ÉVÊQUE D'ARRAS, ARCHEVÊQUE DE SENS ET DE ROUEN, CARDINAL DES TITRES DES SS. NÉRÉE ET AQUILÉE.

Élu pape sous le nom de Clément VI, le 7 mai 1342, † le 6 décembre 1352.

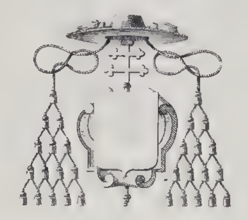
ADRIEN VI.

ADRIEN FLORITZ, DIT FLORENTZ,

CHANOINE-TRÉFONCIER DE LIÉGE, ARCHIDIACRE DE FAMENNE, PRÉVÔT DE SAINT-SAUVEUR A UTRECHT, DOYEN DE SAINT-PIERRE A LOUVAIN, VICE-CHANCELIER DE L'UNIVERSITÉ, PRÉCEPTEUR DE L'EMPEREUR CHARLES-QUINT, LÉGAT A LATERE, ÉVÊQUE DE TORTOSE, VICE ROI D'ESPAGNE, CARDINAL DU TITRE DES SS. JEAN ET PAUL.

Elu pape sous le nom d'Adrien VI, le 9 janvier 1522, † le 14 septembre 1523, inhumé à Rome, dans l'église de Sainte-Marie-del-Anima des Allemands.





CARDINAUX

ACCIAIOLUS 1380-1407.

Ange Acciaiolus, grand-official de Saint-Lambert, évêque d'Aversa, archevêque de Florence en 1385, cardinal-prêtre du titre de Saint Laurent par Urbain VI, cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du sacré collége, chancelier du pape Boniface IX, légat en Hongrie, † le 13 juin 1407.

AEGIDII 1386-1407.

Jean Aegidii, grand-prévôt de Saint-Lambert, auditeur de Rote, nonce du saint siége, créé cardinal du titre des SS. Cosme et Damien, par Innocent VI, † en juillet 1407, à Pise, mais inhumé dans la cathédrale de Liége, devant l'autel des SS. Cosme et Damien au vieux chœur

D'AIGREFEUILLE 1375-1401.

Guillaume d'Aigrefeuille, archidiacre de Brabant, créé cardinal du titre de Saint Étienne *in monte Cœlio*, par le pape Urbain V, en 1367. Légat en Allemagne, † en 1401.

ALBERTI 1351-1363.

Beauduin Alberti de Saint-Aubert, chanoine, grand-official de Saint-Lambert, cardinal prêtre du titre des SS. Jean et Paul en 1353, évêque de Paris, d'Auxerre, et de Maguelonne, cardinal-évêque d'Ostie, † le 9 mai 1363.

ALBERTI 1352-1369.

Etienne Alberti, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1356, évêque de Carcassonne, cardinal-diacre de Sainte-Marie *in Aquirio* en 1361, cardinal-prêtre du titre de Saint Laurent *in Lucina*, † le 28 septembre 1369.

D'ALÉANDER GIRADA ET SALA 1515-1542.

Jérôme d'Aléander Girada et Sala, prévôt de Saint-Jean, bibliothécaire de la Vaticane, cardinal-prêtre du titre de Saint Chrysogone, archevêque de Brindes, † en 1542.

D'ALENÇON 1398-1412.

Philippe d'Alençon, chevalier de la Toison d'Or, archidiacre de Campine, cardinal-prêtre de Sainte Marie *in Transtevere*, cardinal-évêque de Sabine.

D'ALLOBROGE-LE-BOURGUIGNON 1031 1061.

Gérard d'Allobroge-le-Bourguignon, chanoine-tréfoncier, grand-archidiacre de Liége, archevêque cardinal de Florence. Élu pape sous le nom de Nicolas II.

D'ALVAREZ DE TOLÈDE 1533 1557.

Juan Pedro, d'Alvarez de Tolède de Valdécormeya d'Albe et d'Huescar, évêque de Cordoue, archevêque de Burgos et de Compostelle, cardinal-prêtre du titre de Saint Clément en 1557

DE ANNA 1421-1428
Angelo de Anna, archidiacre de Hesbaye, évêque de Laon et de Préneste, cardinal du titre de Sainte Lucie *in septifolio*, cardinal-prêtre de Sainte-Pudentienne, cardinal-évêque suburbicaire, † le 21 juillet 1428.

ARRÉCIN DE TARANTAISE 1430-1444.
Jean d'Arrécin, dit *de Tarantaise*, official de Saint-Lambert, abbé de Visé, archevêque de Tarantaise, cardinal-prêtre des SS Nérée et Achillée.

DE SAINTE CECILE ET D'AUVERGNE 1348-1373.
Guy de Sainte Cécile et d'Auvergne, vice-doyen de Saint-Lambert, cardinal-prêtre, archevêque de Lyon, évêque de Porto, légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie, en France et en Espagne, † en 1373.

AUCOLTI 1524-1532
Pierre Aucolti da Firenze, évêque d'Ancône, d'Arras, de Cadix, de Crémone, d'Albano, de Palestrina, de Sabine, archevêque de Ravenne, cardinal-évêque suburbicaire.

DE BADE 784-810.
Gerbald, fils du roi des Badois ou Bavarois, évêque de Liége, créé cardinal par le pape Léon III, pendant le séjour de ce pontife à Liége.

DE BADE 1674-1677.
Bernard Gustave, prince de Bade, chanoine comte de Cologne, de Strasbourg et de Fulda, archichancelier de l'Empire en Italie, cardinal du titre de Sainte Suzanne en 1671, † au château d'Hamelburg, le 26 décembre 1677.

DE BAVIÈRE 1567 1598.
Philippe, duc de Bavière, comte palatin du Rhin, sigillifer du chapitre de Saint-Lambert, grand-prévôt de Cologne, évêque de Ratisbonne, cardinal-prêtre du titre de Saint Bernard, † le 18 mai 1598.

DE BAVIÈRE 1746-1763.
Jean Théodore, duc de Bavière, prince-évêque de Liége, évêque de Freysingen et de Ratisbonne, créé cardinal-prêtre du titre de Saint Laurent *in Lucina*, par le pape Benoit XIV, le 18 juin 1746, † le 27 janvier 1763.

DE BESSA 1342-1369
Nicolas de Bessa, neveu du pape Innocent VI, archidiacre de Condroz, évêque de Limoges, cardinal-diacre du titre de Sainte Marie *in via lata*, † le 5 novembre 1369.

DE BORSANO 1370-1381.
Simon de Borsano, grand-prévôt de Saint-Lambert, archevêque de Milan en 1370, créé cardinal du titre des SS. Jean et Paul par le pape Grégoire XI, † à Nice le 27 août 1381.

DE BOURBON-VENDOME 1538-1590.
Charles Louis, duc de Bourbon-Vendôme, théologal de Saint-Lambert, archevêque de Rouen, évêque de Beauvais, de Nevers, de Xaintes, legat d'Avignon, cardinal-prêtre, † le 9 mai 1590.

DE BRANCAS 1377-1412
Nicolas de Brancas, archidiacre de Hesbaye, archevêque de Consenza, prêtre-cardinal du titre de Saint Marc, évêque d'Albano, † le 1er juillet 1412.

DE BRANCAS 1395-1427
Balthasar Rainaud de Brancas, archidiacre de Condroz, cardinal des titres des SS. Vite et Modeste, † en 1427.

DE BUSLEYDEN 1483-1502.
François de Busleyden, grand-prévôt de Saint-Lambert, archevêque de Besançon en 1498, cardinal-prêtre, † le 21 août 1502.

CAETANI 1409-1412.
Antoine Caëtani des ducs de Sermonette, grand-official de Saint-Lambert, évêque de Préneste, de Porto-Sainte-Rufine, de Fiésoles, patriarche d'Aquilée, cardinal-prêtre du titre de Sainte Cécile, † le 14 janvier 1412.

CESARINI 1431-1445.
Julien Césarini des ducs Sforza, archidiacre de Famenne, prévôt de Hoxem et de Hougarde, auditeur de Rote, cardinal-diacre du titre de Saint Ange, par Martin V, en 1426, puis cardinal-évêque de Sabine. Légat *a latere* en Hongrie, en Bohême et en Pologne, tué à la bataille de Varna, le 10 novembre 1444.

CAESARINI 1491-1510.
Julien Caesarini des ducs de Gravina et de Sforza, cardinal du titre de Saint Serge, archidiacre de Brabant, † à Rome, le 1er mai 1510.

CARAFFA 1460-1511.
Olivier Caraffa della Spina des ducs de Andria-Airola, archidiacre d'Ardenne, cardinal-prêtre des titres des Saints Marcellin et Pierre en 1464, doyen du sacré collége, archevêque de Naples, cardinal-évêque suburbicaire d'Albano, de Sabine et d'Ostie, † le 20 janvier 1511.

DE CASTIGLIONE 1411-1449.
Branda de Castiglione, auditeur de Rote, official de Liége, prévôt de Maeseyck, évêque de Plaisance, créé cardinal du titre de Saint Clément par Jean XXIII, cardinal-évêque de Porto. Légat en Hongrie et en Bohême, † le 5 février 1449.

CIOCCHI DE MONTÉ 1515-1533
Antoine Ciocchi de Monté, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, évêque de Rimini, d'Alba, de Cajazzo, de Tusculum, de Préneste, de Sabine, de Porto, de Pavie, de Navarre, archevêque de Siponte, cardinal-évêque suburbicaire, † le 20 septembre 1533.

DE CLUGNY 1470-1483.
Ferry de Clugny, ambassadeur en cour de Rome, archidiacre d'Ardenne, maître des requêtes de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, chancelier de la Toison-d'Or, cardinal du titre de Saint Vital, puis de Sainte Marie *in Dominica*, évêque de Tournai en 1474, † le 7 octobre 1483.

COLONNA 1451-1463.
Prosper Colonna, comte d'Alba, prince de Salerne, neveu du pape Martin V, archidiacre de Campine, doyen de Heinsberg, cardinal-diacre de Saint-Georges *ad velum aureum*, archiprêtre de la basilique de Latran, archidiacre de l'Église Romaine, † à Rome, le 24 mai 1463.

COLONNA 1340-1348.
Jean Pierre Agapite Colonna, tréfoncier de Liége, doyen de Saint-Martin, cardinal-diacre des titres des Saint Eustache et Saint Ange, † en 1348.

DE COURT-PALAIS-PANTALÉON 1234-1264.
Jacques de Court-Palais-Pantaléon, archidiacre de Campine, évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, cardinal *a latere*. Élu pape sous le nom d'Urbain IV.

DE CUSA 1431-1464.
Nicolas de Cusa, doyen de Saint-Floribert à Coblence, prévôt de Meyenfels, archidiacre de Brabant. Légat en Allemagne et à Constantinople, cardinal-prêtre du titre de Saint Pierre-aux-Liens, évêque de Brixen, † à Todi en Ombrie, le 11 août 1464, inhumé à Rome dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens

D'ENCKEVORT 1506-1534
Guillaume d'Enckevort de Merlo, prévôt de Malines, archidiacre de Brabant et de Famenne, protonotaire apostolique, chambellan du pape Jules II, doyen de Bois-le-Duc, prévôt de Tongres, ambassadeur impérial, dataire apostolique, évêque de Tortose, cardinal-prêtre du titre des SS. Jean et Paul, † le 19 juillet 1534

FIESCHI 1380-1423.
Louis Fieschi des comtes de Lavania, archidiacre de Campine, évêque de Verceil en 1384, cardinal-diacre du titre de Saint Adrien en 1384. Légat en Campanie, à Bologne, à Ferrare et en Sicile, † à Rome, le 3 avril 1423.

FLORITZ ou FLORENTZ 1521-1523.
Adrien Floritz ou Florentz ou Florentii, archidiacre de Famenne, prévôt de Saint-Sauveur à Utrecht, doyen de Saint-Pierre à Louvain, chancelier de l'Université, précepteur de l'empereur Charles-Quint, légat *a latere*, évêque de Tortose, vice-roi d'Espagne, cardinal du titre des SS. Jean et Paul. Élu pape sous le nom d'Adrien VI, † le 14 septembre 1523.

DE FURSTEMBERG 1190-1227
Conrard de Furstemberg, fils d'Eginon, comte d'Urach et de Furstemberg et d'Agnès, fille du duc de Zaeringhen, prévôt de Bonn, grand-doyen de Liége, abbé de Villers, évêque de Lausanne, Général de l'Ordre de Clervaux et Citeaux, cardinal-évêque de Porto et de Sainte-Rufine. Élu pape en 1227, il refuse cette suprême dignité, les membres du sacré collége ne peuvent vaincre son humilité.

DE FURSTEMBERG 1660-1704.
Guillaume Egon, prince landgrave de Furstemberg, Heiligenberg, Werdenberg, ministre plénipotentiaire du chapitre de Saint-Lambert, grand-doyen de Cologne, premier ministre, grand-chancelier du prince de Liége, évêque de Strasbourg, cardinal-prêtre en 1686, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, † le 10 avril 1704

DE SAINT GEORGES 1499-1509
Jean Antoine de Saint Georges, archidiacre de Condroz, évêque d'Alexandrie, prêtre-cardinal du titre des SS. Nérée et Achillée, patriarche de Constantinople, évêque de Parme, d'Albano, de Palestrina et de Sabine, † en 1509.

GENTILI 1388 1389.
Luc Gentili Rodolphucci, archidiacre de Campine, évêque de Lucera en 1360, de Nocera en 1363, archevêque de Camérino en 1368, cardinal-prêtre du titre de Saint Sixte, par Urbain VI, † à Pérouse en 1389

DE GRANVELLE 1540-1580.
Antoine Perennot de Granvelle, prévôt de Maeseyck, archidiacre de Hesbaye, évêque d'Arras, archevêque de Besançon et de Malines, primat de Belgique, premier ministre d'Espagne, vice-roi de Naples, gouverneur-général des Pays-Bas, cardinal-évêque suburbicaire de Sabine, † le 21 septembre 1580

DE GROESBEECK 1536.
Gérard de Groesbeeck, frère du tréfoncier Jean de Groesbeeck, chanoine de Mayence en 1553, doyen d'Aix en 1557, abbé de Ciney, grand-doyen de Saint-Lambert en 1548, délégué au Concile de Trente, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, élu prince-évêque de Liége en 1563, cardinal-prêtre du titre de Saint Grégoire *in monte Cœlio*, † le 19 décembre 1580.

DE GUARNO 1320-1328.
Bernard de Guarno, neveu du pape Clément V, grand-prévôt de Saint-Lambert, cardinal-diacre du titre de Saint Eustache, † en 1328.

DE HESSE 1653 1682.
Frédéric landgrave de Hesse Darmstadt, chanoine-comte de Cologne, grand-maître de l'Ordre de Malte, évêque de Breslau, cardinal des titres de SS. Césaire, Eustache, Nicolas et Sainte Marie, général des galères de la Religion, vice-roi de Sardaigne, † le 19 octobre 1682.

DE HORNES 1371 1389.
Arnold de Hornes, chanoine-comte de Cologne, évêque d'Utrecht en 1371, prince-évêque de Liége en 1378, créé cardinal-prêtre en 1384 par le pape Urbain VI, † le 5 mars 1389.

ITÉRY 1363-1367.
Pierre Itéry, archidiacre de Brabant, évêque de Dax sur l'Adour, cardinal-prêtre du titre des Quatre Saints couronnés, cardinal-évêque d'Albano en 1364, † à Avignon, le 19 mai 1367.

LANGIUS DE WELLENBOURG 1524-1540.
Mathieu Langius de Wellenbourg, official du chapitre de Thorn, grand-prévôt d'Augsbourg, évêque de Gure, de Carthagène, archevêque de Saltzbourg, cardinal-prêtre en 1511, † en 1540.

DE LIMBOURG 1173-1195.
Simon de Limbourg, fils d'Henri IV, duc de Limbourg et d'Ardenne et de Sophie, fille du duc de Lorraine, oblat de l'Ordre Teutonique, archidiacre de Hesbaye, élu prince-évêque de Liége en 1193 mais non confirmé, cardinal du titre de Sainte Praxède.

DE LOBBES 1148-1167
Gérard de Lobbes sur Sambre, cardinal du titre de Sainte Praxède. Légat du pape, grand-official de Liége.

DE LORRAINE 1028-1058.
Frédéric, fils du duc des deux Lorraines, chanoine-tréfoncier de Liége, archidiacre de Hesbaye, cardinal des titres de Sainte Marie et de Saint Chrysogone. Élu pape sous le nom d'Etienne X, le 3 août 1057.

DE LORRAINE 1626-1670.
François Nicolas, prince de Lorraine et de Vaudemont, duc de Lotharingie et de Bar, archidiacre de Hainaut, évêque de Toul, capitulaire de Trèves et de Strasbourg, abbé de Saint-Michel et de Sénone, créé cardinal-diacre par Urbain VIII, † en 1670.

DE LOUVAIN 1177 1193.
Saint Albert de Louvain, fils du duc de la Basse-Lotharingie, archidiacre de Liége, évêque et prince de Liége, créé cardinal, par le pape Célestin III.

LUNA DE CASTRO 1495-1506.
Jean Luna de Castro, grand-official de Saint-Lambert, évêque d'Agrigente, de Slewic en Jutland, prêtre-cardinal du titre de Saint Prisque, † en 1506.

DE MARAMAURUS 1411-1415.
Landulphe de Maramaurus, célérier de Saint-Lambert, archidiacre de Campine, archevêque de Bari, cardinal-diacre du titre de Saint-Nicolas *in carcere Tulliano*, légat à Pérouse, en Toscane, en Allemagne et en Espagne, † le 14 octobre 1415.

LA MARCK 1500-1538.
Erard de la Marck, prince-évêque de Liége, légat *a latere*, évêque de Chartres et de Valence, cardinal-prêtre du titre de Saint Chrysogone, † le 16 février 1538.

DE MEGGAU 1490-1509.
Melchior de Meggau, dit Copis, archidiacre de Hainaut et de Hesbaye, prévôt de Magdebourg en 1482, évêque de Brixen en 1490, cardinal-prêtre du titre de Saint Etienne *in monte Cœlio* en 1502, † à Rome, le 3 mars 1509

MÉLIORATI 1400-1410.
Jean Meliorati des princes de Sulmone, archidiacre de Condroz, archevêque de Ravenne, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Croix en Jérusalem, † à Bologne, le 16 octobre 1410.

MINUTULUS 1395-1417.
Henri Minutulus de Napoli, grand-théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitondo, de Ruvo, archevêque de Trani, Barletta et de Naples, créé cardinal prêtre du titre de Saint Anastase, évêque de Frascati, Tusculum et Sabine. Légat à Bologne, Ferrare, Forli et Ravenne, † à Bologne, le 17 juin 1417.

DE MONSTRI 1327-1352.
Pierre Roger de Monstri, fils de Guillaume, comte de Monstri, seigneur de Villa Rosa, archidiacre d'Ardenne et de Condroz, prieur de Basle à Nîmes, de Fécamps, garde des sceaux du roi de France, Philippe de Valois, évêque d'Arras, archevêque de Sens et de Rouen, cardinal du titre des SS. Nérée et Achillée, élu pape sous le nom de Clément IV.

DE MONTFAVENCE 1318-1343
Bertrand de Montfavence, grand-official, puis grand-doyen de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre de Sainte Marie *in Aquirio*, † en 1343.

PYETRO DE PERRUGGIA 1524-1528
Flavius Jules Pyetro di Perruggia, cardinal du titre de Saint Eusèbe.

DELLA PORTA RHODIANI 1427-1434
Ardici della Porta Rhodiani, archidiacre de Hainaut, abbé de Florennes, avocat consistorial apostolique, cardinal du titre des SS. Côme et Damien, † le 9 avril 1434, inhumé dans la basilique vaticane

DELLA ROVERE LANTE 1500-1501.
Dominique, cardinal-prêtre des titres des SS. Vital et Clément, † en 1501.

DE SANCTORIS 1485-1510.
Fatius de Sanctoris, archidiacre d'Ardennes, dataire de la Sainte Eglise, prélat ordinaire de la cour du pape Innocent VIII, cardinal-prêtre de Sainte Sabine en 1505, † le 22 mars 1510.

DE SARVARVILLA 1372-1389.
Guillaume de Sarvarvilla, dit de Capoue, archidiacre de Brabant, archevêque de Salerne, cardinal-diacre de Sainte Marie *in Cosmedin*, créé cardinal-prêtre de Saint Eusèbe, en 1378, par Urbain VI, † en 1389.

DE SAVOYE 1639-1642.
Maurice prince de Savoye-Carignan, archidiacre de Hesbaye, cardinal-prêtre des titres de Saint Eustache et de Sainte Marie *in via lata*.

SCLAFENATI 1485-1497.
Jean Jacques Sclafenati, grand-prévôt de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre de Saint Etienne *in Cœlio monte*, évêque de Parme, † en 1497

DE SELVE DE MONTERUGO 1350 1384.
Pierre de Selve de Montérugo, neveu du pape Innocent VI, archidiacre de Liége, évêque de Pampelune, cardinal-prêtre du titre de Saint Anastase, vice-chancelier de l'Eglise Romaine.

DE STAGNO 1444-1455.
Hugues Guillaume de Stagno, prieur de Saint-Vith à Verdun, archidiacre de Metz, cardinal-prêtre du titre de Sainte Sabine, évêque de Sion et de Forli, † le 28 octobre 1455.

STÉPHANNI 1372-1373
Etienne Stéphanni, coste et grand prévôt de Saint Lambert, évêque de Paris, créé cardinal-prêtre du titre de Saint Eusèbe, par le pape Urbain V, en 1368, † en 1372.

DE SAXE 1692-1725
Chrétien Auguste duc de Saxe-Zeits, grand-écolâtre de Saint-Lambert, chanoine, comte-prévôt de Cologne, archevèque de Gran et de Sainte-Trigonie, primat de Hongrie, légat né du Saint-Siége, grand-commandeur de Thuringe de l'Ordre Teutonique, évêque de Javarin et de Raab, cardinal-prêtre en 1710, † à Ratisbonne, le 26 août 1725.

DE TALLEYRAND 1340-1363.
François de Talleyrand des comtes de Perigord, grand-coste de Saint-Lambert, évêque d'Autun, d'Auxerre, d'Albe et d'Albano, cardinal du titre de Saint Pierre-aux-Liens, † à Avignon, le 17 janvier 1363.

DE TARLAT 1512-1520.
Bernard de Tarlat, archidiacre de Campine, évêque de Coutance, cardinal-diacre de Sainte Marie *in Portico*, † en 1520.

TEXTOR 1326-1327
Ponce Textor, grand-prévôt de Liége, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Etienne *in monte Cœlio*.

THYBIS-AQUISGRANS 1525-1528.
Mathias Camille Thybis-Aquisgrans, prévôt de Pavie, chanoine de Bologne, Urbino, Ferrare, cardinal-diacre.

DE LA TOUR D'AUVERGNE 1664-1715.
Théodore Emmanuel, prince de la Tour d'Auvergne, duc d'Albret, grand-coste et grand-doyen de Saint-Lambert, prévôt de Fosses, grand-aumônier de France, cardinal-prêtre du titre des Saints Laurent *in pane* et Pierre-aux-Liens, évêque d'Ostie, cardinal suburbicaire, doyen du sacré collége, † le 2 mars 1715

DE LA TOUR D'AUVERGNE 1726-1743
Henri Oswald, prince de la Tour d'Auvergne, archidiacre de Condroz, cardinal du titre de Saint Calixte, archevêque de Tours et de Vienne en Dauphiné.

DE LA TOUR D'EUX 1338-1355
Bertrand de la Tour d'Eux, grand-official de Saint-Lambert, archevêque d'Embrun, cardinal du titre de Saint Marc, vice-chancelier de la Sainte Eglise, cardinal suburbicaire de Sabine, † à Avignon, le 2. octobre 1355

DE LA VALTELINE ET FARNÈSE 1541-1565
René Raymond Farnèse, prince de la Valteline, des ducs de Parme et de Plaisance, grand-prieur de Venise, abbé de Maeseyck, archevêque de Naples et de Ravenne, patriarche de Constantinople, cardinal-prêtre du titre de Saint Luce.

DE LA VALTELINE ET DE FARNÈSE 1560-1589
Alexandre, duc de Farnèse, prince de la Valteline, archevêque d'Avignon et de Montréal, patriarche de Jérusalem, cardinal-diacre du titre de Saint Ange, doyen du sacré collége, † en 1589.

VANDOLPHINO 1515-1521
Jean Alexandre Vandolphino Lamorto et Rinuccino, théologal de Saint-Lambert en cour de Rome, archevêque de Brindes, cardinal-prêtre du titre de Saint Chrysogone.

DE WELDENTZ 1035-1056.
Herman, comte de Weldentz et de Bavière, grand-écolâtre de Saint-Lambert, archevêque-électeur de Cologne, archichancelier de la Sainte Eglise, cardinal prêtre de Saint Jean à la Porte Latine, † le 11 février 1056

DE VELLETRO D'AUVERGNE 1342-1373
Guy de Velletro d'Auvergne, grand écolâtre de Saint-Lambert, archidiacre de Famenne et de Hainaut, évêque de Velletri, cardinal-prêtre du titre de Sainte Cécile, légat du pape Clément VI à Naples, † en 1373

VIERNIÉRI 1370-1394.
Pierre de Biernier ou Vierniéri, archidiacre de Condroz, de Campine, de Famenne et de Brabant, cardinal du titre de Saint Laurent *in Lucina* en 1375, évêque de Calvi et de Théano, † en 1394

VILLA-LUNA 1360-1424.
Pierre de Villa-Luna, cardinal de Sainte Marie *in Cosmedin* en 1375. Elu pape par les cardinaux d'Avignon en 1394, sous le nom de Benoit XII, déposé au concile de Pise en 1409, † le 23 mai 1424.

VISCONTI 1252-1276
Thibaut Visconti, fils du comte de Plaisance, seigneur de Milan, tréfoncier de Liége, grand-archidiacre d'Ardenne. Élu pape sous le nom de Grégoire X

VILETELLI 1559-1568.
Vitelocci Viletelli, archidiacre de Campine, évêque de Cita di Castello, cardinal de Sainte-Marie *in Portico,* évêque d'Inrola

VOLPUCIANO 1515-152 .
Castruccio Volpuciano, théologal de Saint-Lambert, cardinal-évêque suburbicaire de Sabine et d'Ostie, doyen du sacré collége

DES URSINS 1263-1306
Mathieu des Ursins, fils de Cajetan, duc des Ursins, et neveu du pape Nicolas III, créé cardinal du titre de Sainte Marie du Portique, par Urbain IV, † en 1306

DES URSINS 1325-1374
Raynald des Ursins, archidiacre de Campine, cardinal du titre de Saint Adrien *in monte Cœlio*, archiprêtre de la basilique du Vatican, † le 6 juin 1374.

DES URSINS 1334-1341
Mathieu des Ursins, recteur des Frères Prêcheurs de Liége, coste de Saint Lambert, archidiacre de Condroz, évêque de Girgente et d'Agrigente, archevêque de Manfredonia et de Viesti, cardinal-prêtre du titre des SS. Jean et Paul, † en 1341

DES URSINS 1350-1374.
Raynald des Ursins, archidiacre de Campine, cardinal-diacre du titre de Saint Adrien *in Campo*, archiprêtre de la Basilique Vaticane, archidiacre de Brabant. Légat *a latere,* † le 6 juin 1374.





ÉVÊQUES DE TONGRES ET DE LIÉGE

128 S. MATERNE, disciple de S. Pierre, a été le premier apôtre des Pays-Bas, et aussi évêque de Tongres, de Cologne et de Trèves, ces trois villes ne formant qu'un seul diocèse. Quelques-uns prétendent, sans pouvoir le prouver, qu'il était le fils de la veuve de Naïm, lequel fut ressuscité par Jésus-Christ. Il établit, vers l'an 97, son siége épiscopal dans la ville de Tongres, où il bâtit l'église de Notre-Dame. Saint Servais le transféra à Maestricht en 383, d'où l'évêque S. Hubert le transporta à Liége avec le corps de S. Lambert, dont il était le successeur. S. Materne mourut l'an 128, âgé de 115 ans.

283. S. NAVIT, évêque de Tongres et de Trèves, vers l'an 283.

287 S. MARCEL, évêque et martyr, en 287

304. S. MÉTROPOLE, évêque et martyr, l'an 304 ; sa mère étoit, dit-on, fille d'un roi de Hongrie.

308 S. SÉVERIN, fils d'un comte de Louvain, évêque et martyr, l'an 308

309. S. FLORENTIN, évêque et martyr, l'an 309

310. S. MARTIN, fils d'un comte de Namur, l'an 310

322 S. MAXIMIN, évêque et martyr, l'an 322

327. S. VALENTIN, évêque et martyr, l'an 327

403 S. SERVAIS fut obligé de transférer son siége de Tongres à Maestricht, les barbares ayant détruit la première de ces villes. Il fut du nombre des pères qui assistèrent au concile de Sardique contre les Ariens, l'an 347, et ensuite à celui de Rimini, l'an 359. Il était ami particulier de Saint Athanase. L'empereur Constance favorisant le parti des Ariens, S. Servais fut député avec S. Maximin, évêque de Trèves, pour lui demander la paix de l'Eglise. Il mourut en 403, extrêmement âgé.

503. S. AGRICOLE, mort l'an 503

506. S. URSICIN, mort en 506

508 S. DÉSIGNÉ, mort en 508

512. S. RENÉ, mort en 512

519. S. SULPICE, mort en 519.

521. S. QUIRILLE, mort en 521.

En citant cette suite des princes-évêques de Liége, telle que la donnent les *Tableaux ecclésiastiques*, nous n'entrerons point dans la discussion de l'époque précise de leur épiscopat. On sait que cette matière est pleine d'obscurité ; et nous convenons qu'il serait difficile de justifier par des preuves incontestables les dates indiquées ci-dessus pour les premiers évêques

529 S. EUCHAIRE I, mort en 529

532 S. FAUCON, frère du précédent, mort l'an 532

538. S. EUCHAIRE II, fils d'un roi de Bretagne, mort l'an 538.

571 S. DOMITIAN, issu des anciens ducs de Bavière, patron de la ville de Huy, mourut l'an 571. Il était aussi évêque de Cologne

610 S. MONULPHE, issu des comtes de Looz, patron de la ville de Dinant, mourut l'an 610.

617. S. GONDULPHE, fils d'un duc de Lorraine, mort en 617.

631. S. PERPET, issu des comtes de Looz, en 631, inhumé à Dinant.

634 S. EBERGISE, né à Huy, fils d'un noble tongrois, mort en 634

637. S. JEAN DE TIHANGE, dit l'Agneau, mort en 637

661. S AMAND, fils d'un duc d'Aquitaine, quitta son évêché l'an 650, pour travailler à la conversion des peuples des Pays-Bas, dont plusieurs étaient encore idolâtres. Il fonda une belle abbaye près de Tournai, laquelle porte son nom, et il en dota plusieurs autres. Il mourut l'an 661, et l'Église célèbre sa fête le 6 février

668 S. REMACLE, fondateur des célèbres abbayes de Stavelot et de Malmedy, quitta l'évêché l'an 653, et finit ses jours en retraite à Stavelot, vers l'an 668 On célèbre sa fête le 3 septembre.

668. S. THÉODARD, premier abbé de Stavelot, fut assassiné l'an 668, par les domestiques de quelques seigneurs, desquels il avait fait des plaintes, parce qu'ils usurpaient les biens de l'Église de Liége On fait sa fête le 10 septembre

708. S. LAMBERT était favori de Childeric II, roi de France; mais après la mort de ce prince, assassiné l'an 673, il fut chassé de la cour par la faction d'Ebroïn, et privé de son évêché, qui fut donné à un nommé Pharamond. Il se retira dans l'abbaye de Stavelot jusqu'à l'an 681, lorsque Pepin de Herstal, maire du palais, le rétablit dans son évêché, à la demande de tout son peuple. Pepin ayant répudié sa femme Plectrude, pour prendre Alpaïde, S. Lambert fit de fortes remontrances à ce prince; ce qui irrita Alpaïde, elle engagea son frère Dodon à se défaire de ce prélat. En effet, Dodon trouvant S. Lambert à Liége, le perça de plusieurs coups d'épée, l'an 708, le 17 septembre auquel jour l'Eglise célèbre sa fête.

708-727. S. HUBERT, issu, dit-on, des ducs d'Aquitaine, avait passé plusieurs années de sa vie à la cour de Pepin de Herstal, maire du palais d'Austrasie, où il avait épousé Floribane, dame de qualité. Etant allé un jour à la chasse dans les Ardennes, il vit paraître un cerf devant lui, ayant un crucifix entrelassé dans ses ramures, et il entendit une voix menaçante qui l'exhortait à se convertir. Hubert résolut aussitôt d'abandonner la cour; il alla trouver S. Lambert, évêque de Tongres, et s'engagea dans l'état ecclésiastique. Quelques années après, il fit le voyage de Rome, où le pape Serge I, ayant eu une révélation de la mort de S. Lambert, donna l'évêché de Tongres à Hubert, qu'il voulut lui-même sacrer évêque.

Le nouveau prélat fut reçu à Maestricht comme un homme envoyé du Ciel, la vénération qu'il avait pour les reliques de S Lambert, son prédécesseur, l'obligea de transférer le siége épiscopal à Liége, et de bâtir à son honneur une église cathédrale, au même endroit où il avait souffert le martyre. Il y fonda aussi quelques prébendes pour des clercs séculiers, et mourut le 3 novembre 727

746. S. FLORIBERT, fils et successeur de S. Hubert, augmenta le nombre des chanoines de S. Lambert, et mourut en 746.

761. S. FULCAIRE, fils d'un comte de Louvain, mourut en 761

784 AGILFRIDE, neveu de l'empereur Charlemagne, fut abbé de S. Amand et de S. Bavon à Gand, où il transporta le corps de Ste Pharaïlde; il mourut en 784.

809. GERBALDE était en grande vénération auprès de l'empereur Charlemagne, qui donna, en sa considération, plusieurs terres et privilèges à l'église de Liége; il mourut en 809.

832. WALCAND transporta le corps de S. Hubert dans les Ardennes, où il fonda en son honneur une belle abbaye de bénédictins; il mourut en 832

841. PIRARD, archidiacre du Hainaut dans l'église de Liége, fils de Réné, comte de Bar, mourut en 841

855. HIRCAIRE, grand-prévôt de Liége et fils du comte de Savoie, devint aussi abbé commandataire de Stavelot, et mourut en 855.

903. FRANCO, religieux et puis abbé de Lobbes, parvint à la dignité épiscopale par sa profonde doctrine. Il assista en 862 au concile d'Aix-la-Chapelle, où il souscrivit à la dissolution du mariage légitime du roi Lothaire, qui épousa Waldrade, sa concubine : ce qui offensa tellement le pape Nicolas I, qu'il le cita à Rome pour rendre raison de sa conduite. Il obtint plusieurs terres de l'empereur Charles-le-Gros, et mourut en 903.

920. ETIENNE, comte de Salm, abbé de Lobbes et de Saint-Michel en Lorraine, prélat très-docte, fut en grande faveur auprès du roi Louis, qui confirma toutes les donations faites à l'église de Liége; il mourut en 920.

945. RICHAIRE, abbé de Prume, de Stavelot et de S. Hubert, fut élu, à l'exclusion de Hilduin, prévôt de Lobbes, qui voulait se faire évêque par simonie, et qui devint ensuite archevêque de Milan. Richaire rétablit l'église de S. Pierre à Liége, où il fonda un chapitre; il rebâtit plusieurs églises qui avaient été détruites par les Normands. Il obtint aussi, l'an 922, du pape Jean X, le *Pallium* pour lui et ses successeurs; il mourut l'an 945.

947 HUGUES, abbé de Lobbes et de S. Maximin de Trèves, ne gouverna l'évêché que peu de temps, et mourut l'an 947

949-953 FARABERT, abbé de Prume et de Lobbes, fut élu en 949, et mourut en 953.

972. RATHERE, auparavant abbé de Lobbes, puis évêque de Verone en Italie : il fut chassé de son évêché, et après avoir souffert plusieurs adversités, il obtint celui de Liége. Le clergé le fit déposséder l'an 953, et il retourna à son évêché de Verone : mais, après en avoir été chassé par ses ennemis pour la seconde fois, il obtint les abbayes de S. Amand, de Hautmont et d'Alne, et il mourut dans cette dernière l'an 972.

956-959. BAUDRI, fils de René, comte de Hainaut, fut élu l'an 956; il était aussi abbé de Lobbes, et mourut trois ans après.

959-970 ERACLIUS, duc de Saxe, prévôt de Bonn, fut élu en 959; il remit les religieux de l'abbaye de Lobbes dans la possession d'élire des abbés, qui leur avait été ôtée durant 60 ans, pendant lesquels les évêques de Liége en avaient eu l'administration. Il mourut l'an 970, et fut inhumé dans l'église de S. Martin à Liége, qu'il a fondée.

971-1007. NOTGER, abbé de S. Gal en Suisse, devint en 971 évêque de Liége. Il entoura de fossés et de murailles sa ville épiscopale, rétablit celle de Malines que les Normands avaient ruinée, fit plusieurs belles fondations, et mourut à Liége en 1007, où son corps a été enterré dans l'église collégiale de S. Jean, qu'il a fondée.

1017. BALDERIC, comte de Looz, obtint de l'empereur Henri plusieurs terres qu'il unit à l'évêché ainsi que sa comté de Looz. Il acquit aussi le marquisat de Franchimont de Reginard, dernier marquis, qui mourut dans la Terre-Sainte sans laisser postérité. Balderic mourut en 1017.

1017-1021. S. WOLBODE, fils de Godefroi, comte de Berg et de Jeanne de Flandres, doyen de la cathédrale d'Utrecht, devint évêque de Liége en 1017, et mourut en 1021. Il est enterré dans l'abbaye de S. Laurent, et on y célèbre sa fête le 25 avril.

1025. DURAND, homme d'une basse naissance, mais d'une profonde doctrine, devint évêque de Liége, à la recommandation de l'empereur Henri II, dont il était chancelier. Il fut le premier à combattre, par ses écrits, l'hérésie de Bérenger, et mourut en 1025.

1037. REGINARD, issu des ducs de Bavière, prévôt de Tournai et de Bonn, s'introduisit dans l'évêché de Liége, en donnant une grosse somme d'argent à l'empereur Conrard. En ce temps les chanoines de Verdun l'avaient canoniquement élu pour leur évêque. Se repentant ensuite de la simonie qu'il venait de commettre, il alla à Rome, où il se jetta aux pieds du pape Jean XX, pour demander pardon de son crime. Le pape lui pardonna le passé, et le confirma dans l'évêché, à condition qu'il ferait quelques fondations; ce qu'ayant libéralement exécuté, il mourut en 1037. Son corps fut enterré dans l'abbaye de S. Laurent qu'il avait rebâtie

1042. RICHARD OU NITHARD, fils de Wikinge, seigneur de Gueldre, ne gouverna l'évêché que durant cinq années. En 1040, il obtint de l'empereur Henri III le comté de Hesbaye, qu'il joignit à l'évêché, il mourut en 1042.

1042-1048. WAZON, prévôt de S. Lambert, fut élu en 1042 par tous les chanoines, en considération de ses rares vertus, car il était d'une basse condition, et avait été premièrement enfant de chœur de l'église cathédrale; il mourut en 1048.

1075. THÉODUIN DE BAVIÈRE, cousin de l'empereur Henri III, devint, par sa faveur, évêque de Liége, où il reçut honorablement le pape Léon IX. Cet évêque a soutenu de longues guerres contre Thierry IV et Florent I, comtes de Hollande, qui furent tués tous deux par ses troupes; il mourut en 1075, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame à Huy, qu'il avait fondée.

1091. HENRI, dit *le Pacifique*, auparavant archidiacre de Verdun, était fils de Frédéric, comte de Toul, il mourut en 1091.

1119. OBERT, fils du marquis de Brandebourg, chanoine de S. Lambert, prévôt de Sainte-Croix à Liége et de S. Pierre à Gotslar, fut élevé à cet évêché par la faveur de l'empereur Henri IV. Le pape Urbain II l'excommunia, parce qu'il tenait le parti de ce prince, ennemi du Saint-Siége: mais l'empereur étant mort à Liége l'an 1106, il fut absous de l'excommunication, et mourut en 1119.

1120-1121. S. FRÉDÉRIC, frère d'Albert, comte de Namur et prévôt de S. Lambert, fut sacré en 1120 par le pape Calixte II, qui se trouva alors au concile de Rheims. Alexandre, fils du comte de Juliers et archidiacre de Liége, qui s'était fait un parti dans Liége, se saisit de cet évêché, étant appuyé de l'empereur Henri V et de Godefroi-le-Barbu, duc de Brabant. Mais les chanoines refusèrent de lui obéir; et comme il voulut se maintenir par les armes, il fut excommunié par l'évêque Frédéric. En 1121 ce prélat mourut d'un poison que ses ennemis lui avaient donné, qui fut si violent, que les yeux tombèrent de leur orbite. Il a été enterré dans sa cathédrale, où on a vu arriver après sa mort plusieurs miracles: mais le lieu de sa sépulture est à présent inconnu.

1123-1128. ALBÉRON, frère de Godefroi-le-Barbu, duc de Brabant, fut élu en 1123 aux instances du pape Calixte II; il mourut en 1128.

1128-1135. ALEXANDRE DE JULIERS, ayant été absous par le pape Calixte des censures qu'il avait encourues, fut élu canoniquement en 1128. En 1131, il reçut honorablement à Liége le pape Innocent II, lequel ayant été chassé de l'Italie par l'anti-pape Anaclet II, vint trouver l'empereur Lothaire qui était à Liége pour demander son assistance contre ses ennemis. Ce pape y célébra un concile, et couronna l'empereur dans l'église de

S. Lambert. Enfin l'évêque Alexandre retomba dans son ancien crime de simonie, et vendit les canonicats de son église; ce qui le fit condamner au concile de Pise l'an 1134, et il mourut de chagrin l'année suivante.

1136-1145. ALBERON, chanoine de Metz, frère de Godefroi, comte de Namur, fut élu en 1136; mais ce prélat prenant peu de soin de la discipline ecclésiastique, et donnant mauvais exemple par sa vie déréglée, fut cité à Rome par le pape Innocent II. Il mourut de la peste pendant son voyage en 1145.

1164. HENRI DE LEYEN, prévôt de la cathédrale, lui succéda. Il suivit, en 1155, l'empereur Fréderic en Italie, où il obtint de lui et du pape Adrien IV, la confirmation de tous les privilèges de son église. En 1161, il fut fait, par l'empereur, gouverneur de Milan; et comme il s'était déclaré pour le schisme contre le pape Alexandre III, ceux de son parti ayant égard au grand crédit qu'il avait auprès de l'empereur, voulurent le faire anti-pape en 1164, après la mort de Victor III. Mais il n'y voulut jamais consentir; on élut pour anti-pape Gui de Creme, qui prit le nom de Paschal II, et qui fut sacré par l'évêque de Liége. Il mourut en Italie l'an 1164.

Cet évêque avait obtenu de l'empereur, pour son église de Liége, les sacrés corps des trois Rois, que l'on croyait avoir à Milan : mais comme il mourut immédiatement après, Rainaut, archevêque de Cologne, les obtint, et les transporta en son église de Cologne.

1164-1167. ALEXANDRE, fils de Godefroi, comte de Boulogne, grand-prévôt de S. Lambert, fut élu l'an 1164, mais il mourut de la peste trois ans après, dans l'armée de l'empereur Fréderic, avec lequel il était allé en Italie.

1191. RADULPHE, neveu de Henri, comte de Namur, ayant été chassé du siége archiépiscopal de Mayence, à cause de sa trop grande avarice, fut mis, par de grandes recommandations, sur celui de Liége. En 1188, il se joignit avec quelques troupes à l'armée des Croisés pour conquérir la Terre-Sainte; mais étant de retour à Liége, il y mourut, l'an 1191.

1191-1193. S. ALBERT DE LOUVAIN, fils de Guillaume III, comte de Louvain, et frère de Henri, duc de Brabant, chanoine de S. Lambert, prévôt de S. Jean à Liége, et archidiacre de la Campine, fut élu canoniquement l'an 1191. Il eut pour compétiteurs Lothaire, prévôt de Bonn, et Albert, comte de Rethel, le premier soutenu par l'empereur Henri VI, et l'autre par Baudouin, comte de Hainaut. Cependant l'élection d'Albert fut confirmée par le pape Célestin III, qui le créa cardinal, et il fut sacré à Rheims. Trois gentilshommes allemands, croyant faire plaisir à l'empereur, qui lui avoit été contraire, cassèrent la tête à ce saint prélat, le 24 novembre 1193, et le percèrent de treize coups d'épée; ce qui l'a fait mettre au catalogue des saints martyrs, étant mort pour la défense des droits et des libertés de son église. Il fut enterré dans l'église Métropolitaine de Rheims, d'où ses reliques furent transportées à Bruxelles l'an 1612, à la demande de l'archiduc Albert, souverain des Pays-Bas, qui les fit placer dans l'église des Carmélites.

1200 ALBERT DE CUYCK fut élu ensuite par une partie des chanoines, pendant que l'autre s'était déclarée pour Simon, fils de Henri, duc de Limbourg, qui était appuyé par l'empereur Henri VI. Comme ils avaient tous deux appellé au pape Célestin III, Simon fut fait cardinal, et mourut en 1195; et Albert fut confirmé dans l'évêché qu'il gouverna jusqu'à sa mort l'an 1200.

1229. HUGUES DE PIERRE-PONT, prévôt de S. Lambert, lui succéda dans l'évêché, qu'il administra avec beaucoup d'honneur et de zèle. Il assista au concile de Latran, refusa l'archevêché de Rheims que le pape Honorius III lui offrit, et mourut en 1229.

1238. JEAN D'APPE, prévôt de S. Lambert, succéda à son oncle, et mourut en 1238, après avoir fait plusieurs belles fondations; il fut enterré à l'abbaye du Val-Saint-Lambert.

1239. GUILLAUME, évêque de Valence et de Winchestre en Angleterre, frère de Thomas, duc de Savoie, et comte de Flandres, fut élu canoniquement, quoique l'empereur Fréderic II y voulut introduire par force Othon, prévôt d'Utrecht. Mais le pape Grégoire IX, confirma Guillaume, qui mourut en 1239, étant en chemin pour prendre possession de son évêché.

1246. ROBERT DE THOROTE, évêque de Langres, lui fut substitué par l'autorité du pape Grégoire IX, les chanoines étant divisés en trois factions différentes. Il mourut l'an 1246.

1247 1285. HENRI, frère d'Othon II, comte de Gueldre, prévôt de S. Sauveur à Utrecht, devint évêque en 1247, et fut aussi abbé de Stavelot. C'est le premier des évêques de Liége qui s'est servi d'un suffragant. Mais comme il déshonora la dignité épiscopale par un grand nombre de crimes, il fut déposé l'an 1274, par le pape Grégoire X. au second concile de Lyon. Il ne laissa pas dans la suite d'inquiéter les évêques; et comme il continua dans ses malversations, il fut tué dans une rencontre l'an 1285.

Un incident le plus léger mit de son temps tout le pays de Liége en combustion. Un paysan avait volé une vache un jour de foire de Ciney, dans le bailliage de Condroz, et l'avait amenée dans la juridiction du seigneur de Goene. Le bailli lui ayant promis l'impunité, s'il voulait en faire restitution dans le lieu même où il l'avait prise, le voleur le crut : mais il fut en peu d'heures arrêté, jugé, condamné à mort et exécuté. Cette action irrita le seigneur de Goene, qui, avec ses deux frères, porta la désolation dans les terres du bailli. Celui-ci, trop faible pour résister, fut soutenu par l'évêque de Liége; les trois agresseurs le furent à leur tour par le duc de Brabant et par le comte de Namur. ainsi la guerre devint bientôt considérable et sanglante; le tout en représailles de la vache volée et du paysan pendu. Philippe-le-Hardi, roi de France, apaisa ces différends, pendant lesquels périrent plus de 30,000 hommes.

1274 1281. JEAN D'ENGHIEN, évêque de Tournai et abbé de Stavelot, fut nommé pour lui succéder en 1274, par le pape Grégoire X; mais peu de temps après, les chanoines se brouillèrent avec lui. Henri de Gueldre, son prédécesseur, le fit prisonnier au village de Hougarde en 1281, et le traita si cruellement, qu'il y mourut de ses blessures.

1282-1292. JEAN, évêque de Metz et prévôt de Bruges, fils de Gui de Dampierre, comte de Flandres, fut élu l'an 1282, par une partie des chanoines, les autres étant portés pour Bouchard, fils de Jean d'Avennes, comte de Hainaut. Mais le pape Martin IV donna l'évêché de Metz à Bouchard, et confirma l'élection de Jean, qui mourut en 1292.

1296. HUGUES D'AUVERGNE, évêque de Chalons-sur-Saône, fut fait évêque de Liége en 1296, par le pape Boniface VIII, à l'exclusion de Gui de Hainaut, chanoine et archidiacre de Liége et de Guillaume de Berthaut, pareillement chanoine et archidiacre, et prévôt de S. Pierre à Louvain, qui avaient été élus par les chanoines, et devinrent successivement évêques d'Utrecht. Mais il se brouilla avec son chapitre, lequel l'ayant déposé l'an 1299, il appella de cette sentence à Rome, où le même pape Boniface lui conféra l'année suivante l'archevêché de Besançon.

1301-1302. ADOLPHE DE WALDECK, chanoine de Liége et prévôt de la cathédrale d'Utrecht, fut nommé en sa place en 1301 par le pape, et mourut l'année suivante.

1303-1312. THIBAUT, comte de Bar, auditeur de Rote à Rome et chanoine de Liége, fut élu l'an 1303. En 1312, il accompagna à Rome l'empereur Henri VII, qui allait pour s'y faire couronner; et comme il y eut de grands désordres à son entrée, l'évêque Thibaut fut tué dans la mêlée par un soldat espagnol. Son corps a été enterré dans l'église de S. Pierre à Rome.

1313-1344. ADOLPHE, comte de la Marck, prévôt de Worms, obtint l'évêché de Liége en 1313, du pape Clément V. En 1333. il vendit au comte de Flandres la ville et le territoire de Malines, qui avaient appartenu jusqu'à ce temps-là aux évêques de Liége; il mourut en 1344.

1364. ENGLEBERT, comte de la Marck, prévôt de S. Lambert, fut mis en 1345, à la place de son oncle, par le pape Clément VI. Les Liégeois lui déclarèrent la guerre, et défirent ses troupes en 1346 ; mais il s'accommoda avec eux l'année suivante. En 1364, il devint archevêque de Cologne.

1378. JEAN D'ARCKEL, ayant été nommé à cet évêché par le pape Urbain V, quitta celui d'Utrecht qu'il avait louablement administré pendant vingt-deux ans ; il mourut l'an 1378, et fut enterré à Utrecht.

1388. ARNOULD DE HORNES, évêque d'Utrecht, fut créé ensuite évêque de Liége et cardinal, par le pape Urbain VI.

Le chapitre avait élu pour son évêque Eustache Persan de Rochefort, chanoine de S. Lambert, qui obtint ses bulles de l'anti-pape Clément VII ; ce qui causa beaucoup de troubles dans l'Eglise de Liége. Arnould mourut l'an 1388.

1389-1418. JEAN DE BAVIÈRE, fils d'Albert, comte de Hainaut et de Hollande, et petit-fils de l'empereur Louis de Bavière, fut élu en 1389, après que Thierry, comte de la Marck, eut refusé l'évêché. Ce prince n'était alors âgé que de dix-sept ans ; il prit aussi du pape Urbain IV le titre d'administrateur de l'évêché de Cambrai, à cause qu'on y tenait le parti du pape Clément VII durant le schisme.

Thierry de Perruwez, archidiacre de Hesbaye, fut élu pendant ces troubles par une partie du chapitre, et il obtint les bulles du pape Benoît XIII : mais Jean de Bavière eut un plus fort parti ; le duc de Bourgogne vint à son secours, et il se donna l'an 1409 une bataille sanglante, où plus de 36,000 Liégeois restèrent sur la place, et entr'autres Thierry de Perruwez et son père, qui furent trouvés percés de coups de lance, se tenant par la main. Jean de Bavière se brouilla encore dans la suite avec les Liégeois, qui le surnommèrent *sans pitié*, et lui déclarèrent la guerre. En 1418, il remit l'évêché entre les mains du pape Martin V, et se maria avec Elisabeth de Gorlitz, duchesse de Luxembourg

1419. . JEAN DE WALENRODE, archevêque de Riga en Livonie, et évêque de Coire au pays des Grisons, obtint l'évêché de Liége du pape Martin V, au concile de Constance : mais il mourut l'an 1419.

1419. JEAN DE HEINSBERG, chanoine de S. Lambert, et archidiacre de Hainaut, fut élu l'an 1419. Il tint un synode l'an 1446, et résigna son évêché à Louis de Bourbon l'an 1456.

1482. LOUIS DE BOURBON, prévôt de S. Donat à Bruges, et de S. Pierre à Lille, prit possession de l'évêché de Liége l'an 1456. Les Liégeois s'étant révoltés contre lui, il appella à son secours son cousin Charles, duc de Bourgogne, qui pilla et saccagea la ville de Liége en 1468. Guillaume, comte d'Aremberg, lui déclara la guerre, et le tua dans un combat, l'an 1482

1484-.505 JEAN DE HORNES, prévôt de S. Lambert, fut élu l'an 1484, en concurrence avec Jacques de Croy, après que les capitulaires eurent solemnellement rétracté l'élection qu'ils avaient été obligés de faire par menaces, en faveur de Jean d'Aremberg Le pape Sixte IV donna, en 1482, les bulles à Jean de Hornes, à charge de payer une grosse pension à Jacques de Croy, qui fut depuis évêque de Cambrai. L'évêque Jean mourut l'an 1505.

1538. ERARD DE LA MARCK, chanoine de Liége, lui succéda. Le roi Louis XII lui donna, en 1507, l'évêché de Chartres, qu'il quitta l'an 1523, pour l'archevêché de Valence en Espagne, que l'empereur Charles-Quint lui conféra. Il avait été créé cardinal un an auparavant, par le pape Léon X, et mourut en 1538

1543. CORNEILLE DE BERGHES, prévôt de S. Pierre à Lille, avait été coadjuteur trois ans auparavant.

1557. GEORGE D'AUTRICHE, fils naturel de l'empereur Maximilien I, et oncle de Charles-Quint, quitta l'archevêché de Brescia, pour prendre possession de celui de Liége. Il tint un synode provincial, l'an 1548 ; reçut, l'an 1555, pour son coadjuteur Robert de Berghes, et mourut deux ans après.

1563. ROBERT DE BERGHES, chanoine de Liége, prévôt et chanoine de S. Sauveur à Utrecht, et de S. Pierre à Cassel en Flandres, quitta volontairement l'évêché de Liége, l'an 1563, à cause de ses infirmités.

1563-1580. GÉRARD DE GROESBEECK, grand-doyen de S. Lambert et d'Aix-la-Chapelle, et abbé de Stavelot, fut élu l'an 1563 ; il préserva son évêché de l'hérésie, qui avait infecté presque tous les Pays-Bas. Le pape Grégoire XIII, pour le récompenser de son zèle, le créa cardinal l'an 1578, et il mourut deux ans après.

1581-1612. ERNEST DE BAVIÈRE, chanoine de S. Lambert, évêque de Freisingue et de Hildesheim, dès l'an 1573 ; il fut élu évêque de Liége, et abbé de Stavelot en 1581. L'an 1583, il fut élu archevêque de Cologne, en la place de Gebhard Truchses, qui s'était fait luthérien, et avait épousé Agnès de Mansfelt, chanoinesse de Gerrisheim, près de Dusseldorff. En 1585, il fut élu évêque de Munster, et mourut en 1612, âgé de 58 ans, sans avoir été sacré.

1650. FERDINAND DE BAVIÈRE succéda à son oncle dans l'archevêché de Cologne, et dans les évêchés de Liége, Munster et Hildesheim ; il obtint aussi celui de Paderborn, et fut abbé de Stavelot. En 1618, il tint un synode à Liége, et mourut l'an 1650, âgé de 75 ans, sans avoir reçu l'ordre épiscopal.

1688. MAXIMILIEN HENRI DE BAVIÈRE, grand-doyen de Liége et coadjuteur de son oncle, lui succéda dans l'archevêché de Cologne et dans les évêchés de Liége et de Hildesheim. Il fut sacré archevêque à Bonn, l'an 1651, par Fabio Chigy, nonce à Cologne, ensuite pape sous le nom d'Alexandre VII. En 1683 il fut élu évêque de Munster, et mourut en 1688, âgé de 67 ans.

1688-1694. JEAN LOUIS, baron d'Elderen, grand-doyen de S. Lambert et prévôt de Tongres, fut élu en 1688, et sacré à Liége l'année suivante par l'évêque de Namur. Ce prince mourut à Liége l'an 1694, âgé de plus de 74 ans.

1674-1675. LOUIS ANTOINE, prince palatin, grand-maître de l'Ordre Teutonique, évêque de Worms, prévôt d'Elwangen en Bavière, et coadjuteur élu de Mayence, fut élu évêque de Liége le 20 avril 1674 par vingt-deux capitulaires, en concurrence avec le prince Joseph-Clément de Bavière; mais sa mort, survenue le 4 mai suivant, à l'âge de 34 ans, fit cesser toutes les contestations

1688-1723. JOSEPH CLÉMENT DE BAVIÈRE, né en 1671, a été élu dès l'an 1688 archevêque de Cologne, l'ayant emporté sur son compétiteur le cardinal Guillaume Egon de Furstemberg. Le 20 avril 1694, il fut élu évêque de Liége par les suffrages de vingt-quatre capitulaires et demeura en possession par la mort de son compétiteur le prince palatin. Ayant pris ensuite les armes en faveur de son neveu Philippe V, roi d'Espagne, il perdit tous ses états, l'an 1702, et fut obligé de se retirer à Bruxelles et de là à Lille, où il célébra sa première Messe le 1er janvier 1707, et fut sacré archevêque le 1er mai suivant par Mgr de Fénelon, archevêque de Cambrai, assisté des évêques d'Arras, d'Ypres, de S. Omer et de Namur. Il retourna à Liége le 16 janvier 1715, en vertu de la paix de Bade, et mourut à Bonn, le 12 octobre 1723. Ce prince était encore prévôt de Berghtolsgaden depuis l'an 1688 ; évêque de Hildesheim depuis l'an 1702, et évêque de Ratisbonne depuis l'an 1695

1724-1743. GEORGES-LOUIS, comte de Berghes et de Grimbergue, chanoine-tréfoncier de S. Lambert, fut élu évêque, le 7 février 1724, n'étant que sous-diacre. Il naquit à Bruxelles, le 15 sept. 1662 et fut sacré le 31 déc. suivant par son suffragant M. de Liboy, évêque de Thermopole, assisté de deux abbés. Il a bâti une belle maison de campagne au château de Seraing, près de Liége, où il tint sa résidence ordinaire. Ce fut le troisième évêque de la maison de Berghes qui gouverna cet évêché, au grand contentement de tous ses sujets, qu'il a déchargés de toutes tailles et impôts. Il mourut à Liége, le 5 octobre 1743, âgé de 82 ans.

1744-1763. JEAN THÉODORE DE BAVIÈRE, cardinal, évêque de Ratisbonne et de Freisingue, fut élu unanimement le 23 janvier 1744. C'était le huitième prince de la maison de Bavière qui a occupé l'évêché de Liége. Il mourut à Liége le 17 janvier 1763.

1763-1771. CHARLES NICOLAS ALEXANDRE, des comtes d'Oultremont, élu le 20 avril 1763, il a gouverné l'espace de 8 ans, 6 mois et 2 jours, et mourut subitement d'un coup de sang au château de Warfusée, le 22 octobre 1771, en revenant de la chasse, étant né le 16 juin 1716.

1772-1784. FRANÇOIS CHARLES, des comtes de Velbruck, fut élu unanimement le 16 janvier 1772. Ce prince, né le 11 juin 1719, était fils de messire Maximilien Henri, comte de Velbruck de Garath, et de Marie Anne de Wachtendonck de Germensel ; il mourut le 30 avril 1784.

1784-1792. DE HOENSBROECH D'OOST, comte et marquis de Hoensbroech (comte et marquis César Constantin François) ; chanoine d'Aix, grand-chancelier, élu le 21 juillet 1784 prince-évêque de Liége, prince du Saint Empire Romain, duc de Bouillon, marquis de Franchimont, comte de Looz et de Hornes, baron de Herstal en 1784 ; mort le 3 juin 1792.

1792-1831. DE MÉAN DE BEAURIEUX, (comte François Antoine Marie Constantin), prévôt de S. Martin en 1788, évêque d'Hippose en 1786, élu évêque et prince de Liége, duc de Bouillon, marquis de Franchimont, comte de Looz et de Hornes, baron de Herstal, le 16 août 1792 ; archevêque de Malines, primat de Belgique, prince médiatisé en 1816, mort le 16 janvier 1831.







SUFFRAGANTS OU CO-ÉVÊQUES DE LIÉGE

880. ÉRADON.
893. BÉRICON.
893 TEUTRIC.
1081 FRANCON, évêque de Bellegrade.
187 HENRI DE CASTRES, évêque de Verdun.
216 THIERRY, évêque d'Estonie
1226. HENRI, évêque de Troie.
1227 JACQUES DE VITRY, évêque d'Acre (Ptolémaïde), cardinal-évêque de Tusculum (Frascati)
1249-1259 ARNOUL, évêque de Sémigalle, en Courlande.
1259 1260 BONIFACE, évêque de Lausanne en Suisse.
1270. PIERRE, évêque d'Odensée-Ottonia en Fionie
1276-1289. EDMOND, évêque de Courlande.
1289 1294 BONAVENTURE, évêque de Céa, dans l'Archipel
1294-1295. FRANÇOIS, évêque de Sélivrée sous Constantinople.
1295-1297. THOMAS, évêque de Salone ou Amphyse.
1299-1312. GUY, évêque d'Elne
1315-1332. HERMAN DE LOBBES, évêque d'Henna.
1332 FRANCON, évêque de..
133.. 1337. DANIEL, évêque d'Antarade
133 CONON, évêque de Mégare
134.. 135. THIERRY, évêque de Gibel.
1351 LIBERT, évêque de Valcomprat
136 . JEAN, évêque de Varre.
1368. THÉODORE, évêque de...
136 -1374 JEAN, évêque de Joppé ou Jaffa.
1393. ARNOUL, évêque de Capitoliade ou Sunète.
1401-1413. HENRI DE TOLVIS, évêque de Rosse en Dalmatie.

1402-1423. Henri de NUYS, évêque de Sidon

1427-1433. THIERRY, évêque de Rosse.

1433. Paul de BOLLANT, évêque de Burgate

1436-1458. Denys STEPHANI, évêque de Rosse

144.-1452. HILGER de BRUGES, évêque de Budon.

1455-1472. Jean de DERTHEREN, évêque de Libarie

1472-1506. LIBERT, évêque de Baruth.

1474-1496. Hubert LEONARDI, évêque de Darie et de Bethléem.

1499 Jean de BEERSELE, évêque de Cyrène.

1505. Jean de MONTE, évêque de Cyron.

1506-1525 François de CHALAIS, évêque de Calcédoine.

1525-1537. PIERRE a FINE, évêque de Davio et Zabi.

1537-1540 JACQUES, évêque de Chalcédoine.

1533-1554 Gédéon van der GRACHT, évêque de Castorie.

1551-1578. Grégoire SYLVIUS, évêque de Tagaste.

1578-1615. André STREINGNART, évêque de Tagaste.

1615-1628. Étienne STRECHEUS, évêque de Dionysie.

1628-1636 THIERRY de GRACE, évêque de Dionysie.

1637. Henri SYLVIUS, évêque de Dionysie.

1641-1653. Richard STRAVIUS, évêque de Dionysie.

1654-1699 Jean Antoine de BLAVIER de la ROQUE, évêque de Dionysie, † le 9 juillet 1699, inhumé dans l'église des Frères Mineurs Conventuels, à Liège

1699-1728 Louis François de ROSSIUS de LIBOY, évêque de Thermopole, † le 25 novembre 1728.

1729-1736 Jean Baptiste GILLIS, évêque d'Amyzon, † le 1er décembre 1736

1737-1763. Pierre Louis de JACQUET, évêque d'Hippone, † le 11 octobre 1763, au château d'Embour.

1762-1767. Charles Antoine de GRADY de BRIALMONT, évêque de Philadelphie, † le 9 juillet 1767, au château de Brialmont, inhumé à Saint-Lambert.

1767-1780 Charles Alexandre, comte d'ARBERG et de VALENGIN, évêque d'Amyzon, † le 10 mai 1809, au château de la Rochette

1786-1792 François Antoine, comte de MÉAN de BEAURIEUX, évêque d'Hippose, dernier prince-évêque de Liège, archevêque de Malines, primat de Belgique, † le 15 janvier 1831, inhumé à Saint-Rombaut

1792-1802. Antoine Casimir, baron de STOCKHEM de HEERS, évêque de Canope, † le 27 août 1811, inhumé à Kermpt, près de Hasselt.



PATRIARCATS

SIÉGES ARCHIÉPISCOPAUX ET ÉPISCOPAUX QUI ONT EU POUR TITULAIRES DES TRÉFONCIERS DE SAINT-LAMBERT

ACQUI 1534-1549.

Pierre van der Vorst ou Vorstius, chapelain du pape Adrien VI, auditeur de Rote, archidiacre de Famenne et de Brabant, évêque d'Acqui, chanoine de Cambray, d'Aix-la-Chapelle, d'Anvers, de Worms, prévôt des SS. Cassius et Florent à Bonn, abbé de Vaucelles, † le 9 décembre 1549.

AGRIGENTE 1495-1506.

Jean Luna de Castro, grand-official de Saint-Lambert, évêque d'Agrigente, de Schleswig en Jutland, cardinal-prêtre du titre de Saint Prisque, † en 1506

ALBA ET POMPÉA 1515-1533

Antoine Ciocchi de Monte, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, évêque d'Alba et Pompéa, de Rimini, de Cajazzo-Calatini, de Tusculum, de Préneste, de Sabine, de Porto, de Pavie, de Novare, archevêque de Siponte, cardinal-évêque, † le 20 septembre 1533

ALBANO 1340 1363.

François de Talleyrand-Périgord, grand-coste de Saint-Lambert, évêque d'Albano, de Fogaras-Alba, d'Autun, cardinal-prêtre du titre de Saint Pierre-aux-Liens, † le 17 septembre 1363.

ALBANO 1363-1367

Pierre Itéry, archidiacre de Brabant, évêque de Dax sur l'Adour, cardinal-prêtre des Quatre Saints couronnés, cardinal-évêque d'Albano en 1364, † à Avignon, le 19 mai 1367

ALBANO 1377 1412

Nicolas de Brancas, archidiacre de Hesbaye, archevèque de Cosenza, prêtre cardinal du titre de Saint Marc, évêque d'Albano, † le 1er juillet 1412.

ALBANO 1460-1511.

Olivier Caraffa della Spina, des ducs d'Andria Airola, archidiacre d'Ardenne, cardinal-prêtre des titres des SS. Marcellin et Pierre en 1464, archevêque de Naples, doyen du sacré collége, cardinal-évêque suburbicaire d'Albano, de Sabine et d'Ostie, † le 20 janvier 1511.

ALBANO 1499-1509.

Jean Antoine de Saint Georges, archidiacre de Condroz, patriarche de Constantinople, évêque d'Albano, de Palestrina, de Sabine, d'Alexandrie et de Parme, cardinal-prêtre, † en 1509

ALBANO ET PRÉNESTE 1509.
JEAN ANTOINE DE SAINT-GEORGES, évêque d'Albano et de Préneste, de Parme et d'Alexandrie, patriarche de Jérusalem, cardinal des SS. Nérée et Achillée.

ALBANO 1524-1532
PIERRE ACCOTTI DA FIRENZE, évêque d'Albano, d'Ancône, d'Arras, de Cadix, de Crémone, de Palestrina, de Sabine, archevêque de Ravenne, cardinal-évêque suburbicaire.

ALÉRIA 1488-1489.
URBAIN ARDICINI, référendaire du pape Innocent VIII, évêque d'Aléria.

ALEXANDRIE DELLA PAGLIA 1499-1509.
JEAN ANTOINE DE SAINT-GEORGES, archidiacre de Condroz, évêque d'Alexandrie en Piémont, prêtre cardinal des SS. Nérée et Achillée, patriarche de Constantinople, évêque de Parme, cardinal-évêque suburbicaire d'Albano, de Palestrina et de Sabine, † en 1509.

ALEXANDRIE EN PIEDMONT 1504-1509.
JEAN ANTOINE DE SAINT-GEORGES, évêque d'Alexandrie, d'Albano et de Préneste, patriarche de Jérusalem, cardinal des SS. Nérée et Achillée

AMIENS 1446-1472.
DE BEAUVOIR DE MAILLY, évêque d'Amiens, archidiacre de Hainaut, † le 28 février 1472.

AMYZON 1729-1736
JEAN BAPTISTE GILLIS ou GILLÈS DE PALLANT, évêque suffragant de Liége, évêque d'Amyzon, † le 1er décembre 1736.

AMYZON 1767 1785
CHARLES ALEXANDRE COMTE D'ARBERG et de VALENGIN, chanoine de Liége, de Tournai et de Leuze, évêque d'Amyzon, suffragant de Liége, † au château de la Rochette, le 10 mai 1809

ANCONE 1524-1532
PIERRE ACCOLTI DA FIRENZE, évêque d'Ancône, d'Arras, de Cadix, de Crémone, d'Albano, de Palestrina, de Sabine, archevêque de Ravenne, cardinal-évêque suburbicaire

ANDRINOPLE 1665-1669
ADRIEN BARON DE WALLENBOURG, théologal de Saint-Lambert, suffragant de l'archevêque-électeur de Cologne, évêque d'Andrinople

ANTIOCHE 1476-1478
BARTHÉLEMI DELLA ROVERE-LANTE, patriarche d'Antioche, évêque de Ferrare.

ANVERS 1537 1563
PHILIPPE A CAMPO ou NIGRI, archidiacre de Brabant, doyen de Malines, de Sainte-Gudule, abbé de Saint-Bernard chancelier de la Toison-d'Or, président du Grand Conseil de Malines, prévôt de Harlebeeck, évêque d'Anvers, † le 4 janvier 1563

ANVERS 1558 1595.
LIÉVIN VAN-DER-BEECKEN, dit TORRENTIUS, archidiacre de Brabant en 1558, abbé de Ciney, prévôt de Hanzines, vicaire-général, évêque d'Anvers en 1586, † le 25 avril 1595.

ANVERS 1583-1609.
GUILLAUME COMTE DE GLYMES BERGHES, grand-doyen de Saint-Lambert en 1586, abbé de Ciney en 1596, évêque d'Anvers en 1597, archevêque de Cambray en 1601, † le 25 avril 1609.

AQUILÉE 1409-1412
ANTOINE CAETANI des ducs DE SERMONETA, grand official de Saint-Lambert, évêque de Préneste, de Porto-Sainte Rufine, de Fiesoles, patriarche d'Aquilée, cardinal de Sainte Cécile, † le 11 janvier 1412

ARRAS	1328-1352 PIERRE ROGER DE MONSTRI, archidiacre d'Ardenne, prieur des abbayes de Nismes et de Fécamps, garde des sceaux du roi Philippe de Valois, évêque d'Arras, archevêque de Sens et de Rouen, cardinal des titres des SS. Nérée et Achillée. Élu pape sous le nom de Clément VI, † le 6 décembre 1352
ARRAS	1374-1391. PIERRE MASOCRIUS, grand-chantre de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Donat à Bruges, évêque d'Arras en 1374, † en 1391.
ARRAS	1443-1474. DENIS DE MONTMORENCY, fils de Jacques, conseiller et chambellan du roi de France Charles VI, chanoine de Cambray et de Tournai, recteur magnifique de Louvain, official de Saint-Lambert, évêque d'Arras, † le 23 août 1474.
ARRAS	1449-1499 PIERRE DE RANCHICOURT, prévôt de Maeseyck en 1463, théologal de Cambray, archidiacre de Valenciennes, évêque d'Arras en 1472, chevalier de la Toison-d'Or, proclamé tréfoncier jubilaire, † le 26 août 1499
ARRAS	1517 1538 EUSTACHE DE CROY, abbé de Thuin, trésorier de Saint Lambert, prévôt d'Aire et de Saint-Omer, évêque d'Arras en 1532, † le 3 octobre 1538
ARRAS	1524-1532 PIERRE ACCOLTI DA FIRENZE, évêque d'Arras, d'Ancône, de Cadix, de Crémone, d'Albano, de Palestrina, de Sabine, archevêque de Ravenne, cardinal-évêque suburbicaire.
ARRAS	1540-1580. ANTOINE PERRENOT DE GRANVELLE, prévôt de Maeseyck, archidiacre de Hesbaye, évêque d'Arras, archevêque de Malines, de Besançon, primat de Belgique, premier ministre d'Espagne, vice-roi de Naples, gouverneur-général des Pays-Bas, cardinal-évêque suburbicaire, † le 21 septembre 1580
ARRAS	1601-1614. JEAN RICHARDOT DE GAMBARA, baron de Gamerage, député du chapitre de Liége en cour de Rome, évêque d'Arras en 1604, archevêque de Cambray en 1609, † le 28 février 1614.
AUGSBOURG	1740-1768. JOSEPH IGNACE FERDINAND, PRINCE DE HESSE-DARMSTADT, grand-écolâtre de Liége, abbé de Folduar en Hongrie, prince-évêque d'Augsbourg, † le 20 août 1768
AUTUN	1340-1363. FRANÇOIS DE TALLEYRAND DES COMTES DE PÉRIGORD, grand-coste de Saint-Lambert, évêque d'Autun, d'Albe, d'Auxerre, d'Albano, cardinal de Saint Pierre-aux-Liens, † le 17 septembre 1363.
AVERSA	1380-1407 ANGE ACCIAOLUS, grand-official de Saint-Lambert, évêque d'Aversa, archevêque de Florence en 1385, cardinal-prêtre du titre de Saint Laurent par Urbain VI, cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du sacré collége, chancelier du pape Boniface IX. Légat en Hongrie, † le 13 juin 1407.
AUXERRE	1353-1363. BEAUDUIN ALBERTI OU DE SAINT AUBERT, chanoine grand official de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre des SS. Jean et Paul en 1353, évêque d'Auxerre, de Paris de Maguelonne, cardinal-évêque d'Ostie, le 9 mai 1363
BAGNOREA	1555-1557 NICOLAS DE VENCEY, archidiacre de Condroz, référendaire des deux signatures, évêque de Bagnorea

BARLETTA 1395-1417
HENRI MINUTULUS DE NAPOLI, grand-théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitonto, de Ruvo, archevêque de Barletta, de Trani et de Naples, cardinal de Saint Anastase, évêque de Frascati, Tusculum et de Sabine. Légat dans les Marches, † le 17 juin 1417.

BARI 1411-1415
LANDULPHE DE MARAMAURUS, célérier de Saint Lambert et archidiacre de Campine, archevêque de Bari, cardinal diacre du titre de Saint Nicolas *in carcere Tulliano*. Légat à Pérouse, en Toscane, en Allemagne et en Espagne, † le 14 octobre 1415.

BEAUVAIS 1538-1560.
CHARLES LOUIS, DUC DE BOURBON-VENDÔME, théologal de Saint-Lambert, archevêque de Rouen, évêque de Beauvais, de Nevers, de Xaintes. Légat à Avignon, cardinal-prêtre, † le 9 mai 1590.

BESANÇON 1261-1292
GUILLAUME COMTE D'AUVERGNE, archidiacre de Condroz, archevêque de Besançon.

BESANÇON 1483-1502
FRANÇOIS DE BUSLLYDEN, grand prévôt de Saint Lambert en 1485, archevêque de Besançon et de Cambray, cardinal prêtre, † le 21 août 1502.

BESANÇON 1540-1580.
ANTOINE PERRENOT DE GRANVELLE, prévôt de Maeseyck, archidiacre de Hesbaye, évêque d'Arras, archevêque de Besançon, de Malines, primat de Belgique, premier ministre d'Espagne, vice-roi de Naples, gouverneur général des Pays-Bas, cardinal-évêque suburbicaire, † le 21 septembre 1580

BITONTO 1395 1417
HENRI MINUTULUS DE NAPOLI, grand-théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitonto, de Ruvo, archevêque de Trani, de Barletta et de Naples, créé cardinal prêtre du titre de Saint Anastase, évêque de Frascati, Tusculum et de Sabine. Légat à Bologne, Ferrare, Forli et Ravenne, † le 17 juin 1417

BOLOGNE 1541-1565
RANUS RAYMONT, DUC ET PRINCE DE FARNÈSE, prince de Parme et de Plaisance, pénitencier de Saint-Lambert, grand-prieur de Malte, archevêque de Bologne, de Ravenne, de Naples, patriarche de Constantinople, cardinal-évêque de Sabine, grand-pénitencier, † en 1565

BORDEAUX 1781-1813
FERDINAND MAXIMILIEN MÉRIADEC, PRINCE DE ROHAN GUÉMENÉE, prévôt de Thuin, grand-prévôt de Strasbourg, abbé de Mouzon et de Saint-Quentin, archevêque de Bordeaux et de Cambray, † le 31 octobre 1813

BRESCIA 1502-1516
JEAN DE COPIS DE MEKANN, évêque de Brescia, archidiacre de Hainaut.

BRESLAU 1653-1683.
FRÉDÉRIC LANDGRAVE DE HESSE-DARMSTADT, chanoine-comte de Cologne, grand-maître de l'Ordre de Malte, évêque de Breslau, cardinal prêtre, général des galères de la Religion, vice roi de Sardaigne, † le 19 octobre 1683

BRESLAU 1682-1716
LOUIS FRANÇOIS, DUC DE BAVIÈRE, DE NEUBOURG, BERG ET JULIERS, rhingrave palatin, grand-official de Saint Lambert en 1688, prince-évêque de Breslau en 1683, évêque de Wladislaw et Kalisch, de Worms, prévôt d'Elwangen, archevêque-électeur de Trèves, coadjuteur de Mayence, grand-maître de l'Ordre Teutonique.

BRESLAU 1694-1725
FRANÇOIS LOUIS, prince palatin de Bavière, évêque de Breslau, de Worms, archevêque-électeur de Trèves

BRINDES 1515-1542
JÉROME ALÉANDER GIRADA ET SALA, prévôt de Saint-Jean, bibliothécaire de la Vaticane, cardinal-prêtre du titre de Saint Chrysogone, archevêque de Brindes, † en 1542.

BRINDISI 1461-1471.
LOUIS LUDOVISI, official de Saint-Lambert, archevêque de Brindisi, † en 1471.

BRIXEN 1544-1557
GEORGES, ARCHIDUC D'AUTRICHE, évêque de Brixen en 1525, archevêque de Valence en 1544, prince-évêque de Liége, † le 5 mai 1557.

BRIXEN 1490-1509.
MELCHIOR DE MEGGAU, dit COPIS, archidiacre de Hainaut et de Hesbaye, prévôt de Magdebourg en 1482, évêque de Brixen en 1490, cardinal-prêtre du titre de Saint Etienne en 1502, † à Rome, le 3 mars 1509.

BRIXEN ET BRESSANONE 1431-1464
NICOLAS DE CUSA, doyen de Saint-Floribert à Coblentz, prévôt de Meyenfels, archidiacre de Brabant, légat en Allemagne et à Constantinople, cardinal-prêtre du titre de Saint Pierre-aux Liens, évêque de Brixen et Bressanone, † le 11 août 1464.

BURGOS 1533-1534.
JEAN PÉDRO ALVAREZ DE TOLÈDE DE VALDEZ, cormayor d'Albe et d'Huescar, archevêque de Cordoue et de Compostelle, évêque de Burgos, cardinal-prêtre du titre de Saint Clément, † en 1557

CADIX ET CEUTA 1524-1532
PIERRE ACCOLTI DA FIRENZE, évêque de Cadix et Ceuta, d'Arras, d'Ancône, de Crémone, d'Albano, de Palestrina, de Sabine, archevêque de Ravenne, cardinal-évêque suburbicaire

CAJAZZO ET CALATINI 1515-1533.
ANTOINE CIOCCHI DE MONTE, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, évêque de Cajazzo et Calatini, d'Alba, de Tusculum, de Préneste, de Sabine, de Porto, de Pavie, de Novare, archevêque de Siponte, cardinal évêque, † le 20 septembre 1533.

CALVI ET THEANO 1370-1394
PIERRE DE BERNIER DE BEGHON, archidiacre de Condroz, de Campine, de Famenne et de Brabant, évêque de Calvi et de Théano, cardinal du titre de Saint Laurent *in Lucina*, par le pape Grégoire XI, en 1375, † en 1394.

CAMBRAY 1385-1424
JEAN DE BAVIÈRE, prince-évêque de Liége, évêque de Cambray en 1378. Ayant résigné ses siéges épiscopaux, dont il n'était que titulaire, il épousa Elisabeth de Gorlitz et devint duc de Luxembourg.

CAMBRAY 1464-1516.
JACQUES DE CROY, fils de Jean de Croy, comte de Chimay, chevalier de la Toison-d'Or, prieur de Saint-Saulve, abbé de Saint-André au Cateau Cambrésis, chanoine, comte de Cologne, grand-prévôt de Saint-Lambert, évêque de Cambray, † le 15 août 1516.

CAMBRAY 1468-1502.
HENRI DE GLYMES DE BERGHES DE BRABANT, grand-official de Saint-Lambert, prévôt de Sainte-Pharaïlde, abbé de Saint-Denis en Brocqueroye, chancelier de la Toison-d'Or, évêque de Cambray, en 1480, † le 7 octobre 1502.

CAMBRAY 1483-1502.
François de Busleyden, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1485, archevêque de Cambray et de Besançon, cardinal-prêtre, † le 21 août 1502.

CAMBRAY 1554-1596
Louis de Berlaymont, prévôt de Mons, de Saint-Servais à Maestricht, abbé de Notre-Dame de Namur et de Saint-Aubert, archevêque de Cambray en 1570. Légat apostolique en Belgique, † le 15 février 1596.

CAMBRAY 1583-1609
Guillaume, comte de Glymes-Berghes, grand-doyen de Saint-Lambert en 1586, abbé de Ciney en 1596, évêque d'Anvers en 1597, archevêque de Cambray en 1601, † le 25 avril 1609

CAMBRAY 1601-1614.
Richardot de Gambara, baron de Gamerage, député du chapitre de Liége en cour de Rome, évêque d'Arras en 1604, archevêque de Tournai en 1609, † le 28 février 1614.

CAMBRAY 1781-1813.
Ferdinand Maximilien Mériadec, prince de Rohan-Guéménée, prévôt de Thuin, grand-prévôt de Strasbourg, abbé de Mouzon et de Saint-Quentin, archevêque de Cambray et de Bordeaux, † le 31 octobre 1813.

CAMERINO 1368 1389.
Luc Gentili Rodolphucci, archidiacre de Campine, évêque de Lucera en 1360, de Nocéra en 1363, archevêque de Camerino en 1368, cardinal-prêtre du titre de Saint Sixte, † à Pérouse, en 1389

CAMERINO 1459-1477
Laurent de Roverella, archevêque de Camerino, prévôt de Saint-Adalbert à Aix-la-Chapelle, † en 1477

CANARIES 1509-1550.
Louis Vacca de Cabéza-y-Nunez de Guzman, fils d'Antonio Vacca de Cabéza-y-Valdelomare et d'Elvira Nunez de Guzman y Ponce de Léon, gouverneur-précepteur de l'empereur Charles-Quint, évêque de Canaries en 1523, de Salamanque en 1530, de Palencia en 1537, archevêque de Saint-Jacques de Compostelle.

CANARIES 1520-1528
Charles de Lalaing, archidiacre de Hainaut, prieur de Saint-Saulve, évêque de Canaries

CANOPE 1794 1794
Antoine Casimir, baron de Stockhem de Heers, abbé mitré d'Amay, évêque de Canope, évêque suffragant en 1794, † au château de Kermpt, le 27 août 1811

CARCASSONNE 1352-1369
Etienne Alberti, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1350. évêque de Carcassonne, cardinal-diacre de Sainte-Marie *in Aquirio*, en 1361, cardinal-prêtre du titre de Saint Laurent *in Lucina*, † le 28 septembre 1369.

CARPASE 1729 1763
Nicolas François Xavier, chevalier de Bonhomme, préconisé évêque de Carpase dans l'île de Chypre par le pape Benoît XIII, le 7 février 1729, † à Rome, le 29 octobre 1763.

CARTHAGÈNE 1524-1540.
Mathieu Languis de Wellenbourg, official de Liége et de Thorn, grand-prévôt d'Augsbourg, évêque de Carthagène et de Gurck, archevêque de Salzbourg, cardinal-prêtre du titre de Saint Ange, en 1511, † en 1540.

CÉSARÉE EN CAPPADOCE 1313-1328.

ALBERT, fils du duc Ferry III de Lorraine et d'Elisabeth d'Autriche; archidiacre de Hesbaye, archevêque de Césarée en Cappadoce.

CÉSÈNE 1485-1510.

FABIUS SANCTORI évêque de Césène, archidiacre d'Ardenne, dataire de la Sainte Église, prélat ordinaire de la cour du pape Innocent VIII, cardinal-prêtre de Sainte Sabine en 1505, † le 22 mars 1510.

CHALONS 1239.

GODEFROID DE FLORENNES, évêque de Châlons en 1239

CHARTRES 1508-1538.

ERARD DE LA MARCK, cardinal, prince-évêque de Liége, archevêque de Valence. Légat *a latere*.

CINQ-ÉGLISES EN HONGRIE 1687-1732

GUILLAUME FRANÇOIS JEAN BERTRAM, comte de Nesselrode Ereshoven, chanoine de Paderborn et de Munster, théologal de Saint Lambert, député du chapitre de Liége en cour impériale, évêque de Cinq Églises en Hongrie, † le 30 septembre 1732.

CITTA DI CASTELLO 1559-1568.

VITELOCCI-VITELLI, archidiacre de Campine, évêque de Citta di Castello et d'Imola, cardinal de Sainte Marie *in Portico*.

COIR 1412-1419.

JEAN DE WALENRODE, archevêque de Riga, de Coir en Suisse, prince-évêque de Liége, † le 28 mai 1419.

COLOGNE 1167-1191.

PHILIPPE COMTE DE HEINSBERG, archidiacre et grand-prévôt de Liége, chancelier de l'empereur Frédéric Ier, archevêque-électeur de Cologne, † le 13 août 1191.

COLOGNE 1237-1261.

CONRARD COMTE DE HOCHSTADE, grand-prévôt de Cologne, archidiacre de Hesbaye, archevêque-électeur de Cologne, † le 28 septembre 1261

COLOGNE 1261-1274.

ENGLEBERT DE FAUQUEMONT, fils du duc de Limbourg, grand-archidiacre de Saint-Lambert, archevêque-électeur de Cologne, † en 1275.

COLOGNE 1332-1349

WALERAN DE JULIERS ET DE CLÈVES, grand-prévôt et trésorier de Liége, archevêque-électeur de Cologne, † le 14 août 1349.

COLOGNE 1364-1368.

ENGLEBERT DE LA MARCK, grand-prévôt de Liége, prince-évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, † le 25 août 1368.

COLOGNE 1349-1362

GUILLAUME DE GENEPPE, chanoine de Cologne, prévôt de Jusat, archevêque-électeur de Cologne en 1349, † le 15 septembre 1362.

COLOGNE 1363-1364

ADOLPHE DE LA MARCK, archevêque-électeur de Cologne, en 1363, résigna le 15 avril 1364 et devient comte de Clèves en 1368

COLOGNE 1508-1515

PHILIPPE COMTE DE DUNN D'OBERSTEIN, archidiacre de Campine, chanoine de Saint-Géréon, prévôt de Strasbourg, archevêque-électeur de Cologne, † au mois d'août 1515.

COLOGNE 1547-1556
ADOLPHE COMTE DE SCHAUEMBOURG ET HOLSTEIN, archidiacre de Hainaut, chanoine-comte de Cologne, de Mayence, en 1331, prévôt de Sainte-Croix, grand-prévôt de Saint-Lambert, archevêque-électeur de Cologne en 1547, † le 20 septembre 1556 à Brühl.

COLOGNE 1556 1558.
ANTOINE COMTE DE SCHAUEMBOURG, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1556, archevêque-électeur de Cologne, † le 18 juin 1558, à Godesberg, inhumé au Dôme de Cologne.

COLOGNE 1583-1612
ERNEST, DUC DES DEUX BAVIÈRES, prince abbé de Stavelot et Malmedy, évêque de Freyzingen en 1565, d'Hildesheim en 1573, de Munster en 1585, archevêque-électeur de Cologne en 1583, prince-évêque de Liége en 1581, † à Arensberg le 17 février 1612

COLOGNE 1612-1650.
FERDINAND, DUC DES DEUX BAVIÈRES, en 1612 archevêque-électeur de Cologne, prince-évêque de Liége, grand-prévôt de Berchtesgade, abbé de Stavelot et Malmedy, évêque de Munster, d'Hildesheim et de Paderborn, † le 13 septembre 1650, à Arensberg.

COLOGNE 1650-1688.
MAXIMILIEN HENRI, DUC DES DEUX BAVIÈRES, grand-coste, grand-doyen de Saint-Lambert, archidiacre de Hesbaye, prince-évêque de Liege, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Munster et d'Hildesheim, † le 3 juin 1688.

COLOGNE 1723 1761.
CLÉMENT AUGUSTE, PRINCE DE BAVIÈRE, DE POLOGNE ET LITHUANIE, DUC DE WESTPHALIE ET D'ANGARIE, doyen de la collégiale de Saint-Paul, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Munster, d'Hildesheim, de Paderborn, de Ratisbonne, d'Osnabruck, grand-maître de l'Ordre Teutonique, † le 6 février 1761.

COLOGNE 1688-1723
JOSEPH CLÉMENT, DUC DE BAVIÈRE, prince-évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Ratisbonne, Freyzingen, Hildesheim, † le 12 novembre 1723

COLOSSE EN PHRYGIE 1318-1322.
AMATOR DE PERLEONIBUS DE URBE, coste de Saint-Lambert, député du chapitre à la cour papale d'Avignon, archevêque de Colosse en Phrygie, † en 1322

COMPOSTELLE SANTIAGO 1550-1550
LOUIS VACCA DE CABEÇA-Y-NUNEZ DE GUZMAN, archidiacre de Hesbaye, archevêque de Saint-Jacques de Compostelle en 1550.

CONSENZA 1377-1412
NICOLAS DE BRANCAS, archidiacre de Hesbaye, archevêque de Consenza, prêtre-cardinal du titre de Saint Marc, évêque d'Albano, † le 1er juillet 1412.

CONSTANTINOPLE 1499-1509
JEAN ANTOINE DE SAINT-GEORGES, archidiacre de Condroz, patriarche de Constantinople, évêque de Parme, prêtre-cardinal des SS. Nérée et Achillée, cardinal-évêque suburbicaire d'Albano, de Palestrina et de Sabine, † en 1509.

CONSTANTINOPLE 1541-1565.
RANUS RAYMONT, DUC ET PRINCE DE FARNÈSE, PRINCE DE PARME ET DE PLAISANCE, pénitencier de Saint-Lambert, grand-prieur de Malte, archevêque de Bologne, de Ravenne, de Naples, patriarche de Constantinople, cardinal-évêque de Sabine, grand-pénitencier, † en 1565.

CORDOUE 1533-1534
JUAN PEDRO ALVAREZ DE TOLÈDE DE VALDÉCORMEYA D'ALBE ET D'HUESCAR, archevêque de Cordoue et de Compostelle, évêque de Burgos, cardinal-prêtre du titre de Saint Clément, † en 1557.

COUTANCE 1512-1520
BERNARD DE TARLAT, archidiacre de Campine, évêque de Coutance, cardinal-diacre de Sainte Marie *in Portico*, † en 1520.

CRÉMONE 1330-1344.
ANTONIO DE BUGELLA DE MONZA, grand-official de Liége, évêque de Crémone en Lombardie, † en 1344.

CRÉMONE 1524-1532.
PIERRE ACCOLTI DA FIRENZE, évêque de Crémone, Ancône, Arras, Cadix, Albano, Palestrina, Sabine, archevêque de Ravenne, cardinal-évêque suburbicaire.

CYRON 1485-1505.
BOURGEOIS JEAN DE MONTE, évêque de Cyron.

DAMIETTE 1509-1548.
DOM BARTHOLOMÉO DIÉGO DE SALINAS, D'ORIGONE, PACHECCO, SANCHEZ, PARÉO, BEYRRA, SCAREZ-Y-ALTUINA, chanoine de Coïmbre, de Burgos, Bilbao, Compostelle, Ségovie et de Liége, archevêque de Damiette et de Jéricho.

DAX SUR L'ADOUR 1363-1367.
PIERRE ITÉRY, archidiacre de Brabant, évêque de Dax sur l'Adour, cardinal-prêtre des Quatre Saints couronnés, cardinal-évêque d'Albano en 1364, † à Avignon, le 19 mai 1367.

DAX EN GASCOGNE 1732-1755.
PLAIXARD FRANÇOIS, COMTE DE RAIGECOURT DE BEAUFFREMONT, président du conseil privé de S. A. S. E. C. le prince-évêque de Liége, évêque de Dax en Gascogne

DIONYSIE EN ARABIE PÉTRÉE 1617-1628
ÉTIENNE STRÉCHEUS, évêque suffragant de Liége, évêque de Dionysie en Arabie Pétrée, prévôt de Saint-Jean, † le 6 mars 1628

DIONYSIE 1628-1635.
THIERRY DE GRACE, évêque suffragant de Liége, évêque de Dionysie, † le 4 août 1635

DUNELME 1082
WALTHÈRE, évêque de Dunelme, en Angleterre

EMBRUN 1469-1483.
GUILLAUME DE CLUGNY DE MONLÉON, maître des requêtes de Charles-le-Téméraire duc de Bourgogne, trésorier de la Toison-d'Or, grand-chancelier de France, prévôt de Saint-Denis et de Notre Dame à Tongres, grand-archidiacre de Liége, archevêque d'Embrun, évêque de Poitiers, évêque administrateur de Terouanne, de Worms et de Saint-Omer, † en 1483.

EVREUX 1341-1363
THIERRY DE BAR, chanoine de Cambray et de Saint-Quentin, évêque d'Evreux en Normandie

FARSAGLIA ET PHARSALE 1729
MAURICE ADOLPHE CHARLES, DUC DE SAXE, tréfoncier de Liége, chanoine-comte de Cologne et d'Osnabruck, archevêque de Farsaglia et Pharsale en Thessalie.

FERRARE 1476-1478.
BARTHÉLEMI DELLA ROVERE LANTE, évêque de Ferrare, patriarche d'Antioche.

FIÉSOLES 1409-1412
ANTOINE CAETANI DES DUCS DE SERMONETA, grand-official de Saint-Lambert, évêque de Porto Sainte Rufine, de Preneste, de Palestrina, de Fiésoles, patriarche d'Aquilée, cardinal suburbicaire, † le 11 janvier 1412

FLORENCE 1031-1061.
Gérard de Bourgogne, grand-archidiacre de Liége, évêque de Florence.

FOGARAS et ALBA 1340-1363.
François de Talleyrand des comtes de Périgord, grand-coste de Saint-Lambert, évêque d'Alba-Fogaras, d'Autun, d'Albano, cardinal-prêtre de Saint-Pierre-aux-Liens, † le 17 septembre 1363.

FORLI 1444-1455.
Hugues Guillaume de Stagno, prieur de Saint-Vith à Verdun, archidiacre de Metz, cardinal-prêtre du titre de Sainte Sabine, évêque de Sion et de Forli, † le 28 octobre 1455.

FRASCATI 1395-1417.
Henri Minutulus de Napoli, grand-théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitonto, de Ruvo, de Trani, archevêque de Barletta et de Naples, cardinal-évêque suburbicaire de Frascati, de Tusculum et de Sabine, † le 17 juin 1417.

FREYZINGEN 1580-1612.
Ernest duc de Bavière, chanoine de Wurtzbourg, de Mayence, évêque de Freyzingen, d'Hildesheim, de Munster, élu prince-évêque de Liége, en 1581, prince abbé de Stavelot et Malmedy, archevêque-électeur de Cologne, † le 17 février 1612.

FREYZINGEN 1646-1685.
Albert Sigismond, duc des deux Bavières, archidiacre de Famenne, évêque de Freyzingen, † en 1685.

FREYZINGEN 1685-1723.
Joseph Clément, duc de Bavière, prince-évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Ratisbonne, d'Hildesheim et de Freyzingen, prévôt de Bergthoslgate, † le 12 novembre 1723.

FREYZINGEN 1727-1763.
Jean Théodore, duc de Bavière, prince-évêque, cardinal de Liége, † le 27 janvier 1763.

GAND 1555-1585.
Jean Fonck van Ameronghen, prévôt de Notre-Dame à Utrecht, de Notre-Dame-aux-Degrés, à Cologne, garde des sceaux du Brabant, chancelier de la Toison-d'Or, nommé évêque de Gand, en 1576, † le 10 octobre 1585, n'ayant pu prendre possession de ce siége épiscopal.

GAND 1653-1673.
Eugène Albert d'Allamont, comte de Malandry et Brandeville, évêque de Ruremonde, en 1659, de Gand, en 1666, † à Madrid, le 29 août 1673.

GIRGENTE et AGRIGENTE 1334-1341.
Mathieu des Ursins, recteur des Frères-Prêcheurs de Liége, coste de Saint Lambert, archidiacre de Condroz, évêque de Girgente, archevêque de Manfredonia, cardinal-prêtre des titres des SS. Jean et Paul, † en 1341.

GRAN et STRIGONIE 1692-1725.
Chrétien Auguste, duc de Saxe-Zeits, grand-écolâtre de Saint-Lambert, chanoine-comte de Cologne, archevêque de Gran et Strigonie, primat de Hongrie, Légat-né du Saint-Siége, grand commandeur de Thuringe de l'Ordre Teutonique, évêque de Javarin et de Raab, cardinal prêtre en 1710, † à Ratisbonne, le 20 août 1725.

GROSSETTO 1431-1445.
Julien Césarini des ducs de Cesarini Sforza, archidiacre de Famenne, prévôt de Hoxem et de Hougarde, auditeur de Rode, cardinal-diacre, puis évêque suburbicaire de Sabine, évêque de Grossetto, tué à la bataille de Varna, le 10 novembre 1444.

GURCK EN CARINTHIE 1524-1540.

MATHIEU LANGUIS DE WELLENBOURG, official de Liége et de Thorn, grand-prévôt d'Augsbourg, évêque de Gurck, de Carthagène, archevêque de Saltzbourg, cardinal prêtre du titre de Saint Ange en 1524, † en 1540.

HILDESHEIM 1580-1612.

ERNEST, DUC DE BAVIÈRE, chanoine de Wurtzbourg, de Mayence, évêque d'Hildesheim, de Freyzingen, de Munster, évêque et prince de Liége, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, archevêque-électeur de Cologne, † le 17 février 1612

HILDESHEIM 1601-1650.

FERDINAND, DUC DES DEUX BAVIÈRES, en 1612, évêque d'Hildesheim, prince-évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Munster, Paderborn, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, grand-prévôt de Berchtesgarde, † le 13 septembre 1650.

HILDESHEIM 1650-1688.

MAXIMILIEN HENRI, DUC DES DEUX BAVIÈRES, grand-coste, grand-doyen de Saint-Lambert, archidiacre de Hesbaye, prince-évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, évêque d'Hildesheim et de Munster, † le 3 juin 1688

HILDESHEIM 1685-1723

JOSEPH CLÉMENT, DUC DE BAVIÈRE, prince-évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, évêque d'Hildesheim, de Ratisbonne et de Freyzingen, † le 12 novembre 1723

HILDESHEIM 1720-1757

CLÉMENT AUGUSTE, PRINCE DE BAVIÈRE, DE POLOGNE ET DE LITHUANIE, DUC DE WESTPHALIE ET D'ANGARIE, doyen de Saint-Paul, évêque de Munster, d'Hildesheim, de Paderborn et d'Osnabruck.

HIPPONE EN NUMIDIE 1737-1763.

PIERRE LOUIS DE JACQUET, archidiacre de Hainaut, grand-official de Liége, prévôt de Saint-Etienne à Mayence et de Saint-Jean à Liége, † le 11 octobre 1763

HYPPOSE 1786-1792

FRANÇOIS ANTOINE, COMTE DE MÉAN DE BEAURIEUX, évêque d'Hyppose, suffragant de Liége Élu prince-évêque de Liége, prince médiatisé de l'Empire, archevêque de Malines, primat de Belgique, † le 16 janvier 1831

IMOLA 1559-1568

VITELOCCI VITELLI, archidiacre de Campine, évêque de Citta-di-Castello et d'Imola, cardinal de Sainte Marie *in Portico*

JAVARIN ET RAAB 1692-1725.

CHRÉTIEN AUGUSTE, DUC DE SAXE-ZEITS, grand-écolâtre de Saint-Lambert, chanoine-comte de Cologne, archevêque de Gran et Strigonie, primat de Hongrie, Légat né du Saint-Siége, grand-commandeur de Thuringe de l'Ordre Teutonique, évêque de Javarin et de Raab, cardinal prêtre en 1710, † à Ratisbonne, le 20 août 1725

JÉRUSALEM 1509

JEAN ANTOINE DE SAINT-GEORGES, patriarche de Jérusalem, évêque de Parme, d'Alexandrie, d'Albano et de Préneste, cardinal des SS. Nérée et Achillée

JÉRICHO 1509-1548.

DOM BARTHOLOMÉO DIÉGO DE SALINAS D'ORIGONE, PACHECO, SANCHEZ, PAREO, BEYRRA, SOAREZ-Y-ALTUNA, chanoine de Coïmbre, de Burgos, Bilbao, Compostelle, Ségovie et de Liége, archevêque de Jéricho et de Damiette.

JÉRUSALEM 1626-1647.

GILLES URSINUS DE VIVARIO OU VIVARIIS, référendaire de la signature, prodataire auditeur et prélat du Saint-Siége, chanoine-prévôt de Saint-Paul en 1609, prévôt d'Hanzinnes, abbé de Dinant et de Sainte Marie-aux-Degrés, à Cologne, chanoine de la Basilique

Vaticane, abbé de Saint-Philippe d'Irsi en Calabre, patriarche de Jérusalem en 1641, † le 17 avril 1647 à Rome, inhumé dans l'église de Sainte-Marie del Anima, dans la Chapelle qui porte le nom de Vivariis.

LAON 1260.
Rason, évêque de Laon.

LAON 1421-1428.
Angelo de Anna, archidiacre de Hesbaye, évêque de Laon et de Préneste, cardinal du titre de Sainte Lucie *in septifolio,* cardinal prêtre de Sainte Pudentienne et cardinal suburbicaire, † le 21 juillet 1428.

LAUSANNE 1228-1260
Boniface de Bruxelles, évêque de Lausanne, vice-grand-prévôt de Liége.

LIMOGES 1342-1369.
Nicolas de Bessa, neveu du pape Innocent VI, archidiacre de Condroz, évêque de Limoges, cardinal-diacre du titre de Sainte Marie *in via Lata,* † le 5 novembre 1369.

LUCERA 1368-1389
Luc Gentili Rodolphucci, archidiacre de Campine, évêque de Lucera, en 1360, de Nocéra en 1363, archevêque de Camerino en 1368, cardinal-prêtre du titre de Saint Sixte, par Urbain VI, † à Peronne en 1389.

LYON 1348-1373
Guy de Sainte-Cécile et d'Auvergne, vice-doyen de Saint-Lambert, cardinal-prêtre, archevêque de Lyon, évêque de Porto. Légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie, et en France, † en 1373.

MAGUELONNE 1353 1363
Beauduin Alberti de Saint-Aubert, chanoine, grand-official de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre des SS. Jean et Paul en 1353, évêque de Maguelonne, de Paris, d'Auxerre, cardinal-évêque d'Ostie, † le 9 mai 1363.

MALINES 1540-1580.
Antoine Perrenot de Granvelle, prévôt de Maeseyck, archidiacre de Hesbaye, évêque d'Arras, archevêque de Besançon, de Malines, primat de Belgique, premier ministre d'Espagne, vice-roi de Naples, cardinal suburbicaire, † le 21 septembre 1580.

MALINES 1585 1595.
Livinius van-der-Beken, grand-archidiacre de Brabant, grand-vicaire, ambassadeur en cours impériale et papale, évêque d'Anvers, archevêque de Malines, † le 25 avril 1595.

MALINES 1816-1831.
François Antoine comte de Méan et de Beaurieux, prévôt de Saint-Martin en 1788, évêque d'Hippone en 1786, dernier prince-évêque de Liége en 1792, archevêque-prince, primat des Pays-Bas, † le 15 janvier 1831.

MANFREDONIA et VIESTI 1334-1341.
Mathieu des Ursins, recteur des FF. Prêcheurs à Liége, coste de Saint-Lambert, archidiacre de Condroz, évêque de Girgente et d'Agrigente, archevêque de Manfredonia et de Viesti, cardinal-prêtre du titre des SS. Jean et Paul, † en 1341.

MAYENCE 1152-1191.
Radulphe de Zaeringen, archevêque-électeur de Mayence en 1160, prince-évêque de Liége, † le 5 août 1191.

MAYENCE 1682-1710
François Louis duc de Bavière, de Berg et de Juliers, grand-official de Saint-Lambert en 1688, prince-évêque de Breslau, évêque de Worms, de Wladislauw et Kalisch, prévôt d'Elvangen, archevêque-électeur, coadjuteur de Mayence en 1710.

METZ 1066-1090.
Herman de Greytz, grand-prévôt de Saint-Lambert, évêque de Metz en 1073, † en 1090.

METZ 1227-1260
JACQUES, FILS DU DUC FERRY, DUC DE LORRAINE, archidiacre de Toul et de Trèves, grand-prévôt de Liége, évêque de Metz en 1238, † en 1260.

METZ 1275-1296.
BOUCHARD D'AVESNES, FILS DE JEAN COMTE DE HAINAUT, grand-chantre de Saint-Lambert, mambour de Liége, évêque de Metz en 1282, † en 1296.

MILAN 930.
HILDUIN DE PRUM, archevêque de Milan.

MILAN 1370-1381.
SIMON DE BERSANO, grand-prévôt de Saint-Lambert, archevêque de Milan en 1370, créé, en 1375, cardinal du titre des SS Jean et Paul, † à Nice, le 27 août 1381.

MINDEN 1563-1581.
HERMAN, COMTE DE SCHAUEMBOURG STERNBERG, garde des sceaux du chapitre de Liége, chanoine-comte de Cologne, évêque de Minden

MONTEFIASCONE 1426-1429.
BARTHÉLEMI DE MONTEPULCIANO, grand-chancelier du prince-évêque de Heinsberg, évêque de Montefiascone, secrétaire intime du pape Martin V.

MUNSTER 1220-1229.
THÉODORIC, COMTE D'ISEMBOURG ET D'ALTÉNA, grand-prévôt de Cologne, évêque de Munster en 1220, † en 1229.

MUNSTER 1357-1363
ADOLPHE, COMTE DE LA MARCK, chanoine-comte de Cologne, en 1348, évêque de Munster, † le 4 septembre 1394.

MUNSTER 1502-1532.
ERIC, DUC DE BRUNSWICK GRUBENHAGEN, DES DUCS DE LUNEBOURG ET DE WOLPHEMBUTEL, archidiacre d'Ardenne, évêque d'Osnabruck, de Paderborn et de Munster, † en 1532.

MUNSTER 1580-1612.
ERNEST, DUC DE BAVIÈRE, chanoine de Wurtzbourg, de Mayence, évêque de Munster, de Freyzingen, d'Hildesheim, évêque et prince de Liége, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, archevêque-électeur de Cologne, † le 17 février 1612.

MUNSTER 1601-1650
FERDINAND, DUC DES DEUX BAVIÈRES, en 1612 évêque de Munster, prince évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, évêque d'Hildesheim, de Paderborn, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, grand-prévôt de Berchtesgarde, † le 13 septembre 1650.

MUNSTER 1650-1688
MAXIMILIEN HENRI, DUC DES DEUX BAVIÈRES, grand-coste, grand-doyen de Saint-Lambert, prince-évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Munster et d'Hildesheim, † le 3 juin 1688.

NAMUR 1676-1725.
FERDINAND MAXIMILIEN PAUL, COMTE DE BERLO, prévôt de Landshut, archidiacre de Campine, en 1688, évêque de Namur en 1698, prévôt de Saint-Paul, en 1709, † au château de Chokier, le 25 août 1725.

NAPLES 1395-1417.
HENRI MINUTULUS DE NAPOLI, grand-théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitonto, de Ruvo, de Trani, archevêque de Barletta et de Naples, cardinal de Saint-Anastase, évêque-cardinal de Frascati, Tusculum et de Sabine, † le 17 juin 1417.

NAPLES 1460-1511.
OLIVIER CARAFFA DELLA SPINA DES DUCS D'ANDRIA-AIROLA, archidiacre d'Ardenne, cardinal-prêtre des titres des SS. Marcellin et Pierre en 1464, archevêque de Naples, doyen du sacré collége, cardinal-évêque suburbicaire d'Albano, de Sabine et d'Ostie, † le 20 janvier 1511.

NAPLES 1541-1565
RAMUSE RAYMONT, DUC ET PRINCE FARNÈSE, PRINCE DE PARME ET DE PLAISANCE, pénitencier de Saint-Lambert, grand-prieur de l'Ordre de Malte, archevêque de Naples, de Bologne et de Ravenne, patriarche de Constantinople, cardinal-évêque suburbicaire de Sabine, grand-pénitencier, † en 1565

NEVERS 1558-1590.
CHARLES LOUIS, DUC DE BOURBON-VENDOME, théologal de Saint-Lambert, archevêque de Rouen, évêque de Beauvais, de Nevers et de Xaintes, cardinal-prêtre, † le 9 mai 1590.

NICOPOLIS EN ARMÉNIE 1668-1703.
GODEFROID UDALRIC, BARON DE LA MARGELLE, official de Liége, chanoine d'Aix, de Maestricht, suffragant de Cologne, évêque de Nicopolis en Arménie, † au château de Gronsfeld, le 13 mai 1703.

NOCÉRA 1368-1389.
LUC GENTILI RODOLPHUCCI, archidiacre de Campine, évêque de Lucéra en 1360, de Nocéra en 1363, archevêque de Camérino en 1368, cardinal-prêtre du titre de Saint-Sixte, † à Pérouse en 1389.

NOVARRE 1515-1533.
ANTOINE CIOCCHI DE MONTE, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, évêque de Novarre, de Rimini, de Cajazzo, Calatini, d'Alba et Pompea, de Tusculum, de Préneste, de Sabine, de Porto, de Pavie, de Siponte, cardinal évêque suburbicaire, † le 20 septembre 1533.

OSNABRUCK 1224-1240.
ENGELBERT, COMTE D'ISEMBOURG ET D'ALTÉNA, archidiacre de Condroz, prévôt de Saint-Géréon, évêque d'Osnabruck en 1224, † en 1240

OSNABRUCK 1502-1532.
ERIC, DUC DE BRUNSWICK GRUBENHAGEN, DES DUCS DE LUNEBOURG ET DE WOLPHEMBUTEL, archidiacre d'Ardenne, évêque d'Osnabruck, de Paderborn et de Munster, † en 1532

OSNABRUCK 1698-1715.
CHARLES LOUIS DE LORRAINE, official de Liége, évêque d'Osnabruck et d'Olmutz, archevêque-électeur de Trèves, primat de Nancy, grand-prieur de Castille de l'Ordre de Malte, † le 4 décembre 1715

OSNABRUCK 1720-1757.
CLÉMENT AUGUSTE, PRINCE DE BAVIÈRE, DE POLOGNE ET DE LITHUANIE, DUC DE WESTPHALIE ET D'ANGARIE, doyen de Saint-Paul, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Munster, d'Hildesheim, de Paderborn, d'Osnabruck, grand-maître de l'Ordre Teutonique.

OLMUTZ 1692-1715.
CHARLES LOUIS, DUC DE LORRAINE ET DE BAR, official de Liége, évêque d'Olmutz et d'Osnabruck, archevêque-électeur de Trèves, grand-prieur de Castille, † le 4 décembre 1715.

OSTIE ET VELLETRI 1353-1363
BEAUDUIN ALBERTI DE SAINT-AUBERT, chanoine, grand-official de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre de SS. Jean et Paul, en 1353, évêque d'Ostie, de Velletri, de Maguelonne, de Paris et d'Auxerre, † le 9 mai 1363

OSTIE 1460-1511.
OLIVIER CARAFFA DELLA SPINA, DES DUCS D'ANDRIA-AIROLA, archidiacre d'Ardenne, cardinal-prêtre des titres des SS. Pierre et Marcellin, archevêque de Naples, doyen du sacré collége, cardinal-évêque suburbicaire d'Albano, de Sabine et d'Ostie, † le 20 janvier 1511

OSTIE 1664-1715.
THÉODORE EMMANUEL, PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE, DUC D'ALBRET, grand-coste et grand-doyen de Saint-Lambert, prévôt de Fosses, grand-aumônier de France, cardinal-prêtre des titres des SS. Laurent *in pane*, et Pierre-aux-Liens, évêque d'Ostie, cardinal suburbicaire, doyen du sacré collége, † le 2 mars 1715

PADERBORN 1502-1532
ERIC, DUC DE BRUNSWICK GRUBENHAGEN, DES DUCS DE LUNEBOURG ET DE WOLPHEMBUTEL archidiacre d'Ardenne, évêque de Paderborn, d'Osnabruck et de Munster, † en 1532.

PADERBORN 1612-1650
FERDINAND, DUC DES DEUX BAVIÈRES en 1612, évêque de Paderborn, prince-évêque de Liége, archevêque électeur de Cologne, évêque de Munster, d'Hildesheim, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, grand-prévôt de Berchtesgarde, † le 13 septembre 1650.

PADERBORN 1718-1719.
PHILIPPE MAURICE, DUC DE BAVIÈRE, évêque de Munster, † le 12 mars 1719.

PADERBORN 1720-1757.
CLEMENT AUGUSTE, PRINCE DE BAVIÈRE, DE POLOGNE ET DE LITHUANIE, DUC DE WESTPHALIE ET D'ANGARIE, doyen de Saint-Paul, évêque de Munster, d'Hildesheim, de Paderborn et d'Osnabruck, électeur de Cologne, grand-maître de l'Ordre Teutonique

PALENCIA ET PALENTINA 1537-1550.
LOUIS VACCA DE CABÉÇA-Y-NUNEZ DE GUZMAN, archidiacre de Hesbaye, en 1537, évêque de Palencia et Palentina

PALESTRINA 1499-1509.
JEAN ANTOINE DE SAINT-GEORGES, archidiacre de Condroz, patriarche de Constantinople, évêque de Palestrina, de Parme, d'Alexandrie, d'Albano et de Sabine, cardinal-prêtre, † en 1509

PALESTRINA 1524-1532.
PIERRE ACCOLTI DA FIRENZE, évêque de Palestrina, d'Albano, d'Arras, de Cadix, de Crémone, de Sabine, archevêque de Ravenne, cardinal-évêque suburbicaire

PAMPELUNE ET TUDELA 1325-1346.
MARTIN DESPUITZ D'YPOREGIA, doyen prévôt de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, archidiacre de Hesbaye, évêque de Pampelune et de Tudela en Espagne, † en 1346.

PAMPELUNE 1350-1385.
PIERRE DE SELVE DE MONTÉRUGO, neveu du pape Innocent VI, archidiacre de Liége, évêque de Pampelune, cardinal-prêtre du titre de Saint Anastase, vice-chancelier de l'Eglise Romaine.

PAMPELUNE 1485-1510.
FABIUS SANCTORI, archidiacre d'Ardenne, évêque de Pampelune et de Césène, cardinal-prêtre du titre de Sainte Sabine, † le 22 mars 1510.

PARME 1485-1497
JEAN JACQUES SCLAFÉNATI, grand-prévôt de Saint-Lambert, évêque de Parme, cardinal-prêtre du titre de Saint Etienne *in Cœlio*, † en 1497.

PARME 1499-1509.
Jean Antoine de Saint-Georges, archidiacre de Condroz, patriarche de Constantinople, évêque de Parme, d'Alexandrie, cardinal-prêtre, puis cardinal-évêque d'Albano, de Palestrina et de Sabine, † en 1509.

PARIS 1353-1363.
Beauduin Alberti ou de S. Aubert, chanoine, grand-official de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre des SS. Jean et Paul, en 1353, évêque de Paris, d'Auxerre, de Maguelonne, cardinal-évêque d'Ostie, † le 9 mai 1363.

PARIS 1372 1373
Etienne Stéphanni, coste et grand-prévôt de Saint-Lambert, évêque de Paris, créé cardinal-prêtre du titre de Saint Eusèbe, par le pape Urbain V, en 1368, † en 1373

PAVIE 1515 1533.
Antoine Ciocchi de Monte, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, archevêque de Siponte, évêque de Pavie, de Novarre, de Rimini, cardinal-évêque suburbicaire, † en 1533.

PHILADELPHIE 1762-1767
Charles Antoine, chevalier de Grady de Brialmont, évêque suffragant de Liége, évêque de Philadelphie en Arabie Pétrée, † le 9 juillet 1767, au château de Brialmont, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Malonne.

PLAISANCE 1418-1443.
Branda de Castiglione, auditeur de Rote, official de Saint-Lambert, prévôt de Maeseyck, évêque de Plaisance, créé cardinal du titre de Saint Clément, par Jean XXIII, cardinal-évêque de Porto. Légat en Bohême, en Hongrie, † le 5 février 1443.

POITIERS 1469-1483.
Guillaume de Clugny et de Monléon, maître de requêtes du duc de Bourgogne, trésorier de la Toison-d'Or, grand-chancelier de France, prévôt de Saint-Denis et de Notre-Dame à Tongres, grand-archidiacre de Liége, archevêque d'Embrun, évêque de Poitiers, évêque administrateur de Terouanne, de Worms, de Saint-Omer, † en 1483.

PORPHYRE -1721
Pierre Lambert Ledrou, chanoine grand-vicaire de Liége, préfet de la Propagande à Rome, évêque de Porphyre, prélat assistant au trône pontifical, évêque-sacriste du palais apostolique, † à Liége, le 6 mai 1721.

PORTO et SAINTE-RUFINE 1348-1373
Guy de Sainte-Cécile et d'Auvergne, vice-doyen de Saint-Lambert, cardinal-prêtre, archevêque de Lyon, évêque de Porto et de Sainte-Rufine. Légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie et en France, † en 1373

PORTO et SAINTE-RUFINE 1409-1412.
Antoine Caëtani, des ducs de Sermoneta, grand-official de Saint-Lambert, évêque de Porto Sainte-Rufine, de Préneste, de Palestrina, de Fiésoles, patriarche d'Aquilée, cardinal-évêque suburbicaire, † le 11 janvier 1412.

PORTO et SAINTE-RUFINE 1515 1533
Antoine Ciocchi de Monte, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, évêque de Porto et Sainte-Rufine, de Sabine, de Préneste, de Palestrina, d'Albano, de Rimini, de Cajazzo, de Tusculum, de Novarre, archevêque de Siponte, cardinal-évêque suburbicaire, † le 20 septembre 1533.

PRAGUE 1793-1810.
Guillaume Florentin, prince de Salm-Salm, chanoine-tréfoncier de Liége, chanoine-comte de Cologne et de Strasbourg, † le 4 septembre 1810.

PRÉNESTE ET PALESTRINA 1409-1412.
ANTOINE CAËTANI, DES DUCS DE SERMONETA, grand-official de Saint-Lambert, évêque de Préneste et Palestrina, de Porto Sainte-Rufine, de Fiésoles, patriarche d'Aquilée, cardinal-évêque suburbicaire, † le 11 janvier 1412.

PRÉNESTE ET PALESTRINA 1421-1428.
ANGELO DE ANNA, archidiacre de Hesbaye, évêque de Laon et de Préneste, cardinal du titre de Sainte Lucie *in septifolio*, cardinal-prêtre de Sainte-Pudentienne et cardinal suburbicaire, † le 21 juillet 1428.

PRÉNESTE ET PALESTRINA 1515-1533.
ANTOINE CIOCCHI DE MONTE, théologal de Saint Lambert, archidiacre de Brabant, évêque de Préneste, de Palestrina, d'Alba-Pompéa, de Rimini, de Cajazzo-Calatini, de Tusculum, de Sabine, de Porto, de Pavie, de Novarre, archevêque de Siponte, cardinal-évêque suburbicaire, † le 20 septembre 1533.

QUÉBEC 1718-1735.
LAMBERT DE DOSQUET, abbé mitré de Braine et Soissons, évêque de Samos, en 1725, archevêque de Québec au Canada, en 1733

RATISBONNE 1567-1598.
PHILIPPE, DUC DE BAVIÈRE, COMTE PALATIN DU RHIN, sigillifer du chapitre de Saint-Lambert, grand-prévôt de Cologne, évêque de Ratisbonne, cardinal-prêtre du titre de Saint Bernard, † le 18 mai 1598.

RATISBONNE 1685-1723.
JOSEPH CLÉMENT, DUC DE BAVIÈRE, prince-évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Ratisbonne, d'Hildesheim, de Freyzingen, † le 12 novembre 1723.

RATISBONNE 1646-1685.
ALBERT SIGIMOND, DUC DE BAVIÈRE, archidiacre de Famenne, évêque de Ratisbonne, en 1668, de Freyzingen, en 1641, grand-prévôt de Constance, † en 1685.

RATISBONNE 1716-1721.
CLÉMENT AUGUSTE, PRINCE DE BAVIÈRE, DE POLOGNE ET DE LITHUANIE, DUC DE WESTPHALIE ET D'ANGARIE, doyen de Saint-Paul, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Ratisbonne, de Munster, d'Hildesheim, de Paderborn, d'Osnabruck, grand-maître de l'Ordre Teutonique.

RATISBONNE 1719-1763.
JEAN THÉODORE, DUC DE BAVIÈRE, cardinal, prince-évêque de Liége et de Ratisbonne. † le 27 janvier 1763

RAVENNE 1400-1410
JEAN MÉLIORATI, DES PRINCES DE SULMONE, archidiacre de Condroz, archevêque de Ravenne, cardinal-prêtre du titre de la Sainte Croix en Jérusalem, † à Bologne, le 16 octobre 1410.

RAVENNE 1524-1532.
PIERRE ACCOLTI DA FIRENZE, archevêque de Ravenne, évêque d'Albano, d'Arras, de Sabine, de Cadix, de Crémone, cardinal-évêque suburbicaire.

RAVENNE 1541-1565.
RANUS RAYMONT, DUC ET PRINCE FARNÈSE, PRINCE DE PARME ET DE PLAISANCE, pénitencier de Saint-Lambert, grand-prieur de Malte, archevêque de Naples, de Ravenne, de Bologne, patriarche de Constantinople, cardinal-évêque suburbicaire de Sabine, grand-pénitencier, † en 1565.

RIGA 1418-1419.
JEAN DE WALENRODE, prince-évêque de Liége, archevêque de Riga en Livonie, et de Coire en Suisse, † le 28 mai 1419.

RIMINI 1515-1533.
ANTOINE CIOCCHI DE MONTE, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, évêque de Rimini, de Cajazzo, d'Albe, de Tusculum, de Préneste, de Sabine, de Porto, de Pavie, de Novarre, archevêque de Siponte, cardinal-évêque suburbicaire, † le 20 septembre 1533.

ROUEN 1538-1590
CHARLES LOUIS, DUC DE BOURBON-VENDOME, théologal de Saint-Lambert, archevêque de Rouen, évêque de Beauvais. Légat à Avignon, cardinal-prêtre du titre de Saint Sixte, en 1548, évêque de Névers, de Xaintes, † le 9 mai 1590.

ROUEN 1328-1352.
PIERRE ROGER DE MONSTRI, archidiacre d'Ardenne, prieur de Nismes et de Fécamps, archevêque de Rouen, cardinal des SS. Nérée et Achillée, † le 6 décembre 1352.

SAINTE-RUFINE ET PORTO 1418-1443.
BRANDA DE CASTIGLIONE, auditeur de Rote, official de Saint-Lambert, prévôt de Maeseyck, évêque de Plaisance, de Sainte-Rufine et de Porto, cardinal de Saint-Clément, cardinal-évêque suburbicaire de Sabine, † le 5 février 1443.

RUREMONDE 1653-1673
EUGÈNE ALBERT D'ALLAMONT, COMTE DE BRANDEVILLE, BARON DE BUZY-MALANDRY, évêque de Ruremonde, en 1659, de Gand, en 1666, † à Madrid, le 29 août 1673

RUREMONDE 1775-1793.
PHILIPPE DAMIEN, COMTE ET MARQUIS DE HOENSBROECK, primat de la Gueldre, chanoine de Liége, de Spire, prévôt d'Emmerich, archidiacre d'Utrecht, † à Ruremonde, le 17 avril 1793.

RUVO 1395-1417.
HENRI MINUTULUS DE NAPOLI, grand-théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitonto, de Ruvo, archevêque de Trani, de Barletta et de Naples, créé cardinal-prêtre du titre de Saint Anastase, évêque de Frascati, de Tusculum et de Sabine. Légat à Bologne, Ferrare, Forli et Ravenne, † le 17 juin 1417

SABINE 1395-1417.
HENRI MINUTULUS DE NAPOLI, grand-théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitonto, de Ruvo, archevêque de Trani, de Barletta et de Naples, cardinal-évêque suburbicaire de Frascati, de Tusculum et de Sabine, † le 17 juin 1417.

SABINE 1398-1412.
PHILIPPE, DUC D'ALENÇON, archidiacre de Campine, créé cardinal-prêtre, par Boniface IX, cardinal-évêque de Sabine, † en 1412.

SABINE 1435-1445
JULIEN CÉSARINI, DES DUCS CÉSARINI SFORZA, archidiacre de Famenne, prévôt de Hoxem et de Hougarde, auditeur de Rote, évêque de Grossetto. Légat *a latere*, en Hongrie, Bohême et en Pologne, évêque-diacre, puis cardinal-évêque suburbicaire de Sabine, † le 10 novembre 1445.

SABINE 1499-1509
JEAN ANTOINE DE SAINT-GEORGES, archidiacre de Condroz, patriarche de Constantinople, évêque de Palestrina, de Parme, d'Alexandrie, d'Albano, de Sabine, cardinal-évêque suburbicaire, † en 1509.

SABINE 1460-1511.
OLIVIER CARAFFA DELLA SPINA, DES DUCS D'ANDRIA-AIROLA, archidiacre d'Ardenne, cardinal prêtre des titres des SS. Pierre et Marcellin, archevêque de Naples, doyen du sacré collége, cardinal-évêque suburbicaire d'Albano, de Sabine et d'Ostie, † le 20 janvier 1511

SABINE 1515-1533.
ANTOINE CIOCCHI DE MONTE, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, évêque de Sabine, de Préneste, de Palestrina, d'Alba Pompéa, de Rimini, de Cajazzo, de Tusculum, de Porto, de Pavie, de Novarre, archevêque de Siponte, cardinal-évêque suburbicaire, † le 20 septembre 1533.

SABINE 1524-1532
PIERRE ACCOLTI DA FIRENZE, évêque de Sabine, d'Albano, d'Arras, de Cadix, de Crémone, archevêque de Ravenne, cardinal-évêque suburbicaire

SABINE 1541-1565.
RANUS RAYMONT, DUC ET PRINCE FARNÈSE, PRINCE DE PARME ET PLAISANCE, pénitencier de Saint-Lambert, grand-prieur de Malte, archevêque de Bologne, de Ravenne, de Naples, patriarche de Constantinople, cardinal-évêque de Sabine, grand-pénitencier, † en 1565.

SAINT-OMER 1469-1483.
GUILLAUME DE CLUGNY DE MONLÉON, maître des requêtes de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, trésorier de la Toison-d'Or, grand-chancelier de France, prévôt de Saint-Denis et de Notre-Dame de Tongres, grand-archidiacre de Liége, évêque d'Embrun, de Poitiers, évêque administrateur de Worms, de Saint-Omer et Terouanne, † en 1483.

SAINT-OMER 1535-1570.
GUILLAUME DE POITIERS, BARON DE LA FERTÉ, archidiacre de Famenne et de Campine, grand-prévôt de Saint-Lambert, en 1508. Délégué au concile de Trente, il refusa par modestie, les évêchés de Saint-Omer et de Terouanne, † le 1er août 1570

SALAMANQUE E CITTA DI RODRIGO 1530-1550.
LOUIS VACCA DE CABÉÇA-Y-NUNEZ DE GUZMAN, archidiacre de Hesbaye, en 1530, évêque de Salamanque.

SAMOS 1718-1735.
LAMBERT DE DOSQUET, abbé mitré de Braine et Soissons, théologal de Saint-Lambert, évêque de Samos, en 1725, archevêque de Québec au Canada, en 1733

SALERNE 1372-1389
GUILLAUME DE SARVARVILLA, dit DE CAPOUE, archidiacre de Brabant, archevêque de Salerne, cardinal-diacre du titre de Sainte Marie *in Cosmedin*, créé cardinal-prêtre de Saint-Eusèbe, en 1378, par Urbain VI, † en 1389

SALTZBOURG 1024-1026
GONTHIER, MARGRAVE DE MEISSEN, archevêque de Saltzbourg, grand-chancelier de l'empereur Henri II

SALTZBOURG 1524-1540.
MATHIEU LANGIUS DE WELLENBOURG, official de Liége et de Thorn, grand-prévôt d'Augsbourg, évêque de Gurck, de Carthagène, archevêque de Saltzbourg, cardinal-prêtre du titre de Saint Ange, en 1511, † en 1540.

SARDIQUE 1420-1435
NICOLAS DE FORLI, noble patricien de Pise, docteur émérite en médecine, cellérier du prince-évêque Jean de Walenrode, aumônier du pape Eugène IV, archevêque de Sardique.

SCHLESWIG 1495-1506.
JEAN LUNA DE CASTRO, grand-official de Saint-Lambert, évêque d'Agrigente, de Schleswig, en Jutland, cardinal-prêtre du titre de Saint Prisque, † en 1506.

SENS 1328-1352.
PIERRE ROGER DE MONSTRI, archidiacre d'Ardenne, prieur de Nismes et de Fécamps, archevêque de Sens et de Rouen, † le 6 décembre 1352.

SION 1444-1455.
Hugues Guillaume de Stagno, prieur de Saint-Vith, à Verdun, archidiacre de Metz, cardinal-prêtre du titre de Sainte Sabine, évêque de Sion et de Forli, † le 28 octobre 1455.

SIPONTE et MANFRÉDONIA 1515-1533.
Antoine Ciocchi de Monte, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, archevêque de Siponte, évêque de Novarre, de Rimini, de Cajazzo, d'Alba, de Tusculum, de Préneste, de Sabine, de Porto, de Pavie, † le 20 septembre 1533.

SIPONTO et VIESTI 1456-1457.
Antoine de Montferrat, des ducs de Savoie-Carignan, archevêque de Siponto et Viesti.

SIPONTO et VIESTI 1481-1485.
Jean de Zarras de Harzan, grand-official de Liége, archevêque de Siponto et Viesti.

STRASBOURG 1652-1682.
François Egon, landgrave de Furstemberg, Heiligenberg, Werdenberg et de Baar, théologal de Saint-Lambert, chanoine-comte de Cologne, d'Hildesheim, de Saint-Géréon, abbé de Morbach, de Ludern, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, évêque de Strasbourg, en 1663, † le 1[er] avril 1682.

STRASBOURG 1660-1704.
Guillaume Egon, landgrave de Furstemberg, Heiligenberg et Werdenberg, ministre plénipotentiaire du chapitre de Saint-Lambert, grand-doyen de Cologne, premier ministre et grand-chancelier du prince de Liége, évêque de Strasbourg, cardinal en 1686, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, prélat grand-commandeur du Saint-Esprit, † à Paris, le 10 avril 1704.

TARANTAISE 1430-1444.
Jean d'Arrécin, official de Saint-Lambert, abbé de Visé, archevêque de Tarantaise, cardinal prêtre des SS. Nérée et Achillée.

TARANTAISE . . CONSTANCE 1434-1448.
Jean de Chatillon, prévôt de Maeseyck, évêque de Tarantaise et Constance, en 1434, † en 1448.

TARRAGONE 1323-1340.
Bernard de Monte Valerano, célérier de Saint-Lambert, archidiacre de Condroz, archevêque de Tarragone en Espagne, † en 1340.

TEROUANNE 1469-1483.
Guillaume de Clugny de Monteléon, maître des requêtes de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, trésorier de la Toison-d'Or, grand-chancelier de France, prévôt de Saint-Denis et de Notre-Dame de Tongres, grand archidiacre de Liége, évêque d'Embrun, de Poitiers, évêque administrateur de Terouanne, de Worms et de Saint-Omer, † en 1483.

TEROUANNE 1482-1495.
Antoine de Croy, fils de Philippe de Croy, comte de Porcéan et de Jacqueline de Luxembourg, évêque de Terouanne, † le 21 septembre 1495.

TEROUANNE 1535-1570.
Guillaume de Poitiers, baron de la Ferté, archidiacre de Famenne et de Campine, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1568. Délégué au concile de Trente, il refusa par modestie les évêchés, en 1553, de Terouanne et en 1554, de Saint-Omer, † le 1[er] août 1570.

TERRACINE 14[illegible]-1527.
Jean de Copis, dit [illegible], chapelain, procureur des causes apostoliques, archidiacre de Hainaut, référendaire de la double signature, évêque de Terracine, en 1522, † le 5 août 1527.

TERRACINE PIPERNO ET SESSA 1509-1542
ALPHONSE LÉON DE CABÉZA VACCA NUNEZ DE GUSMAN-Y-OZORIO DELLA PUENTE-MOSCOSO-TRANSTAMARE, aumônier du pape Adrien VI, son coadministrateur de l'archidiaconat d'Ardenne, † en 1542

THERMOPOLE EN ACAYE 1679-1696.
JEAN PIERRE BURMAN, prévôt de Saint-Martin, grand écolâtre de Saint-Lambert, évêque suffragant de Cologne, évêque de Thermopole en Acaye, † le 1er février 1696.

THERMOPOLE 1692-1728.
LOUIS FRANÇOIS ROSSIUS DE LIBOY, prévôt de Saint-Jean en 1696, évêque de Thermopole, suffragant de Liège, en 1698, † le 25 novembre 1728

TIVOLI 1486-1491.
ANTOINE DE GRASSIS, archiprêtre de Bologne, référendaire apostolique, auditeur des causes du Sacré-Palais, évêque de Tivoli, † à Rome en 1491.

TOLENTINO ET MACERATA 1445-1449.
JEAN FIGULI FALCONIERI, official de Saint-Lambert, évêque de Tolentino et Macerata, † en 1449

TORTOSE ET DERTHUSA 1521-1523
ADRIEN FLORITZ OU FLORENTZ, archidiacre de Famenne, prévôt de Saint-Sauveur à Utrecht, doyen de Saint-Pierre à Louvain, chancelier de l'université, précepteur de l'empereur Charles-Quint. Légat *a latere*, évêque de Tortose et de Derthusa, vice-roi d'Espagne, cardinal du titre des SS. Jean et Paul. Elu pape sous le nom d'Adrien VI, le 9 janvier 1522. † le 24 septembre 1523.

TORTOSE 1528-1534
GUILLAUME D'ENCKEVORT, archidiacre de Famenne et de Campine, prévôt de Saint-Rombaut à Malines, évêque de Tortose, Derthuza en Catalogne, archevêque d'Utrecht, chambellan du pape Jules II, cardinal du titre des SS. Jean et Paul.

TOUL 1626-1670.
FRANÇOIS NICOLAS, PRINCE DE LORRAINE-VAUDEMONT, DUC DE LOTHARINGIE ET DE BAR, archidiacre de Hainaut, évêque de Toul, capitulaire de Trèves et de Strasbourg, abbé de Saint-Michel et de Sénone, créé, en 1627, cardinal-diacre par Urbain VIII, † en 1670

TOURS 1132-1147.
PHILIPPE DE FONTAINES, grand-archidiacre de Liége, évêque de Tours

TOURNAI 1258-1281.
JEAN D'ENGHIEN, doyen de Saint-Pierre à Liége, évêque de Tournai en 1266, † le 24 août 1281

TOURNAI 1470-1483.
FERRY DE CLUGNY, ambassadeur en cour de Rome, archidiacre d'Ardenne, maître des requêtes de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, chancelier de la Toison-d'Or, évêque de Tournai en 1474, cardinal-prêtre de Saint-Vital et de Sainte-Marie *in Dominica*, † le 7 octobre 1483

TOURNAI 1586-1598
JEAN CHARLES SCHETZ DE GROBBENDONCK, chancelier de la Toison-d'Or, en 1568, conseiller du roi d'Espagne, évêque de Tournai, † le 8 janvier 1598.

TOURNAI 1608-1666.
FRANÇOIS DE GAND-VILAIN, prévôt de Mons et de Lille, évêque de Tournai, aumônier grand-chapelain du gouverneur des Pays-Bas, † le 2 décembre 1666

TOURNAI 1713-1731.
JEAN ERNEST, DES PRINCES DE LOEWENSTEIN-WERTHEIM ET DE ROCHEFORT, grand-doyen de Strasbourg, évêque de Tournai, sacré à Liége le 25 février 1714, prince-abbé de

Stavelot et de Malmedy, † le 26 juillet 1731, à Aix-la-Chapelle, inhumé à l'abbaye de Saint-Remy, près de Rochefort

TOURNAI — 1775-1793
GUILLAUME FLORENTIN PRINCE DE SALM-SALM, chanoine-tréfoncier de Liége, de Cologne et de Strasbourg, † le 4 septembre 1810.

TOURS
HENRI OSWALD, PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE, cardinal-archidiacre de Tours et de Vienne

TRANI — 1395-1417.
HENRI MINUTULUS DE NAPOLI, grand-théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitonto, de Ruvo, archevêque de Trani, de Barletta et de Naples, cardinal-prêtre du titre de Saint Anastase, évêque de Frascati, de Tusculum et de Sabine. Légat de Bologne et des Marches, † le 17 juin 1417.

TRENTE — 1132-1147.
PHILIPPE DE FONTAINES, grand-archidiacre de Liége, évêque de Trente.

TRÈVES — 1682-1716.
FRANÇOIS DUC DE BAVIÈRE, fils de Guillaume, électeur palatin et d'Anne Catherine princesse de Pologne, grand-official de Saint-Lambert en 1688, prince-évêque de Breslau, évêque de Worms, de Wladislauw et Kalisch, prévôt d'Elvangen, archevêque-électeur coadjuteur de Mayence, archevêque-électeur de Trèves en 1716.

TRÈVES — 1694-1725
FRANCOIS LOUIS PRINCE PALATIN DE BAVIÈRE, archevêque-électeur de Trèves, évêque de Breslau et de Worms.

TRÈVES — 1711-1715.
CHARLES LOUIS, DUC DE LORRAINE ET DE BAR, official de Liége, évêque d'Olmutz et d'Osnabruck, archevêque de Trèves, grand-prieur de Castille, † le 4 décembre 1715.

TUSCULUM — 1395-1417.
HENRI MINUTULUS DE NAPOLI, grand théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitonto, de Ruvo, archevêque de Trani, de Barletta et de Naples, cardinal suburbicaire de Frascati, de Tusculum et de Sabine, † le 17 juin 1417.

TUSCULUM — 1515-1533
ANTOINE CIOCCHI DE MONTE, théologal de Saint-Lambert, archidiacre de Brabant, évêque de Tusculum, d'Alba Pompea, de Rimini, de Cajazzo-Calatini, de Préneste, de Sabine, de Porto, de Pavie, de Novarre, archevêque de Siponte, cardinal-évêque, † le 20 septembre 1533

UPSAL — 1555-1556
OLAUS MAGNUS BIESTERNA, évêque d'Upsal

UTRECHT — 960-1027
ADELBODE, évêque d'Utrecht

UTRECHT — 1078-1156
HERMAN DE HORNES, grand-archidiacre de Liége, prévôt de Nivelles, doyen de Saint-Géréon, à Cologne, évêque d'Utrecht, en 1150, † en 1156.

UTRECHT — 1248-1271.
PIERRE COMTE DE VIANDEN, prévôt de Saint-Martin à Liége et de Cologne, évêque d'Utrecht, † en 1271.

UTRECHT — 1296-1303
GUILLAUME BERTHOUT DE MALINES, prévôt de Louvain, archidiacre de Hesbaye, évêque d'Utrecht.

UTRECHT 1301-1317.
GUY BOUCHARD DE HAINAUT, grand-coste de Saint Lambert, évêque d'Utrecht, † en 1317.

UTRECHT 1340-1378.
JEAN D'ARCKEL, fils de Jean, comte d'Arckel et d'Ermengarde, fille du comte de Clèves et de Vernenbourg, évêque d'Utrecht, en 1350, prince-évêque de Liége, en 1364, † le 1er juillet 1378.

UTRECHT 1376-1389.
ARNOLD DE HORNES, chanoine-comte de Cologne, évêque d'Utrecht en 1371, prince-évêque de Liége en 1378, créé cardinal-prêtre en 1385 par le pape Urbain VI, † le 5 mars 1389.

UTRECHT 1428-1475.
GISLEBERT DE BRÉDERODE, évêque d'Utrecht, abbé de Nassogne, prévôt de Wassenberg, † en 1475.

UTRECHT 1526-1559.
GEORGES D'EGMOND, grand-doyen de Saint-Lambert en 1534, évêque d'Utrecht en 1543, † le 26 septembre 1559

UTRECHT 1528-1534.
GUILLAUME D'ENCKEVORT, archidiacre de Famenne et de Campine, prévôt de Saint-Rombaut à Malines, évêque de Derthuza-Tortose, archevêque d'Utrecht, chambellan du pape Jules II, cardinal du titre des SS. Jean et Paul, † le 19 juillet 1534.

VALENCE 1521-1538
ERARD DE LA MARCK, cardinal, prince-évêque de Liége, évêque de Chartres, archevêque de Valence. Légat *a latere*.

VALENCE 1544-1557.
GEORGES ARCHIDUC D'AUTRICHE, archevêque de Burgos et Valence, évêque de Brixen, prince-évêque de Liége, † le 5 mai 1557.

VELLETRI 1325-1374.
GUY DE VELLETRO D'AUVERGNE, grand-écolâtre de Saint-Lambert, archidiacre de Famenne et Hainaut, évêque de Velletri, cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile. Légat *a latere* à Naples, † en 1374.

VELLETRI ET OSTIE 1380-1407.
ANGE ACCIAIROLUS, grand-official de Saint-Lambert, évêque d'Aversa, archevêque de Florence en 1385, cardinal-prêtre du titre de Saint Laurent par Urbain VI, cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du sacré collége, chancelier du pape Boniface IX. Légat en Hongrie, † le 13 juin 1407.

VERCEIL 1380-1423.
LOUIS FRESCHI, DES COMTES DE LA VANIA, archidiacre de Campine, évêque de Verceil, en 1384, cardinal-diacre du titre de Saint Adrien, en 1384. Légat en Campanie, à Bologne, à Ferrare et en Sicile, † à Rome, le 3 avril 1423.

VERDUN 1277-1302
JEAN COMTE DE RICHERICOURT, grand-archidiacre de Liége, évêque de Verdun en 1296, † en 1302.

VERDUN 1620-1661.
FRANÇOIS DUC DE LORRAINE, grand-prévôt de Cologne, grand-doyen de Trèves, capitulaire de Strasbourg, abbé de Moyen-Moutier, évêque de Verdun, † le 30 septembre 1661.

VÉRONE 890-974.
RATHÈRE, fils DU COMTE DE VIANDEN, évêque de Vérone et de Liége, abbé de Lobbes et d'Alne.

VÉRONE 928.
HILDUIN DE PRUM, évêque de Vérone, abbé de Lobbes.

VIENNE 1716-1722.
HENRI OSWALD PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE, cardinal-archevêque de Vienne et de Tours.

WLADISLAUW ET KALISCH 1688-1716.
FRANÇOIS LOUIS, DUC DE BAVIÈRE, RHINGRAVE PALATIN DU RHIN, évêque de Wladislauw et Kalisch, de Breslau, de Worms, prévôt d'Elvangen, archevêque-électeur de Trèves, coadjuteur de Mayence, prévôt d'Elvangen, grand-maître de l'Ordre Teutonique

WORMS 1469-1483
GUILLAUME DE CLUGNY DE MONLÉON, maître des requêtes de Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, trésorier de la Toison-d'Or, grand-chancelier de France, prévôt de Saint-Denis et de Notre-Dame de Tongres, grand-archidiacre de Liége, évêque d'Embrun, de Poitiers, évêque administrateur de Worms, de Saint-Omer et de Terouanne, † en 1483.

WORMS 1682-1694.
LOUIS FRANÇOIS, DUC DE BAVIÈRE, RHINGRAVE PALATIN DU RHIN, grand-official de Saint-Lambert, en 1688, prince-évêque de Breslau, évêque de Worms, en 1694, de Wladislauw et Kalisch, prévôt d'Elvangen, archevêque-électeur de Trèves, coadjuteur de Mayence, grand-maître de l'Ordre Teutonique.

WORMS 1679-1694
LOUIS ANTOINE, DUC DE BAVIÈRE, PRINCE PALATIN, chanoine-comte de Cologne, évêque de Worms, en 1691, grand-maître de l'Ordre Teutonique, prévôt d'Elvangen, † le 4 mai 1694.

WORMS 1694 1725
FRANÇOIS LOUIS, PRINCE PALATIN DE BAVIÈRE, évêque de Worms, de Breslau, archevêque-électeur de Trèves

XAINTES 1538-1590.
CHARLES LOUIS, DUC DE BOURBON-VENDOME, théologal de Saint-Lambert, archevêque de Rouen, évêque de Beauvais, de Nevers et de Xaintes, cardinal-prêtre du titre de Saint Sixte, † le 4 mai 1590.

YPRES 1785-1802.
CHARLES ALEXANDRE, COMTE D'ARBERG ET DE VALENGIN, tréfoncier de Liége, évêque d'Ypres, en 1785, † le 10 mai 1809, au château de la Rochette





TRÉFONCIERS [1]

HUITIÈME SIÈCLE

AQUITAINE 697-727

SAINT HUBERT, fils du duc d'Aquitaine et de Gascogne, petit-fils du roi Faribert, frère de Dagobert, roi de France. Saint Hubert fut évêque de Tongres en 697, † à Tervueren en Brabant, le 5 novembre 727, inhumé dans la crypte de la collégiale de Saint-Pierre à Liége. L'évêque Walcand, comte d'Ardenne, opère la translation du corps de Saint Hubert en 817, à l'abbaye d'Andage, qui depuis est connue sous le nom de Saint-Hubert.

727-746

SAINT FLORIBERT, fils de Saint Hubert et de Florvine ou Floribane, fille du comte de Louvain. Saint Floribert fut évêque de Tongres et de Liége, en 727, † le 25 avril 746.

DE BAVIÈRE 787-810.

GERBALD, fils du roi des Bavarois, évêque de Tongres et de Liége en 787, cardinal-prêtre, † en 810, inhumé à Saint-Lambert

DE BOURGOGNE 769-787.

AGILFRID, de la maison ducale de Bourgogne, abbé des abbayes d'Elnon et de Saint-Bavon à Gand, évêque de Liége et de Tongres en 769, † le 31 décembre 787.

CLERMONT 790.

EYMOND OU SIMON, fils du comte de Clermont, archidiacre de Condroz.

FLANDRE 790.

GODEFROID, fils du comte de Flandre, archidiacre de Hesbaye, grand-prévôt de Saint-Lambert.

1 Ces listes authentiques contenant les noms et les titres des tréfonciers de Liége du VIIIe au XVIIIe siècle, sont extraites : Io de la plupart des historiens qui traitent de l'histoire de Liége ; IIo de divers manuscrits ayant fait partie des archives de la cathédrale de Saint-Lambert ; IIIo des tableaux *in plano* publiés pendant plus d'un siècle, par les imprimeurs du chapitre ; IVo des almanachs de la cour du prince-évêque ; Vo des tableaux ecclésiastiques ; VIo des recès du chapitre de la cathédrale et des réceptions qui y eurent lieu depuis les temps les plus reculés jusqu'au 27 juillet 1794 ; VIIo de la liste générale déposée en 1792 à l'abbaye de Saint-Maximin près de Trèves, après la rentrée de l'avant-dernier prince-évêque de Liége

Les personnes, dont les noms sont accompagnés de ces mots : *non reçu*, sont celles qui ayant fait leurs preuves du chapitre, n'y eurent cependant pas accès, soit pour cause de décès, soit par changement de résolution, soit par empêchement politique

Le seul titre de chanoine-tréfoncier, ne comportant aucun engagement irrévocable dans les ordres sacrés, il était loisible à un tréfoncier non minoré de renoncer à son premier dessein pour embrasser une autre carrière.

HAINAUT 790.

Clément, fils du comte de Hainaut, archidiacre de Hainaut.

de SAINT-LAMBERT 741-814.

Godescalc, dit de Saint-Lambert, clerc et diacre de la congrégation ou monastère de Saint-Lambert, vivait du temps de Pepin et de Charlemagne; il écrivit la vie de Saint Lambert, patron de la ville de Liége. Théoduin, disciple ou serviteur de Saint-Lambert, vivait encore de son temps.

LIMBOURG 790.

Jean, fils du comte de Limbourg, archidiacre de Campine.

LOUVAIN et LOTHIER 747-749.

Saint Fulcaire, fils du comte de Louvain et de Lothier, évêque de Tongres et de Liége en 747, † mort le 20 août 769.

790. Guy, fils du comte de Louvain, archidiacre de Brabant.

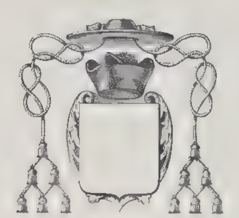
NAMUR 790.

Arnold, fils du comte de Namur, archidiacre de Famenne.

VIANDEN 790.

Théobald, fils du comte de Vianden, archidiacre d'Ardenne.





NEUVIÈME SIÈCLE

ARDENNE 810-832.

Walcand, de la maison souveraine des comtes d'Ardenne, aumônier de Charlemagne, évêque de Tongres et de Liége en 810, fonde l'abbaye de Saint-Hubert en Ardenne, y fait la translation du corps de Saint Hubert, assiste, en 814, à Aix-la-Chapelle, à la mort de Charlemagne dont il signe le testament. Walcand mourut et fut inhumé le 8 avril 832 à Scraingchamps, près de Marche en Famenne

de BAR 833-840.

Pirard, fils du comte de Bar, évêque de Tongres et de Liége, mort l'an 840, fondateur de la chapelle Saint-Capraise, dans l'église Saint-Germain, aujourd'hui cathédrale de Saint-Paul à Liége, inhumé à Saint-Lambert.

880. Eradon, chorévêque de Liége en 880.

de LOTHARINGIE 856-903

Francon, de la famille royale de Lotharingie, neveu de l'empereur Arnoul, abbé de Lobbes, Père des conciles de Toul et d'Aix-la-Chapelle, évêque de Tongres et de Liége, vainqueur des Normands, acquiert à l'église de Liége, Madière au comté de Scarponne, l'abbaye de Lobbes, la ville de Thuin, cinquante-quatre villages, Mezière, Archies et Theux. Francon mourut le 9 janvier 903 et fut inhumé dans la crypte de Saint-Lambert. Tous nos annalistes font le plus grand éloge de son caractère, de ses vertus, de ses talents ; ils disent qu'il était à la fois poete, philosophe, théologien, musicien et orateur distingué

842. Oger ou Otgher, doyen de Saint-Lambert

des PREZ 880

Eudon, fils du troisième comte de Huy et de Béatrix, fille du comte de Bordeaux.

de SAVOIE 840-855.

Hircaire ou Hartchaire, fils du comte de Savoie, grand-prévôt de Liége, Père du concile d'Ingelheim, abbé de Stavelot et Malmedy, vainqueur des Normands à Liége, ambassadeur des empereurs Louis-le-Débonnaire et Lothaire, créateur du Pont et de la rue Souverain-Pont à Liége, mort évêque de Tongres et de Liége, le 29 septembre 855, inhumé dans la crypte de Saint-Lambert





DIXIÈME SIÈCLE

ADELHEIM 931.
ADELHEIM, archidiacre de Hainaut, enrichit l'église de l'abbaye de Saint-Gérard des reliques de Saint Eugène, évêque de Toulouse et martyr.

ALLEMAGNE 921-945.
CHARLES, fils de l'empereur Charles-le-Gros, grand-prévôt de Liege

921-945. ARNOULT, frère de l'empereur Arnold, grand-doyen de Liége.

D'ARDENNE 921-945.
JEAN
OGIER
THIRRY
RADUS
fils du duc d'Ardenne, tous quatre archidiacres.

D'ARLES 920-936.
HILDUIN, DES COMTES D'ARLES, MARQUIS DE PROVENCE, grand-écolâtre de Liége, abbé de Lobbes, évêque de Vérone, archevêque de Milan.

DE BAR 921-945.
RAËS
OGIER
ENGUERRAND
fils du comte Richard de Bar.

BONON 966.
BONON, archidiacre de Hesbaye, procéda à la récognition des corps des SS. Landoald et Amand, à Wintershoven.

DE BOULOGNE 921-945.
JEAN
SIMON
fils du comte de Boulogne.

DE BOURGOGNE 921-945
OGIER
PIERRE
HUGUES
fils du duc de Bourgogne.

DE CLERMONT 921-945.
GUALTIER
GUY
fils du comte de Clermont.

DE FRANCE 921-945.
CHARLES
LOUIS
LOTHAIRE
fils de Charles-le-Simple, roi de France.

DE FRANCHIMONT 921-945.
ROGER, fils de Raginer, marquis de Franchimont.

DE FRISE 960-1027.
ADELBODE, issu de la famille souveraine de Frise, était cité parmi les hommes les plus savants de son époque, chancelier de l'empereur Henri II, évêque d'Utrecht, fondateur de la collégiale de Thiel, † le 27 novembre 1027, inhumé à Saint-Martin, à Utrecht. Il est l'auteur de la vie de Sainte Walburge, d'un traité sur le diamètre de la sphère, d'un traité *de musica*, de plusieurs écrits liturgiques, d'un traité sur l'astronomie.

DE GUELDRE 987-1042.
NITHARD, fils du comte de Gueldres, coste et grand-trésorier de Liége, évêque de Liége, inhumé à Saint-Lambert

DE HAINAUT 900-945.
RICHAIRE, fils du comte de Hainaut, abbé de Saint-Hubert, de Stavelot, de Malmedy et de Prum, évêque de Tongres et de Liége, en 920, le premier des évêques de Liége, auquel le Saint-Siége accorda le *Pallium*, insigne dont on n'honorait ordinairement que les archevêques primats.

D'HASTEDON 970-995
ROTARD, DES COMTES D'HASTEDON ET DE CAMBRAY, grand-chantre de Liége, prévôt de Cambray, † évêque métropolitain du Cambraisis.

DE HUY 921-945.
GUILLAUME
OGIER
RICHARD
fils d'Ogier, comte de Huy et neveu de l'évêque Richaire.

DE MOHA 921-945.
BERARD, fils du comte de Moha, grand-chantre du chapitre de Liége.

DE MONS 956-959.
BALDERIC, fils de comte de Mons, évêque de Liége, † le 20 avril 959, inhumé dans la crypte de Saint-Lambert.

DE MORIALMÉ 995-1019.
HÉZELON DE MORIALMÉ, évêque de Toul, † le 25 août 1019.

DE MOSELLANE 912 916.
LOTHAIRE, fils de Raginère, duc de Mosellane, d'Ardenne et de Bouillon et d'Ermengarde, sœur de l'empereur Louis et de Lothaire, roi de Lorraine, fut grand-archidiacre de Liége, † en 916.

DE NAVARRE 976.
RENIER, fils du roi de Navarre, fonda l'église de Saint-Remacle-au-Pont, à la place, où, dans une procession, la châsse de ce saint avait accompli plusieurs miracles.

D'OETTINGEN 971-1008.

NOTGER, de la famille comtale d'Oettingen en Souabe, gouverneur des enfants de l'empereur Othon II, vicaire de l'empire, ambassadeur auprès de Robert, roi de France, fondateur de la collégiale de Sainte-Croix à Liége, premier évêque de Liége jouissant des droits et prérogatives de la souveraineté, fondateur des églises de Saint-Michel et de Saint-Adalbert, de la collégiale de Saint-Jean. Il est le second fondateur de la ville de Liége, grâce aux accroissements qu'il y fit : il fonda le prieuré de Saint-Étienne, à Namêche et l'église de Saint-Victor, à Huy, il anéantit le brigandage dans toute l'étendue de la principauté, il construit plusieurs forteresses. L'empereur accorde à l'église de Liége le droit d'établir un tonlieu, un marché et de battre monnaie, le comté de Huy est annexé au territoire Liégeois. Les empereurs Othon III et Henri II, lui confirment les possessions des abbayes de Lobbes, de Gembloux, de Fosses, du comté de Brunengerunz, de Saint-Hubert, de Brogne, de Malonne, de Namur, de Dinant, de Ciney, de Maeseyck, de Tongres, de Maestricht et de Malines. On ne peut nier que par ses vertus, sa sagesse et ses actes, Notger ne soit, non-seulement le plus grand homme dont puisse s'honorer l'ancien pays de Liége, mais encore une des gloires de son siècle. Il mourut le 25 mars (ou 10 avril) l'an 1008, et est inhumé dans la collégiale de Saint-Jean. On attribue à Notger la vie de Saint Hadelin, de Saint Remacle, de Saint Landoald, de Saint Brunon et une geste des évêques de Liége.

DE SAINT PAUL 947-952.

FARABERT ou FLORIBERT, fils du comte de Saint Paul et de Boulogne, abbé de Prum, chanoine de Milan, évêque de Liége et abbé de Lobbes. Il divise la ville de Liége en paroisses : en 950, il fonde celle de Saint-André sur le Marché, puis érige celles de Saint-Georges et de Sainte-Catherine. Père du concile d'Ingelheim, il reçoit en donation l'abbaye d'Eyck à Maeseyck ; † le 28 août 952, inhumé à Saint-Lambert.

DE SALM 904-920.

ÉTIENNE, chanoine de Saint-Étienne à Metz, abbé de Saint-Michel à Verdun, évêque de Liége, en 904. L'empereur Louis IV lui confirme la possession de l'abbaye de Fosses, il approuve le transfert à l'église de Liége de tous les biens accordés antérieurement à l'évêché de Tongres, les abbayes de Lobbes, de Heribotesheim, le fisc de Theux, le tonlieu et la monnaie de Maestricht. Charles-le-Simple donne la forêt de Zuentibold à Theux, les abbayes d'Hastières et de Saint-Rombaut, à Malines. Etienne était un prélat vertueux et plein de talents, il maintint les écoles de Saint-Lambert à la hauteur où les avaient placées ses prédécesseurs. Les ouvrages qui attestent son érudition sont : la vie de Saint Lambert, l'office ou chant religieux (*responsoria cum antiphonis*), l'office de la Sainte Trinité, l'office de Saint Etienne, un bréviaire dédié à l'évêque de Metz et un traité sur la musique. Etienne mourut le 19 mai 920, et fut enseveli dans l'église de Saint-Lambert.

DE SAXE 959-971.

ERACLIUS, de la maison souveraine de Saxe, un des premiers théologiens et philosophes de son temps, conseiller et aumônier de l'empereur Othon-le Grand, prévôt de Bonn, évêque de Liége et abbé de Lobbes, fondateur de la collégiale de Saint-Martin à Liége, en 964. L'an 967, il commença la construction des églises de Saint-Paul, Saint-Séverin, Saint-Marguerite et l'abbaye de Saint-Laurent. Il présida à la récognition des corps des SS. Evermère, Landoalde et de Sainte Landrade. Il institua ou restaura les écoles à Saint-Lambert, à Saint-Pierre et à Saint Martin. Sous son règne, le chapitre de Liége était considéré comme le plus illustre chapitre de l'Europe, par le grand nombre de princes et de savants qui le composaient. Eraclius mourut le 27 octobre 971, inhumé dans le chœur de la collégiale de Saint-Martin, à Liége

DE SAYN 921-945.

OGIER
RICHARD
OBERON
fils du comte de Sayn.

DE SOUABE 921-945.
Guy, fils du duc de Souabe.

DE SOUABE 979.
Robert, de la maison souveraine de Souabe, grand-prévôt de la cathédrale, grand-écolâtre.

DE SUÈVE 1012
Herluin de Suève, archidiacre de Liége, évêque de Cambray, fondateur de Cateau-Cambrésis, de l'abbaye de Saint-Aubert, † le 3 février 1012.

TRÈVES 946-948.
Hugues, noble Trévirien, abbé de Saint-Maximin près de Trèves, abbé de Lobbes, évêque de Liége, en 945. Il consacra l'église de Saint-Etienne, à Liége, et mourut le 24 janvier 947, fut inhumé à Saint-Lambert, puis transféré à l'abbaye de Saint-Maximin.

DE VALOIS 921-945
Rals
Roger
fils du comte de Valois.

DE VIANDEN 953-974.
Rathère, fils du comte de Vianden, évêque de Vérone, évêque de Liége et abbé de Lobbes, en 954. Tous les auteurs portent sur Rathère un jugement favorable et font l'éloge de sa science, de son amour de la pauvreté, de son humilité, de sa patience. Les écrits de ce prélat, au nombre de cinquante-six, attestent son érudition. Il mourut, le 25 août 974, et fut inhumé à Lobbes. Il a composé l'*Agonisticon*, *Præloquia*, *De vita Sancti Ursmari*, *Conclusio deliberativa*, *Phrœnesis*.

DE WITTELHESPACH 992-1027.
Haymon, fils du duc de Bavière, conseiller de l'empereur Henri II de Souabe, évêque de Verdun.





ONZIÈME SIÈCLE

ADÉLARD 1095-

ADELMAN 1024-1062
ADELMAN, écolâtre de Liége, évêque de Brescia, en Lombardie, † le 10 février 1062. Ses ouvrages ont été jugés dignes d'être insérés dans la Bibliothèque des Pères de l'Eglise, et ses rythmes ont été publiés dans le *Thesaurus*, vol. IV, de Martène.

AISTULPHE ou **ASTULPHE** 1025-1075
AISTULPHE, grand-chantre de Liége.

ALESTAN 1033.
ALESTAN, grand écolâtre

ANSELME 1007-1060.
ANSELME, doyen de Notre-Dame, à Namur, grand-écolâtre de Liége, grand-doyen, auteur de l'histoire des évêques de Liége, de 101 à 1048

D'ARDENNES 1047.
GUY D'ARDENNE DE PIERREPONT, fils du comte Thierry d'Ardenne et d'Emma, comtesse de Bar, fut grand-archidiacre de Liége.

DE BAVIÈRE 1025-1038
RÉGINARD, de la maison souveraine de Bavière, chanoine de Cologne, évêque de Verdun. Pendant la famine de l'an 1034, il nourrit chaque jour plus de trois cents pauvres. Elu évêque et prince de Liége, fondateur des églises de Saint-Nicolas-aux-Mouches et de Saint-Martin-en-Ile, il combat vaillamment dans l'armée de Gothelon, duc de Lorraine, contre Eudes, comte de Champagne; il construit les ponts des Arches, de Saint-Nicolas, de Saint-Julien et d'Amercœur, † le 5 décembre 1038, fut inhumé à Saint-Laurent.

DE BAVIÈRE 1035-1056.
HERMAN DE BAVIÈRE, COMTE PALATIN DU RHIN, archevêque-électeur de Cologne, archichancelier de la Sainte Eglise, cardinal-prêtre, † le 11 février 1056, inhumé à Saint-Pierre, à Cologne

DE BAVIÈRE 1049-1075
THEODUIN, fils du duc de Bavière, neveu de l'empereur Henri-le-Noir, qui le fit élire prince-évêque de Liége, en 1049. Vainqueur du comte de Hollande, il rebâtit la ville et la collégiale de Huy; la comtesse Richilde de Hainaut lui donne, à titre de fief, le comté de Hainaut, Valenciennes et un grand nombre d'abbayes et de prévôtés; † le 24 mai 1075, inhumé dans la collégiale de Huy.

BONON 1066.
BONON, grand-écolâtre.

DE BOULOGNE 1058-1118.
BEAUDUIN, frère de Godefroid de Bouillon, roi de Jérusalem, fils d'Eustache, comte de Boulogne et d'Ide, duchesse de la Basse-Lorraine, chanoine de Cambray, grand-prévôt de Liége, en 1091, prince d'Edesse, en Palestine, roi de Jérusalem, en 1100, † le 7 avril 1118, inhumé au Mont Calvaire, église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem.

DE BOULOGNE 1090.
EUSTACHE, frère de Godefroid de Bouillon

DE BOURGOGNE 1031-1061.
GÉRARD DE BOURGOGNE, grand-archidiacre de Liége, évêque de Florence, élu pape sous le nom de Nicolas II, † et inhumé à Florence, le 22 juillet 1061. Il donna au chapitre de Saint-Lambert sa maison décanale, rue Gérardrie.

BOZON 1044.
BOZON, grand-archidiacre de Liége, abbé de Notre-Dame-aux-Fonts.

BOZON 1066-1075.
BOZON, grand-archidiacre de Liége

DE BRANDEBOURG 1092 1118
OBERT OU OTBERT, fils du margrave de Brandebourg, prévôt de Sainte-Croix, aumônier de l'empereur Henri IV, obtient de l'empereur Henri V, la confirmation des diplômes octroyés par les empereurs ses prédécesseurs. Il bâtit les églises de Saint-Hubert, de Sainte-Foi, il acheta le château de Couvin, le duché de Bouillon, le comté de Clermont, † le 31 janvier 1119, inhumé à Saint-Lambert.

DE CUYCK 1095.
ANDRÉ, COMTE DE CUYCK ET D'UTRECHT, grand-archidiacre de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Pierre. En sa qualité de grand-prévôt, il usa le premier du droit régalien de faire frapper des deniers en argent, évêque d'Utrecht, † le 23 juin 1139.

DURAND 1021-1025
DURAND, vassal du sire de Morialmé, écolâtre de Bamberg, prince-évêque de Liége en 1021, combattit l'hérésie de Béranger, † le 23 janvier 1025, inhumé à Saint-Laurent.

D'EENHAM 1028
GEORGES, fils du comte Hermann d'Eenham et de Dasbourg, fut grand-archidiacre de Liége.

ELBERT 1095.
Archidiacre en 1099.

ERPON 1046.
ERPON, prévôt de Saint-Barthélemy.

ETIENNE 1095-1123.
Grand écolâtre de la cathédrale.

DE FLANDRE 1018-1021.
SAINT WALBODON OU ADELBODE, fils de Beauduin, comte de Flandre, prévôt de Saint-Martin, à Utrecht, chancelier de l'empereur Henri II, prince-évêque de Liége, † en 1021, inhumé à l'abbaye de Saint-Laurent ; on y célébrait sa fête annuellement, le 25 avril. Walbodon est l'auteur d'un psautier et du *Monumentum et reliquiæ devotionis in Psalmos Davidicos*

FRANCON 1036-1056.
FRANCON, abbé de Lobbes, grand-écolâtre de Liége, auteur d'un ouvrage sur la quadrature du cercle, des caractères musicaux employés jusqu'au XIVe siècle, d'un traité sur la mesure, *De ratione computi — De computu ecclesiastico — De jejunio quatuor temporum — De laudibus B. Mariæ Virginis.* On peut juger par ces écrits que Francon fut un des hommes les plus savants qui illustrèrent l'église de Liége, il était à la fois philosophe, rhéteur, poète, habile musicien.

GEFROID 1040.
GEFROID, doyen de Liége

GÉRELME 1044.
Gérelme, abbé de Notre-Dame à Namur.

GOBERT 1042-1075.
GOBERT, archidiacre de Condroz.

GODEFROID 1036.
GODEFROID, grand-archidiacre de Liége.

GODEFROID 1057.
GODEFROID, prévôt de Saint-Pierre.

GODESCALC 1063-1075.
GODESCALC, archidiacre, grand-prévôt de Liége.

GODESCALC 1080-1113.
GODESCALC, doyen et archidiacre de Liége.

GODESCALC 1095-1116
Grand-prévôt de Liége.

GOZELIN 1040-1077.
GOZELIN, grand-écolâtre de Liége et de Mayence.

DE GREITS 1066-1090.
HERMAN DE GREITS, grand-prévôt de Liége, évêque de Metz, † le 4 mai 1090. Il est l'auteur de : *De translatione S. Clementis.*

GUALTÈRE 1082.
GUALTÈRE, évêque de Dunelme en Angleterre, assassiné au pied de l'autel par les soldats de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre.

DE GUELDRE 1039-1042.
NITHARD, coste et trésorier de Saint-Lambert, fondateur, avec Godescalc, de Saint-Denis, évêque de Liége, reçoit le comté de Hesbaye, fonde les églises de Saint-Remy et de Saint-Thomas ; il fait la récognition des corps des SS. Monulphe et Gondulphe, il répare le château-fort de Dinant, † le 16 août 1042, inhumé devant l'entrée du vieux chœur à Saint-Lambert

HAINON 1000-1024.
HAINON, noble bavarois, évêque de Verdun, fondateur de l'abbaye de Saint-Maur, † le 21 avril 1024.

DE HAINAUT 921-945.
RICHAIRE OU RICAIRE, de la maison souveraine de Hainaut, abbé de Saint-Hubert, de Stavelot et Malmedy, de Prum, évêque de Liége. Il fut le premier évêque de Liége auquel le Saint-Siége accorda le *pallium*, fondateur de la collégiale de Saint-Pierre à Liége et du chapitre de trente chanoines de l'église de Saint-Servais à Maestrecht, † le 23 juillet 945, inhumé dans la crypte de la collégiale de Saint-Pierre.

DE HAINAUT 954-959.
BALDRIC, fils du comte de Hainaut, fut évêque de Liége et abbé de Lobbes, en 954. Cet évêque s'appliqua à faire fleurir, sous son règne, les écoles de Saint Lambert et de Saint-Laurent et mérita le surnom de *Doctor laudabilis*, † le 20 avril ou le 29 juillet 959, inhumé dans la crypte de Saint-Lambert.

DE HENNIN 976-995.
ROTHARD, chanoine de Liége, prévôt et évêque de Cambray.

DE HUY 921-945.
GUILLAUME
OGIER
RICHARD
fils d'Ogier III Desprez, comte de Huy.

DE HAINAUT 1095-1128.
SIMON DE HAINAUT, fils de Beauduin II, roi de Jérusalem et d'Ide de Louvain.

DE HESSE 1000-1025.
SAINT BURCHARD OU BUCCO DE HESSE, évêque de Worms, chancelier de l'empereur Othon III, fondateur de la collégiale de Saint-Paul à Worms et de l'abbaye de Nonnen-Munster, restaurateur des collégiales de Saint-André et de Saint-Ciriac, à Nuhauzen ; auteur d'une théologie morale et judiciaire appelée le *Grand volume des Décrets*, † le 20 août 1025.

DE HESSE 1099-1124.
HENRI DE HESSE, † en 1124, grand-archidiacre et doyen de Liége.

HÉZELON 1095-1109.
Prévôt de Sainte-Croix, historien hagiographe, † en 1109.

HOHENLOHE 1034.
HUGBALD DE HOHENLOHE, grand-écolâtre de Liége, chancelier de l'empereur Henri.

DE HORNES 1078-1156.
HERMAN DE HORNES, grand-archidiacre de Liége, prévôt de Nivelles, doyen de Saint-Géréon, à Cologne, évêque d'Utrecht, † le 27 mars 1156.

HUGUES 1063-1083.
HUGUES, prévôt de Liége et de Saint-Servais, à Maestricht.

HUGUES 1078.
HUGUES, grand-prévôt de Saint-Lambert.

JEAN 1021-1032.
JEAN, grand prévôt et archidiacre de Liége.

JEAN 1044
JEAN, co-évêque de Liége.

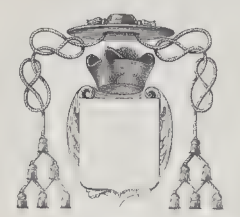
JEAN 1044.
JEAN, prévôt de Saint-Barthélemy.

DE JULIERS 1043-1048.
WAZON, grand-écolâtre de Saint-Lambert, grand-archidiacre de Liége, aumônier de l'empereur Conrad-le-Salique, évêque et prince de Liége, en 1042, † le 8 juillet 1048 et fut enseveli devant le grand-autel de Saint-Lambert, laissant une grande réputation de sainteté et d'une bienfaisance qui est proverbiale.

LAMBERT 1011-1033
LAMBERT, prévôt de Sainte-Croix.

LANZON	1025-1042. LANZON OU LAMOZON, grand-archidiacre et prévôt de Saint-Lambert.
LIEDFROID	1073-1125. LIEDFROID, grand-doyen de Liége.
DE LIMONT	1018-1048. ROBERT, archidiacre de Liége, prévôt-abbé de Notre-Dame-aux-Fonts
LIVOCON	1078. LIVOCON, prévôt de Saint-Martin.
DE LOOZ	1008-1018. BALDÉRIC II, fils du comte de Looz, archidiacre de Campine, évêque et prince de Liége. Vaincu à la bataille de Hougarde, il fonde l'abbaye de Saint-Jacques. Le 25 octobre 1015, il consacre la nouvelle cathédrale de Saint-Lambert et, trois jours après, la collégiale de Saint-Barthélemy. Il est auteur d'un recueil de canons en deux livres ; il accompagne l'empereur Henri II, à la guerre que ce monarque fit à Thierry, comte des Frisons et meurt, le 29 juillet 1018, à Hermandauw, inhumé à l'abbaye de Saint-Jacques, à Liége.
DE LOOZ	1030-1047. HERMAN, fils de Gislebert, comte de Looz, grand-archidiacre de Liége.
DE LOOZ	1078. HENRI DE LOOZ, de la maison comtale de Looz, grand-archidiacre de Liége.
DE LORRAINE	1028-1058. FRÉDERIC, fils de Gozelon, duc de Lorraine et de Mathilde de Flandre, fut grand-archidiacre de Liége, cardinal-diacre de Sainte Marie *in Dominica*, bibliothécaire et grand-chancelier de la Sainte Eglise. Légat à Constantinople, moine bénédictin au Mont-Cassin, abbé-général de l'Ordre, cardinal-prêtre de Saint-Chrysogone, le 2 août 1057 Elu pape à l'unanimité sous le nom d'Etienne X, il fait présent à la cathédrale de Liége de la relique de la Sainte-Croix, qui se trouve aujourd'hui à la cathédrale de Saint-Paul, † à Florence, le 29 mars 1058.
DE LORRAINE	1075-1091. HENRI, fils du duc de Lorraine, comte de Verdun et de Toul, et de Gerberge de Louvain, fut archidiacre de Verdun, évêque et prince de Liége, en 1075, pacificateur de Saint-Trond, auteur du Tribunal de la Paix, fondateur de l'église de Saint-Nicolas, Outre-Meuse, et du pont de Dinant, † le 2 novembre 1091, inhumé à Huy.
DE MAULES	1095-1138. STEPPON DE MAULES, fils du comte de Fourron, grand-archidiacre de Liége et prévôt de Saint Lambert
DE MISNIE	1024-1026. GONTHIER OU GUNTHAR, fils du marquis de Misnie, chancelier de l'empereur Conrad-le-Salique, archevêque de Salzbourg, † en 1026.
DE MORIALMÉ	1010. GODESCALC DE MORIALMÉ, grand-prévôt de Saint-Lambert, fondateur de la collégiale et du chapitre de Saint-Barthélemy, archidiacre de Verdun, prévôt de Tournai, chanoine de Cologne.
DE NAMUR	1063-1086. HERMAN DE NAMUR, grand-archidiacre de Liége.
DE NAMUR	1191-1121. FRÉDERIC, fils d'Albert III, comte de Namur et d'Ida, fille du duc de Saxe, grand-prévôt, archidiacre de Liége, évêque de Liége en 1119, † le 27 mai 1121 en odeur de saintete, inhumé à Saint-Lambert.

D'OETTINGEN	1007. ALBERT, neveu et disciple de Notger, réforma les mœurs du clergé, à Aix-la-Chapelle.
OTHON	1095-1147. † moine de l'Ordre de Citeaux.
RAZEKIN	1044. RAZEKIN, prévôt de Sainte-Croix.
RAZON	1095-1127. Grand-doyen de la cathédrale.
DE SCHOUNANGE	1050. EGBERT, savant antiquaire, auteur de : *De ænigmatibus rusticanis,* de la vie de Sainte Ursule.
SICCON	1031. SICCON, grand-archidiacre de Liége.
DE SOUABE	1043-1075. GODEFROID, archidiacre de Hainaut, fut élu prince-évêque de Liége en 1048, mais ne put obtenir la confirmation impériale.
DE SOUABE	1095-1114. HELLIN, fils du duc de Souabe, abbé de Notre-Dame-aux-Fonts. Il fit placer dans cette église ce magnifique baptistère en cuivre, œuvre de Lambert Patras, fondeur de Dinant ; on admire encore de nos jours ces fonts dans l'église de Saint-Barthélemy, fondateur de la Confraternité de Saint-Luc à la cathédrale.
STEPELIN	1095. † moine à l'abbaye de Cluny.
THÉODUIN	1092. Abbé de Notre-Dame-aux-Fonts.
THIERRY	1099-1122 Grand-écolâtre, † en 1122.
DE THURINGE	1007-1044. OTHEBERT, légat à Aix-la-Chapelle.
DE VERBUN	1008-1045. GREGOIRE, fils du comte de Verdun, de Dasbourg, d'Eenham et de Mathilde de Saxe, archidiacre de Liége.
WALCHER	1058. WALCHER, grand-écolâtre de Liége.
WALLON	1050. GUILLAUME WALLON, abbé de Saint-Remy, à Rheims.
WAZON	1075. WAZON, archidiacre d'Ardenne, grand-coste.
WIBODON	1063 WIBODON, grand-doyen de Liége
WOLBERT	1063. WOLBERT, prévôt de Sainte-Croix, grand-doyen de Liége.
WOLBODON	1066-1086. WOLBODON, grand-doyen de Liége



DOUZIÈME SIÈCLE

ADELARD 1139.
RENIER, neveu de Godefroid, duc de Lothier, grand-archidiacre de Liége, prévôt de la collégiale de Saint-Paul

ADELARD 1178-1188
ADELARD, grand-chantre de Saint-Lambert.

ADELGER 1070-1131.
Clerc-diacre, écolâtre de Saint-Barthélemy, grand-écolâtre de Liége, célèbre théologien, commentateur, auteur des trois livres : *De Sacramento Corporis et Sanguinis J.-C.*; du *Liber de misericordia et justitia* et du *Libellus de gratia et arbitrio*, évêque de Brescia, † moine à l'abbaye de Cluny, 1131.

ADELMAN 1107-1124.
Grand-archidiacre de Liége et prévôt de Nivelles.

D'AIX 1187-1242.
HÉRIBERT, prévôt des collégiales des SS. Paul et Martin, célérier de Saint Lambert.

ALBERTI 1187-1202
ALBERTI, prévôt de la collégiale de Saint-Martin.

ALEXANDRE 1147-1154
ALEXANDRE, archidiacre de Campine

AMALRIC 1148-1183.
AMALRIC

AMALRIC 1145-1173.
AMALRIC, grand-archidiacre de Liége

D'ANGLETERRE -1107.
HENRI, DUC DE NORMANDIE, fils de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre.

D'ANJOU -1107
HENRI ET HERMAN, fils de Foulques, comte d'Anjou et du Maine.

ANSELME 1126-1127.
ANSELME, prévôt de Saint-Lambert

D'ARAGON -1131.
GUY, frère de Dom Alphonse-le-Batailleur, roi d'Aragon.

D'AUTRICHE	-1107. LÉOPOLD, fils du duc d'Autriche.
D'AUTRICHE	-1131. FRANCON, fils de Léopold-le-Pieux, margrave d'Autriche et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV.
DE BAR	-1150. LOUIS, fils de Renaud, comte de Bar, abbé d'Amay.
DE BAR	1187-1206. ENGUERRAND, fils de Thibaut, comte de Bar et d'Ermesinde de Luxembourg, grand-écolâtre. Lors de l'incendie de la cathédrale, en 1183, tous les livres et les chroniques que l'on y conservait dans la librairie ayant été brûlés, le chapitre confia à Enguerrand le soin de rassembler les documents qu'il pourrait trouver sur l'histoire de Liége et de composer, avec ces matériaux, une chronique nouvelle. L'écolâtre, s'étant mis à l'œuvre et ayant compulsé les annales d'Hariger et d'Anselme, termina, vers l'an 1204, une histoire en langue vulgaire qui s'étendait de Saint Materne à l'évêque Obert de Brandebourg.
BANGARUS	1147-1178. HENRI BANGARUS, grand-chantre de Saint-Lambert.
DE BOUILLON	1178-1205. HÉLIE DE BOUILLON, fut le compagnon d'exil de Saint Albert de Louvain, prince-évêque de Liége, à Reims.
DE BAVIÈRE	-1107. NALME, fils du duc de Bavière.
DE BAVIÈRE	-1131. BERTRAND OU BERNARD, fils du duc de Bavière, abbé de Saint-Théodard, à Thuin.
BEAUDUIN	1141-1158. BEAUDUIN, grand-écolâtre, fut député pour conduire la châsse du patron de la ville de Liége, au siége de Bouillon, en 1141, archidiacre de Brabant
DE BEAUFORT	1060-1140. HENRI, fils de Hugues, comte de Beaufort, seigneur de Gosnes, de Filée, de Spontin, de Gesves, et de Judith de Cambray ; archidiacre et prévôt de Notre-Dame, à Maestricht.
BÉRENGER	1107-1140. BÉRENGER, prévôt de Fosses, en 1140.
DE BERRY	-1107. OGIER DE BERRY, fils du duc Eudes Harpin de Berry.
DE BERRY	-1107. GODEFROID DE BERRY, sire de Bourges, fils du duc Eudes de Berry et de Dun.
BERTHOLD	1183-1192. BERTHOLD, grand archidiacre de Liége
DE BLOIS	-1107. CONRAD, fils de Dagobert, comte de Blois
DE BOHÊME	-1107. MENSCHELAS, fils de Brétislas II, duc de Bohême.
DE BOHÊME	1131-1170. GUY, fils de Vladislas III, duc de Bohême et d'Elisabeth, duchesse de Pologne, archidiacre de Hainaut.

DE BOULOGNE -1131.
PIERRE, fils du comte de Boulogne.

DE BOURGOGNE 1107.
HUGUES, dit LE ROUX, COMTE DE TOUL ET DE BAR, fils d'Hugues-le-Pacifique, duc de Bourgogne.

DE BOURGOGNE -1107.
JEAN DE BOURGOGNE, frère d'Eudes II, duc de Bourgogne.

DE BOURGOGNE -1131.
PIERRE, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre ; HUGUES, prévôt de la collégiale de Saint-Barthélemy, petits-fils d'Hugues Borel, duc de Bourgogne.

DE BOURGOGNE -1131.
CHARLES, petit-fils de Hugues II, le Pacifique, duc de Bourgogne, fut docteur en droit, prévôt de la collégiale de Saint-Denis.

DE BRABANT 1121-1129.
ADALBÉRON, fils de Henri Balderic, comte de Louvain et de Brabant et d'Adèle, landgravine de Thuringe, évêque et prince de Liége, en 1123. Il purge le pays des brigands qui l'infestaient, il consacre les églises de Caster, de Beaufays, il bâtit les églises de Saint-Clément et de Sainte Aldegonde, à Liége ; sous son règne, les empereurs Henri V et Lothaire firent divers séjours à Liége ; † le 1er janvier 1129, inhumé à l'abbaye de Saint-Gilles, à Liége.

DE CELLES 1170-1236.
THÉODORE DE CELLES ; après son retour de la croisade, il se démet de son canonicat et fonde l'Ordre des chanoines Croisiers.

DE CLERMONT -1131.
ARNOLD, abbé de Notre-Dame, à Dinant ; HENRI, fils du comte de Clermont et de la Roche.

DE COIR 1140-1141.
HENRI DE COIR.

DE COLOGNE 1173-1187.
JEAN DE COLOGNE.

DE COMBLEN 1196-1207.
RADULPHE DE COMBLEN, prévôt des collégiales de Saint-Paul et de Saint-Jean.

DE CUYCK ET DE BLOIS 1183-1200.
ALBERT, COMTE DE CUYCK ET D'UTRECHT, prévôt de la collégiale de Saint-Paul, grand-archidiacre de Liége. Elu prince-évêque de Liége, il eut un règne fort agité. Hullos découvre le charbon de terre, dit *houille*, en 1198. Albert de Cuyck, † le 1er février 1200, fut inhumé à Saint-Lambert.

DE DANEMARCK -1107.
OGIER, fils de Harald IX, roi de Danemarck.

DE DANEMARCK -1131.
OGIER DE DACIE, fils de Canut-le-Grand, roi de Danemarck et d'Isabelle de Hongrie ; archidiacre de Famenne.

DE DANEMARCK -1131.
GODEFROID, frère consanguin ou oncle du précédent, fils de Harald-Pierre-Molle, roi de Danemarck ; archidiacre de Brabant.

DE DIEST 1135-
CONRAD DE DIEST, fils d'Arnold, comte de Diest.

DODON 1131-1151.
DODON, grand-archidiacre de Liége, prévôt de Saint-Barthélemy.

DE DONGLEBERT 1178-
HENRI DE DONGLEBERT, prévôt de Saint-Martin, grand-archidiacre, doyen de Saint-Denis.

DE DONGLEBERT 1131-1196
SIGER DE DONGLEBERT, fut témoin du meurtre de Saint Albert, évêque de Liége.

DROGON 1157-
DROGON, prévôt de la collégiale de Saint-Jean.

DE DURAS 1138-1177
BRUNON DE DURAS, fils de Gislebert II de Looz, comte de Duras et de Ludgarde, fille du comte de Montaigu; grand archidiacre de Liége, prévôt de Sainte-Croix et de Saint-Barthélemy.

DE DURAS 1129-11...
CONON, fils du baron de Diepenbeek.

DE DURAS 1179-
PIERRE DE DURAS, fils de Godefroid, comte de Duras et de Julienne de Jodogne.

EMMON 1116-1124
EMMON, grand-archidiacre de Liége

EVERARD 1183-1186
EVERARD, grand-archidiacre de Liége, prévôt de la collégiale de Saint-Martin.

DE FAUQUEMONT -1131.
RÉGINALD, fils de Goswin, comte de Fauquemont et de Dalhem.

DE FAUQUEMONT 1175-1195.
OTHON DE FAUQUEMONT, archidiacre de Liége, grand-prévôt.

DE FEN 1140-1149.
JEAN DE FEN.

DE FLANDRE -1107
GAUTHIER ET PERCEVAL, fils de Robert, comte de Flandre

DE FLANDRE -1131.
NOTGER, fils de Gérard, de la maison souveraine de Flandre-Hainaut.

DE FLÉRON -1131.
ENGUERRAND DE FLÉRON, prêtre et docteur en droit.

DE FLERON 1140-1158.
JEAN DE FLÉRON, il accompagna en 1141, l'armée liégeoise au siége de Bouillon.

DE FOIX -1107.
PAUL, fils de Roger Raymond, comte de Foix

DE FOIX -1107.
JACQUES ET ÉTIENNE, fils de Roger de Carcassonne, comte de Foix.

DE FONTAINE 1132-
PHILIPPE DE FONTAINE, archidiacre de Liége, évêque de Tours et de Trente, mort religieux à l'abbaye d'Alne

DE FRANCE 1095-1107.
CHARLES HENRI, fils de Philippe, roi de France.

DE FRANCE -1131.
PHILIPPE, fils de Louis-le-Gros, roi de France et d'Adélaïde de Savoye, comtesse de Maurienne, archidiacre de Hainaut, évêque de Paris.

FRANCON 1194-1222.
FRANCON, abbé de Neumoustier, doyen de la collégiale de Huy.

DE FRANCONIE 1105-1125.
HENRI V, empereur

FRÉDERIC -1158.
FRÉDERIC.

DE FURSTENBERG 1192-1227
SAINT CONRAD, fils d'Eginon de Fürstenberg, d'Urach et d'Agnès, fille du duc de Zaëringhen, prévôt de Bonn, grand-doyen de Saint-Lambert, moine à l'abbaye de Villers, général de l'Ordre de Citeaux, évêque de Lausanne, cardinal-évêque de Porto. Légat du Saint-Siége, il refusa d'être pape, fut en Palestine, et † en 1227.

DE GENT 1140-1147.
PIERRE DE GENT, archidiacre d'Ardenne et prévôt d'Utrecht.

GÉRARD 1148-1150.
GÉRARD, légat du Saint-Siége, il présida un concile dans la cathédrale, et fut créé cardinal en 1150.

GÉRARD 1192-1215.
GÉRARD, doyen de la collégiale de Saint-Jean, fut un des compagnons de Saint Albert de Louvain.

GOZEL 1198.
GOZEL, grand-doyen de Liége.

DE GRIMBERGHES 1107-1140.
ARNULPHE, prévôt d'Aix-la-Chapelle et de Tongres, coste de Saint-Lambert, grand-doyen de Liége.

DE GUELDRE -1107.
RHEINHART, GÉRARD ET ANDRÉ, fils d'Othon, comte de Gueldre.

DE GUELDRE 1136-1146.
ALBÉRON, fils de Gérard I[er], comte de Gueldre et d'Ermengarde de Namur, chanoine-primicier de Metz, prince-évêque de Liége en 1136. Il combat contre Henri, comte de Namur, puis contre Renaud, duc de Bar ; il recouvre le duché de Bouillon, il rétablit la fête de l'Immaculée Conception ; † le 27 mars 1146, à Ortina, en Italie.

DE HAINAUT -1131.
SIMON, fils de Beauduin II de Jérusalem, comte de Hainaut et d'Ida, fille du comte de Louvain, fut abbé de la collégiale de Ciney.

DE HAINAUT -1131.
BEAUDUIN, neveu du précédent, devint comte de Hainaut, sous le nom de Beauduin III.

DE HASELAERT -1178.
HENRI DE HASELAERT

DE HEINSBERG 1153-1191
PHILIPPE DE HEINSBERG, fils de Goswin II, sire de Heinsberg et d'Aleïde, palatine de Somersberg, grand-prévôt de Liége et de Cologne, chancelier de l'empereur Fréderic, archevêque-électeur de Cologne, † à l'armée de l'empereur Frédéric en Apouille, le 13 août 1191.

HÉLYE 1147.
HÉLYE.

DE HEMRICOURT 1171-1216.
THOMAS DE HEMRICOURT, prévôt de la collégiale de Sainte-Croix, grand-archidiacre de Liége. doyen des collégiales des SS. Jean et Barthélemy.

HENRI	1153-1184. Henri, prévôt de la collégiale de Huy, abbé de Notre-Dame-aux-Fonts, doyen de la collégiale de Saint-Paul.
HENRI	1192-1213. Henri, grand-chantre de la cathédrale de Liége.
HENRI	1196-1207. Henri, doyen de Munster.
HERBERT	1134-1171. Hubert ou Herbert, grand-archidiacre, puis grand-doyen de Liége
de HERSTAL	-1131 Sébastien de Herstal, fils de Gérard, comte de Hozémont.
de HOLLANDE	-1107. Albert, Florent et Pierre, fils de Thierry, comte de Hollande.
de HONGRIE	-1131. Thibaut, fils de Béla II, roi de Hongrie, et de Judith de Souabe, archidiacre d'Ardenne.
de HOSTADE	1191-1194. Lothaire, fils de Conrad, comte de Hostade et de Dalhem et de Berthe de Clèves; prévôt de Bonn, chancelier de l'empire, nommé prince-évêque intrus de Liége, en 1191, † à Rome, en 1194.
de HEERS	1196-1213. Guillaume de Heers, doyen de Trèves.
de JAUCHE	1163-1183. Henri, fils de Renier, sire de Jauche, gouverneur de Cateau-Cambresis, et d'Ide, dame d'Enghien et de Mons; grand-prévôt, grand-archidiacre de Liége.
de JAUCHE	1196-1224 Henri, grand-archidiacre.
JEAN	-1125. Jean, archidiacre de Saint-Lambert.
de JULIERS	-1107. Guillaume, Buenon et Nicolle, fils de Renaud, comte de Juliers.
de JULIERS	1107-1135. Alexandre, fils d'Othon, comte de Juliers et de la fille du comte de Vianden, grand-archidiacre de Liége, prévôt de Saint-Martin, prince-évêque de Liége, reçoit à Liége le pape Innocent II, il l'y assiste au couronnement de l'empereur Lothaire et de Richilde de Saxe, † le 6 juillet 1135, inhumé à l'abbaye de Saint-Gilles.
LAMBERT	1112-1148. Lambert, prévôt de Saint-Martin.
de LANCASTRE	-1107. Jean, Édouard, Charles et Ogier, fils d'Édouard, duc de Lancastre, fils d'Henri Ier, roi d'Angleterre
de LATIO	1116-1139. Henri de Latio, abbé d'Amay

DE LA LEYEN 1135-1165.

HENRI, fils de Willaume, comte de la Leyen et de Hohengérolseck et de Mechtilde, fille du duc de Souabe, archidiacre, puis grand-prévôt de Liége, prince-évêque de Liége, en 1145. Le grand nombre de châteaux et d'églises qu'il éleva ou répara, lui valut le surnom de *Bâtisseur*; il agrandit l'étendue de la principauté par de nombreux acquets, il fut vainqueur du comte de Namur à la bataille d'Andenne, accompagna l'empereur Frédéric Barberousse dans son expédition d'Italie. A la mort de l'anti-pape Victor, il fut désigné pour le remplacer, mais il n'osa accepter, il couronna Barason, roi de Sardaigne, † à Pavie, le 16 octobre 1165; son corps ramené à Liége, fut inhumé dans la cathédrale de Saint-Lambert.

DE LIMBOURG 1116.

HENRI, fils de Henri II, duc de Limbourg et de la Basse-Lorraine et d'Adèle, fille de Waleran, marquis d'Arlon.

DE LIMBOURG 1131-1141

GISBERT, grand-doyen de Liége, fils de Walrame, duc de Limbourg et d'Ardenne, prit une grande part au siége de Bouillon, en 1141

DE LIMBOURG 1189-1195.

SIMON, fils d'Henri IV, duc de Limbourg et d'Ardenne, marquis d'Arlon, et de Sophie, fille du duc de Lorraine. Élu prince-évêque de Liége, en 1193, il prit part à diverses guerres, il dut abdiquer et fut créé cardinal du titre de Saint Praxède, † à Rome, le 1er août 1195, inhumé à Saint-Jean de Latran.

DE LIMBOURG 1193-1195.

ÉTIENNE DE LIMBOURG.

DE LOOZ -1131.

RENIER OU RENAUD, fils d'Arnould Ier, comte de Looz et d'Adélaïde, fille du comte de Diest, fut un des chanoines les plus savants, prévôt de Fosse.

DE LORRAINE -1107.

GÉRARD, COMTE DE VAUDEMONT, fils de Gérard, duc de Lorraine, comte d'Alsace.

DE LORRAINE 1181-1189

HENRI, fils de Simon, duc de Lorraine, comte de Castre, grand-prévôt et archidiacre de Liége, évêque de Verdun, en 1181, évêque-suffragant de Liége

DE LOUVAIN -1107.

OGIER, GUY, fils de Godefroid, comte de Louvain

DE LOUVAIN -1107.

BUENON, fils de Henri, comte de Louvain

DE LOUVAIN -1131

GODEFROID, fils ou petit-fils de Godefroid-le-Barbu, comte de Louvain, duc de la Basse-Lorraine.

DE LOUVAIN 1177-1192.

SAINT-ALBERT, fils de Godefroid III, le Courageux, duc de la Basse-Lotharingie, et de Marguerite de Limbourg, archidiacre de Campine, prévôt de Saint-Jean. Élu prince-évêque de Liége, en 1191, créé cardinal, assassiné à Reims, y fut inhumé. En expiation de ce meurtre, l'empereur Henri VI fonda les deux chapelles expiatoires, dessous le jubé de la cathédrale de Saint-Lambert.

DE LOVERVAL 1116-1150.

JEAN DE LOVERVAL, grand-archidiacre d'Ardenne.

DE LOTHARINGIE	-1131 GUY, grand-écolâtre de Saint-Lambert, et CHARLES, fils de Thierry, comte de Verdun, des ducs de Lotharingie, et de Berthe, fille du duc de Mosellane.
LYDULPHE	1188-1214. LYDULPHE, archidiacre de Hesbaye, prévôt des collégiales de Sainte-Croix et de Saint-Barthélemy
DE MARBAIS	1183-1209. HENRI DE MARBAIS, prévôt de Fosses.
DE MARBAIS	1189-1195. THOMAS DE MARBAIS, grand-archidiacre de Liége, ami et compagnon de Saint Albert de Louvain.
DE MOHA	1131 SÉGUIN, frère du comte de Moha et de Daesbourg.
DE MOMBECK	1179- WARNIER DE MOMBECK, fils de Gauthier, chevalier banneret de la ville de Hasselt et de Emma, fille du comte de Looz.
DE MONJOIE	-1143. ENGUERRAND DE MONJOIE.
DE MONTAIGU	1112-1124. HENRI, fils de Conon, comte de Montaigu, archidiacre et prévôt de Fosses.
DE MONTAIGU	-1131. WALON OU WALS, prévôt de Tongres, et FULCAIRE, fils du comte de Montaigu.
DE MORIALME	-1131. THIERRY DE MORIALMÉ, prêtre et docteur en théologie.
DE MOUMALLE	1178-1187. PIERRE DE MOUMALLE, prévôt de la collégiale de Saint-Paul.
DE NAMUR	-1107. GUY ET GUILLAUME, fils d'Albert comte de Namur.
DE NAMUR	1118-1173 FRÉDERIC DE NAMUR, dit DE LA ROCHE, fils de Henri, comte de la Roche, haut-voué de Stavelot, et de Berthe, fille du comte de Limbourg, duc de la Basse-Lorraine, grand-archidiacre de Liége, grand-prévôt de Tongres, archevêque de Tyr, en 1162, † le 30 juin 1173, à Jérusalem, où il fut inhumé.
DE NAMUR	-1131 HENRI ET ALBERT, fils du comte Albert III comte de Namur.
DE NAVARRE	1131 PHILIPPE, fils de Dom Pedro Sanche, roi de Navarre et d'Aragon et d'Agnès de France, archidiacre de Campine
NICOLAS	1118-1145. NICOLAS, prévôt de Saint-Denis, est auteur de la *Vie de Saint Lambert,* dédiée en 1124, à Wédéric, abbé de Liessies. On lui attribue aussi le *Triumphus de Castro Bullonico,* en 1141
DE NIVELLES	1192-1216. JEAN DE NIVELLES, grand-doyen de Liége, fut chargé par le pape Innocent III de prêcher la croisade, † en 1216, moine à l'abbaye d'Oignies.

DE NORMANDIE -1131.
COLLARD, fils du duc de Normandie, comte de Blois.

DE NUMAICO 1196-1215.
RODOLPHE DE NUMAICO, grand-archidiacre de Liége, prévôt de Tongres et de Nivelles.

D'ORLÉANS 1107.
GODEFROID, fils de Lothaire, duc d'Orléans.

D'OUREN 1130-1167.
ALEXANDRE, fils de Thierry, baron d'Ouren, grand-archidiacre de Liége, grand-prévôt, prince-évêque de Liége en 1165. Il fait la susception du corps de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, accompagne l'empereur Frédéric Barberousse dans ses diverses expéditions, † de la peste, en Italie, le 9 août 1167, inhumé à Saint-Lambert.

DE PORCIAN 1107.
LOUIS, fils d'Hugues, comte de Porcian.

DE PORCIAN 1107.
BRICE, fils de Robert, comte de Porcian.

DE PRAELLES 1178-1192.
SIMON ET ARNULPHE DE PRAELLES, prévôt de Notre-Dame, à Tongres.

DES PREZ 1131.
GODEFROID ET RADUS, neveux du célèbre paladin Ogier des Prez, haut-voué de la cité de Liége.

DES PREZ 1194-1196.
JORAN DES PREZ.

DE PROVENCE 1131.
GUY ET HENRI, fils de Raymond-Berenger, comte de Provence.

RADULPHE 1134

RADULPHE 1167-1181.
RADULPHE, grand-coste, archidiacre de Liége, prévôt de la collégiale de Saint-Martin.

RAIMBAUD 1116-1149.
RAIMBAUD OU REIMBALD, auteur du *Traité de la vie canoniale* et du *Traité de la vie commune désappropriée*, prévôt de Saint-Jean, grand-doyen de Liége.

DE RAVENSTEIN 1158-1207.
WALTÈRE, fils de la sœur du roi de France, grand-archidiacre de Saint-Lambert, grand-doyen, fondateur de l'hôpital de Saint-Mathieu-à-la-Chaîne, abbé de Notre-Dame-aux-Fonts, fondateur du collége de Saint-Materne à la cathédrale, prévôt de Fosses, † le 22 novembre 1207.

DE REVOGNE 1196-1222.
ROGER DE REVOGNE.

DE RHÉTEL 1150-1195.
ALBERT, fils de Gauthier, comte de Rhétel, et de Béatrix de Namur; grand-prévôt et archidiacre de Liége, prévôt des collégiales des SS. Martin et Barthélemy.

ROBERT 1163.
ROBERT, prévôt de la collégiale de Dinant.

DE LA ROCHE VON-DER-FELTZ 1131.
OGIER, FERRY ET ROLAND, trois fils d'Adolphe II, comte de la Roche von-der-Feltz.

DE LA ROCHE 1131.
JEAN, ARNOLD ET ERARD, fils du comte de la Roche.

RIBERT 1169-1178.
RIBERT, grand-chantre de la cathédrale.

DE ROOVER	1179-1218. EDMOND DE ROOVER, fils d'Emond sire de Rode et d'Edwige de Rhenen; chanoine de Liége et d'Utrecht.
DE SAINT-POL	1107. AOUST, fils de Renier, comte de Saint-Pol.
DE SALME	1141. WALRAME, comte de Salm; lors du siége de Bouillon en 1141, il fut député vers ses cousins les comtes de Bar pour négocier la reddition de cette forteresse.
SALOMON	1140-1143. SALOMON fut frappé de la foudre en 1143, au moment où il célébrait la messe à la cathédrale.
DE SART	1196-1214. WARNIER DE SART.
DE SAVOYE	1107. SERVAIS, OGIER ET BEAUDUIN, fils de Humbert, comte de Savoye et de Maurienne.
DE SAVOYE	1131. GUY, fils d'Humbert, comte de Savoye, marquis d'Italie et de Gisèle de Bourgogne; abbé de la collégiale de Namur.
DE SAXE	1107. HENRI, fils de Henri-le-Superbe, duc de Saxe et de Northeim.
DE SAXE	1131 LOTHAIRE, fils de l'empereur Lothaire II, roi de Germanie, grand-prévôt de Liége.
DE SAXE	1131. ANSELME, frère ou cousin du précédent, fils de Chrétien, duc de Saxe, comte de Suplembourg, archidiacre de Condroz.
DE SAXE	1131 GUILLAUME, fils d'Ortolphe, duc de Saxe; grand-chantre de Saint-Lambert.
DE SAXE	1141 1148. CHRÉTIEN ET HUBERT DE SAXE, fils du margrave de Misnie.
DE SAYN-WITTGENSTEIN	1131. PIERRE, prévôt de la collégiale de Saint-Paul, OTGER prévôt de la collégiale de Sainte-Croix, fils d'Arnould, comte de Sayn-Wittgenstein.
SIMON	1164-1195. SIMON, prévôt de N.-D. à Tongres, grand-doyen de Liége
DE SICILE	1107. SIMON OU EUDON, fils de Roger-Tancrède, roi de Sicile et de Calabre.
DE SOUABE	1107. HERMANN DE SOUABE, fils de Sigefroid, duc de Souabe.
DE SOUABE	1107. FRÉDÉRIC, comte de Ballensted, frère de Godefroid, duc de Souabe.
DE SOUABE	1107. PHILIPPE DE SOUABE, comte de Tubingue, fils du duc de Souabe.
DE SOUABE	1131. CONRAD, fils de Frédéric, duc de Souabe, comte de Hohenstauffen; prévôt de Huy.
DE SOUABE	1131 HAYMON, fils du duc de Souabe; abbé de Meffe.
STEPPON	1120-1132. STEPPON, grand-écolâtre de Liége.

DE TRESTE OU TESTERBANT -1131.
LAURENT, PAUL ET ROLAND, abbé de Thuin ; tous les trois, fils du comte de Treste ou Testerbant.

DE TYRAISTE 1178-1189.
WATHÈRE DE TYRAISTE.

DE VELROUX 1154-1228.
FRÉDERIC DE VELROUX, continua l'œuvre de chroniques liégeoises que son père Rennekin de Velroux avait rédigé de 1154 à 1186.

DE VENISE -1131.
LUIGI, prévôt de la collégiale d'Amay, abbé de la collégiale de Celles, fils de Dominique Morosini, doge de Venise et de Julia Contarini.

DE VERDUN -1141.
HENRI DE VERDUN

DE VIANDEN -1107.
ADOLPHE ET ARNULPHE

DE VIANDEN -1131.
GAUTHIER, fils de Jean ; comte de Vianden et de Luxembourg.

DE VRIHEIM 1196-1229.
THIERRY DE VRIHEIM, grand-doyen de Liége, prévôt de Saint-André, à Cologne.

DE WAHA 1103.
SIMON DE WAHA, fils de Boëmond de Looz de Duras, sire de Waha, chevalier banneret et de Béatrix, fille ou sœur du comte de la Roche; Boëmond fut châtelain des forteresses de Mirwart et de Beaumont.

DE WAHA 1103.
BOËMOND, frère du précédent

DE WAHA 1196-1226.
LAMBERT DE WAHA, fils d'Hugues, châtelain de Mirwart et de Clémence, fille du comte de Chiny ; prévôt de la collégiale de Saint-Paul et de Sainte-Croix.

DE WAHA 1103-1147.
GUY UDON DE WAHA, fils de Julien, baron de Waha, seigneur de Morville et de Béatrix-Mahaut de Fronville.

WALTHÈRE 1147.
WALTHÈRE, † moine de l'Ordre de Citeaux.

DE WASNADE ET DE PIERREPONT 1171-
BOUCHARD, fils de Robert de Wasnade, comte de Pierrepont et de Mechtilde, comtesse d'Aspremont.

DE WASNADE ET DE PIERREPONT 1157-1178.
GAUTHIER, grand-archidiacre de Liége.

DE WASNADE ET DE PIERREPONT 1192-1229
HUGUES, fils de Hugues, comte de Wasnade et de Pierrepont, et d'Agathe, fille du comte de Réthel; grand-archidiacre de Liége, prévôt de la collégiale de Tongres, grand-prévôt de Liége. Elu prince-évêque de Liége, en 1200, il reçut à Liége Othon IV, roi de Germanie, il apaisa la révolte des Hutois, il fonda plusieurs abbayes, il augmenta les possessions territoriales de la principauté, Henri I[er], duc de Brabant, ayant pris la ville de Liége est vaincu dans les plaines de Steppes; il entoura Liége de remparts, il

assista au couronnement de l'empereur Fréderic II, au concile de Latran, au couronnement d'Henri, roi des Romains ; il refusa d'être archevêque de Reims, il reçut les hommages du duc de Brabant, des comtes de Gueldre, de Namur, de Flandre et du comte de Moha, † à Huy, inhumé le 15 avril 1229 devant le grand-autel de Saint-Lambert, à Liége.

WÉRIC 1146-1217.
Wéric, prévôt de Saint-Barthélemy, † moine de l'Ordre de Citeaux à Alne.

WIARD 1187.
Wiard, grand-chantre de Saint-Lambert.

WIBERT -1107.
Wibert, secrétaire de l'empereur Henri V.

WILHEIM 1127-1130.
Wilheim, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre.

de ZAERINGEN 1152-1191.
Radulphe, fils de Conrad, duc de Zaëringen, gouverneur de la Bourgogne, et de Clémence, fille du comte de Namur ; archevêque-électeur de Mayence, mais non investi par l'empereur, évêque et prince de Liége, en 1167. Il prit part à la croisade de l'an 1185, il combat pour la revendication de plusieurs domaines de la principauté ; le 28 août 1185, un vaste incendie qui dura treize jours, réduisit en cendres la cathédrale de Liége, † le 5 août 1191, à l'abbaye de la Forêt-Noire, à Herderen, près de Fribourg, en Brisgau, où il fut inhumé.





TREIZIÈME SIÈCLE

D'ABBEVILLE 1288-
GILLES PAYEN D'ABBEVILLE, fils du sire Lambert, seigneur de Harduemont et de la dame de Payenporte.

ALBERT 1214.
ALBERT.

D'ALES OU D'ALLOYS 1231-1244.
LAMBERT D'ALES OU D'ALLOYS, grand-écolâtre de Saint-Lambert.

AMALRIC 1211-1233.
AMALRIC, grand-chantre de Saint-Lambert.

AMARIÉLIS 1214.
AMARIÉLIS.

ANGÈLE 1289.
ANGÈLE, grand-prévôt de Liége.

D'APS 1247-1280.
JEAN D'APS, grand-archidiacre de Liége.

D'APS 1288-
GUILLAUME D'APS.

D'ARDENNE 1251.
JEAN D'ARDENNE, grand-archidiacre de Liége.

D'ARTOIS 1284-1304
GUILLAUME D'ARTOIS, grand-archidiacre de Liége et d'Ardenne.

D'ASSISE 1252-
PHILIPPE D'ASSISE, grand-archidiacre de Condroz

D'AUTRE-EGLISE 1271-1285.
BEAUDUIN D'AUTRE-EGLISE, grand-écolâtre de Liége.

D'AUVERGNE 1258-1268.
GUILLAUME D'AUVERGNE, fils de Guillaume, comte d'Auvergne, et d'Alix, fille du comte de Louvain, duc de Brabant ; grand-archidiacre de Condroz, chanoine de Lyon, prévôt de Bruges. Elu prince-évêque de Liége, en 1281, mais non confirmé par le pape Martin IV, évêque de Châlons-sur-Saône, archevêque de Besançon, † 1268.

DE BAR 1246-1312.
CHARLES DE BAR, fils de Thibaut, comte de Bar.

BARTHÉLEMI 1200-1207.
BARTHÉLEMI, grand-archidiacre de Liége.

DE BERTHOUT DE MALINES 1299-1301
GUILLAUME DE BERTHOUT DE MALINES, fils de Wauthier-le-Grand, seigneur de Malines, et de Marie, comtesse d'Auvergne ; juge du sacré palais, auditeur à la cour de Rome, chanoine d'Utrecht, prévôt de Louvain, grand-archidiacre de Hesbaye, évêque d'Utrecht, tué l'an 1301, dans une bataille contre les Hollandais.

DE BETTINCOURT 1293.
GUILLAUME DE BETTINCOURT, abbé d'Amay.

DE BLANCKENHEIM 1290-1312.
ARNOULD DE BLANCKENHEIM, fils de René, comte de Blanckenheim et de Heinsberg ; grand-prévôt de Saint-Lambert.

DE BLOIS-CHATILLON 1246.
GUY, DE BLOIS DE CHATILLON, fils d'Hugues, comte de Blois-Châtillon et de Saint-Pol et de Marie d'Avesnes ; se croisa avec Saint Louis.

DE BOHANG 1247-1249.
GÉRARD DE BOHANG.

DE BOHANZ 1245-1249.
LAMBERT DE BOHANZ

DE BOMALE 1235-1259.
GÉRARD DE BOMALE.

BONIFACIO 1228-1252.
BONIFACE BONIFACIO, évêque de Lausanne.

DE BOULOGNE 1246.
PONCE DE BOULOGNE, fils du comte de Boulogne et de Saint-Paul.

BOVON 1206-1276
BOVON.

DE BRUNSHORN 1270-1300
ALEXANDRE DE BRUNSHORN.

DE BRUXELLES 1212-1244.
GILLES, fils de Godefroid, châtelain de Bruxelles

DE CALCE 1200-1225.
HENRI DE CALCE, prévôt de la collégiale de Notre-Dame, à Namur.

DE CAMBRAY 1246
SIMON, fils du châtelain de Cambray

CAMPANA-CAMPAGNANO 1261.
ÆNÉAS DES URSINS, fils de Juvénal des Ursins, comte Campana-Campagnano et de Julie Colonna.

DES CANGES 1269-1305.
JEAN DES CANGES, fils de Gérard, chevalier, maître à temps, et de Catherine de Dam-Martin ; grand-official, grand-doyen, † en 1305, inhumé dans les vieux cloîtres.

des CANGES 1277-1334.
Jean des Canges, fils de Prudhomme des Canges, châtelain de Waremme, et de Catherine de Surlet ; prévôt de Saint-Martin, grand-official de Liége, abbé de Dinant.

de CANIBUS 1298.
Renard de Canibus

CASTAGNA 1275-1293.
Joachim Castagna, fils de Jacques Castagna, tyran de Crémone et de Jeanne Caraffa ; grand-archidiacre de Brabant.

de CELLES 1275.
Jean de Celles, fils de Jacques, baron de Celles et de Maroie, fille du châtelain de Hannut.

de CHALONS 1289-1316.
Hugues de Chalons, fils de Jean, comte de Châlons et de Bourgogne, et de Laure de Commercy. Élu prince-évêque de Liége, en 1296, archevêque de Besançon, en 1301, † en 1316.

de CHAVENTY 1236-1255
Simon de Chaventy.

de CLERMONT 1261-1278.
Simon de Clermont, fils de Jacques de Clermont et de Walcourt, et de Marie de Geneffe.

de COLLALTO 1294-1342.
Ottavien de Collalto-San-Salvatore, fils d'Ottavien Collalto-San-Salvatore, patricien et doge de Venise, et de Justine Foscari.

de CONDÉ 1245-1278.
Jean de Condé.

de COURT-PALAIS 1234-1264.
Jacques Pantaléon, archidiacre de Laon, tréfoncier de Liége en 1234, grand-archidiacre de Campine. Légat en Allemagne, en Pologne et en Livonie, évêque de Verdun, patriarche de Jérusalem, délégat en Syrie. Élu pape sous le nom d'Urbain IV.

de CUSTINES 1246.
Pierre de Custines.

DAGART 1255-1258.
Simon Dagart

de DAVE 1294.
Godefroid de Dave, fils de Thibaut d'Elzée, seigneur de Longchamps

de DAVE 1294.
Gilles de Dave, frère du précédent, abbé de Thuin et de Dinant.

de DOMPIERRE 1214-1245.
Godescalc de Dompierre, prévôt de Saint-Barthélemi.

de DONAY 1294-1316.
Hugues de Donay.

de DURAS 1252
Raduiphe, comte de Duras et de Clermont.

de DYCKE 1233-1241.
Henri de Dycke, grand-archidiacre de Liége.

d'ENGHIEN 1274-1281.
JEAN D'ENGHIEN, fils de Siger, sire d'Enghien et de Richilde de Montagu, évêque de Tournai, abbé de Stavelot et Malmedy, prince-évêque de Liége, † le 24 août 1281.

d'EPPES 1202-1238.
JEAN D'EPPES OU D'APS, fils de Hugues d'Eppes, sire de Florennes et de Rumigny, et de Marguerite de Wasnade et de Pierrepont ; grand-prévôt de la cathédrale. Élu prince-évêque de Liége en 1229, il construisit les remparts de la ville de Liége. Il contribua à l'institution de la fête du Saint Sacrement. Il combattit contre Waleran, duc de Limbourg. Il écrivit la vie de son contemporain Saint Arnikius, † à Dinant, le 26 avril 1238, il fut inhumé à l'abbaye du Val-Saint-Lambert.

d'EPPES 1213
HENRI D'EPPES OU D'APS, grand-archidiacre de Saint-Lambert.

d'ERLEZÉES 1235 1249.
JEAN D'ERLEZÉES

EUDON 1220.
GUY EUDON, archidiacre d'Ardennes, auteur de la copie de la *Chronique de Radus, doyen de Sainte-Croix.*

de FAUQUEMONT 1249-1261.
ENGLEBERT DE FAUQUEMONT, fils de Waleran, comte de Limbourg et d'Isabeau de Bar et de Luxembourg, grand-archidiacre de Hesbaye, grand-prévôt de Cologne, archevêque-électeur de Cologne.

de la FERMETÉ ou de la FERTÉ 125[illegible]
JEAN.

de la FERMETÉ ou de la FERTÉ 1261-1272
BALDARD, grand-archidiacre de Liége

de FLANDRE 1278-1292
JEAN DE FLANDRE, fils du comte Guy et de Mahaut, comtesse de Béthune; prévôt de Saint-Donat à Bruges, de Saint-Pierre à Lille, chancelier de Flandre, évêque de Metz, prince-évêque de Liége, † le 15 octobre 1292

de FLORENNES 1238.
GODEFROID DE FLORENNES.

de FONTAINES 122[illegible]-1248.
GODEFROID DE FONTAINES DE HOZÉMONT, fut un des plus célèbres théologiens de son époque, docteur de l'Université de Paris, chanoine de Cambray, de Condé, grand-archidiacre de Liége, évêque de Cambray.

de FOOZ 1224-1264.
RENIER DE FOOZ, continuateur de la Chronique de Liége, commencée par Rennekin et Frédéric de Velroux

de FURSTEMBERG 1246
ARNOLD DE FURSTEMBERG, grand-archidiacre de Campine.

de GENEFFE 12[illegible]4-1309
ENGUERRAND DE GENEFFE.

GISBERT 1214
GISBERT

GISLEBERT 1200
NICOLAS GISLEBERT, prévôt de Saint-Germain à Mons et de Saint-Aubain à Namur, chancelier du comte Beauduin de Hainaut, prévôt de Notre-Dame à Namur.

DE GUELDRE 1246-1274.
HENRI DE GUELDRE, fils de Gérard III, comte de Gueldre et de Zutphen, et de Marguerite de Louvain ; prince-évêque de Liége, le 10 octobre 1247 ; déchu de son siége, le 6 mai 1274.

DE GUMECOURT 1277.
GUY DE GUMECOURT.

DE GURZENICH 1245-1253.
JEAN DE GURZENICH.

DE GYMNICH 1277-1297.
HENRI DE GYMNICH, grand-archidiacre de Hesbaye.

DE HAINAUT 1224-1231.
HENRI DE HAINAUT, fils de Ghislain, châtelain de Beaumont et de Mechtilde, dame de Solre-le-Château; prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, grand-archidiacre de Liége.

DE HAINAUT 1251 1258.
GÉRARD, seigneur de Farciennes.

DE HAINAUT 1270-1296.
BOUCHARD DE HAINAUT, fils de Jean de Hainaut et d'Avesnes et d'Alixe comtesse de Hollande, sœur de l'empereur Guillaume; grand-prévôt de Liége. Élu prince-évêque, mais il ne fut pas confirmé par le pape Martin IV, évêque de Metz, en 1282

DE HAINAUT 1290-1317.
GUY, frère de Bouchard de Hainaut et d'Avesnes, neveu de l'impératrice Marguerite de Constantinople ; grand-archidiacre de Liége, évêque d'Utrecht.

DE HALLOIS 1247-1283.
HENRI DE HALLOIS, fils de Henri Hugues, châtelain de Ciney et sire de Hallois.

DE HAM 1214.
ADAM DE HAM, fut délégué par le pape Nicolas, pour apaiser plusieurs différends.

DE HAUTERIVE 1213-1244.
JACQUES DE HAUTERIVE, grand-archidiacre de Saint-Lambert.

HERWARD 1213-1224.
HERWARD, grand-archidiacre de Saint-Lambert. On le croit auteur de l'ouvrage : *Le Triomphe de la Warde de Steppes*.

DE HOCHSTADE 1226-1261.
CONRARD, fils du comte Lothaire de Hochstade et de Mathilde, comtesse de Vianden ; grand-prévôt, archevêque-électeur de Cologne en 1238 ; † le 7 mai 1261.

DE HOLLANDE 1214-1236.
ARNOLD DE HOLLANDE.

DE HORNES 1260-1293.
ENGLEBERT DE HORNES, fils de Guillaume III, comte de Hornes, grand-veneur de l'Empire, et d'Hedwige, comtesse de Wyckerode ; grand-archidiacre de Liége.

DE HORNES 1290-1304.
THIERRY DE HORNES, fils de Guillaume de Hornes d'Alténa et de Marguerite de Saffenberg de Looz ; prévôt de Saint-Sauveur, à Utrecht

DE HORNES 1294-1318.
ENGLEBERT DE HORNES, frère de Guillaume ; prévôt d'Utrecht.

DE HOUFFALIZE 1204-1215.
WINAND, fils de Winand, sire de Houffalize, et de Béatrix de Walcourt.

DE HOUFFALIZE 1258-1277.
ROGER
HENRI
BEAUDUIN
fils de Henri de Houffalize, comte de Grand-Pré et de Mathilde, fille du duc de Clèves.

DE HOZÉMONT 1233-1242.
GÉRARD, COMTE DE HOZÉMONT, fils du comte Jean Macaire, comte de Hozémont, et de Marie de Lexhy; grand-chantre, grand-trésorier.

DE JAUCHE 1214.
PIERRE DE JAUCHE.

DE JAUCHE 1224-1251.
JACQUES DE JAUCHE ET DE CHAUMONT.

DE JAUCHE 1270.
HENRI DE JAUCHE, fils de Gérard, sire de Jauche et de Marie d'Aulroye.

DE L'ILE 1280-1282.
ROGER DE L'ILE, fils de Roger et de Catherine de la Vinave du Pont.

DE L'ILE 1288-
JEAN DE L'ILE, abbé de Celles, grand-archidiacre de Liége.

DE JUBILEO 1260
JEAN DE JUBILEO.

D'ISENBOURG 1227
BRUNON, fils d'Arnold, comte d'Isenbourg et d'Alténa, et de Mahaud fille du duc de Limbourg.

1249-1273.
ENGLEBERT D'ISENBOURG, grand-archidiacre de Liége

D'ISENBOURG 1287
LOUIS D'ISENBOURG, fils du comte Guillaume d'Isenbourg; grand-prévôt de Wetzlaer

DE JULIERS 1246.
FRÉDÉRIC DE JULIERS, fils du duc de Clèves et de Juliers.

DE JULIERS 1280-1284
OTHON DE JULIERS, fils du comte Guillaume et d'Ermengarde de Limbourg; grand-official de Liége, prévôt d'Utrecht.

DE JUPILLE 1261-1289.
JEAN DE JUPILLE, fils de Jean de Jupille, grand-bailly d'Amercœur, et d'Enghine, fille du comte de Vianden; grand-chantre de la cathédrale.

DE KEMEXHE 1288-
RIGALD DE KEMEXHE, fils d'Amel, sire de Beaurieux

DE KEVÉREN 1236-1273.
JEAN DE KEVÉREN, archidiacre de Campine.

DE LAGERI 1252-1273
GILLES DE LAGERI, grand-doyen de Liége

DE LEAU 1220-1237.
GISLEBERT DE LEAU, dit DE LEWIS, cellérier de la cathédrale de Liége.

DE LIGNE 1221-1264.
ANSELME DE LIGNE et de BARBANSON.

DE LINEPPE 1284-1319.
ALEXANDRE DE LINEPPE.

DE LINTRES 1242-1251.
GUILLAUME DE LINTRES, aumônier du pape Innocent IV

DE LOOZ 1205-1218.
HENRI DE LOOZ, fils de Gérard, comte de Looz et de Marie fille du comte de Gueldre ; chanoine d'Aschaffenbourg, prévôt de Saint-Servais à Maestricht ; il se distingua à la bataille de Steppes.

DE LOOZ 1261-1309.
ARNOULD DE LOOZ, fils d'Arnould IV, comte de Looz et de Duras, et de Jeanne, comtesse héritière de Chiny et d'Agimont ; chanoine-comte, grand-prévôt de Cologne, chapelain du pape Grégoire X, évêque de Châlons-sur-Marne, † en 1309.

DE LORRAINE 1229-1260.
JACQUES DE LORRAINE, fils de Ferry II, duc de la Haute-Lorraine, et d'Agnès, fille du duc de Bar; archidiacre de Toul et de Trèves, primicier de Metz, grand-prévôt de Liége, évêque de Metz, † le 24 octobre 1260.

DE LOUVAIN 1277
GODEFROID DE LOUVAIN, fils de Godefroid comte de Louvain, des ducs de Lothier et de Brabant et de Marie d'Audenarde ; prévôt de Nivelles.

DE LUXEMBOURG 1235-1268.
GÉRARD DE LUXEMBOURG, fils de Beauduin comte de Luxembourg, sire de Bierzet, et de Catherine, comtesse de Hozémont ; grand-official et grand-chantre, de Liége.

DE LUXEMBOURG 1290-1318.
JEAN DE LUXEMBOURG, fils de Jean, sire de Bierset et de Hollogne-aux-Pierres, et de Marie de Chapeau-d'Ile ; prévôt de Saint-Jean.

DE MAESTRICHT 1249-1253.
GODEFROID DE MAESTRICHT, grand archidiacre de Liége

DE MALINES 1296-1321
HENRI DE MALINES, grand chantre de Liége, chancelier de l'Université de Paris.

DE MARBAIS 1260-
JEAN DE MARBAIS.

DE MARBAIS 1284.
RADULPHE DE MARBAIS, grand-prévôt de Saint-Lambert

DE LA MARCK 1218-1262.
OTHON DE LA MARCK, fils d'Adolphe, dit le comte d'Eberstein, et de Marguerite, fille du comte de Gueldre et de Zutphen ; prévôt de Notre-Dame à Aix-la-Chapelle, de Saint-Servais à Maestricht et de Saint-Martin à Liége. Élu prince-évêque de Liége en 1238, mais ne fut pas confirmé par le Saint-Siége, président de la Chambre Impériale, † le 14 août 1262.

DE LA MARCK 1246.
JEAN, COMTE DE RUMMEN, fils d'Arnold, comte de la Marck, et d'Eugénie, duchesse de Souabe ; grand-prévôt de Liége.

DE MARLINES 1246.
BERTRAND DE MARLINES.

DE MODÈNES 1239-1263.
MARCUALE DE MODÈNES, grand-archidiacre de Liége, prévôt de Tongres

de MOLHAIN 1214-1224.
Wéri de Molhain, grand-official de Liége.

de MOMBEECK 1234
Arnould de Mombeeck, fils du chevalier Gérard, châtelain de Hasselt, et d'Adélaïde fille du comte de Duras.

de MOMBEECK 1275-1299.
Werner de Mombeeck, fils de Werner, chevalier et sire de Mombeeck, et de Mahaut de Westerbourg, sœur de Sigefroid; archevêque de Cologne.

de NAMUR 1252.
Jean, des comtes de Namur, grand-archidiacre de Liége.

de NASSAU 1277-1310.
Gérard, fils d'Othon, comte de Nassau-Dillenbourg-Orange, et d'Agnès, comtesse de Solms; grand-archidiacre de Liége.

d'ORIGI 1233-
Gly d'Origi.

d'ORJO 1278
Renier d'Orjo.

d'OTTONCOURT 1246-1249.
Henri d'Ottoncourt.

de PARME 1283-1297
Nicolas de Parme, abbé de Notre-Dame à Namur.

de PÉTERSHEIM 1274-
Guillaume de Pétersheim, fils de Guillaume et de N. de Berthout de Malines.

de PEX 1241-1259.
Gérard de Pex, grand-archidiacre de Liége

de POITIERS 1246.
Enguerrand de Poitiers, fils d'Agmar, comte de Poitiers et de Valentinois.

des PREZ 1252.
Henri des Prez, prévôt de Sainte-Croix.

de PYRMONT 1267
Waleran de Pyrmont, fils du comte de Pyrmont et d'Anne de Méranie; grand-official de Saint-Lambert

de RAVENSBERG 1288-1297.
Herman de Ravensberg, prévôt de Tongres

de RENNENBERG 1277.
Jean de Rennenberg, prévôt de Saint-André, à Cologne.

de RHEIMS 1277-1289.
Jean de Rheims, grand-archidiacre de Liége

de RESTÉES 1252
Henri de Restées, grand-doyen de Liége

de RÉTHEL 1218-1257
Gaucher de Réthel, fils d'Hugues III, comte de Rhétel; grand-archidiacre de Liége.

de RÉTHEL-MÉZIÈRES 1246
Eustache, fils du comte René de Réthel-Mézières

DE RICHERICOURT D'ASPREMONT 1286-1303.
JEAN DE RICHERICOURT-D'ASPREMONT, fils du comte de Richericourt-d'Aspremont; chanoine de Verdun, évêque du même diocèse, en 1296.

ROBERT 1229-
ROBERT, abbé de Notre-Dame-aux-Fonts.

DE ROTSELAER 1248.
GUILLAUME DE ROTSELAER, vice-prévôt de Liége

DE ROTSELAER-BRABANT 1261-1294.
GUILLAUME DE ROTSELAER-BRABANT, fils d'Arnould, sénéchal de Brabant, et de Béatrix de Forvie; vice-doyen de Liége.

DE ROSUT 1265-1273.
BEAUDUIN DE ROSUT, fils d'Albéron, sire de Rosut; grand-official de Liége, grand-archidiacre, † en 1273

DE RUMIGNY 1226-1253.
JEAN DE RUMIGNY, prévôt de Cambray, écolâtre de la collégiale de Saint-Pierre, aumônier du pape, prévôt de la collégiale de Tongres, grand-doyen de Liége.

DE SALM 1226-1249.
HERMAN DE SALM, fils de Henri, comte de Salm, et de Marie de Luxembourg; prévôt de la collégiale de Saint-Paul, plusieurs fois député aux Diètes de l'Empire.

DE SART 1214.
GÉRARD DE SART.

DE SAVOIE 1237-1239.
GUILLAUME, COMTE DE SAVOIE, fils du comte Thomas, marquis de Suze, et de Béatrix comtesse de Genève; grand-prévôt de Liége, prince-évêque de Liége, † en 1239.

DE SAVOIE 1238.
THOMAS, COMTE DE SAVOIE, frère du précédent.

DE SAVOIE 1247.
MANFRED, COMTE DE SAVOIE, fils d'Amédée, marquis de Montferrat; chanoine de Mantoue.

DE SCLEYDEN 1261-1277.
WALLERAND DE SCLEYDEN, archidiacre de Trèves.

SIBOLON 1222-1236
SIBOLON, prévôt de Saint-Albert, à Aix

DE SPONTIN 1211-1212
GODEFROID DE SPONTIN, fils de Robert de Spontin et de Beaufort et de Nicole, fille du comte de Clermont.

DE SOUABE 1257-
ENGLEBERT, COMTE DE SOUABE, fils du comte Conrad de Souabe et de Thuringe.

VAN DEN STEEN 1270-1292.
WERNÈRE VAN DEN STEEN, grand-archidiacre de Liége, aumônier de l'empereur Rodolphe I[er].

DE SURLET 1284-1302.
GILLES DE SURLET, fils de Gilles et de Marguerite d'Aaz; grand-écolâtre de Liége, prévôt de Saint-Jean.

DE SURLET 1242-1249.
LAMBERT DE SURLET, fils de Louis, chevalier de Surlet de Mormanny, et de Marie d'Ile.

THIERRY 1214-1236.
Thierry, grand-archidiacre de Liége.

THOMAS 1212-1231.
Thomas, prévôt de la collégiale de Huy.

de THOROTE 1230-1246.
Robert, comte de Thorote, fils du comte Jean II de Noyon et d'Ode de Dampierre; chanoine de Beauvais, évêque de Langres, archidiacre de Notre-Dame-aux-Fonts, grand-archidiacre et prévôt de Liége, prince-évêque de Liége, † en 1246.

de TOURNAY 1277.
Henri de Tournay.

de TRAPPÉ 1268-1280.
Francon de Trappé, fils de Jean, sire de la Tour delle Wege; grand-archidiacre, grand-doyen de Liége.

de VALBEKE 1233-1273.
Godefroid de Valbeke, prévôt de Saint-Pierre, à Louvain.

de la VAL 1288-1297.
Jean de la Val, prévôt de Notre-Dame de Fosses.

de VAUX 1230-1231.
Beauduin de Vaux, archidiacre de Brabant.

de VIANDEN 1230-1267.
Henri, comte de Vianden, fils du comte Henri de Vianden, et de Marguerite de Courtenay; prévôt de Saint-Rombaut à Malines, grand-archidiacre de Liége, grand-prévôt de Cologne, évêque d'Utrecht.

de VIANDEN 1248-1271.
Pierre, frère de Henri; grand-prévôt de Cologne, † religieux de l'ordre de Saint Dominique.

de VIANDEN 1261.
Gillion, comte de Vianden et de Schœneck, grand-archidiacre de Liége.

VISCONTI 1252-1276.
Thibaut Visconti, fils du comte de Plaisance; seigneur de Milan, chanoine de Lyon, grand-archidiacre d'Ardennes, cardinal-évêque. Elu pape sous le nom de Grégoire X.

de VITRY 1203-1207.
Jean de Vitry, grand-archidiacre de Liége, prévôt de la collégiale de Saint-Paul.

de WAHA 1205-1232.
Simon de Waha, archidiacre de Campine.

de WALDECK 1289-1302.
Adolphe, fils d'Adolphe, comte de Waldeck, et d'Hélène, fille du marquis de Brandenbourg; prévôt d'Utrecht, prince-évêque de Liége, en 1301.

WALTER 1235-
Walter.

delle WEGE 1282-1286.
Amic delle Wege.

de WIHOGNE 1294-1316.
Hugues de Wihogne.

de WYCKERODE 1277.
Thierry de Wyckerode, fils de Lothaire, comte de Wyckerode, et de Marguerite, comtesse de Gueldre; prévôt de Saint-Sauveur, à Utrecht.



QUATORZIÈME SIÈCLE

ACCIAIOLUS 1380-1407.
ANGE ACCIAIOLUS, grand-official de Saint Lambert, évêque d'Aversa, archevêque de Florence, en 1385, cardinal-prêtre du titre de Saint Laurent, par Urbain VI, cardinal-évêque d'Ostie et de Velletri, doyen du sacré collége, chancelier du pape Boniface IX. Légat en Hongrie, Esclavonie, Dalmatie et Croatie, † le 13 juin 1407.

AEGIDII 1386-1407.
JEAN AEGIDII, grand-prévôt de Saint-Lambert, auditeur de Rote, nonce du Saint-Siége, créé cardinal du titre des SS. Cosme et Damien, par Innocent VII, † en juillet 1407 à Pise, mais inhumé à Liége devant l'autel des SS. Cosme et Damien au vieux chœur de la cathédrale.

AGNELLI 1363-1411.
BEAUDUIN AGNELLI, grand-cellérier de Saint-Lambert.

AIGREFEUILLE 1375-1401.
GUILLAUME D'AIGREFEUILLE, archidiacre de Brabant, créé cardinal du titre de Saint Etienne *in monte Cœlio,* par le pape Urbain V, en 1367. Légat en Allemagne et en Hongrie.

ALBERTI 1352-1369.
ETIENNE ALBERTI, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1356, évêque de Carcassonne, cardinal-diacre de Sainte-Marie *in Aquirio,* en 1361, cardinal-prêtre du titre de Laurent *in Lucina,* † le 28 septembre 1369.

ALBERTI 1353-1363.
BEAUDUIN ALBERTI OU DE SAINT-AUBERT, chanoine, grand-official de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre des SS. Jean et Paul, en 1353, évêque de Paris, d'Auxerre et de Maguelonne, cardinal-évêque d'Ostie, † le 9 mai 1363.

D'ALENÇON 1398-1432.
PHILIPPE D'ALENÇON, fils de Charles, duc d'Alençon et de Maria à Cerda d'Arragon, chevalier de la Toison d'Or, cardinal-prêtre du titre de Sainte Marie *Transtibérine,* évêque de Sabine.

DE ANTONIO 1300-1340.
HELLIN DE ANTONIO, grand-chantre.

D'APS 1303.
SIMON D'APS, fils de Henri, comte d'Aps.

d'ARCKEL 1340-1378.
JEAN D'ARCKEL, fils de Jean, comte d'Arckel, et d'Ermengarde, fille du comte de Clèves et de Vernenbourg; évêque d'Utrecht, en 1350, prince-évêque de Liége, en 1364, † le 1er juillet 1378.

d'ASPREMONT 1366-
JEOFFROID D'ASPREMONT.

d'AUBREVILLE 1388-1401
THOMAS D'AUBREVILLE.

d'AUVERGNE 1303.
RADUS, COMTE D'AUVERGNE

d'AWAN 1300-1324.
ARNOLD D'AWAN, fils de Guillaume d'Awan de Dammartin et de Judith de Montferrant; grand-official de Liége, prévôt de Maeseyck.

d'AWANS 1373.
NICOLAS D'AWANS, vice-prévôt de Liége

de BAR 1300-1312.
THIBAUT DE BAR, fils de Thibaut, comte de Bar, et de Jeanne de Tocy de Saint-Fargeau; évêque et prince de Liége en 1303, tué au siége de Rome, le 13 mai 1312.

de BAR 1303.
JEAN DE BAR, frère du prince-évêque Thibaut de Bar

de BAR 1303
PIERRE DE BAR, frère du précédent

de BAR 1341-1363.
THIERRY DE BAR, chanoine de Cambray et de Saint-Quentin, évêque d'Evreux, en Normandie.

de BARBANÇON 1340-1363
RENAUD DE BARBANÇON, vice-doyen de Saint-Lambert.

de BAUTERSEM 1323-1352.
GUILLAUME DE BAUTERSEM, fils de Henri, tué à la bataille de Courtrai, le 11 juillet 1302, et d'Isabelle d'Hemricourt; prévôt de Saint-Barthélemi.

de BAVIÈRE 1385-1424.
JEAN DE BAVIÈRE, fils d'Albert, duc de Bavière, comte de Hainaut, de Hollande et de Zélande, et de Marguerite, fille du duc de Brieg, en Silésie; évêque de Cambray, prince-évêque de Liége en 1388. Ayant remis l'évêché de Liége entre les mains du pape Martin V, il épousa Élisabeth de Gorlitz et devint duc de Luxembourg, † le 5 janvier 1424

BAZANNI 1348
DOMINIQUE BAZANNI DE FLORENCE

LE BEL 1313-1370
JEAN LE BEL, fils de Gilles-le-Beau, dit de la Cange; prévôt de la collégiale de Saint-Jean.

BELLE 1395-1416.
WALTHÈRE BELLE, † en novembre 1416.

BENCIUS 1340-1378
MARTIN BENCIUS.

de BERMONBÊCHE 1363-1387
GILLES DE BERMONBÊCHE, abbé de Maeseyck.

de BERNIERI ou VERNIÉRI 1370-1394.
Pierre de Bernier de Beghon, archidiacre de Condroz, de Campine, de Famenne et de Brabant, créé cardinal du titre de Saint Laurent *in Lucina*, par le pape Grégoire XI, en 1375, évêque de Calvi et de Theano, † en 1394

de BESSA 1342-1369.
Nicolas de Bessa, neveu du pape Innocent VI, archidiacre de Condroz, évêque de Limoges, cardinal du titre de Sainte Marie *in via Lata*, † à Rome, le 5 novembre 1369.

de BETTINCOURT 1338-1369.
Libert de Bettincourt, prévôt de Saint-Martin

de BETTINCOURT 1359-1388.
Robert de Bettincourt.

de BEVELOS 1348-1360.
Jean de Bevelos

de BLANCKENHEIM 1303.
Arnould de Blanckenheim, fils du comte de Blanckenheim et de Barbançon ; grand-prévôt de Liége

de BLANCKARD 1384
Jean de Blanckard, grand-doyen de Saint-Lambert.

de BLAVIER 1343-1348.
Henri de Blavier.

de BLOIS 1303.
Pierre de Blois, fils de Jean, comte de Blois et d'Amboise.

de BOENGEN 1338
Raoul de Boëngen, prévôt de Fosses

de BONAVENTO 1363
Renaud de la pierre de Bonavento

BOSHUYS 1388-1418.
Pierre Boshuys.

BOILEAU de MONS 1357-1379.
Guillaume Boileau de Mons, vice-doyen de Saint-Lambert, abbé de Ciney, en 1368, grand-écolâtre, en 1371, † le 16 avril 1379

de BORKELO de BRONCHORST 1309-1318.
Jean de Bronchorst, dit de Borkelo.

de BORSANO 1370-1381
Simon de Borsano, grand-prévôt de Saint-Lambert, archevêque de Milan, en 1370, créé cardinal du titre des SS. Jean et Paul par le pape Grégoire XI, † à Nice, le 27 août 1381

de BOSCO 1388-1410
Armand de Bosco.

de BOULOGNE 1303.
Jean de Boulogne, fils de Guy, comte de Boulogne et de Saint-Pol.

de BOULOGNE 1303.
Simon de Boulogne, frère du précédent.

de BRANCAS 1377-1412.
Nicolas de Brancas, archidiacre de Hesbaye, archevêque de Cosenza, prêtre-cardinal du titre de Saint Marc, évêque d'Albano, † le 1er juillet 1412

de BRANCAS 1395-1427.
Balthazar Rainaud de Brancas, archidiacre de Condroz, cardinal du titre de Saint Vite et de Saint Modeste, † le 27 mars 1427.

de BRUNSHORN 1306-1312
Walthère de Brunshorn.

de BRUNSHORN 1319-1343.
Guillaume de Brunshorn, frère du tréfoncier Walthère.

de BRUXELLES 1307.
Jean de Bruxelles.

de BRYON 1395-1427.
Dominique de Bryon, inhumé à la cathédrale, chapelle de Saint-Luc, † le 15 décembre 1427

BUCHE ou BUCHINI 1380.
Martin Buche ou Buchini de Chambéry, abbé de Marlines.

de BUGELLA 1330-1344.
Antonio de Bugella de Monza, grand-official de Liége, évêque de Crémone en Lombardie, † en 1344

de BUNDE 135[illegible]-1355
Gislebert de Bunde, prévôt de Saint-Rombaut, à Malines.

CADOLI-CADOLINI 1307.
Albert Cadoli-Cadolini, patricien de Parme, prévôt de Tongres

de CADSANT 1326-1342
Jean de Cadsant, grand-official du chapitre

de CALSTRIS 1337-1385.
Pierre de Calstris, doyen de Saint-Pierre, à Louvain, 1343

de CALAMANDRANA 1344.
Barthélemy de Calamandrana, tréfoncier de Liége, prélat espagnol de la Cour du pape Clément VI

de CALCAR 1395-14.
Herman de Calcar

de CARETTO 1314-1339.
Perceval de Caretto, archidiacre de Hesbaye

de CARETTO 1319-1338.
Henri de Caretto, grand-chancelier du prince Adolphe de la Marck

de CARETTO 1338-1339
Alphonse de Caretto du Grana, (non reçu).

de CASSEL 1352-1381
Henri de Cassel

de CASLETTO 1319-1333
Guillaume de Casletto

de CASLETTO 1338-1352
Jean de Casletto

de CASLETTO DELLA ROVERE 1377-1384.
Hugues de Casletto della Rovere, prélat de la Cour du pape Urbain VI.

de CASTRE 1378-1390
Simon de Castre, grand-chantre en 1383

DE CHABOT 1312-1348
GÉRARD DE CHABOT, fils de Jacques de Chabot et de Rennevelde d'Ochain de Warfusée; prévôt de Saint-Paul, en 1323, abbé de Ciney, en 1343, fondateur dans la cathédrale de la chapelle de Chabot.

DE CHABOT 1388-1401.
JACQUES DE CHABOT

DE CHABOT 1395-1415.
GILLES DE CHABOT, prévôt de Huy, † le 24 décembre 1415
ARNOLD DE CHABOT, † le 8 août 1442;
ALBERT DE CHABOT, † le 12 avril 1396.

DE CHINY 1303
HUBERT DE CHINY, fils du comte de Chiny et de Bar.

DE CIRLO 1366.
TILMAN DE CIRLO.

COING 1372-1388
JEAN COING.

DE COLOGNE 1323-
JEAN DE COLOGNE

DE COLOGNE 1340-1348
HENRI DE COLOGNE

COLONNA 1338-1348.
JEAN PIERRE AGAPITE COLONNA, tréfoncier-jubilaire de Liége, doyen de Saint-Martin, cardinal-diacre du titre de Saint-Eustache, puis cardinal-prêtre du titre de Saint Ange, † en 1348.

DE CAMFECHIER 1338.
GUILLAUME DE CAMFECHIER, grand-official de Saint-Lambert

DE CORSWAREM 1388-1427.
WALTÈRE DE CORSWAREM, fils d'Arnold de Corswarem de Nyel et de Catherine d'Argenteau; archidiacre de Hainaut, † le 5 août 1427

DE CORSWAREM 1388-1444
GUILLAUME DE CORSWAREM, prévôt de Fosses, † le 9 septembre 1444

DE CULENTO 1318
HENRI DE CULENTO, grand-archidiacre de Liége

DE COUVIN 1349.
SIMON DE COUVIN, vice-écolâtre de Saint-Lambert

DE DAMMARTIN 1355-1387.
HENRI DE DAMMARTIN DE LONCIN, prévôt de Fosses, doyen de Saint-Lambert.

DES PREZ DE COLONSTER 1340
LOUIS DES PREZ, prévôt de Fosses

DESPUITZ DE YPOREGIA 1325-1346.
MARTIN DESPUITZ DE YPOREGIA, doyen-prévôt de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, archidiacre de Hesbaye, évêque de Pampelume et de Tudela en Espagne, † en 1346.

DE DEUTZ 1366
ROBERT DE DEUTZ

DE DOMMARTIN 1361.
GUILLAUME DE DOMMARTIN

DE DRIEL 1360-1391.
CONRARD DE DRIEL, coste de Saint-Lambert, † en 1391.

DE DULMEN 1395-1401.
JEAN DE DULMEN.

DE DUNGEN 1378-1401.
JEAN, DES BARONS DE DUNGEN, prévôt de Malines.

DURANDO 1352-1363
HUGUES DURANDO, grand-coste de Saint-Lambert, des Doges de Venise, fils de Ranus Durando, gonfalonir de Murano et de Martha Dandolo.

DE DURAS 1303.
GODEFROID DE DURAS

DE EIGHER 1359-1394.
BERNARD DE EIGHER, prévôt de Saint-Martin, chanoine de Huy, de Hougarde et de Russon, † le 7 juin 1394

D'EMALE 1387-1428
OLIVIER D'EMALE, grand-chantre de Saint-Lambert, vice-doyen, † le 8 avril 1428, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Saint-Luc.

D'EUX 1338-1355.
BERTRAND D'EUX, official de Saint-Lambert, archevêque d'Embrun, cardinal de Saint Marc, vice-chancelier de la Sainte Église, cardinal-évêque de Sabine, † à Avignon, le 21 octobre 1355.

DE FAUQUEMONT 1341
ADOLPHE DE FAUQUEMONT.

DE FORIER 1319.
MICHEL DE FORIER.

DE FIES 1325-1341
ENGUERRAND, DE FIES OU DE FIEFES, vice-doyen de Saint-Lambert, en 1334.

DE FIESCO-FIESCHI 1344
EMMANUEL DE FIESCO-FIESCHI, tréfoncier de Liége, prélat génois de la cour du pape Clément VI.

FIESCHI 1380-1423
LOUIS FIESCHI, DES COMTES DE LA VANIA, archidiacre de Campine, évêque de Verceil en 1384, cardinal du titre de Saint Adrien. Légat de la Campanie à Bologne, à Ferrare et en Sicile, † à Rome le 3 avril 1423.

DE FIEZ 1363.
JEAN DE FIEZ

DE FIEZ 1366-1375.
ANTOINE DE FIEZ, frère du tréfoncier Jean, grand-official de Liége, en 1373.

DE FLÉRON 1334-1336.
ALEXANDRE DE FLÉRON, prévôt de Saint-Barthélemy.

DE FLÉMALE 1369-1381.
JEAN DE FLÉMALE, doyen de Notre-Dame à Tongres, † le 28 mai 1381.

FONCK 1384-1418
EVRARD FONCK, chanoine d'Utrecht, doyen de Saint-Sauveur.

DE FONTE 1354
ETIENNE DE FONTE, conseiller du pape Alexandre IV

DE FONWANZ 1362.
GUILLAUME, DES COMTES DE FONWANZ EN BOURGOGNE, primicier de la cathédrale de Besançon.

DE FLÉMALLE 1388-1422.
JEAN DE FLÉMALLE.

DE FLÉRUS 1381-1404.
GÉRARD DE FLÉRUS, vice-doyen de Liége en 1391, abbé de Dinant en 1392.

DE FRANCONIS 1318-1330.
ENGLEBERT DE FRANCONIS, abbé d'Amay en 1326, † le 13 juin 1330.

DE FRÉTA 1376.
ROBERT DE FRÉTA, archidiacre d'Ardenne.

DE GENEPPE 1340-1362.
GUILLAUME DE GENEPPE, chanoine de Cologne, prévôt de Jusat, archevêque-électeur de Cologne en 1349, † le 15 septembre 1362.

GENTILI 1388-1389.
LUC GENTILI RODOLPHUCCI, archidiacre de Campine, évêque de Lucéra, prêtre-cardinal du titre de Saint Sixte par Urbain VI, † à Pérouse en 1388.

DE GHISTELLES 1340-1345.
CHARLES DE GHISTELLES, prévôt d'Harlebeek.

DE GHORE 1335-1363.
RENIER, chanoine de Cologne, prévôt de Huy et de Saint-Denis.

DE GLOTTONS 1388.
JEAN DE GLOTTONS, chanoine de Worschester

GOETHALS 1395-1433.
HENRI GOETHALS, grand-doyen de Saint-Lambert en 1416, prévôt de Lille, † le 14 décembre 1433.

DE GRANDSART 1333
ENGUERRAND DE GRANDSART, vice-doyen de Saint-Lambert.

DE GROESBEECK 1395-1409.
GISLEBERT DE GROESBEECK.

GROY 1395-1445
JACQUES GROY.

DE GRUTHUSE 1361-1398.
HUGUES, prévôt d'Odilienberg

DE GUARNO 1314-1328.
BERNARD DE GUARNO, parent du pape Clément V, grand-prévôt de Saint-Lambert, cardinal du titre de Saint Eustache et de Sainte Agathe *in Suburra*, député du chapitre de Saint Lambert en cours papale et impériale, † à Avignon en 1328.

DE HACCOURT 1383-1412.
JEAN DE HACCOURT, prévôt de Tongres, chancelier du prince-évêque Jean de Bavière, † le 19 mars 1412, inhumé dans la cathédrale, chapelle dessous les cloches.

DE HAERZANC 1338-1349.
JEAN DE HAERZANC, abbé de Thuin

DE HANEFFE 1309.
OUST DE HANEFFE.

DE HARNOST 1395-14...
HUGUES DE HARNOST.

DE HEINSBERG 1330-1341.
GODEFROID DE HEINSBERG.

DE HEINSBERG 1344.
THIERRY DE HEINSBERG.

DE HEINSBERG 1390.
GODEFROID DE HEINSBERG ET DE LOOZ, fils de Godefroid, sire de Heinsberg, comte de Looz, et de Philippine, duchesse de Juliers ; prévôt de Maestricht

DE HEMRICOURT 1362 1383.
THOMAS DE HEMRICOURT, fils de Goffin de Hemricourt, notaire de la ville de Liége, et de Marie du Chateau de Slins ; grand-écolâtre de Liége.

DE HEMRICOURT 1391-1399.
NICOLAS DE HEMRICOURT

HENNÉA OU HENNIUS 1344.
NICOLAS HENNÉA, tréfoncier de Liége, prélat allemand de la cour du pape Clément VI.

DE HENNEKINS 1353-1386.
WALTHÈRE DE HENNEKINS, abbé de Meeffe

L'HERMITE 1333-1341
NICOLAS, grand-chantre et vice-doyen de Liége.

DE HERTOGHE 1388.
ANTOINE DE HERTOGHE, grand-prévôt de la cathédrale.

DE HOCSEM 1324-1348.
JEAN DE HOCSEM, député du chapitre aux diètes de l'empire et en cour de Rome, grand-écolâtre de Saint-Lambert en 1333, prévôt de Saint-Pierre, † le 2 octobre 1348.

DE HOGNOUL 1380-1429.
CORBEAU FRANCHOMME DE HOGNOUL

DE HOLLANDE 1303
BAZIEL DE HOLLANDE, fils du comte de Hollande.

DE HORNES 1303.
GÉRARD DE HORNES, frère du précédent

DE HORNES 1303.
RICHARD DE HORNES, fils du comte de Hornes

DE HORNES 1370-1389.
ARNOLD DE HORNES, fils de Guillaume de Hornes, grand-veneur de l'empire, sénéchal de Brabant et d'Elisabeth, comtesse de Clèves ; chanoine-comte de Cologne, évêque d'Utrecht en 1371, prince-évêque de Liége en 1378, † le 8 mars 1389

DE HORNES 1397-1408
THIERRY DE HORNES, archidiacre de Hesbaye, † le 23 septembre 1408

DE HUBINS 1320.
GÉRARD DE HUBINS

DE HUTHOVEN 1339 1343
BERNARD DE HUTHOVEN, doyen de Noirmontier, chanoine d'Aix et de Heinsberg.

DE HUY 1366-1368.
HUGUES DE HUY, doyen de Sainte-Croix, écolâtre de Saint-Adalbert.

D'ILE 1311-1318
ARNOLD D'ILE.

ITÉRY 1363-1367.
PIERRE ITÉRY, archidiacre de Brabant, évêque de Dax sur l'Adour, cardinal-prêtre du titre des quatre saints couronnés, cardinal-évêque d'Albano en 1364, † à Avignon, le 19 mai 1367

DE JULÉMONT 1303.
GODEFROID DE JULÉMONT, archidiacre de Condroz.

DE JULÉMONT 1312.
GUILLAUME DE JULÉMONT, vice-doyen de Saint-Lambert.

DE JULIERS 1301-1304.
GUILLAUME DE JULIERS, fils de Guillaume, comte de Juliers, et de Marie de Dampierre, fille du comte de Flandre ; archidiacre de Liége, prévôt de Maestricht, tué à la bataille de Mons-en-Puelle

DE JULIERS 1329-1349.
WALLERAND DE JULIERS, fils de Gérard, comte de Juliers et d'Elisabeth de Brabant ; trésorier et grand-prévôt de Saint-Lambert, archevêque-électeur de Cologne, en 1331, † en 1349

DE KENZEWILRE 1331-1363.
BERNARD MULART DE KENZEWILRE.

DE KESSELT 1306-1310.
AMEL DE KESSELT, grand-écolâtre de Saint-Lambert

DE KIRPERKE 1358.
PIERRE DE KIRPERKE

DE LACHESIA 1360-1399.
HUGUES DE LACHESIA, abbé d'Amay en 1362, † le 16 mai 1399.

DE LADOLIIS 1388-1410
GILLES DE LADOLIIS.

DE LANDRIS 1304-1340.
LIBERT DE LANDRIS DE CORTESSEM, vice-doyen de Saint-Lambert en 1325.

DE LANDRIS 1340-1360
RAÊS DE LANDRIS, fils de Jean, maréchal des troupes de l'évêché de Liége, et d'Isabelle de Warfusée ; archidiacre de Brabant, † le 17 juillet 1360.

DE LANDRIS 1372-1385.
JACQUES DE LANDRIS, abbé de Thuin

DE LECKA 1388-1392.
GUILLAUME DE LECKA, archidiacre de Hesbaye

DE LECKA 1388-1418.
PHILIPPE DE LECKA, DES COMTES DE POLANEN, prévôt d'Eick, abbé d'Hilvarenbeck.

LETSKENCHIER 1388
NICOLAS LETSKENCHIER.

DE LIMBOURG-WERNENBOURG 1303
OTHON, fils du comte de Limbourg-Wernenbourg

DE LIMBOURG-GUELDRES 1303
RENÉ, fils du sire de Limbourg-Fauquemont.

LONUS 1338-1409.
JEAN LONUS, grand-coste de Saint-Lambert

DE LONGIS 1324.
MATHIEU DE LONGIS, archidiacre de Hainaut.

DE LOOZ 1303.
JACQUES DE LOOZ, prévôt de Saint-Denis

DE LOOZ 1306-1338.
JACQUES DE LOOZ, fils de Jean, comte de Looz et de Duras, et d'Isabeau de Condé, prévôt de Saint-Denis, † en 1338, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Saint-Materne

DE LORRAINE 1313-1328.
ALBERT DE LORRAINE, fils de Ferry III, duc de Lorraine, et d'Elisabeth d'Autriche, archidiacre de Hesbaye, archevêque de Césarée en Cappadoce

DE LORRAINE 1313.
THIBAUT DE LORRAINE, frère du tréfoncier Albert.

DE LUCCA 1361-1364.
BARTHÉLEMI DE LUCCA

DE LUNA 1360-1424.
PIERRE DE LUNA, cardinal de Sainte-Marie *in Cosmedin* en 1375. Elu pape par les cardinaux d'Avignon, le 28 septembre 1394, sous le nom de Benoit XII, déposé au Concile de Pise, le 5 juin 1409, et à celui de Costmitz, le 26 juillet 1417, † le 23 mai 1424

DE LUXEMBOURG 1388
JEAN DE LUXEMBOURG, chancelier de Wenceslas, duc de Brabant

DE MARCELLA 1313-1319
GILLES DE MARCELLA, grand-trésorier de l'empereur Henri VII, grand-custode de Saint-Lambert, inhumé dans les vieux cloîtres

DE MARCIANO 1344-1394.
HUGUES DE MARCIANO, tréfoncier-jubilaire de Liége, prélat de la cour du pape Clément VI, chapelain d'Urbain V, grand-écolâtre de Saint-Lambert.

MARÉCHAL 1388-1404
JEAN MARÉCHAL, † le 8 octobre 1404

DE MARGUEL 1301.
WALTHÈRE DE MARGUEL

DE LA MARCK 1310-1344
ADOLPHE DE LA MARCK, fils d'Érard, comte de la Marck, et d'Ermengarde, fille du duc de Limbourg ; prévôt de Saint-Martin à Worms, en 1298, chanoine de Cologne, en 1310, prince-évêque de Liege, en 1313, † le 3 novembre 1344, au château de Clermont, inhumé dans la cathédrale.

DE LA MARCK 1312-1368.
ENGLEBERT, COMTE DE LA MARCK, neveu d'Adolphe de la Marck, prince-évêque de Liége; grand-prévôt de Liége. Elu prince-évêque de Liége, en 1345, archevêque-électeur de Cologne, inhumé dans la cathédrale de cette ville, en 1368.

DE LA MARCK 1318-1333
CONRARD DE LA MARCK, fils d'Erard, comte de la Marck, et d'Ermengarde, fille du duc de Limbourg ; prévôt de Tongres

DE LA MARCK 1348-1394
ADOLPHE DE LA MARCK, chanoine-comte de Cologne, en 1348, évêque de Munster en 1357, archevêque-électeur de Cologne, en 1363, n'ayant reçu aucun ordre ecclésiastique. Adolphe, créé prince de Clèves et de Juliers, épousa Marguerite, duchesse de Juliers et de Ravensberg, † le 4 septembre 1394

DE LA MARCK 1340-1387
EVRARD DE LA MARCK, fils d'Englebert, comte de la Marck, et de Mathilde, comtesse d'Arenberg ; chanoine de Cologne, grand-chantre de Liége, † en 1387

DE LA MARCK 1363-1398.
THIERRY DE LA MARCK. Élu prince-évêque de Liége, en 1389, il déclina son intention formelle de ne pas accepter cette dignité, tué le 14 mars 1383, au siége d'Elberfeld.

DE MARLINES 1315-1330.
JEAN DE MARLINES, fils de Gérard, inhumé à la cathédrale dans la chapelle qu'il y avait fondée.

DE MARVILLE 1363-1383.
JEAN DE MARVILLE, prévôt de Notre-Dame, à Namur.

MASOCRIUS 1374-1391.
PIERRE MASOCRIUS, grand-chantre de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Donat, à Bruges, évêque d'Arras en 1374, † en 1391.

DE MAURELLI 1333-
GUILLAUME DE MAURELLI ou MANELLI

MAURELLI 1361.
JEAN MAURELLI, prévôt de Sainte-Croix.

DE MÉDICIS 1314-1336.
FRANÇOIS DE MÉDICIS, grand-coste, trésorier de Saint-Lambert, † le 5 août 1336, inhumé dans la chapelle de Sainte-Croix.

DE MELAN 1315-13...
BERTRAND DE MELAN.

DE MÉRODE 1392-1445.
ARNOLD DE MÉRODE, abbé de Visé, doyen de Sainte-Odenrode, † le 1er novembre 1445, inhumé dans la cathédrale, chapelle de la Vierge.

DE MIERLE 1306-1334
MACAIRE DE MIERLE.

MINUTULUS 1395-1417
HENRI MINUTULUS, grand-théologal de Saint-Lambert, évêque de Bitonto, de Ruvo, archevêque de Trani et de Naples, créé cardinal-prêtre du titre de Saint Anastase, par le pape Boniface IX, évêque de Tusculum. Légat à Bologne, Ferrare, Forli et Ravenne. † à Bologne, le 17 juin 1417.

DE MONTFÉRRAT 1303.
GODESCALC, fils du comte de Montférrat et de Maurienne

DE MONTFÉRRAT 1303
GÉRARD, frère du précédent.

DE MONTAIGU 1303-
GUY, fils du comte de Montaigu

DE MONTE 1363
N. DE MONTI

DE MONTE 1371-1383.
HUGUES DE MONTE.

DE MONTE VALERANO 1323-1340.
BERNARD DE MONTE VALERANO, cellérier de Saint Lambert, archidiacre de Condroz, archevêque de Tarragone en Espagne, † en 1340.

DE MONTENAKEN 1340-1366.
RADULPHE, fils de Jean, tué à la bataille de Waremme, et de Christine de Montferrant ; vice-doyen de Saint-Lambert, abbé de Thuin, † le 8 juillet 1366.

DE MONTENAKEN 1364-14...
BAUDUIN DE MONTENAKEN, vice-doyen de Saint-Lambert, en 1376, grand-chantre en 1380.

DE MONTFAVENCE 1316-1343
BERTRAND DE MONTFAVENCE, protonotaire apostolique en 1317, doyen de Saint-Lambert en 1318, cardinal du titre de Sainte Marie *in Aquirio*, † en 1343.

DE MONSTRI DE ROSE-VILLE 1338-1352.
PIERRE ROGER DE MONSTRI DE ROSE-VILLE, archidiacre d'Ardenne, prieur des abbayes de Nismes et de Fécamps, garde des sceaux du roi de France, Philippe de Valois, évêque d'Arras, archevêque de Sens et de Rouen, cardinal des titres des SS. Nérée et Aquilée. Élu pape le 7 mai 1342, sous le nom de Clément VI, † le 6 décembre 1352

DE MOUSTIER SUR SAMBRE 1360-1363.
LOUIS DE MOUSTIER SUR SAMBRE, vicaire-général de Liége

DE MOYLANT 1353-1370
HELMIC DE MOYLANT, prévôt de Saint-Barthélemy, † le 3 juillet 1370.

DE NANINNES 1381-1402.
LAMBERT DE NANINNES, chancelier, garde des sceaux de Liége, abbé de Ciney, † le 27 août 1402

DE NASSAU 1303
ARNOLD DE NASSAU, fils du comte de Nassau et de Meurs

DE NEUVICE 1340
GUY DE NEUVICE, fils d'Arnold, gouverneur du duché de Bouillon ; grand-chantre de Liége, vice-doyen de Saint-Lambert.

DE NEUVICE 1372-1392
WALTHÈRE DE NEUVICE, fils de Gilles de Neuvice, grand-mayeur de Liége en 1314, tué au siége de Bouvigne en 1321 ; prévôt de Saint-Pierre à Liége et de Notre-Dame à Maestricht.

DE NORTHOF 1314-1360
LEVOLD DE NORTHOF, abbé de Visé.

DE NORTHOFF 1363-1384.
GODEFROID DE NORTHOFF.

DE NUCERIO 1338-1344
JEAN DE NUCERIO, vice-doyen de Saint-Lambert.

DE NUSSIA 1355-1379
NICOLAS DE NUSSIA, † le 4 avril 1379

DE NUWENSTEIN 1360-1383.
SIGER DE NUWENSTEIN, doyen de Saint-Servais à Maestricht, prévôt de Saint-Rombaut, † le 18 décembre 1383, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame-aux-Degrés

D'OCHAIN 1397-1426.
JEAN D'OCHAIN, official de Saint-Lambert, grand-écolâtre en 1400, † en septembre 1426.

D'OLMEN 1382
HENRI D'OLMEN, vice-doyen de Saint-Lambert.

ONELLI 1381-1388
JACQUES ONELLI, grand-écolâtre de Saint-Lambert

OTTOBONI DEL CARRETTO 1300-1333
OTTAVIEN OTTOBONI DEL CARRETTO, fils de Jules Ottoboni, doge de Venise ; archidiacre de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Donat à Bruges

DE PAYEN 1313-1322.
NICOLAS DE PAYEN

PERLEONIBUS 1318.
AMATOR DE PERLEONIBUS DE URBE.

DE PÉROUSE 1344
THOMAS DE PÉROUSE, tréfoncier de Liége, familier du pape Clément VI.

DE PÉTERSHEIM 1318-1331.
HENRI DE PÉTERSHEIM, écolâtre de Saint-Servais à Maestricht.

DE PIGUENY 1340-1363
FERRY DE PIGUENY DE BERCHICOURT, fils du vidame d'Amiens.

DE POITIERS 1386
FRÉDERIC DE POITIERS.

DE POUSSET 1390.
JEAN DE POUSSET.

DE PROVENCE 1303.
GUYON DE PROVENCE, fils du comte de Provence et de Berthe dauphine de Dauphiné.

DE PYPERNAU 1371.
RENAUD DE PYPERNAU, prévôt de Notre-Dame de Tongres

DE QUERCU 1353-1360.
JEAN DE QUERCU.

DE REDEKEM 1363-1404.
JEAN DE REDEKEM, grand-chantre de Saint-Lambert.

DE REMOUCHAMPS 1370.
JACQUES DE REMOUCHAMPS.

DE RENNEBERG 1340-1345
CONRARD DE RENNEBERG.

DE REUE 1340-1360.
JEAN DE REUE.

DE REYVE 1388-1419
GUILLAUME DE REYVE

ROTHARI 1344.
WINOC ROYER ROTHARI, tréfoncier de Liége, prélat de la cour du pape Clément VI.

DE RHOTARI 1388-1429.
PIERRE DE RHOTARI

DE LA ROCHE 1353.
JEAN DE LA ROCHE

DE LA ROCHE 1353.
GUILLAUME DE LA ROCHE, frère du tréfoncier Jean de la Roche

DE ROCHEFORT 1361-1397
EUSTACHE DE ROCHEFORT, frère du tréfoncier Gilles de Rochefort, prévôt de Sainte-Croix, écolâtre de Saint-Albert à Aix-la-Chapelle, † le 4 septembre 1397.

DE ROCHEFORT 1361-1378.
GILLES DE ROCHEFORT, COMTE DE MONTAIGU, fils de Guillaume de Rochefort, comte de Clermont, pair de la principauté de Liége et d'Agnès de Warfusée.

DE ROYDENBERG 1388-1420
LUDGERT DE ROYDENBERG

DE LA RUELLE 1340-1356
FRANCON DE LA RUELLE.

RUFFI 1344.
GUILLAUME RUFFI, tréfoncier de Liége, prélat de la cour de Clément VI.

RUPPINI 1340
GAUFROID RUPPINI, vice-doyen de Saint-Lambert.

RUPPINI 1375.
Gaufroid Ruppini.

de RYCKEL 1388-1431.
Waleran de Rickel, prévôt de Saint-Martin

de SAINTE-CÉCILE d'AUVERGNE 1348-1373.
Guy de Sainte-Cécile d'Auvergne, doyen de Saint-Lambert, cardinal-prêtre, archevêque de Lyon, évêque de Porto. Légat en Lombardie, à Naples, en Hongrie, en France et en Espagne.

de SAINT-LAURENT 1388-1405.
Robert de Saint-Laurent, prévôt de Saint-Barthélemy, abbé de Meeffe.

de SAINTE-MARGUERITE 1376
Guillaume de Sainte-Marguerite.

de SAINT-MARTIN 1361-1363.
Jean de Saint-Martin, secrétaire du pape Urbain V

de SAINT-PAUL de LEON 1303.
Eudon, fils du comte de Saint-Paul de Léon.

de SALM 1303.
Henri de Salm, fils de Guillaume, comte de Salm en Ardenne.

de SAPIENS 1304-1310.
Jean de Sapiens, grand-doyen de la cathédrale, en 1304.

de SARVARVILLA 1372-1389
Guillaume de Sarvarvilla, dit de Capoue, archidiacre de Brabant, archevêque de Salerne, cardinal-diacre du titre de Sainte Marie *in Cosmédin*, créé cardinal-prêtre de Saint-Eusèbe en 1378, par Urbain VI, † en 1389.

de SART 1395-14.
Nicolas de Sart, grand-archidiacre de Liége.

de la SAUVENIÈRE 1384-1395.
Adam de la Sauvenière, abbé de Thuin.

de SCHENCKE de SCHMITTBOURG 1388-1402.
Guillaume de Schencke de Schmittbourg, prévôt de Tongres.

de SCHLESWIG STHAL-HOLSTEIN 1303.
Razon de Schleswig, fils du margrave de Schleswig Sthal-Holstein

de SCHOONVORST 1339-1345
Gerard de Schoonvorst

de SCHOONVORST 1389-14 .
Jean de Schoonvorst, prévôt de Saint-Martin, à Liége.

de SCHONVORST 1395-1413.
Rigald de Schonvorst, prévôt de Sainte-Croix, † en mars 1413, ayant fondé dans la cathédrale un autel en l'honneur de Saint Charlemagne.

de SELVE de MONTERUGO 1363-1385.
Pierre de Selve de Montérugo, archidiacre de Liége, neveu d'Innocent VI, évêque de Pampelune, cardinal-prêtre du titre de Saint Anastase, vice-chancelier de l'église Romaine.

de SERAING 1338
Libert de Seraing, prévôt de Visé.

de SOLARIO 1320-1335
Etienne de Solario, abbé de Thuin, † le 6 mars 1335, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc

de SPANHEIM 1303
Emich comte de Spanheim, fils de Godefroid, comte de Spanheim, et d'Adélaïde, fille du comte de Sayn-Wittegenstein; archidiacre de Brabant.

de SPONTIN 1370-1388.
Colard de Spontin, fils de Jacques de Beaufort, sire de Spontin, et d'Isabeau de Beauraing; grand-écolâtre de Saint-Lambert.

STÉPHANNI 1372-1373.
Étienne Stéphanni, coste et grand-prévôt de Saint-Lambert, évêque de Paris, créé cardinal-prêtre du titre de Saint Eusèbe, par le pape Urbain V en 1368, † en 1373.

de STOCKHEM 1340-1344.
Guillaume de Stockhem.

de STORNIS 1388-1435.
Henri de Stornis.

de STRALEN 1383-1390.
Jean de Stralen.

de STURMER 1388-1410.
Jean de Sturmer.

de SURLET 1318-1348.
Gilles de Surlet, vice-doyen de Saint-Lambert, grand-écolâtre.

de SURLET 1390-14...
Jean de Surlet, seigneur de Chockier, prévôt de Maeseyck, en 1426, grand-chantre de Saint-Lambert.

TALAMI 1344.
Balsamus Talami, tréfoncier de Liége, prélat de la cour du pape Clément VI.

de TALLEYRAND 1340-1363.
François de Talleyrand, fils d'Élie de Talleyrand V, comte de Périgord; grand-coste de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre de Saint Pierre aux Liens, évêque d'Autun en 1331, évêque d'Albe en 1348, d'Auxerre et d'Albano, † à Avignon, le 17 janvier 1363.

de TERMONIA 1355.
Henri de Termonia ou de Suderman, archidiacre de Liége, † le 23 juillet 1377.

TIVOLI de PÉRUSIO 1340-1350.
Hugolin Tivoli de Pérusio, † le 25 avril 1350.

de la TOUR 1318.
Jean de la Tour.

de TRAZEGNIES 1303
Alard de Trazegnies

de TRAZEGNIES 1303.
Frédéric de Trazegnies

de T'SERCLAES 1363-1388.
Thomas de T'Serclaës.

de T'SERCLAËS 1363-1377.
Jean de T'Serclaës

des URSINS 1328-1374.
Raynald des Ursins, archidiacre de Campine, cardinal-diacre du titre de Saint Adrien, archiprêtre de la basilique vaticane, archidiacre de Brabant. Légat *a latere*, † à Avignon, le 6 juin 1374.

des URSINS 1330-1340.
Ange des Ursins, prévôt de Notre-Dame à Tongres, archidiacre de Hesbaye, cardinal du titre de Saint Théodore. Légat du pape Jean XXII à Florence, † en 1340.

des URSINS 1334-1341.
Mathieu des Ursins, recteur des FF. Prêcheurs de Liége, coste de Saint-Lambert, archidiacre de Condroz, évêque de Girgenti, archevêque de Manfredonia, prêtre-cardinal du titre des SS. Jean et Paul, † en 1341

d'UTRECHT 1303
Dutréchius d'Utrecht

VELLETRI 1344.
André de Vellétri, tréfoncier de Liége, prélat de la cour du pape Clément VI.

de VELLETRO d'AUVERGNE 1325-1373.
Guy de Velletro d'Auvergne, grand-écolâtre de Saint-Lambert, archidiacre de Famenne et de Hainaut, évêque de Vellétri, cardinal-prêtre du titre de Sainte Cécile. Légat *a latere,* à Naples, † en 1373.

VERUTO-VERITA 1318.
Etienne Veruto-Verita.

de VIACO 1395-1413.
Philippe de Viaco, archidiacre d'Ardenne, en 1405

de VIANDEN 1303.
Enguerrand de Vianden, fils du comte de Vianden

de VIANDEN 1328-1334
Louis comte de Vianden, prévôt de Munster, abbé de Visé.

de VIANDEN 1332.
Jean, des comtes de Vianden, prévôt de Notre-Dame à Namur, en 1338, † le 26 juillet 1363.

de VIANDEN 1340-1350
Pierre de Vianden

de VINEA 1388-1419
Nicolas de Vinea

de VIVARIIS 1388-1419.
Jean de Vivariis.

de VIVARIO 1340-1363.
Gérard de Vivario.

de VLODROP 1340-1363
Raimbaud de Vlodrop, prévôt de Maeseyck

VOLEN 1372.
Guillaume Volen, vice-doyen de Saint-Lambert.

de VOROUX 1377.
Antoine Bari de Voroux.

VUSTINCK 1371-1400.
Gislebert Vustinck, grand-official, prévôt de Fosse, † en 1400

de WALCOURT 1340-1398.
Thierri de Walcourt, dit de Rochefort, fils de Wéry, maréchal des troupes du pays de Liége et d'Agnès de Grandpré, † en 1398.

DE WALDECK 1335-1346.
ADOLPHE, COMTE DE WALDECK, abbé mitré d'Amay, en 1339.

WALLERAMI 1363-1388.
PHILIPPE WALLERAMI, prévôt de Saint-Gertrude à Nivelles.

DE WANRODE 1352-1364.
ALBERT DE WANRODE ET DE DIEST, grand-chantre

DE WASTINA DE CASLETO 1333-1340.
JEAN DE WASTINA

DE WIDEUX 1395-1413.
JEAN DE WIDEUX

DE WILHERZÉE 1329-1344
GODEFROID DE WILHERZÉE, abbé de Dinant

DE WILLEMBRENGES 1304-1315.
JEAN DE WILLEMBRENGES.

WYNANDS 1395-14...
GILLES WINANDS.

DE XANTIS 1339-1383.
HERMAN DE XANTIS, prévôt de Saint-Pierre, vice-doyen de la cathédrale, abbé de Visé, † le 12 septembre 1383, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Saint-Gilles.

DE ZUDERLANDE 1363-1401.
HENRI DE ZUDERLANDE, écolâtre de Saint-Géréon à Cologne, archidiacre de Hesbaye.







QUINZIÈME SIÈCLE

D'AHIN — 1407-1408.
JEAN D'AHIN, tué à la bataille d'Othée, le 27 septembre 1408.

D'ALCMAËR — 1495-1496.
ANDRÉ D'ALCMAËR, théologal de Saint-Lambert, aumônier, médecin et théologien-auditeur du pape Alexandre VII.

D'ALLEUR — 1407.
HUBERT CORBEAU D'ALLEUR.

AMICI-ANTICI — 1454-1460
MICHEL, DES PRINCES AMICI-ANTICI, chanoine de Sarlat, de Saint-Servais à Maestricht, et de Saint-Jean de Latran à Rome, † en 1460.

DE ANNA — 1421-1428.
ANGELO DE ANNA, archidiacre de Hesbaye, évêque de Laon et de Préneste, cardinal du titre de Sainte Lucie *in septifolio*, puis cardinal-prêtre de Sainte-Pudentienne, † le 21 juillet 1428.

D'ANS — 1459-1468.
JEAN D'ANS, tué dans une sédition populaire en 1468

D'ANTHISNE — 1401-1421.
HACCON D'ANTHISNE, abbé d'Amay en 1409.

L'APOSTEL — 1456-1503.
GILLES L'APOSTEL.

D'ARDENCOURT — 1417
GUILLAUME D'ARDENCOURT.

ARDICINI — 1488-1489
URBAIN ARDICINI, référendaire du pape Innocent VIII, évêque d'Aléria.

D'ARNHEIM — 1417-1421.
RENIER D'ARNHEIM.

D'ARNHEM — 1445-145..
JEAN D'ARNHEM.

D'ARRÉCIN — 1430-1444.
JEAN D'ARRÉCIN, dit DE TARANTAISE, official de Saint-Lambert, abbé de Visé, archevêque de Tarantaise, cardinal-prêtre des SS. Nérée et Achillée par Nicolas V

D'ATHIN 1426-1435.
LAMBERT D'ATHIN, fils de Wathieu d'Athin, seigneur de Jehay, grand-mayeur de Liége, et de Marie de Frère; prévôt de Saint-Denis.

D'ATHIN 1426-1464.
GUILLAUME D'ATHIN, frère du tréfoncier Lambert.

D'AWERCH 1412-1430.
HERMAN D'AWERCH, archidiacre de Famenne, de Condroz et de Hesbaye.

D'AWERCH 1418-1449.
ARNOLD D'AWERCH, grand-coste de Saint-Lambert.

BACHELEIR 1417-1433.
JEAN BACHELEIR, vice-doyen de Liége.

DE BAEST 1426-1464.
NICOLAS DE BAEST, frère d'Arnold de Baest, doyen de Saint-Paul

DE BAEST 1427.
LÉON DE BAEST, grand-coste de Liége, archidiacre de Brabant

DE BAEST 1434-1477.
JORDAN DE BAEST.

DE BARBENÇON 1419-1444
JEAN DE BARBENÇON, prévôt de la collégiale de Saint-Paul, grand-écolâtre de Saint-Lambert en 1425, vice-doyen en 1426, † le 14 septembre 1444, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc

DE BARBANSON 1453-1560
NICOLAS DE BARBANSON, grand-trésorier de Saint-Lambert.

DE BARRO 1430.
ODON DE BARRO.

BARTENSOEN 1409-1414
GISLEBERT BARTENSOEN.

DE BAVIÈRE-BIRCKENFELD 1424-1438
JEAN DE BAVIÈRE-BIRCKENFELD, comte palatin du Rhin.

DE BAVIÈRE 1437-1454
ETIENNE, DUC DE BAVIÈRE, chanoine-comte de Cologne, doyen de Mayence, official de Liége

DE BAVIÈRE DEUX-PONTS 1454.
ETIENNE, DUC DE BAVIÈRE DEUX-PONTS.

DE BAVIÈRE 1480-1482
FRÉDÉRIC, DUC DE BAVIÈRE, comte palatin (non reçu).

DE BAW 1455-1468.
JEAN DE BAW, † le 7 septembre 1468 à la guerre, commandant les troupes au service du chapitre de Saint-Lambert.

DE BEAURIEUX 1434-1470.
WALTHÈRE DE BEAURIEUX, aumônier des papes Eugène IV et Nicolas V, abbé de Notre-Dame à Namur, † le 20 août 1470, inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement

DE BEAUVOIR 1446-1472.
FERRY DE BEAUVOIR DE MAILLY, évêque d'Amiens, archidiacre de Hainaut, † le 28 février 1472.

DE BERLO 1413-1425
GUILLAUME DE BERLO DE BRUS, † le 30 juillet 1425

DE BIERSET 1401-1435.
GUILLAUME DE BIERSET.

DE BIEST 1412-1475.
CHRISTIAN DE BIEST, châtelain et gouverneur du marquisat de Franchimont.

BILLITON 1484-1500.
JEAN BILLITON, familier et aumônier ordinaire du pape Sixte IV, abbé de Thorn, † le 6 juin 1500.

DE BLOIS 1415-142..
GUY DE BLOIS DE CHATILLON.

DE BLOIS 1498-1502.
LOUIS DE BLOIS, fils de Jean de Blois de Chatillon, et de Catherine de Barbançon; grand-chancelier du prince Jean de Hornes, archidiacre de Campine, † en 1502, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Canenbourg.

DE BOILEAU 1429-1431.
GUILLAUME.

DE BOLLANIO 1464.
WALTHÈRE DE BOLLANIO.

DE BONGART 1412-1414.
RENIER DE BONGART DE POMERIO, prévôt de Saint-Barthélemy, † le 27 mai 1414, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

DE BONT 1434-1453.
JEAN DE BONT, conseiller du duc de Bourgogne, doyen de Sainte-Gudule à Bruxelles, chancelier de Brabant, archidiacre de Famenne, † en 1453, inhumé à Bruxelles dans l'église Sainte-Gudule.

DE BORMANS 1492-1519.
RENIER DE BORMANS, prévôt de Saint-Paul en 1509, † le 10 septembre 1519, inhumé dans les cloîtres de la cathédrale.

DE LA BOVERIE 1413-1423.
BERTRAND DE LA BOVERIE, prévôt de Tongres.

DE BOULANT 1455-1484.
GUILLAUME DE BOULANT, grand-chantre de Saint-Lambert, † à Rome, le 27 mai 1484.

DE BOURBON 1454-1482.
LOUIS DE BOURBON, fils de Charles Ier, duc de Bourbon, dauphin d'Auvergne, comte de Clermont et d'Agnès, fille de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne; prévôt de Saint-Donat en 1451, et de Saint-Pierre à Lille en 1453, archidiacre de Campine, prince-évêque de Liége en 1458, tué par Guillaume de la Marck, le Sanglier des Ardennes, au combat de Wez près de Liége, le 30 août 1482, inhumé dans la cathédrale, près du vieux chœur.

DE BOURGLINSTER 1418-1453.
JEAN DE BOURGLINSTER, official de Liége en 1418, abbé d'Amay, † le 13 septembre 1443.

DE BRÉDERODE 1428-1475.
GISLEBERT DE BRÉDERODE, DES COMTES DE HOLLANDE, fils de Wallerand, gouverneur de Hollande, de Zélande et de Frise, et de Jeanne de Vianden; évêque d'Utrecht, † en 1475.

DE BRÉDIS 1434-1438.
PANTALÉON DE BRÉDIS, grand-trésorier de Saint-Lambert.

DE BRIMEU 1470-1504.
PHILIPPE DE BRIMEU, archidiacre d'Ardenne en 1474, grand-coste de Saint-Lambert en 1475, grand-prévôt de Liége en 1498, † le 24 septembre 1504.

de BROECHEM 1430-1456.
Brunon de Broechem, prévôt de Saint-Rombaut à Malines, † le 13 juin 1456.

de BRONCHORST 1482
Frédéric de Bronchorst, chanoine-comte de Cologne.

BRONGNET 1454-1477.
Hubert Brongnet, † le 19 décembre 1477.

de BROUCKHUYSEN.
Henri de Brouckhuysen.

de BRUYLLE 1443-1456.
Furseus de Bruylle et d'Escaillo, chanoine de Cambray, archidiacre de Valenciennes.

BUCK 1410-1427.
Arnold Buck, garde des sceaux de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Denis, † le 16 juin 1427.

de BUEREN 1421.
Jean de Bueren, fils de Ghisbert de Bueren et de Catherine de Heinsberg de Dalembrouck; prévôt d'Utrecht et d'Aix-la-Chapelle.

de BUEREN 1438-1473.
Ghisbert de Bueren, fils de Guillaume, sire de Bueren et d'Ermengarde, comtesse de Lippe; archidiacre de Condroz

de BUEREN 1454-1466
Alard de Bueren, frère du tréfoncier Ghisbert de Bueren; archidiacre de Famenne, grand-official du chapitre

de BUESTELE 1407-1408
Thierry de Buestele

BUREAU 1452-1454
Jean Bureau, fils de Jean Bureau, grand-trésorier, grand-maître de l'artillerie de France

de BURIDAN 1416-1422
Jean de Buridan

de BUSCO 1476-1481
Jean de Busco, chanoine de Terouanne

de BUSLEYDEN 1483-1502.
François de Busleyden, fils de Gilles de Busleyden; chancelier de la Toison d'Or, prévôt de Notre-Dame de Bruges, conseiller-maître des requêtes au Grand Conseil de Malines, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1485, évêque de Besançon en 1498, cardinal-prêtre, † le 21 août 1502.

CAÉTANI 1409-1412.
Antoine Caétani, comte de Fundano, grand-official de Saint-Lambert, patriarche d'Aquilée, créé cardinal-prêtre du titre de Sainte Cécile, par Boniface IX; évêque de Préneste, cardinal-évêque de Porto de Sainte-Rufine et de Fiésole, grand-pénitencier de l'Église Romaine, archiprêtre de la basilique de Latéran, † le 11 janvier 1412

CÆSARINI 1431-1445.
Julien Cæsarini, des ducs Cæsarini Sforza, archidiacre de Famenne, prévôt de Hougarde et de Hoxem, auditeur de Rote, cardinal-diacre du titre de Saint Ange, par Martin V, en 1426, puis du titre de Sainte Sabine, évêque de Grossetto.

CÆSARINI 1434-1476
Georges Cæsarini, des ducs Sforza, frère du cardinal Julien; protonotaire apostolique, chanoine de Saint Pierre à Rome, archidiacre de Hesbaye en 1444, † en 1476; il fonda la chapelle de Saint-Lambert dans la basilique de Saint-Pierre à Rome.

CÆSARINI 1476-1477
JEAN CÆSARINI, archidiacre de Hesbaye

CÆSARINI 1491-1510.
JULIEN CÆSARINI, DES DUCS SFORZA, cardinal du titre de Saint Serge, archidiacre de Brabant, † à Rome, le 1er mai 1510

DE CALANGRANIS 1489-1522
JÉROME DE CALANGRANIS, chambellan du pape Innocent VII

CARAFFA 1460-1511.
OLIVIER CARAFFA DELLA SPINA, archidiacre d'Ardenne, cardinal prêtre du titre des SS. Marcellin et Pierre en 1464, doyen du sacré collége, archevêque de Naples, cardinal-évêque suburbicaire d'Albano, de Sabine en 1479, et d'Ostie en 1488, † le 20 janvier 1511

DE CASTELLIO 1418-1443
BRANDA DE CASTELLIO, auditeur de Rote, official de Liége, prévôt de Maeseyck, évêque de Plaisance, créé cardinal du titre de Saint Clément, par Jean XXIII, cardinal-évêque de Porto, par Martin V. Légat en Bohême et en Hongrie, † le 5 février 1443

DE CASTIGLIONE 1496-1512.
JEAN ARNULPHE DE CASTIGLIONE, chancelier du prince-évêque Jean de Hornes, archidiacre de Condroz, et de Campine, ambassadeur des empereurs Maximilien et Charles-Quint.

DE CHATILLON 1434-1448.
JEAN DE CHATILLON, prévôt de Maeseyck, évêque de Constance en 1445.

DE LA CHAUCIE 1407-1408.
GÉRARD DE LA CHAUCIE.

DE CLUGNY 1470-1483.
FERRY DE CLUGNY, ambassadeur en Cour de Rome, archidiacre d'Ardenne, maître des requêtes de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, chancelier de la Toison d'Or, cardinal du titre de Saint Vital, puis de Sainte Marie *in Dominica*, évêque de Tournay en 1474, † le 7 octobre 1483.

DE CLUGNY 1469-1483.
GUILLAUME DE CLUGNY DE MONLÉON, maître des requêtes du duc de Bourgogne, trésorier de la Toison d'Or, prévôt de Saint-Barthélemi, évêque-administrateur des évêchés de Worms, de Saint-Omer, de Terouanne, d'Embrun et de Poitiers; grand-chancelier de France, prévôt de Notre-Dame à Tongres; grand-archidiacre de Liége, † en 1483.

DE CLUGNY 1472-1473
BARTHÉLEMI DE CLUGNY

CLOPPER 1442
NICOLAS CLOPPER, conseiller du duc de Bourgogne

COLONNA 1451-1463.
PROSPER COLONNA, COMTE D'ALBA, prince de Salerne, neveu du pape Martin V, archidiacre de Campine, doyen de Heinsberg, cardinal-diacre de Saint-Georges *ad velum aureum*, archiprêtre de la basilique de Latran, archidiacre de l'Église Romaine, † à Rome le 24 mai 1463.

DE COPIS 1482-1527.
JEAN DE COPIS, dit LUTTEN, fils de Philippe de Copis, chevalier, et d'Elisabeth de Hamal; chapelain, procureur des causes apostoliques, archidiacre de Hainaut, référendaire de la double signature, évêque de Terouanne en 1522, † le 5 août 1527

DE CORBION 1401-1435.
JEAN DE CORBION.

DE COSTER 1437-1454.
GUILLAUME DE COSTER, conseiller de Brabant, doyen de Saint-Pierre à Louvain, recteur magnifique de l'Université, chapelain ordinaire des papes Martin V et Eugène IV, † le 10 juillet 1454.

DE CORSWAREM 1410-1422.
ARNOLD DE CORSWAREM, archidiacre d'Ardenne, prévôt de Saint-Paul à Liége, et de Saint-Rombaut à Malines ; moine à l'abbaye de Saint-Jacques, † le 14 août 1422.

DE CORSWAREM 1434-1470.
WALTHÈRE DE CORSWAREM, neveu de Walthère, et de Guillaume de Corswarem de Moumale ; archidiacre d'Ardenne, grand-garde des sceaux de la cathédrale, prévôt de Saint-Rombaut, † le 27 janvier 1470, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc, dans la cathédrale.

DE CORSWAREM 1453-1503.
JACQUES DE CORSWAREM, frère du tréfoncier Arnold ; abbé d'Amay en 1475, prévôt de Saint-Barthélemi, proclamé jubilaire, † le 24 septembre 1503, inhumé dans les cloîtres de Saint-Lambert

DE CORSWAREM 1453.
ARNOLD DE CORSWAREM, (non reçu).

DE CORSWAREM 1475-1526
WALTHÈRE DE CORSWAREM, frère des tréfonciers Arnold et Jacques de Corswarem ; grand-doyen de la cathédrale en 1482, abbé d'Amay et de Visé, † le 25 janvier 1526, ayant été proclamé tréfoncier jubilaire, inhumé dans le vieux chœur.

DE CORTEMBACH 1427-1471
GÉRARD DE CORTEMBACH, fils de Goswin, voué du pays de Fauquemont, et d'Isabelle de Huyn d'Amstenraedt ; abbé de Visé, † le 21 octobre 1471, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc

DE CORTEMBACH 1467-1474.
IVON DE CORTEMBACH, abbé de Ciney

DE CORTEMBACH 1496-1535
JEAN DE CORTEMBACH, frère de l'archidiacre Pierre ; prévôt de Notre-Dame à Huy, chancelier de S. A. le prince-évêque de Liége, † le 14 avril 1535.

DE CORTEMBACHT 1485-1520
PIERRE DE CORTEMBACHT, garde des sceaux du prince-évêque Jean de Hornes, prévôt de Tongres en 1487, archidiacre de Hainaut, † le 2 avril 1520, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame-aux-Degrés

DE CRECY 1467-1475
INNOCENT DE CRÉCY, conseiller, aumônier et médecin du duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire

DE CRÉQUY 1469-1518
LOUIS DE CRÉQUY, fils de Jean de Créquy, chevalier de la Toison d'Or, et de Louise de la Tour d'Auvergne ; prévôt de Sainte-Croix, archidiacre de Famenne.

DE CRÉVANT D'HUMIÈRES 1456-1482.
JEAN DE CRÉVANT D'HUMIÈRES, prévôt de Fosses, grand-doyen de Saint Lambert, † le 11 octobre 1482

DE CRÉVANT D'HUMIÈRES 1458.
ANTOINE DE CRÉVANT D'HUMIÈRES, prévôt de Fosses.

DE CROY 1464-1516.
JACQUES DE CROY, fils de Jean de Croy, comte de Chimay, chevalier de la Toison d'Or, et de Marie de Lalaing ; prieur de Saint-Saulve, abbé de Saint-André au Cateau-Cambrésis, chanoine-comte de Cologne, évêque de Cambray en 1502, † le 15 août 1516.

de CROY 1482-1495.
Antoine de Croy, fils de Philippe de Croy, comte de Porcéan, et de Jacqueline de Luxembourg, évêque de Terouanne en 1485, † le 21 septembre 1495.

de CUSA 1431-1464.
Nicolas de Cusa, doyen de Saint-Floribert à Coblentz, prévôt de Meyenfels, archidiacre de Brabant. Légat en Allemagne, cardinal-prêtre du titre de Saint Pierre aux Liens, évêque de Brixen, † à Todi en Ombrie, le 11 août 1464, inhumé à Rome dans l'église de Saint-Pierre aux Liens.

de CUYNGHEM 1490-1501.
Jean de Cuynghem, † en décembre 1501.

de DIEST 1427-1438.
Henri de Diest et de Looz

de DOBBELSTEIN 1475-1488.
Godefroid de Dobbelstein, tué le 14 avril 1488, lors de la prise de Liége par les la Marck.

de DOERN 1481-1535
Jean de Doern, proclamé tréfoncier jubilaire, † le 17 août 1535

DROUMEN 1409-1453.
Rutger Droumen.

de DYCK 1410-1433.
Bauduin de Dyck, grand-coste de Saint-Lambert

de DYCK 1426-1442.
Rutger de Dyck, archidiacre d'Ardenne, † le 27 décembre 1442

de DYCK 1444-1464
Thierry de Dyck, comte de Reifferscheidt, grand-trésorier de Saint-Lambert, † en 1464.

de DYCK 1445-1448
Thierri de Dyck, (non reçu)

d'EDAM 1474
Nicolas d'Edam

d'ELDEREN 1415-1428.
Goeswin d'Elderen, † le 9 août 1428, inhumé à Elderen

d'ELDEREN 1434-1480.
Herman d'Elderen d'Odeur, prévôt de Saint-Denis, archidiacre de Famenne.

d'ELDEREN 1444-1511.
Godenoul d'Elderen, frère d'Herman d'Elderen; prévôt de Saint-Pierre en 1467, grand-écolâtre en 1474, grand-chancelier en 1480, proclamé tréfoncier jubilaire en 1510, † en 1511

d'EMALE 1413-1450.
Jean d'Emale, vice-grand-chantre en 1430, † le 1er janvier 1450, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc

d'ENGHIEN ou de TOURNAY 1488-1516
Jean d'Enghien ou de Tournay, prévôt de Fosses, abbé de Notre-Dame à Namur en 1502, grand-official de Liége, conseiller du prince-évêque Erard de la Marck, † le 14 juin 1516, inhumé dans la chapelle des Flamands

d'ENSCHERINGEN 1487-1505.
Ludolphe d'Enscheringen, vice-chancelier de l'Université de Trèves, doyen de Saint-Paulin, prévôt de Saint-Siméon, recteur d'Echternach, comte du palais impérial, chancelier de l'électeur de Trèves, † le 5 mai 1505.

d'ERBACH 1475-1477.
JEAN D'ERBACH-ROTH.

d'ERBACH 1476-1489.
JEAN D'ERBACH-ROTH, archidiacre de Hainaut, † en 1489.

d'ERBACH FURSTENAU 1477.
JEAN D'ERBACH FURSTENAU.

d'ERP 1473-1531
ROBERT D'ERP, proclamé tréfoncier jubilaire, † le 4 octobre 1531, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Notre-Dame.

d'ESNE 1435-1489
JEAN D'ESNE DE CAUROY, † le 27 avril 1489, inhumé dans le grand-chapitre.

d'ESTOURMEL 1459-1483
ANTOINE D'ESTOURMEL, archidiacre d'Ardenne, † le 10 octobre 1483

d'EYLL 1479-1479
VINCENT D'EYLL

d'EYNATTEN 1480-1493
JEAN D'EYNATTEN, prévôt de Saint-Servais à Maestricht, doyen de Courtrai, conseiller, maître des requêtes de l'empereur Maximilien, ambassadeur à la Cour de France, † en 1493

d'EYNATTEN 1499-1540
HERMAN D'EYNATTEN, député aux diètes de la Westphalie, † le 23 février 1540, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame-aux-Degrés

FABRI 1430-1449
ANSELME FABRI, archidiacre de Famenne et de Hainaut, doyen de Sainte-Marie d'Anvers, référendaire du pape Eugène IV, abréviateur apostolique, † à Florence en 1449.

DE FALCKENSTEIN 1401-1410
HENRI DE LA ROCHE OU DE FALCKENSTEIN, grand-écolâtre de Saint-Lambert, † en 1410.

DE FALCKENSTEIN 1402-1408.
GUILLAUME DE FALCKENSTEIN OU DE LA ROCHE tué à la bataille d'Othée, le 27 septembre 1408.

FERRET 1482-1537.
JEAN FERRET, abbé de Thuin, chambellan du patriarche d'Aquilée, † le 10 mars 1537, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

DE FEXHE 1470-1485.
CHRISTIAN DE FEXHE, abbé de Thuin

DE FRENAY 1476-1483
JEAN DE FRENAY, † le 3 juin 1483, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame-des-Cloîtres

DE FRESLOUX 1417.
MARCEL DE FRESLOUX

FIGULI-FALCONIERI 1445-1449.
JEAN FIGULI-FALCONIERI, official de Saint-Lambert, évêque de Macérata e Tolentino, † en 1449

DE FORLI 1429-1435
NICOLAS DE FORLI, noble patricien de Pise, docteur émérite en médecine, cellérier du prince-évêque Jean de Walenrode, aumônier du pape Eugène IV, archevêque de Sardique

de GAVRE 1402-1435.
Arnold de Gavre, prévôt de Saint-Barthélemy.

de GAVRE 1415-1453.
Raës de Gavre, frère d'Arnold de Gavre; prévôt de Sainte-Croix, † en mai 1453, inhumé dans la chapelle des Flamands.

de GAVRE 1415-1454.
Guillaume de Gavre, fils d'Arnould de Gavre, seigneur de Liédekerke, et de Marguerite de Berghes de Bautersem; prévôt de Saint-Servais à Maestricht, archidiacre de Campine en 1445.

de GERALDINI 1482-1500.
Agapite de Géraldini, archidiacre d'Ameria et de Cassano.

de GERRA 1446.
Henri de Gerra, grand-écolâtre de Saint-Lambert, prêtre de l'Ordre Teutonique; ses quartiers étaient : *de Gerra, Kefferberg, Houstain, de Mansfeldt.*

de GHOOR 1461-1475.
Jean de Ghoor d'Holtdorp.

de GLIMES de BRABANT 1468-1502.
Henri de Glimes de Berghes de Brabant, fils de Jean, sire de Glimes, Berg-op-Zoom, et de Marie de Rouveroit; prévôt de Sainte-Pharaïlde en 1476, abbé de Brocqueroye, chancelier de la Toison d'Or, évêque de Cambray en 1480, † le 7 octobre 1509.

GODESCALDI de MONTE 1451-1473.
Thierri Godescaldi de Monte, prévôt d'Amay, vice-doyen de Saint-Lambert, † le 8 novembre 1473.

de GOTHEM 1479.
Guillaume de Gothem

de GRASSIS 1486-1491.
Antoine de Grassis, archiprêtre de Bologne, référendaire apostolique, auditeur des causes du Sacré Palais, évêque de Tivoli, † à Rome en 1491.

de GRAVIA 1401-1408.
Jean de Gravia, † le 7 août 1408.

HALTFAST 1485-1496.
Jean Haltfast, archidiacre de Brabant.

HALPONT 1444-1472.
Francon Halpont, prévôt de Saint-Martin en 1445, vice-doyen et grand-trésorier de Saint-Lambert en 1449.

de HAMAL 1428-1494.
Guillaume de Hamal, fils d'Arnould de Hamal, baron d'Elderen, et d'Anne de Trazegnies; il résigna sa prébende pour épouser Marguerite fille du baron de Mérode.

de HAMAL 1429-1480.
Arnold de Hamal d'Odeur ou d'Elderen, frère du tréfoncier Guillaume de Hamal; prévôt de Saint-Paul, grand-chantre de la cathédrale, doyen de Notre-Dame à Huy.

de HAMAL 1442.
Jean de Hamal, dit d'Alsteren, fils de Guillaume d'Alsteren, seigneur de Hamal et d'Yolande de Kerckem.

d'HANNERON 1461-1490.
Antoine d'Hanneron, prévôt de Sainte-Vaudru à Mons, théologal de Cambray, tréfoncier sénior de Liége en 1461, prévôt de Bruges, recteur magnifique de Louvain, précepteur du duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, chancelier perpétuel de Flandre, † le 10 décembre 1490.

DE HAVELANGE 1417.
JEAN DE HAVELANGE.

DE HÉE 1469.
ADRIEN DE HÉE.

DE HEINSBERG 1415-1459.
JEAN DE HEINSBERG, fils de Jean, comte de Heinsberg, et de Marguerite, fille de Gérard, comte de Geneppe ; archidiacre de Hesbaye, prince-évêque de Liége le 16 juin 1419, † le 18 octobre 1459.

DE HERBAIS 1452-1482.
JEAN DE HERBAIS, grand-official de Saint-Lambert.

DE HERTOGHE 1465.
ANTOINE DE HERTOGHE.

DE HERVE 1455-1499.
JEAN DE HERVE, grand-chancelier du prince-évêque, official de Saint-Lambert, † au château de Huy, le 17 mars 1499, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Saint-Luc.

HOEFLAGER 1409-1435
FRANCON HOËFLAGER, doyen de Saint-Jean, † le 28 avril 1438.

DE HOLEY 1485-1494.
PIERRE DE HOLEY, aumônier particulier du pape Sixte IV, maître de la chapelle papale.

DE HORION 1436.
CONRARD DE HORION, fils de Guillaume, chevalier de Horion, et de Marie de Duras ; ambassadeur à la Cour de France.

DE HOGNOUL 1467 1500.
PIERRE DE HOGNOUL, grand-chantre de la cathédrale, prévôt de Fosses.

DE HORNES 1474-1505.
JEAN DE HORNES, fils de Jacques, comte de Hornes, et de Jeanne, comtesse de Meurs ; prévôt de Saint-Paul, archidiacre de Hainaut, chanoine-comte de Cologne, prince-évêque de Liége en 1484, † le 18 janvier 1505.

DE HORNES 1498-1531
JEAN DE HORNES, fils de Jean, comte de Hornes, et de Jeanne de Bruges de la Gruthuse ; prévôt de Saint-Denis, grand-coste et grand-prévôt de Saint-Lambert en 1531 ; il résigna sa prébende et épousa Anne d'Egmont.

DE HUFFEL 1409-1459.
HENRI DE HUFFEL, abbé de Dinant, † le 25 juillet 1459, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Saint-Luc

DE JAUCHE 1474-1498
RAÈS DE JAUCHE, fils de Gilles, baron de Jauche, et de Jeanne d'Assche ; grand-trésorier de la cathédrale, † en 1498.

DE JULIERS 1483
SIMON DE JULIERS, official de Saint-Lambert.

DE JULIERS 1486-1515.
SIMON DE JULIERS, prévôt de Saint-Denis.

D'INCHY 1436-1443.
GILLES D'INCHY

VANDER KEELEN 1480-1520.
VANDER KEELEN, prévôt de Sainte-Croix, grand-écolâtre, † le 1er février 1520, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

DE KESSELT 1419-1422.
MATHIAS DE KESSELT.

DE LALAING 1440-1498.
JEAN DE LALAING, fils de Guillaume, grand-bailli de Hainaut, et de Jeanne de Créquy; prévôt de Douai, grand-prévôt de Liége en 1443, † en 1498.

DE LALAING 1448-1476.
ANTOINE DE LALAING, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1450, tué à la bataille de Granson le 2 mars 1476.

DE LALAING 1480-1483.
ARNOLD DE LALAING, fils de Simon de Lalaing de Montigny, chevalier de la Toison d'Or, et de Jeanne de Gavre; prévôt d'Harlebecke, conseiller de l'empereur Maximilien, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1483.

DE LANNOY 1455-1483.
HUGUES DE LANNOY, fils de Beauduin de Lannoy, gouverneur de Lille, chevalier de la Toison d'Or, et d'Adrienne de Berlaymont; doyen de Saint-Pierre à Lille, tué à Louvain, le 19 octobre 1483.

DE LAURE 1476-1500.
JEAN DE LAURE.

DE LIÉGE 1467.
GUILBERT DE LIÉGE, prévôt de Notre-Dame de Huy.

DE LIÉRIWE 1407-1408.
EVERARD DE LIÉRIWE.

DE LIGNE 1440-1468.
JEAN DE LIGNE, fils de Jean, baron de Ligne, seigneur de Belœil, et d'Eustochie, dame héritière de Barbançon; grand-prévôt de Saint-Lambert en 1442, † en 1468.

DE LIBERMÉ 1433-1489.
GUILLAUME DE LIBERMÉ, grand-trésorier de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Jean, † le 9 décembre 1489, inhumé dans les cloîtres de la cathédrale.

DE LOEVENICH 1484-1506.
GUILLAUME DE LOEVENICH, chanoine-comte de Cologne, grand-chantre de Saint-Lambert.

DE LYBERMÉ 1482-1529.
JACQUES DE LYBERMÉ

DE LOBBES 1417.
ROGER DE LOBBES.

DE LOCKORST 1421.
HERMAN DE LOCKORST.

DE LOCKORST 1429-1442.
JACQUES DE LOCKORST

DE LOOZ 1409-1420.
JEAN DE LOOZ DE HEINSBERG, prévôt d'Aix-la-Chapelle et de Maestricht.

DE LOOZ 1451.
JEAN DE LOOZ, conseiller de Philippe de Bourgogne (non reçu).

DE LOUVAIN 1426-1440.
JEAN DE LOUVAIN.

DE LOVENBERG 1469-1485.
HENRI DE LOVENBERG.

DE LOVELDE 1409-1452.
JACQUES DE LOVELDE, prévôt de Notre-Dame à Maestricht, de Saint-Rombaut à Malines.

LUDOVISI 1461-1471.
LOUIS LUDOVISI, official de Saint-Lambert, archevêque de Brindisi, † en 1471.

DE LUNA DE CASTRO 1495-1506.
JEAN DE LUNA DE CASTRO, grand-official de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre de Saint Prixe, évêque d'Agrigente.

DE LA MARCK 1444-1453.
EVRARD DE LA MARCK, fils de Jean de la Marck d'Arenberg et de Marie Anne, comtesse de Vernenbourg; archidiacre de Hainaut.

DE LA MARCK 1444-1470
JOSSE DE LA MARCK, fils de Gérard, comte de la Marck Arenberg; ambassadeur du chapitre de Saint-Lambert auprès du pape et des Diètes de l'empire, † le 27 mai 1470.

DE LA MARCK 1453-1480.
JEAN DE LA MARCK, frère du tréfoncier Erard de la Marck; archidiacre de Hainaut, † le 2 novembre 1480.

DE LA MARCK 1461-1498
ADOLPHE DE LA MARCK ET DE CLÈVES, fils de Jean duc de Clèves, comte de la Marck, chevalier de la Toison d'Or et d'Isabeau de Bourgogne, fille de Jean duc de Nevers; chanoine-comte de Cologne, † le 4 avril 1498.

DE LA MARCK 1478.
JEAN DE LA MARCK D'ARENBERG, fils de Guillaume, dit le Sanglier des Ardennes, et de Jeanne, fille du baron de Schoonhove; résigna sa prébende pour épouser Marguerite comtesse de Wied.

DE LA MARCK 1481-1515
ROYER DE LA MARCK, official de Liege en 1469, prévôt de Saint-Pierre en 1487, † le 7 novembre 1515

DE LA MARCK 1483-1487
ROBERT DE LA MARCK D'ARENBERG, résigna sa prébende pour épouser Mathilde, vicomtesse de Montfort

DE LA MARCK 1484-1529.
PHILIPPE DE LA MARCK, fils de Louis de la Marck, comte de Montagu, et de Nicole d'Aspremont; abbé de Notre Dame de Namur, prévôt de Saint-Barthélemi, † le 11 avril 1529, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Notre-Dame-aux-Degrés

MARRAMAURUS 1411
LANDULPHE MARRAMAURUS, cellérier de Saint-Lambert et archidiacre de Campine, archevêque de Bari, cardinal-diacre du titre de Saint Nicolas *in carcere*. Légat à Pérouse, † le 14 octobre 1415

DE MARBAIS 1443-1482.
JEAN DE MARBAIS, grand-trésorier de Saint-Lambert, † le 2 mai 1482, inhumé dans le nouveau chapitre.

DE MAGNELLI 1478-1485
CHARLES DE MAGNELLI, archidiacre d'Ardenne, † le 31 octobre 1485.

DE MARLIANO 1464-1475
RAYMOND DE MARLIANO, conseiller, garde des sceaux de Louis de Bourbon, † le 20 août 1745.

DE MASCHEREL DE WINANTSRODE 1474-1478
WINAND DE MASCHEREL DE WINANTSRODE.

DE MASCHEREL DE WINANTSRODE 1479-1504
LOUIS DE MASCHEREL DE WINANTSRODE, frère du tréfoncier Winand

MECKING 1426-1458.
JEAN MECKING, prévôt de Fosses, † le 27 avril 1458.

VAN DER MEER 1439-1440
Henri van der Meer, doyen de Saint Pierre à Louvain

MEGGAU 1490-1509.
Melchior de Meggau, dit Copis, fils de Jaspard de Meggau; conseiller d'État de l'empereur Maximilien I[er], archidiacre de Hesbaye, prévôt de Magdebourg en 1482, évêque de Brixen, cardinal, † le 3 mars 1509.

MÉLIORATI 1400-1410.
Jean Méliorati, des princes de Sulmone, archidiacre de Condroz, archevêque de Ravenne, cardinal-prêtre du titre de la Sainte Croix à Jérusalem, † à Bologne, le 16 octobre 1410

MENCHEN 1493-1501.
Jean Menchen, prévôt de Saint-Séverin à Cologne, écolâtre et prévôt de Fritzlaër, chancelier de Cologne, archidiacre de Brabant

de MÉRODE 1427-1434.
Rigalde de Mérode, fils de Richard de Mérode, seigneur de Westerloo, et de Béatrix de Pétersheim; ayant résigné sa prébende, il épousa : 1° Elisabeth de Bastogne, 2 Marguerite d'Argenteau.

de MÉRODE 1434-1487.
Arnold de Mérode, frère du tréfoncier Rigalde de Mérode; camérier des papes Eugène IV et Nicolas V, chanoine d'Utrecht, d'Aix-la-Chapelle, prévôt de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle et de Maestricht, doyen de Saint-Pierre à Louvain, déclaré tréfoncier jubilaire en 1484, † le 22 août 1487

de MÉRODE 1438-1453.
Guillaume, baron de Mérode, frère des tréfonciers Arnold et Rigalde de Mérode; ayant résigné sa prébende il épousa Jeanne, vicomtesse héréditaire de Looz.

de MERODE 1474-1479
Richard de Mérode, chevalier de l'Ordre de Saint Hubert, fils de Jean, baron de Merode, de Pétersheim et d'Adélaïde de Hornes

de MÉRODE 1486-1527
Arnold de Mérode, prévôt de Notre-Dame à Maestricht, † le 25 septembre 1527 à Munster Bilsen, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Notre-Dame

de MÉRODE 1487-1489.
Arnold de Mérode Frentz, fils de Rigalde de Mérode de Frentz et de Béatrix de Pétersheim, (non reçu).

de MÉRODE 1487 1507.
Arnold baron de Mérode de Houffalize, archidiacre de Hesbaye, † le 25 janvier 1507, inhumé dans le vieux chœur.

de MERODE 1496-1502
Jean de Mérode, frère d'Arnoul de Mérode, prévôt de Huy.

de MIDDELBOURG 1442-1467.
Jacques Henri de Middelbourg, doyen d'Utrecht et de Saint-Pierre en Zélande, tué à la bataille de Brusthem, le 28 octobre 1467.

de MIRLO 1480-1487.
Jean de Mirlo

de MONTÉ 1434-1456.
Jean de Monté, abbé d'Amay, archidiacre de Reims, grand-doyen de Liége en 1451, † le 30 décembre 1456, inhumé dans les cloîtres de la cathédrale.

de MONTE 1485 1505.
Bourgeois Jean de Monte, évêque de Cyrène

DE MONTENACKEN 1452-1456.
Henri de Montenacken.

DE MONTEPULCIANO 1426-1430.
Barthélemi de Montepulciano, grand-chancelier du prince-évêque de Heinsberg, évêque de Montefiascone, secrétaire intime du pape Martin V.

DE MONTFERRAT 1456-1457.
Antoine de Monferrat, des ducs de Savoye-Carignan, archevêque de Siponto.

DE MONTMORENCY 1443-1476.
Denis, fils de Jacques, conseiller-chambellan du roi de France Charles VI, premier baron de France, et de Philippone de Melun ; chanoine de Cambray, doyen de Tournay, recteur magnifique de l'Université de Louvain, évêque d'Arras, † le 23 août 1474

DE MORIALMÉ 1456-1468.
Robert de Morialmé, prévôt de Saint-Géréon à Cologne, archidiacre de Famenne, tué dans une sédition populaire, le 11 octobre 1468

DE MOUMALE 1411-1451.
Godefroid de Moumale et de Corswarem, fils du châtelain de Franchimont et de Jeanne d'Argenteau.

DE NASSAU 1470-1482.
Jean, comte de Nassau, chanoine de Mayence.

DE NIVARIIS 1481-1510.
Eustache de Nivariis, prélat de la Cour du pape Sixte IV, † à Rome en 1510.

DU NUWENAER 1499-1530
Herman, comte du Nuwenaer, fils de Guillaume et de Walburge, comtesse de Manderscheid ; chanoine-comte de Cologne, prévôt de Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, député aux Diètes de l'empire, grand-prévôt de Cologne, † à Augsbourg.

NYLIS 1489-1491.
Jean Nylis, prévôt de Sainte-Pharaïlde, prélat de la cour papale de Sixte IV.

ODESCALCHI
Nicolas Odescalchi ou Godescalchi.

ODEUR 1467.
Taioul d'Odeur, prévôt de Notre-Dame à Maestricht.

OLÉRUS 1451
Pierre Olérus, (non reçu)

DE OS 1413-1431
Jean de Os, prévôt de Sainte-Croix, † le 4 août 1431

D'OULTRE 1499-1530
Léon d'Oultre, prévôt de Saint Paul en 1510, grand-chancelier du prince-évêque, † le 17 décembre 1530, inhumé dans la chapelle de Saint-Éloy.

OVERDENWECHT 1438-1455
Gislebert Overdenwecht, doyen de Saint-Pierre à Louvain, grand-chantre de Saint-Lambert, † le 4 mai 1455, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc

PAELL 1479-1509.
Henri de Paell, chanoine de Thorn

DE PALLANT 1429-1470.
Renier, baron de Pallant, grand-coste de Saint-Lambert, vice-prévôt d'Aix.

DE PALUDE 1458-1515.
Henri de Palude, prévôt de Huy en 1478, grand-chantre de la cathédrale en 1488, † le 24 mars 1515, inhumé dans le vieux chœur.

DE PLATÉA 1480-1489.
GILLES DE PLATÉA, archidiacre de Hainaut, † le 9 décembre 1489.

DE PELLETIER 1488-1510.
ETIENNE DE PELLETIER, grand-chantre de Liége, † le 10 décembre 1510

PÉRINCLERICI 1417-1442.
JACQUES PÉRINCLERICI.

DELLA PORTA RHODIANI 1427-1434.
ARDICIN DELLA PORTA RHODIANI, archidiacre de Hainaut, abbé de Florennes, avocat-consistorial apostolique, cardinal du titre des SS. Côme et Damien, † le 9 avril 1434, inhumé dans la basilique vaticane.

DE POUSSEUR 1486-1527
GÉRARD DE POUSSEUR, fils de Gérard de Pousseur de Montfort et de Jeanne d'Alleur.

DE PUTHEM 1456-1484.
HENRI DE PUTHEM, doyen de Saint-Denis, official du chapitre, † le 12 juillet 1484, inhumé dans le grand-chapitre.

DE RANCHICOURT 1449-1499.
PIERRE DE RANCHICOURT, prévôt de Maeseyck en 1463, théologal de Cambray, archidiacre de Valenciennes, évêque d'Arras en 1472, chevalier de la Toison d'Or, proclamé tréfoncier jubilaire, † le 26 août 1499.

RENARDI 1429-1475.
N. RENARDI, † à Rome, en février 1475

DE RICKENSTEIN 1473-1511
JEAN DE RICKENSTEIN, chanoine-comte de Cologne, official de Liége, † en 1511.

DE RICOURT 1466-1482.
JEAN DE RICOURT, conseiller de Louis de Bourbon, † le 6 juillet 1482

DE RICOURT 1476-
JEAN DE RICOURT, abbé de Thuin, † le 18 mai 1482.

RONDELLI 1409-1441.
GÉRARD RONDELLI, grand-doyen de Saint-Lambert en 1434

ROSEAUS 1401-1410.
NICOLAS ROSEAUS

DE ROSEMELLE 1407 1408.
GUILLAUME DE ROSEMELLE.

DE ROVERELLA 1459-1477.
LAURENT DE ROVÉRELLA, archevêque de Camerino, prévôt de Saint-Adalbert à Aix-la-Chapelle, † en 1477

DELLA ROVERE LANTE 1476-1478.
BARTHÉLEMI DELLA ROVERE LANTE, évêque de Ferrare, patriarche d'Antioche, (non reçu).

DELLA ROVERE LANTE 1500-1501.
DOMINIQUE DELLA ROVERE LANTE, cardinal-prêtre des titres des SS. Vital et Clément, † en 1501.

DE RUBEMPRÉ 1473-1477.
CHARLES DE RUBEMPRÉ, fils de Jean de Rubempré, chevalier de la Toison d'Or et de Nicole de Verlaine.

DE RUSSON 1407-1408.
JEAN ET GUILLAUME DE RUSSON, tués à la bataille d'Othée, le 22 septembre 1408.

de RYCKEL 1401-1413.
Arnold de Ryckel, prévôt de Saint-Rombaut, † le 15 juin 1413.

de RYCKEL 1415-1419.
Jean de Ryckel

de RYCKEL 1419-1475.
Raes de Ryckel, prévôt de Saint-Barthélemi, † le 10 mars 1475

de RYCKEL 1499-1503.
Arnold de Ryckel, prévôt de Saint-Rombaut à Malines.

de SAILLY 1453-
Bernard de Sailly, grand-écolâtre de Terouanne.

de SAINT-GEORGES 1499-1509.
Jean Antoine de Saint-Georges, évêque d'Alexandrie, prêtre-cardinal du titre des SS. Nérée et Achillée, patriarche de Constantinople, évêque de Parme, d'Albano, de Palestrina et de Sabine, archidiacre de Condroz, † en 1509.

de SAINT-TROND 1417.
Jean de Saint-Trond.

de SALINAS 1509-1548.
Dom Bartholomeo Diégo de Salinas d'Origone Pacheco Sanchez Pareo Begra Soarez d'Altuna, chanoine de Coïmbre, de Burgos, Bilbao, Compostelle, Ségovie et Liége, archevêque de Jéricho et de Damiette.

de SANCTORIS 1485-1510.
Fatius de Sanctoris, fils de Raphael de Sanctoris, gonfalonier de Viterbe et de Marie Catharinocia; archidiacre d'Ardenne, dataire de la Sainte Eglise, prélat ordinaire de la cour du pape Innocent VIII, cardinal-prêtre du titre de Sainte Sabine en 1505, † le 22 mars 1510

de SARS 1438-1439
Guillaume de Sars. (non reçu)

de SART 1478-1502.
Conrard de Sart, grand-coste de Saint-Lambert, grand-official en 1486, prévôt de Malines, recteur magnifique de Louvain, † le 6 février 1502

de la SAUVENIÈRE 1417.
Thomas de la Sauvenière.

de SERAING 1434-1488
Alexandre de Seraing, frère du tréfoncier Gilbert de Seraing, † le 23 décembre 1488, inhumé dans l'écolâtrie de Saint-Lambert.

de SERAING 1434-1500.
Gilbert de Seraing, frère du tréfoncier Alexandre de Seraing; prévôt de Notre Dame de Huy, grand-trésorier de la cathédrale, † le 16 janvier 1500, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc

de SERAING 1438-1474
Jean de Seraing, fils de Jean de Seraing et de Catherine de Hologne-sur-Geer; grand-doyen de Saint Lambert en 1456, † le 27 mai 1474, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

SCATTER 1413-1451
Henri Scatter, recteur magnifique de l'Université de Louvain, grand-chantre de Saint-Lambert en 1428, grand doyen en 1443, co-évêque d'Utrecht, † en 1451, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc

de SCHOENBOURG-SCHAUMBERG 1494-1495.
Gabriel de Schoenbourg-Schaumberg.

DE SCHWARTZEMBERG-DE HEUNENBERG 1472-1480.
HENRI FRÉDÉRIC DE SCHWARTZEMBERG-DE BADEN, doyen de Thorn, † en 1480.

SCLAFENATUS 1485-1497.
JEAN JACQUES SCLAFENATUS, grand-prévôt de Saint-Lambert, cardinal-prêtre du titre de Saint Etienne *in Cælio*, évêque de Parme, † en 1497.

DE SCLUSA 1473-1499.
SIMON DE SCLUSA, prévôt de Saint-Rombaut à Malines, prévôt d'Utrecht, archidiacre de Condroz, † le 29 septembre 1499.

DE SIRCK 1437-1492.
PHILIPPE DE SIRCK, archidiacre de Brabant, prévôt de Trèves, chanoine-comte de Cologne, proclamé tréfoncier jubilaire de Liége.

DE SOLMS 1451-1503.
BERNARD, COMTE DE SOLMS, fils de Bernard, comte de Solms, et d'Elisabeth, comtesse d'Isembourg ; archidiacre de Campine, grand-prévôt de Trèves, † en 1503, déclaré tréfoncier jubilaire ; il donna à la cathédrale les deux magnifiques verrières de la chapelle du Saint-Sacrement, qui portaient ses quartiers : *de Solms — La Lippe — de Westerbourg — de Clèves — de Meitzenberg — de Falkenstein — de Nassau-Zaerwarden — d'Isemburg — de Wertheim — Hanau — Isemburg — de Catzenellenbogen — de Nassau — de Limbourg — de Hohenzollern.*

DE SOMBREFFE 1446-1471.
JEAN DE SOMBREFFE, chanoine-comte de Cologne, prêtre teutonique. Son mausolée portait les quartiers *de Sombreffe — Wevelkoven-Kerpen — Reifferscheid — de Saffenberg — Thonburg — Nuwenaër — de Meurs.*

DE STAGNO 1454-1455.
HUGUES GUILLELMO DE STAGNO, prieur de Saint-Vith à Verdun, archidiacre de Metz, cardinal-prêtre du titre de Sainte Sabine, évêque de Sion, évêque coadjuteur de Forli, † le 28 octobre 1455.

SIMBALDI 1488.
FALCON SIMBALDI, trésorier-général et chambellan du pape Innocent VIII.

SLECHT D'ELEMPT 1494-1495.
TILMAN SLECHT D'ELEMPT

DE STAVELOT 1417.
LAMBERT DE STAVELOT

DE STEENWECH 1477-1488.
HENRI DE STEENWECH, abbé d'Amay, chanoine-comte de Cologne, prévôt de Saint-Georges.

DE STEMBIER 1441-1462.
JEAN DE STEMBIER, grand-écolâtre en 1444, grand official en 1458.

DE STEYNE 1401-1435.
P. DE STEYNE.

DE STRAILLES 1454-1460.
AMEL DE STRAILLES, abbé de Dinant.

SUBITTO 1449-1456.
BERNARD SUBITTO DE CRÉMONE.

DE SUERMONT 1413-1419.
PAUL DE SUERMONT, DES COMTES DE HOLLANDE.

SURLET DE LARDIER 1429-1446.
JEAN SURLET DE LARDIER, prévôt de Saint-Denis, de Maeseyck et de Tongres, député aux Diètes de l'Empire, grand-chantre de Saint-Lambert, † le 12 mars 1446, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

SURLET DE CHOCKIER 1433-1487.
JEAN SURLET DE CHOCKIER, fils de Baré Fastré Surlet, chevalier, seigneur de Chockier et d'Isabeau d'Arendaël ; écolâtre de Sainte-Croix, prévôt de Notre-Dame de Tongres, † le 13 juillet 1487.

SURLET 1438-1441.
BARÉ FASTRARD SURLET, frère de Jean Roland Surlet ; tréfoncier de Liége.

SURLET 1438-1467.
ROLAND SURLET, frère de Fastrard et de Jean Surlet ; tréfoncier, prévôt de Sainte-Croix, tué à la bataille de Brusthem en 1467.

DE SWERTZ DE LANDAS 1470-1496.
GUILLAUME DE SWERTZ DE LANDAS, prédicateur émérite du concile de Bâle.

DE TARLAT 1512-1520.
BERNARD DE TARLAT, archidiacre de Campine, évêque de Coutance, cardinal-diacre du titre de Sainte Marie *in Portico*, † en 1520.

DE TECTIS 1417.
HENRI DE TECTIS.

THIRY 1406-1408.
WALTÈRE THIRY, tué à la bataille d'Othée.

DE TILLY 1475-1482.
JEAN DE TILLY, fils de Jean et de Gillette d'Héricourt, † le 11 janvier 1482, inhumé dans les cloîtres.

DE TOLNER 1444-1448.
JEAN DE TOLNER.

DE TRONCILLON 1472-1474.
RICHARD DE TRONCILLON, vicaire-général de Liége, tué par Guillaume de la Marck, le 10 août 1474.

A TROCONNIA 1428.
JEAN A TROCONNIA.

DE TYLIA 1430-1443.
GILLES DE TYLIA, grand-doyen de Saint-Lambert, † le 10 mai 1443, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

DE VALKENISSE 1455.
NICOLAS DE VALKENISSE, recteur magnifique de Louvain, prévôt de Visé.

DE VERTAING 1409-1412.
JEAN DE VERTAING.

DE VIANA 1409-1412
JEAN DE VIANA OU DE VIANDEN.

DE VILEQUIER 1467.
GUILLAUME DE VILEQUIER, prévôt de Notre-Dame à Namur.

DE VLODROP 1412-1417.
GODEFROID DE VLODROP, prévôt de Tongres, doyen d'Aix-la-Chapelle.

UTENELESWERT 1414-1435.
JEAN UTENELESWERT.

DE WACHTENDONCK 1441.
JEAN DE WACHTENDONCK, prévôt de Notre-Dame de Tongres.

DE WAHA 1451-1468.
GODEFROID DE WAHA, chambellan du pape Nicolas V.

de WALENRODE 1418-1419.

Jean de Walenrode, fils de Jean de Walenrode, comte de Tubingen, et de Marie fille du margrave de Bade; chevalier de l'Ordre Teutonique, archevêque de Riga en Livonie et de Coire au pays des Grisons, prince-évêque de Liége en 1418, † le 28 mai 1419, inhumé devant l'autel de la cathédrale.

VAN WARENTRAPPE 1429-1438.

Albert Van Warentrappe, grand-chantre de Saint-Lambert, † le 30 septembre 1438.

de WASSENAER 1416.

Thibaut de Wassenaer.

de WASSENAER 1451-1474.

Philippe de Wassenaer.

de WASTERBAST 1469-1470.

Antoine de Wasterbast, abbé de Notre-Dame à Namur.

de WATMONT 1414-1435.

Gilles de Watmont.

de WIHOGNE 1401-1408

Jean de Wihogne, doyen de la collégiale de Saint-Pierre à Liége, † le 17 août 1408.

de WILTZ 1483.

Jean, des comtes de Wiltz et de Wampach, chanoine de Trèves.

de WITTE 1426-1450.

Arnold de Witte, grand-official du chapitre, vice-doyen de Saint-Lambert.

de WITTEN 1441-1454.

Corneille de Witten.

de WORGHEM 1418-1421.

Arnold de Worghem.

de XANTIS 1461-1493.

Thierri de Xantis ou Xanten, chanoine d'Aix-la-Chapelle, † le 27 septembre 1493.

de ZARRAS de HARZAN 1481-1485.

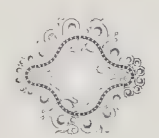
Jean de Zarras de Harzan, grand-official de Liége, archevêque de Siponto.

ZEVEIL de SLONERICK 1455-1486.

Godefroid, des barons Zeveil de Slonerick, capitulaire de Munster, de Paderborn et d'Osnabruck.

de ZOMMEREN 1455-1472.

Henri de Zommeren, recteur magnifique de Louvain, chanoine de Bois-le-Duc, doyen de Notre-Dame d'Anvers. † en 1472.







SEIZIÈME SIÈCLE

ACCOLTI DA FIRENZE 1524-1532.

PIERRE ACCOLTI DA FIRENZE, fils de Benoît Accolti Arezzo et de Laura Fédérico Bentivoglio ; vice-doyen de Saint-Lambert, évêque d'Ancône, d'Arras, de Cadix, de Crémone, d'Albano, de Palestrina et de Sabine, archevêque de Ravenne, cardinal-évêque suburbicaire, † le 11 décembre 1532.

ALÉANDER 1515-1542.

JÉROME ALÉANDER GIRADA ET SALA, fils de François Aléander Girada et Sala et de Barthelmine de Bonifolii-Sanguinaci ; prévôt de Saint-Jean, bibliothécaire de la vaticane, cardinal-prêtre du titre de Saint Chrysogone, archevêque de Brindes, † en 1542. Ses quartiers étaient : *d'Aléander — Rippemangi — Nicolède — Gravina — Bonifolii — Castracane — Sanguinaci — Zarrabelli.*

D'ALSTEREN 1502-1519.

JEAN D'ALSTEREN, fils de Jean, chevalier, seigneur de Hamal, et de Marguerite de Hamal ; ses quartiers étaient : *d'Alsteren — de Kerckem — de Wittem — de Duras — de Hamal — d'Autel — de Seraing — d'Haultepenne.*

D'ALVARADO Y BRACAMONTÉ 1521-1525.

RODRIGO CARLOS ISIDORE D'ALVARADO Y BRACAMONTÉ PERETRA TORRES DE VILLANUOVA, doyen de Burgos et de Tolède, aumônier de l'empereur Charles-Quint (non reçu).

ALVAREZ DE TOLÈDE 1533-1534.

JUAN PEDRO ALVAREZ DE TOLÈDE DE VALDECORMEYA D'ALBE ET D'HUESCAR, évêque de Cordoue et de Burgos, archevêque de Compostelles, cardinal-prêtre du titre de Saint Clément, † en 1557 (non reçu).

D'AMSTENRAEDT 1561-1572.

JEAN D'AMSTENRAEDT GRONSFELT CORTEMBACH, prévôt de Hoxsem.

D'AMSTENRAEDT 1568-1574.

JEAN ARNOLD D'AMSTENRAEDT GROESBEECK, grand-coste de Saint-Lambert.

APHERONYME 1550-1565

REMY APHERONYME, député du chapitre de Saint-Lambert aux diètes impériales, chanoine de Pise et de Viterbe, † le 12 août 1565.

D'ARUNDEL FITZ ALLANN 1537.

HENRI RICHARD JEAN PATRICK D'ARUNDEL FITZ ALLANN D'OSWALDESTER, DES LORDS-COMTES MALTRAVERS, chanoine de Corck en Irlande.

D'AUTEL 1515-1540.
ARNOLD D'AUTEL DE VOGELSANCK, fils de Jean d'Autel de Vogelsanck et de Catherine de Pallant Rotzelaër ; abbé d'Amay, † le 11 octobre 1540, inhumé à Saint-Lambert.

D'AUTEL 1532-1538.
ERWIN GUILLAUME GEORGES D'AUTEL HERBRENWEYLLER, chanoine de Mayence et de Breslau.

D'AUTRICHE 1540-1557
GEORGES D'AUTRICHE, fils de l'empereur Maximilien ; évêque de Brixen, de Valence, élu prince-évêque de Liége en 1544, † le 5 mai 1557, inhumé dans la cathédrale.

D'AVER 1596-1612.
JEAN D'AVER MERLEMONT ET CARONDELET, grand-archidiacre d'Ardenne.

DE BADOUCHE 1509-1527.
NICOLAS DE BADOUCHE DE LA MARCK, protonotaire apostolique ; ses quartiers étaient
de Badouche — de Gournay — de Vy — de Bonne —
de la Marck — de Wernenbourg — de Marley — de Lénoncourt.

DE BADOUCHE 1527-1540.
FRANÇOIS DE BADOUCHE, fils de Claude de Badouche du Moulin et d'Holande de Croy ; ses quartiers étaient : *de Badouche — de Vy — de la Marck — de Marley —*
de Croy — de Lorraine — de Créquy — de Wallon Cappel.

BARBATIANO DE BELLEJOYEUSE 1559-1570.
JACQUES BARBATIANO DE BELLEJOYEUSE.

BARTHOLINI 1507-1509.
MARIANUS GAETAN BARTHOLINI, fils de Cajetan Bartholini, gonfalonier de Sienne, et d'Octavia della Rovere; chanoine de Sienne, auditeur de la Rote, aumônier particulier du pape Jules II.

DE BAVIÈRE 1567-1598
PHILIPPE, DUC DE BAVIÈRE, COMTE PALATIN DU RHIN, sigillifer du chapitre de Saint-Lambert, évêque de Ratisbonne, cardinal-prêtre du titre de Saint Bernard, grand-prévôt de Cologne, † le 18 mai 1598.

DE BAVIÈRE 1580-1612.
ERNEST, DUC DE BAVIÈRE, fils d'Albert V, duc des deux Bavières, comte palatin du Rhin et d'Anne archiduchesse d'Autriche ; chanoine de Wurtzbourg et de Mayence, chanoine-comte de Cologne, évêque de Freysingen en 1565, d'Hildesheim en 1573, élu prince-évêque de Liége, le 29 janvier 1581, prince-abbé de Stavelot et Malmedy en 1582, élu archevêque-électeur de Cologne en 1583, évêque de Munster en 1585, † à Arensberg en Westphalie, le 17 février 1612.

VAN DER BEEKEN TORRENTIUS 1557-1595.
LIÉVIN VAN DER BEEKEN, dit TORRENTIUS, archidiacre de Brabant en 1558, abbé de Ciney, prévôt d'Hanzinnes, vicaire-général, évêque d'Anvers en 1586, † le 25 avril 1595

BELLINI DE FERRARA 1503-1513.
GAETAN GASTRUCCHIO BELLINI DE FERRARA, aumônier du pape Jules II.

DE BERGHES 1519-1545
CORNEILLE DE BERGHES, fils de Corneille, chevalier de la Toison d'Or, et de Marie de Zévenberg ; prévôt de Saint-Pierre en 1523, prince-évêque de Liége en 1538, † en 1545 ; ses quartiers étaient : *de Berghes — de Bautersem — de Rouvroy — de Sarrebruck —*
de Zévenberg — de Rotzelaër — de Viane — d'Herlaër.

DE BERGHES 1538-1565.
ROBERT, COMTE DE BERGHES, fils d'Antoine, marquis de Berghes, chevalier de la Toison d'Or, et de Jacqueline de Croy ; prévôt de Cassel, d'Utrecht, élu prince-évêque de Liége, le 1er janvier 1557, † le 26 janvier 1565.

DE BERGHES 1581-1604.

GUILLAUME WILLEBROD, COMTE DE BERGHES GRIMBERGHES DE BUCQUOY WINEGHEM, abbé de Ciney, ambassadeur du grand chapitre aux diètes de l'Empire, évêque d'Anvers en 1598, archevêque-duc de Cambray en 1604.

DE BERLAYMONT, dit DE FLOYON 1503-1530.

GUILLAUME DE BERLAYMONT, dit DE FLOYON, fils de Guy de Berlaymont, dit de Floyon et d'Anne de Hamal, dite de Soye ; † le 13 novembre 1530, inhumé à la cathédrale, chapelle de Saint-Materne.

DE BERLAYMONT 1542-1554.

GILLES DE BERLAYMONT, dit DE FLOYON, fils de Michel de Berlaymont, dit de Floyon et de Marie de Jambert ; † en 1554, inhumé dans la chapelle de Saint-Materne ; ses quartiers étaient : *de Berlaymont — de Longchamps — d'Orley — d'Argenteau — de Jambert — de Beaumont — de Prémillac — de la Jorie.*

DE BERLAYMONT 1554-1580.

JEAN DE BERLAYMONT, fils de Charles, baron de Berlaymont, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur du comté de Namur, et d'Adrienne de Ligne ; prévôt de Nivelles en 1570, chanoine de Cambray, abbé de Dinant, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1570, † à Namur, le 16 août 1580, inhumé à Saint-Lambert, sépulture de Berlaymont.

DE BERLAYMONT 1554-1596.

LOUIS DE BERLAYMONT, frère du tréfoncier Jean ; prévôt de Mons et de Maestricht, abbé de Notre-Dame de Namur, et de Saint-Aubert, archevêque de Cambray en 1570 Légat apostolique en Belgique, † le 15 février 1596.

DE BERLAYMONT 1571-1572

FLORENT DE BERLAYMONT, VICOMTE DE MONTJOIE, il résigna sa prébende et épousa Hélène d'Epinoy.

DE BERLAYMONT DE FLOYON 1572-1610.

LOUIS DE BERLAYMONT DE FLOYON, prévôt de Huy en 1601, † le 13 décembre 1610, inhumé dans la chapelle de Saint-Materne.

DE BERLO 1550-1582.

JEAN DE BERLO, COMTE DE HOZÉMONT, fils de Guillaume de Berlo de Hozémont et de Catherine de Cortembach ; † le 8 octobre 1582, inhumé dans les cloîtres de Saint-Lambert ; ses quartiers étaient : *de Berlo — de Houtain — de Duras — Guygoven — de Cortembach — de Schoof — d'Hanxeler — de Wézemale.*

DE BERLO 1579-1608.

CHARLES DE BERLO, fils de Denis de Berlo de Bras et de Marie d'Oyembrugge ; prévôt de Maeseyck, † le 1er mai 1608, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Saint-Léonard.

DE BERLO 1585-1597.

CHARLES DE BERLO, COMTE DE HOZÉMONT, fils de Guillaume, gouverneur de Saint-Trond, et de Jeanne de Locquenghien ; il renonça à sa prébende et épousa, en 1597, Agathe de Mérode, † le 18 mars 1631 ; ses quartiers étaient :
de Berlo — d'Oultremont — d'Eve — de Senzeilles — de Locquenghien — van der Gracht — de Looz — de Berlo.

DE BERSACQUES 1533-1557

ODOARD DE BERSACQUES, prévôt de Notre-Dame de Saint-Omer, doyen de Cambray, grand-aumônier de Charles-Quint, † le 15 février 1557 ; ses quartiers étaient :
de Bersacques — de Boubers — de Saint-Martin — de Berneuille — de Wailly — de Monechove — de Senlys — de Lens.

DE BICHLINGEN DE MANSFELD 1517-1533.

FRÉDÉRIC, COMTE DE BICHLINGEN DE MANSFELD, fils de Jean, comte de Bichlingen,

et de Marguerite, comtesse de Mansfeld ; comte-archidiacre de Cologne, prévôt de Saint-Géréon, grand-doyen de Saint-Lambert en 1526, † en 1533, au château d'Assinden ; ses quartiers étaient : *de Bichlingen — de Nassau — de Hansteyn — de Weinsberg — de Mansfeld — Oost Frise — de Saxe — de Hesse.*

DE BLITTERSWYCK 1559-1589
LAMBERT DE BLITTERSWYCK, prévôt de Saint-Pierre et de Saint-Servais à Maestricht, † le 10 janvier 1589.

DE BLOCQUERIE 1516-1549.
GILLES DE BLOCQUERIE, grand-official de Liége, prévôt de Sainte-Croix, archidiacre de Hainaut, garde des sceaux d'Érard de la Marck, abbé de Notre-Dame à Namur, prévôt de Tongres, président du conseil ordinaire, † en 1549, inhumé dans la chapelle des cloîtres.

DE BLOCQUERIE 1558.
GILLES DE BLOCQUERIE, grand-official de Liége.

DE BLOCQUERIE 1575-1582
LAURENT DE BLOCQUERIE, frère du tréfoncier Gilles, † le 1er janvier 1582.

DE BLOIS DE CHATILLON 1530-1556
CHARLES DE BLOIS DE CHATILLON, fils d'Adrien, seigneur de Jumigny, et de Catherine de Barbançon ; grand-official, prévôt de Saint-Martin, † le 13 septembre 1556, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Blois ; ses quartiers étaient :
de Blois — d'Hemstede — d'Hennin Liétard — de Croix —
de Barbançon — de Roisin — d'Enghien — de Tenremonde.

DE BOCHOLTZ DE MERWYCK 1539-1568.
ARNOLD DE BOCHOLTZ, archidiacre d'Ardenne, chanoine de Mayence, coste et grand-chantre de Saint-Etienne, prévôt de Tongres en 1549, chanoine-comte de Cologne, grand-prévôt de Liége en 1558, délégué au Concile de Trente, † le 25 janvier 1568, inhumé dans le vieux chœur ; ses quartiers étaient :
de Bocholtz — d'Heric — de Ghoër — de Bréda —
de Merwyck — de Donck — de Kessel — Pyckius.

DE BOCHOLTZ DE MERWYCK 1544-1582.
ARNOLD DE BOCHOLTZ DE MERWYCK, fils d'Arnold et de Françoise van der Vinck ; chanoine d'Aix, de Mayence et de Saint-Victor, prévôt de Minden et de Bingen, grand-prévôt de Saint-Lambert, † le 1er novembre 1582 ; ses quartiers étaient
de Bocholtz — van der Vinck — Vrymersen — d'Eyck —
de Cortembach — d'Hanxeller — de Horion — de Randeraedt.

DE BOCHOLTZ DE LIBRICHT 1579-1609.
GODEFROID DE BOCHOLTZ, fils de Jean, baron de Bocholtz, grand-mayeur, haut-drossart de Grevenbroech, et de Jeanne de Dript de Boxmeer ; grand-prévôt, grand-chantre de Saint-Lambert, grand-doyen en 1606, † le 28 août 1609, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Bocholtz.

DE BOCHOLTZ 1581-1632.
ARNOLD DE BOCHOLTZ, fils de Guillaume, drossart de Waghemont, et d'Ida de Cortembach ; archidiacre d'Ardenne, chanoine de Munster, prévôt d'Hildesheim, archidiacre de Hesbaye, prévôt de Tongres en 1620, grand-prévôt de Saint-Lambert, député aux diètes de l'Empire, proclamé tréfoncier jubilaire, † le 21 décembre 1632, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Bocholtz ; ses quartiers étaient :
de Bocholtz — de Wynckel — Wrymerzon — d'Eyck —
de Cortembach — d'Hanxeller — de Horion — de Randeraedt.

DE BOCHOLTZ 1586-1599.
GUILLAUME DE BOCHOLTZ, frère d'Arnold ; † le 24 avril 1599.

de BOCHOLTZ 1598.
François Radebode Folcuin de Bocholtz, chanoine de Wurtzbourg et de Ratisbonne.

de BAEDBERG 1503-1509.
Adrien de Baedberg, fils d'Adrien de Baedberg, maréchal héréditaire du Duché de Gueldre, et d'Adrienne van Eyll.

BOELS 1544-1575.
Pierre Boels, grand-écolâtre de Liége en 1557, garde des sceaux de Saint-Lambert, † le 20 mai 1575, inhumé dans les vieux cloitres

van BORSELLE 1502-1516.
Wolfart Frédéric van Borselle den Vère Adroiden, des comtes de Boncan et d'Ostrevant, chanoine d'Utrecht et d'Osnabruck

de BOULANT 1531-1543
Jean de Boulant, dit de Roley, fils de Jean, chevalier, seigneur de Roley et de Béatrix d'Aspremont ; grand-official, doyen du concile de Bastogne, † en 1543

de BOURBON VENDOME 1558.
Charles Louis, duc de Bourbon Vendome, archevêque de Rouen, évêque de Beauvais. Légat d'Avignon, cardinal-prêtre du titre de Saint Sixte, en 1548.

de BOURNEIL de BOURDHEILLE 1546-1579
Gabriel, baron de Bourneil de Bourdheille de Brantome de Riencourt, prévôt de Saint-Pierre, † le 6 novembre 1579, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc ; ses quartiers étaient : *de Bourneil — de Wissocq — de Calonne — de Licques — de Riencourt — d'Amiens — de Montmorency — d'Ongnies.*

BONVALOT 1541-1547.
François Bonvalot Champagney, abbé de Saint-Vincent à Besançon, del Parco en Sicile, prieur de Saint Saulve, député du chapitre de Saint-Lambert auprès de la cour de France, † le 18 décembre 1547.

de BRANDEBOURG 1516-1545.
Albert, marcgrave de Brandebourg, archevêque de Magdebourg, en 1513, archevêque-électeur de Mayence en 1515, cardinal du titre de Saint Chrysogone et de Saint Pierre aux Liens en 1518, évêque d'Halberstadt, † en 1545 (non reçu).

de BRÉDAM 1537.
Antoine Jean Charles de Brédam, des ducs de Bourgogne

de BRÉDERODE 1516-1520.
Henri Wolfart, comte de Bréderode, des comtes de Hollande, théologal de Saint-Lambert.

de BRIALMONT de HAMAL 1547-1562
Othon de Brialmont de Hamal, résigna sa prébende et mourut jésuite en 1562, fut l'un des six compagnons de saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus.

de BRIALMONT 1564-1567.
Jean de Brialmont, fils d'Odoard, souverain grand-bailli de Condroz, grand-mayeur de Huy, et d'Aldegonde de Brialmont; il résigna sa prébende et épousa Louise van der Meer.

de BRIALMONT 1564-1596.
Jean de Brialmont de Fraiture, † le 10 juin 1596.

de BRUNSWICK GRUBENHAGEN 1502-1532.
Érick, duc de Brunswick Grubenhagen, des ducs de Lunebourg Wolfembutel, archidiacre d'Ardenne, évêque de Paderborn, d'Osnabruck et de Munster, † en 1532

DU BUISSON D'AYMONT 1512-1543.

JACQUES, fils de Quentin du Buisson d'Aymont et de Jacqueline du Parque de la Fillée ; grand-écolâtre de Liége, inhumé à la cathédrale, chapelle des Oranus.

DE CABÉZA 1509-1512.

ANTOINE FERNAND DE CABÉZA DE VACCA NUNEZ ET CUSMAN.

DE CABÉZA 1509-1542.

ALPHONSE LÉON DE CABÉZA-VACCA-NUNEZ DE CUSMAN-Y OZORIO DELLA PUENTE MOSCOSO-TANSTAMARA, aumônier du pape Adrien VI, son co-administrateur de l'archidiaconat d'Ardenne, gouverneur de l'Infant d'Espagne Dom Carlos, évêque de Canaries, de Salamanque, de Palencia, archevêque de Compostelles, † en 1542.

A CAMPO 1537-1583.

PHILIPPE A CAMPO ou NIGRI, doyen de Malines et de Sainte-Gudule, abbé de Saint-Bernard, chancelier de la Toison d'Or, président du grand-conseil de Malines, archidiacre de Boulogne, du Brabant, prévôt d'Harlebecke, de Sainte Pharaïlde à Gand, évêque d'Anvers, † le 4 janvier 1563.

CAMPBELL ARGYLL 1574-1582

JAMES CAMPBELL ARGYLL, fils de Georges, lord Lochon ; aumônier royal d'Holy-Rhood, et chanoine de Glascow et d'Invernay.

DE CARIGNAN 1566

AMÉDÉE FÉLIX, DUC DE CARIGNAN, DES PRINCES DE SAVOYE ET SOISSONS.

DE CARONDELET 1570-1606.

JACQUES DE CARONDELET, fils de Ferry, gouverneur d'Avesnes, et de Catherine d'Esne de Bournonville ; grand-écolâtre de Saint-Lambert en 1581, archidiacre de Hainaut, grand-prévôt en 1603, † le 27 décembre 1606, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc ; ses quartiers étaient : *de Carondelet — Chassey — Bauw — Harduémont —*
de Bournonville — Ailly — Montenay — de Belloy.

DE CATILLON DE LA TOUR PERREAU 1517-1521.

LOUIS, CHEVALIER DE CATILLON DE LA TOUR PERREAU, primicier de Besançon et de Châlons-sur-Saône.

DE CÉNAME DE LUZARCHES 1511-1512

JEAN, fils de Marc Antoine de Céname et de Dauphine de Condé (non reçu)

DE CHAPEAUVILLE 1585-1617.

JEAN DE CHAPEAUVILLE, fils de Girardin de Chapeauville et de Marguerite de Meers ; inquisiteur de la foi, grand-pénitencier, vicaire-général, prévôt de Saint-Pierre, archidiacre de Famenne, † le 11 mai 1617

DU CHATEAU DE SLINS 1558-1562.

LOUIS DU CHATEAU DE SLINS, fils d'Olivier et de Jeanne de Brabant, dame d'Ayseau ; grand-chancelier du prince-évêque Corneil de Berghes, grand-coste de Saint-Lambert, inhumé dans le vieux chœur.

CHEVALIER OU MILITIS 1558-1578.

CHARLES CHEVALIER ou MILITIS, abbé de Dinant.

DE CICIGNON DE SPANHEIM 1544-1552.

FRÉDÉRIC DE CICIGNON DE SPANHEIM, grand-official de Saint-Lambert, prévôt de Trèves, † le 7 juin 1552, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Metternich.

DE CICIGNON 1592-1616

JEAN GASPARD DE CICIGNON, fils de Jean, gouverneur de Sirsberg, et d'Anne d'Entschringen ; chanoine de Worms, de Spire, d'Hildesheim, grand-chancelier du prince-évêque Ernest de Bavière ; ses quartiers étaient
de Cicignon — de Genicour — de Zolvern — d'Ufflingen —
d'Entschringen — de Zivell de Heyden — de Kallenborn.

CIOCCHI DAL MONTÉ 1521-1533.
ANTOINE CIOCCHI DAL MONTÉ, évêque de Rimini, de Cajazzo-Calatini, de Pavie, de Novarre, archevêque de Siponté, auditeur de la Rote, théologal et définiteur de Saint-Lambert en cour de Rome, cardinal-prêtre du titre des Saints Vitale et Praxède, cardinal-suburbicaire d'Alba-Tusculum, de Préneste, de Sabine et de Porto, † le 20 septembre 1533.

DE CLÈVES 1530-1592
GUILLAUME HENRI, DUC DE CLÈVES ET DE JULIERS, grand-prévôt de Paderborn et d'Halberstadt.

DE CLÈVES 1542-1545.
LOUIS JEAN FRANÇOIS, DUC DE CLÈVES ET DE NEVERS, COMTE D'ALTEN-ALTENBERG.

DE CLIVIS 1522-1533
JEAN DE CLIVIS, notaire-auditeur du pape Adrien VI, évêque de Lampsaque, de Gadara, archevêque d'Éraclée, † à Rome en 1533.

CLUTZ 1520-1553.
DANIEL CLUTZ ou VAN CLUYTH, garde des sceaux du chapitre de Saint-Lambert, † le 20 mai 1553, inhumé dans l'église de Notre-Dame-aux-Fonts.

DE COLIGNI 1512-1513.
LOUIS JEAN DE COLIGNI, DES MARQUIS D'ANDELOZ ET DE SAINT BREZ-SALIGNY, (non reçu).

COLONNA 1540-1542.
FABIO JULES COLONNA, DES DUCS DE CALVI, PALLIANO ET TALLIACOTTO, (non reçu).

COLLORÉDO 1589-1597.
JEAN FABRICIO COLLORÉDO DES MARQUIS DE SAINTE SOPHIE, théologal de Saint-Lambert.

COPERDROET D'OLEYE 1595-1616.
CHARLES COPERDROET D'OLEYE, vice-doyen de Saint-Lambert, † le 30 avril 1616, inhumé dans le vieux chœur.

COPPIN 1521-1535.
NICOLAS COPPIN, dit MEURON ou MEURANT, recteur magnifique de l'université de Louvain, doyen de Saint-Pierre.

DE COPIS DE MEEKANN 1502-1509.
MELCHIOR DE COPIS DE MEEKANN ou DE MEGGAU, évêque de Brixen, archidiacre de Hainaut, cardinal en 1503, † le 3 mars 1509.

DE COPIS 1514.
JEAN DE COPIS, archidiacre de Hesbaye, évêque de Ferrare et de Brescia.

DE CORSWAREM 1515-1554.
HUBERT DE CORSWAREM, prévôt de Saint-Paul, abbé d'Amay, † le 6 mai 1554, inhumé dans la sépulture de sa famille au vieux chœur.

DE CORSWAREM 1554-1558.
JEAN PIERRE DE CORSWAREM-LOOZ, fils de Jean, seigneur de Landelies et de Jeanne d'Alsteren ; prévôt de Saint-Paul, † le 19 janvier 1558, inhumé dans le vieux chœur de la cathédrale.

DE CORSWAREM 1558-1584.
PHILIPPE DE CORSWAREM, abbé d'Amay, de Visé et de Thuin, † le 26 avril 1584.

DE CORSWAREM 1575-1605.
JEAN DE CORSWAREM, grand-prévôt, abbé d'Amay en 1598, inhumé dans le vieux chœur.

DE CORTEMBACH 1511-1548.
LOUIS DE CORTEMBACH, fils d'Ivan de Cortembach de Keerberg et de Barbe de Schœff; prévôt de Huy, chanoine de Saint-Servais à Maestricht, grand-chancelier de Liége, inhumé à la cathédrale, chapelle de Cortembach.

DE CORTEMBACH 1536-1572
AMOUR, CHEVALIER DE CORTEMBACH, prévôt de Maeseyck, abbé de Visé, † le 13 septembre 1572, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Cortembach.

DE CORTEMBACH 1553 1566
RICHARD DE CORTEMBACH, fils de Guillaume, haut-drossard de Bilsen, et d'Anne d'Hanxeler ; prévôt de Saint-Pierre, † en 1566.

DE CRÉHANGE 1517-1528.
ARNOUL PHILIPPE DE CRÉHANGE, primicier de Toul et de Verdun, archidiacre d'Ardenne, † le 4 août 1528, inhumé à Saint-Lambert, chapelle du Crucifix des Miracles.

DE CROY 1517-1538.
EUSTACHE DE CROY, fils de Ferry, chevalier de la Toison d'Or, et de Lambertine, comtesse de Brimeux d'Humbercourt ; abbé de Thuin, trésorier de Saint-Lambert, évêque d'Arras, † le 3 octobre 1538.

DE CROY-SOLRE 1531-1544.
GUILLAUME, DUC ET PRINCE DE CROY-SOLRE DE SORIA, DE CHIMAY ET D'ARSCHOT.

DE CROY SOLRE 1573-1583.
ANTOINE DE CROY SOLRE, fils de Jacques, chevalier de la Toison d'Or, et de Louise de Luxembourg.

DE CUSTINES 1572-1580.
LOUIS DE CUSTINES D'AUFLANCE, archidiacre d'Ardenne, † le 2 janvier 1580, inhumé dans les vieux cloîtres.

DE DAUN D'OBERSTEIN 1506-1515.
PHILIPPE DE DAUN D'OBERSTEIN, fils de Wiric de Daun d'Oberstein et de Marguerite, comtesse de Linange, chanoine de Saint-Géréon, à Cologne, doyen-comte du Dôme, prévôt de Strasbourg, archevêque-électeur de Cologne ; ses quartiers étaient :
Daun — de Bollant — Rhingrave — de Kirbourg —
de Leyningen — de Kirbourg — de Baden — d'Œttingen

DE DAVE 1596-1602.
JEAN DE DAVE DE MERLEMONT, fils de Hector, seigneur de Merlemont et de Charlotte de Carondelet ; archidiacre d'Ardenne, † le 18 janvier 1602, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Liesse

DE DOERN D'EINHOVEN 1559-1600.
HENRI DE DOERN D'EINHOVEN, grand-official de Liége, archidiacre de Famenne, prévôt de Saint-Denis, abbé de Thuin, † le 17 mai 1600, inhumé dans la chapelle de Saint-Materne ; ses quartiers étaient : *de Doerne — d'Amelroye — d'Hemert — de Bronckhorst —*
de Vladeracque — de Beest — van der Aa — de Moninx.

VON DOWRINN VON COUWEMBERG 1547-1590.
JEAN WILIBALDOR FRÉDÉRIC VON DOWRINN, protonotaire apostolique du Judland, grand-prévôt d'Upsal, † le 14 mars 1590

VON DOWRINN VON COUWEMBERG 1550-1555.
ANTOINE WILIBALDOR VON DOWRINN, théologal de Saint-Lambert, chanoine de Brême, Breslau, Lubeck et de Swérin, † le 7 mai 1555, inhumé dans les nouveaux cloîtres.

DE DRUYN DE ROSEY 1581-1618.
HERMAN, fils de Guy de Druyn de Rosey, et de Jeanne du Han de Mathys ; † le 25 novembre 1618.

DULLAERTS 1550-1606.
JEAN DULLAERTS, COMTE PALATIN DU RHIN, fils d'Ivon Dullaerts et de Jeanne van den Roeren; député aux Diètes impériales, official de Liége, grand-doyen de Saint-Lambert en 1604, archidiacre de Campine, prévôt de Notre-Dame de Maestricht, chanoine de Saint-Paul de Strasbourg, † le 14 juillet 1606, inhumé dans la cathédrale.

D'ENCKEVORT 1506-1534.
GUILLAUME D'ENCKEVORT, prévôt de Malines, archidiacre de Brabant, protonotaire apostolique, chambellan du pape Jules II, archidiacre de Famenne, chanoine d'Utrecht, doyen de Bois-le-Duc, prévôt de Tongres, ambassadeur impérial, dataire apostolique, évêque de Tortose, cardinal-prêtre du titre des SS. Jean et Paul, évêque d'Utrecht, † le 19 juillet 1534.

D'ENCKEVORT 1530-1550.
MICHEL D'ENCKEVORT, prévôt de Saint-Sauveur d'Utrecht, archidiacre de Campine, † le 26 avril 1550, inhumé à la cathédrale, chapelle d'Enckevort.

D'ENCKEVORT 1545-1597.
GUILLAUME ADRIEN D'ENCKEVORT, prévôt de Saint-Denis et de Saint-Sauveur à Utrecht, † le 27 novembre 1597.

D'EGMOND 1526-1559.
GEORGES D'EGMOND, fils de Jean, comte d'Egmond, chevalier de la Toison d'Or, gouverneur de Hollande, et de Madeleine, comtesse de Wirnembourg; grand-doyen de Saint-Lambert en 1534, évêque d'Utrecht en 1543, † le 26 septembre 1559; ses quartiers étaient : *d'Egmont — d'Arckel — de Mœurs — de Clèves —*
de Verdenbourg — de Wurtemberg — de Bade — d'Autriche.

D'ELDEREN 1545-1602.
GUILLAUME D'ELDEREN, proclamé tréfoncier-jubilaire, † le 12 novembre 1602, inhumé dans le vieux chœur.

D'ERP 1504-1507.
ADAM D'ERP, fils de Guillaume d'Erp et de Marguerite de Liwe; inhumé à la cathédrale.

ERPECOM 1517-1524.
PIERRE ERPECOM.

D'ERP 1531-1586.
GODEFROID D'ERP, fils de Walerame d'Erp et de Marie de Bronckhorst; proclamé tréfoncier-jubilaire, † le 18 mai 1586, inhumé dans la chapelle de la Vierge.

D'ERP 1586-1640.
JEAN D'ERP, fils de Waleran d'Erp et Vechel et de Catherine de Brecht-Henneberg; proclamé tréfoncier-jubilaire, † le 20 décembre 1640, inhumé dans la chapelle des cloîtres.

D'ESTEMPES 1580-1588.
JACQUES JEAN D'ESTEMPES, marquis de la Ferté et d'Imbault-Mauny.

D'EVE 1514-1550.
LOUIS D'EVE.

D'EYNATTEN-OPZÉNICH 1501-1550.
HERMANN RICHAIRE D'EYNATTEN-OPZÉNICH-NEUBOURG, grand-prévôt de Saint-Lambert, † le 5 octobre 1550, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame des cloîtres; ses quartiers étaient : *d'Eynatten — de Neubourg — van der Maesen — de Mulcken —*
de Schoonhoven — T'Serclaës — d'Edelbamp — Amstenraedt.

D'EYNATTEN DE NEUBOURG 1586-1606.
JEAN D'EYNATTEN DE NEUBOURG, fils de Gilles et de Catherine de Grein d'Uberbach; † le 6 février 1606, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Saint-Léonard.

D'EYNATTEN 1579-1603.
Frédéric d'Eynatten, fils de Jean, seigneur de Bolland, et de Marie d'Argenteau; † le 8 septembre 1603.

FARNÈSE 1541-1565.
René Raymond, duc Farnèse, duc et prince de Parme et Plaisance, théologal de Saint-Lambert, grand-prieur de l'Ordre de Malte, archevêque de Naples et de Ravenne, patriarche de Constantinople, cardinal-prêtre du titre de Saint Luc, archevêque de Bologne, évêque suburbicaire de Sabine, grand-pénitencier de la Sainte-Église.

FARNÈSE 1560-1589.
Alexandre, duc et prince Farnèse, archevêque d'Avignon et de Montréal, patriarche de Jérusalem, cardinal-diacre du titre de Saint Ange, doyen du sacré collége, † en 1589.

de FAVILLON 1566-1581
François de Favillon, grand-écolâtre de Saint-Lambert, † le 7 avril 1581.

FONCK van AMERONGHEN 1555-1585.
Jean Fonck van Ameronghen, prévôt de Notre-Dame à Utrecht, de Notre-Dame-aux-Degrés à Cologne, garde des sceaux du Brabant, chancelier de la Toison d'Or, nommé évêque de Gand en 1576, † le 10 octobre 1585, sans avoir pris possession de ce siége épiscopal.

de FORTZ 1527-1531.
Adam de Fortz, fils de Dominique de Fortz et de Constance Lopez de Santa Crux; official de Saint-Lambert, docteur en médecine, en théologie et droit canon, aumônier du prince-évêque cardinal Erard de la Marck.

de FRENTZ 1587-1614.
Elertin de Frentz, fils de Jean et de Marguerite d'Amstel de Verchen; † le 6 mai 1614.

de FRENTZ 1592-1640.
Jean de Frentz, frère du tréfoncier Elertin; prévôt de Saint-Martin en 1603, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1633, chanoine de Spire, prévôt de Saint-Cunibert, Kaiserwert, † le 11 septembre 1640.

de FUENZZADA-LUPILLO-MORRO CORDATO 1598-1599
Sébastiano Fernando de Fuenzzada-Lupillo-Morro Cordato, (non reçu)

de GAVRE 1543-1602.
Conrard Thibaut de Gavre, fils de Conrard et de Catherine de Rechterghem; prévôt de Saint-Martin et de Tongres en 1584, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1593, proclamé tréfoncier-jubilaire, † le 29 décembre 1602.

de GAVRE 1571-1575
Louis Pierre de Gavre, des comtes de Frezin et d'Ayseaux, (non reçu).

de GAYS 1532-1544
Jean de Gays, fils de Thadée de Gays de Pomario de Montferrat et de Madeleine, comtesse Zanzellini; prévôt de Cassal, secrétaire de Charles-Quint.

de SAINT-GEORGES 1499-1509.
Jean Antoine de Saint-Georges, archidiacre de Condroz, évêque d'Alexandrie, cardinal-prêtre du titre des SS. Nérée et Achillée, patriarche de Constantinople, évêque de Parme, d'Albano, de Palestrina et de Sabine, † en 1509.

de GHÉNART 1573-1595.
Antoine de Ghénart de Sohier, vice-doyen de Saint-Lambert, inquisiteur de la foi, théologal du chapitre, † le 1er mars 1595, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Liesse.

de GHOOR 1565-1570.
Jean de Ghoor, fils de Renier et de Catherine de Stommel.

DE GHOOR 1571-1586.
René de Ghoor, grand-official de Saint-Lambert, † le 5 septembre 1586.

DE GLEN 1586-1626.
Gilles de Glen, prévôt de Sainte-Croix, grand-official en 1606, prévôt de Maestricht. † le 4 juin 1626, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Notre-Dame-aux-Degrés.

GONZALEZ D'ALMANZA 1582 1596.
Pedro Biblaoz Gabriel Gonzalez d'Almanza de Palma y Carillo Médina del Campo, synodal de Saint-Lambert, chanoine de Burgos et de Valladolid et de Carthago † 1596.

DE GRANVELLE 1540-1586
Antoine Perrenot de Granvelle, fils de Nicolas, chevalier Perrenot de Granvelle et de Cantecroy, chancelier de l'Empire et de Catherine de Bonvalot de Champigney; prévôt de Maeseyck en 1546, archidiacre de Hesbaye et de Besançon, de Bruxelles, de Cambray, abbé d'Elnon en 1561, de Luxeuil et de Saint-Vincent en Bourgogne, de Montréal en Sicile, d'Afflighem, de Loyon, évêque d'Arras en 1539, délégué au Concile de Trente, ambassadeur auprès de divers Souverains, prévôt d'Utrecht en 1559, archevêque de Malines, primat de Belgique, cardinal-prêtre du titre de Saint Barthélemi en 1561, premier ministre d'Espagne en 1564. Légat du Saint-Siége, vice-roi de Naples en 1571, gouverneur des Pays-Bas et régent du roi en 1580, évêque de Sabine en 1584, archevêque de Besançon, † le 21 septembre 1586

DE GRANVELLE 1551-1567.
Charles Perrenot de Granvelle, commandataire perpétuel de Favernay, archidiacre d'Arras, doyen de Bruges, prévôt d'Utrecht, frère du cardinal de Granvelle. † en 1567.

DE GROESBEECK 1503-1508.
Jean de Groesbeeck de Vlodrop, fils de Siger, chevalier de Groesbeeck, et d'Elisabeth de Vlodrop; il résigna en 1508, épousa Berthe de Ghoer, fille de Jean et de Jeanne de Montfort; ils eurent pour fils Gérard de Groesbeeck, prince-évêque et cardinal de Liége; ses quartiers étaient :
de Groesbeeck — de Gennep — de Rodinchove — de Lewy —
de Vlodrop — de Mascherel — de Hamal — de Trazegnies.

DE GROESBEECK 1508-1513.
Gérard de Groesbeeck, frère du tréfoncier Jean.

DE GROESBEECK 1527 1528.
Jean de Groesbeeck de Ghoor, fils de Jean de Groesbeeck et de Berthe de Ghoor; ses quartiers étaient : *de Groesbeeck — de Rodinchove — de Vlodrop — de Hamal*
de Goër — de Withem — de Montfort — de Croy.

DE GROESBEECK 1536-1580.
Gérard de Groesbeeck, frère du tréfoncier Jean de Groesbeeck, chanoine de Mayence en 1553, doyen d'Aix en 1557, abbé de Ciney, grand doyen de Saint-Lambert en 1548, délégué au Concile de Trente. Élu prince-évêque de Liége le 6 mars 1563, prince abbé de Stavelot et de Malmedy en 1576, cardinal-prêtre du titre de Saint Grégoire *in monte Cœlio*, † le 19 decembre 1580, inhumé dans la cathédrale.

DE GROESBEECK 1567-1571
Zégher de Groesbeeck, il résigna sa prébende et épousa en 1578 Everarde de Mérode.

DE GROESBEECK 1571-1598.
Jean de Groesbeeck, frère du tréfoncier Zégher; archidiacre de Hesbaye, gouverneur de Huy, il résigna sa prébende et épousa Anne comtesse de Meghem.

DE GRIMBERGHES 1540-1556.
Jean de Grimberghes, † le 15 avril 1556

della GRUESCA de la PUENTE 1542-1550.
Salvador Louis Raphael della Gruesca de la Puente, prévôt de Thuin, chanoine de Bilbao, doyen de Ségovie, aumônier de l'empereur Charles-Quint.

de GLYMES de JODOGNE 1570-1597.
Guillaume de Glymes de Jodogne, † le 12 avril 1597.

de GLYMES de BERGHES 1583-1609.
Guillaume, comte de Glymes-Berghes, fils de Ferry, comte de Glymes-Grimberghes et d'Anne Sterck van-den-Driel ; grand-doyen de Saint-Lambert en 1586, abbé de Ciney en 1596, évêque d'Anvers en 1597, archevêque de Cambray en 1601.

d'HALVEREN 1584-1612.
Chrétien d'Halveren, fils de Pierre et de Richilde de Horn ; † le 26 décembre 1612.

d'HANXELER 1593-1599.
Gérard d'Hanxeler de Randeraedt, fils de Guillaume d'Hanxeler et de Françoise de Groesbeeck ; il renonça à sa prébende et épousa Jeanne d'Oultremont.

d'HANXELER 1599-1611.
Guillaume d'Hanxeler de Randeraedt, frère du tréfoncier Gérard ; il résigna sa prébende et épousa Marguerite de Plettemberg-Imgrundt.

de HARFF 1524-1581.
Jean de Harff d'Alstorff, abbé d'Amay, † le 9 mai 1581, inhumé dans la chapelle du Jubilé.

de HARFF 1578 1596.
Nicolas de Harff, fils de Jean de Harff-Geilenkirchen et d'Ermengarde de Plettenberg.

d'HAVELOZE 1509-1510.
Christian Idesbald d'Haveloze, † le 17 novembre 1510.

d'HELWICH 1510-1528.
Everard d'Helwich, dit de Doern, fils de Michel, seigneur d'Amelroye, et de Catherine de Doern ; † le 6 septembre 1528, inhumé à la cathédrale, chapelle de Notre-Dame-aux-Degrés.

de HEMMOMEZ 1519-1520
Louis de Hemmomez, dit Maroton, conseiller et secrétaire de l'empereur Maximilien, † le 5 mai 1520.

de HENNIN de BOUSSU 1556-1581.
Antoine de Hennin de Boussu, fils de Jean de Hennin, comte de Boussu, chevalier et doyen de la Toison d'Or, grand-écuyer de l'empereur Charles-Quint et d'Anne de Bourgogne, prévôt d'Utrecht, grand-official de Saint-Lambert.

de HENRY 1528 1562.
Jean de Henry, fils de Jean de Henry et de Marie de Grenelte ; vice-doyen de Saint-Lambert, prévôt de Fosses, † le 19 novembre 1562, inhumé dans les vieux cloîtres.

HÉZIUS 1524-1555.
Thierry Hézius, confesseur, protonotaire apostolique du pape Adrien VI, dataire de la Sainte-Église, vice-doyen de Saint-Lambert en 1543, † le 10 mai 1555, inhumé dans le vieux chapitre.

d'HEUR 1540-1579
Lambert d'Heur ou de Ora, protonotaire apostolique du pape Paul IV, prieur d'Azincourt, dernier prieur de Muno, † le 12 août 1579.

de HOCHSTEDEN 1571-1578
Edmond, baron de Hochsteden de Schirtzeel, † en 1578.

DE HOCHSTEDEN 1571-1588.

WUILLAUME GRODEGANCK, BARON DE HOCHSTEDEN DE NIDER-ZINSTEEN, grand-maître d'hôtel du duc de Juliers, haut-drossart de Grevenbrouch et de Glabbacht

DE HOEN DE HOENSBROUCH 1512-1520.

OTHON DE HOEN DE HOENSBROUCH, † le 15 juillet 1520

DE HOEN DE HOENSBROUCH 1530-1543.

GODEFROID DE HOEN DE HOENSBROUCH, doyen du chapitre de Susteren.

DE HOEN DE HOENSBROUCH 1581-1631.

WALTÈRE GAUTHIER DE HOEN DE HOENSBROUCH, fils de Godefroid et de Gertrude de Mérode; il résigna sa prébende et épousa Ursule Schetz d'Ursel de Grobbendonck, † le 4 août 1635.

DE HOEN DE HOENSBROUCH.

ARNOLD DE HOEN DE HOENSBROUCH, frère du tréfoncier Godefroid; prévôt de Saint-Jean, grand-coste de Saint-Lambert en 1569, grand-doyen en 1581, † le 18 juillet 1585, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Hoensbrouch.

DE HOOGHSTRAETEN 1504-1519.

JEAN D'HOOGHSTRAETEN, chanoine de Saint-Denis, † le 20 avril 1519.

DE HORION 1502-1546.

HERMAN DE HORION, fils de Guillaume, chevalier, seigneur d'Oleye, et de Marguerite de Spontin; tréfoncier-jubilaire, † le 8 octobre 1546, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Horion; ses quartiers étaient

de Horion — Schoonvorst — de Duras — d'Huldenberg —
de Spontin — de Gavre — de Namur — de Joncret.

DE HORION 1535-1555.

JEAN DE HORION, doyen du Dôme à Aix-la-Chapelle

DE HORION 1539-1603.

HERMAN DE HORION, fils de Guillaume de Horion d'Oley et de Barbe de Ghoor de Montfort; proclamé tréfoncier-jubilaire, † le 5 décembre 1603, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Horion; ses quartiers étaient :

de Horion — de Duras — de Spontin — de Namur —
de Goër — de Withem — de Montfort — de Croy.

DE HORION 1543-1601.

JEAN DE HORION, tréfoncier, frère de Herman de Horion; † le 22 mai 1601, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Saint-Léonard

DE HORION 1597-1635

JACQUES DE HORION, † le 13 octobre 1635, inhumé dans la chapelle de Horion.

DE HORNES 1502-1527.

JEAN, COMTE DE HORNES, D'ALTÉNA ET DE WESSEM, grand-prevôt de Saint-Lambert; ses quartiers étaient : *de Hornes — de Montigny — de Moeurs — la Marck —*
de Gruthuyse — de Steenhuyse — de Borsèle — d'Halwin.

DE HORST 1580-1590.

ARNOLD DE HORST DE MULLINCHOVEN, grand-prévôt de Paderborn, grand-official de Liége.

HUBERTI DE LOMMEL 1509-1535.

JEAN HUBERTI DE LOMMEL, nonce apostolique du pape Léon X, chanoine de Ravenne, de Lodi, de Cambray, archidiacre de Famenne.

D'HUESCA 1572-1579

SÉBASTIEN FABIO D'HUESCA DE SANTA-CRUX Y MIRAFLORES-SANTILLAN Y ARRAGON, grand-théologal en cour de Rome de Saint-Lambert et des cathédrales de Cordoue et de Valence.

HUET DE SAINT-PIERRE 1546-1554.
JEAN HUET DE SAINT-PIERRE, prévôt de Saint-Pierre, vicaire-général de Liége, grand-official.

HUIN D'AMSTENRAEDT 1561-1578.
JEAN HUIN D'AMSTENRAEDT, fils de Jean et de Mathilde de Cortembacht.

HUJOEL 1505-1519.
ARNOLD HUJOËL DE LOCQUENGHIEN, inhumé à la cathédrale, chapelle de Notre-Dame.

HUYN D'AMSTENRAEDT 1568-1571.
ARNOLD HUYN D'AMSTENRAEDT; il résigna sa prébende, et épousa Marguerite de Bocholtz.

HUYN D'AMSTENRAEDT 1571.
JEAN HUYN D'AMSTENRAEDT, frère du tréfoncier Arnold; grand-coste de Saint-Lambert; il résigna sa prébende et épousa Marguerite, comtesse de Raesfeld et de la Lippe.

DE JAILLON 1558-1573
MERCURE DE JAILLON DE MARNIX, fils de Claude de Jaillon, maître des requêtes de Marguerite d'Autriche et de Georgine de Marnix; prieur de Saint-Pierre de Chaulx, grand-official de Saint-Lambert, † en avril 1574.

KINDERTON HEREFORD-MORTIMER ROCHESTER 1528-1537.
EDMOND THOMAS KINDERTON, fils du marquis de Hereford-Mortimer et de Merry, fille du duc de Rochester; chanoine de Corck et de Dublin.

DE KOENIGSEGG 1589-1592
ADOLPHE, BARON DE KOENIGSEGG-GUNDELFINGENSTEIN, chanoine-comte de Cologne, chanoine de Munster, d'Osnabruck et d'Hildesheim (non reçu).

DE LALAING 1520-1558.
CHARLES DE LALAING, fils de Charles, comte de Lalaing, chevalier de la Toison d'Or et de Jacqueline de Luxembourg; archidiacre de Hainaut, prieur de Saint-Saulve, évêque de Canarie, † le 22 novembre 1558; ses quartiers étaient :
de Lalaing — de Gavre — de la Vieux Ville — Rechingvoisin —
de Luxembourg — de Melun — de Berlaymont — de la Hamayde.

DE LALAING 1583-1611.
PHILIPPE HERMAN DE LALAING, fils d'Antoine de Lalaing, comte d'Hoogstraten, chevalier de la Toison d'Or, et d'Eléonore de Montmorency, prévôt de Nivelles, † le 5 octobre 1611, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

DE LAMORTO 1515-1521.
JEAN ALEXANDRE DE LAMORTO-PANDOLPHINO-RINUCCINO, théologal de Saint-Lambert en cour de Rome, archevêque de Brindes, cardinal-prêtre du titre de Saint Chrysogone.

DE LANGHE 1555-1573
CHARLES DE LANGHE, dit LANGIUS, chanoine de Cassel, de Sainte-Walburge, de Sainte-Gertrude à Nivelles, † le 29 juillet 1573, inhumé dans le vieux chœur de la cathédrale

LANGIUS DE WELLENBOURG 1524-1540.
MATHIEU LANGIUS DE WELLENBOURG, fils de Mathias Langius de Wellenbourg et de Marguerite du Sulzérina; official du chapitre de Thorn, grand-prévôt d'Augsbourg, évêque de Gurc, archevêque de Salzbourg, évêque de Carthagène, cardinal-prêtre en 1511, † en 1540.

LASCARIS DE BRIENNE 1546-1550
JEAN MARIE BEAUDUIN LASCARIS DE BRIENNE, DES EMPEREURS DE CONSTANTINOPLE.

DE LÉOMEL 1509-1535
JEAN HUBERT DE LÉOMEL, archidiacre d'Ardenne et de Famenne, doyen de Notre-Dame à Anvers, internonce apostolique, † le 17 octobre 1535.

DE LEXHY 1558-1560.

JEAN DE LEXHY DE MINTEN, † le 8 décembre 1560, inhumé devant la porte du grand-chapitre.

DE LICHTENBOURG 1598-1602.

FERDINAND DE LICHTENBOURG, fils de Roland, comte de Lichtenbourg et d'Anne d'Hochkircken; ses quartiers étaient :

de Lichtenbourg — de Rade de Kempel — de Blassenberg — de Walenrode —
d'Hochkircken — de Gulpen — d'Eynatten — de Brandenbourg.

DE LIÉGNITZ 1598-1602

GERALPHE GEORGES DE LIÉGNITZ, DES DUCS ET PRINCES DE PIASTES, DE BRIEG ET DE BRÉLAN.

DE LAMBARTZ-ENCKEVORT 1545-1597

GUILLAUME DE LAMBARTZ-ENCKEVORT, archidiacre de Famenne, prévôt de Saint-Denis, proclamé tréfoncier-jubilaire, † le 27 novembre 1597.

DE LORRAINE 1590-1608

FRANÇOIS, DUC DE LORRAINE ET DE BAR, DES COMTES DE VAUDEMONT ET DES MARQUIS DE PONT A MOUSSON, DES DUCS DE MAYENNE ET DE MERCOEUR, DE GUISE ET DE JOYEUSE, ARMAGNAC, chanoine de Strasbourg, de Lyon et de Saint-Denis, archidiacre de Hainaut.

LUCHINO 1520-1529.

JEAN LUCHINO-ARNUTIO FONZOMBRONIO, chanoine d'Aost et d'Alexandrie.

DE LUDE 1533-1540.

ARNOLD DE LUDE, théologal de Saint-Lambert, † le 28 août 1540, inhumé dans les vieux cloitres.

DE LUTTEN 1513-1524.

WALTHER DE LUTTEN, dit COPIS, † à Rome en 1524

DE LYNDEN 1563-1603.

THIERRY DE LYNDEN, fils de Thierry de Lynden, vicomte de Dormaël, et de Marie d'Elderen ; abbé de Dinant, archidiacre d'Ardenne, prévôt de Sainte-Croix et de Maestricht, vicaire général de Liége, garde des sceaux, grand-doyen de Liége, † le 11 juillet 1603, inhumé dans le vieux chœur ; ses quartiers étaient

de Lynden — de Randwyck — d'Elderen — de Walhain —
de Bronckkorst — Dalen — d'Amstel — de Halen

DE LYNDEN 1598-1646.

CHARLES DE LYNDEN, fils de Charles de Lynden de Mussemberg et d'Aleïde de Zuylen; archidiacre d'Ardenne, prévôt de Saint-Pierre, grand-official, † le 10 juillet 1646, inhumé près du vieux chœur.

MAGNUS-BIESTERNA 1555-1556.

OLAUS MAGNUS-BIESTERNA, évêque d'Upsal (non reçu).

DE MANDERSCHEIDT 1503-1526.

THIERRY DE MANDERSCHEIDT, fils de Jean, comte de Manderscheidt et de Blanckenheim, et de Marguerite de la Marck-d'Arenberg; chanoine de Trèves, grand-chantre de Liége, † le 9 avril 1526, inhumé à la cathédrale, au vieux chœur ; ses quartiers étaient

de Manderscheidt — d'Aun — de Schleiden — de Blanckenheim —
de la Marck — de Wernenbourg — de Bouchaut — de Pouques.

DE MANDERSCHEIDT-BLANCKENHEIM 1507-1559.

EVERARD DE MANDERSCHEIDT-BLANCKENHEIM, fils du comte Jean de Blanckenheim et de Marguerite comtesse de la Marck; archidiacre de Condroz, prévôt de Saint-Paul, proclamé tréfoncier-jubilaire en 1559, † le 15 août 1559.

DE MANDERSCHEIDT 1522-1523.
CONRARD, COMTE DE MANDERSCHEIDT, frère des tréfonciers Thierry et Everard; † en cour de Rome en 1523.

DE MANDERSCHEIDT-BLANCKENHEIM 1549-1558.
HERMAN, COMTE DE MANDERSCHEIDT-BLANCKENHEIM, fils du comte Arnold et de Marguerite, comtesse de Wied; il résigna sa prébende et épousa Julienne, comtesse de Hanau-Munzenberg.

DE MANDERSCHEIDT 1558-1604.
HERMAN, COMTE DE MANDERSCHEIDT-BLANCKENHEIM, chanoine-comte de Cologne, archidiacre de Condroz, † le 4 janvier 1604.

DE MANDERSCHEIDT-BLANCKENHEIM 1563-1607.
EVERARD, COMTE DE MANDERSCHEIDT-BLANCKENHEIM, frère du tréfoncier Herman; archidiacre de Condroz, prévôt de Saint-Paul, chanoine-comte de Cologne et de Strasbourg, † le 11 juillet 1607.

DE MANDERSCHEIDT 1581-1600.
GÉRARD DE MANDERSCHEIDT, fils de Thierry, comte de Manderscheidt et de Blanckenheim, et d'Anne, comtesse de Westerburg de Linange; chanoine-comte, grand-doyen de Cologne, chanoine de Trèves, coste de Strasbourg.

DE LA MARCK 1500-1538.
ERARD DE LA MARCK, fils de Robert de la Marck, seigneur de Sedan et d'Arenberg, et de Jeanne de Saulcy, dame de Florange; prince-évêque de Liége. Légat *a latere*, évêque de Chartres, archevêque de Valence, cardinal-prêtre du titre de Saint Chrysogone, † le 16 février 1538, inhumé à la cathédrale, chœur supérieur.

DE LA MARCK 1508-1530.
ANTOINE DE LA MARCK-CROY, fils de Robert, comte de la Marck; et de Catherine de Croy; archidiacre de Brabant, abbé de Beaulieu; ses quartiers étaient
de la Marck — de Wirnenbourg — de Marley — de Lénoncourt —
de Croy — de Lalaing — de Moeurs — de Bavière.

DE LA MARCK 1527-1545.
PHILIPPE DE LA MARCK, frère du tréfoncier Antoine de la Marck; archidiacre de Hesbaye, † le 21 juillet 1545

DE LA MARCK 1529-1547.
GUILLAUME, COMTE DE LA MARCK, fils de Jean, comte de Rumen et de Marguerite de Ronckel de Rollingen; archidiacre de Brabant, abbé de Beaulieu en Argonne, prévôt de Saint-Barthélemy, † en 1557; ses quartiers étaient :
de la Marck — de Wirnenbourg — de Schoonhove — de Corswarem —
de Runckel — d'Ysembourg — de Rollingen — de Syrck

DE LA MARCK 1553-1566.
JEAN DE LA MARCK, archidiacre de Hainaut.

DE LA MARCK 1565-1578.
PHILIPPE DE LA MARCK, chanoine-comte de Cologne et de Strasbourg; il résigna sa prébende et épousa Catherine, comtesse de Manderscheidt-Blanckenheim; ses quartiers étaient : *de la Marck — de Bracquemont — de Wirnenbourg — de Solms —*
de Marley — de Florange — de Lénoncourt — de Chastelet.

DE LA MARCK 1565-1613.
PHILIPHE, COMTE DE LA MARCK-WASSENAER, abbé de Visé, † en 1613.

DE MAROTTE 1581-1623.
WINAND DE MAROTTE, fils de Jean de Marotte, grand-bailli de Couvin et de Marie de Henry; membre du conseil réviseur des vingt-deux en 1619 et abbé de Dinant, prévôt de Ciney, † le 21 juillet 1623, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Notre-Dame.

de MÉAN 1593-1602.
Georges de Méan, fils de Jean, seigneur de Méan, Bassinnes, Boffus et Tavier, et de Catherine Damerier; † le 13 juin 1602, inhumé dans la chapelle des trois messes.

VAN DER MEER 1548-1584.
Philippe Van Der Meer, fils de Philippe, seigneur de Saventhem, et de Maximilienne van-der-Noot; † le 25 février 1584, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Liesse.

de MEERWYCK 1557 1557.
Henri de Meerwyck, fils de Jaspard de Meerwyck et de Marguerite de Welsow-Beckendorff; † le 11 juillet 1557

MENDOZA 1518-1536.
François Joachim, comte de Mendoza d'Olivarez Montémayor de Ribeira, aumônier de l'empereur Charles-Quint, théologal de Saint-Lambert, † le 4 juin 1536, inhumé dans la chapelle de Mirlo.

MENRIQUEZ 1572-1582.
Juan Pedro Carlos Menriquez-Fuentez Solis-y-Bargas, chanoine de Burgos, aumônier du roi Philippe II, grand-garde des sceaux de Saint-Lambert.

de MÉRODE 1500-1506.
Adam de Mérode, frère des tréfonciers Jean et Arnold de Mérode; † le 17 septembre 1506, inhumé au vieux chœur.

de MÉRODE 1503-1548.
Bernard, baron de Mérode, frère d'Arnould; tréfoncier de Liége, chanoine d'Aix-la-Chapelle, prévôt de Saint-Martin, † le 14 juillet 1548, inhumé à la cathédrale, chapelle de Notre-Dame.

de MÉRODE 1507 1532.
Jacques, baron de Mérode de Follogne, frère du tréfoncier Bernard de Mérode, fut grand-chantre et grand-écolâtre de Liége; † le 4 avril 1532, inhumé à la cathédrale, chapelle de la sépulture de la famille de Mérode.

de MÉRODE 1515-15[illegible]7.
Guillaume de Mérode, frère des tréfonciers Jacques et Bernard.

de MÉRODE 1515 1522
Englebert de Mérode, frère des tréfonciers Arnold, Jean et Adam.

de MÉRODE 1517 1521.
Arnold de Mérode, frère du tréfoncier Guillaume de Mérode; il résigna sa prébende en 1524 en faveur de son frère Wernère.

de MÉRODE 1518-1554.
Guillaume de Mérode de Franckenborch, chanoine d'Utrecht, † le 27 avril 1554, inhumé dans la cathédrale, chapelle de la Vierge

de MÉRODE 1524-1550
Wernère de Mérode de Follogne, prévôt de Notre-Dame à Maestricht, grand-chantre de Liége, † le 16 janvier 1550, inhumé dans les vieux cloîtres.

de MÉRODE 1527-1556
Englebert de Mérode de Houffalize, fils de Richard, baron de Mérode, et d'Hélène de Melun, prévôt de Fosses, † le 21 juin 1556.

de MÉRODE 1538 1548.
Raës, baron de Mérode, fils de Richard, souverain grand-mayeur de Liége, et d'Agnès de Warfuzée; prévôt de Notre-Dame à Huy; ses quartiers étaient

de Mérode — de Pétersheim — van der Aa — de Monfort —
de Warfusée — de Horion — de Bex — de Grévenbrouck.

DE MÉRODE 1521 1548.
Bernard, baron de Mérode de Follogne, fils de Guillaume, baron de Mérode, et de Marguerite de Corswarem.

DE MÉRODE 1549-1595.
Arnold de Mérode, frère du tréfoncier Raès; chanoine de Mayence, prévôt de Huy, en 1565, de Maestricht en 1566, † le 3 avril 1593, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Mérode.

DE MÉRODE 1563-1625.
Henri de Mérode, fils de Renier de Mérode, échanson du duché de Juliers, et de Jeanne van der Dunck; grand-coste de Saint-Lambert, prévôt d'Aix-la-Chapelle, de Cranenbourg et Kerpen, proclamé tréfoncier-jubilaire, † le 20 novembre 1625, inhumé à Saint-Lambert, sépulture de Mérode.

DE MÉRODE 1565-1584.
Richard de Mérode, fils de Richard et d'Anne de Berlo; prévôt de Notre-Dame à Maestricht, † à Jehay, le 30 juin 1584.

DE MÉRODE 1580-1587.
Jean de Mérode, fils de Guillaume de Mérode d'Ossogne, comte de Waroux, et de Jeanne de Thiant Ghistelles; il résigna sa prébende et épousa Marguerite d'Harchies; inhumé dans l'église d'Ossogne.

DE METZENHAUSEN 1534-1563.
Conon de Metzenhausen, prévôt de Limbourg en Hesse, grand-doyen, archidiacre de Trèves; ses quartiers étaient .

de Metzenhauzen — Rheneck — Créhange — Waldeck —
d'Orley de Linster — d'Autel — d'Argenteau — d'Enghien.

DE MEWEN 1511-1543.
Gérard, vice-doyen de Liége, † le 3 août 1543, inhumé à la cathédrale, vieux cloîtres.

DE MEWEN 1533 1556.
Arnold de Mewen, prévôt de Fosses, † le 6 juillet 1556

DE MEWEN 1540 1585
Michel de Mewen, prévôt de Saint-Barthélemi, grand-official et grand-chantre du chapitre en 1580, † le 3 octobre 1585, inhumé dans les vieux cloîtres.

DE MEWEN 1557-1560.
Gérard de Mewen, dit Nuyens, † le 24 septembre 1560.

DE MEWEN 1589-1627.
Henri de Mewen, grand-chantre de Saint-Lambert, † le 11 novembre 1627, inhumé dans les vieux cloîtres.

DE MILITIS 1528 1542
Gérard Militis ou Chevalier, conseiller ordinaire, prévôt de Sainte Croix, chancelier du prince-évêque, † le 5 décembre 1542, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Sainte-Croix.

DE MILITIS 1558-1578.
Gérard Louis de Militis de Marotte, abbé de Dinant, † le 19 juillet 1578, inhumé dans la chapelle de la Sainte-Croix.

MIRALVA-MONDRAGONE 1544.
Sébastien Miralva-Mondragone del Pico, chanoine de Valladolid.

DE MIRLO 1556-1580.
Henri de Mirlo, doyen de Louvain, vice-doyen de Saint-Lambert, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame-aux-Degrés.

DE MONTENACKEN 1504 1507.

JEAN, fils d'Antoine de Montenacken et de Cornélie de Romerswaël ; non reçu ; ses quartiers étaient : *de Montenacken — de Graissem — de Raives — de Huldenberg — de Romerswaël — de Waernewyck — d'Egmont — d'Ysselstein.*

DE MONTCHEVALIER-MONTÉCAVALIÈRE 1506-1511.

CHARLES DE MONTCHEVALIER-MONTÉCAVALIÈRE, fils de Juan de Montécavalieri, dit de Montchevalier de Florida, seigneur de Warluzel, Guizencourt, et de Jacqueline de Warluzel ; archidiacre d'Ardenne, chambellan ordinaire du pape Jules II, prévôt de Cambray ; ses quartiers étaient :
de Montchevalier — Florida — Gaggiani — Avaloz — de Warluzel — de Noyelles — de Souastre — de Mailly.

DE MEURANT, dit COPPIN 1521-1535.

NICOLAS, inquisiteur de la foi, doyen de Saint-Pierre, † le 16 juin 1535

DE MYETTZENDORFF 1524-1530.

GUNDACAR FRÉDÉRIC, BARON DE MYETTZENDORFF VON RUPPELSTEIN, chanoine de Brünn, d'Oltmutz et de Vienne, † le 4 mai 1530, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Leyen.

DE MYETTZENDORFF 1583-1585.

OTHON THIERRY, BARON DE MYETTZENDORFF VON RUPPELSTEIN-HORNSTEIN, † le 2 janvier 1585, inhumé à Saint-Lambert, chapelle des tréfonciers allemands.

DE NAVEA-HOSDEN 1546-1548.

JEAN DE NAVÉA-HOSDEN ou HOSDAIN, chancelier du prince-évêque Georges d'Autriche, † le 16 juillet 1548, inhumé dans la chapelle de Navéa, à Saint-Lambert ; ses quartiers étaient : *de Navéa-Hosden — de Hozémont — de Seron — de Juppleux — de Brosberg — de Bonlez — de la Malaise — de Dongelberg.*

NICQUET 1555-1579

CHARLES NICQUET, doyen de Sainte-Croix, grand-official de Liége, prévôt de Fosses, † le 30 novembre 1579.

DE NIGRY 1537-1563

PHILIPPE DE NIGRY, archidiacre de Terouanne, grand chancelier de la Toison-d'Or, prévôt d'Harlebeecke, conseiller intime de l'empereur Charles-Quint, doyen de Malines, abbé de Saint-Bernard, archidiacre de Boulogne, évêque d'Anvers, † le 4 janvier 1563

DE NIVENAER 1500-1512.

COMTE HERMAN DE NIVENAËR.

DE NIVENAER 1502-1522

JOSEPH HERMAN, COMTE DE NIVENAËR-MANDERSCHEIDT-VRULSDORFF, chanoine-comte de Cologne et d'Hildesheim.

NOLLENS 1559 1571.

JEAN ANTOINE NOLLENS, membre du conseil ordinaire, † le 26 septembre 1571, inhumé dans les vieux cloîtres.

VAN DER NOOT 1549-1595.

JÉROME VAN DER NOOT, archidiacre de Hainaut, † le 16 décembre 1595.

OBRECHT 1551 1572.

JEAN OBRECHT DE WALGARE, vice-doyen de Saint-Lambert, † le 8 mai 1572, inhumé dans la chapelle de Saint-Laurent.

OLAUS MAGNUS 1540-1559.

DAVID OLAUS MAGNUS ANDERSONN, prévôt de Stregnez, écolâtre de Saint-Lambert, archevêque d'Uupsal, père du Concile de Trente.

OOST-FRISE 1515-1518.
ELZÉAR ULRICH GUSTAVE, DES PRINCES D'OOST-FRISE, D'AURYCK ET DE WITTMUND-IMMINGEN, † le 2 février 1518, inhumé dans la chapelle des Allemands.

ORANUS 1583-1599.
GILLES ORANUS, fils de François, et de Catherine de Poitiers; envoyé aux Diètes impériales et en cour de Rome, archidiacre d'Ardenne et de Campine, prévôt de Saint-Pierre en 1589, † le 7 mai 1599, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Saint-Joseph.

D'ORSBACH 1581-1593
JEAN D'ORSBACH-PLETTENBERG, fils d'Adam d'Orsbach de Vernich et d'Anne de Plettenberg; archidiacre de Hesbaye, chanoine de Munster, † le 15 novembre 1593.

D'OUPEYE 1503-1515
LAMBERT D'OUPEYE, auditeur du cardinal Cesarini, commensal du pape Alexandre VI, archidiacre de Brabant, grand-chancelier, inhumé dans le vieux chœur de la cathédrale.

D'OUVERIN 1547-1590.
JEAN D'OUVERIN, fils d'André, grand échanson de l'empereur et de Marie de Couwenberg; † le 14 mars 1590.

D'OUVERIN 1550-1555
ANTOINE D'OUVERIN, prélat de la cour de Paul III, † le 7 mai 1555, inhumé dans la cathédrale, quatrième chapelle du côté droit.

D'OUMALE 1591-1620.
GUILLAUME D'OUMALE, prévôt de Saint-Paul, archidiacre de Hainaut, prévôt de Saint-Jean, † le 16 février 1620.

D'OYEMBRUGGE DE DURAS 1536-1579
CHARLES D'OYEMBRUGGE DE DURAS, fils de Guillaume, haut-drossart de Montenacken et de Marie de Montenacken ; il prouva les quartiers suivants :
d'Oyembrugge — Duras — de Poitiers — de Frezin —
de Montenacken — de Rèves — de Rommerswal — d'Egmont.
† le 25 juillet 1579, inhumé dans la chapelle de Saint-Léonard.

D'OYEMBRUGGE DE DURAS 1556-1584.
CHARLES, BARON D'OYEMBRUGGE, COMTE DE DURAS, fils de Jean, comte de Duras, et de Catherine de Guygoven, abbé de Dinant, assassiné près de Tongres, par des brigands, le 26 septembre 1584, inhumé à Saint Lambert, chapelle de Saint-Léonard.

D'OYEMBRUGGE 1598-1602
GUILLAUME D'OYEMBRUGGE, fils de Guillaume et d'Anne de Corswarem ; † le 5 octobre 1602

OZORIO 1537-1548.
HENRI OZORIO DE CASTRO ALMEYDA DE PALMA Y ANDRADA MONTE SOLE, aumônier de la reine Jeanne d'Aragon et de Castille.

DE PALUDE 1508-1527.
GÉRARD DE PALUDE, fils de Gérard de Palude et de Christine de Ghis ; grand écolâtre, prévôt de Saint-Pierre, † le 10 janvier 1527, inhumé à la cathédrale, au vieux chœur.

DE PELEGRINO 1502-1516.
ALEXANDRE DE PELEGRINO, fils de Benedetto de Pelegrino et de Cecilia Rusticelli-Sarrazini de Bologne; grand-chantre de Saint-Lambert.

DE PENNAS 1591-1611.
JEAN DE PENNAS, ou A PANNO, grand-écolâtre de Saint-Lambert, abbé de Thuin, † le 13 février 1611.

DE POITIERS 1535-1570.

GUILLAUME DE POITIERS, BARON DE LA FERTÉ, fils de Charles de Poitiers et de Jeanne de Carondelet; prévôt de Notre-Dame à Saint-Omer, écolâtre de Saint-Lambert, président du Conseil ordinaire, archidiacre de Famenne et de Campine, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1568, délégué au Concile de Trente, nommé évêque de Saint-Omer, en 1560; il refusa par modestie le siége épiscopal, † le 1er août 1570, inhumé à Poitiers; ses quartiers étaient : *de Poitiers — de Souse — d'Oisy — de Waernewyck — de Carondelet — de Bazant — de Chasset — de Chiceray.*

DE RENNEBOURG 1532-1585.

HERMAN DE RENNEBOURG, frère du tréfoncier Gaspard de Rennebourg; prévôt de Sainte-Croix et d'Utrecht, chanoine-comte de Cologne, archidiacre de Campine, proclamé tréfoncier jubilaire, † le 28 janvier 1585, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

DE ROBEN DE RAVILLE 1598-1621.

RODOLPH DE ROBEN DE RAVILLE, primicier d'Ingelheim, chanoine de Mayence, archidiacre d'Ardenne, député aux Diètes impériales, fils de Guillaume, gouverneur d'Ehrenbreinstein et de Salomée de Bacharach; ses quartiers étaient :
de Roben-Raville — d'Hondelingen — de Lellich — de Wampach — de Bacharach — de Sternfeld — de Schmitbourg — de Schwartzenberg.

DE ROSSEM 1544-1555.

JEAN DE ROSSEM OU VAN ROSSEM, fils de Guillaume, maréchal, de la Gueldre, et d'Anne de Harff.

DE ROZENKRANTZ 1544-1544.

GODESCALC ERIC DE ROZENKRANTZ, fils d'Eric Iwan, et de Dorothée Hölik de Pogwisch; grand-coste de Saint-Lambert, prévôt de Northuysen, chanoine de Lubeck, de Mayence, d'Hildesheim, † le 2 septembre 1544, inhumé dans la chapelle des Allemands.

DE RUBEMPRÉ 1556-1558.

PHILIPPE, COMTE DE RUBEMPRÉ (non reçu).

DE RUYSCHEMBERG 1585-1626

HENRI, COMTE DE RUYSCHEMBERG, fils de Guillaume, comte d'Overbach, et de Marguerite de Gulpen; archidiacre de Campine en 1604, chanoine de Strasbourg, de Munster, prévôt de Saint-Barthélemi à Liége, † le 15 octobre 1626, inhumé dans la cathédrale; ses quartiers étaient :
de Ruyschemberg — de Nesselrode — de Gheyr — de Spée — de Gulpen — d'Argenteau de Withem — de Trazegnies.

PONSART DE MARVILLE 1537-1546.

NICOLAS PONSART DE MARVILLE, grand-official de Liége, prévôt de Saint-Pierre, en 1545

DE PONTEGONIO 1596-1614.

GUILLAUME DE PONTEGONIO SAN ALLECRO, fils de Guillaume et de Marie Stassini-Brictii; grand-écolâtre de Saint-Lambert, † le 5 juillet 1614.

PYETRO DE PERRUGGIA 1524-1528.

FLAVIUS JULES PYETRO DE PERRUGGIA, cardinal du titre de Saint-Eusèbe.

DE RAETZ 1587-1589.

DE RAETZ, BARON ÉBERTIN DE FRENTZ-AMTELBERG (non reçu).

DE RAETZ 1592-1599.

DE RAETZ DE FRENTZ-ZIEGENHOWEMBERG, BARON JEAN, chanoine de Notre-Dame à Aix et à Spire, prévôt de Saint-Martin et de Saint-Cunibert à Keyserwert.

DE RAETZ 1594-1596.
GILBERT LUITPOLD, BARON DE FRENTZ-ZIEGENHOWEMBERG (non reçu).

DE RAVE 1591-1627.
NICOLAS DE RAVE, fils de Nicolas de Rave, podestat de Stavelot et Malmedy, et de Marguerite de Verleumont ; prévôt de Huy, grand-écolâtre de Saint-Lambert, † le 7 avril 1627, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

DE RENNEBOURG, 1528-1544.
GASPARD DE RENNEBOURG, fils de Guillaume, comte de Rennebourg de la Cornélie de Culembourg ; prévôt de Kerpen et de Fulda, grand-coste de Saint-Lambert, † le 25 février 1544, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame ; ses quartiers étaient :
de Rennenberg — de Schleiden — d'Erpach — de Bichenbach —
de Culembourg — de Buren — de Bourgogne — de la Vieuville.

QUADT DE BUSCHFELD 1580-1582.
ADOLPHE DE QUADT, COMTE DE BUSCHFELD, fils d'Adolphe et de Cécile de Pallant-Notberg.

DE QUARRÉ 1594-1601.
LOUIS DE QUARRÉ, fils de Jacques, gentilhomme de la cour de Charles-Quint, et d'Anne de Bléhen; archidiacre de Brabant, † à Naples, le 26 septembre 1601.

DE SAINT-GEORGES 1500-1509.
JEAN ANTOINE DE SAINT-GEORGES, archidiacre de Condroz, évêque d'Alexandrie, cardinal du titre des SS. Nérée et Achillée, patriarche de Constantinople, évêque de Parme, d'Albano, de Palestrina et de Sabine, † en 1509.

DE SALINAS 1509-1522.
BARTHOLOMEIO, COMTE DE SALINAS D'ORIGONE PACHECO SANCHEZ PAREO BEYRRA SOAREZ D'ALTOUNA, DIÉGO, chanoine de Coïmbre, Burgos, Bilbao, Compostelle et Segovia, archevêque de Jéricho et de Damiette.

DE SANCTORIS 1500-1570.
FATIUS DE SANCTORIS, archidiacre d'Ardenne, évêque de Pampelune, cardinal de la Sainte-Eglise du titre de Sainte Sabine

DU SART DE BOVEGNISTIER 1521-1547.
JEAN DU SART DE BOVEGNISTIER, grand-official de Liége, abbé de Dinant, † le 5 septembre 1547, inhumé dans les vieux cloîtres, sépulture de Bovegnistier.

DE SAVOYE 1542-1544.
EUGÈNE MARIE, PRINCE ET DUC DE SAVOYE, CHABLAIS CARIGNAN (non reçu).

DE SAYN WITTGENSTEIN 1561-1566.
GEORGES, COMTE DE SAYN-WITTGENSTEIN, fils du comte Guillaume et de Jeanne, comtesse d'Isembourg ; chanoine-comte de Cologne, de Trèves, de Strasbourg, prévôt de Saint-Géréon.

DE SCHAESBERG 1544-1556.
RENIER DE SCHAESBERG, fils de Georges et d'Anne de Streithagen de Schoen; † le 29 septembre 1556, inhumé dans la chapelle de Saint-Luc.

DE SCHAUMBOURG 1528-1556
ADOLPHE, COMTE DE SCHAUMBOURG ET HOLSTEIN, fils de Josse, comte de Schaumbourg et Holstein, et de Marie, comtesse de Nassau, Dillenbourg et Vianden ; archidiacre de Hainaut, chanoine-comte de Cologne, de Mayence en 1531, prévôt de Sainte-Croix, grand-prévôt de Liége en 1533, archevêque-électeur de Cologne en 1547, † à Brülh, le 20 septembre 1556.

DE SCHAUMBOURG 1542.

ANTOINE, COMTE DE SCHAUMBOURG, frère du tréfoncier Adolphe de Schaumbourg; doyen de Saint-Géréon, prévôt d'Hildesheim, de Maestricht et grand-prévôt de Saint-Lambert en 1556, archevêque-électeur de Cologne en 1556, † le 18 juin 1558, à Godesberg.

DE SCHAUMBOURG-HOLSTEIN 1557-1562.

GUILLAUME DE SCHAUMBOURG-HOLSTEIN, frère du tréfoncier; archevêque-électeur de Cologne, prévôt d'Hildesheim, de Messcheid et de Worms.

DE SCHAUMBOURG-STERNBERG 1563-1581.

HERMAN, COMTE DE SCHAUMBOURG-STERNBERG, fils d'Othon, comte de Schaumbourg et Sternberg, et de Marie, duchesse de Stettin et de Pomeranie; garde des sceaux du chapitre de Saint-Lambert, chanoine-comte de Cologne, évêque de Minden.

SCHENCK DE NYDEKEN 1592-1635.

GÉRARD SCHENCK DE NYDEKEN, fils d'Arnold, seigneur d'Hellenraedt, et de Marie Huyn d'Amstenraedt; † le 31 janvier 1635, inhumé à Saint-Lambert; ses quartiers étaient :

de Schenck — Flodroff — Oest — Stammen —
Amstenraedt — Mascherel — Printhagen — d'Oyen.

DE SCHETZ 1526-1529.

GUILLAUME DE SCHETZ, archidiacre de Brabant, chanoine de Saint-Servais à Maestricht, † le 29 novembre 1529.

SCHETZ DE GROBBENDONCK 1586-1598.

JEAN CHARLES SCHETZ DE GROBBENDONCK, fils de Gaspard et de Catherine d'Ursel; chancelier de la Toison d'Or en 1588, conseiller du roi d'Espagne, évêque de Tournai, † le 8 janvier 1598.

DE SCHEILLART 1593-1603.

ADAM DE SCHEILLART DE GUTZENICH, frère du tréfoncier Renier; en 1603 il résigna sa prébende pour épouser Adrienne de Hokerken de Neuerberg.

DE SCHELLAERT D'OBBENDORFF 1577-1593.

RENIER DE SCHELLAERT D'OBBENDORFF, chanoine de Trèves, de Prague, d'Olmutz et de Ratisbonne.

DE SCHILLINCK DE LANDSTEIN 1520-1526.

GUNDACCART UBALD, BARON DE SCHILLINCK DE LANDSTEIN ET DE ROTTENHEIM, (non reçu).

DE SCHILLINCK DE LANSTEIN 1531-1565.

EMÉRIC DE SCHILLINCK DE LANSTEIN, fils de Daniel, comte de Schillinck de Lanstein et Routhenheim; grand-chantre de Saint-Lambert en 1550, † le 2 avril 1565, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Lanstein.

DE SCHWARZENBERG 1581-1591.

FRÉDÉRIC, BARON DE SCHWARZENBERG, théologal de Saint-Lambert, † le 26 février 1591.

DE SCHWARZENBERG 1589-1591.

HENRI LOUIS, BARON DE SCHWARZENBERG (non reçu).

DE SERAING 1520-1530.

GILBERT DE SERAING.

DE SPEYS 1512-1539.

JEAN DE SPEYS ou SPÉE-BULLESCHUM, fils d'Adam de Speys ou Spée-Bulleschum et de Marguerite de Gymnich; archidiacre d'Ardenne; ses quartiers étaient

de Speys — de Blens — d'Orsbach — de Kendenich —
de Ghymnich — de Burschfeldt — de Hochsteden — de Horrich.

DE SPROLANT 1532-1540.

ARNOLD DE SPROLANT, † le 8 novembre 1540, inhumé devant le grand portail.

DE STEEL 1593-1618.
PIERRE DE STEEL, prévôt de Saint-Denis, † le 7 avril 1618, inhumé dans les vieux cloîtres.

VAN DER STREPEN 1514-1537.
PIERRE VAN DER STREPEN.

DE TAXIS 1585-1588.
ROGER DE TAXIS ET DE WACHTENDONCK, doyen d'Anvers, ambassadeur de l'Infant Dom Juan à Rome.

THOURIN 1587-1595
GEORGES THOURIN, grand théologal de Saint-Lambert, grand écolâtre, † le 14 avril 1595.

THYBIS 1524-1536.
MATHIAS THYBIS, prévôt de Saint-Maurice à Hildesheim, secrétaire-particulier du pape Adrien VI.

THYBIS-AQUISGRANS 1525 1528
MATHIAS CAMILLE THYBIS-AQUISGRANS, prévôt de Pavie, chanoine de Bologne, Urbino, Ferrare, cardinal-diacre, théologal de Saint-Lambert, † en 1528.

DE TORNACO dit D'ENGHIEN 1510.
JEAN DE TORNACO dit D'ENGHIEN, grand-official du chapitre, prévôt de Fosses, chanoine de Sainte-Croix, de Tournai et de Namur.

DE TOURINE 1587.
JOSEPH DE TOURINE, grand-écolâtre.

DE LA TOUR PERREAU DE CATTILLON 1517-1527.
LOUIS DE LA TOUR PERREAU DE CATTILLON, fils de Jean, grand-maître d'Hôtel du roi de France Louis XI.

DE TRAPPÉ 1566-1585
MATHIAS DE TRAPPÉ, fils de Guillaume et de Gertrude d'Ordingen; grand official du chapitre, † le 3 février 1585.

DE LA TROLIÈRE 1550-1557.
PIERRE DE LA TROLIÈRE DE BEAUMANOIR, doyen de Tournai, abbé de Notre-Dame à Namur, † à Rome en novembre 1557.

TURCK 1543-1544.
GUILLAUME TURCK, fils de Libert et de Josine de Hémert ; il résigna son canonicat et épousa Berthe de Pieck de Wolfswaert.

DE VACCA DE CABÊZA 1509-1550
LOUIS DE VACCA DE CABÉZA-Y-NUNEZ DE GUSMAN, gouverneur de Charles-Quint, commensal-auditeur du pape Jules II, évêque de Canaries en 1523, de Salamanque en 1530, de Palencia en 1537, † le 12 décembre 1550 ; ses quartiers étaient :

de Vacca-Cabeza — Comontez — Valdécomar — Torrez —
de Gusman — de Gusman — Ponce de Léon — Nunez.

DE VELBRUCK 1505 1530
JEAN, fils de Ludolphe de Velbruck et de Christine de Hemberg; inhumé à la cathédrale, aux vieux cloîtres.

VON VELPURBOURG 1588-1591.
VON VELPURBOURG CHATTOFSTEIN, prévôt de Quettlimbourg, d'Ausbourg et de Hanau, (non reçu)

DE VENCEY 1555-1557
NICOLAS DE VENCEY, archidiacre de Condroz, référendaire des deux signatures, évêque de Bagnorea.

VILLARAMIREZ JUAN RAPHAEL 1557-1565

VILLARAMIREZ Y ZAMBRANO, TORREZ DE VILLA FLORIDA-LEGANEZ, précepteur-aumônier de l'Infant Dom Philippe, théologal de Saint-Lambert.

VITTELIUS-VITTELLOCCI 1559-1568

BALTHASARD VITTELIUS-VITTELLOTIUS, archidiacre de Campine, évêque d'Imola et de Citta di Castello, cardinal-prêtre de Sainte-Marie *in Portico*.

VAN DER VORST 1534-1549.

PIERRE VAN DER VORST ou VORSTIUS, fils de Jean, seigneur de Loenbeke, chancelier de Brabant, et de Jeanne van Thielt; chapelain du pape Adrien VI, auditeur de Rote en 1534, évêque d'Aqui, archidiacre de Famenne en 1535, chanoine de Cambray, d'Aix-la-Chapelle, de Notre-Dame d'Anvers, de Worms, archidiacre de Brabant, prévôt des SS. Cassius et Florent à Bonn, doyen de Sainte-Gudule, abbé de Vaucelle, etc., etc., † à Rome, le 9 décembre 1549; ses quartiers étaient :

de Vorst — de Spanheim — de Papendonck — van Dulffle —
de Thielt — de Pellen — van Doern — de Vilters

VAN DER VORST 1538-1546.

JEAN VAN DER VORST, frère du tréfoncier Pierre Van der Vorst; prévôt de Cambray en 1529, doyen d'Utrecht, † le 8 novembre 1546.

VOSSIUS 1586-1609.

GÉRARD VOSSIUS, chapelain du pape Sixte V, prévôt de Tongres, † le 25 mars 1609.

DE WACHTENDONCK 1519-1553.

GUILLAUME DE WACHTENDONCK, chanoine de Munster, de Xanten, prévôt de Wassenberg, † le 19 juin 1553, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Wachtendonck.

DE WACHTENDONCK 1580-1633.

ARNOLD DE WACHTENDONCK, fils d'Arnold de Wachtendonck de Germenzéel, grand-maréchal du Duché de Clèves, et d'Élisabeth de Loë-Wissem; prévôt de Xanten, archidiacre de Brabant en 1602, député aux Diètes impériales, grand-chancelier, grand-doyen en 1620, † le 9 septembre 1633, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Horion.

DE WAESBERG 1597-1611.

JEAN DE WAESBERG, fils de Jean de Waesberg, comte de Castre et de Rheineck, et d'Ursule de Schwartzemberg; prévôt de Worms

DE WAHA 1585-1631.

HENRI DE WAHA, fils de Nicolas de Waha de Baillonville et de Catherine de Poitier de Tihange; † le 18 mars 1631, inhumé à Baillonville.

DE WOËSTENRAEDT 1536-1573.

MARTIN DE WOËSTENRAEDT, prévôt de Saint-Jean, grand-coste de Saint-Lambert, proclamé tréfoncier-jubilaire le 6 septembre 1570, † le 6 janvier 1573, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Woëstenraedt.

DE WOESTENRAEDT 1562-1588

NICOLAS DE WOËSTENRAEDT, prévôt de Saint-Paul en 1569, archidiacre d'Ardenne en 1584, abbé de Dinant, grand-chancelier du prince de Liége, député du chapitre aux Diètes impériales, † le 18 janvier 1588, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Woëstenraedt.

DE WOESTENRAEDT 1585-1587.

JACQUES DE WOËSTENRAEDT, frère du tréfoncier Nicolas, † le 29 juillet 1587, inhumé dans la cathédrale, caveau de Woestenraedt.

DE WASSENBERG ET HOENGHEN 1578-1601.

HENRI DE WASSENBERG ET HOENGHEN, fils de Jean Wassenberg et Hoenghen et de Marguerite de Hilsbach; chanoine de Xanten, prévôt de Sainte-Croix, grand-écolâtre en 1595, † le 22 juin 1601, inhumé dans la chapelle de Sainte-Anne.

DE WYDE-WIEDE 1533-1540.

JEAN, COMTE DE WYDE-WIEDE, fils du comte Jean et d'Elisabeth, comtesse de Nassau; chanoine-comte de Cologne ; ses quartiers étaient

de Wyde d'Isenbourg — de Dietz — de Vernenbourg — de Saffenbourg —
de Nassau — de Heinsberg — de Hesse — de Catzenelbogen.

WELL DE WEVELINGHOVEN 1509-1532

ETIENNE WELL DE WEVELINGHOVEN, prévôt de Saint-Cunibert à Cologne, † le 9 août 1532.

DE WINNENBOURG 1570-1580.

DANIEL, COMTE DE WINNENBOURG, fils de Philippe, comte régnant de Dilstein, et d'Ursule, comtesse de Riedberg ; chanoine-comte de Cologne, de Mayence et de Strasbourg, † le 13 juillet 1580.

DE WILTE 1522-1525

DÉGENHARD DE WILTE, chancelier de l'archevêque électeur de Cologne.

DE WILTE 1525 1537.

JEAN DE WILTE, † le 26 juin 1537, inhumé dans les vieux cloîtres.

WITTEN 1533-1584.

JEAN WITTEN, grand-écolâtre de Saint-Lambert en 1549, archidiacre d'Ardenne en 1558, prévôt de Tongres en 1568, grand-chancelier en 1570, grand-prévôt de Liége, proclamé tréfoncier jubilaire le 18 mars 1584, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Witten.

DE WITTENHORST 1556 1577

THIERRY DE WITTENHORST, fils de Jean de Wittenhorst de Horster Monfort, et de Josène de Wèze ; chanoine d'Utrecht, prévôt de Deventer et de Saint-Werenfrid d'Elsten.

DE WYDE DE NASSAU 1567 1569

GUILLAUME HENRI, COMTE DE WYDE DE NASSAU, (non reçu)

DE WYDE DE NASSAU 1591-1612.

GUSTAVE FREDÉRIC AUGUSTE, COMTE DE WYDE DE NASSAU DE HOHENZOLLERN.

DE WYNGAERDE 1527-1567

JEAN FLORENT DE WYNGAERDE, fils de Floris de Wyngaerde et d'Arnoldine de Duvenvorde; grand-official du chapitre, grand-écolâtre en 1559, † le 4 mai 1567, inhumé dans la chapelle, de Saint-Luc ; ses quartiers étaient

de Wyngaerden — — d'Egmont —
de Duwenvorde — de Viane — d'Ysselstein — Zwiëten.

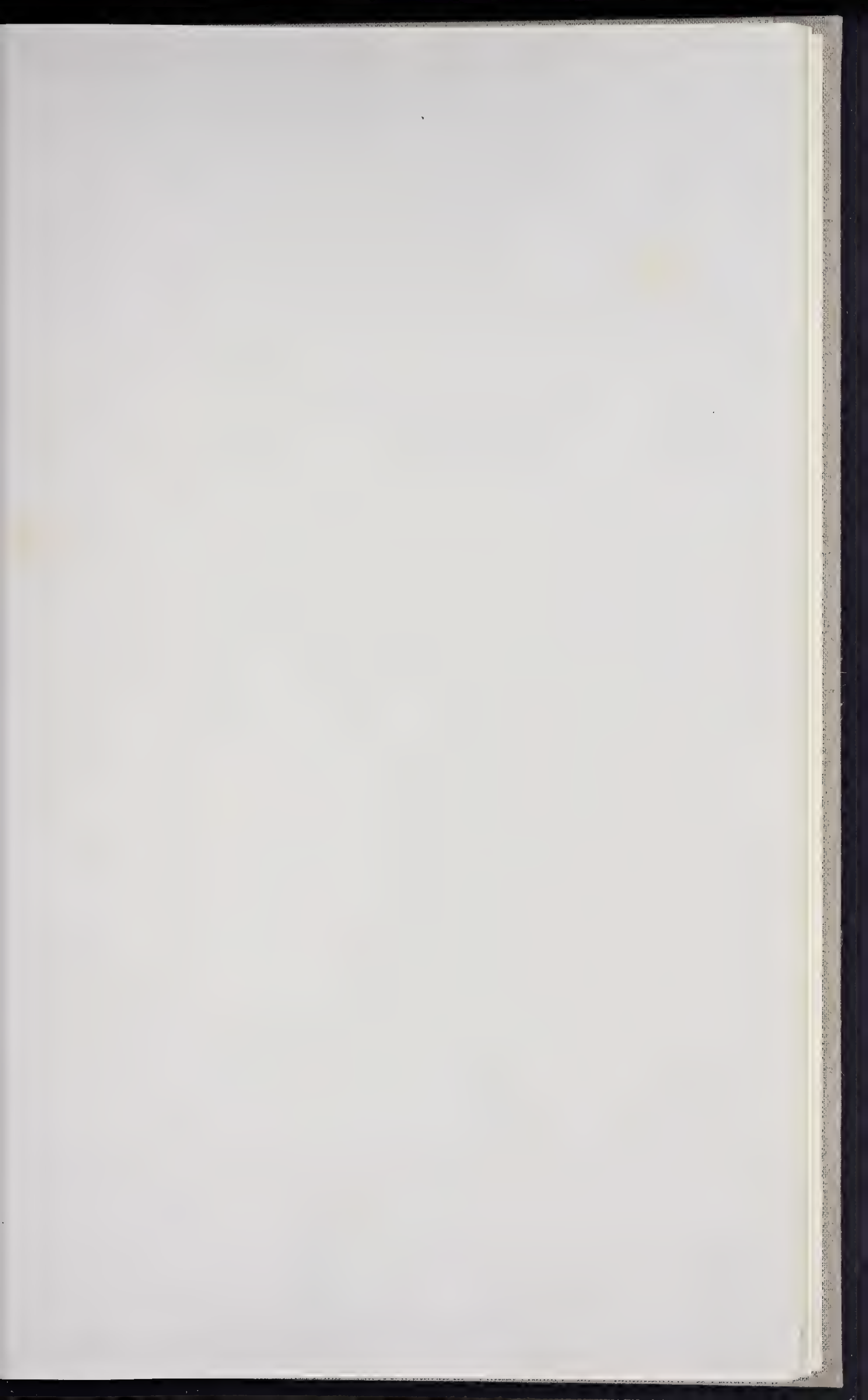
VAN-DE-WYNGAERT 1540-1593.

WYNAND VAN-DE-WYNGAERT, abbé d'Amay, prévôt de Fosses et d'Hanzinnes, grand doyen de Saint-Lambert en 1564, grand-prévôt en 1580, député au Concile de Trente, proclamé tréfoncier jubilaire, † le 23 juin 1593, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Wyngaerde ; ses quartiers étaient

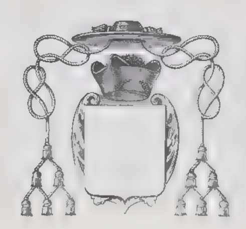
de Wyngaerde — de Baersdorp — de Glymes — de Daelhem —
de Heym — de Neerpen — de Gheel — de Dyntere

DE WYNGAERDE 1579-1618

WINAND DE WYNGAERDE, prévôt de Fosses, abbé de Hanzinnes, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1606, † le 29 décembre 1618, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Wyngaerde.







DIX-SEPTIÈME SIÈCLE *

D'ALBERG 1690-1697.

FRÉDÉRIC, BARON D'ALBERG, chambellan de Worms, grand-coste de Saint-Lambert; ses quartiers étaient : *d'Alberg — Ingelheim — Schoënborn — d'Echter —*
de Cromberg — de la Leyen — Walderdorff — Kesselstade.

D'ALLAMONT 1653-1673.

EUGÈNE ALBERT D'ALLAMONT, COMTE DE BRANDEVILLE, BARON DE BUZY-MALANDRY, fils de Jean, gouverneur de Montmédy, et d'Agnès, comtesse de Mérode-Waroux ; évêque de Ruremonde en 1669, vicaire-apostolique pour les Provinces-Unies, administrateur de l'évêché de Bois-le-Duc, évêque de Gand en 1666, † à Madrid, le 29 août 1673 ; ses quartiers étaient : *d'Allamont — de Custines — de Lénoncourt — de Choiseul —*
de Mérode — de Ghystelles — de Wissocq — van der Gracht

D'ANTHINE 1627-1637.

FRANÇOIS D'ANTHINE, fils de Florent et de Marguerite Moreau de Rave ; grand-official de Liége en 1631, † le 13 février 1637, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Saint Luc.

* C'est à dater de la fin du XVI[e] siècle que les archives du chapitre de Saint-Lambert mentionnent fréquemment les preuves chapitrales que les tréfonciers faisaient lors de leur admission. Aux *documenta Juris, Litterarum Provisionis, Litterarum Tonsuræ, Producti in capitulo*, un tréfoncier, hormis qu'il ne fût : *graduatus in sacra theologia aut utroque seu altero jure licenciatus*, devait produire pendant six semaines *coram populo*, huit quartiers probants : ces derniers représentaient les 4 bisayeux, les 4 bisayeulles paternels et maternels du récipiendaire ; ces 8 quartiers étaient justifiés par la mention des 16 trisayeux et ceux-ci par l'énumération des 32 quatrayeux.

Indépendamment des preuves testimoniales et sermentées, on joignait un crayon généalogique dûment authentiqué, dressé à l'aide de 15 actes baptistaires, y compris celui de l'aspirant, 7 actes de mariages, 12 à 14 actes de décès ; à ces 36 documents on ajoutait 48 mentions des arrières grands-ascendants, ce qui faisait la nomenclature de 84 personnes dont la lignée, filiation, bonne fâme et réputation étaient certifiées par des témoins idoines.

Exemples en 1649, 1652 et 1660, les trois frères, princes et comtes landgraves de Furstenberg furent reçus tréfonciers de Liége; leurs quartiers probants étaient : *de Furstenberg — de Zimmern — de S[illegible] — de Helfenstein*
de Hohenzollern — de Zimmern — de Rhingrave — de Salm

Ces 8 quartiers furent justifiés par leurs 16 ascendants, et ces derniers par les mentions des 32 quintayeux des récipiendaires savoir

Wolgange de Furstenberg — Elisabeth, comtesse de Solms — Christophe, comte de Werdenberg — Eléonore, princesse de Mantoue — Jean, baron de Zimmern — Catherine, comtesse d'Erpach — Wilheim, comte d'Erberstein — Jeanne, comtesse de Hanau — Rudolphe, comte de Sultz — Marguerite, princesse de Walpurg — Rheinhart, comte de Ripont — Anne, palatine du Rhin — Louis, comte d'Helffenstein — Elisabeth, comtesse de Limbourg — Jean, comte de Sonenberg — Jeanne, comtesse de Salm — Frédéric, comte de Hohenzollern — Jeanne, comtesse de Bersöil — Ernest, margrave de Baden — Elisabeth, margravine de Brandebourg — Jean, comte de Zimmern — Catherine, comtesse d'Erpach — Wilheim, comte d'Erberstein — Jeanne, comtesse de Hanau — Philippe, palatin du Rhin — Antone, comtesse de Neuchâtel — Louis, comte d'Œttingen — Salomée, comtesse de Zollern — Jean, comte de Salm — Anne, comtesse d'Harancourt — Louis, comte du Stainville — Oudette, baronne de Tullière.

D'ARBERG 1679-1681.
ANTOINE UDALRIC, COMTE D'ARBERG ET DE FREZIN, archidiacre de Condroz ; résigna sa prébende pour épouser Cécile Isabelle Louise, princesse de Gonzague et de Mantoue, marquise de Tricière et de Montferrat ; ses quartiers étaient
d'Arberg — d'Ardenete — de Brion — du Chasteler —
de Gavre — de Renty — de la Marck — de Manderscheidt.

D'ARENBERG 1603-1613
CHARLES D'ARENBERG, fils de Charles de Ligne, prince d'Arenberg, chevalier de la Toison d'Or, et d'Anne de Croy ; archidiacre de Campine, chanoine-comte de Cologne et de Mayence, † le 21 avril 1613 ; ses quartiers étaient
de Ligne-Arenberg — de Berghes — de Croy — de Croy-Chimay —
de Croy — de la Marck — d'Egmont — d'Halewin.

D'ARENBERG 1613-1623
COMTE EUGÈNE D'ARENBERG, prévôt de Saint-Waudru à Mons, chanoine-comte de Cologne : il résigna sa prébende en 1624 et entra dans l'Ordre des Capucins où il fut connu sous le nom de Frère Didier

D'AUTRICHE 1620-1662.
LÉOPOLD GUILLAUME, ARCHIDUC D'AUTRICHE, fils de l'empereur Ferdinand II et d'Eléonore Marie de Bavière ; tréfoncier-junior en 1620, évêque de Strasbourg, de Passau en 1632, de Breslau, d'Olmutz en 1637, d'Halberstadt en 1627, dernier prince-abbé de Hirchsfeld, de Murbach et de Ludern, grand-maître de l'Ordre Teutonique en 1640, † à Vienne en 1662 ; ses quartiers étaient
d'Autriche — Hongrie — Bavière — Autriche —
Bavière — Autriche — Lorraine — Danemarck.

DE BADEN 1674-1677.
BERNARD GUSTAVE, PRINCE DE BADEN, trésorier de Saint-Lambert, chanoine-comte de Cologne, de Strasbourg et de Fulda, archichancelier de l'empire, cardinal en 1671, † au château de Hamelburg le 26 décembre 1677 ; ses quartiers étaient
de Baden — Palatin du Rhin — de Salm — Palatin du Rhin —
de Wurtemberg — de Hesse — d'Anhalt — de Barbian

DE BANDE 1651-1679
GUILLAUME DE BANDE DE BEAURIEUX, fils d'Eustache et de Marie de Custine ; chanoine-comte de Cologne, député du chapitre de Saint-Lambert en cour de Rome et à la Diète de Wetzlaër ; ses quartiers étaient
de Bande — van Greisch — van den Steen — van Héverlangen —
de Custine — de Lutzbourg — de Cabba-Cabbeek — de Knippenberg.

DE BAVIÈRE 1601-1650
FERDINAND, DUC DES DEUX BAVIÈRES, fils de Guillaume, duc des deux Bavières, et de Renée, duchesse de Lorraine ; en 1612 prince-évêque de Liége, archevêque-électeur de Cologne, évêque de Munster, d'Hildesheim, de Paderborn en 1618, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, grand-prévôt de Berchtesgarde, † à Bonn le 13 septembre 1650.

DE BAVIÈRE 1641-1688.
MAXIMILIEN HENRI, DUC DES DEUX BAVIÈRES ET DE LEUCHTENBERG, fils d'Albert, duc des deux Bavières, et de Mathilde landgravine de Leuchtenberg ; chanoine de Cologne, Hildesheim, Magdebourg, Salzbourg, Strasbourg, Munster, Halberstadt et Constance, prévôt de Saint-Géréon, coadjuteur d'Hildesheim, prévôt de Berchtesgarde, grand-coste de Saint-Lambert, archidiacre de Hesbaye, grand doyen de Saint-Lambert, prince-évêque de Liége en 1650, évêque d'Hildesheim et de Munster, † à Bonn le 3 juin 1688.

DE BAVIÈRE 1646-1685
ALBERT SIGISMOND, DUC DES DEUX BAVIÈRES, évêque de Freyzingen, archidiacre de Famenne, † en 1685

DE BAVIÈRE 1671-1681.
WOLFGANG GEORGES FRÉDÉRIC, DUC DES DEUX BAVIÈRES, COMTE PALATIN DU RHIN, fils de l'électeur Philippe et d'Élisabeth, landgravine de Hesse; † à Neustadt en Autriche, le 3 juin 1681.

DE BAVIÈRE 1679-1694.
LOUIS ANTOINE, DUC DES DEUX BAVIÈRES, frère du tréfoncier Wolfgang Georges; chanoine-comte de Cologne, évêque de Worms, grand-maître de l'Ordre Teutonique en 1685, † le 4 mai 1694.

DE BAVIÈRE 1688-1728.
FRANÇOIS LOUIS, DUC DE BAVIÈRE, COMTE RHINGRAVE PALATIN DU RHIN, grand-official de Liége, évêque de Wladislaw et Kalisch, de Breslau, de Worms, prévôt d'Elwangen en 1694, coadjuteur de Mayence en 1710, électeur de Trèves, grand-maître de l'Ordre Teutonique.

DE BAVIÈRE 1690-1723.
JOSEPH CLÉMENT, DUC DE BAVIÈRE, LANDGRAVE DE LEUCHTENBERG, fils de Ferdinand, duc électeur de l'empire, et de Marie Henriette, princesse royale de Savoye; évêque de Ratisbonne en 1685, archevêque-électeur de Cologne en 1685, évêque d'Hildesheim, de Freyzingen, archichancelier de l'empire en Italie, † à Bonn, le 12 novembre 1723, ses quartiers étaient : *de Bavière — Lorraine — Autriche — Bavière*
Savoye — Autriche — France — Médicis.

DE BAVIÈRE 1694-1728.
FRANÇOIS LOUIS, DUC DE BAVIÈRE, COMTE PALATIN DU RHIN, DUC DE JULIERS ET DE CLEVES, frère des tréfonciers Wolfgang Georges et Louis Antoine; évêque de Breslau en 1653, de Worms, grand-maître de l'Ordre Teutonique, électeur de Trèves en 1716.

DE BENTHEIM-TECKLENBURG 1637-1641.
ERNEST GUILLAUME, COMTE PRINCIER DE BENTHEIM, fils de Guillaume Henri et d'Anne Elisabeth, princesse d'Anhalt; grand-maître de la cour de Ferdinand, duc de Bavière et prince-évêque de Liége, député du chapitre de Saint-Lambert à la diète de Wetzlaer, † le 2 août 1641, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Leyen; ses quartiers étaient:
de Bentheim — de Tecklenburg — de Neuenaar — de Schawenburg —
d'Anhalt — de Barby — Palatin du Rhin — de Saxe.

DE BENTHEIM-STEINFURT 1679-1691.
GEORGES MAURICE, COMTE DE BENTHEIM-STEINFURT-TECKLENBURG ET RHÉDA, fils du comte Hermann et de Wilhelmine, princesse de Hesse-Rothenfels; grand coste de Saint-Lambert, chanoine d'Osnabruck, de Magdebourg, Verden et d'Halberstadt, député du chapitre de Liége aux diètes du Cercle de Westphalie.

DE BERGHES 1695-1743.
GEORGES LOUIS, COMTE DE BERGHES, fils d'Eugène et de Florence, comtesse de Renesse-Warfusée; chanoine d'Hildesheim et de Cologne. Élu prince-évêque de Liége, le 7 février 1724, † le 5 décembre 1743, inhumé dans la cathédrale; ses quartiers étaient : *de Berghes — de Hamal — de Hornes — de Withem —*
de Renesse — de Rubempré — d'Egmont — de Lens.

DE BERG DE TRIPS 1605-1653.
HERMAN DE TRIPS, fils d'Adam et de Josinne d'Eynatten; théologal de Saint-Lambert, † le 29 mars 1653, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Sainte-Anne; ses quartiers étaient : *de Berg — de Heinsberg — de la Leyen — de Hack —*
d'Eynatten — de Hoensbroech — de Bléhen — de Binckem.

DE BERG DE TRIPS 1653-1654.
HERMAN, BARON DE BERG DE TRIPS, fils de Henri et d'Elisabeth de Schuller d'Efferen; ses quartiers étaient : *de Berg — de la Leyen — d'Eynatten — de Blehen —*
de Schuller — de Quadt — d'Efferen — de Bernsart.

VAN BÉRINGHEN 1683-1689.

PHILIPPE VAN BÉRINGHEN, fils de Jean et d'Elisabeth de Walsche; doyen de Louvain, † le 25 octobre 1685.

DE BERRENET DE CROMAR 1682-1694

DE BERRENET DE CROMAR, fils de René et de Jeanne de Bonvalet de Grandvild; grand-coste de Saint-Lambert, † le 2 février 1694, inhumé dans la chapelle de la Sainte-Croix; ses quartiers étaient

Berrenet de Cromar — de Bidault — de Champagne — de Champagne — de Bonvalet — de Tudot — de Maraire — de Blanc.

DE BERLAYMONT 1635-1678

HENRI DE BERLAYMONT, fils de Henri, seigneur de la Chapelle, et de Marguerite de Celles; † au château de Custines le 11 juin 1678; ses quartiers étaient

de Berlaymont — d'Hosden — de Lens de Licques — de Withem — de Celles — de Puysieux — de Mérode — de Berlo

DE BERLO 1609-1610.

HUBERT DE BERLO, fils de Henri et d'Anne de Beeck, abbé de Ciney en 1609, † tué dans la guerre de Hongrie.

DE BERLO 1614-1635.

ERNEST DE BERLO, COMTE DE HOZÉMONT, fils de Jean et d'Anne de Blitterwyck; il résigna sa prébende et entra dans l'Ordre des Capucins, † en 1635; ses quartiers étaient : *de Berlo — van der Meer — de Locquenghien — van der Gracht — de Blitterswyck — de Cortenbach — de Rougrave — de Horion.*

DE BERLO 1618-1630.

GUILLAUME DE BERLO, frère du tréfoncier Ernest; il résigna sa prébende pour épouser Marie d'Hanxeler, † le 23 avril 1648

DE BERLO 1632-1635.

FRANÇOIS HENRI DE BERLO, frère du tréfoncier Guillaume; † le 20 septembre 1635, inhumé dans la chapelle de la Vierge

DE BERLO 1676-1725.

FERDINAND MAXIMILIEN PAUL, COMTE DE BERLO, fils de Jean, comte de Berlo de Chockier, général des troupes du duc de Bavière, gouverneur d'Ingolstadt, et d'Anne de Berlo, comtesse de Hozémont; prévôt de Landshut en Bavière, archidiacre de Campine en 1688, évêque de Namur en 1698, prévôt de Saint-Paul en 1709, † au château de Chockier le 23 août 1725; ses quartiers étaient :

de Berlo — de Senzeilles — de Francdouaire — de Storabostrate — de Berlo — de Blitterswyck — de Montoye — de Quarouble.

DE BERLO DE HOZÉMONT 1690-1700.

FRANÇOIS EGON, COMTE DE BERLO ET DE HOZÉMONT, fils de Ferdinand, comte de Hozémont, et d'Agnès, baronne de Rouvroy; † le 14 juin 1700; ses quartiers étaient

de Berlo — de Blitterswyck — de Montoye — de Quarouble — de Rouvroy — de Locquenghien — de Locquenghien — de Tenremonde.

DE BERSAQUE 1606-1609.

OMER BERTHUN, BARON DE BERSAQUE, fils de Piat et de Jeanne de Wailly; archidiacre de Hainaut, grand-official de Saint-Lambert, † le 4 février 1609, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame-aux-Degrés; ses quartiers étaient :

de Bersaque — de Boubers — de Saint-Martin — de Berneuille — de Wailly — de Monechove — de Senlys — de Lens-Rebeque.

DE BETTE DE LÈDE 1620-1624.

JACQUES LOUIS, MARQUIS DE BETTE ET DE LÈDE, fils d'Adrien et d'Agnès de Mérode; ses quartiers étaient : *de Bette — de Verdière — de Gruutère — de la Hamayde — de Mérode — de Warfusée — de Mol — de Siebenbourg —*

DE BILLEHÉ 1623-1646.

ERNEST, BARON DE BILLEHÉ, fils de Charles, seigneur de Vierset, et de Louise Pérez-y-Lopez ; prévôt de Tongres en 1632, archidiacre de Campine, membre du Conseil privé, † le 6 juin 1646 ; ses quartiers étaient

de Billehé — de Gommer — de Couwenberg — van der Woorden —
Pérez — Zégurra — Lopez-Villanova — van de Herve.

DE BLANCKARD 1640-1659.

FRANÇOIS ISIDORE DE BLANCKARD, fils de François Isidore, haut-voué de Willich, et de Marie de Cortembach ; prévôt de Notre-Dame à Maestricht en 1652, archidiacre de Famenne, † le 4 mai 1659, inhumé près de la trésorerie de Saint-Lambert ; ses quartiers étaient : *de Blanckard — de Beyssel-Gymnich — de Schenck — de Vlodrop —*
de Cortembach — de Schombeeck — de Printhagen — de Horion.

DE BLOCQUERIE 1607-1646.

CHRISTOPHE DE BLOCQUERIE, fils de Laurent et de Marie de Heers ; grand-écolâtre en 1611, grand-chancelier, prévôt de Saint-Pierre, archidiacre de Famenne, président de la Chambre des comptes, † le 28 juin 1646, inhumé dans le vieux chœur.

DE BLOIS D'YSENDORN 1694-1698.

FRÉDÉRIC, COMTE DE BLOIS D'YSENDORN ; ses quartiers étaient

de Blois — d'Elderen — de Rheede — de Sassefelde —
de Wassenaër — de Voort — de Pallant — de Leyde.

DE BOCHOLTZ 1600-1608.

FRANÇOIS DE BOCHOLTZ, frère des tréfonciers Arnold et Guillaume ; inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Bocholtz ; ses quartiers étaient

de Bocholtz — de Vriemersheim — de Vinick — d'Eck —
de Cortembach — de Horion — d'Hanxeler — de Randeraedt.

DE BOCHOLTZ 1615-1652

JEAN, BARON DE BOCHOLTZ, frère du grand-doyen Gilles de Bocholtz ; prévôt de Sainte-Croix en 1624, † le 3 novembre 1652, inhumé dans la chapelle des comtes de Bocholtz à Saint-Lambert ; ses quartiers étaient

de Bocholtz — de Busfeld — de Dript — de Boxmer —
de Bocholtz — d'Heythauzen — de Pollard — d'Asselt.

BOCHOLTZ 1615-1649.

GILLES, BARON DE BOCHOLTZ, prévôt de Saint-Paul en 1615, grand-écolâtre en 1627, grand-doyen en 1641, † le 27 mai 1649, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Bocholtz.

DE BOCHOLTZ 1620-1622.

ARNOLD, BARON DE BOCHOLTZ, fils de Godefroid et de Marguerite de Groesbeeck, † le 15 septembre 1622 ; ses quartiers étaient

de Bocholtz — de Vinick de Langfeld — de Cortembach — d'Hanxeler —
de Groesbeeck — de Goër — de Rougrave — de Horion.

DE BOCHOLTZ 1633-1669.

FERDINAND, BARON DE BOCHOLTZ, frère du tréfoncier Arnold ; chanoine de Munster, d'Hildesheim, archidiacre de Brabant en 1634, prévôt de Saint-Pierre en 1646, grand-doyen de Saint-Lambert en 1650, ambassadeur et ministre plénipotentiaire près de diverses cours, † le 21 janvier 1669 au château d'Orey.

DE BOCHOLTZ 1651-1673.

FRANÇOIS GUILLAUME, BARON DE BOCHOLTZ, frère du tréfoncier grand-doyen Ferdinand ; trésorier de la cathédrale d'Hildesheim, archidiacre de Brabant.

DE BOCHOLTZ 1667-1698.

JEAN ARNOLD, BARON DE BOCHOLTZ, fils d'Arnold, baron de Bocholtz, et de Ève de Velbruck de Garath ; ses quartiers étaient

de Bocholtz — de Pollard — d'Eyl — de Brockhusen —
de Velbruck — de Metternich — d'Eyl — de Bernsauw.

DE BONGAERT 1614-1636.

JEAN HENRI DE BONGAERT, fils de Guillaume et de Marie d'Eynatten; chantre de la métropolitaine de Trèves, † le 30 octobre 1636, inhumé dans la cathédrale, chapelle des échevins ; ses quartiers étaient

de Bongard — de Mascherel — de Palant — de Hompesch —
d'Eynatten — de Brandenbourg — de Reuschenberg — de Gheyr —

DE BOUILLON 1660-1715.

LOUIS EMMANUEL THÉODORE LA TOUR D'AUVERGNE DE BOUILLON, grand-prévôt de Saint-Lambert

BOURGOGNE 1602-1608

HERMAN PHILIPPE, COMTE DE BOURGOGNE ET DE FALLAIS, fils de Charles, comte de Fallais, et de Jeanne de Culembourg ; il résigna sa prébende pour épouser Iolande, comtesse de Longueval de Bucquoy ; ses quartiers étaient :

de Bourgogne — della Cerda — de Werchin — de Luxembourg —
de Culembourg — de Briénen — d'Alckmade — de Zuitte.

DE BOURGOGNE 1618-1650

ADRIEN CONRARD DE BOURGOGNE BRÉDAM, fils de Pierre, comte de Brédam, et de Catherine d'Oyembrugge de Duras; prévôt de Maestricht en 1626, grand-pénitencier, † le 2 octobre 1650, inhumé à Saint Lambert, chapelle Saint-Léonard ; ses quartiers étaient :

de Bourgogne — de Werchin — de Gavre — Rubempré
d'Oyembrugge — de Guygove — de Mérode — de Corswarem.

DE BOXHORN 1606-1636

JEAN DE BOXHORN, fils de Philippe de Boxhorn ; conseiller de Brabant, et de Walrave de Heym Erkelens, † le 6 mai 1636.

DE BRANDENBOURG 1628-1630

FLORENT, BARON DE BRANDENBOURG, VICOMTE D'ESCLAYE, D'AUDENBOURG ET DE DINANT, chambellan, conseiller intime du prince-évêque Ferdinand de Bavière, (non reçu); ses quartiers étaient : *de Brandenbourg — de Liédekerke — de Berlaymont — de Ligne —*
de Carondelet — de Boulant — d'Ave — de Carondelet.

DE BRANDENBOURG 1671-1674.

HENRI THÉODORE, BARON DE BRANDENBOURG, VICOMTE D'ESCLAYE, D'AUDENBOURG ET DE DINANT, fils de Florent et de Madeleine de Montmorency; théologal de Saint-Lambert, grând-écolâtre ; il résigna sa prébende pour entrer dans l'Ordre des Capucins.

DE BRAUNSBERG 1602-1622.

DIÉDÉRICK AUGUSTIN, BARON DE BRAUNSBERG, fils de Conrard, dapifer de l'électorat de Trèves, et de Julie de Cicignon de Spanheim ; théologal de Saint-Lambert, chanoine de Worms et de Spire, † le 30 août 1622, inhumé à Saint-Lambert, sépulture de Trappé ; ses quartiers étaient

de Braunsberg — de Merxheim — de Winenberg — de Bilsteen —
de Cicignon — de Metternich — de Spanheim — de Trappé

DE BRAUNSBERG 1615-1617

THIERRY, BARON DE BRAUNSBERG, frère de Diédérick Augustin ; (non reçu).

DE BREITBACH 1680-1694.

EMIC LOUIS, BARON DE BREITBACH, fils de Guillaume, baron de Breitbach, et d'Anne, baronne de Dalberg, ses quartiers étaient

de Breitbach — de Schaeneck — de Lanstein — de Leutersdorff —
de Dalleberg — de Bemmingen — de Broneberg — d'Helmstatt.

DE BREYDERBACH 1695-1702

GUILLAUME ANTOINE DE BREYDERBACH, fils de Gaspard Florent et de Marguerite de Vervo ; ses quartiers étaient

de Breyderbach — de Bondorff Metternich — von Hufghen — de Woordt —
de Vervo — de Rave — von Huard — de Rahier.

DE BRONCHORST 1684-1685

OTHON GUILLAUME, COMTE DE BRONCHORST GRONSVELT-EBERSTEIN, BARON DE BATENBOURG, vicaire-général de l'évêque d'Osnabruck; (non reçu).

DE BRUNSBERG 1601-1616

AUGUSTIN DE BRUNSBERG, fils de Guillaume, baron de Brunsberg, et d'Anne, baronne de Winnenberg; grand-chantre de Saint-Lambert, † le 18 septembre 1616.

DE BRYEL 1657-1657.

JEAN ARNOLD DE BRYEL DE LYMBRICHT, fils de Nicolas et de Marie d'Eynatten; ses quartiers étaient .

de Bryel de Lymbricht — de Cortembach — de Streithagen — de Goër — d'Eynatten — de Reuschenberg — d'Hoemen — de Spée.

DE BURCHERODE 1678-1693.

HENRI, BARON DE BURCHERODE, fils de Jean Frédéric, conseiller de l'électeur de Saxe et de Lucie, baronne de Rauzan-Pegwisch.

BURMAN 1679-1696.

JEAN PIERRE BURMAN, fils de Pierre et de Gertrude de Palandt; conseiller intime, prévôt de Saint-Martin, grand-écolâtre de Saint-Lambert, évêque-suffragant de Cologne, évêque de Thermopole, † le 1er février 1696, inhumé à Saint-Lambert.

DE BUTRON 1632-1634

JUAN DE BUTRON GOMEZ DE LA TORRE-Y-MUXICA, fils de Juan Ochoa, grand-alcade du royaume de Navarre, et d'Isabelle Perez Artéaga; chanoine de Ségovie, juge suprême de l'Inquisition, (non reçu); ses quartiers étaient

de Butron — Muxica — Saravella — Sidonia
Perez — Carcano — Artéaga — Nunez.

DE CABÉZA ESPINOSA 1602-1608.

JUAN, COMTE DE CABÉZA ESPINOSA, fils de Gaspard, marquis d'Espinosa, et d'Isabelle, comtesse de Pestacalda de l'Incardino-y-Incardinoz, (non reçu); ses quartiers étaient .

de Cabéza — Cenavidez — Lopez — Tolède —
de Pestacalda — Cardona — de Grumzel — A Corona.

DE CARONDELET 1613-1616.

PHILIPPE DE CARONDELET, fils de Jean, seigneur de Solre, et d'Anne de Dave, † le 14 septembre 1616, inhumé à Crupet.

DE CELLES 1634-1635.

THÉODORE, BARON DE CELLES, fils de Louis, seigneur de Han, et d'Adrienne de Hamal

DE CHARNEUX DE MESSENCOURT 1688-1735

PIERRE ERNEST DE CHARNEUX DE MESSENCOURT, fils de Pierre et de Béatrix de Masset de Résimont; conseiller réviseur, député aux États, † le 2 mai 1735; ses quartiers étaient

de Charneux — d'Hagelstein — Candidus — Howart —
Masset de Résimont — de Mewen — de Mantets Schwarpenberg — de Waes

DU CHASTELER 1611-1621.

HENRI DU CHASTELER, fils de Gabriel du Chasteler de Moulbais et d'Élisabeth de Berlaymont, † à Espéren le 7 février 1621.

DU CHATEAU DE SLINS 1624-1628

LOUIS DU CHATEAU DE SLINS, fils d'Olivier du Château de Slins, comte de Lichtenbourg, et de Josinne de Brabant d'Ayseaux; (non reçu); ses quartiers étaient :

du Château de Slins — de Berlo — de Tiribu — de Corswarem —
de Brabant d'Ayseaux — de Hollogne — de Forvie — de Seraing.

DU CHATEAU DE SLINS 1646-1655

LOUIS DU CHATEAU DE SLINS ET DE LICHTENBOURG, grand-coste de Saint-Lambert, fils de Louis, comte de Lichtenbourg, et d'Élisabeth de Bovegnistier; ses quartiers étaient :
du Château de Slins — d'Emale — de Celles de Fumal —
de Bovegnistier — de Royère — de Bombaye de Celles.

DE CHOCKIER 1619-1656

JEAN DE CHOCKIER, fils d'Érasme de Chockier et de Marie de Lynchier de Roulant; protonotaire apostolique, chanoine d'Aix en France, vicaire-général de Liége, abbé de Visé, † le 14 août 1656, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Notre-Dame de Liesse.

DE CHOCKIER 1634 1685.

JEAN FRÉDÉRIC DE CHOCKIER, fils de Gilles et de Catherine de Navéa Hosdain; prévôt de Walcourt, † le 15 mars 1685

DE CHOCKIER 1636-1644.

JACQUES DE CHOCKIER, frère du tréfoncier Jean Frédéric; grand écolâtre en 1641, † le 16 février 1644

DE CHOCKIER 1637-1681.

GILLES FRANÇOIS DE CHOCKIER, fils d'Érasme et de Catherine de Woot de Trixhe; membre de la Cour allodiale, archidiacre d'Ardenne en 1648, grand-official de Liége, prévôt de Saint-Barthélemy, † le 2 octobre 1681.

DE CHOCKIER 1643-1701

JEAN ERNEST DE CHOCKIER, frère du tréfoncier Gilles François; abbé de Visé, vicaire-général, archidiacre d'Ardenne en 1681, † le 22 avril 1701, inhumé dans le vieux chœur de Saint-Lambert.

DE CHOCKIER 1646-1699

ÉRASME DE CHOCKIER, frère des tréfonciers Gilles François et Jean Ernest; † le 10 juillet 1699.

DE CICIGNON 1615-1618.

JEAN THÉODORE DE CICIGNON FERRINGEN, fils de Jean, souverain officier de l'électorat de Trèves, et de Marie de Roben de Luntzen; résigna sa prébende pour épouser Anne Marie de Schliderer de Lachen; ses quartiers étaient :
de Cicignon — de Zolvern — d'Entschringen — de Heyden —
de Roben de Luntzen — de Lellich — de Bacharach — de Schenck de Schmittburg.

DE CICIGNON 1641-1644.

JEAN GASPARD, COMTE DE CICIGNON DE SPANHEIM ET DE FERRINGEN, fils de Jean Théodore Alexandre et de Marie de Schliderer de Lachen; résigna sa prébende pour embrasser la carrière militaire, devint colonel propriétaire du régiment Suédois de Cicignon, gouverneur de Bergen et Dronthem, vice-roi de Norwège; ses quartiers étaient *de Cicignon d'Entschringen — de Roben — de Bacharach.*
de Lachen — de Jemeppe — de Wiltz Ober Wampach — de Ruffignon

DE CLERX 1680-1734

MICHEL DE CLERX DE WAROUX, fils de Mathias et de Marie de Stembier; grand-official de Liége en 1684, prévôt de Saint-Denis, conseiller privé, archidiacre de Hesbaye en 1693, † le 26 octobre 1734, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Sainte-Anne.

DE CLERX 1687-1744

MATHIAS DE CLERX D'AIGREMONT, frère du tréfoncier Michel; grand-écolâtre en 1694, archidiacre de Condroz, prévôt de Saint-Pierre et de Fosses, † à Aigremont le 12 août 1744, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Sainte-Anne.

COLONNA 1693-1695.
Marc François Colonna, des ducs de Sonina, fils d'André, duc de Paliano, prince de Stigliano, et d'Octavie Orsini ; (non reçu) ; ses quartiers étaient
Colonna — Farnèse — Urbino — Franchipani —
Orsini — Caëtani — Conti — Falconieri.

de CRÉHANGE 1690-1697.
Pierre, baron de Créhange, fils d'Ulrick, baron de Créhange, et d'Antoinette, comtesse rhingrave de Salm ; ses quartiers étaient :
de Créhange — de Baucourt — de Raville — d'Autel —
de Salm — de Sawerden — d'Isembourg — Rhéneck.

de CRISGNÉE 1616-1620.
Jean de Crisgnée, fils de Laurent, seigneur de Lizen, et de Catherine de Rahier, (non reçu); ses quartiers étaient : *de Crisgnée — de Berlo — de Herck — de Duras —*
de Rahier — de Crisgnée — de Waha — de My.

de CROY 1641-1649.
Jean Louis de Croy-Havré, comte de Porcéan, chanoine de Strasbourg; ses quartiers étaient : *de Croy — de Lorraine — de Créquy — de Walloncappelle —*
d'Humbercourt — de Mailly — de Rambures — Berghes.

de CULEMBOURG 1601-1605.
Guillaume Gérard, comte de Culembourg, (non reçu).

de CUSTINE 1629-1637.
Théodore, baron et comte de Custine, archidiacre d'Ardenne ; ses quartiers étaient :
de Custine — Espinal — Malberg — Guermanges —
de Ligneville — d'Ooest — de Lioncourt — d'Oriocourt.

de CUSTINE 1632-1636.
Louis, comte de Custine, non reçu ; ses quartiers étaient
de Custines — de Wal — de Beauvoir — de Chamisso —
de Pouilly — de Chamisso — de Lameth — de Bayancourt.

de DIETRICHSTEIN 1664-1668.
Maximilien Sigismond, comte de Dietrichstein, fils du comte Maximilien et d'Anne Marie de Lichtenstein ; ses quartiers étaient
de Dietrichstein — de Cardona — de Warmund — de Thun —
de Lichtenstein — d'Orttenbourg — de Bozkowitz — de Kreigg.

d'ECHTER de MESPELBRUNN 1667-1671.
Jean Conrard, comte d'Echter de Mespelbrunn, fils du comte Didier et de Susanne, comtesse de Pappenheim ; grand-maître et premier ministre de Jean Louis d'Elderen, prince-évêque de Liége, député du chapitre en Cour de Rome ; ses quartiers étaient :
d'Echter — de Habern — d'Adolzheim — de Collenberg —
de Pappenheim — de Craislshem — de Bemelberg — de Neuhauzen.

d'ECK de PANTALÉONÉ 1661-1678.
Thierry, baron d'Eck de Pantaléoné, fils de René et de Mechtilde, comtesse de Bréderode ; chanoine d'Osnabruck et d'Hildesheim, prêtre, chevalier de l'Ordre Teutonique à Ramersdorff, official du prince évêque Maximilien Henri de Bavière, † le 4 août 1678, inhumé dans la chapelle des tréfonciers allemands ; ses quartiers étaient :
d'Eck — Quat'wykradt — de Lynden — de Cuyck
de Bréderode — de Groenendyck — van den Steen — de Crayennwanger.

d'ELDEREN 1601-1652.
Jean d'Elderen, fils de Guillaume, baron de Genöels-Elderen, et de Marie de Groesbeeck ; archidiacre de Condroz, prévôt de Saint-Barthélemi, grand-doyen de Saint-Lambert en 1633, grand-prévôt en 1640, † le 3 juin 1652, inhumé à Saint-Lambert, chapelle d'Elderen ; ses quartiers étaient : *d'Elderen — d'Eynatten — de Horion — d'Alsteren.*
de Groesbeeck — de Goër — de Thuyll — d'Alleinne.

D'ELDEREN 1607-1653.
GUILLAUME D'ELDEREN, fils d'Arnould et d'Élisabeth de Savelaus, chanoinesse de Susteren; † le 22 mai 1653, inhumé dans la cathédrale.

D'ELDEREN 1636-1694.
JEAN LOUIS, BARON D'ELDEREN DE GENOELS-ELDEREN, fils de Guillaume et d'Élisabeth, baronne de Warnant; grand-chantre de Saint-Lambert en 1661, grand-doyen en 1669, prévôt de Saint-Barthélemi, ministre plénipotentiaire du chapitre. Élu prince-évêque de Liége le 17 août 1688, † le 1er février 1694; ses quartiers étaient :
d'Elderen — de Horion — de Groesbeeck — de Thuyll —
de Warnant — de Ramelot — d'Eynatten — de Werst.

D'ELDEREN 1652-1665.
GUILLAUME HERMAN, BARON D'ELDEREN, frère du prince-évêque Jean Louis d'Elderen; † le 14 juillet 1665, inhumé à Saint-Lambert.

D'ELTZ 1652-1655.
CHARLES HENRI, COMTE D'ELTZ ET DE WOUKOWAR, fils du comte Jean et de Marie de Metzenhauzen; prêtre commandeur de l'Ordre Teutonique à Alten-Bissen; ses quartiers étaient : *d'Eltz — de Bourghouren — d'Eltz — de Mercy*
de Metzenhauzen — de Walpott — de la Haye — de Schenck de Schmitbourg.

D'ERTWECHT 1641-1656.
DENIS D'ERTWECHT, fils de Thomas et de Marguerite de Borsu ; grand-official du chapitre en 1649, prévôt de Sainte-Croix en 1652, † le 27 février 1656, inhumé à Saint-Lambert, autel de Saint-Boniface ; ses quartiers étaient .
d'Ertwecht — de Gentis — de Libert — de Fise —
de Borsu — de la Mure — de Nollens — de Putmans.

ESTERHAZY DE GALANTHA 1623-1628.
PAUL FRANÇOIS, COMTE ESTERHAZY DE GALANTHA, fils du comte-princier Adam et d'Élisabeth, comtesse Hunyadi ; chanoine d'Hermanstaëdt et de Lumneritz, (non reçu); ses quartiers étaient : *Esterhazy — Czéklès — Forchtenstein — Palfy —*
Unyadi — Appony — Clam — Erdody.

D'EYNATTEN DE NEUBOURG 1609-1653.
JEAN D'EYNATTEN DE NEUBOURG, fils de François, baron d'Eynatten de Neubourg, et d'Élisabeth von Hoëmen-Odenkirchen ; prévôt d'Aix, de Kerpen, † le 15 mars 1653.

D'EYNATTEN DE NEUBOURG 1645-1659
JEAN SAMSON, BARON D'EYNATTEN DE NEUBOURG, fils d'Adolphe, baron d'Eynatten de Neubourg, et d'Anne baronne de Warsberg ; chanoine d'Hildesheim, † le 9 juin 1659.

FAES-QUITSHOUT 1671-1694.
CORNEILLE FAES-QUITSHOUT, grand-official du chapitre en 1684, vicaire-général, † le 11 mai 1694.

DE FICQUELMONT 1684-1691.
RENÉ, COMTE DE FICQUELMONT ET DE JOYEUSE, fils du comte Louis de Raigecourt et de Marie d'Anglure ; ses quartiers étaient
de Ficquelmont — de la Tour — de Clémery — de Joyeuse —
d'Anglure — de Raigecourt — de Lambertie — de la Baume.

DE FLÉRON 1619-1633.
ADRIEN DE FLÉRON DE MELLIN, fils de Servais de Fléron, comte de Beaurieux, et de Marguerite le Pollain ; député aux Diètes impériales, prévôt de Saint-Cunibert à Cologne, chanoine d'Hildesheim, vice-doyen du chapitre, † le 15 avril 1633, inhumé à Saint-Lambert.

DE FOSSEZ 1671-1704.
MARTIN DE FOSSEZ, député du chapitre, prévôt de Saint-Barthélemy en 1684, † le 31 juillet 1704.

DE FRAISNE 1679-1708.

HUBERT DE FRAISNE, fils de Hubert et d'Anne Thibaut de Motmans; prévôt de Saint-Candide et de Saint-Corbinian de Brixen et de Saint-Maurice à Spire, † le 14 janvier 1708

DE FRENTZ IN KENDENICH 1653-1658.

FRANÇOIS, BARON DE FRENTZ IN KENDENICH, fils de Sigismond, baron de Frentz in Kendenich et de Marie de Velbruck de Garath.

DE FRENTZ 1683-1684.

JEAN FERDINAND, BARON DE FRENTZ, fils de Winand et de Lambertine, comtesse de Weert; † à Aix-la-Chapelle le 7 avril 1684.

DE FREYMERSDORFF ZU PUTZFELD 1682-1690.

FRÉDÉRIC CONRARD, COMTE DE FREYMERSDORFF ZU PUTZFELD, fils du comte Bernard Thierry et de Marie Madeleine de Scheyfaert de Mérode; député du chapitre aux Diètes impériales, à la chambre de Wetzlaer, grand-official et chancelier du prince Jean Louis, † le 27 février 1690, inhumé dans la chapelle du Jubilé; ses quartiers étaient : *de Freymersdorff — de Blanckard — de Haust d'Ulmen — de Kelgen — de Scheyfaert de Mérode — de Spée — d'Hartzfeld — de Buckfort.*

FUGGER 1613-1618.

JEAN, COMTE FUGGER-KIRCHBERG, grand-commandeur de l'Ordre Teutonique à Ramersdorff, député du chapitre aux Diètes de Westphalie, † le 8 janvier 1618, inhumé dans les vieux cloîtres; ses quartiers étaient :

Fugger — de Wernberg — de Radauw — de Paumgarden —
de Hohenzollern — de Borsell — de Baden — de Brandebourg.

DE FUGGER 1681-1688

HENRI, COMTE FUGGER-BABENHAUSEN, théologal de Saint-Lambert, grand-chancelier du prince-évêque Maximilien Henri, chanoine de Freyzingen, d'Echstaedt et de Bamberg, † le 6 février, inhumé dans la chapelle des Allemands.

FUGGER-BABENHAUSEN 1688-1691.

RAYMOND ANTOINE, COMTE FUGGER-BABENHAUSEN, fils du comte Ferdinand et de Marie Françoise van den Steen; résigna sa prébende pour épouser Dorothée, baronne d'Illersdissen

FURSTEMBERG 1649-1652.

ERNEST EGON, PRINCE LANDGRAVE DE FURSTEMBERG, fils du landgrave Egon et d'Anne, princesse de Hohenzollern; chanoine-comte de Cologne, † le 4 mai à Etampe en 1652.

DE FURSTEMBERG 1652-1682.

FRANÇOIS EGON, LANDGRAVE DE FURSTEMBERG, frère du tréfoncier Ernest Egon; théologal de Saint-Lambert, chanoine de Strasbourg, grand-doyen de Cologne et d'Aix-la-Chapelle, de Minden, de Maestricht, de Saint-Géréon, grand-maître, premier ministre du prince-évêque de Liége Maximilien Henri, évêque de Strasbourg, administrateur de Mhoorbach, Ludern, prince-abbé de Stavelot et Malmedy en 1671, † le 1er avril 1682.

DE FURSTEMBERG 1660-1704.

GUILLAUME EGON, LANDGRAVE DE FURSTEMBERG, HEILIGENBERG ET WERDENBERG, frère des tréfonciers François, Egon et Ernest; ministre plénipotentiaire du chapitre de Liége, prince-abbé de Stavelot et Malmedy, abbé de Gorze, Saint-Evroul, Saint-Vincent et de Barbaux, chanoine-comte de Cologne, évêque de Metz en 1668, évêque de Strasbourg en 1682, cardinal-prêtre en 1686, † le 10 avril 1704.

DE FURSTEMBERG 1665-1668.

GUILLAUME, LANDGRAVE DE FURSTEMBERG, prévôt de Munster, chambellan major-dome du pape Alexandre VII, abbé de Thuin.

DE GAND-VILAIN 1608-1666.
FRANÇOIS DE GAND-VILAIN, fils de Philippe, comte d'Isenghien, et d'Odile de Claerhout, baronne de Maldeghem; prévôt de Sainte-Wandru à Mons, de Lille, évêque de Tournay, aumônier, grand-chapelain des gouverneurs des Pays-Bas, † le 2 décembre 1666; ses quartiers étaient : *de Gand Vilain — de Stavele — de Mastaing — de Lannoy — de Claerhout — d'Hallwyn — de Mérode — de Bouchaut.*

DE GÉRIN 1659-1684.
ANDRÉ DE GÉRIN, grand-official du chapitre, conseiller de la Cour féodale, † le 24 novembre 1684.

DE GLYMES 1603-1606.
FLORENT DE GLYMES, BARON DE FLORENNES, fils de Jacques, baron de Florennes, et de Jeanne de Berlaymont; † le 12 septembre 1606, inhumé à Spontin.

DE GOËR DE HERVE 1699-1718.
JEAN ALBERT DE GOËR DE HERVE, fils de Jean et de Catherine de Presseux; prévôt d'Hanzinnes, † le 28 octobre 1718.

DE GOURCY 1694-1706.
ISAIE, COMTE DE GOURCY; résigna sa prébende pour épouser Gabrielle de Pouilly.

DE GRACE 1628-1636.
THIERRY DE GRACE, fils de Mathias de Grace et de Marie de Malaise Rualons d'Awan; évêque-suffragant de Liége, évêque de Dionysie, † le 4 août 1636.

DE GROESBEECK 1604-1651.
ZEGHER DE GROESBEECK, frère du tréfoncier Ernest; prévôt de Huy, archidiacre de Condroz, † le 18 novembre 1651, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Groesbeeck.

DE GROESBEECK 1618-1675.
PAUL JEAN, BARON DE GROESBEECK DE FRANCWARET, fils de Jean et d'Hélène d'Ive; abbé de Dinant en 1625, archidiacre de Condroz en 1633, grand-chancelier en 1646, archidiacre de Famenne, grand-prévôt de la cathédrale en 1652, proclamé tréfoncier jubilaire en 1670, † au château de Francwaret le 18 mai 1675.

DE GROESBEECK 1649-1676
GÉRARD JEAN, BARON DE GROESBEECK, VICOMTE D'AUBLAIN, fils de Gérard et de Marie de Poitiers; ses quartiers étaient
de Groesbeeck — de Stommel — de Senzeilles — de Hun —
de Poitiers — de Hun — de Berlo — d'Oyenbrugge.

DE GRUMZEL 1697-1700
PIERRE FERDINAND, CHEVALIER DE GRUMZEL D'EMALE, fils de Roland et de Sophie de Goronne; ses quartiers étaient
de Grumzel — San Salvator — du Château de Slins — de Bovegnistier —
de Goronne — A corona — Coppez-y Cardona — de Wignart.

GRUYSÉNIUS 1667-1677.
HENRI GRUYSÉNIUS.

DE GUSTCHOVEN 1653-1678.
GUILLAUME DE GUTSCHOVEN, fils de Guillaume et de Marie d'Elderen.

DE GYMNICH 1673-1704.
CONSTANTIN WERNER, BARON DE GYMNICH, chanoine d'Hildesheim, prévôt de Saint-Martin.

DE HAMAL 1685-1689.
GUILLAUME ALBERT, COMTE DE HAMAL DE VIERVES, fils de Ferdinand, comte de Hamal, baron de Vierves, et de Brigitte de Trazegnies; (non reçu); ses quartiers étaient : *de Hamal — de Jauche — de Mérode — de Groesbeeck — de Trazegnies — de Gavre — de Lalaing — de Langlée.*

D'HANXELER 1601-1608

HENRI, BARON D'HANXELER, fils de Guillaume et de Marie, comtesse de Groesbeeck, chanoine de Munster, d'Osnabruck et de Paderborn, grand-trésorier de Saint-Lambert, † le 16 mai 1608, inhumé dans la chapelle de la Sainte-Croix ; ses quartiers étaient

d'Hanxeler — de Renderaedt — de Bongard — de Masserel —
de Groesbeeck — de Goër — de Thuyll — d'Alleines.

D'HANXELER 1612-1613.

WARNIER D'HANXELER, fils d'Hermann d'Hanxeler et de Catherine de Spies de Schall ; † en 1613.

D'HANXELER 1618-1623.

HERMAN D'HANXELER, frère du tréfoncier Warnier ; il résigna sa prébende en 1623 pour épouser Marie, baronne de Wenninckhausen de Clusenstein.

D'HARAUCOURT 1666-1668.

FRANÇOIS, MARQUIS D'HARAUCOURT ET DE FAUSQUEMONT, fils d'Henri et d'Ève de Gournay ; ses quartiers étaient

d'Haraucourt — de Chambley — de Bossey — de Lénoncourt —
de Lutzbourg — de Gournay — de Lucy — de Graincourt.

DE HARFF-ALSTORFF 1601-1618.

JEAN HENRI FRÉDÉRIC, BARON DE HARFF-ALSTORFF, fils de Guillaume et de Marie de Hoen ; prévôt du Dôme à Aix-la-Chapelle, † le 2 décembre 1618, inhumé dans la cathédrale, chapelle des Allemands ; ses quartiers étaient :

de Harff — de Birgell — de Hoemen d'Odenkircken — de Huls —
de Hoën — de Lichtenbourg — de Corswarem — de Warfusée.

DE HATZFELD 1624-1642

FRANÇOIS, COMTE DE HATZFELD, grand-official de Saint-Lambert, grand-chancelier du prince-évêque Ferdinand de Bavière, évêque de Wurtzbourg en 1631, et de Bamberg en 1633, † en 1642 ; ses quartiers étaient

de Hatzfeld — de Schlitzin — de Selbach — de Schmulingen —
de Sickingen — d'Andlauw — de Veningen — de Fronsberg.

DE HARRACH 1687-1689.

JEAN DE HARRACH ET DE ROHRAU, fils de Henri, comte souverain de Harrach et de Rohrau, grand-écuyer héréditaire de l'archiduché d'Autriche ; chanoine de Passau, de Lintz, chevalier de l'Ordre Teutonique en la commanderie de vieux Jones Bilzen, chanoine bénéficier Teutonique à Saint-Lambert ; ses quartiers étaient

de Harrach — de Windisgratz — de Hohenzollern — de Baden —
de Schrottenbach — de Sauerin — de Graswein — de Harrach.

DE HAXHE 1628-1654.

ARNOLD DE HAXHE, fils de Bertrand et de Catherine Stewart de Roerich ; grand-official du chapitre en 1636, prévôt de Saint Denis en 1638, archidiacre de Hesbaye en 1649, député et ambassadeur, ministre plénipotentiaire du chapitre de Saint-Lambert, † le 28 février 1654, inhumé dans la chapelle des Flamands.

DE HAXHE 1661-1670.

BERTRAND DE HAXHE, fils de Berthold et de Gertrude de Méan ; archidiacre de Hainaut, de Hesbaye, † le 9 octobre 1670, inhumé dans le vieux chœur.

DE HESSE DARMSTADT 1653-1682.

FRÉDÉRIC, LANDGRAVE DE HESSE DARMSTADT, fils du landgrave et de Madeleine, électrice de Brandenbourg ; chanoine-comte de Cologne, grand-maître de l'Ordre de Malte, évêque de Breslau, cardinal des titres de Sainte Marie, de Saint Césaire, de Saint Eustache, de Saint Nicolas *in carcere* en 1655, vice-roi de Sardaigne, † le 19 octobre 1682 ; ses quartiers étaient : *de Hesse — de Saxe — de la Lippe — de Waldeck —*
de Brandenbourg — de Saxe — d'Anhalt — de Barbian.

VAN DER HEYDEN DE BELDERBURSCH 1633-1638.

THOMAS, BARON VAN DER HEYDEN, COMTE DE BELDERBURSCH, fils du comte Vincent et d'Eugénie, comtesse de Westrem, dame de la Croix Etoilée; chanoine-comte de Cologne, grand-prévôt de Xanten; ses quartiers étaient :

van der Heyden — de Froncteau — de Bongard — de Wréede —
de Westrem — de Spiegel — Drost — de Galen.

VAN DER HEYDEN DE BELDERBURSCH 1694-1702.

GUILLAUME, DES COMTES VAN DER HEYDEN ET DE BELDERBURSCH, chanoine de Xanten, de Worms et de Spire, † le 3 octobre 1702, inhumé dans la chapelle des tréfonciers allemands.

VAN DER HEYDEN A BLIZIA 1684-1709.

LAMBERT VAN DER HEYDEN A BLIZIA, fils d'Edmond, baron van der Heyden à Blizia, et de Marie van den Steen; prévôt de Notre-Dame-aux-Degrés à Cologne, membre de la Cour Allodiale en 1686, député aux États en 1707, † le 13 octobre 1709; ses quartiers étaient :

van der Heyden à Blizia — de Vostermann — de la Vaux Renard — de Looz Loetz —
van den Steen — des Ursins — de Navéa Hosdain — de Pars.

VAN DER HEYDEN A BLIZIA 1687-1692.

LAURENT, BARON VAN DER HEYDEN A BLIZIA, frère du tréfoncier Lambert; grand-official du chapitre, † le 26 mars 1692, inhumé au vieux chœur, sépulture van den Steen.

DE HINNISDAEL 1662-1709.

GUILLAUME BERNARD DE HINNISDAEL, prévôt de Sainte-Croix en 1667, grand-chantre de Saint-Lambert en 1669, grand-vicaire et co-administrateur du prince de Liége, † le 18 novembre 1709.

DE HOEN DE HOENSBROUCK 1608-1642.

UDALRICK DE HOENSBROUCK, fils de Herman de Hoen, comte-seigneur de Hoensbrouck et d'Anne de Bocholtz; abbé de Thuin, vice-prévôt de la cathédrale, archidiacre de Hesbaye, membre du conseil ordinaire, grand-coste de Saint-Lambert, † le 28 octobre 1642, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Hoensbrouck.

DE HOEN DE HOENSBROUCK 1636-1665.

ARNOLD DE HOEN DE HOENSBROUCK, frère de l'archidiacre Udalrick; chanoine-primat de Magdebourg, archidiacre célérier d'Halberstadt, prévôt d'Hildesheim et de Tongres, archidiacre de Brabant, † le 26 mars 1665, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Hoensbrouck.

DE HOHENECK 1671-1672

FERDINAND FRÉDÉRIC, BARON DE HOHENECK, (non reçu).

DE HOHENFELD 1698-1750

DAMIEN LOUIS, BARON DE HOHENFELD, fils de Lothaire et de Marie, baronne de Kesselstade; chanoine de Mayence, prévôt de Saint-Martin, proclamé tréfoncier jubilaire, † le 3 janvier 1752; ses quartiers étaient

de Hohenfeld — Neydeck — Metternich — Heyden —
de Kesselstade — de Metternich — d'Orsbeeck — de Leyen

DE HOHENLOHE 1650-1654.

LOUIS GUSTAVE, COMTE-PRINCIER DE HOHENLOHE, fils du comte-princier Georges Frédéric et de Dorothée, princesse de Solms; grand-maître des cérémonies de la Cour de Maximilien Henri, duc de Bavière, prince-évêque de Liége; il résigna sa prébende pour épouser Éléonore, comtesse de Hartzfeld; ses quartiers étaient :

de Hohenlohe — de Tubingen de Plauen — de Solms —
de Solms — de Wiedt — de Schonberg — de Mansfeld.

DE HOLSTEIN 1677-1678

ERNEST AUGUSTE DE HOLSTEIN, DUC DE GOTTORP-HOLSTEIN-PLOËN, (non reçu).

DE HORION 1615-1654.
ARNOLD, BARON DE HORION, fils de Guillaume, baron de Horion de Héel, et d'Odile de Breyl de Néderwert ; vice-doyen de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Martin, † le 21 novembre 1654, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Horion.

VAN DER HORST 1680-1682.
GUILLAUME, BARON VAN DER HORST DE HAM, chanoine de Trèves et de Spire, (non reçu); ses quartiers étaient : *van der Horst — de Malberg — de Bongard — de Burscheid — d'Ongnies — de Rosimbos — de Bailleul — de Mérode.*

HUSMAN DE NAMEDEYE 1609-1611.
JEAN GUILLAUME HUSMAN DE NAMEDEYE, fils de Jean Louis Husman de Namedeye et Hamerstein et d'Anne de Metternicht, chanoine de Trèves, prévôt de Limpurg, prévôt du Dôme, abbé de Saint-Maximin.

HUYN D'AMSTENRAEDT 1613-1653
GUILLAUME HUYN D'AMSTENRAEDT, fils d'Arnold et de Marguerite de Bocholtz-Wittenhorst ; archidiacre de Brabant en 1619, prévôt de Fosses en 1622, † le 25 juin 1653.

HUYN D'AMSTENRAEDT 1624-1631.
EMOND HUYN D'AMSTENRAEDT, fils de Warnier, grand-maréchal du duché de Juliers et de Marie de Léerode ; † le 2 novembre 1631 ; ses quartiers étaient *de Huyn d'Amstenraedt — de Maschereel — de Ruysschenberg — de Nesselrode — de Léerode — de Wilicht — d'Imstenraedt — de Huyn de Geleen.*

JENTYS 1650-1655
JEAN JENTYS, inhumé dans le vieux chœur.

DE KAUNITZ ET RITSBERG 1624-1637
CHARLES, COMTE DE KAUNITZ ET RITSBERG, chanoine de Munster et d'Olmutz, † à Rome le 10 mars 1637

DE KERCKEM 1615-1652.
ERNEST, BARON DE KERCKEM DE HAREN, fils de Guillaume de Kerckem de Haren et d'Isabelle de Borchgrave ; prévôt de Notre-Dame à Maestricht, † le 12 janvier 1652, inhumé à Saint-Lambert.

DE KERCKEM 1627-1644.
ARNOLD DE KERCKEM, frère du tréfoncier Ernest ; député du chapitre à la Cour de France.

DE KERCKEM 1639-1646.
LOUIS CHRISTOPHE, BARON DE KERCKEM, théologal de Saint Lambert ; ses quartiers étaient : *de Kerckem — van den Steen — de Wal — de Dobbelstein — de Horion — de Hoensbroeck — de Hoen — de Ryckel.*

DE KOENIGSEGG AULENDORFF 1678-1685
HUGUES FRANÇOIS, COMTE DE KOENIGSEGG AULENDORFF, fils du comte Guillaume, vice-chancelier de l'Empire et de Marie, comtesse de Scherffenberg-Harrach ; chanoine-comte de Cologne, grand-maître de la Cour de Maximilien Henri de Bavière, prince-évêque de Liége, son ambassadeur au cercle du Bas-Rhin.

DE KESSELSTADT 1681-1687.
HUGUES WOLFGANG, BARON DE KESSELSTADT, fils de Jean Evrard et d'Anne, baronne d'Orsbeeck de la Leyen ; chanoine d'Halberstadt et de Mayence.

DE KESSELSTADT 1683 1697.
JEAN GUILLAUME, BARON DE KESSELSTADT, frère du tréfoncier Hugues Wolfgang ; commandeur de l'Ordre Teutonique, † juin 1697 en Hongrie.

DE KESSELSTADT 1686-1698.

JEAN, COMTE DE KESSELSTADT, fils du comte Joseph et de Marie d'Eltz de Wucowar ; grand-chantre de Saint-Lambert ; ses quartiers étaient
de Kesselstadt — d'Eltz — de Plettenberg — de Wachtendonck —
d'Eltz — de Dalberg — de Stromberg — van der Feltz.

DE LAMBOY 1680-1682.

JEAN MAXIMILIEN, COMTE DE LAMBOY ET D'ARNAAU ; fils de Lambert et de Françoise, comtesse de Clam Martinitz ; tréfoncier-junior de Liége, mort dernier comte d'Arnaau le 24 avril 1682 ; ses quartiers étaient
de Lamboy — d'Eynatten — de Méan — de Fraypont —
de Clam — d'Auersperg — de Kinskij — de Schwartzenberg.

DE LAMBOY 1612-1617.

GUILLAUME CONRARD, COMTE DE LAMBOY ET D'ARNAAU, fils de Guillaume et de Marguerite de Méan ; archidiacre de Campine, député aux Diètes impériales et en Cour de Rome, inhumé à Saint-Lambert, dans le vieux chœur, sépulture de Méan ; ses quartiers étaient : *de Lamboy — de Blitterswyck — d'Eynatten - de Jaymaert —*
de Méan — de Trappé — de Fraypont — de Jalhay.

DE LANDAS 1608-1616.

ROBERT DIDIER, BARON DE LANDAS, fils de Robert, seigneur et baron de Swertz et Landas, et de Jeanne de Bouzenton ; théologal de Saint-Lambert, député en Cour impériale ; ses quartiers étaient :
de Landas — de Mazelant — de Croy — de Craon —
de Bouzenton — de Leloye — de Piat — de Withem.

DE LANNOY DE CLERVAUX 1680-1683.

ADRIEN, COMTE DE LANNOY-CLERVAUX, fils d'Albert, baron de Clervaux, et d'Anne, comtesse de Rheede de Saasfelde, (non reçu) ; ses quartiers étaient :
de Lannoy — de Noyelles — d'Eltz — d'Heu —
de Rheede — de Duras — de la Withe — de Bongart.

LÈDE 1699-1719.

ALPHONSE JOSEPH, MARQUIS DE BETTE DE LÈDE, fils d'Ambroise et de Dorothée, princesse de Croy ; † le 16 mai 1719 ; ses quartiers étaient
de Bette — de Berghen — de Hornes — de Withem —
de Croy — de Lalaing — de Gand — de Mérode.

DE LÉERODE 1623-1642.

HENRI GUILLAUME DE LÉERODE, fils de Jean, baron de Léerode, et d'Ermengarde de Hochkirchen de Schillinck ; il résigna sa prébende pour épouser Catherine d'Amstenraedt.

DE LÉERODE 1645-1688.

JEAN ARNOLD, BARON DE LÉERODE, frère du tréfoncier Henri Guillaume ; chanoine de Munster, archidiacre de Campine en 1666, membre des Conseils des réviseurs et des XXII, † le 27 juin 1688, inhumé dans la chapelle de Léerode à Saint-Lambert ; ses quartiers étaient : *de Léerode — de Wesphalen — de Mascherelle — de Droste —*
de Hochkirken — de Mérode — de Schillinck — de Landstein.

DE LÉERODE 1653 1667

JEAN WERNÈRE, BARON DE LÉERODE, prévôt d'Osnabruck, non reçu).

DE LÉERODE 1671-1672.

FRANÇOIS WOLFGANG WERNER JOSEPH, BARON DE LÉERODE.

DE LÉERODE 1672-1682.

JEAN ARNOLD EDMOND, BARON DE LÉERODE, grand-aumônier du prince-évêque Maximilien Henri.

DE LÉNONCOURT 1639 1644.

CLAUDE, MARQUIS DE LÉNONCOURT, fils de Louis et de Marie de Boulainvillers ; ses quartiers étaient : *de Lénoncourt — Baudricourt — de Ville — de Broye*
de Boulainvillers — de Villers — de Soissons — de Mordel.

DE LENS ET DE MEULEBECKE 1679-1685.

LOUIS, COMTE DE LENS ET DE MEULEBECKE, fils de François, comte de Blandeques et d'Éléonore d'Houchin de Longastre ; grand-coste de Saint-Lambert, chanoine d'Arras, de Cambray et d'Amiens, inhumé dans la chapelle de la Sainte-Croix ; ses quartiers étaient : *de Lens — de Nedonchel — de Belleforière — de Nedonchel —*
de Houchin — de Longueval — de Gavre — de Renty.

DE LEZAACK DE POLLEUR 1654-1662.

THOMAS, fils de Jean, chevalier de Lezaack, baron de Polleur, et de Marie, baronne de Goër de Herve ; ses quartiers étaient
de Lezaack — de Hamal — du Château Surlet de Chockier — de Woot de Trixhe
de Goër de Herve — de Geuzange — de Presseux — de Groulard.

DE LICHTENSTEIN 1669-1704.

CHARLES JOSEPH CAYETAN, PRINCE DE LICHTENSTEIN, fils du prince Florentin et d'Éléonore, comtesse de Thun ; chanoine de Presbourg, grand-official de Liége, grand-maître de la maison de Joseph Clément, duc de Bavière, prince-évêque de Liége, † le 16 janvier 1704.

DE LIEGNITZ 1602-1604.

GÉRALPHE CASIMIR, DES DUCS ET PRINCES DE LIEGNITZ-PIASTES-BRIEG ET BRÉLAN ; chanoine de Gnesen, Posen et Cracovie, † le 4 janvier 1604. (Non reçu).

DE LIGNE ET D'ARENBERG 1614-1619.

EUGÈNE DE LIGNE ET D'ARENBERG, frère de Charles, comte d'Arenberg, archidiacre de Campine ; chanoine-comte de Cologne, comte de Sweveghem, baron de Senzeilles et Wallers, archidiacre de Campine ; il résigna sa prébende et entra dans l'Ordre des Capucins.

DE LINANGE 1608-1612.

PHILIPPE JACQUES, COMTE DE LEYNINGEN-LINANGE, fils de Georges et de Marguerite, comtesse d'Isenbourg ; chanoine de Freyzingen, grand-chancelier d'Ernest de Bavière, prince-évêque de Liége.

DE LINANGE 1630-1639.

ERNICK FRÉDÉRIC MAGNUS, COMTE DE LINANGE, fils de Philippe Georges, comte de Linange Leyningen et Dachsburg et d'Anne, comtesse d'Erpach ; chanoine tréfoncier-junior, grand-sénéchal Oberststabelmeister de la Cour de Ferdinand, duc de Bavière, prince-évêque de Liége, † le 7 septembre 1639 ; ses quartiers étaient
de Linange — de Nassau — de Fleckenstein — Palatin du Rhin —
d'Erpach — Palatin du Rhin — de Solms — de Wiedt.

DE LIVERLO 1646-1693.

LAMBERT DE LIVERLO, fils de Walthère et de Jeanne de Fossé ; prévôt de Fosses en 1658, grand-chancelier en 1666, archidiacre de Hesbaye en 1670, ministre plénipotentiaire du chapitre auprès de diverses Cours, † le 4 août 1693, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Liverlo.

DE LIVERLO 1653-1684.

WALTHÈRE DE LIVERLO, fils de Jean et de Catherine de Gompart, prévôt de Huy en 1653, grand-official de Liége en 1667, † le 1[er] mars 1684, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Liverlo.

DE LIVERLO 1660-1666.

JEAN DE LIVERLO, frère du tréfoncier Walthère ; † tué le 29 avril 1666 à Hermalle-sous-Argenteau, inhumé dans la cathédrale, sépulture de Liverlo.

DE LIVERLO 1691-1717.
WALTHÈRE DE LIVERLO, frère de Michel et de Marie Tabolet, † le 10 septembre 1717.

DE LIVERLO 1699-1738.
FRANÇOIS LAMBERT DE LIVERLO, frère du tréfoncier Walthère, député aux États en 1710, prévôt de Huy en 1719, président de la Chambre des finances en 1724, † le 26 septembre 1738.

DE LOBKOWITZ 1694-1696.
JOSEPH ANTOINE, PRINCE DE LOBKOWITZ, fils du prince Ferdinand Antoine et de Marie Anne, princesse de Baden ; il résigna sa prébende, devint général de cavalerie et mourut devant Belgrade le 16 août 1717.

DE LOE DE WISSEN 1681-1712.
GUILLAUME ARNOLD, BARON DE LOE WISSEN, fils de Dégenhard et d'Anne, baronne de Nesselrode de Ereshoven ; abbé d'Eussernthal, conseiller palatin, † le 21 mars 1712.

DE LORRAINE 162[illegible]-1661.
FRANÇOIS, DUC DE LORRAINE, fils du duc Henri et de Claudine, marquise de Mouy ; grand-prévôt de Cologne, grand-doyen de Trèves, capitulaire de Strasbourg, abbé de Moyen Moutier, évêque de Verdun, † le 30 septembre 1661.

DE LORRAINE-VAUDEMONT 1626-1670.
FRANÇOIS NICOLAS, PRINCE DE LORRAINE-VAUDEMONT, DUC DE LOTHARINGIE ET DE BAR, fils de François, prince et duc de Lorraine, et de Christine, rhingrave de Salme-Carrouge ; archidiacre de Hainaut, évêque de Toul, capitulaire de Trèves et de Strasbourg, abbé de Saint-Michel, cardinal-diacre en 1627, par Urbain VIII, † en 1670.

DE LOEWENSTEIN WERTHEIM ET ROCHEFORT 1678-1724.
PHILIPPE EVERARD JOSEPH, COMTE DE LOEWENSTEIN-WERTHEIM ET ROCHEFORT, grand-doyen de Strasbourg, abbé de Morbach et de Luderen, † en février 1724.

DE LYNDEN 1662-1684.
MAXIMILIEN FRANÇOIS GOBERT DE LYNDEN, COMTE DE RECKHEM, fils de Ferdinand et d'Elisabeth, comtesse de Furstemberg ; chanoine-comte de Cologne et de Saltzbourg, prévôt d'Aix-la-Chapelle.

DE LYNDEN 1670-1686.
CHARLES ERNEST FRANÇOIS, BARON DE LYNDEN, fils de Ferdinand, grand-mayeur de Liége, gouverneur de Franchimont et d'Isabelle de Rheede ; il résigna en 1686 et épousa Marie, comtesse d'Aspremont-Lynden, baronne de Froidcourt.

DE LYNDEN 1670-17[illegible].
CHARLES GOBERT DE LYNDEN, frère de Maximilien ; tréfoncier de Liége, chanoine-comte de Cologne.

MARC-CÉLIS 1607-1654.
SERVAIS MARC-CÉLIS ou MARCELIS, doyen d'âge des tréfonciers de Liége, † le 27 octobre 1654.

DE MANDERSCHEIDT BLANCKENHEIM 1646-1668.
OTHON LOUIS, COMTE DE MANDERSCHEIDT BLANCKENHEIM FALCKENSTEIN, fils de Philippe et d'Elisabeth, comtesse de Rasburg Falckenstein.

DE MANDERSCHEIDT 1658-1660.
JEAN GÉRARD, COMTE DE MANDERSCHEIDT-BLANCKENHEIM, chanoine-comte de Cologne, † le 4 mai 1660.

DE MANDERSCHEIDT 1660-1661.
ULRIC HERMANN, COMTE DE MANDERSCHEIDT-BLANCKENHEIM, fils du comte Arnold et d'Antoinette, comtesse de Manderscheidt-Gérolstein, frère du tréfoncier Jean Gérard, non reçu.

DE MANSFELD 1646-1653.
CHRISTOPHE LOUIS, COMTE DE MANSFELD, GRAND-TROUCHSESSE DE BOHÊME, fils de Georges et de Marie, comtesse de Stolberg, chanoine de Brünn, d'Olmutz, synodal de Liége, grand-official de Maximilien Henri de Bavière, prince-évêque de Liége, † le 20 octobre 1653, inhumé à Saint-Lambert, chapelle des Allemands.

DE LA MARGELLE 1668-1703.
GODEFROID UDALRIC, BARON DE LA MARGELLE, fils de Jean et de Françoise de Bocholtz; chanoine d'Aix, de Maestricht, suffragant de Cologne, évêque de Nicopolis, † au château de Gronsfeld le 13 mai 1703.

DE MÉAN 1639-1682.
LAURENT DE MÉAN, fils de Pierre et d'Anne Ghérinx von der Haghen; doyen d'Oppenbrouck, grand-écolâtre, prévôt de Tongres en 1672, archidiacre de Hainaut, † le 4 avril 1682, inhumé dans le vieux chœur de Saint-Lambert

DE MÉAN 1665-1676.
PHILIPPE DE MÉAN, frère du tréfoncier Laurent.

DE MÉAN 1668-1695.
GUILLAUME DE MÉAN, fils de Charles et de Jeanne van der-Heyden à Blizia; prévôt de Saint-Martin, † au château de Saive le 6 juillet 1695

DE MÉAN 1676-1709
JEAN FERDINAND DE MÉAN, frère du tréfoncier Guillaume, chanoine-écolâtre de Tongres, prévôt de Maestricht, grand-écolâtre de Saint-Lambert en 1682, conseiller à la Cour allodiale, grand-doyen en 1688, prévôt de Saint-Paul en 1690, † au château d'Attrin le 18 juillet 1709, inhumé dans le vieux chœur, sépulture de Méan.

DE MÉAN 1682-1715.
ÉMILE LAURENT, BARON DE MÉAN, frère des tréfonciers Guillaume, Jean et Ferdinand; prévôt de Maestricht, ambassadeur du chapitre de Liége auprès de diverses Cours, † le 15 mai 1715.

DE MERLEMONT 1606-1619.
JEAN LOUIS DE MERLEMONT, fils de Guillaume, grand-bailli de Saint-Lambert, et de Marie van den Warden; député du chapitre aux diètes impériales et en Cour de Rome; ses quartiers étaient :

de Merlemont — de Streille — du Château de Slins — d'Emal —
van den Warden — de Haxhe — de Jupprelle — de la Malaise.

DE MÉRODE 1605-1607.
JEAN DE MÉRODE, fils de Guillaume de Mérode et de Gertrude de Schooff; chanoine d'Aix-la-Chapelle, tué le 2 septembre 1607 devant Rhinbergen; ses quartiers étaient

de Mérode — de Bauw — de Gottignies — van den Broeck —
de Schooff — T'Sanders — Méederwoort — van den Steen.

DE MÉRODE DE WAROUX 1612-1618.
FRÉDÉRIC DE MÉRODE DE WAROUX, fils de Jean, comte de Waroux; † frère mineur au couvent de Sainte-Marie des Anges à Bruhl; ses quartiers étaient

de Mérode — de Wezemal — de Pétershem — de Berghes —
van der Aa — de Follogne — de Montfort — de Bex.

DE MÉRODE PÉTERSHEM 1612-1622
FLORENT, BARON DE MÉRODE-WESTERLOO, fils de Philippe, marquis de Westerloo, et d'Anne de Mérode de Morialmé; abbé de Fosses en 1619.

DE MÉRODE 1619-1625.
FERDINAND DE MÉRODE DE WAROUX, fils de Jean et de Marguerite d'Harchies; frère du tréfoncier Frédéric; inhumé à Ossogne.

DE MÉRODE DE WAROUX 1625-1634.

ARNOLD DE MÉRODE DE WAROUX, frère du tréfoncier Ferdinand; † Ossogne le 4 décembre 1634.

DE MÉRODE 1632-1666

FERDINAND DE MÉRODE, frère du tréfoncier Jean; archidiacre d'Ardenne en 1646, gouverneur de la ville et du château de Huy.

DE MÉRODE 1653-1666

FERDINAND, BARON DE MÉRODE.

DE METTERNICH 1612-1633.

CHARLES, BARON DE METTERNICH, fils de Thierry et d'Anne de Doern; archidiacre de Trèves.

DE METTERNICH 1669-1678.

JEAN JOSEPH, BARON DE METTERNICH ET DE BOURSCHEIDT, fils du comte et baron Lothaire Henri de Metternich et d'Anne, comtesse de Schoenborn, grand-maître de la Cour du prince-évêque de Liége, électeur Maximilien Henri; † le 8 juillet 1678, inhumé à Saint Lambert, chapelle des tréfonciers Allemands; ses quartiers étaient

de Metternich — de Wachtendonck — de la Leyen — de Zeltz —
de Schoenborn — de la Leyen — de Greyffenclauw — d'Eltz.

DE METTERNICH 1678-1690.

WOLFGANG, BARON DE METTERNICH DE BOURSCHEYD, grand-maître de la Cour du prince-évêque Jean Louis d'Elderen, député du chapitre de Saint-Lambert aux Diètes impériales, frère du tréfoncier Jean Joseph, fils de Lothaire Henri, comte et baron de Metternich, grand-maréchal de l'électorat de Trèves et d'Anne, comtesse de Schoenborn, † le 26 avril 1690, inhumé à Saint-Lambert, chapelle des Allemands.

DE METZENHAUSEN 1650-1661.

CHRISTOPHE PHILIPPE, BARON DE METZENHAUSEN, fils de Pierre Ernest, grand-bailli de Hamm et de Marguerite, baronne de Horst; grand-chancelier de l'archevêque électeur de Trèves, official de Saint-Lambert; † en 1715; ses quartiers étaient

de Metzenhausen — de Hagen — de Smitbourg — de Walpode —
de Horst — d'Autel — de Malberg — de Bourscheide.

MEYS 1660-1671

NICOLAS MEYS, archidiacre de Hesbaye, † le 12 mars 1671.

DE MILLEN 1627-1664.

GASPARD DE MILLEN, fils de Melchior et de Barbe Strauwen-Ziélis; † le 24 février 1664, inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement.

DE MODÈNE 1640-1645.

PHILIBERT D'ESTE ET DE MODÈNE, fils d'Alphonse III, duc de Modène et d'Este, et de Gabrielle, duchesse de Savoie; chanoine de Guastalla, d'Ivrée et de Crémone, théologal de Saint-Lambert, grand-chancelier de Pavie, prévôt de Hougarde et de Hoxheim, † le 6 septembre 1645, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Savoye.

DU MONT 1653-1700.

HENRI DU MONT, fils de Henri et de Lucie de Navéus; abbé d'Amay en 1685, grand-écolâtre en 1688, vice-prévôt de Saint-Lambert en 1689, † le 14 février 1700; ses quartiers étaient : *du Mont — de Stier — de Bleret — del Horto —*
de Navéus — d'Hemricourt — de Rouffart — de Palange.

DE MONTFERRAT 1655-1660.

CHARLES LOUIS RENÉ, DUC DE MONFERRAT, fils de Charles, duc de Montferrat, de Nevers, de Réthel et de Mantoue, et de Catherine, duchesse de Lorraine et Mayenne; primicier de Chambery, prévôt de Maeseyck, de Thorn et de Susteren, † le 6 août 1660, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Savoye.

DE MONTMORENCY 1608-1628.
FRANÇOIS DE MONTMORENCY, fils de Louis, baron de Berzée, et de Jeanne de Saint-Omer ; grand-doyen de Liége en 1609 ; en 1628 il résigna sa prébende pour entrer dans la Compagnie de Jésus.

DE MONTMORENCY 1616-1618.
JEAN DE MONTMORENCY, primicier de Metz, conseiller intime du prince-évêque Ferdinand de Bavière; fils de Louis, baron de Montmorency, et de Jeanne de Saint-Omer; (non reçu) ; ses quartiers étaient :
de Montmorency — de Blois — de Gand Vilain — de Stavele —
de Saint-Omer — de Bailleul — d'Yve — d'Halwyn.

MOTMANS 1633-1638.
CORNEIL HENRI MOTMANS, fils de Guillaume et d'Anne Hoesdael-Proesten ; auditeur de Rote, † à Venise en 1638.

MOTMANS 1658-1681.
GUILLAUME THIBAUT MOTMANS, chanoine de Cambray, vice-doyen de Saint-Lambert en 1663, prévôt de Saint-Denis en 1675, † le 7 février 1681.

DE LA MOTTE 1611-1632.
LAMBERT DE LA MOTTE, vice-doyen de Saint-Lambert, membre du Conseil ordinaire, † le 24 mai 1632, inhumé dans la cathédrale, sépulture de Paludé.

MOTTET 1668-1677.
LÉONARD MOTTET, chanoine de Mons et d'Anderlecht.

DE NAVÉA-HOSDAIN 1625-1648.
JEAN DE NAVÉA-HOSDAIN, fils de Jean et de Marie de Pas, † le 10 décembre 1648, inhumé dans le vieux chœur.

DE NAVÉA-HOSDAIN 1628-1630.
RUPERT JEAN DE NAVÉA-HOSDAIN, grand-chantre de Saint-Lambert, député du chapitre en Cour de Rome, † le 11 novembre 1630, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Navéa; ses quartiers étaient :
de Navéa-Hosdain — de Senzeilles — de Glymes — de Dion —
d'Oyembrugghe — van der Gracht — de Corswarem — de Corswarem.

DE NASSAU-SIEGEN 1695-1704.
ALEXIS ANTOINE FERDINAND CHRÉTIEN, PRINCE DE NASSAU-SIEGEN ET CATZENELLEBOGEN, fils de Jean, gouverneur de la Gueldre, et d'Isabelle de la Serre du Puguet ; chanoine-comte de Cologne ; ses quartiers étaient :
de Nassau — de Waldeck — de Ligne — de Melun —
de la Serre — de la Motte — de Sybricht — d'Autel.

DE LA NAYE 1664-1746.
CHEVALIER HENRI, fils de Bertrand, chevalier de la Naye et d'Everarde Coeck-Meboël, chanoine-tréfoncier en 1701 ; prévôt de Sainte-Croix en 1709, grand-chancelier en 1722, † le 16 septembre 1746.

DE LA NAYE 1692-1708.
JEAN BERTRAND DE LA NAYE, fils de Bertrand et d'Everardine Coeck-Meboël; abbé de Visé, † à Amsterdam le 10 juin 1708 ; ses quartiers étaient :
de la Naye — d'Alleur — de Joncquoy — du Paquier —
Cock — van Buel — Mebael — de Witte.

DE NESSELRODE DE ERESHOVEN 1687-1732.
GUILLAUME FRANÇOIS JEAN BERTRAM, COMTE DE NESSELRODE ERESHOVEN, fils de Bertram et de Marie, comtesse de Haetzfelt ; chanoine de Paderborn et de Munster, conseiller aulique de l'empereur, évêque de Cinq-Églises en Hongrie, député auprès de S. M. l'empereur, † le 30 septembre 1732.

DE NEUFCOURT 1677-1720.

JEAN RENÉ DE NEUFCOURT, fils de Lambert et d'Hélène de Sluze; prévôt de Tongres en 1689, archidiacre en 1719, † le 23 octobre 1720, inhumé à Saint-Lambert, chapelle de Notre-Dame.

NICOLAERTZ STRAVIUS 1660-1679.

LAURENT NICOLAERTZ STRAVIUS, prévôt de Huy, † le 7 août 1679.

D'OETTINGEN-WALLERSTEIN 1625-1630.

MARTIN FRANÇOIS ERNEST, DES PRINCES D'OETTINGEN-WALLERSTEIN, fils d'Ernest et de Catherine, comtesse d'Helffenstein; il résigna sa prébende pour épouser sa cousine Éléonore, comtesse d'Helffenstein; ses quartiers étaient

d'OEttingen — d'OEttingen — de Hohenzollern — de Baden —
d'Helffenstein — de Montfort — de Stauffen — de Hohenlohe.

D'ONGNIES 1615-1643.

CHARLES ALEXANDRE, COMTE D'ONGNIES, fils de Maximilien, comte d'Ongnies, et de Marie de Ligne; † le 31 mars 1643; ses quartiers étaient:

d'Ongnies — de Lannoy — de Renty — de Berghes —
de Ligne — de Wassenaër — de Lalain — de Rennebourg.

ORANUS 1611-1636.

FRANÇOIS ORANUS, grand-official en 1619, abbé de Visé en 1622, prévôt de Maeseyck en 1632, † le 6 septembre 1636.

ORSINI 1691-1694.

URSUS JEAN DOMINIQUE, DES PRINCES ORSINI, frère du pape Benoît XIII; fils de Ferdinand III Orsini, duc des Ursins et de Gravina, prince de Pétigliano, et de Jeanne Frangipani, (non reçu).

D'OULTREMONT 1626-1663.

ÉMILE D'OULTREMONT, BARON DE HAN, fils d'Émile, député de l'État noble au pays de Liège, et d'Aldegonde de Brialmont; prévôt de Saint-Paul en 1649, prévôt de Huy en 1651, † le 3 novembre 1663.

D'OULTREMONT 1637-1681

JEAN EDMOND D'OULTREMONT, fils de Charles, seigneur de Fosseronle et d'Hildegarde de Mascherelle; † le 28 juin 1681, inhumé dans les vieux cloîtres; ses quartiers étaient:

de Hustin d'Oultremont — de Viron — de Warisoux — de Berlo —
de Mascherell — de Cock d'Opynen — de Wees — de Woorst.

D'OULTREMONT 1681-1719

JEAN EDMOND D'OULTREMONT, fils de Philippe, baron de la Malaise, et de Jeanne de Locquenghien; député aux États, membre du Conseil ordinaire, prévôt de Huy en 1704, † le 19 février 1719.

D'OUREN DE LIMPACH 1663-1671.

FRANÇOIS, BARON D'OUREN ET DE LIMPACH, chanoine de Trèves, grand-trésorier de Saint-Lambert, Oberstabelmeister grand-sénéchal du prince-évêque Jean Louis, fils de Jean et de Marie de Housse de Habaru; résigna sa prébende pour épouser Marie, comtesse de Lannoy; dernier du nom d'Ouren de Limpach; ses quartiers étaient:

d'Ouren — de Pallant — de Mercy — d'Orley —
de Housse — d'Haultepierre — de Vergy — de Malberg

D'OYEMBRUGGE DE DURAS 1657-1704

ANTOINE GÉROME D'OYEMBRUGGE, BARON DE DURAS, fils du comte Ernest et de Jeanne de la Tramerie Bernemicourt; prévôt de Huy en 1667, grand-chancelier du prince Maximilien Henri, président de la Chambre des comptes en 1679, archidiacre de Hainaut, † le 11 septembre 1704, inhumé à Saint-Lambert, chapelle d'Oyembrugge.

D'OYEMBRUGGE DE DURAS 1688-1753.

JEAN LOUIS, BARON D'OYEMBRUGGE, COMTE DE DURAS, BARON D'ELDEREN ET DE ROOST, fils de Gérard et de Florence, baronne d'Elderen de Genoels Elderen; abbé de Dinant en 1715, membre du Conseil privé, archidiacre d'Ardenne en 1720, député aux États en 1724, grand-doyen en 1729, prévôt de Tongres en 1730, proclamé tréfoncier-jubilaire en 1748, † le 18 avril 1753; ses quartiers étaient

d'Oyembrugge — de Mérode — de Quarré — de Créhen —
d'Elderen — de Warnant — d'Eynatten — de Mérode.

PACQUIER 1639-1653.

GASPARD PACQUIER, fils de Collard et de Catherine de la Roche; prévôt de Saint-Barthélemy, † le 21 juin 1653.

DE PALLANT 1624-1625.

ANTOINE HENRI DE PALLANT, fils de Warnier de Pallant de Brédenbent et de Françoise de Mérode.

DE PALM-GUNDELFINGEN 1682-1688.

FRANÇOIS ADAM, COMTE DE PALM GUNDELFINGEN, fils du comte Georges Adam et d'Anne de Zichy; chanoine de Presbourg et de Gross-Wardein, grand-official de Jean Louis d'Elderen, prince-évêque de Liége, † le 16 août 1688, inhumé dans la chapelle du Jubilé, ses quartiers étaient

de Palm — de Wurbrand — de Clam Gallas — de Hoyos —
de Palfy Zichy — de Festétisch Tolna — d'Erdody — Cavriani.

DE PESTACALDA DE L'INCARDINO-Y-INCARDINOZ 1621-1624

FERNAND, BARON DE PESTACALDA DE L'INCARDINO-Y-INCARDINOZ, fils de Juan, comte de Pestacalda et de Catherine de Grumzel; ses quartiers étaient

de Pestacalda — Girone — Gardona — Pimentel —
de Grumzel — San Salvator — A Corona — Véga.

DE LA PIERRE 1618.

NICOLAS, BARON DE LA PIERRE, abbé de Ciney en 1638, doyen d'âge des tréfonciers, † le 1er août 1671, inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement.

DE PLETTENBERG 1677-1684.

CHRISTOPHE, COMTE DE PLETTENBERG DE SCHWARZENBERG, fils du comte Jean et d'Anne, comtesse de Heyden; archidiacre de Brabant; ses quartiers étaient

de Plettenberg — d'Arberg — Lenhauzen — Hartzfelde —
de Heyden — de Grevell — de Spée — de Winckel

DE POTTIERS OU POITTIERS 1619-1623.

CHARLES DE POTTIERS OU POITTIERS, fils de Charles, seigneur de Tihange et de Fenffe, et de Catherine de Berlo; † le 29 janvier 1623; ses quartiers étaient

de Poittiers — de Warisoult — de Han — de Celles —
de Berlo — d'Eve — d'Oyembrugghe — de Guidegove.

DE POTTIER OU POITIERS 1636-1640.

JEAN FERDINAND DE POTTIER OU POITIERS, fils de Denis; baron de Fenffe, gouverneur de Bouillon et d'Élisabeth, baronne de Salle; abbé de Saint-Manche, près de Châlons et de Saint-Michel en Thierasche

DE POITTIER OU DE POTTIER 1640-1659.

DENIS DE POITTIER OU DE POTTIER, frère du tréfoncier Charles; archidiacre de Hainaut en 1642, grand-coste en 1649, ministre et membre du Conseil privé et d'État du prince-évêque, gouverneur du duché de Bouillon.

DE POITTIER OU POTTIERS 1649-1683.

CLAUDE DE POITTIER DE MOINÉGLISE, frère du tréfoncier Jean Ferdinand; abbé de Cheminon, archidiacre de Famenne en 1659, grand-coste de Saint-Lambert, † le 4 mai 1683.

de POITTIER ou de POTTIER 1652-1657.
Louis de Poittier ou de Pottier, frère des tréfonciers Jean Ferdinand et Claude.

de POITTIER ou de POTTIER 1659-1680
Nicolas François Godefroid, baron de Poittier ou de Pottier, archidiacre de Famenne en 1683, † le 10 mai 1684.

de POITTIERS ou de POTTIERS 1686-1724
Maximilien Henri, comte de Poittiers ou de Pottiers, fils du comte Charles et de Jeanne d'Orjo-Estourmel; abbé de Cheminon et de Saint-Crespin, grand-coste de Saint-Lambert en 1695, grand-chancelier, abbé de Dinant, grand-prévôt en 1715, † à Wagnée le 9 novembre 1724

de PORTUGAL 1650-1654
Fernand Théodore, prince infant de Portugal, fils du roi Jean VI et de Louise de Sidonia; grand-primicier du royaume des Algavres.

de POTESTA 1644-1654.
Denis de Potesta, fils de Réginald Potesta et de Catherine Massillon; prévôt de Saint-Denis en 1654, † le 10 janvier 1661, inhumé dans le vieux chœur de la cathédrale.

de PUYTLINCK 1626-1667
Théodore de Puytlinck, fils d'Arnold et d'Élisabeth de Blocquerie; prévôt de Maeseyck en 1636, † le 25 mai 1667.

RAITZ de FRENTZ 1623-1638
Jean Ebertin, baron de Raitz de Frentz, fils d'Arnold, grand-maître d'hôtel du duché de Juliers et d'Élisabeth, baronne de Wambach, frère du tréfoncier Arnold, † le 4 septembre 1638.

RAITZ de FRENTZ 1636-1676.
Arnold, baron de Raitz de Frentz et Schlenderen, frère du tréfoncier Ebertin; chanoine de Spire, de Bamberg et de Breslauw, † le 31 mai 1676 à Borcette.

de RANDERAEDT 1624-1624
Jean Jacques de Randeraedt, fils de Jean, grand échanson de l'électorat de Cologne, et de Marguerite d'Hanxeler, † le 27 août 1624, inhumé à Saint-Lambert.

de RAVILLE 1600-1602.
Thierry, baron de Raville, fils de Jacques, seigneur d'Ansembourg, maréchal héréditaire du Duché de Luxembourg et de Marie de Bassompierre; chanoine de Mayence, de Trèves, archidiacre de Famenne, théologal de Saint-Lambert, † le 22 novembre 1602, inhumé dans les vieux cloîtres; ses quartiers étaient

de Raville — von der Feltz — de Braumbach — de Lutzenraedt —
de Bassompierre — de Fontenoy — de Dommartin — de Montau.

de RAVILLE 1685-1702.
Charles Wolgang Henri, baron de Raville, fils de François Ernest et de Catherine baronne de Harff de Drimborn; chanoine de Mayence et de Spyre, grand coste de Saint-Lambert, † le 2 décembre 1702, inhumé dans la chapelle des tréfonciers Allemands; ses quartiers étaient

de Raville — de Palant — von der Feltz — Metternich —
de Harff — de Velbruck — de Hoensbroech — Alstorff.

de RENESSE 1667-1689
Arnold Udalrick, baron de Renesse, baron d'Elderen, fils de Georges et d'Anne de Bocholtz; prévôt de Tongres en 1667, † le 15 décembre 1689, inhumé dans la cathédrale, chapelle de la Sainte-Croix

DE RHÉEDE D'ATHLONE 1622-1625.

GUILLAUME, COMTE DE RHÉEDE D'ATHLONE, fils de Didier, comte d'Athlone et de Saasfelde, et de Wuilelhmine, baronne de Withe; inhumé dans la chapelle de la Sainte-Croix, (non reçu) ; ses quartiers étaient :

de Rhéede — de Nyenrode — de Duras — de Lierre —
de Withe — d'OEgherem — de Bongard — d'Asweyn.

DE RHÉEDE 1631-1633.

DIDIER, COMTE DE RHÉEDE, chanoine d'Halberstadt et d'Osnabruck ; ses quartiers étaient:

de Rhéede — de Nyenrode — de Duras — de Lyre —
de Mérode — de Berlo — de Myrbich — de la Falloise.

RICHARDOT DE GAMBARA 1601-1614.

JEAN RICHARDOT DE GAMBARA, BARON DE GAMERAGE, fils de Jean, président du conseil d'Artois, et d'Anne de Courcole de Baillencourt ; député du chapitre de Liége en Cour de Rome, évêque d'Arras en 1604, archevêque de Cambray en 1609, † le 28 février 1614.

DE RIVIÈRE D'ARSCHOT 1609-1613.

CHARLES, COMTE DE RIVIÈRE D'ARSCHOT ET DE HEERS, grand-tresorier de Saint-Lambert ; il résigna sa prébende pour épouser, en 1615, Catherine de la Douve de Mérode-Rumen se quartiers étaient

de Rivière — Scheyfart Mérode — de Mérode — de Hennin de Bossu —
de Mérode — de Bréderode — de Blois — de Humières.

DE ROBLES D'ANNAPLES 1608-1638.

GASPARD DE ROBLES D'ANNAPLES, fils de Jean, comte de Robles et d'Annaples, gouverneur de Lille, et de Marie de Liedekerke ; abbé de Dinant en 1623, archidiacre de Campine en 1626, prévôt de Saint-Denis, † à Malines le 10 septembre 1638.

DE LA ROCHE 1625-1626.

GASPARD DE LA ROCHE, fils de Gaspard et d'Anne de Chapeauville ; † le 5 mai 1626, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Liesse.

DE RODOAN 1602-1616.

CHARLES PHILIPPE, DES COMTES DE RODOAN, chanoine de Verdun, théologal de Saint-Lambert, évêque de Bruges ; ses quartiers étaient :

de Rodoan — de Doncourt — de Guyot — de Villers —
de Bette — de Névèle — de Watripont — de Kégele.

DE ROSEN 1621-1666.

PIERRE DE ROSEN, fils de Jean et de Marie Corsélius ; prévôt de Saint-Jean en 1628, membre du conseil ordinaire en 1633, et du conseil privé, archidiacre de Campine en 1646, grand-chancelier, † le 4 octobre 1666, inhumé à Saint-Lambert.

DE ROSEN 1663-1722.

JEAN PIERRE DE ROSEN, fils de Jean et de Jeanne de Sélys ; prévôt de Saint-Barthélemy en 1682, prévôt de Saint-Jean en 1684, archidiacre de Famenne, conseiller de la chambre des comptes, grand-chancelier en 1696, † le 8 juillet 1722, inhumé à Saint-Lambert, sépulture de Rosen.

DE ROSENBERG DE CARINTHIE 1642-1649.

WOLFGANG ANDRÉ, COMTE DE ROSENBERG DE CARINTHIE, fils de Jean André et de Jeanne de Khulmer ; il résigna sa prébende pour épouser en 1650 Béatrix, comtesse de Thun et Valsassina.

ROSSIUS 1669-1702.

PIERRE ALOYS ROSSIUS DE LIBOY, fils de Pierre et de Marie de Massillon ; trésorier général du prince de Liége, prévôt de Saint-Pierre en 1707, membre du conseil privé et de la chambre des comptes, † le 11 janvier 1702.

ROSSIUS DE LIBOY 1683-1725.

PIERRE FRANÇOIS ROSSIUS DE LIBOY, † à Tahier le 24 novembre 1725.

ROSSIUS DE LIBOY 1692 1728.
Louis François Rossius de Liboy, frère du tréfoncier Pierre François; prévôt de Saint-Jean en 1696, évêque de Thermopole, suffragant de Liége en 1698, † le 25 novembre 1728.

ROSSIUS DE LIBOY 1692-1735.
François Rossius de Liboy, frère du tréfoncier Louis François; prévôt de Saint-Jean, † à Embourg le 28 juin 1735.

ROSSIUS DE LIBOY 1697-1736.
Charles François Rossius de Liboy, frère des tréfonciers Pierre François et Louis François; prévôt de Saint-Jean, † le 25 février 1736

DE SALM 1647-1652
Ferdinand Albert altegrave de Salm, fils de Frédéric altegrave et rhingrave de Salm, et d'Ursule, comtesse de Linange; chanoine-comte de Cologne, † le 22 août 1652.

DE SAVOYE 1646-1657
Eugène Maurice Emmanuel, prince de Savoye et de Piémont, duc de Carignan, fils du prince Thomas et de Marie de Bourbon; abbé de Casa-Nova et de Saint-Bénigne.

DE SAVOYE 1639-1642.
Maurice, prince de Savoye-Carignan, fils de Charles Emmanuel, duc de Savoye, et de Catherine, archiduchesse d'Autriche; en 1607 cardinal-diacre du titre de Saint Eustache et de Sainte Marie *in via Lata*.

DE SAXE 1692-1725.
Chrétien Auguste, duc de Saxe, fils de Maurice, duc de Saxe, et de Marie de Saxe Weymar; chanoine-comte et prévôt de Cologne, archevêque de Gran en Hongrie, cardinal-prêtre en 1710, † à Ratisbonne le 20 août 1725; ses quartiers étaient
de Saxe — de Brandenbourg — de Brandenbourg — de Juliers Clèves —
de Saxe — d'Anhalt — d'Anhalt — de Bavière.

DE SCHAREMBERG 1673-1675
Jean Guillaume, baron de Scharemberg, fils d'Ernest, seigneur d'Hopertingen, et de Marguerite, comtesse de Lynden; grand-chambellan de Maximilien Henri, duc de Bavière, prince-évêque de Liége; ses quartiers étaient
de Scharemberg — de Hamal — de Klingestein — van de Werve —
de Lynden — de Nulandt — d'Elderen — de Wees.

DE SCHAESBERG 1682-1684.
Frédéric Sigismond, baron de Schaesberg

DE SCHELL 1686-1719
Joseph de Schell de Brusthem, député aux États en 1707, conseiller ordinaire; ses quartiers étaient
de Schell de Brusthem — de Scheelen — de Tolen — d'Aust —
de Simonis — de Donceel — de Liverlo — de Jaymaert.

DE SCHELL 1693-1741.
Fabius Érard de Schell de Clermont, frère du tréfoncier Joseph de Schell de Clermont; prévôt de Saint-Pierre, vice-prévôt de Saint-Lambert, examinateur synodal, † le 25 août 1741.

SCHENCK DE NYDEKEN 1618-1633.
Othon Schenck de Nydeken, fils de Christophe et d'Ailide, comtesse de la Lippe; prévôt de Xanten, président de la chambre des comptes.

DE SCLESSIN 1653-1663.
Jacques de Sclessin, vice-doyen de Saint-Lambert, † à Spa le 8 mai 1663, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Sainte-Marie.

DE SCLESSIN 1664-1664.
ALBERT DE SCLESSIN, † le 4 novembre 1664.

SCHETZ DE GROBENDONCK 1618-1627.
PHILIPPE SCHETZ DE GROBENDONCK, fils de Conrard Schetz-Grobendonck et d'Ursel, et de Françoise de Richardot de Courcol Baillencourt; archidiacre de Hainaut.

DE SEDTNITZKI 1698-1708.
LADISLAS, COMTE DE SEDTNITZKI DE CHOLTITZ, chanoine de Cracovie, Gnézen et de Posen, grand-chancelier du prince-évêque Joseph Clément de Bavière; fils du comte Ignace et de Victoire, comtesse de Maltzan; ses quartiers étaient :
de Sedtnitzki — de Notzlitz — de Donath — de Fulstein —
de Maltzan — de Frugstein — de Hohenzollern — de Lobkowitz.

DE SÉLYS 1651-1700.
ARNOLD PHILIPPE DE SÉLYS, prévôt d'Hilvarenbeeck et de Maeseyck en 1764, grand-official du chapitre, † le 1er mai 1700.

DE SÉLYS 1684-1702.
MICHEL FRANÇOIS DE SÉLYS, fils de Michel et de Jeanne de Liverlo; gouverneur des forteresses de Huy et de Dinant, † le 1er mars 1702.

DE SÉLYS 1698-1729.
FRANÇOIS LAMBERT DE SÉLYS, frère du tréfoncier Michel François; prévôt de Maeseyck, grand-doyen de Saint-Lambert en 1709, prévôt d'Hanzinne, de Heusden, d'Hilvarenbeeck, † le 14 mars 1729, inhumé dans la cathédrale.

DE SIMONIS 1640-1667.
GILLES DE SIMONIS, fils de Pierre, seigneur de Betho, et de Jeanne de Liverlo; grand-official de Liége en 1654, prévôt de Sainte-Croix en 1656, † le 27 février 1667.

DE SIMONIS 1676-1691.
PIERRE NORBERT DE SIMONIS DE BETHO, frère du tréfoncier Gilles; prévôt de Tongres en 1690, prévôt de Saint-Denis en 1689, † le 26 septembre 1691.

DE SLINS 1671-1678.
LOUIS DU CHATEAU DE SLINS, fils de Jean et de Marie d'Emale de Lichtenbourg; archidiacre de Famenne, † le 24 janvier 1678, inhumé dans les vieux cloîtres; ses quartiers étaient :
de Slins — de Beaufort de Celles — de Bovegnistier — de Bombaye —
de Grumzel d'Emale — de Vizeto — de Slins — de Germéau.

DE SLUZE 1651-1685.
RENÉ FRANÇOIS DE SLUZE, conseiller privé en 1659, abbé d'Amay en 1666, conseiller ordinaire en 1673, vice-prévôt de Saint-Lambert en 1676, grand-chancelier, † le 19 mars 1685.

DE SPIES DE RANDERAEDT 1613-1616.
JEAN HERMAN DE SPIES DE RANDERAEDT, † à Sienne en Italie, en septembre 1616.

DE SPIES DE BULLESHEIM 1617-1635.
JEAN GUILLAUME, BARON DE SPIES DE BULLESHEIM, fils de Jean Guillaume et de Marguerite de Raitz à Frentz.

DE SPINOLA 1634-1650.
AMBROISE, fils de Bertin, marquis de Spinola et de Claire, princesse d'Arenberg; ses quartiers étaient : *Spinola — Loporto — de Renty — de Lens —*
d'Arenberg — de la Marck — de Croy — d'Halewin.

DE SPRIMONT 1663-1707.
JEAN PIERRE DE SPRIMONT, fils de Jean et de Marguerite de Rosen; prévôt de Saint-Pierre en 1669, abbé de Ciney en 1671, † le 9 mars 1707.

VAN DEN STEEN 1639-1673.

JEAN AMAND VAN DEN STEEN, fils de Lambert, baron de Saivres, et de Marguerite de Navéa Hosdain ; chanoine d'Aix, abbé d'Amay en 1641, † le 13 février 1673, inhumé dans la cathédrale, sépulture de Navéa Hosdain ; ses quartiers étaient :

de Gand-Vilain van den Steen — d'Ertwecht — A Campo — des Ursins —
de Navéa — de Trixhe de Pars — de Fanchon de Beaufort.

VAN DEN STEEN 1644-1669.

AMAND LAMBERT HUBERT VAN DEN STEEN, fils de Jean Amand et de Giovanna des Ursins ; chanoine-comte, grand-écolâtre de Cologne, et grand-official de Liége, † le 22 septembre 1669 ; ses quartiers étaient

de Gand-Vilain van den Steen — de Wal Hornes — d'Ertwecht — de Bronckhorst
des Ursins — de Fize — Orsini — de Hure.

VAN DEN STEEN 1672-1674.

LAMBERT FERDINAND VAN DEN STEEN, BARON DE SAIVRES, fils d'Amand van den Steen, baron de Saivres, et d'Anne Marie, baronne de Minckwytz; il résigna sa prébende pour épouser Louise, baronne de Lanne de Fischermont : ses quartiers étaient

van den Steen des Ursins — de Navéa Hosdain — de Pars Surlet de Chockier —
de Minckwytz de Pallant — de Walgraeff — de Berlo — de Beaufort de Celles.

STÉVART 1609-1624.

PIERRE STÉVART, vice-chancelier, chanoine d'Echtaëdt, prévôt des Douze-Apôtres à Cologne, vicaire-général de Liége, prévôt de Fosses, † le 27 avril 1624.

DE STOCKHEM 1645-1690.

JEAN DE STOCKHEM, fils de Jean et d'Ode de Trappé ; prévôt de Saint-Paul en 1666, archidiacre de Brabant, † le 30 juin 1690, inhumé à Saint-Lambert.

DE STOCKHEM 1650-1693.

HERMAN DE STOCKHEM DE VIEUX WALEFFE, frère du tréfoncier Jean ; chanoine d'Aix, archidiacre de Condroz en 1653, prévôt de Saint-Martin en 1654, † le 14 septembre 1693.

DE STOCKHEM 1655-1677

NICOLAS DE STOCKHEM, frère des tréfonciers Jean et Herman ; prévôt de Saint-Paul, archidiacre de Brabant, chanoine d'Aix, † le 28 juillet 1677, inhumé à Saint-Lambert, sépulture de Stockhem.

DE STOCKHEM 1690-1730.

JEAN HERMAN DE STOCKHEM, fils de Léonard et de Marie de Vaulx d'Hepcée ; archidiacre de Brabant, abbé de Ciney en 1720, gouverneur des forteresses du Pays, † le 29 avril 1730 ; ses quartiers étaient

de Stockhem — de Caltemberg — de Trappé Gérardi —
de la Vaulx — de Josez — de Gilwar — Monté.

DE STOCKHEM 1690-1707.

GASPARD DE STOCKHEM, frère du tréfoncier Jean Herman ; archidiacre de Condroz en 1691, † le 28 janvier 1707.

DE STOCKHEM 1699-1737

LAMBERT, frère du tréfoncier Gaspard, grand-chantre en 1709, prévôt de Maestricht en 1729, archidiacre de Brabant, † le 19 avril 1737, inhumé à Saint-Lambert, sépulture de Stockhem.

STRAVIUS 1607-1626.

HENRI DE STRAVIUS, fils de Mathias Stravius et de Barbe Ziélis de Herckenrode ; protonotaire apostolique, doyen d'Aix-la-Chapelle, † le 11 février 1626.

STRECKIUS 1617-1628.

ÉTIENNE STRECKIUS, évêque suffragant de Liége, évêque de Dionysie, prévôt de Saint-Jean, † le 6 mars 1628.

DE SURLET DE CHOCKIER 1682-1716.
JEAN ERNEST FRANÇOIS, BARON DE SURLET, fils de Jacques Ignace, baron de Surlet, vicomte de Montenaeken et d'Anne Émérantiane de Valdez-Aranda ; † le 25 décembre 1716.

TABOLET 1604-1613.
ROBERT TABOLET, fils de Noël et de Marguerite de Marotte; réviseur du tribunal des XXII, † le 23 juillet 1613, inhumé dans les vieux cloîtres.

TABOLET 1640-1676.
LAMBERT EDMOND TABOLET, fils de Jean et de Marie Oranus ; † le 9 octobre 1676.

TABOLET 1633-1654.
JEAN TABOLET, abbé de Maeseyck, grand-official du chapitre, prévôt de Fosses, archidiacre de Hesbaye en 1654, † à Huy le 13 novembre 1654, inhumé à Saint-Lambert, près de la chapelle des Flamands.

TABOLET 1640-1692.
FRANÇOIS TABOLET, frère du tréfoncier Lambert ; abbé de Dinant, † le 28 mars 1692.

TABOLLET 1693-1694.
NATALIS TABOLLET, † le 6 mai 1694.

DE LA TOUR D'AUVERGNE 1664-1715.
THÉODORE EMMANUEL, PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE, DUC D'ALBRET, fils de Frédéric Maurice, prince de Sedan, et d'Éléonore, comtesse de Berghes ; abbé de Saint-Amand lez-Valenciennes, de Saint-Martin de Pontoise, de Saint-Vaast, de Saint-Omer, de Tournus, de Cluny, de Mont Saint-Éloi, de Saint Ouen de Rouen, cardinal-évêque suburbicaire d'Ostie en 1669, grand-aumônier de France, grand-prévôt de Liége en 1675, grand-coste en 1682, prévôt de Fosses en 1693, doyen du sacré collége, † à Rome le 2 mars 1715.

DE LA TOUR ET TAXIS 1698-1712.
FRANÇOIS, PRINCE DE LA TOUR ET TAXIS, fils d'Eugène, grand-maître des postes de l'Empire, et d'Anne, landgravine de Furstenberg; grand-maître de la Cour du prince-évêque Joseph Clément de Bavière, député du chapitre de Saint-Lambert aux diètes impériales ; ses qurtiers étaient :
de la Tour et Taxis — de Rye de Hornes — d'Arenberg
de Furstenberg — d'Hohenzollern — de Furstenberg — de Hanau

DE TRAMOZO 1669-1671.
EMMANUEL EUGÈNE, MARQUIS ET PRINCE DE TRAMOZO-Y-TRONCOZO, fils de Juan, marquis de Portugal Capece, et d'Isabelle Galeotti ; chanoine de Valladolid et de Ségovie, † en 1671, (non reçu) ; ses quartiers étaient :
de Tramozo — Montémayor — Capece — Ozorio
Galeotti — Falconnieri — Spada — Muti.

TRAUTSON 1652-1658.
ERNEST, COMTE PRINCIER TRAUTSON, fils de François, comte princier, et de Maximilienne de Hohenzollern ; grand custode de Saint-Lambert, prévôt de Saltzbourg et d'Olmutz ; ses quartiers étaient :
Trautson — de Madrutz — de Meckauw — de Harrach
de Hohenzollern — de Zimmern — du Rhin — de Salm.

T'SERCLAÈS DE TILLY 1692-1710.
THOMAS DOMINIQUE DE T'SERCLAËS DE TILLY, fils du comte Jean et de Marie Françoise de Montmorency ; inhumé à Saint-Lambert; ses quartiers étaient :
de T'Serclaës — Chierstel — Oostefrise — Lalaing
de Montmorency — Saint-Omer — Lens — Noyelles.

T'SERCLAÈS DE TILLY 1696-1714.
ANTOINE IGNACE, COMTE DE T'SERCLAËS-TILLY, BARON DE MARBAIS, frère du tréfoncier Thomas Dominique ; prévôt de Nivelles en 1700, † le 7 janvier 1714.

DE LA VAUX RENARD 1648-1651

JOSEPH, CHEVALIER ET BARON DE LA VAUX RENARD, fils d'Henri et de Marie de Hodeige de Lens ; prélat de la Cour pontificale, aumônier du prince-évêque, † le 6 mai 1651, inhumé dans les vieux cloîtres ; ses quartiers étaient
de la Vaux Renard — de Talmont — d'Hemricourt — de Trixhe
de Hodeige de Lens — de Podesta — de Sinte — de Hodeige de Hosdain.

VAN DER VECKEN 1650-1658.

FERDINAND VAN DER VECKEN, fils de Jean, ministre du prince-évêque de Liége en Hollande, et d'Élisabeth van der Mast van der Dussen ; chanoine d'Hildesheim, de Maestricht.

DE VIVARIO 1626-1647.

GILLES URSINS DE VIVARIO OU DE VIVARIIS, fils de Gilles Ursins de Vivario et de Catherine de Housse ; référendaire de la signature, prodataire, auditeur et prélat du Saint-Siège, chanoine et prévôt de Saint-Paul en 1609, prévôt d'Hanzinnes, abbé de Dinant, prevot de Sainte-Marie-aux-Degrés à Cologne, chanoine de Saint-Pierre à Rome, abbé de Saint-Philippe d'Irsi en Calabre, patriarche de Jérusalem en 1641, † le 17 avril 1647, inhumé à Rome dans l'église de Sainte-Marie del Anima dans la chapelle qui porte le nom de Vivariis.

DE WACHTENDONCK 1682-1692.

HERMAN ADRIEN, BARON DE WACHTENDONCK, fils d'Arnold et d'Anne, baronne de Wendt de Holtfeld Crassenstein ; il résigna sa prébende et épousa Anne, baronne de Weichs de Morrien.

DE WACHTENDONCK 1693-1696

EDMOND THEODORE, BARON DE WACHTENDONCK, frère du tréfoncier Herman Adrien, grand-chantre de Saint-Lambert.

DE WAL 1648-1651.

PHILIPPE JACQUES, BARON DE WAL DE TAVIER, fils de Philippe, baron de Woest et de Landrecourt, et de Marguerite d'Anthinnes; il résigna sa prébende en 1651 pour épouser Jeanne de Masbourg, dame de Somalle, Odet et Maffe

DE WANZOULLE 1687 1748.

BERTHOLDE, BARON DE WANZOULLE DE HAXHE, fils de Guillaume et de Catherine de Haxhe ; grand-official du chapitre en 1692, abbé d'Amay en 1700, conseiller d'Etat, grand prévôt de Saint-Lambert en 1724, ambassadeur en Cour de Rome et de Vienne, † le 28 mars 1748, inhumé dans la chapelle des Flamands.

DE WANZOULLE 1699 1720

JEAN MATHIAS, BARON DE WANZOULLE, frère du tréfoncier Bertholde ; abbé de Ciney en 1707, † le 3 septembre 1720.

DE WARNANT 1690-1711.

FRANÇOIS GUILLAUME DE WARNANT, fils de Jean, seigneur de la Neufville et de Dieudonnée de Waha de Baillonville ; député aux États du Pays de Liége, † le 23 janvier 1711 ; ses quartiers étaient : *de Warnant — Eynatten — Celles — Orgeo*
de Waha — de Fizenne — de Waha — Awan.

DE WIED ET NEUWIED 1661-1667.

FERDINAND FRANÇOIS, COMTE DE WIED ET NEUWIED, fils de Frédéric et de Marie de Linange ; chanoine-comte de Cologne et de Strasbourg, † le 1er juin 1667 ; ses quartiers étaient : *de Wied — de Nassau — de Solms — de Schoenburg*
de Linange — d'Isenbourg de Solms — de Hesse.

DE WISSOQUE 1636-1661.

GISBERT DE WISSOQUE, fils de Martin, seigneur de Bomy, et de Philippine du Chasteler ; grand-chantre de Saint-Lambert en 1644, † le 25 décembre 1661 au château de Bomy en Artois.

WOLFF DE METTERNICH 1666-1680.
FERDINAND ERNEST, BARON WOLFF DE METTERNICH, fils de Jean ; grand-maréchal de l'électorat de Cologne et de Marie de Halle-Strauweiller et Landscheid ; chanoine d'Osnabruck

DE WOOT 1658-1702.
PIERRE DE WOOT, fils de Mathieu et d'Isabelle de Méan ; abbé de Thuin en 1659, † le 29 mai 1702.

DE WOOT 1659-1695.
THOMAS FRANÇOIS DE WOOT DE TRIXHE, † le 4 septembre 1695.

WOOT DE TRIXHE 1669-1708.
ARNOLD BERNARD WOOT DE TRIXHE, frère du tréfoncier Pierre ; prévôt de Thuin, † le 12 juin 1708.

DE XHENCEVAL 1611-1655
ÉRASME DE XHENCEVAL, député aux États réviseurs, grand-chantre en 1627, † le 5 septembre 1655, inhumé dans la chapelle de Notre-Dame de Liesse.

XIMENEZ-Y-CISNÉROZ 1620-1632
ÉDOUARD XIMENEZ-Y-CISNÉROZ-LESDEMAMONTE-MAYOR, fils de Manuel Ximenez-y-Cisnéroz et d'Isabelle Rodriguez de Véga et Nunez ; † à Berg-op-Zoom le 21 août 1632.

DE ZINZENDORFF 1674-1679.
THÉODORE, COMTE DE ZINZENDORFF, fils du comte Rodolphe et de la comtesse Suzanne de Zinzendorff ; chanoine de Prague, de Lavantz et de Presbourg, grand-official du prince-évêque Jean Louis d'Elderen ; ses quartiers étaient :
de Zinzendorff — de Pischendorff — de Trautmansdorff — de Trautmansdorff
de Zinzendorff — de Lichtenstein — de Zelcking — de Hardeck.







DIX-HUITIÈME SIÈCLE

D'ARBERG DE VALENGIN 1765-1809.

CHARLES ALEXANDRE, COMTE D'ARBERG DE VALENGIN, maréchal héréditaire du Limbourg [1], fils de Nicolas Maximilien Edmond Joseph, comte d'Arberg et de Valengin, et d'Henriette du Han, comtesse de Martigny; suffragant de Liége, évêque d'Amyzon en 1767, prévôt de Huy en 1775, évêque d'Ypres en 1785, † le 10 mai 1809 au château de la Rochette ; ses quartiers étaient :

d'Arberg — de Gavre — de Cortembach — de Gonzague —
du Han de Martigny — de Rivière — de Rocquefeuilles — de Bannrot.

1 Hôtel des tréfonciers comtes d'Arberg de Vallengin, rue Mont Saint-Martin à côté de l'hôtel de Méan.

Nous avons dit, page 61, ce qu'on entendait par droit d'*Option*, ou de *Retrait*, privilége de réméré, qu'un tréfoncier pouvait exercer à Liége sur des immeubles urbains, moyennant la ventilation et l'exonération au propriétaire des bâtisses construites sur cet immeuble.

Au siècle dernier, la majeure partie des hôtels des tréfonciers étaient passibles de retrait ; plusieurs, même par octrois impériaux, avaient été érigés en grands et petits majorats, mouvants de la cathédrale, mais ne pouvant être ouverts, que pour un titulaire membre du chapitre.

Dans la mortuaire de Madame la marquise de Beauchamps, née comtesse de Liverlo, dernière du nom de cette noble et ancienne famille liégeoise, le cousin de cette dame, M. le baron d'Othée a trouvé la nomenclature des hôtels occupés au XVIII[e] siècle par les tréfonciers. Nous publions ces désignations, attribuées aux tréfonciers de Liverlo, et complétées par leur neveu Maximilien, baron d'Othée et de Haneffe, dernier du nom, chevalier des ordres militaires de Saint Louis de France, de Saint Étienne de Hongrie, de Saint Michel de Bavière et du Mérite militaire de Wurtemberg, fils de Gilles Lambert, baron d'Othée, ancien bourgmestre de Liége, président du Conseil de révision de l'électeur de Trèves, et ministre plénipotentiaire de plusieurs princes-évêques de Liége

En 1774, le jeune d'Othée accompagna à Versailles son père, nommé ministre plénipotentiaire pour représenter le prince de Liége aux funérailles du roi Louis XV, puis à Rheims lors du sacre de Louis XVI.

En 1779 et 1781, il fut adjoint au baron de Blittersdorff et à l'avocat Desprez, comme représentant militaire du pays de Liége aux Diètes de Westphalie, de Wetteravie, et à la Chambre impériale de Wetzelaër, promu au grade de lieutenant des gardes du prince de Liége. En 1781, il était officier adjudant du général comte d'Arberg de Valengin qu'il accompagna lors du couronnement de l'empereur Joseph II à Francfort. En 1794, il fut détaché pour escorter et protéger jusqu'à Mulheim, le trésor de la cathédrale de saint Lambert. La même année, l'armée liégeoise ayant été licenciée, le baron d'Othée entra au service des Provinces-Unies, il y devint capitaine des Dragons liégeois, incorporé au service des puissances alliées avec le grade de capitaine commandant des hussards liégeois du régiment du tréfoncier comte de Phaff-Phaffenheim et de Rohan ; il fit preuve d'une grande bravoure dans les divers combats qui eurent lieu pendant la seconde coalition, successivement sous les ordres des généraux de Condé, de Bourbon, de Wurmser et de l'archiduc Charles. En mars 1804, il était en garnison à Etteenheim dans le duché de Baden et passa la soirée du 14 chez le duc d'Enghien, qui l'honorait de son amitié ; ce ne fut que le lendemain matin, qu'il apprit que ce prince infortuné, par ordre de Napoléon, avait été nuitamment saisi contre le droit des gens en pleine paix, sur une terre étrangère, sans qu'aucun acte hostile de sa part autorisât cette rigueur, conduit à Paris, mis en jugement, condamné et fusillé dans les fossés de Vincennes.

Le baron d'Othée obtint sa radiation de la liste des émigrés et quitta la carrière militaire avec le grade de colonel en retraite. Il revint habiter à Liége le vaste hôtel de ses oncles les tréfonciers de Liverlo, situé place Saint-Michel et construit, prétend-on, par Lambert Lombard 1505-1565. Le baron d'Othée ne quitta sa belle demeure que pour se rendre en Westphalie où il fit la récognition des épaves du trésor de Saint-Lambert et pour visiter annuellement au château de Xhos en Condroz, son ancien souverain le prince-évêque de Méan.

Nous devons un témoignage spécial de gratitude au baron d'Othée qui, pendant l'espace de trois ans, nous a communiqué avec une parfaite obligeance tous les renseignements historiques susceptibles de nous intéresser. Possesseur des archives de la famille de Liverlo, il nous les communiqua avec une bonté sans égale. Le dimanche 5 octobre 1845, il nous avait remis la nomenclature ci-jointe des habitations canoniales ;

D'ARGENTEAU 1729-1781.

CHARLES JOSEPH DIEUDONNÉ, COMTE D'ARGENTEAU [1], fils de Charles Ernest et d'Anne Marie, baronne de Schoenhoven; conseiller d'Etat intime de l'Empire, prévôt d'Harlebeeck en 1775, abbé d'Amay en 1778, proclamé jubilaire le 21 janvier 1779, † au château de Barse le 23 mai 1781, inhumé dans l'église des Trinitaires à La Sarte près de Huy; ses quartiers étaient

d'Argenteau — de Groesbeeck — de Rivière — de la Douve —
de Schoenhoven — de Bléhen — de Saint-Fontaine — de Gulpen.

D'ARGENTEAU D'OCHAIN 1729-1731

LOUIS PHILIPPE, COMTE D'ARGENTEAU D'OCHAIN [2], fils de Charles Marie et d'Ermeline Eugénie de Salmier; chambellan de l'empereur, membre des États nobles du Duché de Brabant et de la principauté de Liége, ayant résigné son canonicat en 1731, il épousa Béatrix, comtesse de Dongelberg, † à Ochain le 14 avril 1771; ses quartiers étaient

d'Argenteau — de Rivière — de Longueval — de Croy —
de Salmier — de Hosden — d'Havrech — de Zuylen.

D'ARSCHOT-SCHOONHOVEN 1788-1790.

PHILIPPE JEAN MICHEL, COMTE D'ARSCHOT-SCHOONHOVEN [3], il fut conseiller privé du roi Guillaume I des Pays-Bas, conseiller d'État, gouverneur du Brabant, membre des États Généraux, sénateur de Belgique, grand-maréchal de la Cour du roi des Belges; (non reçu) † le 4 juin 1846; ses quartiers étaient

d'Arschot — Saint-Fontaine — Borchgrave — Walmont —
Geloës — Berlaymont — Leefdaël — Boschuysen —
Thiribu — de Harre — Mettecoven — Celles —
Zégraed — Hemricourt — Le Cockin — Puytlinck.

DE BAVIÈRE 1718 1763

JEAN THÉODORE, DUC DE BAVIÈRE, COMTE PALATIN DU RHIN, LANDGRAVE DE LEUCHTENBERG [4], frère de l'empereur Charles VII; fils de Maximilien Emmanuel, duc de Bavière, et de Thérèse, princesse royale de Pologne; évêque de Ratisbonne en 1719, de Freyzingen en 1727. Elu prince-évêque de Liége le 23 janvier 1744, créé cardinal-prêtre du titre de Saint Laurent *in Lucina* le 18 juin 1746, † le 27 janvier 1763, inhumé dans le chœur de la cathédrale; ses quartiers étaient :

de Bavière — Autriche — de Savoye — de Bourbon —
de Pologne — Danielowix — de la Grange d'Arquien — de la Châtre.

DE BAVIÈRE 1719-1719.

PHILIPPE MAURICE, DUC DE BAVIÈRE, évêque de Paderborn en 1719, de Munster en 1719, mort à Rome le 12 mars 1719.

Le lendemain, un affreux malheur arriva à cet infortuné vieillard de 82 ans et à ses domestiques : vers huit heures du matin, un incendie éclata dans son hôtel, on parvint en peu de temps à maîtriser l'élément destructeur. Mais en pénétrant dans la chambre à coucher du baron, on l'y trouva étendu sur le parquet avec ses domestiques, qui étaient aussi horriblement brûlés et calcinés, au point qu'on eut peine à les reconnaître; dans un cabinet contigu un autre domestique était entièrement défiguré

Trente-cinq ans sont écoulés depuis cette catastrophe, on aime à espérer qu'elle n'est pas due à des mains criminelles. M. d'Othée avait l'habitude de faire du feu nuit et jour dans le foyer de sa chambre; il lisait et écrivait journellement jusqu'à une heure assez avancée dans la nuit; son appartement et les cabinets joignants étaient remplis de papiers, de livres et de registres, notamment des matricules de l'ancienne armée liégeoise, *et tabulæ ordinem avorum notantes* de chaque aspirant au chapitre de Saint Lambert, volumineuses archives auxquelles le feu se sera communiqué [illegible] par des étincelles ou par du charbon allumé qui sera tombé du feu. Cette chambre doit avoir été embrasée en un instant et tout ce qu'elle renfermait fut consumé à l'exception de pièces d'argenterie qui ont été retirées plus ou moins avariées

Telle fut la triste fin de cet aimable et regretté vieillard, fin qui jeta la consternation dans la ville de Liége

1 Hôtel des tréfonciers comtes d'Argenteau de Barse, démoli pour la construction de la rue Velbruck.

2 Hôtel des tréfonciers comtes d'Argenteau d'Ochain, boulevard d'Avroy, champs des Bénédictines.

3 Hôtel des tréfonciers comtes d'Arschot Schoonhoven, rue Saint Remy, ancien hôtel de T[illegible]

4 Hôtel des tréfonciers ducs de Bavière, rues Sainte Gangulphe et de Gérardrie; actuellement plusieurs maisons de commerce.

de BAVIÈRE 1720-1732.

Clément Auguste, duc des deux Bavières, fils de Maximilien Emmanuel, duc de Bavière, et de Thérèse Cunégonde Sobiesky, princesse royale de Pologne ; prévôt de la collégiale de Saint-Paul, grand-maître de l'Ordre Teutonique, évêque de Ratisbonne en 1715, et de Paderborn en 1716, de Hildesheim, d'Osnabruck, de Munster en 1719, archevêque-électeur de Cologne en 1723 ; ses quartiers étaient :

de Bavière — d'Autriche — de Savoye — de France —
de Sobieski — Zolkiewski de la Grange d'Arquien — de la Châtre — de Brillebaut.

de BAVIÈRE 1727-1729.

François Louis, duc de Bavière, (non reçu).

de BENTHEIM de STEINFURD 1715-1718.

Jean Guillaume, des princes de Bentheim de Steinfurd [1], fils d'Arnold Maurice et de Françoise, comtesse de Manderscheydt ; † en 1718.

de BERG de TRIPS 1750-1754.

Guillaume, baron de Berg de Trips [2], fils de Jean et de Marie Anne, comtesse d'Ingelheim, dame de la Croix étoilée ; grand-chancelier du cardinal prince-évêque de Liége Jean Théodore, duc de Bavière ; ses quartiers étaient :

de Bergh — Breyl — Spies Bulleshorn — Harff —
Ingelheim — Echter Mespelbrun — Dalberg — Schoenborn.

de BERGHES

Georges Louis comte de Berghes [3], fils d'Eugène, comte de Berghes et de Grimbergh, baron d'Arquennes, et de Florence Marguerite, comtesse de Renesse ; ses quartiers étaient :

de Berghes — de Sterxte — de Hamal — de Calembourg —
de Hornes — de Sainte-Aldegonde - de Wittem — de Noyelles —
de Renesse — de Nassau — de Rubempré — d'Orley —
d'Egmont — de Bavière — de Lens — de Douvrin.

de BERLAYMONT 1708-1730.

Adrien François, baron de Berlaymont de la Chapelle [4], fils de Florent Henri Louis et de Marie Philippine de Cottereau ; grand-archidiacre de Hainaut, grand-chancelier du prince-évêque Georges Louis de Berghes, prévôt de Tongres, † le 26 septembre 1730, inhumé dans la chapelle de Saint-Materne, sa pierre tumulaire portait ces quartiers :

de Berlaymont — de Celles — de Brandenbourg — de Carondelet —
de Cottereau — de Cottereau — de Cottereau — de Wassenaër.

de BERLO 1722-1746.

Amour Benjamin, comte de Berlo [5], fils de Paul Amour, comte de Berlo de Francdouaire, et d'Albertine, baronne de Berlo Guernonval ; prévôt de Notre-Dame à Huy, † au château de Francdouaire le 3 septembre 1746 ; ses quartiers étaient :

de Berlo — de Fontaine — d'Aoust — de Villers-aux-Tertre —
de Berlo — d'Hanzeler — de Guernonval — d'Assignies.

de BLANCKARD 1730-1735

Antoine Louis Joseph, baron de Blanckard de Guygoven, Alsdorf [6], vicomte de Colmont, épousa Marie Anne, baronne de Leeser, (non reçu).

1 Hôtel des tréfonciers comtes princiers de Bentheim, Place Verte, actuellement maison de M. le banquier Terwagne.

2 Hôtel des tréfonciers barons de Bergh de Trips, place Saint-Michel, ancien hôtel des tréfonciers van der Heyden de Belderbursch, actuellement maison de MM Robert.

3 Hôtel des tréfonciers comtes de Berghes, île des PP. Dominicains, actuellement hôtel de Suède et maison de Ponthière.

4 Hôtel des tréfonciers comtes de Berlaymont, rue Féronstrée, les deux maisons joignant l'ancien hôtel de l'Aigle noir

5 Hôtel des tréfonciers comtes de Berlo-Hozémont, grand-majorat, place Saint-Jean, ancien hôtel de Blitterswick.
Hôtel des tréfonciers comtes de Berlo-Suys, petit-majorat, rue des Célestines.

6 Hôtel des tréfonciers barons de Blanckard, rue Haute-Sauvenière, actuellement maison de M. Terwagne.

DE BLANCKARD 1735-1745.

CHARLES FRANÇOIS ALEXANDRE ADOLPHE JOSEPH, BARON DE BLANCKARD, fils d'Alexandre Adolphe et de Marie Florentine de Wachtendonck ; ses quartiers étaient :
de Blanckard — de Bocholt — de Hartzfeld — de Pallant —
de Wachtendonck — de Wendt — de Weickx — de Moriane de Nortkirchen.

DE BLOIS D'ISENDORN DE CANENBOURG 1777-1785.

ALBERT LOUIS, COMTE D'ISENDORN DE BLOIS DE CANENBOURG [1], fils de Jean Frédéric et d'Anne Marguerite Josèphe, comtesse de Renesse ; † le 17 octobre 1785 ; ses quartiers étaient : *de Blois de Chatillon — de Wassenaër — de Rheede — de Raedfelde —*
de Renesse — de Bocholtz — de Stepraëdt — de Lynden.

DE BONHOMME 1721-1763.

NICOLAS FRANÇOIS DE BONHOMME [2], fils de Léopold, chevalier de Bonhomme, et de Marie de Bouxhon ; évêque de Carpace en 1729, † le 9 novembre 1763 ; ses quartiers étaient : *de Bonhomme — de Meewis — de Glen — de Wylré —*
de Bouxhon — de la Vignette — le Leger — Jockini.

DE BONHOMME 1761-1794.

JOSEPH LÉONARD, CHEVALIER DE BONHOMME [3], fils de Léopold Joseph Gérard et de Marie Françoise de Haling ; grand-pénitencier en 1764, membre du Conseil ordinaire en 1786, † le 14 octobre 1803 ; ses quartiers étaient
de Bonhomme — de Glein — de Bouxhon — Le Leger —
de Halling — de Tour — de Halling — de Libert

DE BOOS DE WALDECQ 1760.

JEAN DAMIEN PHILIPPE CHARLES, BARON DE BOOS DE WALDECQ [4], fils de Guillaume Joseph Lothaire, baron de Boos-Waldecq, Montfort et Kesselstadt, et d'Amélie Sophie, baronne de Hohenfeldt, grand-doyen de Liége en 1770, † le 20 mars 1787 ; ses quartiers étaient : *de Boos — de Koppenstein — de Kesselstadt — d'Orsbeck —*
de Hohenfeld — de Metternich — de Bieken — de Walderdorff.

DE BORGHGRAVE 1741-1782.

MICHEL WALERAMME, COMTE DE BORGHGRAVE [5], fils de Michel François et de Marie Thérèse, baronne de Geloës ; prévôt de Tongres le 11 novembre 1771, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1772, † au château d'Elderen le 19 juin 1782, inhumé à la cathédrale, chapelle de Saint-Lazarre ; ses quartiers étaient
de Borghgrave — de Jeghère — de Woelmont — de Woestenraedt —
de Geloës — de Berlaymont — de Leefdael — de Guynes de Bosghuysen.

DE BORGHGRAVE 1781-1794

GUILLAUME GEORGES FRANÇOIS, COMTE DE BORGHGRAVE D'ALTÉNA, fils de Jean Guillaume Michel, comte de Borghgrave d'Alténa, grand-bailli de Montenaken, et de Françoise Caroline Wilhelmine, baronne de Blanckart de Guigoven ; épousa en premières noces le 19 avril 1809, Marie Guillelmine Philippine, comtesse de Renesse Breidbach, en secondes noces le 8 octobre 1827, Marie Thérèse, comtesse Van der Burch, (non reçu).

DE BORMANS DE HASSELBROUCK 1720-1728.

JACQUES, CHEVALIER DE BORMANS DE HASSELBROUCK [6], fils d'André, chevalier de Bormans de Ghoyé, et de Marie Thérèse de Gal ; † à Parme en septembre 1728 ; ses quartiers étaient .
de Bormans — Petrio — Ansio — Perranda —
de Gal — d'Etteren — de Rousse — de Bourelle.

1 Hôtel des tréfonciers comte de Blois de Canembourg, place Saint-Michel, hôtel des tréfonciers Allemands.
2 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Bonhomme, boulevard d'Avroy, ancienne verrerie Valzolio et d'Aragon
3 Hôtel des tréfonciers barons de Bonhomme, rue Saint-Denis.
4 Hôtel des tréfonciers barons de Boos de Waldeck, commanderie de l'Ordre Teutonique, aîle du côté de Pierreuse
5 Hôtel des tréfonciers barons et comtes de Borchgrave, rue Saint-Michel, joignant l'hôtel de Liverlo.
6 Hôtel des tréfonciers barons d'Hasselbrouck, place Saint Pierre, près de [illegible] Saint Nicolas-aux-Mouches, hôtel van Bue[illegible] de Marchin, actuellement maison de M. Bourdon.

DE BORMANS DE HASSELBROUCK 1733-1774.

JEAN HENRI, CHEVALIER DE BORMANS DE HASSELBROUCK, frère du tréfoncier Jacques de Bormans ; grand-official de Liége, prévôt de Huy, archidiacre de Hainaut, † le 30 décembre 1774, inhumé dans la chapelle de Hasselbrouck.

DE BORMANS DE HASSELBROUCK 1775-1780.

JEAN HENRI DE BORMANS, BARON DE HASSELBROUCK, fils d'André, baron de Hasselbrouck, et d'Isabelle de Velpen ; † le 2 septembre 1780 ; ses quartiers étaient :

de Bormans — d'Ans — de Gal — de Rousse
de Velpen — de Prinçen — de Longin — d'Hennewir.

DE BOUNAM 1710-1728.

PIERRE FRANÇOIS, CHEVALIER DE BOUNAM, fils de Jean Maximilien de Bounam, seigneur de Richelle, Gulpen, et d'Anne de Valsolio ; doyen de Saint-Servais à Maestricht, prévôt de Thuin, † le 19 août 1728. ses quartiers étaient :

de Bounam — de Meewis — de Glen — de Wylré —
de Valsolio — de Coutrem — Adriani — Bampst

DE BREIDBACH 1721-1771.

CHARLES ERNEST, BARON DE BREIDBACH DE BURRESHEIM [1], fils de Ferdinand Damien et d'Anne Sophie, baronne de Warsberg ; chanoine-comte de Cologne et de Mayence, prévôt de Trèves, de Saint-Pierre à Louvain, chancelier de l'Université, archidiacre d'Ardenne en 1729, conseiller d'État des empereurs Charles VII, François I et Joseph II, député à la diète de Westphalie, grand-chancelier du prince-évêque cardinal Jean Théodore, † le 19 août 1771, inhumé à la cathédrale, chapelle des Flamands ; ses quartiers étaient :

de Breidbach — de Metzenhausen — de la Leyen — von Bromser Rudesheim —
de Warsberg — de Metternich — de Hoheneck — d'Eltz

DE BREIDBACH DE BURRESHEIM 1746-1761.

FRANÇOIS LOUIS, BARON DE BREIDBACH DE BURRESHEIM, fils de Ferdinand Damien et d'Anne Sophie, baronne de Warsberg ; chanoine de Worms ; ses quartiers étaient :
de Breidbach — de Metzenhausen — de la Leyen — de Bromser de Rudesheim —
de Warsberg — de Metternich — de Hoheneck — d'Eltz

DE BREIDBACH DE BURRESHEIM 1761-1762.

FRÉDÉRIC FRANÇOIS, BARON DE BREIDBACH DE BURRESHEIM, (non reçu).

VAN BUEL 1728-1745.

GUILLAUME, CHEVALIER VAN BUEL DE VANCE [2], fils de Guillaume Mathias et de Marie Hyacinthe de Piret de Sainte-Ode ; prévôt de Huy le 21 octobre 1738, † le 17 février 1745 ; ses quartiers étaient : *van Buel — d'Ans — de Gal — de Langhe —*
de Piret — de Sainte-Ode — de Gale — de Polchet.

DE CARTIER DE FLÉMALLE 1712-1749.

JEAN BAPTISTE, CHEVALIER DE CARTIER DE FLÉMALLE [3], fils de Joseph Louis et de Marie Marguerite du Sart de Gaën, prévôt de Saint-Jean, † le 2 janvier 1749, inhumé dans les vieux cloîtres de la cathédrale; ses quartiers étaient

de Cartier — de Sclessin — Lewal — de Savary
du Sart de Gaën — de Brassines — de Gaën — de Steel.

1 Hôtel des tréfonciers baron de Breidbach-Burresheim, rue Table-de Pierre et place Saint Pierre.

2 Hôtel des tréfonciers chevaliers Van Buel de Vance et de Marchin, place Saint-Pierre, près de l'église Saint-Nicolas-aux-Mouches, actuellement maison de M. Bourdon.

3 Hôtel des tréfonciers de Cartier de Flémalle, place Saint-Paul, maison Verbeeck et autres.

DE CARTIER DE FLÉMALLE 1749-1775.

LOUIS JOSEPH, CHEVALIER DE CARTIER DE FLÉMALLE, fils de Louis, baron de Flémalle, et de Pétronille de Pannée Heughen ; † le 17 août 1775, au château de Flémalle, inhumé à la cathédrale, chapelle du Crucifix des Miracles; ses quartiers étaient :

de Cartier — de la Val — du Sart — de Gaën —
de Pannée Heughen — de Hennet — d'Heughen — Michaeli.

DE CAROLI DIT DE CHARLES 1720-1745.

HENRI LÉONARD DE CAROLI dit DE CHARLES, fils d'Henri Léonard et de Marie de Stockhem; grand-official du chapitre, † le 15 octobre 1745, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Saint Joseph; ses quartiers étaient .

de Caroli — Tabolet — de Liverlo — de Caroli
de Stockhem — de Trappé — de Vaux de Chiny — de Gilwar.

DE CHABOT DE SAINT-MAURICE 1742-1748.

CHARLES MAXIMILIEN FRANÇOIS DE CHABOT, COMTE DE SAINT-MAURICE [1], fils de Jean Joseph de Chabot, marquis de Saint-Maurice et d'Éléonore de Chabot de Saint-Maurice; ses quartiers étaient

de Chabot Saint-Maurice — de Saint-Martin d'Aglié — de Charrière de Villeneuve —
de Chabot Saint-Maurice — de Saint-Martin d'Aglié — de Poitier — d'Orger.

DE CHABOT DE SAINT-MAURICE 1748-1750.

PHILIBERT FRANÇOIS MARIE, COMTE DE CHABOT DE SAINT-MAURICE, (non reçu).

DE CHABOT DE SAINT-MAURICE 1753-1755

FRANÇOIS, COMTE DE CHABOT DE SAINT-MAURICE

DE CHABOT DE SAINT-MAURICE 1755-1768.

FRANÇOIS DE CHABOT, COMTE DE SAINT-MAURICE, frère du tréfoncier Charles Maximilien; grand-coste de la cathédrale en 1762.

DE CHABOT DE SAINT-MAURICE 1765 1766.

THOMAS, COMTE DE CHABOT DE SAINT-MAURICE.

DE CLERX D'AIGREMONT 1702-1721.

MATHIEU JOSEPH DE CLERX D'AIGREMONT [2], CHEVALIER, fils de Jean Guillaume et de Marie Jeanne de Clossez ; il fut reçu tréfoncier en 1702, prévôt de Saint-Barthélemy en 1704, † le 25 octobre 1721 ; ses quartiers étaient

de Clerx — de Vaëtz — de Stembier — de Blixhe
de Clossez — de Souchon — de Brassinnes — de Lobbetius.

DE CLERX 1722-1756

MICHEL DE CLERX [3], grand-archidiacre de Hesbaye, prévôt de Saint-Denis, † le 30 juin 1756, inhumé à la cathédrale, chapelle de Sainte Anne.

DE CLERX DE WAROUX 1134-1772.

GASPARD LAMBERT DE CLERX, fils de François et de Marie Anne de Leyen ; prévôt de Fosses, grand-écolâtre, archidiacre de Condroz, grand-prévôt de Liége en 1765, † le 18 octobre au château de Waroux, inhumé à la cathédrale, chapelle de Sainte Anne ; ses quartiers étaient .

de Clerx de Waroux — de Vaëtz — de Stembier — de Blixhe —
de Leyen — de Dinter — de Nuitz — Martans.

1 Hôtel des tréfonciers comtes de Chabot, place Verte ; hôtel du prince de la Tour et Taxis, grand-maître des postes de l'empire, actuellement maison de M. Élias.

2 Hôtel des tréfonciers de Clercx d'Aigremont, sommet des Escaliers de Saint-Pierre

3 Hôtel des tréfonciers de Clercx de Waroux, rue des Carmes en Ile

DE CLERX 1784-1794.

JEAN GUILLAUME LAMBERT, CHEVALIER DE CLERX DE WAROUX ET D'AIGREMONT, fils de Jean Guillaume, chevalier de Clerx de Waroux, haut-avoué de Hesbaye, et de Marie Thérèse de Hayme ; ses quartiers étaient :

de Clerx — Clossez — de Fassin — de Haccourt —
de Hayme — Martini — le Comte — de Sayve.

DE COBENZL 1764-1792.

JEAN LOUIS CHARLES, COMTE DE COBENZL [1], fils de Guidebold, comte de Cobenzl de Rindsmaul, et de Marie Anne Benigne, comtesse de Montrichier ; chanoine d'Eichtadt, † le 30 mars 1792 ; ses quartiers étaient :

de Cobenzl — de Lanthierry — de Rindsmaul — de Neydegg —
de Montrichier — de Schallenberg — de Lodron — de Tattenbach —

DE COPPIN 1793-1794.

FRANÇOIS ULTAIN, BARON DE COPPIN DE VECMONT [2], fils de François Sébastien et d'Anne Antoinette, baronne de Maisières Saint-Dizier ; † à Bamberg, pendant l'émigration ; ses quartiers étaient :

de Coppin — de la Mock — de Waha — de Stenbach —
de Maizières — de Wal — de Blanchart — de Snocq.

DE CORNET DE POLDEUCQ 1756-1763.

FRANÇOIS HUBERT DE CORNET DE POLDEUCQ [3], fils de Hubert de Cornet et de Nicole Gerardi ; † le 10 décembre 1763 ; ses quartiers étaient :

de Cornet — Notty-Nottay — de Jaminet — Falconnieri —
Gerardi — Simoni — de Graffart — de Thomasi.

DE CORTEMBACHT 1717 1762.

ADOLPHE JOSEPH CHRISTOPHE, BARON DE CORTEMBACHT DE WISSEN ET DE SCHOONBEEK [4], fils de Bertrand Guillaume, baron de Cortembacht, et de Charlotte Catherine, baronne de Hatzfeld de Wildenbourg; prévôt de Thuin, grand-chantre de Saint-Lambert en 1737, † le 11 novembre 1762, inhumé à la cathédrale, dans le caveau des grands-chantres ; ses quartiers étaient :

de Cortembacht — Berg Durffendaël — de Zweffel — de Thumberg —
de Hatzfeld — de Cortembacht — de Velbruck — d'Eyll.

DE CORTEMBACHT 1751-1759.

MICHEL JOSEPH HUBERT, BARON DE CORTEMBACHT, fils de Frédéric Melchior Othon et de Marie d'Olloy ; chanoine de Thuin, † le 21 mars 1759, inhumé dans la cathédrale ; ses quartiers étaient :

de Cortembacht — de Zweffel — de Hartzfeld — de Velbruck —
d'Olloy — Martinus — Coulonval — Maréchal.

DE COUDENHOVE DE FRAITURE 1747-1770.

GUILLAUME MARIE, BARON DE COUDENHOVE DE FRAITURE [5], fils de Philippe François et de Catherine Agnès, baronne de Maillen; prévôt de Saint-Barthélemy, † le 5 janvier 1770, inhumé dans la chapelle décanale de la cathédrale ; ses quartiers étaient

de Coudenhove — de Brialmont — de Leefdael — de Guynes Boshuysen —
de Maillen — de Namur — de Geloës — de Berlaymont.

1 Hôtel du comte de Cobenzl, hôtel des Pages du prince au Palais.

2 Hôtel du tréfoncier baron de Coppin, petit hôtel de Stockhem, rue des Mauvais-Chevaux.

3 Hôtel du tréfoncier de Cornet de Poldencq, petit hôtel des procureurs de l'hôpital de la Chaine Saint-Mathieu au Séminaire, actuellement maison de M. le notaire Parmentier.

4 Hôtel des barons de Cortembach et des comtes de Hartzfeld, jadis des tréfonciers princes de Montferrat et de Mantoue, rue Chapelle-des-Clercs, actuellement bureaux des Hospices.

5 Hôtel des tréfonciers barons de Coudenhove, rue Saint-Adalbert, maison du Dr Lombard.

DE COUNE 1761-1801.

MAXIMILIEN HENRI DE COUNE [1], fils de Jean Erard, bourgmestre de Liége, et de Marguerite Martine de Goffard ; abbé de Dinant en 1777, † en 1801 ; ses quartiers étaient :
de Coune — de Jace — de Libert — de Plaisant
de Goffard — Henneckart — Rongier — de la Vaux.

DENYS DE ROSIER 1701-1717.

GUILLAUME HENRY DENYS DE ROSIER [2], fils de Guillaume Denys de Rosier et de Jeanne Philippine de la Halle ; † le 15 avril 1717, inhumé à la cathédrale, chapelle de Notre-Dame de Liesse.

DE DIÉTRICHSTEIN 1745-1748.

CHARLES EGON, COMTE DE DIÉTRICHSTEIN [3], fils de Léopold, comte-princier, chevalier de la Toison d'Or, et de Thérèse, comtesse d'Althann, dame de la Croix Étoilée ; il résigna sa prébende pour épouser Marie Anne, comtesse de Salaburgh ; ses quartiers étaient : *de Diétrichstein — Brouchoven — Orsini Rosenberg — Tour et Taxis —*
d'Althann — Porcia Caraffa — Pignatelli — Belriguardo.

DE DONGELBERG DE RESVES 1702-1708.

CLAUDE HYACINTHE JOSEPH EMMANUEL, BARON DE DONGELBERG ET DE RESVES [4], fils de François, marquis de Resves, et de Marie Claire, comtesse de T'Serclaës-Tilly, inhumé dans les vieux cloîtres ; sa pierre tombale portait ces quartiers :
de Dongelberg — Borluut — de Berlo — Raetz de Frentz —
de T'Serclaës — d'Oostefrise — de Montmorency — de Lens.

ELOY-JODOCI 1729-1743.

JEAN FRANÇOIS ELOY-JODOCI [5], fils de Jean Eloy-Jodoci et de Catherine de Polleur ; chanoine des Douze-Apôtres à Cologne, † le 4 décembre 1743 ; ses quartiers étaient :
Eloy-Jodoci — de Polleur — Airckin — Lugnardi —
de Polleur — de Pass — Hubini — Molini.

DE FABRI-BECKERS 1777-1808.

PHILIPPE ANTOINE JOSEPH, CHEVALIER DE FABRI-BECKERS, BARON DE CORTILS [6], fils d'Edmond Antoine, baron de Cortils et de Mortroux, et de Marie Anne de Beeckman ; vice-doyen du chapitre, † le 23 mai 1808 ; ses quartiers étaient :
de Hamal dit Fabri-Beckers — de Trooz — de Beeckman — de Gewyn —
de Beeckman — de Fontigny — d'Udekem — de Hellin.

DE FRENTZ 1792-1794.

JACQUES IGNACE GABRIEL ARNOLD, BARON DE FRENTZ, (non reçu).

FUGGER-BABENHAUSEN 1699-1716.

JEAN CHARLES, COMTE DE FUGGER-BABENHAUSEN [7], fils du comte François Ernest et de Marie Thérèse, comtesse d'OEttingen-Kattenstein ; chanoine-comte de Cologne et d'Elvangen, grand-official de Liége.

DE FUGGER-BABENHAUSEN 1729-1733.

JOSEPH, COMTE ET PRINCE DE FUGGER-BABENHAUSEN ET KIRCHBERG, chanoine d'Augsbourg et de Freyzingen, député du chapitre de Saint-Lambert en Cour de Rome, † à Liége le 4 août 1733, inhumé dans la chapelle des tréfonciers Allemands ; ses quartiers étaient : *de Fugger — de Prang — de Francking — de Closen —*
de Glymes — de Nassau — Kampenne — de Glymes.

1 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Coune, Mont Saint-Martin.

2 Hôtel des tréfonciers-évêques de Samos, de Québec et de Porphyre, rue de l'Officialité, hôtel synodal

3 Hôtel du tréfoncier comte Diétrichstein, rue des Dominicains, ancien hôtel d'Egmont, actuellement fabrique de savon de M. Constant.

4 Hôtel des tréfonciers comtes et marquis de Resves et de Dongelbert, rue des Dominicains, ancien hôtel des tréfonciers de Chrisgnée, de Créhange et d'Harancourt, actuellement M. l'avocat Lesoinne.

5 Hôtel du tréfoncier Dom Eloy-Jodoci, petit hôtel de la Provende, abbaye des Bénédictins de Saint Jacques.

6 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Fabry Beckers, rue Agimont, près de l'hôtel de Kénor.

7 Hôtel des tréfonciers comtes-princiers de Fugger-Babenhauzen, rue Féronstrée, actuellement hôtel de l'Aigle noir, ancien hôtel des tréfonciers de la Tour del Wegge, de Trappé et de Bierwar. Cet hôtel n'existe plus.

DE GELOES 1745-1747.

GUILLAUME WALERAME, BARON DE GELOËS [1], fils de Jean Charles, baron de Geloès, et de Marie Philippine, baronne de Leefdaèl ; prévôt de Huy en 1746, † le 11 juin 1747, inhumé à la cathédrale, chapelle de Saint Lazare ; ses quartiers étaient

de Geloës — de Horion — de Berlaymont — de Berlo —
de Leefdaël — de Westerholtz — de Guynes — de Leefdaël

DE GELOËS 1759-1791.

CHARLES BORROMÉE JEAN BAPTISTE LÉONARD MICHEL WALERAN, COMTE DE GELOËS, fils de Marie Ferdinand et d'Isabelle, comtesse de Hoensbroëch ; prévôt de Saint-Servais à Maestricht en 1722, archidiacre de Mechelen en 1778, président de la Chambre des Finances en 1777, prévôt de Tongres en 1782, archidiacre de Brabant en 1786, † le 28 juillet 1791 ; ses quartiers étaient :

de Geloës — de Berlaymont — de Leefdaël — de Guynes
de Hoensbrouch — de la Margelle — de la Margelle — de Hoensbrouch.

DE GEYR 1725-1726.

FRANÇOIS JOSEPH MELCHIOR AMAND DE GEYR [2], (non reçu).

DE GEYR 1772-1773.

CORNEILLE JOSEPH GILLES JEAN, BARON DE GEYR, frère de Maximilien Henri Joseph Antoine ; (non reçu).

DE GEYR 1773-1775.

FERDINAND MARIE JOSEPH GABRIEL, BARON DE GEYR GHEYR DE SCHWEPPENBOURG.

DE GHÉQUIER 1733-1753.

GILLES ERNEST, CHEVALIER DE GHÉQUIER [3], fils de Gilles Mathieu de Ghéquier, seigneur du vicomté de Montquin, et de Dieudonnée du Sart ; grand-official et vicaire général de Liége, prévôt de Sainte-Croix, † le 17 mars 1753 ; ses quartiers étaient :

de Ghéquier — de l'Agniel — de Stier — de Liverlo —
du Sart — de Brassinnes — de Gaen — de Steel

DE GHÉQUIER DE MONTQUIN 1753-1784.

MATHIEU JOSEPH, CHEVALIER DE GHÉQUIER, SEIGNEUR DU VICOMTÉ DE MONTQUIN, frère du tréfoncier Gilles Ernest ; prévôt de Saint Jean en 1775, président des États Réviseurs, † le 22 mai 1784.

DE GHEYR-SCHWEPPENBOURG 1731-1789.

MAXIMILIEN HENRI JOSEPH ANTOINE, BARON DE GHEYR OU GEYR DE SCHWEPPENBOURG [4], fils d'Adolphe Rodolphe et de Marie de Groote ; abbé de Visé en 1745, proclamé tréfoncier-jubilaire le 9 juin 1784, † le 6 octobre 1789 ; ses quartiers étaient :

de Geyr — von Menner — von Becquerer — von Cramero —
von Groote — von Dursterlee — von Fourmann — Volpi.

DE GHISELS 1769-1794

NICOLAS JOSEPH DENIS DE GHISELS DE MOZET [5], fils de Joseph Nicolas et de Marie Jeanne de Clerx ; grand-écolâtre de Saint-Lambert en 1787, † le 26 décembre 1826 à Munster en Westphalie ; ses quartiers étaient :

de Ghisels — Luzione — Clossez-y-Ferco — Ferco —
de Clerx — Clossez-y-Ferco — de Fassin — de Haccourt.

1 Hôtel des tréfonciers comtes de Geloës d'Eysden, place derrière Saint-Paul.
Hôtel des tréfonciers barons de Geloës de la Margelle, Mont-Saint-Martin, actuellement M. Cralle.
2 Hôtel des tréfonciers barons de Geyr von Schweppenbourg, place Saint-Michel, actuellement M. Richard
3 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Ghéquier de Montquin, rue Rivage de Saint-Jean
4 Hôtel des tréfonciers barons de Ghisels, rue Vinâve-d'Ile, maison Wilmotte et autres
5 Hôtel des tréfonciers princes de Ghistelles Saint-Floris, grand-majorat, ancien hôtel des tréfonciers de Montmorency, place des Chevaux et rue Sainte-Aldegonde

DE GHISELS 1785-1794.

CHARLES BERNARD, CHEVALIER ET BARON DE GHISELS, frère du tréfoncier Jean Nicolas; prévôt de Sainte-Croix en 1791

DE GHISTELLES 1722-1772

LOUIS EMMANUEL FRANÇOIS, COMTE DE GHISTELLES [1], fils de Philippe, comte de Ghistelles, marquis de Saint-Floris, et de Marie Isabelle Claire de Créquy; abbé de Saint-Valéry sur Somme, vicaire-général de Liége, † le 8 février 1772; ses quartiers étaient : *de Ghistelles — de Wissocq — de Wissocq — du Chasteler —*
de Créquy — de Bergh — de Croy — de la Laing.

GILLIS 1735-1736.

JEAN BAPTISTE GILLIS OU GILLÈS [2], fils de Gilles Gillis ou Gillès et d'Agnès Le Fèvre d'Heur; doyen de Saint-Martin, évêque d'Amyzon, évêque suffragant de Liége en 1729, † le 1er décembre 1736; ses quartiers étaient
Gillis-Gillès — du Bourget — de Piroulle — Mathar —
Le Fèvre d'Heur — de Libotte — d'Heur — de Renchon de Croisette.

DE GILMAN 1744-1745.

JEAN HUBERT DE GILMAN [3], fils de Jean Hubert et de Jeanne du Luzion; prévôt de Hanzinnes, † le 11 juin 1745; ses quartiers étaient
de Gilman — de Grumzel — Custoz — de la Mothe —
de Luzion — de Vaux — A Campo — de Clerq.

DE GLYMES DE BRABANT 1707-1769.

JEAN ALEXIS, BARON DE GLYMES DE BRABANT [4], fils d'Adrien Charles et d'Angelique, baronne de Hylle; grand archidiacre de Famenne, abbé de Dinant, † le 6 avril 1769. son obiit portait ces quartiers : *de Glymes — du Cerf — de Nassau — de Savary —*
de Hylle — de Marbais — de Bentinck — de Mirbich.

DE GLYMES DE BRABANT 1708-1751

PAUL GILLES, BARON DE GLYMES DE BRABANT, fils de Gilles Alexis, baron de Glymes de Brabant, de la Fallize, et de Marie Agnès de Campenne; prévôt de Saint-Aubain à Namur et de Martin, † le 25 mai 1751, inhumé dans les vieux cloîtres; ses quartiers étaient : *de Glymes — du Cerf — de Nassau — de Savary —*
de Campenne — de Glymes — de Glymes — de Salmes.

DE GOER DE HERVE 1721-1728

BERTRAND-DENIS, BARON DE GOËR DE HERVE [5], fils de Jacques Remi, baron de Goër de Herve, et d'Isabelle Gertrude, baronne de Méan; chambellan de électeur François Ier, conseiller de la Cour Allodiale; ses quartiers étaient
de Goër — de Geuzange — de Cheratte — de Geuzange
de Méan de la Haye de la Joncière de Diele

DE GOER DE HERVE 1743-1746

JACQUES CHARLES FERDINAND, BARON DE GOËR DE HERVE, fils de Jacques François et d'Henriette Amélie, comtesse de Hoensbroch; il résigna sa prébende pour épouser Marie, marquise de Wassignies de Saint-Marc; ses quartiers étaient .
de Goër de Herve — de Horion de Cheratte — de Méan — de la Joncière —
de Hoensbroch — de Flans d'Owerbach — de Limbourg Styrum — de Limbourg de Globen.

1 Hôtel des tréfonciers comtes de Ghistelles-Esclimeux, petit-majorat, ancien hôtel des tréfonciers-princes de la Tour d'Auvergne, rue Hors-Château, près du couvent des Capucines.

2 Hôtel de l'évêque suffragant, rue Hors-Château, derrière la Fontaine de Saint Jean-Baptiste

3 Hôtel du tréfoncier de Gilman, rue Neuvice, actuellement plusieurs maisons de commerce, jadis hôtel des tréfonciers comtes de Rivière de Heers

4 Hôtel des tréfonciers comtes et barons de Glymes, ancien hôtel des tréfonciers Esterhazy et de Ficquelmont, rue dessous les Chenaz, actuellement gare du Palais.

5 Hôtel des tréfonciers barons de Goër de Herve de Forêt, place des Jésuites, actuellement la Douane

Hôtel des tréfonciers barons de Goër de Herve d'Haltines, place derriere Saint Paul

DE GOËR DE HERVE 1772-1779.

JEAN LOUIS DAMIEN, BARON DE GOËR DE FORÊT, fils de Jean Louis, baron de Goër de Herve, membre du siége des Nobles du Duché de Luxembourg, et de Marie Charlotte des barons de Gilmen de Meersenhoven; † le 2 septembre 1779; ses quartiers étaient :

de Goër de Herve — de Horion de Cheratte — de Méan — de la Joncière —
de Hoensbroech — de Flans d'Owerbach — de Limbourg Styrum — de Lymbourg Styrum —
de Gilmen — de Mortagne — Luziane — A Campo —
de Bettonville — de Posman — Ludovisi — van de Berg

DE GOËR DE HERVE 1785-1794.

LÉOPOLD MARIE, BARON DE GOËR DE HERVE, fils de Jean Louis François, baron de Goër de Herve, membre de l'État noble du Duché de Luxembourg, et de Marie Anne Charlotte, des barons de Gilmen Meersenhoven; † le 7 janvier 1847 au château de Lesves; ses quartiers étaient

de Goër de Herve — de Méan — de Hoensbrouch — de Styrum —
de Gilmen — Luziane — de Bethonville — de Ludovisi-Clarentz.

DE GRADY 1750-1767.

CHARLES ANTOINE, CHEVALIER DE GRADY DE BRIALMONT [1], fils de Henri de Grady et de Jeanne de Solms; évêque suffragant de Liége, évêque de Philadelphie en 1762, prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, † le 9 juillet 1767 dans son château de Brialmont, inhumé à la cathédrale, chapelle de Malonne; ses quartiers étaient :

de Grady — de Rosen — d'Auxbrebis — de Bormans —
de Solms — de Gruypen — de Garavelle — Custoz

DE GRADY DE CROENENDAEL 1749-1781.

HENRI, CHEVALIER DE GRADY DE CROENENDAËL, fils de Michel Joseph et de Thérèse d'Hallebaye; prévôt de Saint-Martin en 1775, † le 28 novembre 1781; ses quartiers étaient : *de Grady — de Rosen — d'Auxbrebis — de Bormans —*
d'Hallebaye — de Hennet — de Harenne — de Requillé.

DE GRADY DE CROENENDAEL 1785-1840.

ALBERT JOSEPH, CHEVALIER DE GRADY DE CROENENDAEL, fils de Jean Charles, chambellan du landgrave de Hesse Darmstadt, et de Dieudonnée de Thier de Grimonster; prévôt de Saint-Jacques en 1793, † à Croenendael le 1er juin 1840; ses quartiers étaient :

de Grady — d'Auxbrebis — d'Hallebaye — de Hardenne —
de Thier Ogierry — de Faussigny — de Plainevaux — de Clossart à Campo.

DE GREIFFENCLAW DE WOLLRATHS 1752-1796

FRÉDÉRIC FRANÇOIS, BARON DE GREIFFENCLAW DE WOLLRATHS [2], fils de Lothaire Godefroid Henri, baron de Greiffenclaw-Wollraths Sickingen, et d'Anne Madeleine, baronne de Hoheneck; † le 4 juin 1796; ses quartiers étaient

de Greiffenclaw — von Bursek — von Sikingen — de Metternich —
de Hohenech — d'Eltz — von Bernhauzen — d'Ega.

DE GRUMZEL 1738-1740.

PIERRE MARTIN, CHEVALIER DE GRUMZEL D'EMAL [3], fils d'Hubert, comte de Slins, baron della Pestacalda-y-Incardinoz, grand-échanson de la principauté de Liége, et de Gérardine de Tornaco; ses quartiers étaient

de Grumzel — de Slins — A corona — Coppez-y-Cardona —
de Tornaco — Caroly — de Bex — de Haling de Blizia.

1 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Grady, place Saint-Pierre et rue Agimont
2 Hôtel des tréfonciers barons de Greiffenclaw, commanderie de Saint-André des chevaliers Teutoniques, place du Marché.
3 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Grumzel d'Emal, rue Agimont, ancien hôtel des tréfonciers de Slins et de Lichtenbourg

DE LA HAMAYDE 1717-1747.

IGNACE, CHEVALIER DE LA HAMAYDE, fils d'Ignace François et d'Anne Jeanne de Charneux ; † et inhumé à Aix-la-Chapelle, le 2 octobre 1747 ; ses quartiers étaient :
de la Hamayde — de Coquille — d'Arras — de Mahieux —
de Charneux — de Libotte — Francotte — de Lixhe.

DU HAN DE MARTIGNY 1720-1724.

LOUIS, COMTE DU HAN DE MARTIGNY [1] ; ses quartiers étaient :
du Han — de Rocquefeuille — de Rivers — de Wopermoux —
de Grande — de Gerbonvaux — de Créhange — de Ficquelmont.

DE HARLEZ 1749-1781.

SIMON JOSEPH, CHEVALIER DE HARLEZ DE DEULIN [2], fils de Guillaume Joseph et de Marguerite de Hagnet de Novelle ; conseiller de la Cour allodiale, prévôt de Saint-Denis en 1765, membre du conseil privé, † le 2 mars 1781 ; ses quartiers étaient :
de Harlez — Dosquet — Mannery — de Joncgueur —
de Haguet de Novelle — Firquet — de Novelle — de Pollar.

DE HARLEZ 1776-1794.

GUILLAUME JOSEPH, CHEVALIER DE HARLEZ, frère du tréfoncier Simon Joseph ; prévôt de Saint-Jean, † au mois de juillet 1802.

DE HARLEZ 1781-1794

GUILLAUME JOSEPH, CHEVALIER DE HARLEZ DE DEULIN, fils de Jean François et d'Anne Marie de Mewen de Leuth ; prévôt de Saint-Denis en 1786, grand-chantre de la cathédrale en 1789 ; ses quartiers étaient
de Harlez — Mannay — de Haguet — Novelle —
de Mewen de Leuth — de Steiffens — Teffe — Romer.

DE HARRACH 1748-1750.

FRANÇOIS, COMTE DE HARRACH [3], fils du comte Frédéric et d'Éléonore, princesse de Lichtenstein ; grand-aumônier du prince-évêque cardinal Jean Théodore de Bavière ; député du chapitre de Saint Lambert à la Chambre impériale de Wetzlaër ; ses quartiers étaient : *de Harrach — de Leyen — de Sternberg — de Minckwitz —*
de Lichtenstein — de Furstenberg — Huniady — Palfy

D'HARSCAMP 1727-1731

FRANÇOIS PIERRE, COMTE D'HARSCAMP [4], fils de Jacques et d'Élisabeth de Rolshauzen, (non reçu) ; ses quartiers étaient
d'Harscamp — de Besten — d'Holtz — de Schwansbell —
de Rolshauzen — d'Esch — d'Hochsteden — de Pranck.

DE HAUDION 1737-1743.

PHILIPPE ERARD, COMTE DE HAUDION DE WYNEGHEM [5], fils de Charles Donat et de Madeleine, baronne d'Oyembrugge. † le 16 novembre 1743 ; ses quartiers étaient
de Haudion — de Hoensbrouch — de Cottrel — d'Havré —
d'Oyembrugge — de Duras — de Berlo — d'Hanxeler.

DE HAULTEPENNE 1713-1715.

LOUIS, BARON D'HAULTEPENNE [6], fils de Maximilien Henri et d'Anne Marie de Maillen, (non reçu) ; ses quartiers étaient
d'Haultepenne — de Geloës — de Horion — de Wal —
de Maillen — de Namur — de Geloës — de Berlaymont

1 Hôtel du tréfoncier comte du Han de Martigny, rue Sainte-Gangulphe magasins de M. Stas

2 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Harlez, rue Sainte Gangulphe depuis auberge Fagot Jon[illegible]

3 Hôtel des tréfonciers comtes de Harrach, ancien hôtel des tréfonciers de Linange, de Mansfeld et de Souabe, place des Jésuites-en Ile actuellement plusieurs maisons de commerce et cafés-restaurants.

4 Hôtel du tréfoncier comte d'Harscamp, fond Saint-Servais, au pied de la rue Volière, ancien hôtel de Plene[illegible]ux, van den Steen, de Bluzia, de Nuvolara, actuellement Loge Maçonnique.

5 Hôtel des tréfonciers comtes de Haudion de Guiberchies, jadis des tréfonciers comtes Fugger, rue des Estalons en face de l'Hôtel-de-ville.

6 Hôtel des tréfonciers barons d'Haultepenne, rue Souverain-Pont. hôtel de Wanzoule, actuellement auberge Van Vinckeroy

DE HAXHE 1728-1781.

HYACINTHE BARTHÉLEMI, BARON DE HAXHE DE BIERZET [1], fils de Ferdinand Conrard et d'Angeline Béatrix de Masset de Couvange ; prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, président de la Chambre des finances, tréfoncier-jubilaire le 17 décembre 1777, † le 26 mars 1781 ; ses quartiers étaient

de Haxhe — de Méan — de Marche de Staël —
de Masset — de Haxhe — de Gouverneur — de Corbion.

DE HAXHE DE HAMAL 1749-1793.

FERDINAND CONRARD, BARON DE HAXHE DE HAMAL, frère du tréfoncier Hyacinthe Barthélemi ; archidiacre d'Ardenne en 1771, député aux États en 1773, prévôt de Sainte-Croix en 1777, grand-prévôt de Saint-Lambert en 1782, prévôt de Tongres en 1791, † le 26 août 1793 à son château de Hamal.

DE HAYME 1745-1746.

LÉONARD BERNARD, BARON DE HAYME ET DE HOUFFALIZE [2], fils de Léonard et d'Anne Ida Lecomte de Saive ; ses quartiers étaient

de Hayme — de Haxhe — de Martin — Le Page —
Lecomte de Saive — Huberti — de Saive — Dény

DE HAYME 1757-1788.

JACQUES MICHEL, BARON DE HAYME, frère du tréfoncier Léonard Bernard ; grand-trésorier de la cathédrale en 1768, prévôt de Thuin en 1775, prévôt de Saint-Martin en 1781, † le 24 février 1788.

DE HAYME DE HOUFFALISE 1788-1794.

LÉONARD LOUIS LAMBERT MICHEL, BARON DE HAYME DE HOUFFALISE, fils de Léonard Bernard et de Rose de Wilhemen ; grand-coste de la cathédrale, † le 30 septembre 1803 ; ses quartiers étaient

de Hayme — de Hutelet — le Comte — de Sayve —
de Wilhemen — Duckers — de Hayme — de Martin du Hutelet.

DE HINNISDAËL 1709-1728.

FRANÇOIS, COMTE DE HINNISDAËL [3], fils de Lambert Walthère et de Marie de Simonis de Betho ; prévôt de Notre-Dame de Tongres, † à Malines le 6 juillet 1728, inhumé dans la cathédrale de Liége ; ses quartiers étaient :

de Hinnisdael — de Meers — de Beeckman — de Bauw —
de Simonis — de Liverlo — de Liverlo — de Stévart.

DE HEMRICOURT DE RAMIOULE 1768-1794.

BARTHOLD FRANÇOIS WALTHÈRE, COMTE DE HEMRICOURT [4], fils de Richard Conrard Ferdinand et de Barbe Josephine, baronne de Sluze ; † à Huy au mois de novembre 1820 ; ses quartiers étaient

d'Hemricourt — de Binckem — d'Hasche — de Marck —
de Sluze — de Soy — de la Croix — de Libert.

DE HESSE DARMSTADT 1729-1768.

JOSEPH IGNACE FERDINAND FRANÇOIS, PRINCE DE HESSE DARMSTADT [5], fils de Philippe, landgrave de Hesse Darmstadt, et de Marie Thérèse, duchesse de Croy-Havré ; évêque d'Augsbourg en 1740, abbé de Folduar en Hongrie en 1757, † le 20 août 1768 ; ses quartiers étaient : *de Hesse — de Saxe — de Saxe — de Saxe —*
de Croy — de Croy — d'Halewyn — de Bassompierre.

1 Hôtel des tréfonciers barons de Haxhe, de Hamal et de Bierzet, ancienne hôtel Hamilton, place Verte, actuellement Mme la baronne de Goër de Herve.

2 Hôtel des tréfonciers barons de Hayme de Bomal, ancien hôtel de Curtius, près du Mont-de-Piété.

Hôtel des tréfonciers barons de Hayme de Houffalize, place Verte, administration des diligences Van Gend.

3 Hôtel des tréfonciers comtes de Hinnisdael, rue Chapelle-des-Clercs, actuellement M. le baron de Cop[illegible]

4 Château de Ramioule, près de Liége.

5 Hôtel des tréfonciers princes de Hesse, majorat près du pont Mousset et de l'église de Saint-Martin-en-Ile, actuellement rue de la Cathédrale.

de HOEN de LIBBEECK 1702-1708.

Théodore, comte de Hoen de Libbeeck [1], fils de François Louis, comte de Hoen de Libbeeck, et d'Anne, baronne de Moittrey ; député du chapitre de Saint-Lambert en Cours de Rome et de Vienne ; ses quartiers étaient :

de Hoen — de Baillet de Spontin — de Gulpen — d'Eynatten —
de Moittrey — de Maillart — d'Oultremont — de Warisoult.

de HOEN de NEUFCHATEAU 1750-1753.

Jean Henri, comte de Hoen de Neufchateau [2], fils de Théodore Eugène, comte de Hoen de Neufchâteau, et de Marie Thérèse Elisabeth de Reuschembergh de Zetterich ; grand-trésorier de Saint-Lambert ; ses quartiers étaient

de Hoen de Cartils — de Meerwyck de Kessel — de Renesse d'Elderen — de Bockholtz —
de Reuschemberg de Zetterich — de Frentz de Kentenich — de Golstein — de Blanckart.

de HEUSY 1763-1796.

Jean Jacques, baron de Heusy [3], fils de Jacques, chevalier de Heusy, et de Marie Josèphe de Lamine ; prévôt de Notre-Dame à Maestricht, † le 4 juillet 1796.

de HEUSY 1772-1794

Louis Hyacinthe de Heusy, frère du tréfoncier Jean Jacques, baron de Heusy ; ce tréfoncier périt dans le Rhin au mois d'octobre 1804.

VAN DER HEYDEN de BELDERBURSCH 1755-1762

Jean Thierry, comte van der Heyden de Belderbursch [4], fils de Vincent Philippe Antoine et de Marie Claire, comtesse de Westrem dame de la Croix Étoilée ; grand-chambellan du prince-évêque, propriétaire du régiment d'Iselbach, grand-capitulaire de l'Ordre Teutonique, commandeur de Storzingen.

VAN DER HEYDEN de BELDERBURSCH 1760-1772

Gaspard Antoine, comte van der Heyden de Belderbursch, frère du tréfoncier Jean Thierry, commandeur de Gruytrode, président de la Chambre des Finances du prince-évêque de Liége, grand-commandeur de l'Ordre Teutonique à Alden Biesen, premier ministre du prince-évêque cardinal Jean Théodore de Bavière ; ses quartiers étaient :

van der Heyden — de Fronteau — de Bongard — Paffendorff
de Westrem — de Spieger — de Vischering — de Spée.

VAN DER HEYDEN A BLIZIA 1717-1730

Jean Ferdinand, baron van der Heyden a Blizia [5], fils de Jean Guillaume et de Marie de Vosterman ; prévôt de Notre-Dame-aux-Degrés à Cologne, † à Liége le 3 juin 1730 ; ses quartiers étaient : *de Blizia — de Counotte — van den Steen — de Navéa —*
de Vosterman — de Caris — de Prunen — de Dréas.

VAN DER HEYDEN A BLIZIA 1751-1786.

Conrard Philippe Balthasar, baron van der Heyden a Blizia, fils de Lambert Charles et d'Anne Isabelle, baronne van der Heyden de Blizia ; archidiacre de Brabant, grand-écolâtre en 1765, grand-chancelier en 1772, prévôt de la collégiale de Saint-Denis, † le 13 avril 1786, inhumé dans le vieux chœur de la cathédrale ; ses quartiers étaient : *de Blizia — van den Steen — de Vosterman — de Prunen —*
de Blizia — de Dormaël — de Limbourg — de Grady.

1 Hôtel des tréfonciers comtes de Hoën de Libbeeck, rue Vinâve d'Ile, actuellement magasin Bayet et autres maisons de commerce.

2 Hôtel des tréfonciers comtes de Hoën de Neufchâteau, chaussée Saint-Gilles, près de l'Ambassade de France.

3 Hôtel des tréfonciers chevaliers et barons de Heusy, jadis hôtel des tréfonciers princes de Hohenlohe, rue de Beaurepart, actuellement M. de Sérien.

4 Hôtel des tréfonciers comtes Van der Heyden de [illegible] hôtel des tréfonciers de Plettenberg et de Schoënborn, rue Mont Saint-Martin, actuellement les Jeunes Economes, petit-majorat de [illegible]rsch-Blizia, place Saint-Michel, actuellement MM. Robert.

5 Hôtel des tréfonciers barons van der Heyden de Blizia, grand-majorat rue des Mauvais Chevaux.

de JACQUET 1725-1763.

Pierre Louis de Jacquet [1], fils de Pierre et de Barbe Colin de Rochefort ; évêque suffragant d'Hippone en 1737, archidiacre de Hainaut, grand-official de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Étienne à Mayence et de Saint-Jean à Liége, † le 11 octobre 1763 ; ses quartiers étaient : *de Jacquet — de Tohogne — de Mormont — Petit Han — Colin de Rochefort — Le Gagneur — Quellin — L'Olivier.*

de JACQUET 1769-1799.

Pierre Louis Joseph de Jacquet, archidiacre de Hainaut, grand-official de Liége, conseiller réviseur des XXII en 1787, † le 16 mars 1799 à Dorstein en Westphalie, ses quartiers étaient : *de Jacquet — d'Honbaille — Bertrante — Arlez — Delvaux — Roussillon — Hallin — de Gilles*

de HOENSBROECH d'OOST 1751-1792

César Constantin François, comte et marquis [2], fils d'Antoine Ulrich Dominique Hyacinthe, comte et marquis de Hoensbroech, baron d'Oost, et d'Anne Salomée Pétronille, comtesse de Nesselrode Ereshoven et Tumb ; chanoine-écolâtre d'Aix, grand-chancelier de Liége en 1764. Élu prince-évêque de Liége le 21 juillet 1784, † le 3 juin 1792, inhumé dans le chœur supérieur de la cathédrale ; ses quartiers étaient
de Hoensbroech — de Haudion — de la Margelle — de Bocholt
de Nesselrode — de Hartzfeld — de Léerode — de Cortembach

de HOENSBROECH 1786-1788.

Joseph Antoine Adolphe Alphonse, comte et marquis de Hoensbroech, fils de François Arnold, chambellan et conseiller d'État de S. M. I. et R., et d'Anne Catherine Sophie, comtesse de Schoenborn ; grand-doyen de Trèves, † le 4 janvier 1813 ; ses quartiers étaient :
de Hoensbroech — de Wemmel — de Schellard Obersdorff — de Bernsauw —
de Schoenborn — de Boinburg — de Hatzfeldt — de Schoenborn.

de HOENSBROECH 1788-1789

Philippe Damien, comte et marquis de Hoensbroech, frère du tréfoncier Joseph Antoine Adolphe Alphonse ; évêque de Ruremonde, primat de la Gueldre, chanoine de Spire, prévôt d'Emmerich, archidiacre d'Utrecht, † à Ruremonde le 17 avril 1793, (non reçu)

de HOHENECK 1761-1763.

Philippe Charles, baron de Hoheneck, fils d'Henri, baron de Hoheneck-Bernhauzen, et de Wuilelhmine, comtesse de Willberg ; ses quartiers étaient
de Hoheneck — d'Eltz — Bernhauzen — d'Ega —
de Wittberg — d'Héderdorff — de Boos de Waldeck — de Kesselstad.

de HOHENFELD 1746-1750.

Ferdinand Philippe Damien Willibald, baron de Hohenfeld [3], fils de Guillaume Louis, baron de Hohenfeld, et d'Isabelle Charlotte, baronne de Knébel de Catzenellenbogen ; ses quartiers étaient
de Hohenfeld — de Metternich — von Bicken — de Walderdorff —
de Knébel Catzenellbogen — von Grunenroth — Waldbott Bassenheim — de Franckenstein.

de HOMPESCH de BOLHEIM 1764-1794.

Charles Arnold Jean Antoine, baron de Hompesch de Bolheim [4], fils de Jean

1 Hôtel des évêques d'Hippone, d'Amyzon et de Philadelphie, en face du portail de Notre-Dame-aux-Fonts, actuellement Mme de Grady de Brialmont.

2 Hôtel des tréfonciers comtes de Hoënsbroech, jadis hôtel des tréfonciers de Croy, place Verte, actuellement plusieurs maisons de commerce

3 Hôtel du tréfoncier baron de Hohenfeldt, hôtel des tréfonciers Allemands, place Saint-Michel

4 Hôtel des tréfonciers comtes de Hompesch Bolheim et Rurich, grand-majorat de Boolheim, rue Place des chevaux, petit majorat de Rurich, rue des Aveugles, ancien hôtel des tréfonciers de Montferrat, de Modène, della Rovere, de Trivulze, de Rhéede, d'Athlone, actuellement Mme la baronne de Tinlot.

Guillaume et de Marie Isabelle, comtesse de Bylandt ; chanoine de Munster, prévôt de Fosses en 1772, † en 1802 ; ses quartiers étaient
de Hompesch — de Leeck — de Horst de Zunckhaus — de Horst de Hellenbroech — de Bylandt de Rheede — de Landsberg — d'Ingelheim — de Dalberg.

DE HOMPESCH 1789-1794
Joseph Christian Antoine Jean, comte de Hompesch Bolheim, fils de François Charles et d'Antoinette, baronne de Hack ; chanoine de Trèves. Après la dissolution du chapitre, il quitta la carrière de la cléricature et mourut à Saint-Domingue en 1798, où il était premier lieutenant du régiment des chasseurs à cheval de Hompesch.

DE HORION 1710-1759
Haximilien Henri Jean François Hyacinthe, baron de Horion [1], fils de Gérard Assuère, baron de Horion de Colonster, grand-mayeur de Liège, et de Justine Hélène, baronne de Bentinck ; abbé commandataire de Mouzon, prévôt d'Hilvarenbeeck, conseiller d'Etat de l'empereur Charles VII, grand-archidiacre de Campine, prévôt de Maeseyck, premier ministre et grand-maître de la Cour de S. A. S. E. C. le prince évêque cardinal Jean Théodore de Bavière, grand prévôt de Saint-Lambert, ambassadeur près les Cours de Vienne, Berlin et Versailles, † le 24 mai 1789, inhumé à la cathédrale, chapelle de Horion ; ses quartiers étaient
de Horion — de Wal — de Dobbelstein — de Horion —
de Bentinck — de Weichs — de Breyll — d'Eynatten.

D'INGELHEIM 1719-1720
Lothaire, baron d'Ingelheim [2], (non reçu)

D'INGELHEIM 1720-1750.
Antoine Théodore Charles, baron d'Ingelheim, fils de François Adolphe et de Marie Ursule de Dalberg ; chanoine de Trèves, de Saint-Alban de Mayence, conseiller allodial en 1730, conseiller privé en 1747, député à la Diète de Francfort, † le 1er août 1750 ; ses quartiers étaient
d'Ingelheim — de Weyller — d'Echter — de Rodenstein —
de Dalberg — d'Echter — Schoenborn — de Greyffenclauw

DE KAUNITZ RIETBERG 1790-1794
Aloys Clément Wenceslas François, prince de Kaunitz-Rietberg, comte de Questenberg [3], fils de Dominique André, prince de Kaunitz-Rietberg, et de Bernardine, comtesse de Plettenberg-Wittem, épousa Françoise, comtesse Ungnadi de Weissenwolff, dame du Palais et de la Croix Étoilée

DE KÉVERBERG 1785-1791
Charles Frédéric Joseph, baron de Kéverberg d'Aldengoor [4], † le 16 juillet 1835 ; il épousa le 1er mai 1821 Agnès, baronne de Kerckering de Borg, chanoinesse de Hohenholten, † le 24 septembre 1852.

DE LANNOY-CLAIRVAUX 1774-1794.
Adrien Florent, comte de Lannoy-Clairvaux [5], fils d'Adrien Jean Baptiste, comte de Lannoy, baron de Clairvaux, et de Constance Polixène, reine Stanislas, comtesse de Wignacourt ; † à son château de Clairvaux le 1er octobre 1803 ; ses quartiers étaient :
de Lannoy — de Horst de Ham — de Warnant — d'Oultremont —
de Wignacourt — de Croix d'Heuchin — de Ghistelles — de Créquy.

1 Hôtel des tréfonciers comtes de Horion, place Verte, actuellement M. le banquier Terwagne, ancien hôtel des tréfonciers comtes-princiers de Bentheim.

2 Hôtel des tréfonciers comtes d'Ingelheim, jadis des tréfonciers de Zeil-Waldbourg et d'OEttingen, rue des Bons Enfants, près de l'église de Saint-Hubert

3 Hôtel des tréfonciers évêques d'Hippose et de Calcédoine, de Tagaste, de Dionysie, rues du Faucon et de Gérardrie, bâti sur le terrain où, au XIe siècle, était l'habitation du pape Nicolas II lorsqu'il était grand-archidiacre de Liège.

4 Hôtel du tréfoncier baron de Kéverberg d'Aldengoor, place Verte, petit hôtel de Horion

5 Hôtel des tréfonciers comte de Lannoy Clervaux, place Verte, rues du Faucon et des Aveugles.

de LANTREMANGE 1760-1781.

Pierre François de Lantremange [1], fils d'Eugène Alexandre et de Pétronille de la Tour; † le 9 novembre 1781 à Jalhay; ses quartiers étaient
de Lantremange — de Steynen — Le Maître — Gordinne —
de la Tour — Delbrouck — de Slins — de Paul.

de LANTREMANGE 1791-1794.

Maximilien Henri Théodore, chevalier de Lantremange, † le 28 janvier 1838.

de LÉDEBUR-WICHELEN 1738-1744.

Gaspard, comte et baron de Lédebur-Wichelen et Pérutz [2], chanoine de Munster et d'Hildesheim, grand-bailli de Kakoritz; ses quartiers étaient
de Lédebur — d'Elverfelde — Elmendorff — de Wréde —
d'Elverfelde — de Calen — de Staël — de Holstein.

LEDROU 1704-1721.

Pierre Lambert Ledrou ou Drory [3], fils de Pierre Ledrou ou Drory et de Marie Coppez; préfet de la Propagande à Rome, évêque de Porphyre, prélat ordinaire du pape Innocent XII, évêque sacriste. Reçu tréfoncier le 21 juin 1704, vicaire-général de Liége en 1720, † le 6 mai 1721, inhumé dans la chapelle de Horion avec ces quartiers:
Ledrou Drory — d'Orléans — du Sart — le Carpentier —
Coppez — de Hermalle — de Jeneffe — de Crasavennas.

de LÉERODE 1744-1754.

Jean Arnold Adrien, comte de Léerode [4], grand écolâtre, † en 1754.

de LÉERODE 1721-1740.

Jean Arnold Adrien, comte de Léerode, fils de Jean Arnold Edmond, comte de Léerode, baron de Winnenthal, et d'Adrienne Alexandrine, baronne de Willich; † le 14 novembre 1740; ses quartiers étaient
de Léerode — d'Hochkirchen — de Cortembach — de Buschenberg —
de Willich — de Bongard — de Walpott — de Quadt

de LÉERODE 1742-1748.

Walrame, comte de Léerode, député du chapitre de Saint-Lambert aux Diètes de Westphalie et de Wettéravie, grand-trésorier de l'électorat de Cologne, † le 8 mai 1748, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Hoensbroech; ses quartiers étaient
de Léerode — de Cortembach — de Wylich — de Walpot —
de Schenck — d'Osbeeck — d'Ingelheim — de Dalberg.

de LÉERODE-WIRNENTHAL 1749-1752

Dominique, comte de Léerode-Wirnenthal, fils de Herman Dominique et de Christine, comtesse d'Ingelheim; grand-écolâtre de Saint-Lambert; ses quartiers étaient
de Léerode — de Wylich — de Cortenbach — d'Hockirchen —
d'Ingelheim — de Dalberg — d'Echter Mespelbrünn — de Weyller.

de LEYKAM 1793-1794.

Jean Paul, baron de Leykam, (non reçu).

de LEZAACK 1704-1708

Louis, chevalier de Lezaack, baron de Polleur [5], fils de Thomas, baron de Polleur, et d'Isabelle de Goër de Herve; ses quartiers étaient
de Lezaack — du Château — de Stembier — de Loncin —
de Goër de Herve — de Horion de Cheratte — de Méan Beaurieux — de la Joncière.

1 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Lantremange, rue Souverain-Pont, vis-à-vis l'hôtel de la Pommelette

2 Hôtel des tréfonciers comtes et barons de Lédebur-Wichelen et Pérutz, hôtel de Berlo, petit maison [illegible] rue des Celestines

3 Hôtel de l'évêque de Porphyre, rue de l'Officialité, hôtel synodal

4 Hôtel des tréfonciers comtes de Léerode, rue Hors-Château, près de l'église des [illegible] hôtel des tréfonciers comtes de Belljoyeuse

5 Hôtel des tréfonciers barons de Polleur, rue Saint-Hubert, ancien hôtel des tréfonciers de [illegible], actuellement fabrique de tabac de M. Jamme.

de LIBERT de FLÉMALLE 1735-1760.

Jean François Joseph, chevalier de Libert de Flémalle [1], fils de Jean Louis, chevalier de Libert, baron de Flémalle, et de Marie, baronne de Fléron de Cawenberg ; grand-écolâtre de Liége, † le 7 mars 1760 ; ses quartiers étaient :

de Libert — de Fléron — de Sprimont — de Walekener —
de Fléron — de Libert — d'Ertwecht — de Libert.

de LIBERT de FLEMALLE 1760-1793.

Maximilien Henri Joseph, chevalier de Libert de Flémalle, frère du tréfoncier Jean François ; † le 5 mai 1793.

de LIBERT de FRAYPONT 1765-1791.

Antoine Albert, chevalier de Libert, baron de Fraypont, † le 23 novembre 1846 ; ses quartiers étaient : *de Libert — de Fizenne — de Bresmaël — de Gal —*
de Hardenne — de Brassines — de Frizart — Stiennelet.

de LIÉDEKERKE 1701-1720

Ferdinand Alexandre Joseph, comte de Liédekerke d'Acre [2], fils d'Antoine et d'Anne de Gulpen ; reçu tréfoncier en 1701, grand-archidiacre d'Ardenne, prévôt de Saint-Martin, † le 16 septembre 1720 ; ses quartiers étaient

de Liédekerke — de la Barre — d'Ongnies — de Rubempré —
de Gulpen — d'Eynatten — d'Heyenhoven — de Gulpen.

de LIÉDEKERKE 1712-1715

Jacques Ignace Joseph, baron de Liédekerke, fils de Charles Antoine de Liédekerke, baron d'Acre, et de Marie Agnès, baronne de Surlet.

de LIÉDEKERKE 1727-1794

Maximilien Henri Joseph, comte de Liédekerke, fils de Ferdinand François et de Marie Bernardine, baronne de Horion ; chanoine de Saint-Paul, grand-official du chapitre en 1778, député aux États réviseurs des XXII, abbé de Ciney en 1790, administrateur des archidiaconés de Hainaut, de Hesbaye, de Brabant et de Famenne, président de la Chambre des Finances le 9 décembre 1793, † le 30 avril 1807.

de LIEDEKERKE 1792-1794

Charles Alexandre Joseph, comte de Liédekerke, (non reçu).

de LOBKOWITZ 1747-1779.

Ferdinand Marie, prince de Lobkowitz, duc de Raudnitz [3], fils de Georges Christophe, prince de Lobkowitz, duc de Sagan, de Raudnitz, comte-princier de Sternstein, grand-trésorier héréditaire du royaume de Bohême, et de Caroline Henriette, comtesse de Waldstein ; grand-écolâtre de Liége.

de LOBKOWITZ 1790-1794

Ferdinand de Lobkowitz, duc de Raudnitz, fils de Ferdinand, prince de Lobkowitz, et de Marie Gabrielle, princesse de Savoye-Carignan ; grand-custode de Saint-Lambert

de LODRON 1761-1764

Clément Maximilien Jean Baptiste Ferdinand Simon Jude Narcisse, comte de Lodron [4], fils de Charles et de Marie Anne, comtesse de Khunberg ; ses quartiers étaient : *de Lodron — de Colalto — Gablkhoven — de Moshain —*
von Khienbourg — von Khienbourg — von Kienbourg — Eybiswald.

1 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Libert, de Flemalle et de Fraypont, ancien hôtel des tréfonciers de Fléron, place Saint-Jean, actuellement M. de Gomezée.

2 Hôtel des tréfonciers comtes de Liédekerke, fond Saint-Servais, Agimont, actuellement pensionnat

3 Hôtel du tréfoncier prince de Lobkowitz, ancien hôtel des tréfonciers, princes de Hohenzollern, rue Hors-Château près de l'église des Carmes

4 Hôtel du tréfoncier comte de Lodron, rue Basse-Sauvenière, dessous les terrasses de l'hôtel d'Arenberg, actuellement plusieurs maisons particulières.

DE LOË DE WISSEM 1763-1785

JEAN ADOLPHE NÉPOMUCÈNE, BARON DE LOË DE WISSEM [1], fils de Jean Adolphe Joseph et de Marie Anne Catherine, baronne de Wachtendonck ; archidiacre de Hesbaye en 1772, chanoine de Munster, † le 25 juin 1786, au château de Wissem ; ses quartiers étaient

de Loë — de Nesselrode — de Winckelhauzen — de Cortembach —
de Wachtendonck — de Wendt — de Weichs — de Morian de Nordkirchen.

DE LOË DE WISSEM 1778-1780.

FRANÇOIS ANTOINE JOSEPH, BARON DE LOË DE WISSEM, frère du tréfoncier Jean Adolphe Népomucène.

DE LOE DE WISSEM 1785-1794

FRANÇOIS ANTOINE JOSEPH, BARON DE LOË DE WISSEM, fils de François Charles et d'Alexandrine Maximilienne, comtesse de Horion ; archidiacre de Hesbaye ; ses quartiers étaient

de Loë — de Winkelhauzen — de Wachtendonck — de Weisch —
de Horion — de Bentinck — de Velbruck — de Wachtendonck

DE LOETZ DE TRIXHE 1720-1749

PIERRE AMBROISE DE LOOZ LOETZ DE TRIXHE, fils d'Ambroise François et de Marie Barbe d'Ans ; † le 25 février 1749, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Notre-Dame de Liesse ; ses quartiers étaient

de Looz-Loetz — de Looz-Loetz — de Galen — de Langle —
d'Ans — Liborni — de Rye — Boesman

DE LOETZ DE TRIXHE 1762-1794.

LAMBERT WALTHÈRE, CHEVALIER DE LOETZ DE TRIXHE [2], fils de Charles Regnier, chevalier de Loetz de Trixhe, conseiller privé de S. A. S. E. C. et membre de la Chambre des comptes, et de Marie Barbe Hubertine, baronne van den Steen de Jehay ; † le 15 septembre 1806 ; ses quartiers étaient

de Looz-Loetz — de Galen — d'Ans — de Ry
van den Steen — de Senzeilles Soumagne — de la Vaux Renard — de Looz-Loetz.

DE LOWENSTEIN 1719-1721

JEAN ERNEST, PRINCE DE LOWENSTEIN [3], grand-maître de la Cour du prince-évêque Joseph Clément de Bavière.

DE LOEWENSTEIN WERTHEIM 1732-1733

PHILIPPE ERNEST CHRISTIAN, PRINCE DE LOEWENSTEIN WERTHEIM, fils de Dominique Marguard, prince de Loewenstein-Wertheim et Rochefort, et de Christine Polixène, landgravine de Hesse ; chanoine-comte de Cologne et de Strasbourg ; ses quartiers étaient : *de Loewenstein — de Furstenberg — de Lichtenberg — de Meggaw —*
de Hesse — de Solms — de Leyningen — de Walreck

DE LOEWENSTEIN-WERTHEIM ET ROCHEFORT 1724-1731.

HENRI JEAN ERNEST DES PRINCES DE LOEWENSTEIN-WERTHEIM ET ROCHEFORT, COMTE PALATIN DU RHIN, fils de Ferdinand Charles et d'Anne Marie, princesse landgravine de Furstenberg ; abbé de Saint-Vincent à Laon, chanoine-comte de Cologne, doyen de Strasbourg, prévôt de Saint-Pierre, abbé de Saint-Jean des Prez à Saint-Malo, evêque

1 Hôtel des tréfonciers barons de Loë de Wissem, ancien hôtel des tréfonciers anglais d'Arundel, de Rochester et d'Hamilton, rue Haute-Sauvenière, actuellement ateliers de carrosserie de Nysten-Cobus

2 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Loetz de Trixhe, ancien hôtel des tréfonciers comtes de Bocholtz et de Groesbeeck, rue Hors-Château, près du couvent des Carmes

3 Hôtel des tréfonciers princes de Loewenstein-Wertheim, rue du Faucon, vis-à-vis le portail de l'église Notre-Dame-aux-Fonts, ancien hôtel des tréfonciers de Solms, de Schoenbourg et de Heinsberg, actuellement librairie Desoer

de Tournai en 1713, prince-abbé de Stavelot et Malmedy en 1715, † le 22 juillet 1731, au château de Cugnon près de Rochefort, inhumé à l'abbaye de Saint-Remy près de cette ville ; ses quartiers étaient

de Loewenstein — de Stolberg — de la Marck — de Manderscheidt —
de Furstenberg — de Hohenzollern — de Sultzbach — de Bavière.

DE LOEWENSTEIN WERTHEIM 1734-1739

FRANÇOIS CHARLES GUILLAUME CONRARD, PRINCE DE LOEWENSTEIN-WERTHEIM, frère du tréfoncier Philippe Ernest Christian

DE LOEWENSTEIN-WERTHEIM 1739-1741.

JEAN JOSEPH JACQUES WENCESLAS, PRINCE DE LOEWENSTEIN-WERTHEIM ET ROSENBERG, archidiacre d'Ardenne

DE LORRAINE 1704-1715.

FRANÇOIS ANTOINE JOSEPH, PRINCE DE LORRAINE, DUC DE BAR [1], fils de Charles, duc de Lorraine et de Bar, et d'Éléonore, archiduchesse d'Autriche, reine de Pologne ; abbé-prince de Stavelot et de Malmedy, chanoine comte de Cologne, † le 27 juillet 1715 ; son obiit dans les cloîtres de la cathédrale portait ces quartiers :

de Lorraine — de Salm — de Lorraine — de Gonzague —
d'Autriche — de Bavière — de Gonzague — de Gonzague-Mantoue.

DE LORRAINE 1715-1715

CHARLES, DUC DE LORRAINE, archevêque-électeur de Trèves, prince-évêque d'Osnabruck, † le 4 décembre 1715, (non reçu).

DE MARNIX 1719-1725.

NICOLAS FRANÇOIS LIÉVIN, COMTE DE MARNIX, fils de Claude François Dominique, comte de Marnix, et d'Antoinette, comtesse de Haudion de Guyberchies, † à Arras le 6 octobre 17[illegible] ; ses quartiers étaient

de Marnix — de Haudion — d'Ongnies — d'Ongnies —
de Haudion — de Hoensbroech — de Tenremonde — de Labroye.

DE MÉAN 1708-1719

LAURENT DIEUDONNÉ, BARON DE MÉAN [2], fils de Pierre, baron de Méan, et de Marie Catherine de Hodeige ; prévôt de Saint-Servais à Maestricht, † le 3 juillet 1719, inhumé dans le vieux chœur ; ses quartiers étaient

de Méan — de Ghérinx — de Blizia — de Counotte —
de Hodeige — du Château — de Marteau — de Counotte.

DE MEAN 1716-1733.

PIERRE GUILLAUME, BARON DE MÉAN, frère de Laurent Dieudonné ; abbé de Ciney, † le 5 septembre 1733

DE MÉAN 1745-1749

FRANÇOIS LAMBERT CHARLES, COMTE DE MÉAN DE BEAURIEUX, fils de Pierre et d'Hélène Jeanne, baronne de Waha ; prévôt de Sainte-Croix en 1746, † le 6 février 1749 ; ses quartiers étaient :

de Méan — de Hodeige — de Hinnisdaël — de Simonis —
de Waha — de Gulpen — de Sélys — de Liverlo

DE MÉAN DE BEAURIEUX 1747-1777

PIERRE GUILLAUME, COMTE DE MÉAN DE BEAURIEUX, frère du tréfoncier François Lambert Charles ; prévôt de Sainte-Croix en 1763, conseiller de la Chambre des finances en 1769, † le 15 mai 1777, inhumé dans le vieux chœur de la cathédrale.

1 Hôtel des tréfonciers princes de Lorraine, place Saint-Lambert

2 Hôtel des tréfonciers comtes de Méan de Beaurieux, jadis hôtel des tréfonciers de Ligne, d'Arenberg et de Barbanson, Mont-Saint-Martin

Hôtel des tréfonciers barons de Méan de Pailhe, jadis des tréfonciers de Trappé, Fond Saint-Servais.

Hôtel des tréfonciers barons de Méan de Landenne, Mont Saint-Martin, actuellement demeure de M. le curé-doyen, de cette église, ancien hôtel des tréfonciers comtes de Lamboy d'Arnaau

DE MÉAN DE LANDENNE 1765-1768

JEAN FERDINAND, COMTE DE MÉAN DE LANDENNE, frère du tréfoncier François Lambert; † le 16 avril 1768, inhumé au vieux chœur de la cathédrale

DE MÉAN DE BEAURIEUX 1768-1784.

PIERRE CHARLES FRANÇOIS ANTOINE, COMTE DE MÉAN DE BEAURIEUX ; il quitta la cléricature au mois d'avril 1784, devint chambellan de S. M. I. et R. et épousa Marie Hélène, comtesse de Wurben ; il mourut à Vienne le 26 avril 1802

DE MÉAN DE BEAURIEUX 1777-1831.

FRANÇOIS ANTOINE MARIE CONSTANTIN, COMTE DE MÉAN DE BEAURIEUX, fils de Pierre Charles François Antoine, comte de Méan de Beaurieux, et d'Élisabeth, comtesse de Hoensbroech ; évêque d'Hippose et suffragant de Liége le 19 février 1786, prévôt de Saint Martin en 1788, archidiacre de Brabant en 1791. Élu prince-évêque de Liége le 16 août 1792, archevêque de Malines, primat de Belgique en 1816, † le 16 janvier 1831 ; ses quartiers étaient :

de Méan — de Hinnisdaël — de Waha — de Sélys —
de Hoensbroech — de la Margelle — de Nesselrode — de Léerode.

DE MÉAN DE BEAURIEUX 1784-1833

CÉSAR CONSTANTIN MARIE, COMTE DE MÉAN DE BEAURIEUX, frère du prince-évêque de Liége, abbé de Saint-Jacques en 1786 président de la Chambre des finances en 1793, grand-chancelier, † à Liége le 19 juillet 1833

DE MOULIN 1717-1769.

FRANÇOIS VINCENT DE MOULIN [1], fils de Vincent et de Françoise de Kerckove : † le 13 mars 1769, inhumé à la cathédrale ; ses quartiers étaient

de Moulin — de Potesta — Stéphani — de Pollard —
de Kerckove — Evrardi — von Fyneman — von Krekers

DE NAGEL 1760-1764

FRANÇOIS MAURICE ANTOINE, BARON DE NAGEL, grand-oberstabelmeister du prince-évêque cardinal Jean Théodore de Bavière.

DE NASSAU CORROY 1769-1804.

ALEXANDRE CONSTANTIN JOSEPH, COMTE DE NASSAU-CORROY [2], fils de Guillaume Adrien Joseph de Nassau, comte de Corroy, baron de Warcoing, chambellan de S. M. I. R., et de Marie Pétronille Françoise van der Linden d'Hoogvorst ; archidiacre de Famenne, prévôt de Saint-Pierre en 1781, grand-doyen de la cathédrale en 1787, † au château de Franc-Douaire le 19 août 1804 ; ses quartiers étaient

de Nassau — d'Harchies — de Ghistelles — de Créquy —
van der Linden — d'Ongnies — Lequieu de Guernonval — de Ghistelles

DE NAYE 1701-1746

HENRY, CHEVALIER DE LA NAYE [3], fils de Bertrand de la Naye, seigneur de Joncquoy, et d'Everaerde de Coeck Méboel ; prévôt de Sainte-Croix, grand-chancelier du prince-évêque Joseph Clément de Bavière, † le 16 septembre 1746, inhumé à la cathédrale, chapelle des Flamands

DE LA NAYE 1721-1741.

BERTRAND MARTIN, CHEVALIER DE LA NAYE, fils de Nicolas Didier, chevalier de la Naye de Teitersbanck et d'Anne d'Ingelstein, † le 1er décembre 1741, inhumé dans la chapelle des Flamands ; ses quartiers étaient

de la Naye — de Joncquoy — de Cock Chatillon — de Drost de Méboel —
d'Ingelstein — de Sweling — de Wissem — de Wuyters.

1 Hôtel du tréfoncier de Moulin, quartier abbatial du Val des Écoliers, ordre des chanoines Génovevains, place de Gravioule

2 Hôtel des tréfonciers comtes de Nassau, jadis hôtel des tréfonciers de Bourgogne, Vieux Marché, pres de l'Ecolatrie de la cathédrale

3 Hôtel des tréfonciers chevaliers de la Naye, au coin de la rue de Hongrée, actuellement maison de commerce

DE LA NAYE 1750-1760.

JEAN PAUL ENGLEBERT DE LA NAYE DE MAUGEER, fils d'Englebert, chevalier de la Naye de Maugeer, et de Catherine Charlotte de Maugeer; † le 20 mai 1760; ses quartiers étaient : *de la Naye — de Stordeur — de Stévart — de la Naye — de Maugeer — de Verlayen — de Spa — de Romani.*

DE NESSELRODE D'ERESHOVEN ET THUMB 1725-1777

FRANÇOIS BERTRAND, COMTE DE NESSELRODE D'ERESHOVEN ET THUMB, fils de François Charles et de Marie Thérèse, comtesse de Schorlemmer d'Oberhagen, prévôt d'Alba en Hongrie, † à Vienne le 7 août 1777; ses quartiers étaient
de Nesselrode — de Hartzfeld — de Léerode — de Cortenbach — de Schorlemmer — de Lansberg — Wolff de Metternich — de Reuschenberg.

DE NESSELRODE 1744-1758

JOSEPH ADAM JÉROME, COMTE DE NESSELRODE, frère du tréfoncier François Bertrand; chanoine d'Osnabruck, † à Dusseldorf le 28 mars 1758

DE NESSELRODE D'ERESHOVEN 1745-1750.

JEAN GUILLAUME FRANÇOIS LOUIS, COMTE DE NESSELRODE; ses quartiers étaient
de Nesselrode — de Hartzfeld — de Léerode — de Cortenbach — Schorlemmer — Lansberg — Wolff-Metternich — de Reuschenberg.

DE NESSELRODE D'ERESHOVEN 1777-1794

JEAN FRANÇOIS FÉLIX CHARLES, COMTE DE NESSELRODE D'ERESHOVEN, fils de Charles François, chambellan, conseiller intime de l'électeur palatin, et de Marie Anne, baronne de Loë, dame de la Croix Étoilée; chanoine de Munster, d'Hildesheim et d'Eichstadt, † en 1816; ses quartiers étaient
de Nesselrode — de Léerode — de Schorlemmer — de Wolff-Metternich — de Loë-Wissem — de Wynckelhauzen — de Wachtendonck — de Weicks.

D'OSTEIN 1715-1719

JEAN PHILIPPE, BARON D'OSTEIN, fils de Jean François Sébastien, baron d'Ostein de Dalberg et d'Anne Charlotte, comtesse de Schoenborn; † le 4 septembre 1719; ses quartiers étaient
d'Ostein — Faust de Stromberg — Dalberg — de Cronberg — de Schoenborn — de Greiffenclauw — de Bennebourg — de Schutz de Holtzhausen.

D'OTHÉE DE LIMONT 1792-1794.

PIERRE ANTOINE JOSEPH, BARON D'OTHÉE DE LIMONT [1], fils de Gilles Lambert, baron de Haneffe et de Marie Josephine de Barme; ses quartiers étaient
d'Othée — van der Boenten — de Grumzel — de Tornaco — de Barme — de Hallebaye — de la Barrière — de Roelins de Clermont

D'OULTREMONT 1720-1733.

JEAN FRANÇOIS GEORGES, COMTE D'OULTREMONT [2], fils d'Émile Paul François et de Marie Isabelle, comtesse de Bavière-Schagen; ayant résigné son canonicat, il épousa Marie Jacqueline de Tiarck, † le 11 avril 1782; ses quartiers étaient
d'Oultremont — de Brialmont — de Berlaymont — de Brandenbourg — de Bavière Schagen — de Thiennes — de Wassenaer — d'Haestriecht.

D'OULTREMONT 1733-1771.

CHARLES NICOLAS ALEXANDRE, COMTE D'OULTREMONT, frère du tréfoncier Jean François Georges; prévôt de Tongres en 1753. Élu prince-évêque de Liége le 11 février 1763, † au château de Warfusée le 22 octobre 1771, inhumé dans la cathédrale.

Hôtel des tréfonciers comtes de Nesselrode, jadis hôtel des tréfonciers de Manderscheidt, place Saint-Michel, actuellement M. le général baron Wittert.

1 Hôtel des tréfonciers barons d'Othée, jadis des tréfonciers landgraves de Furstenberg, pont des Jésuites joignant l'hôtel de Goër de Forêt

2 Hôtel des tréfonciers comtes d'Oultremont de Warfusée, hôtel du célèbre antiquaire baron de Crassier, rue des Célestines.

Hôtel des tréfonciers comtes d'Oultremont de Warnant, place devant Saint-Paul, actuellement pensionnat

d'OULTREMONT 1772-1794.

Théodore Henri Antoine, comte d'Oultremont de Warfusée, fils de François Henri Émile et de Anne Louise Florence, comtesse de Lannoy ; ce tréfoncier épousa le 25 octobre 1810, Marie Claire Philippine, comtesse de Hamal de Focan, veuve en premières noces de son frère Charles Joseph François, comte d'Oultremont, qui avait également été tréfoncier ; † au château de Warfusée le 5 décembre 1814.

d'OULTREMONT 1787-1798.

Adrien Jean Baptiste Théodore, comte d'Oultremont de Wégimont, fils de Jean François Georges, comte d'Oultremont, et de Marie Jacqueline de Tiarck ; archidiacre d'Ardenne, † en mai 1798 ; ses quartiers étaient :

d'Oultremont — de Berlaymont — de Bavière Schagen — de Wassenaèr —
de Tiarck — van der Goës — van Brée — de Schouten.

d'OULTREMONT 1791-1794.

Charles Joseph François de Paul, comte d'Oultremont, frère du tréfoncier Théodore Henri Antoine ; il épousa le 22 octobre 1806, Marie Claire Philippine, comtesse de Hamal de Focan, † au château de Warfusée le 15 mai 1809 ; ses quartiers étaient :

d'Oultremont — de Berlaymont — de Bavière Schagen — de Waessenaer —
de Lannoy — de Horst — de Warnant — d'Oultremont.

de PAIX 1781-1794.

Hubert Joseph, chevalier de Paix [1], fils de Gilles Joseph et d'Anne Catherine de Groutars ; † le 6 juin 1799 ; ses quartiers étaient :

de Paix — de Gutschoven — de Lensens — de Cauwenberg —
de Groutars — de Libotte — du Château — de Woot de Trixhe.

de PFAFF-PFAFFENHOFFEN 1791-1794.

François Simon, comte de Pfaff, baron de Pfaffenhoffen de Reissenberg et Rollenhaus [2], fils de Simon Charles et de Madeleine, comtesse de Bayard de Bourdel ; † à Vienne le 8 avril 1840 ; ses quartiers étaient :

de Pfaff — de Vitalhane — d'Arona — de Wessein de Sindarlengin —
de Bayard de Bourdel — de Coeur — de Coeur — Bullow.

de POITTIER 1712-1765.

Maximilien Jérome, comte de Poittier [3], frère du tréfoncier Maximilien Henri ; abbé commandataire de Cheminon en France, grand-trésorier de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Denis, grand-prévôt de Liége, † le 26 avril 1765.

de POLLARD 1775-1794.

Jean Antoine, chevalier de Pollard, grand trésorier et dapifer du chapitre de Saint-Lambert en la Chambre impériale de Wetzlaër.

de PRESTON 1781-1794.

Jénico, comte de Preston [4], fils de Jenico, dixième vicomte de Germanston et de Thomasine fille de lord Trimlestown ; prévôt de Saint-Paul en 1793, † au château de Schoonbeck le 26 janvier 1810 ; ses quartiers étaient

Preston Gormanston — Preston — Preston — de Molineux —
Trimlestown — Dongen — Barneveld — Preston.

1 Hôtel du tréfoncier chevalier de Paix, place Saint-Laurent actuellement MM. Materne, Bidaut et Berleur.

2 Hôtel du tréfoncier comte de Pfaff Pfaffenhoffen, rue Cheravoie, auberge de l'Anneau d'Or.

3 Hôtel des tréfonciers comtes de Poittier de Wagnée, grand-majorat, ancien hôtel des tréfonciers de Mérode de Waroux, joignant le Séminaire.

Hôtel des tréfonciers comtes de Poittier de Gesves, petit-majorat, ancien hôtel des tréfonciers de la Marck, de Chabot de Clermont, place Verte, joignant l'arveau de l'Official.té.

4 Hôtel du tréfoncier comte de Preston, place Saint Jacques, joignant l'hôtel de Buchwalt.

DE RAHIER 1711-1712.
JULES FERDINAND, BARON DE RAHIER ET DE FRAYPONT, VICOMTE DE HEYD [1], fils de Godefroid, vicomte de Heyd et d'Anne Marie, comtesse d'Argenteau d'Esneux ; (non reçu).

DE RAHIER 1713-1716.
FERDINAND HENRI, BARON DE RAHIER ET DE FRAYPONT, frère du tréfoncier Jules Ferdinand ; chambellan de S. A. S. E. C. le prince-évêque ; archidiacre d'Ardenne ; il résigna sa prébende avec dispenses papales et épousa Marie Agnès, comtesse de Berlaymont de Bormenville ; ses quartiers étaient :

de Rahier — de la Neuforge — de Fraypont — de Trina —
d'Argenteau — van der Gracht — de Waha — d'Argenteau.

DE RAIGECOURT 1732-1744.
PLAIXARD FRANÇOIS, COMTE DE RAIGECOURT [2], fils de Charles, comte de Raigecourt Beauffremont, maréchal du Duché de Lorraine, et de Louise Catherine, comtesse des Armoises ; abbé de Saint-Pierre-au-Mont, président du conseil et de la Chambre des finances, archidiacre de Brabant, évêque de Dax en Gascogne ; ses quartiers étaient :

de Raigecourt — d'Haraucourt — de Beauffremont — de Poligny —
des Armoises — Durre de Tessière — d'Haraucourt — d'Ernecourt.

DE RAIGECOURT 1731-1743.
MARIE JOSEPH, MARQUIS DE RAIGECOURT, fils de Louis, marquis de Raigecourt et de Beauffremont, et de Marie, comtesse de Gournay ; grand-écolâtre de Saint-Lambert.

DE RAIGECOURT 1744-1745.
CHRISTOPHE, COMTE DE RAIGECOURT, frère du tréfoncier Marie Joseph ; (non reçu).

DE RENESSE 1725-1728.
FERDINAND LAMBERT CHARLES JOSEPH, COMTE DE RENESSE DE MASNY [3], fils de Maximilien Henri, comte de Renesse, chef de l'État noble du pays de Liége, et de Marguerite, baronne de Stépraedt ; † le 2 septembre 1728 ; ses quartiers étaient :

de Renesse — d'Arckel — de Bocholt — de Hoensbroech —
de Stépraedt — de Doornick — de Lynden de Stépraedt.

DE RENESSE 1728-1728.
ALBERT OCTAVE ERNEST JOSEPH, COMTE DE RENESSE, frère de Ferdinand Lambert Charles Joseph ; † le 22 octobre 1728.

RHEAY 1763-1766.
DANIEL ANDRÉ RHEAY-MACKAY [4], fils de lord Mackay, comte Rheay ; pair du royaume d'Écosse, commandant du régiment de Mackay, gouverneur de Tournay et d'Arnoldine van den Steen ; chanoine de Xanten, résigna sa prébende pour épouser Isabelle, comtesse de Quadt-Wykradt et Isny ; ses quartiers étaient :

Rheay-Mackay — Mackay-Sinclair — Mackay-Ruterfort — de Kinschot —
van den Steen — de Kinschot — de Groenendyck — de Groenendyck Cuyck.

DE ROHAN 1745-1747.
EUGÈNE HERCULE, DUC DE ROHAN [5], grand-custode de Saint-Lambert.

DE ROHAN-GUÉMENÉE 1779-1794.
FERDINAND MAXIMILIEN MÉRIADEC, PRINCE DE ROHAN-GUÉMENÉE, fils de Jules Hercule Mériadec et de Marie Louise, princesse de la Tour d'Auvergne et de Bouillon,

1 Hôtel de Rahier, cloîtres de la collégiale Saint Denis, au coin de la rue de la Wache.

2 Hôtel des tréfonciers comtes et marquis de Raigecourt, près de l'arveau de Sainte-Croix, ancien hôtel des cardinaux Caraffa et d'Enckewort.

3 Hôtel des tréfonciers comtes de Renesse, place derrière Saint Paul et rue Saint-Remy, actuellement le baron de Blavier de la Rocq.

4 Hôtel du tréfoncier Lord Rheay, hôtel du Belvedere des PP. Jésuites Anglais, sur les Remparts.

5 Hôtel des tréfonciers de Rohan, grand-majorat dit de Guémenée, ancien hôtel des tréfonciers de Bourbon, près de la caserne des Gardes du prince-évêque, actuellement rue Notger.

Hôtel des tréfonciers de Rohan-Rochefort, petit majorat dit Rochefort, ancien hôtel des tréfonciers de Schwartzenberg, rue Féronstrée près de l'église de Saint Georges.

grand-prévôt de Strasbourg, abbé de Mouzon, archevêque de Bordeaux, archevêque de Cambray, prévôt de Thuin en 1788, abbé de Mont-Saint-Quentin, † le 31 octobre 1813 ; ses quartiers étaient

de Rohan — de Schomberg — de Cochefilet — d'Auberg —
de Rohan Soubise — de Rohan Chabot — de Ventadour — de la Motte Audencourt.

DE ROSEN 1722-1756.

JEAN PIERRE, BARON DE ROSEN [1], fils de Michel Henri, baron de Rosen, et d'Hélène de Hellinx ; conseiller de la Cour allodiale, † le 6 mars 1756 ; ses quartiers étaient

de Rosen — Corselius — de Sélys — de Hocht —
de Hellinx — Philippi — Huzéau — de Groetars.

DE ROSEN 1793-1794.

GEORGES LOUIS, BARON DE ROSEN, fils de Charles Servais et de Marie Louise Isabelle van Buel ; épousa Marie Catherine Josephine Françoise de Vallensart, † le 21 octobre 1869, au château de Beeck-Elsloo près de Maestricht, (non reçu).

DE ROUGRAVE-SALM 1708-1747

PHILIPPE ALEXANDRE THÉODORE EUGÈNE, COMTE DE ROUGRAVE-SALM [2], fils de Jean, comte de Rougrave-Salm, et de Jeanne Ernestine de Miche ; abbé de Ciney, vicaire-général de Liége, grand-chancelier du prince Georges Louis de Berghes, † le 17 septembre 1747 ; ses quartiers étaient

de Rougrave — de la Marck — de Boulogne — de Revin —
de Miche — de Fraypont — de Miche — Gherardini.

DE ROUGRAVE 1745-1790.

LOUIS IGNACE, COMTE DE ROUGRAVE, fils de Jean Charles, comte de Rougrave, et de Marguerite Lopez-Gallo-Salamanca ; abbé de Ciney en 1747, conseiller privé en 1750, † le 21 mai 1790, inhumé à Omezée ; ses quartiers étaient :

de Rougrave — de Boulogne — de Miche — de Miche —
Lopez Gallo — de Saint-Rauzan — de Moizy — de Cleron — de Raigecourt.

DE ROUGRAVE 1749-1794

MARIE PHILIPPE ALEXANDRE CHARLES, COMTE DE ROUGRAVE, frère du tréfoncier Louis Ignace ; prévôt de Saint-Barthélemi en 1770, vicaire-général de Liége en 1772, † le 29 mars 1804

DE SALM-SALM 1757-1761

FRANÇOIS JOSEPH JEAN ANDRÉ, PRINCE DE SALM-SALM, COMTE-PRINCIER DU RHIN [3], fils de Nicolas Léopold, wild et rhingrave, prince de Salm, duc d'Hoogstraten, chevalier de la Toison d'Or, et de Dorothée Françoise, princesse de Salm ; ses quartiers étaient

de Salm — de la Laing — Fondi Mansfeld — d'Aspremont —
de Salm — de Nassau Hadamar — de Manderscheid — de Blanckenheim

DE SALM-SALM 1761-1794.

GUILLAUME FLORENT, PRINCE DE SALM-SALM, frère du tréfoncier François Joseph ; évêque de Tournay en 1775, archevêque de Prague en 1793, † le 4 septembre 1810.

DE SALM-REIFFERSCHEID ET DE BEDBUR 1767-1768

CHARLES JOSEPH, PRINCE ALTEGRAVE DE SALM-REIFFERSCHEID ET DE BEDBUR, fils du prince Charles Louis Antoine et de Raphaele, comtesse de Roggendorf ; (non reçu).

1 Hôtel des tréfonciers barons de Rosen, place Verte, actuellement divers magasins

2 Hôtel des tréfonciers comtes de Rougrave de Tavier, grand majorat de Châteux, au pied des escaliers de Saint-Pierre, actuellement établissement de carrosserie Rongé et théâtre du Gymnase

Hôtel des tréfonciers comtes de Rougrave de Carlsbourg, petit-majorat de Carlsbourg, rue Souverain-Pont ; une partie de l'hôtel de la Pommelette.

3 Hôtel des tréfonciers princes de Salm-Salm, place des Jésuites en Ile, ancien hôtel des tréfonciers d'Harrach, de Linange, de Mansfeld et de Souabe, actuellement maisons de commerce

DE SAROLÉA DE CHERATTE 1745-1785

JEAN MATHIEU, CHEVALIER, BARON DE CHERATTE [1], fils de Jean Eleuthère et de Marie Josephine de Clercx de Waroux ; † le 7 avril 1785, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Sainte-Anne ; ses quartiers étaient

de Saroléa — Herkauw — de Piroulle — de Raëtz —
de Clerx — de Stembier de Videux — de Monnar — de Chesne.

DE SAVOYE CARIGNAN 1770-1773

BENOIT MARIE MAURICE, PRINCE DE SAVOYE CARIGNAN, DUC DE CHALAIS [2], fils de Charles Emmanuel, duc de Savoye, et d'Élisabeth Thérèse, duchesse de Loraine ; (non reçu).

DE SAXE 1729-1731

MAURICE ADOLPHE CHARLES, DUC DE SAXE, PRINCE DU SAINT-EMPIRE [3], fils de Frédéric Henri, duc de Saxe, et d'Anne, duchesse de Holstein ; chanoine-comte de Cologne et d'Osnabruck, prévôt du Vieux-Ottingen, archevêque de Farsaglia en Thessalie, théologal de Saint-Lambert.

DE SCHENCK DE SCHMIDBURG 1749-1783.

LOTHAIRE CHARLES FRANÇOIS JOSEPH, BARON DE SCHENCK DE SCHMIDBURG [4], fils d'Astor Guillaume et d'Anne Marie, comtesse d'Ingelheim ; chanoine de Trèves, prévôt de Notre-Dame des Apôtres, † le 25 février 1783, ses quartiers étaient

de Schenck — d'Heren — d'Orsbeeck — de Leyen —
d'Ingelheim — Ecter Mespelbrünn — Dalberg — de Schoenborn

DE SCHWARZENBERG 1792-1794

ERNEST JOSEPH JEAN NÉPOMUCÈNE, PRINCE DE SCHWARZENBERG, LANDGRAVE PRINCIER DE GLEGGAU, DUC DE KRUMAU [5], fils de Jean Népomucène Procope, prince de Schwarzenberg, chevalier de la Toison d'Or, et de Marie Éléonore, princesse de Œttingen Wallerstein ; (non reçu)

DE SEDLNITZKI 1714-1717

GUILLAUME, COMTE DE SEDLNITZKI ET DE PERPONCHER [6], fils d'Isaack, seigneur de Choltitz, stadhouder de Zélande, et d'Anne van den Steen ; chanoine d'Utrecht-Rome, et de Xanten ; chevalier-prêtre de l'Ordre Teutonique à Ordingen, † le 21 janvier 1717, inhumé dans le vieux chœur ; ses quartiers étaient

de Sedlnitzki — de Wassenaër — de Brackel — de Polane —
van den Steen — de Berthout Malines — de Kinschot — de Byrker.

DE SEDLNITZKI DE SCHOLTITZ 1749-1754

HERMANN, COMTE DE SEDLNITZKI ET DE SCHOLTITZ, grand-théologal et écolâtre de Saint-Lambert, prévôt d'Ortsmanheim et du Capitol à Cologne ; ses quartiers étaient

de Sedlnitzki — Donath — Neukirchen — Nostitz —
de Maltzan — de Hohenzollern — Fragstein — Zedlitz.

DE SELYS DE FANSON 17[illegible]-1765

ROBERT JEAN PIERRE, CHEVALIER DE SÉLYS DE FANSON [7], fils de Jean Pierre et de Marie Gertrude de Sélys d'Opoeteren ; prévôt de Maeseyck et d'Hilvarenbeeck ; ses quartiers étaient : *de Sélys — de Potesta — de Coenen — de Meyss —*
de Sélys — de Hocht — Vrientz — von Hameketz

1 Hôtel du tréfoncier chevalier de Saroléa, baron de Cheratte, au pied du Pont-d'Avroy, joignant le couvent des Sépulchrines Anglaises.

2 Hôtel du tréfoncier prince de Savoie, au palais épiscopal, rue des Onze mille Vierges

3 Hôtel des tréfonciers princes de Saxe, rue Saint Jean-Baptiste, près de la Halle des Drapiers.

4 Hôtel du tréfoncier baron de Schenck de Schmidburg, hôtel des tréfonciers [illegible], place Saint Michel.

5 Hôtel des tréfonciers de Schwarzenberg, rue Féronstrée, près de l'eglise Saint Georges, actuellement maisons particulières.

6 Hôtel des tréfonciers comtes de Sedlnitzki, hôtel des Postes de l'empire du prince de la Tour et Taxis, place Verte, actuellement M Elias.

7 Chevalier de Selys de Fanson à Maeseyck.

DE SLUSE 1737-1785

GEORGES ALBERT, BARON DE SLUSE [1], fils de Jean Waltère, baron de Sluse d'Hoppertingen, et de Barbe de Lacroix ; † le 23 mai 1785 ; ses quartiers étaient :

de Sluse — de Boileau — de Soye — de Butbach —
de Lacroix — de Jace — de Libert — de Plaissant.

DE SLUSE DE BEURS 1754-1795.

JEAN PIERRE LOUIS, BARON DE SLUSE DE BEURS, frère du tréfoncier Georges Albert ; grand-chancelier en 1784, grand-prévôt du chapitre en 1793, abbé de Visé en 1789, † à Francfort le 13 juin 1795

DE SLUSE D'HOUPPERTINGEN 1777-1794.

JEAN ANTOINE LAURENT, BARON DE SLUSE D'HOUPPERTINGEN, † le 28 janvier 1803 ; ses quartiers étaient : *de Sluse — de Soye — de Coune la Croix — de Libert.*
de Hayme — Martiny — le Comte — de Sauve

DE SPIRLET 1794-1794

GASPARD FRANÇOIS ALEXIS, CHEVALIER DE SPIRLET, fils de Nicolas Joseph et de Marie Lambertine de Franquinet

VAN DEN STEEN 1736-1778

LAMBERT WALTHÈRE, BARON VAN DEN STEEN DE JEHAY [2], fils de Lambert et de Marie Josephine de la Vaux Renard ; conseiller intime de S. A. S. E. C. le prince-évêque cardinal Jean Théodore, abbé mitré d'Amay en 1748, grand-official du chapitre de Liége en 1764, administrateur des archidiaconés de Famenne, de Hainaut et de Campine, † le 14 mai 1778, inhumé dans la sépulture de sa famille, vieux chœur de la cathédrale ; ses quartiers étaient :

van den Steen — de Navéa de Hosden — de Senzeilles Soumagne — de Woot de Trixhe —
de la Vaux Renard — de Hodeige — de Looz Loetz — de Galen.

VAN DEN STEEN 1757-1777.

AMAND HENRI JACQUES, BARON VAN DEN STEEN DE JEHAY, frère du tréfoncier Lambert Walthère ; grand-official du chapitre, prévôt de Saint-Paul en 1761, président de la Chambre des Finances en 1772, † le 31 juillet 1777, inhumé dans la sépulture de sa famille à la cathédrale.

VAN DEN STEEN DE JEHAY 1793-1798.

ALEXANDRE JOSEPH HUBERT NICOLAS, BARON VAN DEN STEEN DE JEHAY, fils de Lambert, grand-conservateur de la Bulle d'Or, et de Charlotte, baronne de Trappé de Lozange-Bondorff ; † le 13 mars 1798, inhumé dans la collégiale de Saint-Maurice à Munster ; (non reçu), ses quartiers étaient :

van den Steen — de la Vaux Renard — de Thier — de Plainevaux —
de Trappé de Lozange — de Clerx de Waroux — de Bondorff Metternich —
de Trappé de Lozange.

DE STEMBIER 1703-1745.

ÉTIENNE FRANÇOIS, CHEVALIER DE STEMBIER [3], fils de Guillaume, chevalier de Stembier, et d'Élisabeth Alexander ; abbé de Visé en 1721, † le 26 mars 1745 ; ses quartiers étaient : *de Stembier — della Porta — de Blixhe — de Geuzange —*
Alexander — de Chaisne — de Loncin — d'Alleur

DE STEMBIER 1745-1747.

ÉTIENNE FRANÇOIS, CHEVALIER DE STEMBIER, fils de Jean Nicolas et d'Hélène, baronne de Rosen.

1 Hôtel des barons de Sluse, jadis hôtel de René de Renesse, comte de Warfusée, où fut mis à mort Sébastien la Ruelle, bourgmestre de Liége, joignant les cloîtres de la collégiale de Saint-Jean, actuellement M. le baron de Stembier de Wideux.

2 Hôtel des tréfonciers barons van den Steen de Jehay, grand-majorat rue Mont-Saint-Martin.

Hôtel des tréfonciers baron van den Steen de Saives, petit-majorat, rue Mont-Saint-Martin à côté du béguinage.

3 Hôtel des tréfonciers barons de Stembier de Wideux, ancien hôtel des tréfonciers de Sluse, joignant les cloîtres de la collégiale de Saint-Jean.

DE STEMBIER DE VIDEUX 1752-1768

LAMBERT CLÉMENT, BARON DE STEMBIER DE VIDEUX, fils de Lambert François et de Jeanne de Brion ; † le 7 mai 1768 ; ses quartiers étaient :

de Stembier — Joackar — Winandi — Dionisii —
de Brion — Siméoni — Laurenti — de Féchereux.

DE STEMBIER DE VIDEUX 1793-1794.

ÉTIENNE, BARON DE STEMBIER DE VIDEUX, (non reçu)

DE STOCKHEM 1700-1737

LAMBERT DE STOCKHEM [1], grand-chantre de la cathédrale en 1719, archidiacre de Brabant en 1729, prévôt de Notre-Dame à Maestricht, député aux États du pays de Liège. † le 19 avril 1737.

DE STOCKHEM 1730-1736

LÉONARD ÉRARD, BARON DE STOCKHEM DE VIEUX-WALEFFE, fils de Nicolas et d'Anne Marguerite, baronne de Foullon de Cambray ; il résigna son canonicat en 1736 pour épouser Isabelle, baronne de Blizia ; † le 14 juillet 1767 ; ses quartiers étaient

de Stockhem — de Trappé — de Vaux de Chiny — de Gilwar —
de Foullon — d'Ertwecht — d'Hellinxhe — de Gompart

DE STOCKHEM 1733-1757

JEAN HERMAN, BARON DE STOCKHEM ET DE SPALBEECK, frère du tréfoncier Léonard Érard ; archidiacre de Brabant, † le 2 mai 1757

DE STOCKHEM 174[illegible]-1761

LAMBERT GASPARD, BARON DE STOCKHEM, frère des tréfonciers Léonard Érard et Jean Herman ; prévôt de Saint-Martin à Liège, grand-doyen de la cathédrale en 1753, † le 29 avril 1761

DE STOCKHEM 1744-1789

FRANÇOIS LAMBERT, BARON DE STOCKHEM, frère des tréfonciers Léonard Érard, Jean Herman et Lambert Gaspard ; prévôt de Maeseyck et d'Hilvarenbeeck, grand-official et grand chantre de Saint-Lambert, vicaire-général, archidiacre de Condroz, † le 8 septembre 1789, inhumé dans la cathédrale, chapelle de Stockhem

DE STOCKHEM 1757-1793

GASPARD DIEUDONNÉ, BARON DE STOCKHEM, frère du tréfoncier Jean Herman ; prévôt de Notre-Dame à Maestricht en 1780, abbé mitré d'Amay en 1781, † le 5 novembre 1793, inhumé à la cathédrale

DE STOCKHEM 1785-1794

GASPARD EUGÈNE, BARON DE STOCKHEM DE HEERS, fils de Nicolas Erasme et de Jeanne Marie, baronne de Maizières, prévôt de Maeseyck et d'Hilvarenbeeck en 1786, archidiacre de Condroz en 1789 ; ses quartiers étaient

de Stockhem — de Vaux — de Foullon — de Helling —
de Maizières — de Wal — de Blanchart — de Snocq.

DE STOCKHEM DE HEERS 1788-1794

ANTOINE CASIMIR, BARON DE STOCKHEM, frère du tréfoncier Gaspard Eugène ; abbé mitré d'Amay, évêque de Canope, évêque suffragant en 1794, † au château de Kermpt le 27 août 1811

1 Hôtel des tréfonciers barons de Stockhem de Vieux-Waleffe, rue des Croisiers, actuellement M. le baron de Crassie
Hôtel des tréfonciers barons de Stockhem de Kermpt, place du Vieux Marché, actuellement imprimerie Dessain
Hôtel du baron de Stockhem évêque de Canope, hôtel de l'évêque suffragant, rue Hors-Château derrière la fontaine Saint-Jean-Baptiste
Hôtel des tréfonciers de Stockhem de Heers, place Verte, actuellement magasin Vanmarck.

DE STOCKHEM 1790-1792.
CHARLES LÉONARD LAMBERT, BARON DE STOCKHEM, fils de Léonard Nicolas, baron de Stockhem de Vieux-Waleffe, et de Marie Josephine, baronne van den Steen de Saive; (non reçu); ses quartiers étaient :
de Stockhem — de la Vaux — de Foullon de Cambray — de Hellinx.
van den Steen — de la Vaux — de Blizia — de la Vaux Renard.

DE STOUPY 1717-1735.
JEAN FRANÇOIS DE STOUPY [1], fils de Jean et de Françoise Doye; recteur magnifique de l'Université de Louvain, doyen de Saint-Pierre à Louvain, † le 15 novembre 1735 ; ses quartiers étaient : *de Stoupy — de Playoul — de Lanneau — de Morau —*
Doye — de Robert — Pauney — de Rassier

DE STOUPY 1735-1785.
EDMOND SÉBASTIEN JOSEPH DE STOUPY, fils de Sébastien et de Claire Le Fèvre de Genevière ; abbé de Châlons-sur-Saône, de Saint-Pierre d'Airvaux, vicaire-général, † à Paris le 13 octobre 1785.

DE THEUX 1793-1794.
BARTHÉLEMI THÉODORE, CHEVALIER DE THEUX [2], fils de Jacques, chevalier de Theux de Montjardin, et d'Isabelle de Mewen ; prévôt de Notre-Dame à Maestricht, † le 1er mai 1820, inhumé dans l'église de Sougnez ; ses quartiers étaient :
de Theux — van Hall — de Stier — de Lansnotte —
de Mewen — Klebanck — Pleugmakers — Berghman.

DE THIER 1742-1766.
LOUIS JOSEPH, CHEVALIER DE THIER [3], fils de Arnold, chevalier de Thier, baron de Skeuvre, et de Marie Josephine de Plainevaux de Grimonstère ; conseiller allodial, † le 25 mai 1766 ; ses quartiers étaient :
de Thier — de Marche — Ogierri — de Sewyr —
de Plainevaux — de Randaxhe — Clossart à Campo — de Liverlo.

DE THIER 1762-1787.
FRANÇOIS ARNOLD, CHEVALIER DE THIER, BARON DE SKEUVRE, frère de Louis Joseph ; conseiller allodial du chapitre, grand-écolâtre de Saint-Lambert, † le 17 juin 1787.

DE THIER 1777-1794.
ARNOLD FRANÇOIS JOSEPH, CHEVALIER DE THIER, fils de Guillaume Joseph, baron de Skeuvre, et de Marie Anne du Moulin ; ses quartiers étaient
de Thier — Ogierri Fausigni — de Plénevaux — Clossez-y-Ferco —
du Moulin — de Kerckove — de Blizia — de Montfort.

DE THIER 1793-1794.
LOUIS NICOLAS JOSEPH FÉLIX, CHEVALIER DE THIER, BARON DE SKEUVRE, fils de Nicolas Toussaint, baron de Skeuvre, et de Marie, baronne de Cler ; † le 16 mai 1807 au château de Skeuvre.

DE THURHEIM 1742-1748.
RODOLPHE, COMTE DE THURHEIM [4], fils de Guillaume et d'Albertine, comtesse de Sprinzenstein ; aumônier du prince-évêque Jean Théodore, théologal de Saint-Lambert ; ses quartiers étaient :
de Thurheim — de Salburg — de Kueffstein — de Starhemberg —
de Sprinzenstein — de Schiffer — de Lamberg — de Trauttsmansdorff.

1 Hôtel des tréfonciers chevaliers de Stoupy, place Verte, actuellement café Grec
2 Hôtel du tréfoncier chevalier de Theux de Montjardin, place derrière Saint-Paul
3 Hôtel des tréfonciers baron et chevalier de Thier, rue Hors-Château, actuellement M. le chevalier de Spirlet
4 Hôtel des tréfonciers comtes de Thurnheim et de Valvasoni, Mont-Saint-Martin, actuellement M. l'avocat Williquet.

DE TIRIBU 1753-1756.

JEAN LOUIS, BARON DE TIRIBU [1], fils de Pierre, et d'Anne baronne de Zéegradt ; chambellan et grand maître de la Cour du prince-évêque Georges Louis de Berghes. † en 1756, inhumé à Saint-Lambert, chapelle des Trois Rois ; ses quartiers étaient :

de Tiribu — de Harre — de Mettecoven — de Celles —
de Zéegraedt — d'Hemricourt — de Wordt — de Puitlinck

DU THOICT DE HOUPPELINES 1726-1727

PIERRE DU THOICT DE HOUPPELINES [2], fils de Toussaint et de Marguerite du Prez de Coisne ; ses quartiers étaient

du Thoict — de la Salle — du Thoict — de Wemme —
du Prez - de Boitel — de Coisne — le Cerf.

DE LA TOUR D'AUVERGNE 1716-1743.

HENRI OSWALD, PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE [3], fils de Frédéric Maurice, prince de la Tour d'Auvergne, marquis de Berg-op-Zoom, et d'Henriette Françoise, princesse d'Hohenzollern ; chanoine grand-prévôt de Strasbourg, abbé de Reddon et de Conches, prieur de Pont-Saint-Esprit, de Lions, de Saint Pierre d'Abbeville et de Sauvigny, abbé-général de l'Ordre de Cluny, archevêque de Tours et de Vienne en Dauphiné, cardinal-prêtre du titre de Saint Calixte ; ses quartiers étaient

de la Tour d'Auvergne — de Nassau — de Berg — de Ravenel
de Hohenzollern — Rhingrave — de Bergh — de Withem.

DE LA TOUR D'AUVERGNE 1715-1716.

FRÉDÉRIC CONSTANTIN, PRINCE DE LA TOUR D'AUVERGNE, DUC D'ALBRET, (non reçu).

DE LA TOUR ET TAXIS 1784-1786

ALEXANDRE CHARLES, PRINCE DE LA TOUR ET TAXIS [4], fils du prince Charles Anselme et d'Élisabeth, princesse de Studtgarde ; (non reçu).

DE TRAPPE DE LOZANGE 1749-1777.

HERMAN JEAN MATHIAS, BARON DE TRAPPÉ DE LOZANGE [5], fils de Nicolas Dieudonné et de Marie Agnès de Clerx ; prévôt de Hanzines, archidiacre de Campine en 1749, abbé de Dinant en 1769, † le 15 avril 1777 ; ses quartiers étaient :

de Trappé — de Liverlo — de Hamal de Beckers — Taxis Illis —
de Clerx — de Stembier — Clossez-y-Ferco — de Moyse.

DE TRAPPÉ DE LOZANGE 1764-1771

JEAN HERMAN, BARON DE TRAPPÉ DE LOZANGE BONDORFF [6], frère du grand-archidiacre Herman Jean Mathias ; † le 27 septembre 1771.

DE TRAZEGNIES 1722-1730.

GÉRARD, MARQUIS DE TRAZEGNIES [7], fils d'Eugène et de Catherine Charlotte de Mérode ; (non reçu) ; ses quartiers étaient

de Trazegnies — de Gavre — de la Laing — de Langlée —
de Mérode — de Horion — de Barbançon — d'Oostfrise.

DE TRAUTSONN ET FALCKENSTEIN 1710-1715.

EUSÈBE VITTE, DES PRINCES DE TRAUTSONN ET DE FALCKENSTEIN [8], fils de François, maréchal du Tyrol, et d'Anne, comtesse de Spaur ; chanoine de Passau et d'Olmutz, archidiacre de Hainaut, chancelier du prince-évêque Joseph Clément de Bavière

1 Hôtel du tréfoncier baron de Tiribu, place Saint-Remy, joignant le couvent des Sœurs Grises.
2 Hôtel du tréfoncier du Thoict de Houppelines, chaussée Saint-Gilles, hôtel du marquis de Sainte-Croix, ambassadeur de France.
3 Hôtel des tréfonciers princes de la Tour d'Auvergne, place du Vieux Marché, lieu où la tradition porte avoir été le palais Carlovingien
4 Hôtel du tréfoncier prince de la Tour et Taxis
Hôtel des Postes de l'Empire, place Verte, actuellement M. [illegible]
5 Hôtel des tréfonciers barons de Trappé de Lozange, au pied de la Haute-Sauvenière, actuellement Mme de Thiriart.
6 Hôtel des tréfonciers barons de Trappé de Bondorff, rue Féronstrée vis-à-vis l'église Saint-Georges
7 Hôtel des tréfonciers de Trazegnies, rue Vinâve-d'Ile, actuellement M. Mineur.
8 Hôtel du tréfoncier de Trautsonn, place de Saint Martin en Mont, actuellement fabrique d'armes

DE VALVASONI 1758-1765.

MAXIMILIEN, COMTE DE VALVASONI [1]; ses quartiers étaient :
de Valvasoni — Firayo Moscaï — Centurione — Saluzzo —
Nuvolara Aigremonté — OEst d'Eynatten — van den Steen — de Minckwitz.

DE LA VAUX RENARD 1722-1733.

HENRI DE LA VAUX RENARD, grand-official de Saint-Lambert ; ses quartiers étaient :
de la Vaux — de Navéa — de Hodeige — Francisci —
de Looz — de Loetz — de Galen — de Langle.

DE VELBRUCK DE GARATH 1723-1726.

ADAM, COMTE DE VELBRUCK DE GARATH [2], fils de Maximilien Henri, comte de Velbruck de Garath, et de Marie Anne, baronne de Wachtendonck ; (non reçu) ; ses quartiers étaient : *de Velbruck — Reven — Hartzfeld — Velbruck —*
Wachtendonck — Nesselrode — Wendt — Wendt.

DE VELBRUCK 1736-1784.

FRANÇOIS CHARLES, COMTE DE VELBRUCK DE GARATH, fils de Maximilien Henri, comte de Velbruck et de Garath, et de Marie Anne, baronne de Wachtendonck ; grand-maitre et premier ministre de la Cour de S. A. S. E. C. le prince-évêque cardinal de Bavière, archidiacre de Hesbaye en 1756. Élu prince évêque de Liége le 16 janvier 1772, † le 30 avril 1784 au château de Hex, inhumé dans la cathédrale ; ses quartiers étaient :
de Velbruck — de Reven — de Hartzfeld — de Velbruck —
de Wachtendonck — de Nesselrode — de Wendt — de Wendt

DE VELDEN 1709-1724.

MARTIN ÉTIENNE, BARON DE VELDEN [3], fils de Jacques et de Cornélie de Capelman ; prévôt de Thuin, † le 13 novembre 1724 ; ses quartiers étaient :
de Velden — de Leeuwen — de Mérode — de Dam —
de Capelman — van der Laën — Bloom — Hudda van Hotten.

DE VILLENFAGNE 1793-1794.

ANTOINE LAMBERT JOSEPH, BARON DE VILLENFAGNE DE VOGELSANG [4], fils de Jean Ignace et de Marie Louise de Libert de Flémalle ; † le 3 juillet 1822.

DE VIVARIO 1784-1847.

MICHEL MARIE GRÉGOIRE ALBERT, BARON DE VIVARIO [5], fils de Pierre Grégoire, baron de Vivario de Ramezée, et de Marie Agnès de Ghéquier ; † le 12 octobre 1847 au château de Hempe, (non reçu) ; ses quartiers étaient :
de Vivario — Martigny — du Sart — d'Ouffet —
de Ghéquier — du Sart de Gaën — de Franquinet — Hodimont.

DE VORST 1706-1723.

JEAN GUILLAUME JOSEPH, BARON DE VORST DE LOMBECK [6], fils de Henri Degenhard van der Vorst, baron de Lombeck, membre de l'Etat noble du pays de Cologne, et de Marie Salomée de Metzenhauzen ; prévôt de Thuin, député à la Diète de Westphalie, † le 2 juin 1723 ; ses quartiers étaient :
de Vorst — de Gerwen — von Schall — von Schall —
von Metzenhauzen — von Hagen — von Breyderbach — von Eltz.

DE VORST 1708-1710.

JEAN HUGUES ENGLEBERT, BARON DE VORST DE LOMBECK, frère du tréfoncier Jean Guillaume.

1 Hôtel du tréfoncier comte de Valvasoni, hôtel de Turnheim, rue Mont-Saint-Martin, actuellement M. l'avocat Williquet.
2 Hôtel des tréfonciers comtes de Velbruck de Garath, place Verte près de l'ancien Séminaire.
3 Hôtel du tréfoncier baron de Velden, petit hôtel de Bellejoyeuse, joignant les Carmes rue Hors-Château, actuellement M. de Sélys.
4 Hôtel des tréfonciers barons de Villenfagne, place derrière Saint-Jean.
5 Hôtel des tréfonciers barons de Vivario, rue derrière le dôme des Dominicains, actuellement remise des décors du grand théâtre
6 Hôtel des tréfonciers barons de Vorst de Lombeck, hôtel des tréfonciers Allemands, place Saint-Michel.

DE VORST 1724-1761.

JEAN HUGUES DAMIEN, BARON DE VORST DE LOMBECK, fils de Henri Dégenhard van der Vorst, baron de Lombeck, et d'Anne Catherine, baronne de Metternich de Mullenack ; chanoine de Spire, † le 18 mai 1761 ; ses quartiers étaient :

van der Vorst — de Gerwen — Schall'Boll — Schall'Boll —
de Metternich — de Scholler — d'Orsbeeck — de la Leyen.

DE WOESTENRAEDT 1767-1799.

PHILIPPE JOSEPH EUGÈNE CHARLES, COMTE DE WOESTENRAEDT [1], fils de Philippe Joseph Dieudonné, comte de Woestenraedt, et de Marie Anne, comtesse de Souches, dame de la Croix Étoilée, † à Vienne le 2 septembre 1799 ; ses quartiers étaient :

de Woestenraedt — Clodh zu Hennen — Wyh zu Echtel — Rolhauzen zu Turnick —
de Souches — Pucheim — Schlick-Passauw — Kaunitz.

DE WAREMME DE RÉSIMONT 1775-1794.

JACQUES LÉONARD BERNARD MATHIEU, CHEVALIER DE WAREMME DE RÉSIMONT [2], fils de Jacques Nicolas, chevalier de Waremme de Résimont, et d'Isabelle de Collard de Trouillet ; † à Huy le 16 septembre 1808 ; ses quartiers étaient :

de Waremme — Carlier Petit — Bastini Récelli — Racquez —
de Collard de Trouillet — de Lonhienne — de Micheroux — de Fraypont.

DE WASEIGE 1775-1794.

ÉTIENNE JOSEPH, BARON DE WASEIGE [3], ministre plénipotentiaire des princes-évêques de Velbruck et de Hoensbrouck, † à Vienne en juin 1799.

DE WEICHS DE ROESBERG 1780-1788.

MAXIMILIEN JOSEPH ASSUÈRE BARON DE WEICHS DE ROESBERG [4], fils de Ferdinand Joseph, grand-veneur de l'électorat de Cologne, et de Marie Caroline, comtesse de Velbruck de Garath, dame de la Croix Étoilée ; prévôt de Hanzinnes, † le 21 mai 1788 ; ses quartiers étaient :

de Weichs — de Nort Kirchem — de Hompesch — Leick von Gritteren —
de Velbruck — de Hartzfeld — de Wachtendonck — de Wendt de Hollefeldt.

DE WENGE DE BEECKE 1724-1726.

FRANÇOIS GUILLAUME FÉLIX, BARON DE WENGE DE BEECKE, (non reçu).

DE WIGNACOURT 1742-1744.

LOUIS, MARQUIS DE WIGNACOURT [5], fils de Balthazar, comte Vléteren, et de Constance de Ghistelles ; (non reçu) ; ses quartiers étaient :

de Wignacourt — d'Adornes — de Croix — de Sainte-Aldegonde —
de Ghistelles — de Wissocq — de Créquy — de Croy.

DE WOOT 1714-1763.

ARNOLD BERNARD, CHEVALIER DE WOOT DE TINLOT, fils de Pierre Ernest de Woot de Tinlot, et d'Angèle Marie, baronne de Horion ; prévôt de la collégiale de Saint-Pierre, † le 3 juillet 1763, inhumé à Notre-Dame-aux-Fonts ; ses quartiers étaient :

de Woot — de Méan — de Soy — de Woot —
de Horion — de Wal — de d'Obbelstein — de Horion.

DE WOOT DE TINLOT 1760-1787.

MAXIMILIEN HENRI, BARON DE WOOT DE TINLOT [6], fils de Claude François Sébastien, baron de Woot de Tinlot, et de Justine Hélène, baronne de Kerckem ; † le 9 février 1787 ; ses quartiers étaient

de Woot — de Soy — de Horion — d'Obbelstein —
de Kerckem — de Wilmersen — de Kerckem — d'Obbelstein.

1 Hôtel des tréfonciers comtes de Woetenraedt, rue Table-de-Pierre, coin de la place Saint-Pierre, actuellement M. Delame
2 Hôtel du tréfoncier chevalier de Waremme de Résimont, rue de la Wache, actuellement M. Brandès.
3 Hôtel du tréfoncier baron de Waseige, abbaye de Beaurepart, joignant Saint-Nicolas-aux-Trez
4 Hôtel des tréfonciers barons de Weichs de Roesberg, rue Haute-Sauvenière, actuellement magasins Noë Wouters.
5 Hôtel du marquis de Wignacourt, petit hôtel de Lannoy-Clervaux, rues du Faucon et des Aveugles.
6 Hôtel des tréfonciers barons de Woot de Tinlot, place derrière Saint-Paul

de WOOT de TINLOT 1761-1793.

Pierre Joseph Ernest, baron de Woot de Tinlot, frère du tréfoncier Maximilien Henri ; conseiller de la Cour féodale et de la Chambre des finances, prévôt de Saint-Paul en 1777, archidiacre de Famenne en 1788, † le 7 avril 1793.

de WOOT de TINLOT 1787-1788.

François Charles, baron de Woot de Tinlot de Braives, (non reçu).

de WOOT de TINLOT 1787-1826.

Maximilien Henri Joseph, baron de Woot de Tinlot, fils de Jean Philippe Joseph et de Marie Anne Léontine Appoline, comtesse de Nassau Corroy ; archidiacre de Famenne en 1793 ; après la suppression du chapitre il épousa Marie Charlotte Joséphine, baronne de Lambertz-Cortenbach ; † au château de Braives le 31 janvier 1826 ; ses quartiers étaient

de Woot — de Horion — de Kerckem — de Kerckem —
de Nassau — de Ghistelles — van der Linden — Le Quieu de Guernonval.

de WOOT de TINLOT 1793-1794.

François Charles, baron de Woot de Tinlot, frère du tréfoncier Maximilien Henri Joseph.

de ZIEVEL 1746-1760.

Frédéric Eberard, baron de Zievel [1], fils de Lothaire, baron de Zievel et de Bettembourg, et d'Appollonie, baronne de Hagen ; grand-doyen de Bonn et de Munster, † le 30 mai 1760 ; ses quartiers étaient :

de Zievel — Braunde Schmidbourg — von der Heyden — von der Heyden —
von Hagen — Ulner de Dipourg — de Loewenstein - de Mosbach de Lundefeldz.

de ZINZENDORFF 1733-1741.

Joseph Bernard Martin Jean, des princes de Zinzendorff [2], fils de Philippe Louis, comte princier de Zinzendorff, grand-chancelier de l'Empire, chevalier de la Toison d'Or, et de Rosine Catherine, comtesse de Waldstein ; ses quartiers étaient :

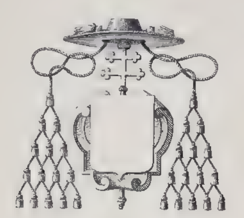
de Zinzendorff — de Trautmansdorff — de Holstein — de Waldeck —
de Waldstein — Kunaschin à Lukarwitz — de Waldstein — de Trautmansdorff.

1 Hôtel du tréfoncier baron de Zievel, place derrière Saint-Paul et rue Bonne-Fortune, actuellement M. Lambinon.

2 Hôtel du tréfoncier prince de Zinzendorff, actuellement rue de la Cathédrale et Vinâve-d'Ile, plusieurs maisons de commerce.







ADDITIONS

Les noms des cinq cardinaux suivants doivent être ajoutés à la liste des tréfonciers revêtus de la pourpre romaine La liste des patriarcats et des siéges épiscopaux doit être augmentée des titres épiscopaux énumérés ci-dessous

CARDINAUX

DE BAVIÈRE 1035-1056.
HERMANN DE BAVIÈRE, COMTE PALATIN DU RHIN, grand-trésorier de Saint-Lambert, archevêque de Cologne, chancelier de la Sainte-Église, cardinal de Saint-Jean à la porte Latine, † le 11 février 1056.

DE BRANDEBOURG 1516-1545.
ALBERT, MARGRAVE DE BRANDEBOURG, archidiacre d'Ardenne, archevêque de Magdebourg en 1516, électeur de Mayence, cardinal du titre des SS. Pierre et Chrysogone, évêque d'Halberstadt, † le 24 septembre 1545

D'EUX 1338-1355
BERTRAND D'EUX, grand-official de Saint-Lambert, archevêque d'Embrun, vice chancelier de la Sainte-Eglise, cardinal-évêque de Sabine, † à Avignon le 21 octobre 1355.

DE LUNA 1360-1424.
PIERRE DE LUNA, grand-théologal de Saint-Lambert, cardinal du titre de Sainte Marie *in Cosmedin* en 1375. Élu pape par les cardinaux d'Avignon, le 28 septembre 1394, sous le nom de Benoît XII, déposé au Concile de Pise le 5 juin 1409, et à celui de Costmitz le 26 juillet 1417, † le 23 mai 1424.

DES URSINS 1330-1340.
ANGE DES URSINS, prévôt de Notre-Dame de Tongres, archidiacre de Hesbaye, cardinal du titre de Saint Théodore. Légat du pape Jean XXII à Florence, † en 1340.





ÉVÊQUES

AUXERRE — 1340-1363.
François de Talleyrand-Périgord, grand-coste de Saint-Lambert, évêque d'Albano, d'Autun et d'Auxerre, cardinal suburbicaire, † à Avignon le 17 janvier 1363.

AVIGNON — 1560-1589.
Alexandre, duc et prince Farnèse, archidiacre de Condroz, archevêque d'Avignon et de Montréal, patriarche de Jérusalem, cardinal-diacre du titre de Saint-Ange, doyen du sacré collége, † en 1589.

BAMBERG — 1633-1642.
François, comte de Hatzfeld, grand-official de Saint-Lambert, grand-chancelier de Ferdinand de Bavière, prince-évêque de Liége. † en 1642.

BESANÇON — 1289-1316.
Hugues, comte de Chalons, archevêque de Besançon, prince-évêque de Liége, † en 1316.

BRESLAU — 1620-1662.
Léopold Guillaume, archiduc d'Autriche, tréfoncier-junior de Liége, évêque de Breslau en 1644, de Strasbourg, de Passau, d'Olmutz et d'Halberstadt, général des armées de l'Empire contre les Suédois, † en 1662

BRESCIA — 1024-1062.
Adelman, grand-écolâtre de Saint-Lambert, évêque de Brescia en Lombardie, † le 10 février 1062.

BRESCIA — 1070-1131.
Adelger de Cluny, grand-écolâtre de Liége, évêque de Brescia, † moine à Cluny en 1131.

BRINDES — 1515-1521.
Jean Alexandre de Lamorto-Pandolphino, théologal de Saint-Lambert, archevêque de Brindes, cardinal-prêtre de Saint-Chrysogone.

CAMBRAY — 970-995.
Rotard, des comtes d'Hastedon et de Cambray, grand-chantre de Saint-Lambert, † évêque métropolitain du Cambraisis en 995.

CAMBRAY — 995-1012.
Herluin de Suève, grand-archidiacre de Liége, évêque de Cambray, † le 3 février 1012.

CAMBRAY — 1220-1248.
Godefroid de Fontaine de Hozémont, grand-archidiacre de Liége, évêque de Cambray.

CHALONS-SUR MARNE 1261-1309.
Arnould de Looz, chanoine-comte et grand-prévôt de Cologne, grand-écolâtre de Liége, évêque de Châlons-sur-Marne, † en 1309.

CHALONS-SUR-SAONE 1258-1268.
Guillaume, comte d'Auvergne, grand-archidiacre de Condroz, évêque de Châlons-sur-Saône, archevêque de Besançon, † en 1268.

COLOGNE 1035-1056.
Hermann de Bavière, comte palatin du Rhin, grand-trésorier de Saint-Lambert, archevêque électeur de Cologne, † le 11 février 1056

COMPOSTELLE 1533-1534.
Juan Pedro Alvarez de Tolède de Valdecormeya, député du chapitre de Saint-Lambert en Cour de Rome, évêque de Cordoue, de Burgos, archevêque de Compostelle, † en 1557

CONSTANCE 1434-1448.
Jean de Chatillon, prévôt de Maeseyck, évêque de Constance

EMBRUN 1338-1355.
Bertrand d'Eux, grand-official de Saint-Lambert, archevêque d'Embrun, cardinal évêque de Sabine, † le 21 octobre 1355

ERACLÉE 1522-1533
Jean de Clivis, député du chapitre de Saint-Lambert en Cours de Rome et Impériale, notaire auditeur du pape Adrien VI, évêque de Lampsaque, de Gadara, archevêque d'Éraclée, † à Rome en 1533.

FLORENCE 1380-1407
Ange Acciaiolus, grand-official de Saint-Lambert, évêque d'Aversa, archevêque de Florence, cardinal-suburbicaire, † le 13 juin 1407.

GADARA 1522-1533.
Jean de Clivis, député du chapitre de Saint Lambert en Cours de Rome et Impériale, notaire auditeur du pape Adrien VI, évêque de Lampsaque, de Gadara, archevêque d'Éraclée, † à Rome en 1533

HALBERSTADT 1516-1545
Albert, margrave de Brandebourg, archidiacre d'Ardenne, évêque d'Halberstadt, archevêque de Magdebourg et de Mayence, cardinal des SS. Pierre et Chrysogone, † en 1545.

HALBERSTADT 1620-1662
Leopold Guillaume, archiduc d'Autriche, tréfoncier-junior de Liége évêque d'Halberstadt en 1626, de Strasbourg, de Panau, de Breslau, d'Olmutz, grand-maître de l'Ordre Teutonique, † à Vienne le 20 novembre 1662.

JÉRUSALEM 1234-1264.
Jacques Pantaléon de Court Palais, grand-archidiacre de Campine, patriarche de Jérusalem. Elu pape sous le nom d'Urbain IV.

JÉRUSALEM 1560-1589.
Alexandre, duc et prince Farnèse et Valteline, archidiacre de Condroz, archevêque d'Avignon et de Montréal, patriarche de Jérusalem, cardinal-diacre du titre de Saint Ange, doyen du Sacré Collége, † en 1589

LAMPSAQUE 1522-1533.
Jean de Clivis, notaire auditeur du pape Adrien VI, évêque de Lampsaque, de Gadara, archevêque d'Eraclée, † à Rome en 1533.

LANGRES 1239-1246.
Robert, comte de Thorote, archidiacre de Notre-Dame-aux Fonts, grand-prévôt de Liége, évêque de Langres, prince évêque de Liége, † le 26 octobre 1246.

LAUSANNE	1193-1227. SAINT CONRAD DE FURSTENBERG, grand-doyen de Saint-Lambert, général de l'Ordre de Cîteaux, cardinal-évêque suburbicaire de Porto, † en 1227.
MAGDEBOURG	1516-1545. ALBERT, MARGRAVE DE BRANDEBOURG, archidiacre d'Ardenne, évêque d'Halberstadt, archevêque de Magdebourg et de Mayence, cardinal des SS. Pierre et Chrysogone, † en 1545
MAYENCE	1516-1545. ALBERT, MARGRAVE DE BRANDEBOURG, archidiacre d'Ardenne, évêque d'Halberstadt, archevêque de Magdebourg et de Mayence, cardinal des SS. Pierre et Chrysogone.
METZ	1278-1292. JEAN DE FLANDRE, grand-chancelier et trésorier de Saint-Lambert, évêque de Metz, prince-évêque de Liége, † le 15 octobre 1292
MONTRÉAL	1560-1589. ALEXANDRE, DUC ET PRINCE FARNÈSE ET VALTELINE, archidiacre de Condroz, archevêque de Montréal et d'Avignon, patriarche de Jérusalem, cardinal-diacre du titre de Saint Ange, doyen du Sacré Collége, † en 1589
OLMUTZ	1620-1662. LÉOPOLD GUILLAUME, ARCHIDUC D'AUTRICHE, tréfoncier junior de Liége, évêque d'Olmutz en 1637, de Strasbourg, de Passau, de Breslau et d'Halberstadt.
PASSAU	1620-1662. LÉOPOLD GUILLAUME, ARCHIDUC D'AUTRICHE, tréfoncier junior de Liége, évêque de Passau, de Strasbourg, de Breslau, d'Olmutz et d'Halbertstadt, grand-maître de l'Ordre Teutonique, † en 1662.
PARIS	1131. PHILIPPE DE FRANCE, fils de Louis-le-Gros, roi de France, et d'Adélaïde de Savoye; archidiacre de Hainaut, évêque de Paris.
PORTO	1418-1443. BRANDA DE CASTELLIO, grand-official de Liége, prévôt de Maeseyck, évêque de Plaisance, cardinal-évêque suburbicaire de Porto, † le 5 février 1443
SABINE	1338-1355 BERTRAND D'EUX, grand-official de Saint-Lambert, archevêque d'Embrun, vice-chancelier de la Sainte Église, cardinal-évêque de Sabine, † à Avignon le 21 octobre 1355.
STRASBOURG	1620-1662. LÉOPOLD GUILLAUME, ARCHIDUC D'AUTRICHE, fils de l'empereur Ferdinand II et d'Eléonore Marie de Bavière; évêque de Strasbourg en 1627, proclamé tréfoncier junior de Liége, évêque de Passau, de Breslau, d'Olmutz et d'Halberstadt, grand-maître de l'Ordre Teutonique, gouverneur général des Pays-Bas, † le 21 novembre 1662.
TOUL	995-1019. HÉZELON DE MORIALMÉ, grand-écolâtre de Saint-Lambert, † évêque de Toul le 25 août 1019.
TOUL	1132-1147. PHILIPPE DE FONTAINE, grand-archidiacre de Liége, évêque de Toul, † religieux à l'abbaye d'Alne en 1147.
TOURS	1132-1147. PHILIPPE DE FONTAINE, grand-archidiacre de Liége, évêque de Tours et de Trente, † en 1147 religieux à l'abbaye d'Alne.
TYR	1118-1173. FRÉDÉRIC DE NAMUR, fils du comte Henri de Namur et de la Roche; grand-archidiacre de Liége, archevêque de Tyr, † le 30 juin 1173

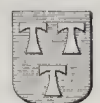
UTRECHT	1095-1139. ANDRÉ, COMTE DE CUYCK ET D'UTRECHT, grand-archidiacre de Saint-Lambert, prévôt de Saint-Pierre, évêque d'Utrecht, † le 23 juin 1139.
UTRECHT	1230-1267. HENRI, COMTE DE VIANDEN, grand-archidiacre de Liége, grand-prévôt de Cologne, évêque d'Utrecht, † en 1267.
VERDUN	992-1027. HAYMON DE BAVIÈRE, neveu et conseiller de l'empereur Henri II; † évêque de Verdun.
VERDUN	1027-1038. RÉGINARD DE BAVIÈRE, évêque de Verdun, † évêque de Liége le 5 décembre 1038.
VERDUN	1181-1189 HENRI DE LORRAINE, fils du duc de Lorraine et de Castre, grand-prévôt de Liége, évêque de Verdun en 1181.
VERDUN	1234 1264. JACQUES PANTALÉON DE COURT PALAIS, grand archidiacre de Campine, évêque de Verdun.
WORMS	1000-1025. SAINT BURCHARD DE HESSE, doyen de Saint-Lambert, chancelier de l'empereur Othon III, évêque de Worms, † le 20 août 1025.
WURTZBOURG	1631-1642. FRANÇOIS, COMTE DE HATZFELD, grand-official de Liége, grand-chancelier du prince-évêque Ferdinand de Bavière, † en 1642.

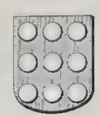
FIN


Acciaiolus
Aegidii
Alberti
D Anthine
D Anthoing
Apheronyme
Aleander
Duc d Alençon
d Allamont
D Aps
D'Arberg
D'Arckel
D A.steren
d Altena
d'Ama.
D Ardencourt
D Argenteau
D Apnhem
Amel
oyen 1286
de Anna
d Ans
Arnulphi
D Aspremont
D Autel
D'Auvergne
D'Avesnes
Duc de Baviere
Jean de Bavière
évêque
Ernest de Bavière
évêque
Georges d'Autriche
Nicolas D Awans
Bernard prince de Bade
Ferdinand de Bavière
évêque
Louis Antoine de Bavière
Joseph Clément de Bavière
évêque
D'Awans
De Bar
De Barbançon
François Louis de Baviere
Clement Auguste de Baviere
Baw
Badouche
Arnold de Hollande
De Bautersem
Le Beau de la Cange
De Beaufort Spontin
De Beaurieu
De Barbançon de Donstienne





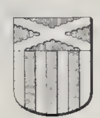




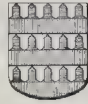
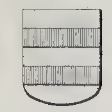
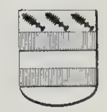
De Beauvoir. — Van der Beeken — Belle. — De Bette. — De Bichlingen. — De Biest





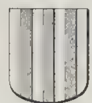
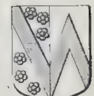



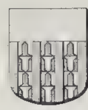
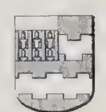

De Bergh De Trips — de Berghes. — Van Beringhen — De Billehé — Blanckard. — de Blanckard

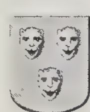


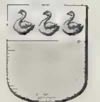

de Berlaymont — de Berlo. — de Berlo de Brus. — De Blanckenheim — Le Blavier — De Blitterswyck

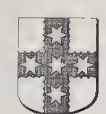
Ferdinand de Berlo Evêque de Namur — Berthout — De Bessa — De Blocquerie — De Blois — Charles de Blois

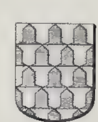
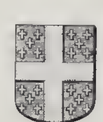





Blocquerie. — de Bocholtz. — De Boedberg. — de Borghgrave. — De Borclo. — Bormans.

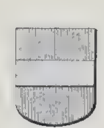




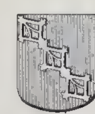
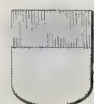
Boels — De Bohanz — Boileau de Mons — de Bormans — Boshuys — De Boulant







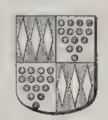

De Bongaert — Jean Henri de Bongaert — De Bomale — Louis de Bourbon évêque. — De Bourgogne de Bredam — De Bournel



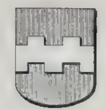

De Bonhomme — de Boos — Bont — De la Boverie. — Boxhorn. — Brancacio




De Braunsberg.

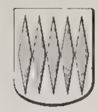

De Brederode.


de Breidbach

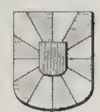

De Bueren


Du Buisson


de Burcherode

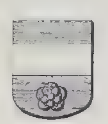

De Brialmont.


De Brimeu.


De Broechem.


Bureau.


Burman.


De Busleyden


De Bronckhorst


De Brouckhuysen.

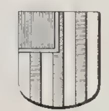

De Brunshorn


De Caesarinis.


Cajetan


De Calce.


De Bruxelles.


De Bryel.


Van Buel


De Calstris.


Des Canges.

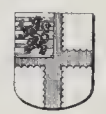

Jean Gilles de la Cange


Caraffa.

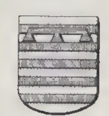

De Carondelet



De Carretto.

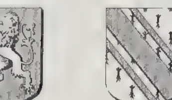

de Charneux


de Chasteler

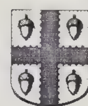

de Chavenchy


De Cartier

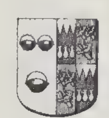

De Castellio



De Celles


du Chesne.


Gérard Chevalier 1528

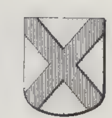

Gérard Chevalier 1558

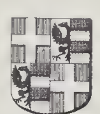

Cename


Gérard Chabot.


Jacques Chabot


de Chineye


de Chockier.


Cholin.


Hugues de Chalons


Chapeauville


De Charles.


Ciocchi


de Clercx.


de Clermont





de Clivis

de Clugny



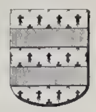
Clutz



de Corbion



Cornet



de Corswarem



de Cobentzl



de Coir



de Collealto



de Cortenbach



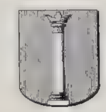
de Coudenhove



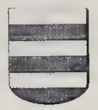
de Coune



de Cologne



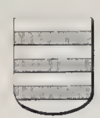
Colonna



de Comblen



de Crèquy



de Croy



Antoine de Croy



de Condé ou Conteyo



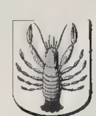
de Copis



de Coppin



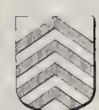
Curtius



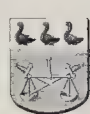
de Cusa



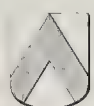
de Cuyck



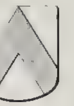
de Cuynghem



Damen



Dathin





de Dongelbert



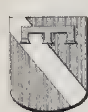
Douverin



de Driel



de Daun



de Dave



Denys



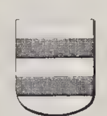
de Druyn



Dullaerts



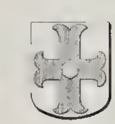
Dumont



de Diest



de Dinant



de Dobbelstein



Dumoulin



Comte de Duras



Duthoit



de Doern.



de Dompierre



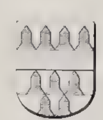
de Dongelberg



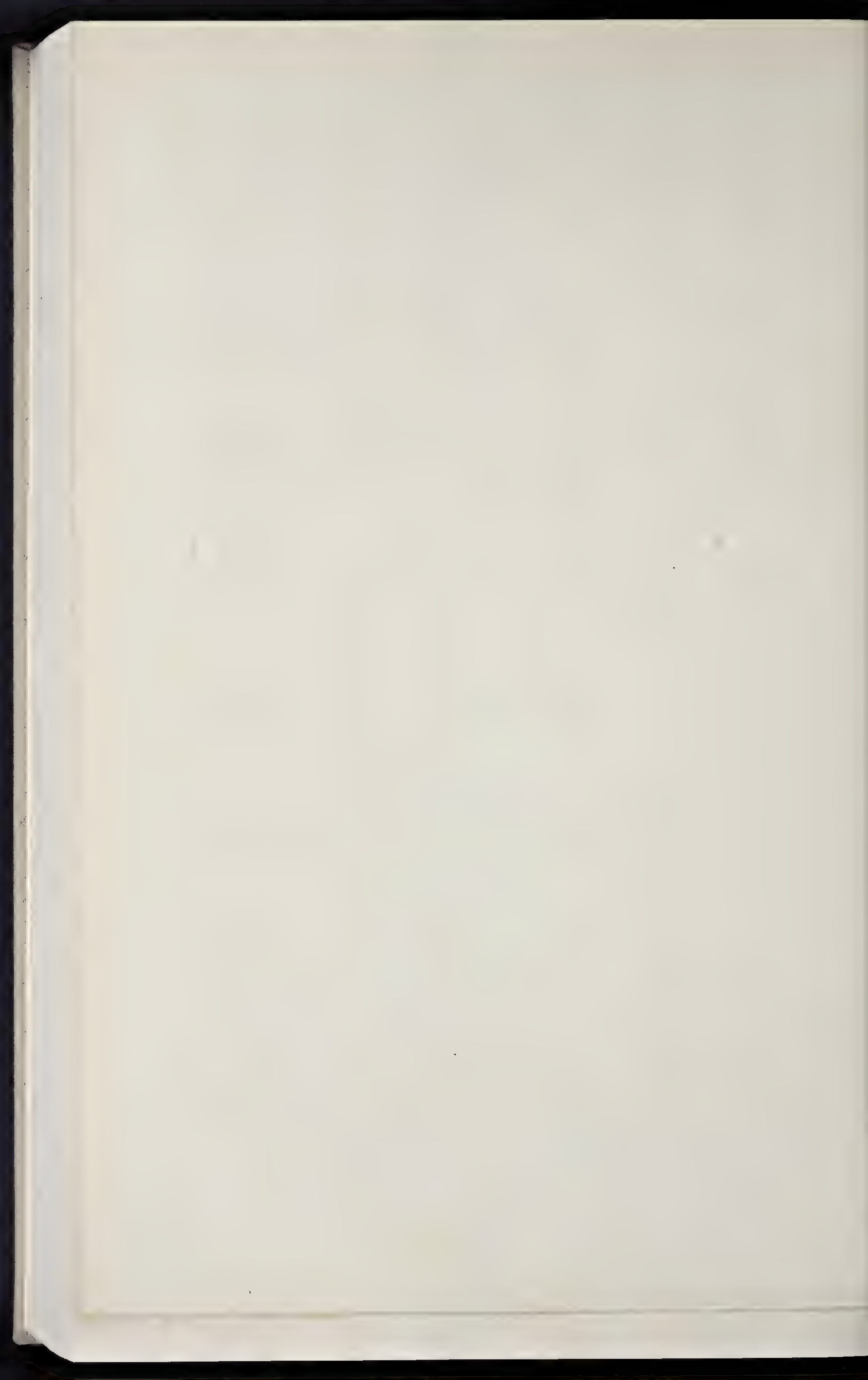
de Dyck

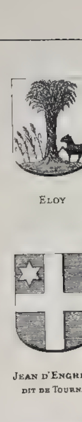


Comte d'Egmond.



d'Elderen





Eloy

Enckevort

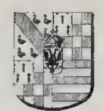
d'Enghien



d'Eyll



d'Eynatten



Jean d'Eynatten
1645





Jean d'Enghien
dit de Tournai



d'Erlezées



d'Erp



d'Eynscheringen



Expalude



de Fabri Beckers



d'Erpach.







Erpecom



Ertwecht



Faes



de Fauquemont



Favillon



d'Esne



d'Espinoy



d'Eve



Ferret



de Fiez



Fisen



Comte de Flandre



de Flémale





de Fléron



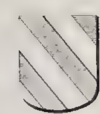
de Furstemberg



François Egon de Furstemberg
Evêque de Strasbourg



Guillaume Egon de Furstemberg
Evêque de Strasbourg.



de Flisco

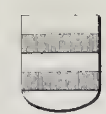


Florentii





de Fontaine



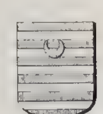
Guillaume de Furstemberg



de Gavre



de Gays



Fonwans



de Forier



de Fossez



de Geloes



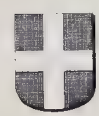
de Geneppe



de Gentilibus



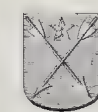
de Fraisne



de Frentz



de Frentz Kendenich



de Gerin



de Geyr



Ghenart






de Ghequier

de Ghisels



de Ghistelles



De Grace



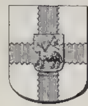
De Grady



De Granvelle



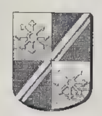
de Ghoor.

Gillis.



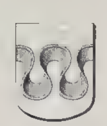
de Glen.



De Greiffenclau.



De Grimberghes.



De Groesbeeck



de Glimes.



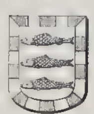
de Glimes de Berghes.



Jean Alexis de Glimes



Gruysen



De Guarno



Comte de Gueldre



de Goer.



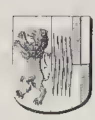
Goethals



de Gothem.



De Gumcurte



De Gutschoven



De Gymnich



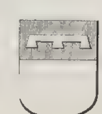
De Haccourt



Haenzanck.



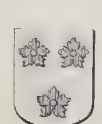
Henri de Hainaut



de Harff.



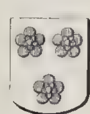
de Harlez



de Hauterive



Gui de Hainaut
dit de Beaumont



De Hallois



De Halveren



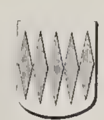
de la Haxhe



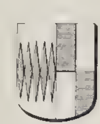
de Haxhe



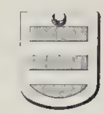
de Hayme.



De Hamal



De Hamal
dit d'Elderen.



De la Hamayde



de Heeze.



de Heinsberg



Jean de Heinsberg,
évêque



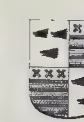
De Haneffe.



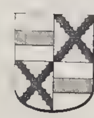
Hanneron



De Hanxeler



Helwich de Doern.



Hemmomez



de Hornes




de Hemricourt


Thomas de Hemricourt 1363


Barthold de Hemricourt


de Heusy


van der Heyden

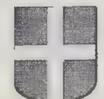

Conrard van der Heyden

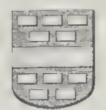

Hennenaux


de Hennin


de Henry


de Hinnisdael

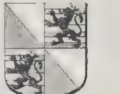

de Hoboz


de Hocsem


de Herbais


de Hertoghe

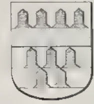

Frédéric de Hesse Cardinal


Hoen de Hoensbroeck.


de Hoensbroeck

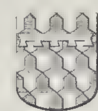

de Hoenghen


Joseph Prince de Hesse


d'Heur, dit de Hora


d'Heur, dit Oranus


Holey


de Hognoul


de [illegible]enfeld

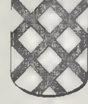

Arnold de Hollande



de Hompesch


de Horion


Hujoel


De Humières


Husman De Namedeye

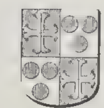

de Hornes


de Hornes, dit de Perwez


de Horst.

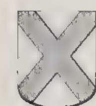


Huyn d'Amstenraet


Jean Huyn d'Amstenraet.


D'Ilé

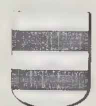

de Hostade


de Hozemont


de Houffalize


D'Inchy.


D'Ingelheim


D'Isembourg


Huberti de Lommel.

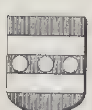

Huet.



de Huffel

Itery.

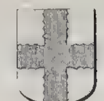

De Jacquet.


De Jaillon




De Jauche


Jentis


De Julemont


De Kesselstadt


De Keveren


De Konigsegg

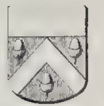

Comte de Juliers

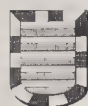

Simon de Juliers
1480


Walepan de Juliers


De Lalaing


De Langdris


De Langhe

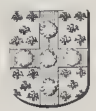

De Jupille


De Juppley


De Kerckem


De Lannoy


De Lantremange

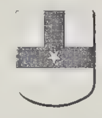

De Laval


De Kemexhe


Van der Keelen

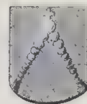

De Kesselt


De Lecka


Ledrol


De Lerrode


De Lexhy



L'Hermitte


De Libermé

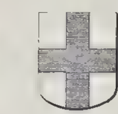

De Lorts de Trixhe


De Loevenich.


Lombarts

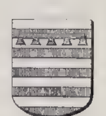

De Libert.


De Liedekercke


De Liers


De Loncin

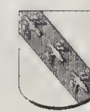

Comte de Looz


Jacques de Looz
1306


De Ligne.

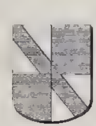

Charles de Ligne d'Aremberg


Comte de Limbourg


Duc de Lorraine.


François Antoine de Lorraine

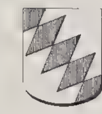

Albert de Louvain
évêque


De Liverlo


De Lockhorst.

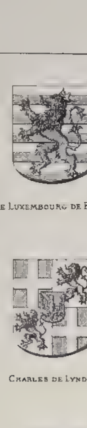

De Loe


Gerard de Louvain
dit de Brabant


De Loverval.

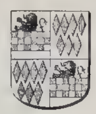

Jean Ernest de Löwenstein
évêque de Tournai











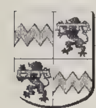

De Luxembourg de Berset — Luyd — De Lynden — Marcelis — De la Marck — Jean de la Marck 1453







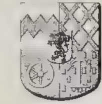

Charles de Lynden — De Malle. — De Manderscheidt — Adolphe de la Marck évêque — Erard de la Marck évêque — De la Margelle

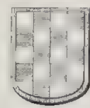
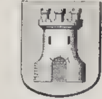







Thierry de Manderscheidt. — Ferdinand de Manderscheidt — Jean de Manderscheidt — Jean de Marlines — De Marnix — De Marotte

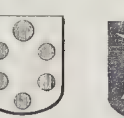



Otton de Manderscheidt — Manderus — De Marbais. — Marramaurus — De Maschereel. — de Hostade

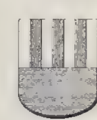
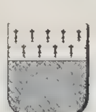








De Mean. — Jean Ferdinand de Méan — De Medicis — De Metzenhausen — De Mewen — Meys






De Medicis Duc de Milan — Van der Meeren — De Meerwyck — De Millen — Minutulus — De Mombeeck







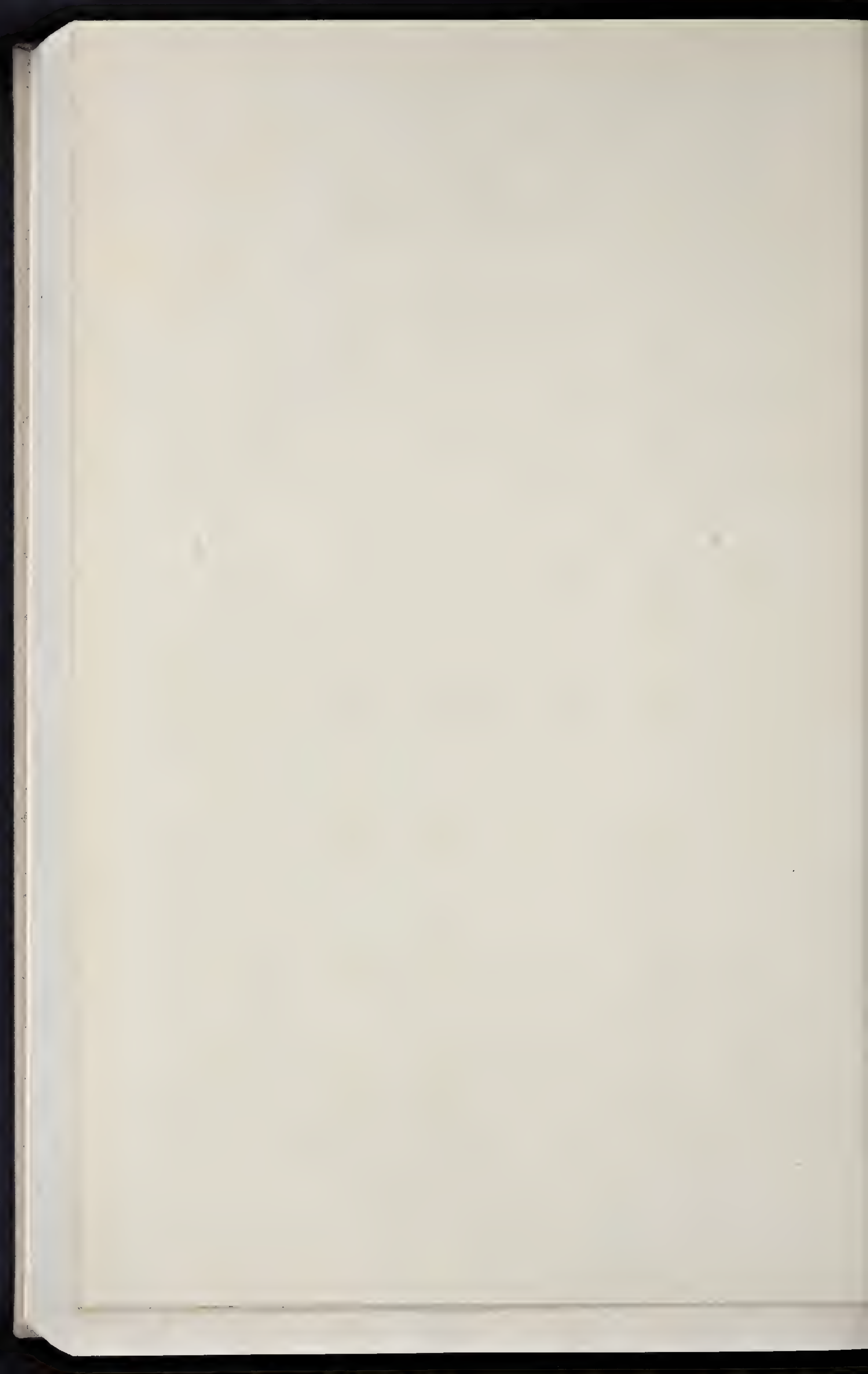

Melioratus — De Mérode. — De Mérode de Waroux. — Monchevalier — Hugues de Mont. — Antoine de Mont

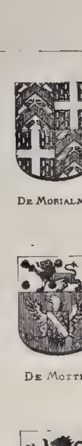






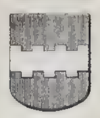

De Merode de Vlatten — De Merode de Frankenborch — De Metternich — De Montenacken — De Montfavence — De Montmorency



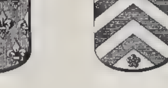









De Morialmé. | Motmans | De la Motte. | Navea | De la Naye. | De Nesselrode




De Mottet. | De Moumale. | De Moylant. | François de Nesselrode | De Neufcourt. | Nicolarts.



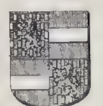


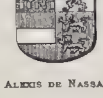






Comte de Namur. | Jean de Namur | De Naninnes. | de Horst | Nigri | De Nivariis

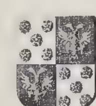







Comte de Nassau. | Alexis de Nassau. | De Nassau-Corroy | Nollens. | Van der Noot. | De Nuwenaer.

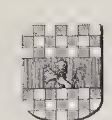








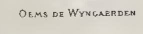

Nuyens. | Obrecht | D'Ochain. | Edmond d'Oultremont | D'Oumale | D Oupeye














Oems de Wyngaerden | Offermans. | D Oignies. | D'Outres | Overdenwecht | D Oyembrugge








De Oley | D Olmen | D Orsbach | D Oyembrugge de Duras | D Oyembrugge de Duras d Elderen | Pacquier



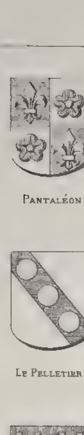
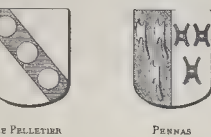





De Os | D Ostin | D'Oultremont. | Parll | De Paix. | De Pallant



Pantaléon. Patins Payen. De Poitiers De Pollard Ponsart

Le Pelletier Pennas Perreau De Ponteconio De la Porta De Potesta








De Petersheim De la Pierre De Pfaff De Pottiers De Pousseur De Preston



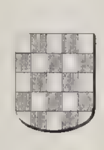
De Pierrepont De … eny De P… ea Des Prez Des Prez dit de Colonster De Puytlinck



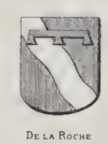





Quadt De Quarre De Ranchicourt Richardot De Rickenstein De Riviere



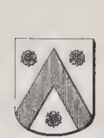
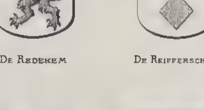





De Randenraedt Rave De Ravensberg De Robles De la Roche De Rochefort





De Redekem De Reifferscheid De Renesse. De Rohan De Rosen De Rosen





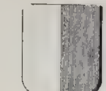



De Rennenberg De Rèthel De Reules De Rosenkrantz De Rossem De Rossius




De Rosut.


De Rotselaer


De Rougrave.


Le Sage.


De Saint-Laurent.


De Saint Martin


Rousseau

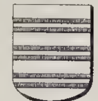

De la Rovère.


Royer


De Saint Maurice.


De Saint-Quentin.


Guillaume de Salm
évêque de Tournai


De Rubempré


De Rulant.


De Rumigny


De Salm.


De Sanctoris


De Sarolea


Rupini


De Ruyschemberg


De Ryckel


De Sart


Guillaume de Savoie


Maurice de Savoie


Eugene de Savoie


Maurice duc de Saxe.



De Sayn-Wittgenstein

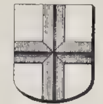

Schetz de Grobbendonck


Jean Charles de Schetz.

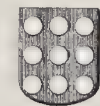

Schillinck.


Scatter.


De Schaesbergh.


De Schaumberg.


De Schoonvorst


De Schoonvorst
dit de Fexhe

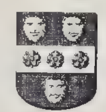

De Schwarzemberg


De Schauembourg.


Herman de Schauembourg.


Scheillart


De Scleide

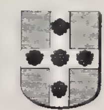

De Sclessin.


De Selve


de Schell.


Schenck de Nydecken

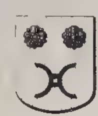

De Schenck de Schmidtburg


De Sélys


De Seraing.


Jean De Seraing



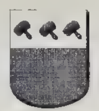

De Simonis.


De Sirck

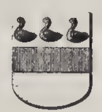

De Sluse


De Stagno


De Steel


Van den Steen


De Solms.


De Sombreffe


Comte de Souabe

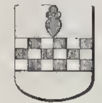

Amand Van den Steen

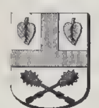

Steenweck

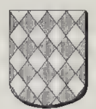

De Stenbier


De Spanheim


De Spies


De Spinola

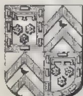

Stevart


De Steyne


De Stockhem


De Spirlet.


De Sprimont


De Sproiant


Gaspard de Stockhem


De Stoupy


De Strailles


De Stralen


Stravius


Strechels


Emmanuel de la Tour d'Auvergne


Henri de la Tour d'Auvergne


De Trappé.


Suderman


De Surlet.


Tabolet


Jean de Trappe


De T'Serclaes Tilly


De la Troliere


Talairand
Cardinal et évêque d'Autun


De Theux


De Thier


Turck

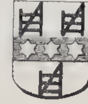

Des Ursins

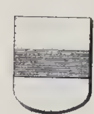

Vacca


Robert de Torote.
évêque


Thourin


De Tolner


Van der Vecken


De Velbruck


Van Velden.





De Vertaing. — De Vianden. — Vilain de Gand



De Waha.



De Waldeck



De Walenrode



De Villenfagne.





Thibaut Visconti dit de Plaisance



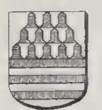
De Vivario



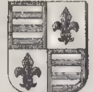
De Wanrode.



De Wanzoulle



De Waremme



De Vlodrop



Volen.



Vonck van Ameronghen



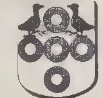
De Warnant



De Wasseige



De Wassenaer



De Vorst

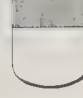


De Wachtendonck





De Waersberg



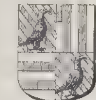
Delle Wege



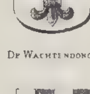
De Weichs



De Weid



Ferdinand de Weid.





Well de Wevelcoven



De Wikerode



De Woestenraedt.



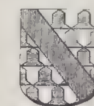
Wolff de Metternich



De Woot



De Wideux



Jean de Wirogne



Henri de Wirogne



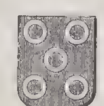
De Wyngaerde



De Xanctis.



De Xhenceval.



De Winnenbourg



De W.sbocq



De Witte



Ximenez



De Zievel



De Zinzendorf



De Witten.



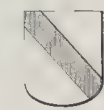
De Wittenberck



De Wittenhorst



De [illegible] de [illegible]esch



de W[illegible]mont de Horion



D[illegible] de [illegible]rnes



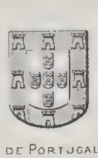

d'Albert de Luynes
d'Artois
de Beauvegnistier
de Bersaque
de Bentheim-Steynfurth
de Brandenbourg
de Brancas Lauragais
de Belderbursch
Caetani
Caraffa della Spina
Chateau de Suns
de Créange
de Cicignon Spanheim
de Crisgnee
de Custine
d'Asbourg
de Dietrichstein
d'Eltz de Woukowar
Esterhazy-Galantha
d'Eych de Pantaleone
de Fiquelmont
Fugger Babenhausen
Centill Fiesch.
de Gourcy
de Graillet
de Grumzel
d'Haraucourt
d'Harrach
de Haudion
d'Haultepenne
de Hatzfeld
de Hoheneck
de Hohenlohe
de Hohenzolern
de Holstein
de Hozémont
de Kaunitz Rieberg
de Keverberg
de la Vaux Renard
de Lenoncourt
de Lezaach de Polleur.
de Linange
de Lobkowitz
de Lodron
Ludovisi Buoncompagni
de Luna
de Mansfeld
Van-der Meer







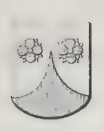


Minutilli — de Monferrat. — de Montderdorf — de Modène — d'Othée. — d'Oettingen







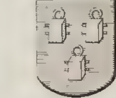
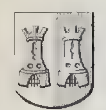
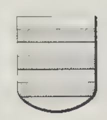
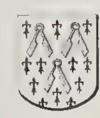
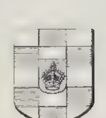
d'Ouren — de Palm — de Paylhe — de Pestacalda — de Plettenberg — de Portugal

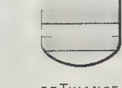


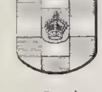





de Rahier — de Raigecourt — de Raville — de Rosenberg Carinthie — de Rheede d'Athlone — de Rodoan

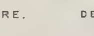









Della Rovere Lante — Sarlvarvilla — de Schœnborn — Sforza Cesarini — de Spiegel — Swertz de Landas



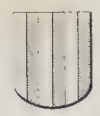




de Soleuvre. — de Suys — de Suze — de Thiange. — de Th ribu — de Tolède



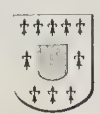




de Trautsonn — de Trazegnies — de Trivulze — Tylia Villa Hermosa — de Vervoz. — de Virnenbourg

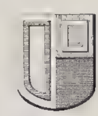
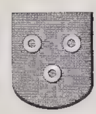
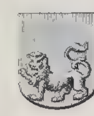
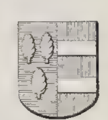




de Wehlen Meggen — de Wal — de Walvasoni — de Wildenberg — de Wildenfels — de Wignacourt



de Wiltz — de Wiltberg. — de Zarras de Harzan — de Zegraedt. — de Zaeringen — de Zeil de Waldburg



TABLE







